

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE .

M. ÉDOUARD CHARTON

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE

1880

PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 7 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 8 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 8 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 10 fr. »

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXXX

MAGASIN PITTORESQUE

XLVIII^e ANNÉE. — 1880.

ANDRÉ DEL SARTE.



Sainte Famille, par André del Sarte, au Musée du Louvre. — Dessin de Jules Lavée, d'après la copie du Musée de Berlin.

Andrea Vannucchi est le véritable nom du célèbre artiste qui a peint ce tableau. Il était né à Florence en 1488. On l'appelle ordinairement Andrea del Sarto, parce que son père exerçait le métier de tailleur (*sarto*). Ses contemporains l'appelaient aussi le Sarto.

TOME XLVIII. — JANVIER 1880.

rains lui avaient donné un beau surnom : *Andrea senza errori* (André sans défauts). On aurait pu malheureusement lui donner aussi celui de « André le mal marié. » On n'ignore pas qu'en effet la vie de cet homme d'un si doux et si aimable génie fut empoisonnée et abrégée par la méchanceté de sa femme, la belle et méprisable Lucrèce. On dit quelquefois de lui qu'il est le Raphaël de l'école florentine ; cet éloge paraît manquer de justesse : André l'eût repoussé. Modeste autant qu'aimable et sensible, il savait bien qu'il ne lui avait pas été donné de s'élever jusqu'au rang suprême de ceux qu'on a appelés « les peintres héroïques » (Léonard, Raphaël, Michel-Ange...). La grâce, le charme et la simplicité de ses œuvres le rapprochent plutôt du Corrège. Nous le ferons mieux connaître lorsque nous publierons son portrait. (1)

LE CONVIVE,

PAR LOPE DE RUEDA (2).

1546.

PERSONNAGES : le licencié JAQUIMA, le bachelier BRAZUELOS, un VOYAGEUR.

(Une rue devant la maison du licencié.)

LE VOYAGEUR.

L'un des plus grands supplices qu'un homme puisse souffrir en cette misérable vie, c'est de voyager ; mais le plus grand de tous, c'est de manquer d'argent. Je dis cela parce que j'ai eu une affaire dans cette ville, et avec toutes mes allées et venues, il ne m'est pas resté un réal. Je ne vois nul remède à cela, si ce n'est que j'ai appris qu'il se trouvait ici un licencié qui est de mon pays ; j'ai une lettre pour lui, et je vais voir s'il peut m'être utile. Ce doit être là sa demeure ; je vais appeler. — Y a-t-il quelqu'un ici ?

LE BACHELIER, de l'intérieur.

Qui appelle ? qui est là ?

LE VOYAGEUR.

C'est quelqu'un ; Votre Grâce veut-elle venir ?

LE BACHELIER.

Que demandez-vous ?

LE VOYAGEUR.

Votre Grâce pourrait-elle me donner des renseignements sur un licencié ?

LE BACHELIER.

Non, Seigneur.

LE VOYAGEUR.

Laissez-moi dire : c'est un homme de petite taille, les épaules larges, la barbe noire ; il est de Burbaguena.

LE BACHELIER.

Je ne le connais pas. Que Votre Grâce me dise comment on le nomme.

LE VOYAGEUR.

Seigneur, là-bas on le nommait le licencié Cabestro.

LE BACHELIER.

Seigneur, il y en a un dans cette maison qui se fait appeler le licencié Jaquima.

(1) Le Musée du Louvre possède une autre « Sainte Famille » d'André del Sarto. On y voit la Vierge, assise par terre, tenant l'Enfant Jésus qui tourne la tête vers sainte Elisabeth. Le petit saint Jean est debout et élève la main droite vers le ciel. Deux anges sont derrière la Vierge. Il existe au Musée de Berlin une ancienne copie du tableau que nous reproduisons ; cette copie a servi de modèle à notre dessinateur.

(2) Voy. une autre saynète du même auteur, *les Olivés*, t. XLVII, 1879, p. 346. Moratin dit de Lope de Rueda qu'il mérita le titre de « père du théâtre espagnol. » Né, comme nous l'avons dit, à Séville, dans la première moitié du seizième siècle, c'était un simple artisan, un batteur d'or, et en même temps auteur et acteur.

LE VOYAGEUR.

Ce doit être le même, car de Cabestro à Jaquima, il me semble qu'il y a pas mal de parenté (1). — Appelez-le !

LE BACHELIER.

Je ne demande pas mieux. — Holà ! Seigneur licencié Jaquima !

LE LICENCIÉ.

Vous m'appellez, Seigneur bachelier Brazuelos ?

LE BACHELIER.

Oui, Seigneur, que Votre Grâce veuille bien venir.

LE LICENCIÉ.

Je supplie Votre Grâce, Seigneur, de m'excuser ; je suis dans le feu du travail, je suis dans cette situation, comme on dit : *Sicut adversus tempore, et quia bonus tempus est, non ponitur illo* (2).

LE BACHELIER.

Venez, Seigneur, il y a ici quelqu'un de votre pays.

LE LICENCIÉ.

Dieu me soit en aide ! Seigneur bachelier, avez-vous vu mon bonnet ?

LE BACHELIER.

Il est là, *super Plinio* (3).

LE LICENCIÉ.

Seigneur bachelier, et mes pantoufles de camelot sans broderies, les avez-vous vues ?

LE BACHELIER.

Periquillo les a emportées pour les faire ressemeler et border, parce qu'elles étaient en mauvais état.

LE LICENCIÉ.

Seigneur bachelier, mon manteau, l'avez-vous vu ?

LE BACHELIER.

Nous l'avions cette nuit sûr le lit, en place de couverture.

LE LICENCIÉ.

Oui, je l'ai trouvé. (*Il sort.*) Que me veut Votre Grâce ?

LE BACHELIER.

Vous arrivez maintenant, avec tout cela ; depuis deux heures que je vous appelle ? Ce seigneur vous demande ; il dit qu'il est de votre pays.

LE LICENCIÉ.

De mon pays ? Cela doit être, puisqu'il le dit.

LE VOYAGEUR.

Votre Grâce ne me reconnaît pas, Seigneur licencié ?

LE LICENCIÉ.

Non, en conscience ; mais je suis à votre service.

LE VOYAGEUR.

Ne connaissiez-vous pas un petit Juanito Gomez, fils de Pero Gomez ? Nous allions tous deux à l'école, et nous y avons fait la farce des petits géants.

LE LICENCIÉ.

Oui, oui ; n'êtes-vous pas le fils d'un tripiier ?

LE VOYAGEUR.

Non, Seigneur. Votre Grâce ne se rappelle-t-elle pas que ma mère et la sienne vendaient des légumes et de la chandelle, là-bas, dans le faubourg de Santiago ?

LE LICENCIÉ.

Des légumes et de la chandelle ? Votre Grâce veut dire des guipures et de la dentelle ?

LE VOYAGEUR.

Que ce soit ce que vous voudrez ; je vois que vous ne me connaissez pas.

LE LICENCIÉ.

Si fait ; maintenant j'y suis. N'êtes-vous pas ce gamin à qui je donnai une gourmade, ce mauvais drôle qui avait des chaussettes rouges ?

(1) Comme d'*equus* à *cheval*.

(2) Exécrable latin, ce qu'on appelle « latin de cuisine. »

(3) Il veut dire : sur un volume de Plinius.

LE VOYAGEUR.

C'est cela, Seigneur, c'était bien moi.

LE LICENCIÉ.

Oh! Seigneur Juan Gomez! Seigneur bachelier, une chaise; Periquillo, vaurien, une chaise.

LE VOYAGEUR.

Je n'en ai pas besoin, Seigneur.

LE LICENCIÉ.

Oh! Seigneur Juan Gomez! embrassez-moi. Et ma mère vous a-t-elle donné quelque chose à m'apporter?

LE VOYAGEUR.

Oui, Seigneur.

LE LICENCIÉ.

Embrassez-moi encore, Seigneur Juan Gomez. Qu'est-ce que qu'elle vous a donné? Est-ce chose d'importance?

LE VOYAGEUR.

Pourquoi pas?

LE LICENCIÉ.

Oh! Seigneur Juan Gomez! soyez le bienvenu; montrez-moi ce que c'est.

LE VOYAGEUR.

C'est une lettre, Seigneur, qu'elle m'a chargé de vous apporter.

LE LICENCIÉ.

Une lettre, Seigneur? Et madame ma mère vous remit-elle aussi quelque argent?

LE VOYAGEUR.

Non, Seigneur.

LE LICENCIÉ.

Alors, que me fait une lettre sans argent? Maintenant, Seigneur Juan Gomez, faites-moi la faveur signalée de venir dîner avec nous.

LE VOYAGEUR.

Seigneur, je vous baise les mains pour cette gracieuseté; j'ai laissé mon dîner tout prêt à mon auberge.

LE LICENCIÉ.

Faites-moi ce plaisir.

LE VOYAGEUR.

Seigneur, pour ne pas vous déplaire, je me soumettrai à vos ordres, et, en venant, j'apporterai la lettre, que j'ai laissée à mon hôtelier.

LE LICENCIÉ.

Allez donc!

LE VOYAGEUR.

Je vous baise les bains.

(Dans la chambre des étudiants.)

LE LICENCIÉ.

Que vous semble, Seigneur bachelier Brazuelos, de notre invité?

LE BACHELIER.

Je le trouve très bien, Seigneur.

LE LICENCIÉ.

Moi non, Seigneur, je le trouve très mal.

LE BACHELIER.

Pourquoi, Seigneur?

LE LICENCIÉ.

Parce que je l'ai convié sans avoir ni un denier, ni une bouchée de pain, ni quoi que ce soit, Dieu m'en est témoin, qui soit bon à manger. Aussi je voudrais bien supplier Votre Grâce, afin que Votre Grâce me fit la grâce de m'accorder la grâce (et toutes ces grâces-là se joindront aux autres grâces que Votre Grâce veut bien me faire) de me prêter deux réaux.

LE BACHELIER.

Deux réaux, Seigneur licencié? Avez-vous donc le temps de rire? Votre Grâce sait que je porte cette guenille sur la tête parce que mon bonnet est en gage pour six deniers de vin que j'ai pris à la taverne, et elle me demande deux réaux!

LE LICENCIÉ.

Eh bien, Votre Grâce ne me ferait pas la grâce d'imaginer quelque farce qui envoyât cet invité à tous les diables?

LE BACHELIER.

Une farce, dites-vous? Laissez-moi faire, je lui en jouerai une après laquelle il dira encore que vous êtes très honorable et très digne entre tous.

LE LICENCIÉ.

Bien. Comment Votre Grâce s'y prendra-t-elle?

LE BACHELIER.

Écoutez-moi; il va venir tout à l'heure pour dîner; Votre Grâce se mettra sous cette couverture; et lorsqu'il arrivera il demandera tout aussitôt: « Où est le Seigneur licencié? » Je lui dirai: « Notre seigneur l'archevêque l'a envoyé faire publier certaines bulles: c'était une affaire pressée, et il n'a pu s'en dispenser. »

LE LICENCIÉ.

Oh! comme Votre Grâce s'y entend bien! Mais écoutez, je crois que c'est lui qui appelle.

LE VOYAGEUR.

Ho! de la maison!

LE BACHELIER.

C'est lui; mettez-vous là tout de suite.

LE LICENCIÉ.

Couvrez-moi bien, qu'il ne me voie pas.

LE VOYAGEUR.

Ho! de la maison!

LE BACHELIER.

Qui est là? qui appelle?

LE VOYAGEUR.

Le seigneur licencié est-il à la maison?

LE BACHELIER.

Qui demandez-vous?

LE VOYAGEUR.

Le seigneur licencié Jaquima.

LE BACHELIER.

Je pense que Votre Grâce vient pour dîner.

LE VOYAGEUR.

Non pas précisément, Seigneur.

LE BACHELIER.

Vous avez l'air mécontent.

LE VOYAGEUR.

Nullement, en vérité.

LE BACHELIER.

Ne niez pas. A quoi bon tant de rhétoriques pour dire que vous venez dîner?

LE VOYAGEUR.

C'est vrai que je venais dîner, puisque le licencié m'avait invité.

LE BACHELIER.

Eh bien, je puis dire à Votre Grâce qu'elle est venue bien mal à point; car il n'y a dans le logis ni un dîner, ni une bouchée de pain pour lui faire accueil.

LE VOYAGEUR.

Je ne veux pas croire, cependant, que le seigneur licencié ait eu l'intention de se moquer de moi.

LE BACHELIER.

Quoi! Votre Grâce ne me croit pas? Sachez qu'il en est honteux au point de s'être caché sous cette couverture.

LE VOYAGEUR.

Je n'en croirai rien, si je ne le vois de mes yeux.

LE BACHELIER.

Vous ne croyez pas? Que Votre Grâce regarde comme il est là à genoux et tout contrit.

LE VOYAGEUR.

Jésus! Jésus! Seigneur licencié, fallait-il donc faire tant de façons pour moi?

LE LICENCIÉ.

Je jure que c'est un fort mauvais tour.

LE BACHELIER.

C'est une bonne histoire.

LE LICENCIÉ.

C'est le fait d'un grandissime vaurien ; et si je me suis caché, c'est parce que vous me l'avez conseillé.

LE BACHELIER.

Il ne fallait pas vous cacher.

LE LICENCIÉ.

Il ne fallait pas me le conseiller. Remerciez ce seigneur de mon pays, Seigneur bachelier de rien.

LE BACHELIER.

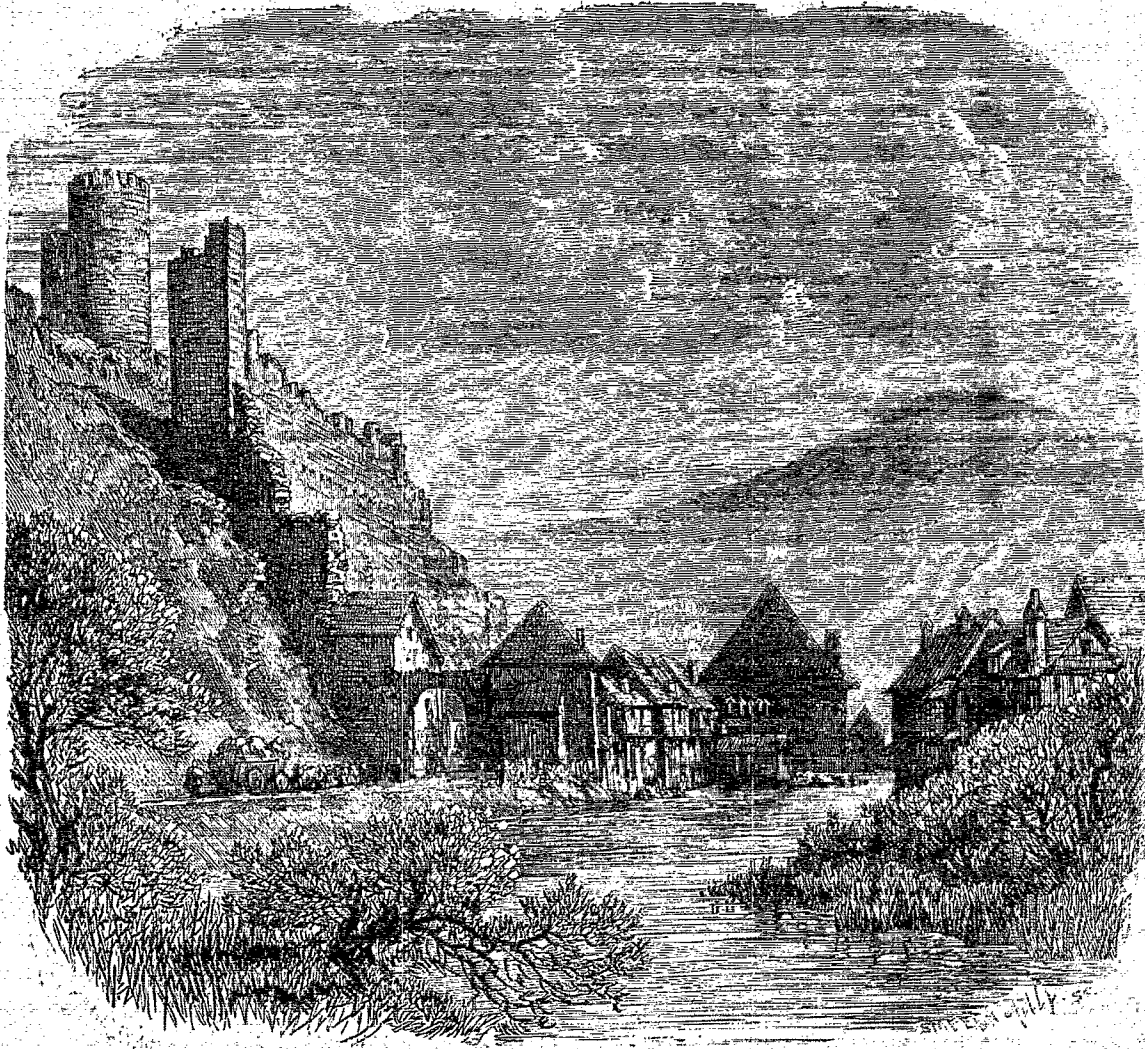
Bachelier de rien ? Attendez !

LE VOYAGEUR.

Allez à tous les diables ! et expliquez-vous tout seuls. (1)

KAISERSBERG

(VOSGES).

Kaisersberg (*Cæsar's Mons*), ville affranchie et proclamée ville impériale par Adolphe, roi des Romains, est voisine de Colmar. Agréablement située sur les bords de la

Vue de Kaisersberg (Vosges). — Dessin de Grandsire.

Weiss, qui descend du lac Blanc, entre deux coteaux boisés et verdoyants, il est impossible qu'elle ne saisisse pas vivement les regards et l'esprit du voyageur, surtout s'il est paysagiste ou archéologue, et s'il vient à elle du côté où s'élèvent les ruines de son château, construit, au commencement du treizième siècle, par ordre de l'empereur Frédéric Barberousse. On en peut juger par les dessins d'après nature que nous devons à l'habile crayon de notre collaborateur M. Grandsire (1).

Kaisersberg, comme toutes les anciennes villes fortifiées du moyen âge, eut à subir de terribles épreuves. Il n'était pas facile, ou, pour mieux dire, il était impossible de vivre en paix en ces temps-là. Comment aurait-on pu échapper aux ravages des guerres, qui promenaient incessamment partout avec elles les meurtres, le pillage, la fa-

(1) Voy. les Tables.

mine et la peste ? Vivre en pleine campagne, c'était être exposé sans défense à tous ces maux ; s'abriter derrière des remparts, c'était, à coup sûr, se prédestiner aux affreuses conséquences des sièges et des prises d'assaut. Kaisersberg, ville forte, était une sorte de sentinelle chargée de défendre le passage très fréquenté du val d'Orbey. Elle fut assiégée, par exemple, trois fois en l'espace seulement d'environ un demi-quart de siècle : en 1247, par l'évêque de Strasbourg ; l'année suivante, en 1248, par le duc Matthieu de Lorraine ; en 1261, par Rodolphe de Habsbourg. Après bien d'autres aventures déplorables, telles qu'une invasion des paysans en 1525, il fallut réparer le château vers 1580 ; les Suédois vinrent le ruiner en 1632.

L'étude des annales de Kaisersberg abonde en faits curieux.
(1) Traduction inédite de M. Germond de Lavigne.

rieux. On y voit, par exemple, que le préfet impérial, représentant l'empereur, était juge souverain; qu'il faisait comparaître les accusés devant lui, en plein air, et que s'il les trouvait coupables, il n'avait qu'à briser une baguette en signe de condamnation à mort, et aussitôt on exécutait la sentence. On raconte que toutes les fois que l'on con-



Ruines à Kaisersberg (Vosges). — Dessin de Grandsire.

struisait une nouvelle potence, ce noble personnage avait le privilège et le devoir d'y enfoncer le premier clou.

Les édifices que l'on peut visiter avec quelque intérêt après les ruines du château, sont : une église où l'on trouve

des restes des douzième, quatorzième et quinzième siècles; un ossuaire de 1469; une chapelle dédiée à saint Michel, et décorée de sculptures colossales du Christ, de sainte Marie et de saint Jean. Dans les rues, de vieilles maisons

des quinzième et seizième siècles sont assez bien conservées. L'Hôtel de ville a été construit dans le style de la renaissance allemande du seizième siècle. Les principales industries des habitans sont des fabriques de siamoises, des tanneries. Les vins du pays sont estimés.

A peu de distance de Kaisersberg (8 kilomètres) sont les ruines, très dignes d'être visitées, de l'église du couvent d'Alspach; on y voit des sculptures curieuses.

LA VRAIE NOBLESSE.

Nul qui fait le bien n'est vilain;
Mais de vilénie est tout plain
Le noble qui laide vie mène.
Nul n'est vilain s'il ne vilaine. (1)

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Beaucoup de touchantes coutumes qui ont fait la joie de nos pères ne seront plus bientôt qu'un souvenir noyé dans les brumes des âges. Notre existence laborieuse et agitée n'est plus faite pour les paisibles pratiques des fêtes si gaiement célébrées par les générations qui nous ont précédés. Aujourd'hui la science nous fait voir des fantômes où souvent nos ancêtres croyaient voir des réalités; soumis à la fatalité des choses, sans la sauvegarde que donnent les notions exactes, ils poétisaient en quelque sorte inconsciemment leur ignorance par une foi plus ou moins profonde au monde surnaturel; leur douce crédulité mêlait volontiers aux dangers et aux durs labeurs de leur vie des êtres imaginaires qui, à leurs yeux, incarnaient soit leurs craintes, soit leurs espérances. Tantôt leur superstition prêtait aux personnages de la légende des influences redoutables, tantôt au contraire elle leur prêtait une influence bénigne et des consolations qui éclairaient le chemin devant eux d'un peu de quiétude et d'assurance. Nous autres qui sommes venus plus tard et dans une civilisation plus éclairée, nous serions mal venus à mépriser et railler ces illusions qui ont du moins aidé nos pères à supporter bien des épreuves. Entourons plutôt de quelque respect ces vestiges d'une humanité qui n'est plus la nôtre, et ne cherchons à pénétrer qu'avec une curiosité bienveillante cette sorte de religion occulte, mystérieuse, populaire, pleine de mythes, qui persista longtemps à côté des religions ouvertement professées et des dogmes reconnus et consacrés.

Il n'est pas certainement sans intérêt d'observer, par exemple, comment des peuples d'origine et d'aspirations différentes ont eu en commun, sous des formes changeantes, des coutumes souvent pareilles, et un même fond de symboles et de traditions.

Nous nous contenterons d'étudier ici la signification et la conformité des idées et des coutumes populaires chez deux peuples éloignés l'un de l'autre et qui néanmoins offrent, au point de vue où nous nous plaçons, des analogies remarquables, la Bohême et la Belgique. Un travail paru il y a longtemps déjà et dû à un savant belge, M. Coremans, nous servira dans cette recherche.

Deux points de rapprochement sont d'abord à signaler: la permanence de l'élément slave luttant contre l'élément germanique en Bohême, et en Belgique la survivance de l'élément germanique sous l'influence celte et celto-romaine. C'est l'élément germanique qui se fait jour dans les anciennes coutumes du peuple belge, de même qu'en

(1) Vers tirés d'un vieux fabliau, et cités par M. Ad. Schaeffer dans son livre sur *la Ponté morale*.

Bohême le vieil esprit slave demeure vivace et se reconnaît à travers les agrégations germaniques.

Nous passerons rapidement en revue les douze mois de l'année.

JANVIER.

En Bohême aussi bien qu'en Belgique, le premier janvier est le jour des étrennes et des souhaits. L'usage leur en est commun, du reste, avec les autres pays de l'Europe, tributaires sous ce rapport des coutumes de l'ancienne Rome, et il n'y aurait pas à s'étendre sur ce point si en Bohême une superstition ne se rattachait à celui des jours de la semaine que ramène l'an nouveau.

Selon la superstition populaire en Bohême, les saisons seront heureuses, si le premier jour de janvier est un mercredi ou un jeudi; on doit redouter les maladies d'yeux, la guerre, la mortalité sur les enfants, si c'est un vendredi; les fièvres si c'est un samedi; mais si c'est le dimanche, le lundi et le mardi, l'année sera maussade et de peu d'espérance.

En Belgique comme chez les Tchèques, il n'est pas bon de commencer l'année en pleurant. Mauvaise affaire si une vieille femme méchante est la première visiteuse le jour de l'an; mais bénédictions sur la maison si le premier arrivant est un jeune homme ou une jeune fille.

L'espace compris entre le 1^{er} et le 7 janvier est particulièrement choisi par la mort pour frapper ses coups dans les familles: c'est le temps des inquiétudes maternelles. Serrez-vous au foyer, petits, car l'esprit noir est là qui bat l'air de ses grandes ailes.

En Belgique et en Bohême, les premiers jours de l'an sont encore ceux où les enfants vont chanter des complaintes à la porte des maisons. Voici une des chansons de la veille du jour des Rois, traduite par M^{me} la baronne de Reinsberg:

Nous sommes trois rois, et venons chez vous.
Bonheur et santé demandons pour vous.

Bonheur, santé, longue vie souhaitons,
Et c'est de fort loin que nous arrivons.

Longue fut la route, par vaux et monts,
D'ici à Bethléem droit nous allons.

Il faut marcher vite, mais n'avons,
Jusqu'ici, que de bien petits dons.

Noir, là-bas, par quelle aventure
As-tu gagné pareille figure?

LE NOIR.

Je tiens du soleil ce noir cirage;
C'est lui qui m'a brûlé le visage.

LES DEUX AUTRES.

Si dans le soleil jamais tu n'allais,
Guère le visage brûlé n'aurais.

LE NOIR.

Le soleil reluit comme diamant
Pour la naissance du divin Enfant.

TOUS LES TROIS.

Loin des flammes de l'Enfer, dans ton Eden,
Conduis-nous, seigneur Jésus-Christ. Amen.

Ce roi noir, nommé par la légende Balthazar ou Baalshahzar, incarne l'idée des ténèbres d'hiver. Melchior (le lumineux), Aspar (le brillant) et lui, viennent rendre hommage au Christ, le libérateur du monde, le soleil qui chassé les obscurités de la grande nuit païenne.

La veille de l'Épiphanie est célébrée en Belgique par de nombreuses réjouissances qui ont leur écho en Bohême. On allume au-dessus de la porte ou à la fenêtre trois chandelles dont l'éclat au milieu de la nuit est destiné à effrayer les méchants génies rôdant dans l'ombre. Ce jour-là, dans la Bohême allemande, le maître d'école va de porte en porte, agitant un encensoir et chantant une complainte en l'honneur des trois rois: c'est encore un moyen de mettre en fuite les esprits malfaisants.

Une dernière analogie s'offre le 22 janvier, jour de Saint-Vincent. Chez les deux peuples, le soleil qui luit ce jour-là est de bon augure pour les moissons.

La suite à une autre livraison.

L'ANNEAU D'UN NAUFRAGÉ.

Entre autres singularités, Mohammed, fils de Bâlichâd, fils de Haram, m'a raconté qu'il se trouvait à Siraf en un moment où l'on s'inquiétait beaucoup d'un navire parti depuis quelque temps pour Basra et dont on n'avait pas de nouvelles. Il y avait eu des naufrages, et chacun se préoccupait des nouvelles de mer. Ce navire portait beaucoup de monde, marins et autres, et une riche cargaison. Or, une femme qui avait acheté des poissons trouva, en les vidant, dans le ventre de l'un d'eux, un anneau servant de cachet. Elle regarde, et reconnaît le cachet de son frère, qui était embarqué, lui aussi, sur le susdit navire. Elle pousse un cri de désespoir. La nouvelle se répand, et bientôt chaque maison dont quelque membre, ami, proche ou parent, était sur le navire, devient un théâtre de lamentations.

Ce fut seulement bien des jours après qu'on eut la nouvelle qu'en effet le navire avait fait naufrage et que personne ne s'en était sauvé. (1)

L'ART CHEZ SOI (2).

CONSEILS PRATIQUES.

(Sous ce titre, nous nous proposons de donner, dans une suite d'articles, quelques conseils sur l'aménagement et la décoration des appartements; il sera facile, nous l'espérons, d'en tirer parti pour peu que l'on y veuille mettre d'adresse et de patience. Sans aucun doute, toutes ces indications ne sauraient convenir également à tous les lecteurs: chacun d'eux en prendra ce qui lui conviendra selon ses goûts, ses habitudes et sa fortune; peut-être même quelques personnes n'y trouveront-elles rien à leur usage ou à leur gré. Nous aurons du moins tenté de rendre quelque service, et, dans cette direction comme en toute autre, d'être aussi utiles que nous le pouvons.)

I. — DÉCORATION FIXE. — PAPIERS DE TEXTURE (3).

PEINTURE DES BOISERIES.

Les premières de toutes les décorations d'un appartement sont les papiers de tenture. Quelques propriétaires comprennent qu'il convient d'en laisser le choix aux locataires et attendent, pour les poser sur les murs neufs, ou pour renouveler les anciens, qu'on leur ait fait connaître ceux que l'on préfère, sauf à ne pas dépasser une somme convenue. On doit désirer que cet usage devienne règle.

Il ne faut pas croire, du reste, que le choix d'un papier peint soit la chose du monde la plus facile, et qu'à cet égard on n'ait qu'à consulter son goût du moment.

Les papiers de tenture doivent être en rapport avec la largeur, la hauteur, l'éclairage, la destination, et même les meubles des pièces à décorer.

Vestibule, antichambre. — Il a été longtemps à la mode de tapisser les vestibules avec des papiers imitant le marbre; on y a peu à peu renoncé, malgré la perfection à laquelle quelques-unes de ces imitations étaient parvenues. Il nous semble qu'en effet les papiers marbrés, divisés par des bandes horizontales ou verticales, ne conviennent tout au plus qu'à une très vaste antichambre ou à un grand couloir. S'ils sont bien exécutés, l'impression qu'ils pro-

duisent est froide, sans que pour cela ils fassent jamais illusion; s'ils sont médiocrement ou mal peints, ce qui arrive le plus souvent, ils sont trop prétentieux et presque ridicules.

En règle générale, il ne faut demander à un art ou à un procédé rien de plus que ce qu'il peut vraiment donner selon sa nature. Or, à notre avis du moins, le papier peint n'imitera jamais bien ni le marbre, ni le bois, ni même les carreaux de faïence.

Pour l'antichambre, on peut conseiller l'emploi de papiers clairs, d'un dessin très simple et d'un seul ton, gris ou verdâtre, autant que possible. Si l'on doit placer dans l'antichambre, comme cela a lieu le plus ordinairement, des patères ou des portemanteaux, il sera préférable de faire peindre les murs à l'huile; on évitera ainsi les taches que feront toujours sur le papier peint les vêtements mouillés dont on se débarrasse en entrant; en outre, le frottement continu use le papier et le décolore assez promptement.

À défaut de peinture à l'huile, nous avons vu souvent employer une tenture faite avec du papier gris, légèrement bleuté, non peint, et que l'on trouve communément dans le commerce au prix de 35 à 40 centimes le rouleau. Ce papier, proprement collé, est d'un aspect agréable, surtout s'il est rehaussé par une bordure large de 6 à 8 centimètres (selon la hauteur et la grandeur de la pièce). On peut exécuter soi-même, très facilement, cette bordure en brun-rouge ou en gris beaucoup plus foncé que le papier, avec de la peinture à la colle. Si l'on a quelque habileté, on peut accompagner cette bordure d'un contre-filet de 6 à 8 millimètres de largeur.

On peut aussi remplacer la bordure peinte à la colle par des bandes que l'on coupe dans un rouleau de papier d'un ton uni, mat ou velouté. On a ainsi une tenture très solide et fort économique. Nous l'avons vue employée d'une façon très heureuse non seulement dans les vestibules, couloirs ou antichambres, mais aussi, et très fréquemment, dans des cabinets de travail et des ateliers d'artistes. Tous les objets d'art, plâtres, esquisses, tableaux, vieilles faïences, etc., s'harmonisent admirablement avec ce fond uni, sur lequel ils prennent une valeur suffisante, malgré sa couleur un peu claire; on trouvera, du reste, assez facilement des papiers de même sorte et d'un ton plus foncé que celui dont nous conseillons l'usage.

Salle à manger. — Pour la salle à manger surtout, le choix du papier doit s'accorder avec les meubles.

Si les meubles sont, par exemple, en chêne sculpté ou en acajou, le papier sera d'un ton brun, à dispositions régulières et à motifs répétés.

Depuis quelques années, on fabrique en ce genre de très beaux papiers vernissés.

Les boiseries seront peintes d'un ton plus foncé et moins « franc » que celui du papier.

Si les meubles sont en chêne blanc ou en noyer, le papier et la peinture des boiseries seront d'un ton plus clair. Si les murs ne doivent pas être décorés de tableaux ou d'estampes, etc., on fera faire des panneaux encadrés dans un champ uni un peu plus foncé, et sertis par de minces baguettes noires vernies. Ces baguettes se vendent au mètre, et à un prix assez minime pour que leur emploi ne constitue pas une dépense bien grande. Le collage du papier, collage qui demande à être fait avec un très grand soin, est seul un peu plus coûteux.

Salon. — Les mêmes conseils s'appliquent au salon, où le papier, plus que partout ailleurs, devra être en harmonie avec la couleur des meubles et des tentures; les baguettes des panneaux pourront être dorées au lieu d'être noires, bien qu'on ne doive employer l'or que rarement,

(1) *Les Merveilles de l'Inde.*

(2) Voy. *Amour du beau dans la vie privée*, t. XVII, 1849, p. 318, 322, 342.

(3) Sur les papiers peints, voy. t. I^{er}, 1833, p. 214; — t. XXVIII, 1860, p. 135.

surtout dans les appartements modestes ou situés aux étages plus élevés. Il est de bon goût d'éviter toute ostentation.

Le dessin du papier sera aussi en rapport avec la grandeur de la pièce; les tons en seront un peu sourds si les murs doivent être ornés de tableaux ou de gravures, un peu plus accentués s'ils restent nus.

On fera peut-être bien d'éviter, dans cette pièce, les papiers peints d'un ton uni, quelque agréables qu'ils paraissent lorsqu'on les voit en rouleaux. La raison en est qu'ils sont fort difficiles à coller, très salissants, et qu'ils se décolorent avec une rapidité extrême sous la seule influence de la lumière. Remarquons, en outre, que les tableaux ou gravures, une fois appliqués à un mur couvert d'un papier uni, ne peuvent plus être changés de place, sous peine de démasquer le papier constellé alors de larges taches foncées marquant les endroits que couvraient les objets enlevés.

Chambres à coucher. — Il est à peine utile de rappeler que le papier des chambres à coucher doit être particulièrement en rapport avec l'âge, les goûts et le caractère des personnes qui les habiteront. C'est une véritable souffrance pour un malade, par exemple, que d'avoir constamment sous les yeux un papier dont la couleur ou les dessins lui déplaisent : son regard en est inquiété, son humeur s'en ressent, ses rêves en sont troublés.

Il est agréable que les chambres d'enfants et de jeunes filles soient tapissées de papiers clairs, où dominent les motifs de bouquets ou d'oiseaux; on fait en ce genre de charmants dessins aux couleurs gaies et harmonieuses.

Bibliothèques et cabinets de travail. — Ces pièces doivent être, en général, tendues d'un papier gris uni, non peint, et qui par conséquent ne se décolore pas, ou d'un papier un peu foncé, généralement vert, à dessins peu apparents.

Notons que lorsqu'on choisit un papier chez un marchand ou chez un fabricant, on se rend mieux compte de l'effet que ce papier produira une fois collé, si on fait mettre deux rouleaux au lieu d'un seul sur le chevalet d'échantillons, de façon à bien voir les raccords.

La suite à une autre livraison.

HABILETÉ DES OUVRIERS.

Par leur application soutenue à un même travail, les ouvriers acquièrent une habileté extrême. Si un forgeron, par exemple, accoutumé à manier le marteau, entreprend de faire des clous, c'est avec peine qu'il en fait d'abord 200 ou 300 dans un jour. Peu à peu il devient plus habile, et si habile, qu'on voyait, avant l'emploi des machines, de jeunes cloutiers à la main fabriquer jusqu'à 2500 clous par jour.

Lorsque les aiguilles sortent de la trempe, elles sont légèrement recourbées, elles font le crochet. Ce sont des femmes qui les redressent, au moyen d'un coup de marteau, sur une petite enclume. Chacune de ces dresseuses, comme on les appelle, peut en redresser 4000 à 5000 par jour.

Naguère, lorsqu'on perceait encore les aiguilles à la main, à l'aide d'un poinçon sur lequel on tapait avec un marteau, un ouvrier pouvait en percer 2000 par jour. Cette opération se faisait avec une rapidité extrême et une adresse incomparable; et il n'était pas rare de voir de petits enfants, faisant cette besogne, percer un cheveu et en faire passer un autre au travers.

Adam Smith a cité une fabrique d'épingles où déjà de son temps (en 1770) dix ouvriers, se partageant les soixante-

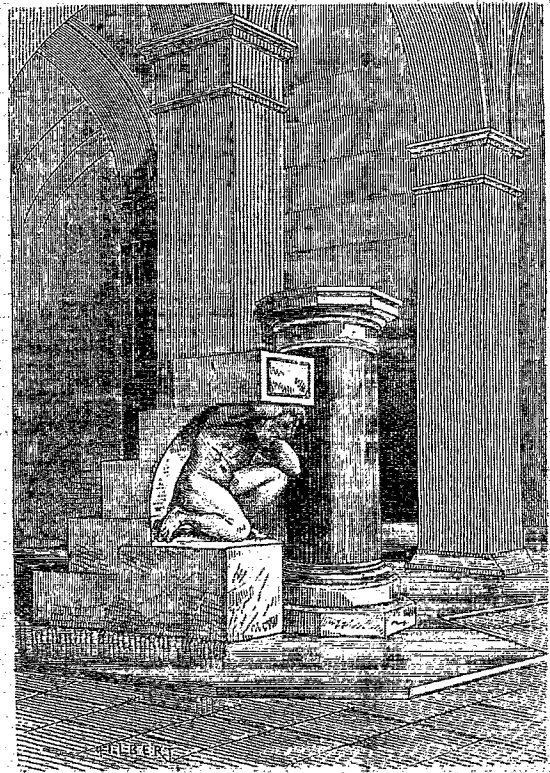
dix-huit opérations que nécessitait la fabrication de ces objets, pouvaient produire 48 000 épingles en un jour, ou 4800 épingles chacun; d'où la possibilité d'obtenir cet objet si utile à un prix si bas. De nos jours, grâce à une division encore plus étendue et à l'emploi des machines, on peut acheter 20 épingles pour un sou, 4 épingles pour un centime.

Les aiguilles, qui passent aussi par un grand nombre de mains et sont soumises à cent vingt opérations, coûtent également fort peu.

Dans la fabrique de plumes de fer de Blanzv-Poure, à Boulogne-sur-Mer, 880 ouvriers, exécutant de quinze à vingt et une opérations, et aidés de machines, fabriquent 2200000 grosses (12 douzaines) par an; soit 1200 plumes variées, plus environ 65 porte-plumes, par journée d'ouvrier. (1)

UN PETIT MONUMENT VÉNITIEN.

Nous ne croyons pas que jusqu'ici ce très petit monument ait jamais été dessiné et gravé (2). On peut avoir visité bien des fois Venise sans l'avoir même remarqué. Pour le voir, il faut descendre, au delà du Rialto, sur un des emplacements du marché, l'erberia, à droite. On ne s'oc-



Pierre des Proclamations, près du Rialto, à Venise.
Dessin de Gilbert.

cupe guère de le défendre des atteintes de la malpropreté, trop commune dans ce quartier, où la misère est si grande. Suivant la tradition, un personnage officiel lisait, du haut de ces marches, les lois, décrets ou ordonnances que le gouvernement voulait faire parvenir à la connaissance du peuple; c'était une répétition de ce qui se faisait, à l'angle de Saint-Marc, près de la Piazzetta, sur « la pierre des Proclamations » (*pietra del Bando*), tronc de colonne de porphyre apporté de Constantinople.

(1) Joseph Garnier.

(2) Nous en devons l'esquisse à M. Escalier, architecte et peintre, bien connu par de charmantes reproductions à l'aquarelle des peintures de Tiepolo qui sont au palais Labia.

LA PREMIÈRE DENT.



La Première Dent, peinture par Pinchart. — Dessin de Jules Laurens,

I

Le jour où M. le comte vint au monde, M. le marquis son père, et sa mère M^{me} la marquise, furent au comble de leurs vœux : l'avenir de la maison était assuré.

M. le comte était, tout naturellement, le plus bel enfant qui se pût voir. M. le marquis et M^{me} la marquise le pensaient sans le dire ; les amis de la maison le disaient sans le penser.

M. le marquis et M^{me} la marquise donnèrent de grandes

TOME XLVIII. — JANVIER 1880.

fêtes à l'occasion de la naissance de M. le comte. Ce jour-là, il vint des carrosses armoriés de plus de dix lieues à la ronde ; les paysans dansèrent dans le parc et burent copieusement à la santé de M. le comte ; et les domestiques du château, depuis l'intendant jusqu'au dernier marmiton, prirent leur part de la joie commune.

II

Pour devenir un homme, il faut traverser une longue

série d'épreuves ; le rang n'y fait rien : le fils d'un marquis doit payer de sa personne, tout comme le fils d'un manant.

Lorsque M. le comte avait bien dormi et qu'il était d'humeur enjouée, tout le château était en liesse. Quand il avait passé une mauvaise nuit et qu'il était d'humeur mélancolique ou tracassière, le contre-coup se faisait ressentir jusqu'au chenil.

Aussi, Lafleur, le valet de chambre de M. le marquis, ne manquait jamais de venir dès le matin, pour savoir à quoi s'en tenir, consulter l'oracle : c'est la nourrice que je veux dire.

Or, il arriva que M. le comte, ayant ressenti quelques élancements dans les gencives, philosopha sur son mal. Comme il n'avait point encore appris à raisonner en forme, il raisonna de travers, et conclut bien à tort que s'il souffrait, ce devait être la faute de quelqu'un.

III

Hors d'état de discerner le coupable parmi tous ceux qui l'approchaient, il conçut une haine effroyable contre le genre humain, et devint terriblement misanthrope. L'ingrat frappait sa nourrice de ses petits poings potelés, répondait par d'horribles grimaces aux sourires de Mme la marquise, tournait le dos à M. le marquis, criait du haut de sa tête, comme un petit croquant, en réponse aux compliments des belles dames et des beaux seigneurs ; il s'oublia même jusqu'à égratigner le nez de M. le duc, son parrain. Songez donc, un nez titré ! et avec cela le nez le mieux tourné de toute la cour !

La vie, au château, était devenue un enfer ; Lafleur ne consultait plus l'oracle qu'en tremblant.

Un matin donc, Lafleur se leva tout mélancolique, assuré d'avance que la réponse de l'oracle serait défavorable. Il procéda à sa toilette sans siffler (signe de tristesse), et quand il descendit l'escalier, il sentit que les muscles de ses jambes frémissaient sous ses bas de soie bien tirés, et il éprouva comme une faiblesse dans la région des jarrets.

IV

Comme la matinée était tiède et douce, M. le comte et sa nourrice égayaient leurs esprits sur les marches du perron.

— Bonté divine ! s'écria Lafleur tout saisi ; nourrice, on dirait que vous souriez.

La nourrice souriait en effet. M. le comte, qu'elle tenait dans ses bras, regardait le ciel, de ses grands yeux clairs ; le mouvement des branches et des feuilles le faisait un peu cligner. Il ne criait pas, et même « il souriait aux anges ! » selon l'expression de la nourrice.

— Bonté divine ! répéta Lafleur, qu'est-ce que cela signifie ?

— Cela signifie que M. le comte vient de percer sa première dent.

— Pas possible ! s'écria le naïf Lafleur, comme si c'était un fait contre nature de voir apparaître la première dent à la mâchoire d'un petit enfant.

La nourrice sourit avec orgueil, et délicatement, du bout de l'index, écarta les lèvres de M. le comte.

Lafleur se pencha vivement, les deux mains appuyées sur ses deux genoux, et regarda de tous ses yeux.

Comme la petite dent pointait à peine, Lafleur ne put l'apercevoir, et osa exprimer quelques doutes.

V

La nourrice alors, jetant un regard inquiet tout autour d'elle, hésita ; puis, prenant une résolution hardie, autorisa Lafleur à toucher du bout de l'index la petite pointe aiguë.

Poussé par la curiosité, retenu par le respect, Lafleur

finît par céder à la tentation, et osa introduire le bout de son index dans la bouche de M. le comte.

— Elle y est, je l'ai sentie ! s'écria-t-il avec enthousiasme. Je cours répandre la bonne nouvelle.

— Vous n'en ferez rien, dit la nourrice ; il faut que Mme la marquise le sache la première. Jusque-là, motus.

Mme la marquise fut dans la joie, M. le marquis dans l'enthousiasme. M. le duc risqua son index délicat, et hocha la tête d'un air solennel ; tous les amis furent conviés à voir la première dent.

M. le comte commença à se demander si l'on se moquait de lui, et ce que lui voulaient tous ces gens-là. Plus d'une fois il regretta d'avoir percé une dent qui attirait tant d'importuns, ou du moins de n'en avoir pas percé deux d'un coup, une en haut, une en bas, pour leur pincer les doigts.

VI

Il y avait au château un laquais qui s'appelait Champagne, et qui était une manière de raisonneur.

— Voilà, dit-il d'un air dédaigneux, bien du bruit pour une méchante dent de rien du tout.

— Fi ! Monsieur Champagne, dit la nourrice d'un ton de reproche.

— Oh ! vous, nourrice, répondit M. Champagne, vous êtes payée pour prendre cette première dent-là au sérieux ; on ne manquera pas de vous faire un beau cadeau.

— Je ne suis pas assez riche pour dédaigner les cadeaux de Mme la marquise, répondit ingénument la nourrice ; mais ce n'est pas à cela que j'ai pensé d'abord.

— A quoi donc alors ? riposta brusquement M. Champagne.

— J'ai pensé que c'était la fin des tourments de ce pauvre chérubin.

M. Champagne tourna prestement sur ses talons, et s'en alla en marmottant :

— N'importe, voilà bien du bruit pour une méchante dent de rien du tout !

VII

M. Champagne avait tort. Tout est événement dans la vie des petits enfants.

Le premier sourire est un événement. Les parents s'écrient : « Il sera intelligent, voilà qu'il nous reconnaît. »

Le premier bégayement est un événement : « Dieu soit loué ! l'enfant ne sera pas muet. »

Mais le premier sourire s'efface, le premier bégayement s'oublie. La première dent reste comme un témoignage palpable des grands progrès accomplis par la chère petite créature. Les gens qui n'ont pas vu le premier sourire ni entendu le premier bégayement peuvent faire leurs réserves et s'égarer de l'infatuation des parents, qui voient toutes sortes de merveilles invisibles pour le commun des mortels.

Le plus grand sceptique du monde ne pourrait révoquer en doute l'existence de la première dent. On lui dirait : « Touchez-la vous-même. »

MADAME DE SEVIGNÉ.

Dans notre cinquième volume (1837, p. 132), nous avons publié, sous le même titre, une biographie assez complète, qui donne le millésime 1627 pour celui de la naissance de la célèbre marquise (*). C'était celui-là que ses nouveaux biographes avaient adopté à cette époque, malgré la tradition. Ainsi, on le trouvait affirmé dans la seconde édition du Dictionnaire biographique de Michaud. L'insistance, à

(*) Avec un portrait fort peu satisfaisant, et qui devra être remplacé par un meilleur.

ce sujet, du rédacteur de l'article, M. de Saint-Surin, est très explicite. « Elle naquit le 5 février 1627, dit-il, et c'est *par erreur* que ses biographes la font naître en 1626. » A l'appui de son dire, il invoque M^{me} de Sévigné elle-même dans deux lettres que nous citons plus bas, et il ajoute que, selon toute probabilité, cette dame aurait vu le jour en Bourgogne, dans le vieux château de Bourbilly.

Contrairement à l'opinion si convaincue de M. de Saint-Surin; littérateur bien connu pour ses savantes recherches sur M^{me} de Sévigné, celle-ci n'est point née en Bourgogne en 1627, mais à Paris en 1626, au Marais, dans un hôtel de la place Royale. C'est mis hors de toute contestation maintenant par un document authentique, l'acte de baptême de Marie de Rabutin - Chantal, retrouvé sur les registres de la paroisse de Saint-Paul par M. Ravenel, bibliothécaire de la ville de Paris, en 1834 (1). Cet acte de baptême est du 6 février 1626. L'enfant était née la veille, le 5, d'après une lettre de la marquise à la comtesse de Grignan (5 février 1674), où on lit le passage suivant : « Il y a aujourd'hui bien des années (quarante-huit ans) qu'il vint au monde une créature destinée à vous aimer préférablement à toutes choses. Je prie votre imagination de n'aller ni à droite ni à gauche, —

« Cet homme-là, Sire, c'était moi-même. »

Quant à la probabilité de sa naissance en Bourgogne, les commentateurs l'avaient établie sur une lettre à Bussy (19 juin 1680), où, parlant d'elle-même, M^{me} de Sévigné disait : « Il n'était pas aisé de comprendre qu'une demoiselle de Bourgogne, élevée à la cour, ne fût pas un peu égarée en Bretagne. » Elle appartenait, en effet, à la Bourgogne par sa famille, qui y possédait ses terres et ses titres, et elle pouvait se dire demoiselle de Bourgogne, quoique n'y étant pas née, d'autant plus qu'elle y avait été ramenée peu de temps après sa naissance, et qu'elle y fut élevée. Les commentateurs ont donc pu raisonnablement s'y laisser prendre.

Le millésime 1627 a été déduit aussi d'une lettre (16 septembre 1680) dans laquelle la mère, s'adressant à sa fille, lui fait l'observation suivante : « J'admire votre amitié d'être si attentive au mal de Mademoiselle, et ne vouloir pas que ceux qui sont nés en 1627 prennent la liberté d'être malades ! » On a cru que M^{me} de Sévigné faisait allusion à elle-même, et qu'elle était de la même année que Mademoiselle. Elle a bien pu, il est vrai, faire cette allusion, 1626 n'étant pas assez loin de 1627 pour que la pensée de la phrase ne pût s'appliquer à l'une et à l'autre de ces deux années; mais l'acte de baptême tranche tout.

Un littérateur distingué, M. Montégut, a dit récemment de M^{me} de Sévigné qu'elle était la femme la plus heureuse de notre histoire, et il en donne ses raisons : elle a pris place au premier rang parmi les plus grands écrivains de la France, sans en avoir eu l'ambition; elle a conquis l'immortalité sans y songer; elle eut un grand talent, comme on a un joli visage; elle écrivit sans connaître la peine d'écrire; elle fut belle; elle eut un esprit incomparable, fait de gaieté et de tempérament, de joie de vivre et d'honnête sociabilité; elle passa la plus grande partie de sa vie sans connaître la maladie autrement que de rom; enfin, elle aima, ce qui est le bonheur suprême; et qui fut l'objet de sa passion? sa fille! Ainsi, elle eut la joie d'aimer à outrance sans que sa passion lui ait coûté un regret, un remords ou une larme.

Lamartine avait déjà développé, non sans quelque exa-

(1) M. Ravenel, devenu administrateur adjoint à la Bibliothèque nationale, a pris l'an dernier sa retraite. Les lecteurs de ce bel établissement ont toujours trouvé en lui un galant homme et un lettré fort érudit.

gération, une pensée de nature analogue, dans une de ses biographies populaires; nous en extrayons et rapprochons quelques fragments :

« La gloire a ses hasards, ou plutôt elle a ses mystères; car il y a une raison à tout... Une femme, obscure, veuve, mère de deux enfants, sans rang à la cour, sans nom qui attire d'avance l'attention de son pays, sans haute fortune, sans faveur du roi qui règne, cachée tantôt dans un quartier subalterne de Paris, tantôt dans les allées d'une métairie de la Bourgogne ou de la basse Bretagne; cette veuve écoute son cœur, prend sa plume, la laisse courir à son caprice, sur le genou; s'épanche avec sa fille, cause avec ses amis, chuchote sur les absents, s'entretient avec elle-même ou avec Dieu, jette jour par jour lettres et billets à la poste, ne pense ni au public, ni à sa gloire, et se trouve avoir construit non-seulement le monument littéraire le plus original, le plus varié, le plus national de son siècle, mais peut-être le monument le plus intime et le plus pathétique du cœur humain dans tous les siècles!

» Le temps a marché, les curieux ont décacheté, le babillage est devenu génie, le commérage est devenu histoire, le chuchotement est devenu l'un des plus longs bruits de la postérité. — Voilà le hasard!

» Le mystère? il est en deux mots : c'est que l'intérêt des choses humaines n'est pas dans la grandeur de la situation ou des événements, mais dans l'émotion de l'âme où la situation et les événements retentissent... Il y a des âmes cachées au monde, plus émues ou plus sonores que tout le siècle où Dieu les jette... Ces âmes communicatives, véhicules des impressions, s'interposent entre le monde et nous, forcent à sentir en elles et par elles... La postérité écoute, après des siècles, les palpitations des cœurs ignorés, comme si ces palpitations étaient de grands événements dans l'humanité. Elles le sont, en effet, car les choses ne sont rien; c'est le cœur qui est tout l'homme. La gloire le sait bien! et voilà pourquoi elle prend ses vrais et éternels favoris non dans ceux qui font le plus de bruit, mais dans ceux qui lui font les plus pathétiques confidences de l'âme!»

MACHINES DE GUERRE.

QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES.

Les gravures que nous donnons ici sont empruntées à un manuscrit de la Bibliothèque nationale contenant un traité d'art militaire composé au quatorzième siècle, en Italie. Mais, comme il est aisé de le reconnaître par le style des dessins et le caractère de l'écriture, ce manuscrit est une œuvre italienne du quinzième siècle. On y trouve la description d'une série de stratagèmes dont un grand nombre sont impraticables; néanmoins les traités semblables ont eu une grande vogue pendant la plus grande partie du moyen âge, et au quatorzième siècle on en rencontre même un certain nombre qui furent écrits dans un but déterminé, par exemple, pour accompagner des projets de croisade qui ne furent jamais mis à exécution.

Le moyen âge, du reste, n'inventa point toutes ces machines de guerre; il ne fit que les perfectionner par le fréquent usage qu'il en fit : ces taureaux furieux bardés de fer, armés de vases remplis de matières incandescentes, ou de poutrelles, qu'on lâchait contre les ennemis pour semer le désordre dans leurs rangs, ou dans les moissons pour les réduire en cendres et les ravager, étaient une invention qui remontait à l'antiquité. Les renards munis de torches enflammées que Samson lâche à travers les moissons des Philistins ne manquent pas d'analogie avec le stratagème du moyen âge, et encore Samson ne sacrifiait-il que des

renards, moyen infiniment moins coûteux que celui qu'indique ce traité.

Tous les problèmes qui touchaient à la découverte et à l'entretien des fontaines, au forage des puits, ont passionné les ingénieurs du moyen âge. C'était, en effet, un point important que d'amener et de conserver de l'eau dans les châteaux et les places fortes, qui, souvent placés sur des éminences ou sur une assise rocheuse, se voyaient par là privés du voisinage des cours d'eau. C'est ainsi que dans la cité de Carcassonne, une des places réputées presque impenetrables au moyen âge, située sur une éminence à la rive droite de l'Aude, on avait eu grand soin de creuser d'immenses puits qui permettaient de soutenir un long siège sans que les défenseurs et les habitants eussent à souffrir de la soif.

Ici nous voyons un homme qui, au moyen d'un siphon et d'une paire de machines assez semblables par leur forme à des soufflets, amène l'eau d'une source dans un réservoir d'où elle se déverse dans une autre direction. Un trapèze attaché à une branche flexible d'un arbre situé au bord de la source permet à l'ouvrier d'imprimer, au moyen de ses pieds, un mouvement continu à l'appareil. Il faut avouer que c'est là un mécanisme un peu rudimentaire et qui réclame de la part de l'opérateur un travail des plus fatigants.

À côté nous voyons un moyen assez ingénieux pour passer une rivière au moyen d'un pont de bateaux, pourvu que la largeur du cours d'eau ne soit pas très-considérable et qu'il soit profondément encaissé entre des rochers. Deux bateaux attachés ensemble supportent un plancher sur lequel est établie une tour de bois munie d'archères dans toute sa hauteur; une plate-forme termine la tour, et de ses deux extrémités s'abaissent deux ponts volants qui réunissent les deux rives, et permettent ainsi de passer; les combattants renfermés dans la tour peuvent efficacement protéger le passage en faisant pleuvoir sur ceux qui tenteraient de s'y opposer une grêle de projectiles.

Le siège des places formait la partie la plus importante de l'art militaire tel qu'on l'entendait au moyen âge. Pendant les premiers siècles, la défense eut certainement l'avantage sur l'attaque; l'habileté qu'avaient déployée les Romains dans la construction des machines s'était perdue pendant la domination des barbares; on avait bien conservé le hélier (mouton ou bosson), mais c'était là un engin tout à fait insuffisant pour abattre des murailles épaisses et solides; on en usa cependant pendant tout le moyen âge; on s'en servait encore au seizième siècle; on en fit usage au siège de Pavie, sous François I^{er}. Peu à peu les moyens d'attaque devinrent plus nombreux; on employa la mine, la sape, pour ouvrir dans les murailles des brèches praticables, ou tout au moins pour en chasser les défenseurs; on fit usage de tours de bois plus élevées que les remparts, relativement faciles à transporter d'un point à un autre, et dont les ponts volants permettaient de tenter un assaut. Les machines de jet, telles que les pierrières, furent perfectionnées dans leur mécanisme; leur tir, plus juste, permit de battre méthodiquement les murailles et d'en détruire les points faibles. Mais aussi, pour répondre à ces moyens d'attaque multipliés, les moyens de défense furent développés, les murailles mieux construites; les mêmes machines employées comme armes défensives et offensives permirent bientôt aux garnisons des places fortes de défier tous les sièges, et l'on peut dire que, de la fin du douzième siècle jusque vers le milieu du quatorzième siècle, tout le désavantage fut pour les assaillants; il en fut ainsi jusqu'à l'emploi du canon (1). De là cette quantité

(1) Pour ce qui concerne les sièges au moyen âge, voy. le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française au onzième et au sei-*

d'engins qu'on imagina pour venir à bout des places fortes, mais sans grand succès; car, difficiles et coûteuses à construire, leur destruction par les assiégés était des plus faciles, et il suffisait quelquefois d'une simple sortie ou d'un incendie pour anéantir le fruit de plusieurs mois de travail.

Un des engins les plus simples, et par conséquent l'un des plus employés dans l'attaque des places, était le mantelet, sorte de paravent de bois établi sur un chariot à deux roues et qu'un petit nombre d'hommes suffisait à manœuvrer. Tantôt ces mantelets servaient simplement à abriter les archers et à leur permettre de s'approcher des murs; tantôt, comme nous le voyons dans une des gravures ci-jointes, une fois le fossé comblé, on s'en servait pour incendier les portes; on employait à cet usage la poix, la résine, le soufre, mêlés ensemble. Les Orientaux excelaient à composer de ces mélanges incendiaires dont les Occidentaux ignorèrent pendant longtemps la composition. Ce fut aussi de l'Orient que vinrent la plupart des améliorations introduites dans le mécanisme des pierrières.

Ces dernières servaient non seulement à lancer des boulets de pierre ou des quartiers de roche, mais encore à envoyer des tonneaux remplis de matières incendiaires destinées à réduire en cendres les ouvrages ennemis. Elles manœuvraient au moyen d'un système de contre-poids fort simple; leur portée était assez faible.

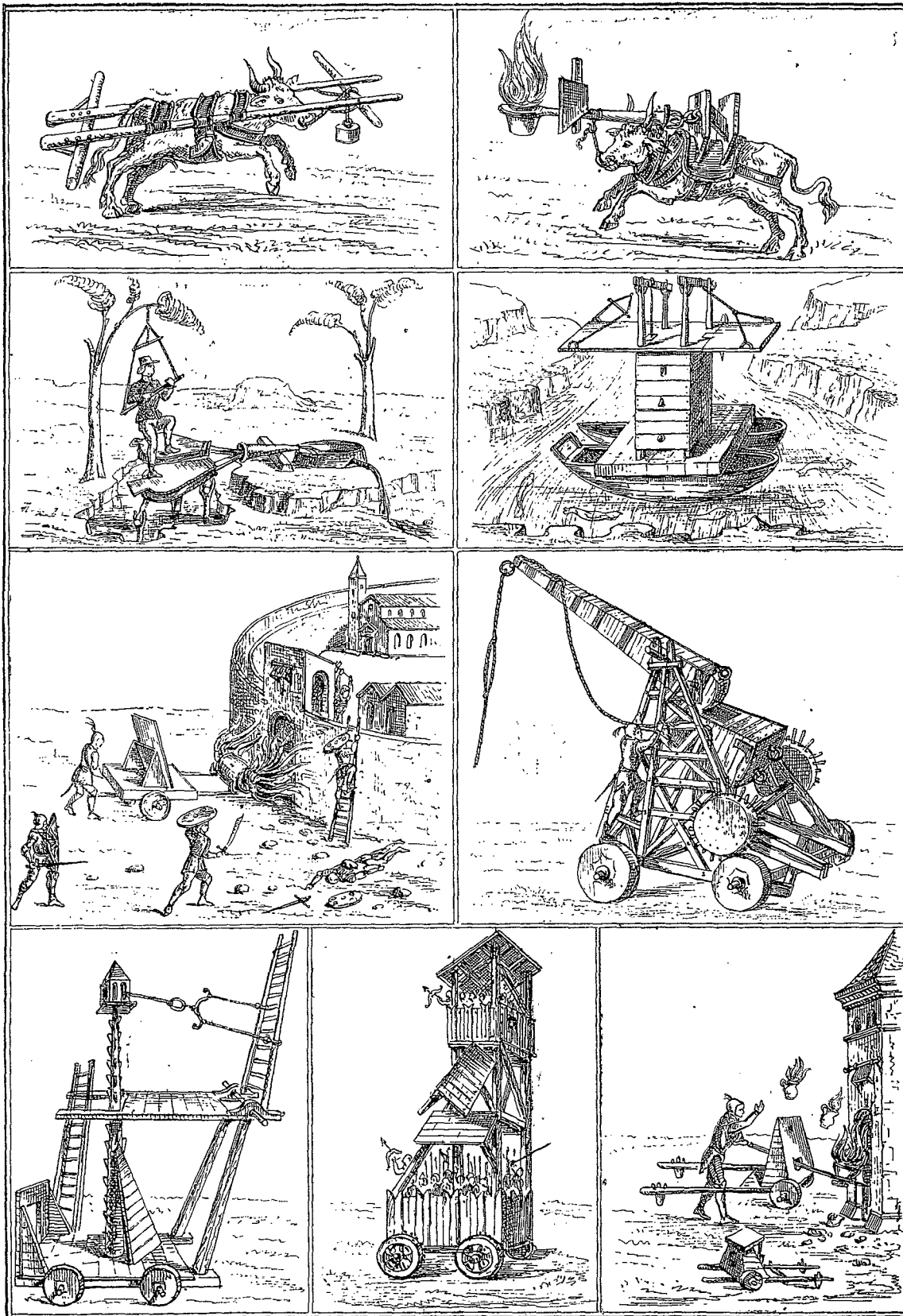
Pour escalader les murs, on se servait quelquefois de simples échelles ou d'échafauds de la hauteur des murailles ou à peu près, que l'on approchait suffisamment pour permettre aux assiégés d'entrer dans la place.

Mais un des moyens les plus usités pour approcher des murs était l'emploi des chattes ou « chaz chateils », comme les appelle Joinville, vastes constructions en bois à un ou plusieurs étages pouvant abriter un assez grand nombre de combattants. On faisait avancer la chatte sur des fascines dont on comblait le fossé jusqu'au pied du mur; on pouvait alors, en minant et sapant les murailles, faire écrouler un pan de courtine et faire une brèche qui rendait les assaillants maîtres de la place, si les assiégés n'avaient la précaution d'élever à la hâte, en arrière du mur, de nouveaux ouvrages en terre et en palissade.

La *Chanson de la Croisade contre les Albigeois* nous a conservé le récit de la lutte d'une pierrière contre une chatte, lors du siège de Toulouse par Simon de Montfort, en 1218: « Alors sonnent les trompettes, les cors, les clairons, et les François se mettent à la chatte avec des cris et des sifflements. Entré le mur et le château narbonnois, elle vint à petits pas; mais, telle que l'épervier qui chasse les oiselets, la pierre vint tout droit, lancée par le trébuchet, et la frappa d'un tel coup à l'étage supérieur, qu'elle trancha et brisa cuirs et courroies. Et le comte de Montfort s'écrie: « Jésus-Christ, qu'allez-vous faire? Si peu que » me durent encore la douleur et l'angoisse, vous aurez » abattu moi, sainte Église et la croix. » Et les barons lui répondent: « Sire, calmez-vous; si vous déplacez la chatte, » du coup vous la garantirez. — Par Dieu, dit le comte, » vous allez bien voir! » Et comme la chatte se tournoit et faisait ses petits pas, le trébuchet ajuste et lance avec force, et frappe tel coup pour la seconde fois, qu'il tranche et brise le fer et l'acier, la colle et la poix, laissant morts et froids nombre de ceux qui la conduisent. Tous s'enfuient et le comte reste seul. A haute voix il s'écrie: « Par Dieu! vous » resterez ici; vous conduirez la chatte, ou tous vous y » mourrez. » Et ils lui répondirent: « Ceux que vous y met- » trez, mieux leur vaudrait plaie, fièvre ou maladie. » Cependant, les assiégés, ranimés par les paroles du comte, reviennent à la charge. « Et ils amènent la chatte sans fracas »

et vite, et ceux de la ville sont habiles et mettent dans la fronde de belles pierres taillées; ils lâchent les cordes, les cailloux partent à toute vitesse et frappent tellement la

chatte sur la face et sur les flancs, sur les portes, sur les courbures, que de toutes parts en volent les éclats, et que des conducteurs plusieurs sont renversés à terre. Par toute



A. NORMAND.

Machines de guerre aux quatorzième et quinzième siècles.

la ville on s'écrie à la fois : « Par Dieu, dame chatte traitresse, vous ne prendrez plus de rats ! »

Les rôles changèrent quand au quinzième siècle on em-

ploya les canons; il ne fut plus aussi facile d'anéantir les ouvrages des assiégeants; les murs devinrent des abris peu sûrs, et il fallut changer tout le système de fortification.

LES STATIONS AGRONOMIQUES.

Comme tous les métiers indispensables à la vie, la culture des terres s'est peu à peu perfectionnée à l'aide d'un nombre toujours croissant de règles et de préceptes, dont l'ensemble constitue l'*agronomie* ou la *science de la culture*.

Une station agronomique est un établissement pourvu d'un personnel instruit et d'un matériel suffisant pour étudier l'agriculture d'une certaine région, par exemple d'un de nos départements.

La France ne possède encore que vingt-cinq de ces utiles établissements, et ils sont créés depuis dix ans à peine. C'est peu. Il faut avoir le courage de reconnaître que nous ne sommes pas autant en progrès, sous ce rapport, qu'il serait désirable. En fait d'instruction agricole, les parties les plus civilisées de l'Europe ont des modèles à nous offrir.

Ces vingt-cinq stations sont très inégalement réparties entre nos départements.

L'Oise possède trois stations agronomiques; le Pas-de-Calais en a deux.

La station de Meurthe-et-Moselle (la première créée) est la plus importante. Elle a constamment prospéré entre les mains d'un habile et savant directeur.

D'autres stations ne font que de naître (celles de Nice, Amiens, Bordeaux); on ne peut que leur souhaiter les succès de leurs aînées.

Nous avons entendu faire cette question: — Comment des établissements de ce genre sont-ils devenus nécessaires à notre époque, tandis qu'on s'en est fort bien passé pendant des milliers d'années, et que dans beaucoup de pays on obtient de magnifiques récoltes sans prendre aucun souci de ce que disent les livres ou de ce qui se passe dans les laboratoires des chimistes?

C'est que l'agriculture d'un pays très peuplé, très civilisé, dont l'industrie est fort avancée, ne ressemble en aucune façon à l'agriculture de la Russie méridionale, par exemple, ou des basses plaines de la Hongrie, où la terre végétale a plusieurs mètres d'épaisseur et ne se fatigue jamais à produire du blé sans engrais.

C'est qu'en présence de l'augmentation du prix de la main-d'œuvre nous sommes obligés de faire de la culture de plus en plus *intensive*, c'est-à-dire d'augmenter autant que possible la masse des récoltes sur une surface donnée. Et pour obtenir ce résultat, il faut recourir aux engrais commerciaux, les fumiers devenant tout à fait insuffisants.

L'agriculture n'est plus cette grossière occupation des « animaux à deux pieds » décrits par la Bruyère: c'est une grande industrie, la plus importante de toutes, qui fournit aux autres industries une bonne part de leurs matières premières, et qui dispose des mêmes ressources, comme capitaux, outillage, etc.

Les stations agronomiques sont en quelque sorte des écoles départementales d'agriculture; elles ont à remplir une triple mission:

1° *Enseignement agricole*. — Une station bien organisée doit faire pénétrer dans toute la région l'enseignement des sciences applicables à l'agriculture, en tenant un juste compte des données de la pratique, et en se gardant avant tout de la fausse science et de la demi-science, tout aussi dangereuse.

La plupart des directeurs des stations sont chargés d'un cours d'agriculture à l'École normale primaire du département. C'est une excellente disposition.

Les futurs instituteurs primaires peuvent puiser dans cet enseignement des notions vraiment sérieuses et pratiques, et les répandre plus tard dans les moindres écoles de village.

2° *Expériences agricoles*. — Réduit à la pure théorie,

l'enseignement agricole serait peu utile, car la culture est un métier avant d'être une science. Supposons qu'on ouvre quelque part des cours « théoriques » sur la menuiserie ou la cordonnerie: au bout de combien de temps un élève pourra-t-il confectionner une paire de persiennes ou de souliers? Il y a plus: pour apprendre quelque chose à des menuisiers et cordonniers de profession, de tels cours devraient être faits par un homme d'une habileté extraordinaire dans la pratique et la théorie.

Sans expériences agricoles, le directeur de la station pencherait bientôt du côté de la science pure et perdrait la confiance des cultivateurs.

Aussi les stations agronomiques sont pourvues de champs d'expériences où l'on peut faire des essais comparatifs, analyser les terres et les engrais, peser les récoltes, de manière à savoir si la récolte a payé l'engrais, plus les frais généraux, de manière à laisser un certain bénéfice. On peut ainsi comparer les divers engrais, constater que tel engrais donne une perte et tel autre un bénéfice, etc. Cette comparaison est nécessaire; car, le plus souvent, la composition de l'engrais doit être en relation avec la composition du sol.

Comme le territoire d'un seul département renferme souvent des sols de nature extrêmement différente, les stations bien organisées expérimentent sur des terres choisies comme types dans toute la région. Ainsi, la station de la Somme possède cinq postes d'observation répartis dans tout le département: ce sont des terres que différents agriculteurs ont bien voulu mettre à sa disposition.

On comprend toute l'importance de ces champs d'expériences, car il est impossible de faire de l'agriculture en chambre, dans des pots à fleurs ou dans une serre, et pas davantage dans un petit jardin de ville. Le plus souvent, des expériences faites dans ces conditions ne peuvent servir qu'à éclairer quelques points théoriques en dehors de la pratique agricole de tous les jours. Les résultats ainsi obtenus ont souvent une importance considérable, mais il s'écoule d'ordinaire un temps assez long avant qu'on puisse en faire l'application à la culture.

La fin à une prochaine livraison.

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Suite et fin. — Voy. les Tables du t. XLVII, 1879.

L'U (suite). — Quand l'*u* est suivi d'un *n*. ou d'un *m*, il forme avec cette lettre un son nasal particulier: *un homme, lundi*; ce son est assez voisin de celui formé par le groupe *in*; si bien qu'il y a plus de moitié des Français qui ne les distinguent jamais l'un de l'autre. Dans le nord de la France, on entend dire couramment, même dans la bonne société, *ein homme, leindi*. C'est une prononciation dont les Picards ont bien de la peine à se déshabituer. Par contre, certaines autres provinces ont l'habitude différente et non moins vicieuse de dire *u-n' homme, u-n' ami*, de sorte que l'on ne distingue plus dans leur conversation *un ami* d'une *amie*, *un avare* d'une *avare*, etc. Il est bon d'ailleurs de remarquer que ce groupe *un* peut se prononcer ainsi sans nasalisation, mais seulement dans l'intérieur des mots, quand l'*u* est immédiatement suivi d'une voyelle: *unanime, univers* (*u-nanime, u-nivers*); enfin, ce même groupe donne aussi quelquefois le son *on*; c'est surtout dans des mots qui viennent d'une langue étrangère: ainsi *une junte* (dites *jonte*); *Dunkerque* (dites *Donkerque*); le *Sund* (dites le *Sond*), etc.

Je veux faire enfin une dernière observation à propos du mot *us*, qui signifie *usage*, et que l'on rencontre souvent dans la formule *les us et coutumes*. Dans ce mot, l'*s*

finale ne doit se faire entendre que pour la liaison avec une voyelle qui la suit : l'Académie dit qu'il faut faire entendre l's même quand elle est suivie d'une consonne, de sorte qu'il faudrait dire les *usses de Normandie*. Mais il nous semble que c'est une erreur contraire à la tradition, à l'usage actuel, et même à l'analogie, puisqu'on ne prononce pas l's dans *abus*. M. Littré a raison d'en faire la remarque, et nous avons cru utile de la lui emprunter.

L'Y. — Nous finirons cette étude des voyelles par une lettre qui est presque autant une consonne qu'une voyelle : l'y. En effet, cette lettre ne représente pas en réalité un son propre et différent de celui des autres; elle n'est à dire vrai qu'un *i* dont l'articulation se trouve quelquefois modifiée par une sorte de mouillure ou d'affaiblissement. Cette modification dans l'articulation est plutôt le propre d'une consonne que d'une voyelle. Il est vrai que dans beaucoup de cas l'y est mis simplement pour l'i sans modification aucune, et alors il ne se distingue de cette lettre que dans l'orthographe : ainsi, dans les mots *hymne, symphonie, Sully, etc.*, prononcez *imn', simfoni, Sulli* (ll mouillées). Il en est de même dans l'y; par exemple, dans *Il y alla, venez-y, etc.* Cette lettre n'est, comme son nom même l'indique, autre chose qu'une lettre savante, — l'i grec. Il y a eu pourtant une époque de notre histoire où elle tenait une place importante dans la langue; on la mettait partout; c'était une fureur, un pédantisme : tout comme dans le salon des *Précieuses* son grec lui valait des ah!

Du grec, ô ciel! du grec! Il vient du grec, ma sœur!

— Ah! ma nièce, du grec!

— Du grec, quelle douceur!

On écrivait donc dans ce temps-là la *loy*, la *foy*, la *royne* (pour la *reine*), *mercy, aussy*, et ainsi de suite : c'est surtout sur la fin du seizième siècle et le début du dix-septième qu'a fleuri cette mode.

En dehors de cet amour qu'avaient pour elle tous ceux qui voulaient faire montre d'hellénisme, il paraît que les calligraphes aussi avaient pour cette lettre une particulière affection.

« L'i final était trop simple, dit Lamoignon le Vayer, et mal propre à recevoir l'ornement des paraphes et bravoures dont la queue de l'y est susceptible. »

Voilà une explication qui certes en vaut une autre, et peut-être ne faudrait-il pas aller plus loin pour trouver la cause de ce regain de faveur dont l'y grec semble jouir vers le début de notre siècle, au temps échevelé du romantisme, alors que les *Jean* s'appelèrent *Jehan*; que les *Pierre* devinrent des *Petrus*, les *Auguste* des *Augustus*, et enfin les *Henri* des *Henry*, les *Louis* des *Loys*, avec de superbes y grecs destinés à faire dresser les cheveux sur la tête du classique épouvanté. Aujourd'hui enfin l'y a repris son rôle modeste de lettre accessoire et peu employée. En dehors du langage scientifique on ne l'emploie guère, encore parle-t-on de l'en bannir.

Nous n'entrerons point dans le détail des nuances que l'on peut observer dans la prononciation de l'y; nous dirons seulement qu'il est des cas où l'y correspond exactement à deux i : c'est en particulier quand il est précédé d'un a; ainsi, dans les mots *pays, abbaye, etc.*, dites *pai-i, abai-i, etc.*

Lorsque l'y est précédé d'un o, il y a litige : Faut-il prononcer comme dans le cas précédent, en décomposant la lettre y en deux i dont l'un forme diphthongue avec l'o qui précède, tandis que l'autre se fait entendre séparément? Ou faut-il faire entendre le son de l'o et le son propre de l'y séparément sans que ces deux lettres aient aucune influence l'une sur l'autre? Faut-il dire *citoyen* ou *cito-yen*, *roi-ial* ou *ro-yal*, *ploi-ié* ou *plo-yé*? les grammairiens sont divisés, et l'Académie n'est pas d'accord avec

elle-même : la tradition est certainement favorable à la prononciation *cito-yen, ro-yal*; c'est celle-là que le Dictionnaire de l'Académie recommandait en 1694; c'est celle encore que soutient aujourd'hui M. Littré, chaud partisan de la tradition. Mais le nouveau Dictionnaire de l'Académie et l'usage actuel donnent tort à cette manière de dire; les citoyens d'aujourd'hui ne s'appellent que rarement *cito-yens*, mais presque toujours *citoyens*; et même les royalistes disent *roi-ial*.

Remarquons enfin pour terminer que, fidèle à son rôle de demi-consonne, l'y initial quelquefois ne provoque pas l'élision de l'article; ainsi on dit *le yacht, le yalagan*, et non *l'yacht, l'yalagan*. C'est là un fait assez curieux et que nous avons déjà pu observer sur d'autres voyelles, comme dans *le onzième, le oui et le non*, et qui est une preuve de plus des caprices de la prononciation française.

LES BOURDOUKS ET LES KOUVCHINES.

En Transcaucasie, on renferme le vin dans des outres de peau de chèvre, de buffle, etc. (*bourdouks*), dont le côté poilu est enduit de bitume noir et tourné en dedans. Le vin y prend un goût singulier, surtout à cause de la couche de naphte qu'on y fait surnager, comme chez les Italiens l'huile. Les caves sont inconnues; d'immenses vases d'argile, en forme de poire, et enterrés dans les jardins, en tiennent lieu : on les appelle *kouvchines*.

ANGLETERRE, RUSSIE ET FRANCE.

Il est intéressant de comparer pour ces trois puissances les surfaces, les populations et le nombre des naissances.

Dans l'Annuaire du Bureau des longitudes publié en 1879, on trouve, pour la superficie totale de l'empire britannique, un peu plus de 22 millions et demi de kilomètres carrés, et une population de 277 millions d'individus; — pour l'empire russe, près de 22 millions de kilomètres carrés, et une population de 87 millions d'individus, sans y comprendre la partie du Turkestan où il est maître.

A côté de ces chiffres énormes, quels sont ceux de la France et de ses colonies? On ose à peine les poser : un million 280 742 kilomètres carrés et 42 millions 700 000 individus!

La superficie totale des terres du globe étant, d'après le même Annuaire, de 136 millions de kilomètres carrés, et la population totale d'un milliard 433 millions d'individus, on voit que l'Angleterre et la Russie ont, à elles deux, le tiers de la surface terrestre et le quart de la population du globe, tandis que la France n'a qu'un centième de cette surface et un trente-deuxième de la population.

L'énorme disproportion qui ressort de cette comparaison réclame nos méditations les plus sérieuses.

Il ne faudrait pas cependant considérer les chiffres précédents comme une mesure exacte de l'importance respective des nations, ni comme une preuve manifeste d'infériorité dans le cas d'une lutte. Une grande partie de la différence des chiffres peut être effacée par une foule de circonstances dont les principales seraient : la situation des terres sur le globe et leur configuration, la nature des sols, les climats; le degré de concentration des possessions et leurs moyens de communication; la distribution de la population entre les diverses parties d'une même puissance, la qualité et la multiplicité des races, l'homogénéité de la population; l'instruction, la moralité et les aptitudes des individus; les lois, les mœurs, l'outillage, les richesses; l'organisation militaire, maritime, agricole, industrielle et commerciale, etc.

La plupart de ces circonstances seraient dans le moment actuel favorables à la France; mais combien d'entre elles peuvent être modifiées dans le cours d'une génération! Il faut donc veiller sans cesse sur nous-mêmes et nous occuper surtout de remédier aux circonstances défavorables.

La plus importante de celles-ci est la faiblesse des naissances en France, et par conséquent l'état presque stationnaire de la population, tandis que l'accroissement de la population par les naissances est considérable dans les contrées européennes de l'empire britannique et de l'empire russe qui sont les plus voisines de nous et constituent leur plus grande force.

Les dernières statistiques, publiées en 1877, dans le *Journal officiel*, par le ministère de l'agriculture et du commerce, montrent, pour la Russie d'Europe seulement (non compris la Pologne et la Finlande), que la moyenne des naissances de garçons, de 1872 à 1875, a été d'un million 587 358; — pour les Iles Britanniques, de 564 450; — pour la France, de 489 033.

En comparant ces chiffres à ceux des populations respectives, on trouve que sur 10 000 individus il y a, dans la Russie d'Europe, 241 naissances; dans les Iles Britanniques, 175; en France, 135.

La France est également, sous ce rapport, au-dessous de toutes les autres grandes puissances européennes; car la proportion pour l'Autriche-Hongrie est de 206; pour la Prusse, 205; pour l'Allemagne, 204; pour l'Italie, 189.

Il ne s'agit toujours que des garçons.

Si un pareil état de choses persistait encore pendant une génération, et si une puissante immigration en Algérie ne lui apportait pas une compensation, le vingtième siècle s'ouvrirait pour nous avec la plus redoutable infériorité de population relativement à toutes les puissances européennes.

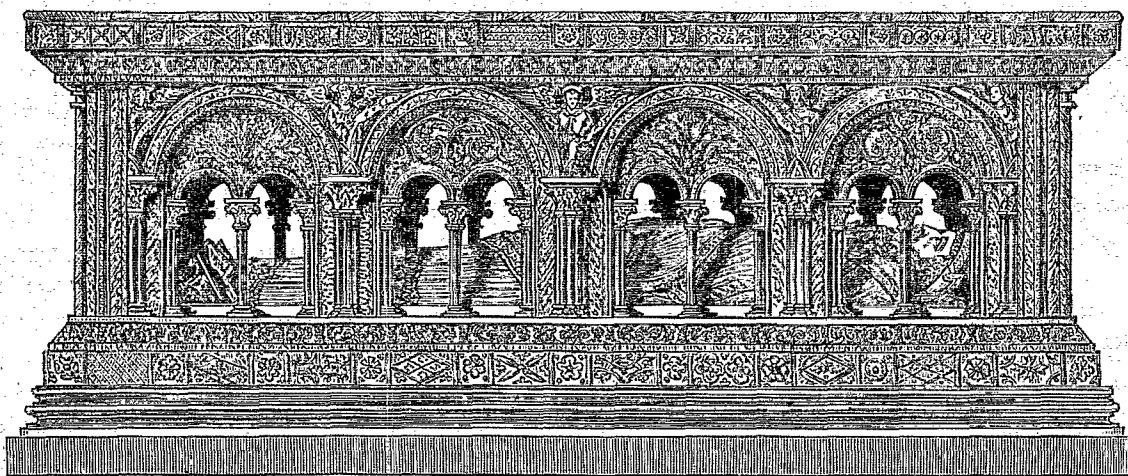
D'une part, augmenter la durée de la vie moyenne des Français; protéger les nourrissons, élever les enfants abandonnés de toutes catégories, transformer par l'éducation et par l'exemple les êtres corrompus et méchants en honnêtes et en bons; d'autre part, développer l'Algérie, s'y associer la race arabe, y attirer en foule des émigrants travailleurs: tels sont les principaux devoirs qui s'imposent à l'État et aux particuliers.

TOMBEAU DE HENRI LE LARGE,

COMTE DE CHAMPAGNE.

Henri I^{er}, comte de Champagne et de Brie, surnommé *le Large* ou *le Libéral*, fondateur de l'église Saint-Étienne à Troyes, mourut le 17 mars 1180. Son tombeau et celui du comte Thibaut III avaient été d'abord placés dans le chœur de cette église. Plus tard, on les avait transportés aux deux côtés du chœur.

L'église Saint-Étienne, supprimée en 1791, fut ensuite



Une partie du Tombeau de Henri le Large, à l'ancienne église Saint-Étienne de Troyes. — Dessin de Normand.

démolie. Les deux tombeaux, fort riches, disparurent vers la même époque. On croit qu'ils furent brisés en 1792. Celui de Henri I^{er}, dont nous reproduisons une partie (1), avait 6 pieds de longueur sur 2 et demi de large, et 2 pieds 2 pouces de haut. Sa base était garnie de cuivre, ornée de feuillage, et enrichie de vingt-huit pièces très riches et parfaitement émaillées, dont les dessins étaient tous différents.

Au-dessus de ces pièces émaillées, séparées les unes des autres par des plaques de cuivre en forme de bassins ciselés en feuillage, une bande de bronze doré faisait le tour du tombeau et portait une inscription latine à la louange de Henri I^{er}.

Au-dessus s'élevaient quarante-quatre colonnes de bronze doré à huit pans ciselés, avec des chapiteaux d'ordre corinthien: elles formaient ensemble dix portiques de bronze doré, à travers lesquels on voyait la statue du prince en bronze doré. Entre chaque arcade était une figure d'ange à demi-corps, tenant une bande avec inscription.

(1) *Voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube, etc.*, par Arnaud. Troyes, 1837.

Au-dessus des quatorze anges, un linceul ou réglet de bronze doré faisait le tour du tombeau.

Le larmier (ou couronne) était garni de vingt-huit pièces de bronze doré et émaillé.

L'entablement, vu en dessus, formait une espèce de cadre dont les plates-bandes étaient couvertes d'émaux.

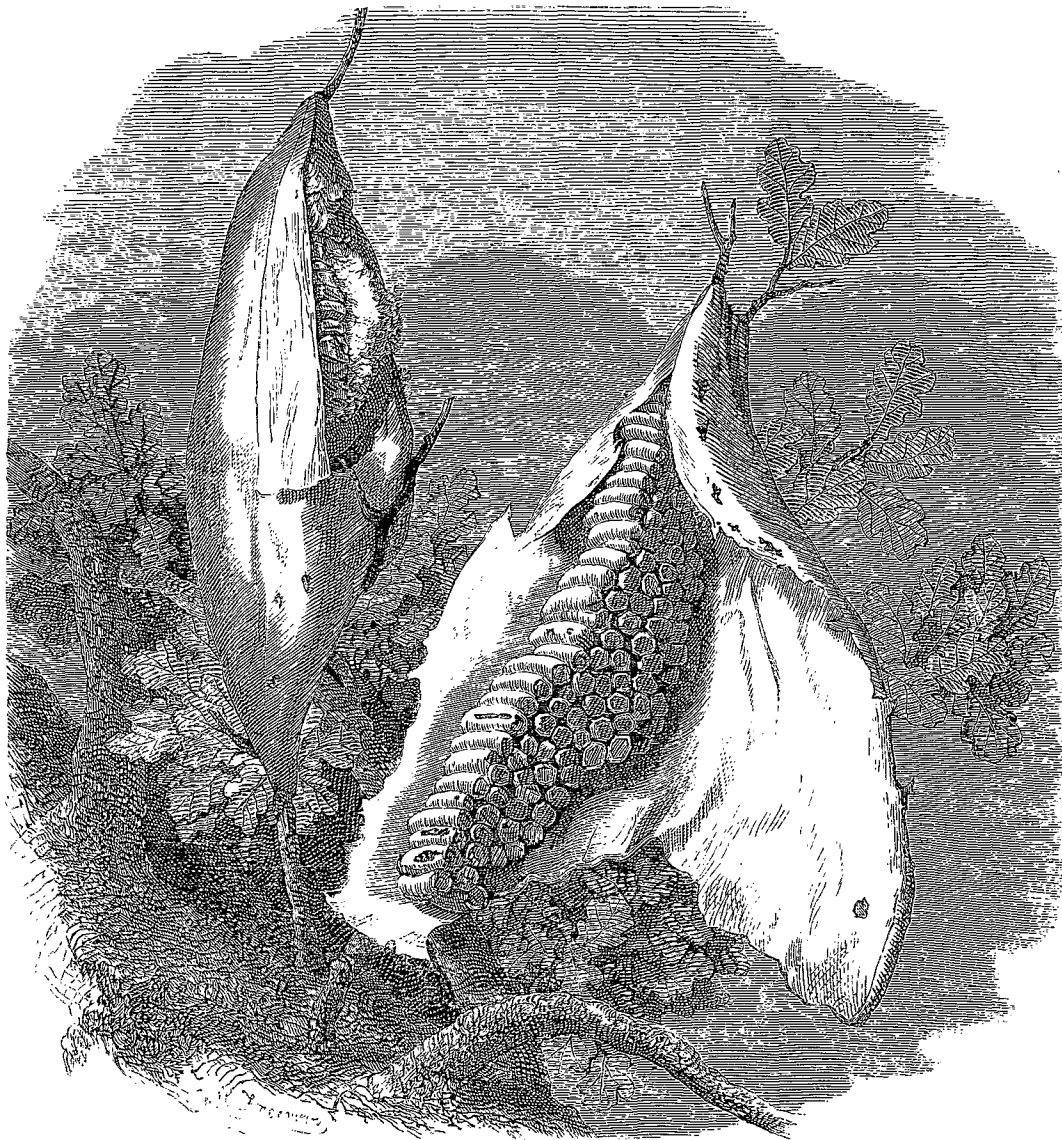
La figure du comte Henri, toute en argent, en demi-bosse, haute de 23 pouces sur 7 de largeur, tenait en ses mains la figure d'une église d'argent doré qu'il paraissait présenter à saint Étienne, qui était auprès.

La couronne était d'argent doré, garnie d'un saphir, d'une agathe orientale et de quatre petits grenats.

Le corps même était déposé dans une grande pierre placée sous le tombeau.

Henri le Libéral était né vers 1127. Il avait succédé à son père Thibaut IV en 1152, et s'était croisé en 1178. Ayant été fait prisonnier en Asie Mineure, il n'avait subi qu'une courte captivité, et était mort peu de temps après.

LES BOMBYX DE MADAGASCAR.



Nids de Bombyx de Madagascar. — Dessin de Freeman.

Depuis bien des années déjà, le Muséum d'histoire naturelle de Paris possède des nids de chenilles provenant de Madagascar. Ces vastes poches à parois épaisses étaient, à n'en pas douter, l'œuvre de larves de Lépidoptères; mais on ne connaissait d'une manière précise ni les mœurs, ni les divers états des artisans qui les avaient construites. M. Coquerel a comblé cette lacune en publiant un mémoire sur des insectes de divers ordres recueillis à Madagascar. Parmi les Papillons décrits dans ce mémoire, se trouvent deux Bombyx connus sous les noms de *Bombyx Radama* et *Bombyx Diego*. Le premier, très commun à Sainte-Marie, est long de 18 à 20 millimètres, et a une envergure de 58 à 60; la taille de la femelle, un peu plus considérable que celle du mâle, atteint 26 ou 28 millimètres, et ses ailes étendues ne mesurent pas moins de 72 à 75 millimètres.

Cet insecte, dont le vol est très lourd, porte, à l'état de repos, ses ailes repliées le long du corps, et inclinées comme le toit d'une chaumière; les supérieures recouvrent alors presque entièrement les inférieures.

Le corps est velu, d'un jaune fauve, les cuisses garnies de poils de la même couleur, les antennes et les pattes noires. Les ailes sont blanches, plus ou moins teintées de

jaune à la base, les supérieures noires à leur extrémité.

La chenille, d'un gris jaunâtre avec la tête brune, porte sur le dos une ligne fauve. Elle est ornée de gros tubercules noirs garnis de poils. Les organes de la locomotion se composent de six pattes, auxquelles viennent s'ajouter huit fausses pattes.

Le *Bombyx Diego* est plus petit que le précédent, auquel il ressemble beaucoup. Il s'en distingue par sa livrée tirant davantage sur le jaune, et par une bande oblique, blanchâtre, qui sépare la partie de ses ailes supérieures colorée en jaune de leur extrémité tachée de noir.

Les chenilles de ces deux espèces vivent en société, à la manière de nos *processionnaires*, et se rencontrent principalement sur des végétaux appartenant à la famille des Légumineuses. C'est là que, réunies en grand nombre, elles installent sur quelque *Mimosa* ces nids dont la longueur dépasse parfois un mètre, et qui enlacent dans un même réseau plusieurs branches du même arbre.

Le revêtement extérieur est fortement tissé et suffisamment épais pour offrir à la colonie un abri sûr et durable. Cette enveloppe est construite en commun, mais, à l'intérieur, les travailleuses édifient des gîtes particuliers; on

voit, en effet, sur la face interne des parois du nid, une série de cocons rangés avec soin les uns à côté des autres; chacun de ces cocons est l'œuvre d'une seule chenille, qui s'y renferme et y accomplit ses métamorphoses.

Les cocons sont composés d'une soie avec laquelle les Malgaches confectionnent des étoffes remarquables par l'éclat et la solidité. Le *Bombyx Radama* produit de la soie assez commune; celle du *Bombyx Diego* est plus fine et plus blanche.

Un autre petit Bombyx, appartenant au genre *Borocera*, est l'objet d'une culture toute particulière de la part des Ovas; ce papillon, caractérisé par ses ailes coupées obliquement, vit sur une sorte de Cytise. Les naturels de Madagascar élèvent ses chenilles et récoltent la soie de leurs cocons. Ils en font des vêtements dont ils recouvrent leurs morts.

Les *Bombyx Radama* et *Diego*, protégés comme ils le sont, pendant leur période de transformation, par des nids à la fois solides et moelleux, se reproduiraient à l'infini s'il ne se trouvait, dans l'ordre même des Lépidoptères, un ennemi acharné de ces deux espèces. C'est un petit papillon d'un gris argenté, appartenant à la famille des Pyralides, qui, en s'introduisant dans les nids, y occasionne de grands ravages et détruit des quantités considérables d'individus. La femelle, selon toute probabilité, pond ses œufs sur le corps de la chenille du Bombyx, qui transporte ainsi avec elle le germe de l'insecte auquel elle doit servir de proie. L'œuf n'écloît qu'après la seconde métamorphose du Bombyx, et la larve parasite ne fait son apparition que lorsque le cocon est entièrement terminé. Elle commence alors à dévorer la chrysalide; mais elle a soin de n'attaquer d'abord que les tissus graisseux, et de ménager les organes essentiels, dont la destruction, en occasionnant la mort de la victime, priverait bientôt le bourreau de nourriture. C'est seulement au moment de se transformer qu'elle dévore les derniers vestiges de sa proie. Elle s'établit alors dans la retraite devenue vide, y file un cocon composé de quelques brins soyeux, s'y transforme en chrysalide, et en sort quelque temps après sous sa forme définitive.

Les habitants de Madagascar ne se bornent pas à fabriquer des étoffes avec la soie fournie par les Bombyx que nous venons de décrire; ils emploient encore ces insectes à un autre usage. Pour certaines peuplades de ces contrées, les Ovas en particulier, leurs chrysalides constituent un aliment succulent; ils les mangent frites ou bouillies. M. Vinson rapporte à ce sujet que, lors du couronnement de Radama II, pendant l'audience donnée par ce souverain à l'ambassade française, le fils du roi, enfant de dix ans, mangeait avec délices des chrysalides de ces Bombyx. Ce fait, d'ailleurs, n'a rien de bien surprenant, et depuis longtemps on sait qu'un grand nombre d'insectes servent de nourriture aux tribus sauvages de plusieurs parties du monde.

LA VIE SINCÈRE.

Suite. — Voy. les Tables des trois années précédentes.

NOTRE STATUE.

Suite.

LE MODÈLE DE LA STATUE EST ACHÉVÉ. — A L'ŒUVRE!

... Un jour arrive enfin où les parents disent du jeune homme avec un contentement sérieux : « Son caractère est formé, c'est maintenant un homme. »

A ces paroles, on reconnaît que le modèle est achevé. Regardez : selon l'image de Platon, vous verrez luire la belle image dans cette jeune âme, comme une flamme pure enfermée dans l'albâtre. Contemplez; rien n'est plus

digne de votre contemplation. Il y a là, au fond, l'esquisse de l'homme éternel.

Le jeune homme a dès ce moment la vraie majorité. Il est en possession de la doctrine de sa vie. Il peut énoncer, avec la simple assurance d'une conviction forte et sincère, les vérités qu'il tient pour des règles immuables de sa conduite et de ses rapports avec ses semblables.

Celui à qui l'on dit : « Quel est le but de votre vie? Que faites-vous ici-bas? Où allez-vous? Quelle est la loi de votre conscience? Quel engagement solennel avez-vous pris avec vous-même? » et qui ne peut répondre, est-ce un artiste de la vie? est-ce un homme?

A cette heure, l'œuvre sérieuse du jeune homme commence, ou plutôt, si peu d'années qu'il ait encore vécues, si longue que soit la suite de celles qu'il a encore à vivre, elle est à demi faite :

Commence; c'est avoir fait la moitié de l'œuvre que l'avoir commencé. (*)

Et si la mort venait à te frapper! Eh bien, soupire ou souris, et monte! Le jeune homme qui meurt emporte son beau modèle de la vie aux cieux, comme ces saints des porches de nos cathédrales qui ont entre leurs mains un édifice sacré en miniature, symbole de leur pur désir.

Quand notre immortel paysagiste Claude, couché dès les premières heures du jour à l'ombre des grands pins, dans la campagne de Rome, devant l'horizon immense, avait vu se former insensiblement au fond de son esprit, comme sur une toile, une image digne du splendide spectacle qu'avaient longtemps contemplé son âme et ses yeux, il se levait, le visage rayonnant d'une satisfaction intime, et, posant son doigt sur son front, il se disait avec confiance : « Et maintenant, à l'atelier! mon tableau est là! »

Et maintenant, à la vie, jeune homme! Avance, les yeux fixés sur ton modèle. Aime-le, défends-le, recueille toutes tes forces pour le protéger contre tous et contre toi-même, ce type de ton existence que tu as créé de tes plus pures pensées, des meilleurs battements de ton cœur, des plus douces et des plus pénétrantes incitations de la nature, des conseils de ceux que tu as le plus admirés et aimés; conserve-le immuable dans son unité!

Aucune œuvre ne saurait arriver à bien si le sentiment qui l'a conçue ne se soutient et ne l'inspire pendant toute la durée de l'exécution.

La science nous enseigne qu'au fond des océans est une région paisible. Si furieux que soient les vents déchaînés, si tourmentée que soit la surface des eaux, toutes ces violences s'affaiblissent en descendant et insensiblement expirent : aux dernières profondeurs ne règne, depuis le commencement des siècles, qu'une paix serene dans un éternel silence. C'est à nous assurer, en nous-mêmes, ce calme inaltérable du fond qu'il nous faut tendre de toute notre énergie; c'est là, comme dans une retraite inaccessible à tous les orages, que doit reposer notre modèle; c'est là qu'à toute heure nos regards doivent le retrouver, debout et rayonnant, afin que nous nous sentions incessamment encouragés et fortifiés par sa présence.

Heureux qui se sent la volonté et la force de se dire avec confiance :

« Joies de la terre, vous pouvez m'enivrer; passions, vous pouvez m'assaillir; douleur, tu peux me torturer! Je puis être votre jouet, votre martyr, hélas! même, par accident, votre complice. Mais ne croyez pas m'avoir jamais vaincu tant que vous ne serez pas parvenus à ébranler et à détruire, dans le sanctuaire de ma conscience, cet idéal sacré qui est le principe de ma force et l'honneur de ma vie! »

(*) « Dimidium facti qui cepit habet... incipit. » (Horace.)

DES ERREURS À ÉVITER DANS L'EXÉCUTION.

Les existences confuses et inconsistantes, plutôt que vicieuses, ne sont telles que parce que le plan instinctivement entrevu dans la jeunesse est resté, faute d'assez de volonté et de suffisante réflexion, vague et incertain, ou qu'on s'en est laissé trop distraire par entraînement ou faiblesse.

Une erreur ordinaire est de donner une importance excessive au développement d'une seule de nos passions, de nos facultés, ou d'un seul de nos modes d'activité. Si l'on observe à ce point de vue le monde, on est frappé du grand nombre de ceux qui semblent oublier, dans la composition de leur vie, ce qu'ils condamnent sévèrement chez le poète quand il s'égaré dans un épisode, ou chez l'orateur quand il se perd dans une digression.

Tel, dès le début, s'arrête à une passion. Là finit son histoire, comme celle des héros de comédie ou de roman. Le reste de sa vie n'est qu'une langueur.

Tel autre, en apparence mieux inspiré, s'habitue de bonne heure à ne voir dans la vie aucun objet plus digne de sa poursuite que le succès dans une profession. C'est le but où convergent tous ses travaux, toutes ses actions. Il en fait dépendre ses amitiés, recherchant moins des cœurs à aimer que des auxiliaires de ses succès ou de son ambition, ou de futurs protecteurs.

Dans le mariage, ce qu'il a surtout en vue, ce n'est pas la désir de doubler son être et ses forces; ce n'est pas la pensée sérieuse de fonder une famille, en s'assurant, par le choix consciencieux et réfléchi d'une épouse, les chances les plus favorables à l'accomplissement d'un si grave devoir; non: il songe à se procurer des alliances qui le porteront plus haut dans son état ou sa fonction.

Qu'il se trouve en lui des convictions philosophiques ou politiques telles qu'elles puissent faire obstacle à ce qu'il appelle son avancement, il s'étudiera à les refouler, à les contenir dans quelque partie obscure et secrète de lui-même, et il fermera la porte sur elles; il renoncera à la libre expression de sa pensée, à l'exercice de toute influence comme citoyen; il se condamnera à l'abstention et à l'inutilité pour ne pas nuire à cet intérêt unique qui a été du partout en lui ses racines.

Ne lui objectez pas que les hommes qui agissent ainsi méritent le reproche d'égoïsme, affaiblissent le pouvoir nécessaire de l'opinion et énervent le caractère national. Comment ces paroles éveilleraient-elles en lui aucun scrupule? Il les a prévues, et depuis longtemps il a fait le sacrifice de toutes les sollicitations de son cœur, de son esprit et même de sa conscience, qui ne se rapportent pas directement à son objet; il a résolu de ne cultiver qu'un point de lui-même et de laisser le reste stérile. Pour lui, le mot de Montaigne: « Mon métier, c'est vivre », n'est pas vrai. Il le retourne: « Vivre, c'est faire un métier. » Il ne tient pas à exceller dans la qualité d'homme, mais dans celle d'avocat, d'ingénieur, de chimiste, de médecin ou de ministre. Il s'est fait une âme professionnelle; il n'en a plus d'autre.

Il faudrait oser dire encore qu'on doit se défendre de disproportions semblables même dans le développement de ce que nous pouvons sentir en nous de plus louable et de meilleur. Qui approuvera, par exemple, qu'on porte l'amour de la justice jusqu'à étouffer en soi la sensibilité et la pitié, ou la passion de l'ordre jusqu'à ne plus avoir assez de souci de la liberté et de la dignité humaines? C'est par ce motif qu'on voit quelquefois l'opinion entrer en méfiance du philanthrope, si, entraîné dans son ardeur pour une réforme sociale ou un intérêt humanitaire, il semble oublier qu'il est chef de famille et citoyen. Parmi nos de-

voirs essentiels, il n'en est aucun qui exempte des autres; et s'il est naturel que toute individualité se caractérise par un trait particulier, sans même que la volonté y ait de part, il ne faut jamais que ce soit d'une saillie telle qu'il porte ombre sur tout le reste.

Le moyen d'éviter ces écarts est de ne pas perdre l'habitude de nous observer souvent et d'assez haut pour nous voir tout entiers. Imitons encore en cela l'artiste qui, de temps à autre, suspend son travail, s'éloigne à quelque distance de son œuvre, et ressaisit d'un regard tout l'ensemble, afin de s'assurer que chacun des détails est bien à sa place, dans sa proportion, selon sa valeur propre, et ne s'exagère pas de manière à nuire à d'autres et à détruire l'harmonie.

ALTÉRATION DU MODÈLE.

De toutes les atteintes à la sincérité, la plus funeste et la plus ordinaire est celle dont on se rend coupable en abaissant sciemment son modèle au gré de ses défaillances.

Combien ils sont nombreux les compromis de ce genre, faits en secret, tacitement, sans qu'on juge nécessaire ou prudent de les soumettre à aucune discussion intérieure ou extérieure. On ne conteste rien; on reste passif, on ajourne, on se laisse entraîner; le travail d'altération se fait insensiblement; si l'on a senti d'abord le trouble d'un peu de mécontentement de soi-même ou de honte, l'habitude et le temps l'adoucissent et l'effacent. On continue à paraître fidèle longtemps après avoir cessé de l'être.

Il est presque heureux que, de loin en loin, il se rencontre des esprits plus fiers, plus hardis, plus tourmentés du besoin d'être en accord et en paix avec eux-mêmes et avec les autres, et qui, se faisant les interprètes de ces doutes ou de ces timidités, proposent à haute voix d'amender quelques-unes des vérités morales que la conscience universelle a considérées de tout temps comme les règles normales de la vie. Confiants à l'excès dans leur éloquence et dans leur force, ils disent intrépidement à ces lois éternelles: « Arrêtez. Les siècles vous ont portées jusqu'à nous. Mais aujourd'hui vous nous êtes importunes; vous nous faites obstacle; nous allons vous juger; vous n'irez pas plus loin. » Leur génie autant que leur témérité, tout en retremplant dans la contestation publique les âmes faibles ou timides, étonne et quelquefois force l'admiration; mais quelles que soient la puissance de leur parole et peut-être leur bonne foi, ce qu'ils acquièrent ainsi de gloire reste entaché du soupçon que, trouvant intolérable de tomber seuls, ils prétendent tout entraîner avec eux, et que c'est pour n'avoir pas à s'avouer leur chute qu'ils veulent nier l'abîme même.

En dehors de ces diverses erreurs, et sans parler des vices en eux-mêmes (les maîtres ont tout dit à cet égard), la vie sincère, dans les âmes les mieux pondérées et au milieu des circonstances les plus favorables, est-elle du moins chose facile? Non, sans doute. Transformer dignement et fidèlement le modèle en une réalité vivante, n'est un jeu pour personne. La matière est dure: c'est ce qui mérite l'indulgence pour les imperfections de l'œuvre humaine; mais c'est aussi ce qui permet de la faire belle. Deux conditions sont nécessaires à toute réussite en art comme en morale: l'énergie de l'âme et la résistance des choses.

Où, l'œuvre sort plus belle
D'une forme au travail
Rebelle,
Vers, marbre, onyx, émail.

La fin à la prochaine livraison.

L'AMIRAL MARTIN TROMP.

Cette austère figure, empreinte à la fois de gravité et de douceur, est celle de l'amiral hollandais Martin Tromp, duquel un de ses biographes a dit : « Les officiers et les matelots l'appelaient leur père, et lui les appelait ses enfants. Ce qu'on admirait le plus en lui, était la modération et le sang-froid qu'il faisait paraître dans la plus grande chaleur des combats ; il était aussi tranquille, en donnant des ordres, que s'il eût été dans sa maison, au milieu de sa famille, à l'abri de tout péril. »

Ce sang-froid, Martin Tromp l'avait acquis en se trouvant exposé, dès son enfance, à tous les dangers de la mer et des batailles. A l'âge de huit ans, il naviguait déjà, et il faisait la guerre avec son père ; il avait onze ans quand il vit ce dernier, attaqué par un corsaire anglais, périr coupé en deux par un boulet. Fait prisonnier, l'enfant fut emmené par le vainqueur, qui le garda à son service. Mais bientôt il s'échappa, et, revenu en Hollande, il servit dans



L'Amiral hollandais Martin Tromp. — Médaille conservée au Musée de l'hôtel des Monnaies, à Paris.

la marine comme matelot, puis en qualité de quartier-maître et de pilote. Tombé de nouveau au pouvoir de l'ennemi, des Turcs cette fois, il recouvra la liberté grâce à la bienveillance d'un pacha, gagné par la loyauté de son caractère, et, nommé successivement commandant d'un vaisseau, puis lieutenant-amiral, il acquit par ses succès sur les Espagnols, sur les Portugais et les Anglais, la réputation d'un des premiers marins de son siècle.

Quand Martin Tromp mourut, tué le 10 août 1653 à la bataille de Scheveningue, qui fut pour la Hollande un terrible désastre, les États généraux, préoccupés, au milieu même de la douleur publique, de reconnaître ses grands services, lui votèrent de splendides funérailles, firent frapper une médaille en son honneur, et lui érigèrent dans la vieille église de Delft un magnifique mausolée.

Chacun sait que son fils aîné, Corneille, ne laissa pas s'éteindre l'éclat du nom de Tromp ; il devint grand amiral de Hollande.

LA GRANDE ROTISSOIRE BAUDON.

« On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur », dit Brillat-Savarin dans son humoristique *Physiologie du goût*.

Après un gourmet aussi magistral, après un érudit pra-

tiquant avec une telle dévotion le culte de la table, c'est à peine si nous osons discuter son axiome gastronomique ; mais nous ne saurions accepter qu'il existe un art, fût-ce même l'art du rôtisseur, où l'on ne parvint à triompher des difficultés par l'intelligence et la volonté, par l'étude et le travail.

En comparant le rôtisseur au cuisinier, nous serions plutôt tentés de donner la prédominance au second.

Si le rôtisseur doit être patient pour éviter de brûler ou de dessécher son rôt, le cuisinier ne doit-il pas l'être également pour attendre, durant de longues heures souvent, les résultats de ses combinaisons chimico-culinaires ? Le temps peut être considéré comme un ingrédient de la bonne préparation des mets ; car il est notoire que les plats préparés par les cuisinières de campagne, travaillant à cuisson lente, ont un parfum plus prononcé, une saveur plus corsée et plus durable, que ces mêmes plats vivement poussés sur un feu ardent, à Paris, par les servantes à tout faire et qui ont tant à faire !

Une expérience raisonnée est également nécessaire au cuisinier et au rôtisseur. Le premier doit juger par la pratique les effets que produisent les uns sur les autres les substances d'assaisonnement qu'il ajoute aux viandes et aux légumes en doses calculées ; le second doit aussi conserver le souvenir de ses nombreuses observations pour apprécier si les pièces embrochées sont rôties selon le goût de ses clients. Il semblerait toutefois, et c'est là peut-être l'origine de l'aphorisme de Brillat-Savarin, que le rôtisseur ait besoin d'un certain instinct divinatoire tout particulier ; car il n'a pas la ressource de la dégustation pour connaître l'état des couches profondes de son rôti, tandis que le cuisinier peut à chaque instant (le nom le dit : ragoût, *regustatus*) goûter sa sauce pour la corriger et la rendre parfaite. Toutefois, le cuisinier est aussi obligé de choisir ses moments pour retirer du feu, ou pour activer la cuisson, ou pour procéder à telle ou telle opération culinaire ou combinaison de mélanges, moments fugitifs qui réclament une appréciation instinctive.

L'aphorisme de Brillat-Savarin est d'ailleurs combattu par un fait positif : dans les restaurants, le préposé à la confection des sauces est considéré comme l'artiste de la maison, et il reçoit un traitement plus élevé que celui du rôtisseur.

La viande rôtie est réputée moins échauffante et plus nutritive que la viande en ragoût, parce que, dit-on, elle conserve son jus naturel.

C'est une question à débattre ; car si le rôtisseur, en rendant imperméable par un feu vif la surface du rôti, conserve le jus dans l'intérieur, le cuisinier de son côté ne dissipe point le suc de la viande, et il l'améliore au contraire par les ingrédients qu'il met dans les sauces ; il ne perd donc rien de nutritif. Et quant au point de vue hygiénique, le ragoût n'est échauffant que par l'introduction d'épices violentes dont on peut se passer, et que d'ailleurs le consommateur de rôtis, en Angleterre surtout, mêle souvent au jus de ses viandes saignantes.

Un grand chef de cuisine du nom de Richault, qui florissait vers la fin du siècle dernier, affirmait qu'il prolongerait, mieux que tout autre cuisinier, la vie de son gourmand de maître, à cause du soin avec lequel il conservait la pureté du jus des viandes.

Le célèbre Carême, qui rapporte ce propos, se vantait à son tour d'avoir, pendant sept mois qu'il consentit à passer à Londres, évité complètement au roi d'Angleterre les accès de goutte que ce monarque éprouvait continuellement avec ses précédents cuisiniers. Ceux-ci sollicitaient par des épices de haut goût l'appétit blasé du roi Georges, tandis que le maître d'hôtel français obtenait le même effet

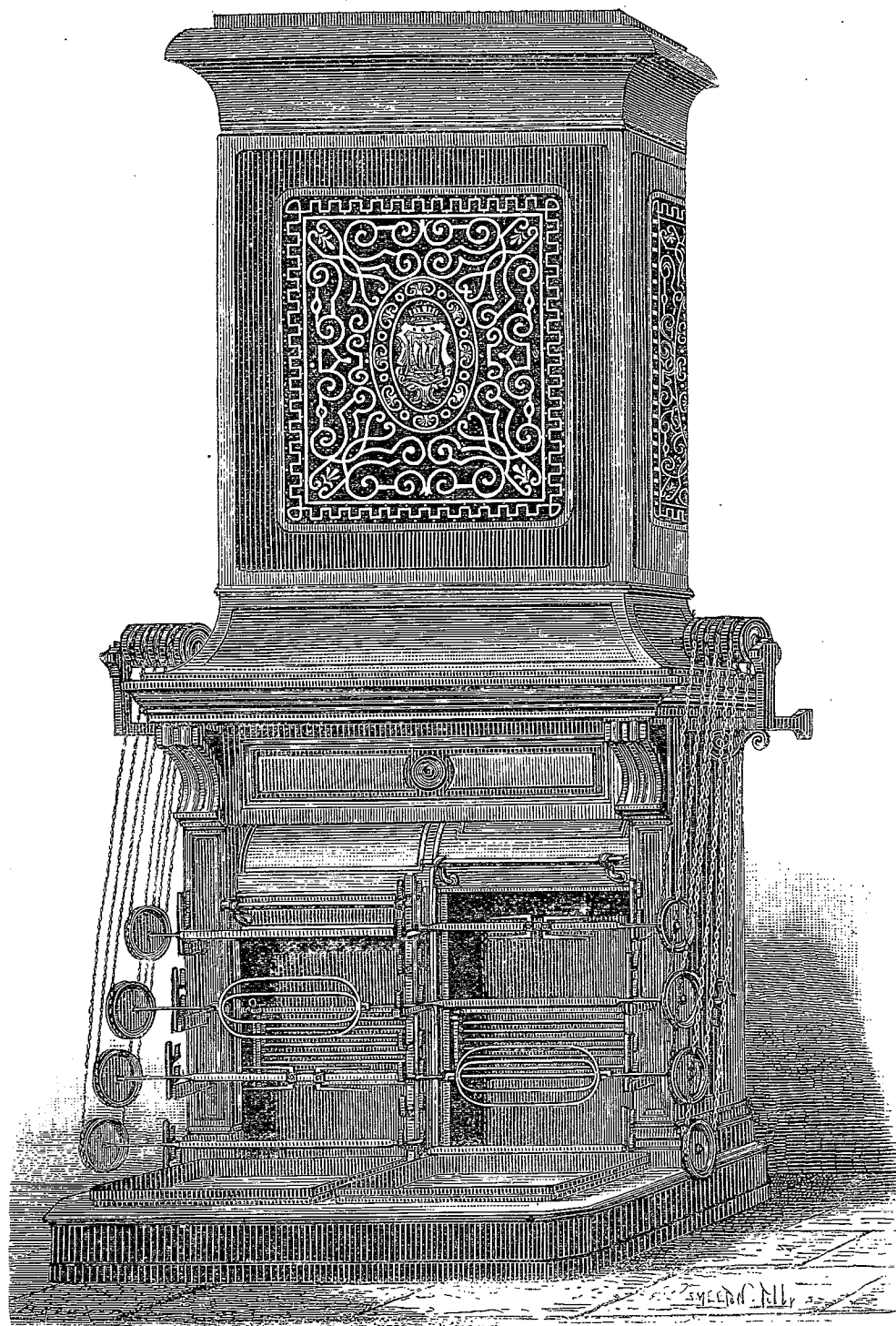
par les parfums développés de substances bienfaisantes combinées aux sauces avec une suprême habileté.

L'art du rôtisseur possède aujourd'hui un outillage plus puissant et plus économique qu'autrefois.

Nous ne parlerons pas des temps les plus anciens, où des

animaux entiers étaient enfouis sous des cailloux brûlants, dans des fosses où l'on avait au préalable fait brûler des monceaux de bois, ainsi que cela se pratique encore dans des peuplades sauvages.

Avant l'invention ingénieuse du tournebroche, ce fut



La grande Rôtissoire Baudon. — Dessin de Broux.

d'abord un apprenti rôtisseur, assis sur un escabeau, qui tourna mélancoliquement les manivelles des broches. Il se fit remplacer par un chien captif dans une boîte tournante; malheureux animal travaillant sans salaire et endurant le supplice de Tantale par les effluves odorantes qui lui passaient sous le nez! Puis vint le mécanisme du tournebroche mis en mouvement comme une horloge par des poids qu'on remonte de temps en temps.

Le tournebroche existe encore; mais il disparaît peu à peu devant les fours qui sont ménagés dans les fourneaux économiques de plus en plus répandus.

Enfin, les grands établissements ont des rôtissoires dans le genre de celle dont nous donnons le dessin d'après le bel appareil exposé en 1878 par M. Baudon, au champ de Mars.

Cette rôtissoire se divise en deux parties placées l'une au-dessus de l'autre. La supérieure, de 1^m.30 de hauteur

sur 1^m.60 de largeur, contient le tuyau de fumée à double coffre avec prise d'air extérieur pour la ventilation. L'inférieure a 1^m.70 de hauteur sur 2 mètres. Les quatre broches tournent par des chaînes partant d'un axe horizontal mis en rotation au moyen d'un appareil hélicoïdal que fait tourner l'air chaud en s'élevant. Les rouages de transmission sont encaissés dans des boîtes en fonte à l'abri de la poussière. Des rideaux métalliques convexes à contre-poids fonctionnent à la main par des poignées et régulent la combustion. Les broches peuvent être reculées ou avancées en retirant à soi ou repoussant les avant-bras qui les portent.

Un avantage précieux à signaler est la facilité de précipiter le combustible dans des étouffoirs en faisant basculer les deux grilles. C'est une excellente économie. L'appareil peut chauffer dans une heure jusqu'à 2 000 litres d'eau pour bains, dans la série des bouilleurs qui forment les âtres; il peut cuire à la fois douze poulets et 80 kilogrammes de viande de boucherie, sans compter le gibier. Il consomme par heure 32^k.70 de houille, 19^k.40 de coke, ou du bois à l'avenant; une demi-heure suffit au rôtissage d'un gros chapon ou d'une dinde. Il est en activité à Sainte-Périne, à la Salpêtrière, au Grand-Hôtel, à l'hôtel du Louvre et même dans les cuisines du roi des Belges.

Les bourgeois de Paris emploient une *cuisinière* en fer-blanc placée devant une coquille en fonte pleine de braise embrasée. En voyant partout ce modeste appareil, lors de notre arrivée à Paris, il y a plus d'un demi-siècle, nous regrettions notre tournebroche provincial et les longues broches en rotation mécanique devant les grands feux de faisonnats de chêne, mais nous croyons aujourd'hui que notre appréciation était fautive. Entre les mains d'une rôtisseuse à l'œil vigilant, la *cuisinière* en fer-blanc doit assurer au gourmet le rôti le plus parfait. La broche courte, tournée à la main d'une manière intermittente, y est maniée habilement selon les besoins particuliers des diverses régions de la viande, tandis que les moteurs mécaniques, dans leur rotation régulière, exposent à la même ardeur du foyer et pendant des instants égaux les parties tendres et les parties dures. La *cuisinière* en fer-blanc enveloppe à l'abri des courants d'air, non sans aération cependant, le rôti qu'elle semble dorloter, tandis que la broche le tient exposé dans une grande cuisine à tous les vents des portes qu'on ouvre, des fenêtres mal fermées, des allants et venants qui agitent l'air. D'un autre côté, le four, par un excès uniforme opposé, étouffe ou dessèche le rôti avec une chaleur traitement prolongée. Enfin, le feu de braise de la *coquille*, installée devant la *cuisinière* en fer-blanc, est à la fois plus régulier que celui du bois enflammé, et moins brutal, plus moelleux si l'on ose dire, altérant moins le fumet de la viande que le feu dur et âpre de la houille et du coke.

NOMS DES HABITANTS

DE DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

Suite. — Voy. t. XLVII, 1879, p. 70, 402.

DANGEAU, Eure-et-Loir, — les Dangeôtins.
 DAULAS, Finistère, — les Daoulasiens.
 DARNEY, Vosges, — les Darnéens.
 DAX, Landes, — les Dacquois et les Vascons.
 DECIZE, Nièvre, — les Decizois.
 DÉOLS, Indre, — les Déolois.
 DESVRES, Pas-de-Calais, — les Desvrais.
 DIÉ, Drôme, — les Diois.
 DIEPPE, Seine-Inférieure, — les Dieppois.
 DIGNE, Basses-Alpes, — les Dignoïis.
 DIJON, Côte-d'Or, — les Dijonnais.

DINAN, Côtes-du-Nord, — les Dinannais.
 DOL-DE-BRETAGNE, Ille-et-Vilaine, — les Dolois.
 DÔLE, Jura, — les Dôlois.
 DOMFRONT, Orné, — les Domfrontois.
 DONJON, Allier, — les Donjonnais.
 DONZY, Nièvre, — les Donzinois.
 DORAT (le), Haute-Vienne, — les Dorachons.
 DOUAI, Nord, — les Douaisiens.
 DOULLENS, Somme, — les Doullendinois.
 DOURDAN, Seine-et-Oise, — les Dourdanais.
 DRAGUIGNAN, Var, — les Draguignanais, et quelquefois les Dracéniens.
 DREUX, Eure-et-Loir, — les Drouais ou les Druides.
 DUESME-SUR-SEINE, Côte-d'Or, — les Duesmois.
 DUN-SUR-MEUSE, Meuse, — les Duniens.
 DUNKERQUE, Nord, — les Dunkerquois.

ÉCOUCHE, Orne, — les Écouchois.
 ELBEUF, Seine-Inférieure, — les Elbeuviens.
 EMBRUN, Hautes-Alpes, — les Embrunois.
 ÉPERNAY, Marne, — les Sparnaciens.
 ÉPERNON, Eure-et-Loir, — les Sparnoniens, et aussi les Épernoniens.
 ÉPINAL, Vosges, — les Spinaliens.
 ESPALION, Aveyron, — les Espalionnais.
 ESSAI, Orne, — les Essuins.
 ÉTAMPES, Seine-et-Oise, — les Étampois.
 ÉTRETAT, Seine-Inférieure, — les Étretatais.
 EU, Seine-Inférieure, — les Eudois.
 ÉVREUX, Eure, — les Ébroficiens.
 EXMES, Orne, — les Exmois.

FALAISE, Calvados, — les Falaisiens.
 FAUQUEMBERGUE, Pas-de-Calais, — les Fauquembergeois.
 FAVEROLLES, Eure-et-Loir, — les Faverollais.
 FÉCAMP, Seine-Inférieure, — les Fécampoïis.
 FEILLES, Ain, — les Feillendits.
 FELLÉTIEN, Creuse, — les Felletinois.
 FÈRE-CHAMPENOISE, Marne, — les Férétons.
 FÈRE-EN-TARDENOIS (la), Aisne, — les Laférois.
 FERTÉ-BERNARD (la), Sarthe, — les Fertois.
 FERTÉ-MILON (la), Aisne, — les Fertois.
 FERTÉ-LANGERON (la), Nièvre, — les Langeronnais.
 FEURS, Loire, — les Forésiens.
 FIGEAC, Lot, — les Figeacois.
 FLÈCHE (la), Sarthe, — les Fléchois.
 FLEURAC, Dordogne, — les Fleuracois.
 FLEURANCE, Gers, — les Fleurantins.
 FOIX, Ariège, — les Fuxéens.
 FONTENAY-LE-COMTE, Vendée, — les Fontenaisiens.
 FOSSAT, Ariège, — les Fossadais.
 FOUESNANT, Finistère, — les Fouesnantais.
 FOGÈRES, Ille-et-Vilaine, — les Fougérais.
 FOURMIES, Nord, — les Fourmiesiens.
 FRÉJUS, Var, — les Fréjussiens.
 FRONSAC, Gironde, — les Fronsadais.
 FRONTON, Haute-Garonne, — les Frontonnais.
 FRUGES, Pas-de-Calais, — les Frugeois.

GACILLY (la), Morbihan, — les Gacelins.
 GAILLAC, Tarn, — les Gaillacois.
 GALLARDON, Eure-et-Loir, — les Gallardonais.
 GANGES, Hérault, — les Gangeois.
 GAP, Hautes-Alpes, — les Gapençois.
 GAVRAY, Manche, — les Gavriens.
 GÉRARDMER, Vosges, — les Géromois.
 GERMIGNY-L'ÉVÊQUE, Seine-et-Marne, — les Germignois.
 GEX, Ain, — les Gexoïis.

GIEN, Loiret, — les Giennois.
 GIMONT, Gers, — les Gimontais.
 GISORS, Eure, — les Gisorcien.
 GIVET, Ardennes, — les Givetains.
 GOURDON, Lot, — les Gourdonnais.
 GRAND-SERRE (le), Drôme, — les Serrins.
 GRANVILLE, Manche, — les Granvillais.
 GRASVILLE-SAINTE-HONORINE, Seine-Inférieure, — les Grasvillais.
 GRENOBLE, Isère, — les Grenoblois.
 GREVILLY, Saône-et-Loire, — les Grevillons.
 GRIGNAN, Drôme, — les Grignanais.
 GRISOLLES, Tarn-et-Garonne, — les Grisollais.
 GUÉRANDE, Loire-Inférieure, — les Guérandais.
 GUERCHE-EN-BRETAGNE (la), Ille-et-Vilaine, — les Guérchois.
 GUÉRET, Creuse, — les Guéretais.
 GUINES-EN-CALAIS, Pas-de-Calais, — les Guinois.
 GUINGAMP, Côtes-du-Nord, — les Guingampoï.
 GUISSÉNY, Finistère, — les Guisséniens.

HAM, Somme, — les Hamois.
 HAMBYE, Manche, — les Hambions.
 HARFLEUR, Seine-Inférieure, — les Harfleurtois.
 HAVRE-DE-GRACE (le), Seine-Inférieure, — les Havrais.
 HESDIN, Pas-de-Calais, — les Hesdinois.
 HONFLEUR, Calvados, — les Honfléurais.
 HOUDAN, Seine-et-Oise, — les Houdanais.
 HYÈRES, Var, — les Hyérois.

ILLIERS, Eure-et-Loir, — les Islériens.
 ISLE-SUR-LA-SORGUE (l'), Vaucluse, — les Listois.
 ISSOUDUN, Indre, — les Issoldunois.

JANVILLE, Eure-et-Loir, — les Janvillois.
 JARNAGES, Creuse, — les Jarnageots.
 JOINVILLE-EN-VALLAGE, Haute-Marne, — Les Joinvillois.
 JOSSELIN, Morbihan, — les Josselinais.
 JUVIGNY-SUR-LOISON, Meuse, — les Juvignisiens.

La suite à une autre livraison.

PETIT SOUVENIR D'UN VIEUX BIBLIOTHÉCAIRE.

Il y a une vingtaine d'années, nous dit un de nos amis, un brave homme, en blouse, à la figure paternelle et aux mains fort propres, mais rudes et calleuses, vint me demander un livre, sans me désigner ni titre, ni auteur. Sa figure était sympathique. Je lui répondis affectueusement que nous donnions bien volontiers des livres à ceux qui nous les demandaient, mais qu'il fallait nous dire le nom d'un auteur, ou nous rappeler le titre d'un ouvrage, afin qu'il nous fût possible de satisfaire un désir nettement expliqué.

Ce lecteur novice ne comprenait pas, ou, pour mieux dire, il avait l'air de chercher dans sa tête tout autre chose que ce qu'il fallait y découvrir pour répondre à mon observation. Il murmura les mots : « Je ne sais pas », d'un ton triste et humble qui n'avancait pas la question. Après un silence de quelques secondes, il répéta encore qu'il voudrait bien un livre.

Il devenait évident qu'il commençait à se repentir d'être entré dans cette vaste salle remplie de tant de volumes artistement rangés, où l'on ne rencontrait que des gens de si mauvaise volonté pour comprendre ce qu'on ne savait pas dire.

Cependant l'embarras du brave homme ne pouvait durer plus longtemps ; il y fallait porter remède. Je dis à l'un

de mes jeunes confrères : « Donnez à monsieur les *Fables* de la Fontaine. » Le livre fut reçu avec une satisfaction qui n'était point déguisée.

J'oubliai bientôt, parmi les demandes nouvelles qui se succédèrent, ce petit épisode, qui, après tout, n'était pas plus étrange que bien d'autres qu'on oublie journellement, et dont les naïvetés, fort pardonnables, se renouvellent plus qu'on ne croit.

La séance allait finir ; les trois coups de règle avaient retenti, lorsque je vis arriver mon homme, le visage rayonnant ; il tenait son livre à la main.

— Ah ! Monsieur, me dit-il en le déposant sur le bureau, que c'était joli !... et que je vous remercie !

Et moi de dire à mon voisin : « Quel triomphe pour le fabuliste ! Voyez quel rayonnement de sincère enthousiasme sur cette loyale figure ! »

Bibliothécaires, mes amis, ne dédaignons jamais ceux qui viennent à nous, quelque ignorants qu'ils puissent être.

CE QU'ON NE FAIT PAS.

N'oublions jamais que nous aurons un jour à répondre de ce que nous n'aurons pas fait, selon notre place et nos moyens, pour notre perfectionnement et pour le bien de nos semblables.

TOPFFER.

LES FOURMIS.

EXPÉRIENCE REMARQUABLE.

C'est surtout par l'odorat que sont guidées les fourmis. Des expériences ingénieusement variées ont prouvé que ces insectes ne suivent que la piste, sans souci des accidents du terrain. Si cette piste vient à manquer, ils demeurent complètement désorientés, même à proximité de l'objet qu'ils cherchent, et ils ne finissent par l'atteindre qu'après des tâtonnements prolongés.

Les fourmis ne paraissent point pouvoir se transmettre des renseignements bien étendus : ainsi, l'insecte qui a découvert des aliments est obligé d'amener avec lui ses compagnons, et ne peut les envoyer sans revenir lui-même ; mais des idées plus simples peuvent s'échanger entre eux au moyen d'une sorte de langage.

Voici, à ce sujet, une expérience curieuse.

On avait placé près l'un de l'autre deux vases exactement semblables, l'un ne contenant que quelques larves que l'on remplaçait par d'autres à mesure qu'elles étaient emportées, l'autre en renfermant un grand nombre. Or, le premier vase ne fut jamais, pendant toute une journée, visité que par quelques insectes à la fois, tandis qu'ils venaient à l'autre en colonne serrée ; et cependant les fourmis du nid ne pouvaient savoir la proportion relative des larves renfermées dans les deux vases, en voyant reparaître également chargées celles de leurs compagnes qui revenaient de l'un ou de l'autre. On est obligé de supposer qu'elles avaient eu un moyen, qui nous échappe encore, de s'informer de la nécessité d'envoyer plus d'ouvriers à un endroit qu'à l'autre. (1)

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE AUX LIENS

OU BASILIQUE EUDOXIENNE, A ROME.

TABERNACLE DES CHAINES DE SAINT PIERRE.

Cette église fut construite par Eudoxie, épouse de Valentinien III, pour y conserver les chaînes de saint Pierre qu'elle avait données à saint Léon I^{er}.

(1) Lubbock.

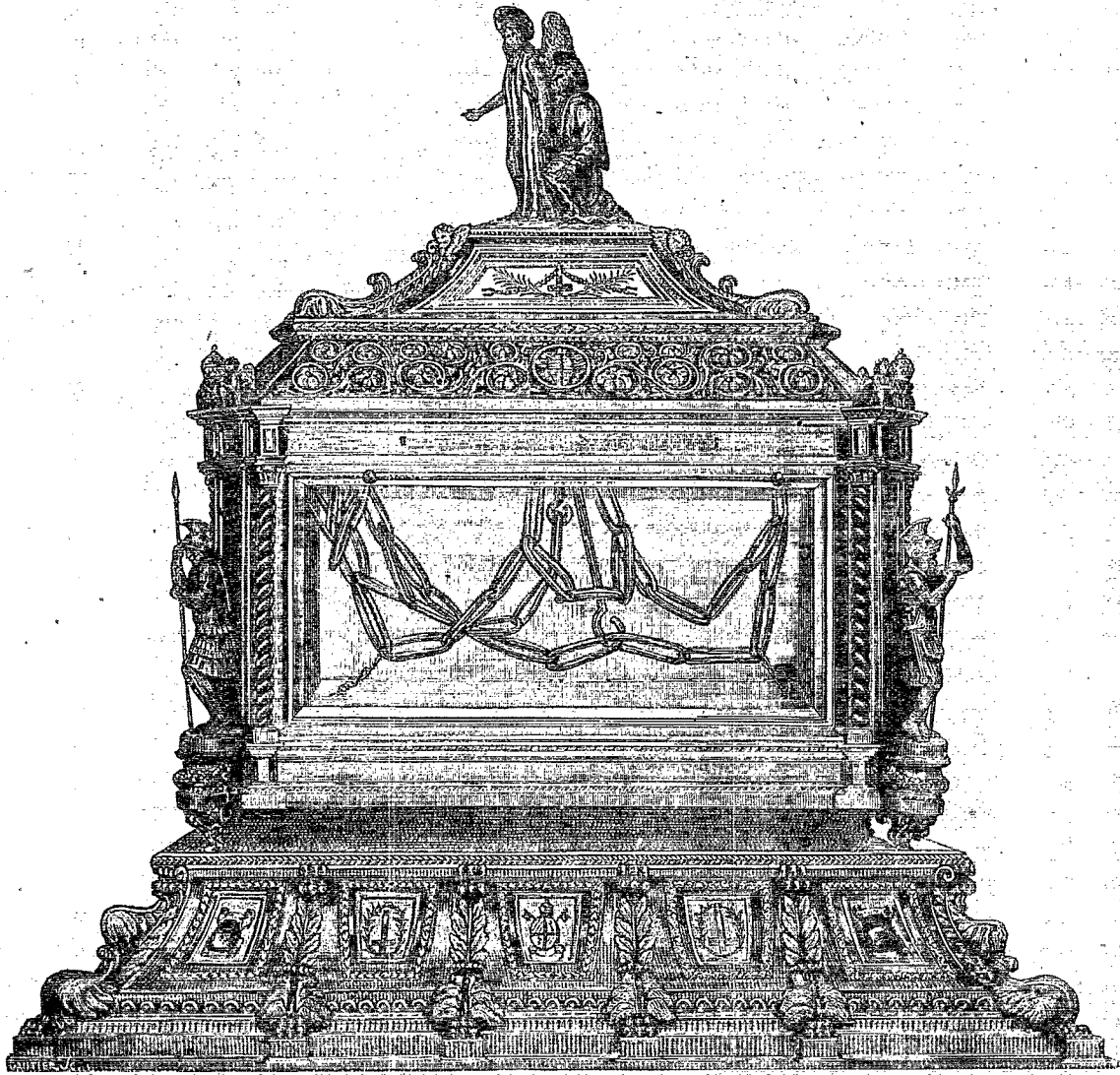
Elle fut restaurée en 553 par Pélage I^{er}, puis rebâtie au huitième siècle par Adrien I^{er}, renouvelée en 1503 par Jules II, et mise dans l'état actuel par Fr. Fontana.

L'église est formée de trois nefs et renferme plusieurs mausolées; le plus remarquable est le tombeau inachevé de Jules II par Michel-Ange, dont le célèbre Moïse fait partie (1). Ce tombeau devait être beaucoup plus considérable; d'après le projet primitif, au lieu de trois statues, il en aurait eu trente.

A part l'admiration qu'inspire le Moïse, ce qui attire

principalement les fidèles à Saint-Pierre aux Liens, c'est la vénération de la châsse qui contient les chaînes de saint Pierre. Pour les voir, il faut une permission du cardinal titulaire de cette basilique. Elle est fermée par trois clefs; l'une est entre les mains du saint-père, l'autre chez le cardinal, et la troisième est confiée à l'abbé de Saint-Pierre aux Liens. Pour ouvrir la châsse, il faut avoir les trois clefs.

La chaîne a environ cinq pieds de longueur; à chaque extrémité est une chaînière qui était destinée à lier les



Le Tabernacle des chaînes de saint Pierre, dans l'église de Saint-Pierre aux Liens, à Rome. — Dessin de M. de Drée.

mains et le cou. Les anneaux, d'une forme antique, sont beaucoup plus gros que ceux de la chaîne de saint Paul.

Selon la légende, saint Pierre, arrêté à Jérusalem et jeté en prison par ordre d'Hérode, fut lié d'une double chaîne, *vinculus catenis duobus*. Un ange délivra le prisonnier. Les fers restés dans le cachot furent recueillis par les gardiens que l'apôtre avait eu le temps de convertir. En 436, l'impératrice Eudoxie, femme de Théodose le Jeune, étant venue à Jérusalem, les reçut de Juvénal, évêque de cette ville. Elle en retint une qui fut déposée dans la superbe basilique construite exprès pour la recevoir; elle envoya l'autre à Rome, à sa fille Eudoxie, femme de l'empereur Valentinien. Cependant l'Église de Rome conservait déjà la chaîne que l'apôtre avait portée sous

(1) Voy. t. XXXIII, 1865, p. 377.

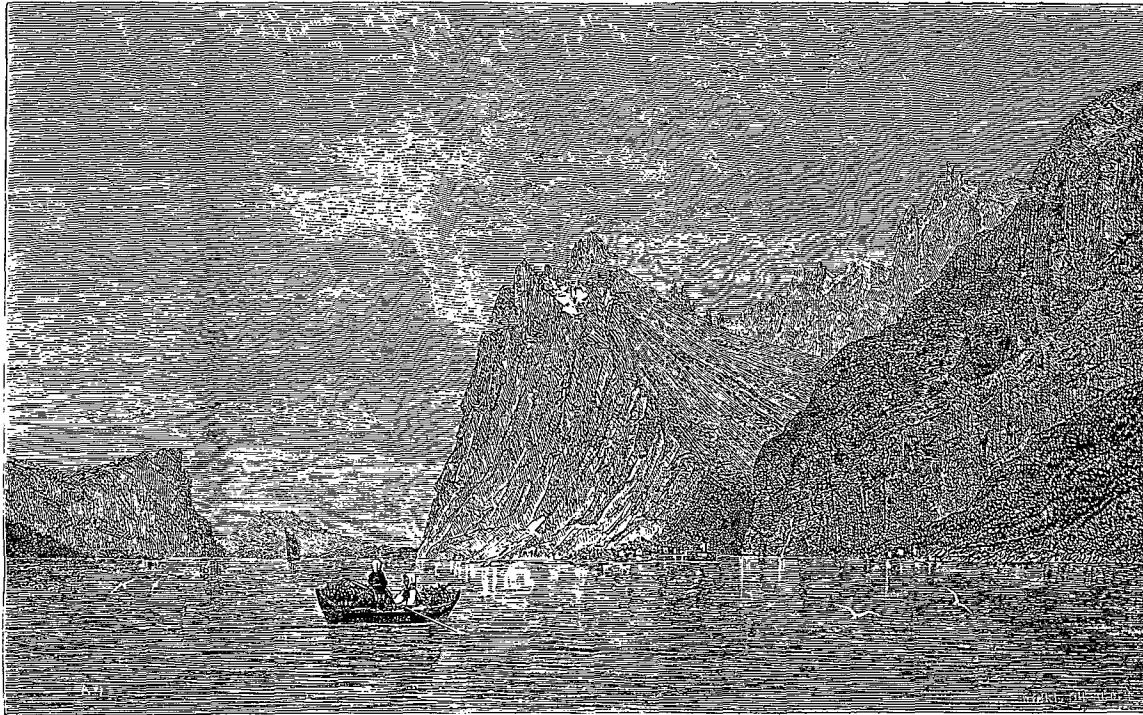
Néron et que sainte Balbine, fille de saint Quirinus, tribun militaire et gardien de la prison, avait recueillie. Saint Léon, ayant reçu le don d'Eudoxie, rapprocha les deux chaînes, qui, dit la tradition, se joignirent aussitôt miraculeusement l'une à l'autre pour n'en former qu'une seule.

Chaque année, le 1^{er} août, on célèbre le souvenir de cet événement par une fête solennelle. Les papes ont souvent envoyé des fragments de cette chaîne et de celle de saint Paul aux rois et aux princes. Ces fragments étaient enfermés dans un anneau, une croix ou une clé que l'on suspendait au cou comme un préservatif contre les dangers.

Aux chaînes de saint Pierre, on a joint quatre anneaux de celle de saint Paul.

UN FIORD

(NORVÈGE).



Un Fiord, peinture par A. Norman. — Dessin de Henri Girardet.

Quand on regarde une carte de Norvège, on remarque d'une part combien la côte est découpée, et de l'autre quelle prodigieuse quantité d'îles et d'ilots la bordent. Ces découpures et ces îles forment des baies, des détroits, des passes, qui donnent à ce pays un caractère tout particulier. Notre gravure représente un de ces sites pris parmi une foule d'autres. Les voyageurs, les poètes, les artistes, sont unanimes à célébrer l'aspect pittoresque de ces étendues d'eau, tantôt larges comme un bras de mer, tantôt étroites comme un canal, entourées de falaises et de montagnes aux formes variées et souvent tourmentées, mais toujours grandioses. Pentes verdoyantes, crêtes arides et durement découpées, terrains soulevés et bouleversés par les forces gigantesques de la nature, vallées ombreuses, rochers dénudés, cimes neigeuses et s'élevant jusqu'aux nuages, promontoires s'échelonnant jusqu'à perte de vue et s'évanouissant dans les lointains bleuâtres : tout se réunit pour étaler aux yeux des paysages d'un charme indéfinissable et d'une poésie pénétrante. Il est tel de ces bras de mer qui entre dans les terres jusqu'à des distances considérables, par exemple celui de Christiania, qui a un enfoncement de plus de vingt-quatre lieues. La plupart de ces golfes, par l'effet de la constitution géologique des côtes qui se dressent le plus souvent à pic, ont la profondeur nécessaire aux plus grands vaisseaux.

Les îles, ilots et rochers qui bordent la côte en rendent l'accès difficile, mais forment aussi du côté de la mer un rempart naturel. On les a rangés en cinq grands groupes dont nous donnerons seulement les noms : celui de Christiansand, celui de Bergen, celui de Drontheim, celui de Helgeland, enfin celui de Lofoden-Magerø.

Le mot *fiord*, dont on se sert dans les géographies pour désigner ces espaces de mer entourés de rochers et de montagnes, est un mot du pays. En effet, *fjord* en danois, *fjord* et *fjærd* en suédois, signifient baie, golfe, anse, enfoncement, bras de mer.

Les fiords ne sont pas toujours gais, rayonnants, calme et majestueusement sereins comme celui que représente notre gravure. S'il y a des jours de brillant soleil et de douce brise, si douce que les femmes et les jeunes filles suffisent à conduire leur barque, il y a aussi les jours tristes et mornes, avec le ciel bas, brumeux et l'atmosphère glacée. Il y a les jours de tempête, avec les vents furieux qui font rage au milieu de tous ces rochers, de tous ces ilots transformés en écueils redoutables, de tous ces promontoires, de tous ces tournants de falaises dans lesquels l'ouragan va, revient, rebondit, lutte avec lui-même et devient tourbillon impitoyable. Aussi, le marin suédois ou norvégien, qui a toujours vécu sur cette mer, qui en connaît tous les sourires, toutes les menaces et toutes les colères, est-il d'une habileté et d'une intrépidité rares. Rien ne le surprend, rien ne l'abuse, comme rien ne l'intimide ni ne l'épouvante. Qui a vu les fiords de Norvège, quand leurs vagues écumantes vont se briser contre tous les obstacles qui les enferment ou plutôt qui les irritent, comprend d'où venaient le courage et l'audace de ces indomptables navigateurs qui, au moyen âge, descendaient sur leurs petites embarcations des régions scandinaves, et remplissaient le monde du bruit de leurs aventures. Certes, c'est à la vue des fiords de la Norvège, par un jour de tempête déchainée, que le grand poète Tegner a dû trouver le chant de guerre et de liberté de son Frithiof :

O libre mer (s'écrie le fameux pirate de la légende), tu ne connais pas de roi qui t'enchaîne sous ses caprices de maître. Ton roi, c'est le guerrier qui ne tremble jamais, quelque haut que tu soulèves, agitée par la colère, ton sein écumeux. Tes plaines d'azur réjouissent le héros. Son navire les sillonne comme le soc d'une charrue, et la pluie de sang qui tombe à l'ombre des mâts devient pour elles une semence brillante comme l'acier. On en voit surgir une moisson de gloire, une moisson d'or. Sois-moi fidèle, vague sauvage, c'est toi que je veux suivre. Le tertre funéraire de mon père s'élève dans un lieu de calme et de paix, et les vagues murmurent autour de son vert gazon. Mon tombeau, à moi, sera bleu, l'écume de la mer le couronnera, et il flottera sans cesse au milieu des brouillards et des tempêtes, cherchant à en attirer

d'autres après lui dans l'abîme. O toi qui m'es donnée pour demeurer pendant ma vie, tu seras mon tombeau, libre mer!

PRESCRIPTIONS CHARITABLES DU TALMUD.

La législation talmudique, ainsi que l'établit d'après les textes M. Franck dans le *Journal des savants*, témoigne d'une extrême sollicitude pour les écoles destinées à l'enfance, ou ce que nous appelons l'instruction primaire.

Toutes les villes, grandes ou petites, et même les plus humbles villages, devaient être pourvus d'écoles publiques entretenues par la commune, où les parents étaient obligés par la loi d'envoyer leurs enfants dès l'âge de six à sept ans. Ces établissements devaient être assez nombreux pour que chacun d'eux ne contiât pas plus de vingt-cinq enfants. La plus grande douceur y était ordonnée et pratiquée. Il était permis d'ouvrir des écoles libres et de faire concurrence aux écoles publiques. Dans ces dernières, aux classes enfantines de jour succédaient le soir des cours d'adultes. Il y avait aussi, le jour du sabbat et les jours de fête, des réunions studieuses que l'on pourrait comparer à nos conférences.

La probité prescrite par le Talmud dépasse la justice et va jusqu'à la charité, particulièrement en ce qui concerne la restitution des objets perdus sur la voie publique. Déjà le Pentateuque en avait fait une obligation impérieuse qu'il appliquait surtout au bétail employé par l'agriculture : « Si tu vois le bœuf de ton frère ou son agneau égaré, n'en détourne pas tes regards, mais ramène-les à ton frère. Si ton frère ne demeure point près de toi ou que tu ne le connaisses pas, tu recueilleras l'animal dans ta maison, et il restera auprès de toi jusqu'à ce que ton frère le recherche, et tu le lui rendras. »

Les auteurs du Talmud vont plus loin. Ils exigent que celui qui a trouvé un objet perdu l'annonce ou le fasse annoncer à trois reprises pendant les trois grandes fêtes que tout Israélite est obligé de célébrer à Jérusalem.

Celui qui a trouvé sur son chemin un animal égaré est tenu de le recueillir et de le nourrir avec soin, au moins pendant une année, jusqu'à ce que le propriétaire vienne le réclamer et lui rembourse l'équivalent de ses dépenses.

L'année écoulée, la bête pouvait être vendue, mais en tout temps le produit de la vente devait être remis au propriétaire dès que celui-ci se faisait connaître.

L'usure et même le prêt à intérêt étaient interdits par le Pentateuque : « Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, à un pauvre qui demeure avec toi, tu ne te comporteras pas avec lui comme un exacteur, tu ne lui imposeras pas d'intérêt. » Les docteurs de la synagogue ajoutent : « Non seulement tu ne prêteras pas à intérêt à ton frère ; mais s'il te fait l'offre d'un prêt de cette nature, tu n'accepteras pas ; car en payant les intérêts tu te rends complice d'un acte défendu par la loi divine, tu es cause que cet acte se produit. C'est seulement à un étranger que tu peux payer des intérêts quand tu as besoin de son argent et qu'il t'offre de te le prêter : il n'est pas soumis à la loi de Moïse, et tu n'as pas à craindre de l'aider à la violer. » L'usure paraissait criminelle, même quand elle ne s'exerçait qu'en paroles. Ainsi il était dit qu'il ne faut pas adresser à un créancier, et le créancier ne doit pas accepter, des compliments qu'on ne lui ferait pas si l'on ne lui devait rien.

Les jeux de hasard, les spéculations, les conventions qui ressemblent à un jeu, étaient également défendus. Ceux qui s'y livraient étaient frappés d'incapacité civile, et leurs conventions aléatoires étaient déclarées nulles.

Une situation privilégiée était faite à l'ouvrier, à l'homme

vivant du travail de ses mains. S'il arrivait qu'un ouvrier réclamât son salaire et que le patron affirmât le lui avoir payé, l'ouvrier était admis à prêter serment et son serment faisait foi. Ni le créancier ni ses agents ne pouvaient exercer de saisie judiciaire dans la maison du pauvre. Le domicile privé était inviolable, ainsi que les meubles et les ustensiles de première nécessité. Ni le lit sur lequel on couchait, ni le lit sur lequel on mangeait, ni les vêtements à l'usage de la femme et des enfants, ne pouvaient servir de gage. Il y avait même une tradition d'après laquelle le créancier était obligé de laisser à son débiteur de la nourriture pour trois cents jours, des vêtements pour une année, des sandales, et, si le débiteur était un ouvrier, deux outils de chaque espèce pour lui permettre de continuer à exercer son état.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. les Tables du tome XLVII, 1879.

XXX

Tout en marchant le long des maisons du Quartier-Neuf, je réfléchissais à ce qui venait de se passer. Je m'approuvais sans réserve d'avoir osé prendre la défense de mes nouveaux amis ; mais je m'avouai franchement à moi-même que j'aurais pu les défendre avec moins d'aigreur et éviter de blesser M. Marvejols. En m'appesantisant sur cette idée, je finis par découvrir une vérité qui n'était point à ma louange. Ma vivacité et mon emportement venaient de ce que les plaisanteries de M. Marvejols avaient éveillé en moi un souvenir déplaisant et comme un remords. La faute qu'il commettait en jugeant l'oncle et les deux sœurs sur l'apparence, je l'avais commise moi-même à première vue. Oui, j'avais trouvé, moi aussi, que les deux sœurs ressemblaient à deux vieilles chouettes. Il est vrai que j'avais réagi contre ce premier jugement et que je me l'étais reproché presque aussitôt après l'avoir porté. Mais les reproches que nous nous faisons nous-mêmes ne nous blessent pas à beaucoup près autant que les allusions volontaires ou involontaires du prochain aux fautes que nous avons commises. En somme, je venais d'expier mes fautes aux dépens de M. Marvejols, et je m'étais donné la discipline sur ses épaules. Si encore il avait montré moins de bonhomie à la fin de la discussion, je me serais peut-être senti moins coupable à son égard. Évidemment les excuses que je lui avais offertes n'étaient pas une expiation suffisante. Je restais son débiteur. Aussi, je pris la ferme résolution d'être avec lui aussi serviable et aussi complaisant que possible.

— Est-ce que vous allez par là-bas ?

Ces paroles prononcées presque à mon oreille me firent tressaillir, et cependant la voix qui les prononçait n'était ni rude ni menaçante.

Je levai vivement les yeux, et je reconnus M. Vincent. Il avait encore la main gauche sur le bouton d'une porte qu'il venait de refermer derrière lui, et du bout de sa canne il désignait la partie de la ville où se trouve la rue Froidmantel.

— Oui, Monsieur Vincent, lui dis-je avec respect. Je viens de faire ma visite à M. le sous-directeur, et je retourne là-bas pour ranger mes petites affaires.

— Je vais du même côté que vous, reprit-il en souriant, et j'ai quelque chose à vous faire voir.

Tout en soutenant la conversation de mon mieux, je me demandais tout le temps ce qu'il avait à me faire voir ; mais je me gardai bien de le questionner.

— Obliquez à gauche, me dit-il au bout d'une centaine de pas.

Nous traversâmes la rue, et nous prîmes une petite ruelle tortueuse. Après deux ou trois coudes assez brusques, la ruelle débouchait sur une petite place irrégulière, plantée de marronniers. De l'autre côté de la place s'élevait, de biais, la façade d'une église.

— C'est Saint-Patrice, me dit M. Vincent.

Saint-Patrice était une vieille bâtisse en briques sans aucun style et sans aucun caractère. Néanmoins, je me mis à en contempler la façade avec une grande attention, pour payer M. Vincent de la peine qu'il avait prise de m'amener jusque-là.

— Oh ! me dit-il gaiement, vous pourriez regarder longtemps sans rien voir de joli. Saint-Patrice est très-laid, tous les étrangers le disent, et nous autres, gens du pays, nous ne faisons pas semblant de le trouver beau. Mais, voyez-vous, cette bâtisse, après tout, est une église au même titre que les plus belles cathédrales : on y prie le bon Dieu tout aussi bien que dans une église de marbre. La rue du Froidmantel est de la paroisse Saint-Patrice, et comme le chemin n'est pas facile à trouver, j'ai cru que je ferais bien de vous le montrer. Voilà tout, nous pouvons nous en aller !

XXXI

Nous descendîmes jusqu'à la rivière, toujours causant, sans qu'il ajoutât un seul mot au sujet de Saint-Patrice. Comme nous arrivions devant le pont de pierre, je continuai de marcher, avec l'intention de le traverser.

Cette fois, M. Vincent me fit obliquer à droite :

— Ce serait bien le chemin, me dit-il, si nous étions très-pressés ; mais comme nous ne sommes pas pressés, il vaut mieux éviter une dépense inutile. Le passage du pont coûte un sou, et un sou, c'est la rente d'un franc.

Comme je l'avais déjà traversé deux fois dans la journée, il en résultait que j'avais dépensé la rente de deux francs. Je multipliai mentalement par trois cent soixante-cinq. En présence du produit de cette multiplication mentale, je pris la résolution de supprimer désormais cette dépense inutile, et de faire le tour par le pont de bois pour aller au bureau et pour en revenir, au risque de me perdre dans l'estime de la jambe de bois.

Après avoir obliqué à droite, nous suivîmes une sorte de quai sans parapet et sans garde-fou l'espace d'une cinquantaine de pas. Au bout de cinquante pas, le quai était brusquement envahi par une rangée de vieilles maisons en bois. Ces maisons, toutes déjetées et toutes décrépites, donnaient directement sur la Mérelle, avec l'intention évidente de s'y laisser choir au premier jour.

Il nous fallut donc quitter le quai et prendre une ruelle misérable, où il me sembla que tous les chiffonniers de la création s'étaient donné rendez-vous, tant il y avait de guenilles et de ferrailles rouillées devant les portes. Un grand squelette de tannerie, qui se dressait vers la moitié de la ruelle, l'emplissait tout entière de ses exhalaisons nauséabondes.

— C'est la rue du Reitre, me dit M. Vincent, c'est la honte d'Orgeval ; le conseil municipal a depuis longtemps l'intention de jeter bas toutes ces vieilles baraques, qui sont des nids de mauvaises fièvres, pour dégager le quai ; mais l'argent manque toujours.

Au sortir de la rue du Reitre, nous retrouvâmes le quai, et j'aperçus le pont de bois à quelque distance.

Au pont de bois, M. Vincent fit halte, et je l'imitai ; il tourna le dos à la Mérelle et eut la complaisance de m'indiquer une rue plus décente que la rue du Reitre, par où je pourrais gagner le Quartier-Neuf. Ainsi il regardait comme une chose toute naturelle et tacitement convenue entre nous, que je prendrais le pont de bois et non pas le

pont de pierre, toutes les fois que j'aurais affaire sur la rive droite de la Mérelle.

— Vous avez bien compris mes explications ? me demanda-t-il, les deux mains appuyées sur la pomme de sa canne, les regards fixés sur ma figure.

— Très-bien, et je vous remercie de votre complaisance.

— Bon ! maintenant, traversons le pont et obliquons à gauche.

Au moment même où je me demandais si M. Vincent m'avait montré tout ce qu'il avait à me montrer, il s'arrêta court et me dit : — Regardez devant vous.

XXXII

Devant moi, il y avait encore une petite place, mais celle-là était parfaitement carrée et entourée de maisons de bonne apparence. Cette place était si petite, si solitaire et si tranquille, qu'on aurait pu la prendre pour la cour d'une maison particulière. En face de nous, la dernière maison à gauche était habitée par un notaire. Je le devinai aux deux panonceaux qui décoraient les deux côtés de la grande porte cintrée. Un petit clerc de l'étude, avec des bouts de manche en lustrine et des chaussons de lisière, posté au coin de la maison, avait l'air de guetter quelqu'un. Tout en allongeant le cou dans la ruelle, il fumait une cigarette de contrebande.

Il revenait à pas de loup pour regagner la porte cochère, lorsqu'en passant sous la fenêtre de l'étude, il reçut un coup de règle sur la tête. Cet avertissement lui avait été donné par-dessus le châssis treillisé qui protégeait l'intérieur de l'étude contre la curiosité des passants, quand la fenêtre était ouverte.

Le petit clerc s'arrêta tout court, et quelqu'un lui parla à travers le treillis. Alors il se tourna vivement de notre côté, jeta le bout de sa cigarette d'un geste furtif, et rentra dans la maison d'un pas grave et mesuré.

C'est tout ce que je vis.

— Eh bien ? me demanda M. Vincent.

— Voilà, lui répondis-je, un petit clerc qui met à profit l'absence de son patron.

— Bon, bon ! me dit-il tranquillement ; ce petit clerc est un polisson, mais ce n'est pas de lui qu'il s'agit pour le moment. Encore une fois, qu'est-ce que vous voyez ?

— Je vois des maisons qui se ressemblent toutes, avec cette différence cependant que les unes ont les persiennes fermées, et les autres ouvertes.

— Et puis ?

— Il y a une plaque de cuivre sur la porte de la troisième maison.

— Vous brûlez. Qu'est-ce qu'il y a d'écrit sur cette plaque ?

— Je ne distingue pas d'ici.

Il me regarda d'un air surpris :

— Je finirai par croire, dit-il avec un grand sérieux, que la jeunesse a dégénéré, du moins du côté des yeux. Mes deux petites portent lunettes, et voilà qu'à vingt-cinq pas vous ne pouvez pas lire des lettres qui ont un grand demi-pouce de haut ! De mon temps, on voyait plus clair que cela ; et même, avec mes yeux de quatre-vingts ans, je lis d'ici, comme je lirais dans un journal que je tiendrais à la main. Approchons-nous !

Le centre de la place était orné d'un large banc de bois peint en vert, sans dossier ; sur ce banc, il y avait un tricot et un étui à lunettes, laissés momentanément à la garde d'un gros chat gris par quelque ménagère qui s'en était allée, sans doute, donner un coup d'œil à son pot-au-feu. Le gros chat gris veillait sur ce dépôt, les yeux fermés, voluptueusement pelotonné sur lui-même, et, en appa-

rence du moins, profondément endormi. Comme nous passions près du banc, le chat gris entr'ouvrit un œil et fit un mouvement comme pour se dresser sur ses pattes. Mais, réflexions faites, il referma l'œil tranquillement et reprit son somme avec un abandon patriarcal.

Quand nous fûmes à quelques pas de la plaque de cuivre, M. Vincent me demanda si je distinguais bien les lettres à cette heure.

— Oh ! oui, répondis-je en riant.

— Eh bien, qu'est-ce que vous lisez ?

— Je lis : *Caisse d'épargne*.

— Oui, reprit-il en me regardant avec attention. C'est là qu'est la caisse d'épargne d'Orgaval. Et même c'est sur votre chemin, comme vous voyez.

Il n'ajouta pas un mot, mais je compris très-bien pourquoi il m'avait amené là.

Alors, en longeant les maisons, il me conduisit jusqu'à l'entrée de la ruelle où le petit clerc s'était embusqué pour guetter son patron.

— Cette ruelle, me dit-il, s'en va déboucher dans la rue du Froidmantel, juste au coin de la maison des petites. Je vous quitte ici ; j'ai à causer avec la bonne femme qui a laissé son tricot sur le banc.

Je le remerciai de son obligeance, et je gagnai rapidement la rue du Froidmantel.

La suite à la prochaine livraison.

LES LEÇONS DE CHOSES

RECOMMANDÉES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

On est surpris de voir l'abbé Fleury, au dix-septième siècle, exprimer des idées pédagogiques semblables à celles qui ont cours aujourd'hui et que l'on croit aussi nouvelles qu'elles sont justes. Selon lui, l'éducation devait être à la fois générale, de manière à former un honnête homme, et spéciale, de façon à rendre l'homme habile dans la profession qu'il devait embrasser : c'est notre enseignement *professionnel* qu'il voulait donner à la jeunesse il y a deux siècles. En outre, selon lui, l'éducation devait commencer, non par le raisonnement, par des abstractions logiques, mais par l'observation et la connaissance des objets communément placés sous les yeux des enfants : ce sont nos *leçons de choses*.

« Comme les premiers objets dont les enfants sont frappés, dit l'abbé Fleury, sont le dedans d'une maison, ses diverses parties, les domestiques et leurs services différents, les meubles et les ustensiles du ménage, il n'y a qu'à suivre leur curiosité naturelle pour leur apprendre agréablement l'usage de toutes ces choses, et leur faire entendre, autant qu'ils en sont capables, les raisons solides qui les ont fait inventer, leur faisant voir les inconvénients dont elles sont les remèdes. On les accoutumerait ainsi à prendre des idées nobles de toutes ces choses, que la mauvaise éducation et la vanité de nos mœurs nous font mépriser, et à ne point tant dédaigner une cuisine, une basse-cour, un marché, comme font la plupart des gens élevés honnêtement. Enfin on les accoutumerait à faire des réflexions sur tout ce qui se présente, qui est le principe de toutes les études... Ils ne vivent pas en l'air, ni dans les espaces imaginaires, au pays des êtres de raison ; ils vivent sur la terre, dans ce bas monde, tel qu'il est aujourd'hui. Il faut donc qu'ils connaissent la terre qu'ils habitent, le pain qu'ils mangent, les animaux qui les servent, et surtout les hommes avec qui ils doivent vivre. Et qu'ils ne s'imaginent pas que c'est s'abaisser que de considérer tout ce qui les environne. A mesure que l'âge avancerait, on leur en dirait davantage et on ferait en sorte de les in-

struire passablement des arts qui regardent la commodité de la vie, leur faisant voir travailler et leur expliquant chaque chose avec grand soin. »

LES ABEILLES DE VIRGILE.

Quand Virgile, dans le quatrième livre des *Géorgiques*, traite des abeilles et des soins à leur donner, il ne s'écarte en rien de la vérité ; il décrit ce qu'il a observé lui-même ou appris des autres ; il recommande ce qu'il a vu faire aux éleveurs d'abeilles de son temps ; ses instructions sont aussi précises que celles de Varron, que d'ailleurs il a consulté ; et Columelle, dans son ouvrage sur l'économie rurale, cite plus d'une fois les vers des *Géorgiques*, déclarant ainsi qu'il ne saurait mieux dire pour le fond, ni aussi bien pour la forme.

Mais au souci de la vérité et de l'utilité, Virgile ajoute l'enthousiasme et la tendresse de son âme de poète. Ces petites créatures ailées, si laborieuses, si industrieuses, qui vivent dans les airs et parmi les fleurs, il les admire, il les aime ; il ne veut pas seulement les mettre dans de bonnes conditions pour produire de bon miel, il veut leur faire une vie douce, il veut qu'elles soient heureuses. Une nourriture convenable et abondante, un logement propre et sain, ne sont pas assez pour elles ; il leur faut, selon lui, une jolie campagne, un paysage fait à souhait, des jardins, des eaux vives, pour réjouir leurs yeux ; du calme et du silence pour qu'elles goûtent sans trouble les biens qui les entourent. Il leur prête l'amour de la nature, le sentiment du beau qu'il éprouve si vivement lui-même, et il les traite en conséquence :

Il faut d'abord chercher, pour y établir tes abeilles, un endroit favorable, bien abrité du vent, car le vent les gêne pour transporter leur butin à la ruche ; un endroit retiré, où les moutons et les chevreux pétulants ne sautent pas sur les fleurs, où la génisse vagabonde ne foule pas la rosée du matin et n'écrase pas les herbes naissantes.

Je veux, tout à côté, de claires fontaines, des étangs bordés d'une belle mousse verte, un petit ruisseau fuyant sous le gazon ; je veux aussi qu'un palmier ou un grand olivier ombrage les abords du rucher, afin qu'au moment où les nouveaux rois emmènent leurs peuplades nouvelles et où les jeunes essaims, sortis de leurs cellules, vont s'ébattre au grand air, ils trouvent tout de suite une rive fraîche qui les invite à s'abriter de la chaleur, et un arbre qui leur offre son feuillage hospitalier.

Au milieu des eaux, qu'elles soient immobiles ou courantes, tu auras soin de jeter des branches de saule et de grosses pierres, pour y former partout de petits ponts où les abeilles viendront se poser et étaler au soleil d'été leurs ailes humides, lorsqu'un coup de vent les aura surprises et dispersées ou précipitées dans les flots.

Qu'aux alentours verdissent et fleurissent la lavande, le serpolet qui répand au loin ses arômes, la sarriette aux fortes émanations, et que de tous côtés les violettes boivent l'eau vive des sources... Évite le voisinage des marais fangeux, les lieux qui exhalent l'âcre odeur du limon, et ceux où des rochers sonores renvoient et répètent les bruits qui les frappent.

Quand tu verras un essaim sortir, s'élever dans les airs et nager dans le limpide azur du ciel, comme une nuée obscure que le vent emporte, suis-le d'un œil attentif ; il va chercher des eaux pures et des couverts touffus : répands-y les odeurs aimées des abeilles, la mélisse broyée, la céranthe, et fais retentir l'airain, frappe sur les cymbales de Cybèle. Les abeilles s'arrêteront d'elles-mêmes dans ces retraites parfumées ; d'elles-mêmes, obéissant à leur instinct, elles entreront dans l'une des ruches.

André Chénier s'est souvenu de ce passage quand, dans l'un de ses fragments d'idylles, il fait dire à une jeune fille :

..... C'est moi de qui la main,
Au retour de l'été, fait résonner l'airain
Pour arrêter bientôt d'une ruche troublée,
Avec ses jeunes rois, la jeunesse envolée.
Une ruche nouvelle à ces peuples nouveaux
Est ouverte, et l'essaim, conduit dans les rameaux
Qu'un olivier voisin présente à son passage,
Pend en grappe bruyante à son amer feuillage.

On remarquera que Virgile n'insiste pas sur ce moyen | plutôt pour arrêter les abeilles, procédé qui est encore em-
de faire du bruit en frappant sur l'airain pour rappeler ou | ployé de nos jours par les campagnards (seulement, ils



Le Rappel des abeilles, peinture par Baader. — Dessin de Baader.

remplacent les cymbales de Cybèle par des poêles et des | les abeilles craignent beaucoup, risque de les trop effrayer
chaudrons). Ce tapage, destiné à imiter le tonnerre, que | et de les chasser trop loin, ou bien de les faire rentrer dans

leur ancienne ruche, ce qu'il faut également éviter. Le jet d'une poignée de poussière, ou mieux encore une pluie de gouttes d'eau lancée avec des branchages mouillés, atteindront mieux le but qu'on se propose. Quant au doux Virgile, il aime mieux séduire ses heureuses abeilles par l'appât des herbes parfumées qui leur plaisent.

LE CHIEN DE NEWTON.

Il était petit et vif; il s'appelait Diamant. Un soir, il renversa une bougie allumée sur le bureau de Newton. En un moment, des pages manuscrites de ce savant illustre furent entièrement consumées: c'était un grand nombre de veilles perdues. Newton se contenta de dire:

— Diamant, Diamant, combien peu tu sais ce que tu as fait là!

INITIALES DE TITRES ANGLAIS.

Lorsqu'on lit des ouvrages anglais, on est souvent arrêté par certaines initiales qui suivent les noms propres, et dont il n'est pas toujours facile de deviner la signification. Voici quelques exemples:

Sociétés royales (*).

Les membres de la Société royale de Londres font suivre leur nom de cet affixe, F. R. S. (Fellow Royal Society).
Société royale d'Édimbourg, F. R. S. E.
Société royale de Géographie, F. R. G. S.
Société Linnéenne, F. L. S.
Société Géologique de Londres, F. G. S.
Société Zoologique, F. Z. S.
Société des Antiquaires, F. S. A.
Société royale d'Astronomie, F. R. A. S.
Société royale de Microscopie, F. R. M. S.
Société de Chimie, F. C. S.

Degrés et titres conférés par les universités et les collèges.

Le bachelier ou maître ès arts (Bachelor or Master of Arts) fait suivre son nom de l'affixe B. A. ou M. A.
Le docteur en médecine (Doctor of Medicine), M. D.
Le docteur en droit (Doctor of Laws), LL. D.
Le docteur en droit civil (Doctor of Civil Law), D. C. L.
Le membre du Collège royal des médecins (Physicians) d'Angleterre, F. R. C. P. E., ou bien M. R. C. P. E.
Le membre du Collège royal des chirurgiens d'Angleterre, F. R. C. S. E., ou bien M. R. C. S. E.
Le docteur ès sciences (Doctor of Sciences), D. Sc.
L'ingénieur civil (Civil Engineer), C. E.
Le docteur en théologie (Doctor of Divinity), D. D.
Le bachelier en théologie, B. D.
Membre de l'Académie royale d'Irlande, M. R. I. A.
Membre du Parlement, M. P.
Chevalier de la Jarretière (Knight of the Garter), K. G.
Compagnon de l'ordre du Bain, C. B.
Chevalier de la grande croix du Bain, G. C. B.

LA GRÈCE MODERNE.

La population recensée régulièrement en 1838 était de 752 000 habitants; — elle était de 998 000 en 1851, de 1 096 000 en 1864, de 1 458 000 en 1870. — Si l'on défalque de ce dernier nombre celui des 229 000 habitants des îles Ioniennes, réunis à la Grèce en 1864, on trouve une augmentation de 132 000 personnes en neuf ans, ou 12 pour 100.

La surface des terres cultivées s'est accrue de 400 000 hectares entre 1860 et 1875, époque où elle était arrivée à 1 400 000 hectares. Dans cet accroissement, notons la culture du coton, occupant 11 000 hectares après être partie de 2 000, et les plantations de vigne, étendues sur 103 000

(* En Angleterre, les membres des sociétés savantes fondées par une chartre royale se nomment *Fellows* (confrères). Dans les autres sociétés, on ne prend que le titre de membre.

hectares par augmentation de 40 000 sur celles de 1860.

L'industrie, qui est de création toute moderne, emploie 2 884 chevaux-vapeur dans 108 établissements, qui fabriquent pour 60 millions de produits et occupent 7 000 ouvriers. La métallurgie, datant seulement d'une dizaine d'années, emploie 2 000 ouvriers.

Le commerce intérieur et extérieur, qui a été de tout temps l'occupation favorite des Grecs, a doublé à peu près depuis une vingtaine d'années. L'importation de 1874 montait à 120 millions de drachmes, et l'exportation à 75 (la drachme est identique à notre franc). Notons les raisins secs, qui en cinq ans, de 1870 à 1875, ont monté de 17 millions de drachmes à 37 millions.

Le nombre des navires marchands a doublé depuis 1834; il était en 1874 de 5 202, avec contenance de 250 077 tonnes. Les Grecs font presque tout le cabotage de la mer Noire et du bassin oriental de la Méditerranée.

M. Henri Houssaye, dans l'intéressant article de la *Revue des Deux Mondes* d'où nous extrayons ces chiffres, remarqué fort judicieusement que pour apprécier à leur valeur les progrès de la Grèce, il faut se rappeler le point de départ de la nation, au milieu des commotions terribles qui ont précédé, accompagné et suivi la renaissance du pays, après trois siècles et demi d'esclavage, dix années de guerre contre les Turcs, le sol ruiné, les villes en décombres, la population décimée.

Il est certain, en effet, que tous les travaux et tous les efforts de la pensée ont eu pour but, pendant la première période de la liberté, la réparation des désastres et la fondation d'une nouvelle société normale. Ils n'ont pu s'appliquer à des progrès sérieux que dans la période suivante.

Signalons d'un mot, en terminant, le moteur qui a eu certainement la plus grande part d'action dans les résultats constatés de cette seconde période: c'est l'instruction publique, obligatoire, gratuite à tous les degrés.

Elle est donnée dans 154 gymnases et écoles d'enseignement secondaire; dans plus de 1 400 écoles primaires; dans 100 établissements privés; dans les facultés de théologie, de droit et de médecine pour l'enseignement supérieur. « En Grèce, dit un proverbe national, rappelé par M. Henri Houssaye, un village sans maître d'école est aussi rare qu'une vallée sans montagne. »

LA VIE SINCÈRE.

NOTRE STATUE.

Fin. — Voyez page 18.

LA SÉRÉNITÉ. — PLAN NATUREL DE L'ŒUVRE.

Une des dispositions les plus heureuses qu'on doive souhaiter d'acquérir et s'étudier à maintenir en soi est une sérénité vigilante, comparable à la ferme souplesse recommandée par les maîtres de tous les arts.

« Point de raideur, disent-ils. Faites que l'on ne sente point l'effort. Restez maître de vous-même. »

Cette haute sérénité plaît et charme en toute œuvre: il semble que ce soit le sourire grave de la force se confiant en quelque chose de plus puissant qu'elle-même. C'est elle qui, à l'heure suprême, éclairait d'une lueur presque divine le cachot de Socrate. Mais elle n'est pas si rare qu'il soit besoin d'en demander des leçons aux sages. Chacun de nous n'en connaît-il pas d'admirables exemples chez des créatures simples, modestes, ignorées, mais énergiques et sincères, dont elle orne et embellit le dévouement et la résignation?

Ces âmes sereines ont la foi que si les ennemis de nos

progrès vers le bien sont nombreux, nos alliés ne le sont pas moins, et qu'il faut savoir regarder plus souvent de leur côté.

Aucun effort nécessaire ne saurait manquer d'un appui. Tout acte de notre bonne volonté a deux pôles, l'un qui touche à la terre, l'autre au ciel.

Tout est secours à qui veut bien faire.

La même main puissante qui nous aide, dans le cours de nos jeunes années, à dégager de nos obscurités intérieures l'esquisse de notre œuvre, nous prépare, dans les nécessités mêmes de la vie sociale, comme autant de cadres successifs et de plus en plus s'élargissant où notre tâche est de l'accomplir. Nos devoirs publics et privés, simplement acceptés et compris, voilà nos plus sûrs auxiliaires. Chacun d'eux, en son temps et à sa place, nous invite tour à tour, moins en maître qu'en ami, à cultiver de près et à fond quelque part de notre domaine moral, afin qu'en approchant de la fin de notre labeur il se trouve que nous n'en ayons négligé aucun : le trésor est partout.

Le mariage nous défend d'une préoccupation trop exclusive de nous et nous aide à accroître notre pouvoir d'aimer.

La paternité nous presse de nous rendre de plus en plus dignes de respect et d'amour.

La nécessité de la profession nous enseigne à faire le meilleur emploi de nos aptitudes, à régler nos travaux, à appliquer et à développer notre intelligence; nos devoirs civiques ou politiques nous font mieux comprendre les rapports d'utilité, de fraternité, de justice, qui lient notre destinée à celle de nos semblables. Tous contribuent à favoriser, à des degrés divers, l'agrandissement et le perfectionnement de notre être; tous, en nous obligeant à plus d'efforts, à un exercice plus vigoureux et plus soutenu de notre volonté, nous font découvrir en nous des forces qu'autrement nous y aurions peut-être laissé sommeiller.

Qui croit simplifier sa vie en réduisant le nombre de ses devoirs s'expose à la stériliser.

L'âge mûr s'use ainsi en travaux incessants, et passe à la vieillesse l'œuvre encore imparfaite.

A combien d'entre nous, au moment définitif du repos, est-il donné d'être satisfaits? Les plus délicats sont aussi les plus timorés, les meilleurs sont les plus difficiles. Trop heureux seraient ceux qui, en vieillissant, se croiraient sincèrement en droit de se dire que leur conscience est sans reproche :

Rien ne trouble sa fin; c'est le soir d'un beau jour.

Beau et noble témoignage, bien digne d'une généreuse envie! Mais qui parle ainsi de soi-même est-il toujours sûr de se connaître assez? A-t-il toujours été fidèle au devoir de s'étudier, de s'examiner, de s'amender sans cesse? « La vie sans examen, disait Socrate, ce n'est pas la vie » (*Phédon*); et les anciens tenaient pour juste cette parole de Pittacus, l'un des sept sages : « il est difficile d'être homme de bien. » Ne seraient-ce plus là des vérités? Le progrès moral a-t-il été si grand, si efficace, que, portés par lui, nous n'ayons plus besoin presque d'efforts pour égaler en vertus les plus belles âmes des anciens temps? Mais celles-là même étaient loin de se décerner de si hautes louanges!

En soupirant à la pensée d'avoir moins réussi qu'on ne l'avait espéré, on se surprend à redire le vieil adage : « L'art est long, la vie est courte. »

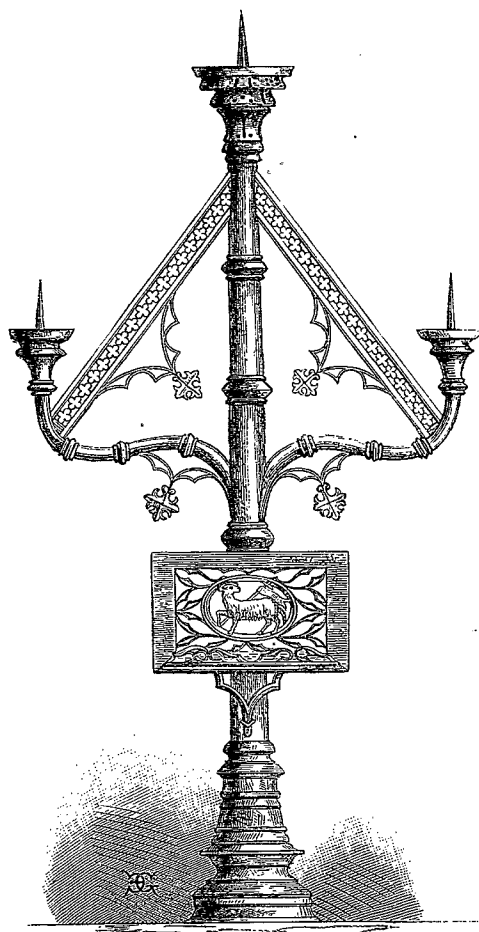
Mais ce n'est là qu'une vérité de la terre. L'art est infini et l'artiste immortel. Simples apprentis de l'art, notre œuvre ici-bas ne peut être qu'un essai : c'est un début, et, malgré toutes ses imperfections, il ne saurait mériter le dédain, même le nôtre, si nos intentions ont été droites et nos efforts sincères.

CANDELABRES ET PORTE-LUMIÈRES DU QUINZIÈME SIÈCLE.

L'emploi des lumières dans les diverses cérémonies du culte catholique remonte à l'origine même de l'Église; la grande quantité de lampes trouvées dans les catacombes, les beaux candelabres en bronze et en marbre datant des premiers siècles du christianisme et conservés dans quelques églises et musées d'Italie, notamment au Vatican, et surtout les nombreux témoignages empruntés aux auteurs sacrés et puisés dans les recueils hagiographiques, montrent assez le grand rôle que le luminaire a joué, dès le début, dans les pratiques religieuses.

Mais c'est surtout aux quatorzième et quinzième siècles que l'Église fit un magnifique usage des lumières, et c'est principalement de cette époque que datent ces beaux candelabres ou porte-lumières de formes si variées, si artistement composés, si bien appropriés à leur destination, et qui, parmi les meubles et ustensiles ecclésiastiques du moyen âge, ne sont pas les moins intéressants et les moins curieux à étudier.

L'Exposition rétrospective du Trocadéro a montré différents spécimens en cuivre et en fer de ces candelabres :



Candelabre à trois branches dans l'église de Saint-Vaast, à Gaurain (Belgique).

on y a particulièrement remarqué deux de ceux que représentent nos gravures.

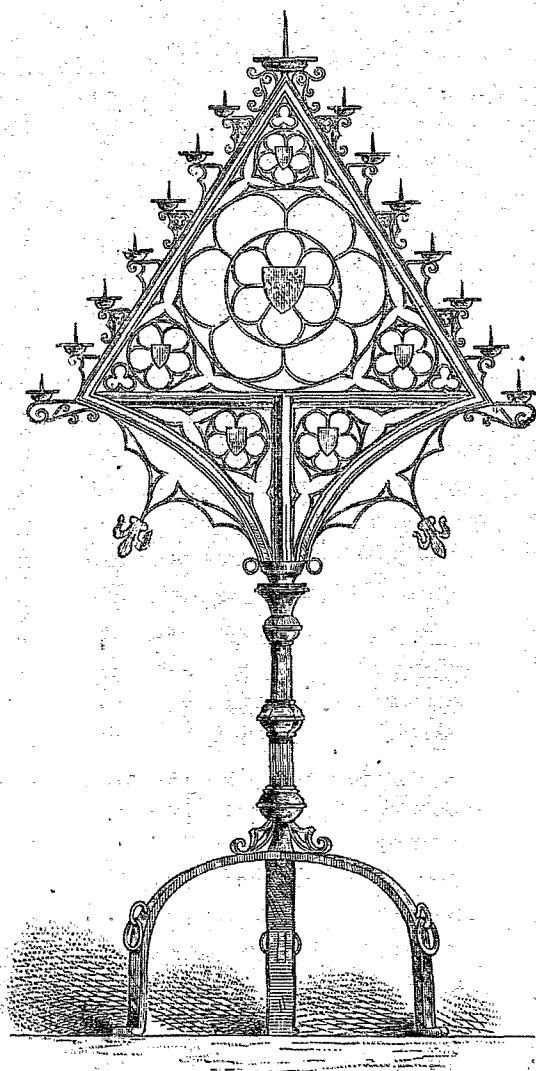
Le premier, en cuivre, est conservé dans l'église de Saint-Vaast, à Gaurain (Belgique); quoiqu'il ne soit pas signé, la perfection de son exécution et sa belle ordonnance l'ont fait ranger, à juste titre et sans aucune hésitation, parmi les meilleures œuvres sorties des ateliers, si célèbres au moyen âge, des fondeurs de Tournai, dont

Guillaume le Fèvre fut le fondateur. Il est à trois branches et porte à sa partie antérieure une sorte de petit pupitre au centre duquel se découpe, au milieu d'ogives admirablement exécutées, un agneau pascal en ronde bosse.

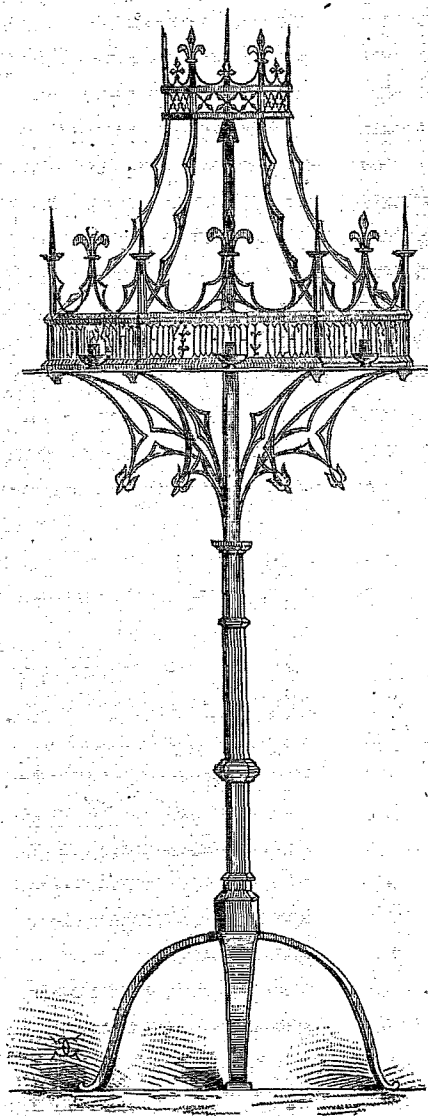
Ce candélabre, destiné à porter des cierges de grande dimension, ne devait, comme beaucoup d'autres candélabres symboliques à cinq ou sept branches, servir que dans les cérémonies destinées à célébrer quelque grande fête de l'Église catholique.

Comme autre spécimen rare et intéressant de candélabres ayant servi à un usage bien déterminé, et par conséquent assez restreint, nous signalerons surtout celui que représente notre deuxième figure, et que nous avons emprunté au recueil de M. Gaillhabaud (*l'Architecture du cinquième au seizième siècle*).

C'est un candélabre en fer forgé, conservé dans l'église cathédrale, à Osnabruck. Il ne servait qu'à un certain temps de l'année, pendant les jours de la semaine sainte,



Candélabre des Ténèbres, dans la cathédrale d'Osnabruck (Hanovre).



Couronne de lumières du quinzième siècle (Belgique).

et sa destination était de porter un certain nombre de cierges que l'on éteignait successivement à la fin de chacun des psaumes chantés à l'office dit *des Ténèbres*. La place qu'il occupait dans le sanctuaire devait varier, et, pour le rendre plus facile à porter, l'habile artiste qui l'a fabriqué a eu soin de mettre à chacun de ses trois pieds un anneau solidement rivé. Des écussons, dont les armoiries sont aujourd'hui complètement effacées, indiquent que c'était un don fait à l'église par quelque grande famille ou par une corporation de la ville.

Dans l'origine, il devait être peint, ainsi que celui que représente notre troisième figure, et que tout le monde a pu admirer à l'Exposition rétrospective du Trocadéro, dans la section belge, tout en regrettant la couche de peinture bleue dont on a cru devoir l'agrémenter. Évidemment, ce

remarquable chef-d'œuvre de la ferronnerie du quinzième siècle avait été peint dans le principe, mais sans doute d'autre manière.

C'est, en réalité, une sorte de couronne de lumières montée sur une tige verticale, au sommet de laquelle se trouvent des cercles garnis de pointes et de bobèches destinées à recevoir les cierges. Ces sortes de candélabres doivent avoir spécialement servi au culte des saints ou à quelque autre pratique exclusivement observée par les fidèles. Cette coutume est encore en usage de nos jours dans certains sanctuaires et dans quelques chapelles spéciales; mais les porte-cierges d'aujourd'hui sont beaucoup moins décoratifs que celui que nous reproduisons, et sur le pourtour duquel *l'Ave Maria* se trouve découpé en belles lettres gothiques.

LE FELLAH

(ÉGYPTE).



Habitations arabes à Edfou (Égypte). — Dessin de G. Vuillier.

Les Fellahs sont les paysans égyptiens. Le voyageur qui remonte ou qui descend le Nil aperçoit leurs villages échelonnés de place en place sur les bords du fleuve. Ils ne se sont établis que sur la bande de terrain qu'atteint le débordement des eaux : au delà, c'est le désert aride et sablonneux, que le Bédouin parcourt avec ses chameaux et ses chevaux, et où il dresse sa tente.

Ces villages se composent d'une agglomération de petites maisons, ou plutôt de huttes basses et plates, toutes à peu près pareilles. Quand on s'en approche, on est frappé de l'aspect misérable de ces habitations : elles sont construites avec des briques composées d'un mélange de terre et de paille séché au soleil, et recouvertes d'un crépi d'argile. À peine ont-elles deux mètres et demi de hauteur. Une porte étroite y donne accès. La toiture est une simple couche de roseaux, de tiges de palmier ou de feuilles de doura, qui par ses interstices laisse pénétrer le soleil, mais en revanche donne issue à une partie de la fumée de l'intérieur ; le reste se dégage plus ou moins par la porte ouverte ou séjourne dans la case.

Chacune de ces cabanes ne renferme souvent qu'une seule pièce, dans laquelle s'entassent hommes, femmes, enfants, et quelquefois le petit troupeau de brebis ou de chèvres, les chats, les chiens, l'âne, que possède la famille. Dans ce cas, bêtes et gens sont les uns pour les autres une cause réciproque de malpropreté ; les habits ne sont guère en meilleur état que les toisons, dont on a peine à reconnaître la couleur naturelle. Le mobilier est pauvre et sordide ; il se compose de quelques morceaux d'étoffe,

ou plutôt de loques, sur lesquels on couche, et d'une dizaine de pots et de marmites de terre. Il n'est pas besoin de beaucoup de vaisselle pour des repas qui se composent invariablement de galettes de doura ; les plus industrieux et les plus riches seuls y joignent un plat de lentilles, leur grand régal, et des oignons, des poireaux, des concombres, parfois quelques dattes.

Quand les Fellahs se trouvent dans le voisinage des temples et des palais en ruine des anciens Égyptiens, comme à Karnac ou à Louqsor, ils ne se font pas scrupule d'en prendre les pierres couvertes d'inscriptions pour bâtir leurs cabanes ; on en a vu scier d'antiques statues de granit afin d'en faire des meules, et se servir d'un chapiteau sculpté, creusé en forme de mortier, pour broyer leur grain. Ou bien ils se logent, eux et leurs bestiaux, dans les chambres sépulcrales des pharaons ; ils enfoncez, ainsi que l'a constaté un voyageur, les gonds de leurs portes dans le visage d'un roi ou d'un dieu ; ils enfument les peintures ; ils brûlent, pour faire leur cuisine, les boîtes de sycomore où les momies emmaillottées de bandelettes ont reposé pendant vingt ou trente siècles. L'ignorance et la misère sont leur excuse.

Les Fellahs seraient les plus malheureux des hommes si la résignation, ou plutôt une sorte d'insouciance, provenant d'une apathie naturelle et d'une longue habitude de soumission, ne les aidait à supporter leur sort. Contraints par la nécessité, ils travaillent avec patience, les femmes tout autant que les hommes ; mais, quand ils le peuvent, ils se reposent avec délices ; ne rien faire est leur

seul plaisir. Ils restent des heures entières accroupis par terre, à l'ombre, ou debout, appuyés contre le mur de leur maison, immobiles, sans éprouver le besoin d'agir, ni même de parler, probablement sans penser. Ils vivraient volontiers d'aumônes; leur fierté ne les empêche nullement de recevoir et même de demander; — dès qu'un étranger paraît, les enfants, habitués à mendier, se précipitent vers lui en tendant la main; — mais les voyageurs et les bonnes aubaines sont rares, et le besoin les force au travail. Ils cultivent leur lopin de terre, que le Nil se charge de fertiliser en y déposant son limon, labourant, ensemençant, moissonnant, courbés sur le sol du matin au soir, sous un soleil brûlant.

Les profits du Fellah seraient suffisants et sa vie pourrait être heureuse, si l'impôt et les corvées gratuites exigées par le gouvernement ne lui enlevaient presque tout ce qu'il gagne. Parmi ces corvées, l'une des plus pénibles est celle qui consiste dans la réparation des digues et le curage des canaux. Les vieillards, les adultes, les femmes, les enfants, sont requis pour cette opération. On les voit, hâves, maigres, à peine vêtus, plongés pendant des journées entières dans l'eau et dans la boue, remplissant de limon des paniers en feuillage; ce sont les enfants qui étalent la terre liquide sur la berge de la rigole. Ce dur travail se fait sous la surveillance de fonctionnaires qui, le bâton à la main, ne souffrent pas d'arrêt, et châlient la fatigue comme la paresse. Le soir, lorsque le village est trop éloigné, on ne rentre pas à la maison, on couche par terre, à la belle étoile, par des nuits froides, sous quelque lambeau de natte pour tout abri. Quant à l'impôt, il est énorme relativement aux ressources des pauvres gens qui le payent. Il porte sur la personne de chaque habitant, et, soit en argent, soit en nature, sur chaque morceau de terre, sur chaque tête de bétail; il n'est pas même une poule qui ne doive un certain nombre de ses œufs. Invariablement le contribuable proteste, refuse, jure qu'il ne peut payer, qu'il n'a rien; mais le fouet et le bâton viennent à bout de sa résistance. Sinon, on confisque son champ, on fouille et on pille sa maison, on vend aux enchères sa vache, son âne. Du reste, les coups et les blessures se supportent avec patience; on sait, par expérience, qu'on n'en mourra pas. Quant à l'offense, elle n'est pas sentie, elle n'existe pas; on ne se venge jamais; on craint, mais on ne hait pas l'exacteur, qui, lui-même, s'il ne fournit pas la somme fixée, sera bâtonné et peut-être mis à mort. Tous les ans, la perception des impôts est accompagnée des mêmes scènes de violence.

Ainsi le Fellah se soumet à son sort. Il n'a jamais vu la vie sous un autre aspect; il l'accepte telle qu'elle est, a toujours été, et sera toujours. Mais un sourd découragement paralyse son activité; il n'espère rien de l'avenir; l'esprit d'initiative lui manque; tout projet, tout désir du mieux lui est étranger; il végète dans une sorte de torpeur morale. Peut-être, — on aime à le penser, — la douceur de son caractère, le beau climat de son pays, le spectacle de ce Nil éternellement bienfaisant, lui procurent-ils, dans ses heures de repos somnolent, quelques impressions agréables qui donnent encore du prix à sa misérable existence.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 26.

XXXIII.

En me remettant ma clef, Zélie me raconta qu'elle avait eu maille à partir avec le *Lion-d'Or*.

Le garçon d'écurie avait fait mine de tourner sa bronnette

en dérision. Elle avait saisi avec empressement cette occasion de dire à haute et intelligible voix, devant les maîtres de l'hôtel et devant un groupe de curieux, ce qu'elle pensait des procédés du *Lion-d'Or*. Les curieux s'étaient mis à rire; la dame du *Lion-d'Or* s'était sauvée dans sa cage de verre en haussant les épaules; quant au patron, il était entré dans une fureur épouvantable et avait accablé Zélie d'un torrent d'épithètes diffamatoires. A ce que je pus comprendre, Zélie avait eu les rieurs pour elle, et n'avait quitté le champ de bataille qu'après avoir réduit tous ses adversaires au silence. Elle paraissait enchantée de son escarmouche.

J'étais émerveillé de son courage, et en même temps je m'applaudissais en moi-même de n'avoir plus rien à démêler avec le *Lion-d'Or*, maintenant que Zélie l'avait exaspéré jusqu'à la rage.

— Sans vous commander, me dit-elle, plus tôt vous videriez cette malle, mieux cela vaudra. Une fois vide, je la monterai au grenier. Ça ne fait pas bon effet dans une chambre bien tenue, parce que...

Je lui promis de me mettre à l'œuvre immédiatement, et je montai quatre à quatre les marches de l'escalier, en brandissant la clef de ma chambre.

J'éprouvai en entrant «chez moi» ce petit frisson de plaisir que l'on éprouve toujours en prenant pour la première fois possession d'un «chez soi.»

Malgré la promesse que j'avais faite à Zélie, il me fut impossible de m'occuper de ma malle avant de m'être enfoncé voluptueusement dans mon fauteuil et de m'être assis successivement sur mes quatre chaises, avant d'avoir ouvert et refermé tous les tiroirs de ma commode et exploré tous les coins de mon secrétaire.

Dans l'excès de mon ravissement, je fis une chose que je n'ai jamais avouée ni à Zélie, ni aux demoiselles Rocher, ni à M. Vincent; une chose dont je rougis encore à l'heure qu'il est; une chose, enfin, que je ne raconterais pas ici, si je ne m'étais promis de dire toute la vérité.

Saisi d'une irrésistible envie de crier et de sauter, et craignant de faire scandale dans la petite maison silencieuse et paisible, je me jetai sur le lit, et là, je me vautrai cinq ou six fois de suite, comme font les ânes dans la poussière des grands chemins. Quand l'envie de crier me prenait, je cachais ma figure dans l'oreiller.

L'accès une fois passé, je sautai à bas du lit, tout penaud et très-effrayé surtout du désordre des couvertures. Je mis au moins cinq grandes minutes à effacer les faux plis en passant la main dessus, et à faire bouffer par une série de petits coups de poing les endroits où le lit s'était affaissé. Et malgré cela, je n'étais pas encore bien sûr que Zélie ne s'apercevrait pas de quelque chose quand elle viendrait faire la couverture.

Enfin je me décidai à me mettre sérieusement aux affaires sérieuses, et je débarrassai mon linge et mes habits. Il faut croire que mes chemises, après la violente compression qu'elles avaient subie depuis plus de vingt-quatre heures, se dilatèrent subitement, comme pour respirer plus à leur aise; je ne saurais m'expliquer autrement l'étrange phénomène dont je fus témoin. Les tiroirs de ma commode représentaient une capacité plus considérable que ma malle, qui n'était pas énorme; c'est à grand peine si j'y pus faire entrer mes chemises. Tout en donnant des poussées à mes chemises neuves, pour les faire tenir tranquilles, je pensais à mon tuteur qui m'en avait fait cadeau.

Depuis la mort de mes parents, il m'avait toujours tenu, comme on dit, très-serré, estimant que la jeunesse a besoin de sentir le frein.

Au sortir du collège, où j'avais fait mes classes de latin jusqu'en quatrième, comme externe boursier de la ville, il

m'avait placé dans une étude de notaire. Je ne gagnais pas grand'chose; mais ce que je gagnais, je l'apportais à la maison, jusqu'au dernier centime. Mon tuteur me disait d'un air chagrin :

— J'ai fait déjà et je fais encore de grosses dépenses pour toi; il est juste que je rentre dans mes débours, car tu sais que je vis bien juste de ma pension.

Je ne pouvais m'empêcher de reconnaître qu'il avait raison, mais je trouvais pourtant un peu dur de n'avoir jamais un sou dans ma poche.

Lorsque j'eus vingt ans, il me dit un matin, pendant que nous déjeûnions un hareng saur pour notre déjeuner :

— Il est inutile que tu restes dans ton étude jusqu'à la fin de tes jours, puisque tu n'auras jamais de quoi acheter une charge de notaire. Tu vas lire ce papier avec attention; tu me diras ce que tu en penses, et nous verrons ce qu'il y aura à faire.

Le papier qu'il me tendit était le programme des connaissances exigées pour entrer, après examen, dans une administration dont je voyais le nom pour la première fois.

J'emportai ce programme avec moi, et je l'étudiai avec la plus grande attention. Le soir, je dis à mon tuteur :

— Il y a là-dedans des choses que je sais, d'autres que j'ai oubliées, et d'autres que je n'ai jamais sues.

— Souligne-moi au crayon tout ce que tu ne sais pas.

Je lui tendis le papier; après y avoir fait des marques au crayon.

Le lendemain matin, il me dit :

— J'ai parlé au père Bussac; il se trouve justement qu'il a préparé, dans son temps, un jeune homme pour la même chose. Tu iras chez lui tous les soirs de huit à neuf; il n'a pas d'autre heure à te donner, tout son temps est pris dans la journée. Il dit qu'en travaillant ferme entre les leçons, tu dois être prêt pour la fin de l'année. Tu n'as pas autre chose à faire qu'à bûcher comme un malheureux, reprit-il avec une espèce de gémissement. Cela va me coûter les yeux de la tête, et je ne pourrais pas faire la même dépense deux années de suite!

Le père Bussac était un ancien régent du collège de Saint-Bié, qui était à la retraite depuis plusieurs années. Pour s'occuper et pour accroître son petit revenu, il donnait des leçons de littérature française dans le pensionnat des demoiselles Pichot, et préparait des jeunes gens à l'examen du baccalauréat.

XXXIV

Comme je continuais d'aller tous les jours à l'étude, étais forcé de me lever à quatre heures du matin pour préparer ma leçon du soir. M. Bussac était content de moi; fort heureusement, car mon tuteur se faisait rendre un compte rigoureux de mon travail et de mes progrès, et même quelquefois il assistait à la leçon.

Je venais de tirer au sort et d'amener un bon numéro, lorsque je passai l'examen. Je le passai même avec assez de succès pour obtenir d'emblée un emploi de douze cents francs, sans surnumérariat.

Quand je fus nommé à Orgeval, mon tuteur me dit : « C'est bien ! » pas un mot de plus. Pendant les quinze jours qui précédèrent mon départ, il devint presque gai; mais en même temps il prenait des airs mystérieux et affairés, et se frottait quelquefois les mains en me regardant.

L'avant-veille du jour fixé, lorsque je fus revenu de l'étude, il me dit : — Viens-t'en dans ma chambre, j'ai à te dire quelque chose.

Dans un coin de la chambre, il y avait une malle ouverte, de grandeur raisonnable, et qui était complètement neuve. Sur le lit, je vis une demi-douzaine de chemises neuves, liées ensemble avec un ruban rose, un habillement

complet tout neuf, un habit noir, un gilet noir, un pantalon noir et des escarpins vernis.

Pendant que je contemplais tous ces trésors, mon tuteur, les mains derrière le dos, sifflait tout bas. Ses regards allaient du lit à ma figure et de ma figure au lit.

— Tout cela est à toi, me dit-il d'un ton bref.

Je joignis les mains de saisissement, et j'essayai de bégayer un remerciement.

— Pas de remerciements, s'écria-t-il avec une brusquerie affectée; tout cela est à toi, parce que c'est toi qui l'as gagné par ton travail. Mon pauvre conscrit, ç'a été économisé sou par sou sur tes mois, déduction faite de ton entretien et de ta nourriture. Tu as trouvé souvent que je te tenais trop serré; ne dis pas le contraire, je le sais, je le devine, quoique tu ne m'en aies jamais soufflé mot. Il le fallait, conscrit, il le fallait, sans cela jamais nous n'aurions pu joindre les deux bouts. Par exemple, les chemises, c'est moi qui te les offre; j'aurais voulu t'offrir davantage; mais, ma parole d'honneur, je ne l'aurais pas pu. Tais-toi. Voici encore cent cinquante francs qui viennent de la caisse d'épargne. Le livret porte « trois cents »; mais, en me serrant bien, je n'ai pu payer que la moitié des leçons du père Bussac; c'est toi qui as payé le reste. Trois cents leçons à un franc la leçon, tu vois que le compte est exact. Un franc la leçon, c'est cher; mais aussi le père Bussac n'est pas le premier venu, et il nous en a donné pour notre argent! J'ai peut-être tort de confier d'un seul coup cent cinquante francs à un conscrit presque imberbe, mais je ne puis cependant pas te laisser partir sans le sou. D'ailleurs, tu es majeur et tu pourrais me demander mes comptes de tutelle. Maintenant, mon gaillard, marche droit, et surtout ne fais pas de dettes, car il ne faudrait pas compter sur moi pour les payer. Je me fais vieux, j'ai des rhumatismes à soigner, et puis, je ne serai pas fâché non plus de fumer une petite pipe de temps en temps. Sans reproche, il y a six ans que je n'ai fumé. Ça te fait de la peine? Il n'y a vraiment pas de quoi; car, je veux bien que le loup me croque, si je sais pourquoi on aime tant à fumer. C'est ruineux, c'est dégoûtant, c'est... Fais ta malle, et ne me casse pas la tête de tes remerciements; qu'est-ce que tu veux que j'en fasse?

XXXV

Je pensais à tout cela en regardant mes chemises neuves, et je songeais à mon tuteur avec un mélange d'attendrissement et de remords.

Un petit tintement clair et argentin me fit lever la tête; la pendule de stuc qui ornait ma cheminée venait de sonner une demie. En regardant le cadran, je vis, comme à travers un brouillard, qu'il était déjà cinq heures et demie; je m'essuyai les yeux du revers de ma main, et je poussai vivement les tiroirs de ma commode; ensuite, je serrai mon trésor dans un des casiers du secrétaire, et je mis la clef dans la poche de mon gilet, avec la fierté d'un capitaliste.

En un tour de main, mes habits furent accrochés au pendoir, et la serge verte soigneusement ramenée par-dessus.

Tout à coup, je fis une découverte qui me frappa d'épouvante. Au moment de me donner un coup de brosse; avant de descendre, je m'aperçus que je n'avais plus ma brosse, une brosse toute neuve! que j'avais achetée la veille de mon départ, et qui m'avait coûté cinq francs, s'il vous plaît!

Je me souvins avec consternation que je l'avais oubliée sur la cheminée, dans ma chambre du *Lion-d'Or*.

Ma première idée fut que je n'oserais jamais aller retirer cette brosse des griffes du *Lion irrité*, et je tirai du secrétaire une pièce de cinq francs pour en acheter une

autre. Je me dis ensuite que cinq francs représentent la rente de cent francs et le capital de cinq sous; comme aurait dit M. Vincent. Et même, en songeant à M. Vincent, je rougis de ma couardise, et je remis les cinq francs dans le secrétaire. Le *Lion* penserait de moi ce qu'il voudrait, et rugirait aussi fort qu'il voudrait, j'avais bien le droit, après tout, de lui réclamer mon bien : « J'irai à l'hôtel », me dis-je avec une grande décision.

Cependant je n'eus pas le courage de brûler mes vaisseaux, et je repris la pièce de cinq francs; l'idée d'une scène violente et scandaleuse me rejetait dans mon indécision.

Quand je rendis ma clef à Zélie pour qu'elle pût monter ma malle au grenier, elle me regarda en clignant les yeux et en fronçant légèrement le nez.

— Vous ne pouvez pas sortir comme ça, me dit-elle d'un ton d'autorité; regardez un peu: votre manche est toute couverte de peluche, et votre dos donc! Ne bougez pas, je m'en vas vous donner un bon coup de brosse.

Je me sentis devenir tout rouge. « Si elle allait deviner où j'ai attrapé cette peluche! »

En même temps, j'éprouvai le besoin de lui expliquer que ce n'était pas mon habitude de sortir sans avoir brossé mes habits. « Le fait est que j'ai oublié ma brosse au *Lion-d'Or* », lui dis-je pendant qu'elle me brossait le dos.

J'espérais presque qu'elle se laisserait tenter par la perspective d'une seconde escarmouche, et qu'elle me proposerait d'aller en personne réclamer mon bien.

Mon espoir fut déçu. Ou bien ses occupations domestiques lui interdisaient de se donner le plaisir d'une seconde passe d'armes; ou bien elle trouvait la demande si simple et si naturelle qu'il ne lui vint pas à l'esprit que je pusse en être embarrassé. Les gens qui sont naturellement braves ne comprennent rien aux terreurs des âmes faibles.

— Eh bien, me dit-elle familièrement, ce que vous avez de mieux à faire, c'est d'y courir tout de suite. Un voyageur peut la prendre, ou bien ces gens-là sont capables de l'escamoter. Ils sont capables de tout.

— J'y cours.

— C'est cela!

La suite à la prochaine livraison.

LES BOULEVARDS DE PARIS.

On l'a dit bien souvent, et tous les voyageurs étrangers le répètent sans cesse: il n'existe dans aucune des capitales de l'ancien monde et du nouveau une promenade qui égale celle des boulevards intérieurs de Paris, et qui présente, sur une longueur aussi considérable, une suite d'agréments aussi riche et aussi soutenue.

Est-ce à cause des monuments qu'on y rencontre, ou des longues rangées d'arbres, ou de la beauté architecturale de ses maisons? Tout cela n'y suffirait pas, et se retrouve d'ailleurs généralement dans toutes les grandes villes.

La renommée des boulevards date de loin; cependant les monuments y sont récents, les plantations jeunes, les maisons modernes. Leurs arbres majestueux, plusieurs fois séculaires, furent coupés aux barricades de 1830 et jetés en travers de la chaussée, et les anciens hôtels élevés par de grands seigneurs ou par de riches bourgeois au fond de beaux jardins avaient autrefois plus haute mine que les édifices actuels, immeubles magnifiques sans doute, mais immeubles de produit, habitations à loyer.

Là n'est donc point le charme et l'attraction des boulevards intérieurs de Paris.

Leur séduction irrésistible, c'est la présence de cette

foule, éminemment française et parisienne, qui s'y presse et s'y renouvelle sans relâche durant toute la journée, la soirée et une partie de la nuit, dans les beaux cadres qu'ils offrent, avec une continuité qui ne se dément nulle part, depuis la colonne de Juillet, place de la Bastille, jusqu'à la rue Royale, vis-à-vis l'obélisque de la place de la Concorde, sur une longueur de cinq ou six kilomètres.

Cette foule si vivante est encore animée par la succession continue des grands magasins et des boutiques ornées qui se font face, à travers une double bordure d'arbres, des deux côtés d'une large chaussée où roulent sans trêve des flois de voitures de toutes sortes. Les devantures qui révèlent à chaque pas l'art si essentiellement parisien de l'étalagiste, sont comme les vitrines d'une exposition perpétuelle des industries de l'univers, et particulièrement de l'industrie de Paris, si fort en faveur chez tous les peuples civilisés.

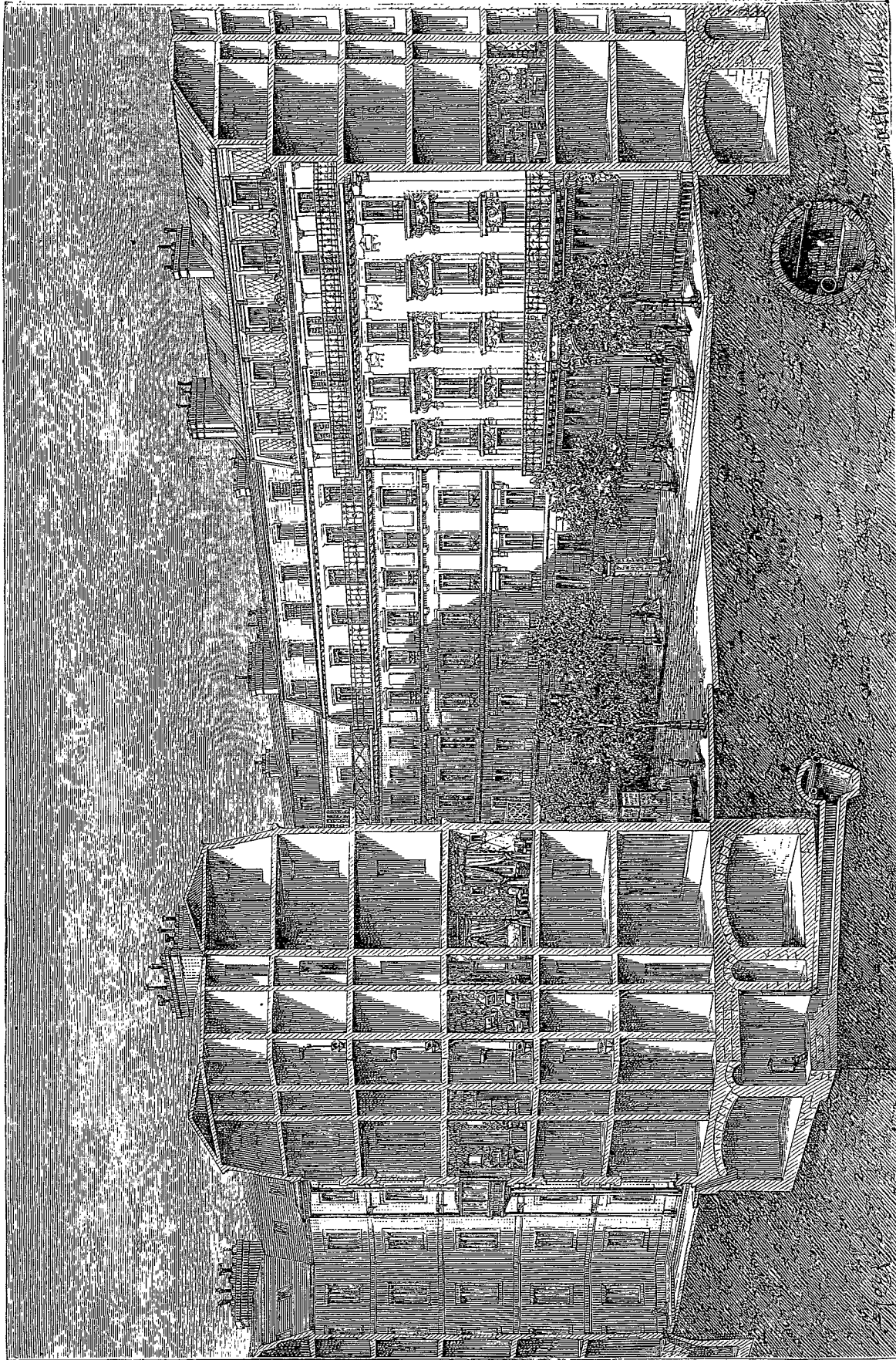
L'animation de la promenade est à tout instant réveillée et rehaussée par le chapelet de restaurants et de cafés qui débordent sur l'asphalte avec leurs tables entourées de consommateurs. L'impassible tranquillité de ces gens assis forme contraste avec le mouvement des passants poussés les uns sur les autres, tandis que les yeux sont attirés par les garçons de service, chevelus, coiffés et bien cravatés, qui fendent lestement la foule avec leurs plateaux chargés.

En réalité, c'est bien cette foule perpétuelle qui est le spectacle de la foule. Là est une attraction mutuelle dont chacun fait une partie des frais et dont chacun à son tour tire profit. L'homme du peuple, l'homme de la bourgeoisie, l'homme des riches salons, l'artiste de tous les genres, la femme de l'ouvrier, celle de l'artisan et du monsieur, la mère et les enfants, la nourrice et les babys, la mondaine en toilette, l'élégante grande dame qui descend de son équipage, le passant affairé, le paisible promeneur, tous sont curieux les uns des autres et alimentent en même temps leurs curiosités réciproques.

Tous les métiers, toutes les professions, tous les types, les originaux de toutes nuances, les provinciaux de tous les azimuts, les étrangers de toutes les latitudes et de toutes les longitudes, les marchands ambulants, les novellistes et lecteurs de journaux, les badauds le nez en l'air; tous se donnent rendez-vous sur les boulevards et sont en scène pittoresque d'un bout à l'autre, scène variable, changeante, dont tous les éléments se modifient et se transforment de distance en distance.

Ce renouvellement incessant d'aspects et de spectacles variés est un des traits caractéristiques de ces boulevards intérieurs, qui, partageant en deux le massif central de la capitale, reflètent par le travers de chacun des quartiers un caractère correspondant à leur population particulière. L'apparence matérielle et monumentale du cadre se maintient bien la même, l'ensemble de la foule présente aussi successivement des aspects analogues; mais la physionomie du spectacle est mobile et changeante dans les détails.

Un bon marcheur qui dans sa journée emploierait l'activité de ses jambes à suivre les deux côtés des boulevards, descendant le matin de la place de la Bastille et y remonant dans l'après-midi après s'être arrêté à contempler la Madeleine et les environs, aurait vu en abrégé toute la population de la capitale: le Parisien de naissance et celui d'importation, le Parisien à domicile permanent et le Parisien de passage. Il aurait une idée assez étendue des mœurs et du caractère des Français de toutes les classes. Il pourrait quitter la ville et il en emporterait certainement une bonne impression. Par cette présence incessante d'une foule en activité, il se trouverait imprégné du type français, de l'expansion et de la bonne humeur de la race. Il ne douterait pas de la facilité avec laquelle il pourrait se



Modèle de la franchise d'un boulevard de Paris, avec ses égouts et ses conduites d'eau et de gaz. — Dessin de Broux, d'après le modèle en relief exposé dans le pavillon de la ville de Paris, en 1878.

A droite de la gravure, l'égout collecteur. — Deux tuyaux pour le service des eaux.
A gauche, égout pour desservir les eaux ménagères et les eaux pluviales.

Les tuyaux pour le service du gaz se trouvent à une profondeur de 1^m.50 sous la chaussée.
Dans la cour à gauche se trouve un ascenseur pour le service de la maison.

lier, s'accommoder avec elle, pénétrer dans son intimité, et s'en faire aimer.

C'est dans ce dernier trait que se résume la séduction des boulevards; c'est par là qu'ils constituent une promenade unique dans le monde civilisé.

ADMINISTRATION DE LA FRANCE

AVANT 1789.

Voy. les Tables des tomes XLVI et XLVII.

LA JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE. — L'ARCHIDIACRE ET L'OFFICIAL.

La puissance laïque, dont nous avons énuméré les représentants, n'était pas la seule qui exerçât au moyen âge une action dans les affaires civiles. L'Église, grande propriétaire féodale, revendiquait la juridiction de ses vassaux; d'ailleurs, les vertus, l'instruction de ses principaux membres, leur juste et haute autorité morale, appelaient bien des plaideurs devant ses tribunaux. Elle avait hérité en quelque sorte des rares débris de la civilisation antique échappés à l'invasion des barbares; elle brillait d'une sorte de reflet de l'ancienne Rome; et dans le droit, tout autant que dans la théologie, ses évêques et ses abbés pouvaient seuls se dire les héritiers et les élèves de la brillante école des juriconsultes romains.

Dans les premiers temps de la conquête, au moment où tout était agité, où tous les droits étaient obscurs, où les faibles pâtissaient surtout de la violence des mœurs et de la barbarie des puissants de la terre, les évêques s'étaient proclamés les défenseurs de la plèbe; on s'était habitué à voir dans l'Église un refuge et une protection. Les parvis des cathédrales, les alentours des palais épiscopaux, s'étaient remplis peu à peu d'un peuple d'opprimés et de fugitifs, qui venait chercher protection et asile au pied des autels.

Qui n'a dans la mémoire le souvenir de quelqu'une de ces grandes scènes historiques où un saint évêque arrête, d'un geste, un tyran à la porte d'une église, le menace des foudres du ciel, et arrache à sa poursuite un suppliant qui a eu foi dans les représentants de Dieu sur la terre? Ces droits si extraordinaires, que l'Église revendiquait énergiquement quand les rois et les seigneurs menaçaient de les violer, eussent été abusifs dans des temps de calme; mais dans les époques de trouble, ils étaient salutaires, et on les regarda longtemps comme un bienfait.

Le peuple, de son plein gré, allait demander la justice à ceux dont les décisions semblaient devoir être animées de l'esprit de Dieu. L'évêque, à son tour, se prêtait volontiers à l'exercice de cette partie de ses devoirs sacrés. Assis sous le porche de son église, entre les deux lions de pierre sculptés qu'on y voyait souvent et qui rappelaient, paraît-il, ceux du trône de Salomon⁽¹⁾, il décidait paternellement des différends qui s'élevaient entre ses diocésains. Ses décisions étaient rendues, comme on le voit souvent dans les actes, « entre les deux lions. » On voit même encore quelquefois auprès de ces lions de gros anneaux de fer, dont on ignore communément l'usage. Ils servaient, selon le témoignage d'un auteur ancien, à passer le bras ou la main de ceux qui faisaient des serments; et le peuple avait une telle vénération pour ces anneaux, que c'était la première chose que saisissait celui qui recourait à l'asile de l'église. Il annonçait par cette action qu'il était prêt à prouver son innocence par le serment⁽²⁾.

D'ailleurs, dans ces assises, le rôle de l'évêque était

plutôt celui d'un arbitre et d'un pacificateur que celui d'un juge. Il s'entourait des lumières des prêtres et des laïques, tâchait d'accommoder les parties, mettait quelquefois dans ses sentences une simplicité vraiment biblique. Saint Ambroise raconte lui-même un différend qu'il termina entre l'évêque Marcel d'une part, et le frère et la sœur de cet évêque d'autre part: il s'agissait d'un fonds de terre, et le préfet devait en juger. Mais les parties et les avocats même voulurent que saint Ambroise en fût juge, et qu'un évêque ne comparût pas devant le tribunal d'un magistrat. Le sage prélat n'accepta cette charge qu'à la condition qu'il accommoderait plutôt l'affaire qu'il ne la jugerait. « Il s'arrangea donc, dit-il lui-même, pour que chacun d'eux eût l'avantage, que tous gagnassent leur cause et que nul ne la perdit: il adjugea le fonds au frère, l'usufruit à la sœur, et laissa à l'évêque la gloire d'un parfait désintéressement, l'avantage d'avoir enrichi ses proches, la joie d'avoir donné la paix à sa famille, les trésors de la charité, de la paix et de la patience. »

Parfois, cependant, les parties, animées par l'ardeur du procès, refusaient de se soumettre à un arbitrage aussi primitif. L'évêque alors usait de sa puissance temporelle pour les contraindre à l'accepter. Parfois même il n'était pas besoin qu'il eût recours à ces moyens violents; on raconte de saint Grégoire Thaumaturge que, comme il n'avait pu amener un accommodement entre deux frères qui se disputaient un étang, il sécha miraculeusement l'objet du litige. On ne dit pas ce qu'il advint de la propriété du sol.

Cependant, la puissance de l'évêque et l'étendue du diocèse s'accroissant de jour en jour, il devint impossible que l'évêque lui-même s'appliquât à la décision de tous les procès qui se portaient devant lui. Déjà saint Martin commettait cet office à des prêtres, pour ne s'occuper lui-même que de la prière jusqu'à ce qu'il eût célébré la messe.

D'ailleurs, lors de l'établissement de la société féodale, le clergé tout entier entra dans la nouvelle hiérarchie; les évêques, quittant leur ancien rôle de patriarches, devinrent avant tout de grands seigneurs. Des domaines immenses leur appartinrent; des serfs en grand nombre cultivèrent leurs terres; des vassaux se mirent sous leur suzeraineté; une cour nombreuse et bruyante les entourait; certains d'entre eux marchèrent à l'égal des plus puissants seigneurs et des rois. Comme propriétaires terriens, ils avaient des droits et des devoirs féodaux; ils devaient à leur suzerain et pouvaient exiger de leurs vassaux le service militaire; ils rendaient la justice; et si les immunités à eux accordées par les rois les faisaient échapper à la nécessité de payer des redevances pécuniaires, ils pouvaient par contre réclamer de leurs inférieurs celles qui leur étaient dues d'après le contrat féodal.

Des affaires si nombreuses et si importantes ne pouvaient se faire sans l'intervention d'une foule d'officiers tant laïques qu'ecclesiastiques.

Pour ne donner qu'un exemple, on a dressé ainsi qu'il suit la liste des grands officiers qui entouraient l'archevêque de Besançon. Il avait: un maréchal pour la guerre; un chambellan; un maître d'hôtel; un échanton; un forestier ou veneur; un vicomte; un maire pour la ville de Besançon; un sénéchal pour toucher les revenus; un chambrier pour garder le trésor; un chancelier qui veillait sur les archives du diocèse et rédigeait les actes; un official qui rendait la justice; deux notaires qui rédigeaient les actes. Tout cela composait un véritable ministère, et donne une haute idée de la multiplicité des fonctions temporelles qui accompagnaient l'administration spirituelle d'un diocèse.

L'accroissement considérable de la puissance épiscopale s'était manifesté en particulier dans l'exercice de la ju-

(1) On voit encore de ces lions à différentes églises d'Italie.

(2) *Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIII, p. 233.

ridiction. Ce n'était plus seulement cette bonne et naïve déférence que le peuple des anciens âges avait pour son conducteur spirituel. Il y avait des droits et des devoirs réciproques, et l'Église savait réclamer ses droits. Munis de l'autorité considérable des lois canoniques, lois qui s'étaient inspirées à la fois des décisions des jurisconsultes romains et de l'esprit de l'Évangile, les évêques prétendaient au droit de décider de toutes les causes qui de près ou de loin touchaient à la religion. Leurs tribunaux faisaient hardiment concurrence à la juridiction séculière.

Ils connaissaient de toutes les causes des clercs et des tonsurés. Beaucoup de bourgeois ou de manants, pour échapper à la justice du roi ou des seigneurs, avaient recours à la formalité de la tonsure, et Pierre de Cugnières, violent adversaire des justices ecclésiastiques, dit que l'abus allait jusqu'à faire une foule de tonsurés avec des enfants en bas âge. Généralement, quand un clerc s'était rendu coupable de quelque crime, il était, après avoir été dégradé, remis aux tribunaux séculiers pour subir le supplice. Girardus Puella recommande à l'évêque de Poitiers de ne jamais prendre part aux « jugements de sang. »

Les évêques connaissaient encore des matières de schisme et hérésie, des dîmes et revenus ecclésiastiques, des privilèges des croisés, des questions de mariage et dot, des filiations légitimes et illégitimes, des testaments et de leur suite, des intérêts ou usures, etc.

Au début du treizième siècle, le pape Innocent III avait proclamé que l'Église, comme juge du péché, avait le droit de juger toutes les actions humaines. En particulier, elle prétendait connaître de toutes les causes où les parties s'étaient engagées par un serment, parce que celle qui l'avait enfreint avait commis un péché; — et par là elle essayait d'attirer devant ses tribunaux toutes les causes féodales, sous le prétexte que le serment en était la base; mais l'autorité royale s'opposa formellement à une interprétation aussi large de la juridiction spirituelle des prélats, et sur ce point ils renoncèrent à leurs prétentions.

La suite à une prochaine livraison.

ÊTRE UTILE.

Le besoin d'être utile à nos semblables est moins rare qu'on ne le suppose. Souvent il sommeille au fond des cœurs: il y est engourdi, inerte, faute d'occasion d'agir, faute de direction, d'impulsion. Mais qu'une bonne pensée vienne à naître, qu'une voix s'élève, qu'un groupe se forme, et on voit aussitôt combien d'esprits généreux étaient prêts à faire le bien, à agir; l'association réveille, suscite les bonnes volontés, et l'action commence. Ne calomnions pas la nature humaine. (1)

FAMINES ET CHEMINS DE FER.

L'ASSURANCE DU PAIN QUOTIDIEN.

On a vu, dans nos précédents volumes, que les famines, au moyen âge et même après, duraient parfois deux, quatre et jusqu'à six années, avec leur cortège d'émeutes sanglantes et de pendaisons, de scènes d'anthropophagie, d'enfants rôtis par leur mère, de cadavres déterrés et mangés, de maladies pestilentielles et de mortalités épouvantables.

Nous ne verrons plus de pareilles horreurs se renouveler en France. La vapeur appliquée à la locomotion et à la navigation maritime nous permet actuellement de transporter, rapidement et à peu de frais, dans toutes les pro-

(1) Conférence à Auxerre.

vinces en détresse, l'excédent de grains des pays favorisés.

Il n'y a pas longtemps, en 1847, lorsque le chemin de fer de la Méditerranée n'existait pas, Lyon a payé 145 francs pour faire venir de Marseille une tonne de blé qui ne coûterait guère que 47 francs aujourd'hui. Cette différence dans les frais de transport correspond à une différence de 28 à 30 centimes sur le prix de la miche de quatre livres; or, on ne saurait se faire une idée, si l'on n'en a pas été le témoin intime, du trouble que cause, dans une famille nombreuse d'ouvriers manuels à la journée, une augmentation de quelques centimes dans le coût de la livre de pain!

Ce chiffre de 47 francs par tonne pourrait descendre au chiffre de 7 francs environ, à raison de 2 centimes par kilomètre, d'après ce que nous déduisons d'un livre publié dernièrement sur la question des chemins de fer par M. Isaac Péreire, l'un des hommes sans doute les plus compétents d'Europe sur ce sujet. On y lit, en effet, qu'en moyenne le prix de revient du transport des marchandises sur les grandes artères de l'ancien réseau français ne ressortait, pour les compagnies, qu'à deux centimes par tonne et par kilomètre, qu'il n'est même que d'un centime et demi lorsque le transport peut s'effectuer par trains complets à de grandes distances. Dans ces conditions, la livre de pain ne serait pas augmentée de plus d'un tiers de centime par le transport du blé à mille kilomètres.

Le réseau des grandes lignes s'accroît chaque année en Europe et en Amérique. Il se complète peu à peu par des lignes secondaires, voire sur certains points par des chemins de fer d'intérêt local; il se prépare à pénétrer et pénétre même quelque peu déjà dans des régions arriérées et lointaines de l'Orient.

La marine, de son côté, quintuplant aujourd'hui la contenance des grands navires d'autrefois et triplant leur vitesse, solidarise, quant aux récoltes de grains, l'Occident du vieux continent avec les ports de la jeune Amérique. On peut donc considérer tous les pays civilisés comme s'avancant à grands pas vers une époque où les intempéries sévissant sur une vaste étendue de pays n'y détermineront plus des fléaux semblables à ceux qui ont désolé les anciens temps et dépeuplé les royaumes.

Déjà dans notre siècle, longtemps avant l'établissement des chemins de fer, les conditions commerciales et routières s'étaient assez améliorées pour réduire fortement les désastres qu'amenait anciennement les mauvaises récoltes. Aussi n'a-t-on plus eu des famines en 1812 et en 1817, mais seulement des disettes qui n'ont duré que de huit à neuf mois, au lieu d'être suivies de plusieurs années calamiteuses. On a vu, dans les anciennes famines, le prix du pain atteindre quinze et vingt fois le prix des années ordinaires, tandis qu'en 1847, dans les régions où les prix du blé sont généralement le plus élevés, l'hectolitre n'a coûté que deux fois et demie ce qu'il coûte ordinairement.

Il serait injuste d'oublier les progrès de l'agriculture. Dès la fin du dernier siècle, elle a inauguré par la culture de la pomme de terre l'arrivée de nouveaux produits alimentaires, betteraves à sucre, topinambours, racines, sorgho, prairies artificielles qui multiplient la nourriture animale; mais, en outre, elle a de nos jours accru dans d'énormes proportions les récoltes du blé, du maïs et des autres grains, ainsi que des fruits et des légumes de toute nature. Toutefois, sans l'extraordinaire amélioration des moyens de transport, les excédents de produits pourraient sur place au lieu d'aller au secours des populations souffrantes.

Que les générations actuelles rendent donc grâce à Dieu! car c'est de notre temps que la réponse favorable a été rendue par une voie indirecte à l'humble demande ex-

primée dans la prière de chaque jour à notre Père céleste : « Seigneur, donnez-nous notre pain quotidien. »

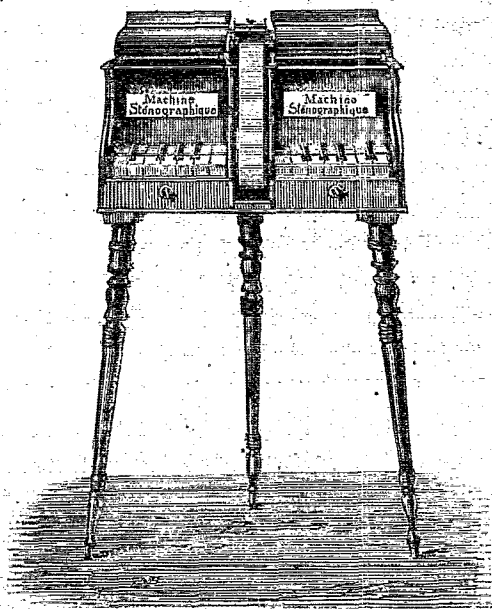
C'est par voie indirecte surtout que les vœux des hommes et de l'humanité se trouvent accomplis et que la Providence éternelle parvient mystérieusement à ses fins. Quel sage, — homme d'État, savant ou philosophe, — eût pu prévoir, lorsque des industriels eurent l'idée, ici ou là, d'étendre quelques bandes de fer sous les roues de leurs chariots d'usine pour en diminuer le tirage, qu'ils préparaient ainsi la suppression de l'une des plus grandes calamités humaines, la famine? D'après les découvertes surprenantes de notre époque, comment ne pas espérer que, dans la suite des siècles, les autres fléaux de la nature pourront être également conjurés par des voies indirectes aussi impénétrables encore à notre faiblesse que pouvait l'être, dans l'antiquité et le moyen âge, la force motrice de la vapeur?

CONSEILS AUX LECTEURS.

Ne lisez pas des heures entières sans vous reposer; arrêtez-vous souvent pour regarder au loin à travers une fenêtre, ou portez vos yeux en haut si votre vue est bornée par un mur très-rapproché; prenez des notes en lisant, arrêtez-vous pour réfléchir; mieux encore, abandonnez votre siège et faites quelques pas dans votre appartement. Avant et après une lecture prolongée, prenez de l'exercice au grand air, en ayant le soin de fixer des objets éloignés, le bleu du ciel, le sommet des édifices, et, si l'on est à la campagne, les coteaux à l'horizon, la verdure des prairies. (1)

LA MICHELA, MACHINE STÉNOGRAPHIQUE.

On réunit assez souvent les aveugles et les sourds-muets dans un même établissement de bienfaisance. Le catalogue de l'Exposition de 1878 signalait cette réunion



La Michela.

dans plusieurs pays, à Bruxelles, à Stockholm, à Varsovie et ailleurs.

Beaucoup d'ouvrages ou de recueils périodiques se sont consacrés à la fois aux questions relatives à ces deux in-

(1) Docteur Javal, docteur Peton, Ficuzal, etc.

firmités. Il doit exister, en effet, une certaine conformité dans les principes de l'enseignement. Les points de départ sont de même nature, c'est-à-dire un être incomplet chez qui le professeur doit révéler, à l'aide des sens existants, les idées et les sentiments qui arriveraient directement et naturellement par les perceptions du sens qui n'existe pas. Les qualités morales et intellectuelles de l'instituteur qui instruit des sourds-muets doivent se retrouver chez celui qui instruit des aveugles.

Le but définitif de l'instruction est le même pour ces deux déshérités : c'est de les mettre en état de gagner leur vie malgré le sens qui fait défaut; car le plus grand nombre d'entre eux appartient à des familles pauvres et retomberait à la charge de la bienfaisance publique. Les métiers qu'on leur apprend sont assez limités, et l'infériorité de ces ouvriers, incomplets relativement à ceux qui jouissent de tous leurs sens, leur permet très rarement de soutenir une concurrence.

Il semble donc que ce serait rendre un service important aux sourds-muets et aux aveugles à la fois, que de leur indiquer une nouvelle carrière dans laquelle une association entre leurs infirmités pourrait produire le même travail utile qu'une association entre des personnes douées de tous leurs sens.

Or, on voyait à l'Exposition, dans la section italienne, une machine à sténographier la parole, nommée *la Michela*, du nom de son auteur, professeur à Ivree, non loin de Turin.

Cette machine a la forme d'un petit piano portant deux petits claviers, chacun d'une douzaine de touches que l'on fait manœuvrer comme celles du piano. Elle a fonctionné à deux reprises sous les yeux de celui qui écrit ces lignes. Une des deux jeunes personnes attachées au service de *la Michela* reçut de ses mains un journal qu'il venait d'acheter et se mit à en lire assez vivement plusieurs lignes. L'autre commença aussitôt à jouer des claviers avec ses deux mains, exactement comme si elle eût joué un air sur un piano. Aussitôt une bande étroite de papier sortit, en se déroulant, de la partie centrale de la boîte. Cette bande était piquée de trous et de marques diversement disposés. Ces trous remplacent les lettres et les syllabes de l'écriture ordinaire. Dès que la liseuse eut terminé, la joueuse prit le papier qu'elle avait pointillé avec ses touches, et relut sans hésiter les paragraphes du journal qu'elle avait entendus. Elle avait mis trois mois, disait-elle, à apprendre à jouer de ce piano et à en lire les produits. Elle affirmait qu'elle pourrait écrire de même en plusieurs langues dont la machine pouvait écrire les lettres et les syllabes, comme celles des langues française et italienne. Quoi qu'il en soit, l'expérience était faite pour le français:

Ne pressent-on point là un emploi tout naturel pour des aveugles et des sourds-muets associés dans une entreprise de sténographie? Les premiers, écoutant, avec cette attention particulière aux aveugles, les paroles d'un orateur, les reproduiraient instantanément par *la Michela*; les seconds liraient les piqures des bandes de papier et les transcriraient en écriture ordinaire à mesure que les bandes sortiraient de la boîte. Sur la fin de la séance, on aurait une copie exacte de la leçon du professeur ou du discours de l'orateur.

L'aveugle et le sourd-muet se compléteraient l'un l'autre et n'auraient besoin pour leurs opérations respectives que des sens qu'ils possèdent. Ils seraient en état de remplir à eux deux le rôle du sténographe aussi bien que deux entendants-voyants; peut-être mieux, parce que le sens qui leur manque se reporte en quelque sorte sur les autres dont l'intensité s'accroît.

PORTEUSES D'EAU, PAR GOYA.

Nous avons déjà reproduit plusieurs œuvres curieuses de Goya et donné son portrait. — Voy. t. II, 1834, p. 324.



Musée royal de Madrid. — Carton de Goya pour tapisserie. — Dessin de Henri Girardet.

Si vous avez voyagé en Espagne, vous n'avez pas oublié ce cri : *Agua, agua fresca, agua de nieve!* — On vous a offert de l'eau dans les stations de chemin de fer; on vous en a offert dans les rues de Madrid. De l'eau, de l'eau fraîche, de l'eau de neige!

Les porteurs d'eau, à Madrid, sont des Galiciens, comme à Paris des Auvergnats. Les femmes que représente notre gravure, d'après un carton pour tapisserie qui se trouve au Musée royal, sont certainement des Galiciennes. Le petit garçon, avec son grand chapeau, ses larges épaules, son bon sourire honnête, est bien un enfant des montagnes.

Goya aimait à reproduire les types populaires. Cet artiste qui a eu une existence de grand seigneur était sorti du peuple. Il s'en souvenait, et, au temps de sa plus grande célébrité, on le voyait causer dans les rues avec des ouvriers ou des *toreros*. Il était connu, aimé de tout Madrid.

Rappelons que, né en 1746, à Fuendetodos (Aragon), Francisco Jose Goya était fils de Jose Goya et de Gracia Lucientes (*). Ses parents étaient de pauvres paysans. Ils possédaient une petite maison, et, à côté, un bout de champ.

Suivant la coutume espagnole, Goya porta à la fois le nom de son père et celui de sa mère : Goya y Lucientes.

À seize ans, il n'avait rien appris. Il dessinait d'instinct, sur les murailles, avec un morceau de charbon. Un moine de Saragosse le vit par hasard, l'emmena dans cette ville, et le fit entrer à l'atelier de Jose Lujan Martinez. Il y resta jusqu'à l'âge de vingt ou vingt-deux ans.

À cette époque, les villages de l'Aragon étaient le théâtre de luttes fréquentes. Les habitants d'un village défiaient ceux du village voisin, et le bâton, le couteau, jouaient leur rôle. A la suite d'un combat où deux ou trois jeunes gens avaient péri, Goya, accusé à tort ou à raison, prit la fuite.

Il se rendit à Madrid, et de là en Italie.

Il resta plusieurs années à Florence, à Rome, étudiant les maîtres à sa manière. On le voyait, pendant des journées entières, immobile devant le même tableau. Jamais un pinceau ou un crayon dans sa main. Il ne copiait pas les chefs-d'œuvre, mais il les emportait vivants dans son souvenir.

À Rome, Goya rencontra David, et ils devinrent amis. On ne sait si les deux peintres restèrent en relation, quand l'un revint d'Italie en France, l'autre en Espagne. Ce qui est certain, c'est que Goya, jusque dans sa vieillesse, parlait avec admiration du « grand David. » (**)

En 1774, Goya retourna à Madrid; il épousa Josefa Bayeu.

C'est à cette époque qu'il composa une série de cartons pour la manufacture de tapisseries de Santa-Barbara. Ces cartons commencèrent sa réputation. Les sujets étaient franchement espagnols : scènes de mœurs, costumes des provinces, danses nationales, courses de taureaux, etc.

Goya a peint des tableaux de genre, des sujets de sainteté et surtout des portraits. Au-dessous des grands maîtres de l'école espagnole, il s'est fait une place à part; il a été inférieur à Murillo et à Velasquez, mais il n'a imité ni Velasquez ni Murillo.

Avant tout, il a été de son temps, et il a été lui-même. Il a copié les modèles qu'il avait sous les yeux. Il les a copiés sincèrement, mais non servilement, n'en prenant que ce qui méritait d'être pris.

Il est difficile de parler de Goya sans dire un mot de ses compositions à l'eau-forte : les *Caprices*, la *Tauronomie*, les *Scènes d'invasion*, etc. On a rapproché quelquefois le nom de Callot du nom de Goya, et il y a dans ce rapprochement une part de vérité. Ainsi, on a fait remarquer avec raison que les *Scènes d'invasion* de l'artiste espagnol

font penser aux *Malheurs de la guerre* de l'artiste français. C'est la même caricature pleine d'horreur et d'épouvante, le même mélange du réel et du fantastique. Goya a vécu à l'un des moments les plus troublés de l'histoire de son pays. Il a souffert des malheurs publics. On retrouve les colères du patriote sous la fantaisie de l'artiste.

Pour bien apprécier Goya, on doit aller en Espagne. Il faut le voir sous son ciel, sous son soleil. Il faut vivre un peu de la vie qui a été la sienne. S'il est un artiste qu'on ne puisse juger hors de son milieu, c'est bien celui-là.

Il y a, au Musée de Madrid, un tableau de Goya qui est célèbre : *Le Deux mai*. Le sujet est un peloton de soldats français fusillant des Espagnols. Tout d'abord, cela est vague et confus. La tradition veut que Goya peignit quelquefois avec un balai, et on se dit que la tradition pourrait bien avoir raison. Cependant, surmontez cette première impression, et peu à peu voici les lignes qui se dessinent, les tons qui prennent leur valeur. Au milieu des blessés et des morts, un homme en haillons se dresse : cet homme remplit la toile; vous ne voyez plus que lui; sur sa figure grimaçante, vous lisez maintenant le désespoir, l'indignation, le patriotisme; vous vous apercevez que ce qui vous avait semblé une ébauche informe est un tableau fortement conçu, où tout concourt pour produire un effet unique.

Il en est un peu de l'œuvre de Goya comme de ce tableau : elle étonne d'abord, elle repousse même quelquefois, mais on y admire bientôt un esprit puissant et surtout original.

Un critique qui a écrit de belles pages sur Goya conclut ainsi : « Dans la tombe de Goya est enterré l'ancien art espagnol, le monde à jamais disparu des *toreros*, des *manolas*, des moines, des contrebandiers, des voleurs, des *alguazils* et des sorcières, toute la couleur locale de la Péninsule. Il est venu juste à temps pour recueillir et fixer tout cela. Il a cru ne faire que des caprices, il a fait le portrait et l'histoire de la vieille Espagne, tout en croyant servir les idées et les croyances nouvelles. Ses caricatures seront bientôt des monuments historiques. » (**)

Goya est mort à Bordeaux, en 1828, âgé de quatre-vingt-deux ans.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 34.

XXXVI

Ainsi mis en demeure, il ne me restait plus qu'à m'exécuter. Maintenant que Zélie connaissait l'histoire, elle ne manquerait pas de la raconter aux demoiselles Rocher. On me demanderait probablement quel avait été le résultat de mon entrevue avec le *Lion-d'Or*.

Mon imagination se mit à me représenter des choses si terribles, ma timidité naturelle et ma crainte du ridicule s'effraya tellement d'une scène bruyante et scandaleuse, que le cœur me manqua. Au lieu de pousser droit au monstre, comme je l'avais décidé en sortant, je fis une halte sur la petite place où M. Vincent m'avait montré la caisse d'épargne.

Assis sur le banc, je me mis à réfléchir, ou plutôt à chercher des raisons plausibles pour ne pas faire ce que j'avais à faire, ou du moins pour ne pas le faire tout de suite. Il y a de quoi sourire de pitié quand on songe que l'âme d'un homme de vingt et un ans peut être mise à une véritable torture pour une chose aussi simple que celle qui me préoccupait. Encore si j'avais pu me figurer d'avance quelle réception on me ferait, j'aurais tendu d'avance tous les res-

(*) Sur Goya, voy. t. II, p. 324; — t. XXIV, p. 166.

(**) *Histoire des peintres*, par M. Charles Blanc.

(?) *Voyage en Espagne*, par Th. Gautier.

sorts de ma volonté pour l'affronter de mon mieux. Ce qui énervait ma force morale, c'était l'incertitude et l'appréhension vague de quelque chose qui me prendrait au dépourvu.

Comme tous les hommes d'un caractère indécis et faible, je perdais mon temps en récriminations. Pourquoi aussi avoir été assez étourdi pour oublier cette malheureuse brosse ? Pourquoi Zélie s'était-elle avisée d'exaspérer le *Lion-d'Or* à propos de ma malle ? Pourquoi lui avais-je dit naïvement que j'avais oublié ma brosse au *Lion-d'Or* ? Je ne saurais donc jamais retenir ma langue !

Si seulement je n'avais pas fait de confiance à Zélie, la chose aurait passé inaperçue ; j'aurais acheté une autre brosse, et tout aurait été dit pour cette fois. J'aurais profité de la leçon, j'aurais été moins étourdi à l'avenir ! C'était si simple !

Au milieu des fluctuations de ma pensée et de ma volonté, il y avait cependant un point fixe. J'étais parfaitement résolu à ne pas me tirer de là par un mensonge.

Je regardai machinalement à ma montre, et je vis qu'il était déjà six heures vingt minutes. Comme on dîne à six heures et demie à la *Sirène*, je n'avais plus le temps d'aller au *Lion-d'Or* avant le dîner.

XXXVII

Je sentis mon cœur bondir de joie en voyant que j'avais un répit, et un répit d'autant plus légitime que je ne l'avais réellement pas cherché.

Je me levai d'un bond, et je me rendis d'un pas allégre à la *Sirène*. Il me semblait que j'avais des ailes, tant mon cœur était léger.

J'étais bien jeune alors, sans cela ma joie n'aurait pas été si vive. Jusque-là j'avais mené la vie d'un enfant et non pas celle d'un homme. La seule faute que mon tuteur eût commise dans l'éducation qu'il m'avait donnée, c'avait été de confisquer ma volonté et de décider toujours pour moi, en toutes choses, sans jamais me laisser l'embarras et la responsabilité d'une résolution à prendre et à tenir. J'ignorais donc une vérité que j'appris, ce soir-là, à mes dépens.

Donnez une heure de répit à une personne irrésolue, c'est tout simplement une heure de plus pendant laquelle elle tournera dans le même cercle d'angoisses et d'incertitudes pour aboutir toujours au même point, sans avoir absolument rien décidé.

Je me trouvais placé à table juste en face de M. Marvejols, mais sa place était vide. On eut soin de m'apprendre que M. Marvejols était presque toujours en retard. Quand il arriva de son pas nonchalant, il promena ses yeux clignotants tout autour de la table, adressant à chacun un salut ou une plaisanterie. Quand ses regards s'arrêtèrent sur moi, il me fit un petit signe de tête familier, et je lui fus très-reconnaissant de ce qu'il ne m'avait pas gardé rancune.

— Eh bien, mon jeune coq, me dit-il tout en avalant précipitamment son potage, j'espère que nous nous sommes un peu calmé depuis tantôt.

Je lui répondis avec un petit rire embarrassé : — Complètement ; j'espère que vous ne me conserverez pas rancune.

— Je l'espère bien aussi, répliqua-t-il avec sa nonchalance habituelle : d'abord, c'est trop fatigant d'avoir de la rancune contre quelqu'un. D'ailleurs, pour rendre justice à votre mérite, je dois dire que vous me faites l'effet d'être ce qu'on appelle une bonne pâte. Pas méchant, hein ! oh non, pas méchant !

Cet éloge équivoque me fit faire la grimace, non pas qu'il fût de nature à me blesser bien profondément. Sans compter que M. Marvejols avait l'intention de me taquiner

et non pas de m'offenser. En effet, il me tendit la main en souriant. Je remarquai même qu'il avait un sourire très agréable ; c'était dommage que le reste de sa physionomie, son langage et ses allures, ne fussent pas toujours en rapport avec cet agréable sourire.

Ce qui me fit faire la grimace, c'est que le mot « pas méchant ! » avec le sens qu'on lui donne d'habitude, me rejetait en plein dans mes préoccupations, et me rappela amèrement au sentiment de ma faiblesse et de mon indécision.

XXXVIII

A partir de ce moment, je mangeai sans savoir ce que l'on me servait, et je ne pris plus aucune part à la conversation.

— A quoi pensez-vous donc ? me demanda en riant mon voisin, qui m'offrait à boire, et à qui je tendais mon assiette.

— A rien du tout, balbutiai-je avec confusion, je suis quelquefois très-distract.

L'homme aux ronds de serviette me tira d'embarras en racontant à la file plusieurs histoires de gens distraits qu'il avait particulièrement connus. Comme il contait longuement et en s'écoutant parler, il détourna de moi pendant un certain temps l'attention de toute la table.

Profitant de ce répit, je retombai dans mes réflexions. Tout à coup il me vint une inspiration, et je respirai plus librement. Je donnerais un bon pourboire à l'un des garçons de la *Sirène*, et je l'enverrais chercher ma brosse. Comment n'avais-je pas pensé à cela plus tôt ?

Tout à coup, M. Marvejols, se penchant en arrière, de façon à compromettre gravement son équilibre, allongea le cou dans la direction de la fenêtre ouverte, et cria d'une voix de fausset : — Asmodée !

— Quel drôle de nom ! dis-je à mon voisin.

— C'est Marvejols qui a donné ce nom-là au rinceur de bouteilles, qui s'appelle Amédée.

Un garçon d'une douzaine d'années apparut presque aussitôt à la fenêtre ; il était beaucoup trop petit et beaucoup trop large pour son âge, et il avait une grosse figure réjouie complètement stupide. Il était enseveli dans un tablier bleu trop grand pour sa taille ; ce tablier commençait au menton et finissait à la pointe des pieds. De ma place, je voyais, depuis le commencement du dîner, Asmodée aller et venir dans l'arrière-cour, où il rinçait des bouteilles d'un air affairé et important.

Quand il fit son apparition à la fenêtre, il tenait encore à deux mains une bouteille qu'il continuait d'agiter pour ne pas perdre une minute.

— Voilà Asmodée ! dit-il en se fendant la bouche jusqu'aux oreilles. C'était sa manière de sourire, et tout le temps qu'il souriait, son œil gauche demeurait obstinément fermé.

— Est-ce que tu crois que je vais te parler d'ici ? lui cria M. Marvejols en faisant la grosse voix. Est-ce que tu veux que je me donne un torticolis ?

Asmodée cessa de sourire, et son œil gauche se rouvrit. En signe de détresse, il cessa d'agiter sa bouteille.

XXXIX

Je crois vraiment qu'il s'attendait à voir M. Marvejols enjamber la fenêtre pour aller conférer avec lui dans l'arrière-cour.

— A qui est-ce que je parle ? gronda M. Marvejols.

— A moi, bien sûr ! répondit humblement Asmodée.

Et, ne sachant que faire pour conjurer l'indignation de M. Marvejols, il se mit à trépigner sur place en faisant une figure lamentable.

— Fais donc le tour ! lui cria charitablement M. Poulet ;

tu vois bien que M. Marvejols veut que tu viennes lui parler ici. Jeannette, ouvrez-lui donc la porte, dit-il à la fille de service.

Il faut rendre à Asmodée cette justice, que s'il était absolument stupide, du moins il n'était pas entêté.

Quand M. Poulet lui eut crié de faire le tour et de venir dans la salle à manger, sa figure exprima la plus vive satisfaction; sa bouche se fendit et son œil gauche se ferma: le problème qui avait tourmenté sa pauvre cervelle se trouvait résolu! Aussi se précipita-t-il vers la porte avec tant d'impétuosité qu'il compromit gravement l'équilibre de Jeannette. Et cependant Jeannette était une jeune beauté de cinquante ans, grande, forte, et solidement plantée sur des pieds qui vous faisaient tout de suite songer à ceux de la reine Berthe.

Asmodée alla se poster gravement à côté de la chaise de M. Marvejols. Pour se donner une contenance, il plongeait ses deux mains dans la grande poche de son tablier, qui était toute gonflée de vieux bouchons.

— Écoute, et tâche de comprendre, dit M. Marvejols en se tordant tout de côté pour fouiller dans la poche de son pantalon, d'où il tira une clef de gros calibre.

— Tu sais où je demeure, n'est-ce pas?

— Oui, Monsieur Marvejols, c'est dans la rue Creuse, au-dessus du marchand de tabac. C'est moi qui vous portais vos repas quand vous étiez couché dans votre lit et que vous faisiez des grimaces.

— Tâche de parler de ma goutte avec plus de respect, ou il t'en cuira, maraud! Cet objet volumineux est la clef de ma chambre.

— Oui, Monsieur Marvejols.

— Tu l'introduiras dans la serrure, en appuyant très fort à droite, et en relevant un peu la pointe, comme cela.

— Oui, Monsieur Marvejols.

— Quand la porte sera ouverte, tu entreras dans ma chambre, tu iras à la cheminée; à gauche tu trouveras ma pipe et ma blague, et tu me les apporteras.

— Oui, Monsieur Marvejols.

— Surtout, ne te trompe pas de côté. A droite, il y a une bouteille de rhum. Je te défends d'y toucher, car je sais que tu as la passion des liqueurs fortes.

— Oh! Monsieur Marvejols, si on peut dire!

— Je te préviens que j'ai fait une marque à la bouteille; d'ailleurs je te sentirai quand tu reviendras. Eh bien, tu n'es pas encore parti? Ah! tu n'oublieras pas de refermer la porte à double tour et de me rapporter la clef. File! c'est-à-dire, attends, malheureux! Jeannette, tirez-le de ce tablier, voulez-vous? S'il le garde pour faire ma commission, il marchera dessus, s'étalera les quatre fers en l'air et me cassera ma pipe.

XL

Dans son empressement à se débarrasser du grand tablier, Asmodée fit rouler à terre tous les bouchons qui gonflaient la grande poche.

— Mes bouchons! s'écria-t-il avec l'accent du plus profond désespoir.

Et il se précipita à quatre pattes sous la table pour ramasser ses bouchons. M. Marvejols le harponna avec le pénéton de sa grande clef, et le tendit à M. Adam, qui le remit sur ses jambes en le hissant par le collet de sa veste.

— Tu les ramasseras en revenant, lui dit M. Marvejols. Jeannette te les balayera tous dans un coin.

— Et s'il en manque? objecta Asmodée en allongeant la lèvre inférieure, comme un petit enfant qui va pleurer.

— Va donc, va donc! lui dit Jeannette avec bonté; je te promets qu'il ne t'en manquera pas un. Tu sais que je ne t'attrape jamais, moi.

— C'est vrai, répondit Asmodée en la regardant avec un mélange de confiance et d'affection.

Depuis le commencement de cette scène, je me disais à part moi: « Te voilà sauvé, c'est Asmodée qui ira chercher la brosse. »

Ce dénouement, au fond, ne me satisfaisait qu'à moitié; mais enfin c'était un dénouement, c'était la fin de toutes mes incertitudes et de toutes mes angoisses.

— Est-ce que vraiment il sait bien faire les commissions? demandai-je en souriant.

Je souriais, mais le cœur me battait; je sentais que je commençais à m'engager dans la mauvaise voie.

— Lui! dit Jeannette en lui posant familièrement la main sur la tête; il fait les commissions comme un homme, une fois qu'il a bien compris. Tenez, essayez, pour voir!

Ce mot me décida.

Oui, ce mot me décida à agir en homme. Quand j'avais demandé si Asmodée faisait bien les commissions, mon parti était pris, décidément j'esquiverais la corvée. A peine avais-je fini de parler qu'il y eut en moi comme un tré-saillement de révolte; une lumière intérieure me fit voir la faiblesse des raisons dont je me croyais satisfait. La meilleure partie de moi-même protesta énergiquement contre les transactions de la peur, et je me sentis poussé par une force supérieure. Le moment était critique et ne permettait plus la moindre hésitation; le premier mot que j'allais prononcer m'engageait irrévocablement. Je le sentis, et je répondis avec un grand calme: — Ce sera pour une autre fois.

Asmodée était parti. Je fus si content d'avoir trouvé en moi la force de vouloir, et si heureux de l'approbation de ma conscience, que je me mis à rire d'une histoire qui n'était guère spirituelle, et que je choquai mon verre contre celui de mon voisin, sans savoir pourquoi, par pure allégresse.

La suite à la prochaine livraison.

PORTAIL DE LA CATHÉDRALE DE SENS.

Voy. les Tables.

Cette gravure représente la moitié des sujets sculptés sur les soubassements des statues qui ornent un des pieds-droits de la porte principale de la cathédrale Saint-Étienne, à Sens. C'est tout ce que l'on peut voir lorsque, placé devant le trumeau qui porte la statue de saint Étienne, on regarde à sa gauche.

A droite de la gravure, sur le champ de face du tableau, se profile une des cinq Vierges sages en entier, et au-dessus les pieds d'une seconde. Ces statuette élégantes et gracieuses ont pour pendants les cinq Vierges folles, qui ne le cèdent en rien aux premières.

Sur l'ébrasement extérieur, de droite à gauche, se succèdent douze statuette assises dans des entre-colonnements, qui symbolisent les travaux intellectuels par opposition à douze autres sculptées sur le pied-droit opposé et représentant les travaux manuels des douze mois de l'année. Ces statuette sont toutes mutilées; elles n'ont plus de tête, et souvent plus de mains. Il est fort difficile de dire le sujet qu'elles représentent. Voici la liste de ces douze figures, dont cinq seulement sont visibles dans la gravure (nos 1, 3, 5, 7 et 9):

1^o Femme tournée en trois quarts, largement drapée et semblant tenir un discours: la Dialectique.

2^o Vieillard barbu tenant un phylactère: un Apôtre? un Prophète?

3^o Femme couronnée tenant de la main droite un livre appuyé sur son genou, et de l'autre un sceptre: la Théologie.

4° Femme tournée à droite et frappant sur des timbres : la Musique.

5° Femme élevant à la hauteur de ses yeux un disque orné d'une rosace sur lequel se meut une alidade : l'As-tronomie.

6° Femme penchée sur une tablette qui se redresse à angle droit, ou plutôt maniant une équerre sur une planche à dessiner : la Géométrie.

7° Femme tournée de face et ne portant plus aucun at-tribut caractéristique.

8° Femme tournée à gauche et semblant tenir un dis-cours : la Rhétorique.

9° Femme tournée à droite et tenant un objet dont ce qui reste peut faire songer à des plantes : la Médecine.

10° Femme instruisant deux enfants assis à ses pieds et tenant chacun un livre : la Grammaire ou la Pédagogie.



Fragment des bas-reliefs du portail de la cathédrale de Sens. — Dessin de Sellier.

11° Vieillard barbu assis sur un rocher et lisant un phy-lactère qu'il tient sur ses genoux : un Prophète ou un Docteur ?

12° Autre vieillard dans une attitude analogue.

Au-dessous de ces statuettes sont figurés, dans des mé-dailles carrés bordés de perles :

1° Un Sciopode, homme fabuleux habitant l'intérieur de l'Afrique, n'ayant qu'une jambe inflexible au genou et se

terminant par un pied gigantesque dont il se fait un abri pour se garantir des ardeurs du soleil. Il passe pour voyager avec une vitesse extrême. On trouve ce même sujet sur un chapiteau de la crypte de Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre).

2° Éléphant portant sur son dos une sorte de corbeille au-dessus de laquelle émerge l'enceinte crénelée d'une ville que domine un temple circulaire. S'il faut trouver un

symbole dans cette représentation, ce serait certainement la Force.

3° Basilic tourné à gauche. C'est un animal fantastique ayant la forme d'un coq à queue de serpent, qui d'un seul regard corrompt ceux qui le voient : c'est une des représentations du démon, du prince du mal.

4° Griffon. Autre animal hybride ayant la tête et les ailes d'un aigle, et le corps d'un lion : il est l'emblème de la ruse diabolique.

5° Autruche tournée à gauche et portant sur son dos un enfant. « L'autruche, dit M. l'abbé Crosnier d'après saint Grégoire, est l'emblème de la Synagogue, parce que ses ailes ne peuvent lui servir à s'élever vers le ciel. La terre est son domaine. Elle y abandonne ses œufs qu'elle ne couve pas. La Synagogue n'a pour elle que l'ancienne loi, qui ne peut conduire au ciel que ceux qu'elle a engendrés. »

6° Chameau portant un cavalier. Faut-il, par opposition au symbole de l'autruche, voir ici le symbole de l'Église, qui conduit avec certitude ses enfants dans la céleste patrie à travers toutes les difficultés de ce monde? On a bien comparé l'Église à une barque, mais l'a-t-on jamais comparée à un chameau? Ne vaudrait-il pas mieux se borner à voir dans ces sujets de simples images d'histoire naturelle?

7° Un homme embrassant une bête immonde, un pourreau, symbole de l'impureté qui dégrade l'homme au point de l'abaisser au niveau des animaux les plus repoussants.

8° Lion emportant un enfant dans sa gueule. Si cet enfant eût été bien gardé par ceux qui en avaient la mission, il ne serait pas la proie du fauve. Sa mort est le résultat de l'imprévoyance.

9° Oiseau palmipède entr'ouvrant ses ailes. C'est l'attitude de l'oie, symbole de la vigilance, opposé au précédent. L'architecte n'aurait pas dû rappeler aux Sénonais le souvenir du Capitole.

10° Samson déchire la mâchoire d'un lion sur le dos duquel il appuie son pied droit. Il est considéré comme la figure du Christ venu sur la terre pour substituer au règne de la Force celui de la Charité.

11° Animal quadrupède fruste dressé sur ses pieds de derrière. On peut le prendre pour une licorne ou unicorn, qu'une vierge seule peut captiver et qui symbolise la puissance de la virginité; ou bien pour un de ces chevaux à tête de chèvre qui caractérisent l'homme esclave de ses passions.

12° Dragon. Animal ayant la tête et la queue d'un serpent avec des ailes d'oiseau. Sous la figure d'un dragon, les imagiers ont souvent représenté le démon; mais, pris du bon côté, le dragon peut signifier la vigilance, la fidélité et la prudence.

Le troisième rang ne présente que des rosaces, mais toutes différentes les unes des autres.

Il est regrettable que les soubassements de droite soient encore plus dégradés que ceux de gauche; il y a là aussi une série de monstres et de scènes à déchiffrer et à interpréter.

Au-dessous des douze mois de l'année, on peut reconnaître un enfant à cheval sur un poisson et tenant en l'air un aviron, une sirène, David combattant Goliath, etc.; mais il faut deviner, et il est difficile d'affirmer que le sujet est bien celui que l'on croit voir. (1)

ECONOMISTES.

Parmi les principaux fondateurs de la science économique, on cite en première ligne : — le docteur Quesnay

(1) Note communiquée par M. Gustave Julliot, président de la Société archéologique de Sens.

et ses disciples les physiocrates (parmi lesquels a surtout brillé Turgot), et Adam Smith, qui ont écrit pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle; — Jean-Baptiste Say, Malthus et Ricardo, qui ont écrit au commencement de ce siècle. Le premier, le deuxième et le troisième étaient Français, les autres Anglais.

Parmi les économistes contemporains, actuellement morts, et qui ont contribué au perfectionnement de la science, on doit citer en première ligne : Storch (Russe), Sismondi (de Genève), Florès Estrada (Espagnol); Schmalz, Kraus, Soden, Rau (Allemands); Dunoyer, Ad. Blanqui, Alban Villeneuve, Ch. Coquelin, Bastiat (Français); Mac Culloch, Whately, James Wilson, Senior, Mill (Anglais); Cibrario (Italien), Rossi (Franco-Italien). — Storch et Rossi ont écrit en français. — Villeneuve-Bargemont, Blanqui et Cibrario ont fait l'histoire des faits et des doctrines économiques.

Parmi les hommes d'État qui ont défendu les principes économiques brillent en première ligne : Turgot, en France; Huskisson, Robert Peel, Richard Cobden, en Angleterre; Cavour, en Italie.

RÈGLEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE

AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Le règlement dont nous allons citer les principales dispositions était celui de l'ancienne bibliothèque de la Sorbonne (1). Il était en vigueur au quatorzième et au quinzième siècle. Il nous montre combien les livres, tant par leur rareté que par l'importance que l'on attachait à la science, dont ils étaient les dépositaires, avaient de prix aux yeux de ceux qui les possédaient ou qui s'en servaient. Une bibliothèque était alors, ainsi que s'exprime le règlement, un lieu *auguste et sacré*.

« Toute personne qui entrera dans la bibliothèque devra aussitôt fermer la porte; il en sera de même si elle y introduit un ou plusieurs étrangers. Si cette personne sort, elle fermera la porte, quand même il resterait quelqu'un dans la bibliothèque. Le tout, sous peine d'une amende de six deniers.

» Toute personne qui se sera servie d'un livre doit, avant de se retirer, fermer le livre. Ceci a été ordonné parce que plusieurs personnes avaient coutume de laisser les livres ouverts; ceux-ci sont alors exposés à tous les accidents qui peuvent en résulter, couverts de poussière et fort endommagés. De même, lorsque quelqu'un introduira des personnes étrangères dans la bibliothèque, il veillera à ce que les livres dont ces étrangers se seront servis soient fermés, comme il est dit ci-dessus; sinon, on lui infligera la peine qu'il eût encourue s'il avait lui-même laissé les livres ouverts. Cette peine sera une amende de six deniers pour chaque volume laissé ouvert; si plusieurs volumes ont été laissés ouverts, l'amende se multipliera par le nombre des volumes, à raison de six deniers pour chacun.

» Si quelqu'un introduit un étranger dans la bibliothèque, il ne devra pas le quitter, à moins qu'il n'y ait là quelqu'un qui consente à rester avec le visiteur. Mais si celui qui a introduit un étranger dans la bibliothèque s'éloignait et le laissait avec une personne de la maison sans s'être assuré que cette dernière consent à accompagner l'étranger, l'introduit encourrait une amende de six deniers. »

(1) On sait que la Sorbonne doit son nom à son fondateur, Robert, chapelain de saint Louis, né en 1201, à Sorbon, village près de Reims, dans le diocèse de Reims. Robert de Sorbon se proposa de réunir dans une même maison un certain nombre de professeurs et d'étudiants, afin d'aider ceux-ci, généralement très-pauvres, à parvenir au grade de docteur, et de les tenir éloignés des tentations dangereuses. Cette maison d'étude et de retraite acquit bientôt une grande renommée.

Ces dispositions furent, quelques années plus tard, complétées de la manière suivante :

« I. Aucun membre de la société n'entrera dans la bibliothèque sans être en robe et en bonnet.

» II. Elle sera interdite aux enfants et aux gens illettrés.

» III. Si des personnes recommandables et instruites demandent à y pénétrer, un des membres de la société devra lui servir d'introduit, mais leurs valets resteront à la porte.

» IV. Chaque membre conservera sa clef de la bibliothèque avec soin, et ne la prêtera à personne.

» V. En aucun temps on n'apportera ni feu ni lumière dans la bibliothèque.

» VI. On ne devra emporter de la bibliothèque aucun volume sans le consentement de la société.

» VII. Avant de placer un volume sur un pupitre pour s'en servir, on commencera par enlever la poussière ; on s'en servira honnêtement, puis on le remettra fermé à sa place.

» VIII. Il est interdit d'écrire sur les volumes, d'y faire aucune rature, d'y plier aucun feuillet.

» IX. Qu'on écrive ou qu'on lise, on ne doit interrompre personne, soit en causant, soit en marchant.

» X. Autant que possible, le silence doit régner dans la bibliothèque, comme en un lieu auguste et sacré. »

Ajoutons que, d'après le règlement de 1321, les livres devaient être retenus par des chaînes de fer aux pupitres qui les supportaient. Cependant, comme aujourd'hui, on consentait à les laisser emporter par des personnes que leur notoriété littéraire rendait dignes de cette faveur ; mais on exigeait de ces personnes, pour chaque volume prêté, un gage d'une valeur supérieure à celle de l'ouvrage, soit une somme d'argent, soit un autre livre.

DIEU. — LES DIEUX.

M. Guizot a fait une remarque curieuse : c'est qu'avant la tragédie de Polyucte on ne nommait jamais « Dieu » au singulier sur les théâtres. On semblait éprouver de la répugnance à entendre ce saint nom sortir de la bouche de comédiens excommuniés de droit. Aussi, lorsqu'un acteur, dans un rôle, invoquait la divinité ou en parlait, il se servait du pluriel « les dieux. » Il appartenait à Corneille, génie éminemment religieux, qui a travaillé pendant plusieurs années à traduire l'Imitation de Jésus-Christ en vers français, d'ouvrir une nouvelle voie en élevant les anciens mystères à la hauteur de l'art, et en composant une tragédie sur un sujet chrétien et faisant apparaître sur la scène française des confesseurs de la nouvelle foi.

Un statut de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, défendait de prononcer le nom de Dieu sur le théâtre.

PRIX DES TABLEAUX CHEZ LES ANCIENS.

Selon M. H. Bazin dans sa remarquable thèse sur la *Condition des artistes dans l'antiquité grecque*, les tableaux des peintres leur étaient payés à tant le personnage. Le tyran d'Élatée, Mnæson, vers le milieu du quatrième siècle avant Jésus-Christ, traitait avec les artistes qu'il employait d'après ce singulier tarif. C'est ainsi que, suivant le renseignement de Pline, on trouve les comptes suivants : « A Aristide de Thèbes, pour une Bataille contre les Perses, de cent personnages, dix mines le personnage (près de 93 000 fr.) ; à Théomneste, pour des héros, vingt mines le héros (environ 2 000 fr.) ; à Asclépiodore, pour les douze dieux, trente mines le dieu (plus de 33 000 fr.). »

Pour qu'on pût évaluer ainsi au même prix toutes les figures d'un tableau, on se demande, avec l'auteur que nous citons, où en était donc la perspective chez les peintres grecs.

L'OPULENCE.

Chez les vrais amis des humains,
A quoi ressemble l'opulence ?
A l'arbre qui, sur les chemins,
Laisse aux plus indigentes mains
Cueillir le fruit d'or qu'il balance.

TIRON-VALLOUVOR, *les Couvrais* (*).

LA MOISSONNEUSE LIEUSE.

Lorsque les faucheuses et les moissonneuses mécaniques apparurent dans les concours agricoles, elles firent une grande sensation, bien que déjà les cultivateurs les plus routiniers eussent pu pressentir, à la suite de la diffusion des machines à battre dans les campagnes, que l'art du mécanicien se préparait à livrer une rude bataille aux habitudes séculaires de la pratique agricole.

Le spectacle donné par la mise en action de la machine à moissonner était bien autrement pittoresque que celui de la machine à battre, travailleur purement mécanique où le jeu des organes intérieurs s'effectuait sur les gerbes et les épis hors de la vue des ouvriers et des assistants, dans une obscurité semblable à celle où se trouve la meule du moulin lorsqu'elle agit sur le grain livré à la trémie.

Au contraire, lors de la moisson faite par les nouveaux appareils, le rôle des animaux moteurs, celui de la scie et des palettes qui rabattent les tiges de blé, sont en complète évidence, au grand jour, en plein air, à toute vue des spectateurs répandus sur les divers points du champ. Deux chevaux vigoureux, et mathématiquement conduits dans leur voie, ouvrent de larges tranchées au milieu des épis serrés et formant comme une épaisse muraille. Les javelles couchées sur la plate-forme et coupées au pied sont déposées à intervalles égaux et alignées régulièrement tout le long de la piste.

Le philanthrope est satisfait de ne plus avoir sous les yeux ces bandes de moissonneurs armés de faucilles, de sapes ou de faux, haletant sous un soleil caniculaire et ruisselant de sueur. Le fermier n'est plus préoccupé ni soucieux pour faire arriver de loin, au moment précis, les travailleurs étrangers pleins d'exigences. Il sait d'avance quelle sera sa dépense. Il peut régler ses opérations avec la précision des mouvements sur les voies ferrées, quitter et reprendre le travail sans payer des heures stériles ; et s'il est contrarié par une saison variable, il peut multiplier les machines, enlever sa besogne dans les courtes heures favorables, et assurer ainsi, pour ses propres intérêts aussi bien que pour les intérêts de l'alimentation publique, des récoltes qui, sans ce précieux auxiliaire, sans ce travailleur mécanique docile, toujours prêt, d'un coût connu et régulier, auraient été compromises par les intempéries.

Les pays neufs comme l'Amérique où de grands espaces fertiles s'offrent au travailleur et où le travailleur manque aux espaces, — les vieux pays à dense population comme l'Angleterre où l'industrie des villes et les fabriques ou usines et ateliers raréfient les ouvriers agricoles, ont les premiers senti la nécessité de remplacer les bras qui font défaut et les bras qui désertent par des machines attelées d'animaux ou mues par la vapeur. C'est de là que nous

(* Traduction de Guerrier de Dumast.

Ces réunit en
gerbe, et ils me
viennent au conte
archal et font les
épiée du plan
pour repren
fin d'em

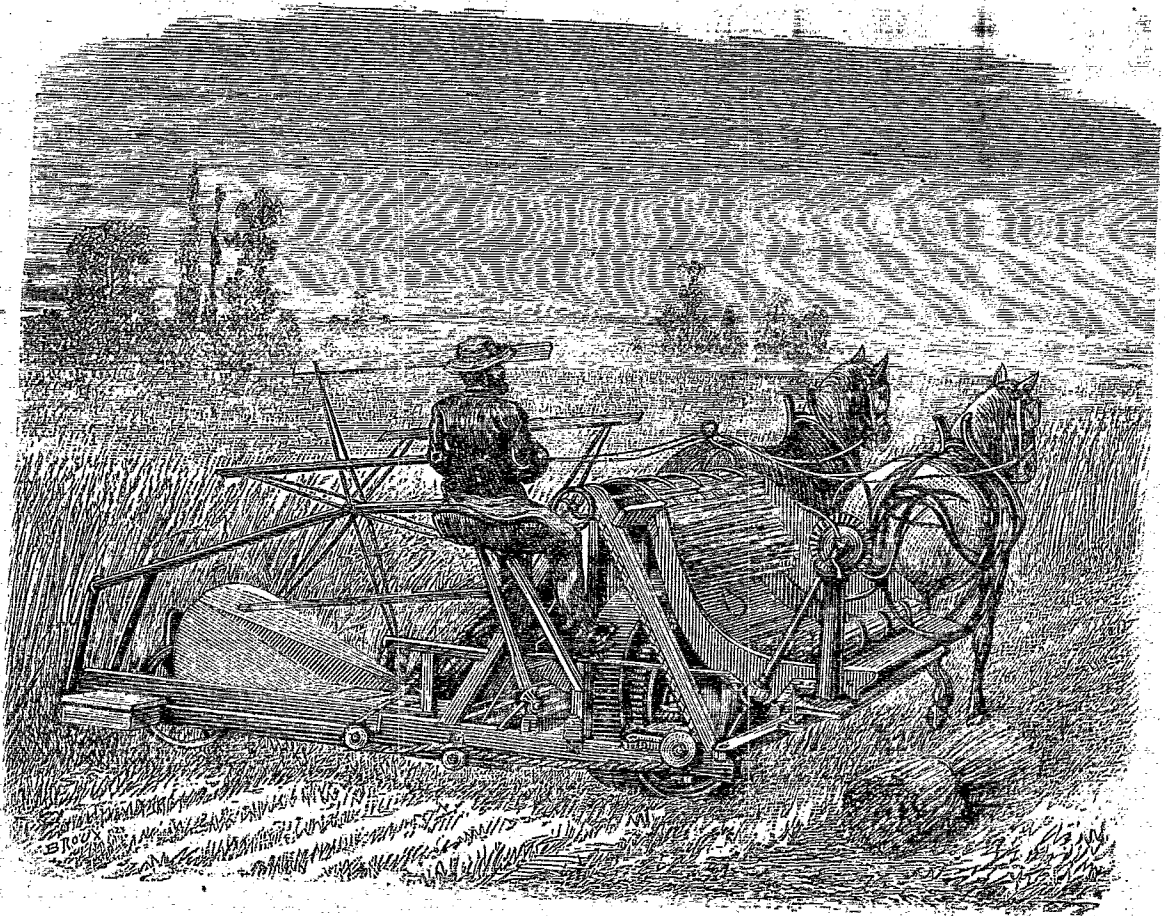
venu l'outillage agricole qui fait en France des progrès considérables.

La machine dont nous donnons le dessin ajoute au service connu de la moissonneuse coupant le blé celui de lier les javelles en gerbes; elle est arrivée depuis peu d'années de l'autre côté de l'Atlantique. On lui donne le nom de moissonneuse lieuse. On l'a vue à l'Exposition de 1878, dans les galeries de l'agriculture française élevées parallèlement à la Seine sur le quai d'Orsay; elle figurait dans la partie française de nos instruments comme ayant été acquise par une société d'agriculture de province pour être louée aux

membres des comices ainsi qu'aux agriculteurs du pays. On en trouvait plusieurs modèles, fonctionnant avec des mécanismes analogues, dans l'intéressante section des machines agricoles des États-Unis.

Il faut voir fonctionner la moissonneuse lieuse pour se bien rendre compte du mécanisme; nous allons cependant essayer d'en donner une idée.

Le tablier ordinaire de la moissonneuse est recouvert d'une toile sans fin sur laquelle tombent les épis coupés et qui par la marche de la machine tourne sans cesse sur deux rouleaux. Elle fait monter les javelles à droite, pa-



La Moissonneuse lieuse. — Dessin de Broux.

rallèlement entre elles, et les amène sous les crochets directs que l'on aperçoit à côté des guides tenues par le conducteur. De là les javelles descendent le long du plan incliné qui termine l'appareil. A droite on remarque sur la gravure un pied vertical ou piquet qui s'élève derrière le cheval blanc, surmonté par une roue dentée d'où part une tige inclinée tournant sur son axe. Cette tige rattache, au bas de la

la petite roue dentée à la roue montent par la traction de l'attelage. At, on peut distinguer, difficilement s. Ils ont des mouvements verticaux. Les pointes se rapprochent entre liné, pour embrasser les javelles

fil d'archal qui entoure la au moment où leurs pointes mécanisme qui coupe le fil La gerbe est liée, elle va le sol, les crochets se séparent en position et se réunissent nouvelle série de javelles

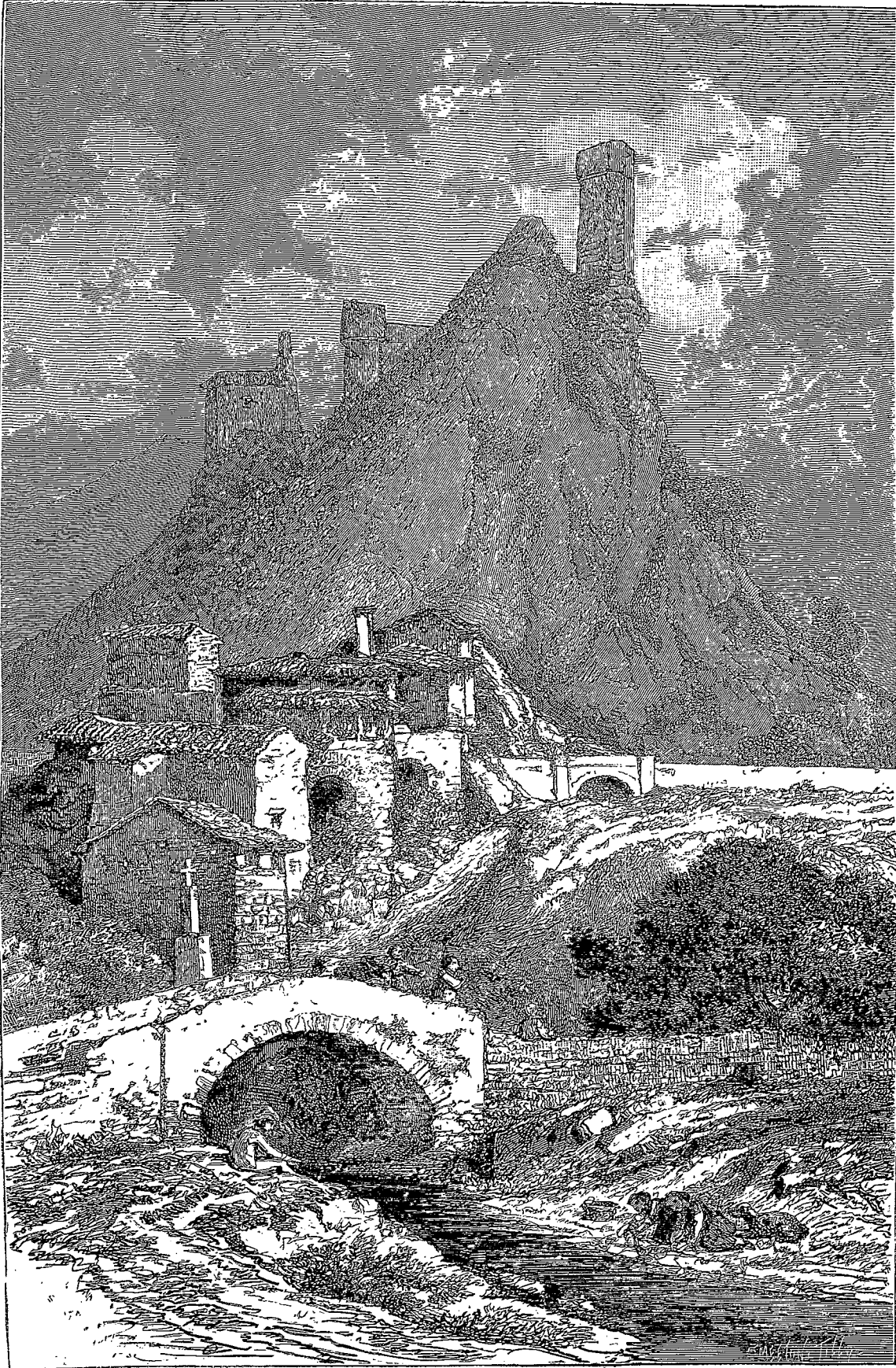
qui descend sur le plan incliné et former la gerbe suivante. A l'aide d'une pédale, le conducteur peut modifier la grosseur de la gerbe, qui a en outre l'avantage de n'être pas secouée.

Le fil d'archal est remplacé par une ficelle dans d'autres moissonneuses lieuses armées de systèmes un peu différents. L'expérience de ces machines en France est à peine faite, et seule elle décidera quel est le meilleur de tous les systèmes.

Depuis quelques années, on construit les moissonneuses et les faucheuses de manière que le tablier puisse se relever verticalement sur une charnière et se tenir auprès du conducteur. Ce système est nécessaire pour faciliter la conduite de la machine sur le théâtre de ses opérations, et pour l'en ramener au remisage par les chemins étroits. Le large espace qu'elle occupe avec son tablier étendu horizontalement créait des difficultés sérieuses à sa circulation dans les sentiers de l'intérieur des domaines et souvent dans les chemins publics. Elle causait aussi une gêne notable dans les magasins ou hangars qui l'abritaient.

ROCHECOLOMBE

(ARDÈCHE).



Rochecolombe. — Dessin de J.-B. Laurens.

Rochecolombe est une commune d'environ six cents habitants, située dans un petit vallon arrosé par le Vendoul, sur un terrain crétaqué qui n'est pas infertile; on y cultive le blé, la vigne, les mûriers. Sur la montagne voisine, on peut voir quelques restes pittoresques d'un vieux château; mais c'est par un voisinage d'un plus haut intérêt que peut se recommander Rochecolombe. Quatre kilomètres seulement la séparent de la petite ville de Villeneuve-de-Berg, où est né le célèbre agronome Olivier de Serres, dont nous avons plus d'une fois rappelé les sages conseils (1). Sa maison natale, sa statue en bronze, une pyramide élevée sur la place publique, témoignent assez du respect qu'inspire encore aujourd'hui sa mémoire. Les voyageurs traversent rarement Villeneuve-de-Berg sans aller visiter, à peu de distance, dans une vallée agréable, le Pradel, maison de campagne d'Olivier de Serres. Quoique la ville ne compte pas plus de 2 500 habitants, c'est un centre intéressant d'activité, grâce à ses foires ou marchés, ses moulins à soie et ses fabriques de ratine et de cadis. On compte 27 kilomètres entre Villeneuve-de-Berg et Privas.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 42.

XLI

Quand le dîner fut terminé, la petite société se dispersa, sauf deux ou trois vieux habitués qui restèrent à discuter près de la fenêtre, pendant que Jeannette balayait les bouchons et qu'Asmodée les ramassait.

Je sortis en compagnie de mes collègues et des deux professeurs. Mais les deux professeurs nous quittèrent sur le pas de la porte, et partirent bras dessus bras dessous pour faire un petit tour de promenade en causant.

Nous nous en allions paresseusement devant nous lorsque le petit groupe s'arrêta devant la porte d'un café. Là encore, il y eut un ou deux départs, et je demeurai avec M. Marvejols et trois ou quatre autres. M. Marvejols avait bourré sa pipe, chemin faisant, pour ne point perdre de temps.

— Entrez-vous? me demanda-t-il très aimablement.

Et il me montrait du bout de sa pipe la porte du café qui était restée ouverte après le passage du petit groupe.

— Pas ce soir, lui répondis-je avec embarras; j'ai une course pressée à faire, une commission que je ne puis remettre à demain.

— Faites votre commission, me dit-il avec bonhomie, et venez nous rejoindre.

J'aurais dû lui dire à ce moment-là que j'avais la ferme intention de ne pas mettre les pieds au café, et que je ne reviendrais pas après ma course. Mais je n'aime pas à froisser les gens, et avec lui surtout je me croyais tenu à beaucoup de ménagements; je lui répondis donc que je ferais tout mon possible pour revenir, si toutefois je n'étais pas retenu trop longtemps.

— Oh! me répondit-il nonchalamment, vous pouvez faire votre commission sans vous presser, et arriver encore à temps. Nous ne sortons que quand l'agent de police vient faire fermer le café, à onze heures.

Je lui serrai la main. Ceux de ces messieurs qui étaient déjà entrés dans le café en ressortirent poliment pour me décider par leurs instances.

M. Marvejols étendit les deux bras, comme pour empêcher les fidèles de s'écarter du bon chemin, et, les bras toujours étendus, les repoussa doucement dans la tabagie,

(1) Voy. les Tables.

en leur disant : — Il va revenir dans un instant, il a une course à faire.

Je m'en allai bravement du côté du *Lion-d'Or*, et j'en franchis le seuil sans me permettre d'hésiter un seul instant. Je remarquai cependant, en pénétrant dans cette demeure inhospitalière, que j'avais des petits battements nerveux dans le haut des joues, juste au-dessous de l'œil, et que mes jarrets étaient comme alourdis. Mais ce n'étaient là que les défaillances de la chair; ma volonté ne faiblit pas un instant.

Les habitués du *Lion-d'Or* sortaient de table et causaient par petits groupes dans la cour et sous la voûte. Leur présence ne m'intimida presque pas. Le Triton, qui tirait de la remise un cabriolet de commis voyageur, se mit à siffler en me voyant, posa les deux brancards par terre, et se tint tout droit, les deux mains dans ses poches, d'un air de bravade. Mais ses grands airs ne m'effarouchaient pas. Je m'aperçus, en tournant un peu la tête, qu'il avait laissé là son cabriolet, et qu'il venait à pas lents du côté du bureau.

Je tournai rapidement à gauche, et j'entrai dans le bureau. Dès le premier pas, je me heurtai très rudement à une grande malle, à coins de cuivre, qui encombrait le passage.

XLII

Au bruit que je fis, un voyageur, qui consultait un indicateur des chemins de fer collé à la muraille, tourna la tête et me regarda d'un air mécontent. Je supposai que la grande malle lui appartenait, et je levai légèrement mon chapeau, comme pour m'excuser de m'être fait grand mal au genou gauche en heurtant un des coins de cuivre. Il me rendit mon salut fort poliment, et recommença ses recherches, en suivant les lignes du bout du doigt sur l'indicateur.

La dame souveraine du *Lion-d'Or*, assise dans sa cage de verre, lisait, les sourcils froncés, le *Propagateur d'Orgeval*. Elle savait que j'étais là, car, à mon entrée, elle avait levé les yeux et les avait ensuite brusquement ramenés sur son journal, d'un air de mauvaise humeur.

Je m'approchai respectueusement de la cage de verre, mon chapeau à la main, et je dis avec la plus grande politesse : — Pardonnez-moi, Madame, de vous déranger...

Elle ne m'entendit pas ou ne voulut pas m'entendre, et continua sa lecture avec une implacable sévérité.

— Mon Dieu, Madame, repris-je un peu plus haut.

Elle détourna les yeux de son journal et regarda en côté, mais sans lever la tête. J'aurais pu croire qu'elle étudiait la forme de mes souliers.

— Qu'y a-t-il pour votre service? me demanda-t-elle d'une voix peu engageante, toujours sans lever la tête.

— Un petit renseignement, Madame, s'il vous plaît. Dans la chambre numéro 17, que j'ai occupée la dernière nuit, j'ai laissé par mégarde une brosse sur la cheminée.

Sans cesser de regarder mes souliers, elle allongea la main vers un cordon de sonnette, et sonna.

Le Triton apparut presque aussitôt. Je le soupçonnai de s'être embusqué derrière la porte pour entendre ce que je dirais à sa maîtresse.

— Jean, dit la dame en reprenant sa lecture, voyez donc voir; le numéro 17 réclame une brosse.

A partir de ce moment, je cessai d'exister pour elle; elle reprit sa lecture en affectant de me tourner le dos.

Sans dire un mot, le Triton alla vers un coin obscur, se haussa sur la pointe des pieds, tâtonna un instant sur une tablette d'encoignure placée trop haut, et finit par attraper une brosse qu'il me tendit en me regardant effrontément, comme pour m'intimider.

C'était une brosse antique qui avait dû être neuve sous

le règne de Louis-Philippe. A cette époque lointaine, elle avait dû faire bonne figure, et avait été abondamment pourvue de crins comme toute brosse qui se respecte. Pour le moment, elle était complètement chauve, sauf quelques pinceaux de poils éparpillés comme au hasard.

— Eh bien, voilà l'outil, me dit le Triton; prenez-vous mon bras pour une enseigne?

— Ma brosse est toute neuve, lui répondis-je en repoussant du geste la brosse chauve.

— Voilà tout ce que je trouve sur la tablette, reprit-il avec un redoublement d'insolence.

— Je suis parfaitement sûr, lui dis-je, d'avoir laissé ma brosse sur la cheminée du numéro 17. Nous allons monter ensemble.

— Que de bruit pour une méchante brosse! dit la dame en s'agitant avec impatience.

Le garçon me regardait et je regardais le garçon.

— Montons, si vous le voulez, au numéro 17, me dit-il enfin.

— Monsieur, me dit le voyageur de tout à l'heure, n'y montez pas, ce n'est pas la peine, vous ne trouverez rien. C'est trop fort, reprit-il en regardant le Triton avec des yeux courroucés. Je vous ai vu, de mes yeux, prendre sur la tablette une brosse neuve que la femme de chambre y avait déposée, et la remplacer par cette antiquaille.

— Vous avez donc des yeux dans le dos? répondit insolemment le Triton.

— Rendez la brosse, ou vous aurez affaire à moi! reprit le voyageur en le toisant d'un air de mépris.

— Je vois ce que c'est, dit le Triton, en prenant tout à coup un air obséquieux et en se frappant le front.

Et il disparut en emportant la vieille brosse. La dame continua de s'agiter dans sa cage de verre, pendant que je remerciais l'étranger de sa bienveillante intervention.

XLIII

— Voilà l'outil! dit le Triton d'un air dégagé en me remettant ma brosse.

Mais, malgré son air dégagé, il avait peur du voyageur obligeant et le regardait en dessous. Aussitôt qu'il m'eut rendu ma brosse, il s'esquiva.

Une fois en possession de mon bien, je m'esquivai à mon tour, non sans avoir salué une dernière fois le vainqueur du Triton. Je n'eus pas à me mettre en frais de politesse pour la dame du *Lion-d'Or*, vu qu'elle continuait de me tourner obstinément le dos.

Comme je franchissais la voûte pour gagner la rue, le Triton sortit d'une porte où il se tenait en sentinelle, et me barra presque le passage.

— Vous donnerez bien quelque petite chose pour la femme de chambre qui a retrouvé la brosse? me dit-il d'un air à la fois humble et insolent.

Comme j'hésitais, il ajouta :

— C'est une pauvre veuve chargée de famille!

Je me souvins à temps que la pauvre veuve chargée de famille était une grande fille de vingt ans à peu près, qui avait l'air peu modeste et peu avenant. Par timidité, au moment où je venais de régler mon compte, dans l'après-midi, je lui avais donné une gratification que je ne lui devais pas, puisque le prix du service était compris dans la note à payer.

— Il y a donc deux femmes de chambre? demandai-je au Triton.

— Pourquoi ça?

— Parce que celle à qui j'ai eu affaire ne ressemble pas du tout à une pauvre veuve chargée de famille.

— Il y en a deux, en effet, me répondit-il avec un aplomb imperturbable.

— Alors, je désire voir la veuve et la remercier moi-même.

Il tourna brusquement sur ses talons, d'un air à la fois penaud et furieux; en s'en allant, il me lança, comme flèche du Parthe, une épithète de mauvaise compagnie, que je ne veux pas transcrire ici, mais qui se trouve être le nom d'un animal célèbre par sa sobriété, et surnommé « le vaisseau du désert », à cause des services qu'il rend aux caravanes.

J'ajouterai que cette épithète ne troubla nullement la joie légitime que j'éprouvais d'être sorti à mon honneur d'une si formidable aventure.

La brosse que je tenais en ce moment, pressée contre mon gilet, n'était plus une simple brosse, c'était le trophée d'un de mes premiers triomphes de volonté.

Tout en marchant au pas accéléré, je me raillais doucement de mes terreurs, et je regrettais presque de n'avoir pas eu à soutenir une lutte plus énergique. L'épisode de la pauvre veuve me délectait tout particulièrement. Dans la première passe d'armes, j'avais eu pour auxiliaire le voyageur inconnu; dans la seconde, je m'étais tiré d'affaire tout seul. Comme le second épisode était imprévu, je n'étais pas médiocrement fier d'avoir montré tant de présence d'esprit!

La suite à la prochaine livraison.

LES STATIONS AGRONOMIQUES.

Fin. — Voy. p. 14.

3^o Essai des engrais. — Dans tous les départements où la culture est assez avancée pour qu'on y fasse couramment usage d'engrais commerciaux, il est indispensable de faire vérifier le *titre* de ces engrais dans un établissement offrant toutes garanties.

Les engrais importés de l'étranger, comme le fameux guano du Pérou; les engrais fabriqués en France, comme le noir animal, le noir animalisé, les tourteaux, les poudrettes, etc.; enfin les engrais chimiques proprement dits, tels que sels ammoniacaux, sels de potasse, superphosphates, nitrates, sont devenus l'objet de transactions fort importantes.

Si le fabricant est consciencieux (ce qui arrive presque toujours pour les grandes maisons, qui tiennent beaucoup à leur réputation), le cultivateur peut être trompé quand même; car les intermédiaires ou les petits détaillants falsifient très souvent les engrais en y ajoutant de l'eau ou des matières sans valeur.

Le cultivateur doit ne rien négliger pour se mettre à l'abri de ces fraudes coupables.

Il n'achètera les engrais que sur facture portant le *titre* garanti par le vendeur: tant pour cent d'azote, tant d'acide phosphorique, tant de potasse.

Il exigera que les sacs lui soient livrés avec des plombs intacts portant la marque du fabricant.

Enfin, au moment d'employer l'engrais, il en prendra quelques poignées *dans l'intérieur des sacs* et les mélangera soigneusement. Il prélèvera sur ce mélange 250 grammes qu'il enverra à la station agronomique dans un bocal bien fermé, ou mieux dans une boîte de fer-blanc soudée.

L'analyse est faite et garantie par le directeur de la station. Si elle donne des résultats inférieurs à ceux qu'indique la facture, le cultivateur a son recours contre le marchand.

Avec une dépense de quelques francs, le cultivateur peut ainsi économiser des centaines de francs. Bien plus, il travaille à coup sûr; étant certain de la composition de son engrais, il est averti, si la récolte ne paye pas l'achat de l'engrais, qu'il ne doit pas en continuer l'usage sur son

terrain, et que son insuccès ne provient pas de l'affaiblissement de l'engrais dû à la fraude.

Les fabricants et marchands d'engrais sont d'ailleurs les premiers à solliciter le concours des stations agronomiques pour contrôler leurs analyses. En effet, les fraudes des intermédiaires ou des détaillants leur font souvent plus de tort qu'aux consommateurs eux-mêmes.

Citons un seul exemple.

Ayant appris que le nitrate de soude (salpêtre du Chili) avait donné de très bons résultats dans certains terrains, un cultivateur aisé s'empressa d'en acheter quelques centaines de kilogrammes, les fit répandre sur un champ, et n'obtint presque pas d'augmentation de récolte. Il fit alors analyser l'engrais, trop tard sans doute, mais assez tôt pour apprendre à se méfier des fraudes à l'avenir.

Le soi-disant nitrate de soude était mêlé de la moitié de son poids de sel gemme en poudre, dont le prix n'est pas le quart de celui du nitrate et dont l'action comme engrais est à peu près nulle.

Le falsificateur eût pu être plus habile, ou moins avide, et ajouter à l'engrais seulement le dixième ou même le cinquième de sel gemme; dans ce cas, le cultivateur n'aurait rien soupçonné. Il aurait mis la médiocrité de sa récolte sur le compte de la mauvaise saison, ou des insectes nuisibles. Et cependant il aurait subi un tort très réel du fait de son vendeur.

En résumé, un paysan n'achèterait jamais une chaîne d'or qui ne serait pas poinçonnée; de même il ne doit jamais acheter d'engrais sans un essai garanti.

Beaucoup de gens attribuent à l'emploi des engrais de toute nature, produits chimiques, etc., les ravages des insectes, les maladies de la pomme de terre et de la vigne. Ce sont là des préjugés sans valeur.

Tout ce qu'on peut reprocher aux produits de la culture intensive, surtout aux environs des grandes villes, c'est qu'ils ont moins de saveur que les produits cultivés dans les campagnes éloignées. Ainsi, les légumes des marchands de Paris sont inférieurs à ceux de la plupart de nos villages; de même, le vin des vignes fortement fumées devient fort médiocre.

Malgré ces inconvénients, la culture intensive se répand de plus en plus; les départements les plus arriérés entrent dans cette voie l'un après l'autre; et il est à désirer, pour le bien général, que ce mouvement ne se ralentisse point.

Il en résulte que, dès à présent, les départements les plus pauvres ont autant besoin de stations agronomiques que les plus riches. Mais c'est le cas de dire, avec M^{me} de Sévigné: « Il n'y a rien qui ruine comme de ne pas avoir d'argent »; il faut une vingtaine de mille francs pour établir une station agronomique, et certains départements ont bien peu de ressources.

A notre époque, d'ailleurs, les départements, comme les particuliers, se ruinent ou s'enrichissent en quelques années.

Citons seulement Vaucluse, naguère encore si riche par l'élevage du ver à soie, la culture de la vigne et celle de la garance.

Le ver à soie a été cruellement éprouvé par les maladies.

La vigne est pour ainsi dire anéantie par le phylloxera.

La culture de la garance a diminué de plus en plus et disparaîtra sous peu, non point par les maladies, mais par suite des travaux des chimistes, qui ont trouvé moyen de produire avec les derniers résidus des goudrons de gaz la matière rouge (*alizarine*) qui existe dans la garance. Et il faut bien remarquer que l'alizarine artificielle n'est pas une simple imitation de la couleur de la garance; ce pro-

duit est tout à fait identique à l'alizarine naturelle et donne des teintures aussi solides.

Le département de Vaucluse est donc en pleine crise agricole, et tous les cultivateurs de cette région devront redoubler de zèle pour remplacer les cultures devenues impossibles.

La station agronomique d'Avignon, habilement dirigée, pourra contribuer puissamment à atténuer la crise douloureuse qui afflige un de nos plus riches départements.

HOLBERG, POÈTE DANOIS.

Voy., sur la satire de *Niel Klim*, t. VII, 1839, p. 60.

La gravure qui accompagne cette notice représente l'une des principales scènes d'une comédie du poète danois Holberg, né en 1684, à Bergen, en Norvège, de parents plus honorés qu'opulents, et mort en 1754 à Copenhague, avec le titre de professeur à l'Université, voire même de baron. A divers points de vue, ce nom de Holberg doit intéresser en France, non pas seulement parce qu'il a visité Paris avec une vive curiosité au commencement du dix-huitième siècle, mais surtout parce qu'il a été à l'étranger le mieux inspiré et le plus applaudi des poètes comiques qui ont marché sur les traces de Molière.

La plupart des sujets et des caractères, des jeux de scène même, qu'on trouve dans son théâtre, rappellent de trop près le génie et comme le *faire* de notre immortel écrivain, pour qu'on ne sente pas très vite à quelle source a puisé surtout l'importateur de la comédie en Danemark, malgré la connaissance très approfondie qu'en sa qualité d'érudit il possédait de Plaute et de la *Commedia dell'arte*. Le plus grave reproche que la critique littéraire aurait à adresser à cet auteur concernerait surtout le manque absolu de distinction et d'élégance qui caractérise sa note comique. Écrivant pour un public assez grossier, où les matelots et les paysans entraient pour une notable partie, il lui était difficile, si lettré qu'il fût, de se montrer bien raffiné dans celles de ses œuvres qui avaient besoin de la popularité pour vivre. Cette rudesse de ton et d'allure n'est d'ailleurs qu'un trait de vérité de plus qui n'enlève rien, loin de là, au tableau si vif et si varié qu'il nous a laissé des mœurs danoises au dix-huitième siècle. Si la grâce en est absente, le naturel n'en est que plus parfait.

L'habitude de l'imitation n'y a jamais non plus fait tort à l'esprit d'observation. La verve comique y brûle les planches, et le bon sens y éclate d'un bout à l'autre en saillies amusantes. Il y avait là de quoi consoler un public qui ne tenait pas plus à la mièvrerie sentimentale d'un Marivaux qu'à la rêverie romanesque d'un Shakspeare. Nous ne pouvons que regretter le peu de notoriété de ce théâtre en France. M. X. Marmier n'en a traduit qu'une seule pièce d'après l'allemand, et nous ne croyons pas que M^{lle} Dumas l'ait fait entrer jusqu'ici dans le cadre de ses représentations dramatiques consacrées aux chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.

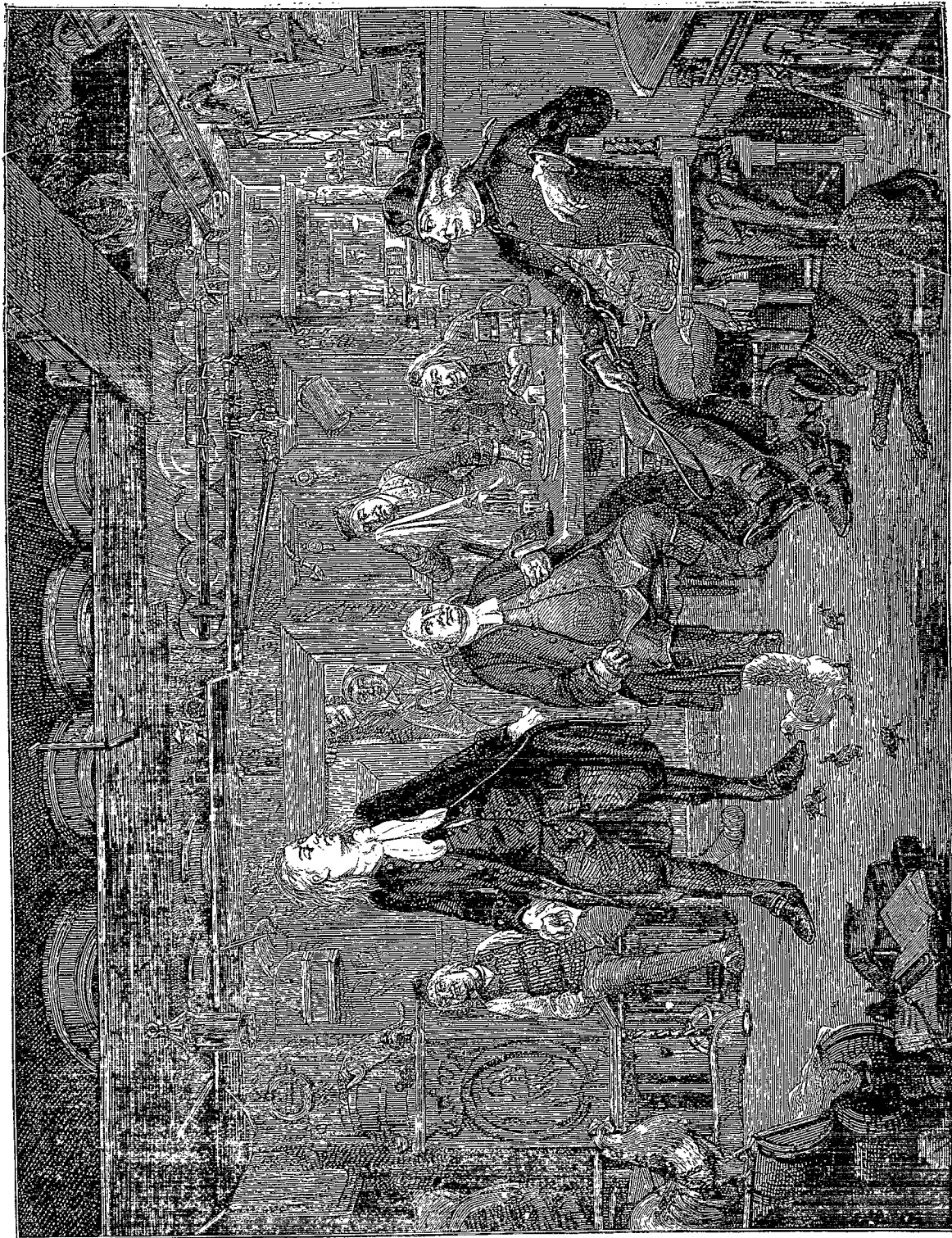
Holberg, cependant, n'a été poète comique que par pur délassement et comme à ses moments perdus. Son talent d'écrivain s'est donné carrière dans les genres les plus divers et y a laissé sa trace durable. Son *Voyage souterrain de Nicolas Klim*, écrit en latin, et son poème familier de *Pierre Pors*, versifié en alexandrins, sont aussi deux œuvres fort remarquables, fort goûtées surtout des contemporains. La première pourrait se définir : une satire à la Swift, où les ridicules en vogue à Copenhague ne sont pas épargnés; la seconde fait songer à une de ces peintures de genre si chères à l'école hollandaise, où la vie intime des bonnes gens est comme saisie au vol et encadrée dans une

série de médaillons d'un style plus large et plus orné. Holberg a encore composé une *Histoire du Danemark*, dont il se trouve le Karamzine ou le Mézeray. Nous lui devons jusqu'à un *Essai sur le droit de la nature et des gens*.

Ajoutez à cela un recueil de lettres qui contient une véritable autobiographie, et l'on pourra apprécier toute l'é-

tendue ou l'élasticité de ses aptitudes intellectuelles. En somme, il aura été l'un des plus actifs et des plus efficaces introducteurs de la civilisation européenne dans le pays qui l'avait vu naître, et qu'il a su faire rire, tout en l'instruisant.

Pour en revenir à la gravure placée sous les yeux de nos



Une scène de la comédie d'*Erasmus Montanus*, par Holberg, d'après la peinture de W. Marstrand. — Dessin de Bocourt.

lecteurs, elle a été inspirée par la principale scène du troisième acte d'une comédie qui en a cinq : *Erasmus Montanus*. L'intention de l'auteur a été d'y montrer, à sa façon, bien entendu, c'est-à-dire en poussant les choses jusqu'à cette exagération qui fait jaillir l'effet comique, tous les inconvénients d'une éducation mal dirigée. Il s'agit de bonnes gens de la campagne qui ont envoyé leur fils, Rasmus Berg,

étudier à Copenhague, d'où celui-ci revient, sous le nom d'Erasmus Montanus, bouffi de toute la sottise du plus grossier pédantisme qui se puisse concevoir.

C'est lui que l'on voit faire, en quelque sorte, la roue devant le bailli du village, au cours d'une argumentation soi-disant universitaire contre le sacristain, à qui, par une fantaisie heureuse de Holberg, son mauvais latin et son

bon jugement permettent également d'humilier devant des ignorants un plus savant en réalité que lui-même.

A en croire une remarque d'Ehlenschlager, cette pièce aurait surtout cherché à tourner en ridicule tel ou tel Trissotin fort connu alors à Copenhague.

Pour qui va au fond des choses, Holberg, en effet, est pour le moins autant un esprit satirique qu'un grand génie comique.

SENSIBILITÉ ÉGOÏSTE.

Un magistrat, étant venu voir Épictète, lui raconta que, quelques jours auparavant, sa fille était tombée malade et qu'il n'avait pas eu la force de rester auprès d'elle.

— Je me suis enfui, dit-il; je me suis en allé bien loin, jusqu'à ce qu'on vint m'annoncer qu'elle était hors de danger.

— Eh quoi! pensez-vous avoir bien agi? lui répondit Épictète. Laisser là un enfant malade, et fuir, croyez-vous que ce soit raisonnable et bon? Votre femme aime-t-elle sa fille?

— Elle l'aime, certainement.

— Était-elle donc bien fait, selon vous, de quitter son enfant malade?

— Non; elle a mieux fait de rester.

— Et la nourrice, aime-t-elle aussi votre fille?

— Elle l'aime.

— L'auriez-vous approuvée si elle avait aussi pris la fuite?

— Non, certainement.

— Comment comprendre que votre fille eût été exposée à rester seule et sans secours, grâce à la trop grande affection de ses parents et de ceux qui l'entourent? Auriez-vous voulu qu'elle vint à mourir entre les bras de personnes qui n'auraient point eu les mêmes motifs que vous de s'intéresser à elle? Si vous-même vous étiez malade, trouveriez-vous que, de la part de votre femme, de vos enfants, ce fût une bonne manière de vous aimer que de vous laisser là seul et dans l'abandon?

— Non pas.

Épictète poursuit son interrogatoire, et oblige ce père à reconnaître, non sans confusion, qu'il a eu tort.

La leçon de ce grand homme, le plus grand moraliste de l'antiquité après Socrate, pourrait profiter encore aujourd'hui à beaucoup de personnes aimantes et sensibles sans doute, mais faibles, et qui devraient aussi comprendre autrement leur devoir dans des circonstances douloureuses: c'est se mentir à soi-même que de couvrir du beau nom de sensibilité une lâcheté.

QUELQUES USAGES DU TEMPS PASSE.

En 1159, Humbert de Maurienne faisait don à l'abbé de Hautecombe de vingt livres de poivre, à la condition de les envoyer prendre chaque année, à la Saint-André, dans son château de Suze. Le temps, les fatigues et les frais de traversée des Alpes, payeraient aujourd'hui vingt fois ce cadeau considéré alors comme magnifique.

En 1263, un puissant seigneur, Guillaume de Lucinge, sénéchal de Fancigny, avait des gages dont se contenterait à peine un valet de ferme de la Beauce: huit livres par an, deux habits complets, la nourriture de trois chevaux et les cuirs des bêtes tuées; mais il était tenu de fournir le « sel de la cuisine les jours de fête », et de payer le salaire du garde des blés et des vignes dans la vallée de Châtillon-sur-Cluses.

Vers 1329, le comte Aymon accorde aux juifs de Chambéry une charte de sauvegarde en échange de 12 000 florins de Florence *payés comptant*; les juifs de Chambéry comptaient cent neuf familles, les 12 000 florins équivalaient à environ 600 000 francs de notre monnaie.

Dix-sept ans plus tard, en 1346, par une famine qui désola l'Italie, l'Allemagne et la France, le prix des denrées augmenta en quelques mois de cent pour cent. Le quintal de blé ou boisseau florentin de 36 livres poids de marc valut 36 livres *poids pour poids*, ou 144 francs de notre monnaie. (1)

En 1368, la comtesse de Savoie se servait d'une litière à roues dans laquelle il entra trois quintaux de fer; notez que les routes étaient à peine frayées, et qu'il fallait deux ou trois fois par jour, lorsque les grands seigneurs voyageaient, mettre en réquisition les paysans des environs pour tirer des mauvais pas les chariots ou les mulets de charge.

En 1416, lorsque l'empereur Sigismond vint à Chambéry, il n'y avait pas de vitres aux fenêtres; on les remplaça par des châssis de toile peinte; au lieu de tapis, on joncha les salles de paille fraîche et de verdure.

Cependant la richesse mobilière s'était accrue dans de fortes proportions; mais elle restait concentrée dans un petit nombre de mains, celles des juifs et des banquiers lombards.

VÉRACITÉ.

« Accoutumez vos enfants, a écrit Johnson, à ne rien dire que de très exact et de très véridique; jusque dans les moindres choses. S'il s'est passé un petit événement quelconque à une fenêtre, ne leur laissez pas dire que cela s'est passé à une autre. »

Les moindres déviations de la sincérité, ou seulement de l'exactitude, peuvent avoir, en effet, en entrant dans les habitudes de l'esprit, les conséquences les plus funestes. Par exemple, se produisant inconsciemment dans les témoignages devant les juges, elles peuvent causer la condamnation d'un innocent.

L'ART CHEZ SOI.

CONSEILS PRATIQUES.

Suite. — Voy. p. 7.

PAPIERS DE TENTURE. — PEINTURE DES BOISERIES.

Suite.

Dimensions des papiers. — Les papiers peints sont fabriqués le plus ordinairement en rouleaux de deux formats: 1° le *rouleau format carré*, qui mesure 8^m.75 de long sur 0^m.47 de large, et qui, posé, couvre une superficie de quatre mètres; 2° le *rouleau grand-raisin*, de 10^m.40 de longueur sur 0^m.54 de largeur, qui couvre cinq mètres et demi.

Il est donc très facile de calculer exactement le nombre de rouleaux nécessaires pour tendre une pièce; c'est un renseignement indispensable si l'on veut faire soi-même l'acquisition des papiers à employer, et utile pour vérifier les mémoires de l'entrepreneur de peinture, dans le cas où on l'aurait chargé de fournir les papiers après les avoir choisis.

Comment on peut coller soi-même les papiers de tenture. — Il est toujours préférable de faire coller les papiers de tenture par des ouvriers spéciaux auxquels on paye habituellement 50 centimes par rouleau; mais comme il peut arriver des circonstances où l'on soit obligé de faire

(1) *Histoire de Savoie*, p. 243 et 345.

soi-même cette opération, à la campagne par exemple, ou afin de tendre une pièce assez petite pour qu'il soit impossible ou trop coûteux de déranger un ouvrier, nous croyons utile d'indiquer la manière de procéder et les précautions à prendre pour arriver à un résultat satisfaisant.

Si le mur à couvrir a été précédemment revêtu d'un papier de tenture, il faudra avoir soin d'enlever le vieux papier; si, au contraire, le mur est neuf, on devra, après s'être assuré que l'enduit de plâtre est uni et bien sec, lui donner préalablement un encollage à la colle de pâte, ou le recouvrir de papier gris; ce papier, un peu spongieux et qui prend bien la colle, est vendu par *main*s de vingt-cinq feuilles; chaque main peut couvrir quatre mètres carrés.

Après avoir disposé une table un peu longue au milieu de la pièce que l'on veut tendre, on commence par diviser le rouleau de papier en bandes proportionnées à la hauteur de la surface à recouvrir; on ébarbe ces bandes toutes du même côté, en se guidant sur des petits filets disposés exprès de distance en distance; on en étend ensuite plusieurs bien ajustées l'une sur l'autre sur la table, et on couvre la première de colle avec une brosse souple; on replie alors chaque bande sur elle-même par le côté encollé afin de la laisser bien s'imprégner d'humidité; puis on prend la première bande à deux mains et on l'ajuste sur le mur, par le haut, en la laissant se déplier bien d'aplomb par son propre poids; on la fixe du haut en bas, en la frottant avec un linge blanc bien sec arrangé en tampon, ou mieux avec une brosse plate en crin, et en l'appuyant d'abord par le milieu et ensuite sur les côtés. En ajustant une seconde bande près de celle déjà posée, on a soin de recouvrir très peu la première et de faire le raccord du dessin de façon à en conserver la symétrie. On colle ensuite les bordures, préalablement découpées, en les fixant bien horizontalement et en se guidant soit sur les lambris et les corniches, soit sur les dessins du papier.

Avec un peu de soin et d'attention, ces différentes opérations sont faciles au moins pour les papiers ordinaires.

Peinture et décoration des boiseries. — Les peintures des lambris, plinthes, corniches, portes, etc., et, en général, de toutes les boiseries d'un appartement, doivent être en harmonie, dans chaque pièce, avec les tons des papiers de tenture: ceci est une règle invariable. Il ne s'ensuit pas cependant que la couleur des boiseries doive être la même que celle des papiers; il y a, en effet, dans l'assortiment des couleurs deux sortes d'harmonie: l'*harmonie d'analogie*, c'est-à-dire celle qui est obtenue par la vue simultanée de différents tons appartenant à une même gamme de couleurs, et l'*harmonie de contraste*, qui résulte de l'association de couleurs différentes, mais assorties suivant des lois parfaitement définies.

Il est, du reste, préférable de peindre les boiseries dans une valeur de ton un peu plus foncée que celle du papier; les corniches, au contraire, seront plus claires, et si on les peint en gris pour les harmoniser avec le plafond blanc, ce gris sera teinté de façon à rappeler la couleur des boiseries.

Les panneaux et les cimaises des lambris, les encadrements et les panneaux des portes, pourront être peints dans deux valeurs différentes peu éloignées l'une de l'autre, la plus foncée servant naturellement d'encadrement.

On peut très facilement exécuter ces peintures soi-même et même les rehausser de filets et d'ornements à plat très simples; il ne faut pour cela qu'un peu de goût, un peu de patience et d'adresse, mais beaucoup de soin.

Nous allons d'abord indiquer sommairement les différentes manières de procéder pour les teintes plates.

Les peintures d'un appartement peuvent être de deux sortes: à la colle ou à l'huile.

Peinture à la colle. — La peinture à la colle, dite aussi à la *détrempe*, est celle dont les couleurs broyées à l'eau sont ensuite détrempées avec de la colle. Cette peinture, qui se conserve longtemps belle lorsqu'elle a été bien faite, est beaucoup moins coûteuse que celle à l'huile; on la prépare facilement en faisant fondre sur un feu doux de la *colle de peau* que l'on trouve à très bon marché dans le commerce et à laquelle on ajoute, lorsqu'elle est chaude, du *blanc de Meudon* ou *blanc d'Espagne*; on colore ce mélange au moyen de couleurs que l'on achète toutes broyées et que l'on délaye dans de l'eau douce bien pure; l'eau de rivière est préférable aux eaux de puits ou de sources, qui contiennent presque toujours du sulfate de chaux.

Cette peinture peut être employée sur le plâtre, le bois et le papier, mais à la condition que la surface à recouvrir soit parfaitement sèche; autrement elle se tacherait, se piquerait et serait bientôt détruite. Il faut avoir soin également d'enlever, soit en les grattant, soit en les lessivant avec de l'eau seconde ou eau de potasse, les parties grasses et les taches qui pourraient se trouver sur la place à peindre; à défaut d'eau seconde, on peut se servir de cendre fine ou de terre à four bien broyée et détrempée dans l'eau. Ce lessivage est très important, surtout si l'on doit repeindre sur d'anciennes peintures à l'huile; en le négligeant, on s'exposerait à voir se produire des taches, et la couleur, en outre, ne tarderait pas à se lever et à s'écailler par places.

La peinture à la colle exigeant plusieurs couches, on fera bien de donner la première avec un simple mélange de colle et de blanc de Meudon employé bien chaud; cette première couche, qui servira d'encollage et sur laquelle les couleurs seront plus belles et plus solides, devra être légèrement poncée lorsqu'elle sera bien sèche, de façon à ce qu'il ne reste aucune aspérité, et les trous, fentes ou fissures qui pourraient se présenter, seront rebouchés avec un mastic épais composé de blanc et de colle.

Avant de commencer à peindre, on devra essayer la couleur sur une planchette afin de se rendre bien compte de la valeur du ton qu'elle prendra en séchant, et la modifier s'il y a lieu; en outre, il serait si difficile de faire des raccords exacts qu'il est très-important de préparer du premier coup la quantité de couleur nécessaire pour couvrir tout ce que l'on doit peindre. Une bonne détrempe se compose de *trois quarts* de couleur (blanc compris) et d'un *quart* de colle; il en faut à peu près 500 grammes pour couvrir une superficie de quatre mètres carrés.

On aura soin en peignant de maintenir la couleur à une température assez élevée, de façon à ce qu'elle coule facilement au bout de la brosse sans l'empâter, et qu'elle couvre, sans les engorger, les moulures et les saillies; on peindra hardiment et à grands coups en maintenant la brosse horizontalement devant soi, sans l'incliner et de manière que sa surface soit bien d'aplomb sur la partie à peindre.

Quand la première couche donnée après celle qui sert d'encollage sera très sèche, ce qui a lieu assez promptement, on en donnera une seconde et dernière.

Ainsi que nous l'avons dit, la peinture à la colle est beaucoup plus économique que la peinture à l'huile, et on peut la préparer soi-même bien plus facilement; elle a de plus l'avantage de ne donner aucune odeur et de permettre l'habitation des chambres aussitôt après son application; quand elle a été faite avec soin, elle conserve sa beauté et sa fraîcheur fort longtemps, et son apparence mate lui donne un charme très apprécié dans un ensemble décoratif.

Peinture à l'huile. — Il est cependant des cas où l'emploi des couleurs à l'huile est indiqué, par exemple pour les peintures qui doivent accompagner dans une salle à manger les papiers vernissés, ou pour celles qui seront exécutées

dans des pièces soumises aux influences de l'air extérieur. L'huile préserve les couleurs, les rend moins susceptibles d'être tachées, permet de les nettoyer quand elles sont un peu salies et de les vernir, ce qui ne peut avoir lieu avec la colle.

Mais la bonne préparation des couleurs à l'huile demande tant de soins et de connaissances spéciales qui ne s'acquièrent que par une longue pratique du métier, que nous croyons devoir conseiller l'acquisition de couleurs toutes préparées et prêtes pour l'emploi; si l'on ne peut obtenir du marchand de couleurs le ton que l'on désire exactement, on modifiera facilement celui qu'il aura donné, au moyen de petites quantités de couleurs broyées en poudre impalpable ou déjà détrempées à l'huile. Il faut un kilogramme de peinture pour couvrir, à deux couches, quatre mètres carrés.

Comme pour la détrempe, on doit éviter de peindre sur des enduits frais ou des surfaces graissées, et il est des cas où le lessivage dont nous avons parlé plus haut est tout à fait nécessaire.

Les couleurs à l'huile doivent être employées à froid; on aura soin de remuer de temps en temps la couleur avec la brosse, afin qu'elle soit toujours également liquide, et par conséquent de même ton. Si le fond devenant épais ne conservait plus la même teinte que le dessus, on l'éclaircirait en y versant de l'huile.

Lorsque l'on devra donner la seconde couche, ce qui ne peut avoir lieu que quand la première sera parfaitement sèche, c'est-à-dire deux ou trois jours après, on ajoutera à la couleur une assez grande quantité d'essence de térébenthine bien pure, surtout si on a l'intention de vernir la peinture.

Les boiseries peintes ainsi avec beaucoup de soin, et recouvertes de teintes plates s'harmonisant avec les papiers de tenture, gagneront beaucoup à être rehaussées, et pour ainsi dire égayées, par des filets et des ornements simples et faciles à exécuter. Nous indiquerons dans le chapitre suivant la place que doivent occuper ces ornements et comment il faudra procéder pour arriver à les faire d'une façon convenable.

La suite à une prochaine livraison.

MARIE-THÉRÈSE.

Marie-Thérèse n'occupe pas une grande place dans l'histoire de France. Elle n'en a même occupé qu'une fort petite dans son temps, à la cour où son titre de reine, de femme d'un roi tel que Louis XIV, la mettait au premier rang. Elle ne manquait pas d'avantages physiques : elle était petite, mais bien faite, grasse sans l'être trop; elle avait des traits réguliers, le visage arrondi, les yeux bleus, les cheveux frisés, légers et d'un blond argenté, le teint d'une blancheur éclatante, un air de douceur et de bonté. Ce qui lui faisait défaut, c'était le charme; elle n'avait ni la majesté qui subjugué, ni la grâce qui séduit. Son caractère, naturellement réservé et timide, devint triste dans les pénibles circonstances où elle se trouva. Elle avait pour le roi un attachement profond, et l'on sait que cet attachement fut soumis à d'humiliantes épreuves. Louis XIV estimait la reine, il lui témoignait la considération qui lui était due, mais il se bornait aux égards et au respect. Marie-Thérèse se consumait dans son chagrin; elle n'osait pas se plaindre, elle se taisait; elle se plongeait dans les sentiments et dans les pratiques d'une dévotion de carmélite.

Par une malheureuse contradiction, tout son désir eût été de ramener le roi, et elle avait peur de lui; la perspec-

tive d'une demande à présenter à Louis, d'un entretien à soutenir avec lui, la remplissait de crainte. M^{me} de Caylus raconte dans ses Mémoires qu'un jour Louis XIV ayant fait appeler la reine, celle-ci pria instamment M^{me} de Maintenon de l'accompagner. M^{me} de Maintenon la conduisit jusqu'à la porte de la chambre, où elle la poussa pour la faire entrer de force; elle remarqua que la reine tremblait de la tête aux pieds.

Marie-Thérèse mourut au moment où sa vie devenait plus heureuse. Les années et la piété changeaient la conduite du roi; il avait pour elle des attentions auxquelles elle n'était pas accoutumée et qu'elle pouvait prendre pour des marques d'affection, — affection où il y avait plus de forme que de fond, M^{me} de Caylus nous en donne la preuve : « La mort de la reine, dit-elle, ne donna à la cour qu'un spectacle touchant. Le roi fut plus attendri qu'affligé; mais comme l'attendrissement produit d'abord les mêmes effets, et que tout paroît considérable dans les grands, la cour fut en peine de sa douleur... Le roi alla à Saint-Cloud, où il demeura depuis le vendredi que la reine mourut jusqu'au lundi, qu'il en partit pour aller à Fontainebleau. M^{me} de Maintenon (qui étoit du voyage) parut aux yeux du roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries; à quoi je ne jurerois pas qu'elle ne répondit en elle-même comme le maréchal de Grammont à M^{me} Hérault. » Et pour expliquer ces derniers mots, M^{me} de Caylus raconte que M^{me} Hérault, qui avait la garde de la Ménagerie et étoit bien vue à la cour, venant de perdre son mari, le maréchal de Grammont, en bon courtois, prit un air triste pour lui témoigner qu'il partageait sa douleur; mais comme elle répondit à son compliment : « Hélas! le



Marie-Thérèse, reine de France. — Médaille du Musée de la Monnaie.

pauvre homme a bien fait de mourir! » le maréchal répliqua en changeant de ton : « Le prenez-vous ainsi, Madame Hérault? Ma foi, je ne m'en soucie pas plus que vous. »

Ainsi, Marie-Thérèse vécut sans obtenir l'affection à laquelle elle attachait son bonheur, et mourut sans laisser de regrets. Au bout de trois jours, Louis XIV consolé plaignait d'une affliction qui lui paraissait déjà trop longue pour n'être pas affectée.

La destinée de cette princesse fut un sujet bien approprié pour le grand prédicateur qui prononça son oraison funèbre, et qui en prit occasion d'opposer la vanité des biens apparents de ce monde à la solidité des vertus et des espérances chrétiennes. Bossuet put parler à propos « des mortelles douleurs qui se cachent sous la pourpre », maux pour lesquels on croit à tort « qu'un royaume est un remède, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante... tandis qu'au contraire il se forme parmi les grands une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude qu'on est moins préparé à le soutenir. »

LA MÉSANGE BLEUE.



La Mésange bleue. — Dessin et gravure de K. Bodmer.

Tous ceux qui habitent la campagne ou qui, à la ville, ont un jardin, connaissent un petit oiseau remarquable par la jolie couleur bleue de sa tête, de ses ailes et de sa queue, qui contraste avec le fond jaunâtre du dessous du corps. Sa taille seule, extrêmement mignonne, suffirait à attirer l'attention sur lui. Cet oiseau est la mésange bleue.

Elle ne vient jamais seule. Quand on en voit une, on est sûr que le reste de la bande n'est pas loin et ne va pas tarder à paraître. Elles s'appellent sans cesse par de petits cris aigus. Elles se rejoignent, se dispersent, puis se réunissent de nouveau. C'est un plaisir d'observer leur agilité, la rapidité et la variété de leurs mouvements. Elles voltigent sans cesse d'un arbuste à l'autre; elles sautent de branche en branche, grimpent le long de l'écorce, se suspendent dans toutes les positions, même la tête en bas, accrochées par leurs petites griffes, pour visiter le dessous des feuilles, fouiller les moindres fentes où peuvent se trouver des insectes, des larves, des œufs.

En se livrant à cette recherche avec une activité incessante, elles semblent éprouver mille impressions diverses, la joie, la crainte, la colère, qu'elles expriment par des cris variés, en redressant les plumes de leur front comme une huppe, en gonflant tout leur plumage. Tout à coup l'une d'elles part, rapide comme un trait; une autre la suit, et bientôt toute la petite troupe a disparu.

Cet oiseau si vif, si capricieux, s'apprivoise pourtant. Un naturaliste raconte qu'une mésange bleue, attirée par quelques mouches qui se promenaient sur la vitre d'une croisée entr'ouverte, à l'intérieur d'un appartement, entra hardiment dans la chambre, dont elle se mit à explorer tous les coins. Elle y revint une seconde, une troisième fois, et prit l'habitude d'y faire des visites pour manger les miettes de pain que les enfants lui jetaient sur le parquet.

Une autre mésange se familiarisa au point de venir prendre des mouches dans la main de la personne qui les lui offrait, d'accourir à son appel et de se percher sur son doigt. A table, elle se posait sur son épaule, sur sa tête. Elle ne quittait plus la maison de sa maîtresse. Elle avait choisi pour retraite l'un des plis d'un rideau de fenêtre près du plafond; elle s'y glissait chaque soir à la dérobée. Quand elle voyait qu'on avait les yeux tournés de son côté, elle n'y entrait pas; elle était si adroite à saisir le moment favorable, qu'on fut longtemps sans découvrir sa cachette et sans savoir ce qu'elle devenait pendant la nuit.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 50.

XLIV

En passant devant la tabagie où M. Marvejols et les autres étaient en train de s'enfumer mutuellement, j'entendis le bruit des dominos sur le marbre. Je fus un moment tenté d'entrer, non pas pour jouer aux dominos ou boire des bocks, mais pour raconter mon exploit. Quand on est particulièrement content de soi, on résiste difficilement au plaisir de faire partager ce contentement aux autres, surtout quand les autres ont une tendance à vous trouver trop jeune et pas assez « méchant! »

Comme j'allongeais la main vers le bouton de la porte, je réfléchis qu'une fois entré il me serait bien difficile de ressortir sans avoir accepté « quelque chose. » Cela m'obligerait à revenir une autre fois pour offrir « quelque chose » à mon tour, sous peine de passer pour un malotru.

Aussitôt je battis prudemment en retraite dans la direction de la rue du Froidmantel.

Le magasin des demoiselles Rocher n'était pas éclairé. A Orgeval, comme dans beaucoup de petites villes, on fait l'économie de l'éclairage dans les magasins. Quand un acheteur a la singulière idée de se présenter le soir, les gens, avertis par le carillon de la sonnette, arrivent sans se presser, une lampe ou une chandelle à la main.

Quoique le magasin de mercerie ne fût pas éclairé, il n'était pas non plus complètement obscur; la lumière d'une lampe y pénétrait doucement par la porte vitrée du fond. Les demoiselles Rocher passaient tranquillement la soirée dans leur salle à manger.

Par discrétion, je pris la porte de l'allée et je me dirigeai à tâtons du côté de la cuisine. En m'entendant trébucher dans le couloir, Zélie accourut, une chandelle à la main. Pendant qu'elle me montrait la petite tablette où était mon bougeoir et qu'elle allumait ma bougie, je lui contai en deux mots l'histoire de la brosse et celle de la pauvre veuve chargée de famille.

Elle approuva ma conduite; seulement, à ma place, elle aurait dit à la maîtresse du *Lion-d'Or* qu'elle était une malhonnête, et au Triton qu'il était un filou!

Je passai tranquillement ma soirée en tête à tête avec moi-même. Je commençai par écrire à mon tuteur une longue lettre où je lui racontais par le menu les événements d'une journée si bien remplie; ensuite, j'eus la fantaisie de graver au canif, sur le bois de ma brosse, la date de ma première victoire, afin de l'avoir toujours sous les yeux comme un encouragement; ensuite, je me mis à ma fenêtre et je regardai longuement les toits irréguliers de la ville, qui se détachaient par grandes masses sombres sur un beau ciel étoilé. Quand je refermai ma fenêtre, j'avais le cœur pénétré de reconnaissance envers Dieu, qui a voulu que la vie fût si belle et si bonne. Je songeai longtemps, ensuite, au brave homme qui, pour m'amener pas à pas au point où j'en étais maintenant, s'était privé de fumer pendant plusieurs années.

Quoiqu'il ne m'eût fait prendre aucun engagement au sujet du tabac, je pensai que je ferais bien de m'abstenir de fumer, en souvenir et en reconnaissance du sacrifice qu'il avait fait. Et même, en mettant de côté tous les jours ce que dépense un fumeur ordinaire, j'amasserais la somme nécessaire pour lui acheter une belle pipe d'écume de mer.

Je connaissais ses principes et je savais qu'il n'acceptait jamais de cadeaux, et mon instinct me disait qu'il serait, en général, plus strict avec moi qu'avec toute autre personne; mais un cadeau comme celui-là, offert dans de pareilles conditions, il ne le refuserait pas; non, il n'aurait pas le cœur de le refuser!

XLV

Dès le lendemain matin, j'entrai en fonctions. Le premier commis m'indiqua ma tâche de la journée. C'était si peu de chose, que, même en m'appliquant le plus possible à bien écrire, j'eus fini mon travail bien longtemps avant l'heure.

Vers les trois heures, M. Marvejols se mit à jurer comme un païen, en déclarant, sur son honneur, que les plumes de l'administration étaient exécrables, et que le papier de l'administration buvait comme une éponge.

— Je n'aurai jamais fini! s'écria-t-il en jetant sa plume à toute volée à travers le bureau.

— Vous avez dormi la moitié du temps, grommela Godard.

— Monsieur Marvejols, dis-je en quittant ma place, je n'ai plus rien à faire, passez-moi ce que vous avez de trop.

— Je ne voudrais pas, dit-il, abuser de votre bonté.

— Vous me ferez plaisir.

— Écoutez, reprit-il, vous êtes décidément un bon camarade, et j'accepte votre offre avec plaisir, mais à une condition.

— Laquelle ?

— Vous m'appellerez Marvejols tout court, et vous me permettrez également de supprimer le « Monsieur » en vous parlant.

Comme il avait été maussade et préoccupé toute la journée, cette aimable proposition me surprit beaucoup, outre que je la trouvais un peu prématurée. Je demeurai un instant tout interdit ; mais comme je tenais beaucoup à ne plus froisser M. Marvejols, je fis un grand effort, et je triomphai de ma timidité naturelle au point de lui dire :

— Mon cher Marvejols, c'est une affaire entendue.

— Mon cher Duclerc, voilà les paperasses, répliqua-t-il avec ce sourire qui était si agréable par moments ; car, en vérité, ce Marvejols, malgré sa laideur, était charmant, et même séduisant, lorsqu'il voulait bien s'en donner la peine. Il avait de l'esprit, de la grâce et de l'instruction. Quel dommage qu'il fût si paresseux, si impertinent et si débâillé !

Au dîner, je lui demandai, comme par hasard, pour combien il fumait de tabac par jour ?

— Ma foi, me répondit-il avec insouciance, je vous avoue que je n'y ai jamais fait attention. Je fume tant que le paquet dure, et quand il est fini, je le remplace. Mais pourquoi me demandez-vous cela ? Est-ce que vous faites de la statistique ?

— Peut-être, lui dis-je en riant.

— Attendez, reprit-il ; et, s'adressant à M. Adam :

— Vous qui remarquez tout, lui dit-il, vous rendez-vous compte de ce que je fume de tabac par jour ? Moi, je n'en sais rien du tout, et ce petit détail biographique semble intéresser Duclerc.

M. Adam prit la parole, doctoralement, comme toujours :

— Je suis très-petit fumeur, et je fume régulièrement mes dix centimes de tabac par jour ; c'est réglé comme un papier de musique. Marvejols est une vraie cheminée d'usine ; un paquet d'un franc lui fait deux jours, soit cinquante centimes par jour.

— Vous croyez ? s'écria Marvejols ; au fait, je crois bien que vous avez raison. Duclerc, quand on fera une nouvelle édition du *Dictionnaire des contemporains*, et que vous y insérerez ma biographie, apprenez à l'univers attentif que Marvejols (Pierre-Alphonse), né à Paris, poussait la prodigalité si loin, qu'il fumait pour cinquante centimes de tabac par jour. L'univers attentif sera très-heureux d'être fixé sur un point aussi important.

— Cinquante centimes d'une part, et dix centimes de l'autre, donnent soixante centimes, reprit M. Adam. Divisez par deux, et vous aurez la moyenne, soit trente centimes pour un bon fumeur ordinaire, soit cent treize francs quinze centimes par an, avec addition de trente centimes pour les années bissextiles, ce qui nous donne, au plus juste, cent treize francs quarante centimes.

— Vous avez calculé cela de tête, comme cela, à l'instant ? lui demanda Marvejols avec une feinte admiration.

— A l'instant même, répondit M. Adam en se rengorgeant.

— Vous êtes tout simplement un homme admirable ! Si l'État savait ce que vous valez, il ne vous laisserait pas moisir une minute de plus à Orgeval. Oui, si l'on vous rendait justice, vous seriez à l'heure qu'il est ministre des finances, ou tout au moins percepteur de seconde classe. Laissez faire, il appartient aux bons citoyens de réparer les injustices de l'État ; aussitôt que j'aurai une grande fortune, je ne manquerai pas de vous en confier la gestion avec des appointements énormes.

— J'ai le temps d'attendre ! répondit M. Adam avec un sourire malicieux.

— J'avoue que j'en ai bien peur, reprit Marvejols en riant.

Alors il se tourna brusquement de mon côté et me dit à brûle-pourpoint :

— Voyons, Duclerc, soyez franc entre amis : est-ce que ce sont vos propriétaires qui vous ont imposé l'obligation de ne pas fumer ?

Je lui sus un gré infini d'avoir dit « vos propriétaires » et non pas « vos vieilles chouettes. » En ménageant ainsi ma susceptibilité, il fit preuve d'une délicatesse qui acheva de lui gagner mon cœur.

Je répondis avec empressement : — Mes propriétaires ne m'ont imposé aucune obligation. Je vous dirai même, en passant, qu'elles sont avec moi d'une réserve et d'une discrétion rare. La servante m'a dit, en l'air, que mon prédécesseur fumait beaucoup.

— Environ trente-cinq centimes par jour, dit M. Adam, qui aimait à citer des chiffres exacts.

— Il est parfaitement vrai, ajouta l'un des deux professeurs, que Mercier fumait beaucoup en travaillant.

— Je suppose, repris-je à mon tour, que si la servante m'a dit cela, c'est pour me donner à entendre que je n'ai pas à me gêner, dans le cas où je serais fumeur.

XLVI

— Et vous n'êtes pas fumeur ? me demanda Marvejols.

— Non.

— Je sais bien, reprit-il avec indulgence, que tous les goûts sont dans la nature ; mais je ne comprends pas qu'on puisse se priver de fumer quand on n'est pas malade.

— Mais, lui dis-je, ce n'est pas une privation pour quelqu'un qui n'en a pas l'habitude.

— Alors, vous n'avez jamais fumé ?

— Jamais.

Il me regarda quelques instants sans rien dire, et se pencha sur son assiette. Au bout d'une minute, il releva la tête et me dit :

— Viendrez-vous au café, ce soir ?

Je répondis en rougissant :

— J'aime mieux vous dire tout de suite que mon intention est de ne pas aller au café, ni ce soir, ni les autres jours. J'ajouterai aussi que ni mes propriétaires ni M. Vincent ne m'ont dit un seul mot à ce sujet.

— Mais, reprit-il en me regardant avec un mélange d'étonnement et de pitié, je me demande comment vous passerez vos soirées ?

— Je n'y ai pas encore songé, mais il me semble bien que j'y arriverai tout de même.

— Ne croyez pas cela, dit-il en secouant vivement la tête ; Duclerc, mon ami, ne croyez pas cela. On voit bien que vous n'avez pas encore passé un hiver à Orgeval. Pas de théâtre, pas de réceptions, sinon des réceptions officielles qui doivent être assommantes. J'en parle seulement par ouï-dire, car mes goûts personnels ne me portent pas de ce côté-là, oh ! non. Dans un mois, vous vous ennuierez à crier, et vous viendrez gentiment frapper à la porte du café. Vous serez toujours le bienvenu, je n'ai pas besoin de vous le dire.

— Mais, objectai-je aussitôt en regardant les autres pensionnaires, il m'a semblé que la moitié au moins de ces messieurs n'entraient pas avec vous au café, l'autre soir !

— Ces messieurs du collège, dit-il en désignant les deux professeurs, ont des occupations le soir : ils donnent des leçons, et ils préparent des examens. D'ailleurs, ce sont des privilégiés ; on les reçoit dans les familles de leurs élèves ; mais nous, toutes les portes nous sont fermées, ou

à peu près. Poulet fait le bezigue tous les soirs avec le vieux notaire de la rue Chocquel; ce sont des chasseurs enragés, qui ne se lassent jamais d'être ensemble pour se raconter des bourdes de chasseurs et pour s'occuper des maladies de leurs chiens. Messieurs les employés de commerce rentrent au magasin jusque à la fermeture. Adam est intermittent; nous le voyons au café quand il a des ampoules aux mains à force d'avoir tourné des ronds de serviette.

— J'aime beaucoup la lecture, lui répondis-je, et quand on lit, le temps passe vite.

— Oui, mais on ne peut pas toujours lire.

— Au besoin, je puis trouver à m'occuper en dehors des heures du bureau, copier des rôles pour les notaires, pour les avoués, pour le conservateur des hypothèques.

Sa figure changea d'expression, et c'est avec une gravité presque mélancolique qu'il me dit :

— Écoutez, Duclerc, j'ai mauvaise réputation, mais du moins je ne suis pas hypocrite, et j'avoue franchement que je mérite ma réputation. Mais, parbleu ! il ne sera pas dit que je me serai fait l'avocat du diable, du moins pour cette fois. Votre programme est très beau, et si vous avez la force de l'appliquer, vous achèterez un beau jour quelque château sur vos économies.

— Comme le sous-lieutenant de la *Dame blanche*, dit M. Adam en riant.

— Je parle sérieusement, lui répondit sèchement Marvejols.

— Et moi aussi, riposta M. Adam d'un ton piqué; on peut très-bien dire la vérité en riant. Duclerc, je vous approuve de tout mon cœur; et pour vous le prouver, je... suffit ! je me comprends.

La suite à la prochaine livraison.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. les Tables des deux années précédentes.

BRASSEUR. — C'est de l'Égypte, s'il faut en croire les auteurs de l'antiquité, que l'usage de la bière se serait répandu dans toute l'Europe.

Les Grecs, suivant leur coutume de faire remonter à la divinité toutes les inventions profitables aux hommes, attribuèrent à Cérès l'invention de la boisson pélusienne. C'était faire de cette déesse la rivale de Bacchus, comme on l'a écrit sur un jeton du dix-huitième siècle.

Eschyle, Sophocle, Théophraste, Polybe, Strabon, font mention de la bière, et comme aujourd'hui, dès cette époque, il y en avait de deux sortes, la douce et la forte. Pline en parle également sous le nom de *cerevisia*, cervoise. De ce mot on a donné bien des étymologies; celle qui ferait venir ce vocable de Cérès n'est pas une des moins curieuses. Quant aux étymologies de *bière* et de *brasseur*, elles sont, s'il est possible, encore plus bizarres: le mot hébreu *beri*, le verbe latin *bibere*, le mot français *bras*, ont tour à tour eu l'honneur d'être mis en avant; ce dernier, parce que les brasseurs se servent de leurs bras pour brasser. Il était inutile d'aller chercher si loin: le mot *brace*, que cite Pline et qui désigne le grain dont on faisait la cervoise, suffit amplement. Ce mot a subsisté au moyen âge sous la forme *brais*, toujours pour désigner l'orge et le grain macérés dans l'eau dont on faisait la bière, ce que les Anglais ont appelé *malt*.

La bière était fabriquée partout à peu près de la même façon, mais les ingrédients employés différaient avec les pays. Le grain, quel qu'il fût, était mis dans l'eau; après qu'il était bien macéré et entré en pleine fermentation, on

le torréfiait. Réduit ensuite en farine, on le faisait bouillir: c'est ainsi qu'on obtenait la bière et la cervoise; cependant, dans la composition de cette dernière, plus capiteuse, il entra un plus grand nombre d'éléments. De nombreux textes attestent la préférence que nos ancêtres lui accordaient ainsi que son prix plus élevé.

Les médecins, dès l'antiquité, discutèrent beaucoup sur les défauts ou les qualités de la bière: selon les uns, elle ne pouvait que nuire à la santé et charger l'estomac; selon les autres, aucune boisson n'était meilleure pour maintenir le corps dans un merveilleux équilibre.

L'École de Salerne a ainsi défini la bonne cervoise:

« Que la cervoise n'ait pas un goût aigre; qu'elle soit bien claire, brassée de bon grain et suffisamment vieille. » (1)

Il n'est pas douteux que dans le nord de la France, au moyen âge, l'usage de la bière ait été fort répandu. On avait peu de vin, et surtout peu de bon; on était réduit au claret, trop coûteux pour les buveurs de profession. Le midi, mieux partagé, envoyait plutôt l'excédent de sa consommation en Angleterre; les fleuves lui fournissaient un moyen de transport assez rapide et à bon marché. Force était donc aux gens du nord de se contenter du claret, et plus souvent de l'hydromel et de la bière. C'est à cette



Jeton de la corporation des brasseurs au dix-huitième siècle.

cause qu'il faut sans doute attribuer l'immense développement et l'ancienneté des corporations de brasseurs.

À Paris, des statuts furent donnés aux cervoisiers, vers 1268, par le premier garde de la prévôté de Paris, Étienne Boileau. Mais le corps de métier, il va sans dire, était bien plus ancien. Ces statuts, rédigés d'après les renseignements fournis par les cervoisiers d'alors, ne font donc que rappeler un état de choses bien antérieur à la seconde moitié du treizième siècle:

« Nul cervoisier, disent ces statuts, ne peut, ne doit faire cervoise fors de yave et de grain, c'est assavoir d'orge, de mesteuil et de dragié; et se il y mettent autre chose pour en faire, c'est assavoir haye (sans doute des baies de laurier ou d'autres arbres), piment ou poiz résine, et quiconques y mettroit aucunes de ces choses, il l'amenderoit au roi de vingt sous parisis, toutes les fois qu'il en seroit repris; et si seroient tous les brasins qui seroient faits de tiez choses donnez pour Dieu. »

C'était, à vrai dire, une excellente mesure, et les prudhommes qui disaient que telles choses « étaient mauvaises au chief et au corps, aux malades et aux sains », seraient bien étonnés s'ils voyaient ce que l'on fait entrer aujourd'hui dans la composition de la bière, et encore plus s'ils goûtaient la boisson affreuse que l'on décore si souvent de ce nom.

Du reste, pour faciliter l'exécution de ces statuts, on ne permettait qu'à peu de personnes de vendre de la bière; les maisons des brasseurs ou leurs brasseries étaient les seuls endroits où l'on pût s'en procurer, à moins toutefois

(1) Non acidum sapiat cerevisia; sit bene clara, Et granis sit cocta bonis, satis ac veterata.

que l'on ne voulût en fabriquer chez soi et pour son usage personnel.

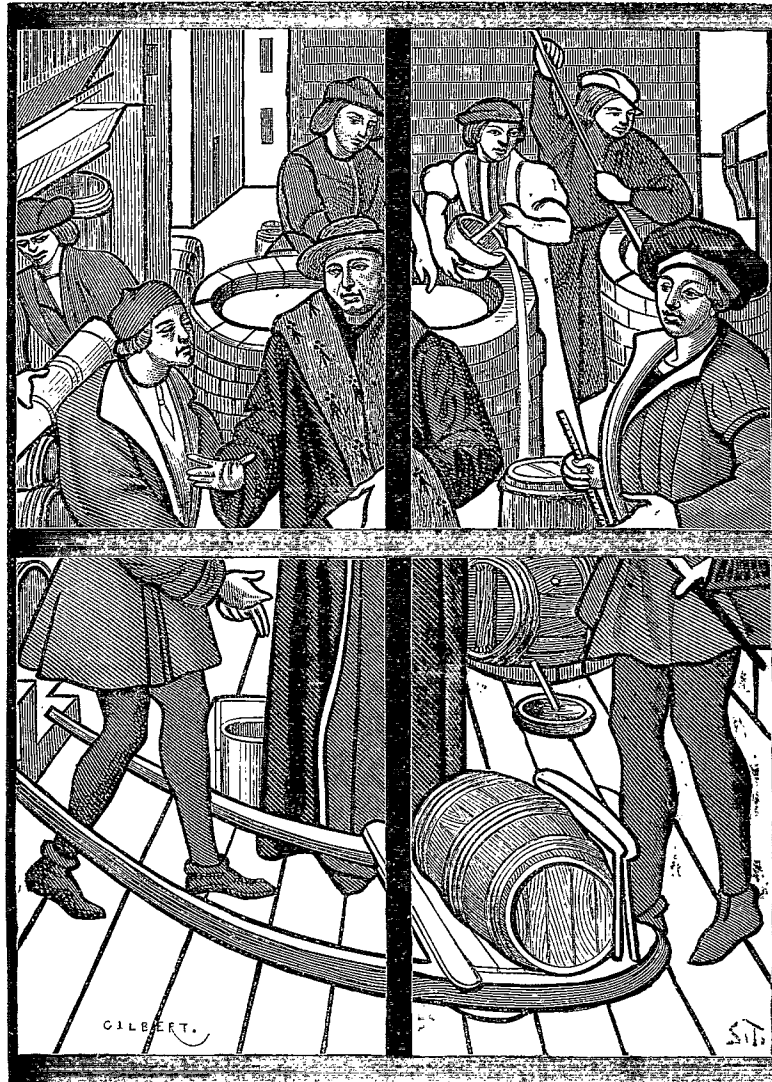
A cette époque, la communauté était dirigée par deux prud'hommes. A la fin du quinzième siècle, en 1489, ces statuts furent confirmés et reçurent un plus grand développement. La communauté prit le nom de « communauté des cervoisiers et faiseurs de bière », ce qui marque bien, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, la différence qui existait entre ces deux boissons.

La durée de l'apprentissage fut fixée à trois ans ; ce

temps révolu, en payant soixante sous à la communauté et en faisant son chef-d'œuvre en présence des jurés, on devenait maître.

Une des clauses les plus importantes de ces statuts de 1489 fut sans contredit celle qui obligeait les brasseurs à marquer leurs barils. Chaque brasseur devait avoir sa marque, dont le modèle en plomb était déposé à la chambre des procureurs du roi, avec les marques des autres métiers.

Les jurés étaient investis d'un droit de visite sur les



Les Brasseurs, vitrail du quinzième siècle, à la cathédrale de Tournai. (Seré, *le Moyen âge et la Renaissance*, t. III.)
Dessin de Gilbert.

bières apportées du dehors pour être vendues à Paris, les « bières foraines », suivant l'expression du temps ; les boissons qui étaient trouvées de qualité inférieure étaient saisies et sans autre forme de procès jetées à la rivière.

De nouveaux statuts furent rédigés ou confirmés en 1514, en 1630, en 1687 ; ces statuts firent défense expresse de brasser le dimanche, les jours de fêtes solennelles et de fêtes Notre-Dame.

Vers le milieu du dix-septième siècle, la rumeur publique prétendit que la levure de bière que les brasseurs vendaient aux boulangers était mauvaise et empoisonnait le pain. L'autorité s'émut et soumit le cas à la Faculté de médecine. Finalement, la communauté des brasseurs sortit victorieuse du procès fait à sa marchandise, et continua à avoir le monopole de la vente de la levure aux boulangers

et aux pâtisseries. Les levures foraines apportées à Paris pour le même motif durent être soumises à l'examen des jurés de la corporation, qui restait absolument maîtresse de ce commerce.

En temps de disette extrême, on pouvait défendre de brasser : c'est ce qui eut lieu en 1693, année où le blé coûta jusqu'à trente-deux livres le setier. D'ailleurs, même en temps ordinaire, on ne pouvait faire par jour dans chaque brasserie qu'un brassin de quinze setiers de farine au plus. Il va sans dire que cette défense n'était guère respectée, bien que les peines à encourir pussent être graves ; car, la bière étant soumise à des droits, le brasseur devait, à chaque brassin, avertir le commis de la perception de l'heure et du jour où il mettait le feu sous la chaudière, à peine d'amende et de confiscation. Ce n'était donc qu'en

fraudant les droits du roi qu'on pouvait fabriquer plus que la quantité prescrite, et le fisc n'entendait pas raillerie en cette matière.

Voici quelle était à peu près l'organisation de la corporation des brasseurs à la fin du dix-huitième siècle. Elle était dirigée par trois jurés ou gardes, dont deux se changeaient de deux en deux ans. L'apprentissage durait cinq années, et en outre, avant de passer maître, il fallait être trois ans compagnon et faire ensuite un chef-d'œuvre. Chaque maître ne pouvait avoir qu'un seul apprenti; s'il en avait deux, l'un devait commencer sa première année quand l'autre entrait dans sa cinquième. Les fils de maître avaient le privilège d'ouvrir boutique en faisant simplement le chef-d'œuvre en présence des jurés, privilège qui leur donnait ainsi huit ans d'avance sur les confrères.

Les brasseurs peuvent s'enorgueillir d'avoir compté parmi eux plus d'une illustration; mais aucun d'eux à coup sûr n'a surpassé en renommée le brasseur de Gand, Jacques d'Artevelde. Fils d'un chevalier flamand, il avait beaucoup voyagé, puis s'était fixé à Gand. Fort ambitieux, et comprenant qu'en Flandre tout le pouvoir était aux mains des métiers, il s'était fait brasseur; il devint successivement doyen de son corps d'état, puis des cinquante et un métiers de Gand. On sait le rôle qu'il joua au début de la guerre de Cent ans et l'immense influence qu'il sut acquérir sur les villes flamandes; mais il ne faut pas oublier que son règne, car il fut aussi puissant qu'un roi, fut de courte durée et que son ambition lui coûta la vie.

La suite à une autre livraison.

PAYER ET NE PAS PAYER,
INTERMÈDE DE LOPE DE RUEDA (1).

1546.

PERSONNAGES : BREZANO, gentilhomme; CEVADON, homme simple; SAMADEL, filou.

(Une chambre dans une maison particulière.)

BREZANO.

Voyez un peu! Est-il possible qu'on ait pu faire un pareil affront et un tel tort à un gentilhomme comme moi? Le régisseur de cette maison dans laquelle j'habite, et à qui je reste devoir une partie de mon loyer, m'a fait assigner deux cents fois. J'ai résolu d'appeler Cevadon, mon valet, et de lui remettre l'argent, pour qu'il aille le porter. Holà! Cevadon, viens ici.

CEVADON.

Seigneur, Votre Grâce appelle?

BREZANO.

Oui, Monsieur, j'appelle.

CEVADON.

J'ai bien entendu que Votre Grâce m'appelait.

BREZANO.

A quoi l'as-tu entendu?

CEVADON.

Votre Grâce dit à quoi? A ce qu'elle m'a appelé par mon nom.

BREZANO.

Eh bien, viens ici. Connais-tu...?

CEVADON.

Oui, Seigneur, je connais...

BREZANO.

Qui connais-tu?

CEVADON.

Cet autre, celui-là, celui que Votre Grâce a dit.

(1) Voy. p. 2.

BREZANO.

Qu'ai-je dit?

CEVADON.

Je ne m'en souviens plus.

BREZANO.

Laissons les plaisanteries. Dis-moi si tu connais le régisseur de cette maison où nous habitons.

CEVADON.

Oui, Seigneur, je le connais très bien.

BREZANO.

Où demeure-t-il?

CEVADON.

Là, dans sa maison.

BREZANO.

Où est sa maison?

CEVADON.

Que Votre Grâce voie. Elle prend cette rue à droite, elle tourne par cette autre à main gauche; et près de la maison, entre la maison et l'autre maison au-dessus, il y a un puits devant la porte.

BREZANO.

Tu ne me comprends pas, âne; je te demande tout simplement si tu connais le régisseur de ma maison.

CEVADON.

Et oui, Seigneur, très rebien.

BREZANO.

Où demeure-t-il?

CEVADON.

Que Votre Grâce voie. Qu'elle aille droit à l'église, et qu'elle y entre. Elle sortira par la porte de l'église; elle tournera autour de l'église; elle quittera l'église; elle prendra une petite ruelle, et auprès de cette ruelle, à côté d'une autre ruelle, l'autre ruelle plus haut.

BREZANO.

Je vois que tu sais le chemin.

CEVADON.

Oh! oui, Seigneur, je ne le sais que trop bien.

BREZANO.

Sus donc; prends ces quinze réaux, porte-les-lui, et dis-lui que je dis qu'il a agi vilainement en me faisant assigner tant de fois; que je le prie de me faire la grâce de ne plus agir ainsi avec moi. Tu feras bien attention que celui à qui tu donneras cet argent doit avoir un emplâtre sur l'œil et une jambe qui traîne; et avant que tu le lui donnes, il devra te remettre une quittance.

CEVADON.

Ainsi, avant de lui donner l'argent, je devrai lui donner une quittance?

BREZANO.

Et non, âne, c'est lui à toi.

CEVADON.

Bon, bon, lui à moi; je ferai cela très exactement.

(Une rue.)

SAMADEL.

Suivant ce que j'ai appris, il va venir par ici un garçon avec de l'argent qu'il doit remettre à un marchand. Je vais lui faire croire que je suis ce marchand, et je lui prendrai son argent, et cela me viendra à point pour quelque quinnola. Bien, bien, dissimulons; je le vois là-bas qui arrive.

BREZANO.

Fais attention à bien faire ma commission.

CEVADON.

Je la saurai bien faire, Dieu m'aide!

SAMADEL.

Holà! frère, il est temps que tu m'apportes cet argent!

CEVADON.

Est-ce Votre Grâce qui doit le recevoir?

SAMADEL.
Et qui devrais l'avoir déjà dans ma poche.

CEVADON.
Eh bien, Seigneur, mon maître m'a dit de le donner à Votre Grâce, et que Votre Grâce voudrait bien recevoir quinze réaux.

SAMADEL.
Oui, c'est quinze réaux. Eh bien, donne.

CEVADON.
Voici; mais attendez.

SAMADEL.
Que dois-je attendre?

CEVADON.
Vous demandez quoi? Et le signalement?

SAMADEL.
Quel signalement?

CEVADON.
Mon maître m'a dit que vous deviez avoir un emplâtre sur l'œil et une jambe traînante.

SAMADEL.
Oh! si ce n'est que cela, voici déjà l'emplâtre.

CEVADON.
C'est cela? Vous dites que c'est là un emplâtre?

SAMADEL.
Oui, je le dis.

CEVADON.
Je dis que ce n'en est pas.

SAMADEL.
Je dis que c'en est un, quoi que vous pensiez.

CEVADON.
Je ne pense pas, Seigneur. Que ce soit comme le veut Votre Grâce; c'est un emplâtre, et Dieu m'aide. C'est que Votre Grâce avait son chapeau baissé et je ne voyais pas l'emplâtre.

SAMADEL.
Alors, sus, donne l'argent.

CEVADON.
Prenez, Seigneur.

SAMADEL.
Amène.

CEVADON.
Attendez!

SAMADEL.
Qu'ai-je à attendre?

CEVADON.
La jambe qui traîne, est-ce celle-ci?

SAMADEL.
La jambe? la voici.

CEVADON.
Alors, prenez l'argent.

SAMADEL.
Donne.

CEVADON.
Attendez!

SAMADEL.
Oh! pêcheur que je suis! Que veux-tu que j'attende?

CEVADON.
Ce que je veux attendre? La quittance.

SAMADEL.
Eh! la voici, prends-la, imbécile; en vérité, il y a vingt ans qu'elle est écrite; et dites à votre maître de ma part qu'il est un grandissime drôle.

CEVADON.
Que je dise à mon maître que Votre Grâce est un grandissime drôle?

SAMADEL.

Mais non; c'est moi qui le lui dis à lui, et qu'il a très vilainement agi.

CEVADON.
Ta! ta! ce vilainement, c'était moi qui devais vous le dire de la part de mon maître; alors, prenez-le pour reçu.

SAMADEL.
C'est bien; va-t'en avec Dieu.

CEVADON.
Et aussi Votre Grâce, et j'offre au diable l'emplâtre que vous portez, car je crains bien que vous ne m'ayez trompé.

La fin à une prochaine livraison.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES DE L'INSTRUCTION.

L'instruction augmente la portée et la sûreté de l'intelligence de l'homme; — elle rend son travail et son industrie plus féconds; — elle diminue l'influence de la routine, elle fait disparaître les préjugés.

Il en est de même de toutes les bonnes habitudes morales de l'homme qu'il peut acquérir, qui, lui donnant de l'empire sur ses passions, lui permettent de réprimer ses mauvais instincts, — de diriger son activité vers les occupations productives, — de ménager sa santé et ses forces, — de former du capital par l'économie, — de travailler sans cesse à son amélioration physique et morale, à son bien-être et à celui de sa famille, tout en étant de plus en plus utile à la société.

La civilisation et le bien-être progressent avec le maintien de l'ordre intérieur et de la paix internationale, avec le développement de l'instruction et des bonnes habitudes morales. La barbarie, la misère, se produisent dans le cas contraire. Une saine instruction amène la moralité; la moralité féconde l'instruction: toutes deux contribuent à la sécurité. (1)

CHOC D'UN POISSON.

Un marin raconte qu'étant sur un bâtiment qui allait d'Aden à Djedda, un poisson frappa si violemment la coque du navire que chacun resta persuadé qu'il y avait percé un trou. Cependant les matelots descendus dans la cale n'y trouvèrent pas plus d'eau qu'à l'ordinaire, et demeurèrent surpris qu'un tel coup n'eût pas laissé de traces. Or, étant arrivés à Djedda, le navire déchargé et tiré à terre, on reconnut que la tête du poisson était restée prise dans les flancs du navire, bouchant parfaitement le trou qu'elle avait fait. L'animal, après le choc, n'avait pu retirer sa tête, qui s'était détachée du corps et demeurait en place. (2)

DESSINS INÉDITS DE CLAUDE PERRAULT.

UN MODÈLE DE TAPISSERIE

(DOSSIER DE FAUTEUIL).

Parmi les pertes matérielles les plus regrettables qu'entraîne l'insurrection de 1871, on ne saurait omettre de compter celle de la Bibliothèque du Louvre, qui, en quelques heures à peine, disparut complètement dans les flammes. Cette bibliothèque n'était pas, sans doute, l'une des plus riches de Paris quant au nombre des volumes dont elle se composait; mais c'était néanmoins une des collections les plus précieuses par le choix des livres, la magnificence des éditions, la beauté des exemplaires, dont un certain nombre devaient être considérés comme uniques

(1) Joseph Garnier.

(2) Il s'agit sans doute de l'espéron, ou poisson-scie. On a souvent trouvé la scie engagée dans le bois des navires, le corps du poisson ayant disparu.

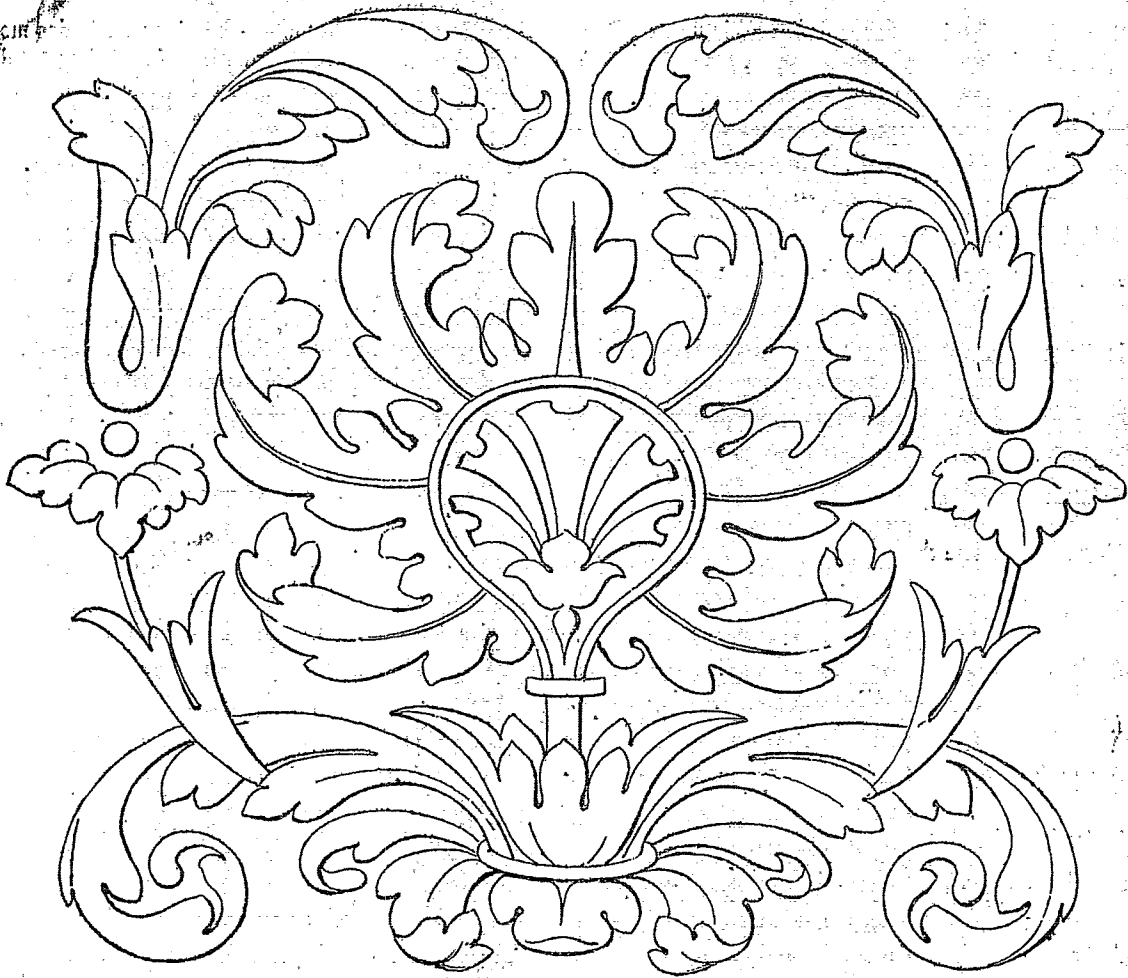
dans la condition où ils se trouvaient là. La Bibliothèque du Louvre possédait, en outre, certains documents manuscrits originaux dont la perte est absolument irréparable.

L'un des plus intéressants parmi ceux-ci était un très grand portefeuille rempli de dessins, de projets de toutes sortes, composés en vue de l'achèvement du Louvre par Claude Perrault, le célèbre auteur de la colonnade.

Perrault, on le sait, était médecin, et ne se mêla qu'assez tardivement de bâtir. Ce fut, dit-on, en traduisant Vitruve que se révéla son goût inné, sa véritable vocation pour l'architecture. Aussi les architectes de profession (même la plupart de ceux de nos jours) n'ont-ils jamais voulu voir en lui qu'un amateur, et, ne pouvant ouvertement nier une gloire consacrée par l'admiration des

siècles, ont-ils du moins contesté à Perrault la connaissance pratique du métier et la solidité de ses constructions. Louis XIV en jugeait autrement, et Perrault aurait eu certainement une grande part à l'achèvement du Louvre, si les immenses travaux de Versailles et les désastres survenus plus tard n'avaient fait ajourner indéfiniment ce grand projet. Perrault, cependant, s'y était préparé de longue main et l'avait étudié jusque dans ses moindres détails. Il avait jeté toutes ses idées sur le papier, et c'est le précieux ensemble de ces plans, de ces croquis de toutes sortes, que possédait jusqu'en 1871 la Bibliothèque du Louvre.

On pourrait s'étonner, au premier abord, que d'aussi intéressants matériaux n'aient pas été utilisés ou du moins



Modèle de tapisserie, dossier de fauteuil, d'après Claude Perrault.

mis au jour lorsque l'achèvement du Louvre fut définitivement décrété en 1848. Cela s'explique par la différence absolue du programme tel qu'il se posait de nos jours. Le Louvre, aujourd'hui, est avant tout le sanctuaire destiné à contenir les plus précieuses richesses d'art de la France; il n'est et ne peut être qu'un ensemble de magnifiques salles d'exposition sans cesse ouvertes au public. Lorsque Louis XIV projetait l'achèvement du Louvre, il en était tout autrement. Aucune de ces collections n'existait, et le grand roi n'avait d'autre idée que de construire un palais d'habitation dont il réglerait ultérieurement l'usage: aussi était-ce exclusivement dans cette donnée qu'avaient été conçus tous les projets de Perrault, dans cette donnée qu'il en avait étudié toutes les parties.

Il y avait de tout dans cette collection de dessins. A côté des plans d'ensemble on trouvait jusqu'à des détails d'ameublement. Parmi ces derniers, nous avons remarqué, à raison de son grand style, le dessin de tapisserie (un dossier de fauteuil) que nous reproduisons ici. Le style du siècle de Louis XIV peut assurément être critiqué au point de vue de la pureté du goût; mais on ne saurait lui contester beaucoup d'ampleur, de noblesse, et d'éminentes qualités décoratives. Malgré son peu d'importance relative, le dessin que nous avons recueilli dans l'œuvre inédite de Perrault réunit toutes ces qualités, et il nous a semblé d'ailleurs intéressant à reproduire comme spécimen d'une œuvre malheureusement détruite sans avoir été suffisamment connue.

ABBOTSFORD,
RÉSIDENCE DE WALTER SCOTT.



Abbotsford (Écosse). — Dessin de Tirpenne.

Sir Walter Scott était essentiellement Écossais. Il tenait au sol par sa race, ses affections, ses souvenirs d'enfance. Son génie poétique s'était inspiré des légendes de ce pittoresque pays. Il lui avait dû sa gloire et sa fortune : aussi rêvait-il d'être un jour laird de la Tweed. En 1811, une occasion se présenta de réaliser ce vœu. Une ferme, située à quelques milles du cottage qu'il habitait à Ashiestiel, fut mise en vente. Elle consistait en bâtiments de pauvre apparence, en une prairie au bord de la rivière, cent acres de terrain ondulé, mal enclos, couvert de bruyères ; en une mare décorée du nom d'étang. Mais c'était une dépendance de l'abbaye de Melrose, dont les admirables ruines se voyaient de partout. La Tweed limpide et brillante y coulait sur un lit de blancs cailloux, et, s'élargissant à l'ombre d'aunes et de saules, formait un gué ou *ford* ; de là le nom d'Abbotsford.

Walter Scott se proposait de jeter sur cette terre inculte un voile de verdure en y faisant de nombreuses plantations. Il voulait y bâtir un petit cottage pour sa résidence d'été, et faire danser sur la pelouse, au son de la cornemuse, tout le clan des Scotts, duc et paysans, abreuvés de whisky, « cette rosée des montagnes », surnom poétique de l'eau-de-vie d'orge, si chère aux Écossais.

« C'est d'un assez pauvre aspect, mais tout à moi, disait-il, et quoique mes cheveux commencent à grisonner, j'espère bien m'asseoir à l'ombre des arbres que j'aurai plantés. »

Walter Scott avait la passion de la propriété, et toute passion a son prestige. Quoique déjà obéré par les prêts

faits à son associé Balantyne, il ne put résister à la tentation d'agrandir son domaine, en achetant d'abord une pièce de terre s'étendant de la vieille chaussée romaine à Cauldshields Loch, mare de montagnes nue et désolée, que lui-même compare au lac du génie et du pêcheur dans les contes arabes. Cette acquisition fut bientôt suivie de plusieurs autres.

En 1812, Walter Scott est sous le charme de la création. Il campe au milieu des maçons et des charpentiers ; une seule pièce, dont la fenêtre donne sur la rivière, est à la fois salon, salle à manger, cabinet de travail et classe d'étude pour les enfants, qui, heureux du bruit et du désordre, entrent et sortent, récitent leurs leçons, et demandent pour récompense au *papa* de quitter sa plume pour leur conter une histoire ; il y consent, et après leur avoir chanté une ballade, ou dit une légende, il les renvoie à leurs jeux. Rafraîchi et reposé par cet intermède, il reprend et achève un chapitre de *Waverley*.

En novembre 1814, il écrivait à un ami :

« Je souhaiterais que vous pussiez voir Abbotsford, qui commence cette année à prendre figure et à se rapprocher du plan que nous avons tracé. J'ai fait de la vieille ferme mon « corps de logis », avec dépendances extérieures pour la cuisine, la buanderie, et deux chambres à coucher disponibles, qui occupent le mur à l'est de la cour, non sans un effet pittoresque. Une croix perforée, dépouillée d'une vieille église, décore la porte. Ce petit bout de sacrilège a valu à nos chambres d'hôtes le nom de « la chapelle. »

Bientôt le cottage se transforme en château seigneurial,

avec sa tour carrée, sa tour ronde, sa poterne, ses toits en poivrière, son vestibule blasonné, son musée riche en antiquités, depuis la claymore et la hache de Lochaber jusqu'aux vieilles et riches armures du moyen âge.

Abbotsford est aujourd'hui un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui ont gardé le culte d'un talent honnête et droit, d'une vie toute d'honneur et de devoir.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 58.

XLVII

Moi, je ne le comprenais pas du tout, et je n'eus que le surlendemain l'explication de ses paroles mystérieuses.

J'arrivai pour le dîner un peu après les autres. Dès mon entrée dans la salle à manger, je devinai qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. On se regardait en souriant, et même on chuchotait.

Je m'assis, assez embarrassé de ma personne. Aussitôt que je fus assis, ces messieurs battirent un ban avec leurs cuillers et leurs fourchettes sur le bord de leurs assiettes. M. Adam se leva et me tendit solennellement un rond de serviette tout neuf, sur lequel mon nom était inscrit en toutes lettres. Les lettres étaient formées par des clous d'acier qui avaient des têtes à facettes.

Je me levai précipitamment pour prendre le rond de serviette et pour serrer la main de M. Adam.

— J'ai l'habitude, me dit-il avec la gravité d'un président d'assises, d'offrir un rond de serviette à tous les nouveaux membres de notre petite confrérie. Voici le vôtre, en signe de bienvenue. Je devais vous le remettre hier; mais comme j'avais l'intention de vous offrir encore autre chose, j'ai attendu que cette autre chose fût prête.

Alors il ramena sa main gauche qu'il avait tenue jusque-là derrière son dos, et me tendit une boîte en bois ornée de moulures. Le dessus de cette boîte était percé d'un trou rectangulaire, comme l'étaient anciennement les complombs des marchands, et je lus autour du trou le mot *tirelire*, tracé avec des clous d'acier.

Je remerciai de nouveau M. Adam, et je plaçai la tirelire et le rond de serviette devant mon assiette.

— Il est d'usage, me dit Marvejols, que le récipiendaire arrose ceci (et il tendit l'index vers le rond de serviette). Cette cérémonie s'accomplit le jour même où ledit récipiendaire reçoit ses titres de noblesse. Vous voilà chevalier du Rond de serviette; à moins que cet autre objet que je vois à côté du rond de serviette n'exerce sur votre esprit une pernicieuse et desséchante influence, vous ferez couler dès ce soir les flots d'un vin généreux. J'ai dit. La parole est à l'honorable récipiendaire.

L'honorable récipiendaire, orateur novice, se leva avec une solennité un peu grotesque, et prit la parole avec plus d'émotion que n'en comportait la circonstance.

— Messieurs (ici, un salut circulaire, ou à peu près), je vous remercie du bienveillant accueil que vous avez bien voulu me faire. (Très bien! très bien!) Je suis très désireux de me montrer fidèle aux bonnes traditions. (Écoutez! écoutez!... Poulet, laissez donc votre fourchette tranquille.) En conséquence, je prie M. Marvejols de vouloir bien prendre à l'instant les mesures nécessaires. (Mouvements divers.) Il connaît beaucoup mieux que moi les ressources de la *Sirène*. (Sourires sur tous les visages.) Il me rendra donc un véritable service, j'ose dire un service d'ami, en m'aidant des conseils de son expérience. (Explosion de bravos.)

— Asmodée! hurla Marvejols.

Le grand tablier bleu apparut à la fenêtre, surmonté de la figure d'Asmodée.

— Oui, Monsieur Marvejols, répondit avec empressement la voix d'Asmodée.

— Apporte le sommelier, à l'instant.

Asmodée demeura immobile, les deux yeux écarquillés, la bouche fermée, la figure plus stupide que jamais. C'était probablement la première fois de sa vie qu'il entendait prononcer le mot *sommelier*. La *Sirène* était un hôtel patriarcal, où l'on ignorait encore le beau langage, qui se parlait tout couramment au *Lion-d'Or*.

— Appelle François, lui dit doucement Jeannette.

A l'instant, l'œil gauche d'Asmodée se ferma, et sa bouche se fendit: il avait compris. Pour faire montre de son zèle, il se sauva aussi vite que le lui permettait la petitesse de ses jambes et la longueur de son tablier.

XLVIII

Tout en vaquant à son service, Jeannette mit prestement des petits verres à côté des grands devant chacun de nous. François apparut bientôt, en tablier de sommelier, et me regarda avec un sourire, en attendant mes ordres.

— Tête à gauche! lui cria Marvejols. C'est moi qui commande, François; M. Duclerc m'a fait l'honneur de me déléguer ses pouvoirs.

François fit « tête à gauche » avec une grimace qui signifiait clairement: — M. Duclerc ne pouvait pas tomber en meilleures mains.

— François, soyons sérieux, dit Marvejols, en frappant un coup sec sur la table avec le manche de son couteau; il ne s'agit pas de plaisanter, vous savez; votre réputation et la mienne sont en jeu. Y a-t-il encore derrière les fagots quelques bouteilles de ce petit pomard auquel MM. les notaires ont rendu si amplement justice au dernier déjeuner de la chambre?

— Oui, Monsieur Marvejols, il y en a encore.

— Très bien. Nous commencerons par deux bouteilles.

François disparut, après avoir échangé un clignement d'yeux avec Marvejols; il revint au bout de deux ou trois minutes, portant avec respect les deux bouteilles demandées, plus une bouteille de renfort, en cas de besoin.

La bouteille numéro 1, lestement débouchée, entra aussitôt en circulation. Les deux professeurs se versèrent la moitié d'un verre; M. Adam les imita, et les autres convives se montrèrent presque aussi modérés. Ne sachant pas ce que c'était que du pomard, ni si j'en trouverais le goût agréable, je me servis avec précaution. Marvejols se versa un plein verre, et garda la bouteille auprès de lui.

Ces messieurs eurent l'obligeance de porter ma santé; comme nous choquions nos verres, Marvejols s'écria:

— Pas de cela, Duclerc, cela n'est pas de jeu. Vous devez nous faire raison avec un verre plein, c'est de règle. Allongez votre récipient.

Je compris qu'il m'ordonnait de lui tendre mon verre; je le lui tendis sans discuter, et il me le remplit presque jusqu'au bord.

Ce vin de Pomard me parut si fort, et il avait un goût si étrange et si nouveau pour moi, que je posai mon verre après la première gorgée; j'eus beaucoup de peine à ne pas faire la grimace. Ces messieurs burent avec recueillement, quelques-uns même firent claquer leur langue. Marvejols vida son verre d'un seul trait, en renversant brusquement la tête en arrière, et le remplit aussitôt sans rien dire.

Grâce surtout à la bonne volonté de Marvejols, la première bouteille fut bientôt vide, et comme François était retourné à ses affaires, Marvejols déboucha la seconde bou-

teille avec cette dextérité que peut seule donner une longue expérience.

Je n'aurais eu aucune peine à être modéré dans mes libations, car le pomard me faisait l'effet d'une médecine à avaler; mais, chaque fois qu'il buvait, Marvejols me forçait à lui faire raison. Il en résulta que je vidai mon verre jusqu'au fond.

— Marvejols, ménagez-vous, lui disait Adam; vous avez encore mal aux yeux, et vous risquez de vous donner un accès de goutte.

— Je me ménagerai demain, lui répondit gaiement Marvejols; d'ailleurs, tous les médecins affirment que le pomard est excellent pour les maux d'yeux et pour la goutte. Duclerc, à la vôtre, mon garçon!

La suite à la prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. t. XLVII, p. 339, et la Table de quarante années.

FIN DE 1792.

On voit apparaître, vers le milieu de l'année 1792, les chapeaux à brides, dans les costumes de bergères. Comment cet accessoire, dont la mode vint probablement d'Angleterre, s'introduisit-il dans des costumes prétendus champêtres? C'est ce que nous ne saurions expliquer. On l'adapta à un chapeau de paille pointu, orné de rubans et de cocardes et muni par devant d'une sorte de visière d'un effet plus extraordinaire qu'agréable.

« Tout le monde connaît le roman de l'Astrée, dit le *Cabinet des modes*, et par conséquent les bergers du Lignon. Cet ouvrage, rempli d'images simples de la nature, mais nobles, a inspiré plusieurs de nos jolies femmes: elles s'habillent en bergères élégantes. »

L'Astrée était cependant un ouvrage bien démodé pour exercer quelque influence sur les modes; mais ces velléités de retour à une vie champêtre feront bientôt place à un engouement tout aussi singulier pour les costumes grecs ou romains, aussi faux au point de vue historique qu'ils étaient de mauvais goût. On n'imita pas plus les vraies bergères que celles du premier Watteau, qui étaient élégantes et gracieuses. Loin de là, l'inévitable caraco « à la circassienne », avec ses ornements « en échelle » sur la poitrine, fut conservé; seulement il était en linon brodé de fleurs de couleur, ainsi que la jupe; et des souliers bleus ou roses et quelques rubans de même couleur suffirent pour qu'on crût pouvoir donner à cet accoutrement d'un air suffisamment fade le nom de costume de bergère.

Après les chapeaux pointus, nous en trouvons d'autres dont il est assez difficile de définir la forme, et que l'on nomma chapeaux « sens devant derrière », vocable fort juste, car assurément on pouvait s'y tromper. En le renversant, on aurait obtenu en petit quelque chose d'assez semblable au chapeau anglais qui fut porté quelques années plus tard, et qui fut probablement le type primitif du fameux chapeau « à corridor », dont la forme, souvent modifiée, s'est perpétuée si avant dans le dix-neuvième siècle. Il n'y aurait rien d'in vraisemblable à ce que la fantaisie d'une dame de mettre un jour son chapeau à l'envers n'ait influé sur la mode d'un demi-siècle. Quoi qu'il en soit, les « sens devant derrière » furent d'abord de jonc ou de paille ornée de rubans et de cocardes. Un plissé de gaze blanche garnissait le bord du chapeau et accompagnait la figure. Mais comme le derrière de la tête n'était nullement garni, on arrangeait les cheveux en chignon retombant sur la nuque, partagé en trois masses, dit « chignon en poire. »

En même temps que les chapeaux « sens devant der-

rière », on voit aussi reparaitre les robes « en chemise », mais modifiées et formant une espèce de redingote à deux et quelquefois trois collets; on les portait unies, ou bien garnies de dentelles et très étoffées.

Du même temps sont aussi les tabliers « à la ménagère », munis sur le devant de deux poches fermées au moyen de rubans; un autre ruban servait de ceinture; un biais de soie ornait le bas du tablier, qui presque toujours était fait de linon à pois. La garniture variait suivant la couleur du reste de l'habillement; on en portait garnis de rubans roses, verts, jaunes, violets, etc.



1792. — Costume de bergère. (*Cabinet des modes* de Harlem.)

Parmi les nouveautés de l'année 1792, il ne faut pas oublier un genre de coiffure qui apparut vers le mois de septembre de cette année :

« La coiffure la plus fraîche et du meilleur goût, inventée par les femmes d'abord, et qui vient d'être adoptée par nos jolis hommes, est formée par des boucles « marronnées » toutes égales; point de poudre sur les cheveux; la queue est basse et courte. »

Rappelons aussi la frisure à grosses boucles à six étages, à la Louis XIV, qui se portait surtout avec un bonnet ou avec un « pouf », les cheveux du devant de la tête étant rabattus sur le front et coupés carrément. On remarque cette coiffure dans un grand nombre de portraits du temps.

Il ne faudrait pas s'imaginer qu'en ces moments si agités une grande variété eût cessé de régner dans la toilette des femmes de même que dans celle des hommes. Les dénominations n'étaient pas moins bizarres, et nous n'en voulons comme exemple qu'un extrait du prospectus que



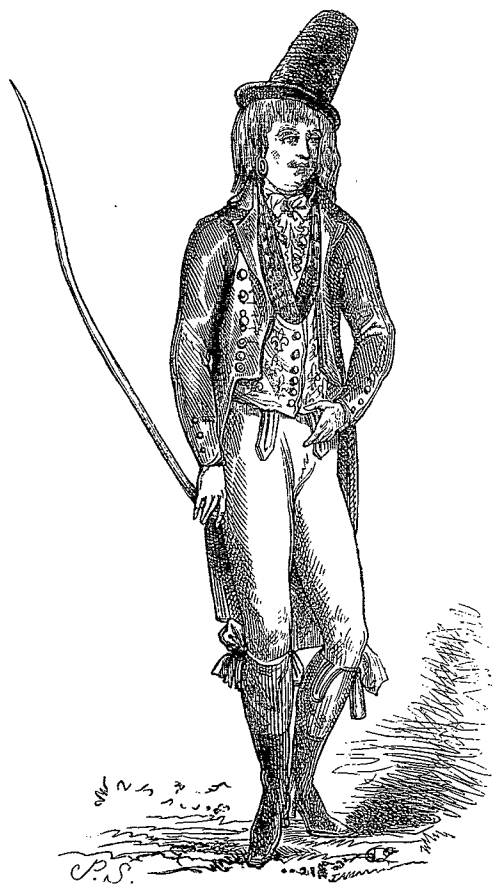
1792. — Le chapeau « sens devant derrière » et la Coiffure en boucles « marronnées. » (Cabinet des modes de Harlem.)



1792. — Bonnet « à la houzarde » et robe « en dolman. » (Cabinet des modes de Harlem.)



1792. — Coiffure à la Louis XIV. (Cabinet des modes de Harlem.)



1792. — Costume anglais.



1792. — Chapeau à bavolet.

(Cabinet des modes de Harlem.)

M^{me} Teillard, marchande de modes alors fort en vogue, et qui tenait boutique à l'enseigne du *Pavillon d'or*, au Palais-Royal, adressait à ses pratiques; on y voit figurer les robes de fantaisie à la « reine », à la « Cléopâtre », au « lever de Junon », en « lévite »; les caracos à la « royale », à la « Sapho »; les jupes à la « Psyché », les mantelets à la « Virginie », les fichus à « Madame première »; et même, ce qui dut avoir un grand succès, les « robes économiques », qui composaient à volonté, dans le même moment, trois sortes de vêtement: parure, demi-parure, et négligé ajusté.

On eut aussi des bonnets de fantaisie de gaze de toutes les couleurs, garnis de fleurs artificielles et de rubans; des bonnets à la « houzarde »; de l'effet le plus disgracieux, et dont voici la description: — Le fond est de satin noir léger, les ornements et le gland jaunes; sur le devant, un nœud de ruban violet d'où sort une aigrette de plumes jaunes, le tout accompagné d'un « papillon » de gaze blanche. — Avec une pareille coiffure, on mettait une robe en « dolman », de satin rose, garnie de rubans violets; des souliers blancs ou en satin rose accompagnaient ce costume, dont l'inventeur n'était certainement pas un grand coloriste.

Le bonnet au « lever de Junon » mérite aussi une mention particulière: il était d'une forme très-exiguë, en satin bleu, et orné de rubans « queue de serin » et de trois rangs de perles blanches; et comme il faut toujours vanter les avantages de sa marchandise, le rédacteur du *Cabinet des modes* ajoute:

« Ce bonnet se porte très-avancé sur le front, et donne un petit air de satisfaction qui sied très-bien. »

Il faut y ajouter un pierrot et une jupe de satin « queue de serin » bordés et ornés d'une « échelle » de ruban bleu de ciel.

On pouvait aussi voir des « poufs » de toutes les façons, toujours ornés de plumes, de guirlandes ou de perles, et dont quelques-uns rappelaient assez par leur forme l'ancien mortier des présidents.

Vers la fin de l'année 1792, les pierrots ou corsages, qui n'avaient primitivement qu'une queue fort courte, en reçurent deux, et on les orna, ainsi que les jupes, de points de velours. Par-dessus le pierrot on portait un petit châle à raies, qui se croisait sur la poitrine et dont les bouts retombaient assez bas sur la jupe. Le châle n'empêchait point de mettre toujours un fichu bouffant en linon.

Nous terminerons cet historique du costume des femmes en 1792 en signalant un chapeau à bavolet qui parut à la fin de l'année; il était muni de brides qui prenaient sur le haut du chapeau et ressemblaient assez à ce que l'on est convenu de désigner sous le nom de « mâchoire ». Ces chapeaux étaient de paille noire et ne se mettaient guère qu'avec des étoffes assez sombres, telles que « puce » ou « nacarat ».

Les hommes portaient du drap vert, noir ou fauve, mais avec cette dernière couleur on mettait des boutons de poil de chèvre; les boutons convexes en cuivre ou en métal blanc étaient toujours de mode, ainsi que les chapeaux ronds à longs poils. On portait toujours deux cravates, et la plupart des gilets étaient en basin avec des fleurs peintes en bleu de ciel; les culottes étaient de nankin ou de casimir rayé, serin et violet, jaune et vert, etc.; les bas étaient blancs, les souliers à talons bas, et quand ils avaient des boucles, elles étaient ovales et moyennes.

On voit aussi renaître une mode qui n'est pas des plus gracieuses; nous voulons parler des boucles d'oreilles dont plus tard « l'incroyable » n'oubliera pas de se parer. C'est surtout l'accompagnement obligé des costumes anglais, costumes de cheval, dont des bottes moulant la jambe font le plus bel ornement; des culottes de casimir imitant la

peau descendent jusqu'au mollet où elles sont serrées par des rubans. Dans cet accoutrement, l'habit a des manches très-étroites et un collet qui se tient debout au moyen de quelque artifice, ce qui fait paraître la tête enfoncée dans les épaules. L'effet est déplorable; il semble qu'on veuille se donner l'air d'un être contrefait et malheureux. Les « incroyables » poussèrent la recherche plus loin, et leur tentative fut couronnée de succès.

Enfin, à la fin de 1792, le *Cabinet des modes* constate avec regret que les hommes commencent à porter les cheveux courts; aussi prévient-il ses abonnés que le seul moyen de se distinguer est de se faire friser comme par le passé:

« Autrefois que tout le monde était bien frisé, ce n'était pas un moyen de se distinguer que d'avoir une coiffure élégante; aujourd'hui que beaucoup de personnes portent les cheveux courts, un accommodage bien fait donne un air remarquable et peu commun. » C'est beaucoup dire; en tout cas, ce n'était guère le moment de se faire remarquer. *La suite à une autre livraison.*

MORTALITÉ.

La mortalité est effrayante en Poitou pendant tout le dix-huitième siècle, et surtout de 1730 à 1792. De 1730 à 1734, en cinq années, on compte, sur la seule paroisse de Châteauneuf, à Châtelleraut, 354 sépultures, dont 200 d'enfants, pour une population d'environ 1 000 à 1 400 habitants au plus. En 1735 et 1736, les sépultures des petits enfants ne sont pas indiquées, « à cause du grand nombre. » En 1738, 125 décès, dont 88 d'enfants; 1739, 150 décès, 101 enfants; 1759, 152 décès, 96 enfants, presque tous morts au mois de septembre. De 1730 à 1736, dans les autres paroisses de la même ville, les décès des enfants ne sont pas régulièrement inscrits, sans doute par le même motif. En 1731, dans la ville de Loudun, sur la paroisse de Saint-Pierre-du-Marché, il meurt 126 personnes du 16 juillet au 1^{er} décembre, par 2 000 habitants. (!)

RAISON ET PASSIONS.

La raison est l'ouvrage du temps; les passions sont les misères de tous les moments.

Le chancelier PASQUIER.

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Suite. — Voy. p. 6.

FÉVRIER.

Le mois de février est réputé périlleux et méchant en Belgique et en Bohême. *Unorbily, pole silí*, dit le Tchèque, ce qui revient à ceci: « La neige de février fortifie le champ. » Et le Flamand se rencontre avec le Tchèque dans le dicton similaire: « Février doit être blanc comme Pantalón son cousin. »

Le jour de la Chandeleur est surtout un pronostic de bonne ou de mauvaise année. Gare le soleil ce jour-là! il est l'ennemi du paysan. « Mieux vaut loup dans la bergerie que soleil aux champs », dit le Flamand; car il y aura bientôt recrudescence de gelée et de froid.

A Rome, le 2 février, jour de la Purification, une procession traversait les rues en l'honneur de Februa ou Pro-

(!) Inventaire des archives de Châtelleraut, par V. de Saint-Genis.

serpine. Chez les Tchèques, la fête de la Chandeleur répondait à celle de la Purification. C'est le jour où les peuples germaniques purifiaient leurs étables pour en écarter les esprits du mal.

Quelques saints de février sont également fêtés en Belgique et en Bohême; mais leurs attributions varient parfois. Saint Blaise, qui ouvre la marche, a la propriété de donner de l'esprit aux Flamands, tandis qu'en Bohême il guérit les maux de gorge. Sainte Apolline est la providence des gens atteints de maux de dents, dans les deux pays. On a donné son nom à une fabrication, l'eau de Sainte-Apolline, composée d'essence de laurier rose et d'extrait de saturne, qui, paraît-il, opère efficacement sur les mâchoires endolories.

Un saint plus chômé nous arrive avec le 14 février : c'est saint Valentin. Il est vraisemblable que la tradition qui se rattache à son nom s'est un peu détournée des souvenirs historiques qui se rattachent à ce confesseur de la foi chrétienne sous le règne de Claude. Peut-être faudrait-il chercher dans des superstitions du paganisme les analogies que présentent les pratiques particulières aux coutumes du 14 février. Neogorgus, poète latin, rapporte que des filles cherchent ce jour-là à savoir quel sera leur mari en plaçant des noms dans des oignons coupés en morceaux; les oignons sont remis ensuite dans un four. Le premier oignon qui germe est le bon. Butler, dans ses *Vies des saints*, conclut à la réminiscence des lupercales, célébrées le 15 février à Rome.

Une tradition ancienne veut que le corps de saint Valentin ait été déposé au château de la Hamayde, près d'Ath, par Louis, comte d'Egmont, qui tenait la précieuse relique du pape Grégoire XV. Le paysan du Hainaut plante volontiers ce jour-là ses haies de houx. Par surcroît, le saint ne serait pas étranger à la belle venue des oignons. Mais des idées plus tendres se rattachent à la Saint-Valentin, mettant ainsi un lien entre les usages modernes et les vieilles superstitions. En Angleterre et aux États-Unis, bien des mariages s'ébauchent à la faveur de ce jour de fête. C'est l'usage entre filles et garçons d'échanger alors des lettres sentimentales souvent anonymes, et le facteur des postes devient le messenger galant de cette encombrante correspondance.

La veille de la fête, garçons et filles se réunissent, à nombre égal, devant deux urnes, l'une qui est pour les messieurs et l'autre qui est pour les demoiselles. Les deux camps inscrivent leurs noms ou des noms d'emprunt sur des billets que chaque camp jette dans son urne; puis, les garçons vont tirer les billets dans l'urne des filles, et celles-ci font la même opération dans l'urne des garçons. Bien souvent le hasard amène des sympathies, des promesses, et au bout de l'an le mariage.

Les Tchèques, quoique moins grands amis du saint, assignent un rôle joyeux à sa venue. On en a pour preuve les deux vers que rapporte M. Coremans :

Voilà que erie saint Valentin : — Au bal!
Réjouissez-vous bien du carnaval.

Bohèmes et Flamands sont, du reste, d'accord sur un point : c'est que les œufs mis ce jour-là sous la poule sont œufs perdus; il n'en sort que méchants poulets qui meurent bientôt.

Saint Mathias est le saint de la glace. C'est lui qui la brise, si l'on en croit les traditions belges. Et en Bohême, on ajoute que s'il ne la brise pas, c'est qu'il a perdu sa hache. Alors il faut attendre que saint Joseph (19 mars) la retrouve.

Février nous réserve des sujets de recherches plus gais. C'est à la fin de février, en effet, qu'apparaissent les jours

principaux du carnaval : *carni valere dicere* (dire adieu à la chair); et pour d'autres étymologues : *carrus navalis*, à cause de la coutume de promener dans les *omneganck* ou cavalcades un navire sur des roues. Mardi gras est largement fêté par les Belges; le jeudi gras le remplace en Bohême. Jeudi sale, dit-on en Suisse. Dans le Tyrol septentrional, des masques courent les villages, distribuant coups de fouet et gâteaux secs. On appelle le travestissement dont ils s'affublent *hudler* (chambrelan). Quelquefois des sorcières, chevauchant sur des balais, leur *popel* (simulacre d'enfant) dans les bras, font à leur suite des grimaces et des contorsions.

Le *Festkalender* nous signale un usage qui se pratique en Bohême.

A Saaz, paraît-il, on donne vers la fin du carnaval le *bal des cornichons*, parce que les cornichons sont un des principaux produits cultivés dans les environs de la ville. Celui qui peut se vanter d'avoir cultivé le plus grand cornichon est déclaré roi des cornichons, au milieu de cérémonies fort réjouissantes.

En général, comme le remarque M. le docteur Coremans, le carnaval, chez tous les peuples de différentes origines, a toujours la même signification. C'est une espèce de visite que les morts rendent aux vivants. Arlequin (*Holle-kind*) est un fils de l'enfer; Pantalou ou *Witman*, un spectre; Colombine, *Holda*, *Berchta*, ou *Cérés Eleusine*, *Agathe*, *Bona Dea*, ou quelque protégée de cette déesse.

Les masques sont des personnifications des esprits méchants; ils portent en eux les ténèbres; leurs gesticulations rappellent les contorsions effroyables des démons. Ils vont par les rues, turbulents, querelleurs, espiègles, prodiguant les horions, fomentant la dispute, enclins à mal faire, comme les noirs esprits dont ils sont le symbole terrestre.

C'est, du reste, pendant la période actuellement consacrée au carnaval, entre Noël et la nuit des Cendres, que les *larves* sortaient de terre et se répandaient parmi les hommes. Passé cette sombre date, ils rentraient au noir empire; le monde était délivré de leur sinistre présence. Le soleil printanier chassait l'inférieur cauchemar engendré pendant la période sinistre où la terre gelée, glacée, privée de lumière, présentait le spectacle d'une mortelle agonie.

En Belgique comme en Bohême, les campagnes affectionnent le déguisement de l'ours et de l'homme de paille. On les voit sauter et gambader par les routes, avec des mouvements lourds et burlesques : vieilles images de l'hiver et de son froid dévorant, comparable à la morsure des fauves. L'ours, en Bohême, est emmaillotté de paille de la tête aux pieds; les ménagères s'arrachent cette paille, lui attribuant la propriété de faire pondre les poules et les oies.

Dans l'*Année de l'ancienne Belgique*, nous trouvons la mention d'un usage barbare. Dans les environs de Chrudim, on pendait un coq sur la place publique, si un mariage avait lieu ce jour-là : c'était le bourreau qui était chargé de l'exécution.

Dans d'autres localités, on se contentait d'exécuter solennellement le coq, après l'avoir jugé et condamné, mais sans recourir au bourreau. Nous verrons plusieurs fois apparaître le sacrifice du coq fatidique dans le cours de ces études, notamment pendant l'été de la Saint-Wenceslas.

En Bohême, on promène une *Fiancée des Cendres*, qui n'est autre que l'*Asche-poester* flamande; des masques déguisés en ours la conduisent par les rues, et elle s'avance, réservée et modeste, au milieu de leurs hurlements et de leurs contorsions. Si elle se montre bonne et miséricordieuse pour les ours, elle est digne en tous points de la faveur du ciel, et elle trouvera un bon mari dans l'année.

Au moyen âge, on punissait, le jour du mercredi des Cen-

dres, par des concerts et menées charivariques, les maris qui pendant l'année avaient été battus par leurs femmes. Rien ne manquait à la drôlerie pour la rendre éclatante, tambours, drapeaux, emblèmes satiriques. Les trop esclaves maris payaient une rançon, ou sinon on brisait tout, et même on leur enlevait le toit de la maison.

La mortification du jour impliquait autrefois chez le peuple l'idée de rancune contre les vieilles filles. A Nuremberg, on les obligeait à laver la tour Saint-Etienne. De même, à Bruxelles, on les contraignait à nettoyer le parvis de l'église de Saint-Géry. Nork (*Festkalender*, Stuttgart, 1847) interprète cette coutume dans le sens du néant, de l'infécondité de la femme demeurée sans enfants.

Dans la Belgique ancienne, les jours de carnaval donnaient lieu à des joutes à la lance ou à l'espadon. Il y a

quelque vingt ans, on pouvait voir encore sur les places publiques de Bruxelles des Arlequins, commandés par des prévôts d'armes, se livrer à des assauts de batte.

A Namur se célébrait le fameux « combat des échassiers », jeu vraiment national, qui faisait la joie et l'orgueil de la jeunesse namuroise dès le quinzième siècle.

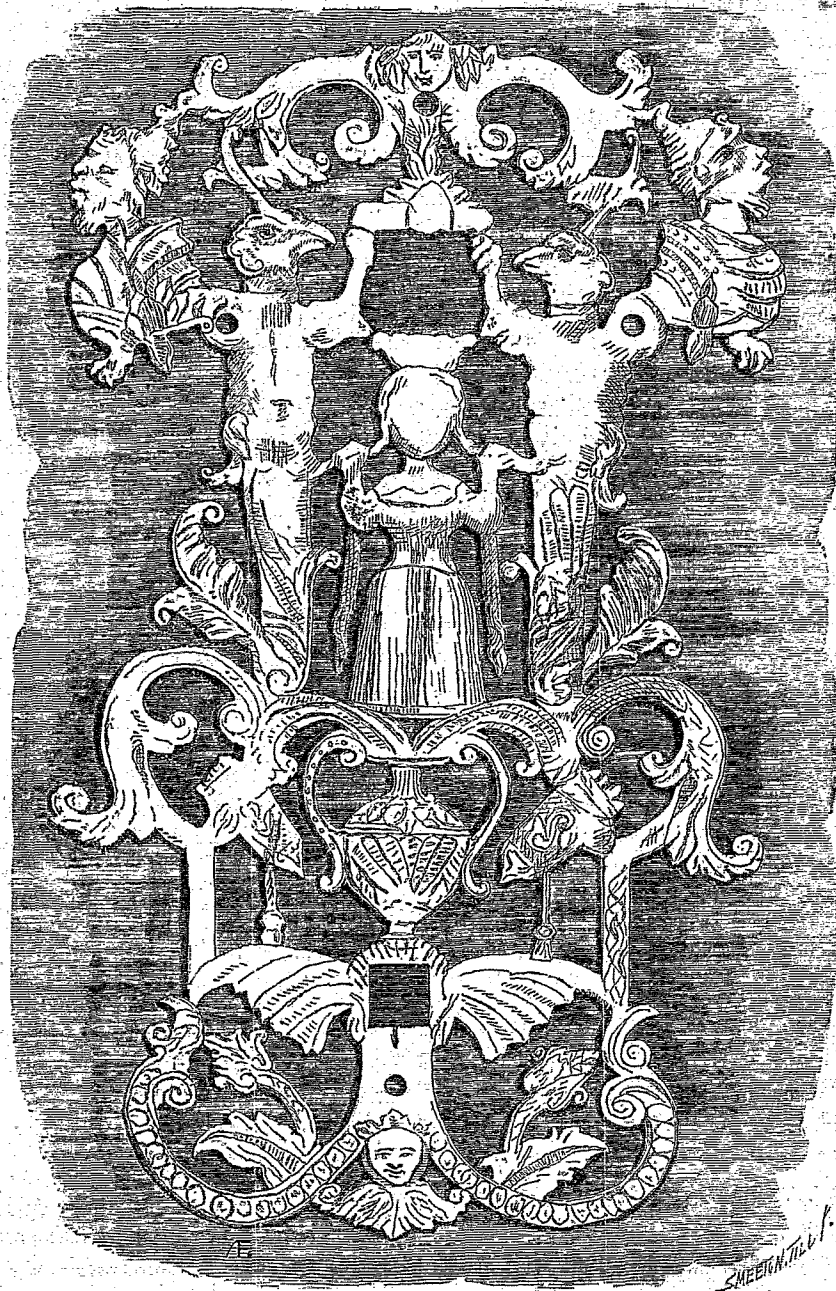
En 1748, plus de deux mille combattants donnèrent un tournoi devant le maréchal de Saxe. Le 3 août 1803, des brigades d'échassiers livrèrent un combat devant le premier consul.

C'est à cette époque de l'année également qu'avait lieu la promenade des familles de géants si chère aux vieilles communes flamandes. Les *reuzen lied* qu'on chantait alors ne sont pas sans analogie, paraît-il, avec les traditions scandinaves.

La suite à une autre livraison.

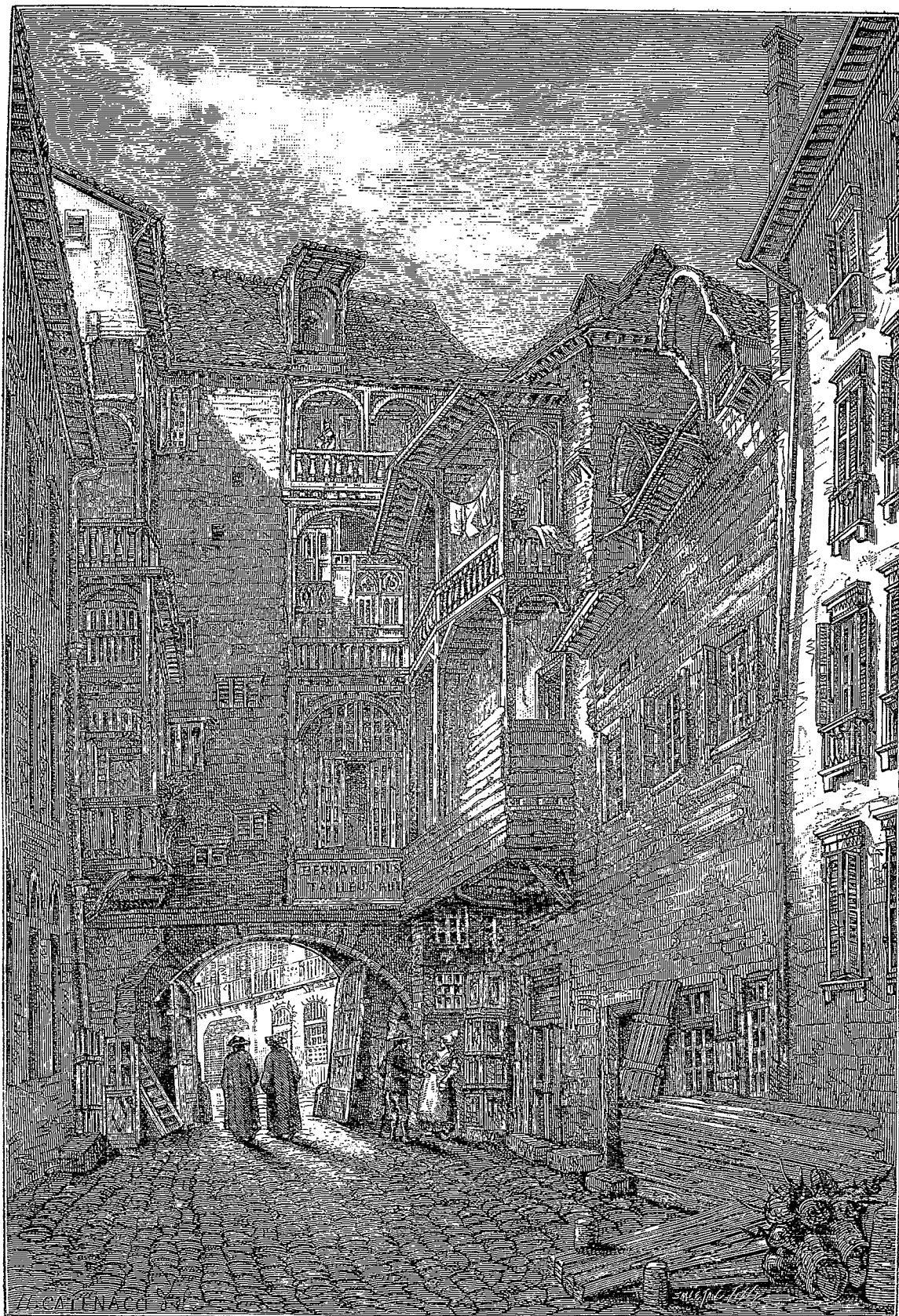
MARTEAU DE PORTE.

Voy., sur les travaux d'art en fer, t. XLVII, 1879, p. 36.



Marteau de porte. — Voy. le Heurtoir de la Hallotière, t. XLVI, 1878, p. 184.

LE COUVENT DES CARMÉLITES,
A RENNES.



L'ancien Couvent des Carmélites, à Rennes. — Dessin de Catenacci.

Le couvent des Carmélites, fondé à Rennes vers la fin du dix-septième siècle, n'a guère laissé d'autres souvenirs dans la ville que celui des procès que la municipalité eut à soutenir contre la communauté à la suite de la concession du terrain sur lequel le couvent fut édifié.

Les Carmélites, de même que les autres couvents, ayant disparu pendant la révolution, les constructions furent vendues comme propriété nationale. Rachetées plus tard, elles furent occupées pendant de longues années par le grand séminaire du diocèse de Rennes.

Aujourd'hui, un nouveau séminaire a été bâti dans le voisinage.

A l'extérieur, le bâtiment des anciennes Carmélites n'a rien qui appelle l'attention; on remarque seulement un écusson aux armes de la ville, sculpté sur le fronton de la voûte. Mais si l'on pénètre sous cette voûte et si l'on entre dans la cour de l'antique abbaye, on y reconnaît de suite le tableau que nos lecteurs ont sous les yeux.

On peut dire de cet assemblage de constructions, sans les dénigrer, qu'elles ne semblent faites que de pièces et de morceaux. Des fenêtres ont été percées où elles pouvaient, selon les besoins du moment et sans plan préconçu; d'autres ont été bouchées d'une façon quelconque, parce qu'un beau jour on n'avait plus besoin d'elles. Ici on a fait des cloisons avec des débris de portes ou d'armoires ajustés tant bien que mal; là on a fermé des ouvertures jugées trop grandes avec des panneaux où se voient des restes de sculptures ogivales. Les balcons ne sont pas réguliers: ceux d'en haut ont conservé leurs balustres, mais ceux d'en bas sont faits de planches à peine équarries. Les murs sont dépouillés de leur crépi ou de leurs ardoises en plus d'un endroit. Là où le dommage était trop grand, où des trous s'étaient formés, on les a bouchés avec des morceaux de bois qui dureront ce qu'ils pourront. Dans les autres endroits, la brique ou le moellon restent à découvert. On aurait tort de croire que toutes ces fenêtres ou toutes ces portes joignent bien. Plus d'un volet ne tient guère que par habitude; plus d'une tuile du toit aurait besoin d'une remplaçante.

Viennent un beau rayon de soleil qui illumine seulement un coin de cette espèce de repaire, et la lumière, cette fée charmante, se joue dans cette tristesse et la transforme en joie. Plus il y a de coins et de recoins, plus les lignes sont brisées, irrégulières, capricieuses, plus il y a de ridés et de ruines, et plus les accidents de la lumière sont variés et charment l'œil qui sait voir. Les balustres, les poteaux, les consoles, les cintres en vieux bois gris, prennent les teintes les plus douces et les plus gaies et se détachent avec une vive saillie sur les fonds obscurs, où la chaude transparence de l'ombre produit des effets de profondeur mystérieuse. Ce qui était froid, sec, dur, découpé, devient chaud, s'amollit, s'arrondit, prend une forme. La lumière est renvoyée d'un angle à un autre par des reflets étranges; elle passe, se glisse, rampe, s'insinue partout où il y a un trou, une fente, une fissure. Les crevasses de bois qui donnent l'idée de quelque chose de pauvre et d'abandonné, les déchirures, les cassures, les rugosités, tout cela se garnit de petites franges lumineuses et dorées, qui scintillent comme des ornements d'orfèvrerie.

Quelques rayons vont plus loin et badinent sur le mur en belles lignes d'un blond éclatant qui vacillent et flottent au milieu de l'ombre projetée par le balcon informe et grossier. Un ou deux pots de fleurs, quelques guenilles balancées au vent, accrochent la lumière et sont comme des notes plus éclatantes encore que les autres. Les taches du mur, les pointes des briques ou des pierres dégradées, les petites mousses, les plantes parasites nées de l'humidité, les herbes sans nom qui se tiennent par des racines

minuscules aux fentes de la muraille et des poutres, aux rebords et entre les tuiles du toit, tout ce qui, il y a quelques heures, était invisible ou noyé dans une teinte grise, lourde et monotone, tout cela se colore, s'anime, se détache, se nuance: c'est à peine si la palette d'un peintre habile pourrait rendre ces tons si variés, si nombreux, si harmonieux. La vieille arcade, qui ressemblait presque à une porte de prison, se dessine maintenant avec netteté, s'accorde parfaitement avec l'ensemble, et prend une valeur intense en s'enlevant sur le fond.

La lumière est le magicien qui embellit et ennoblit toutes choses.

Quand on a vu dans un riche paysage les vallons, les bois, les rivières, les collines, les grands ensembles, les aspects grandioses et majestueux, on n'a pas tout vu: il y a tel petit coin de bois, tel petit tournant de chemin, tel petit coude de ruisseau, telle petite cour de ferme, telle humble chaumière, qui recèle des trésors de ligne et de couleur, et qui vous fait penser à mille choses d'une douceur intime et profonde.

De même, quand on a admiré dans une ville les grandes cathédrales, les somptueux hôtels de ville, les larges rues bordées de riches maisons, les fontaines monumentales et les magasins aux luxueux étalages, on n'a pas tout vu: il y a çà et là de pauvres petites rues tournantes, des débris de remparts, des fragments de vieilles portes, des masures toutes déjetées. Ne les méprisez pas: ce sont, au milieu de la civilisation moderne, les débris et les témoins d'un passé qui est bien loin déjà, mais qui n'est pas encore mort. Leur vue nous pénètre, si nous les regardons à certains instants du jour, d'un sentiment involontaire de respect; nous nous y attachons, comme on s'attache au souvenir de tout ce qui a vécu; l'attention nous y fait découvrir bien des choses que nous n'y soupçonnions pas; et le fait, pour l'attention, de trouver du nouveau est toujours une jouissance. Or, il y a du nouveau partout et toujours: avec les heures de la journée, avec la lumière qui grandit ou qui diminue, avec la couleur qui croît ou qui décroît, il se produit une infinité de spectacles différents. Sachons seulement les voir.

Est-ce à dire pour cela qu'il faille souhaiter de conserver dans les villes beaucoup de constructions vieilles et chancelantes, sous prétexte de pittoresque? Non certes, car il faudrait alors dire adieu à tout progrès, à toute civilisation. Avec de nouveaux temps viennent de nouveaux besoins. Ce qui suffisait jadis ne suffirait plus aujourd'hui. Chaque siècle change quelque chose aux habitudes du siècle précédent, et ces métamorphoses se font le plus souvent d'une manière lente et insensible.

Mais les accidents viennent parfois accélérer les transformations: c'est ce qu'a fait à Rennes le terrible incendie de 1720.

Cet incendie, allumé par l'imprudence d'un menuisier, disent les uns, par le régiment d'Auvergne, disent les autres, brûla huit cent cinquante maisons. On comprendra la facilité avec laquelle le fléau se propagea, quand on saura qu'avant cette date Rennes était presque toute construite en bois. Chose singulière! cette effroyable catastrophe n'a pas l'air d'avoir affligé outre mesure les contemporains. Un ouvrage géographique et historique du dix-huitième siècle, parlant de cette perte de tant de constructions, y voit même un service rendu à l'hygiène publique. Voici ce qu'on y lit:

« A Rennes, avant cet incendie, les rues, extrêmement étroites, n'avaient ni jour ni dégagement. Ce n'était qu'un amas confus de maisons obscures, malsaines, bizarrement disposées, et qui étaient à chaque instant exposées à devenir la proie des flammes; on peut en juger par celles

de la basse ville. De vastes et hauts bâtiments de pierres ou de briques, également beaux et solides, et tirés au cordeau, bordent aujourd'hui les nouvelles rues, qui sont larges, bien percées et parfaitement alignées : tout s'y rencontre, le goût, l'intelligence, l'agrément, et la commodité.»

Si Rennes était restée construite en bois, et si lors des guerres de Vendée elle eût été prise, il est probable qu'il n'en resterait plus trace aujourd'hui. Au moment où les Vendéens approchaient, voici, en effet, la résolution énergique prise par les habitants de Rennes :

« L'armée de ligne, est-il dit dans le plan de la défense, attendra les ennemis hors des murs, et les habitants armés en seconde ligne lui porteront leurs secours, en cas qu'elle soit entamée. Si le sort des batailles en décide ainsi, que la troupe de ligne et les habitants soient repoussés, alors on attendra l'ennemi dans les faubourgs, où les canons placés dans les rues, et les hommes distribués dans les maisons, feront pleuvoir la mort sur les brigands. Enfin, si la fortune, opiniâtre dans sa contrariété, accorde encore la victoire aux ennemis de la liberté, alors tous rentreront dans la ville, et là, la torche à la main, livreront aux flammes toute cette vaste cité, mettront entre leur retraite et leurs ennemis un immense rempart de flammes et de débris, et ne leur laisseront, pour fruit de leur victoire, qu'un vaste désert que la cendre aura recouvert. »

Heureusement, on n'en vint pas à cette extrémité; les Vendéens n'entrèrent pas dans la ville, et elle fut épargnée.

CONSEILS.

— Ne remettez point ce que vous avez à faire : les délais inutiles sont dangereux.

— Ne chargez pas votre souvenir du fardeau des peines passées, à moins que ce ne soit pour vous repentir et devenir meilleur.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66.

XLIX

Il était d'usage, les jours où l'on arrosait un rond de serviette, de commander un dessert un peu plus luxueux que d'habitude; la dépense était supportée par la table tout entière. Comme il entra dans la composition de ce dessert pas mal de noisettes, d'amandes et de biscuits spongieux, il arriva que la seconde bouteille de pomard se trouva vide avant la fin.

Je crus de mon devoir de faire aussitôt déboucher la troisième.

Pour une fois, ces messieurs consentirent à prendre le café à la *Sirène*, afin de ne pas me quitter tout de suite.

Je me sentais, ce soir-là, animé d'une bienveillance universelle pour toutes les personnes présentes. Je suppose que le pomard m'avait délié la langue, car je parlai beaucoup plus que d'habitude. Je remerciai au moins quatre fois M. Adam de son rond de serviette et de sa tirelire. Il me semble bien aussi que je jurai à Marvejols une amitié éternelle; mais, par exemple, je ne sais plus à quel moment précis je lui fis ce serment. Si je ne m'abuse, ce doit être lorsqu'on commença à fumer. Marvejols voulait absolument me faire fumer.

— Tu verras que c'est bon, me disait-il, en me poussant des bottes avec un cigare.

— Je te remercie, lui dis-je, en parant la botte avec ma main.

Quelqu'un de ces messieurs, je ne sais pas lequel, dit alors :

— Les voilà qui se tutoient !

Je m'aperçus seulement alors que nous venions de nous tutoyer en effet.

A neuf heures et demie, j'e me levai pour partir : Zélie ne veillait jamais plus tard que dix heures. Je sentis que j'avais les jambes un peu engourdis d'être resté trop longtemps assis, et la tête un peu alourdie par les vapeurs du tabac.

Comme la porte de l'allée est verrouillée tous les soirs à neuf heures, je fus obligé de sonner. — Qu'a donc cette sonnette? me demandai-je avec stupéfaction. C'est à peine si j'ai tiré le cordon, et elle fait un carillon épouvantable !

Quand Zélie m'eut ouvert la porte, il me parut qu'elle me regardait avec plus d'attention que d'habitude; je lui souhaitai le bonsoir en riant.

Elle me rendit mon bonsoir d'un ton si sec et si glacial que je la regardai en face.

— Voilà votre bougeoir, me dit-elle.

Comme j'allumais ma bougie à la mèche fumeuse de sa lampe de cuisine, elle me dit en ricanant : — Sapristi, la main vous tremble joliment ce soir !

Ma main tremblait en effet; je ne m'en étais pas aperçu d'abord.

— Et puis, ajouta Zélie en affectant de se reculer, vous sentez joliment le tabac et l'eau-de-vie.

Un éclair me traversa l'esprit : — Je suis peut-être gris sans le savoir, me dis-je aussitôt avec effroi; cependant, je n'ai bu qu'un petit verre de pomard, je n'ai pas fumé, et je n'ai pas accepté une seule goutte d'eau-de-vie.

— Je vois ce que c'est, dis-je humblement à Zélie, vous vous figurez que j'ai bu de l'eau-de-vie.

— Je me figure... je me figure! reprit-elle en secouant la tête et en fronçant les narines avec dégoût.

— Je ne mens jamais, lui dis-je d'une voix plus ferme, et je vous affirme que je n'ai pas bu une seule goutte d'eau-de-vie. J'ai payé aujourd'hui ma bienvenue, et je ne pouvais pas faire autrement. J'ai bu, en tout et pour tout, un petit verre de pomard, et encore en m'y reprenant bien des fois; si j'avais refusé de trinquer et de faire semblant de boire, on m'aurait pris pour un malhonnête. Comme je n'ai jamais bu de ma vie une seule goutte de vin pur, il se peut que le pomard m'ait porté à la tête, et je me suis senti, en effet, un peu étourdi. Comme j'ai refusé d'aller au café après le dîner, ces messieurs ont fait servir le café dans la salle à manger de la *Sirène*. Je n'ai pas fumé, mais il est possible que j'empeste le tabac, car on finissait par ne plus se voir à deux pas, à cause de la fumée. Mais comme je n'ai accepté que quelques gouttes de café, et rien de plus, il est impossible que je sente l'eau-de-vie.

L

La physionomie de Zélie s'était un peu rassérénée pendant que je parlais.

— Un petit verre de vin peut vous monter à la tête, dit-elle d'un air indulgent, surtout quand on n'a jamais bu de vin pur. C'est très bien de votre part d'avoir refusé d'aller au café, parce que... et je crois aussi que vous ne pouviez pas vous dispenser d'être honnête avec ces messieurs. Non, vous ne le pouviez pas, parce que... Ce qui me chiffonne, c'est cette odeur d'eau-de-vie.

— Attendez! lui dis-je, frappé subitement d'un vague souvenir.

J'approchai vivement mon nez de l'ouverture de ma tirelire, et je m'écriai :

— C'est une mauvaise farce que l'on m'a faite.

— Comment ça? me demanda Zélie d'un air intrigué.

— Un de ces messieurs, lui dis-je, s'était mis dans la tête de me faire avaler un petit verre d'eau-de-vie. Je m'en suis défendu, naturellement. Il a prétendu qu'il me ferait boire de force, et nous commencions à nous fâcher l'un contre l'autre, lorsque ces messieurs lui ont fait la leçon, et alors il m'a laissé tranquille. Pendant que je causais avec un autre, il est allé à la cheminée, où j'avais déposé cette tirelire. Je me rappelle l'avoir entendu grommeler :

— Ce petit verre est versé, il ne sera pas perdu ; puisque Duclerc ne veut pas le boire, je le mets à la caisse d'épargne.

Je n'ai pas fait grande attention à ces paroles, parce que mes idées dansaient dans ma tête ; mais les autres lui ont dit : « C'est une plaisanterie stupide ! ». Je suis sûr maintenant qu'il a versé le petit verre d'eau-de-vie dans ma tirelire. Venez, vous allez voir.

Arrivé à la cuisine, je renversai la tirelire au-dessus de l'évier ; l'eau-de-vie tomba d'abord par petits jets, et ensuite goutte à goutte.

— Comment ça s'ouvre-t-il, ces machines-là ? me demanda Zélie en retournant la tirelire dans tous les sens.

— On dévisse le fond, comme cela.

Aussitôt elle dévissa le fond, et, armée d'un linge de cuisine, nettoya avec le soin le plus scrupuleux l'intérieur de la tirelire, pour faire disparaître complètement cette abominable puanteur d'eau-de-vie.

— Voilà votre boîte, me dit-elle quand elle eut fini son nettoyage. Sapristi ! je puis bien l'avouer à présent, vous m'avez fait grand-peur ! Si c'avait été ce que je croyais d'abord, j'aurais été obligée de prévenir Mesdemoiselles... tandis que comme ça...

— Prévenez-les tout de même, m'écriai-je vivement ; ou si vous ne les prévenez pas, c'est moi qui leur raconterai l'histoire. Je ne veux jamais rien leur cacher. Si mon petit malheur arrivait aux oreilles de Mesdemoiselles d'un autre côté, elles pourraient croire que je suis ce que je ne suis pas, et ce que je ne veux pas être.

— Ça, c'est très bien ! dit vivement Zélie ; et Mesdemoiselles seront contentes de le savoir, je les connais. Ne montez pas tout de suite, me dit-elle en mettant chauffer de l'eau, et elle éteignit soigneusement ma bougie, « parce que... » elle n'ajouta pas un mot ; mais je compris qu'elle l'éteignait « parce qu'il n'y a pas de petites économies. »

— Pourquoi, lui demandai-je, ne dois-je pas monter tout de suite ?

— Je vais vous faire une tasse de thé.

— Mais, repris-je en rougissant, je vous assure que je n'ai besoin de rien.

— C'est possible ; mais moi, je serais grondée de ne pas vous avoir forcé à prendre une tasse de thé.

— Je vous affirme, Zélie...

— Ta ! ta ! ta ! vous ne connaissez pas Mesdemoiselles. Du moment que vous êtes leur locataire, vous êtes comme leur enfant. Elles ne vous assassineront pas de leur morale et de leurs leçons, ça, non, par exemple, vous pouvez être bien tranquille. Mais elles veilleront sur vous comme des mères... et moi de même, mon brave garçon !

La suite à la prochaine livraison.

LE FILIGRANE.

Le filigrane est un des procédés qu'on a le plus anciennement employés dans le travail des métaux précieux. On sait que ces métaux, que l'or surtout, extrêmement malléable et ductile, et d'ailleurs facile à découvrir, quelquefois à fleur de terre, dans les contrées où il est naturellement ré-

pandu, a été de très bonne heure battu et réduit en feuilles très minces, ou étiré en fils excessivement ténus. Ces feuilles, par le moyen du repoussé, se couvraient de relief ; de petites pièces travaillées séparément y étaient quelquefois rapportées, et ces pièces étaient le plus souvent des fils d'or ou des sections de fil, appliqués sur les surfaces unies de manière à y tracer des dessins variés : ces dessins en fil d'or ne sont autre chose que le filigrane. Le repoussé, le rapport de pièces multiples et le filigrane constituent le fond de la bijouterie antique, dont les Grecs et les Étrusques nous ont laissé des modèles après en avoir eux-mêmes reçu des peuples de l'Orient.

Le filigrane a été ainsi nommé parce que les ornements qu'il figure sont formés d'une suite de petits grains, soit que l'on ait tordu ensemble deux ou trois fils, laissant entre leurs tours une légère cannelure, soit qu'on ait strié à la lime un seul fil plus gros, soit enfin que l'on ait disposé en suivant les lignes du dessin des granules ou petites perles microscopiques, qu'on obtient par la fusion, en détachant des parcelles du fil à la flamme du chalumeau, ou en faisant tomber le métal fondu dans un vase rempli de charbon pilé.

Les modernes, pour fabriquer le fil d'or ou d'argent, se servent d'une filière, plaque d'acier percée de trous inégaux par lesquels le fil doit passer depuis le plus large jusqu'au plus étroit, jusqu'à ce que son épaisseur soit suffisamment réduite. La filière ne semble pas avoir été en usage avant la fin des temps antiques et appartient peut-être à l'industrie byzantine. Le travail du filigrane n'a pas d'ailleurs beaucoup changé depuis l'antiquité dans ses parties essentielles. On le retrouve constamment employé dans les œuvres d'orfèvrerie du moyen âge et de la renaissance, et il est décrit au douzième siècle dans le Manuel du moine Théophile, comme au seizième dans le Traité de l'orfèvrerie composé par Benvenuto Cellini. L'un et l'autre indiquent comment on doit s'y prendre pour disposer des fils et des granules sur la plaque de métal à décorer, et comment il faut avoir soin de les fixer au moyen d'une colle légère ou de gomme adragant, de manière qu'ils ne puissent bouger tandis que l'on combine l'ornement ; ensuite on les soude, et enfin on peut repercer le métal entre les compartiments ainsi dessinés ; les jours ainsi découpés et la connaissance du dessin que l'on trace contribuent beaucoup, dit le grand artiste florentin, à rendre les objets plus gracieux, et augmentent singulièrement la beauté d'un travail en filigrane aux yeux des connaisseurs.

Nous ne transcrivons pas ici les recettes données par Benvenuto Cellini pour la soudure des granules ; ceux que cette technique intéressé pourront en trouver le détail dans son Traité. Nous dirons seulement que ces indications ne suffisent pas à expliquer comment ont été exécutés certains chefs-d'œuvre de la bijouterie antique, désespoir de leurs imitateurs modernes. La pose et la soudure de ces petites perles presque invisibles, qui jouent un rôle si important dans l'ornementation des bijoux antiques, semblent défier tous les efforts par leur netteté et leur délicatesse. Les célèbres orfèvres romains MM. Castellani, véritables successeurs des artistes grecs et étrusques, et qui ont reproduit leurs ouvrages, souvent avec tant de bonheur, n'ont pas hésité à déclarer qu'ils avaient rencontré dans cette partie de leurs travaux des difficultés presque insurmontables, et que les anciens avaient dû connaître pour fixer les granules quelque procédé chimique que la science n'a pas encore retrouvé.

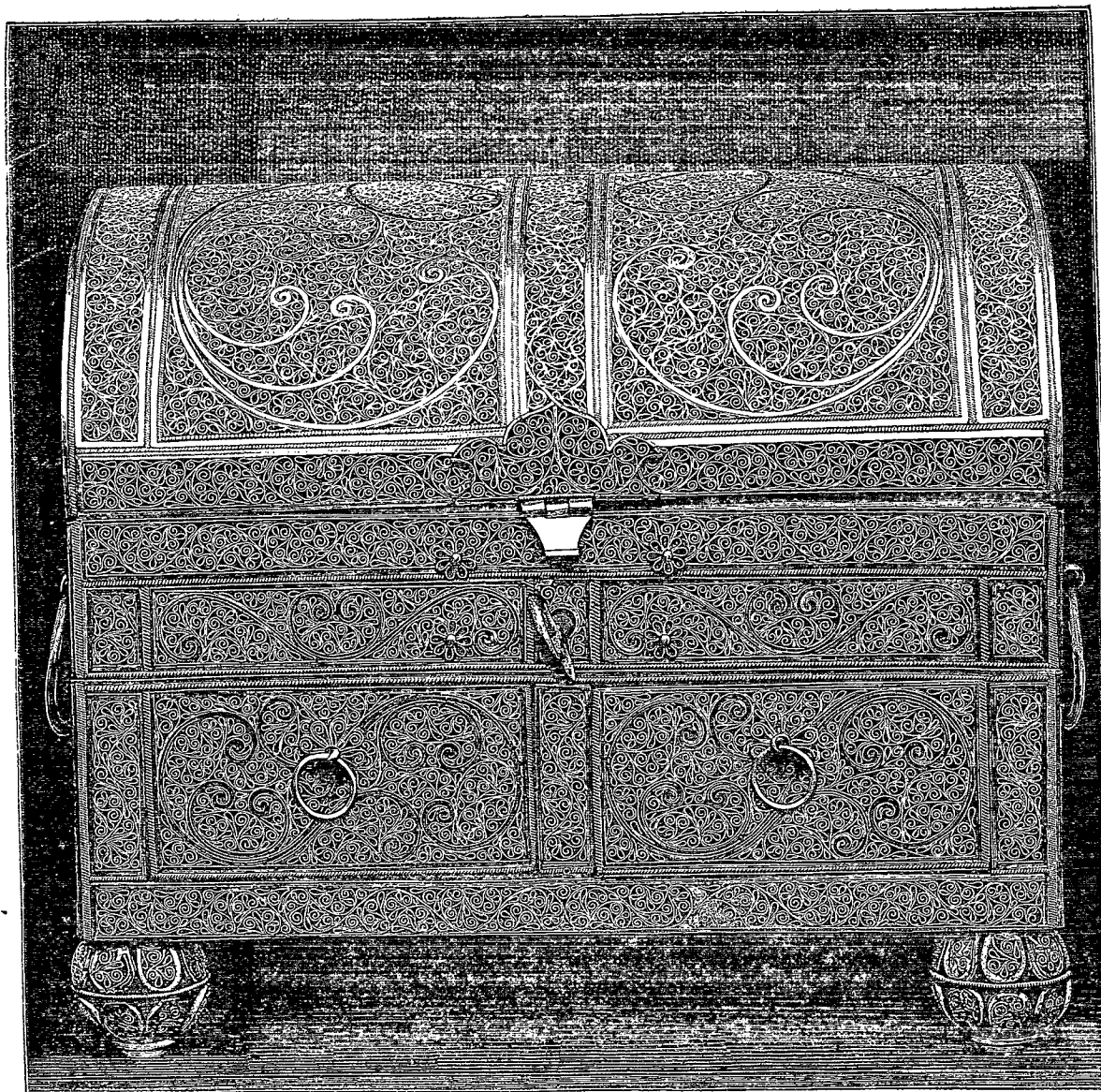
Benvenuto Cellini parle du filigrane comme d'un art à peu près abandonné de son temps. « Autrefois, dit-il, on ornait de filigrane les aiguillettes et les boucles de ceinture ; on en faisait de petites croix, des pendants, de pe-

tites boîtes, des boutons, de petites cassolettes en amande remplies de musc, bijou très à la mode maintenant ; des couvertures de livres d'offices ou des reliquaires à porter au cou, et autres choses semblables ; des bracelets, et mille objets très jolis de forme et d'invention. » Il raconte que le roi François I^{er} lui fit voir, en lui demandant d'en expliquer dans tous ses détails la fabrication, une coupe admirable où des émaux translucides étaient mêlés au filigrane. La description fait penser au fameux calice de Saint-Remi, de Notre-Dame de Reims.

Cependant cet art, s'il ne tient pas la même place qu'au-

trefois dans la bijouterie et l'orfèvrerie, ne fut jamais entièrement délaissé. Les pays de l'Orient surtout en ont toujours conservé la tradition : les bijoux qu'on y fabrique à peu de frais pourraient, sans trop souffrir d'un pareil rapprochement, être placés dans les vitrines de nos musées à côté des bijoux antiques.

Dans plusieurs pays d'Europe, on a aussi continué à faire des ouvrages de ce genre ; ceux de Gènes sont les plus renommés ; mais il faut avouer que la manière dont le filigrane est employé ne montre plus cette entente du dessin qui en faisait aux yeux de Cellini le principal mérite. Au



Collection de la Voûte Verte, à Dresde. — Coffret en filigrane. — D'après une photographie (1).

lien d'être discrètement appliqué sur les contours d'un objet pour en rehausser ou achever d'en déterminer la forme, il est devenu l'objet tout entier. Ces fleurs et ces papillons mobiles en fil d'or ou d'argent, qui sont le triomphe de l'industrie génoise, sont peut-être des merveilles de légèreté, si l'on songe à la matière dont on les a faits ; mais quelle comparaison pourraient soutenir de semblables parures avec celles des anciens, où un sentiment si délicat et si juste de la beauté a mêlé les éléments empruntés à la nature, fleurs, feuillages, fruits, quelquefois aussi des animaux, ou même la forme humaine, avec les combinaisons d'une décoration purement conventionnelle.

Aujourd'hui on paraît revenir à des modèles plus purs. A Rome, à Florence, où l'on égale les Génois si on ne les dépasse même pour la finesse du filigrane, à Paris aussi, les objets sont ornés par ce moyen, mais c'est la main d'un artiste qui conduit le fil et dessine les motifs ; la fine broderie couvre le bijou ou s'en détache sans lourdeur et sans confusion.

Le coffret que reproduit notre gravure appartient à la

(1) L'éditeur actuel de la belle collection des photographies exécutées d'après les objets conservés à la Voûte Verte, à Dresde, est, à Paris, M. E. Ziegler, boulevard des Capucines, 55. Nous avons donné quelques détails sur la Voûte Verte dans notre t. XLV, 1877, p. 400.

collection de la Voûte Verte, à Dresde : c'est une œuvre du dix-huitième siècle. Le catalogue ne dit pas comment cette pièce est venue dans la collection.

NAÏVETÉ.

... Notre oncle Gonthier, pasteur à Nîmes, vint faire un séjour en Suisse et passer quelque temps avec nous à notre chalet du mont de Baulmes. . . Comme, un soir, il nous disait le haut prix auquel se vendait, à Nîmes, un verre de lait de vache, notre fruitier, Pierre Walther, se trouvait présent. Pierre alla se coucher sur ce qu'il venait d'entendre, et le lendemain, de grand matin, il attendait impatiemment que M. Gonthier parlât pour lui parler.

— Vous savez, lui dit-il, si je suis attaché à M. le receveur et à Madame. Je n'avais jamais songé jusqu'ici qu'à vivre et à mourir à leur service; mais ce que vous nous avez dit hier soir m'a fait songer à mes enfants et au moyen que j'entrevois de les laisser dans l'aisance. Dans le pays dont vous nous avez parlé, et au prix auquel le lait s'y vend...

Notre oncle acheva la phrase :

— ... Vous verriez votre fortune bientôt faite. Voilà votre pensée. Mais, mon brave Pierre, il vous faudrait pour cela transporter avec vous les vaches et la montagne; car si le lait est cher dans le Midi, c'est parce que l'ardeur du soleil y dépouille les monts de toute verdure, et que même le mont de Baulmes, si vous pouviez l'y transporter, n'y serait bientôt plus couvert que d'une herbe desséchée.

Pierre Walther, à ces mots, crut tomber du ciel. Il avait fait un beau rêve, et le voyait s'évanouir. Il resta attaché à notre famille, et quand, après avoir fait le fromage durant quarante ans, il sentit, un hiver, la mort approcher, c'est sur le mont de Baulmes qu'il voulut mourir, et il s'y fit transporter malgré les neiges qui couvraient à une grande hauteur le chalet et ses alentours. (1)

LES JOUISSANCES DE LA PENSÉE.

L'esprit d'investigation, l'amour des sciences et des arts, le développement des qualités élevées de l'intelligence, l'élargissement des idées, la révélation de nouvelles sphères qui se déroulent devant l'imagination, — ce sont là des sources de jouissances saines et durables. Si l'on pouvait pénétrer du regard dans le cerveau d'une personne instruite et le comparer à celui d'un ignorant, il apparaîtrait comme un jardin bien soigné, embelli par toute espèce de fleurs et de fruits, tandis que l'autre ne serait que comme un lieu en friche, avec quelques plantes sauvages au milieu des mauvaises herbes. (2)

LES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL

AVANT 1789.

Les registres de l'état civil ont été créés par une ordonnance de François I^{er}, donnée à Villers-Cotterets au

(1) L. Vulliemin, *Souvenirs racontés à ses petits-enfants*.

Vulliemin, mort l'an dernier, est l'auteur d'une *Histoire de la confédération suisse* très estimée. Cet homme, si honorable et si justement honoré, a mis pour épigraphe en tête de ses *Souvenirs* ces paroles empruntées à François d'Assise :

« Ce qu'un homme est devant Dieu, voilà ce qu'il est, et rien de plus. »

(2) Bernard de Beskow, *De la santé de l'âme*.

mois d'août 1539, sous l'inspiration du chancelier Poyet. Jusque-là, les familles du peuple étaient dans l'impossibilité absolue de constater les naissances, les mariages et les décès de leurs membres.

Les familles nobles possédaient leurs « chartriers » où les contrats de mariage et les testaments servaient à établir les arbres généalogiques. Beaucoup de familles de la bourgeoisie, qu'elles appartenissent à la magistrature ou au négoce, tenaient avec soin des « livres de raison » où l'on relatait les principaux événements domestiques (1); enfin, les églises avaient des « obituaires » où l'on inscrivait les décès des ecclésiastiques, des grands seigneurs, des bienfaiteurs des couvents et des paroisses.

En dehors de ces documents, lorsqu'il s'élevait quelque difficulté, et elles étaient nombreuses surtout en matière d'héritage, il fallait recourir à la procédure par témoins, à des enquêtes toujours longues, coûteuses et incertaines.

L'ordonnance de 1539 prescrivait aux curés de tenir registre de tous les baptêmes, mais seulement des baptêmes. L'avocat Bodin, natif d'Angers, député du tiers état aux États de Blois, et dont le traité de *la République* a devancé *l'Esprit des lois* de Montesquieu, signala les lacunes de ces pratiques et fut le promoteur de l'article 181 de l'ordonnance de Blois de 1579, enjoignant aux curés de tenir registre des « baptêmes, mariages et sépultures », et de déposer chaque année la copie de ces registres au greffe du bailliage le plus rapproché.

L'ordonnance civile de 1667 précisa la forme des actes et assura leur conservation; malgré toutes les précautions, ces registres étaient incomplets, remplis d'inexactitudes et d'omissions, comme le prouvent d'innombrables rectifications judiciaires; de plus, les protestants et les juifs en étaient exclus.

La plupart des nobles n'attribuèrent pas d'abord beaucoup d'importance à la tenue légale de l'état civil, l'une des meilleures réformes modernes. — « La notoriété publique et la possession d'état suffisaient toujours, disait-on dans nos familles, rapporte M^{me} de Créquy dans ses Mémoires. Qu'est-ce que nous avons à faire de leurs extraits de baptême? s'écriaient nos grands parents. Est-ce qu'ils nous prennent pour des paysans? »

Et elle ajoute : « Vers 1700, lors de ma naissance dans la paroisse de Saint-Denis-les-Gâtines, au diocèse du Mans, on eut autre chose à penser qu'à me faire enregistrer à la sacristie de la paroisse, où, du reste, « quarante ans plus tard, il n'y avait encore aucune espèce de registre pour » tenir l'état civil. » Le vicaire inscrivait le nom du baptisé sur une feuille volante, et quand on venait lui demander un acte de naissance, « il en donnait quelquefois l'original », afin d'économiser son écriture et le papier marqué. »

L'Assemblée constituante réforma ces abus. Les lois des 20 septembre 1792 et 28 pluviôse an 8 confièrent aux municipalités la rédaction et la garde des actes de l'état civil. (2)

VIEILLESSE A VOLONTÉ.

On peut dire que nous sommes libérés de ralentir longtemps en nous les progrès de la vieillesse, c'est-à-dire l'affaiblissement de nos facultés intellectuelles et morales : notre visage devient ce que veulent les années; mais il est en notre pouvoir de garder pures en nous les générosités de la jeunesse, de ne rien abandonner de la dignité de notre âge mûr, et de continuer à nous améliorer et à

(1) Sur les *Livres de raison*, voy. les Tables.

(2) Tiré de l'Inventaire des archives municipales de Châtelleraut, par V. de Saint-Genis.

nous rendre utiles jusqu'aux derniers jours de notre existence.

ARBORICULTURE.

PLANTATIONS D'ALIGNEMENT.

Ce n'est pas seulement au point de vue de l'ornementation que les plantations d'alignement doivent être dirigées. Le côté utile ne doit jamais être négligé.

Avenues de villes ou de parcs, routes et promenades, peuvent être plantées d'essences bien choisies dont les fruits (ou tout au moins le bois) représentent une certaine valeur.

Il ne faudrait pas toujours prendre pour modèles la plupart de nos routes et chemins vicinaux. Sur certaines routes les arbres croissent en toute liberté pendant quinze ou vingt ans. Tout d'un coup on reconnaît que la route est trop ombragée, qu'elle ne sèche plus; on se souvient qu'il existe un règlement sur l'élagage; on l'applique, et on coupe d'énormes branches, de manière à transformer les arbres en tronçons mutilés absolument impropres à donner du bois d'œuvre.

Faute d'avoir pratiqué l'élagage tous les trois ans au plus, on produit des arbres qui seront vendus sur pied, à l'époque de la maturité, deux francs le stère comme bois de chauffage, tandis qu'ils vaudraient vingt-cinq francs le stère comme bois d'œuvre, en prenant l'estimation la plus modérée.

La première règle à suivre, c'est de se rendre compte de la nature du terrain, et de ne pas planter, comme on le fait trop souvent, des essences propres aux terrains secs dans un sol humide, ou inversement.

Les trous qui doivent recevoir les arbres doivent porter un mètre en tous sens, pour le moins. La plupart des arbres ne craignent pas les terrains pierreux, pourvu que la roche soit rompue et présente quelques fissures où les racines puissent pénétrer. Mais il faut que le jeune arbre croisse d'abord librement dans un espace d'un mètre cube; il lancera plus tard ses racines dans les moindres fentes où elles trouveront un peu de terre meuble et d'humidité.

Pour planter les arbres d'alignement, il faut suivre les mêmes règles que pour les arbres fruitiers (voy. nos Tables). La plupart des ouvriers de campagne savent d'ailleurs planter passablement.

Mais le point le plus important, c'est le choix des essences.

On trouve dans la plupart de nos forêts de jeunes sujets bien lancés, venus de semis. On les arrache avec soin au mois de novembre, puis on les replante en pépinière à cinquante centimètres l'un de l'autre. A la troisième année on peut les mettre en place. Il est facile de s'approvisionner ainsi de sujets vigoureux, d'un prix peu élevé, trente à quarante francs le cent.

Les essences qu'on doit préférer sont les suivantes :

Le *chêne*, bien que la reprise soit difficile et la croissance très lente. Nos deux espèces principales, *chêne rouvre* et *chêne pédonculé*, donnent toutes deux du bois de première qualité, surtout dans les terrains un peu secs.

L'*orme*, dont la feuille résiste si bien à la poussière des routes, et dont le bois est très estimé pour le charbonnage.

Le *frêne*, qui se plaît dans les terrains frais et profonds, et réussit encore assez bien dans les terrains secs; excellent bois, propre au charbonnage, aux ouvrages de tour, etc.

Les *érables* (érable champêtre, érable sycomore, érable plane ou faux platane). Le premier donne un bois dur presque de même qualité que celui du frêne.

Le *merisier*, ou cerisier sauvage, qui prospère dans les terrains les plus secs et donne un très bon produit comme bois d'ébénisterie.

Le *bois de Sainte-Lucie* (prunier ou cerisier mahaleb) réussit même dans la craie pure; ce bois est dur et de bonne qualité; mais l'arbre ne se lance pas, ce qui le fait rejeter avec raison des plantations d'alignement.

Les *alisiers*, *sorbiers* et *cormiers*, sont de beaux arbres, de croissance très lente, donnant des bois durs fort estimés. Il en est de même du poirier sauvage.

Toutes les essences précédentes résistent à tous les hivers du nord et de l'est. Dans les régions tempérées, ainsi que dans le midi, on peut ajouter à cette liste :

Le *noyer*, le *châtaignier*, l'*ailante* ou vernis du Japon (dont la croissance est très rapide et le bois de très bonne qualité, comparable au frêne), le *micocoulier*.

On craint souvent de planter des arbres à fruits le long des chemins, même des noyers et des cerisiers sauvages. Lorsque ces arbres sont suffisamment nombreux, le pillage n'est plus à craindre. Si vous n'avez que deux ou trois cerisiers sauvages plantés sur une route, les oiseaux et les enfants s'en disputeront les fruits; mais si vous en avez des centaines, le dommage sera insignifiant pour chaque pied d'arbre. Du reste, l'expérience n'est plus à faire. En Suisse, en Alsace, les routes et les chemins vicinaux sont bordés de noyers qu'on respecte généralement. Il en est de même des pommiers dans les pays à cidre.

Toutes les essences énumérées plus haut donnent des bois durs de première qualité; mais elles croissent toutes assez lentement et languiraient dans les terrains humides ou absolument rocailleux. Les suivantes peuvent être choisies dans quelques circonstances toutes locales :

Le *hêtre*, qui vient fort bien en plantations d'alignement dans les climats doux et humides (Normandie, Bretagne). Le bois de hêtre peut servir comme bois d'œuvre, mais le plus souvent on l'emploie comme combustible.

Le *tilleul*, qui croît dans les plus mauvaises rocailles, donne un bois blanc, à grains fins, assez estimé pour les travaux de menuiserie et d'ébénisterie.

Le *peuplier noir indigène*, les *peupliers de Virginie* et du *Canada* et l'*ypreau* ou *blanc de Hollande*, croissent très rapidement et produisent un bois blanc, à grain assez fin si le terrain n'est pas trop humide. Le *peuplier grisard* est regardé comme inférieur aux précédents. Celui de la Caroline ne convient pas aux régions du nord et de l'est; il souffre des gelées, et son large feuillage donne trop de prise aux vents.

Le *peuplier d'Italie* ne convient pas à ces mêmes régions, où il languit et donne un bois mou et presque sans valeur. Il faut remarquer que les peupliers prospèrent dans les terrains secs, pourvu qu'ils ne soient point trop pierreux et qu'on ait soin de dévier les eaux de pluie qui courent sur les chaussées pour arroser chaque pied d'arbre. Dans ces conditions, le peuplier croît plus lentement qu'au bord de l'eau, mais son bois s'améliore singulièrement.

Le *tremble*, ou peuplier des bois, vient aussi dans les terrains secs, mais il ne présente pas d'avantages sur le peuplier noir. Il en est de même du *bouleau*, qui s'accommode des terrains humides aussi bien que des terrains secs, mais dont le bois ne vaut pas celui des peupliers et ne convient guère qu'au chauffage, d'autant plus que le bouleau ne file pas comme les peupliers.

Le *saule marsault* (ou *marσαule*) est à peu près dans le même cas. Il s'accommode de tous les terrains, mais son bois est rougeâtre et de qualité médiocre.

Parmi les arbres exotiques, il faut encore citer :

Le *marronnier d'Inde*, dont on a tant usé (et abusé) pour les promenades publiques. C'est un fort bel arbre, sans

doute; mais il perd ses feuilles dès l'automne et ne donne qu'un bois blanc fort médiocre. On a préconisé ses fruits pour l'extraction de la fécule; mais les frais de récolte sont trop considérables pour que cette fécule puisse lutter avec celle de la pomme de terre.

Le *platane*, arbre magnifique, de croissance rapide, résistant bien à la poussière et à l'air de Paris (c'est tout dire). Le bois du platane est à peu près de même qualité que celui du hêtre, bien supérieur, par conséquent, au bois du marronnier d'Inde.

Le *robinier faux acacia*, dont le bois est de première qualité pour le charonnage. Il ne pousse pas dans la craie et il craint les grands vents, car les jeunes branches sont très cassantes. Dans les sables un peu frais, les argiles pas trop compactes, le robinier donne de très beaux produits, à condition que la localité soit abritée des grands vents.

Ces trois dernières essences, qui ne se trouvent point dans nos forêts, peuvent se multiplier de graines en pépinière avec la plus grande facilité. Une planche de jardin, de cinq mètres sur un mètre, suffit pour semer dix mille robiniers; et deux planches pour les repiquer l'année suivante. A trois ans, le sujet est bon pour la plantation.

Quant aux peupliers, la multiplication se fait toujours par *boutures* en pépinière, dans un terrain frais, autant

que possible; et par *plançons* (fortes boutures) qu'on fait en place dans les terrains humides ou au bord des rivières ou des canaux.

Nous n'avons point parlé des *arbres résineux* (conifères), par la raison que ces arbres deviennent branchus, tortueux, et finalement dépérissent quand on les plante en avenues. Ils perdent d'ailleurs une grande partie de leur valeur comme bois d'œuvre, les sciages étant remplis de nœuds. Il faut donc bien se garder d'imiter les avenues de sapins, d'épicéas ou de pins qui mènent à certains châteaux. Si cependant on voulait absolument une avenue d'*arbres verts*, il faudrait planter des ifs, des pins weymouth ou encore des thuyas ou des cyprès, bien que ces derniers manquent absolument de gaieté.

La fin à une autre livraison.

LE LION AVEUGLE DU MARABOUT.

Les Arabes, toujours séduits par le merveilleux, se plaisent à débiter sur le lion des contes interminables.

Selon eux, il n'attaque jamais les femmes, dont il reconnaît la faiblesse, méprise profondément l'hyène lâche et sordide, dort les yeux grands ouverts, parle une langue humaine dans ses gémissements, etc., etc. De plus, ils



Le Lion aveugle du marabout. — Dessin de G. Vuillier.

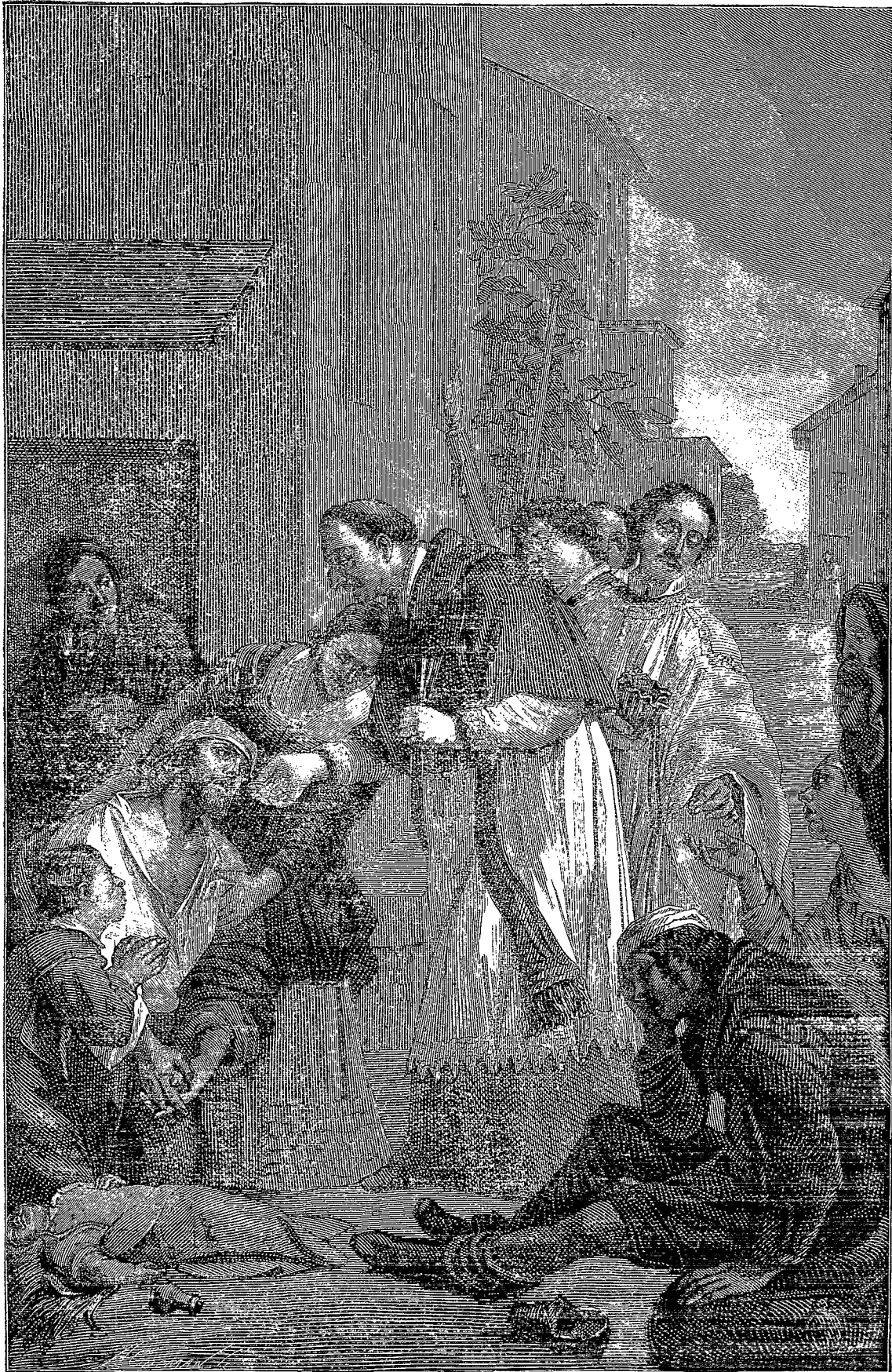
attribuent à certaines parties de son corps des vertus médicales extraordinaires.

Dans certains pèlerinages vénérés, les marabouts nourrissent un lion aveugle. Cet animal ajoutait au prestige du lieu saint et attirait des visites assidues et fructueuses pour son possesseur.

Aujourd'hui que les lions ont presque disparu en Algérie, les marabouts ne peuvent plus se procurer cet auxiliaire.

J'ai pu, je crois, voir et caresser familièrement le dernier peut-être. Il était absolument dompté, à cause sans doute de la cécité : on l'avait fait aveugle dès son bas âge. Il connaissait la voix de son maître, y répondait, le suivait presque comme un chien, et paraissait lui être fort attaché. Il était traité en grand seigneur, et les indigènes en pèlerinage ne l'abordaient qu'après lui avoir adressé force compliments.

SAINT CHARLES BORROMÉE.



Musée de Nancy. — Saint Charles Borromée à Milan, peinture de Trayer. — Dessin de Bocourt.

Il n'est pas besoin d'avoir recours aux faits miraculeux que l'imagination populaire a attribués à Charles Borromée après sa mort pour voir en lui un homme extraordinaire, un véritable saint, épris de ces rares et difficiles vertus qui semblent dépasser la mesure de l'humanité. Les circonstances dans lesquelles il se trouve placé dès sa naissance ne sont pas de nature à le pousser dans la voie ardue où il s'engagera. Tout enfant, à douze ans, il est pourvu d'une abbaye, et bientôt son oncle, le cardinal de Médicis, en montant sur le trône pontifical sous le nom de Paul IV, y ajoute un riche prieuré. A vingt-trois ans, le voici revêtu de la pourpre et investi des plus importantes fonctions à la cour papale. Toutes ces faveurs, richesse, honneurs, dignités, ne développent en lui ni l'orgueil, ni la mollesse, ni le goût du bonheur mondain. On le voit travailler, s'instruire, lire les philosophes anciens, particulièrement Épictète, en même temps que les Pères et l'Écriture sainte, fonder au Vatican une académie pour favoriser les bonnes études.

La famille de Charles Borromée veut le marier pour l'obliger à jouer dans le monde le rôle éclatant auquel sa naissance et sa fortune l'appellent : il échappe à ce qu'il considère comme un piège en se faisant ordonner évêque. Ses biens, il les abandonne à ses parents ; ses bénéfices, il s'en démet. Nommé à l'archevêché de Milan, il renonce à la splendeur dans laquelle il a vécu à la cour romaine ; il vend sa vaisselle ; il fait disparaître les statues, les tableaux qui décoraient son palais ; il renonce aux vêtements de soie et il en interdit l'usage à tous ceux qui composent sa maison ; il fait trois parts de ses revenus, la première pour les pauvres, la seconde pour les besoins de l'Église, la troisième pour son entretien particulier réduit au strict nécessaire. Il jeûne, il veille la nuit pour méditer, pour prier ; il couche sur une planche. Il transforme sa demeure en un couvent dans lequel règne la plus sévère discipline. L'état déplorable où était son diocèse, comme beaucoup d'autres alors, l'ignorance et les désordres du clergé, les scandales de la conduite et les superstitions de la foi grossière des fidèles, le désolent, et il déploie pour réformer ces abus la plus courageuse énergie. Il ne craint pas de se faire des ennemis, de susciter chez ceux dont il réprime les fautes des haines dangereuses. Un jour qu'il était à genoux au pied de l'autel, un moine lui tire presque à bout portant un coup d'arquebuse : Charles ne se dérange pas, continue de prier ; quand il a fini et qu'il se relève, la balle tombe des plis de sa soutane. Il veut visiter lui-même tout son diocèse ; les lieux déserts, les rochers-escarpés, les précipices, les avalanches des Alpes, ne l'arrêtent pas.

Lorsqu'une peste terrible se déclare à Milan et ravage la ville, Charles Borromée refuse de se rendre à l'avis de son conseil, qui veut lui persuader de se retirer dans un lieu éloigné, à l'abri de la contagion. Il reste au foyer même du mal, et pendant six mois, aidé de quelques coopérateurs qu'il anime de son zèle, il visite les malades, il leur distribue des aumônes, il leur administre les sacrements ; pour fléchir ce qu'il regarde comme la juste colère du ciel, il ordonne des processions solennelles qu'il suit lui-même pieds nus, la corde au cou, le crucifix à la main, comme une victime jalouse d'attirer sur elle le châtiment pour en délivrer les autres. Il a beau faire, le fléau l'épargne. Il reprend avec une infatigable ardeur sa vie de dévouement et ses exercices de piété ; mais tant de travaux, des austérités si dures, épuisent enfin ses forces, et il succombe à l'âge de quarante-six ans.

L'Église qu'il avait relevée ; le peuple qu'il avait étonné de ses vertus, le vénéraient depuis longtemps comme un saint, quand, en 1610, il fut canonisé par le pape Paul V.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 75.

LI

— Elle me fit asseoir dans son grand fauteuil de paille, au coin de la cheminée, en me recommandant bien de me tenir les pieds chauds, parce que...

J'étais très heureux, au sortir de la tabagie, de me trouver bien confortablement installé dans ce petit coin propre, silencieux et tranquille. Surtout, j'étais bien content d'avoir osé parler tout de suite à Zélie, et de lui avoir dit la pure et simple vérité. Comme je regardais les tisons à demi enfouis sous la cendre, en entendant chanter la bouilloire, il me vint un scrupule.

— Zélie, il y a quelque chose qu'il faut que je vous dise.

— Dites voir.

— En y réfléchissant bien, je crois qu'à un certain moment de la soirée, j'ai été un peu... ce que vous avez cru que j'étais, quand vous m'avez ouvert la porte.

— A quoi reconnaissez-vous ça ? me demanda-t-elle en souriant.

— Un de ces messieurs s'est mis à me tutoyer, et moi... je l'ai tutoyé aussi ; et même je crois bien que nous nous sommes juré une amitié éternelle.

— Est-ce le monsieur qui verse de l'eau-de-vie dans les tirelires ?

— Justement, c'est lui.

— Ça prouve qu'il était un peu lancé, et vous aussi, à ce moment-là ; seulement il est probable que ce monsieur n'en est pas à son coup d'essai, et qu'il savait bien ce qu'il faisait quand il flûtait le pomard et l'eau-de-vie ; tandis que vous, vous avez été pris par surprise, et vous n'avez péché que par ignorance. Cela fait une fière différence entre vous deux, et je ne crois pas que vous fassiez jamais « la paire », comme on dit. Il y a encore une autre différence, c'est qu'il recommencera à la première occasion, et que vous, vous ne recommencerez pas. Oui, oui, je vois cela à la façon dont vous secouez la tête.

— Je suis bien honteux tout de même.

— C'est bon signe.

— On me plaisantera demain au bureau.

— Oui, reprit-elle d'un air réfléchi, les hommes se plaisantent là-dessus, au lieu de se faire honte les uns aux autres. Si j'avais un conseil à vous donner...

— Oh ! donnez-le-moi, je vous en prie, je vous serai si reconnaissant !

— Ce serait de faire avec ces messieurs comme vous avez fait avec moi. Vous leur diriez : « Je n'ai jamais bu une goutte de vin pur. »

— Jamais.

— Au fait, comment cela se fait-il ?

— Mon tuteur se privait de tout pour m'élever sans faire de dettes. Nous buvions quelquefois du cidre, et souvenant de l'eau.

— C'est un fameux homme, savez-vous, votre tuteur.

— Oh ! oui, je le sais bien.

— Voilà un homme que j'aimerais à connaître.

— Vous le connaîtrez peut-être un jour.

— Si ça doit se faire, ça se fera en son temps. Vous leur direz donc : « Je n'ai jamais bu une goutte de vin pur ; ce... » comment appelez-vous cela, déjà ?

— C'est du pomard.

— « Ce petit verre de pomard m'a monté à la tête ; je suis honteux d'avoir perdu un instant mon sang-froid, et je vous prie d'accepter mes excuses. Vous pouvez être sûrs que je ne suis pas près de recommencer. » Je connais les manières

des hommes ; ils vous diront : « Comment donc ! vous étiez un peu gai, rien de plus. Les médecins recommandent aux hommes de se griser au moins une fois par mois. » Et vous leur répondrez : « Merci bien ! j'en suis pour ce que j'ai dit ; ma santé est bonne, et je n'ai pas besoin de me droguer. » S'il y a des gens de cœur, ils diront que vous avez raison. Quant aux gens qui n'ont pas de cœur, leur opinion ou rien, c'est la même chose.

— Je ferai ce que vous dites. Mais s'il me tutoie, lui ?

— Vous ferez semblant de ne pas vous en apercevoir, et vous lui direz « vous » comme auparavant.

— Et s'il me parle de l'amitié éternelle que nous nous sommes jurée ?

— Ce sera le moment de raconter votre petite affaire comme vous me l'avez racontée, et de mettre la faute sur le compte du pomard. Si l'affaire est déjà racontée, vous n'avez pas besoin de donner d'autres explications à ce monsieur. Cependant, attendez : vous pouvez lui dire « que les amitiés éternelles ne poussent pas comme des champignons, et qu'il faut bien se connaître avant de s'aimer tant que ça. »

Ayant avalé une grande tasse de thé bouillant, je montai à ma chambre le cœur joyeux, la conscience tranquille. Je pus faire ma prière sans arrière-pensée et déposer dans ma tirelire les six sous que je m'étais promis à moi-même d'y déposer tous les jours.

LII

Le lendemain, au bureau, tous les employés se mirent à la besogne, sans faire la moindre allusion à ce qui s'était passé la veille. Marvejols était en retard ; mais cela lui arrivait si souvent que personne n'y fit attention.

Quand il arriva, je crus remarquer qu'il était plus pâle que d'habitude, et qu'il avait aussi les paupières plus enflammées.

— Salut à tout le monde, dit-il en accrochant son chapeau.

Ensuite, il passa cinq grandes minutes à s'étirer et à bâiller, en faisant : — Ouah ! ouah ! ouah !

Quand il eut fini de bâiller, il dit, sans s'adresser à personne en particulier :

— Cette petite fête était charmante.

Je rougis malgré moi, et je me penchai de plus près sur mon travail.

— Eh bien, oui, intéressant Godard, reprit-il en prenant Godard à partie, vous pouvez me dévisager tant qu'il vous plaira, je répète que cette petite fête était charmante !

— C'est bien possible, répondit tranquillement Godard ; dans tous les cas, elle ne semble pas vous avoir fait grand bien.

— Je suis un peu *chose*, je ne le nie pas. Je pousserai même la franchise jusqu'à convenir que j'ai grand mal aux cheveux.

— Alors, on a bu ? reprit sèchement Godard.

— Oui, mon enfant, ils burent, et du meilleur, répondit ironiquement Marvejols. Duclerc, ajouta-t-il en se tournant vers moi, il faut que je vous fasse mon sincère compliment. Vous n'avez montré nulle parcimonie, vous avez fait noblement les choses, sans compter que vous voilà ce matin éveillé comme un pinson et frais comme une rose.

Je lui souris avec embarras, et je remarquai que Godard me regardait d'un air surpris, presque scandalisé.

— Ce serait le moment de parler, me dis-je à moi-même. Mais je ne savais par où commencer.

— Gageons, reprit Marvejols, que vous avez été un peu sermonné hier soir. Entre nous, vous étiez légèrement... comment dirai-je cela ?

Tous les employés levèrent la tête, et M. Torquesne, le gros joufflu frisé, dit obligeamment :

— M. Duclerc a été, au contraire, un modèle de sobriété et de sagesse.

— Je vous remercie, lui dis-je, de votre bonne opinion ; mais, quoiqu'il m'en coûte beaucoup, je suis forcé d'avouer que j'étais légèrement... ce que dit Marvejols. Si j'avais été dans mon sang-froid, je ne me serais pas permis de le tutoyer...

— Il m'a tutoyé ? demanda Marvejols tout surpris.

— C'est vrai, dit M. Torquesne, mais c'était Marvejols qui avait commencé.

— Dans ces moments-là, je suis capable de tout, reprit Marvejols avec une compection feinte. Seulement, je n'en avais pas la moindre souvenance. Continuez, Duclerc ; votre petite narration m'intéresse au plus haut point.

— Je ne me serais pas permis de le tutoyer, repris-je d'une voix plus assurée, et surtout je ne lui aurais pas juré, à propos de rien, une amitié éternelle.

— O dieux hospitaliers ! s'écria Marvejols avec une emphase dramatique. Oreste, vite, sur le sein de Pylade ! En m'éveillant ce matin, je ne connaissais pas toute l'étendue de mon bonheur.

— Laissez parler M. Duclerc, dit M. Adam qui m'observait d'un air sérieux.

— Enfin, ajoutai-je en m'adressant directement à Marvejols, je ne vous aurais pas laissé sans protestation verser un verre d'eau-de-vie dans la tirelire que M. Adam avait eu la bonté de me donner.

Il se donna un coup de poing sur la poitrine, et s'écria :

— Moi ! verser un verre d'eau-de-vie dans une tirelire au lieu de me l'administrer à moi-même ! La chose passe toute vraisemblance.

— Vous l'avez fait, dit M. Adam d'un ton très sec.

— Alors, mes enfants, cet acte insensé me donne la mesure de... il prouve enfin que j'étais joliment parti !

La suite à la prochaine livraison.

LE SOLEIL ME GÊNE.

— Le soleil me gêne, disait une jeune enfant.

— Eh bien, chère amie, change un peu de place ou supporte-le, car le soleil ne se dérangera pas pour toi.

L'enfant suivit le conseil, et ne fut plus gênée par le soleil.

Suivons son exemple : il y a des lois éternelles et invariables qui ne fléchiront jamais au gré de nos désirs. (1)

TÊTES COMMÉMORATIVES.

Selon quelques auteurs, c'était un vieil usage du moyen âge, perpétué jusqu'au seizième siècle, que de représenter, non pas en buste, mais par la tête seulement rasée au bas du cou, les traîtres ou les criminels dont on voulait vouer la mémoire à l'exécration des siècles. On plaçait ces effigies dans des coins ou angles. Quelquefois elles étaient en marbre noir ; on cite comme exemples, mais d'après une tradition contestée, celles qui représenteraient Filippo Tedici, lequel avait livré Pise à Castruccio Castracani en 1322 : on en voit une à côté de la fenêtre du *palazzo pretorio* de cette ville ; une autre à la Chancellerie, sur la place San-Spirito ; une troisième à l'angle dit *dei Rossi*.

En France, on remarque, entre autres, celle de Pierre de Cugnères ou du Coignet dans des coins de pilier, notamment à la cathédrale de Sens ; elle est simplement en pierre. On se rappelle que ce fut une petite vengeance

(1) D'après Lucien Lenglet, *l'Homme et sa destinée*.

exercée contre cet avocat général du Parlement de Paris, qui, en 1330 et en 1335, avait contesté la juridiction du clergé dans les affaires temporelles.

Les têtes de More grimaçantes placées sous certains buffets d'orgues peuvent aussi se rapporter à cet usage. (*)

LE CHILI.

SANTIAGO. — VALPARAISO.

Les habitants de Santiago appellent cette ville « le Paris de l'Amérique du Sud. »

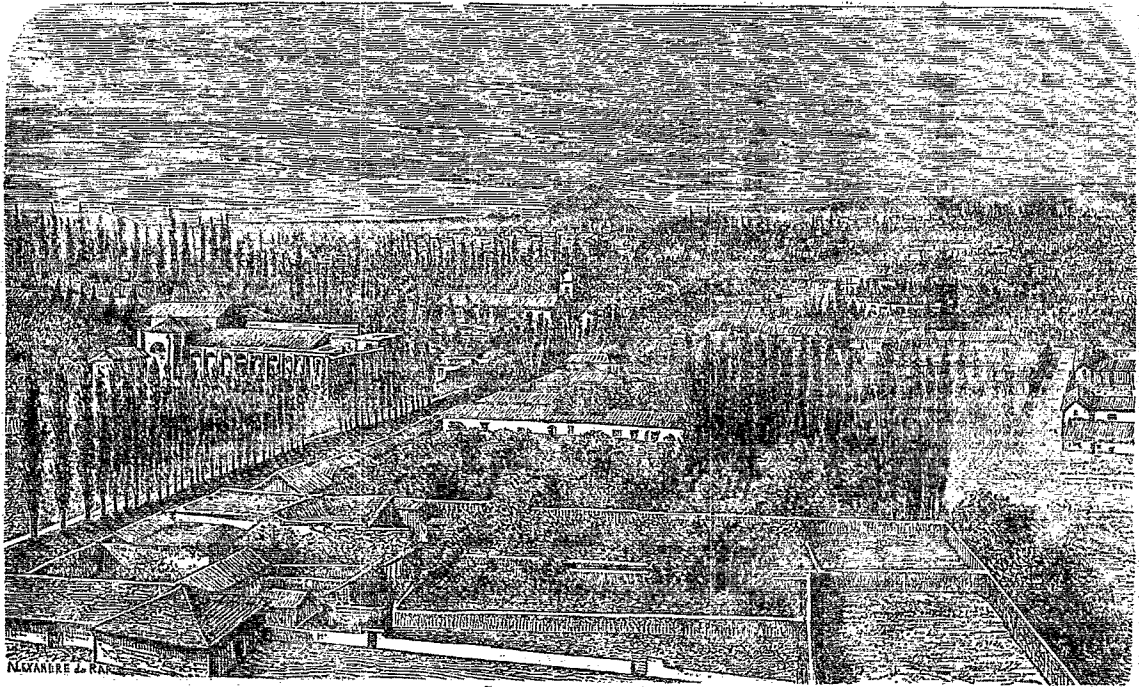
Pour justifier ce nom, on montre aux étrangers de nombreux édifices publics, dont quelques-uns sont remar-

quables; de longues avenues régulièrement tracées, que bordent de petits hôtels dans le goût parisien; des promenades très-belles, où circulent d'élégants équipages qui ne seraient déplacés dans aucune grande ville d'Europe.

Le commerce est concentré dans un seul quartier. Dans le reste de la ville, on ne voit pas de boutiques; les rues sont peu bruyantes; les maisons offrent, en général, un aspect agréable. Le voyageur, en quittant Santiago, emporte l'impression d'une société riche, d'une vie tranquille.

La capitale du Chili, admirablement située au pied des Andes, a 160 000 habitants.

C'est un petit Paris, si l'on veut, mais un Paris où l'on travaille peu.



Chili. — Vue générale de Santiago. — Dessin de A. de Bar.

Le mouvement, la vie des affaires, se trouvent à Valparaiso : on travaille à Valparaiso; quand on a fait fortune, on va se reposer et finir ses jours à Santiago.

Le port de Valparaiso est le grand marché du Chili. On raconte qu'au commencement de ce siècle on voyait, à certaines époques de l'année, la foule se porter sur les quais et interroger avec anxiété l'horizon. Qu'attendait cette foule? Le vaisseau qui, à des dates convenues, apportait du Pérou les produits de l'industrie et les fantaisies du luxe. Maintenant, il entre dans le port de Valparaiso plus de trois mille navires par an.

Les chiffres suivants résument le mouvement du commerce du Chili pendant les trente dernières années; les valeurs sont exprimées en millions de piastres; la piastre vaut environ 5 francs.

ANNÉES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
1844.	8 millions.	— 6 millions.
1854.	17 millions.	— 14 millions.
1864.	18 millions.	— 27 millions.
1874.	38 millions.	— 36 millions.

Ainsi, dans une période de trente ans, le chiffre du commerce extérieur (importations et exportations réunies) s'est élevé de 14 millions à 74 millions de piastres.

Les principaux objets d'exportation sont les produits (*) Voy. t. IX, 1841, p. 208; — t. XLVI, 1878, p. 187.

agricoles, les bestiaux, les métaux. On sait que le cuivre est une des grandes richesses du Chili. Parmi les métaux qu'on trouve dans ce pays, il faut citer encore le plomb, le fer et le nickel.

Le livre de dépenses d'un homme peut donner d'utiles renseignements sur sa vie intérieure, sur son caractère : or, le budget public est pour un peuple ce que le livre de dépenses est pour un individu.

Voici, en chiffres ronds, le budget ordinaire du Chili pour l'exercice 1876 :

Intérieur	4 500 000 piastres.
Affaires étrangères	100 000
Colonisation	200 000
Justice	600 000
Culte	300 000
Instruction publique	1 400 000
Finances	6 800 000
Armée	2 000 000
Marine	1 200 000
Total	16 800 000 piastres.

Le budget extraordinaire pour le même exercice s'élevait à 1 800 000 piastres, somme qui a été dépensée en travaux publics. Nous avons sous les yeux le détail de ces dépenses; la construction d'un lycée à Valparaiso y figure pour 50 000 piastres.

Le Chili est certainement un des États les plus prospères de l'Amérique du Sud ; cette prospérité a plusieurs causes.

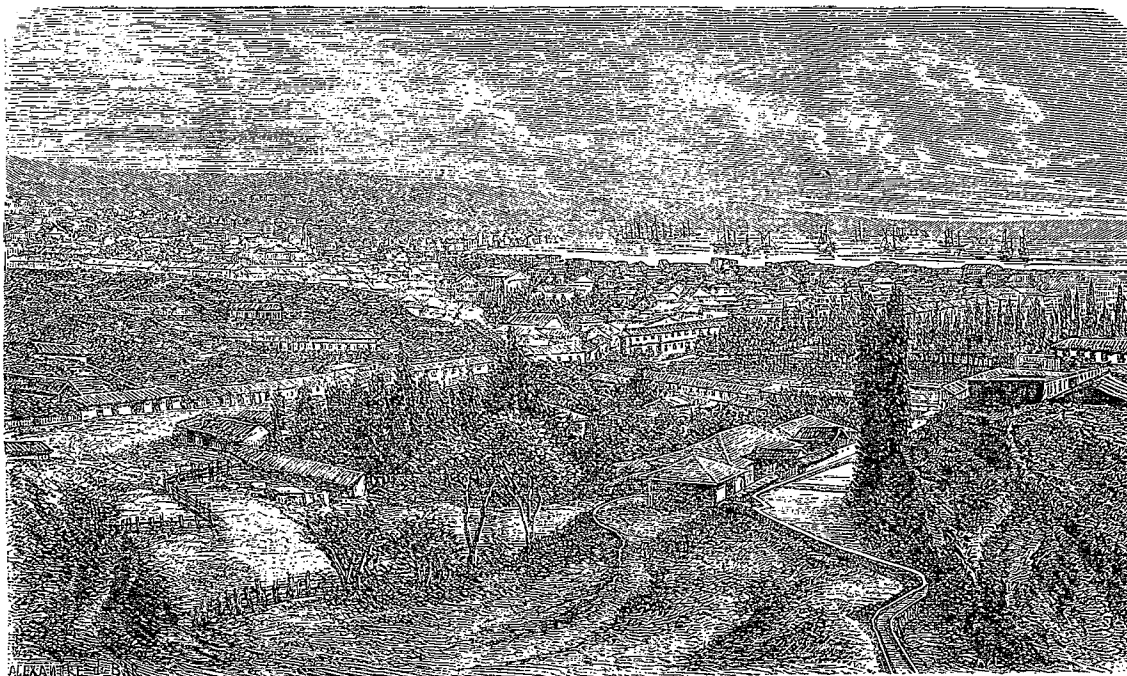
En premier lieu, la configuration géographique. Regardez, sur une carte, cette longue bande de terre resserrée entre les montagnes et la mer. D'un côté, les Andes, formant une frontière naturelle, défendent le Chili contre toute attaque de l'intérieur. De l'autre côté, l'océan Pacifique ouvre un débouché facile aux produits de son agriculture et de son industrie. Ajoutez un sol fertile, un climat tempéré. Voilà sans doute d'heureuses conditions.

Mais les dons de la nature seraient peu de chose sans le travail, sans l'effort de l'homme : c'est là, en effet, c'est dans l'effort persévérant, dans le travail obstiné, qu'il faut chercher les vraies causes de la prospérité du Chili.

Un juge compétent, M. Horace Rumbold, ministre de la Grande-Bretagne à Santiago, s'exprime en ces termes dans un rapport adressé aux chambres anglaises :

« Les pages qui précèdent auront été écrites en vain si elles ne donnent pas au lecteur l'idée d'une nation sobre, pratique, laborieuse, bien ordonnée et gouvernée sagement.

» Le Chili doit les bienfaits dont il jouit aux traditions implantées dans son administration par les fondateurs de la République ; à la part prépondérante que la classe élevée et aisée a prise aux affaires publiques ; à l'heureuse extinction du militarisme ; à la culture soignée des instincts conservateurs innés en lui ; à l'absence presque complète de ces sources accidentelles de richesse (l'or, le guano, etc.) que la Providence a prodiguées si abondamment à quel-



Chili. — Vue générale de Valparaíso. — Dessin de A. de Bar.

ques-unes des nations voisines ; à la nécessité, par conséquent, d'avoir recours à un grand labeur, rapidement récompensé par un sol généreux.

» Tout ceci peut être résumé en deux mots : Travail et sens pratique. »

SIR WALTER SCOTT.

EXTRAITS DES MÉMOIRES DE SA VIE (1).
OBSERVATIONS, ANECDOTES, CORRESPONDANCE.

De tous les romanciers je ne goûte que Scott. Il se met, par sa façon, à l'écart des autres, et bien au-dessus. C'est un homme de génie et peut-être le plus complet, et toujours pur. Eugénie DE GUÉRIN.

J'ouvre au hasard cette admirable biographie que j'ai lue et relue, et je suis de nouveau entraîné par le charme des récits, par la peinture de cette vie sincère, si laborieuse, si bien remplie. J'y retrouve non-seulement le poète, le romancier à qui toute une génération a dû ses plus innocentes émotions et ses plus douces jouissances littéraires, mais encore je revis avec le jeune homme, l'excellent mari, le père de famille, l'hôte hospitalier qui

(1) Ces Mémoires n'ont jamais été traduits : on peut s'en étonner. Les extraits qui vont suivre sont dus à notre fidèle et honorée collaboratrice M^{me} L. Sw. Belloc, l'auteur de la traduction des *Mémoires de lord Byron* et de beaucoup d'ouvrages d'éducation très estimés.

attirait à Abbotsford une élite d'esprits des plus distingués. Je recueille dans ses nombreuses lettres ses pensées fécondes, ses jugements pleins de sens ; il s'y livre avec l'abandon d'une forte et honnête nature, d'une conscience droite, qui avait pour maxime : « Sans courage physique et moral, on ne peut être vrai, et il n'y a pas de vertu sans vérité. »

Je donne ces extraits, comme je les ai recueillis au courant de la lecture, dans l'ordre des dates.

Walter Scott annonça bien jeune ce qu'il devait être un jour. Une amie de son père écrivait, en 1777 :

« J'ai soupé hier soir chez M. Scott : il a pour enfant un des plus extraordinaires petits génies que j'aie jamais vus ; il lisait à sa mère un poème lorsque j'entrai. Je le fis continuer sa lecture : c'était la description d'un naufrage ; son enthousiasme croissait avec la tempête ; il levait les mains et les yeux au ciel. « Voilà le mât parti... crac, il tombe !... » ils vont tous périr ! » Dans son agitation, il se tourne vers moi : « C'est trop triste, j'aime mieux lire quelque chose de plus amusant. » Je préférais avoir avec lui une petite conversation ; je lui demandai son avis sur Milton et sur d'autres auteurs qu'il lisait ; il me le donna d'une façon étonnante. Voilà, entre autres, une de ses observations : « Comme c'est étrange qu'Adam, qui venait de naître, sût tant de choses !... c'est le poète qui imagine cela. » Mais quand on lui dit qu'Adam avait été créé parfait par Dieu,

il céda. En allant se coucher, il dit à sa tante : « J'aime fort cette dame. — Pourquoi? — Parce que je la crois, » comme moi, une virtuose. — Et qu'entends-tu par là, » Walter? demanda sa tante. Qu'est-ce qu'une virtuose? » — Ne le savez-vous pas? C'est une personne qui désire tout savoir et qui saura tout. » Quel âge pensez-vous qu'ait ce garçon? Je vous le donne en mille. — Douze ans ou quatorze. — Non, il n'a pas tout à fait six ans. Il est boiteux d'une jambe, ce qui l'a fait envoyer à Bath, où il a passé un an, et où il a acquis le pur accent anglais qu'il n'a pas perdu depuis. Il lit comme Garrick. Vous conviendrez que c'est là une plante exotique. »

L'enfant, né très sain et très agile, avait été paralysé de la jambe droite au moment de percer ses grosses dents; plusieurs médecins furent consultés, mais les remèdes ayant échoué, on l'envoya chez son grand-père, dans une ferme de la montagne, où il passa plusieurs années, bercé par les légendes du pays et par l'histoire et les chants des partisans des Stuarts. De retour dans la famille, son caractère et ses goûts se développèrent librement sous l'influence de sa mère. « Elle joignait, dit-il, à un caractère heureux et gai, un grand penchant pour la poésie et les œuvres d'imagination; elle était sincèrement pieuse, mais sa religion, comme celle de la plupart des femmes, était plus tendre qu'austère. »

Je passe sur son enfance, quoiqu'elle abonde en détails caractéristiques : son éducation, qu'il dit avoir été irrégulière, n'étouffa point son génie original. Doué d'une mémoire prodigieuse, nourri des lectures les plus variées, il s'adonna, non sans regret, à l'étude du barreau, sur le désir de son père, qui occupait, près le tribunal d'Édimbourg (1), une position modeste équivalente à celle de greffier. Ce poste le mettait en relation avec de nombreux clients.

Un soir d'automne, un personnage, soigneusement enveloppé dans un manteau, sortit d'une chaise à porteurs, et fut aussitôt introduit dans le cabinet particulier de l'homme de loi, où il resta longtemps après l'heure du coucher de toute la famille. Ses visites se renouvelèrent plusieurs fois, toujours avec le même mystère. Aux questions répétées de sa femme, M. Scott répondait sur un ton vague qui ne faisait qu'aiguïser la curiosité de la dame. Enfin, n'y pouvant plus tenir, un soir qu'elle entendit la sonnette annonçant la chaise à porteurs venant chercher l'étranger, elle apparut sur son passage, dans la salle à manger, une tasse et une soucoupe à la main.

— Ces messieurs, ayant veillé si longtemps, accepteraient sans doute, dit-elle, la tasse de thé qu'elle se permettait de leur offrir.

L'étranger, d'aspect distingué et richement vêtu, salua la maîtresse de la maison, et accepta; mais le mari fronça le sourcil, et refusa froidement de prendre sa part. Un moment après la sortie du visiteur, M. Scott ouvrit la fenêtre, prit la tasse restée vide sur la table, et la lança dehors sur le pavé. Sa femme se récria de regret pour sa porcelaine; mais elle fut réduite au silence par le dire de son mari :

— Je pardonne, Madame, un peu de curiosité, mais il faut en porter la peine; je puis être forcé d'admettre chez moi pour affaires des personnes tout à fait indignes d'être traitées en hôtes. Ni mes lèvres, ni celles d'aucun des miens, n'approcheront de ce qu'a touché la bouche de M. Murray de Broughton.

Cet homme était le malheureux qui, après avoir accompagné le prince Charles Stuart, comme secrétaire, pendant la plus grande partie de son expédition, consentit à racheter sa vie et sa fortune en portant témoignage contre les plus nobles partisans de son dernier maître. Lorsqu'il fut

(1) *Writer to the signet.*

confronté, devant le conseil privé, avec le brave Balmerino, pair du royaume, on demanda au prisonnier :

— Connaissez-vous ce témoin, Milord?

— Non, répondit-il; j'ai autrefois connu un individu qu'on désignait sous le nom de Murray de Broughton; mais c'était un gentilhomme, un homme d'honneur qui pouvait porter haut la tête.

La soucoupe dont la tasse avait servi à Broughton, conservée dans la famille Scott, figurait parmi les curiosités du musée d'Abbotsford.

Tandis qu'il suivait à Édimbourg le cours de Dugald Stewart sur la philosophie morale, Scott se trouva fréquemment assis près d'un étudiant modeste et appliqué, beaucoup plus jeune que lui, et évidemment de très humble condition; ils devinrent bientôt intimes, faisant ensemble de longues promenades, l'étranger gardant un silence absolu sur sa famille et son lieu de naissance. Vers la fin de la session, comme Scott rentrait en ville, son œil fut attiré par un mendiant d'aspect singulièrement vénérable, qui, appuyé sur son bâton, son chapeau à la main, restait immobile et silencieux à l'entrée d'un des faubourgs. Scott donna au vieillard ce qu'il avait de menue monnaie dans sa poche, et passa outre. Deux ou trois fois après, la rencontre s'étant renouvelée, il commença à penser que l'homme à la robe bleue (1) prélevait une dîme sur sa charité.

Un jour, qu'accompagné de son camarade d'études, il passait devant son pensionnaire et le saluait de la tête après lui avoir donné son aumône habituelle, il remarqua que son compagnon se troublait.

— Est-ce que vous sauriez quelque chose contre ce vieillard? lui demanda-t-il.

Le jeune homme fondit en larmes :

— Oh! non, Monsieur, Dieu m'en garde! Je suis un misérable d'avoir honte de lui parler. C'est mon propre père; il avait de quoi vivre pour ses vieux jours; mais il reste là, exposant aux vents sa tête blanche, afin d'avoir de quoi payer mon éducation.

Scott, prenant en pitié le jeune homme et sa faiblesse, garda son secret, et leur intimité n'en souffrit point.

Quelques mois s'écoulèrent sans qu'il revît le mendiant. Cette fois, ce fut dans un lieu écarté; le vieillard lui dit :

— Je sais, Monsieur, combien vous avez été bon pour mon Willie; il m'avait souvent parlé de vous avant que je vous visse ensemble. Voulez-vous me pardonner la liberté que je prends, et m'accorder l'honneur de vous recevoir demain, à deux heures, sous mon pauvre toit? Willie a été souffrant, et vous voir lui fera tant de bien!

Scott accepta l'invitation, et, à l'heure dite, se trouva en vue d'un petit cottage, près de Saint-Léonard (il en a fait plus tard la résidence de David Dean, dans la *Prison d'Édimbourg*). Le jeune étudiant, pâle et amaigri par une maladie récente, assis sur un banc de pierre devant la porte, attendait sa venue. Il l'introduisit dans une petite pièce, où le vieillard, dépouillé de sa robe professionnelle, surveillait les dernières vibrations d'un gigot pendu devant le feu par une corde de chanvre. Le mouton était excellent, ainsi que les pommes de terre et le whisky. Pendant le repas, le convive recueillit nombre de légendes du vieil hôte, qui avait servi dans sa jeunesse, et dont l'ambition était de vivre assez longtemps pour voir, disait-il, son garçon « branler la tête du haut d'une chaire, s'il plaisait à Dieu. » Il fut donné à Walter Scott d'accomplir plus tard le vœu du mendiant, en procurant une modeste cure à son ancien camarade.

Pendant les assises d'octobre, Walter Scott, reçu avocat, eut occasion de plaider devant une cour criminelle; il

(1) *Bluegown*, vêtement distinctif des mendiants écossais privilégiés.

eut la satisfaction d'aider un vieux braconnier à se tirer du filet de la loi.

— Vous êtes un hardi fripon, murmura-t-il à l'oreille de son client, lorsque l'acquiescement fut prononcé.

— Je suis de votre avis, reprit le coupable peu repentant; pas plus tard que demain, je vous enverrai un lièvre, comptez-y.

Il eut moins de succès dans le cas d'un certain voleur. Cependant celui-ci, sachant bien qu'aucune habileté oratoire ne pouvait conjurer les trop clairs témoignages qui s'élevaient contre lui, et n'étant pas moins reconnaissant des efforts tentés en sa faveur par son jeune avocat, le pria de venir le visiter encore une fois. Scott se rendit à l'appel. Dès qu'ils furent seuls dans la cellule des condamnés, son obligé lui dit :

— Je suis bien fâché, Monsieur, de n'avoir point d'honoraires à vous offrir; mais acceptez, en place, deux brins d'avis qui pourront vous être utiles quand vous aurez une maison à vous. J'ai de l'expérience pratique, et voilà mon legs : N'ayez jamais un gros chien de garde à l'extérieur; nous pouvons toujours les faire taire; mais ayez à l'intérieur un petit terrier bien éveillé, bon aboyeur; deuxièmement, ne vous fiez pas aux serrures compliquées, aux serrures à pompe, etc. : la seule chose qui nous arrête est une grosse, vieille, lourde serrure, simple de construction, peu importe; et plus grossière et plus rouillée sera la clef, mieux la maison sera gardée.

Scott racontait souvent quelques curieux détails de sa première visite chez l'un de ses alliés du clan Campbell, dans la montagne. En atteignant le sommet d'une éminence qui dominait la tour primitive et un petit espace de terrain cultivé, il trouva l'hôte et ses trois fils, avec une demi-douzaine de suivants, tous roulés dans leurs tartans sur la bruyère, et à moitié endormis, ayant autour d'eux leurs fusils, leurs chiens, et abondance de gibier; dans la cour au-dessous, un groupe de femmes s'occupaient activement à charger de fumier une charrette. Le cousin ne fut pas peu étonné de découvrir, lorsqu'il descendit de la hauteur, que parmi ces laborieuses femmes se trouvaient l'épouse même du laird et deux ou trois de ses filles; mais elles ne semblaient pas le moins du monde humiliées d'être surprises dans une occupation si peu d'accord avec leur rang. Elles se retirèrent chez elles pour changer de vêtements, et quand elles reparurent, il ne restait d'autre trace de leur travail du matin qu'un teint éblouissant de fraîcheur, que plus d'une beauté célèbre eût volontiers échangé contre l'éclat de ses diamants. Les jeunes dames ne manquaient pas de culture et se rendirent fort agréables : les chants et la danse terminaient invariablement ces journées laborieuses. Il fut frappé d'admiration à la vue du mets principal du premier service : c'était un gigantesque *haggis* (1), apporté dans une corbeille d'osier par deux Celtes demi-nus, tandis que le joueur de pibroch marchait avec majesté derrière eux, tirant de son instrument une tempête de sons discordants.

En véritable Écossais, Walter Scott s'enorgueillissait de compter parmi ses aïeux un des célèbres maraudeurs des frontières. Il écrit plaisamment à ce sujet :

« J'ai quelque idée de composer une ballade comique, mais je désespère presque d'en venir à bout. Un certain sir William Scott, dont je descends, eut la mauvaise pensée de piller les domaines de sir Gédéon Murray. Il fut défait, saisi, et conduit enchaîné au château d'Elibank, sur la Tweed. Lady Murray, selon la coutume des anciens jours, était assise sur les remparts, et assista au retour de son mari ramenant les prisonniers; elle lui demanda aus-

(1) Pouding écossais, mélange de viande, de farine d'orge, de riz, etc.; mets national de l'Écosse.

sitôt ce qu'il comptait faire du jeune *chevalier* de Harden (c'était le petit titre de sir William Scott). « — Ce que je compte faire du voleur? le pendre, assurément, répliqua sir Gédéon. — Quoi! reprit la dame, pendre un beau jeune homme, quand j'ai trois laides filles à marier! Non, non, sir Gédéon, obligeons-le plutôt à épouser notre Meg. » Or, la tradition veut que Meg Murray fût la plus laide femme des quatre comtés; on l'avait surnommée, dans le dialecte rustique du temps, « Meg à la grande bouche. » Sir Gédéon, bon mari et tendre père, adopta l'idée de sa femme, et offrit à sir William l'alternative de devenir son gendre ou de décorer le haut gibet d'Elibank. La demoiselle était si laide, que sir William, le plus bel homme de son temps, refusa positivement l'honneur proposé. On lui accorda trois jours pour se décider, et ce ne fut que lorsqu'il sentit un bout de la corde passé autour de son cou, tandis qu'on nouait l'autre bout à une robuste branche de chêne, que sa résolution fléchit, et qu'il préféra une laide femme à une cravate de chanvre. On dit qu'ils firent ensuite un excellent ménage, Meg étant des plus habiles à saler le bœuf que volait le maraudeur.

» Cette légende peut servir d'introduction à quelques avis sur notre poésie populaire; beaucoup du charme particulier qu'elle possède tient aux localités. Une épithète très ordinaire s'appliquant à un site que nous avons l'habitude de voir avec plaisir, nous rappelle non-seulement les lieux, mais mille petites associations innomées que nous ne pouvons définir. Coleridge, cet excentrique mais admirable poète, dit en vers : « Un vieux conte s'adapte admirablement, dans sa rudesse, aux ruines sauvages et décrépites. » Je crois qu'il y a peu de gens qui n'aient ressenti cette sympathie locale. Conte à un paysan une histoire ordinaire de meurtre ou de vol, il n'y prendra peut-être nul intérêt; mais si vous l'assurez que la chose s'est passée sur la bruyère même qu'il traverse, ou que l'accident est arrivé à un homme dont il a connu la famille, vous excitez ses terreurs : en pareil cas, bien peu de gens restent impassibles. Je soupçonne qu'il en est de même de moi et de plusieurs de mes compatriotes qui, charmés d'une description locale, rapportent au poète l'effet produit par les souvenirs et les associations que réveillent ses vers. Pourquoi sir Philipp Sidney se sentait-il remué par le conte de Percy et Douglas comme au son de la trompette? Pourquoi un Suisse est-il pris de nostalgie en entendant le fameux ranz des vaches, qui chez les naturels de tout autre pays n'évoque que de l'ennui? Je crains que notre goût poétique ne se rattache beaucoup plus à nos préjugés de naissance, d'éducation et de pensées, que ne se plaît à l'admettre notre vanité. »

La suite à une autre livraison.

L'ART DE BIEN DIRE (1).

RÈGLES PRINCIPALES.

Prononcer purement, c'est-à-dire ne jamais dénaturer le son des voyelles, et se défaire des mauvais accents; se soumettre, sans tenir compte de son goût personnel, aux règles établies en matière de prononciation, mais en rapprochant ces règles de l'usage, et préférer, en tous cas, plaire avec une prononciation qui ne serait pas tout à fait selon les règles, que de choquer avec une prononciation d'une trop rigoureuse exactitude.

(1) Voy., aux Tables, les excellents conseils de M. Ernest Legouvé. Ceux que nous reproduisons aujourd'hui sont empruntés à un discours de M. H. Dupont-Vernon, intitulé : *Quelques réflexions sur l'art de bien dire*, discours adressé à MM. les étudiants du cercle du Luxembourg (1879).

Articuler nettement, c'est-à-dire (pour n'envisager que le défaut usuel) corriger tout grasseyement, et obtenir la vibration de la consonne *r* « en portant, comme nous dit » le maître de philosophie dans le *Bourgeois gentilhomme*, » le bout de la langue jusqu'au haut du palais, de sorte qu'« tant frôlée par l'air qui sort avec force, elle lui cède, et » revient toujours au même endroit, faisant une manière » de tremblement. »

Se rendre maître de son organe et en tirer le meilleur parti possible, c'est-à-dire, à l'aide de respirations fréquentes, prises habilement et à propos, émettre toujours sa voix de la poitrine; du médium, selon l'expression adoptée, et proscrire absolument toutes voix de gorge, de nez ou de tête, qui ne peuvent être utiles que pour des effets d'imitation et dans des cas tout à fait exceptionnels.

Construire correctement sa phrase, c'est-à-dire, non pas seulement, ce qui est d'une rigueur absolue, prendre un temps de repos à chaque signe de ponctuation, et profiter de ce repos pour respirer, mais encore s'arrêter presque toujours un peu après avoir énoncé le sujet de la phrase, et ne jamais, au contraire, séparer le complément du verbe.

AUTRES RÈGLES.

Premièrement, analyser avec soin le texte que l'on se propose de lire ou de réciter.

Deuxièmement, trouver pour chaque sentiment ou chaque idée l'expression particulière qui lui convient, et remarquer que l'expression de toute idée ou de tout sentiment se traduit par une série d'intonations qu'on pourrait noter comme on note une mélodie.

Troisièmement, placer la tonique ou note dominante de la phrase expressive musicale sur le mot de valeur de l'idée.

VASE EN ÉMAIL,

PAR M. GOBERT.

Il y a quarante ans, l'art de l'émailleur tel qu'on le pratiquait à Limoges au seizième siècle, cet art un peu sévère, essentiellement français, était tout à fait délaissé, et c'est à peine si quelque consciencieux restaurateur d'objets d'art ou quelque savant amateur cherchaient à étudier, pour leur satisfaction particulière bien plus que pour les faire revivre, des procédés presque entièrement oubliés.

L'émail *peint*, qui avait eu grande faveur pendant tout le dix-huitième siècle, et qui nous avait légué ces mille petits objets si fins et si coquets d'exécution que les collectionneurs achètent aujourd'hui au poids de l'or, était lui-même à peu près abandonné; on n'émaillait plus que la bijouterie commune, où l'art n'avait rien à voir.

Quant aux variétés encore plus anciennes de l'émaillerie, émaux byzantins, émaux champlévés, etc. (1), si des amateurs passionnés et érudits, si des archéologues distingués en rassemblaient dans leurs collections, dédaignées à leur début et devenues célèbres plus tard, des spécimens admirables, aucun artiste, aucun industriel ne songeait à appliquer aux produits modernes des procédés dont personne ne connaissait plus la pratique.

Aujourd'hui, l'émaillerie a repris la place à laquelle elle a droit, et l'Exposition de 1878 en a révélé tous les progrès.

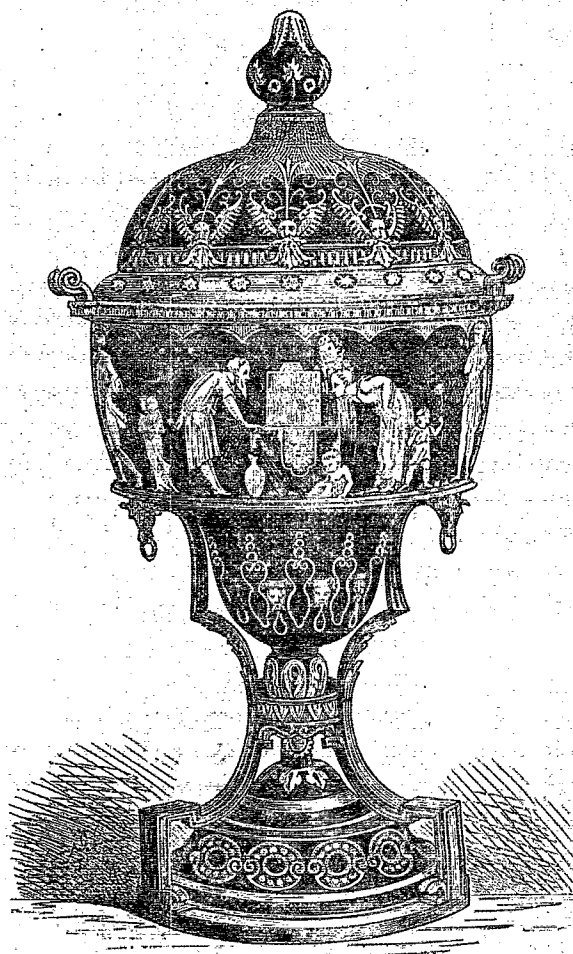
On remarquait surtout, dans l'exposition de la Manufacture de Sèvres, les vases et les coupes en émail limousin dus au talent fin et distingué de M. Gobert. Notre grand et célèbre établissement national, en effet, fidèle à sa mission, qui doit être, avant tout, de venir en aide à l'industrie privée, avait été un des premiers à rechercher

(1) Voy. les Tables.

les procédés oubliés, et ses savants et ses artistes n'avaient négligé ni leur temps, ni leurs peines, pour arriver à un résultat que le succès a couronné.

Aujourd'hui, Sèvres, après avoir libéralement donné tous ses procédés, a dû abandonner la fabrication des émaux pour se livrer à de nouvelles recherches liées plus intimement à la céramique proprement dite, et dont profiteront également l'art et l'industrie de notre pays.

De tous les émaux, l'émail limousin est le plus difficile à pratiquer; il n'y a pas là à compter sur le charme et le prestige de la couleur; tout réside dans la pureté du dessin, et surtout dans la justesse du modelé, justesse qu'il est



Manufacture de Sèvres. — Vase en émail, par M. Gobert.

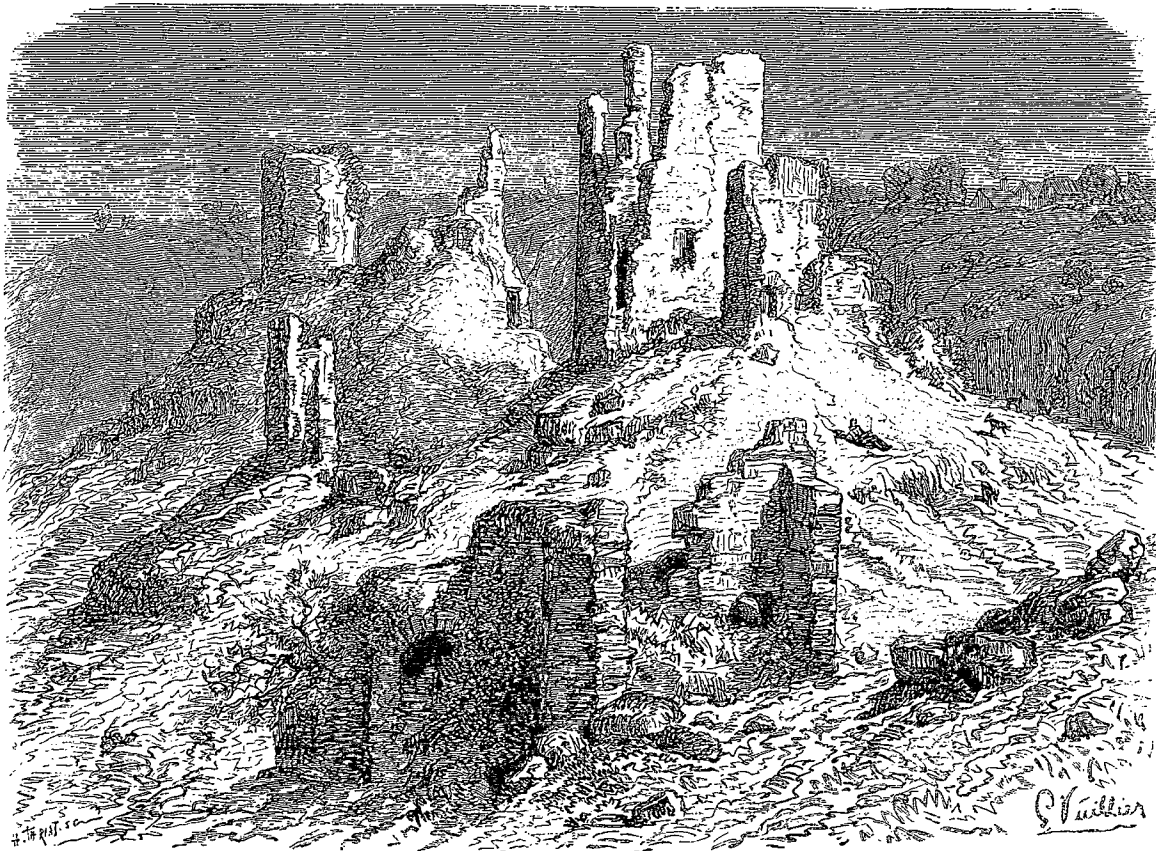
d'autant plus malaisé d'atteindre que l'artiste doit procéder un peu à l'aventure; ce n'est, en effet, que par la superposition de l'émail blanc sur un fond noir ou très coloré que le modelé s'obtient par *transparence*, et il faut une très longue pratique du métier et une habitude assez grande du feu pour se rendre compte exactement de ce que doit laisser transparaître une couche plus ou moins épaisse d'une matière granuleuse, difficile à employer, et qui ne prend son éclat et sa richesse qu'après avoir subi une cuisson dont les résultats sont toujours douteux.

ERRATUM.

TOME XLVII (1879), page 217. — Sous la gravure du DÉSHABILLÉ A LA SUZANNE, lisez Portrait par Watteau le Jeune ou de Lille. — Ce peintre, mort au commencement du dix-neuvième siècle, a dessiné un grand nombre de modèles de costumes dont la plupart ont été gravés. On conserve plusieurs de ses tableaux au Musée de Lille.

CROZANT

(CREUSE).



Ruines de la forteresse de Crozant. — Dessin de G. Vuillier.

Crozant, commune du canton de Dun, est situé au confluent de la Sédelle et de la Creuse. On y remarque les ruines d'un ancien château fort où l'on distingue des traces d'architecture des onzième, douzième et treizième siècles. Ce château s'élevait sur le sommet d'une montagne très escarpée, hérissée de rochers granitiques, et présentant la figure d'un triangle dont les côtés ont environ 800 mètres de longueur. Les eaux de la Sédelle et de la Creuse se réunissent au sommet de ce triangle. Les murs ont, en plusieurs endroits, sept mètres d'épaisseur.

Le château de Crozant a été une résidence royale sous les rois d'Aquitaine ; il pouvait contenir une garnison de dix mille hommes. Cette forteresse imprenable fut démolie sous le ministère du cardinal de Richelieu.

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Suite. — Voy. p. 6, 70.

MARS.

Le 1^{er} mars ramène une vieille coutume pour les deux pays. En Bohême, les filles se lèvent à l'heure où finit février, où mars commence, sur le coup de minuit, et font trois pas à reculons, en disant :

Mars, Mars, Mars,
Dis-moi, bon gars,
Si cette année un mari j'aurai.

Elles se retournent ensuite, et font de nouveau trois pas à reculons, du côté de leur lit, puis elles se recouchent.

TOME XLVIII. — MARS 1880.

En Belgique, les filles s'en vont sur le pas de leur porte, et dans la nuit intercèdent auprès de la divinité de Mars, propice aux hymens, à l'effet d'obtenir un bon mari.

L'auteur du *Festkalender* voit dans cet usage la continuation de l'usage romain qui faisait commencer l'année au 1^{er} mars. Le docteur Coremans, avec plus de raison, semble-t-il, rattache la tradition aux matronales que les femmes célébraient le 1^{er} mars, jour consacré à Mars.

Le mois de mars est surtout le mois du carême. Tant s'en faut pourtant que des idées exclusivement tristes se rattachent à cette période de macérations qui, pour la Belgique surtout, est aussi une période de liesses et de gaietés bouffonnes.

Le premier dimanche de carême (*Quadragesima*) est pour les Belges le jour du *grand carnaval*. La Folie fait sonner, ce jour-là, ses grelots dans les rues, et, bien avant dans la nuit, les masques sautent et battent des entrechats aux crinocrins des violons. Les bons repas sont de la partie, naturellement, comme en toute vraie réjouissance flamande. La Bohême, pendant ce temps, tient à l'auberge son arrière-carnaval.

A Lessines, en Hainaut, les jeunes gens choisissent le premier dimanche du carême pour aller cueillir la violette dans les champs ; la cucillette était offerte, au retour, aux échevins « et à plusieurs du conseil de ladite ville. » On les récompensait par un don de deux pots de vin. De leur côté, les magistrats de Lessines se réunissaient en un banquet, le soir, et largement s'étaient la cueillette des violettes.

Une autre coutume existe encore à Gramont, en Flandre : le soir du premier dimanche du mois, qui de ce chef est

appelé dimanche des Brandons, on allume de grands feux sur l'*Oudenberg* (vieille montagne qui domine la ville). Les autorités communales présidaient autrefois à la solennité.

Le dimanche *Quadragesima* porte le nom de *dimanche du Renard*, dans quelques parties de la Bohême. Dans la nuit, les mères de famille cuisent des craquelins, qu'elles vont ensuite suspendre à des baguettes, dans le jardin. Aussitôt que leurs enfants ouvrent les yeux, elles leur racontent que le renard est venu attacher, pendant leur sommeil, des craquelins aux arbres du jardin, et elles les exhortent à ne s'emparer des craquelins qu'après avoir dit une prière.

Les enfants descendent au jardin, font leur prière, et croquent les craquelins, qui les préserveront des maux de dents.

L'usage de manger des craquelins existait dans la petite ville dont nous avons cité le nom plus haut; mais rien ne fait supposer que les habitants de Gramont attachaient à ces pâtisseries sèches l'idée superstitieuse qu'y attachent les mères des cercles de Beraun et de Rakonitz, en Bohême. Les anciens comptes de la ville établissent simplement la coutume de manger des « *crakelinghen* » à la fête du dimanche *Invocavit*, avec du hareng saur qu'on arrosait de vin. C'était un repas payé par la ville, sans doute au bénéfice des allumeurs de l'*Oudenberg*.

Quel symbole se cache au fond de cette légende du Renard et des craquelins? C'est là un point obscur. Toutefois, le *Festkalender* fait remarquer que dans une invocation des enfants au Renard, celui-ci (*Lisko*) est appelé *Babo*. De là cette glose du docteur Coremans : Ce *Babo* pourrait bien être le lieutenant de Baba, l'Hertha ou Berchta slave, de la mère de la terre et de tout être vivant; ce serait elle qui, par le ministère de son lieutenant maître Renard, donnerait les craquelins aux enfants. Cette conjecture, ajoute le docteur, est d'autant plus vraisemblable, qu'on dit aussi que c'est le Renard qui apporte les enfants aux femmes, et que la vierge Marié elle-même a reçu du Renard l'enfant Jésus.

Le 12 mars se célèbre en Bohême une fête originale. La Saint-Grégoire en est l'occasion. C'est le jour des écoles. De bonne heure l'agitation règne dans les familles. Les enfants se préparent à de grandes réjouissances. On les voit bientôt sortir, vêtus de costumes baroques qui visent à l'équipement militaire, les officiers affublés de grosses moustaches, les soldats coiffés de casques en papier, et tous se réunissent en bande, tambours devant. Saint Grégoire préside à ces milices, auxquelles la présence d'un pape et de ses porte-bannières, ceux-ci couverts de longues chemises blanches empruntées à la garde-robe paternelle, mêle l'élément sacerdotal. Le capitaine se reconnaît à un majestueux pot-en-tête. Et toute la bande se met en branle au commandement, les tambours roulant, les pieds frappant le sol en cadence, tandis que des anges, habillés, comme le pape, de blancs surplis, étalent des mitres dorées à la queue du cortège.

Le jeudi gras, à Aerschot, en Brabant, une procession à peu près analogue avait lieu, à cela près qu'un coq était lâché par la campagne, et que celui des écoliers qui parvenait à le rattraper était le roi de la fête. M. Coremans constate que cet usage existait encore en 1811.

Rome connaissait aussi les fêtes d'écoliers; mais elles se célébraient le 20 mars, sous la protection de Minerve. L'Allemagne mêlait aux siennes, autrefois, des simulacres païens qui semblaient indiquer la provenance latine. Aujourd'hui, les écoliers allemands ont perdu l'habitude de fêter le jour de Saint-Grégoire.

Saint Joseph (19 mars) est le patron de la Belgique;

mais il ne paraît pas qu'il y soit chômé aussi largement qu'en Bohême.

Cette fête, qui date des premiers siècles de l'Église chrétienne, ouvre à Prague l'ère des fêtes populaires. Huit jours avant la Saint-Joseph, les œufs colorés, qui en Belgique n'apparaissent qu'à Pâques, s'amoncellent dans les boutiques, de toutes nuances et de toutes grosseurs. La foire de Prague se tient précisément à cette époque. Elle est l'occasion, pour les marchands, de rivaliser en richesse et en variété dans leurs étalages de gâteaux, de pains d'épice et de sucreries, parmi lesquels les œufs traditionnels bâtissent leurs pyramides multicolores. C'est la coutume alors que les jeunes filles fassent don, à ceux qu'elles ont préférés (ou les femmes à leurs maris), de gâteaux d'œufs; don moins désintéressé qu'on le croirait bien, car il oblige les favorisés à la galante corvée d'accompagner les donatrices aux fêtes printanières des environs de Prague.

Le quatrième dimanche du carême (*Lactare*, *Zomerday*, *Rosenmontag*), dimanche noir, mi-carême, est en Belgique le dernier écho du carnaval. Des mascarades traînent encore par les rues, mais honteuses, comme des fantômes que va balayer le vert printemps; il est derrière la vitre; on le voit venir au bout du chemin, riant, épanoui, l'air en fête. Il apporte avec lui la promesse des joies, des moissons, des hymens. Les masques nocturnes prennent un aspect de fantoches devant les clartés d'aube prochaine. Aussi faut-il voir quel entrain préside ce jour-là, en Bohême, à la mort de la Mort. C'est une coutume de balayer à l'eau ou d'enterrer un mannequin symbolisant l'Hiver, c'est-à-dire la Mort. Aussi bien dans la partie allemande que dans la partie tchèque, on mène à la tombe, à grand bruit de chansons, le triste sire. Bon débarras pour les vivants! Dans le cercle de Königsgrätz, les filles s'arment d'une verge, un *été*, et courent après les garçons pour les battre; les battus payent l'amende. Celle-ci consiste généralement en pommes. Dans les montagnes des Géants, c'est le contraire: les garçons battent de leur *été* les filles; battues, elles sont forcées, à leur tour, de payer tribut.

Une célèbre tradition caractérise, en dehors des gaietés agonisantes du carnaval; le *Lactare* en Belgique: c'est la tradition du comte de Mi-Carême. Est-il attendu, ce vieux et prodigue seigneur, qui ne chevauche qu'accompagné de vastes sacs tout gorgés de gimblettes, de couques, de figues et de macarons! Il est l'espérance des enfants, et, il faut le dire, leur espérance n'est jamais déçue. Le comte les aime d'une paternelle tendresse. Aussi, dès le réveil, les têtes brunes et blondes s'agitent impatientes sur l'oreiller. Entend-on du bruit? C'est lui qui passe dans la maison, lui-même et son fidèle valet; car, comme saint Nicolas, l'autre patron vénéré des petits, il ne voyage pas sans son Rupert, son *alter ego*. Le moment arrive enfin. Joyeuse, la mère apparaît au chevet. « Levez-vous, enfants! » D'un bond, les chères créatures sautent du lit. C'est un pourchas dans les chambres. Où est-il? où sont les trésors? On cherche, et l'on finit par tomber sur des paniers abondamment garnis d'où s'exhale le parfum des oranges, des pommes et des gâteaux. Leur petite gourmandise va s'en donner à cœur-joie des dons succulents de l'auguste personnage. Et de rire, de chanter, de battre des mains, de remplir la maison de grands ébats!

Le comte de la Mi-Carême, ce revenant de tous les *Lactare*, n'a pas d'origine bien précise. Quel est-il? D'où vient-il? Une légende veut qu'il gouvernât une contrée en Belgique. Un jour, l'empereur l'appela en guerre contre les infidèles, lui et ses vassaux. Il partit, ce bon prince, laissant sa contrée, dont il était adoré, à la grâce de Dieu. Advint un scélérat qui prit d'assaut le pays, à la tête d'une bande de scélérats comme lui. Le comte y eût passé cer-

tainement, si tout à coup, au plus fort des exploits des bandits, le comte n'était revenu et n'avait mis en fuite la horde funeste. A bien chercher, on trouverait peut-être quelque analogie entre l'été des Bohêmes et les grands coups que porta le brave comte, revenant si à propos, au moment où son comté allait être exterminé.

M. le docteur Coremans signale dans ses *Miscellanées*, au sujet des pratiques de mi-carême, la ressemblance qui lui paraît exister entre les *simulacres* dont parle Tacite et les *pikhoenjes*, chats, chiens, oiseaux, animaux variés et bigarrés qui, sous forme de bonbons, encombrant, à l'époque du *grief* ou comte, les paniers des enfants.

Sur cette fête fertile en vieilles coutumes finit le mois de mars, mois du bouleau, disent les Tchêques (*Brezen*). Et remarquons qu'à leur exemple, la Belgique entoure ce joli arbre d'une ferveur particulière. Jadis on le nommait *arbre de la Sagesse*. On composait de son eau fermentée, à laquelle on mêlait du sel, un breuvage qui se conservait.

Au siècle dernier, on en faisait une bière, en mêlant l'orge à sa sève. C'était aussi, et c'est encore en Bohême, un élixir de beauté; l'eau de bouleau rendait le teint frais, faisait merveille sur les peaux fatiguées. Aussi voit-on, en certaines localités, les jeunes Bohêmes gagner avant l'aube le bosquet où croît le bouleau, pratiquer une incision dans l'écorce, et mettre au-dessous une fiole qu'elles reviennent chercher à quelques jours de là. Rien de plus efficace pour les taches de soleil; les coquettes s'en voient déjà débarassées.

La suite à une autre livraison.

COQUILLES.

Un de nos abonnés exprime l'avis qu'il pourrait être utile d'étudier, à l'aide du microscope, le têt, les caractères histologiques des coquilles de mollusques. Ce genre d'observation, entrepris par deux savants, MM. Carpenter et Boverbank, paraît avoir été négligé après eux. « Il suffirait, pour toute préparation à cette étude, de détacher un petit fragment de la coquille, de l'user avec l'émeri sur une plaque de zinc de manière à le rendre mince et transparent, puis de le coller sur le porte-objet du microscope avec du baume de Canada. » Notre correspondant croit qu'une connaissance plus exacte des parties solides des mollusques aiderait à éviter des erreurs, par exemple, dans le classement des genres fossiles appartenant à un même groupe.

CONVERSATION.

Les gens mal élevés parlent souvent des personnes; les gens bien élevés aiment mieux parler des choses.

PRÉTENDUS SORCIERS BRULÉS.

Du quinzième au dix-septième siècle, en Allemagne seulement, on brûla par milliers des personnes des deux sexes et de tout âge accusées du prétendu crime de sorcellerie. Dans la seule année 1485, à Worms, on brûla quatre-vingts femmes. En cinq ans, dans une petite principauté du Sud, on brûla deux cent quarante-deux personnes, dont plusieurs étaient de petits enfants d'un an ou deux. Ailleurs, un juge nommé Nicolas Remy se vantait d'avoir fait brûler, en quinze ans, neuf cents sorciers. A Wurtzbourg, en 1659, le nombre des victimes est aussi de neuf cents; il est de six cents à Bamberg. Aucune condition n'échappait à ces terribles accusations de sorcellerie, et sur la liste des suppliciés on lit les noms d'ecclésiasti-

ques, de nobles, de bourgeois, de magistrats, d'étudiants, d'artisans, de servantes, de paysans, etc., et les motifs de leur condamnation sont le plus souvent de la plus révoltante absurdité. Il ne manque point de faits semblables au dix-huitième siècle, et il n'y a pas même beaucoup d'années qu'on a brûlé pour sorcellerie, par exemple, en Espagne. Il est bien difficile aux personnes qui persistent à préférer le passé au présent de ne pas reconnaître qu'à ne considérer que cet ordre de faits, la raison humaine est assez en progrès.

SUR L'INTÉRIEUR DE LA TERRE.

On connaît mieux les astres que l'intérieur de la terre.

On a construit des télescopes gigantesques pour étudier le ciel. Mais à l'aide de quel instrument ou de quel procédé pourrait-on parvenir à découvrir ce qui se passe dans les entrailles de notre globe?

Malgré tous les trous creusés jusqu'à un millier de mètres dans l'écorce qui nous supporte, nous avons à peine fait la six-millième partie du chemin qui nous conduirait au centre de la planète.

On en est réduit à des conjectures.

Il n'est presque plus personne qui mette en doute qu'il existe une température élevée dans les couches profondes de la terre.

L'accroissement progressif de la chaleur dans les mines et les puits artésiens est en général d'un degré pour trente mètres.

On est donc porté à supposer un foyer souterrain.

Les volcans semblent être à cet égard des témoins irrécusables. On en connaît actuellement plusieurs milliers parmi lesquels il y en a plus de trois cents encore actifs.

Comme la plupart de ces volcans sont voisins de la mer ou de lacs, on croit à une liaison intime entre ce voisinage de l'eau et les phénomènes volcaniques. Les eaux de la mer, s'infiltrant dans des réservoirs souterrains par des fissures ou par transsudation, arrivent au contact des laves incandescentes des profondeurs; elles y sont vaporisées, et la tension croissante de ces vapeurs amène de temps à autre l'explosion de ces chaudières souterraines.

La quantité de matière qu'un volcan peut rejeter dans une seule éruption est à peine croyable. En 1783, par exemple, le volcan islandais de Skaptar-Jökul vomit une quantité de lave comparable au volume du mont Blanc; on estime qu'elle ne fut pas inférieure à 500 milliards de mètres cubes.

Ces faits conduisent à supposer tout au moins qu'il existe une nappe incandescente continue au dessous d'une croûte solide d'une faible épaisseur et inégale qui peut varier de 20 à 100 kilomètres.

Mais il reste à rechercher si le noyau central lui-même sur lequel repose la nappe des laves est liquide, ou s'il est solide.

La science est loin d'être fixée à cet égard.

On s'accorde à reconnaître que le globe a d'abord été un globe liquide qui s'est insensiblement refroidi et solidifié, et cela est très certain à la surface. Il se peut que le centre ait déjà pris aussi une consistance solide ou pâteuse.

Voici une hypothèse récemment exposée par un savant anglais, sir Georges Airy, devant un public de mineurs et de gens du monde.

L'écorce terrestre est formée, selon lui, de roches plus ou moins compactes qui flottent sur une masse de lave fluide ou semi-fluide: les roches les plus lourdes forment le lit des mers; les roches plus légères forment les continents, et les parties montagneuses sont en même temps celles qui enfoncent le plus dans la lave, exactement

comme un grand navire a plus de tirant d'eau qu'un petit.

On sait que la théorie de M. Élie de Beaumont, relative au soulèvement des montagnes, repose sur l'hypothèse du feu central.

L'école de sir Charles Lyell repousse ce système et attribue les changements de la surface du globe aux actions lentes des forces qui sont à l'œuvre sous nos yeux.

Espérons que l'on arrivera un jour à satisfaire sur ces questions, comme sur tant d'autres déjà, la curiosité humaine. Actuellement il convient d'être encore très sobre d'affirmations. (1)

DU LUXE CHEZ LES ROMAINS

Au temps de Cicéron, les riches menaient grand train à Rome.

Un Clodius occupait une maison qui coûtait autant que les hôtels les plus somptueux du Paris moderne.

Cicéron, qui savait compter, quoiqu'il s'endettât aussi, comme tant d'autres, avait, à Rome, une maison de 360 000 francs, et, au nombre de ses douze villas, des campagnes que maints bourgeois enrichis ne voudraient pas payer plus cher aujourd'hui.

Le fils de Cicéron avait 60 millions de sesterces de dettes (environ 12 millions et demi de francs) que César payait pour se l'attacher.

Le même J. César donnait à Servilia, la mère de Brutus, une perle valant 6 millions de sesterces (plus d'un million de francs) (2).

Le sénateur Nonius, prosérit par Antoine, emporta en s'enfuyant un anneau du prix de 20 000 sesterces.

Un certain Isidore, qui vivait vers la fin de la République, laissa en mourant, malgré les pertes qu'il avait subies pendant la guerre civile, 4 116 esclaves, 3 600 attelages de bœufs, et, en outre, 257 000 têtes de bétail, 60 millions de sesterces en argent, et il fixait à un million de sesterces la dépense de ses funérailles.

Apicius, qui n'était guère moins opulent, puisqu'il possédait 100 millions de sesterces (21 millions de francs), s'empoisonna, parce qu'en faisant ses comptes, après d'étonnantes prodigalités de table, il s'aperçut qu'il avait dévoré 90 millions et qu'il regardait comme impossible de vivre avec le reste.

Le luxe devint plus grand encore sous l'Empire.

Un Crispus de Verceil possédait 280 millions de sesterces; Sénèque en avait 300, et l'affranchi Narcisse 400.

Un certain Cinna dépensait 8 millions de sesterces en un an.

L'empereur Caligula prodiguait en une année 330 millions de sesterces.

Vitellius, dînant en ville, ne permettait pas qu'on dépensât pour lui moins de 400 000 sesterces.

Plus tard, Eliogabale ne dina que par exception à moins de 10 millions de sesterces.

Un mobilier d'un million de sesterces n'était plus chose étonnante; une toilette de femme, même dans un festin de noces ordinaire, pouvait coûter jusqu'à 40 millions de sesterces. Une des femmes de Caligula, Lollia Paulina, avait une parure d'émeraudes et de perles du prix de 11 millions de sesterces. On payait volontiers un manteau (*lacerna*) 10 000 sesterces.

(1) Voy. A. Radeau, *la Constitution intérieure de la terre*, (Revue des Deux Mondes); — Ed. Roche, *Essai sur la constitution et l'origine du système solaire*; — Sir Georges Airy, *Sur l'état probable de l'intérieur de la terre*; — Charles Sainte-Claire Deville, *Coup d'œil historique sur la géologie*; — etc.

(2) Celle de Cléopâtre valait dix millions de sesterces.

Varron avait dit que des pigeons très-rares étaient vendus jusqu'à 4 000 sesterces la pièce; Columelle ajoute que, de son temps, on n'avait plus honte de demander 4 000 sesterces d'une paire de pigeons.

La pourpre violette valait 100 deniers (83 fr.) sous Auguste; la pourpre de Tyr en valait plus de 1 000 (720 fr.) du temps de Pline.

Metellus Scipion avait reproché à Caton d'avoir payé des tapis brodés de Babylone 800 000 sesterces; Néron en acheta à 4 millions.

On payait 20 000 sesterces pour un bouffon, 100 000 (25 000 fr.) pour un esclave sachant Homère par cœur.

L'avocat qui ne portait pas une bague de prix au doigt et que n'accompagnait pas une suite nombreuse, faisait pauvre figure et ne trouvait pas de clients. (1)

Ainsi vivaient les grands.

Le contraste avec la vie des classes inférieures est extrême. La journée d'un manœuvre du temps de Cicéron était payée 60 centimes par jour, et un siècle et demi plus tard quelques centimes de plus seulement.

LE GRAND NILS.

I

Ce jour-là, dès le matin, tous les garçons et toutes les filles du village prenaient des airs inquiets et penauds: M. le pasteur Christiansen les avait convoqués pour l'examen de catéchisme. Les filles se placèrent sur un rang, debout, devant le banc des femmes, les garçons en face, devant le banc des anciens.

M. le pasteur Christiansen avait mis une cravate blanche, et son grand col lui donnait un air très imposant. Le doigt passé dans un catéchisme entr'ouvert, il se promena quelque temps entre les deux rangées d'enfants.

On se demandait avec inquiétude par quel bout il commencerait. Il commença par le bas bout, j'entends celui qui était le plus voisin de la porte; ensuite il remonta lentement.

Une personne qui serait arrivée au beau milieu de l'examen aurait deviné par quel bout M. le pasteur avait commencé, rien qu'en comparant les physionomies des garçons. Ceux qui avaient déjà répondu (bien ou mal, d'ailleurs) avaient une expression de satisfaction et de soulagement. Leur figure disait clairement: « Au moins, voilà qui est fini pour cette fois! » Car on avait grand'peur de M. le pasteur Christiansen.

II

Ceux donc qui avaient fini, prenaient des airs d'amateurs, regardaient les autres pendant qu'on les interrogeait, échangeaient des remarques, des sourires, ou bien encore faisaient semblant de ruminer les questions que M. le pasteur leur adressait et de les trouver très faciles.

Le petit Axel, que l'on appelait *Axel aux yeux de chat*, venait de répondre dans la perfection, et M. le pasteur lui avait dit: — Axel, voilà qui est fort bien.

Il ne restait plus que le grand Nils et Gustaf. Le grand Nils croisa ses deux mains avec résignation et baissa la tête, comme un pêcheur qui sent venir une bourrasque. Tous les autres se mirent à le regarder, ce qui acheva de le déconcerter. Quand je dis tous les autres, je devrais ajouter: excepté Gustaf. Gustaf, en attendant son tour, se tenait tout raide, comme un soldat à la parade; comme il était sous les regards de M. le pasteur, il écoutait de toutes ses oreilles, les lèvres pincées, les yeux fixes; car il savait

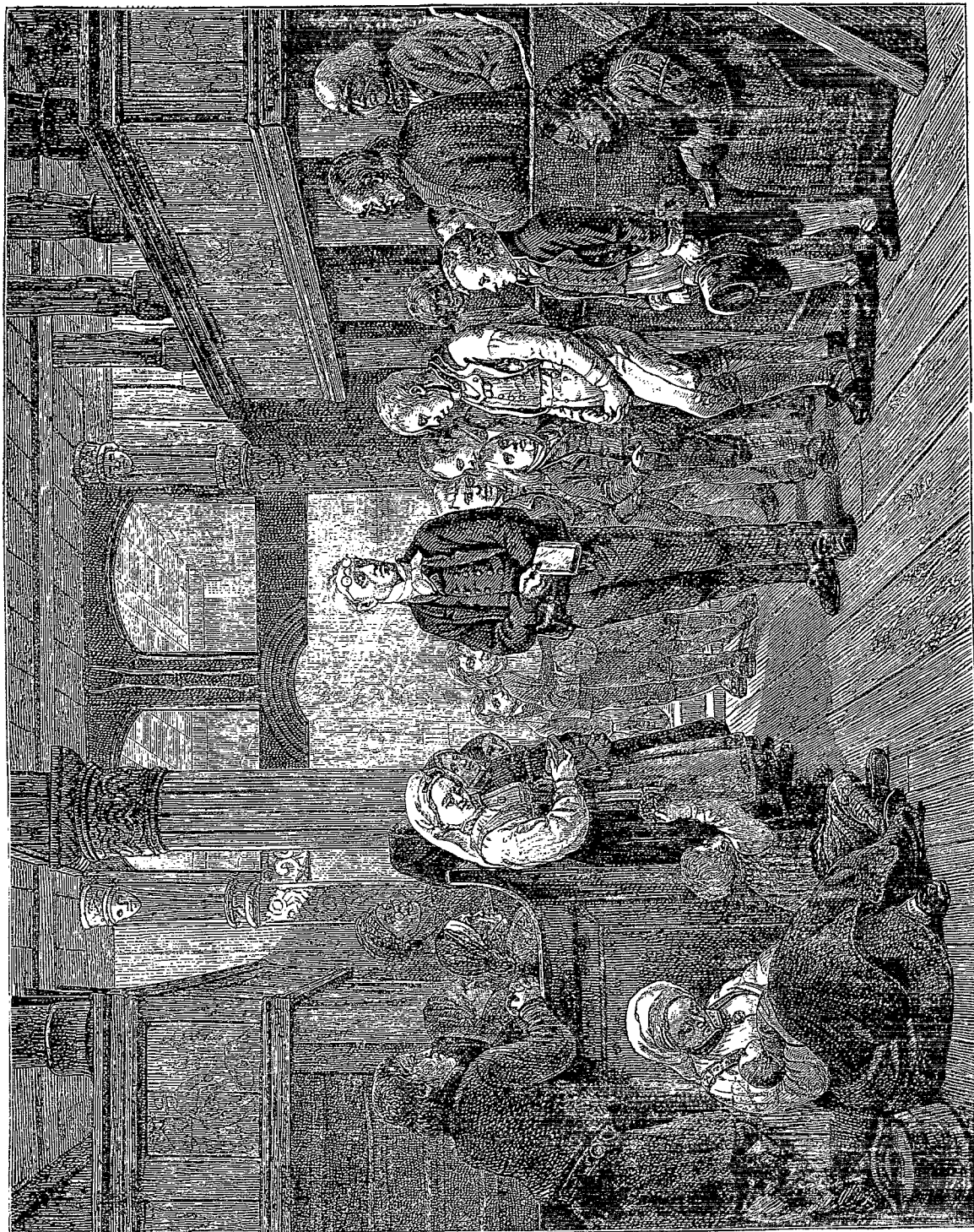
(1) Lévassour, membre de l'Institut, *De la valeur des monnaies romaines*. 1879.

bien que la question adressée au grand Nils lui retomberait sur la tête, si le grand Nils s'embrouillait. En effet, M. le pasteur, en présence d'un garçon qui ne savait pas bien s'expliquer, disait brusquement au suivant : — Et toi ? Et si par hasard Gustaf l'avait oublié, sa mère était là pour le lui rappeler. Accroupie sur le plancher, un peu en arrière, elle lui touchait doucement le bras du bout des doigts, comme pour lui dire : — Gustaf, attention, mon garçon !

III

Quand M. le pasteur eut posé sa question, le pauvre Nils perdit tout à fait contenance, et ne répondit rien.

Quand M. le pasteur releva ses lunettes sur son front, et le toisa de haut en bas d'un air sévère, Axel « aux yeux de chat » regardait le pauvre Nils avec un étonnement profond. Si grand et si timide ! le petit Axel n'en revenait



L'Examen, tableau par A. Tidemand. — Dessin de Bocourt.

pas. Comme Axel est un bon petit homme, je crois bien que si M. le pasteur n'eût pas été si près de lui, il aurait charitablement soufflé au grand Nils la réponse que l'autre ne pouvait pas trouver. Mais il n'y fallait pas songer.

Les anciens, de leur banc, regardaient Nils avec compassion ; car si Nils n'était pas très intelligent, il était doux, poli et serviable. Ses camarades, moins charitables que les anciens, riaient entre eux derrière le dos de M. le pasteur.

Tout à coup, M. le pasteur ramena ses lunettes devant ses yeux, et se retourna brusquement. Les rieurs eurent beau se composer des visages sérieux et recueillis, il vit bien qu'ils avaient ri ; cela lui déplut, et il prit un air encore plus sévère que d'habitude.

Alors, posant doucement sa main sur l'épaule du pauvre Nils, il dit aux rieurs : — Je vais vous dire ce que je pense. Sauf Axel, qui a très bien répondu, les autres n'ont pas à

se vanter de leur science. Tel que je pourrais nommer a cru se tirer d'affaire en répondant n'importe quoi. Eh bien, moi, je vous le dis, je préfère de beaucoup le silence de Nils à quelques-unes des réponses que l'on m'a faites de ce côté-ci. Quand on ne sait pas, on se tait; comme cela, si l'on ne fait pas preuve de science, on fait du moins preuve de bon sens.

Quelques-uns des enfants baissèrent le nez; les filles devinrent toutes sérieuses, les anciens approuvèrent de la tête, et Gustaf se tint encore plus raide qu'auparavant.

IV

— Voyons, Nils, dit M. le pasteur, tu as étudié ton catéchisme?

— Oui, Monsieur, de mon mieux.

— Je te crois; car, toi, tu ne mens jamais. Mais puisque tu as étudié de ton mieux, pourquoi ne sais-tu pas répondre?

— Je crois que je n'ai pas compris la question, dit Nils en rougissant.

M. le pasteur se souvint qu'à brebis tondue Dieu mesure le vent, et qu'il ne faut pas demander aux gens plus qu'ils ne peuvent donner. Nils avait grandi si vite que son intelligence en avait un peu souffert. M. le pasteur prit la peine de feuilleter le livre qu'il tenait à la main. Ayant trouvé ce qu'il cherchait, il répéta la question telle qu'elle était imprimée. Nils leva timidement les yeux, et récita la réponse sans se tromper d'un mot.

— C'est bien! dit M. le pasteur, en lui touchant légèrement le bras avec son livre.

Et, pour en finir avec les garçons, il passa à Gustaf.

LE VRAI FAUST

Il y a eu réellement un docteur allemand nommé Faust. Mélancton l'a connu. Né à Knittlingen, dans le Wurtemberg, vers la fin du quinzième siècle, il était le fils, selon les uns, d'un pauvre paysan; selon d'autres, d'un légiste estimé. Il suivit avec beaucoup de succès les cours de l'Université de Cracovie; sorti des bancs, il se fit écolier errant (*scholasticus vagans*): c'était en ce temps-là une profession. Il avait un cheval et un chien qu'il avait dressés à faire toutes sortes de tours extraordinaires, ce qui passait alors pour une preuve de sorcellerie (1): le peuple considérait ces animaux savants comme des diables déguisés. Il se faisait appeler « le philosophe des philosophes », et pratiquait toutes les sciences occultes: alchimie, nécromancie, chiromancie, pyromancie, agromancie, astrologie et le reste. A Venise, il voulut voler en l'air; mais cette prétention faillit lui coûter la vie. En 1507, il réussit à se faire nommer régent de l'école de Kreuznach; on l'en chassa bientôt; mais quelque temps après il fut admis à ouvrir à Erfurth un cours sur Homère. Il épouvanta ses auditeurs en évoquant, dans une chambre obscure, les personnages de l'Iliade et de l'Odyssée, notamment Polyphème: certainement il était initié à la fantasmagorie. Une rue d'Erfurth porte son nom, en souvenir d'une légende d'après laquelle il aurait fait passer une énorme charrette de foin entre deux rangées de maisons assez rapprochées pour qu'il fût difficile à deux piétons de s'y frayer un chemin. Cette vie de charlatan était pleine de méfaits. Faust fut très souvent poursuivi par la justice; mais il trouvait toujours des gens crédules qui lui prêtaient un asile: ce fut ainsi qu'il resta quelque temps caché dans le monastère de Maulbronn, où il enseignait ses secrets à l'abbé Entenfass. Ce serait en ce lieu que, d'après une tradition, il aurait été tué dans

(1) Voy., sur le cheval de Banks, t. XLIII, 1875, p. 320.

une expérience d'alchimie; mais la tradition populaire est qu'on le trouva un matin, vers 1537, mort, le visage contre terre: on voulut le retourner; il revint aussitôt à sa première position: le bruit ne manqua pas de se répandre que le diable était venu chercher son âme pendant la nuit.

AMOUR DE LA PATRIE.

L'homme qui ne sait pas fortement aimer son pays, n'aimera pas davantage femme, enfants, amis, parents; car c'est avec le même cœur que l'on aime tout cela.

DE SERRE, *Lettre à sa femme.*

ADMINISTRATION DE LA FRANCE

AVANT 1789.

LA JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE. — L'ARCHIDIACRE ET L'OFFICIAL.

Suite. — Voy. p. 38.

La personne chargée par l'évêque de rendre la justice en son nom fut d'abord l'*archidiacre*. L'institution de l'archidiacre remonte aux plus anciens temps du christianisme. Il était le chef des diacres que l'on appelait à la fois « la main et les yeux de l'évêque. » A ce titre il exerçait en second toutes les charges qui pesaient sur l'évêque: c'était en quelque sorte son premier ministre. Ainsi, il avait le gouvernement du nombreux troupeau des clercs inférieurs; il était chargé du temporel, du soin des archives, de l'entretien de la basilique. C'était lui qui pourvoyait aux besoins des pauvres, des veuves, des orphelins, des prisonniers, à la police de l'église et des offices; il était à la fois le surveillant des clercs, leur accusateur s'ils venaient à méfaire, et plus tard leur juge.

On sent la redoutable influence qu'un fonctionnaire si puissant ne tarda pas à exercer dans le diocèse. Les évêques finirent par craindre leurs lieutenants, comme les rois redoutèrent les maires du palais. On voyait des archidiacres tenir tête à leurs supérieurs, et en appeler à Rome de leurs décisions. Ils présidaient des synodes locaux, rendaient des actes en leur propre nom, touchaient des revenus énormes.

Les évêques eurent beau diminuer cette puissance en partageant le diocèse en plusieurs *archidiaconés* dont les titulaires étaient égaux entre eux; l'éloignement de la cité épiscopale ne fit que donner plus de vigueur à l'indépendance des archidiacres.

Au onzième siècle, les prélats songèrent à supprimer une institution qui leur faisait tant de mal. Ils déléguèrent une partie de leurs fonctions à des *grands vicaires* qui furent placés directement sous la main de l'évêque et qui agirent en son nom. Ils se réservèrent à eux-mêmes les procès les plus importants, et, par analogie aux cas royaux, il y eut les cas épiscopaux. Enfin, la décision des procès de moindre importance et la garde des archives furent confiées à un nouveau magistrat nommé l'*official* du diocèse.

La création des *officialités* date de la fin du douzième siècle. C'est dans le cours du treizième que leur nombre s'accroît, et que leur importance devient tout à fait considérable. L'*official* nommé par l'évêque était toujours révocable à volonté. Cette condition le maintint dans la dépendance de celui qui l'avait élu. D'ailleurs, son rôle était moins important que n'avait été autrefois celui de l'archidiacre; les affaires de la justice et la rédaction des actes étaient seules de sa compétence.

Par contre, comme la juridiction de l'évêque a pris dès

cette époque un grand développement, le nom de l'official se retrouve partout dans les documents qui nous retracent la vie civile et religieuse de nos aïeux. Voici un type de ces nombreuses sentences rendues par les tribunaux ecclésiastiques. Le fait en lui-même est intéressant, et la forme même de l'acte mérite d'être reproduite :

« Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'an de son incarnation 1277, indiction VI, le premier jour des calendes de février. Sachent tous, tant présents que futurs, que nous, Guillaume Lautier, official de vénérable père monseigneur M...., par la grâce de Dieu, évêque de Riez, sommes instruit et savons formellement que les gens sous-nommés, hommes du seigneur Féraud de Brunet, à savoir Jean Jaols, R. Bernard, G. Fenols (*suivent une vingtaine de noms*), se sont réunis une fois et plusieurs dans le château de Brunet, et principalement près de la grange de Fourrières, et ont fait un ou plusieurs concilia-bules secrets, et ont formé, arrangé, conclu des complots, se promettant de se tenir ensemble « à pe et à col » ⁽¹⁾ contre ledit seigneur Féraud leur maître, et qu'ils resteroient unis l'un avec l'autre pour exiger le *vingtain* ⁽²⁾ pour les travaux qu'il y avoit à faire; et ils jurèrent entre eux d'agir comme il vient d'être exposé.

» Mais nous, juge susdit, comme la chose est de mauvais exemple, et qu'il faut que le châtiment de ceux-ci serve d'exemple aux autres, mais adoucissant la punition à cause de leur pauvreté, nous les avons tous condamnés à une amende de 31 livres, qu'ils devront payer dans les dix jours à l'officialité de monseigneur l'évêque. Et ceux des coupables qui étoient présents..., tant en leur nom qu'au nom des autres, ont promis de payer la somme et ont juré sur les saints évangiles d'exécuter cette sentence sans opposition ni violence d'aucune sorte.

» Fait à Riez, sur le porche, devant la chapelle de Sainte-Catherine, étant présents et témoins maître Guidon, chanoine de Riez; Henri Gaucher, damoiseau de Mostier; et Arnoul Guidon.»

On le voit, les grèves des travailleurs ne sont pas choses qui datent d'hier. Il y a juste cinq cents ans que les hommes du seigneur de Brunet s'entendaient entre eux pour exiger de leur seigneur certains sacrifices. Des faits analogues se passent à chaque instant sous nos yeux; la forme seule a changé; les motifs et les procédés sont restés les mêmes.

Nous l'avons dit, ce n'était pas seulement dans les affaires litigieuses que l'intervention de l'official pouvait être provoquée par les parties. Comme on avait la plus grande confiance dans l'autorité que leur présence donnait aux actes entre particuliers, on se portait souvent devant leurs tribunaux pour leur demander de rédiger et de rendre authentiques des conventions purement volontaires et à titre gracieux. — La formalité principale que les officialités remplissaient dans ces rencontres, c'était l'apposition de leurs sceaux. Ces sceaux, soit appliqués à une queue de parchemin détachée de l'acte, soit *pendus* sur *lacs* de fil ou de soie, se trouvent fréquemment dans les actes qui nous restent de cette époque. Ils représentent le plus souvent soit la figure de l'évêque, soit les insignes de sa puissance temporelle ou spirituelle (la crosse et l'épée), soit l'Église elle-même figurée sous la forme d'un édifice de pure fantaisie. Nous avons cru utile de donner la représentation de quelques-uns de ces sceaux, si précieux pour l'histoire religieuse et pour l'histoire artistique du moyen âge.

(1) C'est une curieuse formule provençale, qui se trouve telle quelle dans la rédaction latine de l'acte, et qui veut dire : entièrement, « des pieds à la tête », comme nous dirions aujourd'hui.

(2) Nom d'une monnaie du Dauphiné valant vingt deniers. Peut-être s'agit-il ici de travaux de fortification à faire au château, pour lesquels les hommes du seigneur devaient lui payer un droit nommé *vingtain*.

L'apposition de ces sceaux ne laissait pas d'ailleurs d'être pour les évêques une source de revenus très considérables. Les actes ainsi revêtus des signes d'authenticité émanés de l'official relevaient tout naturellement de sa juridiction. Aussi, dans certains diocèses, un seul official ne suffisait pas; il y en eut plusieurs qui tantôt se fixaient près d'un archidiaconaire, et qui le plus souvent faisaient des tournées, visitaient les paroisses, portaient partout le nom et l'autorité de l'évêque qui les déléguait.

Cependant, tandis que l'autorité de l'Église se propageait, sa puissance, ses richesses s'accroissaient, et les mœurs, les traditions anciennes de simplicité et d'austérité, tendaient à se perdre. Mêlée au mouvement féodal, l'Église en subissait l'influence délétère; elle trouvait dans son sein même des gens qui l'avertissaient de la ruine où ses excès pourraient la conduire.

Pierre Damien, saint Bernard, Pierre le Vénéral, abbé de Cluny, se plaignaient hautement de voir ainsi le clergé mêlé au torrent du monde. Qui ne connaît ces fameuses invectives du premier d'entre eux contre ces clercs « qui ne pensaient qu'à amasser de l'argent et des terres; qui, toujours à la poursuite des procès, faisaient leur monastère d'une hôtellerie, et leur cellule de la selle d'un cheval; qui assiégeaient continuellement les tribunaux des juges, la cour des grands et les trônes des rois; qui étoient mieux instruits des affaires du barreau et de la cour que les plus habiles du siècle » ? Au dehors, aussi, des yeux clairvoyants ne manquaient pas pour surveiller les actes des membres du clergé, et des bouches éloqu岸tes pour en blâmer le scandale. En même temps, le pouvoir de la royauté, qui s'établissait peu à peu, voyait avec regret l'autorité des évêques et des officiaux combattre celle de ses prévôts et de ses baillis.

Bien des abus avaient pénétré dans ces institutions autrefois si vénérées; un homme parfaitement placé pour connaître ce qui se passait, Pierre Dubois, avocat du roi et surveillant des officialités, dévoila ces excès dans un mémoire plein de violence : on disait que les clercs faisaient tout pour échapper aux justes amendes; que les tribunaux ecclésiastiques ne punissaient pas suffisamment les clercs qui commettaient des crimes, bien qu'ils en fussent convaincus; qu'ils supprimaient les témoignages, sortaient à tout instant de leur droit de juridiction, entraînaient hors de leur diocèse les laïques qui leur résistaient, les excommuniaient, les lassaient par toutes sortes de vexations, jusqu'à ce qu'ils fussent forcés de céder.

Dès le temps de saint Louis, Beaumanoir disait : « Bonne chose et profitable selon Dieu et selon le siècle, que ceux qui gardent la justice spirituelle se mêlent de ce qui appartient à la spiritualité tant seulement, et laissent justicier et exploiter à la justice laïque les cas qui appartiennent à la temporalité. »

L'Église, de son côté, n'entendait pas se départir ainsi de ses droits sans aucune résistance et sur première sommation. Elle se servait de l'excommunication et des autres armes spirituelles pour arrêter les audacieux légistes qui essayaient de mettre la main sur ses privilèges. Les récits des temps anciens fourmillent d'anecdotes où on voit le clergé emporter sur les agents du roi des triomphes momentanés.

Sous le règne de saint Louis, un fameux voleur s'était réfugié dans l'église de Tours; les officiers du roi l'en arrachèrent et le firent pendre. Le clergé s'émut et exigea que l'homme fût rendu mort ou vif. Le prévôt du roi, vaincu d'abus de pouvoir, fut obligé d'accrocher au gibet une figure de cire habillée en clerc, de la détacher de ses propres mains et de l'offrir humblement au chapitre. Les chanoines vinrent en grande pompe la recevoir, et per-

SCEAUX D'OFFICIALITÉ.



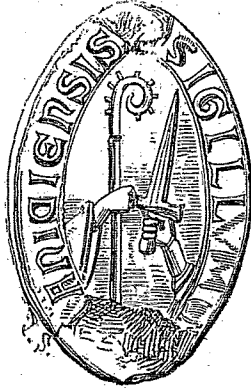
Sceau de l'officialité de Sens. — La figure de l'archevêque vu de face, vêtu du pallium.



Officialité de Paris. — Tête d'évêque vue de profil.



Contre-sceau.



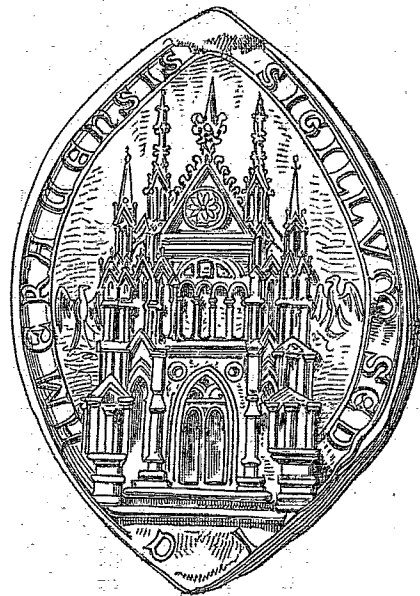
Officialité du Puy. — Deux mains tenant la crosse et l'épée.



Officialité de Lyon. — Official debout en costume. Au revers, une main tenant la crosse.



Officialité de Cambrai. — Édicule roman.



Officialité de Cambrai. — Édicule gothique.

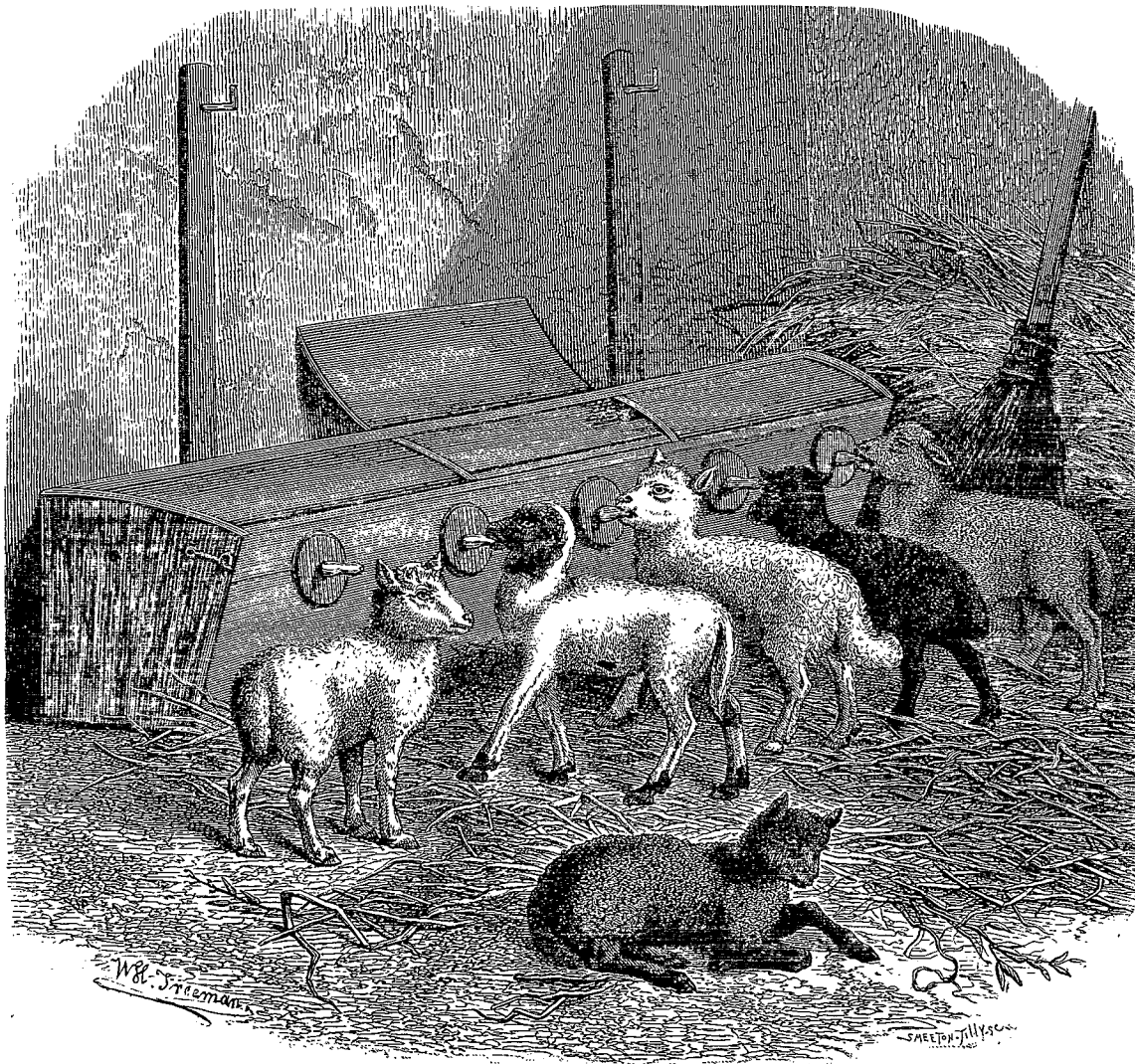
mirent seulement alors la sépulture du voleur supplicié.

Une autre fois, on contraignit le juge qui avait empiété sur les droits canoniques de traverser les rues en chemise,

une torche à la main. Le fouet même fut employé en pareil cas pour corriger les usurpations de la justice séculière.

La suite à une autre livraison.

BIBERONS POUR LES AGNEAUX.



Biberons pour les agneaux. — Dessin de Freeman.

Un biberon pour les agneaux, que M. Dutertre, directeur de l'École de Grignon, a fait construire, a jusqu'à présent parfaitement réussi partout où il a été convenablement employé. En voici la description (*) :

Cet appareil consiste en une boîte en fer-blanc longue d'un mètre, à section triangulaire, dont la base a 0^m.16. A la partie moyenne de sa paroi supérieure est un couvercle à charnières.

Cette boîte est contenue dans une enveloppe en bois blanc, en forme de chasse, ouverte supérieurement dans toute son étendue, et dont la paroi antérieure est moins haute que la postérieure. Celle-ci est munie de deux portants en fer qui embrassent aussi le fond.

Sur la face interne de la paroi supérieure de la boîte en fer-blanc, sont soudés cinq tubes recourbés en cou de cygne, dont l'extrémité inférieure s'ouvre au fond angulaire. L'extrémité supérieure de chacun de ces tubes, également ouverte, se dirige horizontalement en avant. Ils sont tous munis d'un mamelon en caoutchouc qui les coiffe et qui traverse le centre d'une pièce en cuir faisant office de coussin,

(*) *Traité de zootechnie ou économie du bétail*, par André Sanson, professeur de zoologie et de zootechnie à l'École d'agriculture de Grignon et à l'Institut national agronomique. — Librairie agricole, rue Jacob, 28.

portée par une planchette mobile complétant la paroi antérieure de la boîte en bois.

Cet appareil étant suspendu à la hauteur convenable par des crochets qui passent par les trous des portants, et rempli de lait de vache à la température normale du corps (35 à 40° c.), les agneaux y tettent comme ils feraient à la mamelle.

La seule précaution à prendre est de l'entretenir dans le plus grand état de propreté, en le lavant soigneusement à l'eau tiède aussitôt que les agneaux ont fini de teter. Il n'y faut laisser séjourner aucune parcelle de lait qui pourrait s'aigrir. Le nettoyage en est considérablement facilité par sa forme.

A Grignon, les agneaux y boivent quatre fois par jour. Au début, leur consommation journalière atteint de 50 à 75 centilitres ; elle arrive ensuite progressivement jusqu'à deux litres par tête. Ils reçoivent, bien entendu, toute la quantité qu'ils se montrent capables d'absorber.

Il est possible, par ce moyen très bien imaginé et d'un emploi facile, de conserver les plus beaux agneaux parmi les doubles ou jumeaux et de les élever, encore bien qu'il n'y aurait pas dans le troupeau de nourrices disponibles ayant perdu leur propre agneau. Il permet aussi de donner un supplément de lait à ceux dont la nourrice serait in-

suffisante, ce qui a une influence très heureuse sur leur avenir.

Dans le troupeau de l'École de Grignon, les jeunes béliers southdowns élevés à l'aide de ce hiberon pèsent à quinze mois le même poids que ceux qui ont tété leur mère.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 82.

LIII

— Je fais ma confession et non pas la vôtre, repris-je en m'inclinant avec politesse.

— Allez-y donc, dit-il en se laissant aller contre le mur, la tête appuyée dans ses deux mains croisées, les coudes en l'air.

— La servante des demoiselles Rocher s'est aperçue tout de suite qu'il y avait dans ma personne et dans mes allures quelque chose d'extraordinaire.

— Ça se gâte, dit Marvejols sans changer de position.

— Pas tant que vous croyez, lui répondis-je sans hésiter.

— Je vois ce que c'est, reprit-il; vous, pas bête, vous lui avez graissé la patte pour fermer les yeux et pour ne rien dire aux terribles demoiselles.

— Moi, pas bête, dis-je en me servant à dessein de sa propre expression, je lui ai dit tout simplement la vérité; comment le vin de Pomard m'avait un peu brouillé les idées parce que je n'avais jamais bu une goutte de vin pur de ma vie; pourquoi je sentais le tabac sans avoir fumé, et l'eau-de-vie sans avoir bu d'eau-de-vie. Je l'ai autorisée à tout raconter aux demoiselles Rocher, ajoutant que si elle ne le faisait pas j'aurais la confusion de le faire moi-même.

— A quoi bon? me demanda Marvejols.

— J'ai mis dans ma tête de ne rien leur cacher de tout ce qui pourra m'arriver. Maintenant, Messieurs, que j'ai plaidé les circonstances atténuantes, je vous dis dans toute la sincérité de mon cœur: Si j'ai péché par inexpérience, j'en ai néanmoins toute la confusion possible.

— Allons donc!

— Toute la confusion possible, repris-je avec force. S'il vous plaît à vous, Marvejols, ou à quelqu'un de ces messieurs, de me plaisanter sur ce petit accident, je suis disposé à prendre en bonne part toutes vos plaisanteries.

— Mais, prodige de candeur! s'écria Marvejols, ces choses-là sont très-bien portées; demandez plutôt à ces messieurs.

— Hum! fit M. Torquesne en secouant les oreilles.

— C'est selon, ajouta M. Adam.

— Pas du tout bien portées, grommela Godard.

Sans s'arrêter à leurs protestations, Marvejols poursuivit:

— Si donc notre attention pouvait s'arrêter une minute sur un incident si ordinaire et si insignifiant, ce serait plutôt pour vous décerner des éloges que pour vous plaisanter.

— Pardon, lui dis-je d'un ton de bonne humeur, j'accepte plaisanteries et critiques parce que je les mérite, mais je refuse vos éloges parce que je n'en suis pas digne. Une seule expérience me suffit, je suis absolument décidé à ne pas recommencer.

Personne ne me reparla, même par allusion détournée, du petit malheur qui m'était arrivé le jour de ma réception. Est-ce une illusion? je crus m'apercevoir que les demoiselles Rocher me témoignaient encore plus d'intérêt depuis ce jour-là.

LIV

Un matin, en descendant pour me rendre au bureau, je dis à Zélie:

— Le nouveau professeur est arrivé hier soir.

— Ah! dit-elle, tout en frottant avec énergie un chandelier de cuivre.

— Vous ne comprenez pas? lui demandai-je en souriant.

— Je comprends, reprit-elle, sans cesser de frotter, que le nouveau professeur est arrivé hier soir; c'est bien ce que vous m'avez dit, n'est-ce pas?

— C'est ce soir, dis-je, en prenant un ton solennel, que M. Adam va lui offrir un rond de serviette.

Elle leva vivement la tête, et ajouta:

— Alors, c'est ce soir qu'on va...

Et, manœuvrant son chandelier comme un verre, elle fit le simulacre de boire.

— Vous ferez bien, lui dis-je en la regardant de côté, d'avoir la boîte au thé sous la main, car je vous préviens que l'on a parlé de champagne.

Elle cligna de l'œil d'un air malicieux, et dit:

— Je connais quelqu'un, moi, à qui le champagne ne montera pas à la tête.

— On ne peut jamais savoir; le quelqu'un dont vous parlez n'a jamais bu de champagne, et il paraît que c'est très bon, le champagne, du moins à ce que l'on dit.

— Une souris ne se laisse jamais prendre deux fois au même piège.

— À moins qu'on ne change l'amorce.

— Oui, mais un homme a plus d'esprit qu'une souris, parce que...

— Qui vivra verra, dis-je en secouant mélancoliquement la tête, au moment où je fermais la porte.

On dit qu'un homme averti en vaut deux, et il est bien possible que l'on ait raison. J'étais averti par un premier échec, mais mon expérience ne me rassurait qu'à moitié.

J'avais entendu bien des fois citer le champagne comme une liqueur si délicieuse et si trépassée, que je craignais un peu de succomber à la tentation, et de dépasser sans y prendre garde la limite que je m'étais fixée. Si, par exemple, le pomard avait flatté mon palais, au lieu de me déplaire, peut-être en aurais-je accepté deux verres au lieu d'un, et je frémisais à l'idée de ce qui aurait pu m'arriver. Je redoutais donc les délices du champagne et les tentations de ma propre gourmandise. En prévenant Zélie, je prenais, en homme prudent, des sûretés contre moi-même. L'histoire de ma brosse, à laquelle j'avais repensé bien souvent, me prouvait, clair comme le jour, que j'aurais manqué de courage au dernier moment si Zélie n'avait pas été dans ma confidence.

LV

Depuis plusieurs jours, Marvejols avait l'air souffrant et triste; il ne raillait personne, pas même Godard, son ennemi intime. Il me parlait sérieusement, et, à ce qu'il me semblait, avec une sorte d'affection. Je lui demandai un jour s'il était malade.

— Oui et non, me répondit-il avec un sourire presque mélancolique. Le coffre est bon, du moins je le crois; mais les yeux me piquent, l'appétit ne va plus, j'ai les jambes faibles. Voyez-vous, Duclerc, on a beau dire et beau faire, c'est très joli de s'amuser, mais il y a des moments où je crois qu'il vaut encore mieux prendre la vie comme vous la prenez. Parole d'honneur! je ne plaisante pas.

— Pourquoi, lui dis-je doucement, n'essayeriez-vous pas de changer de vie?

— Pourquoi?

— Oui.

— Parce que qui a bu boira !

— Voyons, ce n'est pas là une raison sérieuse.

— C'est ce qui vous trompe. J'ai essayé plusieurs fois d'être sage, et vous ne vous figurez pas la quantité de bonnes résolutions que j'ai prises, quand j'étais cloué sur mon lit par la goutte. Autant en emporte le vent. L'habitude est une force irrésistible ; et puis... reprit-il en souriant de ce sourire que j'aimais tant, voyez-vous, cette vie-là a par moments un charme dont vous ne pouvez pas vous faire une idée, heureusement pour vous et pour vos bonnes résolutions.

— Mais elle vous tue.

— C'est parfaitement vrai, reprit-il d'un ton léger. Mais, comme dit cet autre, en somme, il faut toujours mourir, que ce soit de cela ou d'autre chose.

— Mais si vous songiez à vos parents ?

— Mes parents ! reprit-il en changeant subitement de ton et de physionomie ; ne me parlez jamais de mes parents.

En ce moment il me fit presque horreur, tant sa figure était décomposée, tant l'expression en était haineuse et repoussante.

Je me creusai la tête pour deviner ce qu'il pouvait avoir à reprocher à ses parents.

Il y avait des jours où il m'inspirait une aversion où il entraînait de l'effroi ; ces jours-là, j'évitais de le regarder, au bureau, et de marcher à côté de lui, quand nous sortions de la *Sirène*. Il y en avait d'autres où il m'inspirait une profonde compassion. Je le regardais longuement, quand il avait les yeux baissés sur son travail, ou bien je marchais à côté de lui, sans rien trouver à lui dire. Et, dans l'un et l'autre cas, je pensais en moi-même : — S'il avait été élevé par un tuteur comme le mien !

Au sortir du déjeuner, le jour où l'on devait boire du champagne, je marchais à côté de lui, pensant à lui et à mon tuteur. Il me prit machinalement le bras pour aller jusqu'au café ; ce jour-là, il fut pour moi d'une amabilité parfaite. Chemin faisant, il me raconta qu'il avait des étourdissements depuis le matin.

— N'entrez pas là, lui dis-je quand il voulut me quitter pour entrer au café ; Marvejols, je vous en supplie, n'entrez pas là aujourd'hui. Vous êtes souffrant, je vais vous reconduire chez vous ; vous vous jetterez un instant sur votre lit, cela vous fera du bien. Et même, si vous êtes trop souffrant pour venir au bureau, je vous excuserai, je ferai votre travail, c'est un jeu pour moi...

— Vous, me dit-il en me posant brusquement les deux mains sur les épaules pour me regarder bien en face, vous êtes décidément un brave cœur. J'accepte votre bras, mais pas pour rentrer chez moi. Je ne me plais pas chez moi, et une petite promenade au grand air me fera du bien. Tenez, pendant que nous y sommes, poussons jusque chez vous : on dit que votre petit logement est très gentil ; vous me le montrerez, cela me reposera la vue. Je déteste mon bouge.

LVI

De toutes les propositions qu'il pouvait me faire, c'était assurément la plus inattendue et la plus déplaisante. Je songeai avec effroi au moment où nous passerions, bras dessus, bras dessous, devant le magasin des demoiselles Rocher pour gagner la porte de l'allée. Je dus pâlir ; dans tous les cas, je ne pus retenir un brusque mouvement ; heureusement qu'il ne le remarqua pas.

Et cependant, pouvais-je lui faire le grossier affront de lui dire en face : « Quittons-nous ici, je ne veux pas vous recevoir chez moi ! » et cela, juste au moment où je venais de lui témoigner de l'intérêt, et où il se montrait reconnaissant à sa manière ? Non ! je ne le pouvais pas. Après

tout, c'était mon collègue, il était souffrant, et une visite en passant n'implique pas des relations suivies. Je me justifierais en racontant aux demoiselles Pocher comment les choses s'étaient passées. En disant la stricte vérité, on se tire toujours d'affaire à son honneur.

Au bout de cinquante pas, il s'arrêta brusquement, et me dit en secouant la tête :

— Duclerc, c'est plus fort que moi, il faut que j'aille là-bas ! D'ailleurs, la partie de dominos ne peut pas se faire sans moi, je n'avais pas songé à cela. Et puis, ce sera des histoires et des plaisanteries à n'en plus finir.

— Il vous sera si facile de dire toute la vérité.

— Vous trouvez réellement cela facile, vous ? me demanda-t-il en fermant les yeux à moitié.

— Oui.

Il secoua la tête, et j'espérais presque l'avoir décidé à venir se reposer chez moi, lorsqu'il se retourna vivement, en arrachant son bras de dessous le mien. Un des employés de commerce qui prenaient pension avec nous se tenait devant le café, debout, les deux jambes écartées, et appelait Marvejols à tue-tête en se faisant un porte-voix de ses deux mains.

— Voyez-vous, me dit-il en souriant, ils ne peuvent pas se passer de moi.

— Laissez-moi leur expliquer...

— C'est impossible !

Là-dessus il me quitta, et s'en alla rejoindre ses compagnons d'estaminet ; son pas était plus nonchalant que d'habitude. Je ne pus m'empêcher de pousser un soupir de soulagement ; mais presque aussitôt je me reprochai le sentiment qui m'avait fait pousser ce soupir.

LVII

Le nouveau professeur était un homme de trente ans environ, très gai et très aimable. Il sortait d'un lycée, et venait expier au collège d'Orgeval je ne sais quel accès d'indépendance intempestive qui l'avait brouillé avec quelqu'un de puissant. Il racontait son affaire avec beaucoup de simplicité et de bonne humeur. Il ne conservait pas l'ombre de rancune contre le fonctionnaire qui l'avait envoyé en disgrâce, et convenait avec bonhomie que tous les torts étaient de son côté. Quelqu'un ayant fait allusion au pomard de la dernière réception, il se mit à rire et dit : « Scélérat de pomard, c'est lui qui m'a perdu ! »

— Comment cela ? lui demanda Marvejols.

— C'est bien simple, répondit-il. Nous avions fêté, au déjeuner, la présence d'un jeune officier qui était frère de l'un de nos collègues. Par malheur, j'ai été appelé ce jour-là, pour une affaire urgente, auprès d'un de nos supérieurs. J'ai manqué de calme, et j'ai dit dans la discussion des choses beaucoup trop vives, que je n'aurais pas dû dire, et que je regrette maintenant d'avoir dites !

Il promena ses regards autour de la table, et je rougis jusqu'à la racine des cheveux, en songeant que moi aussi, dans une certaine mesure, j'avais été victime du pomard.

— Mais, reprit-il en riant, je suis homme à pratiquer le pardon des injures. Si le pomard de la *Sirène* est aussi gentil garçon que celui de là-bas, permettez-moi de lui dire discrètement deux mots à l'oreille, en votre compagnie.

Asmodée alla chercher François, qui alla chercher deux bouteilles. Je retournai bravement mon verre, et quelques instances que l'on pût me faire, je refusai énergiquement de « dire deux mots à l'oreille du pomard. »

Marvejols, qui avait été assez maussade au commencement du dîner, sortit de sa torpeur et fit honneur au vin favori de MM. les notaires de l'arrondissement.

Je le regardais tout le temps, et j'essayais d'attirer son attention pour l'engager par signes à se modérer. Mais il

faisait exprès de regarder partout, excepté de mon côté. A la fin, craignant de l'irriter, je le délivrai de cette surveillance qui avait l'air de lui peser.

Au dessert, on apporta des flûtes à champagne et deux bouteilles au casque d'argent. Tous ces objets étaient absolument nouveaux pour moi, et je les regardais naïvement, sans songer à dissimuler ma curiosité.

Je fus saisi d'une grande appréhension, et je fermai les yeux quand le bouchon partit, ce qui fit rire mes voisins. La bouteille fit le tour de la table. Je craignis un moment d'avoir pris trop de champagne; mais quand le pétilllement de la mousse eut cessé, je vis avec satisfaction que la liqueur ambrée ne montait pas plus haut que le quart de mon verre.

M. Adam avait jeté un grain de raisin sec au fond de sa flûte; bientôt le grain de raisin quitta le fond de la flûte, et remonta à la surface, soulevé par les globules d'air qui s'étaient agglomérés autour de lui. Tous les convives s'amuserent à renouveler l'expérience. Ensuite, M. Adam prit sa flûte dans sa main gauche, et frappa des coups secs sur l'orifice avec la paume de sa main droite. A chaque coup, le vin entraînait en effervescence, et il se formait une couche épaisse de mousse à la surface. M. Torquesne voulut l'imiter, mais il s'y prit si maladroitement que le fond de la flûte alla heurter la table et se brisa. Profitant du petit tumulte joyeux qu'avait excité cet incident, j'allongeai furtivement la main du côté de la carafe, et je noyai mon champagne dans trois quarts d'eau.

Comme je m'applaudissais du succès de ma ruse, je vis que Marvejols me regardait fixement, renversé sur le dosier de sa chaise.

Je crus qu'il allait faire quelque esclandre, mais il se contenta de sourire en haussant légèrement les épaules. Je lui sus un gré infini de sa discrétion.

Je pus m'échapper un peu avant neuf heures, et je mis ce soir-là une sorte de coquetterie à souhaiter le bonsoir aux demoiselles Rocher.

Lorsque je fis mon entrée dans la paisible salle à manger, Fillette lisait tout haut dans un livre qu'elle posa aussitôt sur la table. Petite-Mère, son tricot à la main, écoutait avec une attention si profonde, qu'elle avait cessé un moment de manœuvrer ses aiguilles.

La suite à une prochaine livraison.

ELEVAGE DES AUTRUCHES.

INDUSTRIE NOUVELLE.

On se plaint assez souvent, dans les relations de voyage, de l'ardeur ou de la cupidité avec lesquelles des chasseurs ou des peuplades imprévoyantes détruisent des animaux utiles. Mais heureusement, lorsque la rareté d'un animal amène la hausse de ses produits, l'intérêt privé s'évertue à le conserver, pour peu qu'il le trouve susceptible de domestication. C'est ce qui est arrivé pour l'autruche.

Depuis quelques années, aux environs du cap de Bonne-Espérance, on a pris le soin de former et d'exploiter des troupeaux de ce gigantesque oiseau. On en recueille les plumes comme on recueillerait la laine d'un mouton. Elles valent 1 200 francs le kilogramme.

Les éleveurs trouvent dans cette industrie des avantages que ne leur présente pas l'élevage des moutons. Elle est d'ailleurs très simple, car les autruches se laissent conduire dans des champs d'herbe où elles cherchent elles-mêmes leur nourriture, sous la garde de pasteurs à cheval armés de longues branches épineuses.

L'élevage des autruches n'a pas été lucratif tout de suite; il ne l'est devenu que depuis l'introduction de la couveuse artificielle, parce qu'en employant cet appareil on n'a plus à

craindre de voir les plumes souillées pendant l'incubation.

Deux ou trois jours après la sortie des petits autruchons, on leur donne de la luzerne coupée et de l'œuf; on tient quelques graviers à leur portée. Quelque temps après, on les enferme dans un enclos où ils trouvent de l'herbe fine et un abri pendant la nuit. Vers l'âge d'un an, on les réunit au troupeau.

Les sujets provenant de la couveuse artificielle et vivant à l'état domestique sont aussi robustes que des autruches vivant à l'état sauvage, et leurs plumes sont plus belles. Leur croissance est hâtée par la nourriture régulière qu'ils reçoivent. S'ils n'ont pas la liberté complète, en compensation ils ne sont pas exposés à être poursuivis cruellement par des chasseurs impitoyables; ils ne souffrent jamais de la faim, et l'on évite de les faire souffrir en leur enlevant les plumes, qui sont le but de la spéculation.

Un propriétaire d'autruches tient à part des mâles et quelques femelles pour maintenir et renouveler le troupeau; par exemple, deux mâles et quatre femelles pour cent soixante têtes d'animaux. Il est probable que des éleveurs ingénieux et attentifs feront des observations et les mettront à profit pour obtenir des races perfectionnées d'autruches, comme l'ont fait autrefois en Angleterre des éleveurs de moutons et de bœufs. La création de races plus productives et donnant des plumes plus belles sera une source de grands profits pour les premiers qui réussiront dans cette éducation.

Au Sénégal, les populations noires chassent l'autruche à outrance et détruisent non seulement les adultes, mais aussi les jeunes poussins, et même ils enlèvent les œufs. Ne serait-il pas bon de tenter de la colonie française des essais d'élevage, à l'imitation de ce qui se passe au cap de Bonne-Espérance? Au dire de Henri Trollope, qui a fait paraître en 1878 la relation de son voyage dans l'Afrique australe, la récolte des plumes a rapporté, en 1875, huit millions de francs. Ce voyageur estime à 375 francs le rendement annuel moyen d'une autruche, et à 75 francs la valeur d'un œuf. Il porte le nombre des animaux domestiqués à vingt ou à vingt-deux mille. Un recensement postérieur donnerait trente-deux mille sujets. Il paraîtrait aussi que le prix des œufs se serait élevé à 125 francs, et celui d'un poussin à 250. Quant à l'autruche adulte, elle aurait valu, à l'époque où Henri Trollope visitait la colonie, 800 francs. Il parle même de sujets qui auraient coûté la somme de 1 800 francs.

Dans le premier volume (1833) du *Magasin pittoresque*, page 124, un long article sur l'autruche se termine par le conseil de profiter de la facilité avec laquelle cet animal s'apprivoise pour essayer de l'acclimater peu à peu en France, et d'en faire un ornement des parcs comme on a fait du cygne un ornement des pièces d'eau. Il nous semble qu'en présence des autruches domestiquées dans l'Afrique australe, et de celles que possèdent les jardins zoologiques de l'Europe, on pourrait maintenant songer à une introduction plus complète de ces animaux, si productifs et si remarquables par leur sobriété, qui deviennent familiers et dociles à la voix du maître, et se laissent conduire aux champs en troupeaux comme de simples dindons. C'est surtout en Algérie que les premiers essais devraient d'abord être tentés.

DEVISE DE CHARLES IX.

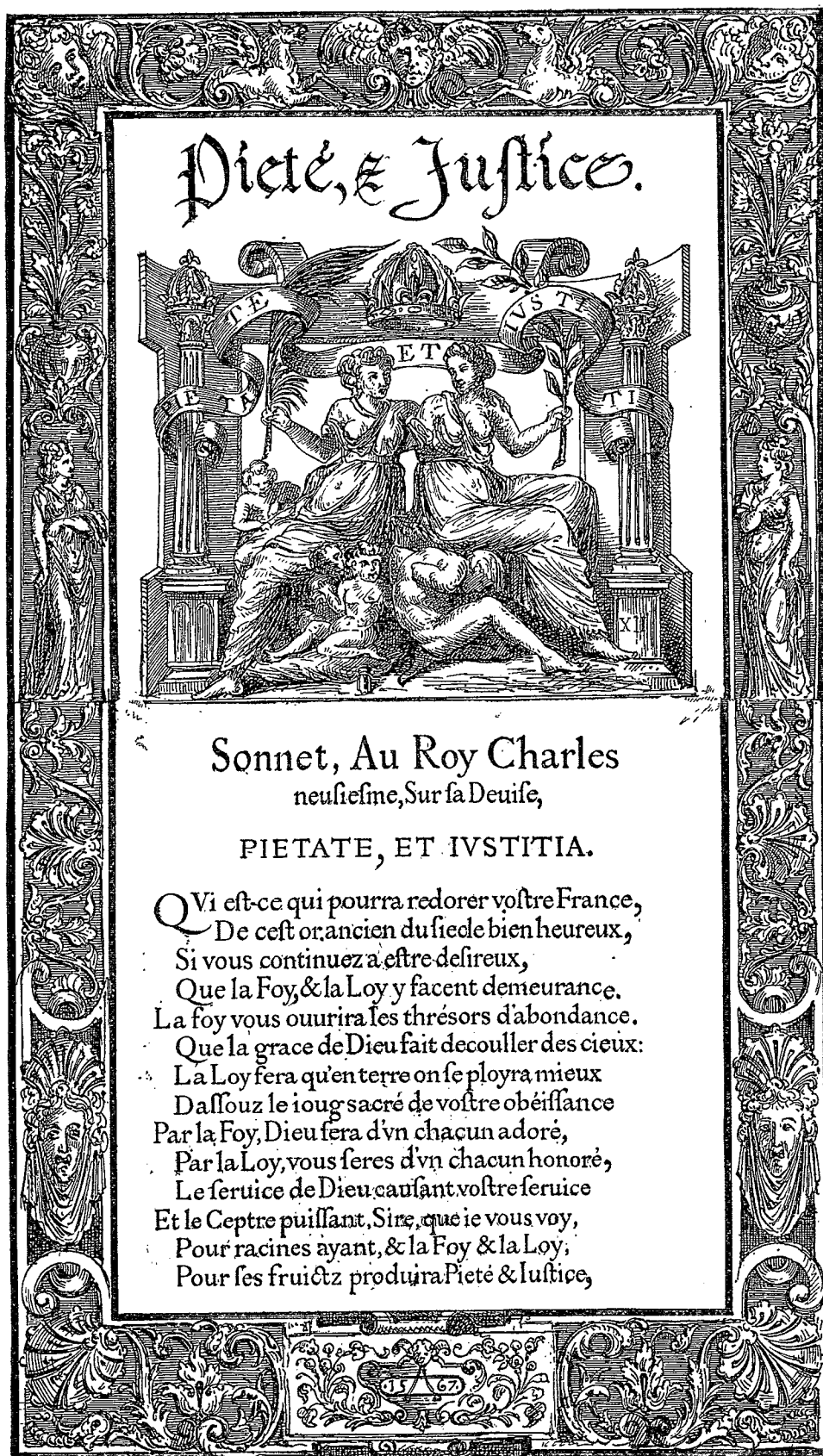
Pendant presque tout le moyen âge les princes et seigneurs firent un fréquent usage des devises, tantôt en langue vulgaire, tantôt en latin. Mais ce fut surtout à partir du quatorzième siècle, alors que le luxe prit un grand développement, que devint plus commune cette habitude d'user

et d'abuser des devises comme d'un motif obligé de décoration.

Le fusil de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire

et la devise « Autre n'aray » figurent sur la plupart des objets ayant appartenu aux ducs de Bourgogne.

Charles VII employa la devise : « Si Deus pro nobis ,



Sonnet, Au Roy Charles
neufiesme, Sur sa Deuise,

PIETATE, ET IVSTITIA.

Q*ui* est-ce qui pourra redorer vostre France,
De cest or, ancien du siecle bien heureux,
Si vous continuez a'estre desireux,
Que la Foy, & la Loy y facent demeurance,
La foy vous ouurira les thrésors d'abondance,
Que la grace de Dieu fait decouller des cieux:
La Loy fera qu'en terre on se ployra mieux
D'assouz le ioug sacré de vostre obéissance
Par la Foy, Dieu fera d'un chacun adoré,
Par la Loy, vous feres d'un chacun honoré,
Le seruice de Dieu, causant vostre seruice
Et le Ceptre puissant, Sire, que ie vous voy,
Pour racines ayant, & la Foy & la Loy,
Pour ses fruietz produira Pieté & Justice,

A. NORMAND.

quis contra nos?» (Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?), qui fut reprise beaucoup plus tard. A partir de Louis XII les rois de France firent constamment usage des devises.

La devise de Louis XII : « J'atteinds de près et de loin », accompagnée d'un porc-épic, est restée fameuse; elle tirait son origine d'une opinion très accréditée au moyen âge et qu'au treizième siècle on trouve ainsi formulée :

« Le porc espi, c'est une bestiole qui lance sa soie quand elle est corecié. »

Il est inutile de rappeler la salamandre de François I^{er} et les croissants de Henri II.

François II eut un règne trop éphémère pour que ses emblèmes figurent sur les monuments.

Quant à Charles IX, il prit la devise « Pietate et Justitia », formule nouvelle, mais dont la disposition entre deux colonnes rappelait un peu la devise espagnole « Plus ultra. » Sur le socle de l'une des colonnes étaient figurées les tables de la loi de Moïse, allusion à la piété, à la justice divine; sur l'autre était la loi romaine, la loi des Douze Tables, symbole de la justice humaine.

C'est ce que l'on peut voir sur la gravure que nous donnons, reproduction malheureusement bien imparfaite d'un bois qui rappelle le style de Jean Cousin. Le sonnet auquel la devise sert de thème est probablement l'œuvre d'un des poètes de la Pléiade française, maintenant bien oubliés, non sans raison; car si elle pouvait s'honorer d'un Ronsard, elle comptait aussi un Jodelle.

PAYER ET NE PAS PAYER,
INTERMÈDE DE LOPE DE RUEDA.

Fin. — Voy. p. 62.

BREZANO.

Holà! Cevadon, la commission est-elle faite?

CEVADON.

Oui, Seigneur; voilà la commission, voilà la quittance, voilà toute l'affaire.

BREZANO.

L'as-tu bien regardé? as-tu bien vu s'il avait un emplâtre?

CEVADON.

Oui, Seigneur, il avait un emplâtre aussi grand que mon bonnet.

BREZANO.

L'as-tu vu?

CEVADON.

Non, Seigneur; mais il m'a dit qu'il l'avait.

BREZANO.

Et alors tu t'en es rapporté à sa parole?

CEVADON.

Oui, Seigneur; je pense bien qu'il ne voulait pas envoyer son âme en enfer en échange d'un emplâtre, ni pour quinze réaux.

BREZANO.

Allons, sus, voilà une commission bien faite. Et dis-moi, traînait-il la jambe?

CEVADON.

Oui, Seigneur. Jusqu'à ce que je lui aie donné l'argent, il traînait la jambe comme ceci; mais lorsqu'il s'en alla, il marchait plus droit qu'un pin.

BREZANO.

Suffit; voyons le reçu.

CEVADON.

Prenez, Seigneur.

BREZANO.

« Seigneur mon frère. »

CEVADON.

Il dit là: « Seigneur mon frère »?

BREZANO.

Oui, il dit: « Seigneur mon frère. »

CEVADON.

C'est sans doute le frère de celui qui a reçu l'argent.

BREZANO.

Cela doit être. « Les livres de safran... »

CEVADON.

Il dit là: « des livres de safran »?

BREZANO.

Oui, il dit cela ici.

CEVADON.

Des livres de safran? Est-ce que j'ai apporté à Votre Grâce des livres de safran?

BREZANO.

A moi, non.

CEVADON.

Alors d'où vient ce papier safrané?

BREZANO.

Tu ne vois pas qu'il t'a joué, et qu'au lieu de te donner une quittance, il t'a remis une lettre de commande!

CEVADON.

Ah! parbleu, si vous dites vrai, il a agi bien vilainement.

BREZANO.

Quel remède, Seigneur?

CEVADON.

Je vais dire à Votre Grâce quel remède. Prenons chacun un bâton, et allons vers lui tout doucement, vous d'abord. Et si par bonheur nous le rencontrons, nous reprendrons notre argent. Sinon, vous me servirez de serviteur.

BREZANO.

Qu'est-ce cela, te servir de serviteur?

CEVADON.

Qu'est-ce, Seigneur? Que je vous pousserai devant lui, que vous lui direz qu'il a agi comme un méchant homme, en prenant cet argent sans emplâtre et sans traîner la jambe, et alors Votre Grâce tombera dessus avec son bâton.

BREZANO.

Eh bien, sus, allons.

CEVADON.

Allons.

(Dans une autre rue.)

SAMADEL.

On a bien raison de dire que ce qui est bien gagné se perd; que le bien mal gagné se perd et perd son maître. Je dis cela, parce que de cet argent que j'ai pris à cet innocent garçon, la moitié s'en est allée sur une carte, l'autre moitié est restée au cabaret. On dit qu'ils me cherchent, je n'ai d'autre ressource que de changer de langage.

BREZANO.

Tâche de bien le reconnaître.

CEVADON.

Que Votre Grâce ne craigne rien, je le connaîtrai très bien. Venez pas à pas derrière moi.

BREZANO.

Marche.

CEVADON.

Seigneur, Seigneur.

BREZANO.

Quoi?

CEVADON.

Voilà notre chasse; c'est l'homme au chapeau.

BREZANO.

Vois bien si c'est lui.

CEVADON.

Oui, oui, Seigneur. C'est celui qui m'a pris l'argent.

BREZANO.

Va, parle-lui.

CEVADON.

Homme de bien.

SAMADEL.

La grand' bagasse qui us pari...

CEVADON.

Seigneur, il ne parle pas chrétiennement.

BREZANO.
Sachons en quelle langue il parle.
SAMADEL.
Yuta dame a roquido dotos los durbeles...
BREZANO
Que dit-il?
CEVADON.
Qu'il a mangé des petits pâtés.
SAMADEL.
No he fet io tan grasa liega?
BREZANO.
Que dit-il?
CEVADON.
Qu'il payera, d'un bout à l'autre.
SAMADEL.
Qu'est-ce que je payerai?
CEVADON.
L'argent que tu m'as volé.
SAMADEL.
Une figue pour vous, grand imbécile!
CEVADON.
Eh bien, prenez ceci, grand vaurien! (*Il le frappe.*)
BREZANO.
C'est cela, va, donne.
CEVADON, *frappant.*
Attends, drôle! attends. (1)

RAPPORTS DES AMBASSADEURS VÉNITIENS AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Marco Dandolo, dans une dépêche datée de Blois, le 1^{er} février 1503, s'exprime ainsi :

« Je continue à ne rien ajouter de mon propre fonds au récit de mes informations, persuadé que le moyen de répondre au désir de Vos Excellences est de recueillir avec zèle et vigilance tout ce qu'il est possible de savoir des intentions et des pensées de Sa Majesté Très Chrétienne; je ne me borne pas à un ou deux intermédiaires, mais j'essaye de prendre tous les chemins, et je dirai même que je vais jusqu'à employer les personnes qui sont dans le continu service du roi et qui lui servent à boire et à manger. »

Andrea Trevisano écrivait, le 19 avril 1516 :

« C'est le devoir des ambassadeurs qui sont auprès des princes de rapporter au gouvernement qu'ils servent non seulement leurs paroles, mais même l'expression de leur visage, et les mots, les impressions qui leur échappent dans le secret de l'intimité avec leurs plus familiers serviteurs et amis, qu'ils croient discrets et que nous pesons à l'éprouvette de la pistole. » (2)

HISTOIRE SUR VERRE.

Un Appenzellois, Gaspard Zellweguer, a réuni un grand nombre de documents relatifs à l'histoire de son canton. Une partie de ces pièces est gravée sur verre, l'usage, dans ces pays alpestres, ayant été pendant plusieurs siècles d'inscrire sur les vitres des maisons particulières et des édifices communaux les faits les plus intéressants de l'histoire des familles, des communes ou du canton. Outre ces inscriptions, on gravait aussi des dessins commémoratifs des événements, et ce ne sont pas aujourd'hui les témoignages historiques les moins précieux. Ne serait-il pas possible de recueillir aussi en France les vitres portant de même des inscriptions, des armoiries et des dessins ou

(1) Traduction inédite de M. Germond de Lavigne.

(2) Voy. Armand Baschet.

peintures se rapportant à l'histoire de nos anciennes provinces? Nous en avons rencontré quelquefois dans des collections particulières; mais on peut croire qu'il s'en perd beaucoup, parce qu'on ignore leur prix.

L'ART CHEZ SOI.

Suite. — Voy. p. 7, 54.

PEINTURE ET DÉCORATION DES PORTES, PANNEAUX ET LAMBRIS.

Nous avons dit que la condition essentielle de la décoration d'un appartement est d'être harmonieuse avant tout, de convenir parfaitement à la destination des différentes pièces qui le composent, et d'être également en rapport avec la fortune et la position de celui qui l'occupe; mais si modeste que soit cette position, elle n'exclut pas la recherche de l'ornementation, et si la richesse seule peut donner le luxe intérieur, un peu d'art, d'adresse et d'intelligence suffisent pour décorer avec goût le plus simple foyer et le rendre plus agréable et plus cher à toute la famille. C'est ainsi que l'on peut arriver à exécuter soi-même, facilement et à peu de frais, sur les portes, les panneaux et les lambris, des peintures décoratives d'un excellent effet.

Bien entendu, nous n'entendons parler ici que de peintures qu'on peut faire pour ainsi dire mathématiquement et qui ne demandent à celui qui les exécute qu'un peu de goût, un peu d'adresse de main et beaucoup de soins; l'art proprement dit n'a rien à voir dans ces décorations, et, bien loin d'encourager des prétentions qui ne seraient pas justifiées par une éducation artistique antérieure et un certain talent de peintre, nous serions les premiers à déconseiller des tentatives qui ne pourraient avoir pour résultat que de rendre grotesques et l'appartement ainsi décoré et celui qui l'habiterait.

Les portes et les boiseries qui se trouvent dans les anciennes maisons se prêtent plus que toutes les autres à une ornementation simple, qui rompt agréablement la monotonie des grandes surfaces et convient surtout à la décoration du salon ou de la salle à manger. Si, comme cela a lieu le plus ordinairement, la porte se compose d'un encadrement séparé d'un panneau intérieur par une moulure en relief, on pourra peindre cet encadrement d'un ton plus foncé que celui du panneau, et décorer ce dernier de filets et contrefilets placés à une certaine distance de la moulure

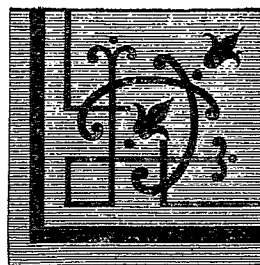


FIG. 1.

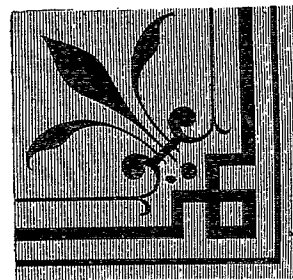


FIG. 2.

et réunis aux angles par un petit motif plus ou moins ornemanisé (fig. 1 et 2). Ces filets et ces ornements seront toujours peints du même ton — quelquefois un peu plus foncé — que celui de l'encadrement.

Avant de commencer, il faut s'assurer que la couche sur laquelle on veut peindre est bien sèche, et on arrivera à une exécution d'autant plus facile que cette couche aura été peinte avec plus de soin, bien proprement et sans épaisseurs. On poncera ensuite sur le panneau le calque,

préalablement piqué, du dessin d'angle (fig. 3), en prenant des mesures assez exactes pour qu'il soit rigoureusement à une égale distance de la moulure dans chacun des angles et placé bien d'équerre.

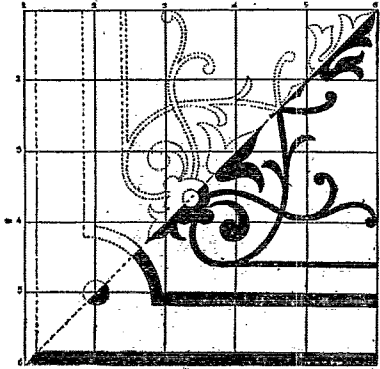


FIG. 3.

On ne saurait apporter trop d'attention dans le dessin de ce poncis; après avoir composé le motif qui doit remplir les angles du panneau, ou l'avoir copié, en le modifiant s'il est nécessaire, soit d'après des peintures déjà exécutées, soit d'après les ornements typographiques des titres et couvertures de livres, on l'augmentera ou on le réduira de façon à ce qu'il soit en rapport avec la dimension du panneau à décorer; il est assez difficile de juger au premier coup d'œil de la grandeur qui convient, et pour s'en rendre compte d'une façon certaine, on fera bien de tracer légèrement sur le panneau, soit au fusain, soit à la craie, une esquisse du motif choisi.

Si le dessin est un peu compliqué, on l'augmentera ou on le réduira plus facilement et plus exactement en l'insérant

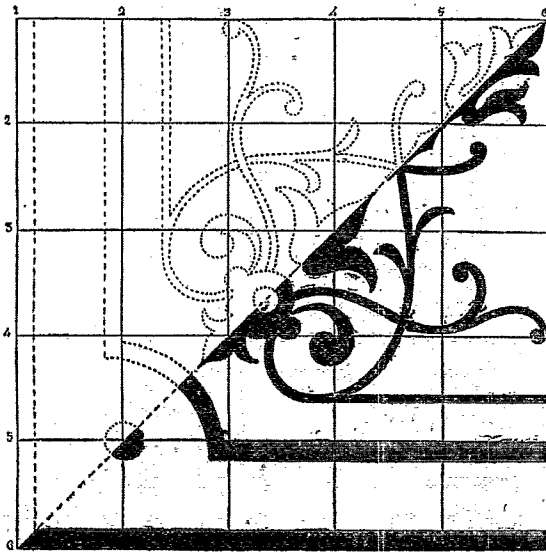


FIG. 4.

dans une figure rectangulaire divisée par des lignes horizontales et verticales en un certain nombre de compartiments; on fera ensuite une figure de forme semblable mais de la grandeur du dessin à exécuter, on la divisera par un même nombre de lignes, et on tracera l'ornement en se guidant sur le compartiment correspondant du dessin à modifier (fig. 3 et 4).

Dans les motifs d'angles dont nous nous occupons, la figure étant presque toujours circonscrite dans un carré régulier, on pourra, afin de gagner du temps et aussi pour arriver à un dessin plus correct, tracer une diagonale

d'un angle à l'autre et dessiner seulement la moitié du motif. Le trait étant bien arrêté, on le calquera en l'épurant encore, et, après avoir replié le papier calque en suivant la ligne diagonale, on piquera avec soin au moyen d'une aiguille fine emmanchée dans un morceau de bois: le dessin se trouvera ainsi piqué tout entier, d'un seul coup et avec la plus grande régularité; on rabattra alors les bavures qui résultent de l'enfoncement de chaque coup d'aiguille au moyen d'une pierre ponce très-douce et très-plate, on appliquera le poncis à l'endroit qui convient et dont la place a été marquée à l'avance à l'aide d'un compas, et on promènera dessus, en lamponnant légèrement, un petit rouleau de lisière de drap coupé très-droit à une de ses extrémités et frotté sur du fusain en poudre ou du blanc.

Puis on commencera à peindre, en traçant d'abord les lignes du contour extérieur avec un pinceau de martre fin et souple; pour donner plus d'assurance à la main qui tient le pinceau, on peut s'aider d'un *appui-main*, sorte de bâton léger que l'on tient de la main gauche. On remplit ensuite l'intérieur des deux traits, en se servant d'une couleur assez épaisse pour couvrir du premier coup, et cependant assez liquide pour ne pas faire d'empatement. Ce travail est très-facile à faire et ne demande qu'un peu de soin.

On éprouvera peut-être plus de difficulté pour tracer ensuite les filets qui réuniront les quatre angles; cette opération, en effet, demande une certaine dextérité qui ne s'acquiert que par la pratique, et on fera bien de s'exercer un peu avant d'entreprendre un travail sérieux.

On se sert pour tracer les filets d'une règle plate un peu longue et assez souple; on doit la tenir à une certaine distance du panneau en l'appuyant seulement par une de ses extrémités et en la soulevant légèrement de l'autre; puis on fait glisser rapidement, et en le tournant un peu, un pinceau très long, très-souple, destiné spécialement à cet usage, et vendu dans le commerce sous le nom de *pinceau à filer*. Il faut, pour bien tracer un filet, une grande fermeté de main, surtout de celle qui tient la règle; la couleur doit être assez liquide pour couler facilement, mais sans cependant faire de bavures; l'expérience indiquera, du reste, très-vite les moyens à employer, et après quelques essais on arrivera promptement à un résultat satisfaisant.

Si la porte ou le panneau à décorer n'a pas d'encadrement, on en tracera un au moyen d'une bordure assez

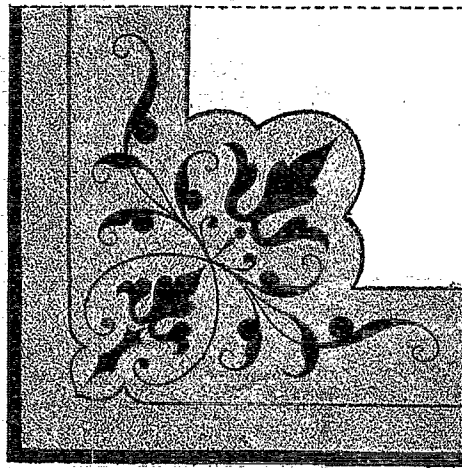


FIG. 5.

large, d'un ton — ou d'une valeur de ton — différent de celui du fond, et en l'ornant de motifs d'angles circonscrits par des filets cernant toute la bordure (fig. 5).

La suite à une prochaine livraison.

L'Administrateur: P. LAFFITTE.

L'ESPAGNOL TROMPÉ
DANS SES IDÉES VAINES ET CHIMÉRIQUES.



L'Espagnol rêveur, gravure attribuée à Abraham Bosse. — Dessin de Sellier.

C'est une satire, mais de peu de malice. Le bonhomme | bâton et son frugal repas (des oignons) à la main, fait plutôt
qui chemine, en rêvant, dans une belle campagne, son | sourire que rire. On se dit que, malgré ses lunettes, il

risque de se heurter plus d'une fois aux cailloux de la route ; il regarde en l'air, dans le bleu du ciel, où mille perspectives imaginaires l'attirent et le charment ; il ne s'occupe point de ce qui est à ses pieds. Du reste, le poids de son bagage ne l'écrasera pas, et on ne saurait beaucoup le plaindre de n'avoir à porter qu'une charge de fleurs : ce n'est pas là de quoi tenter les voleurs. La moindre sacoche où l'on pourrait soupçonner quelques doublons l'exposerait à plus de périls. Qu'il passe donc en paix, et, sans l'éveiller par aucune raillerie, souhaitons-lui un heureux voyage dans son monde de chimères !

La date de cette estampe étant, dit-on, du temps où Olivarès rêvait la conquête de la France, on a supposé que c'était lui qu'on avait voulu ridiculiser sous cette figure de songe-creux partant en guerre. Mais quel rapport pourrait-on trouver entre le turbulent ministre et ce pacifique rêveur ? Que signifieraient ici, à propos de batailles, ce feuillage, ces fleurs et cette riante vallée ? L'artiste n'eût pas manqué d'y esquissier, au lieu d'habitations champêtres, quelque camp ou forteresse (1).

Il est probable que l'on n'a là qu'un simple dessin de modèle d'orfèvrerie, comme on en gravait tant à cette époque : il fait partie d'une série de quatre planches, et les trois autres n'ont rien de satirique. Il est vrai, cependant, qu'il était de mode alors de railler les Espagnols en vers, en prose et en dessin, et de les représenter à peu près à la manière dont Cervantes avait peint don Quichotte (1605), pauvres, fiers, chimériques. Souvent la charge allait trop loin et devenait offensante : c'est un effet presque inévitable des guerres entre les peuples. Les Espagnols n'étaient point d'ailleurs en reste de caricatures avec nous, et l'on se peut rappeler ce qu'en a écrit Naudé (2) : — « Si tu estois, je ne dirai pas à Madrid seulement, mais à Louvain, à Douay, à Malines, Anvers, ou semblables villes de Flandre ou d'Espagne, tu verrois assurément qu'elles ne manquent pas de nous bien rendre la pareille, en donnant à nos François des hauts-de-chausses qui leur tombent sur les souliers, des colets qui descendent jusques à la ceinture, des manteaux qui ne couvrent que la moitié des espauls, des chapeaux à l'angloise, et des moustaches qui pendent jusques aux genoux. »

Naudé dit fort bien : — « Auparavant que nous fussions en guerre avec eux (les Espagnols), on ne voyoit point toutes ces grimaces. »

DU CLASSEMENT

DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA FRANCE (3).

Les études faites depuis un demi-siècle sur les monuments historiques qui couvrent la France permettent aujourd'hui de classer ces monuments en raison :

1° Des écoles qui les ont élevés et sous la direction desquelles ils ont étendu plus ou moins leur influence comme types admis dans une province ; 2° de leur importance ou valeur relative au point de vue de l'art.

En effet, il faut tenir compte, dans un classement de cette nature, de l'état où se trouvait le territoire compris aujour-

(1) Il faut remarquer qu'Abraham Bosse, auquel on attribue la gravure, n'aurait eu, en 1629, date indiquée pour l'estampe, qu'environ dix-huit ans.

(2) Voy. notre tome IX, 1841, p. 292, sur les caricatures nationales au dix-septième siècle.

(3) Extrait d'un Rapport du savant M. Viollet-le-Duc à la commission des monuments historiques. On a eu le grand regret de perdre l'année dernière, en septembre, M. Viollet-le-Duc, dont nous avons eu l'occasion de citer souvent les œuvres. On ne saurait s'occuper surtout de l'architecture du moyen âge, de ses meubles, de ses usages, sans avoir à le consulter.

d'hui dans le périmètre des limites de la France actuelle.

Sur ce vaste territoire, dès l'époque carolingienne, il s'est formé plusieurs écoles d'art qui ont eu leur existence propre jusqu'au moment où elles se sont à peu près confondues sous l'influence prépondérante du pouvoir suzerain, vers le commencement du treizième siècle.

Il convient d'abord de signaler les points de la France actuelle où l'influence romaine s'était fait sentir avec plus de puissance, et où elle a laissé, par suite, des traces assez appréciables pour se manifester pendant plusieurs siècles.

La partie des Gaules qui forme à très peu près la France actuelle était divisée, sous l'Empire, en cinq provinces.

Il y avait la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Lyonnaise, la Belgique, et la province des Séquanes.

La Narbonnaise comprenait : 1° la Narbonnaise première ; 2° la Narbonnaise deuxième ; 3° les Alpes-Maritimes ; 4° la Viennoise.

L'Aquitaine comprenait : la première, la deuxième Aquitaine, et la Novempopulanie.

La Lyonnaise était subdivisée en quatre parties : première, deuxième, troisième et quatrième.

La Belgique, en Belgique première et deuxième.

La grande province des Séquanes n'était point subdivisée.

Les Narbonnaises comprenaient les provinces qui, déjà sous la République, étaient annexées à Rome : l'Aquitaine, les territoires occupés par les Celtes.

Les divisions lyonnaises et la Séquanie composaient la Gaule proprement dite, y compris les Armoricaïns.

La Belgique avait emprunté son nom aux Belges kimris, qui l'occupaient en grande partie dès l'époque de César.

A travers les siècles et malgré la domination romaine, ces contrées conservèrent longtemps, pendant le moyen âge, une sorte d'autonomie qui résista aux fluctuations de la politique ; à l'anarchie féodale et aux tentatives d'unification de la royauté.

L'art, en ce qui touche au moins l'architecture, même sous la domination romaine, ne revêtit pas une forme identique dans toutes ces contrées. L'architecture gallo-romaine de la Narbonnaise (ancienne province romaine sous la République) et celle de la Lyonnaise présentent des différences sensibles, ce qui permet d'admettre l'influence d'un goût local préexistant.

Quant aux édifices gallo-romains dont on trouve des vestiges dans les autres provinces, ils sont malheureusement trop rares et ruinés pour qu'on puisse rien affirmer touchant leur style et le caractère que ces styles affectaient.

Mais il est probable que les populations de ces provinces romaines ne cessèrent pas de posséder un génie particulier, puisque nous les voyons accuser des caractères distincts dès la première renaissance des arts sous les Carolingiens.

Alors, l'architecture, sur la rive gauche du Rhin comme le long du Rhône, introduit un élément byzantin dans ses productions, tandis qu'elle ne fait que reproduire, sur le reste du territoire des Gaules, les derniers types gallo-romains de la décadence, mêlés à quelques éléments locaux qui font supposer que ces provinces ; même sous l'Empire, avaient conservé une certaine originalité dans l'expression de leurs arts.

Toutefois, les exemples sont rares ; les restes qui datent de cette époque sont généralement enclavés dans des constructions plus récentes, et on ne saurait préciser des écoles tranchées en dehors de celles des bords du Rhin et des rives du Rhône, qui ont entre elles deux des rapports intimes.

Il faut atteindre le onzième siècle pour sortir du chaos et distinguer l'origine de certaines écoles d'art.

La première qui mérite ce nom est certainement celle de Cluny.

L'abbaye de Cluny, fondée vers 909, devint en moins d'un siècle un centre actif d'études dans les lettres et les arts, et la puissance de cette école, en ce qui concerne l'architecture et la sculpture, se fit sentir jusque vers la moitié du douzième siècle. Mais alors on était en pleines croisades, et les relations de l'Occident avec l'Orient développèrent dans la plupart de nos provinces un mouvement d'art qui ne produisit pas partout les mêmes résultats, ce qui prouve que chacune de ces provinces possédait des traditions locales vivaces, datant d'une époque très ancienne.

De la fin du onzième siècle à la seconde moitié du douzième, l'école de Cluny comprend toute la Bourgogne, et s'étend au nord jusqu'à Auxerre, Bar-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Langres, Épinal, longe le Doubs, atteint la rive nord du Léman, et englobe une partie de la Savoie pour descendre jusqu'à Lyon et suivre le cours de la Loire jusqu'au delà de Nevers.

Cette école est la plus ancienne et aussi la plus étendue, celle dont les produits ont le plus de puissance.

À côté de cette école, on peut considérer comme la plus ancienne celle de la Provence, qui suit les bords du Rhône de Lyon à la mer, qui s'étend à l'est jusqu'à Grenoble, Gap, Digne, Fréjus, et à l'ouest, de Lyon, le long du Rhône, jusqu'à Nîmes et Agde.

Une circonstance locale avait constitué un centre d'école à Périgueux, dès le commencement du onzième siècle. Par suite des relations commerciales de cette contrée avec les Vénitiens (Lombards), qui avaient établi des comptoirs à Limoges et sur les bords de la rivière d'Isle, les abbés de Saint-Front firent bâtir une église abbatiale à l'instar de l'église de Saint-Marc de Venise, au moment même où cet édifice s'achevait. Cette église de Saint-Front servit de type et de point de départ à quantité d'édifices religieux de la contrée, et exerça même une influence marquée sur certaines constructions du Poitou, de la Saintonge et de l'Auvergne méridionale.

Mais le Languedoc ne demeurait pas en arrière. Dès le milieu du onzième siècle, il posait les premiers jalons d'une belle école d'architecture et de sculpture qui, suivant les bords du Gers, remonte jusqu'au-dessus de Moissac pour descendre à Toulouse, englober Alby, Mende, joindre la mer à Béziers et s'étendre au delà des Pyrénées dans l'Aragon.

L'école auvergnate se développait en même temps. Elle suit le cours de l'Allier, comprend la haute Loire, descend le fleuve jusqu'à Nevers; puis, vers le nord-est, longe le massif montagneux sur les deux rives de la Dordogne, se mélange à Souillac et Cahors avec l'école périgourdine, pousse une pointe jusqu'à Toulouse pour remonter l'Aveyron et le Lot.

Vers la fin du onzième siècle, une école singulièrement fertile se formait dans le Poitou, et c'est une de celles qui présentent le plus d'analogie avec les édifices que les premiers croisés trouvèrent dans la Syrie centrale, lesquels datent du cinquième au septième siècle, édifices d'une haute valeur comme art. Cette charmante école poitevine, des Sables-d'Olonne va joindre la Loire à Fontevault, pour remonter le Cher, côtoyer les écoles auvergnate et périgourdine, en laissant se développer, sur les bords de la Charente, une petite école (l'école de la Saintonge) qui est comme une sœur cadette attachée à ses flancs.

L'école de l'Ile-de-France, que nous voyons naître également vers la seconde moitié du onzième siècle, est une des plus remarquables par son originalité, et, pendant le douzième siècle, elle prend un essor merveilleux. Elle

touche la côte à Eu, descend près de Rouen, remonte la Seine, se fait sentir à Chartres, à Orléans, à Bourges, se dirige vers Sens pour remonter au nord à Soissons, descendre l'Aisne et l'Oise et longer l'école picarde.

Parallèlement à l'école de l'Ile-de-France et même un peu avant elle, se développe, en rivalisant de splendeur avec sa voisine, l'école champenoise. Elle se fait sentir à Metz, à Mouzon, à Rethel, joint l'Ile-de-France à Soissons, pour descendre presque en ligne droite à Sens; puis, laissant une enclave de l'Ile-de-France à Troyes, elle s'accuse à Bar-sur-Aube, à Chaumont, se fond à Langres avec l'école bourguignonne qu'elle borde jusqu'à Moyen-Moutier, pour longer l'école rhénane.

C'est aussi au milieu du onzième siècle que l'école normande se développe; elle comprend toute la Normandie, le Cotentin, et se fond avec l'école de la Mayenne qui longe la Loire jusqu'à la mer.

Reste l'école picarde, dont malheureusement il ne subsiste que peu de fragments, tant à cause de la friabilité des matériaux employés que par suite des guerres qui n'ont cessé de désoler cette contrée pendant les onzième et douzième siècles. Cependant, cette école est bien distincte de ses voisines, et est, avec l'école poitevine, une de celles qui dénotent une influence marquée des monuments de la Syrie centrale.

Jusque vers 1160, ces écoles sont parfaitement distinctes et conservent leur autonomie. Elles dérivent de quatre éléments, dont trois ont évidemment une origine commune :

1° Des traditions gallo-romaines locales, très répandues dans les Narbonnaises et dans les Lyonnaises; — 2° de la renaissance carlovingienne, qui elle-même n'était qu'une dérivation romano-byzantine; — 3° de l'institut clunisien, qui alla chercher ses éléments (surtout en ce qui concerne la sculpture) en Orient; — 4° du mouvement des croisades, qui mit en communication directe et suivie les Occidentaux avec les arts si remarquables de la Syrie centrale, et réciproquement. Les Cisterciens bâtirent à leur tour, en Syrie, des édifices absolument semblables à ceux qu'ils élevaient dans le nord-est de la France.

Si l'influence des monuments gréco-romains de la Syrie centrale est plus ou moins accusée dans nos écoles françaises dites romanes et romano-byzantines, elle l'est à un haut degré dans notre architecture militaire, à dater du douzième siècle. On ne saurait douter que les fortifications des villes de la Syrie, comme celles de Byzance même, n'aient été pour les croisés un grand enseignement. On sait jusqu'où les Grecs byzantins avaient poussé l'art d'attaquer et de défendre les places; ceux-ci furent les instructeurs des Francs, qui bientôt bâtirent en Syrie et en Palestine des forteresses formidables pour assurer leur domination, et rapportèrent ces méthodes en Occident.

Mais au commencement du douzième siècle encore, il n'y avait d'écoles d'art que dans les monastères, et il paraîtrait que les anciennes corporations laïques de métiers, qui n'avaient cessé d'exister depuis l'époque gallo-romaine, n'eussent plus une existence propre à côté des abbayes. Il semblerait que les abbayes avaient réuni près d'elles, pour les protéger autant que pour en tirer profit, les débris de ces corporations.

Quoi qu'il en soit, vers le milieu du douzième siècle, il se manifesta dans l'Ile-de-France, en Champagne, en Picardie, en Normandie et même en Bourgogne, à côté des puissantes abbayes de Cluny et de Vézelay, dans les écoles d'architecture et de sculpture de ces contrées, un mouvement tout nouveau. — Les monuments sont là pour nous en montrer l'importance. — Non seulement les grands édifices qu'on élève alors sont confiés à des artistes laïques,

mais l'art de l'architecture subit une transformation complète, part de principes absolument nouveaux qui ne se rattachent en aucune façon aux traditions existantes.

Le style roman, ou romano-byzantin, dans les provinces que nous venons de nommer, est brusquement abandonné pour faire place à un autre art qui, dans sa forme apparente, ne ressemble en quoi que ce soit à ce qui l'a précédé, et dont le système de construction s'appuie sur des données toutes nouvelles.

De même, dans la sculpture, l'héralisme byzantin est laissé de côté; les artistes ont recours à la nature, aussi bien pour la reproduction de la figure que dans la composition de l'ornementation.

Cet art, appelé sans raison gothique, est français, puisqu'il naît et se développe tout d'abord dans les contrées indiquées ci-dessus, pour se répandre bientôt sur presque toute la surface de l'Europe.

Toutefois, bien que les principes dont émane cet art français soient également observés dans ces cinq provinces, ses expressions sont quelque peu différentes.

L'art de l'architecture et de la sculpture françaises peut se distinguer, de 1160 à 1300, par écoles de l'Île-de-France, de la Champagne, de la Picardie, de la Normandie, et de la Bourgogne.

Si, sur une carte de France, on tire une ligne de Lyon à la baie du Mont-Saint-Michel, toute la partie située au nord-est de cette ligne comprend le territoire où ces cinq écoles travaillent avec une singulière activité, pendant plus d'un siècle, à perfectionner l'art qu'elles ont inauguré, à pousser les principes admis aux dernières limites, et à construire une quantité prodigieuse d'édifices religieux, civils et militaires.

Le succès de ces écoles fut tel que, dès le milieu du treizième siècle, sur l'autre partie du territoire français, comme en Angleterre, en Allemagne, en Danemark, en Espagne, et jusqu'en Bohême, en Hongrie et en Pologne, chaque cité voulut rebâtir ses édifices sur ces nouvelles données. Des écoles dérivées se formèrent promptement en Angleterre et en Allemagne.

Les maîtres de ces écoles furent appelés partout; mais ils ne trouvèrent pas toujours les exécutants capables de traduire leurs conceptions; c'est pourquoi, en France, notamment dans les provinces situées au sud-ouest de la ligne que nous venons de tracer, sauf de rares exceptions, les édifices datant de cette époque présentent des imperfections nombreuses et accusent souvent une complète ignorance des principes qui devaient tout d'abord présider à leur construction.

A dater de la fin du treizième siècle, cependant, telle fut l'influence des écoles françaises du nord-est, qu'on ne songea plus à bâtir autrement. — Les derniers produits de l'architecture romane avaient cessé de se montrer dès 1250, même dans les provinces du Midi, comme la Provence et le Languedoc, qui n'acceptèrent que très tardivement l'architecture nouvelle.

D'ailleurs, le Languedoc était ruiné par les croisades contre les Albigeois; les seuls monuments de nouveau style qu'on y rencontre datent des quatorzième et quinzième siècles, et sont dus à des maîtres du Nord, comme la cathédrale de Narbonne et le chœur de l'ancienne cathédrale de la Cité de Carcassonne.

Au quatorzième siècle, ces écoles tendent à se fondre; cependant celles de l'Île-de-France, de la Normandie et de la Champagne conservent leur originalité, tandis que celles de la Bourgogne et de la Picardie perdent la leur en cherchant à se rapprocher soit de l'école de l'Île-de-France, soit de celle de la Champagne.

Après cette extinction absolue des écoles des onzième

et douzième siècles et cette survivance, depuis l'inauguration d'un art nouveau, des seules écoles de l'Île-de-France, de la Champagne et de la Normandie, il nous serait difficile de dire comment et pourquoi au seizième siècle nous retrouvons une division de l'architecture française en écoles de l'Île-de-France, de la Champagne, de la Normandie, de la Bourgogne, du Languedoc, et de la basse Loire à partir d'Orléans.

Le fait est constant, on ne peut que le signaler sans se bien rendre compte des causes qui ont amené la formation de ces six écoles, très distinctes dès 1460.

Le mouvement de la renaissance ne se fait pas sentir, d'ailleurs, à la même date dans ces provinces. S'il est hâtif sur les bords de la Loire et en Normandie, il est en retard en Bourgogne, dans le Languedoc, et même en Champagne et dans l'Île-de-France. D'autre part, l'Île-de-France a bientôt repris la tête du mouvement, et la renaissance de cette province, vers 1530, est en avance sur ses voisines.

Dans ce classement des monuments historiques, il faut tenir compte, ainsi qu'il a été dit en commençant, de ces deux éléments :

1^o Des écoles auxquelles les édifices appartiennent; 2^o de l'importance ou valeur de ces édifices au point de vue de l'art comme types et ayant servi de point de départ.

De plus, il faut nécessairement que ce classement divise les édifices en édifices religieux, civils et militaires.

Cet exposé rapide suffit à démontrer combien il importe que nos monuments historiques soient entretenus et restaurés, quand cela est nécessaire, avec une parfaite connaissance des conditions dans lesquelles ils ont été élevés et du rang qu'ils occupent dans l'histoire de notre architecture nationale.

LA DANSE PYRRHIQUE.

La pyrrhique était une danse armée des Grecs, d'un caractère à la fois guerrier et religieux. Elle tenait une grande place chez les Spartiates, chez les Crétois, et en général chez les peuples de race dorienne, dans l'éducation de la jeunesse et dans les exercices des hommes faits.

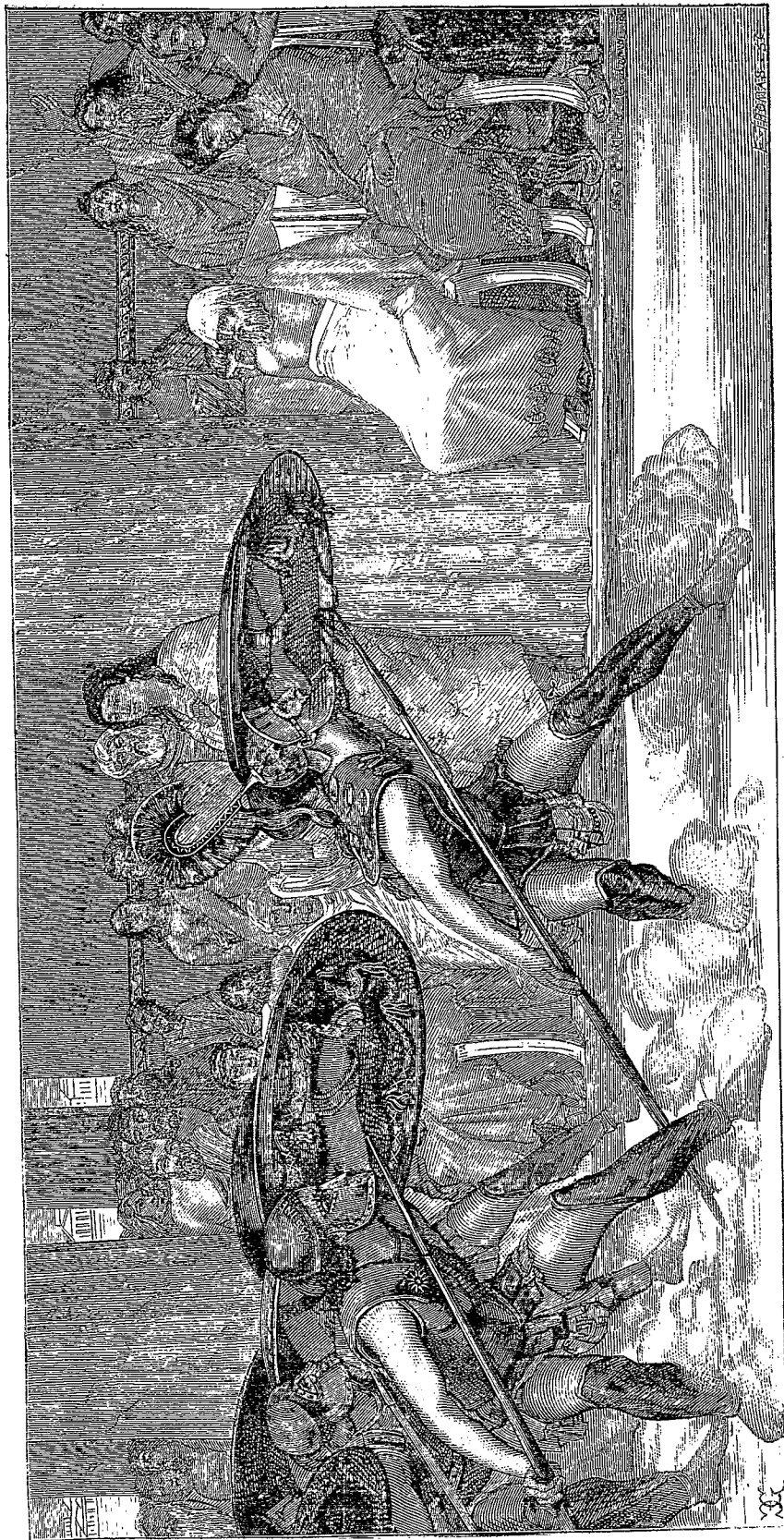
A Sparte, on faisait remonter l'origine de cette danse à Castor et Pollux, qui étaient les héros proposés à tous pour modèles; en Crète, on en attribuait l'invention aux Curetés, habitants de l'Ida, habiles à forger le bronze et à en faire des armes; on racontait que lorsque Jupiter enfant fut confié aux nymphes de leurs montagnes, ils dansaient autour de lui en frappant leurs boucliers de leurs épées, pour étouffer et apaiser ses cris.

Ailleurs on disait que Minerve avait la première dansé la pyrrhique au son de la flûte pour célébrer la défaite des Titans vaincus par les dieux de l'Olympe. On rencontre encore sur les commencements de cette danse d'autres explications fabuleuses, qui toutes concordent à montrer qu'elle était dans son principe une danse grave, belliqueuse et sacrée.

Dès l'âge de quinze ans, les enfants de Lacédémone commençaient à apprendre à régler leurs pas et tous les mouvements de leur corps sur la cadence légère et parfois précipitée dont le mode pyrrhique des poètes peut donner quelque idée à ceux qui se sont familiarisés avec la rythmique ancienne. Puis on leur donnait des armes, l'épée, le javalot, le bouclier, et ils formaient des chœurs guidés par la cithare et la flûte, qu'imitaient leurs bataillons allant à l'attaque. « Les plus vaillants des Grecs, a écrit Lucien à une époque où l'on était fort éloigné déjà des mœurs primitives, les Lacédémoniens, ne font rien sans l'assistance des

muses, à ce point qu'ils vont à la guerre au son de la flûte et qu'ils marchent d'un pas réglé. Chez eux, c'est la flûte qui donne le premier signal du combat. On peut voir encore de nos jours que leurs jeunes gens n'apprennent pas moins à

danser qu'à faire des armes. Lorsqu'ils ont fini de lutter avec les poignets et de se frapper à tour de rôle les uns les autres, le combat se termine par une danse ; un joueur de flûte s'assied au milieu, soufflant et marquant la mesure



La Danse pyrrhique, peinture par Alma Tadéma. — Dessin d'Édouard Garnier.

avec son pied ; puis les jeunes gens, le suivant par bandes, prennent, en marchant en cadence, toutes sortes d'attitudes, les unes guerrières, les autres dansantes. »

Ce n'est pas chez les Spartiates seulement que l'on voit

la danse pyrrhique servir de préparation à la guerre ; nous avons dit qu'elle était nationale chez les Crétois ; elle était connue chez tous les peuples grecs d'Europe et d'Asie, et des danses analogues sont décrites par divers auteurs chez

les Thraces, les Mysiens, les Phrygiens, etc. A Athènes, il ne semble pas qu'elle ait été introduite avant l'époque de Pisistraté, ni qu'elle ait fait partie de l'éducation de tous les citoyens; elle avait surtout un caractère religieux. Des chœurs de pyrrhichistes étaient équipés et exercés pour figurer dans les fêtes des panathénées, célébrées en l'honneur de Minerve, de la même manière que l'étaient les autres-chœurs par le citoyen qui en avait pris la charge à titre de chorège.

Les jeunes gens qui faisaient partie de ces chœurs étaient nus et armés seulement d'un léger casque, d'un bouclier dont ils se couvraient avec le bras gauche, tandis qu'ils tenaient de la main droite la lance ou l'épée. Tels on les voit dans un bas-relief découvert à Athènes par M. Beulé, où sont représentés huit danseurs divisés en deux rangs qui prennent tous la même attitude. Il est probable que le chœur se composait, comme les chœurs de la comédie, de vingt-quatre figurants. L'inscription qui accompagne la sculpture ne laisse aucun doute sur sa signification.

On possède encore d'autres œuvres d'art dans lesquelles on peut avec plus ou moins de probabilité reconnaître des pyrrhichistes; mais, par leur caractère général, ces représentations se rattachent à la religion de Bacchus plutôt qu'à celle de la déesse protectrice d'Athènes. Encore moins peut-on y chercher l'image de la danse guerrière des anciens peuples doriens.

Dans des peintures et des bas-reliefs trouvés en Étrurie, on voit des danseurs armés paraître dans les jeux célébrés en l'honneur des morts. Liée au culte bachique, puis aux représentations du théâtre, la pyrrhique, de plus en plus éloignée de ses origines, devint à Rome, sous les empereurs, un pur spectacle pour l'amusement du peuple: c'était une sorte de pièces mimées, avec une action et des péripéties. Quelques acteurs acquirent une immense réputation dans cet art.

SIR WALTER SCOTT.

Suite. — Voy. p. 85.

Ce fut pendant un voyage aux lacs que Walter Scott rencontra pour la première fois Charlotte-Marguerite Carpentier. Née à Lyon, de parents français, elle avait passé avec eux en Angleterre au commencement de la révolution: ils y avaient trouvé un ami chaud et dévoué dans le marquis de Devonshire, qui devint plus tard le tuteur de la jeune fille laissée de bonne heure orpheline. Sans être régulièrement belle, elle était grande, bien faite; elle avait de beaux yeux, des traits fins, une abondante et soyeuse chevelure noire. A la réserve d'une jeune et jolie Anglaise elle joignait la vivacité et la gaieté française; un léger accent étranger donnait du piquant à sa conversation. Walter Scott s'en éprit, et le peu de lettres qu'elle échangea avec lui avant le mariage la montre franche et naturelle. Leur union eut lieu à Carlisle, dans l'église Sainte-Marie, le 24 décembre 1797. Quelques jours ayant la cérémonie, sa fiancée lui écrivait:

« Vous m'avez rendue très triste l'autre jour. Je vous en prie, ne vous plaignez plus jamais d'être pauvre. N'êtes-vous pas dix fois plus riche que moi? Comptez sur vous-même et sur votre profession. Je ne doute pas que vous ne vous élevez très haut et que vous ne soyez un jour un *riche et grand homme*; mais, pour le moment, il faut nous contenter de notre lot et bannir toute pensée désagréable. Je suis très fâchée d'apprendre que vous avez une si *mauvaise tête*; j'espère la guérir de tous ses malaises. »

Elle tint parole: Walter Scott lui dut trente ans d'un bonheur intime qu'aucun nuage n'altéra jamais; alors qu'il

cherchait sa voie sans l'avoir encore trouvée, elle l'enconrageait par son admiration sincère pour ses essais imités de l'allemand. Elle créait à l'intérieur l'ordre et l'économie nécessaires à un revenu borné; elle ornait le modeste cottage loué aux environs d'Édimbourg, et où se réunissaient déjà les vrais amis qui ont tenu tant de place dans la vie du poète. Il dut à l'un d'eux, William Erskine, de connaître l'auteur du *Moine*, Lewis, qui était alors la coqueluche des salons de Londres; sa réputation était à l'apogée, et il se disposait à publier un recueil de contes merveilleux. Scott disait longtemps après qu'il croyait n'avoir jamais senti plus d'orgueil que le jour où il fut invité à dîner chez Lewis, qui, ravi de sa traduction de *Léonore*, la lui demanda, ainsi que plusieurs ballades. Lewis se chargea de négocier avec un libraire l'achat d'une traduction de la tragédie de Goethe: *Gætz von Berlichingen* à la main de fer. Il écrit à Scott: « Je n'ai pu obtenir que 25 guinées; mais j'ai bien fait comprendre à l'éditeur que vous n'acceptiez une si modique somme que comme début et pour une première publication. »

De là date l'essor poétique de Walter Scott. Sa nomination au poste de *shérif* (1), avec un salaire annuel de 300 livres sterling (7 500 fr.), augmenta ses ressources à la fin de 1799, et le délivra des inquiétudes que lui causaient l'accroissement de sa famille et les chances précaires de sa profession d'avocat, pour laquelle il n'avait jamais eu grand attrait.

Les devoirs de la charge étaient des moins pénibles. Le district, petit, paisible et pastoral, appartenait en grande partie au duc de Buccleugh, ami et patron du nouveau shérif, qu'il avait contribué à faire nommer. Walter Scott, renonçant dès lors aux imitations, aborda le véritable terrain de sa gloire future, les légendes écossaises; il recueillit les *Chants des frontières*, publiés en quatre volumes, de 1800 à 1802. Il commença la composition du *Lai du dernier ménestrel*, poème chevaleresque dont deux chants furent lus à M. et M^{me} Ellis sous un vieux chêne, dans la forêt de Windsor, pendant une rapide excursion faite à Londres pour y chercher des documents historiques.

Les événements de 1803 vinrent faire diversion à ses occupations littéraires; enrôlé dans la milice du comté, il écrit: « Le corps a été facilement recruté en Écosse, les premiers y étant une race courageuse, active, et très apte à supporter les privations et la fatigue. Quant à moi, j'avoue qu'ayant la tête *un peu exaltée*, la perspective de la guerre me cause une sensation nouvelle et agréable. L'aspect imposant de la cavalerie, l'élan qui marque son départ, me paraissent tenir du sublime; peut-être ce passe-temps me plaît-il d'autant plus que ma santé exige beaucoup d'exercice, et que, boiteux depuis mon enfance, j'aime particulièrement à chevaucher. »

« J'ai aussi une affection héréditaire pour le cheval, que je regarde comme la meilleure et la plus généreuse des espèces qui nous sont subordonnées; j'en excepte à peine les chiens; du moins ceux-ci sont-ils généralement plus choyés, et la compassion pour la race chevaline doit entrer en ligne de compte quand nous comparons leurs mérites respectifs. Ma femme (étrangère et d'origine française) ne voit jamais des chevaux maltraités sans demander ce qu'ont fait les pauvres animaux dans leur vie antérieure? J'espère, pour ma part, qu'ils ont été charretiers ou cochers de fiacre, et qu'ils n'ont que le juste retour des maux qu'ils ont autrefois infligés. Qu'en pensez-vous? »

27 août 1803.

« ... Le fait est que ce pays a prouvé une fois de plus que la pression d'un danger extérieur peut produire à l'intérieur l'unanimité. Si grand est actuellement le zèle mi-

(1) Fonctionnaire chargé de l'exécution des lois dans le comté.

litaire que nos gouvernants devraient trouver moyen de le mettre en action, ne fût-ce, comme procédé économique, que pour empêcher tant de bravoure de s'évaporer. Je suis interrompu par un incident extraordinaire : une volée de petit plomb vient d'être tirée sur la fenêtre devant laquelle ma femme arrangeait ses fleurs cinq minutes auparavant. Camp, un chien de race, a suivi la piste du coupable et découvert le maladroit chasseur, dont la gaucherie et la témérité auraient pu causer un très grave malheur. »

Camp était très beau, très intelligent, d'un naturel féroce, mais d'une douceur d'agneau avec les enfants. Scott, qu'il accompagnait dans toutes ses courses, lui parlait comme à une créature raisonnable, et en était merveilleusement compris. Camp assistait, sans y prendre part, aux gambades des deux lévriers, qui entraient et sortaient par la fenêtre du cabinet d'étude, laissée ouverte pour eux ; il semblait se dire : « Ce sont de jeunes étourdis auxquels il faut passer leurs caprices ; moi, je suis l'ami sûr et fidèle. » Il s'affaiblit de bonne heure, conservant jusqu'à la fin sa sagacité et son affection. A Ashestiel, quand le domestique dressait la table pour le dîner, il disait au chien, couché sur la natte devant le foyer : « Camp, le shérif revient par la colline » ; et le pauvre animal, quoique malade, se mettait en devoir de courir dans la direction indiquée. Il mourut en janvier 1809, et fut enterré, par un beau clair de lune, dans le petit jardin, juste en face de la fenêtre près de laquelle écrivait habituellement Scott. Toute la famille en larmes se tenait debout autour du tombeau, pendant que le maître aplanissait le gazon sous lequel reposait son fidèle compagnon. Engagé à dîner ce jour-là, il s'excusa, ayant perdu, disait-il, un cher et vieil ami.

La suite à une autre livraison.

LA JEUNE FILLE

QUI CHERCHE UN MARI (1).

En ce temps-là, hommes et animaux ne faisaient qu'une société. Or, une jeune Fille dit un jour à sa mère :

— Je vais me chercher un mari dans la forêt, car je souffre beaucoup de la faim, et les hommes sont paresseux. Ils ne travaillent pas assez pour nous nourrir.

Elle s'en alla, et, arrivée à un endroit où il y avait trois chemins, elle se demanda :

— Lequel de ces chemins me mènera chez l'Épervier, ce beau et vaillant chasseur ?

Sur l'un des chemins, elle aperçut des plumes de Nhambu :

— C'est sans doute là le chemin de l'Épervier, se dit-elle. Et elle s'empressa de le suivre.

Au bout du chemin, elle trouva une case où il y avait une vieille femme assise près du feu :

— Vous êtes la mère de l'Épervier ? demanda la jeune Fille.

— C'est moi-même, répondit la vieille.

— Je suis venue pour me marier avec lui, reprit la jeune Fille.

— Mon fils est brave et farouche ; pour cette raison, je vais te cacher jusqu'à son retour.

Or cette vieille n'était point la mère de l'Épervier, mais bien la mère du Gamba (espèce de sarigou).

Sur le soir, son fils arriva apportant sa chasse, quelques oiseaux. La mère les apprêta pour le dîner. Pendant le repas, elle dit à son fils :

— S'il était arrivé ici quelque étranger, comment le traiterais-tu ?

(1) Contes des sauvages du Brésil. — Voy. t. XLVII, 1879, p. 134, 195, 212, 212

— Je l'appellerais, répondit le Gamba, pour venir manger avec nous.

Alors la vieille appela la jeune Fille qui était cachée. Elle se mit à manger avec eux. Le Gamba était tout joyeux, car la jeune Fille était fort belle. Mais la jeune Fille le repoussa, disant : — Je ne veux point de toi, car tu sens très-mauvais.

Le matin, la vieille envoya la jeune Fille chercher du bois dans la forêt ; mais celle-ci en profita pour s'enfuir.

Elle revint à la rencontre des trois chemins, suivit un des deux autres, et arriva à une case où elle trouva une autre vieille :

Êtes-vous la mère de l'Épervier ? demanda-t-elle.

— C'est moi-même, répondit la vieille.

— Je viens le trouver pour l'épouser.

— Bien ; je vais te cacher, car mon fils est brave et farouche.

Or cette vieille était la mère de l'Urubu (espèce de vautour). A la nuit, le fils arriva, apportant sa chasse, quelques petits vers.

— Voici des petits poissons, ma mère ; apprête-les pour le dîner.

La mère le fit ; et, comme ils mangeaient :

— Que ferais-tu à celui qui viendrait d'une autre patrie ? demanda-t-elle.

— Je l'appellerais pour manger avec nous, répondit le fils. Alors la mère appela la jeune Fille.

L'Urubu fut transporté de joie, parce que la jeune Fille était fort belle. Mais la jeune Fille le repoussa aussi parce qu'il exhalait une odeur insupportable, et elle prit la fuite.

Elle revint à l'origine des trois chemins et prit le dernier. Au bout de ce chemin, elle trouva une case, avec une fort belle vieille, et lui demanda :

— Êtes-vous la mère de l'Épervier ?

— C'est moi-même, répondit la vieille.

— Je suis venue le trouver pour me marier avec lui.

— Alors je vais te cacher, dit la vieille, car mon fils est brave et farouche.

Sur le soir, arriva le fils, apportant une abondante chasse, quantité de petits oiseaux. La mère les apprêta ; et, comme ils mangeaient :

— Que ferais-tu de quelqu'un qui arriverait ici d'un autre pays ?

— Je l'inviterais à manger avec nous.

Alors la vieille appela la jeune Fille. Et l'Épervier se réjouit beaucoup de la voir aussi belle. Mais l'Urubu arriva à la case pour chercher la jeune Fille. De là, grand combat entre les deux oiseaux. L'Épervier brisa la tête de l'Urubu.

La mère de celui-ci fit chauffer de l'eau pour laver la blessure. Malheureusement, cette eau était bouillante ; et c'est pour cela que depuis ce temps les Urubus (vautours) ont toujours la tête dégarnie de plumes.

Quant au Gamba, il n'eut pas envie de se faire battre, et, sagement, il resta chez lui.

L'ÉGYPTE.

C'est un fait profondément significatif que la France, cette noble héritière du génie hellénique et latin, soit allée la première réveiller les sphinx endormis de Thèbes et de Memphis, écarter les voiles de sable dont le temps et le désert ont chargé les bandelettes de l'antique Isis et la face colossale de Memnon. Quand la pensée de l'Égypte, gravée et peinte en pages innombrables dans le granit, nous aura livré ses secrets avec la clef de l'écriture hiéroglyphique, c'est l'esprit naissant de l'Occident dégagé du

panthéisme asiatique qui nous apparaîtra sur cette terre laborieuse, la première qui vit l'industrie de l'homme asservir puissamment les forces de la nature.

Victor DE LAPRADE.

ÉMIGRATION DE FEMMES EUROPÉENNES DANS LE NOUVEAU MONDE AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Lorsque la reine Isabelle, la protectrice de Christophe Colomb, s'occupait sans relâche et même avec une sorte de passion des régions nouvelles que venait de découvrir le grand navigateur, elle eut la pensée fort sage de donner des compagnes industrieuses aux hardis aventuriers qui émigraient pour l'Hispaniola ou pour l'île immense de Cuba, que l'on regardait alors comme faisant partie de la terre ferme. Or, cinq ans environ après la découverte de ces régions fertiles, en l'année 1497, une cédula royale, datée du 23 avril, ouvre les terres du nouveau monde au dévouement des femmes; elle concède à l'amiral de la mer Océane la permission de prendre à sa solde jusqu'à trois cent trente personnes pour aller aux Indes. Il y aura, pour jouir de ce privilège, « quarante écuyers, cent péons de guerre ou de travail, trente marins, trente mousques, vingt laveurs d'or, cinquante laboureurs, dix jardiniers, vingt ouvriers de métiers divers, et trente femmes. » (1)

LES RELIQUAIRES.

RELIQUAIRE DE LA CATHÉDRALE DE CAMMIN (POMÉRANIE).

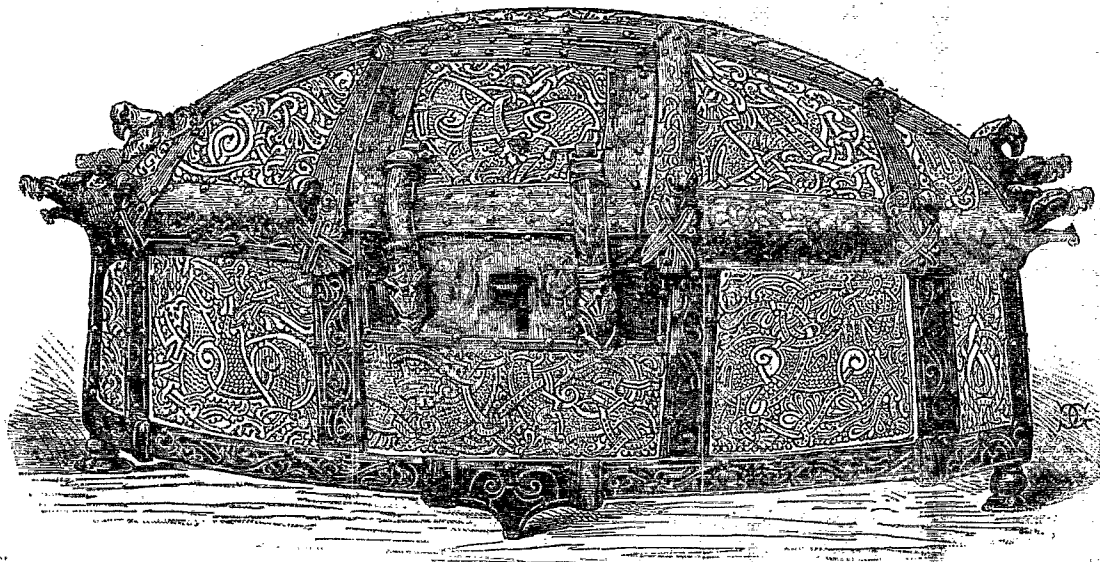
Le culte des reliques, qui commença, dit-on, avec saint Étienne, le premier des martyrs, était tellement enraciné

dans les mœurs de la primitive Église que le pape saint Félix, vers 270, décréta l'obligation de ne célébrer le sacrifice de la messe que sur les tombeaux des saints et des martyrs. Plus tard, le cinquième concile de Carthage résolut qu'aucune église ou chapelle, si modestes qu'elles fussent, ne pourraient être consacrées sans que des reliques eussent été placées sous l'autel.

On en déposait aussi dans les portes des églises, où les fidèles les baisaient avant d'entrer, dans des armoires disposées à droite et à gauche des autels, et enfin dans des reliquaires, sortes de tombeaux en miniature qui étaient faits le plus souvent en matières précieuses, en or ou en argent, quelquefois aussi simplement en pierre ou en bois.

Ce n'étaient pas toujours des ossements que renfermaient ces reliquaires; la foi ardente des premiers chrétiens, recueillait avec un soin respectueux, et souvent au prix des plus grands dangers, de simples linges déposés sur les sarcophages des martyrs, un peu de poussière ou des petits fragments arrachés à la pierre de leurs tombeaux, et, plus simplement encore, de l'huile des lampes qui brûlaient devant eux. Aussi les reliquaires étaient-ils de toutes dimensions: quelques-uns, en forme de croix, étaient suspendus au cou; d'autres étaient de véritables coffrets qui faisaient partie intégrante du mobilier et qui prenaient place parmi les trésors les plus précieux des familles nobles.

C'est un de ces derniers, conservé aujourd'hui dans la cathédrale de Cammin (Poméranie), où il est connu sous le nom de reliquaire de saint Cordule, que représente notre gravure. Long d'environ 50 centimètres, il est formé par des plaques d'os ou d'ivoire probablement fossiles, sculptées avec profusion et enchâssées dans une monture en bronze artistement ciselée. Les arabesques qui le décorent si richement et d'une façon si bizarre, puisqu'elles forment dans leur enchevêtrement compliqué des figures d'animaux fan-



Reliquaire de la cathédrale de Cammin (Poméranie). — Dessin d'Édouard Garnier.

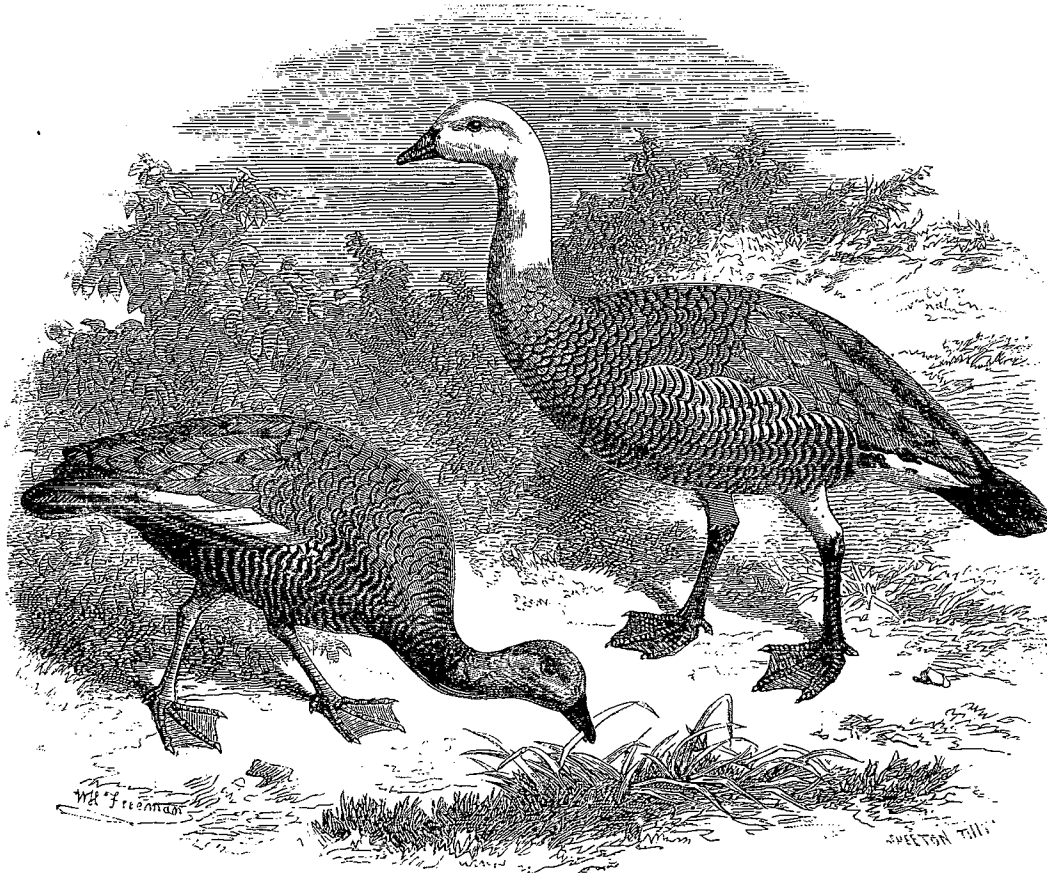
tastiques que l'on n'y découvre pas à première vue, dénotent par leur travail et leur style une origine scandinave, autant que les têtes de chiens placées aux quatre angles, et qui de leurs gueules ouvertes, armées de dents menaçantes, semblent vouloir dévorer celui qui serait assez hardi pour oser porter une main profane sur le coffret sacré.

Nous ne connaissons rien de certain sur la provenance de ce curieux reliquaire, que l'on peut attribuer à l'art du

(1) Navarrete, *Documentos diplomáticos*, t. II, p. 181.

onzième ou du douzième siècle. Rien ne prouve que primitivement il ait été destiné à contenir des reliques: c'est probable cependant. L'ivoire, qui venait de contrées éloignées, devait passer aux yeux des peuples scandinaves pour une des matières les plus précieuses, et ils ne l'employaient sans doute que pour la fabrication d'objets réservés au culte religieux, et à l'ornementation desquels ils prodiguaient toute la richesse et toute la complication du travail artistique le plus ingénieux.

LA BERNACHE DE MAGELLAN.



Jardin d'acclimatation. — La Bernache de Magellan — Dessin de Freeman.

Grâce aux explorations de ces derniers temps, le nombre des oiseaux connus s'est tellement accru que les cadres zoologiques établis par Brisson, par Linné, et même par Georges Cuvier, sont devenus tout à fait insuffisants. Il a fallu élargir ces cadres, soit en créant de nouveaux groupes, soit en augmentant l'importance des groupes anciens, en élevant les genres au rang de tribus, les espèces au rang de genres, les variétés au rang d'espèces.

Une fois sur cette pente, les naturalistes se sont laissés entraîner à multiplier les subdivisions, et ont souvent attribué une importance beaucoup trop grande à de simples différences de plumage, à de légères modifications dans la forme du bec et des pattes. Pour ne citer qu'un exemple, il est certain que les Oies constituent un groupe des plus naturels, et cependant le genre Oie ou *Anser* de Linné, qui est devenu la tribu des Anserinés, ne comprend pas moins de dix-sept genres, d'après certains ornithologistes modernes ! Or, en y regardant de près, c'est à peine si le type Oie présente quatre modifications, quatre types secondaires, correspondant aux genres *Cercopsis*, *Anser*, *Bernicla* et *Nettapus*.

Les Palmipèdes du genre *Bernicla*, ou les Bernaches, diffèrent un peu des Oies proprement dites par leurs mœurs, par leurs formes extérieures et par la nature de leur plumage. Leur taille est généralement plus faible que celle de notre Oie domestique, leur cou plus court, leur tête relativement plus forte, leur bec moins conique, mais néanmoins assez élevé à la base, et légèrement déprimé en avant des narines. On sait qu'il y a toute une série de Palmipèdes chez lesquels le bec, revêtu d'une peau molle plutôt

que d'une véritable corne, est garni sur ses bords de petites dents ou de lames, et qui, pour ce motif, ont reçu de Cuvier le nom de Lamellirostres. De même que les Oies, les Cygnes, les Canards et les Harles, les Bernaches appartiennent à ce groupe ; mais, chez elles, les lamelles sont complètement cachées sous les bords de la mandibule supérieure, dont la pièce terminale, ou *onglet*, est fortement recourbée. Les narines, de forme elliptique, sont situées plus près du milieu du bec et plus élevées que chez les Oies ; elles sont à égale distance de l'arête supérieure et des bords de la mandibule. Les ailes sont longues et aiguës ; la queue est courte, arrondie, et les jambes, emplumées dans leur portion basilaire, se terminent par des tarses plus longs que le doigt médian. Le plumage est autrement coloré que chez les Oies ; il présente des teintes en général plus brillantes, et le mâle et la femelle ne portent pas toujours la même livrée. Enfin, les Bernaches fréquentent plutôt les plages maritimes que le bord des lacs et des fleuves.

Le type du genre Bernache est la Bernache nonnette, qui a pour patrie les régions boréales de l'ancien monde, et qui se montre dans le nord de la France surtout pendant les hivers rigoureux. Elle a le bec et les pieds noirs, le front, la gorge et les joues d'un blanc plus ou moins pur, avec une bande noire allant du bec à l'œil ; sa nuque, son cou, le haut de sa poitrine, les grandes plumes des ailes et de la queue, sont également d'un beau noir à reflets lustrés, tandis que le dos et le dessus des ailes sont d'un gris cendré varié de blanc, le ventre et les sous-caudales d'un blanc grisâtre avec des ondes noirâtres. La femelle

est un peu plus petite que le mâle, mais revêtue de la même livrée, tandis que les jeunes, avant la première mue, ont des teintes beaucoup moins pures. Cette espèce niche dans l'extrême Nord et pond des œufs de sept centimètres de long, d'un blanc jaunâtre ou verdâtre. En captivité, la Bernache nonnette a donné des hybrides avec l'Oie cendrée, l'Oie à front blanc, et une autre espèce de Bernache qui habite le nord de l'Amérique et qu'on appelle la Bernache du Canada.

Dans nos pays on rencontre aussi, en hiver, la Bernache cravant, qui se distingue facilement de la nonnette par la présence sur les côtés du cou de taches blanches dessinant une sorte de collier, et qui est originaire des régions arctiques des deux mondes. La Bernache à cou roux, qui vit sur les bords de la mer Caspienne et dans le nord-ouest de l'Asie, s'égare aussi quelquefois jusqu'en France et même jusqu'en Angleterre.

Nous venons de faire mention d'une quatrième espèce, la Bernache du Canada. Celle-ci, qui a été admirablement décrite par le célèbre ornithologiste Audubon, émigre, comme la plupart de ses congénères, au commencement et à la fin de la mauvaise saison. Elle vient, en troupes immenses, hiverner dans les marécages du Mississipi, et retourne vers le nord au mois de mars ou d'avril. Son nid est placé au bord d'un lac ou d'une rivière. « Supposons, dit Audubon, que tout soit paix et sécurité autour de l'heureux couple et que la femelle repose tranquillement sur ses œufs... Au-dessus de la scène enchantée se déroule le clair azur des cieux; la lumière, en traînées brillantes, scintille à la surface des ondes, et des milliers de fleurs odorantes font du marais, naguère si triste, un séjour charmant. Le mâle passe et repasse, effleurant l'élément liquide dont il semble être le roi. Tantôt il incline sa tête en décrivant une courbe gracieuse, tantôt il boit à petits coups pour étancher sa soif à loisir. Cependant le soleil a marqué midi; il rame alors vers le rivage pour prendre un moment la place de sa patiente et fidèle compagne. Déjà au travers de la coquille s'entendent les bégayements de la tendre couvée; de leur bec frêle, les petits ont fait brèche aux murs de leur prison, et, pleins de vie, alertes et mignons, ils hasardent au dehors leurs pas chancelants et leur duvet délicat. Bientôt ils se dirigent vers l'eau, à la suite de leurs parents inquiets. Ils atteignent le bord du courant au milieu duquel se joue déjà la mère; l'un après l'autre ils se risquent à tenter l'aventure, et maintenant les voilà tous qui glissent lentement sur les ondes. Quel délicieux spectacle! Rasant la rive verdoyante, la mère guide doucement sa progéniture; à l'un elle montre la graine des herbes flottantes, à l'autre elle présente une rampante limace; ses yeux vigilants surveillent la cruelle tortue, l'orphie (*Esox Bellone*) et le brochet vorace, qui guettent la proie. La tête inclinée, elle regarde en haut s'il n'y a pas de mouette ou d'aigle qui vole au-dessus d'eux, cherchant à faire capture. » (1)

Les oiseaux dont nous donnons aujourd'hui une figure prise, d'après nature, au Jardin zoologique d'acclimatation, appartiennent encore au groupe des Bernaches, mais diffèrent des espèces que nous venons de citer par les couleurs de leur plumage, qui sont toujours plus vives et qui ne sont pas toujours les mêmes dans les deux sexes. Aussi quelques naturalistes se sont-ils empressés d'établir en faveur de ces Bernaches, plus somptueusement vêtues que les autres, un genre particulier, le genre *Chloephaga*, dont le nom est tiré de deux mots grecs qui signifient « mangeur d'herbes vertes. » L'espèce figurée est la Bernache de Magellan; mais il y a encore d'autres de ces oiseaux de formes analogues, comme la Bernache à tête grise, qui vit

en Patagonie, au Chili et dans quelques îles voisines; la Bernache à tête roussâtre, qui est propre aux îles Falkland; la Bernache antarctique, originaire des mêmes îles et de la terre de Feu, etc. Le mâle de la Bernache de Magellan, que Buffon appelait « l'Oie des terres Magellaniques », est d'un blanc pur avec les flancs et le dos ornés de bandes transversales noires, les grandes plumes des ailes grises, les plumes caudales noirâtres; le bec noir, et les pattes d'un gris plombé. La femelle, au contraire, a la tête, le cou et la poitrine d'un roux cannelle, les flancs marqués de noir sur fond blanc, le dos rayé transversalement de fauve et de blanc, les plumes qui recouvrent les ailes d'un vert bronze; avec la pointe blanche et une bande noire près de l'extrémité; la queue d'un noir brunâtre; les plumes des ailes, les unes noirâtres, les autres blanches; le bec noir, et les pattes jaunes. Cette belle espèce habite les parages du détroit de Magellan, la terre des États et les îles Falkland. Pendant une partie de l'année, elle vit en petites troupes dans l'intérieur des terres; aussi les marins la désignent-ils sous le nom vulgaire d'« Oie des plateaux »; mais elle vient en général pondre sur les flots écartés. C'est sans doute par crainte des renards qu'elle a contracté cette habitude; car aux îles Falkland, où ces carnassiers ont été complètement détruits, les oies de Magellan nichent un peu partout. Elles se nourrissent exclusivement de substances végétales. A diverses reprises, des couples de ces beaux palmipèdes ont été amenés en Europe et se sont reproduits dans les jardins zoologiques de France, de Belgique, de Hollande et d'Angleterre.

Chez la Bernache à tête grise et chez la Bernache à tête rousse, les deux sexes portent la même livrée et ne se distinguent guère que par la taille, tandis que chez la Bernache antarctique on constate entre le mâle et la femelle des différences de plumage analogues à celles qui existent chez la Bernache de Magellan. Cette Bernache antarctique, l'une des espèces les plus anciennement connues de toutes celles qui fréquentent le pôle austral, vit exclusivement sur les rochers qui hérissent les côtes, depuis le détroit de Magellan jusqu'à Chiloe. De là vient le nom *Rock-Goose* (Oie de roche) qui lui a été donné par les marins anglais. Au bord des canaux profonds qui sillonnent la terre de Feu, on voit souvent, dit Darwin, le mâle de l'Oie antarctique, d'un blanc de neige, et sa femelle, à la livrée sombre, perchés côte à côte sur quelque escarpement de rocher. L'Oie de roche est extrêmement répandue aux îles Falkland; elle fait son nid à peu de distance de la mer, dans un endroit découvert. Les œufs sont généralement au nombre de six ou sept; quand la femelle est obligée de les abandonner pendant quelque temps, elle les recouvre soigneusement avec du duvet qu'elle arrache de sa poitrine. Jusqu'à présent on n'a pas réussi à acclimater l'Oie antarctique en Europe.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 67.

On aurait tort de croire que, pendant les années 1793 et 1794, il y ait eu dans toute la France une répulsion ou une indifférence absolue pour le luxe et les plaisirs; c'est ce que l'on peut dire seulement pour quelques semaines qui précédèrent le 9 thermidor: il est certain qu'à ce moment la mode subit un moment d'arrêt. Or, comme ces semaines (du 22 prairial au 9 thermidor) étaient précisément celles qui fermaient une saison pour en ouvrir une autre, celle où il fallait abandonner les vêtements encore sombres ou épais que l'on avait mis au printemps pour adopter l'accoutrement plus léger de la saison d'été, l'influence qu'eut cet arrêt sur le costume fut assez notable.

(1) Audubon: fragments traduits par E. Bazin sous le titre de *Scènes de la nature dans les Etats-Unis*.

Les modes du vrai dix-huitième siècle végétèrent encore quelque temps; elles continuèrent à être portées par les classes de la société sur lesquelles la mode n'a que peu ou point d'influence, et par des gens âgés auxquels des habitudes et des souvenirs de jeunesse faisaient trouver incommode toute innovation dans le costume. Mais pour la haute classe, pour les gens qui font et défont la mode, le costume tel qu'il était en 1789 fut définitivement abandonné. A ce moment, on voit déjà poindre l'ajustement des dernières années du siècle : les tailles se raccourcissent, le goût des formes antiques va bientôt arriver à un complet épanouissement; jusqu'ici on n'a emprunté aux Romains que leurs noms, maintenant les femmes adoptent ce qu'elles peuvent de leur costume. Quant aux hommes, loin de prendre un accoutrement soi-disant grec ou romain, ils renouvellent les modes du dix-huitième siècle, en ayant soin de leur donner une tournure moderne et plus en rapport avec le nouvel état social.

Dès 1793, on vit paraître les « muscadins », qui semblaient, par leur mise soignée et recherchée, protester contre l'accoutrement trop négligé de quelques républicains exaltés. Les muscadins étaient là pour prouver que l'empire de la mode existait toujours.

La liste de tous les bals, de tous les lieux de réunion où se rendait alors la jeunesse, sous la Convention, serait longue.

Les jeunes gens dévoués aux idées républicaines endossèrent un costume patriotique qui, s'il n'était pas beau, avait au moins l'avantage d'être peu coûteux : carmagnole bleue, gilet blanc, pantalon à raies roses, bonnet de drap



Costume de 1793. — D'après une estampe du temps.

bleu bordé de rouge; tel était l'accoutrement qui les distinguait des muscadins, partisans du régime déchu. Mais le pantalon à raies roses ne pouvait convenir qu'aux jeunes

gens; pour les gens âgés ou sérieux, les couleurs sombres étaient seules de mise. Ils portaient de grandes redingotes brunes, ou bleues, ou vertes, tombant au-dessous du genou, des chapeaux à haute forme, et des bottes. Les gilets étaient la seule partie du costume pour laquelle on réservait les étoffes de couleur claire ou voyante, ce qui suffisait pour mettre une note gaie dans un habillement dont l'aspect général était sévère.

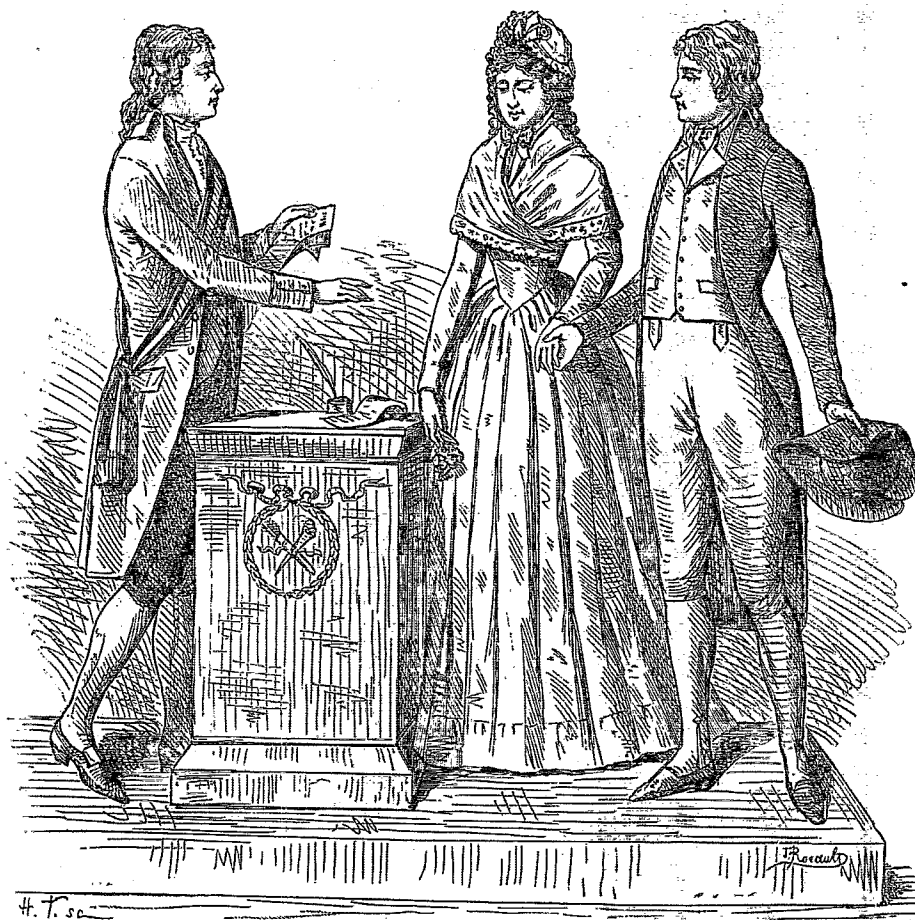
La redingote pouvait être plus ou moins ample, plus ou moins élégante, serrer bien ou mal la taille de celui qui la portait, mais c'était un vêtement commode et qui fut alors très répandu. Quant aux couvre-chef, bien que le chapeau à haute forme eût de nombreux partisans, le chapeau à larges bords retroussés et orné d'une cocarde fut encore longtemps porté.

Sous la redingote on portait souvent un habit à basques fort longues, à collet remontant dans le cou, que l'on ne boutonnait pas, ou seulement dans le haut. C'était un achèvement vers l'habit bien connu que l'on nomme aujourd'hui « habit à la française. » Nous donnons une gravure où un maire en est revêtu; nous voyons par là que ces magistrats n'avaient pas encore de costume officiel, car la seule marque distinctive de leurs fonctions est une écharpe qui passe sur l'épaule gauche; plus tard, il n'en fut plus de même, et tout magistrat, tout fonctionnaire, fut hiérarchiquement distingué par un costume plus ou moins orné, selon que son concours était jugé plus ou moins important.

A ce moment, la poudre disparut presque complètement; il n'en fut pas de même des perruques, que les femmes surtout continuèrent à porter. Celles de couleur blonde eurent la préférence; mais elles faillirent être totalement supprimées par mesure politique. Il s'en fallut peu que la Commune ne proscrivit les perruques, qui, au dire de quelques uns de ses membres, avaient dû appartenir à des ennemis de la nation. Heureusement la chose en resta là, et porteurs et porteuses de perruques ne furent pas inquiétés. Toutefois, il est à remarquer que, dès cette époque, certaines femmes se coiffèrent avec leurs propres cheveux, et adoptèrent une mode assez semblable à celle que nous représentent les dessins des fêtes patriotiques que nous a conservés Duplessi-Bertaux. Les cheveux sont ramenés et coupés sur le front, un peu au-dessus des sourcils; par derrière, ils sont très légèrement bouclés; un ruban noué autour de la tête complète cette coiffure à l'antique, qui, il faut l'avouer, n'allait point mal avec les longues robes flottantes imaginées pour ces sortes de cérémonies. Telle est la coiffure représentée dans une des gravures que nous donnons. Une robe blanche à manches serrées, un châle croisé sur la poitrine et noué dans le dos, suffisaient pour composer un costume des plus simples et qui ne manquait pourtant pas d'une certaine élégance.

Nous en figurons aussi un autre à peu près semblable, sauf que nous y voyons un chapeau à brides dont la forme se rapproche assez de celle d'un pot à fleurs, et une volumineuse perruque dont les ondes retombent sur les épaules. Le châle continua à être porté tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, soit qu'on le nouât dans le dos, soit, quand il était plus ample, qu'on le ramenât sur l'épaule pour en faire une élégante draperie.

Nous retrouvons encore à peu près les mêmes modes dans le costume de mariée que l'on voit page 116; mais ici le chapeau a fait place à un petit bonnet à cocarde tricolore perché sur une perruque bouclée. L'ajustement du marié n'offre que peu de différence avec les costumes d'homme que nous avons déjà décrits; cependant il nous prouve que, dans les grandes occasions, on portait encore, sans être un muscadin, des bas à coins et des souliers. Les cheveux, plats et sans poudre, étaient légèrement rabattus



Costumes de 1793. — Un Mariage. — D'après une estampe du temps.



Costume patriotique de 1793. — D'après une estampe du temps.

1793. — Mode de M^{lle} Bertin. (Cabinet des modes de Harlem)



Costumes de 1793. — Un Divorce. — D'après une estampe du temps.



Mode de 1793-94. (Cabinet des modes de Harlem.)



Turban « à la mahométane. » (Cabinet des modes de Harlem.)

sur les yeux : cet arrangement donnait à la physionomie un air quelque peu féminin.

Pendant cette période, la plus troublée de la révolution, on vit paraître les gens du peuple dans des accoutrements bizarres, dont presque toutes les gravures du temps ont conservé le souvenir. Depuis Duplessi-Bertaux, dont la pointe si fine et si spirituelle nous a traduit tant de scènes diverses, jusqu'au praticien qui gravait en bois de grossières images, tous s'accordent à nous représenter des individus à veste démesurément courte ou à redingote d'une ampleur exagérée, coiffés d'un bonnet rouge, d'un bonnet fourré, ou même d'un grand chapeau ; beaucoup portent des pantalons, quelques-uns des culottes. Il faut ajouter qu'en certaines occasions, par exemple lors de la fête de l'Être suprême, nous ne retrouvons pas de semblables ajustements.

Ces jours-là, la population semblait toute entière à la joie ; alors on voyait paraître des costumes qui, pour être la plupart du temps simples et peu coûteux, n'en étaient pas moins d'une certaine élégance. Les robes étaient presque toutes unies, ou garnies d'un seul volant ; par-dessus on mettait un caraco, un fichu ou un châle. Un chapeau à haute forme, un bonnet, ou bien encore une simple coiffure en cheveux, complétaient cet ajustement.

Les hommes portaient presque tous des pantalons, des vestes très courtes, des chapeaux ronds à larges bords. En général, le choix des couleurs n'était pas heureux. Nous avons déjà parlé des pantalons à raies roses dont s'affublaient les hommes ; on vit aussi des étoffes d'une seule couleur, mais de teintes criardes et voyantes, telles que le rose ou le bleu clair, et des rubans tricolores peu faits pour établir une grande harmonie entre les différentes pièces du costume. A ce manque de goût on peut encore attribuer l'origine des robes longues et traînantes des jeunes enfants, souvenir assez vague de la tunique antique, et qui, loin d'être gracieuses, leur donnaient l'aspect de poupées mal habillées. Les fleurs devinrent à la mode. A la fête du lendemain du 19 prairial, une mer de fleurs inonda Paris.

« Les roses, de vingt lieues à la ronde, y furent apportées, et des fleurs de toutes sortes, ce qu'il fallait pour fleurir les maisons et les personnes d'une ville de sept cent mille âmes. Toute fenêtre devait avoir sa guirlande ou son drapeau. Toutes les mères portaient des roses, les filles des fleurs variées, les hommes des branches de chêne, les vieillards des pampres verts. Entre les deux files immenses des hommes à droite, des femmes à gauche, marchait l'orgueil des mères, leurs fils, enfants de quinze ou seize ans, joyeux de porter un sabre ou des piques ornées de rameaux. »

Vers ce temps, on remarque déjà, non seulement l'imitation de l'antique à outrance, mais le costume oriental même dans quelques-unes de ses parties, le turban par exemple, qui, défiguré, orné de plumes et de bijoux, servit pendant longtemps de coiffure aux femmes. Le turban « à la mahométane » fait son apparition vers la fin de 1794 (1), en même temps que la mode des manches à crevés et à bouillonnés ; elles tenteront en vain de détrôner les manches collantes, portées si longtemps. Mais elles survivront avec la mode des perruques.

La suite à une autre livraison.

INTELLIGENCE D'UN OISEAU DE PROIE.

Un journal de l'Aube a rapporté un exemple bien remarquable de l'intelligence dont un oiseau de proie com-

(1) Voy. les estampes satiriques de l'artiste anglais Gillray, t. XL, 1872, p. 12 et 13.

mun dans nos plaines, l'émerillon, s'est montré capable.

Cet émerillon a réussi à tirer un excellent parti du passage du chemin de fer de l'Est dans la région qu'il habite. Il a l'habitude d'accompagner régulièrement les trains entre la station de Mesgrigny et celle de Romilly. Il est connu des employés depuis quinze ans. Sachant par expérience que la locomotive effraye les petits oiseaux cachés dans les haies qui bordent la voie, il vole à cinq ou six mètres au-dessus de la machine, et quand un passereau, au sifflement de la vapeur, au bruit des pistons et des roues, quitte son refuge, il fond sur lui et le saisit. S'il manque son coup, il revient aussitôt au-dessus du train. Bien souvent on lui a lancé des projectiles pour le chasser, mais il les évite adroitement par un petit mouvement de côté à droite ou à gauche, et il continue sa course.

Le vol de cet oiseau est si rapide, qu'au dire des employés il laisse quelquefois un train de grande vitesse prendre une avance de 150 à 200 mètres, et, en quelques secondes, rejoint, dépasse même la machine d'une égale distance, tantôt rasant une haie, tantôt reprenant sa place habituelle à côté du panache de fumée.

COMMENT ON DOIT DÉCOUPER UN ANANAS.

Il faut d'abord enlever l'écorce en entier, puis tailler le fruit en long, de manière à en faire des prismes réguliers à peu près de la forme du gâteau nommé « éclair. » On rejette la partie centrale qui est dure et insipide, et que l'on a souvent le tort de manger lorsqu'on découpe, à l'euro péenne, l'ananas en tranches diamétrales et non longitudinales.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 98.

LVIII

Après l'échange des premières politesses, M^{lle} Rocher l'aînée m'offrit une chaise, et il y eut entre nous trois un petit silence très curieux et tout à fait embarrassant. J'avais vaguement conscience d'être arrivé comme une espèce de trouble-fête ; et les demoiselles Rocher semblaient avoir été rappelées brusquement d'un monde tout différent de celui où nous nous trouvions en ce moment.

Je pensai que j'avais interrompu une lecture émouvante, et je regardai de côté le livre que Fillette avait déposé sur la table. Si c'était un roman, ce ne pouvait pas être un roman moderne. La reliure était une vieille reliure en veau, avec de petits filets d'or, effacés par places. La tranche, qui avait dû être d'un rouge sang-de-bœuf, avait pâli, surtout aux endroits où l'on pose les doigts quand on tient un livre ouvert. Certaines parties du livre avaient été lues et relues plus souvent que les autres ; à ces endroits-là, les feuilles avaient une tendance à dépasser l'alignement. Je vis tout cela d'un coup d'œil ; mais de l'endroit où j'étais assis je ne pouvais pas distinguer le titre.

Comme nous causions un peu à bâtons rompus, je regardais à la dérobée du côté du volume, et je me demandais : — Qu'est-ce que cela peut bien être ?

Au bout de quelques minutes, je me levai pour me retirer, mais Fillette me pria de me rasseoir, et dit à Petite-Mère :

— Tu avais quelque chose à dire à M. Duclerc.

— C'est vrai, dit Petite-Mère avec un sourire.

Je me rassis, fort intrigué.

— Monsieur Duclerc, me dit Petite-Mère, d'un ton un peu plus cérémonieux que d'habitude, nous voulions vous

demander, Fillette et moi, s'il vous serait agréable de dîner avec nous en famille, sans cérémonie, dimanche prochain. Nous aurons l'oncle Vincent, et un de nos neveux dont vous ne serez peut-être pas fâché de faire la connaissance. C'est un officier de marine.

— M. Pierre ! m'écriai-je involontairement.

— Je vois, dit Petite-Mère, que Zélie vous a mis au courant de notre parenté ; il faut lui pardonner d'être un peu bavarde, c'est une si bonne fille !

Je me confondis en remerciements, et je dis en toute sincérité que je serais très honoré de dîner en si bonne compagnie.

— Nous dinons à cinq heures, à cause de l'oncle Vincent, me dit Fillette en manière d'apologie. Nous savons que ce n'est pas votre heure, mais nous avons pensé que vous seriez indulgent, à cause de son grand âge.

J'ai reçu depuis bien des invitations dans ma vie ; en cherchant dans ma mémoire, je n'en trouve pas une seule qui m'ait causé plus d'orgueil et de plaisir.

Cette fois, je pris sérieusement congé de ces dames, et je manœuvrai assez habilement pour lire sur le dos du livre : *Œuvres de P. Corneille*.

— Quel plaisir peuvent-elles trouver à lire Corneille ? me demandai-je tout le long de l'escalier.

Une fois chez moi, je m'étais dans mon grand fauteuil, et je me creusai la tête pour deviner quel plaisir les demoiselles Rocher pouvaient trouver dans la lecture de Corneille ? Car elles y trouvaient du plaisir, il n'était pas besoin d'une grande pénétration pour s'en apercevoir.

LIX

A cette époque de ma vie, j'avais sur Corneille les idées d'un écolier qui a souvent entendu parler de Corneille, mais qui ne l'a jamais lu et qui s'est bien promis de ne jamais le lire. On s'occupe de Corneille, à partir de la troisième, dans les lycées et collèges de l'État. Comme j'avais quitté le collège à la fin de ma quatrième, Corneille n'était pas précisément pour moi un ennemi personnel. Mais je le connaissais de réputation, il faisait partie de cette bande d'écrivains qui portent une flétrissure au front, d'après le jugement de MM. les collégiens, puisqu'ils sont désignés sous le nom de *classiques*. *Auteurs classiques*, cela représentait, aux yeux des élèves du collège de Saint-Bié, de longs devoirs à gribouiller, de longues leçons à apprendre, des pensums, des retenues du jeudi, de tristes heures d'immobilité, des bâillements nombreux et des malédictions sans nombre. Mon ennemi personnel, c'était Racine, dont l'*Esther*, pendant ma cinquième, et l'*Athalie*, pendant ma quatrième, avaient été pour moi de véritables cauchemars. Est-ce parce que je n'avais pas l'esprit assez développé et assez ouvert pour comprendre les beautés de ces deux ouvrages ? Est-ce parce que je les avais copiés maintes et maintes fois, d'une main fiévreuse, en guise de pensums ? Est-ce parce que les maîtres les imposaient à notre admiration sans prendre la peine de nous montrer en quoi ils sont admirables ? C'est peut-être pour toutes ces raisons à la fois. Mon tuteur, qui n'avait point passé par les écoles, et qui était sorti des rangs pour devenir capitaine, tenait les études classiques en médiocre estime, et disait en termes généraux, d'un air méprisant et soupçonneux : — Tout ça, c'est des fleurs de rhétorique.

Donc je tenais Racine pour un écrivain mortellement ennuyeux, et je mettais, par analogie, Corneille dans le même sac, et bien d'autres avec eux. Voilà pourquoi je me demandais avec une stupeur profonde quel plaisir les demoiselles Rocher pouvaient prendre à la lecture de Corneille. Je finis par leur appliquer la formule favorite de Marvejols : — Tous les goûts sont dans la nature.

J'étais tellement persuadé que ce goût pour Corneille avait en lui-même quelque chose d'étrange et de ridicule, que je n'aurais pas voulu convenir devant témoins que j'avais surpris les demoiselles Rocher lisant Corneille. Il m'aurait semblé que je me rendais coupable d'une médisance et d'une sorte de calomnie.

LX

Avez-vous remarqué combien il est difficile et embarrassant (du moins pour certaines personnes, et je suis du nombre) de dire à des gens dont on craint les critiques et la raillerie « Je vais faire telle chose » ? Exemple : je n'avais éprouvé aucun embarras à défendre, et même trop vertement, les demoiselles Rocher contre les mauvaises plaisanteries de Marvejols. Et maintenant, j'éprouvais un inconcevable embarras à dire devant lui, à mes commensaux : « Je ne dînerai pas avec vous dimanche ; les demoiselles Rocher m'ont invité »

A trois repas de suite, je fus sur le point de dire cette chose si simple ; à trois repas de suite, j'en fus empêché par une inconcevable timidité. Lorsque je me décidai enfin, talonné par le temps, je ne pus m'empêcher de joindre à cette déclaration une espèce d'excuse, en ajoutant avec précipitation : « pour faire la connaissance d'un de leurs neveux, qui est lieutenant de vaisseau, et qui vient passer vingt-quatre heures à Orgeval. »

C'était, au fond, une petite lâcheté de ma part, car la vérité vraie, c'est que j'étais très fier de l'invitation de mes propriétaires ; tandis que le lieutenant de vaisseau, mis en avant par moi pour faire de l'effet, avec ses épaulettes, ses aiguillettes et ses décorations, m'intimidait prodigieusement par avance. Ce devait être un homme distingué, instruit, et je me sentais tout petit garçon à l'idée de dîner en sa compagnie et d'être exposé à son jugement.

Le « lieutenant de vaisseau » fit donc merveille à la table de la *Sirène*, et me rendit, moi, par appréhension, absolument misérable, jusqu'au moment où je me trouvai en sa présence.

Si tous les marins lui ressemblent, j'adresse mon compliment bien sincère au corps des officiers de marine. C'était, autant que j'en pus juger alors, un homme extrêmement distingué, et avec cela, bon, simple et affable. Il avait l'air d'adorer ses deux tantes, et témoignait une déférence sans bornes à son grand-oncle Vincent.

Le dîner fut des plus charmants ; une seule chose me troublait. Cet homme, habitué à commander le respect, me traitait, moi, pauvre petit commis, absolument comme son égal. Ce marin instruit, qui avait fait trois fois le tour du monde, qui avait tout vu, tout lu, et qui avait réfléchi sur tout, m'adressait des observations auxquelles je ne pouvais que souscrire de confiance, en inclinant la tête et en rougissant, pénétré pour la première fois du sentiment de mon épouvantable ignorance.

C'était un esprit ouvert et qui s'intéressait à tout. Il me fit quelques questions sur notre administration ; je répondis de mon mieux, c'est-à-dire assez mal, et je m'émerveillai de ne pas mieux connaître la théorie de mon métier. Quand il me voyait embarrassé, il n'insistait jamais et passait à autre chose, avec une facilité et une bonne grâce qui me remplirent de reconnaissance et d'admiration.

La suite à une prochaine livraison.

FONTS BAPTISMAUX EN CUIVRE DE FONTE.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Les fonts baptismaux en cuivre de fonte que l'on trouve assez fréquemment en Belgique et en Allemagne, peuvent

être regardés comme une des manifestations les plus intéressantes de l'art chrétien aux douzième et treizième siècles. Quelques-uns, comme ceux de l'église Saint-Barthélemy, à Liège, coulés en cuivre en 1112 par Lambert Patras, de Dinant, et qui sont supportés par douze bœufs en ronde bosse, et ceux de Hildesheim, hauts de deux mètres, et qui ne comptent pas moins de soixante-dix-sept personnages, sont de véritables chefs-d'œuvre.

Ceux que représente notre gravure, quoique un peu inférieurs sous le rapport artistique, méritent cependant d'être rangés également parmi les plus curieux spécimens de l'industrie dinantaise; datés de 1149, ils sont, du reste, avec les fonts baptismaux de Liège, les seuls monuments romans de ce genre qui existent encore en Belgique: ils proviennent de l'église Saint-Germain de Tirlemont, — entre Louvain et Liège, — et font actuellement partie du riche musée d'antiquités établi dans les salles de la Porte de Hal, à Bruxelles.

Ils se composent d'une cuve ayant 0^m.57 de diamètre à son ouverture et 0^m.53 de profondeur. La partie supérieure du bassin est ornée extérieurement de quatorze ar-

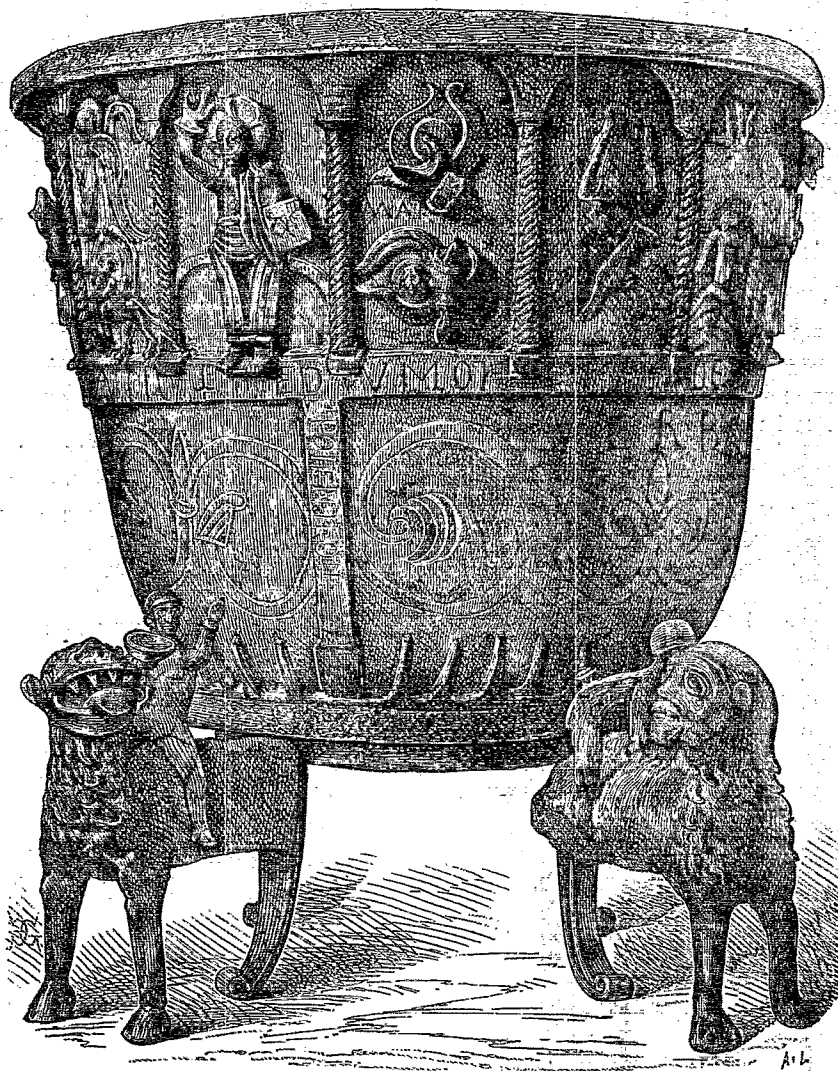
cadés en plein cintre portés par des colonnes torsées; sous chacune des arcades sont placés des groupes ou figures en demi-relief représentant Jésus-Christ assis, tenant un livre ouvert sur lequel se trouvent un *alpha* et un *omega*, et bénissant de la main droite des figures d'apôtres et de saints, des attributs des évangélistes, des signes symboliques, etc., etc.

Sur le bandeau horizontal et sur les quatre bandes verticales qui divisent la base de la cuve, on lit l'inscription suivante:

Anno Domini incarnationis M^o C^o quadragesimo nono, regnante Conrado, episcopo Henrico II, de Dionante, marchione septenni Godefrido (L'an du Seigneur 1149, sous le règne de Conrad, Henri II étant évêque, la septième année du marquisat de Godefroy de Dinant).

Il ne reste de la base primitive que deux figures en bronze représentant la partie antérieure d'un griffon et d'un lion: sur ce dernier se tient un cavalier qui lève une main vers le ciel et tient une coupe de l'autre.

En France, les fonts baptismaux en bronze sont très rares et postérieurs au douzième siècle; on en rencontre



Fonts baptismaux en cuivre de fonte (1149). — Dessin d'Edouard Garnier.

quelquefois, mais rarement, en plomb. Tous ceux qui nous restent de cette époque, et qu'on voit encore en assez grand nombre dans les églises, sont ordinairement en pierre du pays plus ou moins dure. Ils ont la forme de cuves rondes ou ovales ressemblant à une margelle de puits, ou suppor-

tées par un ou plusieurs pieds ou par des colonnettes massives; ils sont décorés d'ornements, de moulures et quelquefois de sujets de figures.

LE JEU DE FOOT-BALL (1).



Le Jeu de *Foot-Ball*, en Angleterre, groupe en terre cuite, par Tinworth. — Dessin d'Édouard Garnier.

Ce jeu se joue dans tous les collèges et toutes les écoles d'Angleterre : c'est un exercice violent, qui consiste à lancer une balle de cuir.

Pour le jeu de *foot-ball*, comme pour le jeu de paume, il faut un espace assez étendu, un sol uni. On dresse sur le terrain deux barrières, à une certaine distance l'une de l'autre. Chacune de ces barrières est formée de deux mâts de dix-huit ou vingt pieds de haut, réunis à quinze pieds du sol par une poutre horizontale.

Les joueurs sont au nombre de quarante. Ils se divisent en deux camps. Les barrières limitent le terrain de chaque camp, et c'est dans l'espace qui se trouve entre les deux barrières que la partie se joue.

Au début de la partie, la balle est placée au centre de l'emplacement choisi, à égale distance des deux barrières. Le sort décide à quel camp appartiendra le premier coup.

TOME XLVIII. — AVRIL 1880.

Aussitôt, un des joueurs du camp favorisé par le sort s'approche de la balle et la lance avec le pied.

Voici la partie engagée ; chaque joueur va chercher à diriger la balle vers le camp auquel il appartient, en se conformant à certaines règles.

Quand la balle roule sur le terrain ou qu'elle est immobile, il est défendu de la relever : on doit alors la lancer avec le pied.

Il n'est permis de la prendre dans les mains que lorsqu'elle a été lancée avec le pied, soit qu'elle n'ait pas encore touché le sol, soit que, l'ayant touché, elle rebondisse encore : dans ces deux cas, le joueur qui a saisi la balle l'emporte en courant, puis la lance avec le pied.

Dans une mêlée, comme celle que représente notre gravure, chaque joueur cherche à faire *toucher terre* à la balle

(1) De *foot*, pied, et *ball*, balle. Prononcez *fout*.

et à la maintenir sur le sol. Celui qui a réussi s'écrie : *A terre !* Il a le droit de relancer la balle avec le pied.

Lorsque la balle a franchi une des barrières, les joueurs du camp opposé s'efforcent de la saisir pendant qu'elle rebondit encore. Celui qui l'a prise imprime son talon dans le sol en disant : *J'ai fait ma marque !* Il peut dès lors lancer la balle avec la main, la frapper du pied et la renvoyer par dessus la barrière.

Au contraire, les joueurs du camp où la balle se trouve n'ont qu'un but : lui faire *toucher terre*, comme nous l'avons expliqué plus haut. S'ils y réussissent, c'est *un point* à marquer. La partie se joue en sept points.

Nous avons essayé de donner la physionomie générale du *foot-ball*. Ce jeu exige non-seulement de la force, mais de l'adresse. Les exercices de ce genre sont classiques, dans un pays où l'on accorde à l'éducation physique l'importance qu'elle mérite.

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Sulte. — Voy. p. 6, 70, 89.

AVRIL.

Avril ! mois des gazons verts. *Grasmonath* ou *Graesmaend*, disent les peuples teutoniques. Mois de chêne, *Duben*, disent les Tchèques. Avril était consacré chez les Anglo-Saxons à Ostara, la brillante déesse de l'aurore et du printemps. Pour tous les peuples il est la renaissance de la nature. Mais qu'il est précaire et aventureux ! Aussi les présages abondent. « Lorsque avril corne bien, blé et foin ne manqueront », dit le Bohême. « Avril pleut aux hommes, mai pleut aux bêtes », dit-on ailleurs. En général, c'est une saison attendue et redoutée. Ce côté fallacieux du mois se retrouve dans la tradition facétieuse du 1^{er} avril. Personne n'ignore qu'en ce premier jour du mois, c'est une coutume de se livrer aux mystifications du *poisson d'avril*.

De quelles mers sort-il, ce fameux poisson ? Il est bien vieux à coup sûr, puisque des savants en cherchent l'origine dans l'Inde. Le *Festkalender* de Norck l'explique par le poisson des Pléiades (*Venus sub piscem*), et il rappelle le surnom d'« Apaturia », trompeuse, donné à Aphrodite. Ailleurs on s'appuie sur cette version toute moderne : François, duc de Lorraine, retenu prisonnier au château de Nancy par Louis XIII, s'étant échappé en traversant la rivière à la nage, le 1^{er} avril, les Lorrains se seraient écriés : « C'est un poisson qu'on nous a donné à garder. » D'où le mot : poisson d'avril.

Toutefois, à propos de ce même duc de Lorraine, une autre version circule, qui admet la préexistence de la coutume. Le prisonnier, d'après cette version, n'aurait pas fait naître le poisson d'avril, mais se serait échappé, déguisé en paysan, à la faveur de cette plaisanterie. Quelqu'un aurait prévenu le factionnaire, le factionnaire l'officier, l'officier le gouverneur ; mais la crainte du poisson aurait fait hésiter chacun. Et le duc, profitant de cette indécision, aurait à son aise pris la clef des champs. *Si non e vero...*

Poisson, corruption de Passion, disent d'autres commentateurs. Pour ceux-là, les facéties du 1^{er} avril seraient une allusion aux démarches ironiques que l'on fit faire à Jésus, au commencement d'avril, en le renvoyant d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, et d'Hérode à Pilate.

Le lecteur a le choix.

Le sixième dimanche du carême (dimanche des Rameaux, Pâques fleuries) ouvre la série des fêtes religieuses du mois. C'est déjà le symbole précurseur de la fête sym-

bolique par excellence, du grand jour de Pâques. La palme, en effet, est le signe de la vie éternelle chez les chrétiens, et de la vie terrestre chez les païens. Généralement elle est le signe de la victoire, victoire du printemps sur l'hiver, du soleil sur les ténèbres, du salut sur la perdition, du Christ sur les Gentils. C'est en ce jour que Notre-Seigneur fait solennellement son entrée à Jérusalem. Le saule, le buis et le noisetier, qui remplacent les palmes dans les pays septentrionaux, célèbrent cette date et l'éternisent.

En Belgique, le buis béni est changé tous les ans. Heureux présage s'il se conserve longtemps vert ! Les maux s'écarteront de la maison. Le Tchèque met dans son champ quelques chatons du rameau providentiel, afin d'attirer la bénédiction du ciel sur la moisson future. De même on place un fragment du rameau dans la maison, l'étable, etc. La paysanne tchèque fait bénir en outre de petites branchettes façonnées en croix et en roue, qu'elle jette ensuite dans le puits ; la manière dont elles se tiennent sur l'eau sert à deviner l'avenir.

Le buis préserve la maison de la foudre en Belgique. Dans la Bohême saxonne, on attribue un effet semblable au noisetier.

La vraie fête du mois est Pâques, et tout s'efface devant elle. Cependant il est permis de glaner çà et là quelques dires et coutumes intéressants au point de vue des analogies. Le jour de la Saint-Tiburce, par exemple (14 avril), est pour le coucou, dans la Bohême allemande, une belle occasion de faire entendre son chant monotone, précurseur d'un heureux printemps. Une légende se rattache dans ces contrées à l'apparition du coucou. Nous la rapportons d'après l'auteur que nous avons déjà cité :

« Un jour il advint que Notre-Seigneur passa devant l'étalage d'un boulanger. L'odeur du pain frais lui fit plaisir, et il chargea un de ses disciples de demander un de ces bons pains. Le boulanger répondit qu'il vendait, mais qu'il ne donnait pas des pains. La boulangère, douée d'un meilleur cœur, et qui, avec ses six filles, avait vu et entendu ce qui venait d'arriver, prit en secret un pain et le glissa adroitement dans les mains du disciple. Pour récompenser cette bonne femme, Notre-Seigneur assigna, tant à elle qu'à ses six filles, une belle place au ciel parmi les étoiles ; mais le méchant boulanger fut transformé en coucou, et il doit crier maintenant aussi longtemps que les Pléiades ou Hyades, c'est-à-dire la femme et les filles, restent visibles au ciel. »

Par ce motif, les campagnards ont l'habitude d'adresser au coucou, lorsqu'ils l'entendent pour la première fois, les paroles que voici : « Coucou, coucou, bon mitron, dis-moi combien d'années j'ai encore à vivre. » Et le coucou répond.

En pays flamand, le coucou est aussi un mitron, mais l'histoire est contée d'une autre manière.

« Il y avait une fois un boulanger, dit la légende flamande, et ce boulanger rognait sa pâte au point de faire des pains rebutés et noirs. Justement le pauvre monde souffrait de la grande cherté du blé et des choses de la vie. Le boulanger, sans pitié, était ci, était là, criant : Coucou ! coucou ! bon profit. Le bon Dieu eût pitié des pauvres gens. L'autre avait beau se montrer de plus en plus parcimonieux pour la pâte, elle levait, levait dans le four, et finissait par faire de beaux pains blancs et parfumés. Il diminua sa pâte encore, toujours criant : Coucou, coucou, encore trop ; coucou, coucou, bon profit ! Dieu se lassa, et voilà qu'un beau matin le méchant boulanger se change en un vilain oiseau noir qui prend sa volée au bois, criant comme avait fait l'homme : Coucou ! coucou ! Et pour sa peine, en punition de sa dureté de cœur, il doit crier coucou jusqu'aux jours miséricordieux du printemps. »

Autrefois, la fête de Pâques se célébrait dans différentes communautés chrétiennes le même jour que celle des juifs ; le concile de Nicée décida qu'elle aurait lieu le quatorzième jour de la lune de mars, de façon que la solennité pascalle ne pût tomber plus tôt que le 22 mars, comme on l'a vu en 1760 et 1818, ni plus tard que le 26 avril, comme en 1734 et 1856.

De grandes processions avaient lieu à cette époque en Belgique. Il y a un siècle à peine, on les voyait parcourir les rues, magnifiques et grotesques tout à la fois, à cause du mélange baroque des éléments par lesquels on cherchait à rappeler la passion du Seigneur.

A Anvers, dit Schayes, pendant la semaine sainte, des capucins établirent, en 1586, une procession de flagellants qui tenait l'ordre suivant :

D'abord un jésuite, couvert d'un sac et portant une grande croix de bois ; puis des chantres également couverts de sacs et portant de grandes croix de bois ; ensuite les flagellants, au nombre de soixante-cinq, accoutrés d'une manière uniforme et se frappant le dos. Au milieu marchait un homme traînant une croix attachée à son cou par une corde. La foule suivait.

A Bruxelles, on vit, en 1549, le soir du vendredi saint, une procession composée d'Espagnols et d'Italiens, au nombre de cent cinquante, qui se flagellaient avec des cordes au bout desquelles étaient fixées des étoiles d'argent.

A Courtrai, la ville payait vingt-cinq livres à un pauvre diable pour représenter la passion du Sauveur. On le menait en procession par les rues, vêtu d'une robe violette, la tête couronnée d'épines et portant une lourde croix sur les épaules ; douze religieux, six capucins d'un côté, six récollets de l'autre, faisant office de bourreaux, le tiraient à droite et à gauche, par autant de grosses cordes attachées autour de son corps. Les tourments qu'on lui infligeait étaient tels qu'il aurait succombé à la peine, si un personnage représentant Simon le Cyrénéen n'était venu à temps pour porter sa croix.

A Menin, pendant la procession, on crucifiait également un Christ ; mais comme celui qui remplissait le rôle en était presque toujours la victime, on supprima la procession.

A Ypres, le jour du vendredi saint, on ouvrait les portes des prisons. La miséricorde humaine était comme un reflet de la miséricorde divine.

Des processions avaient également lieu en Bohême. A Reichenberg (en Bohême), l'homme qui représentait Jésus-Christ était obligé de porter sa croix en dehors des murs de la ville jusqu'à la Montagne de la Croix. Un masque couvrait sa face. Quelquefois c'était un homme riche qui voulait racheter ses fautes par cette pénitence terrible. D'autres fois, c'était un pauvre hère pris à gages pour jouer le rôle tragique du Christ crucifié. Un potier, dont le masque tomba pendant la cérémonie, garda toute sa vie le surnom de « potier du bon Dieu. »

Ces traditions, dont l'origine est très ancienne, puis-que dans une homélie du vendredi saint, en 359, l'Enfer, la Mort et le Démon s'entretiennent de la passion du Christ, sont abolies presque partout. Ce n'est plus guère qu'en Italie, en Portugal et en Espagne qu'on en retrouverait des traces.

Des coutumes touchantes se rapportent au vendredi saint. En Flandre, une terreur s'attache ce jour-là à la terre. On dit que le corps du Christ y est enseveli, et les bêches demeurent en repos, de peur de cette chair sacrée qu'elles pourraient heurter et qui attend sous le champ l'heure de la résurrection. En Bohême, on va prier dans la campagne, avant le lever du soleil, pour se garantir de la fièvre et des maladies de peau. Dans la même crainte, on lave les vaches

et les chevaux avec l'eau de trois sources. Une épine de rosier sauvage coupée avant le jour, la nuit du vendredi saint, procure un remède qui guérit du mal de dents. Le thé de la racine de chicorée arrachée le vendredi saint égaye l'esprit et guérit les fiévreux.

Impossible de réunir dans notre modeste cadre toutes les coutumes auxquelles Pâques donne lieu. Réjouissances, usages, dictons et pronostics, ne pouvaient manquer à cette entrée lumineuse dans la vie et l'espérance.

En Bohême, les paysans marchent par la campagne jusqu'à ce qu'ils aient gagné les collines. Là-haut, ils verront se lever le jour ; la face du soleil leur apparaîtra dans sa gloire, et ils le salueront de leurs vivats, comme le signe d'une ère nouvelle. Touchant symbolisme ! On s'associe de cœur à cette marche dans la nuit, à l'attendrissement de ces humbles allant au soleil comme au père des choses, la poitrine gonflée d'espérance ; c'est une prière, et la plus magnifique, la plus fervente, que cette nuit passée à espérer, à convoiter l'aube. Quelquefois, avant de gagner les collines, ils se lavent dans les ruisseaux. En quelques endroits, les filles vont aussi au ruisseau, y ramassent un caillou et le tiennent dans les dents, puis se lavent au courant de l'eau le visage et la tête, et enfin, la face tournée vers l'orient, elles jettent le caillou en arrière par-dessus leur épaule, bien certaines qu'un rêve leur révélera si elles se marieront dans l'année.

En Belgique, on se borne à saluer le jour de coups de fusil et de pistolet.

En Bohême encore, des processions d'hommes à cheval parcourent villes et villages en chantant des hymnes pascales ; préalablement, ils font trois fois le tour de l'église, au son des cloches accompagné du fracas des canons et des trompettes. Ils s'arrêteront tout à l'heure devant la porte des maisons, et chacun leur donnera, selon sa richesse.

A travers tout le moyen âge, on voit constamment l'animal associé à l'homme dans une même pensée de vie et d'affection communes. La bête, qui aide au labeur de l'homme, fait partie des siens ; c'est presque un enfant de la maison. Elle participe à la chaleur du foyer, à l'existence en famille. Cette communion se retrouve à Pâques, moins vive toutefois qu'à l'époque des anciens jours de Noël, moins universelle surtout. Les valets de ferme, en Bohême, conduisent sur le minuit leurs chevaux baigner aux gués ; ce bain doit les préserver des piqûres de mouches, l'été venu. De même les vachères s'en vont puiser de l'eau courante et en aspergent les vaches, pour les garantir de l'épuisement des mamelles. En Belgique, une cérémonie a également lieu, mais le lundi de la Pentecôte seulement. Paysans, brasseurs, charretiers, tous ceux dont les chevaux sont soumis à un dur labeur, mènent leurs bêtes rubannées et pomponnées à Anderlecht, en Brabant, où se célèbre ce jour-là la fête de saint Guidon, protecteur du bétail. Même promenade autour de l'église que celle des chevaucheurs tchèques. Ainsi la pensée des animaux domestiques se mêle à ce renouveau de la vie, à l'universelle aspiration vers la joie, la sécurité, le bonheur.

Mais l'usage le plus généralement répandu est l'échange des œufs.

L'œuf est pour les Orientaux le symbole de l'état primitif du monde ; il est pour nous le symbole de la reproduction des êtres.

En Belgique, les cloches, sonnantes à grandes volées le samedi saint, veille du grand jour, pour annoncer leur retour, font sortir des maisons les enfants, qui se précipitent dans les jardins et cherchent sous les herbes, derrière les arbres, la place où les cloches en passant ont laissé tomber les œufs. La coutume des œufs se borne à peu près à cela,

et encore le côté patriarcal et naïf de la coutume se perd-il tous les ans un peu plus. Les bourgeois aisés donnent à la place du vieil œuf symbolique des boîtes de dragées, des cadeaux coûteux, qui sont sans analogie avec le principe de la fête.

Les cloches sonnent également en Bohême; c'est alors une joie générale de les entendre chanter la résurrection du Sauveur. Aussitôt on se porte vers les sources pour s'y laver la tête et s'y baigner. Dans la Bohême orientale, on utilise ce moment pour laver la maison.

En Bohême, c'est surtout le lundi que les œufs se distribuent. De grand matin, les garçons, armés d'un fouet, battent les villages, réclamant partout des œufs. Chaque fois que le fouet touche une fille, elle est obligée de payer tribut, trois œufs ou sept œufs. Et tout le temps les garçons chantent :

Dimanche blanc, festins, festins !
 Donnez-nous des œufs bien teints.
 Si pas de rouges n'avez,
 Des blancs sans gêne donnez.
 D'autres la poule... trā ri ra!
 En bons coins vous pondra
 Sur la verge bien verte.
 Petite verge se pliera,
 Petite poule coquetera.
 A manger donnez-lui,
 A boire donnez-lui,
 Des graines donnez-lui :
 Trois œufs aurez meshui.

Les œufs servent ensuite à différents jeux.

Pour expliquer l'usage des fouets, on a recours à cette légende : Après la résurrection de Jésus-Christ, des femmes s'étant rassemblées à Jérusalem pour s'entretenir de cet événement extraordinaire, le grand prêtre donna ordre de les dissiper, redoutant les effets de leurs bavardages qui en un instant allaient répandre partout la nouvelle.

La suite à une autre livraison.

ARRIVÉ!

— Vous, mon ami, vous êtes arrivé!

Il me disait cela, frappant du doigt la cheminée de marbre, et regardant, par la croisée ouverte, les allées du jardin bordées de fleurs et les enfants qui jouaient à l'ombre des tilleuls.

Nous ne nous étions pas vus depuis plus de vingt années. C'était avec douceur et sincérité qu'il me parlait ainsi, sans le moindre sentiment d'envie : à peine une nuance vague de mélancolie avait-elle passé rapidement sur son visage.

Il n'était pas encore parvenu à beaucoup d'aisance, et certainement il aurait eu le droit de prétendre, sinon à ce qu'on appelle des « honneurs », du moins à plus de renom.

C'était sans doute là ce qui avait dû traverser son esprit lorsqu'il m'avait si affectueusement félicité.

Une réponse était venue aussitôt à mes lèvres; mais je ne m'étais pas senti assez sûr de bien exprimer ma pensée: j'hésitai; la conversation suivit un autre cours, et ce fut seulement après le départ de mon ami que je me reprochai de ne pas avoir obéi à mon premier mouvement. J'aurais voulu lui dire :

— Arrivé! personne ne l'est réellement plus que vous. Je compare ce que vous êtes aujourd'hui à ce que vous étiez, à ce que nous étions, il y a vingt ans, et, mesurant tout le chemin que vous avez parcouru, ma conviction profonde est que vous vous êtes sans cesse élevé. La mort dut-elle vous surprendre demain, mon ami, soyez sans regrets, vous êtes arrivé!

Avions-nous pour but la fortune? Non! Vous ne vous êtes jamais détourné pour courir après elle. Vous aviez

dignement résolu de parvenir et de vous soutenir, par vos travaux, à un degré modeste d'aisance qui vous permit de fonder une famille, d'écarter d'elle les épreuves de la misère, et d'assurer le repos et la dignité de votre vieillesse. Vous vous êtes tenu parole. Vous êtes arrivé!

Avant tout, vous vous êtes proposé de cultiver votre intelligence et d'éclairer de plus en plus votre raison. On a confiance dans votre jugement, on vous écoute avec déférence, on recherche vos avis, on vous honore et on vous estime. Vous êtes arrivé!

Vous aviez la noble ambition de vous rendre utile, comme chacun de nous doit l'être dans la mesure de ses forces. Qui donc, dans la carrière que vous avez choisie, l'a été plus que vous? Vous êtes arrivé!

Vous aviez voulu fermement vaincre les passions que, dans votre jeunesse, vous sentiez germer en vous et qui menaçaient de faire de vous leur esclave : vous les avez vaincues! Vous vous êtes appliqué à corriger les imperfections de caractère qu'on pouvait vous reprocher, et à fortifier celles de vos vertus qui semblaient languir et auraient pu insensiblement se paralyser : vous avez réussi. Votre honnêteté n'est pas seulement passive : elle est active et ardente. Votre conscience vous approuve, tout en vous stimulant encore. Vous êtes arrivé!

Oui, ce que la vérité m'interdirait de dire à quelques-uns de nos anciens condisciples, parvenus, même honnêtement, à la richesse et aux distinctions qui font le plus de jaloux, je vous le dis en toute sincérité : nous croyons, nous savons, que vous vous êtes sans cesse élevé vers les buts supérieurs de la vie, et que vous vous en êtes approché autant que le peuvent les forces humaines.

Mon ami, vous êtes arrivé!

VITELLIUS.

Anlus Vitellius était né à Rome le 7 ou le 24 septembre de l'an 15 après Jésus-Christ. Ses flatteurs voulurent accréditer une fable de leur invention qui l'aurait fait descendre de Vitellia, divinité sabine. Il n'appartenait pas même à l'une des premières familles romaines. Son père, qui avait été censeur, l'avait introduit, jeune encore, à la cour, où il s'était entièrement corrompu sous les règnes de Tibère et de Caligula. Ayant été nommé intendant des travaux publics, il pillait les particuliers, l'État, les temples même, substituant du cuivre et de l'étain à l'or et à l'argent qu'il y dérobaient. Il était couvert de dettes, et comme on le savait capable de tous les crimes, on le soupçonna d'avoir tué son fils pour en hériter. Galba l'envoya commander les légions de la basse Germanie : ses prodigalités, ses désordres, ses complaisances pour tous les vices, ses basses familiarités, non seulement attirèrent à lui des lieutenants dignes d'être ses complices, Valens et Cæcina, mais lui valurent bientôt dans l'armée une honteuse popularité qui l'enhardit à convoiter l'empire et à le disputer à Galba d'abord, puis à son successeur Othon. A la suite de conspirations, de soulèvements et de combats dont le récit serait long, après une victoire décisive à son avantage remportée à Bédriac⁽¹⁾ et la mort d'Othon, qui ne voulant pas survivre à la défaite, s'était suicidé à Brixellum⁽²⁾, il s'achemina des frontières de Belgique vers Rome, en traversant les villes sur des chars de triomphe, les fleuves sur des barques chargées de victuailles, laissant les soldats se livrer sans frein au pillage et aux massacres. En passant sur le champ de bataille de Bédriac, couvert encore de cadavres, il prononça ces paroles infâmes, attribuées depuis

(1) Peut-être sur la rive gauche de l'Oglio, non loin de Canneto.

(2) Bressello, à onze heures de Crémone.

à d'autres : « Le cadavre d'un ennemi sent toujours bon. »
 « Il marcha lentement vers Rome, dit un historien ⁽¹⁾,
 ruinant les villes et les campagnes sur son passage, car il
 trainait après lui moins une armée qu'une immense cohue :
 soixante mille soldats, un plus grand nombre de valets, et
 des bouffons, des histrions de tout genre, des cochers, au

milieu desquels il passait les seuls instants qu'il ne don-
 nait pas à la table ou à un pesant sommeil. « Dans tout le
 » camp, dit Tacite, aussi bien qu'au prétoire, on ne voyait,
 » on n'entendait que les orgies des bacchanales entremé-
 » lées de clameurs et de meurtres. »

Vitellius avait tous les vices, mais celui qui dominait tous



Palais de Madrid. — Vitellius, buste en porphyre rouge, œuvre du seizième siècle? ⁽¹⁾

les autres était une insatiable glotonnerie. Il s'invitait à
 d'énormes festins, le même jour, chez diverses personnes.
 Chacun de ces festins devait, par son ordre, coûter au moins
 quatre cent mille sesterces (plus de deux cent mille francs).
 Son frère lui donna un souper où l'on servit deux mille
 poissons des plus recherchés et sept mille oiseaux. Dès
 qu'il sentait son estomac trop chargé, il se faisait vomir,
 afin de recommencer. Ne trouvant point de plats assez

⁽¹⁾ Victor Duruy.

grands, il en fit fabriquer en argent un immense où l'on
 entassait les mets les plus exquis : laitances de lamproie,
 foies de carrelot, cervelles de faisan et de paon, langues

⁽¹⁾ Au seizième siècle, il était d'usage de décorer les palais de bustes
 des empereurs, et il est probable que lorsqu'on manquait de statues et
 de bustes modèles pour reproduire les traits de ces personnages histo-
 riques, on avait recours aux médailles.

On sculptait alors le porphyre à l'aide de procédés ou d'instruments
 qu'on ne connaît plus.

de phénicoptère, etc. Ravi de son invention, il décora du nom de « bouclier de Minerve protectrice » ce plat, que l'un de ses successeurs, Adrien, fit fondre. On prétend que, même pendant les sacrifices, il ne pouvait contenir sa glotonnerie, et qu'il mangeait les viandes et les gâteaux déposés sur les autels. Tous les cuisiniers s'ingéniaient à inventer pour lui des mets qui restèrent longtemps connus sous le nom de « vitelliens. »

Heureux les Romains si cette monstrueuse gourmandise ne lui avait pas laissé le temps d'être cruel ! Mais il faisait égorger ses créanciers et, pour tout dire, quiconque lui déplaisait. Naturellement, il admirait Néron et il fit relever ses statues.

Quant à l'administration, elle était abandonnée aux pillards.

Pendant ce temps, en Orient, le vœu des légions qui avaient combattu les Juifs proposait un nouveau candidat à l'empire, un général, fils d'un paysan de la Sabine, Vespasien, homme d'un tout autre caractère.

Le 1^{er} juillet 69, à Alexandrie, l'armée le salua empereur et lui prêta serment. Les batailles commencèrent : celle qui décida l'avènement de Vespasien se livra à Crémone, qui, mise à feu et à sang, fut détruite.

Vitellius ne prit que peu de part à cette lutte, où il perdit le pouvoir et la vie. Sabinus, frère de Vespasien, fut chargé de lui proposer, s'il voulait se retirer, cent millions de sesterces et un domaine en Campanie. Vitellius voulait accepter ; mais la populace, qui tenait à lui pour ses vices, ne lui permit pas d'abdiquer. On le contraignit à rester au palais. Une lutte acharnée s'engagea dans Rome entre les vitelliens et les partisans de Vespasien : le temple de Jupiter et le Capitole furent incendiés. Quand les troupes de Vespasien eurent envahi la ville, elles massacrèrent les vitelliens : il y eut cinquante mille morts.

« Vitellius s'était échappé par les portes secrètes du palais, avec son cuisinier et son boulanger, et s'était fait porter en litière sur l'Aventin, dans la demeure de sa femme, d'où il espérait se sauver en Campanie. Là, pris d'incertitude, il retourne au palais, se cache dans la loge du portier, attache le chien devant la porte, qu'il barricade avec un lit et un matelas. » (1)

On le découvre, on s'empare de lui, et, malgré ses basses supplications, on le traîne, le long de la voie Sacrée, vers le Forum, à moitié nu, les mains liées derrière le dos, la corde au cou, les vêtements déchirés, au milieu des injures et des outrages. On lui jetait de la boue, on l'appelait ivrogne ; on lui reprochait son visage rouge, son nez bourgeonné, son gros ventre. On le poussa ensuite jusqu'aux Gémonies (2), où il fut déchiqueté à petits coups d'épée ; puis, avec un croc, on traîna au Tibre ses lambeaux encore palpitants.

Ce monstrueux personnage n'avait régné que huit mois : il avait eu le temps, pendant ce court intervalle, de se faire dresser des statues : sur son passage, du palais au lieu de son supplice, on le forçait à les regarder, jetées à terre, en lui levant le menton avec les pointes des épées. (3)

LE RESPECT FILIAL CHEZ LES ARABES.

L'hospitalité des Arabes est bien connue ; mais ce que l'on sait moins, c'est le degré de respect exigé des enfants

(1) Auteur déjà cité.

(2) Escalier qui descendait de la prison au Forum.

(3) Peut-être Vitellius, pour se faire élever promptement des statues, avait-il employé un moyen qui fut certainement en usage plus tard, et qui consistait à remplacer seulement les têtes de statues anciennes que l'on avait décapitées.

à l'égard des parents, surtout dans les grandes familles, qui ont gardé les traditions. Les fils, même après leur mariage, ne doivent pas s'asseoir devant leur père sans qu'il leur en ait donné la permission ; s'ils sont cheiks ou caïds, ce privilège leur est accordé souvent, afin qu'ils soient entourés d'une sorte de prestige aux yeux de leurs administrés. Il faut une invitation du père pour que le fils vienne manger à la même table que lui. Ce sentiment d'obéissance et de respect des enfants dans l'intérieur de la famille se trouve expressément dicté par ce passage du Coran : « Dieu vous ordonne l'amour, la vénération et la bienfaisance pour vos pères et mères ; gardez-vous de leur marquer du mépris, gardez-vous de les reprendre, ne leur parlez jamais qu'avec respect ; ayez toujours pour eux de la tendresse et de la soumission. »

Ce n'est jamais que dans la contenance la plus humble qu'un jeune enfant se présente devant son père. Dans quelques familles qui ont gardé les vieux usages, si le père sort, les fils l'accompagnent jusqu'à la porte, l'aident à monter à cheval, et guettent ensuite son retour pour lui marquer les mêmes attentions. Dans les grandes fêtes, comme dans divers événements de la vie, les enfants ne manquent jamais, en baisant la main de leur père ou de leur mère, de leur demander leur bénédiction. Tous y attachent la plus haute idée de bonheur, et de ce sentiment résulte l'impression non moins vive d'un profond chagrin lorsque, par leur inconduite ou toute autre faute, ils se voient menacés de la malédiction paternelle. (4)

OU EST DIEU.

Si nous pouvons espérer trouver Dieu quelque part, c'est évidemment dans les dernières profondeurs de notre être, là où il y a de l'infini.

JEAN REYNAUD.

UN LIVRE DE VOYAGE ILLUSTRÉ AU QUINZIÈME SIÈCLE.

REUVICH.

Grace aux services de la photographie, dont les voyageurs font un si utile usage, on imagine difficilement ce qu'il a fallu jadis de patience et de lentes observations aux vieux pèlerins qui ont tenté d'esquisser les ruines, les sites, les grands monuments des lieux qu'ils ont parcourus.

Durant les quinzième et seizième siècles, ce sont toujours des à peu près qu'ont sous les yeux les lecteurs. En 1486 cependant apparaît un nom d'artiste qu'il est juste de rappeler à la reconnaissance des savants : c'est celui de Reuvich (5), le peintre de Mayence, qui accompagna en Syrie, vers l'année 1481, le célèbre Bréydenbach, doyen de l'Église de Mayence. Ce n'est pas que ce dessinateur habile se soit montré exempt d'une façon absolue de la tendance ordinaire à idéaliser les monuments et les costumes en leur adaptant un type convenu dont l'origine est empruntée aux Grecs et aux Romains ; mais la vérité commence à poindre dans les illustrations dont Bernard de Breydenbach orne son livre in-folio, publié en 1483, sans nom de lieu, sous le titre de : *Opus transmarinæ peregrinationis ad sepulcrum Dominicum* (6) ; « Livre sur une pérégrination transmarine vers le sépulcre du Seigneur. »

Nicole le Huen, qui avait probablement fait également un voyage aux saints lieux, traduisit cet ouvrage en fran-

(4) Revue des Deux Mondes, Une Excursion à Bishra.

(5) Et non Bervich, comme l'a écrit un savant bibliographe.

(6) Cette première édition, si elle a existé, fut suivie d'une deuxième portant le titre suivant : *Itinerarium Hierosolymitanum*, etc. — Mayence, 1486, in-fol.

çais, sous le titre de : *Saintes pèrègrinations*. Il y a ajouté malheureusement du sien : c'est un livre, néanmoins, fort recherché ; il fut publié, comme nous l'avons dit, en 1486. Les planches, cette fois, furent gravées sur cuivre, innovation dont ce splendide ouvrage offre en France le premier exemple.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 60.

BRODEUR. — Il n'est peut-être pas de métier dont l'histoire, en Occident surtout, ait été plus intimement liée à celle de la peinture. Si la broderie est tombée en décadence de nos jours, et même dès la fin du seizième siècle, il ne faut pas oublier que, pendant longtemps, les peintres furent les auxiliaires des brodeurs : ceux-ci *peignaient* avec leurs aiguilles les compositions que les peintres avaient d'abord ébauchées au moyen de leurs pinceaux et dont ils avaient fait les *cartons*.

Il faut remonter jusqu'aux époques les plus reculées pour trouver les origines de cet art. *L'Iliade* fourmille de mentions d'étoffes richement brodées. Hélène passait pour une brodeuse émérite, et les déesses elles-mêmes ne dédaignaient pas de tenir l'aiguille : Minerve avait tissé et brodé un voile de ses propres mains. *L'Énéide* pourrait aussi nous fournir plus d'un exemple précieux, grâce aux longues descriptions de vêtements auxquelles s'est parfois complu le génie de Virgile. Remarquons que, dès l'antiquité, la broderie semble avoir été un art presque exclusivement réservé aux femmes.

S'il faut en croire les anciens, l'invention de la broderie serait due aux Orientaux, et plus particulièrement aux Phrygiens, dont les étoffes magnifiquement décorées jouirent d'une telle réputation que l'on appela les tissus brodés des ouvrages « phrygiens. » On y représentait les scènes les plus complexes : dans le *Satyricon* de Pétrone, on voit Trimalcion orner sa salle à manger d'un tapis sur lequel était figurée toute une chasse.

Au moyen âge, l'*Anglicum opus* semble presque toujours désigner des broderies ; mais les broderies d'Orient continuaient à être en vogue : l'île de Chypre fournissait en ce temps-là aux Occidentaux un grand nombre de leurs tissus brodés.

Au septième siècle, en Angleterre, saint Cuthbert reçut, dit la tradition, une étole et un manipule qu'une sainte avait brodés.

Au dixième siècle, on fit cadeau à l'église d'Ely d'un rideau brodé où étaient retracés les gestes d'un duc de Northumberland.

Dans tous les grands monastères, même les monastères d'hommes, Saint-Gall par exemple, il y eut des ateliers de brodeurs et de brodeuses. Cette industrie prit même une si grande extension, que parfois on crut devoir interdire aux religieuses de faire d'autres broderies que celles qui devaient servir au culte. Toutes les femmes, du reste, brodaient, et les brodeurs et brodeuses de profession formaient déjà, au treizième siècle, une corporation nombreuse.

C'était un métier difficile. « Dans tout le moyen âge, dit de Laborde, et jusqu'à la fin du seizième siècle, broder était un art, une branche sérieuse, estimable, de la peinture. L'aiguille, véritable pinceau, se promenait sur la toile et laissait derrière elle le fil teint en guise de couleur, produisant une peinture d'un ton soyeux et d'une touche ingénieuse. »

S'il faut en croire les chansons de gestes, on faisait même des portraits brodés :

..... La mesme
Ouvroit es cambre la roine
Un confanon avec le roi,
U el paignoit et lui et soi,

dit le roman de Flore et Blanceflor. Dans plus d'un inventaire de trésor du moyen âge se trouvent mentionnés des portraits en broderie.

La broderie semble être toujours demeurée le passe-temps des grandes dames : Catherine de Médicis brodait, et Ronsard, dans son ode à la reine de Navarre, lui dit, en parlant de Minerve :

Elle addonoit son courage
A faire maint bel ouvrage
Dessus la toile, et encor
A joindre la soye et l'or.

Vous, d'un pareil exercice,
Mariez par artifice
Dessus la toile en maint trait
L'or et la soye en pourtrait

Il est à peine utile de rappeler que la fameuse tapisserie de Bayeux, qui représente les hauts faits de Guillaume le Conquérant, passe pour être l'ouvrage de la reine Mathilde ; et, bien que le fait ne soit pas absolument prouvé, il n'y aurait pas lieu d'en être surpris.

Il serait trop long d'énumérer les spécimens de broderies qui sont parvenus jusqu'à nous. Citons en première ligne les ornements épiscopaux de Thomas Becket, conservés aujourd'hui à la cathédrale de Sens, et que la gravure a souvent reproduits ; mentionnons encore les ornements de la chapelle de Charles le Téméraire, aujourd'hui à Berne.

Au dix-septième siècle, Alexandre Paynet, brodeur du roi Louis XIII, exécuta de magnifiques ornements que ce prince avait l'intention d'offrir au saint sépulchre de Jérusalem.

Mais ce serait une grande entreprise que de vouloir indiquer tous les fragments d'étoffes brodées qui se trouvent encore aujourd'hui soit dans les trésors des églises, soit dans les bibliothèques, où souvent ils ont servi de couverture à des manuscrits.

La corporation des brodeurs et brodeuses reçut d'Étienne Boileau ses premiers statuts vers la fin du treizième siècle, en même temps que celle des « faiseuses d'aumonières sarrazinoises », dont le métier ne différait qu'en ce qu'il s'appliquait à de plus petits objets. Dans ces statuts, on énumère les brodeurs et brodeuses qui se trouvaient alors à Paris, et il est à remarquer que plusieurs de ces dernières avaient pour maris des enlumineurs : on observe le même fait en 1316, date à laquelle la corporation eut de nouveaux statuts. Cette association d'enlumineurs et de brodeuses ne fut pas sans doute fortuite, et on peut croire que ces deux métiers ne pouvaient guère subsister l'un sans l'autre, le peintre créant les motifs que la brodeuse exécutait ensuite avec l'aiguille.

En Italie, de grands peintres ne dédaignèrent pas de faire des cartons pour des broderies : Antonio Pollajolo dessina pour Saint-Jean de Florence des ornements magnifiques, qui furent exécutés par des brodeuses ; bien d'autres s'associèrent à de semblables travaux.

Les règlements qui régissaient le métier des brodeurs à l'époque d'Étienne Boileau n'étaient pas fort nombreux ; ils concernaient les conditions d'apprentissage et la direction de la corporation par quatre prud'hommes ; quelques dispositions, enfin, déterminaient quand et comment on devait travailler :

« Nuls ne nule ne pourra ouvrer ou dit mestier de nuiz fors tant come la leucur du jour durra tant seulement ; car

l'œuvre fete de nuiz ne peut estre si bone ne si souffisante come l'œuvre fete de jour. »

L'apprentissage durait huit ans, et chaque maître ou maîtresse ne pouvait avoir qu'un apprenti ou une « apprentice » à la fois. Ce long apprentissage assurait la transmission d'ouvrier en ouvrier de tous les procédés de l'art.

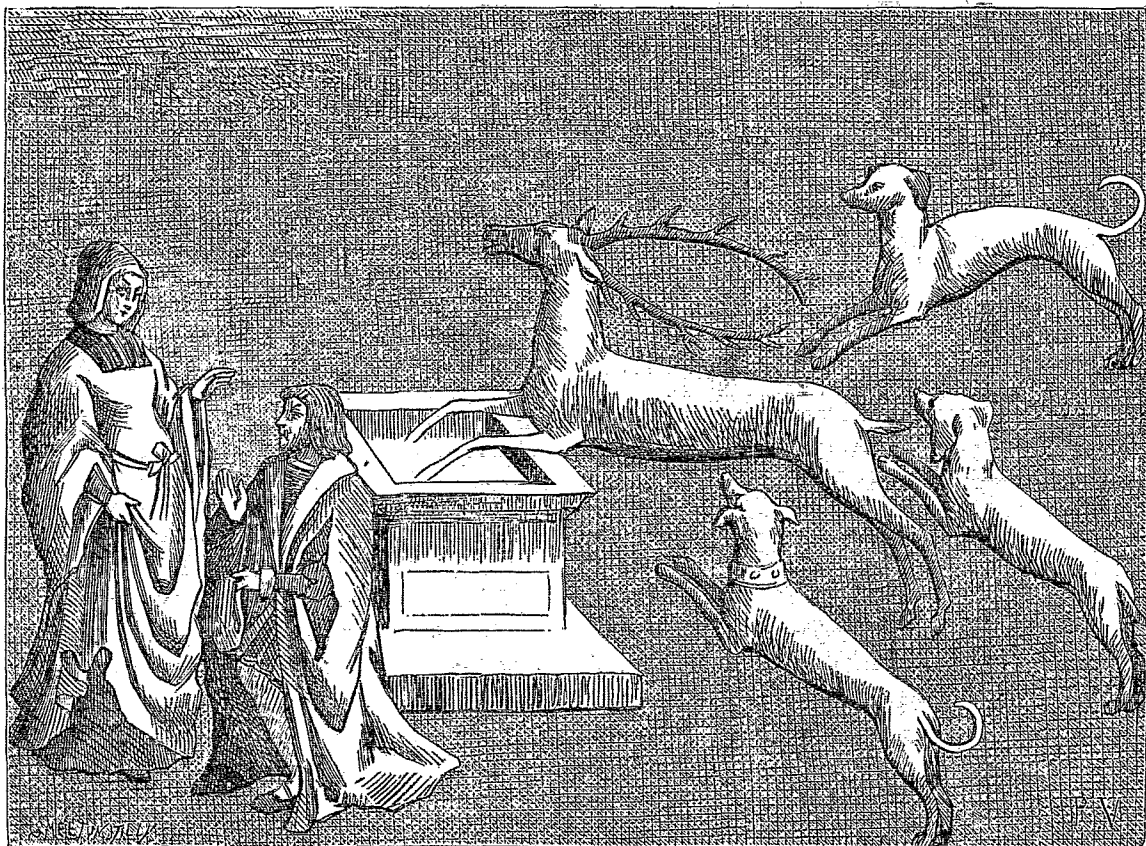
Les statuts des « faiseuses d'aumosnières sarrazinoises » étaient à peu près semblables.

Le métier se maintint très florissant jusqu'au dix-septième siècle ; puis vinrent plusieurs ordonnances qui défendirent l'abus des broderies et des ornements d'or dans le costume, et force fut aux brodeurs-chasubliers (c'est le nom que leur donnent les statuts de 1648) de se consacrer presque exclusivement à la confection des chasubles et des autres ornements religieux. A part ces travaux, on ne broda

plus guère que des étoffes légères ; on employa plus rarement la soie et l'or.

Le nombre des maîtres fut limité à douze cents par les statuts de 1648 ; mais cette disposition ne fut jamais rigoureusement observée, bien que le nombre dût être forcément assez restreint, puisqu'on n'admettait à l'apprentissage que des fils de maître ou de compagnon et que chaque maître ne pouvait avoir qu'un apprenti.

L'apprentissage durait six ans, et l'on n'était reçu maître qu'à condition d'ouvrir boutique et qu'après avoir été compagnon pendant trois ans. Le chef-d'œuvre, apprécié par les jurés visiteurs, était obligatoire ; seuls, les fils de maître étaient exempts de quelques-unes de ces formalités. On ne pouvait parvenir à la maîtrise avant l'âge de vingt ans.



Fragment d'une broderie de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle. — D'après une couverture de livre de la Bibliothèque nationale (*).

Aucun maître ne pouvait s'associer avec un compagnon. Distingués en jeunes, modernes ou anciens, suivant qu'ils comptaient dix, vingt ou trente ans de réception, les maîtres devaient assister, au moins au nombre de trente, aux assemblées générales pour que les délibérations fussent valables.

Dans leurs broderies, les ouvriers du dix-septième et du dix-huitième siècle cherchaient surtout à imiter les dentelles les plus renommées, telles que le point de Hongrie et la dentelle de Saxe. Exécutée tantôt à la main, tantôt au métier, la première, d'une exécution plus longue et plus difficile, fut toujours préférée.

Voici les termes qui, au dix-huitième siècle, désignaient les genres de broderie les plus usités : — broderie « à deux endroits » ou broderie « passée », travail qui produisait un dessin exactement semblable sur les deux faces de l'étoffe ; — broderie « appliquée », exécutée sur de la grosse toile, que l'on découpait ensuite pour la coudre sur une autre étoffe ; — broderie « en couchure » ou broderie d'or et d'argent : — les mêmes matières servaient aussi à la brode-

rie « en guipure » ; mais, pour exécuter celle-ci, on commençait par dessiner sur l'étoffe même, puis on découpait du vélin en suivant les formes du dessin, et l'on cousait ensuite par-dessus l'or avec de la soie.

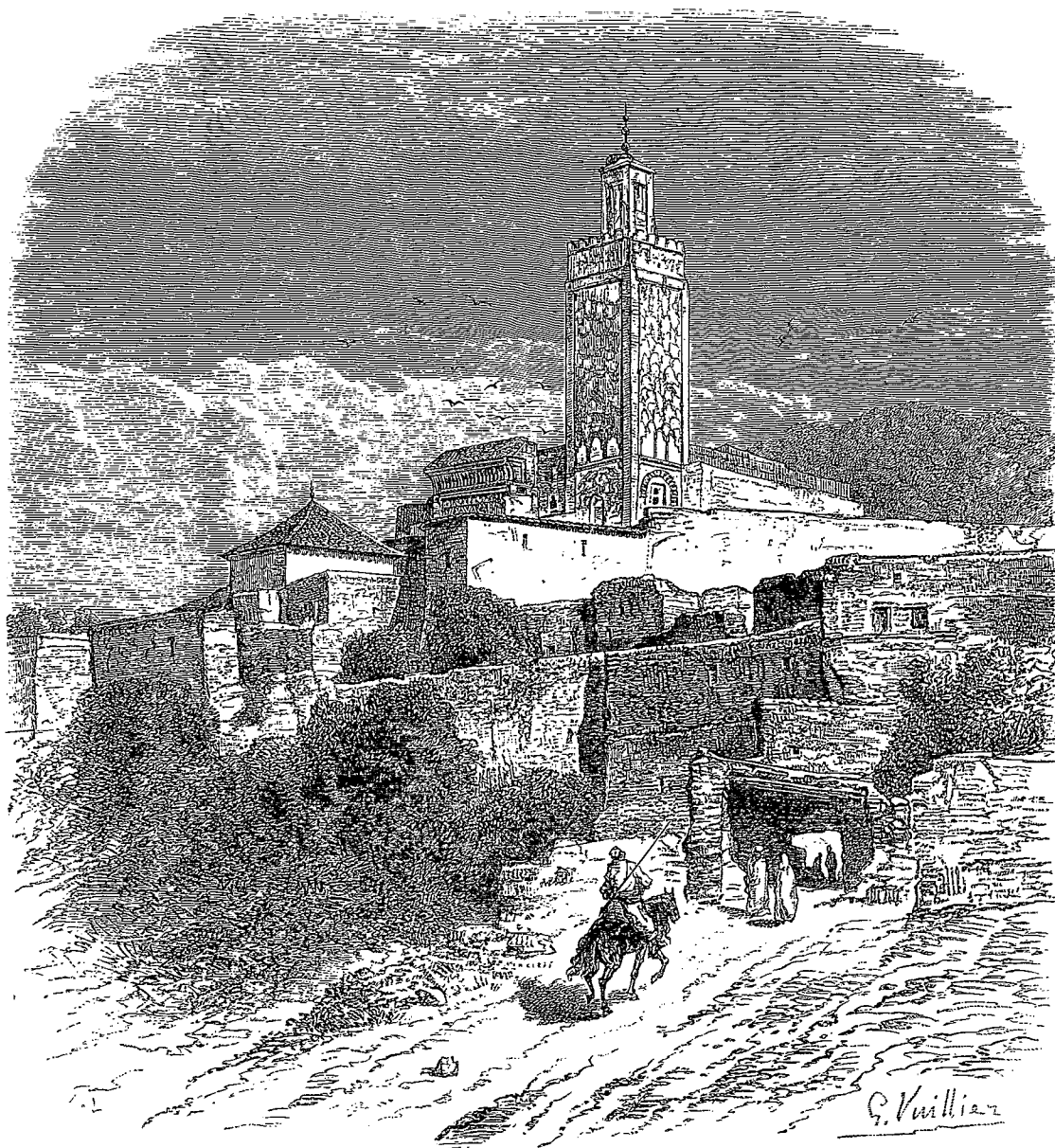
Il y avait encore la broderie « plate », garnie de paillettes, et la broderie en chenilles de soie, usitée surtout pour les ornements sacerdotaux.

Tels étaient les principaux genres de broderies que l'on exécutait lors de la suppression de la corporation. Si, au point de vue des procédés et de l'habileté de la main-d'œuvre, les brodeurs avaient fait des progrès, un examen même peu attentif de leurs productions montre dans quel état d'infériorité ils se trouvaient vis-à-vis de leurs prédécesseurs : la broderie n'était plus un art, mais un métier.

La suite à une autre livraison.

(* Bibliothèque nationale (Français — 5715). Couverture en soie noire, avec broderie représentant une chasse et la présentation à Louise de Savoie du livre des *Gestes de Blanche de Castille, reine de France*, dédié par Estienne le Blanc.

LE VILLAGE DE SIDI-BOU-MÉDIN OU EL-EUBBAD,
PRÈS DE TLEMCEN
(PROVINCE D'ORAN).



Le Village de Sidi-Bou-Médin (Algérie). — Dessin de G. Vuillier.

A environ deux kilomètres de Tlemcen est situé le village d'El-Eubbad, ou Sidi-Bou-Médin, suspendu aux flancs d'une montagne. La route qui mène à ce village traverse un vaste champ des morts (*mokbara*), couvert de *koubbas* blanchies à la chaux et la plupart en ruine. Le lentisque, le caroubier au feuillage sombre et métallique, rompent par une note puissante la monotonie de cette sorte d'ossuaire jonché de débris, calciné par le soleil.

On arrive vite à Bou-Médin quand on a dépassé la *mokbara*, et, avant de gravir la hauteur, on peut se reposer près d'une fraîche source et admirer les ruines du tombeau d'un marabout vénéré. On ne saurait imaginer le charmant coup d'œil qu'offre à distance Sidi-Bou-Médin, avec ses jardins en amphithéâtre, ses grappes de figuiers, d'oliviers et de grenadiers penchées sur les murs, ses vignes vierges, ses lierres, qui burinent une arabesque fauve sur

la blancheur des monuments. Tout en haut, la mosquée détache sa silhouette éclatante sur un ciel d'azur. Les cigognes fatidiques et légendaires ont bâti leur nid sur le faite du minaret, et de bien loin on peut entendre le claquement bizarre de leurs grands becs noirs.

Autour de la mosquée se groupent le tombeau renommé du marabout Sidi-Bou-Médin et la *médersa* (collège).

Avant d'entrer dans le village, on est frappé par l'accumulation des ruines, non point des ruines banales, mais des débris de splendeur passée.

Bou-Médin a eu l'importance d'une ville au temps des Almohades Abd-el-Moumen, Abou-Iram, Moussa, etc., et sous les Abdel-Ouadites. Son influence morale eut une grande portée en même temps qu'un grand retentissement, car cette cité était devenue l'asile de la noblesse religieuse de l'Ouest.

Tlemcen, qu'elle touche presque, brillait à cette même époque par l'éclat de ses armes, et les destinées d'El-Eubbad ont été fatalement unies à celles de sa voisine. Elles ont brillé et se sont éteintes ensemble.

Le tombeau du marabout Sidi-Bou-Médir est un dôme percé d'étroites fenêtres garnies de vitraux de couleur. Les murs sont fouillés d'arabesques et couverts de lustres, de drapeaux et de lanternes à la mode arabe. Dans un catafalque sculpté, recouvert de riches étoffes lamées d'or, repose depuis près de sept siècles le saint personnage.

Les fanatiques venaient autrefois s'exalter auprès de ce tombeau, pour assassiner ensuite les chrétiens. Là se sont armés et fortifiés les bras qui ont frappé tant de nos soldats trouvés morts dans des ravins inconnus. Et aujourd'hui encore, qui peut deviner les étranges prières qui se formulent sous ce dôme mystérieux ?

Le personnage que l'on y vient invoquer, Choâib-Ibn-Husseïn-el-Andalosi, surnommé Sidi-Bou-Médir, était né à Séville vers 1126 (520 de l'hégire), sous le règne d'un sultan almoravide.

Entraîné vers la science, il suivit les écoles de Séville, florissantes alors, et alla ensuite étudier la théologie à Fez. Puis il vécut à El-Eubbad, où il se recueillit quelque temps, et, poursuivant son voyage vers l'Orient, alla en pèlerinage à la Mecque.

On rapporte à son sujet une légende recueillie à Tlemcen (1) :

Certain thaleb, que sa femme avait mécontenté, et qui, à raison de ce cas, méditait de s'en séparer, sortit de bon matin pour aller consulter Sidi-Bou-Médir sur le parti qu'il devait prendre. Il était à peine entré dans la salle où se tenait le cheik que celui-ci, élevant la voix et apostrophant son disciple :

— Garde ta femme, et crains Dieu, lui dit-il.

Cette citation du Coran, sourate 33, verset 37, répondait si à propos aux préoccupations du mari offensé, que la surprise le cloua sur place.

— Et comment avez-vous su la cause de ma démarche ? se hasarda de dire le thaleb ; car, j'en fais le serment, je n'en avais parlé à âme qui vive.

— Lorsque vous êtes entré, repartit Bou-Médir, j'ai lu distinctement ces paroles du livre sur votre burnous, et j'ai deviné vos intentions.

La tradition attribue aussi à Bou-Médir un miracle :

Un matelot espagnol voulut un jour, par surprise, emmener Bou-Médir en Espagne. On navigua toute la nuit sans que le marabout prononçât une parole. A l'aube, le matelot fut tout surpris de se retrouver en vue du point de départ.

— Ramène-moi à terre, lui dit alors le marabout, et ta nacelle pourra reprendre sa route.

Ainsi fut fait. Mais après une seconde nuit de navigation, le matelot se retrouva à la même place que la veille, et cela parce que Bou-Médir avait oublié ses babouches sur le pont. L'Espagnol se hâta de les reporter au saint personnage, auquel il s'attacha comme serviteur, après avoir abjuré la religion chrétienne et s'être fait mahométan.

Sidi-Bou-Médir, après avoir professé à Séville, à Cordoue et à Bougie, fut appelé à Tlemcen par le sultan almohade Iakoub-el-Mansour, et mourut dans ce voyage, en vue de El-Eubbad.

Les ornements sculptés de la mosquée et de la médersa de Sidi-Bou-Médir sont fouillés avec une délicatesse qui rappelle les chefs-d'œuvre de l'Alhambra et des mosquées du Caire.

(1) Ch. Brosselard.

L'ART CHEZ SOI.

Suite.—V. p. 7, 54, 103.

PEINTURES SUR TOILE IMITANT LA TAPISSERIE.

Nous avons dit quelle grande importance devaient avoir, dans l'ensemble général de la décoration d'un appartement, le choix des papiers de tenture et la peinture des portes et des boiseries. Il est évident que c'est là, avant tout, la base de toute ornementation intérieure, et ces deux éléments décoratifs, bien employés et choisis de façon à s'harmoniser parfaitement, suffiraient presque à eux seuls pour satisfaire à toutes les exigences, aujourd'hui surtout que la fabrication du papier peint est arrivée à un degré de perfection qui permet de répondre à toutes les combinaisons de style et à toutes les recherches du goût le plus pur et le plus délicat.

D'autres éléments cependant servent à compléter cet ensemble, et parmi eux les plus importants sont, sans contredit, les rideaux de tenture et les tapisseries. Autrefois même ces dernières étaient seules employées pour la décoration des appartements chez les grands personnages et la riche bourgeoisie, et les murs étaient entièrement masqués par des tapisseries magnifiques qui retraçaient des scènes empruntées à l'histoire de l'Ancien Testament, des sujets tirés de la mythologie, ou simplement des paysages aux larges horizons encadrés dans de riches bordures.

Aujourd'hui les tapisseries ne sont plus employées que pour recouvrir les meubles, et si on en voit encore parfois sur les murs de quelques riches appartements, ce sont des tapisseries anciennes et qui y figurent plutôt à titre de curiosité et comme objets d'art que comme élément purement décoratif.

Les fabriques si nombreuses et si florissantes aux dix-septième et dix-huitième siècles n'existent plus en majeure partie, et celles qui subsistent encore ne fabriquent plus, — ou seulement par exception et à des prix excessivement élevés, — ni tapisseries de tenture, ni même ces petits panneaux aux dessins élégants et aux couleurs harmonieuses qui se mariaient si heureusement aux tons blancs et gris rehaussés d'or des salons et aux boiseries de chêne des salles à manger d'autrefois. Aussi beaucoup d'architectes décorateurs, ne voulant pas renoncer tout à fait aux ressources que leur offrait l'emploi des anciennes tentures pour l'ornementation des appartements, avaient-ils depuis longtemps songé à les remplacer par des peintures faites sur des toiles à tissu imitant la tapisserie ; mais ce n'est que depuis quelques années et grâce aux recherches d'un industriel éclairé, M. Binant, et à l'initiative d'un artiste de mérite, M. J. Godon (1), que cette peinture a pris un développement assez considérable ; la perfection apportée dans la fabrication des toiles et la préparation de couleurs toutes spéciales a permis d'aborder avec succès l'imitation de tous les genres de tapisseries connus, et de créer même des décorations nouvelles tout à fait originales et d'un effet très réussi.

Ce genre de peinture n'offre aucune difficulté sérieuse, et permet à l'amateur possédant quelques connaissances des arts du dessin et un peu de goût et de pratique du pinceau, d'arriver rapidement, et après quelques essais, à produire des œuvres estimables et qui peuvent occuper une place honorable dans la décoration intérieure de l'appartement ou de la maison, soit comme panneaux, soit comme portières ou comme tentures.

Avant d'indiquer la façon de procéder, nous allons donner

(1) M. Godon a publié à ce sujet une brochure contenant des leçons pratiques sur l'emploi des couleurs liquides, et à laquelle nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui auraient besoin de renseignements plus étendus que n'en comporte le cadre de ce recueil.

quelques renseignements sur les toiles et les objets qui doivent composer le matériel de l'atelier.

Quoique toutes les toiles à tissu serré, à point fin ou carré, ou à côtes imitant le reps, soient bonnes pour ce genre de peinture, il est préférable cependant d'employer celles qui sont connues dans le commerce sous le nom de *toiles Binant*; préparées tout exprès et tissées avec des fils apprêtés d'une façon spéciale, elles prennent plus facilement la couleur. En outre, elles sont fabriquées en vue de l'imitation projetée, et certains types reproduisent fidèlement le tissu des tapisseries flamandes, des tapisseries des Gobelins, de Beauvais, d'Anbusson, etc., etc.

Les toiles doivent être tendues sur des châssis semblables à ceux que l'on emploie dans la peinture à l'huile, à bâti évidé, et excédant toujours de quelques centimètres la dimension du sujet; il faut, en effet, que la partie sur laquelle on peint soit isolée de façon à ce que la couleur, en traversant la toile, ne vienne pas imprégner le bois et couler entre ce dernier et la toile, ce qui risquerait fort de faire gâter tout le travail. Si le châssis est de grande dimension, il faudra le consolider avec des traverses de bois, afin de le maintenir dans le cas où la toile tendue, mouillée par la couleur, se resserrerait trop et pourrait ainsi le faire gauchir. Pour les sujets de petite dimension, il sera bon d'employer les châssis dits *châssis à clefs*, qui permettent de retendre la toile à volonté.

Si le châssis a été fait exprès et est en rapport avec la grandeur du sujet à peindre, on coupe la toile de façon à ce qu'elle excède de quelques centimètres les dimensions du châssis, et on la tend comme on le ferait pour une toile ordinaire; on aura soin de maintenir la trame très horizontale, surtout pour les reps, dont les côtes doivent être parallèles aux bords du châssis.

Pour bien réussir dans cette opération, on fixe d'abord les quatre angles de la toile au moyen de petits clous connus sous le nom de *semences* et que l'on enfonce seulement à moitié; puis on cloue le côté du haut en mettant des semences à une distance de quatre à cinq centimètres l'une de l'autre. Ce premier côté fixé, on cloue le côté opposé en ayant soin de tirer toujours bien droit, et on continue de même pour les deux autres côtés. Il ne faut pas trop tendre la toile, et l'on doit surtout éviter de la mouiller en la posant sur le châssis; les plis qui parfois se rencontrent dans la toile s'effacent pendant le travail, par suite de l'humidité que produisent les couleurs.

Si l'on possède des châssis dont les dimensions soient plus grandes que celles du sujet à peindre, on peut éviter d'en faire fabriquer un nouveau en clouant la toile seulement sur deux côtés et en tendant les deux autres au moyen d'un *passé* fait avec de la ficelle ordinaire, du châssis à la toile et de cinq en cinq centimètres. On fera préalablement un point d'arrêt en surjet sur les deux côtés non cloués, afin d'empêcher la toile de s'effiler.

On peint sur un chevalet ordinaire, et, dans le cas où le châssis serait d'une grande dimension, on fixe sur la tige du chevalet une traverse de bois à laquelle on l'attache de manière à obtenir une fixité indispensable à une bonne exécution.

Les couleurs, préparées exprès, sont vendues dans des bouteilles de différentes grandeurs bouchées à l'émeri; elles ont la même dénomination que les couleurs employées pour l'aquarelle. On verse dans des pots en porcelaine, en verre ou en terre vernissée, la quantité nécessaire au travail de la journée.

Les brosses doivent être à soies courtes et dures pour faire bien pénétrer la couleur dans les grains de la toile; elles ne deviennent véritablement bonnes que quand elles sont un peu usées; pour les traits de contour et quelques

finesses de détails, on se servira de pinceaux en martre.

Comme palette on prendra une glace ou un verre double dépoli de la plus grande dimension possible, on collera dessus, et en plein, une feuille de papier blanc qui permettra de mieux voir le ton de la couleur employée et des différents mélanges.

Les toiles devront être constamment tenues au sec et à l'abri de la poussière; on battra souvent, avec une baguette flexible, celle sur laquelle on travaille.

La suite à une prochaine livraison.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 118.

LXI

Après le café, Fillette lui dit :

— Pierrot, tu dois avoir quelque part une vieille pipe, cette vieille pipe dont tu nous as si souvent parlé quand tu nous écrivais de Panama. L'oncle Vincent sait ce que c'est qu'une pipe, quoiqu'il ne soit pas fumeur, et M. Duclerc te tiendra peut-être compagnie. Ta tante et moi, nous ne sommes pas des petites-maîtresses; ne fais pas de façons, mon enfant, tu peux fumer.

— Parfaitement, dit Petite-Mère en souriant.

— Jamais de la vie! répondit vivement le lieutenant. Une bonne pipe est bonne, et je ne dis pas que je n'en fumerai pas une, parce que le pli est pris, et que vraiment... Quant à fumer ici, jamais de la vie! Je vais aller à la cuisine; aussi bien, il faut que je fasse un peu enrager Zélie, pour lui rappeler le bon vieux temps.

— Du tout, dit vivement M. Vincent. Zélie ne broncherait pas et déclarerait même, au besoin, que la fumée de tabac est nécessaire à sa santé. La vérité est, ajouta-t-il en baissant la voix, que Zélie est sujette à la migraine. Elle en aurait pour trois jours à rester au lit, la pauvre créature! Tu fumeras ici, ou tu ne fumeras pas du tout.

— Je ne fumerai pas du tout, répondit gaiement le lieutenant de vaisseau; c'est trop bête d'être l'esclave d'une méchante habitude. Je me rattraperai en m'en allant avec l'oncle.

Il logeait, pour vingt-quatre heures, dans la maison de l'oncle Vincent.

— Mon capitaine, lui dis-je en rougissant, si vous vouliez me faire l'honneur de venir fumer dans ma chambre...

— Voilà ce que j'appelle une idée, dit-il en se levant. J'accepte, monsieur Duclerc, j'accepte avec le plus grand plaisir, parce qu'au fond, une habitude est une habitude.

Petite-Mère m'adressa un signe de tête en manière de remerciement, et l'oncle Vincent nous dit :

— Surtout, ne soyez pas trop longtemps.

— Dix minutes, montre en main, dit le marin.

Et nous montâmes à ma chambre.

Je l'installai dans mon fauteuil, et je préparai un tortillon de papier pendant qu'il bourrait sa pipe.

— Réellement, vous ne fumez pas? me demanda-t-il en souriant.

— Jamais.

— Vous avez mille fois raison... et cependant, entre nous, une bonne pipe est une douce chose.

Je lui tendis le papier allumé.

Quand il eut bien assuré le tirage de sa pipe, il croisa vivement sa jambe droite sur sa jambe gauche, se renversa dans le fauteuil, et me dit à brûle-pourpoint :

— Monsieur Duclerc, nous voilà tout à fait entre nous; dites-moi un peu ce que vous pensez de mes tantes?

Je demeurai absolument interdit.

LXII

Il tourna la tête de mon côté et se mit à rire.

— *Discretion absolue*, reprit-il ; qu'est-ce que vous pensez de mes tantes ?

— Je les aime de tout mon cœur, répondis-je enfin, et jamais je ne leur serai assez reconnaissant d'avoir bien voulu me donner asile.

— Asile ? Expliquez-moi ce mot-là.

Je le lui expliquai.

Il souriait, tout en fumant, et par moments il hochait la tête d'un air d'approbation. J'avais été embarrassé en commençant ; mais mon embarras diminuait à mesure que je parlais. Je m'enhardis même au point de lui dire :

— Si je ne craignais pas d'être indiscret, j'oserais vous demander à mon tour ce que M^{lles} Rocher pensent de moi ?

— Le plus grand bien qu'on puisse penser d'un homme de votre âge. Elles vous croient incapable d'un mensonge, ou même d'un simple détour.

Il me regarda en face, et je sentis que je devenais cra-moisi de plaisir et de confusion. Il changea aussitôt de sujet, et me demanda :

— A quoi employez-vous vos soirées ?

— Je lis.

— Que lisez-vous ?

— Je lui tendis un volume que m'avait prêté M. Torquesne.

— Peuh ! dit-il en me rendant le volume, ce n'est pas plus mauvais qu'autre chose, mais ce n'est que de l'amusement, pour tuer le temps ; c'est une lecture dont vous ne tirerez pas grand profit. Je ne vous blesse pas ?

— Au contraire, mon capitaine ; et si je suis confus d'une chose, c'est de vous voir prendre quelque intérêt à un pauvre diable aussi insignifiant que moi.

— Un pauvre diable qui ne ment jamais n'est pas un pauvre diable insignifiant, me répondit-il d'une voix ferme, surtout lorsque ce pauvre diable a l'honneur d'être estimé de mes tantes. Avez-vous quelquefois entendu ma tante Fillette lire du Corneille ?

— Jamais.

Je prononçai le mot « jamais » avec une grande confusion, en pensant aux jugements que j'avais portés en moi-même sur les demoiselles Rocher.

LXIII

Il allongea les deux jambes, et me dit :

— Ma tante Fillette n'a pas reçu beaucoup d'instruction, ma tante Fillette a un déplorable accent de province, ma tante Fillette sait à peine à quelle époque a vécu Corneille, et ne distingue pas le dix-septième du dix-huitième siècle ; eh bien, malgré tout cela, je ne puis pas entendre ma tante Fillette lire certaines scènes de Corneille sans frissonner d'émotion. Soyez franc, ce que je vous dis là vous étonne. Avant d'aller plus loin, une simple question : Aimez-vous Corneille ?

— Je ne l'ai jamais lu.

Je m'attendais, pour le moins, à le voir bondir hors du fauteuil pour m'écraser de son mépris.

— Alors, reprit-il tranquillement, vous n'avez pas fait toutes vos études ?

— J'ai quitté le collège après ma quatrième ; depuis j'ai travaillé pour vivre, et je commence seulement à avoir assez de loisirs pour lire un peu.

— Moi, dit-il, j'ai quitté le collège après ma troisième, et j'ai travaillé ferme pour entrer à l'École de marine. A cette époque-là, je n'avais pas lu Corneille non plus, et il est probable que je ne l'aurais jamais lu de ma vie, sans une petite circonstance que je m'en vais vous dire. J'é-

tais malade à Rio de Janeiro, très isolé et très triste. Je logeais chez des Français, qui avaient bien voulu se charger de moi. Pendant ma convalescence, on m'apporta quelques livres français, et entre autres un Corneille. Après avoir lu tous les autres livres, je m'attaquai au Corneille, d'abord parce que je n'avais plus rien autre chose à lire, et puis parce que je savais que mes tantes aimaient beaucoup Corneille : c'était une manière de me rapprocher d'elles. Il faut vous dire qu'à cette époque — là, ma tante Fillette ne s'était pas encore risquée à lire tout haut devant moi. Je commençai ma lecture sans enthousiasme, et même avec une espèce d'ennui ; à la fin je suis tombé sur certains vers et sur certaines scènes qui m'ont secoué littéralement de la tête aux pieds. J'ai relu ces scènes — là jusqu'à les savoir par cœur, et je me les suis fait relire par ma tante Fillette à chacun de mes congés. Une fois guéri, je me suis procuré une petite édition de Corneille qui ne me quitte plus. Voyez-vous, cette poésie-là, c'est comme la grande musique. Quand on vient de lire du Corneille, on se sent tout disposé à faire quelque chose qui ne soit point vulgaire ; on monterait à l'abordage en riant ; on ferait tranquillement sauter son vaisseau pour sauver l'honneur du pavillon. Vous croyez peut-être que je m'enflamme à propos de rien ?

— Non, non, m'écriai-je vivement ; on voit bien que vous pensez ce que vous dites.

— Oh ! oui, je le pense, reprit-il en regardant un tourbillon de fumée qui s'élevait plus haut que les autres. Tenez, ajouta-t-il avec bonhomie, je ne suis pas un professeur de littérature, mais il y a une chose que je sens bien vivement, et que je crois juste. Il y a deux chemins pour arriver à connaître Corneille : on y parvient à force d'avoir cultivé son esprit et élevé son cœur ; l'un mène à l'autre ; ou bien, l'on entre de plain-pied dans Corneille, parce que l'on a quelque chose là (il se frappa la poitrine) qui vous rapproche des sentiments et des pensées que Corneille prête à ses héros. Mes tantes ne sont pas des personnes instruites, mais leur prédilection pour Corneille s'explique pour moi par l'élévation et la générosité de leurs sentiments. Si vous connaissiez leur vie !

— J'en connais une partie, lui répondis-je avec chaleur, et ce que j'en connais me suffit pour comprendre très nettement ce que vous dites.

La suite à la prochaine livraison.

LE TOMBEAU DE LAMORICIÈRE.

Ce tombeau, l'une des plus belles œuvres de l'art contemporain, a été inauguré solennellement, à la fin du mois d'octobre de l'an dernier, dans la cathédrale de Nantes. On peut prédire, sans exagération, qu'il perpétuera la mémoire des deux artistes, MM. Boite et Dubois, qui se sont associés pour l'exécuter.

M. Boite, l'architecte, s'est inspiré, pour la disposition générale du mausolée, de celui de Louis XII que l'on voit à l'abbaye de Saint-Denis⁽¹⁾. Les colonnes de marbre noir, qui plus tard contrasteront moins vivement avec la blancheur du marbre, rappellent celles qu'on remarque dans divers tombeaux français de la fin du seizième siècle.

On n'a point à faire de nouveau, dans ce recueil, l'éloge des quatre belles statues de bronze placées aux angles, si dignes du ciseau de notre éminent sculpteur M. Dubois. Nos lecteurs connaissent celles qui figurent le Courage et la Charité⁽²⁾ : ces deux admirables statues sont devenues populaires ; les deux autres, la Foi et l'Histoire, que l'on

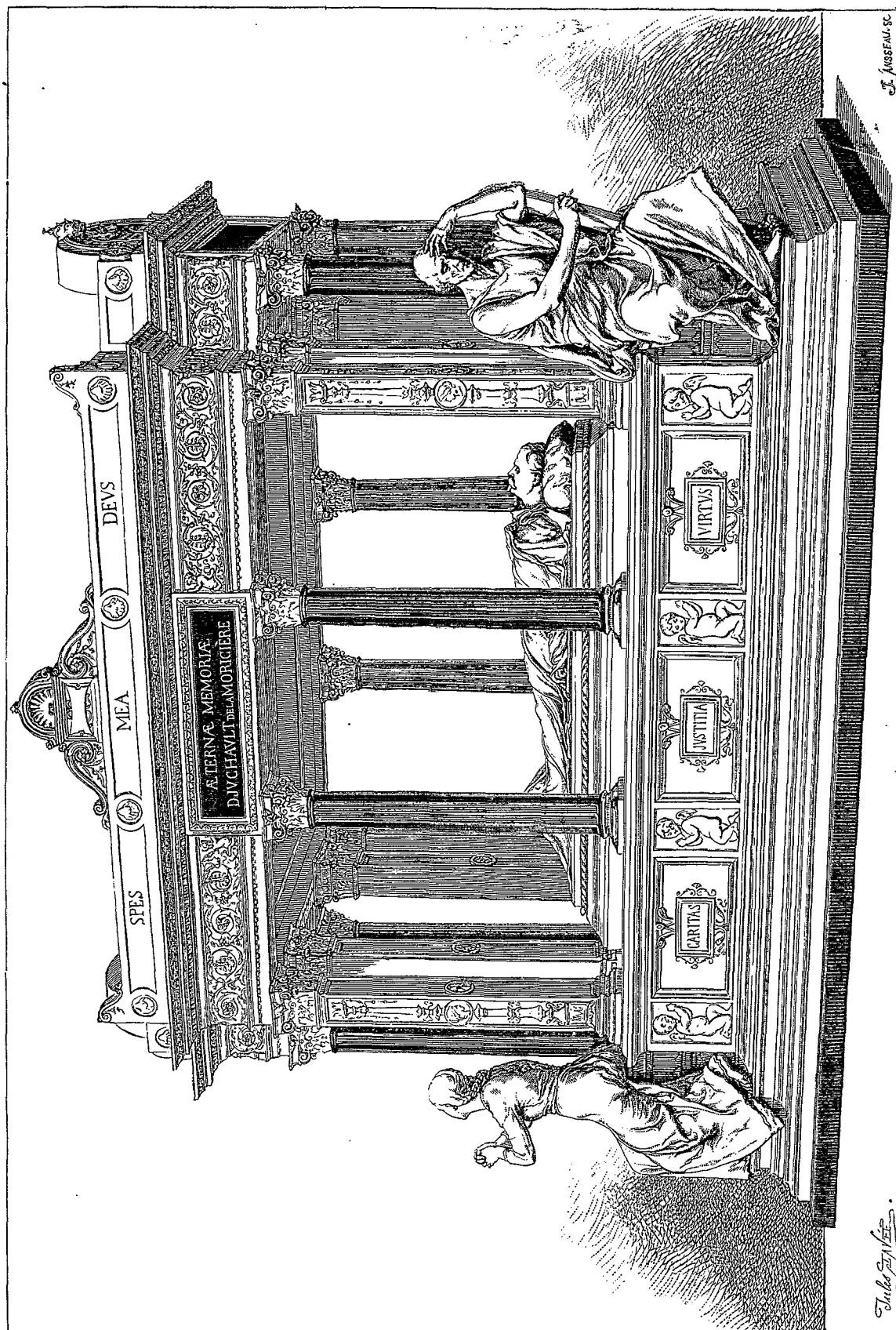
(1) Voy. t. X, 1842, p. 197.

(2) Voy. t. XLV, 1877, p. 1 ; — t. XLVI, 1878, p. 33.

voit ici en esquisse, ne leur sont pas inférieures. La Foi est représentée par une jeune fille modestement vêtue et qui lève ses bras au ciel; l'Histoire, ou la Méditation,

par un vieillard dont l'âme est absorbée dans de graves pensées.

Sur le soubassement, des anges en prière séparent des



Le Tombeau du général Lamoricière, à la cathédrale de Nantes. — Architecture par Boite; sculptures par Dubois. — Dessin de Jules Lavée.

cartouches sur lesquels on lit : FORTITUDO, CONSILIVM, FIDES, — IUSTITIA, CARITAS, VIRTUS.

On remarque aussi les portraits en bronze des deux filles du général.

Des trophées d'armes françaises et arabes, la tiare pa-

pale et les emblèmes héraldiques de Lamoricière, forment les arabesques.

Sous le portique, le corps, en marbre, enveloppé comme dans un linceul, ne laisse à découvert que la figure de Lamoricière. Une de ses mains étroit le crucifix sur le cœur.

Au sommet du monument, on lit la devise du général :
SPES MEA DEVS (Dieu est mon espérance).

ADMINISTRATION DE LA FRANCE

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 38, 94.

LA JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE. — L'ARCHIDIACRE ET L'OFFICIAL.

Fin.

Les magistrats municipaux n'étaient pas traités avec moins de sévérité que les juges séculiers. Le maire et les échevins de la commune de Beauvais, s'étant permis d'insulter les moines de Saint-Walaric, furent obligés, par sentence arbitrale de l'évêque de Beauvais et de l'archidiacre d'Amiens, de briser la cloche coupable qui les avait rassemblés; de faire dans toutes les villes d'alentour des processions nu-pieds, en caleçon, des verges à la main; d'aller demander pardon, genoux en terre, à l'abbé ou au prieur du couvent, et enfin d'aller implorer du pape des lettres de merci (*).

Malgré ces avantages momentanés, la puissance toujours croissante de l'administration royale, qui à son tour pouvait promettre à ses justiciables la justice dans les décisions et l'autorité dans la répression des crimes, devait finir par l'emporter sur les résistances de l'Église. Ce fut dans le courant du quatorzième siècle, et principalement sous le règne de Philippe de Valois, que la lutte s'échauffa avec le plus d'ardeur.

En 1329 eut lieu dans le palais du roi une célèbre assemblée où devait se décider la question des juridictions ecclésiastiques. On y comptait d'une part cinq archevêques et quinze évêques, et d'autre part les plus habiles légistes qui, à grand renfort de textes tirés du droit civil et du droit canon, devaient formuler leurs plaintes contre les abus qui s'étaient introduits dans la justice des clercs. A leur tête, le plus célèbre d'entre eux, Pierre de Cugnières, chevalier, avocat célèbre, ardent défenseur de la justice séculière. Quand le roi se fut assis avec son conseil et quelques barons présents, Pierre de Cugnières prit la parole et fit un long discours où il réclama pour le roi seul le droit de juridiction. Puis il remit entre les mains des évêques un mémoire de soixante-six articles, contenant les sujets de plainte que l'on formulait contre les juges ecclésiastiques. Le vendredi suivant, il y eut une seconde assemblée à Vincennes, où Pierre Roger, élu archevêque de Sens et depuis pape sous le nom de Clément VI, soutint à son tour les intérêts du clergé contre les juges laïques. La lutte se poursuivit de semaine en semaine pendant près d'un mois. Le roi semblait être assez embarrassé pour décider. A la fin il fit dire au clergé par Pierre de Cugnières lui-même qu'il leur accordait un an pour corriger les abus dont on se plaignait; que, passé ce délai, s'ils n'y travaillaient pas efficacement, le roi serait obligé d'y apporter lui-même les remèdes convenables.

Les prélats semblent avoir été assez satisfaits de cette réponse dilatoire; mais la rancune conservée contre Pierre de Cugnières fut grande. Un trait curieux de l'Histoire monumentale de Paris en fait foi: le nom de *Maisire Pierre du Coignet* aurait été donné par dérision à une petite figure grotesque placée dans un coin de l'église de Notre-Dame, et comprise dans une représentation de l'enfer qui se voyait alors à la clôture du chœur, sous le jubé. On raconte même qu'aux jours de procession les clercs en passant près de cette statue légendaire la frappaient plusieurs fois

(*) Martène, t. I, p. 983.

à la figure du bout de leurs cierges allumés et lui barbouillaient le visage, en signe de la rancune tenace qu'ils avaient conservée contre le défenseur des juridictions laïques. (*)

La question ainsi ajournée pour cette fois se repré-
senta dans d'autres circonstances. Le Parlement de Paris se fit le protecteur le plus ardent des droits du roi et des libertés de l'Église gallicane. Il s'attira à lui-même le droit de décider en dernier ressort sur ces matières par l'usage des *appels comme d'abus*. Ce n'était rien autre chose qu'une plainte portée à la Cour souveraine contre un juge ecclésiastique accusé d'avoir entrepris en quelque façon que ce fût contre la justice séculière. Mains arrêtés du Parlement, maintes décisions royales, empiétèrent peu à peu sur les anciennes attributions des officialités. L'histoire des quinzième et seizième siècles abonde en ordonnances spéciales rendues dans ce sens.

Outre la question de principe, il y avait encore là une question d'argent. Le droit de justice avait été un des plus gros revenus des seigneurs au moyen âge. Plus la royauté montait en puissance, plus elle tendait à mettre la main sur cette abondante mine. D'ailleurs, tout le bataillon avide des gens de robe se jetait bruyamment sur cette nouvelle proie à partager. Les libertés de l'Église gallicane étaient défendues àprement; maintenant que l'on était les maîtres, on se servait des mêmes procédés d'intimidation qui avaient été utilisés autrefois en sens contraire: témoin l'aventure de ce cordelier qui avait mis dans ses thèses cette proposition, *Que le pape était au-dessus du roi pour le temporel*. Il fut condamné à être dépouillé de son habit de cordelier par le bourreau, puis fut revêtu d'un autre mi-parti de jaune et de vert, et conduit devant l'image de la Vierge qui est sur le portail de la chapelle basse du Palais. Là, tenant une torche ardente de cire bigarrée comme son habit, il déclara à genoux et la corde au cou, qu'« impieusement » et contre les commandements de Dieu et les maximes orthodoxes il avait soutenu de pernicieuses erreurs, dont » il se repentait et criait à Dieu merci et en demandant » pardon au roi, à la justice et au public. » Après cette exécution, il fut conduit par le bourreau dans le même équipage jusqu'à Villejuif. On lui remit son habit de cordelier, et on lui fournit 30 livres pour se retirer où il voudrait, avec défense de rentrer jamais dans le royaume à peine d'être pendu.

On allait même si vite dans cet empiètement sur les débris d'une institution qui s'écroulait, que le roi lui-même fut parfois contraint de mettre un frein aux usurpations glouttonnes de ses propres officiers. (Ordonnance de Charles VII, en juin 1456.)

Cette lutte se prolongea près d'un siècle avec des incidents qui finissaient toujours à l'avantage des justices royales.

Enfin, au mois d'août 1539, une importante et décisive ordonnance de François I^{er} trancha la question au profit de la royauté :

« Nous avons défendu et défendons à tous nos sujets de ne, faire citer, ni convenir les laïcs pardevant les juges d'Église es actions pures personnelles, sur peine de perdition de cause et d'amende arbitraire... sans préjudice toutefois de la juridiction ecclésiastique es matières de sacrement et autres pures spirituelles et ecclésiastiques,

(*) Nous faisons toutes nos réserves sur l'authenticité de cette légende, rapportée par Pasquier, et qui lui a été empruntée par tous les écrivains de l'Histoire de Paris. Le fait que la figure était placée dans un coin suffit pour expliquer cette appellation de *Pierre du Coignet*. L'analogie des noms a pu amener une confusion sur les origines de la légende. Ce n'est pas à Paris seulement que l'on voit cette tête ainsi exposée. Il y a des *Pierre du Coignet* dans d'autres villes de France, notamment à la cathédrale de Sens. — Voy. les Tables.

dont ils pourront connoître contre lesdits purs laïcs selon la forme de droit ; et aussi sans préjudice de la juridiction temporelle et séculière contre les clercs mariés ou non mariés... sur lesquels ils ont coutume d'exercer la justice. »

On le voit, la matière était réglée définitivement. Sauf dans les cas spéciaux, il n'y eut plus d'occasion de conflit entre les deux justices. La justice ecclésiastique était dorénavant réduite à son *spécial domaine*. Si par moment elle reprit quelque importance, grâce aux désordres civils et religieux, ce ne fut que d'une façon accidentelle. C'est ainsi qu'en 1549 on accorda aux officialités la connaissance des accusations d'hérésie faites contre les protestants ; mais quelques années plus tard on limitait cette compétence aux cas où l'hérésie était accompagnée de scandale public et de commotion populaire.

Les affaires peu à peu se retirèrent de ces tribunaux ; si bien qu'au dix-septième siècle un auteur ecclésiastique écrivait : « La pratique des officialités est réduite à si peu que la plupart des officiers ont plusieurs charges. Les mêmes sont notaires apostoliques et procureurs à l'officialité, et quelquefois encore banquiers expéditionnaires, ou greffiers des insinuations, ou banquiers et avocats au Parlement. » Plus de clients, plus de procureurs ! Et ce même auteur terminait son chapitre à ce sujet : « Ce qui doit consoler les évêques de voir leur juridiction réduite à des bornes si étroites, est que, dans son origine et suivant l'esprit de l'Église, elle ne consistoit pas à faire plaider devant eux, mais à empêcher de plaider. »

ARBORICULTURE.

PLANTATIONS D'ALIGNEMENT.

Fin. — Voy. p. 79.

Supposons les essences bien choisies et les sujets bien plantés, il faut donner des soins à la plantation : cultiver la terre au pied des arbres pendant trois ou quatre ans, et surtout élaguer avec soin dans cette même période.

L'élagage a surtout pour but de former pour chaque sujet un beau *fût* qui puisse donner du bois d'œuvre, plus une *tête* qui ne fournit en général que du bois de chauffage. Pour les routes et chemins, le fût doit avoir au moins quatre à cinq mètres afin de donner le moins possible d'ombre sur la chaussée.

Si l'on pouvait élaguer tous les ans, ce serait parfait ; mais, en tout cas, il ne faut pas dépasser trois ans, même pour les peupliers. On se figure volontiers qu'un peuplier peut être traité n'importe comment ; qu'on peut l'élaguer en ne lui laissant qu'un petit bouquet de feuilles ou même rien du tout. L'élagueur y met un certain point d'honneur ; il veut montrer qu'il ne craint pas de monter jusqu'à la cime et même de la trancher d'un seul coup.

L'élagage des peupliers doit s'effectuer tous les trois ans au plus tard, et il ne doit porter que sur les deux tiers de la hauteur de l'arbre.

Dans certains cantons, les propriétaires très soigneux élaguent tous les deux ans en réservant une *couronne* sur deux. Mais cette méthode nous paraît un peu coûteuse ; car elle double presque les frais d'élagage.

C'est à l'élagage trop retardé et pratiqué sur la presque totalité de l'arbre qu'il faut attribuer en grande partie un défaut assez fréquent dans les peupliers. Souvent des arbres de bonne apparence sont *roulés* à l'intérieur, c'est-à-dire que le corps de l'arbre paraît formé de tuyaux emboîtés les uns dans les autres. L'élagage complet (ou presque complet) a pour effet d'arrêter subitement la vie végétale et d'empêcher la sève de monter en abondance.

En outre, le peu de sève qui est appelée par les nouvelles pousses s'écoule en grande partie par les plaies d'élagage. Il en résulte que la couche ligneuse de l'année ne peut pas se souder à la couche de l'année précédente, et forme une sorte de tuyau séparé de cette couche.

Les peupliers sont fréquemment atteints par un ennemi redoutable, le *cossus gâte-bois*, qui n'est autre qu'un gros ver rougeâtre : c'est la larve du papillon de nuit le plus commun dans nos contrées. Le seul moyen de le détruire serait d'entretenir quelques feux allumés à l'époque où ce papillon fait sa ponte au pied des peupliers. Quand on s'aperçoit qu'un arbre est attaqué par le pied, il faut suivre le trou en y enfonçant une brochette de fer aiguisée, jusqu'à ce qu'on atteigne la larve. Mais on n'y parvient que quand la galerie qu'elle a creusée n'est pas trop ancienne ; car, dans ce dernier cas, elle est très longue et très tortueuse.

Lorsqu'une plantation d'alignement (ou une plantation en quinconce) vient à dépérir, les arbres meurent l'un après l'autre en peu d'années. Souvent on essaye de remplacer les morts ; mais les jeunes arbres plantés dans ce sol épuisé sont affamés par les racines des grands arbres survivants. De plus, les insectes nuisibles qui vivent aux dépens des grands arbres déterminent promptement la mort des jeunes sujets.

C'est ainsi que, sur nos avenues, des arbres plantés en remplacement ne sont pas plus forts au bout de vingt-cinq ans qu'au bout de dix ans. Atteints d'une vieillesse prématurée, ils languissent et meurent avant les anciens.

Quand des arbres sont mûrs et ont vieilli ensemble, il n'y a qu'un seul procédé de remplacement : un abatage complet, suivi d'un remplacement par une autre essence aussi différente que possible comme espèce botanique.

Dans les trois grandes avenues de Versailles, les ormes ont fait leur temps ; ils demandent à être remplacés d'un bout à l'autre par des peupliers, des platanes, des marronniers.

Dans le parc de Versailles, on a remplacé d'énormes peupliers (allée des Matelots) par des platanes qui prospèrent à merveille. C'est toujours ainsi qu'il faudrait procéder.

Au jardin des Tuileries, chacun peut constater les mauvais résultats du remplacement en détail des arbres morts de vieillesse. Des marronniers de vingt-cinq ans venus à l'ombre des autres ont à peine la grosseur du bras. Sur d'autres points, on a essayé le remplacement par une autre essence (le robinier), ce qui est plus rationnel ; mais ces jeunes arbres manquent d'air, et ils ne se développeront jamais.

Les quinconces du jardin des Tuileries devraient être renouvelés entièrement par dixième, de cinq en cinq ans, de manière à ne pas les dégarnir d'une façon désagréable.

Chaque dixième serait soumis à un abatage complet, arrachage des souches et renouvellement des terres. On replanterait aussitôt des arbres jeunes et vigoureux, qui réussiraient mieux que les marronniers à *faux-cols* de la place du Châtelet.

Malgré les ingénieux perfectionnements imaginés depuis vingt ans, la transplantation des arbres trop âgés doit être absolument condamnée : d'abord, parce que ces travaux sont beaucoup trop coûteux ; ensuite, parce que ces tours de force à la Louis XIV ne donnent que de mauvais résultats.

La nature ne se laisse pas violenter par les ingénieurs ; on ne traite pas un arbre comme un pont métallique ; et le marronnier transplanté à l'âge de vingt ans sera, au bout de dix ans, bien inférieur à un sujet planté lui-même à l'âge de dix ans. Le résumé de l'opération est un arbre de trente

ans, décrépit, bien inférieur à un sujet de vingt ans, plein d'avenir et de l'aspect le plus agréable. Le premier a coûté cinq cents francs, le second revient à peine à cent francs.

LA PLUME D'EDISON ET LE CRAYON VOLTAÏQUE.

I

C'est à M. Edison, l'ingénieur inventeur du *phonographe*, que l'on doit la plume électrique dont on com-

mence à faire usage pour reproduire à un très grand nombre d'exemplaires les dessins ou l'écriture.

La pièce principale de l'appareil (fig. 1) consiste en un tube métallique ou porte-plumé dans l'intérieur duquel peut se mouvoir librement, et dans le sens vertical, une pointe fine d'acier. Cette pointe est fixée au bout d'une tige dont l'extrémité supérieure se termine par une fourchette qui embrasse un excentrique à trois cames, monté sur l'axe d'un petit moteur. Une pile au bichromate de potasse anime l'appareil, et suffit pour faire exécuter à l'axe du moteur 60 révolutions par seconde, et, par suite, 180 battements à la pointe.

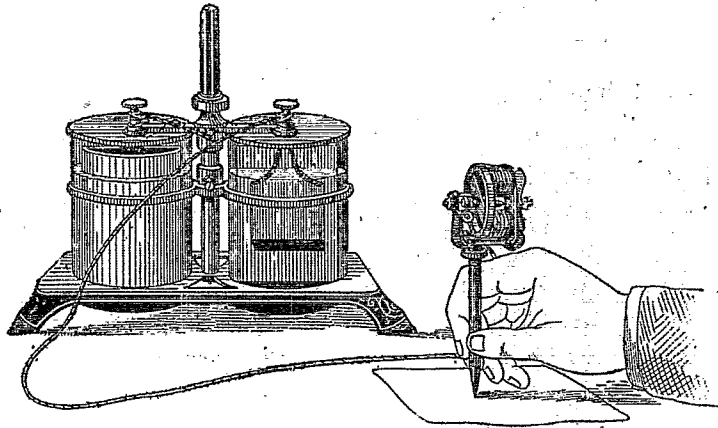


FIG. 1.

Or, ce sont ces battements qui, lorsqu'on tient la plume à la main et qu'on la promène sur le papier, tracent un trait incolore et discontinu, formé d'un nombre plus ou moins grand de petits trous dont l'ensemble constitue l'écriture ou le dessin qu'on a voulu représenter.

Difficilement lisibles par transparence, et presque impossibles à lire par réflexion, les traits ainsi formés ne présenteraient aucun avantage si le papier qui les a reçus

n'était considéré comme un négatif devant servir à la production d'un certain nombre d'épreuves positives.

Pour obtenir ces épreuves, on fait usage d'une presse spéciale (fig. 2), dans le couvercle de laquelle se fixe le négatif, et dont le corps, divisé en deux compartiments, reçoit d'une part la feuille positive, et de l'autre un rouleau à manche. Pour procéder au tirage, on rabat le couvercle sur la feuille de papier-blanc; puis, au moyen du

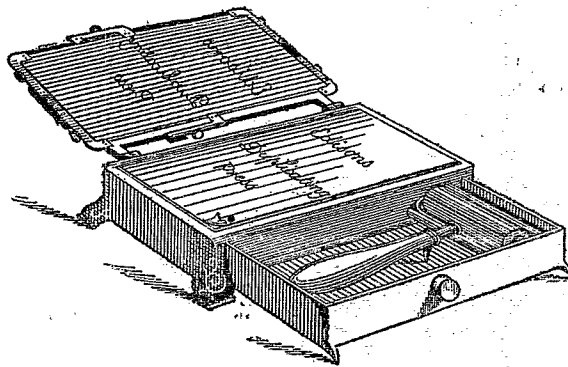


FIG. 2.

rouleau, on étale du noir sur le négatif. L'encre traverse chacun des trous du cliché et imprime sur la feuille blanche les points produits par la plume. Le même négatif peut servir à faire un millier de copies, mais il est indispensable, si l'on veut atteindre ce chiffre et obtenir une écriture bien lisible, de former les lettres avec soin et d'écrire un peu gros.

M. Edison a donné à la pile qu'il emploie pour son moteur une disposition particulièrement avantageuse et qu'il importe de signaler. Les deux vases de cette pile sont fermés par des couvercles d'ébonite, maintenus par une règle de cuivre qui glisse sur une tige verticale; au centre

de chaque couvercle est un bouton métallique qui supporte, l'un l'électrode positif (le charbon), l'autre l'électrode négatif (le zinc). Au moment d'écrire, on plonge les électrodes dans les liquides, et quand on a fini, on les relève, et l'on accroche la pièce centrale au haut de la tige qui sert de support. De cette façon, on préserve les électrodes de l'usure, et l'on est dispensé de renouveler aussi souvent les liquides excitateurs. On peut donc, grâce à cette disposition nouvelle de la pile, l'utiliser pendant plusieurs jours sans aucun entretien, et opérer plusieurs semaines sans remplacer le zinc de l'électrode négatif.

La fin à une autre livraison.

LA TOILETTE DU MATIN.



Oiseaux au bain. — Dessin de Giacomelli,

Il n'est pas donné à tout le monde d'être témoin de cette | vent se promener paisiblement dans un bois, y marcher
jolie scène. Ceux-là seuls ont chance d'y assister qui sa- | en silence, s'arrêter pour écouter les moindres bruits, pour
TOME XLVIII. — MAI 1880.

regarder à travers les branches ce qui se passe dans les mystérieuses profondeurs du feuillage.

C'est le matin ; sous un berceau touffu d'arbustes, de grandes herbes, d'iris et de roseaux entrelacés, une source sort du gazon et s'étale, entre des rives de mousse, sur un lit de gravier. Une troupe de petits oiseaux, en volant, en furetant dans les broussailles, a découvert la belle eau claire et transparente ; ils s'avertissent par de petits cris, ils accourent, ils se posent sur un roseau penché qui forme comme un pont suspendu au-dessus de la fontaine, et comme tout est tranquille aux alentours, ils vont se livrer au plaisir du bain. L'un d'eux, plus impatient, commence ; les autres, décidés par son exemple, l'imitent. Ils descendent sur le gazon du bord, entrent dans l'eau, y plongent d'abord la tête, qu'ils relèvent aussitôt, puis la poitrine, puis les ailes, qu'ils agitent de façon à s'éclabousser tout entiers. Quand ils se sont bien mouillés, ils regagnent leur perchoir, où ils se secouent, se nettoient, passant rapidement une à une les grandes plumes de l'aile et de la queue dans leur bec pour les lisser. On croit qu'ils ont fini : nullement ; ils se précipitent de nouveau sur la rive et recommencent leurs ablutions ; ils les répètent deux, trois, quatre fois, comme s'ils ne pouvaient épuiser le bonheur de se baigner.

Enfin, tout ruisselants, ils montent, en sautant de rameau en rameau, car leurs ailes alourdies ne leur permettent plus de voler, jusque sur une haute branche en plein soleil, et ils s'y tiennent accroupis, immobiles, pour se sécher. Ils s'ébouriffent, ils soulèvent leurs plumes afin que l'air et la chaleur y pénètrent, donnant çà et là un coup de bec pour remettre tout en ordre et achever leur toilette. Bientôt on les voit, l'un après l'autre, se dresser sur leurs pattes, étaler leur queue, étirer leurs ailes, s'allonger, lever la tête, gonfler leur gorge, et ils se mettent tous à chanter.

SALAIRE DE MUSICIENS EN 1476.

Le 10 décembre 1476, à Lyon, frère Jehan, confesseur de la duchesse Yolande de Savoie, sœur de Louis XI, engage, « pour le plaisir de cette princesse, quatre compagnons à un écu le mois, qui jouent la harpe, le luth, le taboryn et le rebec. »

CHOIX DE PROFESSIONS

PAR DE JEUNES FILLES DES ÉCOLES DE PARIS.

Un jour, en 1877, les institutrices des écoles primaires de Paris, publiques et libres, demandèrent à leurs élèves d'indiquer quelles professions elles avaient l'intention de prendre, et de donner les motifs de leur préférence. Les réponses ont été consignées dans un rapport de M. Gréard, membre de l'Institut, et alors directeur de l'instruction primaire à la préfecture de la Seine (*).

Le plus grand nombre des jeunes élèves ont répondu qu'elles se destinaient à l'état de *couturière*, et principalement par les motifs suivants, qui se sont répétés sous différentes formes ; mais ces répétitions mêmes n'ont point paru sans intérêt, parce qu'elles révélaient la diversité des caractères et des situations.

Couturière.

— Il est toujours très utile pour une femme de bien savoir la couture.

— Je ne serai pas obligée de quitter mes parents.

(*) *L'Enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine de 1867 à 1877.* — Imprimerie Chaux, 1878.

— C'est l'état qui convient le mieux à une femme qui n'a pas beaucoup d'instruction.

— C'est le désir de ma mère.

— Ce sera ma mère qui m'enseignera.

— Je resterai avec ma mère.

— J'aurai l'avantage de gagner tout de suite afin de donner à mes parents quelque argent en retour de ce qu'ils ont fait pour moi.

— On peut continuer à s'instruire.

— Lorsqu'on sait coudre, on peut raccommo- der les effets de sa petite famille, travailler pour le monde, et avec l'argent que l'on gagne soulager ses parents.

— Sachant un peu la couture, mon apprentissage ne sera pas long, et je pourrai bientôt gagner ma vie.

— Une femme qui ne sait pas coudre n'est bonne à rien.

— Mes deux sœurs étant de la partie, je ferai mon apprentissage avec elles, et je ne quitterai pas la maison.

— Mes goûts me portaient vers l'instruction, mais il faut que je quitte l'école pour gagner quelque argent.

— Ma mère a une sœur qui exerce ce métier ; elle me mettra chez elle.

— J'aurais aimé à rester à l'école, mais la position de mes parents ne le permet pas.

— C'est l'état le plus utile pour une pauvre fille ; mes parents me laissent libre.

— Mes parents désirent que je sois couturière, et qu'outre cela j'aie dans un cours, le soir, afin d'apprendre la comptabilité pour entrer ensuite chez mon oncle.

— Ma mère est restée avec trois enfants dont je suis l'aînée. Vous comprenez qu'il faut que je me dépêche d'apprendre un état, afin que je puisse l'aider un peu.

— C'est mon goût, et maman me répète souvent qu'on ferait de moi une bonne travailleuse.

— C'est le moyen de faire un bon ménage.

— On ne se passera jamais de couturières.

— J'aiderai mon père à élever mes sept frères et sœurs.

— Ma mère et ma grand'mère sont couturières.

— Je ne puis pas parvenir à mieux.

— Dans mes moments perdus, je pourrai faire des vêtements pour les pauvres.

— Ma mère y a toujours passé sa vie ; il est vrai qu'elle travaille tant !

— C'est ce que ma mère m'a dit de faire avant de mourir.

— Mes parents sont merciers ; je demanderai la pratique des dames qui viennent acheter à la maison.

— Je raccommo- derai toute la famille.

— Mon père étant toujours souffrant, nous ne pouvons compter sur son travail ; et s'il désirait quitter Paris, la couture serait, n'importe où, une ressource.

— Papa, maman et moi, nous coudrons tous ensemble.

— J'entrerai chez une dame que ma mère estimait beaucoup.

— Maman ne veut pas que j'aie dans un atelier : on peut travailler chez soi.

— Je ne puis mieux faire que maman.

— Il est agréable de voir sortir de ses mains n'importe quel objet de toilette ou d'habillement.

— Je pourrai faire mes robes et celles de ma mère ; et si j'avais le moyen d'en faire pour les pauvres, tant peu que ce soit, je sais bien que la charité plaît à Dieu, et c'est avec plaisir que je le ferais.

— En m'appliquant, je crois que je réussirai.

— Je pourrai reprendre le petit établissement de ma mère.

— C'est le conseil de ma grande sœur qui m'a élevée.

— J'ai toujours vu faire de la couture autour de moi.

— Le médecin dit que je ne puis pas être autre chose.

- J'ai un brevet de capacité, mais cela n'empêche pas.
- On travaille pour tout le monde, riches et pauvres.

Quelques élèves ont donné des motifs plus futiles ou singuliers, par exemple :

- On est toujours sûre d'être habillée à son goût.
- On n'est jamais si bien habillée que par soi-même.
- J'aime à ne pas être dérangée.
- On ne se fatigue pas beaucoup ; on reste assise.
- J'aime mieux faire aller mes doigts que mes jambes.
- L'aiguille, c'est le chassepot d'une fille, c'est son arme.
- La façon, aujourd'hui, coûte plus cher que l'étoffe : c'est un bon métier,

La plupart des jeunes filles étaient surtout attirées vers cette profession par la conviction, hélas ! trop peu fondée, qu'une couturière ne peut jamais manquer d'ouvrage.

Profession des parents.

Beaucoup de jeunes élèves ont répondu qu'elles suivraient la profession de leurs parents, avec ces réflexions :

- Il y a deux cents ans que la maison existe. (Dessinateurs en cheveux.)
- Pour aider ma mère dans son commerce. (Chapeaux de paille.)
- En attendant, je ferai la cuisine à mes parents, afin qu'ils n'aient pas à payer une bonne, et quand ils seront vieux, ils vivront avec moi. (Boulangers.)

Quelques-unes, au contraire, ont exprimé le désir de faire un autre métier que celui de leurs parents, la fille d'un marchand de vin, par exemple.

Institutrice.

Après couturière, la profession la plus fréquemment indiquée a été celle d'institutrice. Le mouvement imprimé depuis quelques années à l'instruction primaire a visiblement attiré beaucoup de désirs vers l'enseignement. Dans les réponses des jeunes filles, on sent parfois une exaltation morale qui ne pourra qu'être très utile si elle se soutient et s'associe à un sain jugement. Nous avons particulièrement remarqué les réponses qui suivent :

- Profession difficile, mais si noble et si belle !
- C'est la profession la plus noble.
- Il est agréable à Dieu que l'on se dévoue aux enfants.
- Afin d'enseigner aux autres ce qu'on m'a enseigné : mes parents seraient si heureux !
- Je sais qu'il y a beaucoup de déboires et de peines, mais je me suis sentie attirée vers cette profession dès mon enfance.
- J'aime beaucoup l'étude ; j'aime aussi beaucoup les enfants.
- Cette profession n'est pas celle où l'on gagne le plus, mais c'est celle où me portent tous mes goûts.
- Je serai utile à mes semblables.
- Je serais heureuse de me dévouer.
- J'ai une amie qui est entrée à l'École normale et qui y est très heureuse.
- Institutrice dans une petite campagne. (Parents fermiers.)
- Je désire enseigner aux enfants l'amour de Dieu, l'amour de leurs parents et l'amour du travail ; je désire avoir la satisfaction de voir qu'ils ont profité de mes leçons en persévérant dans le bien.
- Du moins, je voudrais l'être.
- S'il plaît à Dieu.

— Je trouve que c'est une grande gloire d'instruire le peuple.

— Puisque chaque personne a un devoir à remplir envers la patrie, je n'en trouve pas de plus beau que d'instruire les autres. (Les parents domestiques.)

— Je voudrais surtout aider les pauvres enfants que leurs parents n'envoient pas en classe faute d'argent.

— On doit être heureux d'instruire les autres.

— Je ne saurais trop expliquer pourquoi, mais c'est réellement ma vocation de faire la classe.

— C'est un métier bien beau d'être aimée des enfants et de leur donner les soins que leurs mères absentes ne peuvent leur donner.

— Je ne pense qu'à cela.

— C'est mon rêve incessant.

— Rien ne m'intéressera plus que de voir l'intelligence des enfants se développer peu à peu.

— Ce n'est pas seulement en combattant qu'on sert son pays, mais aussi en instruisant les enfants et en leur faisant aimer l'étude. (Enfant née à Metz.)

Beaucoup d'autres élèves ont exprimé le regret de ne pouvoir prétendre à cette profession, à cause de la pauvreté de leurs parents qui les obligeait à chercher les moyens de gagner immédiatement leur vie.

Fleuriste.

— Quoi de plus agréable que de pouvoir représenter ces belles fleurs que l'on voit dans les jardins ! (Les parents bijoutiers.)

— C'est un métier si gentil !

— C'est amusant de faire des fleurs, et puis cela me rappellera l'état de ma si bonne mère !

— Parce que ma sœur l'est déjà.

— J'ai toujours mieux aimé les bouquets que les poupées.

— J'ai toujours eu un pot de fleurs sur ma fenêtre. Je le changeais avec la saison : d'abord des primevères, puis des œillets, puis des roses, puis des marguerites, et j'étudiais comment leurs couleurs si harmonieuses étaient faites.

Modiste.

— On est payé tout de suite, et je pourrai aider mes parents.

— Je n'ai pas assez d'instruction pour être autre chose.

— C'est le désir de ma mère ; j'aurais voulu être institutrice. (Les parents commerçants.)

— C'est un métier doux.

— Ma mère a décidé que je serai modiste ; je ne veux être ni fleuriste, ni cartonnrière, ni plumassière : ce sont des métiers trop sales.

Plumassière.

— C'est un métier délicat.

Repasseuse.

— C'est un métier propre et coquet : on travaille toujours dans le linge blanc.

Caissière.

Plusieurs jeunes filles ont répondu qu'elles choisissaient cet état, parce qu'elles avaient beaucoup de goût pour les chiffres, le calcul, etc.

Auteur.

Une seule élève a indiqué cette profession, mais en disant : — Je sens bien que je suis trop ambitieuse.

Dessinatrice.

— N'ayant que six ans, j'allais tous les dimanches au Louvre ; j'admiraient les tableaux peints par les grands hommes, et je me disais : — Quand je serai grande, je tâcherai d'imiter tout ce que je vois. De jour en jour ce goût a grandi, et mes parents veulent bien y accéder. (Parents marchands de vin.)

Religieuse.

Deux élèves ont déclaré qu'elles seraient « sœurs de charité. »

Quatre ont annoncé l'intention d'être « religieuses. » L'une d'elles a dit : — Une de mes cousines est entrée au couvent, et elle s'y plaît beaucoup.

Professions diverses.

Une seule élève a répondu qu'elle serait « sage-femme » ; une autre, « personne de confiance », sachant trois langues.

Le reste des réponses se sont réparties entre de nombreuses professions : boulangère (— Parce qu'on aura toujours besoin de boulangers) ; brodeuse, brodeuse de gants, brodeuse sur or (— Avec ce métier-là on est toujours propre) ; cartonnère (— C'est un gentil ouvrage) ; coloriste ; commerce ; compositrice d'imprimerie ; confectionneuse ; corsetière ; coupeuse ; demoiselle de compagnie ; dentellière ; échantillonneuse ; éventailiste ; gilette ; gouvernante ; graveuse sur or ; maîtresse de dessin ; maîtresse de piano (— J'ai la passion de la musique) ; maîtresse de salle d'asile ; ouvrière en cannes ; passementière ; peintre sur porcelaine ; polisseuse ; professeur de géographie ; relieuse ; typographe ; etc.

Plusieurs enfants ont avoué qu'elles étaient embarrassées pour répondre ; qu'elles ne se sentaient de préférence pour aucun état, et qu'elles feraient ce que voudraient leurs parents, surtout si elles pouvaient rester près d'eux.

Cette étude témoigne des meilleures dispositions au bien chez presque toutes les élèves (deux mille ont répondu). Si, par malheur, des inclinations moins heureuses succèdent au sortir des écoles, n'est-on pas fondé à croire que la faute en est aux milieux moins salutaires où elles sont contraintes à vivre ?

LA CHASSE A L'OURS GRIS EN CALIFORNIE.

L'ours gris de la Californie et de l'Orégon rappelle par ses dimensions, par sa force, sa férocité, quelques-uns des traits que la légende attribue à l'ours des âges préhistoriques (*Ursus spelæus*). Deux voyageurs presque contemporains l'ont fait surtout connaître, le R. P. de Smet, que l'on cite rarement, mais dont la bonne foi est notoire, et un ancien capitaine de la marine marchande, A. Dubautilly, qui fit le tour du monde à la fin de 1829. Ce terrible animal, si répandu naguère dans les campagnes de la Californie, est devenu rare et tend à disparaître des régions où il était recherché surtout par ceux qui aiment les scènes émouvantes de la chasse.

Le missionnaire, qui l'a rencontré maintes fois sur sa route alors que cette vaste contrée n'offrait qu'une profonde solitude, en parle en ces termes : « C'est l'animal le plus terrible de ce désert ; à chaque pas nous en rencontrons les traces effrayantes. Un de nos chasseurs en tua un et l'apporta au camp ; ses pattes avaient treize pouces

de long, et chaque ongle en avait sept. La force de cet animal est surprenante : un sauvage m'a assuré que d'un seul coup de patte il avait vu un de ces ours arracher quatre côtes à un buffle qui tomba mort à ses pieds ; un autre de ma compagnie, passant à la course près d'un bois de saules très épais (c'est la retraite de l'ours lorsqu'il a ses petits), en vit un qui s'élança avec fureur sur son cheval, mit sa patte formidable sur la croupe du coursier, et, déchirant les chairs jusqu'aux os, le renversa avec son cavalier. Heureusement pour mon homme, en un clin d'œil il fut debout, fusil en main, et il eut la satisfaction de voir son terrible adversaire retourner dans les saules avec la même précipitation qu'il en était sorti. » (1)

Il a été fréquemment question ici de la dextérité merveilleuse que les Gauchos, les *vaqueiros* et les bergers des *Llanos* apportent dans le maniement du laço. C'est dans les deux Californies, dans l'Orégon et dans les campagnes abruptes bornées par les montagnes Rocheuses, que le laço s'oppose aux déprédations de l'ours gris.

En Californie, trois ou quatre cavaliers, munis de leurs laços, regardent comme une partie de plaisir d'aller à l'attaque d'un ours : ils l'amorcent avec un animal mort, et l'attendent en silence. Si l'ours se met en défense et veut se jeter sur l'un d'eux, l'instant est favorable pour les autres de le lacer par derrière. S'il fuit, comme il arrive le plus souvent, le cavalier le mieux monté s'efforce de lui couper le chemin et de l'obliger à combattre. Le premier laço qui l'accroche ne lui laisse plus de liberté que pour courir sur celui qui l'a lacé ; mais les autres arrivent et lui jettent facilement les leurs ; ils le tendent alors en sens contraires et le tiennent ferme pendant que l'un d'eux descend de cheval et lui lie les quatre pattes. On le place sur un cuir de bœuf et on le traîne où l'on veut.

« On détruit aussi ces animaux d'une manière plus expéditive et moins dangereuse. Entre les branches d'un arbre, on construit un échafaudage à dix ou quinze pieds au-dessus du sol, et plusieurs hommes s'y tiennent armés de fusils chargés chacun de deux balles. A vingt pas de l'arbre est un cheval mort depuis plusieurs jours, dont la putréfaction commence à se manifester. Les ours, qui, dit-on, ont l'odorat très sensible, y sont attirés de fort loin ; et à mesure qu'ils arrivent, ils sont fusillés par les chasseurs avec une grande facilité. Le P. Viader, président de la mission de Santa-Clara, homme sage et vrai, m'a affirmé en avoir tué une centaine par ce moyen. » (2)

SARCELLES

(SEINE-ET-OISE).

Sarcelles, autrefois *Cercella* (la Cercellerie), fut un fief royal dès les premiers temps de la monarchie. C'est sur son territoire, au versant occidental de la colline d'Écouen et sur les bords du petit Rhône, que Dagobert, l'an 631, donna aux religieux de Saint-Denis les bois, les prés, les pâturages, qui furent un de leurs premiers bénéfices.

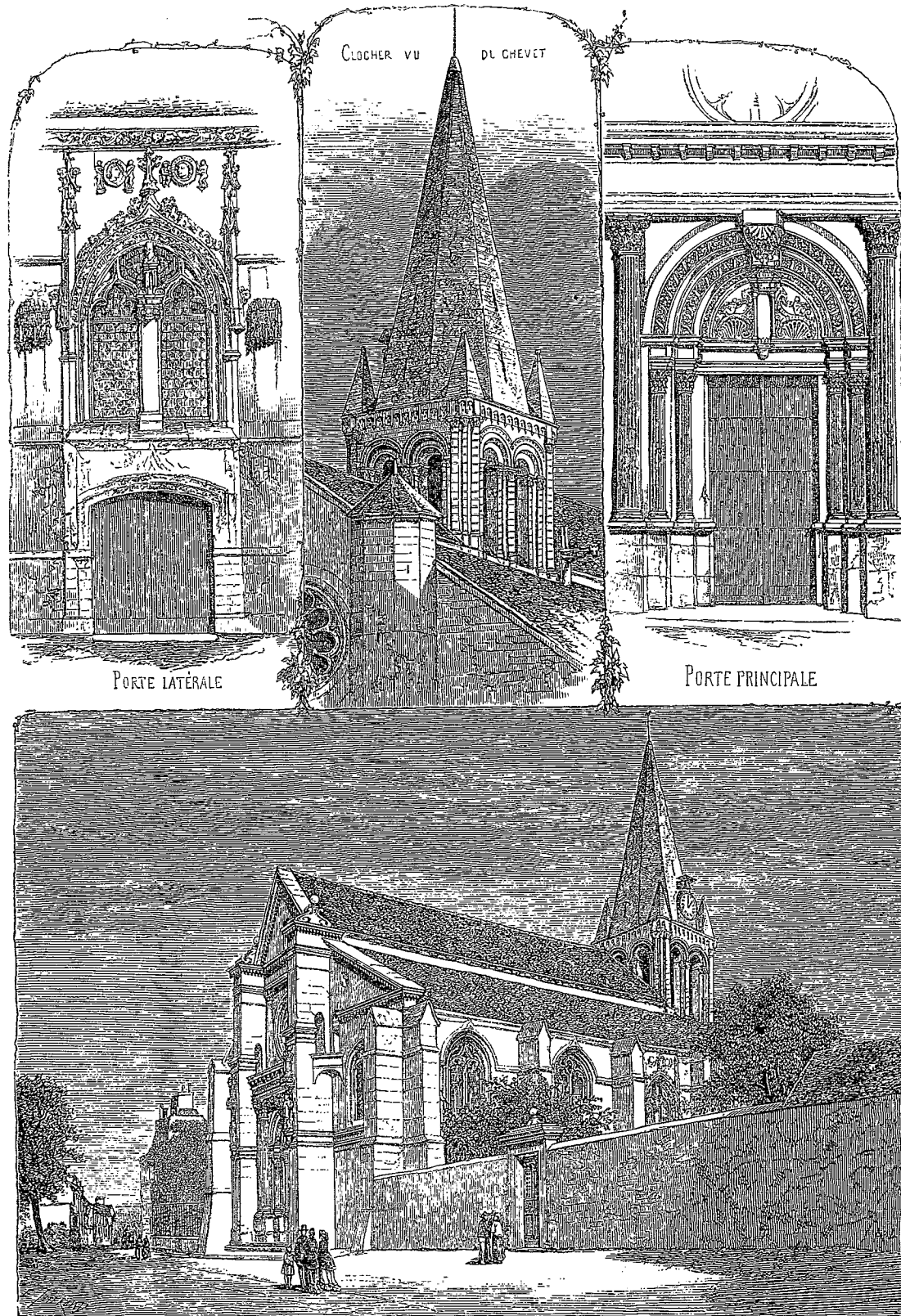
Avec les débris de constructions romaines, les premiers fidèles avaient élevé une chapelle sur le petit promontoire qui termine la colline ; les religieux, vers le neuvième siècle, commencèrent les neufs d'une église plus importante dont il existe quelques restes.

Vers l'an 1415, après les fêtes de son mariage avec Adélaïde de Savoie, Louis le Gros fit construire la belle flèche que le temps a respectée. Les fêtes couronnées des

(1) *Voyage aux montagnes Rocheuses*, chez les tribus indiennes du vaste territoire de l'Orégon. — Lille, 1845, in-18.

(2) A. Dubautilly, *Voyage autour du monde*. — Paris, 1834. 2 vol. in-8, fig., t. 1^{er}, p. 359.

deux époux supportent l'arc principal de la tour. Les pierres taillées en dents de scie, les chapiteaux grotesques, les têtes menaçantes de guerriers le pot en tête, l'arc à plein cintre des baies, tout indique l'ancienne origine.



Église de Sarcelles (Seine-et-Oise). — Flèche, petit et grand portail. — Dessins de Théron.

Les religieux continuèrent le chœur et le chevet, leur donnant le caractère du treizième siècle, copiant quelquefois les profils des arcatures et les beautés de sculpture de leur riche abbaye.

Après les guerres avec l'Angleterre, les seigneurs de

Sarcelles, Popincourt du Plessis, substituèrent à la vieille nef une construction plus importante, où s'unissent le style flamboyant de la fin du quinzième siècle et celui de la renaissance de 1545, l'œuvre ayant été lentement menée à fin : c'était un legs de famille que l'achèvement de

cet édifice. Le petit portail est un bijou trop peu connu.

Après les expéditions de l'Italie à la suite de François I^{er}, les du Plessis construisirent le grand portail.

On doit à Jean Bullant, qui habitait Écouen, les finesses de détail des frises du grand portail, des rinceaux de ses arcades et des chapiteaux corinthiens de ses colonnes. L'F couronné décore les cartouches.

L'année 1567 fut fatale à l'église. Le 29 septembre, l'armée des protestants poursuivait Charles IX jusque sous les murs de Paris, s'emparait de Saint-Denis, et, malgré son petit nombre, campait fièrement devant la capitale. Avertis par quelques gentilshommes détachés de l'escorte du roi, les Sarcellois se réfugièrent à Paris, mais pour y demander au plus tôt la bataille. « Il leur déplaisoit, dit gaïement le maréchal la Noue, d'avoir dans leurs censes de tels ménagers si diligents à les rendre vides. »

La bataille se livra, le 10 novembre, dans les plaines de la Chapelle; les protestants se replièrent sur le Nord. Mais Sarcelles était détruit; son château seigneurial, où brillaient les marbres de l'Italie et les richesses qu'avaient rapportées les du Plessis de leurs expéditions lointaines, n'offrait plus aux yeux que des ruines; le quartier de Richebourg n'existait plus, et les maisons des simples habitants ne leur offrirent que des décombres quand ils regagnèrent leurs demeures.

La belle église seule restait debout, mais ses combles étaient incendiés; divers foyers consumaient ses bases, et les flammes détruisaient les nervures et les pendentifs des voûtes. La lourde flèche, privée de ses chaînes de bois, pesa de tout son poids sur les arcs de la tour, et les rejeta sur les murs latéraux qu'ils firent incliner au dehors; les plombs fondus ne purent retenir leurs magnifiques verrières.

On essaya de prévenir les suites de ce désastre; les neuf lancettes et la rosace furent murées au chevet; on mura de même la baie du petit portail; mais c'était livrer l'église à un ennemi nouveau, l'humidité, qui bientôt rongea les murs; « le sol de plâtre devint un pré », disait avec tristesse l'avant-dernier curé de Sarcelles.

Aujourd'hui on répare cet édifice. Sous la direction d'un habile architecte (1), on revient aux plans primitifs, et déjà le grand portail de Jean Bullant repose sur des bases nouvelles. (2)

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 131.

LXIV

— Il faut que nous redescendions, reprit-il en regardant à la pendule; les dix minutes sont écoulées. A propos, lirez-vous Corneille?

— J'essayerai; seulement...

— Seulement quoi?

— Je crains bien de n'être sur aucune des deux routes qui conduisent à Corneille. Je suis un ignorant.

— On s'instruit.

— Et je ne crois pas que j'aie l'âme bien...

— Bien cornélienne?

— Bien cornélienne, c'est cela!

Il me posa la main droite sur la poitrine, à l'endroit du cœur, et me dit :

— Fussiez-vous dix fois plus timide et plus timoré, du moment que vous avez en vous la force de toujours dire la vérité, vous avez l'âme « cornélienne. »

(1) M. Hardy.

(2) Ces détails nous ont été communiqués par M. A. Gallet, curé de Sarcelles.

Il avait encore la main sur ma poitrine; je ramenai vivement les deux miennes, et je la retins quelques instants de plus sur mon cœur qui battait à coups redoublés. Il m'aurait été impossible de le remercier autrement, tant j'étais profondément troublé de ce qu'il venait de me dire.

On ne nous chercha point querelle sur le temps que nous avions passé dans ma chambre, et même, personne n'eut l'air de s'apercevoir que j'étais presque hors de moi-même. J'ai toujours soupçonné depuis que l'on s'était arrangé d'avance pour me ménager un tête-à-tête avec le marin. Les braves gens sont si ingénieux quand il s'agit de faire le bien!

Mon ami entama un récit de voyages et d'aventures, pour me donner le temps de me remettre. Tout ce monde-là était gai, comme on l'est toujours quand on a la conscience tranquille. La conversation ne languit pas un instant, et cependant, pas une seule fois on ne parla du prochain, sinon pour en dire du bien.

LXV

Le lendemain, à midi et demi, j'allai dire adieu au lieutenant de vaisseau, qui partait par la patache d'Orgeval à Louvencourt. Je pris un plaisir tout « cornélien » à braver le *Lion-d'Or* dans sa tanière. Il est vrai de dire que je me sentais soutenu par la présence du marin et par celle de l'oncle Vincent. Ce dernier produisait un singulier effet sur les hôtes farouches du *Lion-d'Or*. A peine parut-il dans la cour, que le patron s'esquiva par la porte de la salle à manger, et la patronne par celle du bureau. Quant à l'insolent Triton, obligé de payer de sa personne et de vaquer à son service, il filait le long des murs, l'oreille basse.

L'oncle Vincent me reconduisit jusqu'à mon bureau. Je ne pouvais pas m'empêcher de lui parler de son petit-neveu, et il souriait tout le temps sans rien dire.

— C'est un gaillard! s'écria-t-il enfin, en me donnant une poignée de main, à la porte de mon bureau.

Je trouvai l'éloge bien vulgaire et bien mince, mais je n'osai répliquer, par respect pour M. Vincent. D'ailleurs, les mots ne valent guère que par le sens qu'on y attache, et je suppose qu'il avait concentré dans celui-là tous les sentiments que devait lui inspirer un pareil neveu.

Pour la première fois depuis mon entrée en fonctions, le temps me parut très long: c'est que j'avais un dessein en tête, et j'étais pressé de l'exécuter.

A peine libre, je m'élançai vers la rue où habitait l'unique libraire d'Orgeval, qui en était aussi l'unique bouquiniste.

— Avez-vous un Corneille? demandai-je à un petit garçon qui était armé d'un grand pinceau à colle.

Le petit garçon jeta son pinceau dans le pot à colle, et disparut dans l'arrière-boutique.

Après une absence qui me sembla d'une longueur insupportable, il rentra, suivi d'une grosse dame très rouge qui certainement venait de quitter le fourneau de la cuisine.

— Madame, lui dis-je poliment, je désirerais un Corneille.

— Un Corneille? répéta-t-elle d'un air réfléchi.

— Oui, les œuvres de Corneille.

— Les œuvres de Corneille? Attendez; je ne sais pas.

Elle disparut à son tour, et je demeurai en tête-à-tête avec le petit garçon, qui s'escriyait du pinceau sur de grandes feuilles de papier gris, en sifflant sans vergogne.

La dame rouge revint, précédée d'un homme maigre en manches de chemise.

L'ayant introduit officiellement, la dame rouge retourna à ses fourneaux, et l'homme en manches de chemise administra une bonne taloche au petit garçon pour lui apprendre « à siffler tout haut devant le monde. »

Le petit garçon siffla tout bas, et l'homme en manches de chemise me demanda ce qu'il y avait pour mon service.

Je répétai pour la troisième fois ma question. L'homme en manches de chemise disparut à son tour. Je crus qu'il allait introduire un quatrième personnage. Il revint bientôt, achevant de passer les manches d'un paletot marron; je n'ai jamais su si c'était en mon honneur ou en l'honneur de Corneille qu'il avait fait ce supplément de toilette.

— J'étais occupé à rentrer du bois, me dit-il en manière d'explication, et comme le scieur est un fainéant qui promet toujours de venir et qui ne vient jamais, je...

— Pardon, lui dis-je avec un commencement d'impatience, je désirerais simplement savoir si vous avez un Corneille à vendre.

— Allons, bon! le voilà, s'écria-t-il en allongeant le cou du côté de la rue. C'est cela, ne te presse pas, ajouta-t-il en s'adressant à un homme qui passait devant la boutique, comme si cet homme avait pu l'entendre. Attendez un peu que j'aie l'arranger, ce sera l'affaire d'un instant.

Il me laissa de nouveau en tête-à-tête avec le petit garçon, qui me dit en confidence :

— L'autre n'est pas commode, il va peut-être lui allonger un bon coup de poing sur l'œil, ou un bon coup de pied dans les jambes.

Et il se mit à siffler d'un air féroce, pour narguer son patron absent.

LXVI

J'étais furieux du sans-gêne de ce libraire, et je me disposais à partir, avec un ferme propos de faire claquer la porte bien fort pour me venger. Mais je réfléchis que cette conduite ne serait guère « cornélienne », et je demeurai debout devant le comptoir, tambourinant une marche pour tromper mon impatience. Me voyant battre du tambour, le petit garçon se crut autorisé à siffler, et attrapa tout de suite le rythme. Aussitôt que je m'en aperçus, je me tournai vers lui d'un air sévère.

— Ils se piochent, pour sûr! s'écria-t-il dans un accès de joie sauvage.

Et il fit le moulinet avec son grand pinceau.

Juste au même moment, le patron faisait irruption dans la boutique, et son adversaire passait sur le trottoir. Le patron avait les cheveux en désordre et le nez rouge et gonflé; l'adversaire avait la casquette sur l'oreille, la pipe aux dents, la scie sous le bras, l'air vainqueur. Évidemment, il s'en allait avec les honneurs de la guerre.

A cette vue, le patron exaspéré se précipita vers la porte, et l'ouvrit toute grande.

Je crus qu'il allait insulter le vainqueur, et le provoquer de nouveau en combat singulier; mais, pour une raison à lui connue, il se ravisa et referma brusquement la porte, en me disant :

— J'ai trois Corneilles à vendre : 1^o Corneille en un volume in-octavo illustré; 2^o Corneille en quatre volumes in-douze; 3^o Corneille en six volumes in-seize; lequel voulez-vous?... Je le citerai devant le juge de paix, il peut bien en être sûr!...

Et il se bassina le nez avec son mouchoir.

En ce moment, le petit garçon toussa pour attirer mon attention, et cligna l'œil gauche. Ses lèvres formèrent silencieusement, mais distinctement, le mot « rossé! »

— Voulez-vous avoir l'obligeance de me les montrer? dis-je au libraire.

— Un propre à rien! dit-il en posant un gros livre sur le comptoir; un ivrogne! Et il jeta pêle-mêle plusieurs petits volumes reliés. — Ça mendie la moitié de l'année! ajouta-t-il en soufflant sur plusieurs autres volumes plus petits, également reliés.

Alors il posa les deux mains à plat sur le comptoir, et fit des yeux terribles au petit garçon, pendant que je mettais les petits volumes en ordre.

Je choisis une petite édition portative en six volumes, et j'en demandai le prix.

— Dix-huit francs! me dit-il en évitant de me regarder en face. Je suis en marché avec plusieurs personnes qui en ont envie.

Comme je ne me connaissais pas en livres, je n'osai marchander, de peur de dire quelque sottise et de mettre en fureur cet homme irritable. Je payai donc dix-huit francs ce qui en valait bien six, et je m'enfuis par des rues détournées, comme un voleur. Je ne voulais pas être vu, craignant d'être plaisanté sur mon goût pour Corneille, et soupçonnant déjà que je venais de faire un marché de dupe.

« J'aurais dû prier un de ces messieurs du collège de me faire cette emplette! »

Voilà ce que je me disais tout le long du chemin; mais il était trop tard.

Rentré chez moi, je pris à peine le temps de m'asseoir; j'ouvris un volume, au hasard, et je me mis à lire.

De trois choses l'une : ou mon instruction n'était pas suffisante pour me permettre de goûter les beautés de Corneille, ou mon âme n'était pas assez cornélienne, ou bien j'étais tombé sur un mauvais passage.

J'ouvris un autre volume, puis un autre, puis un autre, même déception. Je n'y comprenais rien du tout, ou bien ce que je comprenais ne me donnait aucune secousse électrique.

Je laissai là le Corneille, et je me mis tristement à ma fenêtre, regrettant amèrement les dix-huit francs que j'avais dépensés si précipitamment et si inutilement. Dix-huit francs! presque un mois de loyer! J'aurais dû d'abord emprunter un Corneille, consulter quelqu'un, et me décider à loisir, après réflexion.

— Que je suis bête! m'écriai-je tout à coup, en essayant de me rattraper à une branche, comme un malheureux qui se noie. Je prends naïvement les pièces par le milieu; il faut les lire en entier pour bien comprendre.

Là-dessus je m'en allai dîner, le cœur gros, malgré tous mes efforts pour être content.

— Duclerc, vous ne mangez pas, me dit Marvejols.

— Je n'ai pas faim ce soir, lui répondis-je. C'était l'exacte vérité.

— C'est comme moi, reprit-il. Du reste, cette rata-touille est hontense. Jeannette, vous le direz au chef, de ma part.

La suite à la prochaine livraison.

DEVOIR.

Il y a de la grandeur à s'acquitter constamment du moindre devoir.

FLÉCHIER.

UN REPAS A DAVOS.

1837.

A Davos, notre ami Sprecher nous fit servir un repas comme nous n'en avons jamais fait ailleurs. On sait que l'empereur Auguste préférait à tout autre le vin de la Valteline; Sprecher nous en offrit qui avait vieilli trente ans dans la fraîcheur d'une cave de la montagne. Il nous découpa de fines tranches d'une pièce de bœuf, depuis trente ans aussi suspendue sous la vaste charpente de la maison, et qui n'avait subi d'autre coction que celle qu'elle avait reçue de l'air sec, vif et pur de la vallée. Ce fut en tranches également que nous taillâmes un pain quelque peu dur,

car on a coutume, en ces contrées, de n'en cuire qu'une ou deux fois l'an, pour six mois ou pour l'année. (1)

LE DUC DE CHAULNES.

Charles d'Albert d'Ailly, troisième fils du duc Honoré d'Albert, maréchal de Chaulnes, vécut de 1625 à 1698. Devenu, par la mort de ses deux frères, duc de Chaulnes et pair de France, il fut chevalier des ordres du roi, lieutenant de la compagnie des chevaliers-légers de la garde royale, lieutenant général, trois fois ambassadeur à Rome pour l'élection des papes Clément IX, Clément X et Alexandre VIII, gouverneur de Bretagne pendant vingt-cinq ans, puis de Guienne durant les trois dernières années de sa vie.

D'après le témoignage de Moréri, le duc de Chaulnes, dans ses ambassades à Rome, « donna des preuves d'une conduite à la fois ferme et éclairée, et soutint avec magnificence et une grande dignité l'honneur de son caractère. »

Saint-Simon ne parle pas moins favorablement de lui comme gouverneur de Bretagne : « M. de Chaulnes, qui vivait en roi en Bretagne, qui y répandait en libéralités et en magnificence tout ce qu'il tirait de cette amirauté, qui était considéré, aimé, respecté comme le père de la province en général et de chaque particulier en détail, aimait de même les Bretons et y avait attaché son cœur. »

Ce n'est pas volontairement que le duc quitta le gouvernement de Bretagne pour celui de Guienne; il ne s'en démit que sur l'ordre du roi, qui voulut le donner au comte de Toulouse, avec la survivance pour M. de Chevreuse,



Le Duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne. — D'après la médaille conservée au cabinet des médailles (Bibliothèque nationale).

neveu du duc de Chaulnes. Ce dernier « obéit, dit Saint-Simon, mais ne cacha pas sa douleur, c'est peu dire, son désespoir, que celui des Bretons, qui fut extrême, ne fit qu'accroître, en lui faisant sentir plus que jamais combien il était aimé. M. de Chaulnes ne fit que languir depuis, et mourut bientôt après de regret, et sa femme d'affliction de l'avoir perdu, incontinent après, sans avoir eu d'enfants. »

M^{me} de Sévigné vécut dans l'intimité du duc et de la duchesse de Chaulnes, à Paris comme en Bretagne. Lors de la tenue des états de cette province à Vitré, ses amis allaient quelquefois la surprendre dans sa retraite des Rochers. Un jour, elle voyait tout à coup entrer dans sa cour quatre carrosses à six chevaux, avec cinquante gardes à cheval : c'était le duc de Chaulnes, avec MM. de Lavardin, de Coëtlogon, de Locmaria, les évêques de Rennes, de Saint-Malo, qui venaient se promener dans ses bois et lui demander une collation; ou bien on l'emmenait de force à Vitré, où elle assistait à de somptueux repas servis sur quinze et vingt tables, avec une multitude de plats, des pyramides de fruits pour lesquels on avait dû faire hausser les portes, et suivis de jeux, de danses, de comédies sans fin.

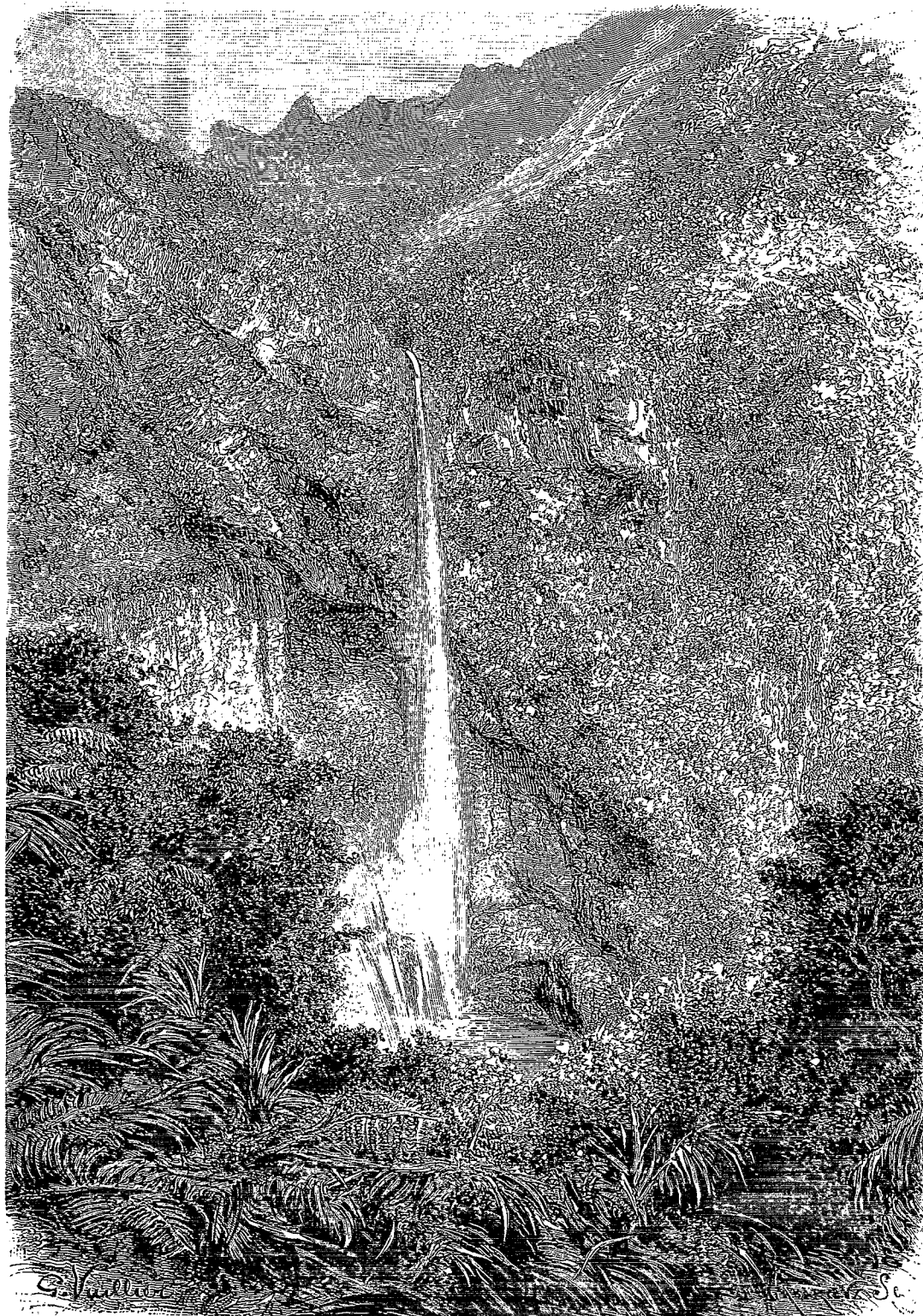
Une autre fois, c'était M^{me} de Chaulnes qui, fatiguée

de ces fêtes perpétuelles, disait que toute la Bretagne lui pesait sur les épaules, qu'elle en mourait, et qui venait se reposer chez sa voisine. On s'enfonçait, avec quelques autres dames amenées par la duchesse, dans les allées ombragées du parc; tout à coup une pluie survenait, les feuilles étaient traversées, les robes aussi; on se sauvait en courant, on criait, on glissait, on tombait; au château, il fallait changer de jupe, de tout, et l'on pillait la garde-robe de la maîtresse de la maison, et l'on se pâmait de rire.

Quand M^{me} de Chaulnes cessa d'être gouvernante de Bretagne, M^{me} de Sévigné prit philosophiquement son parti du malheur de son amie; elle ne comprenait pas qu'on pût tant s'affliger d'être délivré des ennuis de la représentation, elle qui aimait la solitude autant que le monde, le silence autant que le bruit, la paix autant que le mouvement, qui quittait volontiers les salons pour les bois, qui se récréait avec Nicole et Bourdaloue, qui admirait les petits bourgeons rouges et la verdure tendre du printemps; qui se plaisait à aider son jardinier Pilois à faire ses alignements, et, marchant dans les grandes herbes, mouillée jusqu'aux genoux, lui tenait ses arbres pour qu'ils fussent bien droits tandis qu'il les plantait.

(1) L. Vulhemmin, *Souvenirs racontés à ses petits-enfants*.

TAHITI
(POLYNÉSIE).
LA VALLÉE ET LA CASCADE DE FAUTAHUA.



Cascade de Fautahua (Tahiti). — Dessin de G. Vuillier.

Pour visiter la vallée de Fautahua, on part de Papeete. Le plus ordinairement on se sert des petits chevaux du pays jusqu'au confluent de la rivière Fauhiti. Un sentier escarpé conduit ensuite à un fort. A l'aspect riant et gracieux, mais un peu uniforme, de la plage, succède le tableau admirable d'une végétation puissante, mêlée à des basaltes tourmentés, à des rocs sculptés de la façon la

plus surprenante par le hasard des éruptions volcaniques.

Bientôt les montagnes abruptes se resserrent ; on est en pays vierge. La rivière de Fautahua coule sous les hibiscus, et parfois à une assez grande profondeur, sur son lit de sable fin. Le chemin qui pénètre dans la vallée, tour à tour côtoie le cotrs d'eau, ou l'abandonne pour serpenter le long des parois basaltiques. Les orangers, les citronniers

et les pamplemousses ombragent le chemin. Leur parfum se joint dans l'atmosphère chaude aux senteurs balsamiques des goyaviers et aux effluves un peu étranges du *Pandanus odoratissima*.

A travers les feuillages on aperçoit des murailles taillées à pic, vertigineuses, dont le flanc abrupt, haut de 12 à 1 800 mètres, est hérissé d'une jungle serrée.

Ces solitudes sont à peine troublées par les Indiens chercheurs de bananes *feï*, le seul jour de la semaine où le travail soit prescrit à ces heureux indigènes, le jour de la récolte nourricière.

On n'entend que le bruit des chutes d'eau et des torrents; le cri aigu des phaétons à brins rouges qui voltigent sans cesse, inquiets, autour des pics inaccessibles où nichent leurs petits; le roucoulement de la colombe verte (*uhupa*); la plainte des oiseaux « âmes de fiancés » (*momo avarua*), blancs comme neige, et qui, par couples inséparables, planent au sommet des grands arbres.

La rivière, de plus en plus torrentueuse, brise ses eaux avec fracas contre les blocs de basalte qui l'encombrent. Le sentier, à demi caché par les fougères herbacées, les curcumas et les freycinetias, devient difficile, enserré entre la forêt impénétrable et l'onde bouillonnante.

Il faut ensuite franchir le lit de la Fautahua : les guides kanaques portent les voyageurs sur leurs épaules à travers les rapides. On s'élève alors, à pente raide, sous le dais humide de la forêt tropicale, à travers les grandes lianes ligneuses, les crosses roussâtres des fougères géantes. Tout à coup, à un coude du sentier, le précipice se découvre : on a la cascade devant soi. Réduite en poussière après 600 pieds de chute, elle emplit la gorge immense d'une brume irisée. C'est un magnifique spectacle.

Dans les bassins étagés qui précèdent sa chute, l'eau est profonde et limpide dans ses vasques naturelles. Les Tahitiennes s'y baignent parfois, et n'hésitent pas à s'y précipiter du haut des grands rochers d'alentour.

On peut continuer l'excursion et arriver au sommet du pic des Français, qui domine la cascade. La vue, de ce point, est très étendue : on entrevoit, par une étroite coulée des monts, la vague bleue du Pacifique.

A ses pieds on a le lit supérieur de la rivière Fautahua, perdu dans l'épais fouillis des sombres bananiers sauvages qui dominant dans l'immense manteau de forêt vierge étendu sur les replis de la montagne, couvrant les pentes et les parois à pic d'une teinte uniforme de bronze luisant.

Le pic des Français a été le théâtre du dernier combat de la guerre de l'indépendance tahitienne (1843-1846). En décembre 1846, un rassemblement de guerriers du parti hostile à la France tenait le *pâa* de Fautahua, se reliant aux rebelles de la vallée par le col du Diadème. Le capitaine de corvette Bonnard occupait le sentier qui conduit à la plage avec des troupes régulières et un parti d'Indiens alliés.

L'impossibilité de franchir l'étroit passage sous une grêle de balles, de zagaies et de morceaux de roches que l'ennemi faisait pleuvoir sur nos colonnes dès qu'elles s'avançaient, détermina M. Bonnard à exécuter une manœuvre audacieuse. Sous les ordres d'un indigène, aujourd'hui chevalier de la Légion d'honneur, on rassembla une troupe d'élite. Trente Kanaques du parti français choisis avec soin, et autant de marins de bonne volonté, gravirent pendant la nuit des pentes d'un aspect inaccessible. S'aidant des racines de fougères, des fissures du rocher, ces braves atteignirent la crête aigüe qui aboutit au pic des Français, et dominèrent ainsi par la droite la position des rebelles, pendant qu'en bas les soldats de marine exécutaient une démonstration sur le front du fort. A cheval sur l'étroite cime avec des précipices de chaque côté, on se battit quel-

que temps corps à corps. On ne retrouva jamais les morts, aussitôt ensevelis dans l'abîme. Étonnés par tant de hardiesse, les Indiens, armés contre nous par les missionnaires anglais, cessèrent la résistance. Ils se dispersèrent tous dans la montagne où se rendirent à discrétion.

Un chef subalterne de Papaea ne voulut prendre aucun de ces deux partis. Après avoir déchargé sa carabine et crié : *Tirara me Tahiti* (C'est la fin de Tahiti), il se laissa tomber dans la gorge béante. (1)

NOMS DES HABITANTS

DE DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

Suite. — Voy. p 22.

- LAGUIOLE, Aveyron, — les Laguioisais.
 LAIGLE, Orne, — les Aiglons.
 LAISSAC, Aveyron, — les Laissaguais.
 LAMBALLE, Côtes-du-Nord, — les Lamballois.
 LANGEAC, Haute-Loire, — les Langadais.
 LANGRES, Haute-Marne, — les Langrois.
 LANMEUR, Finistère, — les Lanmeurtiens.
 LANNION, Côtes-du-Nord, — les Lannionais.
 LAON, Aisne, — les Laonnais et aussi les Laudunois.
 LAURAC, Aude, — les Lauraguais.
 LAVAL, Mayenne, — les Lavallois.
 LAVAU, Loire-Inférieure, — les Lavandins.
 LAVAUR, Tarn, — les Vauréens.
 LAVELANET, Ariège, — les Lavelatiens.
 LECTOURE, Gers, — les Lectouriens.
 LÉRAN, Ariège, — les Léransais.
 LÉZAT-SUR-LÈZE, Ariège, — les Lézadois.
 LÉZIGNAN, Aude, — les Lézignannais.
 LIBOURNE, Gironde, — les Libournais.
 LILLEBONNE, Seine-Inférieure, — les Lillebonnais.
 LILLE, Nord, — les Lillois.
 LIMOGES, Haute-Vienne, — les Limogeots et aussi les Limogiens.
 LIMOUX, Aude, — les Limousins.
 LISIEUX, Calvados, — les Lexoviens.
 LISON, Calvados, — les Lisonais.
 LOCHES, Indre-et-Loire, — les Lochois.
 LOCMINÉ, Morbihan, — les Locminois.
 LODÈVE, Hérault, — les Lodévois.
 LONS-LE-SAULNIER, Jura, — les Lédoniens.
 LORDAT, Ariège, — les Lordadois.
 LORIENT, Morbihan, — les Lorientais.
 LORMONT, Gironde, — les Lormontais.
 LOUDÉAC, Côtes-du-Nord, — les Loudéaciens.
 LOUDUN, Vienne, — les Loudunois.
 LOUHANS, Saône-et-Loire, — les Louhannais.
 LOUPE (la), Eure-et-Loir, — les Loypiots.
 LOURDES, Hautes-Pyrénées, — les Lourdois.
 LOUVEGIENNES, Seine-et-Oise, — les Luciennois.
 LUÇON, Vendée, — les Luçonnois.
 LURE, Haute-Saône, — les Lurois.
 LYON, Rhône, — les Lyonnais.
 MACHECÔUL, Loire-Inférieure, — les Machecoulais.
 MACON, Saône-et-Loire, — les Maconnais.
 MAGNAC-LAVAL, Haute-Vienne, — les Magnazais, et aussi les Magnachons, par moquerie.
 MAINTENON, Eure-et-Loir, — les Maintenonnais.
 MAMERS, Sarthe, — les Mamertins.
 MANS (le), Sarthe, — les Manceaux.
 MANTES-SUR-SEINE, Seine-et-Oise, — les Mantois.

(1) Nous devons ces renseignements à M. Hérouet, médecin de la marine.

MANTILLI, Orne, — les Mantilliens.
 MARANS, Charente-Inférieure, — les Marandais.
 MARENNES, Charente-Inférieure, — les Marennais.
 MARLE, Aisne, — les Marlois.
 MARMANDE, Lot-et-Garonne, — les Marmandais.
 MARMESSE, Haute-Marne, — les Marmessins.
 MARNAY, Haute-Saône, — les Marnaisiens.
 MAROILLES, Nord, — les Maroillais.
 MARSANNE, Drôme, — les Marsannais.
 MARSEILLE, Bouches-du-Rhône, — les Marseillais, et aussi, mais bien plus rarement, les Massiliens.
 MARTIGUES, Bouches-du-Rhône, — les Martegallais, et aussi les Martigaux.
 MASSAT, Ariège, — les Massadois.
 MATOUR, Saône-et-Loire, — les Matourains.
 MAUBEUGE, Nord, — les Maubeugeois.
 MAUGUIO, Hérault, — les Melgoriens.
 MAUREPAS, Somme, — les Maurepaillais.
 MAUVES-SUR-HUISNE, Orne, — les Mauvésiens.
 MAYENNE, Mayenne, — les Mayennais.
 MAZÈRES, Ariège, — les Mazériens.
 MEAUX, Seine-et-Marne, — les Meldois.
 MELLE-SUR-BÉRONNE, Deux-Sèvres, — les Mellois.
 MELUN, Seine-et-Marne, — les Melunais.
 MÉMONT, Côte-d'Or, — les Mémontais.
 MENDE, Lozère, — les Mendois.
 MENTON, Alpes-Maritimes, — les Mentonnais.
 MESQUER, Loire-Inférieure, — les Mesquérais.
 MEUDON, Seine-et-Oise, — les Meudonnais.
 MÉZIÈRES, Ardennes, — les Macériens.
 MILLAS, Pyrénées-Orientales, — les Millassous.
 MILLAU, Aveyron, — les Millavois.
 MINERVE, Hérault, — les Minervoises.
 MIRANDE, Gers, — les Mirandais.
 MIREBEAU-EN-POITOU, Vienne, — les Mirebalais.
 MIRECOURT, Vosges, — les Mercoriens.
 MIREPOIX, Ariège, — les Mirapisciens.
 MOISSAC, Tarn-et-Garonne, — les Moissaguais.
 MONACO, Alpes-Maritimes, — les Monégasques.
 MONCONTOUR-DE-BRETAGNE, Côtes-du-Nord, — les Moncontourais.
 MONCRABEAU, Lot-et-Garonne, — les Moncrabeautins.
 MONDOUBLEAU, Loir-et-Cher, — les Mondoublois.
 MONT-DE-MARSAN, Landes, — les Montois.
 MONT-SAINT-MICHEL, Manche, — les Montois.
 MONTAIGU-VENDÉE, Vendée, — les Montacutins.
 MONTARDIT, Ariège, — les Montardidois.
 MONTARGIS, Loiret, — les Montargiois, et aussi les Montargois.
 MONTAUBAN, Tarn-et-Garonne, — les Montalbanais.
 MONTBARD, Côte-d'Or, — les Montbardois.
 MONTBÉLIARD, Doubs, — les Montbéliardois.
 MONTBRISON, Loire, — les Montbrisonnais.
 MONTDIDIER, Somme, — les Montdidériens.
 MONTÉLIMAR, Drôme, — les Montiliens.
 MONTFERRAND, Aude, — les Ferrandois.
 MONTFORT-L'AMAURY, Seine-et-Oise, — les Montfortois.
 MONTIGNAC, Dordogne, — les Montignacois.
 MONTVILLIERS, Seine-Inférieure, — les Montvilliers.
 MONTLUÇON, Allier, — les Montluçonnais.
 MONTMARTRE (Paris), Seine, — les Montmartrois.
 MONTMÉDY, Meuse, — les Montmédiens.
 MONTMORILLON, Vienne, — les Montmorillonais.
 MONTOR-DE-BRETAGNE, Loire-Inférieure, — les Montoiriens ou Montoirains.
 MONTELLIER, Hérault, — les Montpelliérains.
 MONTRÉAL, Aude, — les Montréalais.
 MONTREUIL-SUR-MER, Pas-de-Calais, — les Montreuillois.

MORDELLES, Ille-et-Vilaine, — les Mordelais.
 MORLAAS, Basses-Pyrénées, — les Morlans.
 MORLAIX, Finistère, — les Morlaisiens.
 MORTAGNE-SUR-HUISNE, Orne, — les Mortagnais.
 MORTAIN, Manche, — les Mortainais.
 MORTEAU, Doubs, — les Mortuaciens.
 MOULINS-SUR-ALLIER, Allier, — les Moulois.
 MOUSSAN, Aude, — les Moussanais.
 MOUZON, Ardennes, — les Mouzonnais.
 MURET, Haute-Garonne, — les Muretains.
 MUSSIDAN, Dordogne, — les Mussidanais.

La suite à une autre livraison.

MISÈRE.

En 1343, le testament du comte de Savoie Aymon porte qu'on fera l'aumône, dans Chambéry, à quatre mille pauvres de la ville ou des environs, pour le moins, tous les ans. En 1789, d'après la statistique du préfet de Verneilh, il y avait en Savoie 3688 mendiants errants, et 4360 en 1801.

DU MÉPRIS DES HOMMES.

— Nous aurons toujours beaucoup de peine à nous entendre. Tout ce que vous dites semble dicté par le mépris et la haine des hommes. Moi, je les aime et les estime.

— Pourquoi les aimez-vous ?

— Je les aime naturellement, par instinct, et aussi parce qu'en y songeant je vois que leur sort est le même que le mien. N'avons-nous pas tous à traverser les mêmes épreuves, et de notre naissance à notre mort ne sommes-nous pas émus par les mêmes craintes et les mêmes espérances ? Et enfin, que vous dirai-je ? j'ai besoin de la sympathie des autres en échange de la mienne. Nous sommes tous de la même famille, nous sommes frères. Comment en serait-il autrement ?

— Mais, considérant ce qu'ils sont, comment pouvez-vous les estimer ? N'avez-vous pas à vous affliger, chaque jour, de ce que vous rencontrez autour de vous de mauvais instincts, de passions fausses et égoïstes, de faux jugements, qui troublent et agitent cette malheureuse humanité que, pour ma part, je trouve si peu aimable ?

— Je m'étonne que vous ne voyiez pas aussi, comme moi, dans toutes les conditions, des cœurs aimants, des jugements sains, des esprits généreux, qu'anime la volonté du bien. Personne ne nie le mal ; mais le bien l'emporte ; autrement la société aurait depuis longtemps cessé d'exister. Il n'est pas extraordinaire, du reste, que chacun de nous soit impressionné différemment par le spectacle de la vie, selon son caractère et le milieu où il est placé ; mais lorsque, pensant à l'humanité, on veut se former à son égard une opinion équitable et sûre, je crois qu'au lieu de s'opposer les uns aux autres des observations particulières faites sans règle et sans méthode, il faut consulter l'histoire et s'élever assez haut pour avoir une vue d'ensemble. Or, si vous comparez une nation à elle-même, la France, par exemple, en la regardant telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle était il y a un siècle ou deux, vous ne pouvez méconnaître, à citer quelques points seulement, que la misère y a diminué, que les sciences et leurs applications ont fait des progrès admirables, que la loi a plus de part que l'arbitraire dans le règlement des rapports entre les citoyens, et que la justice est plus égale pour tous. Les améliorations, pour paraître trop lentes à nos impatiences, n'en sont pas moins incontestables, et la confiance qu'elles inspirent est ce qui donne aux hommes le courage et la force d'agir et les porte à s'entr'aimer. Le sentiment op-

posé n'est propre qu'à répandre dans les âmes le découragement et l'amertume. Permettez-moi d'ajouter que je n'ai jamais bien compris ce que peuvent penser d'eux-mêmes ceux qui méprisent leurs semblables : ou bien ils se voient meilleurs qu'eux, ils se tiennent pour de rares exceptions, et c'est là, vous l'avouerez, une vanité immense, insensée; ou bien ils n'ont point cette prétention, ils ne se séparent pas, dans leur jugement, des autres hommes, et alors ils sont inconséquents s'ils n'ont pas un profond mépris non seulement d'eux-mêmes, mais de leurs familles. Nous voyons cependant que la plupart des hommes ne parlent qu'avec respect et attendrissement de leur père et de leur mère, et qu'ils espèrent en leurs enfants; en un mot, on les surprend souvent en contradiction avec leur misanthropie. On sera toujours plus près de la vérité si l'on est indulgent, sympathique et animé de la bonne volonté de contribuer, par son propre perfectionnement, à celui des autres.

LES DEUX NAUFRAGÉS.

ANECDOTE.

J'étais à Brest. Pendant une nuit d'octobre, une rumeur de cris, de pas pressés dans la rue, m'éveilla. Un navire venait d'échouer. Mon hôte, l'un des riches négociants de la ville, me proposa d'aller avec lui, non pour satisfaire une vaine curiosité, mais pour rendre quelques services, s'il lui était possible : c'était son habitude. Je le suivis.

Le jour se levait comme nous arrivions au rivage. Une lumière pâle éclairait à peine, à travers un brouillard humide, les scènes affreuses du naufrage. Quelques matelots couvraient pieusement de toiles goudronnées des cadavres; d'autres, armés de crocs, tiraient à eux des débris. On entendait de tous côtés des gémissements qui se mêlaient aux sifflements du vent et au fracas des vagues.

Mon ami s'approcha d'un homme d'une trentaine d'années qui se roulait sur le sable avec désespoir :

— J'ai tout perdu, disait cet homme. Je suis ruiné. Pourquoi n'ai-je pas péri avec le navire?

Nous cherchions à l'apaiser, à le consoler.

— A quoi bon? criait-il. Que voulez-vous que je devienne? Est-ce qu'à mon âge on peut recommencer une carrière? Je n'ai plus qu'à prier que l'on me porte dans un hôpital pour y mourir.

A une vingtaine de pas plus loin, nous vîmes un autre naufragé, un peu plus âgé que le premier.

Il était debout. Il rassemblait dans une caisse quelques débris de ses bagages.

— C'est un affreux désastre, nous dit-il. J'ai été imprudent. Je ne devais pas emporter avec moi toute ma petite fortune. Mais je ne suis pas encore vieux, Dieu merci! J'ai une bonne santé, et j'entends les affaires. On verra bien!

Et, s'adressant à un marin :

— Aidez-moi, mon camarade, lui dit-il, à mettre cette caisse sur mon épaule; je la porterai à la ville.

— Monsieur, lui dit mon ami, ce marin, qui me connaît, la portera lui-même. Vous êtes malheureux, mais vous avez du courage; je suis assuré que vous referez votre fortune. En attendant, peut-être vous faut-il un peu d'aide. Venez chez moi; un de mes commis est parti hier pour l'Angleterre; voulez-vous, en attendant son retour, prendre sa place et essayer? Pendant ce temps, vous chercherez, et, si vous le permettez, nous chercherons ensemble une situation qui vous convienne mieux.

— J'accepte, Monsieur, et je vous remercie, répondit le naufragé en serrant la main que lui tendait mon ami.

Le malheureux qui avait d'abord attiré notre attention n'avait encore eu que la force de s'asseoir. Ses cheveux

mouillés couvraient à demi son visage, ses bras pendaient à ses côtés; il regardait la mer d'un air morne.

Nous avions pitié de lui; mais que faire?

— Il n'est ni incapable, ni faible de corps, nous dit le naufragé courageux. Je l'ai observé pendant la traversée. Mais il manque de volonté : il faut qu'on en ait pour lui. C'est aussi une charité à faire. Avec un peu de secours, il se relèvera. Permettez, Messieurs, que je lui dise quelques mots.

Et cet homme généreux, qui avait appris sur le navire le langage qui pouvait le mieux persuader son misérable compagnon d'infortune, l'exhorta si bien qu'il le fit lever et l'emmena en lui donnant le bras; et notre hôte, attendant, me dit tout bas :

— Peut-être trouverai-je aussi quelque coin pour ce pauvre diable.

Ah! quelle grande et belle puissance que la volonté au service d'un noble caractère! A mon départ de Brest, les deux naufragés étaient hors de peine. Ils ne se quittaient pas. L'un avait besoin d'être encouragé, et l'autre d'encourager.

Il n'y a que trop de naufragés ailleurs qu'au bord de la mer, et les occasions de se satisfaire ne sauraient manquer à ceux qui ne se sentent vraiment heureux qu'en étant bons et secourables.

LES CURIEUX.

En tout temps, en tout lieu, les quais, les ponts, les jetées, ont exercé sur les passants un attrait particulier et les ont retenus, curieux et attentifs, le long de leurs parapets. Que regardent-ils, la tête penchée en avant, les yeux fixés sur l'eau? Une barque qui passe, un pêcheur qui lance sa ligne ou qui ramène son filet, un oiseau qui vole en effleurant les eaux, moins que cela peut-être, tout simplement le courant qui se heurte et se brise en écumant contre la pile d'une arche, le recul du remous le long de la rive, un tourbillon qui se creuse sur un point de la surface liquide, une branche d'arbre flottante, quelques roseaux qui naviguent en tournoyant, les plis mobiles et le miroitement des flots.

Cette sorte de curiosité qui se porte, non sur des objets volontairement choisis, mais sur tous ceux que le hasard nous présente, n'a pas échappé à la critique des moralistes. Plutarque la blâme; il y voit un penchant dangereux, et conseille de s'en corriger. « Il est facile, dit-il, de ne pas s'arrêter dans les chemins pour lire les inscriptions des tombeaux. Il n'est pas fort pénible de détourner les yeux dans les promenades pour ne pas voir les affiches qui sont sur les murailles, en se disant qu'il n'y a rien d'utile ou d'agréable à en tirer. Il n'est pas non plus difficile, quand on voit dans une place des gens qui se querellent, ou qu'il se fait un grand concours de peuple, de ne pas suivre la foule et de rester tranquillement à sa place, ou, si l'on n'est pas assez maître de soi pour cela, de s'en aller ailleurs... Les chasseurs ne laissent pas à leurs chiens la liberté de quitter la voie et de suivre toutes les odeurs qui viennent les tenter; ils les mènent en laisse et les retiennent, afin que leur odorat conserve toute sa finesse, qu'il remplisse mieux sa destination et qu'ils soient plus ardents à suivre la trace du gibier. Il faut de même que les curieux s'interdisent ces courses et ces écarts sur tous les objets qui frappent leurs yeux ou leurs oreilles, et qu'ils ne les portent que sur des choses utiles... Il ne faut pas souffrir que les sens, tels que des esclaves mal disciplinés, se répandent au dehors à leur gré; mais quand la raison les envoie vers quelque objet extérieur, ils doivent, aussitôt que leur mission est

remplie, retourner promptement faire leur rapport, et se tenir ensuite avec respect au fond de l'âme, attentifs aux ordres qu'elle voudra leur donner. »

Sous un certain rapport, Plutarque a raison : la curio-

sité que l'esprit ne dirige pas et qui devient une habitude est une dissipation, un gaspillage de nos facultés. Nos sens doivent être subordonnés à notre raison ; nos oreilles et nos yeux nous appartiennent, nous ne devons pas leur ap-



A. L.

H. S. MARKS

Qu'y a-t-il ? tableau de Marks. — Dessin d'Édouard Garneri.

partenir. Mais, d'abord, sera-t-il interdit de leur accorder quelques instants de liberté, de leur permettre quelquefois, comme aux chiens de chasse auxquels le moraliste les a comparés, de courir un peu à l'aventure et de battre à

leur gré les buissons ? Les spectacles de hasard qu'offrent parfois le délassement et le plaisir de ceux qui ne peuvent pas, faute de loisir ou d'argent, s'en donner d'autres. C'est

le luxe des pauvres gens. N'est-ce pas cette flânerie, composée de lentes promenades, de vagues contemplations, qui constitue pour eux les jours de fête? Durant une journée de dimanche, dans nos villes, que de fatigues n'ont pas été soulagées grâce à l'attrait d'un tableau, d'une gravure, à la vitrine d'un marchand! Que de soucis, durant une station rêveuse sur quelque pont, s'en sont allés au fil de l'eau! Que de chagrins se sont envolés avec le nuage léger dont le regard charmé a suivi dans un ciel du printemps le voyage aérien!

Mais, disons plus, il faut du discernement dans nos résistances à la curiosité. Se faire une règle de suivre avec inflexibilité la droite ligne, sans regarder à droite ou à gauche, c'est s'exposer à manquer maintes occasions d'acquiescer ou de bien faire.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 142.

LXVII

Le soir, en rentrant, j'essayai de lire une tragédie de Corneille, en commençant par la première pièce du premier volume. Mais je n'avais plus la foi. Cette lecture me parut si fastidieuse que je fermai le volume. Si mes souvenirs ne me trompent pas, ce soir-là je pleurai de dépit, comme un enfant désappointé, ce qui n'était guère « cornélien ».

Je renouvelai mon expérience plusieurs jours de suite, sans aucun succès, et je finis par reléguer les six volumes sur le haut de mon secrétaire, le plus loin possible de ma vue.

Je me replongeai avec délices dans le volume que m'avait prêté M. Torquesne. J'avais cependant des remords de poursuivre une lecture que le marin avait traitée d'amusette.

Mon premier mois touchait à sa fin. Depuis plusieurs jours, la conduite de Marvejols à mon égard était de plus en plus inexplicable. Tantôt il me traitait en ami, je dis en ami que l'on recherche et que l'on cultive; tantôt il me tenait à distance, comme s'il avait fait vœu de ne plus m'adresser la parole de sa vie.

Comme ma conduite à son égard était toujours la même, je ne pouvais m'expliquer ses bizarreries que par des réflexions qui tantôt le rapprochaient de moi, et tantôt l'en éloignaient. Quelle était la nature de ces réflexions? Lui seul le savait. Je n'osais pas l'interroger, mais ses bizarreries me faisaient beaucoup de peine.

Quelquefois, à la *Sirène* ou au bureau, je le surprénais les regards attachés sur moi; quand il se voyait déconcerté, il détournait la tête d'un air indifférent.

Plusieurs fois, à l'heure où nous quitions la *Sirène*, il demeura seul avec moi, en arrière du groupe des joueurs de dominos. Dans ces cas-là, il causait de choses indifférentes, gaiement, librement; tout à coup il se recueillait comme s'il allait me donner ou me demander une explication. Quand quelqu'un de nos commensaux, sans songer à mal, venait se joindre à nous, il témoignait une sorte d'impatience nerveuse. Quand personne n'était là pour l'empêcher de parler, il s'arrêtait toujours au moment de prendre la parole.

Un jour, je lui demandai s'il avait quelque chose de particulier à me dire.

— Moi? rien, me répondit-il de l'air le plus naturel.

Ce jour-là, pendant toute l'après-midi, il m'avait paru encore plus agité et plus inquiet que de coutume. Il avait l'air d'être en froid avec M. Adam. Quant à moi, il ne me

hondait pas, et cependant il ne m'avait pas adressé une seule fois la parole.

Je fus donc très surpris de le voir arriver chez moi sur les cinq heures. Il avait fait un bout de toilette, ce dont je lui sus un gré infini; car d'habitude il était débraillé au delà de toute expression, et sa visite en costume de tous les jours aurait singulièrement scandalisé la maison tout entière.

LXVIII

— Oui, mon cher Duclerc, c'est moi, me dit-il d'un air dégagé, en réponse à mon regard de surprise. C'est moi, en personne naturelle. J'avais mis dans ma tête de voir votre petit *bouiboui*, et me voilà. C'est gentil ici, ma parole d'honneur! c'est très gentil. Je vous fais mes sincères compliments de votre logette. Vous me permettez, n'est-ce pas, de déposer ma canne et mon chapeau sur votre lit? Bien! voilà qui est fait. Trop bon! vous voulez réellement que je me mette dans ce fauteuil; je me laisse faire, je me laisse faire. Voilà un fauteuil supérieurement rembourré. Quels fameux sommes on doit faire là-dessus, au coin du feu! Vue charmante! de vieux toits pittoresques. Ah! voilà notre fameuse tirelire. Tudieu! la belle, que vous êtes devenue lourde! Duclerc, j'en suis pour ce que j'ai dit: vous achèterez un château sur vos économies.

Il parlait d'une voix saccadée, sans s'arrêter, comme un homme qui parle pour ne rien dire, en attendant qu'il ait trouvé le courage ou l'occasion de faire une confidence qui l'embarrasse ou une demande qui lui coûte. Je l'écoutais avec une stupéfaction profonde, honteux de ne pas mieux faire les honneurs de chez moi, et de lui laisser tout le fardeau de la conversation.

J'étais d'autant plus embarrassé que, malgré moi, je venais de concevoir une pensée blessante pour lui. Les éloges qu'il entassait comme à plaisir me faisaient songer à l'éloquence du renard qui flatte le corbeau pour avoir son fromage.

Comme il s'était arrêté un instant après avoir parlé du fameux château que je devais acheter un de ces jours, je me hâtai de prendre la parole.

— Pour le moment, lui dis-je, mes vœux sont plus modestes: il s'agit simplement d'une pipe en écume de mer.

— Mais vous ne fumez pas! objectait-il d'un air étonné.

— Aussi n'est-ce pas de moi qu'il s'agit; je veux offrir une belle pipe à mon tuteur.

— Vous êtes ce que j'appellerai un pupille modèle, dit-il en riant.

— Le pupille est un pupille fort ordinaire, mais c'est le tuteur qui est un tuteur modèle.

— Quel homme est-ce donc?

Comme il semblait soulagé de n'avoir plus à faire seul les frais de la conversation, je lui parlai longuement de mon tuteur et des privations qu'il s'était imposées pour m'élever. J'avais d'abord parlé absolument pour parler; peu à peu je m'émus en lui racontant tout ce que mon tuteur avait fait pour moi, et je parlai d'abondance de cœur. Il m'écoutait avec une attention profonde, les yeux baissés; plusieurs fois il changea de position dans le fauteuil, comme s'il était mal à son aise; à la fin, il tremblait; on aurait dit qu'il avait la fièvre.

— Duclerc, me dit-il d'une voix sourde, les yeux toujours baissés, si j'avais su tout cela, je ne serais pas venu.

— Pourquoi? lui demandai-je avec surprise.

— Parce que je suis un misérable d'être venu.

— Je ne vous comprends pas.

— Moi, je me comprends trop, et c'est bien suffisant! dit-il en se levant brusquement.

Il alla prendre sa canne et son chapeau, et se disposa à partir.

Je me plaçai résolument devant la porte pour l'empêcher de passer, et je lui dis :

— Marvejols, vous êtes souffrant, il ne m'est que trop facile de le voir; je ne puis pas vous laisser partir ainsi; remettez-vous, et si vous avez contre moi quelque chose sur le cœur, dites-le-moi.

LXIX

— Vous y tenez? me demanda-t-il avec un regard étrange.

— J'y tiens beaucoup; asseyez-vous, je vous en prie.

— Très-bien. Savez-vous ce que je venais faire ici?

— Non.

— Je venais jouer la comédie pour vous escroquer de l'argent.

J'avais bien, dès le début de notre entrevue, soupçonné quelque chose comme cela, mais la brusquerie et le cynisme de cet aveu me troublèrent profondément. Lui, les yeux baissés, il battait du bout de sa canne la pointe de ses souliers.

— Allons, reprit-il avec une espèce de ricanement, il est temps que je m'en aille. Laissez-moi passer.

— Non, lui dis-je d'un ton résolu, je ne vous laisserai pas passer. Puisque vous en avez déjà tant dit, allez jusqu'au bout. Je voyais depuis longtemps que vous luttiez contre vous-même; vous avez dû beaucoup souffrir avant de vous décider à faire la démarche que vous avez faite. Mon cher Marvejols, je vous en prie, dites-moi ce qui vous préoccupe, le voulez-vous?

— Oui, reprit-il, mais à une condition.

— Laquelle?

— C'est que vous n'insisterez pas pour me faire accepter de l'argent.

— Soit.

— Quand on mène la vie que je mène, on ne peut pas manquer de faire des dettes. J'ai donc des dettes. Mes créanciers ne sont pas féroces, sauf un seul, que j'ai exaspéré à force de le remettre de semaine en semaine et de mois en mois. Il ne veut plus attendre, et m'a menacé de porter plainte auprès du sous-directeur, si je ne lui donne pas demain un acompte de cinquante francs. Le sous-directeur ne m'aime pas, et j'avoue qu'il n'a aucune raison de m'aimer. Si l'autre porte plainte, je suis honteusement chassé de l'administration; voilà où j'en suis. J'ai d'abord pensé à m'adresser franchement à vous.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

— Parce que j'ai eu honte d'abuser de votre inexpérience; parce que j'ai pour vous comme une manière d'affection et... de respect, oui, parbleu! de respect. Vingt fois j'ai été sur le point de tout vous dire, vingt fois je me suis retenu, parce que, voyez-vous, j'ai encore par moments une espèce de vergogne et quelque chose qui ressemble aux débris d'une conscience. Je suis allé trouver Adam. Adam m'a éconduit poliment, bien que je lui aie rendu service autrefois; ceci entre nous. Alors, je me suis décidé tout d'un coup à venir chez vous, à faire le bon apôtre, à pleurer au besoin. Ce que vous m'avez dit de votre vie m'a montré toute la laideur de ce que je venais faire ici, et j'ai parlé. Je suis content de vous avoir dit la vérité.

Je me précipitai vers mon secrétaire, mais il m'arrêta d'un geste hautain.

— Pardon, monsieur Duclerc, me dit-il d'un ton de gentilhomme, je crois que vous oubliez nos petites conventions.

Et il referma la porte sur lui.

LXX

Marvejols ne parut pas au dîner. Son absence me causa une telle inquiétude que je me précipitai vers son logement aussitôt que le dîner fut terminé.

Je frappai à sa porte, avec une angoisse terrible. Personne ne me répondit. Je descendis au bureau de tabac, et je demandai à la dame du comptoir si M. Marvejols n'était pas chez lui.

— Il y est, me répondit-elle avec un sourire équivoque, mais je ne crois pas qu'il soit en état de recevoir des visites. Il est rentré sur les six heures. Il avait l'air malade; il m'a suffi d'entendre son pas dans l'escalier pour savoir ce qui l'a rendu malade. Quand il aura fait un bon somme, il n'y paraîtra plus.

Je remontai précipitamment, et je frappai à plusieurs reprises sans obtenir de réponse. A la fin, une voix irritée cria :

— Qui est-ce qui se permet de faire un pareil vacarme à ma porte? Allez-vous-en! je suis couché.

— Marvejols, c'est moi, Duclerc; ouvrez-moi

— Non, je ne vous ouvrirai pas; allez-vous-en.

J'essayai de parler, mais il ne me répondit plus.

Je redescendis très perplexe, froissant dans ma poche une lettre que j'avais écrite à Marvejols après son départ, et qui contenait un billet de cinquante francs. J'avais espéré lui glisser la lettre dans la main, après le dîner. J'étais arrêté sur la dernière marche de l'escalier, me demandant si je ne ferais pas bien de remonter, de passer la lettre sous la porte, au risque de ce qui pourrait arriver, lorsque j'entendis, dans le bureau de tabac, une voix d'homme qui prononçait le nom de Marvejols. Je retins ma respiration pour mieux écouter. « Cette fois, disait la voix, je suis décidé à lui faire son affaire. Il ne se moquera pas de moi plus longtemps. Si demain, à midi, je n'ai pas reçu un acompte de cinquante francs, je vais tout droit chez le sous-directeur. »

J'entrai hardiment dans le bureau, et je me trouvai en présence d'un homme à figure impudente; cet homme ne s'était pas rasé depuis quatre jours, et il avait des doigts velus, malpropres et couverts de bagues.

— Pardon, Monsieur, lui dis-je, est-ce bien à vous que M. Marvejols doit remettre cinquante francs demain, avant midi?

— Doit remettre, doit remettre! dit l'homme d'un ton bourru en me toisant insolemment; je parierais qu'il ne les remettra pas.

— Alors vous perdriez votre pari. M. Marvejols est souffrant, mais voilà les cinquante francs; auriez-vous l'obligeance de me donner un reçu?

Il me griffonna un reçu sur le comptoir.

Je remontai prestement l'escalier, et je glissai le reçu sous la porte de Marvejols; ensuite je m'esquivai sur la pointe des pieds, en me disant : « Advienne que pourra! »

La suite à la prochaine livraison.

VITESSE EXTRAORDINAIRE D'UN CHEVAL.

Dans une note manuscrite extraite de la *Gazette d'Utrecht* et relative à un voyage du roi Louis XV à Compiègne (en 1738), on lit, à la date du 1^{er} août, la mention suivante :

De Paris, 1^{er} août.

« On a appris de Compiègne que le prince de Lichtenstein, ambassadeur de l'empereur, y avoit fait ces jours-ci l'épreuve d'un cheval de selle qui, dans une minute, court le tiers d'une lieue, en sorte qu'en trois minutes il fait une

lieu ordinaire de France. Le roy, les princes du sang et les seigneurs et dames de la cour, ont été présents à cette course. »

UNE GONDOLE

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XV.

Le même manuscrit donne la description d'une voiture nouvelle appelée gondole dont le roi aurait fait usage pendant son séjour à Compiègne :

De Compiègne, 3 août.

« Le premier de ce mois, le roy a couru le cerf dans la forêt de ce château ; pour les deux dernières fois du séjour que S. M. y a fait, Elle alla au rendez-vous dans une voiture nommée gondole, qui est magnifiquement dorée et ornée de peintures représentant différentes chasses. Huit branches soutiennent l'impériale de la voiture, dans laquelle il y a place pour quinze personnes, qui sont assises de manière que on peut placer une table au milieu. Le roy avoit avec luy les princesses et les princes du sang et cinq dames de la cour. Cette gondole, qui étoit à huit chevaux, étoit suivie d'une autre aussi grande et magnifique et remplie par des seigneurs de la cour. Il y avoit aussi deux calèches à six chevaux et quantité de chevaux de relai pour les princes et pour les dames qui accompagnoient le roy. » (*)

PROGRÈS DE LA CÉRAMIQUE.

VASE DE SÈVRES DÉCORÉ AU GRAND FEU AU MOYEN DE PÂTES COLORÉES.



Manufacture de Sèvres. — Vase décoré au grand feu.

De tous les progrès apportés depuis plusieurs années dans les arts céramiques, un des plus importants est celui

(*) Bibliothèque du palais de Compiègne, Mss. sous le titre : *Compiègne et ses environs*.

qui consiste à décorer la porcelaine avec des pâtes colorées au moyen d'oxydes métalliques pouvant résister à la haute température du feu de four.

Jusqu'à présent on employait seulement des couleurs additionnées, dans une certaine proportion, d'une matière vitrifiable, incolore, connue sous le nom de *fondant*, et qui avait pour but de faire adhérer la couleur à l'excipient en la faisant plus ou moins *glacer*.

Cette décoration, peinte sur l'émail déjà *cuit*, ne faisait donc pas corps avec lui ; de là une différence sensible entre la glaçure de la partie décorée et celle qui était restée blanche : la première paraissait plus mate et pour ainsi dire plus sèche et moins vernissée que la seconde. C'est cette sécheresse qui rend les porcelaines dures inférieures aux porcelaines tendres sous le rapport de l'effet artistique, quels que soient, du reste, le mérite et la perfection de la peinture. Dans la pâte tendre, en effet, la couleur s'incorpore dans l'émail, qui entre en fusion à une température relativement très peu élevée, ne fait qu'un avec lui, et lui emprunte ainsi un éclat, une richesse, et en même temps un aspect doux et fondu qu'elle ne pourrait jamais avoir autrement. Si l'on regarde une porcelaine tendre à *jour frisant*, on n'aperçoit aucune différence entre les parties blanches et les parties décorées, tandis que dans les porcelaines dures, au contraire, la différence est extrêmement sensible ; c'est là, entre autres, pour les personnes peu familiarisées avec la connaissance des porcelaines, un des caractères distinctifs de la porcelaine tendre.

Il y a vingt ans, on ne connaissait qu'un très petit nombre d'oxydes métalliques capables de résister au feu de porcelaine dure sans abandonner la couleur qui les distingue ; on ne s'en servait que pour faire des fonds unis, et quelquefois aussi, mais très rarement, à cause de la difficulté d'emploi, pour décorer d'une peinture monochrome et d'un aspect un peu effacé certaines parties d'un ensemble.

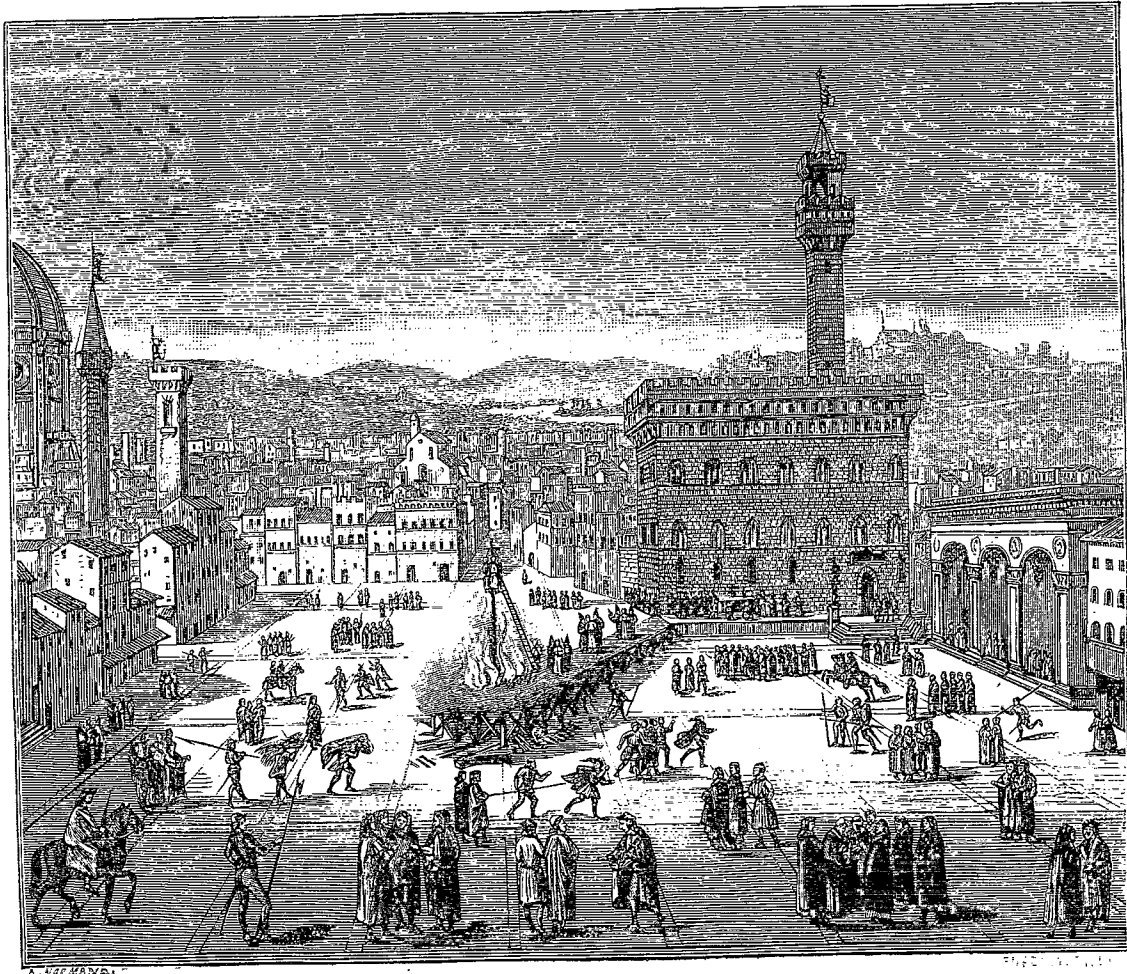
C'est à la Manufacture de Sèvres que l'industrie est redevable du procédé de décoration au moyen des pâtes de porcelaine colorées, procédé imaginé par M. Louis Robert, son ancien directeur, et dont la réussite est due, en grande partie, aux recherches de son éminent chimiste, M. Salvétat. Dès 1862, à l'Exposition de Londres, des essais, timidement montrés, avaient excité l'intérêt des savants et provoqué l'admiration des céramistes ; mais, à cette époque, il semblait que ce genre de décoration ne pouvait convenir qu'à de très petites pièces, à cause des difficultés considérables qu'en présentait l'emploi, surtout à la cuisson ; en effet, les matières colorantes étant les unes plus fusibles que la pâte blanche, les autres moins fusibles que cette même pâte, il en résultait au feu des accidents fréquents que l'on ne pouvait prévoir et auxquels il semblait impossible de remédier : des déformations se produisaient, la pâte se soulevait par lamelles, s'écaillait ou se fendait, et l'on risquait fort de voir se perdre en quelques heures le travail de plusieurs mois. Aujourd'hui, grâce à la persistance des recherches et des essais, on est arrivé à vaincre toutes ces difficultés, et la Manufacture de Sèvres pouvait montrer à l'Exposition de 1878 des vases de grande dimension, admirables de cuisson et de réussite, et sur lesquels la couleur posée sur le biscuit de la porcelaine et développée par l'action du feu avait acquis sous le glacé de l'émail une richesse et une intensité de tons que les autres procédés de décoration n'auraient pu donner.

Presque tous les artistes de Sèvres avaient tenu à honneur de se servir du nouveau procédé, qui participé tout à la fois de la peinture et de la sculpture, et ils ont réussi à produire des œuvres justement remarquées.

La gravure représente un de ces vases, d'une forme simple, décoré avec goût par M. Charles Cabau.

LE SUPPLICE DE SAVONAROLE.

Voy. t. IV, 1836, p. 40; — et t. XLI, 1873, p. 27, le portrait de Savonarole.



Préparatifs du supplice de Savonarole, le 23 mai 1498, d'après la peinture sur bois conservée dans une cellule du couvent de Saint-Marc, à Florence. — Dessin de Normand.

De 1482 à 1498, Savonarole, le célèbre dominicain de Saint-Marc, avait exercé sur la ville de Florence une influence dont l'on ne saurait trouver un autre exemple dans l'histoire. Sa parole toute-puissante avait réformé les institutions et les mœurs des Florentins.

En politique comme en morale, il était devenu, de par son éloquence, le maître des esprits du plus grand nombre. Son ambition avait été de fonder la démocratie sur le droit divin, et il put croire, pendant quelques années, qu'il y avait réussi.

En 1494, il avait fait proclamer Jésus-Christ roi de Florence et protecteur de ses libertés. Dans son dernier sermon de l'Avent, il avait dit à la foule suspendue à ses lèvres :

« Florence, Dieu veut te contenter et te donner un chef, un roi qui te gouverne. Ce roi, c'est Christ. Le Seigneur veut te gouverner lui-même, si tu y consens, ô Florence ! Laisse-toi conduire par lui... Prends Christ pour ton maître et demeure sous sa loi. »

L'auditoire tout entier acclama la royauté du Christ.

Interprète suprême de la volonté divine, il proscrivait les vices, le jeu, le luxe, et il était généralement obéi. « Une transformation étonnante, dit un de ses biographes (1), avait eu lieu dans la ville. Presque la moitié de l'année était donnée au jeûne et à l'abstinence. Quiconque achetait de

la viande, aux jours fixés par Savonarole pour faire pénitence, devenait un objet de scandale, et bientôt il fallut réduire la taxe que payaient à l'État les bouchers, menacés d'une ruine complète. Dans les rues, on n'entendait plus que le chant des cantiques spirituels : toute chanson profane avait disparu. On voyait les dames, et quelquefois les hommes, marcher dans les rues en lisant l'office divin. Tout le temps que durait le sermon, les écoles et les boutiques restaient fermées. » Les divertissements consistaient à aller par compagnies célébrer les louanges de Dieu, hors la ville, dans quelque site agréable.

Ce n'était point, du reste, à Florence seulement que Savonarole songeait dans sa sollicitude passionnée ; il prétendait ramener de même, dans l'Église entière, les mœurs du clergé régulier et séculier à la pureté et à la simplicité des premiers temps du christianisme. C'était un réformateur exalté et résolu à ne laisser imposer aucune limite à sa mission.

La cour de Rome avait cherché à l'arrêter dans cette voie ; le pape Alexandre VI lui avait fait offrir par un dominicain, Louis de Ferrare, l'archevêché de Florence et le chapeau de cardinal. Indigné, Savonarole n'avait voulu répondre qu'en chaire et par ces mots : « Je ne veux d'autre chapeau que celui du martyr, rougi dans mon propre sang. »

Il entrevoyait donc le martyr comme sa récompense

(1) F.-T. Perrens.

suprême : son attente ne fut pas longue. Il s'était suscité de nombreux ennemis, et un moment vint où ils réunirent leurs efforts contre lui. Un prétexte misérable servit toutes ces haines conjurées. Lors de l'arrivée des Français à Florence, en 1493, des citoyens effrayés avaient mis en dépôt au couvent de Saint-Marc un certain nombre d'objets précieux : quand on les réclama, ils ne purent être tous retrouvés. Il était absurde de soupçonner Savonarole d'avoir été un dépositaire infidèle ; d'ailleurs il était en mission près de Charles VIII lorsqu'on avait confié ces objets à la communauté. Il fallut chercher d'autres motifs d'accusation. Sous l'influence d'un nouveau gonfalonier de justice, on convoqua une assemblée pour exiger de Savonarole des explications : on lui reprocha de s'être mêlé des affaires publiques ; il affirma n'avoir fait qu'obéir aux ordres de Dieu. Des prédicateurs entreprirent de réfuter ses opinions ; mais le peuple lui resta fidèle. Le pape l'invita à venir à Rome pour se justifier des torts qu'on lui imputait ; Savonarole s'excusa et continua son œuvre, dont la renommée s'était étendue non seulement en France, mais en Allemagne et jusqu'à Constantinople.

Après un temps de retraite, il reparut en public au mois de février 1498, et il osa dire : « Je pose en principe que tout homme peut se tromper. Le pape lui-même n'est pas infailible ; il serait insensé de dire le contraire. Combien n'y a-t-il pas eu de mauvais papes qui se sont trompés?... Lisez toutes les constitutions d'un pape ; un autre les a abolies. Les opinions des papes sont toutes contraires entre elles... »

Savonarole ne se bornait pas à ces audaces de langage. Il songea sérieusement à faire déposer le pape, et il écrivit aux principaux rois de l'Europe pour leur proposer la réunion d'un concile général devant lequel il serait démontré qu'Alexandre VI n'était pas même chrétien. C'était dépasser toute prudence. Le 13 mars, on reçut à Florence un bref du pape exigeant de la Seigneurie l'exécution des mesures par lui ordonnées contre Savonarole. Le 17, la Seigneurie fit signifier à Savonarole la défense de prêcher : il monta une dernière fois en chaire, le lendemain, et protesta avec une violence mêlée de tristesse et d'amertume contre les ordres du saint-siège.

Un fait étrange, au moins pour la postérité, nuisit beaucoup à la popularité de Savonarole. Les Franciscains étaient opposés aux Dominicains. L'un d'eux, Fra Francesco de Puglia, prêchant à Santa-Croce de Florence contre les doctrines de Savonarole, déclara qu'il subirait volontiers l'épreuve du feu, si ce dernier voulait monter avec lui sur le bûcher, et montrer par là qu'il était vraiment prophète. Après bien des péripéties, Savonarole consentit à subir l'épreuve, le 7 avril ; mais une pluie subite la rendit impossible et priva de ce spectacle le peuple, qui s'en montra mécontent.

Le lendemain, il y eut une lutte armée entre les partisans et les ennemis du réformateur. Le couvent de Saint-Marc fut assiégé. Savonarole et un de ses frères en religion, Fra Domenico, furent conduits les mains liées derrière le dos sur la place Saint-Marc ; la populace les accabla d'injures et de coups. Le 9 avril, on les mena devant la Seigneurie, et on somma Savonarole de déclarer si ses enseignements et ses prédications venaient de Dieu : il répondit affirmativement. On l'appliqua à la question, ce jour-là et les jours suivants, jusqu'au 19. Pendant ces supplices, il avouait ce qu'on voulait ; mais aussitôt remis dans sa prison, il démentait tous ses aveux.

Ce premier procès fut soumis à une révision. Savonarole, soumis de nouveau à la torture, fit les rétractations qu'on exigea de lui, et sa condamnation fut prononcée, ainsi que celle de Fra Domenico et d'un autre dominicain de Saint-

Marc, Sylvestre Maruffi. On leur signifia cet arrêt de mort le soir du 22 mai.

« Le 23 mai 1498, au matin, on les conduisit sur la place de la Seigneurie, où l'instrument du supplice était dressé. C'était un échafaud à hauteur d'homme, couvert de matières combustibles, et d'où s'élevait une potence en forme de croix. Une sorte de pont en bois, partant de la plate-forme du palais, y conduisait. Cette construction avait été achevée si précipitamment, la garde en était si mal faite, que des enfants avaient pu se glisser sous les arches de ce pont, et passer des bâtons pointus entre les fentes des planches, afin d'entraver les derniers pas des condamnés et leur piquer les jambes et les pieds. »

Sur la Ringhiera (plate-forme ; voy. plus loin) avaient été dressés trois autels ou tribunaux. Le premier, près de la grande porte du Palais, était pour l'évêque de Vaison, chargé par le pape de procéder à la dégradation ; le deuxième était pour les commissaires apostoliques ; le troisième, pour les juges civils.

Après avoir descendu le grand escalier du palais, les condamnés furent dépouillés de leurs vêtements, à la réserve de la chemise de laine, et s'avancèrent nu-pieds sur le perron. Ils furent conduits par des satellites devant le premier autel, où, suivant les us de l'Église, on les revêtit des ornements sacerdotaux dont ils devaient être dépouillés un instant après. L'évêque de Vaison prit alors Savonarole par la main, et lui dit :

— Je te sépare de l'Église militante et de l'Église triomphante.

— De l'Église triomphante ! répondit aussitôt Savonarole ; non ! cela n'est pas en votre pouvoir.

On conduisit ensuite les patients au pied du second tribunal pour entendre lire leur sentence de mort, comme atteints et convaincus d'hérésie. Puis on leur offrit au nom du pape une indulgence plénière pour leurs péchés, et ils la reçurent humblement.

Enfin, les juges civils, placés devant le troisième tribunal, ayant confirmé la condamnation, on traîna ces trois malheureux au supplice.

Arrivés au pied du gibet, ils s'agenouillèrent. Sylvestre mourut le premier ; Buonvicini le suivit.

Savonarole vint le dernier ; on lui avait réservé le supplice de voir les suprêmes convulsions de ses deux amis.

On a rapporté qu'avant d'expirer il s'était écrié : — Ah ! Florence, que fais-tu aujourd'hui !

Mais l'historien Guicciardini dit qu'il ne prononça aucune parole et qu'il mourut « convaincu de son innocence et pénétré des plus vifs sentiments de charité. »

Par ordre de la Seigneurie, les trois corps furent jetés dans l'Arno.

Savonarole était âgé de quarante-cinq ans et huit mois.

On montre au couvent de Saint-Marc le portrait de Savonarole (1), son fauteuil, son bureau, quelques-uns de ses manuscrits, les ornements sacerdotaux dont on l'avait revêtu avant son supplice, un morceau de bois de son bûcher, et la peinture sur bois que représentait notre gravure. Sur ce tableau, dont l'auteur est, dit-on, Pollajuolo, on peut signaler quelques inexactitudes, sans doute volontaires : 1° la colline de San-Miniato est trop rapprochée du palais de la Seigneurie ; 2° si loin qu'on soit du palais sur la place, on ne peut pas voir dans le fond, par-dessus les maisons, la série de collines ou montagnes qu'on voit très bien de dessus les ponts ; 3° du même endroit, on ne peut pas voir le dôme de la cathédrale, et, en tout cas, si on le voit, c'est beaucoup plus dans l'éloignement. Il est vrai que la perspective a de ces trompe-l'œil, et qu'elle peut, par exemple, faire voir le clocher et la tour,

(1) Voy. t. XLI, 1873, p. 272.

que sépare uniquement la largeur d'une rue, plus éloigné l'un de l'autre que du dôme.

La *Ringhiera* est la petite plate-forme qui s'étend devant le palais. C'est là que se tenaient les seigneurs pour proclamer les actes publics.

On voit au fond Santa-Croce, avec son fronton à angle obtus. Il n'y avait pas de façade alors autre que le mur, comme aujourd'hui encore à la cathédrale (1).

La tour à gauche est celle du *Bargello*, ou palais du podestat (2).

La tour avec clocher est celle de la *Badia*. Elle paraît trop éloignée de celle du *Bargello*.

Dans le tableau original il y a, ce nous semble, beaucoup plus de monde sur la place.

On voit aussi à Florence, dans la galerie du marquis Corsini, une représentation plus complète encore de la scène lugubre du 23 mai. Les trois condamnés y sont représentés trois fois : agenouillés au coin de la *Ringhiera*, sur le pont de bois, et suspendus à la potence au milieu des flammes.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 150.

LXXI

Le lendemain matin, en allant au bureau, j'aperçus Marvejols qui s'était mis en faction au coin d'une rue, évidemment pour m'attendre. Je fis semblant de regarder à droite et à gauche d'un air indifférent, parce que je ne savais quelle figure faire.

Quand il me vit, il vint droit à moi, et me dit, sans me tendre la main :

— Un mot, s'il vous plaît, monsieur Ducherc.

Je le regardai timidement, craignant d'avoir été indiscret la veille au soir, et d'avoir froissé sa susceptibilité.

— Je sais, reprit-il, que vous dites toujours la vérité. Je vous demande donc de me répondre par un oui ou par un non. Avez-vous cru à la sincérité de mes paroles, lorsque je vous ai dit que je ne voulais rien accepter de vous ?

— Oui.

— Alors, pourquoi avez-vous acquitté ma dette ?

Je le regardai d'un air suppliant, sans trouver un mot à répondre.

— Répondez-moi, reprit-il avec insistance; pourquoi avez-vous acquitté ma dette ?

Je balbutiai que je n'avais pas pu m'en empêcher.

— Ce n'est pas une réponse, dit-il d'un ton bref. Avez-vous réfléchi à une chose ? C'est qu'on peut avoir pitié des gens sans les estimer pour cela.

— C'est vrai, lui dis-je, tout confus.

— Une dernière question. Si je vous tendais la main, après ce qui s'est passé, me donneriez-vous la vôtre sans arrière-pensée, comme à un ami que l'on estime.

Sans hésitation, je lui tendis la main.

Il la prit et la serra de toutes ses forces.

— Vous m'estimez donc encore ? dit-il avec une émotion contenue.

— Je vous estime plus que jamais, justement à cause de ce que vous m'avez dit hier.

— Maintenant, reprit-il avec chaleur, je vous remercie de tout mon cœur, sans arrière-pensée, de ce que vous avez fait pour moi. Je ne veux pas vous tromper, ni vous promettre que me voilà converti. Mais il est certain, ajouta-t-il

(1) On prépare la construction d'une façade de « Sainte-Marie des Fleurs. »

(2) Aujourd'hui Musée national. — Voy. les Tables.

en souriant, que vous m'avez passé un fil à la patte. Oh ! je ne parle pas des cinquante francs que je vous rendrai quand je pourrai. Je parle d'autre chose.

Je n'osai pas l'interroger.

Au déjeuner, il demanda sérieusement à M. Adam s'il ne pourrait pas lui confectionner une tirelire dans le genre de celle qu'il m'avait donnée.

Tout le monde se mit à rire à l'idée de voir Marvejols introduire une tirelire dans son bouge. M. Adam lui demanda avec une gravité bouffonne si c'était pour y verser des petits verres.

— On ne sait pas, répondit-il gaiement.

— Vous étiez souffrant hier soir ? lui demanda le nouveau professeur.

— Très souffrant.

— D'un accès de goutte, peut-être ?

— Non, d'un accès de mélancolie. Je me fais vieux, je songe à me ranger un peu.

Tout le monde se mit à rire, excepté moi.

On parla d'autre chose ; de temps en temps je le regardais à la dérobée, et il me souriait d'un air confidentiel. Quel charmant sourire il avait, ce Marvejols !

Comme nous sortions de la *Sirène*, nous rencontrâmes le docteur Leblanc, qui s'arrêta à causer un instant avec nous.

— Eh bien, pécheur endurci, dit-il à Marvejols, vous bravez donc toujours les foudres de la Faculté ?

— Toujours, répondit tranquillement Marvejols.

Le docteur secoua la tête.

— Docteur, il ment comme un arracheur de dents, s'écria Torquesne en riant ; au fond, il n'est pas si brave qu'il en a l'air, et il songe à suivre vos conseils ; la preuve, c'est qu'il s'est commandé une tirelire.

— Pas possible ! dit le docteur en riant.

— Je ne crois guère aux médecins et à la médecine, reprit Marvejols du même ton tranquille ; mais je crois à la goutte et aux insomnies. J'ai comme une arrière-idée d'enrayer un peu, pour voir.

— Est-ce vrai ? demanda le docteur en le regardant avec attention.

— Je crois que oui, répondit Marvejols.

LXXII

Le docteur lui prit le bras, et ils se promenèrent assez longtemps à l'écart.

Nous les regardions de loin ; j'avais le cœur triste à l'idée que Marvejols était sérieusement malade, mais j'étais heureux de songer qu'il allait peut-être consentir à se soigner.

Avant de se quitter, le docteur et lui se serrèrent cordialement la main. Ensuite, le docteur s'éloigna au petit trot, comme un homme pressé, après nous avoir lancé de loin un coup de chapeau. Marvejols vint nous rejoindre, le sourire sur les lèvres.

— Eh bien ? lui demanda-t-on.

— Eh bien, changement de régime. Exercice au grand air ; suppression d'une foule de choses ; éviter les liqueurs fermentées, les veilles, les excès de tabac. Seulement, comme les changements trop brusques sont dangereux, nous irons graduellement. En conséquence, entrons toujours prendre notre café et faire notre petite partie de dominos.

J'avais espéré que Marvejols renoncerait au café d'un seul coup. Je suppose que ma figure trahit mon désappointement, car il dit, à mon intention :

— Je crois, mes bons amis, que je ne vous tiendrai plus compagnie le soir. Le docteur parle de conjonctivite, d'ophtalmie, de gastrite, de gestion.

Il ajouta, en me serrant la main :

— J'ai maintenant un fil à la patte.

Je le regardai dans le blanc des yeux ; il m'adressa un imperceptible signe de tête, et entra au café.

Au sortir du dîner, il refusa obstinément de se laisser entraîner, et je le reconduisis jusqu'à sa porte. Une vieille femme de ménage, sèche et rechignée, s'engageait en ce moment dans le corridor, portant une cruche qu'elle venait de remplir à la fontaine.

— Mère Silex, lui dit Marvejols, est-ce que vous faites ma chambre en ce moment-ci ?

La mère Silex répondit d'un ton peu aimable :

— Si je la fais à ce moment-ci, c'est parce que je n'ai pas pu la faire à un autre moment ; si j'avais pu la faire à un autre moment, je n'aurais pas attendu jusqu'à ce moment-ci. Un chameau ne peut pas porter plus que sa charge. Cette maison-là est lourde, très lourde.

— Je ne suis pas fâché de vous trouver en ce moment-ci, lui répondit Marvejols sans s'émouvoir, parce que j'ai quelque chose à vous donner.

La mère Silex fixa sur Marvejols ses petits yeux clairs et froids, et répondit :

— On a tant de mal qu'on n'est pas fâché d'attraper quelque petite chose de temps en temps.

— Duclerc, me dit Marvejols, voulez-vous monter un instant ? et si vous avez envie de prendre l'air, je redescendrai avec vous ; nous pousserons une pointe du côté des Herbettes.

Je le suivis, et nous montâmes l'escalier, ayant pour chef de file la mère Silex, qui gémissait bien fort à chaque marche.

LXXXIII

L'escalier était extraordinairement malpropre et négligé. La maison était une maison meublée, habitée par des célibataires, qui logeaient au mois ou à la semaine. C'était la mère Silex qui faisait les ménages. Elle avait fort à faire : aussi s'en apercevait-on à chaque pas. Comme nous arrivions sur le palier de Marvejols, nous entendîmes à l'étage supérieur une discussion très animée, émaillée d'épithètes dans le goût de celle que m'avait adressée le Triton du *Lion-d'Or*.

Marvejols haussa les épaules, et la mère Silex interpella les belligérants avec une grande liberté de langage.

Ensuite elle tira de la poche de son tablier une clef volumineuse, et ouvrit la porte en poussant très fort avec le genou droit. A peine la porte fut-elle entr'ouverte, qu'un balai négligemment posé à l'intérieur, contre le chambranle, vint lui caresser rudement la joue de son manche luisant.

— Va donc, toi ! dit-elle en repoussant le balai avec une violence hargneuse.

Marvejols n'avait pas exagéré en disant que sa chambre était un bouge, car c'en était un. J'en fus honteux pour lui, et je n'osais arrêter mes yeux nulle part, de peur de blesser Marvejols en ayant l'air de faire un inventaire.

Il alla droit à la cheminée, et dit à la mère Silex :

— Vous voyez cette bouteille de rhum ?

— Oui, je la vois, répondit-elle d'un air soupçonneux.

— Eh bien, quand vous vous en irez, vous pourrez l'emporter.

— Ce sera pour mes crampes d'estomac, dit la mère Silex avec un hideux sourire.

— Ce sera pour ce que vous voudrez, riposta Marvejols. Elle est à vous.

— Et vous ? lui demanda familièrement la femme de ménage.

— Moi, répondit-il en me regardant en face, je suis au

régime par ordre du médecin. J'ai un fil à la patte. Venez-vous, Duclerc ?

Nous fîmes une bonne petite promenade jusqu'au delà de l'octroi. Au retour, Marvejols me quitta à sa porte, et je rentrai rue du Froidmantel, enchanté de ma journée.

Le lendemain, au déjeuner, un des employés de commerce apporta une grande nouvelle. Le sous-préfet avait annoncé l'intention de donner un bal qui aurait lieu dans la seconde moitié du mois suivant, de façon à coïncider avec la réunion du comice agricole. Le prédécesseur du sous-préfet actuel était, à ce que l'on m'apprit, un homme économe qui ne se ruinait point en fêtes ; le nouveau venu, au contraire, selon certaines personnes bien renseignées, avait laissé dans sa dernière résidence la réputation d'un sous-préfet magnifique.

Le soir, la grande nouvelle se confirma. Le sous-préfet était un grand homme, le commerce d'Orgeval était dans l'extase à l'idée de faire quelques affaires ; la « société » se réjouissait à l'idée de se désennuyer un peu. Les employés de toutes les administrations seraient invités ! Nous devînmes tout à coup des objets d'envie pour les employés de commerce. Quant à moi, je ne sais quelles fumées me montèrent à la tête, et pendant tout le dîner j'essayai de me figurer les splendeurs d'un bal de sous-préfet.

A Saint-Bié, quelquefois, il y avait des réceptions de gala chez les hauts fonctionnaires et chez quelques personnalités riches et influents. Je me mêlais volontiers à la foule pour voir entrer les voitures, pour regarder les fenêtres éclairées, et pour attraper au passage quelques mesures d'une valse, d'une polka ou d'un quadrille. J'avais entrevu des dames et des demoiselles au moment où elles descendaient de voiture, mais elles étaient toujours emmitouffées et encapuchonnées.

Tandis que maintenant je franchirais, en habit noir, en cravate blanche et en gants blancs, le seuil de la sous-préfecture ; je verrais face à face les grands de la terre, et je saurais ce que c'est qu'une dame en toilette de bal. Je ne me risquerais pas à danser, oh non ! d'abord, parce que je ne sais pas danser ; ensuite, parce que je suis trop timide pour me lancer, quand même je saurais.

La suite à une prochaine livraison.

L'ÉGLISE DE SAINT-FLORENTIN

(YONNE).

La construction du jubé de l'église de Saint-Florentin a été commencée en 1600 ou 1601, d'après les dessins de Jean Boullon, tailleur de pierre (sculpteur) à Tonnerre. Ce petit monument est formé d'arcades élégantes ; son ordonnance est pure, et l'on ne peut que louer le goût de ses retables et de ses ajustements. Il se prolonge en plein cintre du même style sur les bas côtés du chœur et les parois des chapelles latérales percées à jour dans le transept ; ce prolongement est une addition qui date de 1629.

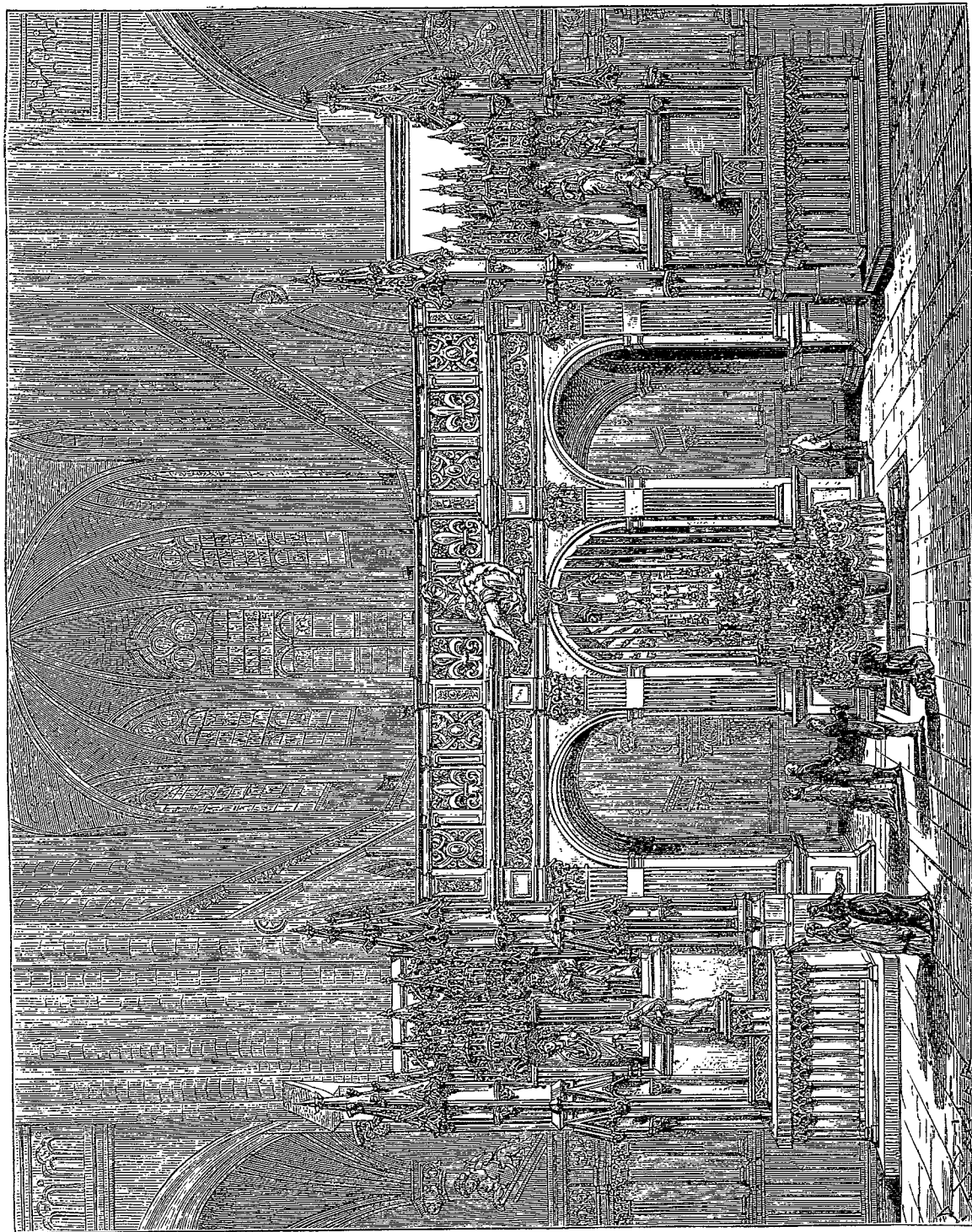
L'église, classée parmi les monuments historiques, a été bâtie au commencement du seizième siècle. Le chœur seul est achevé. Le transept n'est élevé qu'à la naissance des voûtes ; un morceau de la nef a été construit jusqu'à la hauteur des bas côtés.

Il y a trente ou quarante ans, les inspecteurs généraux, MM. Viollet-le-Duc et Mérimée, exprimèrent l'avis que l'église était en péril ; sa construction avait été mal conçue. On inclinait à la détruire et à en bâtir une autre où l'on aurait transporté ses belles verrières. Les habitants repoussèrent ce conseil. La commune s'imposa de grands sacrifices ; les travaux de consolidation lui coûtèrent plus de deux cent mille francs. Les verrières furent ensuite

restaurées avec le secours de l'État, de 1862 à 1864, par les frères Veyssière, de Seignelay.

Telle qu'on la voit aujourd'hui, cette église a un grand charme. « De corps et d'âme, au physique comme au moral, dit un écrivain éminent (1), c'est une des plus vraies filles de la renaissance que nous ayons vues : au physique, tout y est coquet, lumineux, gracieux ; au moral, tout y respire

l'amour de l'art, le raffinement de l'esprit, le goût et l'habitude des libres études. Au lieu de ces sombres vitraux du treizième siècle, si avares de lumière et si peu variés dans leurs sujets, nous avons ici une suite de belles verrières qui laissent passer par nappes égales la clarté et qui racontent au complet d'amusantes histoires légendaires, celle de saint Florentin, celle de saint Nicolas, celle de



Le Juré de l'église de Saint-Florentin (Yonne). — Dessin de Sellier.

saint Martin, celle de saint Julien... Puis nous avons de délicates sculptures où le travail minutieux de l'art efface l'horreur salubre de la tragédie sacrée. »

D'après une légende, en partie illustrée par les peintres verriers de l'église, il arriva qu'au milieu du troisième siècle de notre ère, probablement sous l'empereur Gallien, une horde de barbares venus du Nord, sous le com-

(1) Émile Montégut, *Souvenirs de Bourgogne*. 1874.

mandement d'un nommé Crocus, descendit, massacrant et incendiant tout avec frénésie, de Mayence à Metz, de Metz à Langres, de Langres en Auvergne, et d'Auvergne en Provence. La tradition veut que Crocus (qu'était-il donc?) *cassa ses défenses* près d'Arles, à la grande joie des peuples qui, Gaulois d'origine, se convertissaient au christianisme. Mais Crocus ne se contentait pas de piller : il avait apporté ses dieux, ses idoles, et prétendait les faire

adorer; toute cette histoire est encore très obscure. Florentin, lors du passage de Crocus, voulut soulever contre lui le pays. Crocus le fit saisir, et voici ce que raconte la verrière de l'église, où l'on voit le dévastateur, « les yeux bleus, étincelants de fureur au fond de sa tête rousse, ressemblant à une citrouille creuse dans laquelle on aurait planté deux chandelles. » (1)

Saint Florentin étoit payen;
Sa foy laissa et fut chrétien...
Les idoles plus n'adora.

Le roy Crocus l'envoya querre
Pour lui faire adorer ses dieux.

— Chevalier suis du roy des cieux,
Dit saint Florentin hardiment.

Lors le fameux roy, cruelment,
Fit ignominieusement
Au saint les dents rompre et froisser.

(Puis il lui fit couper la langue et la tête, ce pour quoi Crocus perdit lui-même la vue. Alors il se convertit avec sa noblesse, et fit inhumer pieusement le saint.) (2)

AIDE-MÉMOIRE HISTORIQUE.

L'AN 1483.

Voy. t. XLV, 1877, p. 70, 263; — t. XLVI, 1878, p. 250;
t. XLVII, 1879, p. 86.

La date de cette année 1483 est un jalon pour l'Italie, par la naissance de Raphaël; pour l'Allemagne, par la naissance de Luther; pour la France, par la mort du roi Louis XI; pour l'Angleterre, par l'assassinat des enfants d'Édouard et l'avènement de Richard III.

RAPHAËL.

Après quatre siècles, Raphaël est encore accepté comme la plus haute expression du génie de la peinture. En lui la postérité admire la féconde alliance du beau plastique de l'art grec marié à la pureté idéale de la Vierge chrétienne; en lui s'est personnifiée la renaissance de l'antiquité païenne sanctifiée par sa fusion avec le moyen âge qui s'éteignait.

Rappelons comme aide-mémoire qu'il est né le 28 mai 1483, jour du vendredi saint, et qu'un vendredi saint fut aussi le jour de sa mort, 6 avril 1520, à la suite d'une courte et violente maladie due, on n'en doute plus, à une pleurésie.

Entré à treize ans dans l'atelier du Pérugin, il peignit à l'âge de dix-sept les tableaux qui commencèrent sa haute réputation. Ainsi, en vingt ans seulement, il a produit l'œuvre immense disséminée dans les grands musées de l'univers, dans les grandes galeries particulières célèbres, dans une multitude d'églises de l'Italie. On croit pouvoir porter à plus de quatorze cents le nombre des peintures qu'il a faites ou auxquelles il a mis la main, ou qu'il a dirigées ou acceptées sous la responsabilité de sa renommée; mais il ne s'est point borné à la peinture. Son habileté dans l'architecture le fit nommer, en 1514, par le pape Léon X (un Médicis), architecte de l'église Saint-Pierre de Romé, que la mort de Bramante laissait inachevée.

Dans la dizaine d'années qui précéda sa naissance et

(1) Émile Montégut.

(2) Sur l'église de Saint-Florentin, on peut consulter les ouvrages suivants : *Repertoire archéologique du département de l'Yonne*, par M. Max Quantin. 1848, imprimerie royale. — *Restauration de la cathédrale de Saint-Florentin*, mémoire par Félix Pigeory, architecte de la ville de Saint-Florentin. Crapelet, 1849. — *Description des verrières de l'église paroissiale de la ville de Saint-Florentin (Yonne)*, par M. Salomon. 1872. Auxerre, Gustave Perriquet.

dans la dizaine qui suivit, il naquit en Italie une pléiade de grands peintres : — avant lui, en 1475, Michel-Ange; en 1477, le Titien et Giorgione; — après lui, en 1488, André del Sarto; en 1494, le Corrège.

L'année de sa naissance se trouve aussi entre celle d'Albert Durer en 1471, et celle de Hans Holbein en 1498.

Pendant le développement de Raphaël et de ces peintres éminents, le prodigieux Léonard de Vinci, génie universel, étoile d'une génération antérieure (1452-1519), achevait glorieusement d'accomplir dans la force de son talent ses travaux si divers; non seulement dans tous les arts, mais dans toutes les sciences et leurs applications.

LUTHER.

Il naquit le 10 novembre 1483, moins de six mois après Raphaël, à Eisleben, petite ville de la Thuringe. Après de nombreuses pérégrinations en Italie et en Allemagne et des luttes sans nombre, il revint au lieu de sa naissance, pour y mourir le 17 février de l'année 1546, une année avant la mort des souverains de deux grands royaumes, Henri VIII, le 28 janvier 1547, et François 1^{er}, le 31 mars 1547.

LOUIS XI.

L'année qui vit naître Raphaël et Luther vit aussi mourir, le 30 août, Louis XI, fils de Charles VII, âgé de soixante ans. C'est le roi qui a le plus agrandi le territoire de la France. Il lui a rendu la Picardie, donné la Bourgogne, la Provence, l'Anjou, le Maine, le Barrois, et, à titre provisoire, l'Artois et la Franche-Comté. — Ouvrier le plus résolu de l'unité monarchique, il a lutté avec un acharnement impitoyable contre l'aristocratie féodale, après avoir fait cause commune avec elle ayant de monter sur le trône (22 juillet 1461). Louis XI a semé en France de nombreux éléments de prospérité : encourageant le travail, le commerce, les fabriques, la marine, la circulation, les exploitations de mines, l'imprimerie naissante; établissant des écoles de droit et de médecine, des universités, des parlements provinciaux; et songeant à une codification des coutumes ainsi qu'à l'uniformité des poids et mesures. Il ne tenait aucun compte de la naissance lorsqu'elle était en compétition avec le mérite. — Duclos a dit de lui : « Tout mis en balance, vices et vertus, c'était un roi. » — Retenons cependant cette juste observation de l'historien Duruy : que la postérité n'a pu l'absoudre de croire que tous les moyens étaient bons pour arriver à un but utile.

ENFANTS D'ÉDOUARD. — AVÈNEMENT DE RICHARD III.

En 1483 eut lieu, vers le milieu de l'année, l'assassinat des enfants d'Édouard IV, dont l'aîné, âgé de douze ans, avait été proclamé roi sous le nom d'Édouard V, le 9 avril. Son oncle le duc de Gloucester, protecteur, connétable et grand amiral d'Angleterre, eut l'art de le faire déclarer bâtard, s'empara du trône le 26 juin, prit le titre de Richard III, et quelque temps après envoya dans la Tour de Londres un écuyer, nommé Tyrrel, qui fit étouffer le jeune roi et son frère sous des couvertures. Cet épisode de l'histoire d'Angleterre a été rendu populaire en France par la tragédie de Casimir Delavigne et par le tableau de Paul Delaroche. (1)

PETIT CONSEIL.

Je tiens de M. de Lesseps le conseil de plier toutes les lettres que l'on reçoit de manière à mettre en dehors la première page où elles sont écrites : cela sert à économiser

(1) Voy. t. X, 1842, p. 49.

le temps lorsque l'on a de nombreuses correspondances ; on voit du premier coup d'œil ce qu'on a de réponses urgentes à faire.

JEAN-JOSEPH PERRAUD,
SCULPTEUR.

Jean-Joseph Perraud était né, le 26 avril 1819, au village de Monay, dans le département du Jura. Fils d'un pauvre cultivateur, sa part dans le travail de la famille fut, à l'âge de dix ans, de garder les moutons.

Dès ce temps, sa vocation de sculpteur se manifesta par son ardeur à modeler tout ce qui tentait sa fantaisie, des figurines, des fleurs, des objets de toute espèce.

« L'été, dit-il dans une note, étant berger, je faisais avec de la terre glaise prise au fond des fossés ce qui me traversait l'esprit, des soldats... un bourgeois que j'avais vu passer » ; — ou bien, sans autre outil qu'un mauvais couteau, il taillait dans le bois des simulacres de « char-rues », de « voitures », etc.

Son attention s'absorbait dans ces essais, et malheureusement il laissait trop souvent les brebis libres de s'écarter au loin. De là, sous forme de procès-verbaux, des plaintes et des réclamations adressées à son père ; de là aussi, à son retour à la maison, les réprimandes et les coups.

Cependant on l'envoya à la pauvre école du village.

« Au commencement de chaque hiver, dit M. Henri Delaborde⁽¹⁾, des journaliers à court d'ouvrage venaient des environs s'essayer, faute de mieux, au métier d'instituteurs. Moyennant un salaire mensuel dont le chiffre variait, suivant les cas, de dix à douze sous pour chaque élève, ils ouvraient dans quelque grange inoccupée une classe de lecture et d'écriture ; après quoi, c'est-à-dire à l'époque où le retour de la belle saison renvoyait aux champs maîtres et élèves, la classe se trouvait tout naturellement fermée, et ceux qui l'avaient tenue, laissant là leurs fonctions pédagogiques, s'engageaient à des métayers pour aller dans la montagne fabriquer des fromages. »

En dehors de la chétive part d'instruction ainsi mesurée à son enfance, Perraud ne reçut rien qui pût l'approvisionner pour l'avenir ; à dix-sept ans, il n'avait encore lu que deux livres, celui qui servait à l'enseignement de la lecture dans l'école, et le catéchisme.

On voulait faire de lui un vigneron. Il fallut bien qu'il obéit d'abord à la volonté de son père et qu'il se résignât, malgré ses inclinations sédentaires et la faiblesse de sa complexion, à des travaux qui eussent exigé un tempérament plus robuste.

« Manquant de chaleur et de vitalité, a-t-il dit en se dépeignant lui-même à cette époque, jaune, frileux comme un fiévreux, j'étais toujours, les soirs d'été, dans les cendres du foyer ; j'aurais voulu me fourrer dans le fourneau l'hiver. »

Si souffreteux qu'il fût, il n'en devait pas moins chaque matin s'armer de la serpe et de la houe, et passer de longues heures à planter des échelas ou à retourner la terre au pied des ceps ; mais, tout en s'acquittant de sa tâche, Perraud songeait à celle qu'il se sentait bien plus propre à accomplir.

Ce n'était pas qu'il nourrît alors la pensée formelle de devenir artiste. Dans sa parfaite ignorance de ce qui se passait au delà des limites de son village, il ne savait même pas qu'il y eût des artistes de profession ; ce qu'il savait seulement, c'est que le métier qu'on lui faisait faire laissait sans emploi les meilleures de ses facultés.

⁽¹⁾ Notice lue à l'Institut. Nous empruntons à cette excellente étude les détails de notre article.

Aussi, quand un jeune garçon de son âge, apprenti sculpteur en bois venu par hasard de Salins à Monay, lui eut offert ses bons offices pour lui procurer une place dans la boutique où il travaillait, Perraud crut-il de tout son cœur avoir trouvé, avec la fin de ses inquiétudes présentes, le secret de son avenir. Il le crut si bien qu'il réussit presque à communiquer sa conviction à son père, et, le consentement de celui-ci une fois obtenu, le voilà, au printemps de 1836, en route pour Salins, pieds nus et la bourse vide, mais l'esprit plein d'une naïve confiance.

Son voyage aboutit à la triste arrière-boutique d'un menuisier-ébéniste chez lequel il passa cinq ans, sans autre récompense de son travail que l'abri et la nourriture, sans autre profit, au point de vue de l'art, que l'expérience des procédés les plus rapides pour fabriquer, suivant les besoins des églises de Salins ou des environs, des devant d'autel, des tabernacles, ou, le cas échéant, des panneaux avec les instruments de la Passion. Il n'y avait pas là l'occasion de progrès fort décisifs.

Ce fut bien pis quand, le temps de son apprentissage une fois fini, Perraud, congédié par son patron, dut aller à Lyon travailler chez un autre ébéniste qui ne lui donnait à faire que des pieds de fauteuil. A Salins, du moins, il trouvait dans la diversité même des tâches exigées, et quelquefois dans leur importance relative, un certain intérêt, une sorte d'encouragement. Un jour, par exemple, il lui était arrivé de tailler dans le bois une figure de la Vierge et de faire ainsi acte d'artiste, ou à peu près ; à Lyon, tout se réduisait pour lui à la besogne mécanique d'un ouvrier. Encore cette besogne ne laissait-elle pas souvent de lui manquer, surtout à partir du moment où il eut entrepris de mener de front ses occupations à l'atelier et ses études à l'École des beaux-arts de la ville.

Perraud avait beau faire pour dédommager le patron qui l'employait ; en vain, le jeudi et le dimanche, jours de fermeture de l'École, il redoublait d'énergie et d'activité, pour « abattre devant son établi des journées de quinze à dix-huit heures, afin de regagner le temps dépensé ailleurs », un moment vint où l'on refusait de se prêter à ces accommodements, et le pauvre artisan, plus ou moins rudement mis sur le pavé, se vit forcé de chercher n'importe où de l'ouvrage, et de l'accepter quelque maigre que fût le salaire.

Perraud vécut à Lyon de cette vie misérable jusque vers le milieu de l'année 1842. A cette époque, il résolut de chercher d'autres conditions d'existence. Il vint travailler et étudier à Paris. Il entra chez un menuisier, et en même temps il obtint d'être admis dans l'atelier de MM. Ramey et Dumont ; il y travaillait chaque jour, avec une application dont ses anciens condisciples se souviennent, jusqu'à l'heure où sa besogne d'ouvrier le rappelait tantôt dans la boutique du menuisier, tantôt dans celle d'un sculpteur ornementiste. Là, reprenant bravement le rabot déposé la veille, il ne cessait de s'en servir que le soir, pour s'armer de nouveau d'un ébauchoir ou d'un crayon et aller, à l'École des beaux-arts, modeler ou dessiner d'après le modèle vivant.

« C'étaient là des journées terriblement remplies, des journées de douze heures de travail en moyenne, sans compter le temps consacré par le jeune artiste aux lectures qu'il faisait, la plume à la main, chaque soir. Et cependant, si laborieuses qu'elles fussent, ces journées ne lui inspiraient pas plus le désir du repos qu'elles ne lui donnaient la tentation de se plaindre. L'inaction, au contraire, dans les rares instants où Perraud s'y trouvait condamné, en arrivait presque à lasser son courage, parce qu'elle lui rendait plus douloureusement présente la pensée de son isolement.

» Par une coutume de la province, écrivait-il plus tard, je me figurais que les dimanches devaient être pour moi des jours de fête. Je mettais, à tout hasard, mes moins pauvres habits, et, une fois descendu dans la rue, j'entraîtais machinalement au Luxembourg, à la suite des promeneurs qui se dirigeaient vers la campagne. Arrivé à la hauteur de l'Observatoire, ne sachant de quel côté aller, tandis que je voyais tout ce monde en famille prendre différentes directions, je sentais mon cœur se serrer en reconnaissant que moi seul j'étais sans famille, sans amis, au milieu de tant de gens heureux. Alors je retournais sur mes pas, et, la mort dans l'âme, je remontais dans

ma mansarde, où je me renfermais pour tout le reste du jour. »

Mais s'il s'isolait ainsi, ce n'était pas pour se consumer en vaines lamentations. Loin de là : certaine école littéraire, qu'il appelait sans façon « l'école des pleurards », étonnait sa raison. Habitué, comme il l'était depuis son enfance, à l'effort et à l'action, il ne pouvait pas facilement excuser quiconque prétendait ou seulement paraissait s'y soustraire. Il avait adopté et il pratiquait une maxime qui mérite bien d'être citée :

« Penser fortement, se rendre compte de tout, savoir pour ainsi dire par cœur ce que l'on se propose de faire, agir



Jean-Joseph Perraud, sculpteur. — Dessin de Gilbert.

ainsi, c'est travailler, et de la plus fructueuse manière. »

Cependant le temps s'écoulait. Malgré sa constante application au travail, malgré des progrès d'autant plus sûrs qu'ils s'étaient plus régulièrement accomplis, Perraud, à plus de vingt-cinq ans, en était encore à obtenir un premier succès dans les concours de l'École. Ce ne fut qu'en 1845 qu'il réussit à être admis en loge; encore ne fut-il reçu que le dernier.

L'année suivante, les épreuves d'essai lui procuraient un meilleur rang; mais l'issue du concours ne lui devenait pas plus favorable.

Enfin, en 1847, après une année consacrée à des efforts encore plus énergiques, à des études plus approfondies, il remportait le premier grand prix.

« J'étais parvenu, dit-il, au but de mon ardente ambition; mais le chemin avait été rude. En raison des circonstances et de ma nature même, les progrès qui m'a-

vaient amené là, je n'avais pu les faire que lentement, en m'y reprenant à bien des fois. Le peu que je savais, je le devais surtout à mon opiniâtreté... Je voudrais que le souvenir de ce temps de ma jeunesse, si tant est qu'il me survive, pût servir à relever le courage des jeunes gens qui se trouveraient dans une situation telle qu'a été la mienne; je voudrais que mon exemple leur fit bien comprendre que rien ne s'acquiert qu'avec beaucoup de peine, et qu'il faut incessamment faire appel à toutes les forces qu'on a en soi pour arriver même à de modestes résultats. »

L'ouvrage qui avait valu à Perraud le grand prix est un bas-relief qui représente *Télémaque rapportant à Phalante les cendres d'Hippias*.

En face de cette composition pathétique, un des juges du concours, Horace Vernet, s'écria tout ému que celui qui l'avait trouvée ne pouvait être « qu'un homme de cœur. »

La fin à une autre livraison.

TOLÈDE
(ESPAGNE).

Une Rue de Tolède. — Dessin d'Émile Laborne.

Nos souvenirs de Tolède remontent à plusieurs années, et il nous semble que c'est hier que nous entrions dans cette ville, en passant sous une belle porte arabe qui s'appelle *la porte du Soleil*.

Notre diligence avançait lentement, dans des rues étroites, comme celle que représente la gravure que le lecteur a sous les yeux. Nous étions deux, jeunes, contents de voyager, désireux de bien voir et de voir vite. A peine débarrassés de notre modeste bagage, nous nous mîmes à courir à travers la ville.

« Demain, disions-nous, il sera temps de visiter les monuments, d'admirer les tableaux ; aujourd'hui, il faut nous promener. »

Et nous nous promenâmes toute la journée, au hasard, nous arrêtant devant un vieux pan de mur, devant une porte du moyen âge, tantôt dans une place publique, tantôt dans une ruelle tortueuse, émerveillés de cette ville qui raconte toute l'histoire de l'Espagne.

Notre impression a dû être, croyons-nous, celle de tous les voyageurs qui ont visité Tolède : chaque rue, chaque maison, a son caractère ; tous les dix pas, malgré soi, on s'arrête.

Le lendemain, nous entrions dans la cathédrale, une des plus vastes d'Espagne, une des plus riches comme architecture. La construction a été commencée au treizième siècle ; elle a duré longtemps : certaines parties sont du quatorzième siècle, d'autres du quinzième. Comme dans beaucoup d'autres églises de la même époque, deux nefs, qui se coupent perpendiculairement, forment une croix. Plus de quatre-vingts piliers supportent la voûte. Dans le chœur, placé au centre, on admire des stalles en chêne sculpté qui datent de la fin de l'art gothique.

Une tradition dit que la Vierge est descendue dans la cathédrale. On montre la pierre où ses pieds se sont posés. En entrant, les fidèles touchent cette pierre à travers une grille, et baisent ensuite leur main. La pierre s'est ainsi usée peu à peu. Au-dessus, on lit cette inscription : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus* (Nous l'adorerons là où ses pieds se sont posés).

Un aveugle nous servait de guide. Il s'arrêtait devant toutes les chapelles, nous les nommant l'une après l'autre. Il arriva ainsi à la *chapelle mozarabe*, dont l'histoire se rattache à l'histoire même de Tolède.

Pendant la domination arabe, le catholicisme avait été toléré à Tolède. Lors de la *reconquête*, comme disent les Espagnols, Alphonse VI, roi de Castille, entra à Tolède après un long siège. Il y trouva établi un rite particulier, différant par quelques points seulement du rite romain. Le nom de rite mozarabe vient de ce qu'un certain nombre d'Arabes convertis suivaient ce rite, mêlés à des chrétiens de race espagnole. Le roi essaya de le supprimer ; mais il rencontra, de la part des habitants, une vive résistance.

Alphonse VI imagina, pour résoudre la difficulté, un moyen qui nous étonne aujourd'hui, mais qui dut paraître naturel aux contemporains. Il décida que deux chevaliers combattraient en champ clos, l'un pour le rite mozarabe, l'autre pour le rite romain. Le champion du rite mozarabe l'emporta, et, longtemps après, la chapelle dont nous venons de parler fut élevée en souvenir de cet événement.

En sortant de la cathédrale, nous nous dirigeâmes vers l'église de Sainte-Marie la Blanche (*Santa Maria la Blanca*), ancienne synagogue, construite pendant la domination arabe. Le culte israélite, le culte musulman, le culte chrétien, y ont été célébrés tour à tour. Puis, l'église a été abandonnée ; elle est devenue une caserne, plus tard un magasin de bois.

Une suite de piliers, supportant des arcs moresques, tel est le souvenir qui nous est resté de ce temple : c'est

la mosquée, avec une simplicité dans l'ornementation qui rappelle la destination primitive de l'édifice.

L'église du Christ de la Lumière (*el Cristo de la Luz*) offre, au point de vue de l'architecture, un type de la véritable mosquée. La tradition rapporte que, du temps des rois goths, un temple chrétien s'élevait sur le même emplacement. Les Arabes renversèrent le temple pour construire une mosquée. Mais des chrétiens, fuyant l'invasion, avaient caché un crucifix dans un des souterrains de l'église, et auprès du crucifix ils avaient placé une lampe allumée. Quand le roi Alphonse eut reconquis Tolède, le cheval du Cid s'arrêta devant la mosquée, et, du pied, il écarta une pierre qui découvrit l'entrée du souterrain ; la lampe brûlait encore.

Notre guide aveugle nous racontait ces légendes d'autrefois avec naïveté ; nous l'écoutions avec plaisir. Il s'exprimait en assez bons termes, comme la plupart des gens du peuple en Espagne, où la différence entre les diverses parties de la société est moins marquée que dans d'autres pays. Il toucha une pierre de son bâton, et nous dit simplement : « C'est cette pierre qui fermait l'entrée du sanctuaire, et que le cheval du Cid a écartée du pied. »

Pourquoi ne l'avouerions-nous pas ? Tout cela nous semblait très-naturel. Nous étions à quelques heures de Madrid, et il nous semblait que nous en étions à plusieurs centaines de lieues. Nous en étions bien loin, en effet ; à Tolède, nous nous trouvions en pleine Espagne du passé. Le moyen âge se dressait devant nous, avec sa foi profonde et ses légendes poétiques. Oui, ce que le pauvre aveugle nous disait était vrai, comme est vrai tout ce qui a été la tradition, la croyance, la vie intime d'un grand peuple.

Saint-Jean des Rois (*San Juan de los Reyes*) est une église construite par Ferdinand et Isabelle. Il nous semble que nous voyons encore une remarquable statue en bois du prophète Élie, placée près du maître-autel, et attribuée à Alonso Cano, peintre, sculpteur et architecte. Le long des murs pendent les chaînes des chrétiens captifs chez les Mores, et délivrés lors de la reconquête.

Ce mot de reconquête (*reconquista*) retentit souvent à l'oreille du voyageur en Espagne. Il rappelle une heure décisive dans l'histoire de ce pays, celle où les Mores ont été rejetés de l'autre côté de la mer, où la croix a été plantée sur les alcázars et les mosquées, où l'Espagne chrétienne et chevaleresque a repris possession d'elle-même.

Les peuples qui ont dominé en Espagne, le Romain, le Goth, l'Arabe, ont laissé leur empreinte à Tolède : ici, c'est l'emplacement d'un cirque romain ; là, quelques pierres du palais du roi Rodrigue ; plus loin, les ruines imposantes de l'Alcazar.

Cet Alcazar, transformé et agrandi par les princes catholiques, devint le palais des rois de Castille. On raconte que lorsque Charles-Quint gravit pour la première fois les marches du grand escalier, il dit : « Je ne me suis jamais senti roi d'Espagne autant qu'en ce moment. » Ce qui reste de ce palais a un air de grandeur qui explique les paroles de l'empereur. L'Alcazar avait la même hauteur au-dessous du sol qu'au-dessus : des écuries souterraines, formant deux étages superposés, ont contenu, dit-on, jusqu'à trois mille chevaux.

Puisque nous nous laissons aller à nos souvenirs, disons un mot de la fabrique d'armes.

On a prétendu quelquefois que les armes vendues à Tolède se fabriquent sur les bords de la Seine. Il n'en est rien. La fabrique, dirigée par des officiers d'artillerie, livre d'excellents produits à l'armée espagnole. Nous achetâmes, pour notre part, une demi-douzaine de poignards, et, au retour, nous les distribuâmes à nos amis, qui en firent de pacifiques couteaux à papier.

Le rêve dura huit jours ; pendant huit jours, nous vécûmes dans cette ville qui est un musée, dans cette ville curieuse entre toutes, où chaque pierre rappelle les choses disparues.

L'aveugle du premier jour ne fut pas notre seul guide. Un officier distingué, auteur d'importants travaux historiques, nous fit faire dans la ville plusieurs promenades aussi intéressantes qu'instructives. Le jour du départ, cet homme aimable nous accompagna jusqu'à la diligence, et nous dit, en nous serrant une dernière fois la main :

« Vous venez de feuilleter rapidement l'histoire de ma patrie ; si vous voulez l'étudier un jour, si vous voulez comprendre le génie de ce peuple qui a gardé quelque chose de chacun de ses conquérants et qui cependant a su rester lui-même, revenez à Tolède ! »

Déjà les dix mules de notre diligence agitaient leurs grelots ; le *mayoral*, ou conducteur, était sur le siège ; le *delantero*, ou postillon, avait enfourché une des deux premières mules ; les *zagals*, qui tantôt courent le long de la voiture, tantôt grimpent auprès du conducteur, faisaient claquer leur fouet.

Tout à coup la voiture s'ébranla ; nous passâmes sous la *porte du Soleil*, que nous avions franchie huit jours auparavant, et bientôt Tolède disparut dans un tourbillon de poussière.

SIR WALTER SCOTT.

Suite. — Voy. p. 85, 110.

En septembre 1803, Scott reçut la visite du poète Wordsworth, et lui fit les honneurs de son pittoresque voisinage. Par une belle après-midi d'automne, arrivés devant le château de Fernieherst, ancienne forteresse de la noble famille de Lothian, ils remarquèrent un groupe de vieux ormes qui couronnaient les ruines.

— Quelle vie il y a dans les arbres ! s'écria Wordsworth.

— Ah ! reprit Scott, votre sensation est bien différente de celle d'une très intelligente jeune fille, née et élevée aux îles Orcades : elle a passé ici la saison dernière, et me disait que rien sur la terre ferme ne l'avait tant désappointée que les bois et les arbres. Elle les trouvait mornes et complètement inertes. Elle ne pouvait s'empêcher de soupirer après l'éternel mouvement de l'Océan et son inépuisable variété. Elle est retournée dans ses îles natales, et je crois qu'elle ne sera plus tentée de quitter les sauvages Orcades, battues des vents et des tempêtes.

Il récita quatre chants du *Lai*, encore inédits, à Wordsworth, qui fut très frappé de la nouveauté des mœurs, de la vérité des descriptions et de l'énergie des vers.

Il venait à peine de prendre possession de son nouveau domaine d'Ashestiel, lorsqu'on lui amena un braconnier, qu'en sa qualité de shérif il était chargé de punir ; mais le pauvre diable lui fit un si touchant récit de sa situation : une femme et je ne sais combien d'enfants à pourvoir ; l'ouvrage était rare et le gibier abondant ; et tout cela dit avec un mélange de résignation et de gaieté qui remua le cœur du juge. Tom Purdie échappa à la pénalité de la loi, et fut enrôlé au service de Scott comme berger, emploi où il déploya tant de zèle, d'activité et de pénétration, que Scott n'eut jamais à se repentir de son indulgence.

A la même époque, il fit connaissance avec le célèbre Mungo - Park, victime plus tard de ses découvertes africaines. A son retour de sa première expédition, Park avait essayé de s'établir comme médecin dans la ville de Hawick ; mais les tracés de cette profession en province énervèrent son caractère ardent, et il y renonça. Ne le trouvant pas un jour chez lui, Scott alla le chercher sur les bords du

Yarrow, qui, franchissant là plusieurs bancs de rochers, forme une suite de petits lacs divisés par de rapides courants. Il aperçut son ami debout sur la rive, jetant une pierre après l'autre dans l'eau, et épiant avec attention les bulles qui montaient à la surface.

— Voilà un passe-temps bien innocent pour un homme qui a eu de si terribles aventures, dit Scott.

— Pas si oiseux peut-être que vous le supposez, reprit Mungo. J'avais coutume de mesurer ainsi la profondeur d'une rivière, en Afrique, avant de me hasarder à la traverser ; je jugeais si la tentative était sûre par le temps que les bulles d'air mettaient à monter.

L'intention de Park de tenter une seconde expédition n'était pas alors connue de Scott, mais il conclut de ces expériences sur le Yarrow qu'il nourrissait quelque projet de ce genre. En effet, les pensées du voyageur hantaient toujours l'Afrique. Il dit à Scott que lorsqu'il s'éveillait tout à coup dans la nuit, ce qui lui arrivait souvent, par suite d'une maladie nerveuse, il s'imaginait encore être prisonnier sous la tente d'Ali. Le poète exprima quelque surprise qu'il pût avoir l'idée de revoir ce pays. Il répondit qu'il préférerait braver l'Afrique et toutes ses horreurs à passer sa vie en longues et fastidieuses courses sur les collines de l'Écosse.

Vers la fin de l'automne, à la veille de quitter le pays pour la dernière fois, Park fit à Scott une visite d'adieu, et coucha chez lui. Le lendemain, son hôte l'accompagna sur la chaîne sauvage qui sépare la Tweed du Yarrow. Park lui parla beaucoup de son nouveau plan et de sa décision de dire à sa famille qu'il avait à faire à Édimbourg, et de lui envoyer de là sa bénédiction, sans revenir prendre congé. Il avait épousé peu de temps auparavant une aimable et jolie femme. Comme ils atteignaient un certain défilé, un lourd brouillard d'automne flottait au-dessus de la vallée et la voilait presque tout entière, offrant à l'imagination de Scott un frappant emblème de l'avenir trouble et incertain qu'allait braver le voyageur. Un fossé se trouvait entre le marais et la route ; en le franchissant, le cheval de Park broncha et faillit s'abattre.

— Mungo, dit le shérif, je crains que ce ne soit un mauvais présage.

A quoi l'autre répondit en souriant :

— Les mauvais présages sont pour ceux qui y croient.

Et, donnant de l'éperon à son cheval, il partit au galop. Scott ne le revit plus.

Le *Lai du dernier ménestrel* parut en janvier 1805. Très favorablement accueilli du public, il fut assez amèrement critiqué par la presse. A un dîner où se trouvaient réunis des écrivains de peu de mérite, l'un d'eux insista sur les inexactitudes de détail, sur la négligence du rythme, sur quelques vers trop faciles.

— Mon cher Monsieur, reprit un des auditeurs, vous me rappelez une conférence sur la sculpture que M. Falconet fit à Rome peu de temps après avoir achevé le modèle de sa statue équestre de Pierre le Grand. Il avait pris pour sujet le célèbre cheval de Marc Aurèle dans le Capitole, et il y signalait autant de défauts que jamais jockey en ait trouvé à un animal en vente au Tattersall. Mais, bien que Falconet fût très vaniteux, il lui vint un scrupule comme il terminait sa harangue. Il prit une longue prise de tabac, et, regardant l'irréprochable antique, si défectueux selon lui, il s'écria avec un soupir : « Cependant, Messieurs, il faut avouer que cette vilaine bête-là est vivante et que la mienne est morte ! »

Assez indifférent pour les attaques qui s'adressaient à lui, Walter Scott ressentait vivement ce qui atteignait les autres. Il écrit, à propos de la mort d'un auteur causée par la critique sanglante d'un de ses ouvrages :

« C'est une triste et sérieuse conséquence d'une diatribe. Messieurs les critiques devraient relire souvent la fable des Écoliers et des Grenouilles :

Ce jeu cruel qui vous amuse
Est pour nous un arrêt de mort.

Ils devraient aussi se rappeler qu'il est beaucoup plus facile de démolir que de bâtir, de censurer que de composer. »

En 1805, il écrit à miss Seward : « Vous m'avez rappelé quelques-unes des plus agréables sensations de mon enfance en me demandant mon opinion sur les poèmes d'Ossian. Ils me furent mis entre les mains pour la première fois par le vieux docteur Blackloch, poète aveugle, dont vous aurez entendu parler. C'était le plus digne et le meilleur des hommes. Il se plaisait surtout à encourager les études des débutants. Quoique fort jeune à l'époque de notre intimité, j'avais été assez heureux pour attirer son attention, et si je réussis quelque peu dans ma carrière littéraire, je le devrai certainement à ses avis et aux livres qu'il me prêta. Il me conseilla de lire d'abord Ossian et Spencer, que je dévorai. Leurs ouvrages firent longtemps mes délices : je pouvais réciter sans arrêt des chants entiers de l'un et des stances de l'autre ; et mal en prenait au pauvre auditeur, car, dans mon enthousiasme, je n'imaginai pas qu'on pût se lasser de m'entendre. Depuis, le progrès du goût a tant soit peu diminué mon admiration. Les poèmes d'Ossian ont surtout du charme pour la jeunesse. Plus tard, l'éternelle répétition des mêmes idées et des mêmes images, belles en elles-mêmes, finit par fatiguer le lecteur. Les doutes qu'on a élevés sur leur authenticité ont amoindri le prestige et l'indulgence auxquels ont droit les créations d'un siècle barbare ; ils y ont perdu aussi la réalité, qui doublait leur valeur. Je ne serais pas Écossais si je n'avais très attentivement recherché l'origine de ces poèmes. Je crois que les légendes des montagnes, recueillies par Macpherson, ont été considérablement développées et arrangées par lui. Quoi qu'il en soit, c'est un beau spécimen de poésie celtique, et qui la montre riche de choses dignes de mémoire. J'ai moi-même pensé à écrire un poème *montagnard*, où j'aurais peint avec réalité cette race enthousiaste avant la destruction de son gouvernement patriarcal. Le pourrai-je ? le ferai-je ? C'est ce que le temps décidera. »

Il préparait alors une nouvelle édition du *Lai*, tirée à quinze cents exemplaires, et traçait le plan du beau poème de *Marmion*. Il travaillait fort avant dans la nuit ; mais les migraines nerveuses, seul mal auquel il fût sujet, lui firent adopter d'autres habitudes, qu'il conserva toute sa vie. Il se levait à cinq heures du matin, allumait son feu en hiver, se rasait et s'habillait avec soin, car, sans avoir les recherches efféminées d'un dandy, il tenait à une scrupuleuse propreté et à une tenue correcte, ne s'accordant ni robe de chambre, ni pantoufles, qu'il appelait les *traquenards* du travailleur. Six heures du matin le trouvaient établi à son pupitre, ses papiers arrangés devant lui dans le plus grand ordre, les livres qu'il consultait étalés sur le parquet, à sa portée, tandis que son chien favori, l'œil fixé sur le maître, faisait sentinelle devant ce rempart. De neuf à dix, la famille se réunissait pour déjeuner : il avait déjà, comme il le disait, donné un vigoureux coup de collier à sa tâche journalière. Après le repas, il accordait encore deux heures au travail ; à midi, il reprenait possession de lui-même et montait à cheval pour une longue course. Les jours de pluie, employés tout entiers à l'étude, formaient un fonds de réserve sur lequel il ne se faisait faute de tirer dès que brillait le soleil.

En janvier 1806, il fit une courte apparition à Londres, où l'attiraient un changement de ministère et le désir d'ob-

tenir à la Cour suprême des sessions une place qui devait doubler son revenu. Il ne paraît pas avoir été trop enivré de l'accueil flatteur qu'il reçut.

Londres, 11 février 1806.

« Après tout, un peu de réputation littéraire ne nuit pas ici. Je suppose que Salomon, en comparant une bonne renommée à un vase d'huile précieuse, voulait dire qu'elle servait à huiler les gonds des portes du palais où désiraient pénétrer les possesseurs de cet inappréciable trésor. Ce qu'était une bonne renommée à Jérusalem, un nom *connu* semble l'être à Londres. Si vous êtes célèbre pour avoir écrit des vers, ou pour savoir habilement couper des tranches de concombre, si vous avez deux pieds de plus ou de moins que tout autre bipède, si vous avez joué des comédies à l'âge où vous auriez dû être fouetté à l'école, si vous avez suivi des cours et des conférences alors que vous devriez vous préparer à mourir, votre notoriété devient un talisman, — un « Sésame, ouvre-toi », devant lequel tout cède, — jusqu'à ce qu'on vous déclare assommant et qu'on vous mette de côté pour un nouveau jouet. N'ayant nulle ambition d'en venir là, j'espère reprendre bientôt ma course vers le nord et jouir tout à loisir de ma bonne fortune rétrospective. »

La suite à une autre livraison.

FIN DE LA VIE.

Il arrive un âge, voisin de la vieillesse, où l'on ne doit jouir du bonheur qu'à la condition d'être toujours prêt à le perdre. On ne le possède plus, — on le dérobe, pour ainsi dire. Les plaisirs, les amitiés, les espérances, tous les attachements, toutes les grâces de la vie, tombent autour de nous comme des feuilles, — et s'il est encore quelques beaux jours, ce sont de ces jours d'automne d'une beauté pâle et fugitive, et qui n'ont pas de lendemain.

Th. DUFOUR.

LA RAINETTE VERTÈ.

La journée avait été exceptionnellement belle ; on était au milieu de mai, ce mois des fleurs, qui trop souvent, hélas ! sous nos rigoureux climats, nous apporte et le froid et la pluie ; le soir était venu, et l'on n'entendait plus que quelques murmures, derniers cris des oiseaux qui vont s'endormir, la tête cachée sous leur aile, ou bien la note aiguë jetée par des insectes, le souffle du vent dans la feuillée, les premières brises du printemps faisant doucement frémir les jeunes pousses.

Tout à coup, une brusque explosion de cris stridents se fit entendre ; c'étaient des notes vibrantes, brusquement attaquées, plusieurs fois répétées. L'étrange concert cessa subitement, pour recommencer de plus belle quelques instants après ; il semblait sortir d'un marais tout à l'heure silencieux. Je m'approchai de ce marais avec précaution, et je fus assez heureux pour m'emparer d'un des musiciens.

C'était un batracien de faible taille, assez semblable à une petite grenouille, à cette exception près que les doigts, au lieu de se terminer par une extrémité effilée, étaient élargis en une sorte de ventouse, et palmés dans une partie de leur longueur ; la tête était courte, les yeux assez grands, l'oreille bien visible. La peau, complètement lisse sur le dos, était finement granuleuse sous le dessous du corps.

Aux dernières lueurs du crépuscule, il me fut possible de voir que l'animal que je venais de capturer était du plus beau vert, avec quelques nuances jaunées vers les pattes de der-

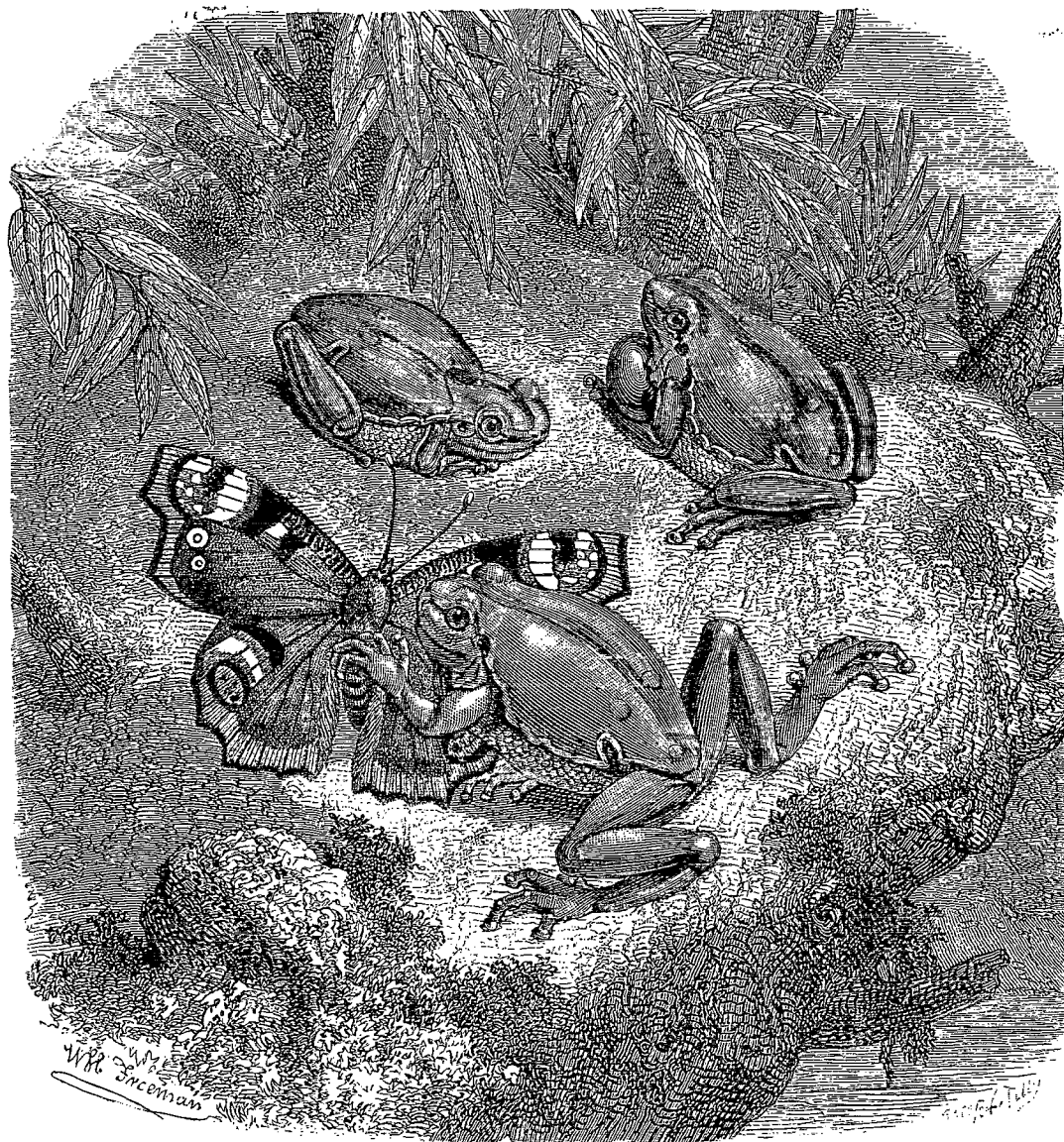
rière ; une étroite bande jaunâtre, surmontée d'un cordon de couleur brunâtre, s'étendait entre l'œil et l'épaule ; les orteils présentaient une teinte rosée ; le dessous du corps était blanchâtre, avec quelques reflets bleuâtres ; sur l'iris doré, la pupille se détachait en ovale de couleur noire. Bien que de petite taille (il avait à peine cinq centimètres de long, pattes postérieures non étendues), ce batracien gonflait sa gorge à la grosseur d'une noisette, et je reconnus dans mon chanteur nocturne le mâle de la rainette verte, ou grenouille d'arbre.

Je me décidai à garder mon animal et je l'installai dans

une cage aux étroits barreaux, car je me défiais, et avec raison, de son agilité.

Les jours suivants, j'observai que, pareille à un chat qui guette un oiseau ou une souris, ma rainette s'élançait parfois à près d'un pied de distance pour saisir les mouches et les petits insectes assez imprudents pour passer à sa portée, et qu'elle se jetait sur sa proie la gueule ouverte, se servant de sa langue pour l'entraîner au fond de son gosier.

Quoique mon hôte m'assourdît souvent de son chant bruyant, je commençais à m'y habituer, lorsqu'un beau



La Rainette verte. — Dessin de Freeman.

matin je constatai avec surprise qu'il avait disparu ; un barreau de la cage avait un peu cédé ; et la bête avait profité de l'occasion offerte pour reprendre sa liberté.

Je m'étais intéressé à ma rainette, et je voulus savoir ce qu'en dit la science.

Sous le nom de rainettes, les naturalistes classent des batraciens *anoures*, c'est-à-dire dépourvus de queue, appartenant à une section caractérisée par la présence de dents à la mâchoire supérieure, ce qui les sépare des crapauds. Tandis que chez les grenouilles proprement dites l'extrémité des doigts est effilée, les rainettes ont, comme je l'avais observé, les doigts terminés par des ventouses, ce qui leur permet de grimper aux arbres. La langue, en-

tière ou faiblement échancrée, est adhérente de toute part ou libre à peine dans sa partie postérieure. Des dents existent au palais et sont situées au niveau des arrière-narines. La famille des hylæformes comprend un grand nombre d'espèces réparties en plusieurs genres ; elle n'a qu'un seul représentant en Europe, la rainette verte, fort commune dans toute la France. Cette espèce s'étend jusqu'au Japon, dont la faune ressemble par certains traits à celle de l'Europe. On y trouve, en effet, deux de nos grenouilles et le crapaud commun.

Bien qu'abondamment répandue dans l'Europe entière, la rainette semble avoir peu attiré l'attention des auteurs anciens. Rondelet, médecin du seizième siècle, dit « qu'il

faut mettre au nombre des crapaus la rainé qui s'appelle *Dryophytes*. » Il désigne cette espèce sous le nom de grenouille des arbres, et la distingue de la rainette; en parlant de cette dernière: « Calamite *Rana*, dit-il, est appelée coste espede de grenouille de terre qui vit entre les cannes. Nous l'appellons en Languedoc rainette. C'est ceste espèce que Nicandre a escrit estre muete. Elle est semblable aux autres grenouilles de forme, de corps, é de parties du dedans. Mais ell'est petite, menuë, é verte, de la quelle Pline parle en ceste sorte. Il ia une petite rainé qui vit entre les cannes é herbes, muete, é sans voix. Si les beufs l'avallent, ils deuiennent enflés par le ventre. Elle vit de la rousée, é est venimeuse comme le trapant susdit, son venin aussi se guerit par mesmes remedes. »

La rainé verte saute, comme on l'a vu plus haut, avec la plus grande agilité; les pelotes visqueuses qui terminent ses doigts se collent avec tant de facilité à tous les corps, quelque polis qu'ils soient, qu'elle n'a qu'à se poser sur la branche la plus unie, même sur la surface inférieure des feuilles, pour s'y attacher de manière à ne pas tomber. Lorsque les beaux jours sont venus, on voit les rainettes s'élaner sur les insectes qui passent à leur portée; elles les saisissent rapidement avec leur langue: passant avec vitesse de branches en branches, elles y représentent, suivant l'expression de Lacépède, jusqu'à un certain point, les jeux et les petits vols des oiseaux, ces légers habitants des arbres élevés.

Il en est des rainettes comme des grenouilles; leur entier développement ne s'effectue qu'avec lenteur, et pendant un temps assez long, elles sont presque muettes.

Lorsque la mauvaise saison est venue, la rainé se terre dans la vase et volontiers par petites compagnies; c'est vers les premiers jours d'avril que, secouant l'engourdissement de l'hiver, elle commence à s'éveiller et se met à pondre. Les œufs, qui tombent en général au fond de l'eau, forment des paquets comme ceux des grenouilles; mais ces paquets sont beaucoup plus petits et moins nombreux. Il en sort, douze à quinze jours après la ponte, un petit têtard à tête assez large, formant près de la moitié de la longueur du corps, dont le ventre, globuleux et très gros, se détache en relief des faces latérales de la queue, qui le divise en deux; le dessus du corps est vert, marbré de brun et de jaune; le ventre est blanc brillant; la queue, à stries très fines et très rapprochées, présente sur un fond grisâtre trois cordons longitudinaux de couleur jaunâtre. Deux mois et demi environ après l'éclosion, la queue du têtard se résorbe, et les jeunes rainettes cherchent à quitter l'eau.

C'est au moment de la ponte que le coassement de la rainette remplit nos nuits de printemps; réunies en grand nombre dans une même mare, elles partent toutes ensemble et s'arrêtent toutes à la fois: dans les nuits tranquilles, leurs coassements réunis quelquefois parviennent jusqu'à plus d'une lieue, surtout lorsque la pluie est près de tomber. Les mots *krac, krac, krac, krac*..., ou *carac, carac, carac, carac*..., prononcés rapidement et de la gorge, rendent assez bien l'effet produit par leur discordante musique.

« En automne, dit M. F. Lataste, quand elles retrouvent la parole après un silence de quelques mois, les rainettes sont moins bruyantes. Chacune alors chante isolément; elles se répondent l'une à l'autre, dans la feuillée, surtout les jours d'orage; mais elles ne forment plus ces chœurs étourdissants des mois d'avril et de mai. Alors elles se taisent plus volontiers la nuit, surtout dans l'arrière-saison, tandis qu'au printemps on ne les entendait pas le jour. Le mot *kroé* exprime assez bien la note plus lente, moins criarde, moins fréquemment et moins rapidement répétée, qu'elles émettent à cette époque. »

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 89, 122.

MAI.

Mai est l'épanouissement riant du printemps; c'est la verte couronne qui pare le milieu de l'année. Les jours noirs sont finis; la joie renaît sur la terre.

Mai, le mois des vierges et des fleurs, s'appelait autrefois *maja*: c'était aussi le nom de la vierge bouddhique, Maja Dévi, la mère du Bouddha. C'est elle qui est encore adorée aux Indes pendant le renouvellement du printemps.

Bloeimaend, disent les Flamands, c'est-à-dire mois des fleurs. *Kveten*, disent les habitants de la Bohême, avec la même signification. *Izok*, l'appelaient-ils antérieurement (donner naissance), ou *Siban*, de *Siva* ou *Ziva*, la déesse de la vie et de la fécondité, ou encore *Trnopuk*, par allusion à l'aubépine.

Anciennement, dans les fermes flamandes, mai prenait la dénomination de *Frouwenmaend*, mois de la dame, peut-être en mémoire de *Freiza*, la Vénus germanique. *Frouwenmaend*, *Bloeimaend*, *Blüthenmonath*, toutes ces dénominations concourent également à glorifier en mai la chaleur renaissante, la bénignité du soleil, les influences tendres de l'universel printemps. Aussi voit-on chez tous les peuples, Romains, Slaves et Germaniques, s'élever alors des actions de grâces.

En Bohême et en Belgique, l'arbre de mai est planté solennellement, aux sons des musiques, avec un beau cortège de monde paré.

En quelques localités belges, les jeunes gens vont attacher des fleurs à la porte de leur fiancée. Au pays de Limbourg, on attache une branche de laurier, de sapin ou de bouleau décorée de papier, de rubans et de fanfoles, à la porte des jeunes filles aimées et estimées, et un bouquet de persil à la porte des autres.

La danse autour de l'arbre de mai s'est conservée en Bohême, comme à Bruxelles, malgré les édits. Le *Festkalender* signale à ce sujet une coutume plaisante. Le danseur qui a mené une fille sous l'arbre lui brosse les souliers, et elle l'en récompense en lui payant un tribut d'argent. Si elle ne le peut, faute d'un écu ou de quelques kreutzers, sa misère tout l'an lui sera renvoyée en chansons. Cette coutume se retrouve en Belgique, chez Wallons et Flamands, mais généralisée. Qu'un fermier prenne possession d'un bien ou qu'un plaideur gagne son procès, varlets et connaissances époussetent de leur casquette ses chaussures, en signe de congratulation et d'obséquience. Il faut alors que l'homme ainsi salué allège son gousset.

Les sérénades de mai sont un usage général en Belgique: sérénades aux autorités, aux présidents de sociétés, aux triomphateurs de concours, tout est prétexte à la musique, qui autrefois rythmait les danses de femmes tournoyant, des flambeaux dans les mains.

Du reste, à travers tout le mois de mai, trombones, cornets à pistons, violons et basses, fifres et tambours, glapissent et beuglent, menant un vacarme extraordinaire dans les villes et les villages. C'est le temps des kermesses, des foires, des pèlerinages et des processions pour le Belge, grand ami de la noce et de la bruyante gaieté.

Liège, jadis, faisait hautement sa partie dans le joyeux concert. Qui ne connaît, au moins de nom, les célèbres *kramignons*, rondes chantées et dansées, qui finissaient par entraîner des rues entières, s'allongeaient, se tordaient, immenses, effrénées, folles, sur les places publiques, tout le monde sautant, clamant, chantant, riant d'un

rrire qui ne finissait pas ! Ce grand rire d'autrefois s'est éteint. Liège a perdu ses *kramignons*.

Mois de mai, mois de conjurations. On attache, en Bohême, un morceau d'étoffe rouge à la queue des vaches, parce que, dit-on, les sorcières n'aiment pas le rouge. Ou bien, pour se préserver de malemort ou de maladie, on jette derrière soi trois fèves noires. Les Romains, eux aussi, allant aux tombeaux pendant les fêtes lémuriennes, jetaient des fèves noires derrière eux pour chasser les lars.

Les Bohêmes aspergent d'eau bénite leur maison, plantent des rosiers, des aubépines, des houx, dans les fumiers (très aimés, pensent-ils, des mauvais esprits, qui viennent s'enfermer dans les picots), ou bien dressent des croix dans les jardins, les champs, etc. Les paysans belges mettent des balais en travers des portes des écuries, et derrière les portes trois croix de bois.

A Reichenberg, en Bohême, on met aussi des balais ; mais la précaution ne se borne pas là : on fait dans les rues un tapage infernal pour écarter les démons ; coups de feu, cris, hurlements, danses féroces, tout est bon. On allume aussi dans les environs de la ville, sur le Keilsberg, un feu de sorcières. Ailleurs, on brûle un mannequin, toujours en haine des nécromanciens.

Les trois jours qui précèdent l'Ascension sont les Rogations ou *Kruysdagen*, jours de jeûne et de pénitence où se font des processions ayant une similitude avec les *amburvalia* des Romains. Il n'y a pas bien longtemps, tout le clergé de Bruxelles se rendait, ces jours-là, en grande pompe dans les villages voisins, Anderlecht, Saint-Job, Ixelles, etc.

Le dimanche avant la Pentecôte est pour la Bohême l'occasion d'une fête exceptionnellement importante, dont nous trouverons des analogies en Belgique, mais seulement le jeudi après la Pentecôte. C'est la fête dite *Jeu du roi*. On choisit un roi, une reine, un prêtre, un juge, un exécutif, un archer, un porte-drapeau, et un soldat. Chaque personnage porte les insignes distincts de son rang : la reine, un rameau vert orné de trois roses ; le roi, un costume d'écorce de bouleau, une couronne de papier doré, un sceptre de sapin ; les soldats, qui vont à la suite, portent des chapeaux à cornes ornés de fleurs, des ceintures d'écorce et des sabres de bois. Le cortège se réunit à la ferme du roi, « d'où, dit Coremans, il se rend au galop à la place communale, à la *Croix*, lieu où se trouve ordinairement un bloc de pierre ou de bois, et en quelques localités la prairie. » Toute la jeunesse se presse alors autour des chevaucheurs ; ils s'arrêtent, et le prêtre crie :

Hou, ha, hou !

Et encore une fois :

Hou, ha, hou !

Finalement, le cortège revient à la ferme du roi.

La fête belge du jeudi de Pentecôte, qui se célébrait, dans le siècle dernier, au Hoog-Castelle, près de Termonde, se compliquait d'une pensée satirique. Une vieille femme était menée en tombereau jusqu'à la montagne de Castelle, au pas de deux haridelles, entre deux gardiens, l'un à pied, l'autre à cheval. La foule suivait le tombereau. C'était la dérision de l'hiver que l'on conduisait ainsi ; et, par moquerie, la vieille était affublée de pompons et de fleurs. Quand le cortège était arrivé, commençait la distribution des emplois : au dissipateur, on donnait la gestion des revenus ; au chasseur connu pour ses mésaventures, la chasse aux sauterelles sur la montagne, et la pêche au fainéant ; le mauvais conseiller était nommé conseiller aulique, et cocher aulique le charretier le plus stupide. Ainsi étaient châtiés l'orgueil, la vanité et la sottise ; et ces attributions portaient rarement à faux. A Isque, en

Brabant, un poète composait des rimes où la conduite des garçons et des filles était fustigée d'importance. Chaque complainte était mûrement pesée aux balances du juste et du vrai.

Quantité de cérémonies signalaient autrefois en Belgique la Pentecôte (*Pinksten* en flamand, du mot *Pin*, dieu d'été armé de la foudre que connaissent les Esthoniens) ; Pâques de roses (*Bloemenoosteren* et *Bloeiiferest*), disent les documents du moyen âge.

Dans plusieurs églises, il était d'usage de faire descendre de la voûte, à l'heure de la messe, un pigeon blanc par trois ficelles. Une planche descendait en même temps, sur laquelle il y avait des lumières, des fleurs, de grandes hosties de diverses couleurs. Ces hosties figuraient les langues de feu sous la forme desquelles le Saint-Esprit avait apparu aux apôtres le jour de la Pentecôte. Une couronne de fleurs descendait aussi sur la tête de l'officiant.

En d'autres endroits, dit Schayes, lorsqu'on chantait le *Veni Creator*, et que le pigeon blanc descendait du haut des voûtes, on lâchait des oiseaux qui voltigeaient çà et là dans l'église, et on y joignait des étoupes enflammées.

Les Tirlemontois, dit une légende, essayèrent de substituer au pigeon une oie, pour rendre la descente plus magnifique ; mais l'oie poussa de tels cris que le service divin en fut troublé. De là le sobriquet de *Kvekers*, que ces trop ingénieux citadins portent encore aujourd'hui.

Le jour de Pentecôte est pour la Bohême le dernier acte de la farce du roi ou *Jeu du roi*. Les populations, particulièrement dans le cercle de Kœnigsgratz, réunies en de solennelles assises, jugent le roi et la reine : la royauté est accusée de méfaits ; elle est appelée à s'expliquer. Le roi recourt alors aux témoignages de quelques-uns de ses sujets ; chacun parle selon ce qu'il sait. Le juge tout à coup ordonne le silence. Que va-t-il dire ? *Coupable* ou *Non coupable* ? Dans le premier cas, le juge brise sa verge, et le roi s'agenouille sans résistance sur un drap blanc. Un soldat pose sur sa tête trois chapeaux. Le juge répète trois fois sa sentence. Un héraut se lève et abat les trois chapeaux. Puis la musique recommence, et l'on se livre à la joie. Si le juge a prononcé *Non coupable*, ce sont des transports ; le roi est acclamé, tout le monde l'entoure ; son innocence est le signal des gaietés. « Il n'est pas difficile, dit Coremans, de reconnaître dans le *Jeu du roi* un reste des anciens *Champs de mai*, que les Tchèques paraissent avoir connus comme les Germains. En pareilles réunions, le peuple décidait sur les questions d'État les plus importantes. Il procédait à l'élection de ses chefs et de divers fonctionnaires publics. De même on s'occupait d'affaires judiciaires de tout genre. »

Au rang des processions célèbres de la Pentecôte figure la fameuse procession dansante d'Echternach, près de Luxembourg. Les pèlerins, sur un rythme particulier, exécutent ce qu'ils appellent la danse des saints sautants, *Springende Heiligen*. Elle consiste à avancer de trois pas et à reculer de deux. Les musiciens sont entremêlés aux sauteurs, dans l'ordre suivant : trois rangs de sauteurs d'abord, trois à trois, puis des musiciens, puis encore trois rangs de sauteurs, puis de nouveau des musiciens, et ainsi de même.

La procession, qui, il y a quatre ans encore, se composait de plus de dix mille personnes, se met en marche au pont de la Sure, et fait un trajet d'un kilomètre au moins. Les pèlerins suivent le clergé, séparés par trois groupes d'adultes, d'enfants et de vieillards. Au bout d'une heure environ, on arrive au pied de l'église ; il faut alors une heure encore pour gravir les soixante marches qui conduisent au parvis, toujours en sautant. Le cortège fait ensuite le tour de l'autel, et se sépare près de la croix du cimetière.

La procession des immobiles, qui se faisait en même temps, était le contraire de la danse des saints sautants. Les pèlerins réunis sur une place, après s'être tenus immobilisés pendant sept à huit minutes, faisaient une dizaine de pas en avant, et de nouveau s'arrêtaient, demeurant sur place le même nombre de minutes. Les deux processions parvenaient à l'église à peu près à la fois.

La suite à une autre livraison.

LE CRAYON VOLTAÏQUE.

Voy. p. 135.

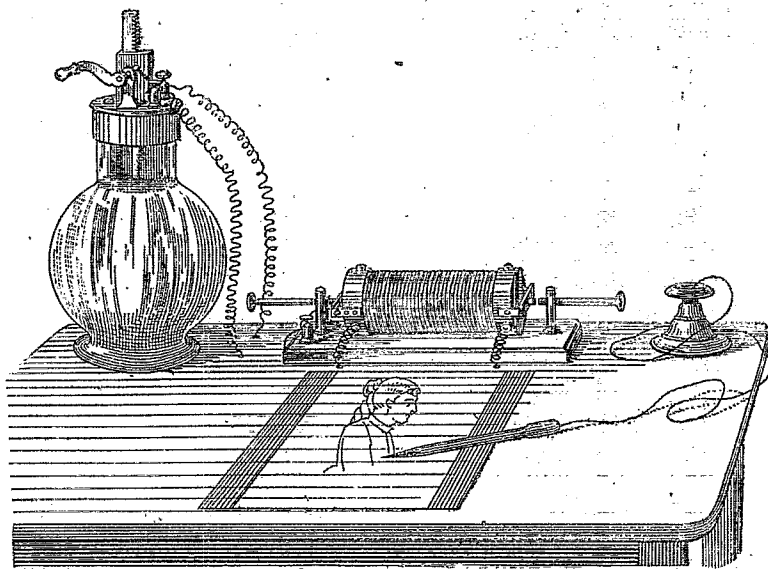
Le crayon voltaïque est un perfectionnement de la plume d'Edison, dont l'origine est basée sur l'action de l'étincelle électrique. On sait que quand l'étincelle produite par une bobine de Rhumkorff jaillit entre deux pointes de métal, elle est susceptible de perforer une feuille de verre ou de carton placée entre les conducteurs. Or, si, au lieu de faire jaillir une série d'étincelles entre deux pointes, on les fait éclater entre une plaque métallique sur laquelle repose une feuille de papier, et un conducteur promené à sa surface, il est évident que toutes ces étincelles perceront le papier d'autant de trous et représenteront les caractères qu'on aura tracés. Par leur réunion, ces trous pourront même, si l'on n'a pas écrit trop vite, et si les étincelles se sont succédé assez rapidement, former un trait continu qui découpera le papier.

C'est en s'appuyant sur ce principe que MM. Bellet et

Hallez d'Arros ont construit leur appareil, dont la réalisation pratique, bien que fort simple en apparence, a présenté cependant certaines difficultés.

Au début, lorsqu'on approchait le crayon de la feuille de papier, l'étincelle, sous l'influence de la tension que possèdent les deux courants mis en présence, donnait à la main de l'opérateur une secousse qui l'empêchait d'écrire avec netteté. De plus, au lieu d'une seule étincelle, il en jaillissait souvent plusieurs qui, en perforant le papier au hasard, rendaient illisible le trait qu'on venait de former. Enfin, les bobines d'induction employées au début ne fournissant pas un nombre suffisant d'étincelles, on n'obtenait, même en écrivant très lentement, qu'un trait dont les points étaient beaucoup trop espacés.

Pour faire face à tous ces inconvénients, MM. Bellet et Hallez d'Arros construisent leurs appareils de telle manière que le courant induit passe à la fois par le crayon et par une dérivation dans laquelle il donne une série d'étincelles qui, en les affaiblissant, diminuent à volonté le nombre de celles qui doivent jaillir entre la pointe et la plaque métallique. Ensuite, et toujours afin d'éviter les étincelles multiples et d'assurer la netteté du trait, les inventeurs emploient un papier très mince, préalablement trempé dans une dissolution de sel marin, puis séché. Enfin, pour rendre les interruptions plus nombreuses et plus courtes, MM. Bellet et Hallez d'Arros ont remplacé le matériau de la bobine par un ressort maintenu à ses extrémités, et vibrant en son centre sous l'influence de l'aimantation du courant inducteur.



Crayon voltaïque.

Dans son ensemble, l'appareil représente un pupitre où se trouvent réunis : une pile au bichromate de potasse, système Grenet, à crémaillère ; une planche de métal sur laquelle on place le papier ; une bobine d'induction ; et enfin un crayon ordinaire, dont le graphite communique, par un conducteur recouvert de soie, à la bobine. L'intérieur du pupitre contient un rouleau, de l'encre, et tous les accessoires nécessaires au tirage des épreuves.

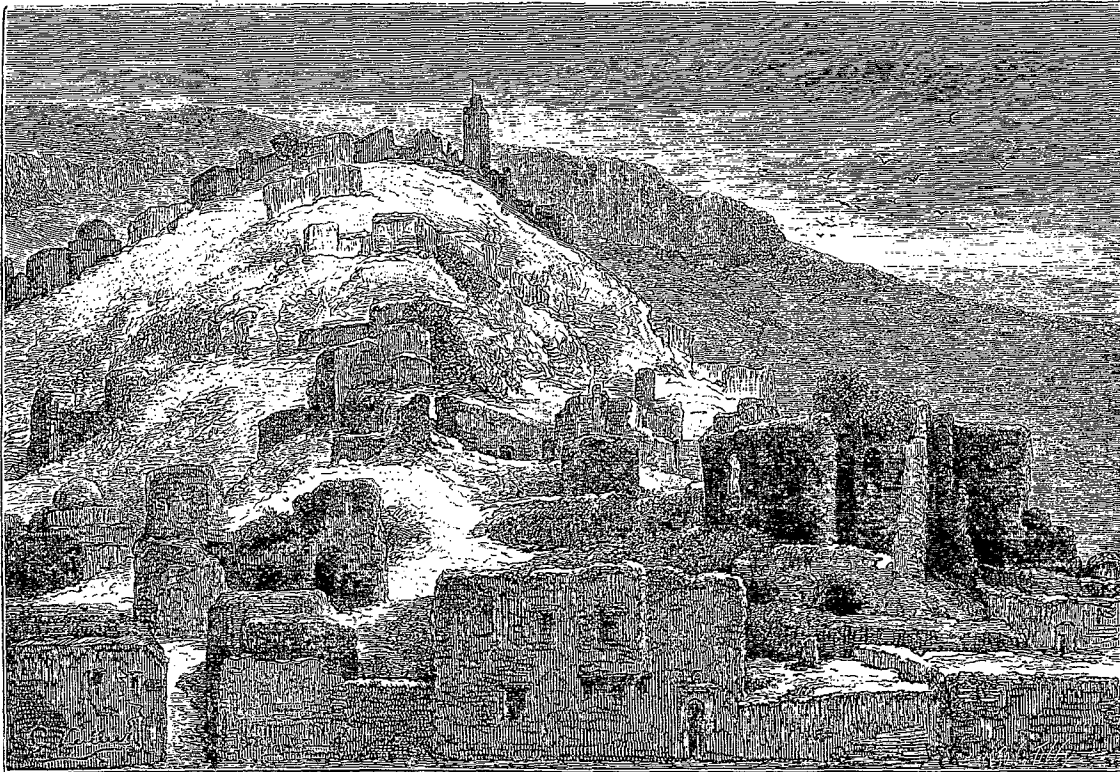
Avec l'appareil de MM. Bellet et Hallez d'Arros, on peut non seulement tirer de deux à trois mille épreuves en faisant passer de l'encre à travers les vides du cliché, mais on peut encore reporter le négatif sur pierre, ou bien faire un cliché paniconographique en reportant, à l'encre grasse, le dessin du poncis sur une lame de zinc que l'on traite ensuite à la manière ordinaire.

On obtient encore, avec le crayon voltaïque, de très belles gravures à l'eau-forte ; il suffit pour cela de poser sur la plaque de métal une planche de cuivre enduite de vernis et recouverte d'une feuille de papier salé, et de dessiner comme nous l'avons dit tout à l'heure. L'étincelle, à son passage, volatilise le vernis et découvre le cuivre absolument comme le ferait une pointe d'acier. Il ne reste donc plus, pour achever l'opération, qu'à faire mordre la planche par de l'acide azotique étendu d'eau (eau-forte), et à remplir les creux avec de l'encre d'imprimerie.

Grâce à la perfection des copies et des dessins obtenus avec cet appareil, qui présente sur la plume électrique l'avantage de tracer des traits continus, le crayon voltaïque est, croyons-nous, appelé à rendre de nombreux et importants services.

LA CITÉ ARABE DE KALAA

(PROVINCE D'ORAN).



Ruines de la cité arabe de Kalâa. — Dessin de G. Vuillier.

C'était avec fatigue que nos chevaux posaient leurs pieds dans les sentiers abrupts et tortueux qui nous menaient à Kalâa. Je craignais à chaque instant de rouler au fond des précipices; mais l'allure insoucieuse des spahis, qui se confiaient absolument à l'instinct de leurs montures, me rassurait un peu. Cependant ce fut avec la plus vive satisfaction que j'aperçus le minaret de la cité.

Le caïd Si-el-Moktar, prévenu de notre arrivée, nous attendait sous un térébinthe avec son escorte. Il fit quelques pas au-devant de nous, nous pressa les mains, et dit : « *Marhaba bikoum ya diaf Rebi!* (Soyez les bienvenus, ô les invités de Dieu!) »

Après avoir mis pied à terre, nous profitâmes des tapis que le caïd avait fait étendre dans l'ombre odorante du térébinthe, pour nous reposer un peu avant d'escalader les hauteurs sur lesquelles la ville s'étagé.

Cette cité en ruine, bâtie sur les flancs de rocs escarpés, encombrée de débris informes d'où s'élèvent les restes ravagés d'une belle architecture, a un caractère de grandeur désolée qui impressionne fortement.

Un ciel d'orage, où passaient des vols de cigognes, lui donnait, ce jour-là, un aspect dramatique.

Il nous fut difficile de profiter longtemps de ce spectacle étrange : les grondements du tonnerre nous pressèrent de prendre le chemin du gîte, où nous fûmes bientôt abrités.

Nous séjournâmes deux jours à Kalâa, chez le caïd Si-el-Moktar.

La première journée fut occupée à visiter les nombreuses maisons où les femmes fabriquent de très beaux tapis qui se vendent sur les marchés d'Oran et d'Alger. La ville étant bâtie, ainsi que je l'ai dit, sur un escarpement, nous étions constamment obligés de monter ou de descendre à

travers des ruelles encombrées de pierres roulantes. Les chiens, en très grand nombre, comme dans tout pays arabe, s'acharnaient après nous, et nous aurions été exposés à sentir leurs dents, si quelques indigènes, armés de bâtons, n'avaient constamment veillé à notre sécurité.

Je visitai, ainsi escorté, l'ancien café de la garnison turque, dont l'intérieur a un grand caractère, et les ruines des palais des beys exilés. Sous la domination turque, les beys d'Oran se succédèrent, exerçant le pouvoir fort peu de temps. Plusieurs, succombant à des intrigues, furent exilés; la plupart périrent sous le fer des assassins. Les traditions de Kalâa rapportent que plusieurs de ces beys condamnés à l'exil résidèrent dans cette cité, où ils firent bâtir de merveilleux palais. On nous montra des ruines d'édifices qui n'ont pu être que des demeures princières.

Je retrouvai dans un ravin, au bas de la ville, une fontaine construite par les Turcs, et une sorte de canal destiné à l'irrigation de nombreux jardins de citronniers et d'orangers, qui ne sont plus entretenus aujourd'hui.

Nos guides nous conduisirent, le lendemain, dans un quartier de la ville absolument ruiné. Il n'y reste pas debout un seul pan de mur : ce n'est qu'un chaos de pierres qui roulent chaque jour au fond des ravins. Les Arabes ne vont pas volontiers en ce lieu, sur lequel les légendes rapportent de sombres histoires.

Un autre point, qu'ils ne considèrent pas aussi sans frémir, est le Ghar-el-Biad (le Trou blanc), sorte de caverne dans le calcaire où un général français aurait fait massacrer, lors de la conquête, et sur un soupçon de trahison, une trentaine d'habitants de Kalâa.

Mais la nuit venait, et l'excursion avait été fatigante. Nous reprenions le chemin de la demeure du caïd, lorsque tout à coup une vive fusillade, suivie de grands cris, se fit

entendre. Nos guides se mirent à courir en avant à toutes jambes, montrant le ciel et criant :

— *Komar! komar!* (La Lune! la lune!)

Nous eûmes bientôt l'explication de cette alerte : les indigènes s'étaient à coups de fusil l'apparition de la nouvelle lune.

Il nous fallut le lendemain quitter cette ville ignorée. Le souvenir des deux journées passées dans ses ruines nous suivit longtemps comme un étrange rêve, et l'hospitalité antique que nous reçûmes du caïd Si-el-Moktar demeure encore dans nos meilleurs souvenirs.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 155.

LXXIV

— Irez-vous à ce bal? demandai-je à Marvejols, aussitôt que nous eûmes laissé ces messieurs à la porte du café.

— Non, me répondit-il tranquillement.

— Pourquoi?

— Pour bien des raisons. D'abord, les réunions de ce genre m'assomment : on ne peut pas s'y mettre à son aise; ensuite, je n'ai pas d'habit noir.

Je le regardai avec surprise.

— Non, reprit-il, je n'ai pas, ou plutôt je n'ai plus d'habit noir. Dans un de mes nombreux moments de détresse, j'ai porté mon habit noir chez ma tante.

— Vous avez donc une tante ici?

Cette fois, ce fut lui qui me regarda avec stupéfaction.

— Vous ne savez pas ce que c'est que ma tante? me demanda-t-il en pouffant de rire.

— Non.

— C'est le mont-de-piété.

— Mais qu'est-ce que c'est que le mont-de-piété?

— Comment! vous avez été clerc de notaire, et vous ne savez pas ce que c'est que le mont-de-piété?

— Pas le moins du monde. A Saint-Bié, je n'ai jamais entendu prononcer ce mot-là.

— Mon cher ami, reprit-il gaiement, le mont-de-piété est une institution philanthropique à l'usage des gens pressés d'argent. Vous portez au mont-de-piété un habit noir, je suppose; un employé très poli vous prête une certaine somme sur ledit habit noir; il vous délivre en échange un *récepissé* que l'on appelle une *reconnaissance*. Quand vous êtes en fonds, vous venez retirer votre habit, que l'on vous rend contre remboursement de la somme prêtée, augmentée d'un intérêt insignifiant. Si, au bout d'un temps déterminé, vous n'avez pas retiré votre habit noir, il est mis en vente entre une bassinoire et un violoncelle, et vous n'en entendez plus parler. M'avez-vous bien compris?

— Parfaitement.

— Eh bien, j'ai porté mon habit noir au mont-de-piété dans un jour de détresse; je n'ai eu ni la prudence de renouveler la reconnaissance à temps, ni les fonds nécessaires pour racheter mondit habit noir. Un beau jour il a été mis en vente : peut-être ira-t-il au bal de la sous-préfecture; mais moi, je n'irai certainement pas; lui, à la rigueur, il peut s'y présenter sans moi; mais moi, je ne puis pas m'y faire admettre sans lui.

— Et cela ne vous fait pas un peu de peine d'être privé de ce bal?

— Pas que je sache, me dit-il en riant. D'ailleurs, vous savez qu'on m'interdit les veilles prolongées, et que l'éclat des lumières me fatiguerait les yeux.

— Ce doit pourtant être bien intéressant, un grand bal! Il s'amusa beaucoup de mon enthousiasme; mais il riait d'un rire indulgent, sans raillerie et sans méchanceté.

Il eut même l'obligeance de me donner sur les usages du monde une foule de renseignements qui me firent ouvrir de grands yeux. Que de choses auxquelles je n'aurais pas songé, et que de bévues j'aurais commises, s'il n'avait eu l'obligeance d'éveiller mon attention et de me faire la leçon.

« Il a vraiment un excellent cœur! » me dis-je en prenant, tout rêveur, le chemin de la rue du Froïdmantel.

LXXV

J'entrai dire bonsoir aux demoiselles Rocher, espérant qu'elles auraient déjà entendu parler de ce bal dont j'avais la tête remplie, et que nous en causerions un peu.

Ces dames n'avaient encore entendu parler de rien, et je n'osai pas aborder ce sujet le premier.

On dit que la perspective du premier bal trouble un peu l'imagination des jeunes filles, et les pousse à se regarder furtivement dans la glace. Je croirais assez volontiers qu'il y a quelque chose de vrai dans cette assertion, du moins si j'en dois juger par ce qui m'arriva à moi-même. À peine entré dans ma chambre, je posai ma bougie sur la cheminée, et je m'accoudai, pour me regarder de tout près dans la glace. Je m'attendais sans doute à trouver quelque changement dans ma physionomie depuis que j'avais acquis, à mes yeux, une nouvelle importance sociale par le seul fait d'attendre une invitation de la sous-préfecture. Je ne puis m'expliquer autrement pourquoi j'adressai un si long regard à mon image; car, grâce à Dieu, je n'ai jamais été infatué de ma personne au point d'en contempler l'image avec complaisance.

Je rougis de confusion lorsque mon image me renvoya un sourire de satisfaction, et je me jetai brusquement dans mon fauteuil, pour ruminer mon bonheur sans être tenté de me regarder encore.

Au bout de quelques minutes, je pris ma bougie et j'allai chercher mon habit noir, que j'étais complaisamment sur le dos d'une chaise. Après l'avoir couvé des yeux pendant assez longtemps, il me prit fantaisie de l'endosser, et je l'endossai; ensuite, presque machinalement, je montai sur une chaise pour voir, dans la glace de la cheminée, si les basques tombaient correctement, sans faire de faux plis. Pendant plusieurs minutes, avec un sérieux parfaitement grotesque, je me tordis le cou, afin de savoir comment mon habit se comportait dans la région des omoplates.

Deux fois je faillis perdre l'équilibre; la troisième fois, je m'avisai tout à coup que si quelqu'un entra en ce moment, ce quelqu'un-là ne manquerait pas de me trouver souverainement ridicule.

Je sautai lestement à terre, et j'allais ôter précipitamment mon habit, lorsque je fus arrêté par le souvenir d'une chose que Marvejols m'avait dite le soir même.

LXXVI

J'entendais encore le son de sa voix, et je revoyais l'endroit où il m'avait dit cela. C'était juste devant le mont-de-piété. Il avait tenu à me faire les honneurs de ce monument, dont l'oncle Vincent ne m'avait pas parlé.

— Il y a une chose, m'avait dit Marvejols, à laquelle il faut que vous songiez d'avance, sans quoi, vous serez bien penaud et bien déconcerté, quand vous irez saluer les maîtres de la maison, et quand vous vous promènerez dans les salons de la sous-préfecture. Dans la vie de tous les jours, c'est à peine si on s'aperçoit qu'on a une paire de mains, et l'on ne s'inquiète guère de savoir ce qu'elles font et ce qu'elles deviennent. Aussitôt que l'on est en habit

noir, et que l'on se trouve en présence de quelques personnes étrangères, on découvre subitement que l'on a deux mains fort embarrassantes.

Cette observation n'était que trop juste ; car, au moment même où elle me revint à la mémoire, je « découvris » subitement que j'avais deux mains. Se sentant observées, mes deux mains prirent peur, et cherchèrent aussitôt à se cacher quelque part ; et cependant j'étais seul, en tête-à-tête avec moi-même !

Les animaux timides, à la première alerte, s'en vont aussitôt se blottir dans leur gîte habituel : ainsi font les lapins et les lièvres, ainsi firent mes deux mains.

Par un mouvement si vif et si naturel qu'elles semblaient agir en dehors de ma volonté, elles se précipitèrent vers les deux poches de mon paletot.

Mais comme j'étais en habit, elles furent bien attrapées ; après un moment d'hésitation et d'angoisse, elles se réfugièrent dans les poches de mon pantalon.

Je pensai aussitôt en moi-même : « Tu as pris là une jolie habitude, sans t'en apercevoir ! »

Je forçai mes deux mains à quitter leur retraite ; mais alors je ne sus plus qu'en faire. Quand je les laissais pendre, j'avais l'air d'un valet de charrue ; quand je les soulevais, on aurait dit qu'elles avaient peur de tomber ; la main droite se cramponnait au revers de mon habit, ou bien à un des boutons de mon gilet ; pendant ce temps-là, ma main gauche avait une tendance déplorable à frotter mon meuton, ou à remonter jusque dans mes cheveux. Il y eut même un moment où je m'aperçus que j'avais les deux pouces dans les entourures de mon gilet.

J'essayai de me donner une contenance en prenant mon chapeau. Tout ce que j'y gagnai, ce fut de m'apercevoir que le chapeau faisait honte à l'habit, et que je serais forcé, avant le bal, d'aller faire une petite visite au chapelier.

LXXXVII

Je remis tristement mon habit au pendoir, et je me jetai dans mon fauteuil, mécontent et découragé. Tout en réfléchissant, je lançais des regards courroucés sur mes deux mains, qui me jetaient dans un si cruel embarras, et sur mon pauvre chapeau, qui m'avait produit l'effet d'un grossier malotru, à côté du drap fin et lustré de mon habit.

Après avoir broyé du noir pendant une grosse demi-heure, je me levai d'un bond et je me mis à arpenter ma chambre, en me disant : « Comment n'ai-je pas pensé tout de suite à M. Hardiclairon ! »

À cette époque, j'étais encore si jeune, si impatient, et, comme dit l'autre, « si soudain dans mes entreprises », que je résolus d'aller trouver M. Hardiclairon dès le lendemain matin, avant l'heure du bureau. Je regrettais même sérieusement qu'il fût trop tard pour me permettre d'aller sonner, dès le soir même, à sa porte.

Quand je dis « sonner », c'est par pure métaphore, car on ne sonnait pas à la porte de M. Hardiclairon, on heurtait. On heurtait avec un heurtoir en fer ouvragé qui pouvait bien peser, à vue d'œil, une quinzaine de livres. Le heurtoir retombait sur un maître clou dont la tête, en forme de bouclier, avait les dimensions d'une assiette à dessert. La porte elle-même était bardée de fer et constellée de clous historiés, comme la porte d'un castel féodal. Ce n'était pas précisément une porte cochère, mais il s'en fallait de bien peu. Un immense écusson, en forme d'écu de chevalier, s'étalait au-dessus de la porte, et masquait complètement l'imposte. L'écu ne portait point d'armoiries, mais à cinquante pas de distance on y lisait, en lettres gigantesques, le nom belliqueux et sonore de Hardiclairon.

À première vue, on se disait : Qu'est-ce que c'est que Hardiclairon ? Un chevalier de la Table ronde, ou tout au moins un professeur d'escrime. On s'approchait, et on lisait avec stupeur : *Professeur de danse et de maintien*. Quelle danse pouvait enseigner le géant qui vivait dans cette forteresse ? La pyrrhique, sans doute, ou la danse des épées !

O désillusion ! M. Hardiclairon était aussi petit que sa porte était grande, aussi léger que son heurtoir était lourd, aussi doux et aussi modeste que son nom était provocant et belliqueux, aussi bourgeois que son écusson était féodal. Il était d'ailleurs très bien pris dans sa petite taille, très soigné dans sa mise, très digne dans ses mouvements. En fait de pyrrhique, il enseignait toutes les « danses des salons, tournantes ou non tournantes », aux fillettes en jupes courtes et aux adolescents dégingandés d'Orgeval.

Dès le lendemain de mon arrivée, j'avais reçu sous enveloppe la carte de M. Hardiclairon, avec les compliments de M. Hardiclairon, et, au revers de la carte, un aperçu des prix de M. Hardiclairon.

Malgré la petite leçon que m'avait donnée M. Vincent, à propos des petits papiers qu'il est bon de lire avec attention, j'avais brûlé la carte de M. Hardiclairon, presque sans y jeter les yeux, et je n'avais plus qu'une idée confuse du prix de ses leçons.

LXXXVIII

J'essayai cependant de me le rappeler à peu près, et même je l'exagérai à dessein, afin de ne pas me faire d'illusion dans mes calculs. Une fois le prix déterminé, je me demandai combien il me faudrait de leçons pour apprendre à me présenter convenablement. Il me sembla que douze leçons suffiraient.

En multipliant mon premier chiffre par 12, j'arrivai à une somme qui n'avait rien de bien effrayant ; d'ailleurs, j'étais sûr qu'il y aurait à en rabattre :

J'additionnai cette somme avec le prix d'un chapeau neuf, et j'ouvris mon secrétaire pour voir où en étaient bien exactement mes finances.

Quand on dépense sans compter et sans inscrire ses dépenses, on découvre toujours qu'on a dépensé beaucoup plus qu'on ne se l'était imaginé. C'est ce qui m'arriva ce soir-là.

L'argent qui me restait en caisse suffirait tout juste pour payer ma pension à la *Sirène*, mon loyer, mon chapeau et mes leçons de danse. Alors, je sentis que ma mine s'allongeait, et je fus forcé de convenir avec moi-même que la fin du mois arrivait fort à propos, apportant avec elle le premier douzième de mon traitement.

Je pris, séance tenante, la ferme résolution d'inscrire maintenant mes dépenses, à partir du mois suivant, et aussi de chercher du travail en dehors de mon bureau pour augmenter mes ressources.

Le lendemain, un peu avant neuf heures, je me dirigeai, plein d'impatience, vers la forteresse de M. Hardiclairon.

En passant devant chez Brûlard, le chapelier à la mode, je m'arrêtai à considérer les chapeaux qu'il avait en montre. Il y en avait un surtout qui attirait mon attention et excitait ma convoitise, à cause de la coiffe, qui était d'un bleu céleste. J'allais continuer mon chemin, lorsque je changeai brusquement d'idée. « Puisque, après tout, il faut que j'achète un chapeau, pourquoi ne pas l'acheter tout de suite ? Celui-là est tout à fait à mon goût ; il est probable qu'il sera également au goût des autres, et que je ne le retrouverai pas en repassant ; il faut savoir profiter des occasions. »

Je tournai prestement le bec-de-cane de la porte ; au bruit de la sonnette, Brûlard leva la tête, et, laissant là

un chapeau qu'il était en train de lustrer, s'avança vers moi le sourire sur les lèvres, tenant à la main un énorme fer à repasser.

Il approuva mon choix, naturellement, et saisit le chapeau avec une brusquerie qui me fit frémir. J'ai remarqué depuis que les chapeliers affectent de manier les chapeaux comme si c'étaient des seaux à charbon, soit pour donner une idée frappante de la solidité de leurs produits, soit pour faire montre de leur adresse et de leur dextérité. Non content d'avoir traité le chapeau avec brusquerie, Brûlard le jeta sur une espèce de champignon en fer, et lui administra de grands coups de fer à repasser, comme s'il avait fait un ferme propos de le défoncer.

Tout à coup il leva la tête et me demanda :

— Est-ce pour soirées ?

— Oui, répondis-je en rougissant tout à la fois de timidité et d'orgueil, c'est pour la soirée du sous-préfet.

— Minute, dit-il en escamotant le chapeau ; si c'est pour soirée, je vais vous montrer ce qu'il vous faut.

Je jetai un regard plein de regret sur le joli chapeau à coiffe bleue, mais je n'osai souffler mot, de peur de trahir mon ignorance. Brûlard, après tout, devait s'y connaître mieux que moi, puisque c'était le chapelier à la mode.

La suite à la prochaine livraison.

UN DESSIN MYSTÉRIeux.

L'explication du dessin que nous reproduisons ne verra probablement pas du premier coup à l'esprit du lecteur. Image et légende, en effet, sont un petit problème qu'il n'est pas facile de débrouiller. Il s'agit de déterminer à quels événements ces mystérieuses figures, et cette souscription plus mystérieuse encore, peuvent bien faire allusion. Pas de costume qui indique une date, rien de particulier dans l'architecture des maisons et des édifices, rien dans la manière de l'artiste ou de l'amateur qui puisse apprendre exactement l'occasion de cette publication. Audessous du dessin, des vers en quelque sorte inintelligibles semblent inviter à chercher le sens obscur de la composition.

Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer la série d'idées et de recherches par suite desquelles l'auteur de ces lignes est parvenu à s'expliquer ce dessin et à y reconnaître, en somme, un document qui n'est pas à dédaigner pour ceux qui aiment à étudier l'histoire de France jusque dans ses détails.

Les vers, rédigés dans la manière des oracles, portent un titre qui les rattache aux prédictions de Nostradamus : « Cent. 8, qu. 23 », et « cent. 8, qu. 49. » Cela veut dire : Centurie 8, quatrain 23 ; centurie 8, quatrain 49.

On sait, en effet, que, vers le milieu du seizième siècle, un astrologue fameux, Nostradamus, publia une série d'oracles sous le titre de : *les Prophéties de M. Michel Nostradamus, chez Macé-Bonhomme, imprimeur à Lyon. 1555.* Ces prophéties étaient divisées en dix centuries de chacune cent quatrains. La singulière coïncidence qui avait fait que certaines prédictions de Nostradamus s'étaient réalisées dans des faits arrivés depuis la publication de l'ouvrage (notamment la mort de Henri II, le supplice de Montmorency, etc.) avait mis ces quatrains en grande faveur sur la fin du seizième et au début du dix-septième siècle.

On se plaisait volontiers à y voir des allusions aux événements contemporains. On les y trouvait d'autant plus aisément, que les quatrains sont écrits dans un langage peu intelligible ; d'autant plus aisément encore, qu'on introduisait au besoin, dans les nouvelles éditions de Nostradamus, des oracles faits après coup, qui concordaient tout

naturellement, d'une façon très-précise, avec les événements qu'ils étaient censés prévoir.

Une des interpolations les plus hardies qui se soient faites dans ce genre fut celle de deux quatrains que, dans une édition publiée en 1649 (avec le faux titre de 1568), on inséra dans la septième centurie (qu. 43 et 44), au sujet de Mazarin. Voici ces deux quatrains :

Quant Innocent tiendra le lieu de Pierre,
Le Nizaram cicilien se verra
En grands honneurs, mais après il cherra
Dans le bourbier d'une civile guerre.

Latin en Mars, sénateurs en crédit,
Par une nuit Gaule sera troublée.
Du grand Crésus l'horoscope prédit
Par Saturnus, sa puissance exilée.

En voici maintenant l'explication :

« Quand Innocent X sera pape, le Mazarin (Nizaram est l'anagramme de Mazarin) sera en grands honneurs ; mais il tombera bientôt dans le bourbier d'une guerre civile. »

« Latin en Mars (c'est-à-dire Mazarin, Italien, Latin, se mêlant de faire la guerre) (1) ; sénateurs en crédit (cela désigne la puissance des membres du Parlement) : par une seule nuit (la nuit des barricades), la guerre civile éclatera en France, et Mazarin (2), dont l'horoscope a été prédit, verra sa puissance rompue et lui-même exilé. »

Il était utile d'insister quelque peu sur ces deux prédictions apocryphes pour prouver qu'à l'époque de la Fronde on se faisait un jeu de trouver dans les oracles de Nostradamus une allusion aux événements du temps.

Ces premières notions une fois acquises, il n'y a pas lieu de s'étonner si l'on ne rencontre pas dans les éditions des *Prophéties* les vers qui forment la souscription de notre gravure. Cherchez-les : malgré le renvoi si exact en apparence, vous ne les trouverez point dans la centurie 8, ni ailleurs.

Ce sont donc des vers faussement attribués à Nostradamus, et faits en vue d'événements déjà accomplis.

Il s'agit maintenant de déterminer la date et l'occasion de cette allusion. Le dessin, à vrai dire, ne nous apprend pas grand'chose, les quatre premiers vers non plus ; mais dans le cinquième, indiqué sous le titre de « cent. 8, qu. 49 » :

A Ponteroso chef Barberin mourra,

il y a deux noms propres : *Ponteroso*, que la légende traduit par *pont Rouge*, et *Barberin*, auquel se rapporte évidemment la mention de « prince préfet de Rome. » Faisons remarquer, en outre, que le *pont Rouge* en question est représenté sur la gravure comme un pont de charpentes, avec une construction à chaque extrémité ressemblant à une maison de péage. Les édifices privés qui se trouvent au delà de ce pont sont comme les faubourgs d'une grande ville ; la rivière est en partie bordée de quais, mais en partie seulement ; les rues sont bien alignées ; les maisons, assez rapprochées l'une de l'autre, entourent de grandes places et de grands jardins.

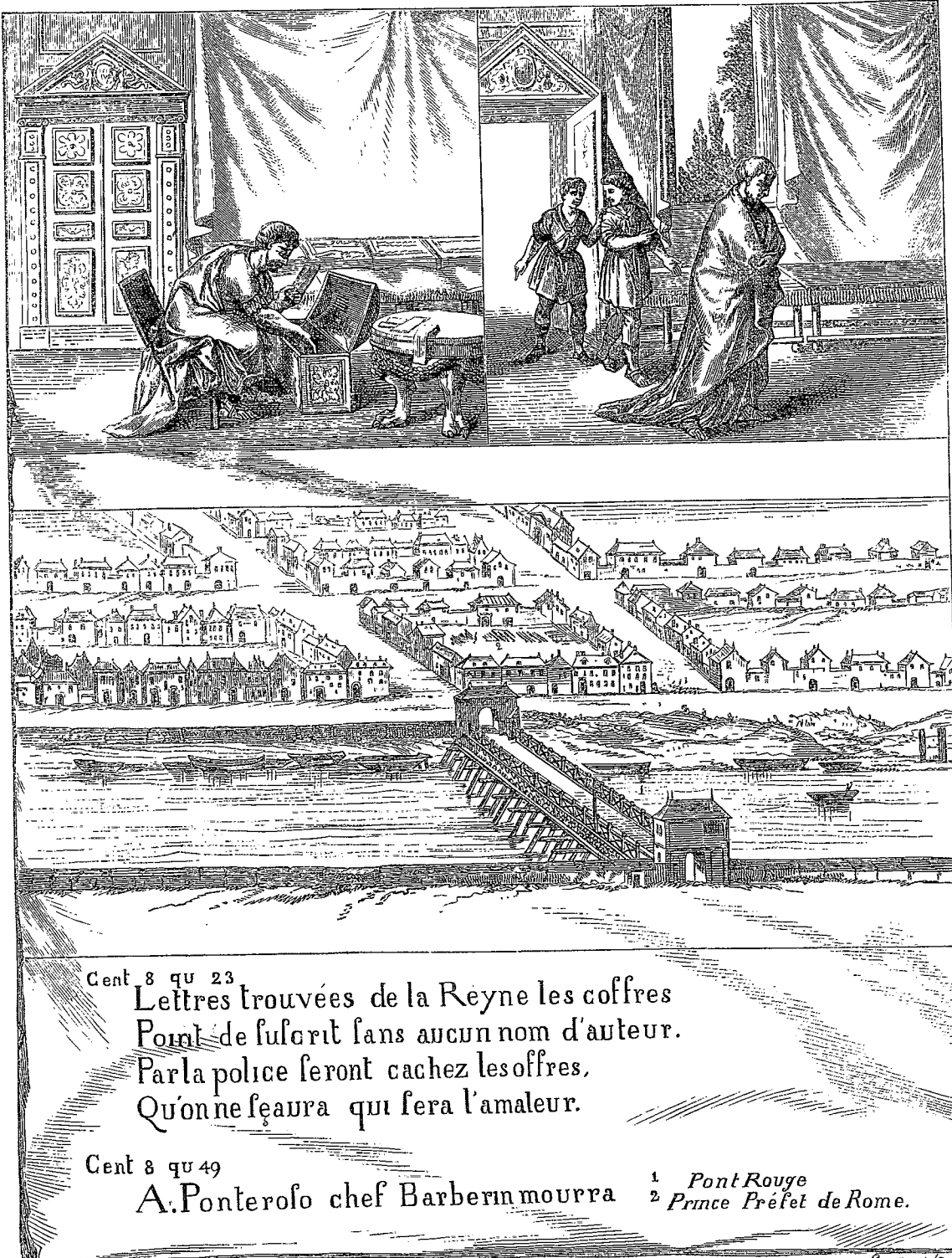
Venons maintenant à l'étude des noms propres. *Barberin* est le nom d'une grande famille romaine, qui prit surtout de l'importance et joua un grand rôle historique à partir de l'avènement au trône pontifical d'un de ses membres, le pape Urbain VIII, mort en 1644. Or ce pape favorisa ses neveux. De deux d'entre eux, Antoine et Fran-

(1) On se souvient du mot de Condé disant à Mazarin : — Adieu, Mars.

(2) On appelle dans ce quatrain Mazarin Crésus par une double allusion : 1^o aux richesses énormes qu'il accumulait ; 2^o à la célèbre prédiction faite à Crésus, qui lui annonçait la destruction de son empire et la ruine de sa puissance.

çois, il fit des cardinaux; du troisième, Thadée, il fit un préfet de Rome. A la mort d'Urbain VIII, par suite d'événements qu'il serait trop long de rapporter ici, les trois frères, les Barberini, furent obligés de se réfugier en

France et d'implorer, contre l'inimitié du nouveau pape, Innocent X, la protection du cardinal Mazarin. L'un d'entre eux, le *préfet de Rome* Thadée, mourut même à Paris, le 24 novembre 1647. Les histoires du temps nous ap-



Gravé d'après un dessin sur parchemin, à l'encre de Chine, conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, dans la série de l'Histoire de France, Qb. 35.

prennent que son corps fut mis en dépôt en l'église des Carmes déchaussés, en attendant qu'on pût le transporter en Italie, et l'enterrer, à Palestrine, dans la chapelle de sa maison.

Ainsi ce Barberin, *préfet de Rome*, est mort à Paris, et probablement il était logé dans les environs du couvent

des Carmes. Or nous savons que, dès 1611, les Carmes étaient établis dans le faubourg Saint-Germain, à l'endroit précisément qu'ils occupent encore aujourd'hui.

Y avait-il un *pont Rouge* à Paris dans ces environs à cette époque? Ouvrons Sauval. Sous l'article *Pont des Tuileries*, nous lisons :

« Ce pont est de bois et a eu divers noms. Tantôt on l'appelle le pont Rouge, parce qu'il estoit peint en rouge; tantôt le pont Barbier; etc. (aujourd'hui, c'est le pont Royal). Dès 1622, Vayant, intendant des finances et des munitions de guerre; Garlausan, maître de la chambre aux deniers; Potier, secrétaire du roi; Sandras et Barbier, tous adjudicataires du palais et du domaine de la reine Marguerite, assis aux environs sur les bords de la rivière, supplièrent le roi par une requête de leur permettre de bâtir ce pont à leurs dépens vis-à-vis le Louvre. En 1625, ils en donnèrent l'alignement vis-à-vis son balcon. Enfin, en 1631, le roi ayant permis à Barbier, sous le nom de Pidou, un de ses commis alors, de le construire en bois, en attendant qu'on en fit un de pierre, et de l'accompagner d'un pavillon où il pourroit établir une pompe et une élévation d'eau pour la commodité du public, ils donnèrent l'alignement de celui qui subsiste aujourd'hui. Il est au-dessous de la rue Saint-Père, et a été placé là exprès afin d'en pouvoir faire un de pierre entre cette rue et celle des Tuileries, qu'on vient de comprendre dans le jardin du Louvre. Au reste, c'est le seul de Paris qui traverse toute la rivière. Barbier le fit élever sur douze poutres, peindre en rouge et border de balustres de même couleur, et même y commença une pompe qui n'a jamais été conduite à sa perfection, car elle fut brûlée par un laquais, dit-on, qui, par malice ou autrement, jeta un flambeau allumé dans un bateau de foin qu'on y avoit attaché. Depuis, nous l'avons vu souvent rompu et refait. » (T. I, p. 240.)

C'est précisément ce pont Barbier ou pont Rouge que représente le dessin, et ce n'est pas là son moindre intérêt. Il est construit sur ses douze arches en charpentes, et comme en 1647 il était encore tout nouveau, on y voit à chacune des deux extrémités les maisons où se percevaient les péages, au moyen desquels, dit encore Sauval, il avait été construit.

Dans la vue représentée, le spectateur tourne le dos aux Tuileries; il a devant lui le faubourg Saint-Germain; en particulier la rue des Saints-Pères qui continue le pont. C'est là justement le lieu où Thadée est venu mourir (1).

Ainsi, l'explication du cinquième vers de la souscription et de la partie inférieure du dessin nous paraît complète, et nous apprend aussi que la composition de cette pièce satirique doit être postérieure au 24 novembre 1647, date de la mort de Thadée Barberin.

C'est de la connaissance de cette date que découlera l'interprétation du reste. Lisons d'abord les quatre vers supérieurs, en essayant de dégager ce que la manière amphibologique et énigmatique des oracles nous laisse apercevoir. On comprend qu'il s'agit de lettres anonymes, que ces lettres sont « de la reine », ou ont été « dans ses coffres »; que « la police » a été mêlée à cette affaire, mais que la police elle-même semble avoir pris à tâche « de cacher » ce qu'elle avait découvert; et qu'en fin de compte il reste un mystère qu'on ne peut percer.

Ces notions, assez vagues de prime abord, s'éclaircissent et deviennent presque précises si nous les rapprochons de la date que nous avons déterminée tout à l'heure. Thadée est mort le 24 novembre 1647. Le dessin, n'ayant pu être exécuté que postérieurement, doit être du courant de 1648. Or, 1648 est l'année de la Fronde : c'est l'époque de la violente attaque des partis par toutes les voies de la presse contre Anne d'Autriche et contre Mazarin; c'est l'époque où l'on réimprime Nostradamus, en y intercalant des qua-

trains dirigés contre le puissant ministre favori de la reine. Notre pièce, évidemment, doit faire partie de cette petite guerre. C'est une *mazarinade* (1).

Elle est dirigée spécialement contre la reine Anne d'Autriche. A quel événement de la vie d'Anne d'Autriche fait-elle allusion ?

Anne n'avait pas toujours été régente et maîtresse du royaume. Si son veuvage était puissant et prospère, son mariage avait été affligé et douloureux. Femme d'un roi (Louis XIII) qui aimait d'autant moins sa femme qu'elle était Espagnole, elle se trouvait en butte à la surveillance jalouse de Richelieu, alors tout-puissant, et qui voyait en elle, au fond, l'alliée de cœur de ses ennemis du dedans et du dehors.

Quoi qu'il en soit, des mécontentements réciproques avaient amené une scission entre le parti des deux reines (Marie de Médicis et Anne d'Autriche) et celui du cardinal. Les imprudences de la reine fournirent à plusieurs reprises à Richelieu l'occasion de triompher facilement de ses adversaires.

En 1631, il put se procurer les lettres d'une confidente intime d'Anne d'Autriche, la comtesse du Fargis, — lettres anonymes, il est vrai, mais dont la provenance n'était pas douteuse, — qui laissaient peser sur la reine les plus graves soupçons politiques. Le moindre reproche qu'on pouvait lui faire après les avoir lues, c'était de tolérer et d'encourager autour d'elle des intrigues qui n'allaient à rien moins qu'à s'entendre avec les Espagnols et à livrer à ceux-ci les secrets de l'État.

La comtesse du Fargis fut exilée; en ce qui concernait la reine, le cardinal, sans se laisser emporter trop loin, consentit à ne pas abuser de ses avantages. Il y eut entre lui et Anne une apparente réconciliation.

Mais en 1637, de nouvelles intrigues furent tramées dans la cour particulière d'Anne d'Autriche. De nouveaux soupçons pesèrent sur la reine; une autre confidente, M^{me} de Chevreuse, y fut mêlée, et une fois encore la découverte de lettres anonymes fut le nœud de toute l'affaire. Mais, cette fois, les moyens que Richelieu employa pour entrer en possession de ces lettres, ou du moins pour compléter les renseignements qu'il avait obtenus par des voies détournées, furent plus violents que dans les premières circonstances. La police fit, à la lettre, une descente chez la reine : armoires, coffres et cassettes, furent examinés et fouillés. Un contemporain raconte même que le chancelier Séguier, chargé de l'examen, « se permit de visiter la reine dans ses poches et sous son mouchoir de cou; la traitant comme une criminelle. » (Montglat.)

Quoique Richelieu n'ait pas trouvé peut-être tout ce qu'il espérait, il n'en est pas moins sûr que des papiers importants établissaient encore une fois l'entente d'Anne d'Autriche avec les rebelles et les Espagnols.

C'est à cette fameuse affaire, connue sous le nom d'*affaire du Val-de-Grâce*, que certainement il est fait allusion dans le dessin et dans le quatrain. Les deux premiers vers rapprochés du *quadro* numéro 1 s'expliquent maintenant tout naturellement.

Quant au second motif et aux derniers vers du quatrain, leur sens reste un peu plus obscur. Il est à croire que les mots « par la police seront cachées les offres » font une allusion au rôle double que le chancelier Séguier, chargé de faire les perquisitions chez la reine, joua dans cette affaire. On prétend qu'avant de les entreprendre il prit soin de

(1) On peut voir d'autres représentations du pont Rouge dans plusieurs gravures de Sylvestre, en particulier dans sa « Veue et perspective de la Galerie du Louvre, etc. » (vers 1650), reproduite en fac-similé dans l'ouvrage de M. Berty : *le Louvre et les Tuileries*, t. I^{er}, p. 262.

(1) Les *mazarinades* sont des pièces littéraires en prose ou en vers presque toutes hostiles à Mazarin, et publiées depuis la fin de 1648 jusqu'en 1652. On en compte plus de quatre mille. La Société de l'histoire de France en a publié la bibliographie en trois volumes (1850-1858).

faire avertir la reine en secret, et lui donna ainsi le temps de faire disparaître ce qui eût pu être par trop compromettant. Cette conduite habile et de fin courtisan est bien dans le caractère de Séguier. Elle est d'autant plus probable que lorsque, après la mort du roi Louis XIII, Anne d'Autriche devint maîtresse du pouvoir, elle conserva le chancelier dans sa charge et lui donna toute sa confiance. Il resta sous sa régence un des instruments les plus actifs et les plus détestés du pouvoir. L'allusion satirique à Séguier, dans notre dessin, n'a donc rien qui doive étonner.

Le quatrième vers semble se rapporter à la partie du dessin dans laquelle on voit un individu s'introduire subrepticement, tandis que ses valets veillent aux portes. C'est ici une allusion probable aux visites secrètes de l'ambassadeur d'Espagne à la reine Anne d'Autriche, visites desquelles il est si souvent parlé dans un très curieux livre qui nous met au courant de ces intrigues, le *Journal du cardinal de Richelieu*. Voici un passage extrait de ce journal qui semble fait exprès pour servir de légende au dessin :

« Le 7 janvier, le roy eut avis que l'ambassadeur d'Espagne avoit esté toute l'apresdinée enfermé au Val-de-Grâce avec la reine, que la Fargis estoit chez le père de Gondy tout contre, que de là un nommé Bordier avoit fait quelques allées et venues au Val-de-Grâce; le tout nonobstant les defenses que le roy avoit faites à l'ambassadeur de voir la reine sans audience. Et ce qui est à noter, est que l'ambassadeur... fit tenir son carosse en une autre rue esloignée afin qu'on ne peut découvrir qu'il estoit là. » (*Journal*, t. I, p. 74.)

Il ne nous reste plus qu'à mentionner une coïncidence singulière qui aidera peut-être à éclaircir un petit problème de critique littéraire.

Le pamphlet que nous venons d'étudier a dû être dessiné en 1648; non pas avant, puisqu'il est postérieur à la mort de Thadée Barberin; non pas longtemps après, car cet événement n'était pas de telle importance qu'on eût songé à l'indiquer seulement un an plus tard.

Même on peut dire que la mention de cette mort est là en quelque sorte pour donner une date. Or, en 1648, parut le petit livre que nous venons de rappeler et auquel nous avons emprunté une partie des détails qui précèdent : le *Journal du cardinal de Richelieu*. Là on pouvait lire, pour la première fois, des détails précis sur les projets de la reine; des accusations graves et que l'on savait venir de bonne source pesaient pour la première fois sur elle. Les lettres de la comtesse du Fargis étaient pour la première fois publiées avec la clef qui en ouvrait le mystère. Il n'est pas douteux que la publication de ce *Journal*, composé par le cardinal de Richelieu, mais qu'il destinait au secret de son cabinet, n'ait été une arme redoutable dirigée contre la reine régente. Toutes les allusions étaient saisies et relevées par l'esprit d'opposition et de dénigrement dont la ville et la cour étaient alors animées également.

C'est certainement la publication du *Journal* et des lettres anonymes qui donna l'idée du dessin. On a cherché jusqu'ici, sans obtenir de résultat bien certain, quelle fut la main qui put arracher leur secret aux papiers du cardinal mort, et livrer la reine à la risée populaire. Peut-être la reproduction du dessin dans le *Magasin pittoresque* aidera-t-elle aux recherches postérieures, et à ce titre encore (maintenant que les passions qui se rattachaient à sa première apparition sont bien mortes), il méritait d'être tiré de l'oubli. (1)

(1) Nous devons cette ingénieuse étude à M. Gabriel Hanotaux, ancien élève de l'École des chartes, qui est aussi l'auteur des *Notes sur la prononciation* et de la suite d'articles sur l'*Administration de la France avant 1789*.

SOUVENIRS D'HÉGÉSIPPE MOREAU.

CONSEILS DE BÉRANGER.

Il y a quarante ans, au moment de sa mort, à l'hôpital de la Charité, en 1838, on parla beaucoup du malheureux Hégésippe Moreau, poète aux accents quelquefois si émus et si vrais.

On parla de lui beaucoup, comme on parla de la jeune Élixa Mercœur, dont la mort, comme la sienne, rappelait la fin douloureuse de tant d'autres poètes : Malfilâtre, Escousse, Gilbert, Savage, Dryden, Chatterton... Mort trop jeune (à vingt-huit ans), le poète n'avait donné encore que ses premiers essais; quelques-uns, cependant, sont délicieux, et l'on sent que leur auteur, s'il eût vécu, fût devenu un maître. Mort trop jeune, Hégésippe Moreau est aussi de nos jours trop oublié : quelques-unes de ses poésies, néanmoins, se reliront longtemps et longtemps seront appréciées des délicats. Le chantre gracieux de la *Voulzie* n'avait toute sa verve que dans les émotions vraies, et, comme Béranger, il eût pu dire :

Mon cœur est un luth suspendu,
Sitôt qu'on le touche il résonne.

Ou, comme la Fontaine :

Ce qu'on n'a point au cœur, l'a-t-on dans ses écrits?

Déjà malade, le poète avait reçu quelque temps l'hospitalité dans une ferme bénie, où il avait trouvé la paix, le bon pain, le bon lait et le bon cœur de la fermière. Quel souvenir il en a gardé dans ses vers !

Mon seul beau jour a dû finir,
Finir dès son aurore;
Mais pour moi ce doux souvenir
Est du bonheur encore :
En fermant les yeux je revois
L'enclos plein de lumière,
La haie en fleurs, le petit bois,
La ferme et la fermière.

Si Dieu, comme notre curé
Au prône le répète,
Paye un bienfait (même égaré),
Ah! qu'il songe à ma dette!
Qu'il prodigue au vallon les fleurs,
La joie à la chaumière,
Et garde des vents et des pleurs
La ferme et la fermière!

Chaque hiver, qu'un groupe d'enfants
A son fuseau sourne,
Comme les anges aux fils blancs
De la Vierge Marie!
Que tous, par la main, pas à pas,
Guidant un petit frère,
Régouissent de leurs ébats
La ferme et la fermière!

Moreau, dans sa pauvreté, dans ses tristesses un peu sauvages, s'était quelquefois abandonné à la misanthropie : il avait eu, dans ses « iambes ardents », des cris de colère exagérés et injustes; il le reconnaît lui-même et l'avoue en ces heures bénies de la ferme qu'il n'oubliera plus :

Je haïssais alors, car la souffrance irrite;
Mais un peu de bonheur m'a converti bien vite.

« L'aptitude poétique d'Hégésippe Moreau n'est pas susceptible de contestation, dit M. Louis de Ratisbonne (*Biographie Didot*); mais il n'avait pas eu le temps d'arriver à la pleine possession de son talent; je devrais dire plutôt au complet développement de son âme. Il fait au hasard des satires, des chansons, des élégies; les satires rappellent Barthélemy, les chansons imitent Béranger. Il est plus

personnel dans ses vers élégiaques, où sa détresse éclate parfois en notes d'une poignante amertume, comme dans *l'Isolement*, *l'Oiseau que j'attends*, et surtout la tendre et ravissante pièce *la Voulezie*. Il a de l'esprit et de la grâce dans l'invention; sa forme, sans être toujours pure, est soignée avec un goût d'artiste. Ce sentiment délicat et vraiment attique de l'art, il l'a déployé dans les *Contes à ma sœur...* »

Hégésippe Moreau fut employé quelque temps dans une imprimerie. C'est dans cette période de sa pauvre existence qu'il adressa à Béranger, le poète alors populaire entre tous, quelques-uns de ses essais. Béranger l'en remercia par une lettre amicale et sévère à la fois. Cette lettre, chose touchante, fut trouvée sur la poitrine du jeune poète lorsqu'il mourut. Malgré son état de déchirure et d'usure, des mains pieuses la recueillirent, et elle passa bientôt dans la riche collection de M. Duputel, un littérateur normand qui, depuis, a légué cette belle collection à la Bibliothèque de Rouen, où se trouve actuellement la lettre du chansonnier, accompagnée de cette note écrite de la main de M. Duputel :

« Cette lettre, si remarquable par la sagesse des conseils qu'elle renferme, a été adressée au célèbre Hégésippe Moreau, qui y attachait tant de prix qu'il l'a constamment portée sur lui jusqu'à sa mort, ce qui l'a réduite au triste état dans lequel elle se trouve. »

Voici donc en quels termes le poète illustre encourageait le débutant encore inconnu et pauvre :

« J'ai reçu votre lettre avec beaucoup de plaisir. Vous le dirai-je? je craignais que le découragement ne vous eût saisi. Je vois que vous avez pris le bon parti, celui du travail. Continuez; que les désagréments et les obstacles ne triomphent pas de votre constance : un beau jour peut luire, et vous serez à même d'en profiter si vous persévérerez dans la route que vous venez de prendre. Vos travaux manuels ne vous absorbent pas entièrement : c'est encore un bonheur. La douce distraction des vers vous empêchera de contracter de mauvaises habitudes, plus nuisibles chez nous que les mauvais penchants. Vos trois chansons me paraissent très bien. Il y a de la pensée, de la poésie, et même du métier, dans tout cela. Beaucoup de nos jeunes rimeurs dont la situation est heureuse et dont l'éducation a été soignée ne font pas toujours aussi bien, je vous l'assure. Il y a dans ces trois morceaux tel couplet qui ne déparerait pas la plus belle œuvre. Il ne vous faut que méditer un peu plus votre idée avant de la rendre, et surtout ne jamais faire un vers avant de bien savoir où vous voulez aller. Je sais qu'on réussit en faisant d'une autre façon; mais vous ne vous trouverez pas mal de celle que je vous indique. »

« Voilà bien des conseils : c'est un bien faible prix de la jolie chanson que vous m'avez consacrée; elle est charmante et pleine de délicatesse. Croyez que j'en suis très reconnaissant; mais ne croyez pas qu'elle fût nécessaire pour ajouter à l'intérêt que je vous porte. Je voudrais seulement que vous y changeassiez un vers, celui-ci :

Les preux vendus au meurtrier boulet.

Et puis qu'au lieu de

Tes vils boureaux serviront de trophée,

vous pussiez mettre :

Tes fers un jour serviront.

» Pardonnez-moi ces corrections pédantesques, et croyez à tous les vœux que je fais pour votre bonheur.

» BÉRANGER. »

Il nous a paru intéressant de remettre en lumière ces rapports entre Béranger et Hégésippe Moreau.

IDÉAL ET RÉALITÉ.

La plus pure jouissance de la vie consiste à faire passer l'idéal dans la réalité.

C'est la vie de l'âme que d'avoir arrêté de bonne heure un regard sûr et ferme sur un but noble et utile spontanément choisi, et de faire converger vers ce but tous ses efforts jusqu'à ce qu'il soit atteint. ORELLI.

SUR LE MOT FACTEUR.

Depuis un certain temps, on emploie souvent, en littérature, le mot *facteur*, emprunté aux mathématiques, dans le sens suivant :

Tout élément qui concourt à un résultat est un *facteur*.

Ainsi on dit :

« Le travail et le capital sont les deux facteurs de la richesse publique. »

Il est inutile de rappeler le rapport qui existe entre cette signification du mot et celle qui correspond à agent.

La Fontaine dit, dans sa fable *la Chauve-Souris, le Buisson et le Canard* :

Le Buisson, le Canard et la Chauve-Souris,
Voyant tous trois qu'en leur pays
Ils faisaient petite fortune,
Vont trafiquer au loin et font bourse commune.
Ils avaient des comptoirs, des *facteurs*, des agents,
Non moins soigneux qu'intelligents.

La définition la plus générale du mot *facteur* est celle-ci : « Celui qui fait. »

En mathématique, on l'applique à tout nombre qui est multiplié ou qui multiplie (multiplicande et multiplicateur). — 3 est deux fois facteur dans 9.

COUPE SERVANT DE CACHET.



Collection de M. Maxime du Camp. — Coupe-cachet en argent.

Ce petit vase, élégamment orné, est en argent. Le pied sert de cachet; la gravure qui est sous ce pied donne pour empreinte quelques traits entrelacés qui ne paraissent avoir aucune signification.

LE MAT DE COCAGNE,

PAR GOYA.

Sur Goya, voy. les Tables, et, dans ce volume, p. 41.



Le Mât de Cocagne, peinture par Goya, au palais de l'*Alameda*, près de Madrid, appartenant au duc d'*Osuna*.
Dessin de Henri Girardet, d'après une photographie de Laurent.

Dès l'aube, un mât de cocagne a été dressé sur la place du village. Les enfants le voient en allant à l'école. Quelques-uns s'arrêtent, mais le plus grand nombre continuent leur route.

Un enfant se détache du groupe de ceux qui sont restés en arrière. Il veut tenter l'ascension; mais, dès ses premiers efforts, il reconnaît son impuissance, et il s'éloigne la tête basse.

Un second, plus vigoureux, plus agile, parvient à la moitié du mât. Là, il s'arrête épuisé. Les uns disent : — « Il réussira ! » — « Il ne réussira pas ! » disent les autres. L'hésitation dure quelques minutes, puis on le voit tomber au pied du mât.

Voici un autre enfant qui s'avance, la tête droite, le regard animé. Il est persuadé qu'il va remporter le prix de l'adresse, et ceux qui l'entourent le croient comme lui. Entourant l'arbre de ses bras robustes, il s'élève rapidement. De ceux qui le voient monter et monter encore, les uns l'admirent, les autres l'envient, tous l'applaudissent; lui, sourit, et la joie du triomphe est sur son visage. Déjà il étend la main pour saisir le but... Tout à coup ses muscles se détendent; il a trop présumé de ses forces, et à son tour il glisse le long de l'arbre. Cependant il s'arrête bientôt dans sa chute, et le voilà qui recommence l'ascension. Il redescend encore, il s'élève encore; ses traits sont contractés; il ne veut pas s'avouer vaincu, et pourtant il finit par être vaincu comme les autres.

Quelques enfants, au pied de l'arbre, sont les témoins des efforts de leurs camarades. Ils ont perdu leur journée à regarder ceux qui luttent, sans essayer de lutter eux-mêmes. Ce sont les indifférents, les paresseux.

Cependant le soleil baisse à l'horizon, et les enfants qui ont été à l'école en reviennent par petits groupes. Ils voient que le prix est encore au haut du mât; mais que leur importe, à eux? Ils passent leur chemin, comme ils l'ont fait le matin, et bientôt chacun a regagné sa maison.

Ainsi le plus grand nombre des hommes accomplissent chaque jour leur tâche; ainsi ils vont devant eux, sans regarder à droite ni à gauche.

Un moraliste chagrin dirait :

« Que de mâts de cocagne dans nos grandes villes ! Combien d'hommes s'agitent pour gagner ce prix, qui est un titre ou une fortune ! Que d'ambitieux brisés, comme tout à l'heure ces pauvres enfants, celui-ci dès le début, celui-là au milieu de la carrière, cet autre au moment où sa victoire semblait certaine ! Et, au pied du mât, des enfants aussi, de grands enfants, qui regardent avec envie, et que ce spectacle passionne ! »

On pourrait répondre à ce moraliste :

« Quelques ambitieux d'un côté, quelques oisifs de l'autre, ne sont pas l'humanité. Vous oubliez la foule, la grande foule qui travaille, qui produit, qui épargne. Chaque jour, l'ouvrier va à son atelier; chaque jour, le médecin va voir ses malades; chaque jour, le commerçant, l'employé, le soldat, l'avocat, le juge, remplissent les devoirs de leur profession. Que leur importent les passions qui s'agitent au-dessus ou au-dessous d'eux? Leur route est tracée, et ils y marchent sans hésitation. Ils font aujourd'hui ce qu'ils ont fait hier; ils feront demain ce qu'ils auront fait aujourd'hui. Voilà la vie simple, la vie utile. »

LA RIVIÈRE VINAIGRE,
RIO VINAGRE OU PASAMBIO
(NOUVELLE-GRENADE).

L'une des plus belles chutes d'eau de l'Amérique du Sud est la chorrera de San Antonio, plus connue sous le

nom de chute du rio Vinagre ou Pasambio, l'un des affluents du Cauca; elle se précipite, en une seule nappe, de 80 mètres de hauteur.

Plus bas se trouve une cataracte plus petite, la cascade *las Monjas*, tombant entre deux parois trachytiques verticales.

Le rio Vinagre roule des eaux tellement acides, qu'on ne peut rester auprès de la cascade de San Antonio sans ressentir aux yeux, baignés par la brume, un picotement des plus douloureux. M. Bousingault a calculé que 8614 kilogrammes d'acide sulfurique, et 31654 d'acide hydrochlorique se perdent par vingt-quatre heures dans le rio Vinagre. L'effet de ses eaux est tel qu'un poisson ne peut vivre dans le Cauca pendant une espace de 60 kilomètres, jusqu'après le confluent du rio Palace.

La cascade de San Antonio est située à peu de distance du volcan Puracé, dont l'altitude est de 4908 mètres.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 170.

LXXIX

Se ruant alors, avec une sorte de fureur professionnelle, sur un groupe de chapeaux inoffensifs, il se mit à les disperser à coups de poing, comme s'il s'agissait de faire respecter la loi et de dissiper un rassemblement défendu.

Après avoir dissipé le groupe, il se colletait avec chacun des chapeaux en particulier. J'osais à peine respirer pendant qu'il les retournait, les faisant voltiger à gauche et à droite, comme un saltimbanque qui jongle avec des assiettes.

Ayant trouvé le chapeau qu'il cherchait, il me le planta sur la tête, mais le chapeau était trop étroit; il le rejeta d'un air vindicatif et en attrapa un autre qui se trouva trop grand.

— J'ai du coup d'œil, cependant, grommela-t-il entre ses dents, mais je crois qu'ils le font exprès ce matin.

Le troisième chapeau s'ajustait à ma tête, sauf qu'il me comprimait le front et l'occiput, et laissait un jour, des deux côtés, aux tempes.

J'eus le courage d'en faire l'observation, non sans appréhender les conséquences possibles d'un acte d'insubordination aussi téméraire.

Brûlard sourit, prit le chapeau à deux mains, y introduisit son genou, et tira de toutes ses forces.

— Et maintenant? dit-il en me coiffant de nouveau.

— Parfait.

— Claque de soirée, me dit-il en aplatissant le chapeau d'un coup de poing.

Jamais, à Saint-Bié, je n'avais eu l'occasion de voir un chapeau Gibus. Je crus donc que Brûlard était devenu fou.

Il remarqua ma stupéfaction.

— Ça se porte comme ça, dit-il en appliquant le chapeau sur son cœur, le bras par-dessus, arrondi en trompe d'éléphant.

— Mais dans la rue? objectai-je timidement.

Pour toute réponse, il chatouilla les flancs du chapeau, qui se redressa lentement d'abord, et tout d'un coup reprit sa forme première, avec une sourde détonation.

J'étais émerveillé.

Il m'expliqua le mécanisme et la manœuvre. Après avoir aplati et redressé plusieurs fois le chapeau, sous sa direction, je me hasardai à lui en demander le prix, d'une voix un peu étranglée.

— Quatre francs de plus qu'un méchant chapeau de carton, me dit-il, avec un sourire persuasif.

J'entendis en moi-même la voix de l'oncle Vincent, qui disait : Quatre francs, c'est la rente de quatre-vingts francs, ou le capital de quatre sous.

Par respect pour cette voix intérieure, j'essayai de me débattre.

— La coiffe, dis-je à Brûlard, est d'une couleur qui ne me plaît pas.

— On la changera !

La résistance était impossible. Je demandai une coiffe bleue, « exactement de ce bleu-là », dis-je en désignant le chapeau qui, le premier, avait attiré mon attention.

— Où faudra-t-il vous porter cela ? me demanda Brûlard, pendant que je tirais mon porte-monnaie.

— Chez les demoiselles Rocher.

— Hum ! dit-il, comme frappé d'une réflexion subite, puisque vous payez comptant, je vous ferai remise de deux francs pour l'escompte.

Je ne suis pas naturellement défiant, mais ce brusque rabais de deux francs me donna à réfléchir. Je supposai que Brûlard m'avait effrontément surfait le claque de soirée, et ne m'avait remis les deux francs que par crainte du contrôle et des réflexions de l'oncle Vincent.

Je ne sais pas s'il put lire ma pensée sur mon visage, mais il me reconduisit avec toutes sortes d'égards, après avoir donné un coup de fer à mon vieux chapeau. Sur le pas de sa porte, il me dit :

— C'est un travail que le changement de coiffe, mais je ne vous demanderai rien pour cela.

LXXX

Deux minutes plus tard, je manœuvrais le heurtoir cyclo péen de M. Hardiclairon.

La porte s'ouvrit brusquement, comme si quelqu'un s'était tenu aux aguets, attendant le coup de heurtoir. Je me trouvai en présence d'une petite servante qui portait au bras un énorme panier à provisions : je me souvins aussitôt que c'était jour de marché.

— M. Hardiclairon, s'il vous plaît ? demandai-je à la petite servante.

— Madame ! dit la petite servante en se retournant vers le fond du corridor, c'est un monsieur qui demande monsieur.

Ces paroles évoquèrent une grosse maman à figure réjouie, qui apparut au fond du corridor, achevant de mettre ses gants, comme une personne qui se dispose à sortir.

La grosse maman me fit une belle révérence en réponse à mon salut, et m'introduisit, d'un air majestueux et bienveillant, dans une pièce très propre et très claire, que j'aurais prise pour un salon, si elle n'avait pas eu un faux air de cabinet d'étude, ou plutôt de musée de curiosités. De chaque côté de la cheminée, il y avait une petite vitrine, l'une pleine de livres proprement reliés, l'autre d'objets disparates qui pouvaient être des souvenirs de voyages ou des cadeaux d'élèves.

Au-dessus de chacune des deux vitrines était suspendu un œuf d'autruche, terminé par une longue floque en soie cramoisie.

Le guéridon était couvert d'albums. Les murs étaient ornés de tableaux entre lesquels il y avait des piédouches surmontés de statuettes. Un des coins de la pièce était occupé par un piano à queue, l'autre par un bureau de travail. Au-dessus du bureau, on avait accroché le portrait en pied d'un jeune officier, entre une pochette de maître de danse et un pistolet à monture d'argent, incrusté de nacre. J'appris dans la conversation que le jeune officier était le fils unique de M. Hardiclairon.

Dès les premiers mots que m'adressa le professeur de danse, je ne pus m'empêcher de tressaillir. Ce petit homme avait une voix de basse profonde et bien timbrée, qui formait le contraste le plus étrange et le plus inattendu avec l'exiguïté de sa taille et la gentillesse de ses mouvements.

Pendant que je lui expliquais ce que j'attendais de lui, il me regardait avec des hochements de tête, renversé sur sa petite chaise, les yeux à demi fermés, la jambe gauche ramenée sur la jambe droite, le bras gauche négligemment allongé sur le bureau de travail, les doigts étalés sur une brochure qu'il était en train de lire au moment où j'avais fait mon entrée.

Pour me répondre, il ramena sa jambe droite sur sa jambe gauche, et rapprocha l'une de l'autre ses deux mains, qui se touchèrent alors par l'extrémité des doigts.

Je me dis en moi-même : « Il n'est pas embarrassé de ses mains, lui ! » Et aussitôt je ne sus plus que faire des miennes.

LXXXI

— En combien de leçons, lui dis-je, pensez-vous que je puisse acquérir ce qui me manque ?

Il ferma tout à fait les yeux, s'emprisonna le menton dans la main gauche, le coude gauche dans la main droite, et se plongea dans un abîme de réflexions.

— Faites-moi, me dit-il enfin, la faveur de vous lever, d'aller lentement jusqu'au second œuf d'autruche, à droite, de considérer attentivement le tableau qui est à côté, et de revenir vous asseoir en faisant le tour du guéridon.

J'exécutai ses ordres à la lettre, et je revins m'asseoir en face de lui, aussi rouge qu'une fraise des bois.

Alors il me demanda gravement ce que je pensais des œufs d'autruche, considérés comme ornements de salon ; si le tableau m'avait plu, pourquoi il m'avait plu ; si j'aimais les tableaux, si je dessinais moi-même.

Je compris qu'il me faisait passer un examen préparatoire, et je sentis que mes malheureuses mains tremblaient d'angoisse.

M. Hardiclairon, cependant, avec une aisance parfaite et avec des poses toujours appropriées au caractère de ses paroles, donnait à la conversation les tours les plus inattendus. Parti des œufs d'autruche, il finit par arriver aux demoiselles Rocher et à l'oncle Vincent. Quand il vit que ce sujet m'intéressait, il s'y arrêta complaisamment ; sa langue se délia, et je finis par oublier mes mains.

— Cela suffit, me dit-il tout à coup, en étendant la main droite de mon côté ; je sais tout ce que je voulais savoir.

— Alors, quelle est votre opinion ?

— Vous parlerai-je comme un homme du monde à un homme du monde, ou comme un maître à son élève ?

— Comme un maître à son élève.

— Très bien.

Après s'être recueilli un instant, il me fit un petit discours fort bien tourné, en termes très bien choisis ; chemin faisant, il citait des vers de Boileau qu'il appelait « notre grand Boileau », et des passages de Molière qu'il appelait « notre immortel Molière. » Chaque fois qu'il faisait une citation, je regardais furtivement du côté de la vitrine aux livres, et il souriait avec complaisance.

LXXXII

Lorsqu'il eut parachevé son petit discours, il se pencha en avant pour résumer les points principaux de son allocution. À mesure qu'il passait d'un point à un autre, l'index de sa main droite parcourait successivement les

doigts de sa main gauche, à raison d'un doigt par argument.

Quand il eut terminé son énumération, je crus qu'il allait conclure; mais il me dit qu'il avait encore besoin d'un petit supplément d'instruction, et me demanda la permission de me poser quelques questions.

— Très bien! dit-il en réponse au signe de tête que je lui avais adressé. Vous avez fait de l'escrime, n'est-ce pas?

— Oui, Monsieur, répondis-je avec surprise.

— Vous devez même être assez fort?

— Mon tuteur, qui est un officier en retraite, m'a enseigné tout ce qu'il savait, et il m'a dit bien des fois que je serais de force à prendre le brevet de prévôt.

— J'ai vu cela à l'attitude du torse. Un peu raide, l'attitude du torse, mais nous assouplirons cela. Permettez-moi de vous dire que vous êtes bien heureux d'être fort en escrime.

— Oh! répondis-je en rougissant, je vous assure que je n'ai nulle intention d'abuser de cet avantage. Pas un de mes collègues ne se doute que j'aie jamais manié un fleuret.

— Vous m'avez mal compris. Vous n'avez ni la mine ni les allures d'un spadassin. Voici ce que je veux dire: M. le sous-préfet, qui aime beaucoup l'escrime, n'a pas pu trouver dans tout Orgeval un partenaire pour s'entretenir la main; de sorte qu'il en est réduit à tirer au mur. Il sera trop heureux de se mesurer avec vous. Vous avez là une occasion toute naturelle de faire connaissance avec un homme bien élevé. Croyez-moi, un jeune homme ne doit pas négliger l'occasion de faire de bonnes connaissances.

— Je n'oserais jamais...

— Oui, mais M. le sous-préfet osera, lui. Laissez-moi faire. Je donne des leçons à sa petite fille, et à la première occasion...

— Je vous remercie de votre obligeance; mais je vous prierai de ne rien dire avant que je ne sois en état de me présenter convenablement.

Il m'approuva d'un signe de tête.

— Passons aux mains, reprit-il. Ou je me trompe fort, ou quelqu'un vous a prévenu contre elles, car elles sont d'une timidité presque maladive. On vous aura dit, par exemple, qu'il n'y a rien de si difficile que de savoir tenir ses mains convenablement?

— C'est vrai, lui répondis-je, émerveillé de sa sagacité. C'est même ce qui m'a décidé à venir vous trouver.

— Veuillez prendre la peine de les allonger toutes les deux.

Je les allongeai en rougissant; il les examina en silence.

— Vous n'avez pas à rougir de vos mains, me dit-il avec bienveillance, pas plus que vos mains n'ont à rougir de vous. Les attaches sont fines et souples, nous en ferons tout ce que nous voudrons; vous m'entendez, tout ce que nous voudrons!

LXXXIII

— Maintenant, ajouta-t-il, permettez-moi de vous parler de vos jambes!

Instinctivement, je ramenai mes deux pieds sous mon fauteuil. M. Hardiclairon se mit à rire, et je pris le parti d'en faire autant.

— Un peu timides aussi, les jambes, mais elles savent marcher. Vous n'êtes pas cavalier, n'est-ce pas? Je m'en doutais. L'habitude du cheval donne aux jambes une certaine courbure, et ramène la pointe des pieds en dedans. J'ai remarqué que vous portez tout naturellement la pointe du pied en dehors. Cela nous épargnera une grande perte de temps. Êtes-vous adonné aux exercices du corps?

— Je suis bon marcheur.

— Tant mieux. Les hommes de bureau doivent marcher beaucoup, sous peine de devenir épais et lourds, et de perdre toute élégance. Et puis?

— Je nage comme un poisson.

— Je vous en félicite de tout mon cœur. Pourquoi? parce que moi qui vous parle, j'ai eu la douleur et la honte de laisser noyer un homme, faute de savoir nager.

« C'est un brave homme », me dis-je en moi-même; car il avait parlé avec une émotion profonde et sincère.

Il secoua la tête et reprit:

— Je crois qu'il suffira de douze leçons d'une demi-heure chacune. Les heures? je suis pris toute la journée, je ne vois guère que la soirée; à quelle heure dînez-vous?

— A six heures et demie.

— Pourrez-vous venir de six heures moins cinq jusqu'à six heures vingt-cinq, ou de huit heures à huit heures et demie.

Je songeai aussitôt à Marvejols. Si je le quittais à huit heures, il pourrait s'ennuyer tout seul, et pousser une pointe jusqu'au café. Je dis donc à M. Hardiclairon que je viendrais à six heures moins cinq.

Il prit note de l'heure sur un petit calepin.

— Puis-je venir dès ce soir? lui demandai-je avec empressement.

— Certainement, me répondit-il avec un sourire de bonne humeur.

— Maintenant, repris-je avec quelque hésitation, voulez-vous avoir l'obligeance de me faire connaître vos conditions?

Il ouvrit un tiroir, et me tendit une carte. Les leçons prises en commun coûtaient soixante-quinze centimes; les leçons pour une personne seule se payaient un franc cinquante centimes.

La suite à la prochaine livraison.

LE LAC DU BOURGET

(SAVOIE).

Ce lac, long de vingt-cinq kilomètres, large de cinq, a un charme sévère. On ne voit sur ses bords ni ville, ni grand village: l'abbaye de Haut-Combe, deux châteaux, quelques rares maisons, sont les seuls signes qu'on n'est pas au milieu d'une solitude d'où toute vie humaine est absente. En été, pendant deux mois, un petit bateau à vapeur promène vers le milieu du jour, le long de ses rives, les personnes qui prennent les eaux d'Aix-les-Bains, situées à trois kilomètres. Ce voyage est bientôt fait; c'est la plus grande animation du lac. En temps ordinaire, à peine aperçoit-on de loin en loin une barque de pêcheur. A certaines heures, il est vrai, un train de chemin de fer glisse rapidement sur la rive Est, en passant sous plusieurs tunnels; mais il semble ne faire aucun bruit, et l'on croirait voir de loin un jouet d'enfant.

La surface de cette belle nappe d'eau, où se réfléchissent les arêtes du mont du Chat, a presque toujours le ton froid de l'acier. Ce calme, en apparence inflexible, est trompeur: il se change parfois subitement en tempêtes terribles. Lamartine en a décrit une dans des pages qu'on ne relit pas sans émotion.

L'abbaye de Haute-Combe, que l'on voit sur la gravure, est célèbre dans le pays: c'est là que l'on conserve les restes des princes de Savoie; son architecture n'a rien de remarquable; elle a été restaurée en 1826, sous Charles-Félix. Elle est d'assez petite dimension et pleine de sépulcres et de sculptures. Malheureusement ces œuvres d'art sont, à très peu d'exceptions près, d'une médiocrité qui

est une cause d'étonnement et de regret : on éprouverait une déception si l'intérêt historique ne donnait pas à l'esprit une direction utile.

Le château de Châtillon, situé sur une éminence au fond du lac, et celui de Bourdeau, construit à mi-côte entre l'abbaye et le village du Bourget, ne sont point des buts



Le Lac du Bourget. — Dessin de M. de Drée.

de promenade : on ne s'arrête pas pour en voir l'intérieur ; mais on se souvient que Bourdeau était autrefois un rendez-vous de chasse des princes de Savoie, et que le pape Célestin IV est né à Châtillon. Ce qu'on peut envier aux maîtres

de ces anciennes demeures, c'est la paix profonde dont ils doivent jouir au sein de ce beau paysage.

NOMS DES HABITANTS

DE DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

Suite. — Voy. p. 22, 146.

NAMPONT-SAINT-FIRMIN, Pas-de-Calais, — les Namponnois.
 NANCY, Meurthe-et-Moselle, — les Nancéiens et Nancéens.
 NANTERRE, Seine, — les Nanterrois.
 NANTES, Loire-Inférieure, — les Nantais.
 NANTUA, Ain, — les Nantuates.
 NARBONNE, Aude, — les Narbonnais.
 NARCY, Haute-Marne, — les Narcéens.
 NAUCELLE, Aveyron, — les Naucellois.
 NEMOURS, Seine-et-Marne, — les Nemouriens.
 NÉRAC, Lot-et-Garonne, — les Néraquais.
 NEUFCHÂTEAU, Vosges, — les Néocastriens.
 NEUFCHÂTEL-EN-BRAY, Seine-Inférieure, — les Neufchâtelois.
 NEVERS, Nièvre, — les Nivernais.
 NICE, Alpes-Maritimes, — les Niçois, et aussi les Niçards.
 NIMES, Gard, — les Nimois.
 NIORT, Deux-Sèvres, — les Niortais.
 NOGENT-LE-ROU, Eure-et-Loir, — les Nogentais.
 NOGENT-SUR-SEINE, Aube, — les Nogentais.
 NONTRON, Dordogne, — les Nontronnais.
 NOYON, Oise, — les Noyonnais.
 NUITS, Côte-d'Or, — les Nuits.
 OLORON, Basses-Pyrénées, — les Oloronnais.
 ORANGE, Vaucluse, — les Orangeois.
 ORLÉANS, Loiret, — les Orléanais.
 ORNANS, Doubs, — les Ornachiens.
 ORQUEVAUX, Haute-Marne, — les Orquevons.
 ORTHEZ, Basses-Pyrénées, — les Orthésiens.
 ORX, Landes, — les Orxois.
 OSSUN, Hautes-Pyrénées, — les Ossunois.
 OUCQUES, Loir-et-Cher, — les Oucquois.
 PAIMBŒUF, Loire-Inférieure, — les Paimblotains.
 PAIMPOL, Côtes-du-Nord, — les Paimpolais.
 PALIS, Aube, — les Palisiens.
 PAMIERS, Ariège, — les Apaméens.
 PANTIN, Seine, — les Pantinois.
 PARAY-LE-MONIAL, Saône-et-Loire, — les Paraudins.
 PARIS, Seine, — les Parisiens.
 PARTHENAY, Deux-Sèvres, — les Parthenais.
 PAU, Basses-Pyrénées, — les Palois.
 PÉRONNE, Somme, — les Péronnais.
 PERPIGNAN, Pyrénées-Orientales, — les Perpignannais.
 PERTHES, Haute-Marne, — les Perthois.
 PÉZENAS, Hérault, — les Piscénois.
 PITHIVIERS, Loiret, — les Pituérais.
 PLEURTŒT, Ille-et-Vilaine, — les Pleurtuisiens.
 PLOERMEL, Morbihan, — les Ploërmelais.
 PODENSAC, Gironde, — les Podensacais.
 POISSY, Seine-et-Oise, — les Poissiais.
 POITIERS, Vienne, — les Poitevins.
 POLIGNY, Jura, — les Polignais.
 PONT-A-MOUSSON, Meurthe-et-Moselle, — les Mussipontain.
 PONTARLIER, Doubs, — les Pontissaliens.
 PONTCHATEAU, Loire-Inférieure, — les Pontchâtelois.
 PONTIVY, Morbihan, — les Pontiviens.

PONT-LABBÉ-LAMBOUR, Finistère, — les Pont-Labbistes.
 PONTLEVOY, Loir-et-Cher, — les Pontiléviens.
 PONTOISE, Seine-et-Oise, — les Pontoisiens.
 PORNIC, Loire-Inférieure, — les Pornicais.
 POUQUES-LES-EAUX, Nièvre, — les Pougeois.
 POUZAUGES, Vendée, — les Poudaugeois.
 PRADES, Pyrénées-Orientales, — les Pradencs.
 PRIVAS, Ardèche, — les Privadois.
 PROVINS, Seine-et-Oise, — les Provinnois.
 PUGET-THÉNIERS, Alpes-Maritimes, — les Pugétois.
 PUISEAUX, Loiret, — les Puisotins.
 PUY-EN-VELAY (le), Haute-Loire, — les Podots et Ponots.

QUILLAN, Aude, — les Quillanais.
 QUILLÉBŒUF, Eure, — les Quillebois.
 QUIMPER-COËNTIN, Finistère, — les Quimpérois.
 QUINGEY, Doubs, — les Quingéois.
 QUINTIN, Côtes-du-Nord, — les Quintinçais.

La suite à une autre livraison.

KIRGHISES.

Ceux que nous nommons des Kirghises se tiennent pour offensés lorsqu'on les appelle ainsi. C'est que *khirgis* (en turc *kirsis*) signifie voleur, brigand. Leur vrai nom est Kassak, d'où nous avons fait Cosaque.

PROGRÈS DE L'ÉCLAIRAGE.

Lorsqu'en 1818, sous l'administration de M. de Chabrol, on résolut d'employer à Paris l'éclairage au gaz, dont les découvertes de Lebon avaient démontré les avantages dès 1801, les producteurs d'huile à brûler furent frappés de stupeur : cette innovation leur parut devoir entraîner leur ruine. Mais, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres qu'on pourrait signaler dans l'histoire du progrès, il se trouva que l'on avait eu tort de s'effrayer. L'éclairage des rues au gaz, habituant les yeux à une lumière plus vive, fit sentir plus généralement l'insuffisance de l'usage des chandelles dans l'intérieur des maisons : le nombre des lampes augmenta considérablement ; on les perfectionna, et on leur fit dépenser une plus grande quantité d'huile.

Aujourd'hui l'éclairage électrique tend à entrer en concurrence avec l'éclairage au gaz : s'il se propage, peut-être verra-t-on se produire les mêmes conséquences.

CARTE DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES EN FRANCE.

En 1860, une commission fut instituée au ministère de l'instruction publique pour étudier la Gaule dans ses origines, soit au point de vue des peuplades qui l'ont d'abord habitée, soit sous l'aspect des cités, des camps, des monuments qui en couvraient le sol à l'époque de la conquête romaine.

Sous la direction de cette haute commission fut dressée une première carte de la Gaule, dite carte de la Gaule sous le proconsulat de César, à l'échelle de $\frac{1}{1600000}$.

En 1862, il fut décidé qu'une nouvelle carte serait dressée à l'échelle du $\frac{1}{800000}$, en prenant pour bases la topographie et l'hydrographie de la carte type, de la carte modèle de la France, la belle carte de l'état-major.

Cette carte, qui porte le titre de : *Carte de la Gaule dressée d'après les documents de la carte de l'état-major*, devait servir de base aux cartes préhistoriques que la com-

mission de la carte des Gaules allait faire dresser pour l'intelligence de ses travaux : carte de la Gaule à l'époque des cavernes ; carte de l'âge de pierre, de l'âge de bronze, etc.

Cependant on avait eu l'idée de réunir dans un musée spécial, au château de Saint-Germain, les objets qui appartiennent à ces époques reculées de notre histoire.

M. Alexandre Bertrand, nommé directeur de ce musée, procéda à son organisation. Une salle spéciale fut affectée à chaque époque, et le directeur y fit placer une carte au $1/320000^e$, peinte à l'huile, qui put recevoir les indications et les renseignements se rapportant à chacune de ces époques anciennes.

Dans la salle dite des cavernes, on trouve une *Carte des cavernes*, indiquant l'emplacement des lieux où l'on a découvert les objets qui y sont exposés.

La *Carte des dolmens, des menhirs et des allées couvertes*, est destinée à la seconde des salles du Musée de nos origines nationales.

Sur la réduction de cette carte, telle que nous la donnons à la page suivante, il était impossible d'indiquer les noms de lieux ; mais, en rapprochant notre gravure d'une carte de France suffisamment étendue, on arrivera très approximativement à se rendre compte de la répartition des monuments celtiques sur notre sol, et on aura tout au moins une idée de leur ensemble. Ainsi l'on pourra aisément constater que c'est dans la Bretagne, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, le Limousin, le Périgord, le bas Languedoc, que l'on rencontre le plus de dolmens. La Normandie, l'Île-de-France, le Perche, la Marche, en offrent moins. Enfin, à l'est du méridien de Paris, ils sont rares, et disparaissent à peu près à l'est de la ligne de démarcation : Marseille, Dijon, Bruxelles.

Ajoutons ici quelques considérations qui peuvent servir à indiquer où en sont arrivées les études archéologiques relativement à ces monuments de pierre qu'on appelait, il y a peu de temps encore, gaulois, celtiques ou druidiques.

Tout le monde, dit M. Malte-Brun dans un mémoire publié par la Société de géographie de Paris, et auquel nous empruntons les informations suivantes, connaît ces anciens monuments de notre patrie formés de pierres énormes : *dolmens, menhirs, allées couvertes*, auxquels on attachait d'abord le nom de monuments druidiques.

La Bretagne, l'Anjou, le Poitou, ont paru d'abord en avoir le monopole ; mais on en retrouve aussi sur le reste du sol de la France, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, sur les côtes danoises et scandinaves, en Belgique et dans le nord de l'Allemagne.

Plus récemment encore, on en a trouvé, en grand nombre, en Algérie, au Maroc, et jusque dans les îles occidentales d'Afrique.

Il fallut donc reconnaître que les druides n'étaient pour rien dans l'érection de ces monuments primitifs, tous similaires entre eux ; il fallut leur donner un nom nouveau plus en harmonie avec leur généralité et avec leur importance, et qui n'eût rien de hasardé ; on les appela *monuments mégalithiques* ⁽¹⁾, c'est-à-dire simplement *grandes pierres*.

La destination de ces monuments fut longtemps un mystère, qui donna un libre cours à l'imagination des historiens et de ceux qui s'occupaient de nos origines nationales.

Un examen plus attentif y a fait reconnaître des monuments funéraires, des tombeaux de chefs, des tombeaux de familles, et même des tombeaux de clans ou de tribus appartenant aux premiers habitants de la Gaule.

Plus tard, les Gaulois, plus civilisés, sans doute plus sédentaires, n'enterrèrent plus leurs morts sous des mo-

numents mégalithiques, mais bien sous des tumulus en terre, ou, comme nous, les déposèrent dans des tombes creusées en plein champ. En effet, de grands cimetières de ce genre existent, qui, comme les nôtres, étaient entourés du respect et de la vénération des vivants.

Beaucoup de ces monuments ont disparu, plutôt sous les atteintes des hommes que sous celles du temps ; cependant plusieurs nous ont été conservés, et maintenant que l'attention scientifique est fixée sur eux, on en découvre encore tous les jours, et on les respecte.

Onze cents communes, réparties entre soixante-huit départements, possèdent, malgré les ravages du temps et des hommes, un assez grand nombre de ces dolmens, de ces menhirs, de ces allées couvertes ; quant aux tumulus et aux cimetières, on en a trouvé dans le Doubs, l'Aisne, la Marne, l'Aube, etc.

Mais quels sont les peuples qui élevaient ces monuments mégalithiques, qui creusaient ces demeures souterraines ?

De notre Gaule, avant César, nous ne savons que ce que l'historien Polybe, mort 122 ans avant Jésus-Christ, dit, d'après d'obscures traditions qui lui étaient venues d'au delà des Alpes, par des barbares qui n'avaient aucun moyen, aucun intérêt d'être instruits de ce qui se passait sur les bords de la Loire, de la Seine ou de l'Escaut. On peut juger du peu d'exactitude de ces renseignements par ceux que, de nos jours, les voyageurs en Afrique obtenaient des noirs de la côte relativement aux populations de l'intérieur, avant les grands voyages récents. Polybe ne donne guère de renseignements certains sur la Gaule cisalpine, les vallées des Alpes et le littoral de la Méditerranée ; pour lui, la Gaule transalpine reste dans la pénombre. Quant à César, il nous parle de l'état de la Gaule telle qu'il la voyait 50 ans avant Jésus-Christ. Mais auparavant qu'en sait-on ? — Rien.

A qui demander des renseignements sur les époques préhistoriques de notre pays ? Aux seuls monuments que les hommes en ont laissés, à ces monuments funéraires eux-mêmes ; aux peulvens, aux dolmens, aux allées couvertes, aux cavernes, premières demeures naturelles de l'homme, et plus tard, alors que les familles se sont groupées en clans, en tribus, en peuplades, aux camps ou *oppida*, aux cimetières, à ces dépôts lacustres provenant des habitations sur pilotis que l'homme, devenu défiant et craignant son semblable à l'égal des bêtes fauves, se construisait sur le bord des lacs de Zurich, de Bienne, de Neuchâtel ; et aussi aux alluvions de certains fleuves, fidèles gardiens de ces débris d'une primitive civilisation. Que l'on fouille ces monuments, ces gisements, on y trouve des instruments et des armes en pierre, des poteries, des ustensiles, des outils en os ou en corne, et plus tard, lorsque la civilisation sera plus avancée, les mêmes objets en bronze et en fer.

C'est à ces témoins du passé qu'il faut demander les éléments de la véritable histoire de la Gaule avant les Romains, et lorsqu'ils seront réunis en plus grand nombre, et surtout méthodiquement classés, notre histoire primitive sera peut-être près d'être écrite.

Si l'on vient à tirer une ligne de Marseille à Bruxelles en passant par Dijon, on aura à très peu près deux zones distinctes : à l'ouest, celle des dolmens ou monuments mégalithiques ; à l'est, celle des tumulus et des grands cimetières-gaulois ou gallo-romains.

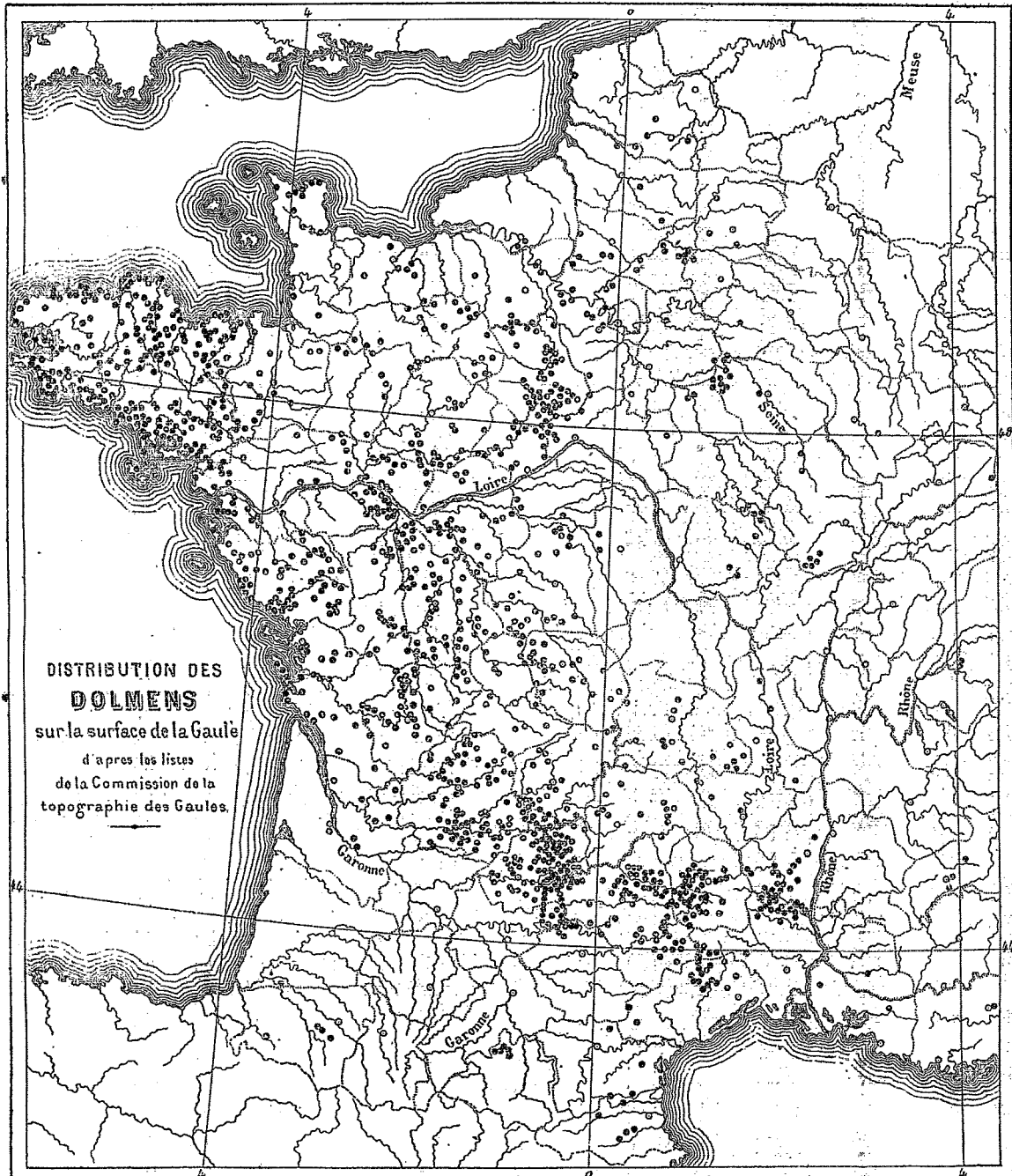
La première zone appartient à l'époque la plus ancienne de notre histoire, celle où l'homme vivait encore à l'état sauvage, n'ayant d'autres armes que des armes de pierre, d'autres ustensiles que quelques grossières poteries. Si l'on ouvre un de ces dolmens, sous ces pierres énormes, entassées en forme de chambre, que trouve-t-on ? A côté

(1) *Megas*, grand ; *lithos*, pierre.

des dépouilles mortelles de ceux qui furent nos ancêtres, des poteries grossières faites à la main, des silex taillés, des pointes de flèches, des haches en pierre polie, souvent en pierres très dures, difficiles même à travailler, quelquefois en jade ou en pierre similaire, enfin des colliers en perles de verre, une sorte de turquoise (*callais*), même, à de rares exceptions, des perles d'ambre, et plus rarement encore de menus objets en bronze et en or.

Les hommes qui ont soulevé ces grandes pierres, qui les ont transportées et en ont fait ces monuments mégalithiques que nous admirons aujourd'hui; les hommes qui ont taillé ces haches de silex avec une telle habileté, appartenaient à une civilisation, à une organisation sociale que l'on a désignée, faute d'une appellation plus précise, sous le nom d'*âge de pierre*.

Leurs armes, leurs ustensiles, sont les mêmes que ceux



Gravé par E. Morieu, 23 r. de Bréa, Paris.

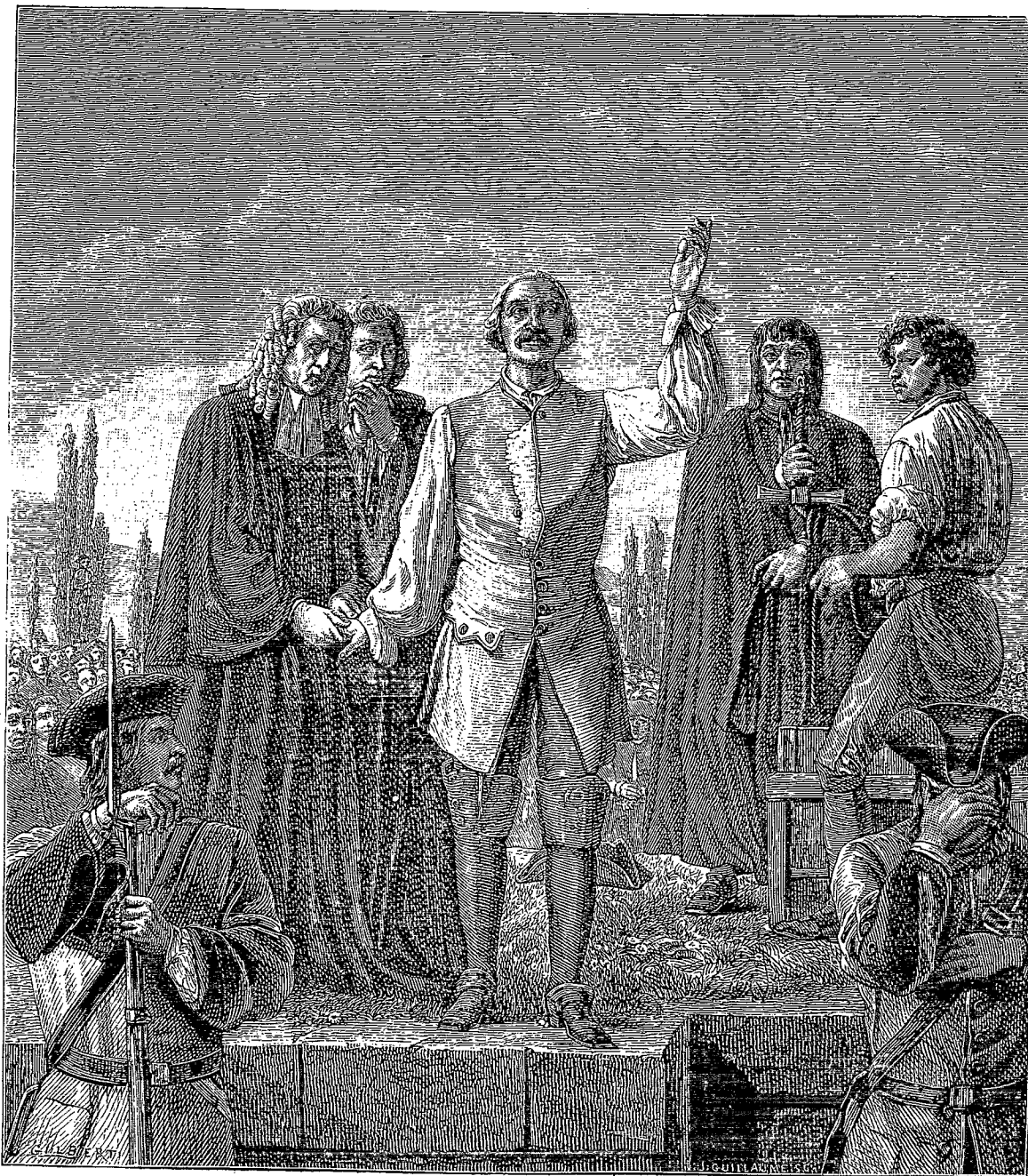
que l'on rencontre dans les stations lacustres ou dans les cavernes; ils appartenaient évidemment à des tribus vivant encore, il est vrai, à l'état sauvage, les unes errantes, les autres sédentaires, mais connaissant déjà l'usage des étoffes d'écorce et de lin; possédant l'orge, le seigle, le blé, des animaux domestiques; sachant honorer leurs morts, ou du moins leurs chefs morts, par des monuments primitifs élevés sous l'empire de certaines idées religieuses.

D'autres tribus, venues plus tard de l'Orient, les repoussèrent successivement vers l'ouest, se substituant à

elles-mêmes sur le sol et y apportant leur empreinte; les tumulus, les cimetières, les *oppida*, les camps retranchés, en sont restés comme les témoins. Voilà pourquoi les dolmens, les menhirs, les cromlechs, se rencontrent plus fréquemment dans l'ouest que dans le centre et l'est de notre pays.

Dans l'est, au contraire, les cimetières, les tumulus, sont plus nombreux, et les objets que l'on y trouve accusent une civilisation plus avancée: ils sont en bronze ou en fer.

LE MAJOR DAVEL.



Musée de Lausanne. — Les Derniers moments du major Davel (24 avril 1723); peinture de Gleyre (1). — Dessin de Gilbert.

Le pays de Vaud, après avoir été possédé, de 1273 à 1536, par la maison de Savoie, avait été assujéti au canton de Berne. Ce fut seulement en 1798 qu'il devint canton indépendant. Mais déjà, depuis bien des années, plusieurs de ses principaux citoyens avaient aspiré à s'affranchir de l'oppression du sénat bernois. Ceux qui tentèrent les premiers de secouer ce joug furent, ainsi qu'il arrive toujours, les victimes de leur impatience, sauf à être honorés, après le succès, comme des héros. Il n'est point, par exemple, d'ancien Vaudois dont la mémoire soit plus glorieuse aujourd'hui que celle du major Davel, décapité en 1723 pour crime de rébellion.

« Cet homme étrange, héroïque, dit M. le professeur Alexandre Daguët dans son excellente *Histoire de la Confédération suisse* (1), s'était illustré par son courage et son

humanité dans les armées de Marlborough, du prince Eugène, et dans la guerre nationale de Villmergen. Il rêvait depuis longtemps, dans sa maison de Cully, l'affranchissement de son pays de la domination bernoise. L'abaissement moral de ses concitoyens touchait encore plus son cœur chrétien que leur abaissement politique. « L'égoïsme des » villes et l'ignorance du peuple, l'impiété et la corruption » générale, la soif de l'or et des procès, telles sont, se dit-il à lui-même, les causes de tous nos maux. Nous » voulons être libres; le peuple doit cesser d'être sujet » d'une ville étrangère par son origine, sa langue et ses » mœurs. Des magistrats intègres et un clergé savant et » pieux doivent inspirer au peuple les sentiments de la » vertu. »

(1) Voy. plusieurs des ouvrages de ce maître regretté dans nos volumes précédents, notamment . *le Départ des apôtres*, t. XIII, 1845. p. 188; *Ruth et Booz*, t. XXVI, 1858, p. 129.

(1) 2 volumes. — Genève, Bâle, Lyon, Paris (Fischbacher), 1880.
TOME LXVIII. — JUIN 1880.

» Tous les actes du gouvernement bernois ne faisaient que confirmer Davel dans ses convictions.

» Non content d'avoir dépouillé le pays de Vaud de ses libertés politiques, le sénat bernois violentait les consciences et humiliait le clergé et l'académie de Lausanne. L'occasion, d'ailleurs, paraissait favorable. L'administration bernoise mécontentait les pays sujets, et sa puissance excitait la jalousie de tous les cantons protestants et catholiques.

» L'hostilité de la France contre Berne ne devait pas être non plus un mystère pour un homme aussi au courant que Davel de la situation des esprits. Les dispositions hostiles que l'État de Fribourg nourrissait alors contre celui de Berne lui étaient connues (*).

» Enthousiasmé pour son dessein et comme poussé, dit-il, par une force supérieure, Davel se décida à frapper le coup décisif qui devait faire du pays de Vaud un canton indépendant.

» Il profita du moment où tous les baillis du pays de Vaud étaient à Berne, pour les élections du grand conseil. Mais, bien résolu à ne faire le malheur de personne et à n'exposer d'autre tête que la sienne dans cette entreprise périlleuse, le généreux major conspire seul, sans confidentes ni complices, et fixe le 31 mars pour l'exécution de son projet.

» La veille de ce jour, feignant d'avoir reçu des ordres de Leurs Excellences, il convoque à Cully, comme pour une revue, les hommes de son bataillon; puis il entre dans la ville de Lausanne tambour battant, et range ses hommes en bataille sur la terrasse de la cathédrale, remplie aussitôt d'une foule de peuple inquiète et surprise à la fois de ce qui arrive.

» Davel alors se rend au conseil de ville, assemblé à l'extraordinaire, et lui fait part de ses vues pour soulever le pays de Vaud et en faire un quatorzième canton de la Confédération suisse. Les membres du conseil eurent beaucoup de peine à dissimuler l'étonnement et l'horreur que leur inspirait ce plan de rébellion aussi inattendu qu'inouï. Toutefois, dans la crainte d'irriter ce chef déterminé et la troupe qu'il commandait et que l'on croyait d'accord avec lui, on eut l'air d'entrer dans ses idées. Mais, pendant qu'on circonviend le major, en l'invitant à souper, on a soin de loger ses officiers et ses sous-officiers hors de la ville; on arme la bourgeoisie, on fait venir en toute hâte les milices des environs, et l'on expédie un courrier à Berne pour avertir Leurs Excellences. Puis, lorsque toutes les mesures sont prises pour la sûreté de la ville, et tous les principaux quartiers occupés par la troupe fidèle, on arrête Davel au moment où, en grand uniforme, il se disposait à monter à cheval pour aller soulever la ville de Moudon, comme il croyait l'avoir fait de celle de Lausanne.

» Étonné d'abord, et prenant son arrestation pour un malentendu, il ne tarde pas à lire la vérité sur le visage de ceux qui l'environnaient. Alors, il remet son épée avec calme à l'officier qui l'arrêtait, en disant : « Je vois bien » que je vais être la victime de cette affaire. Mais qu'im- » porte ? il en arrivera quelque avantage à ma patrie. »

» A la nouvelle des événements de Lausanne, le gouvernement de Berne, croyant à une insurrection générale, avait fait partir en toute hâte les baillis et le commandant militaire du pays de Vaud. Mais il fut bientôt rassuré par les protestations de dévouement qui arrivaient de toutes

parts et les marques d'indignation qu'on donnait contre « l'attentat odieux » de Davel. »

» Comme on ne pouvait croire cependant que le major fût sans complices, on le mit à la torture à plusieurs reprises, et même avec tant de cruauté que les ongles lui sautèrent des pouces qu'on écrasait entre deux étaux. L'un des juges lui ayant demandé s'il souffrait : « Oui, Monsieur, lui répondit-il avec sérénité; mais je suis persuadé » que vous souffrez autant que moi. »

» Puis, s'exaltant à la pensée du bien qu'il avait voulu faire à son pays : « Jour heureux ! dit-il; je suis dans les » fers pour la gloire de Dieu et de ma patrie. »

» Davel fut jugé non par les tribunaux de Berne, mais par les propriétaires de maisons de la rue de Bourg, à Lausanne, qui avaient conservé, depuis des siècles, le droit de haute justice dans la cité. Sur trente et un citoyens qui composaient ce jury, trente votèrent la mort de Davel, motivant leur sentence sur ce que Davel avait trahi son serment et abusé de la confiance de Leurs Excellences, en se servant contre elles des troupes qu'il avait à ses ordres.

» Le jugement, confirmé à Berne le 21 avril, fut exécuté à Vidy, près de Lausanne, le 24. Les derniers instants du major furent ceux d'un sage et d'un chrétien. Sur l'échafaud, il exhorta le peuple à la vertu, de la manière la plus touchante, et, serrant la main aux ecclésiastiques qui l'entouraient et fondaient en larmes, il s'assit avec le plus grand calme sur la chaise fatale, d'où sa tête roula quelques minutes après. »

Le bourreau prit la tête, la cloua au gibet, et enterra le corps au-dessous. Le lendemain, cette tête avait disparu, et, à la place, on avait placardé pendant la nuit ces vers :

Passant, qui que tu sois, voici l'illustre place
Où le brave Davel, d'une héroïque audace,
Pour avoir chatouillé notre Ours un peu trop fort,
Par un coup de sa patte a terminé son sort.

On fit d'inutiles recherches. Environ un an après, on découvrit la tête de Davel conservée dans la pharmacie d'un apothicaire accusé de fausse monnaie. Berne, avertie du fait, reprit cette tête et la fit brûler par le bourreau sous la potence.

On voit à Cully, où était né Davel, sur la place d'Armes, au bord du lac, un obélisque de marbre sur l'une des faces duquel sont inscrits ces vers :

A son pays esclave offrant la liberté,
Comme un héros antique il mourut seul pour elle,
Et, pieux précurseur de notre ère nouvelle,
Il attendit son jour dans l'immortalité.

Ce quatrain est de M. Juste Olivier, écrivain suisse distingué, auteur d'une biographie de Davel.

Le monument fut élevé par souscription. L'entrepreneur et les ouvriers voulurent y travailler gratuitement.

Gleyre, Vaudois de naissance, a fait le tableau du supplice du major Davel, sur la demande de ses compatriotes. Un peintre vaudois, M. Arlaud, retiré à Lausanne et qui y acquit de la fortune par ses peintures, surtout par ses portraits, légna ses biens à l'État pour construire le musée qui porte son nom; et une somme pour commander à Gleyre un tableau ayant pour sujet la mort de Davel.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 173.

LXXXIV

Il ne me restait plus qu'à prendre congé. Je portai timidement ma main à ma poche de côté, et je dis à M. Har-
diclairon :

(*) « Je suis sûr du canton de Fribourg, dit-il... Fribourg n'attend qu'un signal. » (Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*.) Dans sa récente *Histoire de la Confédération* en deux volumes, M. Valliemin a dit que Davel avait entendu l'ambassadeur de France, le comte Duluc, dire qu'il fallait arracher Vaud à Berne pour en faire un quatorzième canton. (II, 231.)

— Voulez-vous me permettre, Monsieur, de vous payer les douze leçons d'avance ?

Il fit un petit soubresaut, et me répondit en rougissant :

— Je vais vous parler de maître à élève, s'il vous plaît, monsieur Duclerc. Vous êtes un jeune homme bien élevé, et vous ne voudriez pas froisser la susceptibilité d'un homme d'âge, quand même cette susceptibilité pourrait vous paraître excessive, disons le mot, ridicule. J'ai la faiblesse de ne pas aimer les mots de paiement ou de salaire, qui me semblent ravaler la profession que j'ai l'honneur d'exercer et que j'exerce honorablement et consciencieusement. Entre les personnes qui m'accordent leur confiance et moi, il y a, à proprement parler, un échange. Nous échangeons des leçons de danse et de maintien contre la valeur représentative, honnêtement fixée, desdites leçons, laquelle valeur se trouve être, par convention, une certaine quantité d'argent. Vous répugnerait-il, pour me faire plaisir, d'employer le mot échange au lieu de toute autre expression qui dénaturerait la nature de nos relations et de nos transactions ?

— Pas le moins du monde, monsieur Hardiclairon, et je vous prie d'accepter toutes mes excuses.

— Là où il n'y a pas d'offense volontaire, il n'y a point lieu de présenter ou d'accepter des excuses. Permettez-moi, mon cher Monsieur, de vous serrer la main. Un des premiers principes, pour les personnes qui vivent dans le monde, c'est de se plier aux petites manies et aux petites faiblesses des autres personnes, surtout des personnes âgées. Je vois avec un grand plaisir, oui, Monsieur, avec un extrême plaisir, que vous êtes tout disposé à faire ces petites concessions. Je crois pouvoir vous assurer d'avance que vous serez fort bien accueilli dans le monde. Maintenant, je reviens à la question d'échange que vous venez de soulever. Je ne puis pas accepter la forme d'échange que vous me proposez, voici pourquoi. En acceptant de vous une somme de dix-huit francs contre douze leçons à venir, je commettrais une imprudence et une légèreté. Vous pouvez changer d'idée pendant le cours des leçons ; vous pouvez être forcé de quitter Orgeval, ou vous trouver dans l'obligation de faire des économies ; moi-même, je puis mourir. Ce ne sont là, me direz-vous, que de simples suppositions. Mais vous ne pourriez pas me démontrer que ce sont des suppositions déraisonnables. Si donc vous tenez à me faire plaisir, vous vous conformerez à mes habitudes qui datent de trente ans, et nous ferons l'échange après chaque leçon.

LXXXV

— Très volontiers, lui dis-je, et puisque cela ne vous dérange pas, notre premier échange aura lieu dès ce soir.

— D'ici là, reprit-il, voudriez-vous prendre la peine de préparer votre première leçon ?

Je le regardai d'un air étonné.

— Oh ! reprit-il en riant, je ne vous demande pas de vous mettre devant une glace pour prendre des poses et faire des courbettes. Je vous prierai seulement de réfléchir un peu sur le problème suivant : « Un jeune homme de vingt ans doit remettre une somme stipulée d'avance, en échange d'une leçon, à un professeur de maintien qui est un vieillard, et un vieillard très susceptible ; comment s'y prendra-t-il pour opérer l'échange ? »

Là-dessus, il me reconduisit fort poliment jusqu'à la porte, et je m'en allai, ruminant le problème qu'il venait de me poser. J'y songeai toute la journée, et je souris encore en pensant aux solutions bizarres que j'avais imaginées tout d'abord.

J'eus comme une velléité de consulter Marvejols ou les demoiselles Rocher ; mais je pensai que ce serait tricher,

et je continuai à chercher tout seul. Je venais de m'arrêter à l'idée de lui tourner un joli compliment au moment où je lui mettrais les trente sous dans la main. Je le remerciais de ses bontés pour moi, et je me déclarerais honteux de lui offrir si peu de chose en échange de... de... Ne trouvant pas la fin de la phrase, je résolus de la chercher la plume à la main, et je finis par mettre la phrase sur ses pieds : « Monsieur, je vous remercie de vos bontés pour moi, et je suis honteux de vous offrir si peu de chose en échange de votre zèle et de votre talent ! »

Une fois écrite, la phrase me parut prétentieuse. Quelle figure ferions-nous tous les deux pendant que j'allongerais la main pour donner, et lui pour recevoir ?

J'avais beau varier mes formules, le geste m'embarrassait toujours. Je résolus de le supprimer.

Je déposerais les deux pièces d'argent sur son bureau, en lui disant tout simplement : « Monsieur, permettez-moi, selon nos conventions... », et je laisserais la phrase inachevée.

C'était, à mon avis du moins, quelque chose de simple et de discret. Je ne trouverais jamais mieux.

Je retournai donc au bureau, très-content de ma solution. Comme je passais devant sa porte, je me répétais involontairement les termes du problème, et je fus frappé de l'insistance avec laquelle il avait prononcé les mots : « un vieillard, et un vieillard très susceptible ! »

Je crois décidément, me dis-je avec un petit battement de cœur, qu'il sera plus respectueux et plus délicat de ma part de poser l'argent sur la cheminée, comme par mégarde, sans attirer son attention.

Comme je copiais un dossier, il me vint un dernier scrupule. Au moment où je déposerais les deux pièces d'argent sur la cheminée, le bruit du métal contre le marbre pourrait réveiller l'idée de *salaire* dans l'esprit de M. Hardiclairon ! Aussitôt j'enveloppai les deux pièces dans un petit morceau de papier, et je les mis dans la poche droite de mon gilet, bien à portée de ma main.

LXXXVI

A quatre heures, en sortant du bureau, je fis un petit tour de promenade en attendant ma leçon. Comme mon problème se trouvait résolu à mon entière satisfaction, et que je n'avais pas autre chose en tête pour le moment, je me demandai pourquoi M. Hardiclairon me l'avait posé.

De réflexion en réflexion, j'en vins à penser qu'il avait voulu voir quelle idée je me faisais de la politesse et de la délicatesse dans les relations ordinaires de la vie. Jusque-là j'avais été poli avec tout le monde, par habitude, par un besoin naturel de complaire aux gens et de me les concilier, et aussi parce que mon tuteur était très strict sur la politesse. Mais je n'avais jamais réfléchi sur ce sujet, et surtout je n'avais jamais mis de nuances dans ma politesse. Le petit problème de M. Hardiclairon m'avait forcé à réfléchir pour la première fois, et j'entrevis confusément quels rapports il pouvait y avoir entre la politesse intérieure et la politesse extérieure, ou les manières. Il me sembla, en poussant plus loin mes réflexions, que la politesse consiste à vouloir tout ce qui peut plaire aux autres, et à éviter tout ce qui peut les gêner ou leur déplaire, et que ce que l'on appelle maintien et manières est l'expression extérieure de ce sentiment.

Tout en ruminant ces choses, je revins sur mes pas, afin de ne pas faire attendre M. Hardiclairon. Je fus sur le point, par politesse, de devancer l'heure de cinq minutes ; mais en y réfléchissant bien, je crus qu'il vaudrait mieux arriver tout juste à l'heure. De deux choses l'une : ou M. Hardiclairon donnait en ce moment une autre leçon, ou il prenait un instant de repos. Je ne devais ni interrompre

la leçon d'un maître si consciencieux, ni prendre sur le repos d'un homme si laborieux et si occupé.

Quand il fut tout juste six heures moins cinq minutes à ma montre, je traversai prestement la rue, et je posai la main sur le heurtoir. Au moment de frapper un grand coup, comme le matin, je me rappelai que le corridor était très sonore, et qu'en frappant un grand coup je risquerais de surprendre désagréablement les gens de l'intérieur et de les faire tressaillir. Ce raisonnement me fit sourire, et je frappai un coup discret.

Ce fut la grosse maman réjouie qui vint m'ouvrir. Je m'excusai poliment du dérangement que je lui causais, et

je voulus absolument refermer la porte moi-même. Elle marcha devant moi en se frottant les mains, et m'introduisit dans le sanctuaire, après m'avoir adressé un sourire agréable et plusieurs petits signes de tête.

La suite à une prochaine livraison.

PERGAME

(ASIE MINEURE).

Pergame, en Asie Mineure, fut bâtie à une époque très ancienne, sur la rive droite du Caïcus, à l'endroit où il



Pergame (Asie Mineure). — Double tunnel que l'on suppose être de la période attalique, deux siècles avant Jésus-Christ. Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Svoboda.

reçoit les eaux de deux rivières plus petites, le Sélinus et le Cétius, l'une qui traversait la ville, l'autre qui baignait ses murs. Le fleuve la mettait en communication avec la mer, qui n'en est éloignée que de cent vingt stades.

Malgré les avantages de sa situation, Pergame ne devint une ville véritablement importante que lorsque Lysimaque, un des lieutenants d'Alexandre le Grand, et surtout Philétère, son successeur, en eurent fait le centre et la capitale d'un royaume nouveau. Elle se développa plus encore après que les Romains eurent attribué au roi Eumène II la plus grande partie de l'Asie Mineure.

Ce prince l'enrichit de nombreux monuments, dont les ruines attestent encore aujourd'hui la magnificence.

On a retrouvé des restes du théâtre, qui paraît avoir été un des plus somptueux de la Grèce asiatique. Un long portique joignait une de ses extrémités à un vaste édifice dont on ne peut que conjecturer l'importance par la masse des constructions ruinées qui subsistent encore.

Sur le rocher qui dominait la ville, et où s'élevait l'acropole, on voit encore une partie des murs antiques : une grande quantité de débris de chapiteaux, de fûts de colonnes, de morceaux d'entablement, etc., ont été employés dans la construction du château moderne de Pergame.

L'enceinte de l'acropole renfermait de somptueux édifices, aujourd'hui devenus méconnaissables.

On donne généralement le nom de palais du roi à une ruine majestueuse qui a l'apparence d'une résidence fortifiée. Peut-être est-ce là qu'Eumène avait réuni la célèbre bibliothèque de Pergame, qui ne contenait pas moins de 200 000 volumes, et qui fut emportée à Alexandrie par Antoine et par Cléopâtre.

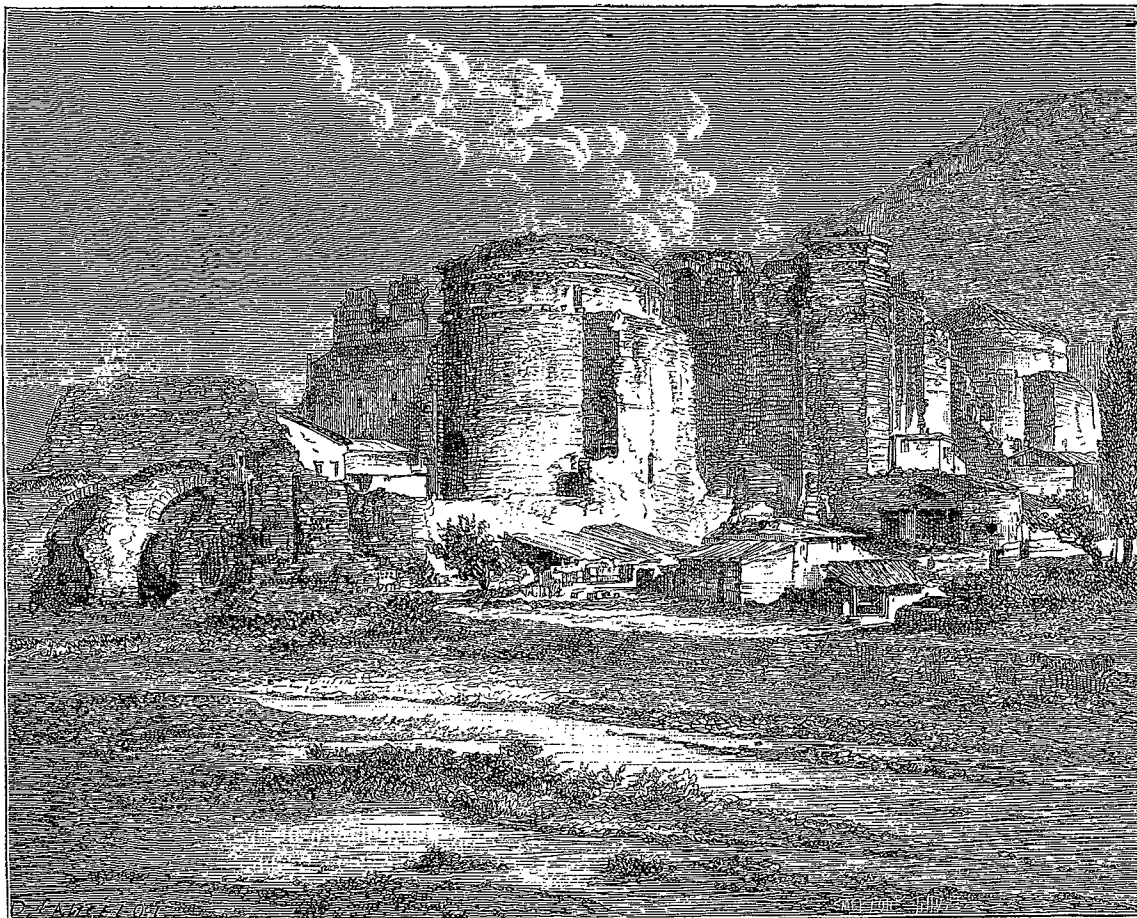
Pergame possédait, outre son théâtre, un amphithéâtre, un gymnase, un stade situé près d'un bois appelé Niképhorion, du nom de Zeus Niképhoros (Jupiter qui donne la victoire), dont le temple était voisin. Athéné, appelée aussi Niképhoros, avait son temple dans l'acropole. Un autre

temple fameux était celui d'Esculape, entouré d'une vaste enceinte consacrée : c'est là que fut trouvé un vase colossal de marbre blanc, qu'on peut voir aujourd'hui au Musée du Louvre; il est entouré d'une frise représentant une course de cavaliers tenant des flambeaux.

On voit dans une de nos gravures l'état actuel des ruines de ce temple, dont les débris ont servi à bâtir l'église de Saint-Jean, au temps des croisades.

Récemment, le gouvernement allemand a fait entreprendre des fouilles fructueuses dans un endroit de l'acropole où l'on avait depuis longtemps signalé des fragments de sculpture de haut relief. Une suite de plaques de mar-

bre, les unes entières, les autres très mutilées, dont le nombre dépasse quatre-vingt-dix, sans compter une quantité considérable de morceaux moins importants, ont été mis à jour. Les plaques couvertes de figures qui en remplissaient tout le champ et représentaient le Combat des dieux et des géants, servaient de revêtement à un immense autel de quarante pieds de haut, érigé par le roi Attale après sa victoire sur les Galates, et qui passait pour une des merveilles du monde antique. Cette frise, avec d'autres morceaux de sculpture dont les Allemands ont pu également s'assurer la possession, est au Musée de Berlin, où ils n'ont pu être encore exposés; mais, d'après ce qu'en



Pergame. — L'ancienne église de Saint-Jean, que l'on suppose construite sur les ruines du temple d'Esculape. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Svoboda.

rapportent les rares personnes qui ont pu les voir, ils donneraient une haute idée de l'art consommé des sculpteurs de l'école fameuse de Pergame : il suffit, pour justifier leur renommée, de rappeler le Gaulois mourant du Musée du Capitole, et le groupe, également célèbre, de la villa Ludovisi, qui représente un Gaulois et sa femme se donnant la mort, groupe vulgairement désigné sous le nom d'Arria et Prælus : ce sont les types les plus connus de cette école.

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 89, 122, 166.

JUIN.

En Flandre et en Bohême, une même poésie s'attache à la dénomination du plus beau mois de l'année, *roozen*

maend, ruzen, mois des roses. C'est le temps de la mi-été. L'année a gravi son versant lumineux; elle arrive à sa splendeur la plus haute; un instant elle s'y maintient, mais pour incliner bientôt au versant sombre et recommencer sa conjonction avec les ténèbres.

Le dimanche après la Pentecôte se célèbre la fête de la Trinité. A Bruxelles, une procession sortait alors de l'église de Notre-Dame de la Chapelle; l'on y voyait figurer les esclaves rachetés en Barbarie par les religieux de la Rédemption. Chaque esclave libéré, revêtu de ses anciens habits d'esclavage, était conduit par un enfant habillé en ange.

A Gerpines, village très ancien, situé entre Fosses et Walcourt, une procession parcourt encore tous les ans les campagnes, de village en village, ceux-ci au nombre de sept, et cette procession dure tout un jour. Mais la plus antique et la plus célèbre fête du jour de la Trinité en Belgique est la fête de Mons, dite du *Doudou* ou du *Lumçon*.

Une épidémie qui sévissait dans la ville en 1349 disparut entièrement, dit la légende, grâce aux reliques de sainte Waudru, qui furent promenées par les rues de Mons en grande pompe dans le char d'or ou *car d'or*. C'est en mémoire de ce fait que le reliquaire de la sainte est encore promené tous les ans, le premier jour de la *ducasse* ou kermesse de Mons. Aussitôt après la rentrée des reliques commence le combat de saint Georges contre le Lumeçon. Différentes versions ont été émises au sujet de ce combat fameux.

Une tradition veut que le saint Georges ne soit autre que le Gilles de Chin qui, en 1433, tua à Wasmes un monstre épouvantable. M. Devillers, dans un travail sur les origines de cette parade, incline plutôt au souvenir des représentations données autrefois par les confrères de Saint-Georges. Quoi qu'il en soit, le pourchas est terrible. Dès le matin, un champ clos a été établi sur la grand'place, vis-à-vis de l'Hôtel de ville. C'est là qu'un solide cavalier bien en selle et bardé de fer, le plus ordinairement un prévôt de cavalerie, ferraille pendant une heure contre la bête énorme qui représente le Lumeçon. La bête a la forme d'une baleine, et lance au cheval et au cavalier de formidables coups de queue. Tout le temps que dure le combat, d'allégres musiques retentissent, accompagnées à pleine voix par le chant des Montois. Chanteurs et musiciens font entendre l'air national du *Doudou*. La foule trépigne, crie vivat ! mêle ses mille voix aux refrains.

Voici ce chant populaire :

Nos irons vir l' car d'or
A l' porcession dé Mon ;
Ce s'ra l' poupée saint Georg'
Qui no suivra dé long ;
C'est l' doudou, c'est l' mama,
C'est l' poupée, poupée, poupée ;
C'est l' doudou, c'est l' mama,
C'est l' poupée saint Georg' qui va.

On termine par ce refrain :

Les gins du rempart
Riront comm' dé riards
Dé vir tant dé carottes,
Les gins du culot
Riront comm' dé sots
Dé vir tant dé carott' à lou' pots.

Le 8 juin, s'il n'a pas la gloire d'un combat de Lumeçon, n'en est pas moins une date importante pour le paysan belge. « S'il pleut le jour de saint Médard, il pleut quarante jours plus tard. » Le Tchèque a la même inquiétude. Du reste, le dicton est commun à tout le continent européen. Mais une qualité moins connue de saint Médard, et qui vaut la peine d'être consignée, c'est qu'il est le véritable fondateur des rosières.

En effet, dit une très ancienne chronique, ce fut lui qui, vers l'an 530, institua à Salency, en France, un prix pour la fille la plus modeste, la plus soumise à ses parents, et la plus sage : le prix était une couronne de roses.

La Bohême connaît une tradition charmante : ce sont les fêtes de cerises, qui se placent entre la Saint-Vite et la Saint-Jean. Coremans mentionne comme la plus célèbre celle de l'ancien château de Kunetic, à une lieue de Patubic. Les cerisiers croissent en abondance dans les cours et sur les remparts de cette vieille demeure, ainsi que sur les versants de la montagne. C'était autrefois la coutume pour les écoliers de s'y rendre en milices serrées, commandées par des officiers choisis parmi eux. Aujourd'hui ce jeu militaire n'existe plus ; les écoliers vont encore aux cerisiers de la montagne, mais sans jouer au soldat.

On sait que la fraise fructifie prodigieusement aux forêts de Bohême ; cette gourmandise délicate est pour les mères

l'objet d'une superstition tendre. On laisse les premières cueillettes aux âmes du purgatoire ; elles sont déposées sur un autel rustique : c'est une sorte de sacrifice volontaire. Pas une mère, si elle a perdu son enfant dans le courant de l'année, ne portera une fraise à sa bouche avant le jour de la Saint-Jean, car le petit être qui n'est plus risquerait d'en manquer là-haut. De même, la mère ne peut toucher aux cerises. « Ta mère a tout mangé, dirait la Vierge à la pauvre âme ; elle n'a rien laissé pour toi. »

Le 24 juin, le soleil atteint la hauteur du *Zonenberg*, montagne du Soleil. C'est le moment de la fête solsticiale. Le soleil va descendre de la montagne au côté occidental du ciel. Bientôt les puissances noires vont reprendre leur empire. Aussi voit-on l'homme, aussi bien aux Pays-Bas qu'en Bohême, en Suède et en Norvège aussi bien qu'en France et en Espagne, prendre ses précautions contre les génies malfaisants.

Les feux de la Saint-Jean qui brillent sur les montagnes du Poitou, sur celles de la Bohême ou dans les plaines flamandes, sont un des épouvantails au moyen desquels on chasse les démons.

Quelquefois on laisse glisser du sommet des collines une roue entourée de paille à laquelle on a mis le feu, et cette roue passe flamboyante à travers la nuit, symbole de la clarté du soleil. Ailleurs on brûle tous les balais de la maison, ou bien l'on enflamme des bûchers composés de pin, de chêne, de houleau.

Dans la nuit de la Saint-Martin, on allumait chez les anciens Germano-Belges la *midzomerfuer*, feu de la mi-été. C'était la grande veille sacrée où sous mille aspects l'avenir se révélait aux hommes ; les herbes prenaient des propriétés particulières ; les fleurs étincelaient comme des émeraudes et des rubis ; une fermentation prodigieuse soulevait les entrailles de la terre, grand moment d'exaltation et de poésie ! Les lutins sortaient des bois et se répandaient dans l'air ; les gnomes hideux devenaient visibles dans la nuit. Alors les métaux, les trésors cachés, les pierreries, s'apercevaient, faisaient des soleils dans les profondeurs ténébreuses. Des apparitions effrayantes se présentaient au passant solitaire. Fées, magiciennes, fileuses portant des quenouilles d'or, chevaux sans tête, loups-garous, porcs noirs, sangliers à l'œil torve, et le *ladder*, ce chien infernal, hallucinaient les esprits. Une farfasmagorie formidable remplissait toute cette extraordinaire nuit de ses enchantements. Shakspeare la choisira pour son poème de Titania et d'Oberon ; et, après lui, Weber pour ses musiques ronflantes ou assoupies, ses merveilleux déchaînements d'orchestres fantastiques où sonnent les cors, les flûtes et les hautbois, comme des voix d'esprits surnaturels.

Le docteur Coremans signale le grand rôle du sanglier à cette époque. Il est le symbole de la destruction : c'est Mars tuant Adonis, Typhon tuant Osiris ; c'est aussi chez les Siamois le géant qui, sous la forme d'un sanglier, tue le doux Gautama. Il est le ravageur, le complice des esprits infernaux, la bête à maléfices et à sortilèges, le redoutable ennemi des cultures, la sombre bête des ténèbres. On mettait, on met encore sa hure sinistre sur les tables de Noël, au milieu des lumières et des feuillages, comme le signe du triomphe sur le mal.

En Bohême, c'est la nuit où se révèle à la jeune fille le visage du mari qu'elle aura. Rien de poétique et de parfumé comme les pratiques de cette divination. La jeune fille sort à la clarté des premières étoiles, et va cueillir les neuf sortes de fleurs dont doit se composer la couronne de la Saint-Jean. Il faut, pour que la cueillette soit efficace, que les doigts soient entourés d'un drap blanc. Elle coupe les fleurs d'une main délicate, les trempe dans la rosée,

puis les tresse en couronne qu'elle pose sous son oreiller ; elles lui feront voir en songe, quand elle dormira, ce qu'elle brûle d'apprendre.

Ailleurs, en Bohême, on jette dans des puits des couronnes composées soit de neuf, soit de six espèces de fleurs, marjolaine, thym, camomille, bouillon blanc, aunée, anserine, millepertuis ou herbe de la Saint-Jean. Si la couronne va au fond de l'eau, malheur à qui l'a jetée ! il mourra dans l'année.

Quelquefois on agite dans l'air des balais allumés : si l'un des balais s'éteint, c'est de même signe de mort.

La fête de la Saint-Jean était particulièrement en honneur dans les provinces belges. On peut affirmer sans exagération, dit Coremans, que son nom est donné à la moitié des hommes nés en Belgique. Au commencement de ce siècle, à Bruxelles, les différents quartiers de la ville se disputaient l'honneur d'étaler la plus belle couronne de Saint-Jean. Cependant les coutumes superstitieuses qui se rattachent à la fête du 24 juin sont moins nombreuses chez les populations flamandes que chez les populations tchèques.

La suite à une autre livraison.

LA MOQUERIE.

Il y a deux sortes de moquerie : la moquerie en cachette et la moquerie en face. Je ne vous détournerai pas moins de celle-ci que de celle-là. Si l'une est une méchanceté, une petite perfidie, l'autre est une impertinence. Écoutez tout le monde avec une égale complaisance ; la politesse et le savoir-vivre vous en font un devoir. Évitez la conversation de ceux qui n'ont rien de bon à vous inspirer, rien d'utile à vous apprendre ; mais ne riez de personne. Savoir écouter est une preuve de bon sens, quelquefois de patience et de charité. (1)

PRÉJUGÉ.

Ceux qui sont parvenus à la richesse sont disposés à croire que si l'on ne s'élève pas au-dessus d'une condition médiocre, c'est qu'on manque d'intelligence et d'habileté. Ils oublient, les uns, qu'ils ont dû leur fortune principalement à des circonstances fortuites indépendantes de leur mérite ; les autres, qu'on peut, même avec des facultés supérieures, ne pas vouloir de la fortune s'il faut l'acquérir en renonçant à se rendre utile comme on est le plus capable de l'être, selon les aptitudes particulières ou les vocations dont on se sent doué.

Il faut se défendre de cette tendance à faire de la richesse une mesure du talent et du courage moral. En s'abandonnant à un semblable préjugé, on arrive à altérer en soi les plus légitimes sympathies et à les rendre suspectes aux dignes et braves cœurs, dont la délicatesse peut se blesser à la pensée que la bienveillance qu'on leur témoigne n'est pas exempte de quelque arrière-sentiment de commisération sinon de dédain.

LE LUXE AU MOYEN AGE.

On a vu précédemment les dépenses insensées des empereurs et des patriciens romains (2). Il est étrange de retrouver des exemples de semblables prodigalités aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, dans des temps même où la France était si éprouvée et où le peuple était si misérable.

(1) *La Jeune fille*, par Charles Rozan.

(2) Page 92.

Un grand dignitaire ecclésiastique, Jacques de Vitry, avait écrit, au treizième siècle :

« Les seigneurs, malgré les titres pompeux et les dignités dont ils s'enorgueillissent, ne laissent pas d'aller à la proie... Sur les chemins publics vous les voyez, couverts de fer, attaquer les passants, sans épargner les pèlerins et les religieux. C'est pour fournir à leurs prodigalités, à leur luxe, à leurs superfluités, à de folles dépenses ; c'est pour paroître joyeusement dans les tournois, pour entretenir des mimes, des jongleurs, des parasites, des histrions et des flatteurs, vrais chiens des cours, qu'ils dépouillent et torturent les malheureux. » (1)

On ne s'était pas amendé aux siècles suivants.

Sous Charles VI, le duc de Berry donna 200 000 livres à son bouffon.

Sur la coiffe d'Isabeau, quatre-vingt-treize diamants étaient entourés de saphirs, de rubis, de perles sans nombre.

Toutes les nobles dames se surchargeaient de colliers, de bracelets, de bijoux du plus haut prix. Elles portaient des bottes et des gants de peau de chamois ou de chien, pour imiter les cavaliers.

Le jeune duc d'Orléans, frère de Charles VI, se paraît de robes garnies de perles où étaient écrites en broderie toutes les paroles d'une chanson, notée tout au long sur chacune des deux manches à l'aide de cinq cent soixante-huit perles. Cette chanson commençait par ces mots :

Ma dame, je suis plus joyeulz. . . .

On employait, pour la fourrure d'une seule robe de chambre, deux mille sept cent quatre-vingt-dix-sept peaux de petit-gris.

Les seigneurs portaient d'énormes colliers d'or pendant sur leur poitrine. Les pierreries de leurs vêtements figuraient des animaux.

La robe du roi était surchargée d'hirondelles d'orfèvrerie, tenant dans leurs becs un bassin d'or, tellement qu'il y avait quatorze cents de ces bassins suspendus aux diverses pièces de son costume.

En 1385, aux noces du comte de Nevers avec Marguerite de Bavière, et de Guillaume de Bavière avec Marguerite de Bourgogne, on vit les dames parées d'étoffes d'or et d'argent venues de Chypre et de Lombardie, et couvertes de rivières de diamants ; le festin fut servi par les grands officiers de la couronne montés sur leurs chevaux de parade.

Les jeunes seigneurs, à la cour de Bourgogne, dépensaient tous des sommes énormes pour leurs vêtements ; et non seulement ils en variaient sans cesse les formes, mais ils se faisaient un point d'honneur d'en changer tous les jours. « On vous les apporte le matin, dit un poète du temps ; donnez-les le soir, et tôt faites-en commander d'autres. »

Sous Charles VII, les armes étaient quelquefois incrustées d'émaux et de pierreries ; les chevaux sont habillés de soie brodée, de velours et de brocart.

On se lasserait à énumérer toutes ces exagérations du luxe, qui de la cour avaient gagné la haute bourgeoisie, et cela dans le temps où les Anglais avaient envahi la France, et où à Paris on mettait la couronne de saint Louis sur la tête du petit roi anglais Henri VI. « Au milieu de tant de malheurs et de hontes, on ne cesse de trouver des fêtes même dans les sièges et les famines, dit M. Baudrillart. » (2)

(1) Jacques de Vitry, évêque, cardinal, légat du pape en France, *Historia occidentalis*, cap. III.

(2) *Histoire du luxe*, t. III, p. 294. Œuvre très instructive, écrite avec l'encouragement de l'Académie des sciences morales et politiques, dont l'auteur, M. Baudrillart, est l'un des membres les plus distingués.

Ce sont des accès de folle gaieté dans les terribles années qui vont de 1418 à 1424, en ce moment lugubre où on lit, dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* : « Vous auriez entendu dans tout Paris des lamentations pitoyables de petits enfants qui criaient : « Je meurs de faim ! » Oui, on voyoit sur un fumier vingt, trente enfants, garçons et filles, qui mouraient de faim et de froid. » On enterra en grande hâte plus de cent mille personnes. Des bandes de loups entraient même la nuit dans Paris pour enlever les cadavres. Les laboureurs affamés se disaient : « Fuyons aux bois ; adieu les femmes et les enfants ; remettons-nous en la main du diable. »

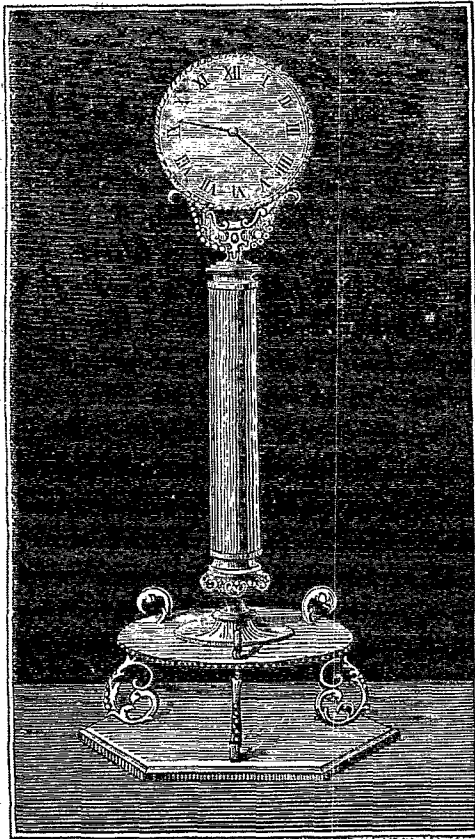
« Cela n'empêchait pas qu'on ne fit force musique, qu'on ne dansât : il n'y eut jamais plus de violons ; on se disputait les joueurs d'instruments. »

Jamais le paganisme n'avait donné le spectacle d'un tel contraste entre le luxe des classes supérieures et la misère du peuple décimé par les guerres et la famine.

En quelle estime ces princes, ces seigneurs, ces riches bourgeois, avaient-ils donc le sentiment de la charité chrétienne ?

PENDES ET HORLOGES MYSTÉRIEUSES.

Horloge Robert Houdin. — Deux disques en cristal transparent et superposés l'un à l'autre sont sertis dans un cercle de bronze ; le premier, placé en avant, porte les graduations ordinaires (heures et minutes) ; le second, mobile sur son axe et faisant corps avec l'aiguille des minutes, commande par son mouvement de rotation la minuterie de l'aiguille des heures. Un engrenage, caché dans

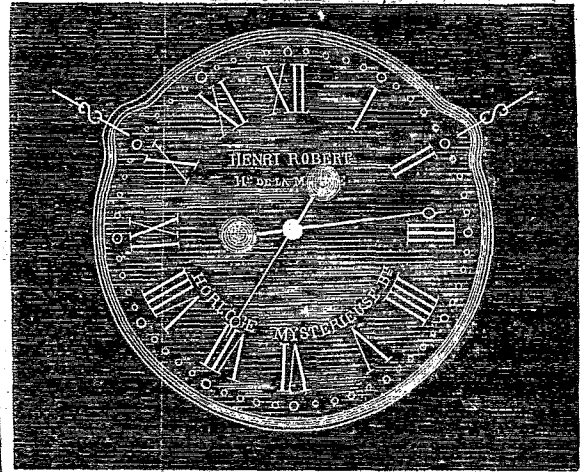


Pendule Robert Houdin.

le cadre circulaire des deux cadrans, donne au disque mobile le mouvement dont il est animé, et est lui-même mis en action par une roue d'angle, un arbre vertical et un moteur, placés dans le socle de l'appareil. Tel est le mé-

canisme de la pendule singulière dont la première conception est attribuée au prestidigitateur Robert Houdin.

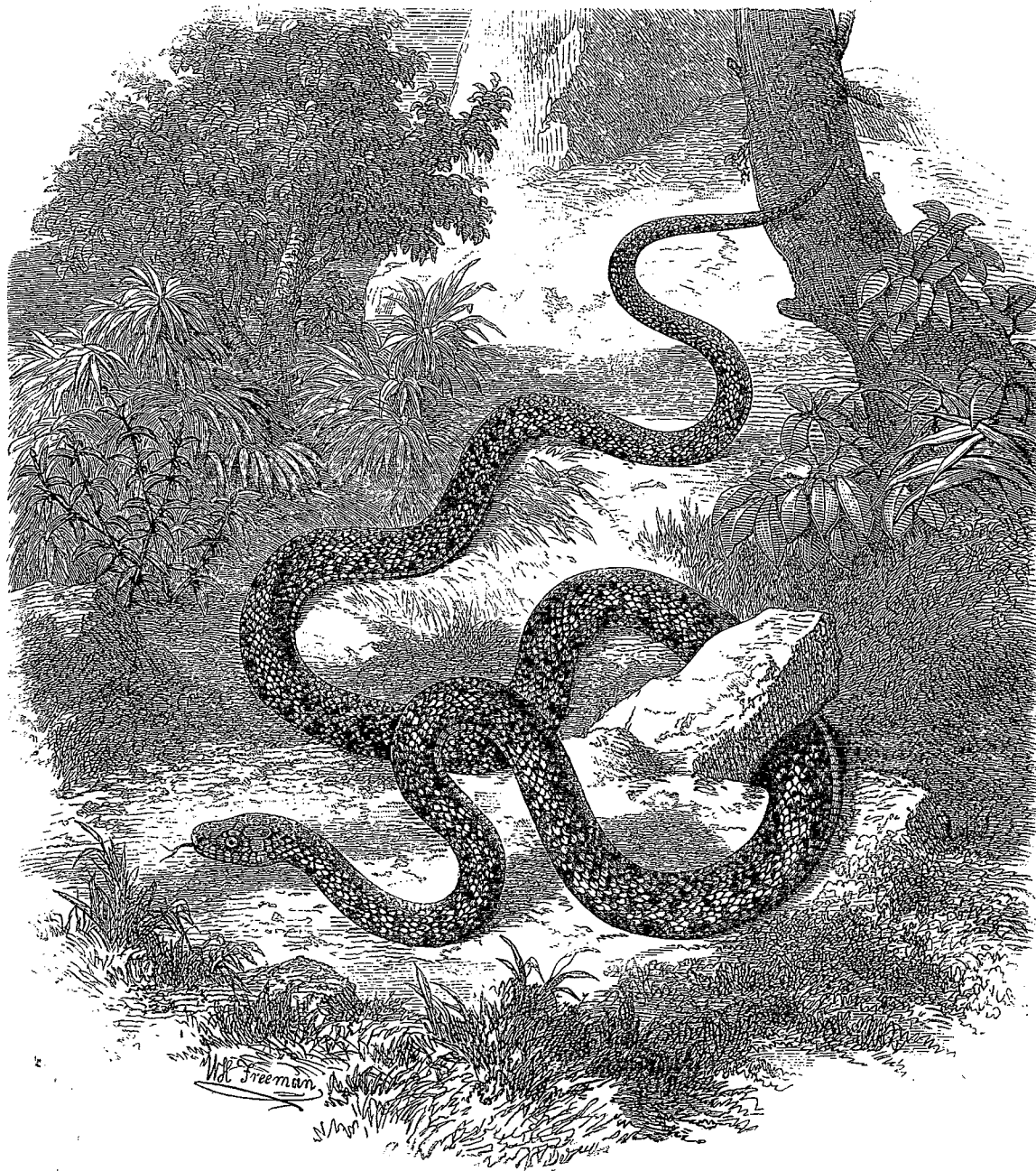
Horloge Henri Robert. — Une horloge non moins curieuse est celle qu'a inventée M. Henri Robert, bien connu par les nombreux perfectionnements qu'il a apportés dans la construction des chronomètres à l'usage de la marine. Cette horloge, que nous représentons, se compose d'un simple disque de cristal, sans encadrement, suspendu dans



Horloge Henri Robert.

l'espace par deux fils, et dont la surface ne porte, du moins en apparence, que les deux aiguilles et la graduation indispensables à tout cadran de pendule ou d'horloge. Où se trouve ici le mécanisme qui fait mouvoir les aiguilles ? — En examinant avec soin cette mystérieuse machine, on s'aperçoit bientôt que chacune des aiguilles est pourvue d'un talon qui semble n'avoir été fait que comme ornement, mais dont l'un cependant contient le mécanisme qui actionne tout le système. A elles deux, les aiguilles de l'horloge constituent une balance à leviers inégaux, dans laquelle le mouvement n'a pour but que de rompre l'équilibre, et, par suite, de faire indiquer aux aiguilles les heures et les minutes. C'est l'aiguille des minutes qui joue le rôle de balance, et c'est dans son appendice que se trouve le mouvement. Or, ce dernier déplace en 4 heures, et autour de la circonférence du talon, un petit contre-poids en platine qui, par sa rotation, change continuellement le centre de gravité de la grande aiguille, et l'oblige à exécuter, dans le même laps de temps, le tour du disque de cristal. Quant à l'aiguille des heures, elle est actionnée par une minuterie que fait mouvoir, dans sa marche, l'aiguille des minutes. Ainsi donc, les deux aiguilles dépendent l'une de l'autre, mais sont tout à fait indépendantes du mouvement : c'est ce qui explique pourquoi, lorsqu'on touche à la grande aiguille, celle-ci se balance autour de son orbite pour revenir bientôt, non pas à l'heure qu'il était lorsqu'on l'a déplacée, mais bien à l'heure qu'il doit être au moment où, après l'avoir abandonnée à elle-même, elle s'arrête et reprend sa marche régulière. Il ne faudrait pas, toutefois, imprimer à cette aiguille un mouvement qui lui fit décrire un arc de plus de 30 minutes, car alors l'aiguille des heures s'arrêterait à une heure quelconque, et l'horloge serait dérangée. Pour qu'elle reprit sa position normale, il suffirait de la rendre indépendante en plaçant dans le talon de cette aiguille un mouvement semblable au premier, mais dont le contre-poids n'exécuterait qu'un tour en l'espace de 12 heures. Disons, en terminant, que cette horloge se remonte tous les jours comme les montres ordinaires.

LE SERPENT FOUETTEUR



Serpent fouetteur ou Coronelle de Say. — Dessin de Freeman.

Sous les noms vulgaires de Serpent-chaine, Serpent-tonnerre, Serpent-roi, on désigne, dans la partie méridionale des États-Unis, une espèce dont la couleur est des plus belles. Le corps est brillant et d'un noir de corbeau; le tronc est orné de bandes transversales ou anneaux blancs, au nombre de vingt-deux environ, qui, en arrivant sur les flancs, se bifurquent de manière à former une ligne sinueuse; cette ligne se renfle de distance en distance à sa partie inférieure, et forme sur le ventre une série de taches blanches; sur chaque plaqué de la tête se voit une tache d'un blanc de lait. La longueur est de près d'un mètre et demi.

Une autre espèce, très voisine de celle-ci, et vivant d'ailleurs dans les mêmes régions, a presque les mêmes couleurs. Le dessus du corps est d'un bleu noirâtre nuancé de violet; sur ce fond se détachent en grand nombre des taches blanches irrégulièrement distribuées, formant en

certain points tantôt des taches plus ou moins grandes, tantôt de petites barres sinueuses, soit en long, soit en travers. De nombreuses mouchetures ornent la tête.

Ces deux espèces, dont les mœurs sont semblables, sont confondues sous le nom de Serpent fouetteur. Lorsque ces Couleuvres sont excitées, elles agitent avec grande vitesse l'extrémité de leur queue, et, la frottant avec rapidité sur les corps qui sont à leur portée, font entendre un bruit sec et strident qui rappelle un peu le bruit que produit le Crotaie; le mouvement de la queue est le même que chez le Serpent à sonnettes et que chez quelques autres espèces venimeuses, qui, comme le Trigonocéphale, quoique privées des appendices cornés qui caractérisent le Serpent à sonnettes, n'en agitent pas moins l'extrémité postérieure de leur corps lorsqu'ils sont irrités. De cette ressemblance apparente entre les Couleuvres dont nous parlons et le Crotaie vient sans doute cette opinion que le Serpent fouetteur

et le Serpent-chaîne sont les ennemis acharnés du Serpent à sonnettes et en détruisent de grandes quantités. Holbrock, qui rapporte le dire des habitants de la Louisiane et de la Caroline du Sud, raconte qu'il a vu une fois le Serpent-chaîne avaler un Serpent venimeux avec lequel il était enfermé dans la même cage, et que la même observation a été faite une autre fois par le docteur Binney : notre auteur ajoute, du reste, qu'il ne sait rien de positif sur cette inimitié, proverbiale chez les habitants des campagnes de la partie sud de l'Amérique du Nord.

Le Serpent-chaîne et le Serpent fouetteur sont connus des naturalistes sous les noms de Coronelle gétule et de Coronelle de Say; ils font partie d'un genre qui compte deux représentants en France, la Coronelle lisse et la Coronelle bordelaise; une autre espèce est originaire du cap de Bonne-Espérance; quatre espèces habitent l'Amérique du Nord, les deux Coronelles dont nous parlons ici, et les Coronelles annelée et de Californie.

Tandis que nos espèces européennes sont excessivement douces et ne cherchent jamais à mordre, l'espèce africaine et les espèces américaines surtout sont d'humeur facilement irritable; irascibles au plus haut point et toujours sur la défensive; elles se jettent avec rage sur la main qui veut les saisir; leur blessure est, du reste, sans danger. Elles se tiennent de préférence dans les lieux secs et arides, dans les broussailles et les terrains terreux, en chasse des lézards et des petits mammifères dont elles font leur nourriture.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 67, 114.

1795-1796

« Il y a peu de jours, dit Mercier vers l'année 1797, la taille des robes de femmes illustres se dessinait en cœur; actuellement celle des corsets se termine en ailes de papillon, dont le sexe semble vouloir se rapprocher et qu'il prend le plus souvent pour modèle. Hier c'était les chapeaux à la Paméla; aujourd'hui les chapeaux à l'anglaise. Hier elles se paraient de plumes, de fleurs, de rubans, ou bien un mouchoir en forme de turban les assimilait aux odalisques; aujourd'hui leurs bonnets prennent la forme de la femme de Philippe de Commines. Hier leurs souliers étaient chargés de rosettes et fixés au bas de la jambe par un ruban artistement noué; aujourd'hui une grande boucle figurée en paillettes leur couvre presque entièrement le pied, et ne laisse apercevoir qu'un léger bouquet dont la broderie vient finir sur la petite pointe du soulier. Et que l'on ne croie pas que ce soit là une caricature de nos illustres; à peine est-ce une légère esquisse de leurs folies ! »

Mercier avait raison de s'étonner : il avait vu et étudié de près les vicissitudes de la mode avant la révolution; mais ce qu'il n'avait pas vu, c'était la mode conduite par une femme avec l'autorité qu'avait usurpée Mme Tallien : elle régnait en maîtresse absolue non seulement sur la mode, mais elle décidait aussi du goût du jour à tout sujet. On portera des diamants parce qu'elle veut bien faire montre des bijoux de la couronne; on portera des perruques blondes parce qu'elle les porte ainsi.

Les hommes n'échappaient pas à l'impulsion nouvelle donnée à la mode. Tout le monde connaît les incroyables, ou plutôt les incroyables pour parler leur langage zézayant. Carle Vernet est l'artiste qui a le mieux représenté leur accoutrement. Un auteur de nos jours, qui les a étudiés à fond, dit : « Ils visaient au négligé, au chiffonné, comme

s'ils avaient voulu préparer le type de Robert Macaire pour les bals masqués de l'avenir. » (1)

Ceux-là seuls parmi les tailleurs du temps devaient avoir la pratique de ces êtres incompréhensibles, qui savaient manquer un vêtement avec habileté : habiller ses pratiques le plus mal possible était un titre pour passer tailleur en vogue. Un nommé Heyl fut un instant à la mode parce que seul il avait trouvé le plaisant secret de donner aux incroyables « l'aspect de bustes revêtus d'un sac et montés sur des échasses. »

— Mon cher, dit un de ces rois de la mode à un de ses amis qu'il aborde, vous êtes une mode ambulante, un miracle de goût, votre habit est carré comme quatre planches.

Et toutes ces aberrations, les incroyables les recherchaient avec un sérieux plus ridicule encore que comique; il y avait des professeurs qui enseignaient l'art de mettre la cravate, de la mettre mal, cela va sans dire. Le menton disparaissait dans des flois d'étoffe, la tête s'enfonçait entre les épaules, le collet de l'habit remontait sur la nuque : tel était le suprême bon ton.

La culotte en vis de pressoir devait s'attacher sur le genou, afin de donner à son propriétaire l'aspect d'un caniche; on ne devait mettre que des bottes, et les plus malpropres qui se pussent imaginer. Le chapeau à haute forme, à longs poils, à bords démesurément larges relevés sur les côtés, accompagnait dignement ce costume misérable. Appuyés sur un gros bâton qu'ils appelaient leur « pouvoir exécutif », les incroyables s'en allaient partout promener leurs grâces difformes et leurs gibbosités d'emprunt, s'admirant l'un l'autre quand ils se voyaient surpassés en laideur et en ridicule.

N'oublions pas de mentionner leur coiffure en « oreilles de chien », leurs cheveux ébouriffés, tressés en cadennettes ou relevés sur la nuque avec un large peigne de corne; leurs cheveux « à la victime », qu'ils portaient ainsi pour se moquer des jacobins, qui presque tous avaient les cheveux courts, à la Titus.

Ce fut entre les têtes tondues et les porteurs de chignons une série de querelles qui allaient quelquefois jusqu'aux coups; les incroyables et les gens du bel air comparaient les jacobins aux galériens, aux fous de l'Hôtel-Dieu auxquels on donnait des douches, ou enfin aux ramoneurs qui, par état, ne peuvent porter de cheveux. Les choses allèrent si loin que la police s'en mêla, et, en 1797, cadennettes, oreilles de chien et catogans durent tomber sous les ciseaux.

La querelle entre « collets noirs » et « collets rouges », entre aristocrates et républicains, fut plus vive encore et menaça de dégénérer en véritable prise d'armes.

Pendant la plus grande partie de la révolution, jusqu'en 1795, ses adversaires adoptèrent le collet vert comme signe de ralliement, se consolant ainsi de ne pas porter une cocarde blanche qui les aurait trop clairement désignés. Mais, en 1795, le collet vert devint noir et fut porté par les réactionnaires, les « chouans », comme on disait alors. Quelques-uns le portaient à volonté, c'est-à-dire attaché à l'habit au moyen de boutons, de manière à pouvoir le faire disparaître dès qu'il était imprudent de le montrer; mais les élégants, les jeunes gens, se faisaient une gloire de le porter cousu à l'habit. Les soldats ayant voulu se mêler de la querelle et couper de force les collets noirs, le sang coula des deux côtés.

C'est de cette époque que date l'introduction, dans le monde élégant, du pantalon, qui jusqu'alors avait été considéré comme la marque d'une mise tant soit peu négligée. On le porta très étroit, et on le munit au bas de la jambe de trois ou quatre boutons. Les souliers étaient très dé-

(1) De Goncourt.

couverts et garnis de rosettes et de rubans. On les portait aussi avec la culotte ; mais les élégants préféraient presque toujours les grosses bottes que les militaires avaient mises à la mode.

Dès le règne de Louis XVI, l'« anglomanie » avait introduit dans le costume français un certain nombre d'éléments bizarres, les bottes molles, les grandes redingotes, quelques formes de chapeaux. Cette mode dura pendant la révolution ; mais si elle laissa des traces profondes dans le costume masculin, les femmes cherchèrent quelque chose de plus nouveau, et l'anglomanie dut faire place à l'« anticommanie. »

Ce que n'avaient pu obtenir les discussions de la « Société républicaine » et du « Club révolutionnaire des arts », l'adoption d'un costume uniforme pour toutes les classes, et surtout le costume antique qui les avait particulièrement préoccupés, les femmes l'obtinrent en partie. On ne fut plus obligé d'avoir recours au marchand de costumes du théâtre de la République pour tailler une robe à la romaine ou à la grecque. On vit même poindre parfois le mélange le plus étrange de moyen âge et d'antiquité : les robes de coupe antique supprimèrent l'usage des poches ; cependant il fallait trouver un moyen de porter les mouchoirs dont les nouvelles Athéniennes ne pouvaient se passer ; quelques-unes de ces dames, plus avisées, découvrirent au Musée des Petits-Augustins des statues avec des aumônières pendues au côté : voilà la chose trouvée ; mais il s'agit de donner au nouvel objet un nom qui ne choque pas les Clélie, les Omphale et les Sapho. Le citoyen Bast a pris la peine de composer un petit volume pour raconter à la postérité l'histoire de l'origine des « balantines » et des « ridicules. »

« Il y a, dit-il, beaucoup d'autres choses dont nos belles sont embarrassées, à présent que les habits tombants ne souffrent rien de bouffant, rien qui ressemble aux poches : sans parler des boîtes de bijoux dont les Grâces, même les plus légèrement habillées, ne sauraient se passer, leurs habits n'offrent plus de place même pour les bourses et pour les mouchoirs. Quant aux bourses, elles se sont tirées d'embarras d'une manière fort heureuse. Elles en chargent les jeunes gens qui les accompagnent. C'est ainsi que les merveilleux de Paris sont devenus des porte-mouchoirs. »

Mais comme on pouvait être séparée de son porte-mouchoir, il fallut recourir à un autre expédient.

On eut recours à Gail, au savant Gail lui-même, pour trouver un mot grec ou latin propre à désigner ce sac.

« Le mot que vous cherchez, Mesdames, répondit-il à ses aimables visiteuses, est « balantion » ; c'est du bon grec, qui n'aurait pas souillé la bouche même de la plus belle Athénienne. »

Gail voulut s'étendre dans des considérations sur l'excellence du vocable « balantion », mais ces dames ne lui en donnèrent pas le loisir ; elles avaient trouvé la « balantine », cela leur suffisait.

En même temps que la balantine surgit le « réticule », petit sac dont ni les marchandes qui le vendaient, ni les pratiques qui l'achetaient, ne comprirent le nom (petit filet), et firent le « ridicule », appellation fort juste, bien que peu conforme à l'étymologie.

Mais, quoique moins commode encore que la balantine, qui se portait à la ceinture et prit vite les proportions d'une sabretache de hussard, le ridicule, de dimensions plus exigües, se porta à la main ; malgré ce défaut, il survécut à la balantine.

Ajoutons que ces sacs reçurent comme décorations tantôt des bouquets brodés, tantôt des devises, et même des rébus.

Les robes le plus portées furent des robes légères, à

pois, à fleurs, ou bordées d'un dessin de couleur voyante. Le corsage, à taille courte, à manches collantes, longues ou allant seulement jusqu'au coude, était recouvert par un petit châle ou un fichu. Un bonnet à rubans ou un chapeau accompagnait ce costume très léger et assez élégant.

En 1795 et en 1796, et même pendant quelques autres années, on porta au moins autant de bonnets que de chapeaux. Les premiers changèrent peu, mais il n'en fut pas de même des seconds ; et il est douteux qu'avant la révolution les modistes aient jamais inventé des couvre-chefs aussi extraordinaires ; mais, sauf le chapeau auquel le nom des merveilleuses est resté attaché et dont le devant avait pris des proportions inquiétantes, ces coiffures fantaisistes ne firent guère leur apparition que vers 1797.

Les robes étaient, en général, assez courtes ; lorsqu'elles étaient longues, on en relevait la queue sur son bras ou on la passait dans sa ceinture.

Les souliers étaient très découverts et ridiculement pointus.

Les hommes imaginèrent de porter des bijoux et surtout des papillons d'or ou de larges épinglettes à tête carrée pour fermer leurs chemises ; les femmes ne furent pas en retard sur eux, et les ceintures, qui faisaient paraître les tailles encore plus courtes, les bagues, les boucles d'oreilles, se répandirent à profusion. M^{me} Tallien et les autres reines de la mode poussèrent l'amour du brillant jusqu'à se décorer les chevilles et les doigts des pieds de bagues ou d'anneaux d'or, exactement comme certaines femmes sauvages, dont parfois, il est vrai, elles copiaient d'un peu trop près le simple costume. Un auteur du temps, peu recommandable du reste, leur reproche leurs « diamants aux pattes de derrière. »

Les journaux parlaient de ces sottises comme de chefs-d'œuvre de luxe et de bon goût. Voilà où poussait l'imitation de l'antiquité telle qu'on l'entendait alors. Des dames se hasardèrent en public couvertes d'« air tissé » ; l'accueil qu'elles reçurent leur fit perdre l'envie de recommencer cette honteuse expérience.

Une coiffure très usitée fut le turban, que l'on forma presque toujours au moyen d'un foulard noué autour des cheveux, à peu près comme font aujourd'hui les paysannes.

On peut voir dans une de nos gravures la forme du châle qu'une femme a jeté sur ses épaules : c'est une bande d'étoffe rayée qui ne répond en rien à l'idée que nous nous faisons aujourd'hui du même objet, devenu un vêtement ample et susceptible d'être drapé. Il y en avait de toutes couleurs : telle gravure nous en montre de violets accompagnant une robe rouge ; un autre, couleur vert d'eau, essayera vainement de se marier à la nuance jaune-serin d'un chapeau-capote.

Notons encore en passant la manière de tailler les corsages, tantôt en cœur, tantôt en carré. Mentionnons aussi les robes serrées à la taille par une coulisse, de manière à produire un très grand nombre de plis.

L'usage d'accompagner les chapeaux de brides volumineuses est du même temps. Nous avons aussi à parler des perruques, qui furent un des objets de luxe les plus à la mode pendant le Directoire.

Les femmes eurent des perruques à la Vénus, à l'Aspasie, à la Titus, à la Caracalla, à « la victime » ; en même temps, un grand nombre d'entre elles s'avisèrent de se faire couper les cheveux fort court, à la Titus ; cette mode dura jusque sous l'empire ; mais, à cette époque, les femmes tondues de la sorte faisaient exception.

Pour des goûts aussi changeants que ceux du Directoire, la perruque était précieuse. Rien de plus facile que de changer de physionomie en changeant de perruque ; ajoutons qu'en les prenait généralement d'une couleur dif-



Modes de 1795. — D'après une gravure du temps.



1796. — Châle et turban, d'après une estampe du temps.



1796. — Chapeaux et bonnet. — D'après une estampe du temps.



Modes de 1796. — D'après une estampe du temps.



Modes de 1796. — Coiffure à la grecque. — D'après une estampe du temps.

férente de celle des sourcils, ce qui donnait à la figure une bizarre expression, et, au besoin, on se servait de quelque drogue pour obtenir ce résultat.

« Le triomphe qu'ont emporté les perruques, dit un journal de modes du temps, sur les cheveux naturels, se soutiendra encore longtemps : c'est une parure que les cheveux. Nos élégantes les avaient coupés pour se mettre la tête en vergette, coiffure étrange, et qui n'allait qu'à quelques bien jeunes personnes. Croirait-on qu'on a vu (tel est le pouvoir de la mode qu'il aveugle souvent l'amour-propre lui-même), croirait-on qu'on a vu des femmes coiffées à la Titus en cheveux gris. Cette manie des femmes de paraître tondues ne pouvait durer ; les perruques reprennent faveur, et avec elles l'avantage inappréciable pour la coquetterie de changer en un jour de couleur de cheveux, comme on change de parure. »

Les perruques étaient blondes, mais de tous les blonds, depuis le blond ardent jusqu'au blond filasse. M^{me} Tallien en avait trente qui avaient coûté vingt-cinq louis pièce, et il lui arrivait parfois de changer de cheveux plusieurs fois par jour.

« Il faut à une Parisienne, dit Kotzebue dans ses *Souvenirs de Paris*, trois cent soixante-cinq coiffures, autant de paires de souliers, six cepts robes, et douze chemises. »

On sait que ce dernier article faillit être supprimé, sous le prétexte que ses plis nuisaient aux corsages.

« Voilà plus de deux mille ans que les femmes portaient des chemises ; cela était d'une vétusté à périr ! » Paroles échappées à un contemporain, qui montrait parfaitement son ignorance autant que la passion du jour pour la nouveauté (1).

Cette tentative fut de courte durée.

La suite à une autre livraison.

LE FLABELLUM.

Le flabellum, qui a cessé d'être en usage en France depuis le douzième siècle, servait à éventer le calice à la consécration, à chasser les insectes pendant la célébration de la messe, à éteindre les cierges et les lampes après les offices. On le rencontre encore dans les églises grecques. Celui du couvent de Megaspilœon, en Achaïe, est en argent, avec figures et ornements repoussés ou ciselés. A la circonférence sont attachées, par une chaîne ou un fil de métal, de petites languettes d'argent qui rendent un son quand on agite l'instrument (2), et avertissent qu'on est arrivé à certaines parties de la messe. On le porte, en Grèce, aux processions

SIR WALTER SCOTT.

Suite. — Voyez pages 85, 110, 163.

Walter Scott avait, à la demande de plusieurs libraires, entrepris d'écrire les Biographies de Dryden et de Swift, et de revoir de nouvelles éditions de leurs œuvres.

« Ce n'est pas par inclination que je pioche pour ces messieurs, écrivait-il à une amie ; mais que faire ? Le revenu de ma place est réversible et ma fortune privée est peu de chose. Mon succès de poète a ruiné ma profession d'avocat. Qui voudrait confier sa cause à l'auteur du *Lai du dernier ménestrel* ? Or, je tiens que si un auteur doit avoir,

(1) L'usage de cette partie du vêtement ne s'est répandu qu'à partir du quatorzième siècle.

(2) Voy. une ceinture à grelots servant à cet usage, t XLVII, 1879, p. 64.

soûci de sa réputation littéraire, ce renom doit, en échange, faire vivre l'auteur, surtout s'il a en partage des goûts et des appétits qui feraient honneur à un duc. De plus, je labeure pour Swift *con amore*, et Dryden est un de mes premiers favoris.

» Quant au partage des profits, je crois que S... ne connaît pas aussi bien que moi les gens du métier. Sans être plus fourbes que leurs confrères en négoce, ils trouvent moyen de réduire la part de l'auteur au *minimum*. C'est l'histoire du renard allant en chasse avec le lion. Cependant je n'ose pas trop blâmer les libraires quand je réfléchis aux mystères de leur commerce. Un boucher se connaît généralement en bétail, et malheur au jockey qui ne se connaîtrait pas en chevaux. Mais qui a jamais ouï parler d'un libraire qui ait la prétention de connaître ce qu'il vend ? Ce sont les seuls négociants qui, par profession ou par choix, achètent, comme on dit, « chat en poche. » Si l'on réfléchit à l'abominable fatras qui, grâce à leur ignorance, se publie tous les ans, on comprend qu'il leur faille trouver une compensation aux dépens des bons auteurs. Je ne sais si, après tout, la cause de la littérature n'y gagne pas. Un libraire publie vingt ouvrages avec l'espérance de tomber sur une bonne spéculation, comme on achète une vingtaine de billets de loterie dans l'espoir de gagner le gros lot. Ainsi la route est ouverte à tous, et si le candidat du succès est un peu tondu, sa perte forme de petites primes qui consolent les perdants, et de la sorte personne n'est exclu du privilège de la concurrence.

» Je suis tout à fait de votre avis sur le plan d'éducation de la jeune Betty : je ne suis point idolâtre des langues savantes. Nous passons notre jeunesse à admirer les contours de la clef que nous devrions employer à ouvrir le coffre et à nous emparer de ses trésors. Un ami éclairé et prudent qui rendrait l'instruction attrayante pour l'amour de tout ce qu'elle donne vaudrait mieux que cent écoles. Comment un génie précoce, qui de bonne heure éveille l'intérêt de ceux qui l'écoutent, peut-il être confondu dans la même classe avec de vulgaires écoliers ? »

Walter Scott tenait peu pour ses enfants aux talents littéraires : il voulait avant tout leur inculquer l'amour de la vérité et le courage physique. Dès que sa fille aînée put monter un poney, elle l'accompagna dans ses cavalcades sur la montagne, et tous étaient dressés au même exercice. Il leur enseignait à ne pas craindre les chutes, à passer à gué les rivières, et il leur donnait l'exemple. Il n'hésitait pas à lancer son cheval à l'eau, même en vue d'un pont. Boiteux, et au risque de glisser sur les cailloux, il se hasarda à pied dans un gué. Un jour, se trouvant avec un de ses hôtes au beau milieu du courant, il commença l'histoire d'un lutin familier, et rit de si bon cœur que la pierre chancelante sur laquelle conteur et auditeur étaient arrêtés se déroba, et tous deux tombèrent dans la rivière. Ils en furent quittes pour un bain complet et la perte de la canne de Walter Scott, qui suivit le fil de l'eau. Cette mésaventure ne le rendit pas plus prudent. Ses habits avaient à peine eu le temps de sécher qu'il était prêt à recommencer.

Il était de même intrépide écuyer. C'est en franchissant au galop les vallées et les collines des environs d'Édimbourg qu'il médita et composa une partie du beau poème de *Marmion*. Avant d'en avoir lu une seule ligne, Constable lui en offrait mille louis. L'éditeur de la *Revue d'Édimbourg* pressentait le génie de l'homme comme poète et comme romancier. Mais des difficultés de caractère amenèrent une querelle dont profita John Balantyne, frère d'un camarade de collège de Walter Scott. Ce dernier l'attira à Édimbourg, l'y établit imprimeur et libraire, et, pour son malheur, devint son associé dans des entreprises

commerciales qui, ayant mal tourné, lui créèrent plus tard des embarras sérieux.

En 1809 et 1810, le présent était riant et l'avenir riche de promesses. Le succès de la *Dame du lac* avait dépassé son attente. « Il a été si prodigieux, disait-il, que je crois avoir enfin fixé l'inconstante roue de la fortune. » Il fit une excursion aux îles Hébrides pour y recueillir les matériaux d'un nouveau poème, le *Lord des îles*. Il écrivait : « Nous avons visité Staffa; c'est un des lieux les plus extraordinaires que j'aie jamais vus; aucune description ne m'en avait donné l'idée. Figurez-vous une caverne entièrement composée de colonnes de basalte aussi hautes que la voûte d'une cathédrale, s'enfonçant dans les profondeurs du roc, éternellement balayée par une mer en fureur, et pavée de marbre rugueux. On peut marcher le long des colonnes brisées, non sans peine, et sans danger dans certains endroits, jusqu'à l'extrémité la plus reculée. Les bateaux pénètrent au fond quand la mer est placide, ce qui arrive rarement. Les bateliers des Hébrides m'avaient pris à gré, par suite, je suppose, de l'intérêt que m'inspirent leurs vieilles coutumes, et ils se sont plu à me faire franchir les obstacles qui arrêtaient quelques-uns de mes compagnons. Ils eurent la fantaisie de baptiser solennellement une grosse pierre sur laquelle je m'étais assis à l'entrée de la caverne : *Clachan an Bairdh* (ou la Pierre du Poète). Elle fut consacrée par un air de *pibroch* que les échos rendaient formidable, et par un verre de whisky, non pas versé comme libation antique, mais arrosant le gosier des assistants. Le batelier-chef, dont le père avait été lui-même un barde, m'adressa un discours en pur gaélique, qu'il me fallut reconnaître par un profond salut, sans y rien comprendre. La caverne et l'île même justifient pleinement leur célébrité. Nous vîmes aussi l'île renommée de Columba, où tant de curieux monuments forment un étrange contraste avec la pauvreté sordide des habitants. »

Walter Scott avait connu, à Londres, l'auteur des drames sur les passions, miss Joanna Baillie, dont il admirait le génie poétique. Elle devint une de ses correspondantes les plus assidues et une amie intime. Il lui écrivait, en 1814 :

« On raconte qu'un bouffon italien imagina de donner à son maître, petit prince d'Italie, un bon plongeon et une grande frayeur par-dessus le marché, pour le guérir de la fièvre; le traitement réussit, mais le potentat, n'ayant pas goûté le remède, fit juger son audacieux médecin comme traître. Il fut condamné à perdre la tête. Le criminel fut amené devant le billot; le prêtre entendit sa confession, et le pauvre diable s'agenouilla pour recevoir le coup mortel. Au lieu d'abaisser sa hache, le bourreau, selon ses instructions, jeta une cruche d'eau froide sur le cou nu du criminel. La plaisanterie devait se terminer là, mais le pauvre bouffon fut trouvé mort sur place. La catastrophe me paraît très possible. »

Pour en revenir à vos admirables drames, je crois que la peur est une des passions les plus dramatiques que l'on puisse aborder au théâtre. On peut, comme vous l'avez fait dans *Orra*, en suivre tous les degrés, depuis la timidité surexcitée par une vive et irritable imagination, jusqu'au paroxysme qui bouleverse l'intelligence. La plus terrible frayeur que j'aie eue de ma vie (n'étant point timide par constitution, ni généralement exposé à de véritables dangers), c'était à mon retour de Hampstead, après une journée passée très agréablement près de vous. Quoiqu'il se fit tard, j'imaginai de couper à travers champs et de m'embarquer dans l'enclos; le sentier côtoie une haie épaisse et haute, où il y a plusieurs brèches. Là, je rencontrais et me croisais avec un des pires vauriens de Londres, à en juger du moins par son aspect sinistre, vrai visage d'un gibier

de potence. Comme l'homme qui se trouva face à face avec le diable, je n'avais nulle envie de lier conversation avec le quidam, si lui, de son côté, n'avait rien à me dire; mais je ne pus m'empêcher de me retourner, et, à ma grande inquiétude, je le vis ramper à travers la haie sur ma gauche. Je profitai de la première ouverture pour épier ses mouvements, et je l'aperçus qui se penchait soit pour lever un fardeau, soit pour parler à quelqu'un couché dans le fossé. Aussitôt après il revint sur ses pas de l'autre côté de la haie, comme s'il retournait vers moi en se cachant. Je ne lui voyais point d'armes, sauf un gourdin de gros-seur respectable. Mais tandis que je hâtais le pas pour gagner la barrière qui aboutissait à la route, l'idée du misérable s'élançant sur moi d'un moment à l'autre me hantait. Je vous assure que je ne souhaiterais pas à mon plus grand ennemi la sensation que j'eus pendant cinq minutes. Mon imagination en avait fait un de ces bandits qui combinent l'assassinat avec le vol, et quoique je fusse armé d'une robuste canne et d'un très formidable couteau, j'avoue que tout en étant résolu à ne pas me laisser égorger comme un mouton, je ne me sentais pas en veine d'héroïsme; tellement que lorsque je sautai par-dessus la barrière, une écharde du bois pénétra d'un centimètre au moins entre mon ongle et ma chair, sans que j'eusse conscience de la douleur. Cependant je ne revis plus mon homme, et mon courage se releva d'une façon surprenante quand je me retrouvai sur le grand chemin. J'atteignis le sommet de la colline, et toutes les cloches de Londres me parurent sonner à la fois; il me sembla n'avoir entendu de ma vie plus délicieuse musique, si rapides sont les alternatives de nos sensations! Cette sottise d'histoire, car il n'y avait peut-être aucun fondement raisonnable à l'horrible serrement de cœur que j'éprouvai alors, m'est revenue à propos des terreurs que vous avez si bien décrites. »

4 avril 1812.

« Avez-vous lu le *Pèlerinage de Child-Harold*, par lord Byron? C'est un très grand poème, mais en même temps un triste symptôme du cœur ou de la moralité du poète; son héros, malgré l'antiquité affectée du style dans quelques parties, n'est qu'un blasé moderne, favori de la mode et de la fortune, rassasié et usé à la poursuite du plaisir; et, quoiqu'il le nie dans la préface, on ne peut s'empêcher de conclure que l'auteur, qui donne le récit de ses propres voyages, s'est peint d'après nature. C'est réellement aller trop loin; le vice devrait être un peu plus modeste, et il est impertinent à un noble lord de réclamer la sympathie du public pour l'ennui qu'ont pu lui causer ses vassaux ou ses désordres. Il y a un énorme orgueil à se poser ainsi. Néanmoins l'œuvre, avec ses défauts, est d'un grand poète. »

Il modifia son opinion sur Byron : après avoir fait avec lui échange de lettres et d'éloges, et l'avoir souvent vu à Londres, il rendit hommage non seulement au génie du poète, mais au caractère de l'homme.

Les troubles qui éclatèrent en 1812 dans plusieurs villes manufacturières, et qu'en sa qualité de shérif Walter Scott dut réprimer, l'alarmèrent outre mesure. Il écrivait à Southey, le 4 juin :

« Le ministère actuel a certainement fait plus de mal au pays d'un seul coup que n'en pourront réparer de nos jours tous ses sages et ses hommes d'État. Vous avez bien raison d'appréhender une jacquerie; le pays est miné sous nos pieds. La semaine dernière, apprenant qu'il devait y avoir une réunion des tisserands d'un grand village, dans le dessein de couper la trame d'une toile d'un de leurs confrères et de briser son métier, je fis arrêter les meneurs et déconcertai le projet; mais, dans le cours de mon en-

quête, imaginez ma surprise en découvrant un paquet de lettres et de manifestes imprimés, d'après lesquels il paraîtrait que le comité des tisserands de Manchester correspond avec toutes les villes manufacturières du sud et de l'ouest de l'Écosse, et lève un subside de 2 schellings 6 pence (3 francs) par homme (somme énorme), sous prétexte d'adresser au parlement une pétition pour redresser leurs griefs, mais en réalité pour soutenir leurs mouvements révolutionnaires. Une administration énergique, qui aurait la confiance du pays, réprimerait bientôt tout cela; mais notre malheur est d'avoir perdu le pilote (1), quand le vaisseau est sur les brisants. La pensée de notre situation me rend malade.»

Le 24 août 1813, il reçut une proposition dont il fait part en ces termes au duc de Buccleuch :

« Le prince régent m'a, de son propre mouvement, fait l'offre flatteuse de me nommer poète lauréat, ce qui ne laisse pas que de m'embarrasser fort. D'un côté, j'ai peur d'offenser et de perdre peut-être une occasion d'aplanir la voie à mes plus jeunes rejetons; d'autre part, le poste est ridicule : nous serions, eux et moi, drapés de la belle façon; mais de cela j'aurais peu de souci; ma répugnance a de plus profondes racines. Favorisé comme je le suis par le public, on penserait, avec quelque justice, que j'accapare de minces émoluments, qui seraient d'une utilité réelle à quelque confrère plus pauvre que moi. J'attendrai avec impatience l'avis de Votre Grâce (2). Il semble presque impoli, peut-être impertinent, de repousser une faveur si gracieusement offerte par le représentant du souverain; mais je me sens tout à fait disposé au refus. Je ne ferais qu'un mauvais courtisan, et Pope, parlant d'un fabricant d'odes de circonstance, dit que ce ne peut être qu'un poète dévoyé ou insensé. Je trouverai quelque excuse pour différer ma réponse jusqu'à ce que j'aie reçu la vôtre.»

Réponse du duc de Buccleuch à Walter Scott.

28 août.

«..... Quant à l'offre de Son Altesse Royale, je vous dirai franchement que je serais mortifié de vous voir occuper un emploi que l'opinion du monde, à tort ou à raison, a stigmatisé. Walter Scott, poète lauréat, cesserait d'être le Walter Scott du *Lai du dernier ménestrel*, de *Marmion* et de la *Dame du lac*. Le prochain poème que vous publieriez n'aurait pas les mêmes chances de succès que ses aînés; le titre de lauréat s'attacherait à vous et à vos œuvres aussi fermement qu'un emplâtre de cour (3). Votre muse a jusqu'ici été indépendante, ne l'attelez pas; nous savons avec quelle aisance elle chemine, laissez-lui sa libre allure, n'essayez pas de la dresser. Son Altesse Royale, qui a beaucoup de goût, devinera les objections que vous ne pouvez écrire : pensez un peu au supplice d'être chanté et récitativé à chaque anniversaire par un tas de choristes enrôlés et criards, le tout pour la plus grande édification des évêques, des pages, des filles d'honneur et des gentilshommes pensionnés. O horrible! trois fois horrible!»

CE QU'IL EN COUTAIT POUR VIVRE

AU TEMPS DE DÉMOSTHÈNES,

A Athènes, environ 300 ans avant Jésus-Christ.

Démosthènes disait que, de son temps, il n'était pas aisé de vivre avec un revenu de 500 francs (4). Cependant sa

(1) Le premier ministre Percival, tué d'un coup de pistolet dans la Chambre des communes, le 11 mai 1812.

(2) Titre d'honneur affecté aux ducs.

(3) *Courtplaster*, que nous nommons taffetas d'Angleterre.

(4) 540 drachmes (497 fr.).

mère, qui n'avait qu'une pension de 641 francs, put élever ses deux enfants; il est vrai qu'elle n'avait pas à payer de loyer et que les frais d'éducation de Démosthènes étaient comptés à part.

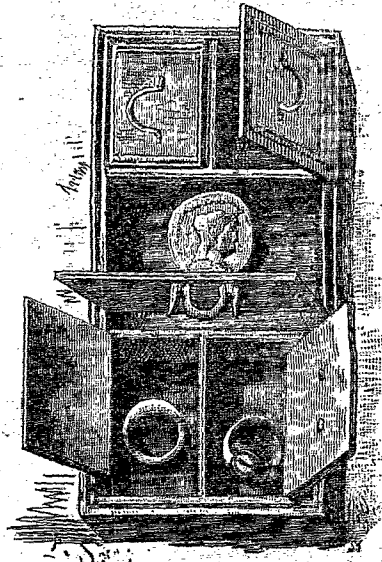
Avec 1 000 francs de rente (1), on était dans une situation convenable. Il faudrait au moins aujourd'hui le quintuple, c'est-à-dire environ 5 000 francs, pour mener une existence modeste dans des conditions à peu près semblables à celles que semblent indiquer les anciens.

Certains services étaient relativement peu coûteux. Ainsi, on allait pour trente centimes du Pirée à Égine (7 lieues), et une famille faisait un voyage de 200 lieues, d'Égypte à Athènes, pour 1 fr. 83 cent. Mais la plupart des objets manufacturés étaient relativement à des prix élevés : une chlamyde (manteau de guerre) valait de 11 à 15 francs (2); une paire de souliers de femme, 1 fr. 83 c. (3); une cotte d'armes, en temps de guerre, 916 francs; un casque, 91 francs; une trompette, 55 francs (4).

Que conclure de ces prix choisis comme exemple? Seulement, que l'argent paraît avoir eu, au siècle de Démosthènes, environ deux fois plus de puissance qu'aujourd'hui, et que s'il en fallait cinq fois moins pour vivre dans une condition médiocre, c'est que les Grecs de ce temps avaient moins de besoins à satisfaire que les Français de nos jours. (5)

COFFRET A BIJOUX GALLO-ROMAIN, AU MUSÉE DE SAINT-GERMAIN.

Ce coffret, découvert au lieu dit : *Ferme d'Échevronne*, près de Savigny-sous-Beaune (Côte-d'Or), remonte à la période romaine en Gaule. Il contenait un grand bronze



Musée de Saint-Germain. — Coffret gallo-romain.

romain, monnaie du haut empire et plusieurs bagues en or. Il avait été déposé dans la tombe d'une femme gallo-romaine de condition moyenne. Les femmes de haut rang possédaient à cette époque des bijoux d'un prix très supérieur, comme le démontrent plusieurs sépultures de femmes bien connues.

(1) 10 mines et 68 drachmes (980 fr.).

(2) De 12 à 16 drachmes.

(3) Deux drachmes.

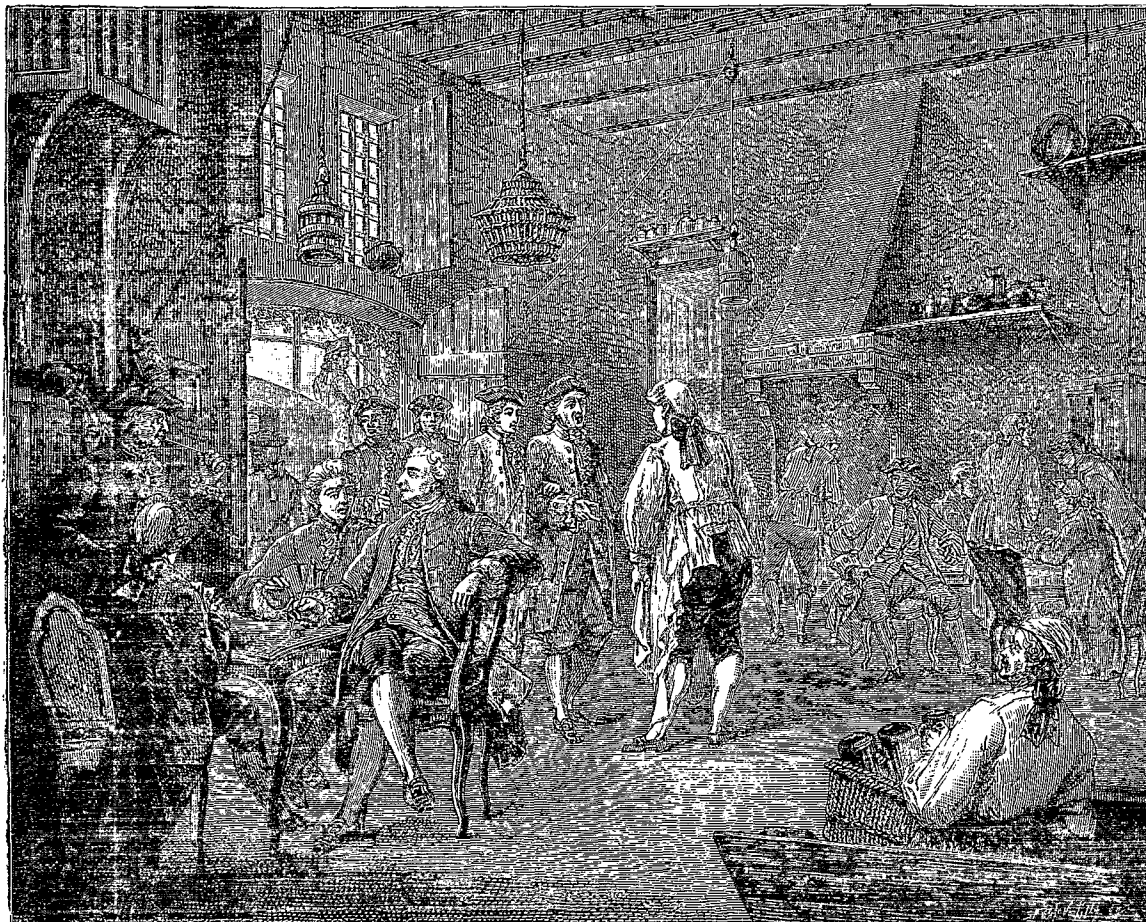
(4) 10 mines; — 1 mine; — 60 drachmes.

(5) *De la valeur des monnaies romaines*, par E. Levasseur, membre de l'Institut.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789

Suite. — Voy. p. 60, 127.



Un Cabaret au dix-huitième siècle, sous Louis XV. — Dessin de Sellier, d'après une peinture de Fichel. (Musée du Luxembourg.)

CABARETIER. — De tout temps, et sous des noms divers, il y a eu des cabaretiers ; mais ce n'est qu'à une date peu ancienne qu'en France les cabaretiers ont formé un corps de métier, une corporation.

Jusque vers la fin du seizième siècle, on n'avait pas considéré cette profession comme un métier proprement dit, c'est-à-dire entraînant un apprentissage accompli dans certaines conditions, une maîtrise obtenue après certaines épreuves. Pouvait se faire cabaretier qui voulait, en payant certains droits et en se conformant aux ordonnances de police. C'est ce qui est exprimé clairement dans le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau. Ce texte nous prouve même que les taverniers (on ne distinguait pas alors entre ceux-ci et les cabaretiers) pouvaient vendre leur vin au taux qui leur convenait, pourvu qu'ils se servissent des mesures légales ; c'est une liberté qu'ils perdirent dès le quatorzième siècle. Plusieurs ordonnances réglèrent alors le prix du vin. En 1351 notamment, Jean II fixa le prix du vin rouge français à 10 deniers la pinte, et le blanc à 6 deniers parisis. De même, en 1590, pendant la Ligue, le vin fut vendu, par ordre, le vieux à 6 sous, et le nouveau à 4 sous la pinte. Toutefois, c'étaient là des mesures qu'on ne prenait guère qu'aux temps de calamité publique.

Les statuts des cabaretiers, et par conséquent leur réunion en corps de métier, ne remontent pas au delà de 1587. Henri III donna des règlements communs aux marchands

de vin, aux taverniers, aux cabaretiers, et aux hôteliers.

Les taverniers ne pouvaient vendre que du vin « au pot », c'est-à-dire à emporter, comme les marchands de vin. Les cabaretiers, non seulement vendaient le vin au détail, mais donnaient à manger, et, par suite, payaient des droits élevés. Plus tard, ces différences disparurent en partie. Ainsi, une déclaration royale de 1680 permit aux taverniers de vendre des viandes qui avaient été cuites à l'avance par les maîtres rôtisseurs ou les charcutiers : ce privilège s'étendit aux marchands de vin. Enfin, en 1698, on permit aux taverniers de faire rôtir des viandes, sans toutefois leur permettre d'avoir des cuisiniers à gages. Les charcutiers obtinrent du moins qu'il leur fût interdit d'élever et de tuer aucun porc, ce qui fit que les taverniers durent rester malgré eux les pratiques des charcutiers, et les meilleures sans doute. Il est à peine utile d'ajouter que cette disposition prohibitive s'appliquait également aux cabaretiers, dont toutes ces ordonnances ne faisaient certainement pas les affaires.

Les statuts de 1587 se composaient de trente articles. En 1647, ils furent confirmés et développés en quarante articles. L'élection des quatre gardes du métier, renouvelés tous les ans deux par deux, offre une singularité que l'on retrouve dans quelques autres corporations, celle des drapiers, par exemple. Le nombre des maîtres étant fort considérable, soixante d'entre eux seulement prenaient

part aux élections; l'année suivante, c'était le tour de soixante nouveaux, et ainsi de suite, sans qu'on pût être électeur pendant deux années consécutives.

L'apprentissage durait quatre ans; mais deux ans de service étaient nécessaires pour obtenir le titre de maître.

Pour être cabaretier, il fallait être catholique romain. Cette disposition se trouve déjà en 1587; en 1647, elle fut maintenue. Les cabaretiers ne devaient recevoir personne chez eux le dimanche pendant les offices, et de même pendant les trois derniers jours de la semaine sainte. Les officiers de police visitaient les boutiques pour s'assurer de l'exécution de ces réglemens. En cas de contravention, les cabaretiers étaient passibles de fortes amendes, et même parfois, s'il y avait récidive, de peines corporelles.

Pendant le carême et les jours maigres, aucune viande ne devait être fournie par les cabaretiers à leurs pratiques.

Un fait curieux à noter est que toutes les ordonnances, tous les arrêtés de police réglant la matière, considéraient les cabarets comme des lieux publics exclusivement ouverts pour la commodité des étrangers et d'où les habitants du lieu même devaient être exclus; cette défense s'étendait surtout aux gens mariés ayant ménage et aux domestiques; mais cette prohibition excessive était à peu près sans effet. Il en fut presque de même de l'interdiction des jeux de hasard.

Les cabarets devaient être fermés de bonne heure; les heures variaient seulement selon les villes et les saisons. A Paris, c'était entre six et sept heures de la Saint-Remi (c'est-à-dire du 1^{er} octobre) à Pâques, et entre huit et neuf heures de Pâques à la Saint-Remi. Tels étaient au moins les termes des ordonnances; mais un avis placardé par le lieutenant de police, tous les ans, au commencement de l'hiver, fixait souvent des limites moins étroites, et même on peut croire que bien des cabarets restaient ouverts une partie de la nuit.

Il fallait une enseigne. La plupart du temps c'était simplement un buisson ou, pour mieux dire, « un bouchon »; d'où le nom de « bouchon », qui est resté en usage pour signifier un cabaret de chétive apparence.

En 1695, on ordonna aux cabaretiers « de garnir leurs caves de toutes sortes de vin et d'en débiter au public à divers prix, bon vin et droit, loyal et marchand, sans estre mélangé, n'excédant le prix qui sera par nous mis d'année en année; tous les cabaretiers seront tenus mettre une pancarte où ledit prix sera écrit, à peine de 400 livres parisis d'amende. »

Mais que peuvent les lois contre les falsifications? Les cabaretiers continuèrent à composer une boisson étrange, où il n'entrait pas une goutte du jus de la treille; on le remplaçait par du bois de teinture et de la litharge, et cela malgré toutes les épigrammes, malgré toutes les chansons, bonnes ou mauvaises, comme ce couplet d'un buveur mécontent, d'aussi pauvre qualité que le vin qui l'inspira :

Tremblez, tremblez, empoisonneurs!
De tous vos malheurs
On ne dira pour vous nul *Libera*;
On maudira le père qui vous engendra;
Au lieu d'un bon *Salve*,
Vous entendrez crier *Tolle*.

Un poète moins maussade disait :

Quoique en tout lieu on frelate
Les vins de toutes façons,
Comme un autre Mithridate,
Mon corps s'est fait aux poisons.

Des cabaretiers, d'une honnêteté relative, ne voulant point empoisonner leurs pratiques, de crainte de les perdre sans doute, se contentaient de bartiser fortement leur vin.

« Un enfant naît trahit un jou. » secret d'un des ca-

barretiers les plus en vogue. Quelqu'un étant allé lui demander une bouteille de vin à 8 sous, ne trouva au comptoir qu'une fillette de neuf à dix ans. « Nous n'en avons » plus à ce prix, dit-elle; mais attendez un moment, papa » va rentrer. Il vous en fera tout de suite; il y a un puits » dans la cave. »

Il serait long d'énumérer tous les cabarets célèbres à plusieurs titres. Depuis celui de Boucingo, l'empoisonneur auquel Boileau a consacré un hémistiche, jusqu'à la *Pomme-de-Pin* (!), que Mathurin Régnier a immortalisé dans ses satires :

Son nez haut relevé sembloit faire la nique
A l'Ovide Nason, au Scipion Nasique,
Où maints rubis balez, tout rougissans de vin,
Montroient un *hac itur* à la Pomme-de-Pin,
Et, preschant la vendange, asseuraient en leur trongne
Qu'un jeune médecin vit moins qu'un vieux *ÿvrongne*.

Près de la Bastille était la *Croix-de-Lorraine*, dont l'enseigne datait sans doute de l'époque de la Ligue :

Dites-moi ce que signifie
Que les ligueurs ont double croix?
— C'est qu'en la Ligue on crucifie
Jésus-Christ encore une fois.

Le cabaret fréquenté le plus par les étudiants après la *Pomme-de-Pin*, que Racine, Molière, la Fontaine, ne dédaignaient point, était la *Corne*, près de la place Maubert. Mentionnons aussi la *Fosse-aux-Lions*, dans la rue du Pas-de-la-Mule; le *Cormier-Fleuri*, près de Saint-Eustache; et le *Berceau*, sur le port Saint-Michel, où se réunissaient surtout les gens de chicane.

Les cabarets où se réunissaient les poètes, les littérateurs, les gens d'esprit, furent remplacés, au dix-huitième siècle, par les cafés, où l'on causait mieux et où l'on buvait moins.

La suite à une autre livraison.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 186.

LXXXVII

M. Hardiclairon se leva, jeta rapidement un coup d'œil sur la pendule, et vint à moi, la main tendue.

— Exact comme le soleil! dit-il d'un air enchanté. Un peu moins de raideur dans le coude, s'il vous plait. Faites-moi la faveur de recommencer ce mouvement. Parfait. Veuillez prendre la peine de vous asseoir. Hum! pas tout d'une pièce; tenez, comme ceci. Là, c'est mieux! Une petite observation: si je m'assieds sur le bord de la chaise, j'ai l'air contraint, je guette le moment de me sauver, du moins on peut le croire. Si je m'assieds tout à fait au fond, j'ai l'air de prendre possession. C'est trop familier. Veuillez observer mes mouvements.

J'observai ses mouvements, et je pris exactement la position qu'il m'indiqua comme étant la plus convenable.

Ce jour-là et les suivants, je remarquai qu'il évitait soigneusement de dire: « Vous vous y prenez mal. » Par un artifice de langage, qui était un raffinement de politesse, il prenait toujours mes fautes et mes bévues à son compte: « Si je fais tel mouvement, les mauvaises langues ne manqueront pas de dire ceci ou cela. »

— Raisonons nos mouvements et nos actions, me dit-il avec enjouement lorsqu'il jugea que ma pose ne prêtait plus aux critiques des mauvaises langues. Pourquoi êtes-vous arrivé juste à l'heure, ni avant ni après?

(!) Rabelais cite parmi les « tabernes méritoires » de Paris, la *Pomme-de-Pin*, le *Castel*, la *Magdaleine*, et la *Mulle*.

— En arrivant après, je vous aurais fait attendre; en venant avant, j'aurais pu troubler une autre leçon ou prendre sur vos moments de repos.

— Très bien raisonné; mais comment avez-vous fait pour être si exact?

— Je suis arrivé d'avance, et j'ai fait les cent pas dans la rue.

— De mieux en mieux. Ainsi, vous vous êtes gêné pour éviter de me gêner moi-même.

— Pardonnez-moi, lui dis-je en rougissant, je vous assure que cela ne m'a pas gêné du tout.

Il se leva vivement et me prit la main. Je me levai aussi, ne sachant trop à quel exercice nous allions procéder.

— Vous avez, me dit-il, ce que j'oserai appeler la politesse naturelle, dont le principe est celui-ci : Gêne-toi pour les autres, et laisse-leur croire, par délicatesse, que tu ne t'es pas gêné le moins du monde. J'ai donc bien peu de chose à vous apprendre : quelques formules convenues, quelques mouvements que l'usage a réglés en vue du décorum. Du reste, M. Vincent, que j'ai rencontré cette après-midi... Mais laissons ce sujet puisque mes paroles vous font rougir. Je vous avoue que je suis curieux de savoir comment vous avez résolu mon problème de tantôt. Tenez, monsieur Duclère, supposons que nous sommes à la fin de la leçon au lieu d'être au commencement : comment opérez-vous l'échange?

— Comment j'opère l'échange?

En répétant sa question avec une lenteur calculée pour gagner du temps, j'introduisis furtivement l'index et le ponce de ma main droite dans la poche de mon gilet, et je manœuvrai le moins maladroitement possible pour me rapprocher de la cheminée.

— Oui, reprit-il gaiement, comment opérez-vous l'échange?

Je déposai mon offrande derrière un des flambeaux de la cheminée, et je dis à M. Hardiclairon : — L'échange est opéré.

— Réussi ! s'écria-t-il, admirablement réussi. Le vieillard susceptible vous fait ses compliments, Monsieur. Et cela vous est venu, comme cela, d'inspiration ?

— Non, j'ai cherché.

— Cherchez, et vous trouverez. C'est-à-dire vous trouverez si vous avez quelque chose là ; et il se frappa la poitrine à l'endroit du cœur. Maintenant, à l'œuvre !

Nous nous mîmes à l'œuvre, et je quittai mon professeur, enchanté de lui, et pas trop mécontent de moi-même.

Marvejols n'aurait pas été Marvejols s'il ne m'avait pas plaisanté sur ce qu'il appelait peu élégamment une « toquade. » Il finit cependant par convenir que mon idée n'avait rien de saugrenu, et que M. Hardiclairon était un brave homme. Il ajouta avec un de ses charmants sourires :

— Il en résulte que vous faites la paire ; n'importe ! si je n'étais pas devenu économe et presque avare, je donnerais bien cinquante centimes pour assister à vos conférences sur la politesse.

LXXXVIII

Il y avait dans notre administration un employé qui ne faisait pas grand bruit dans son petit cabinet, et que nous entrevoyions assez rarement, parce qu'il ne venait pas aux mêmes heures que nous : c'était le receveur principal. C'était lui qui était chargé de nous faire signer les feuilles d'épargement, et de nous payer nos appointements à la fin de chaque mois.

Le mois courant avait trente et un jours. Pendant toute la journée du 30, ces messieurs, mis en verve par l'ap-

proche du grand jour, échangèrent des plaisanteries sur le compte du caissier principal.

— Vous savez, on ne payera pas ce mois-ci ; Fœderis est parti pour la Belgique avec la caisse.

— Du tout ; il n'y aura qu'un retard de huit jours. Il a perdu l'argent sur le tapis vert, au *Cercle du Commerce*, mais sa famille remboursera ; seulement il faut du temps.

Ce n'étaient que des plaisanteries, et même d'assez piètres plaisanteries, et cependant je sentais un petit frisson qui me parcourait le dos :

« Si c'était vrai pourtant, me disais-je derrière mes paperasses, je n'aurais pas de quoi payer M. Hardiclairon, et acheter des gants et une cravate blanche. »

Heureusement, ce n'était pas vrai.

Le lendemain, sur les dix heures et demie, Marvejols et M. Poulet se mirent en embuscade, chacun à une fenêtre.

Un quart d'heure plus tard, Marvejols cria : — Voilà les galions !

Tout le monde se précipita aux fenêtres pour voir passer M. Fœderis, qui revenait de la recette particulière, un grand portefeuille sous le bras, et un petit sac brun en sautoir.

— La danse va commencer ! dit M. Adam.

— Ce n'est pas malheureux ! s'écria Marvejols, en faisant craquer toutes les jointures de ses doigts.

Nous entendîmes la porte du bureau de M. Fœderis qui se refermait sur lui,

— Il fait les petits paquets, dit M. Torquesne en clignant l'œil droit d'un air malicieux, et en gonflant sa joue droite avec la pointe de sa langue.

Au bout de vingt minutes, la porte de communication s'entrebâilla, M. Fœderis montra sa tête, et dit :

— Messieurs, quand vous voudrez !

Ayant prononcé ces mots sacramentels, il retira sa tête avec une prestesse qui me fit songer au coucou de notre vieille horloge de la Forêt-Noire.

Le plus ancien commis se leva d'un air majestueux et prit le chemin du cabinet de M. Fœderis.

Au passage, on lui jeta de vieilles plaisanteries de fin de mois :

— Ne prenez pas tout ; laissez-en pour les autres.

Il s'en alla en souriant d'un air très digne.

Quand il rentra, ce fut le tour du second commis.

— Ne faites pas la causette comme la dernière fois, lui dit Marvejols.

— On s'en privera, dit le second commis en détaillant prestement.

Quand ce fut le tour de Marvejols, il ne se leva pas de sa chaise, et dit :

— Godard, Adam et Torquesne, vous ferez bien de passer avant moi. Vous savez que j'ai toujours à batailler. Il y a plusieurs saisies sur mon traitement, et c'est la mer à boire que de tirer quelque chose de cet animal de Fœderis.

Godard fut très longtemps dehors. On l'accusa, à son retour, de s'être faulfilé dans le corridor pour faire sonner une à une sur les marches de pierre de l'escalier toutes les pièces de monnaie qu'il avait reçues, afin de vérifier s'il n'y en avait point de fausses. Il dédaigna de répondre un seul mot, et se remit à sa besogne aussi tranquillement et aussi consciencieusement que si ce jour-là eût ressemblé à tous les autres.

A peine rentré, Torquesne constata qu'il avait reçu une pièce du Chili pour une pièce de cinq francs. Il entra en fureur, sous prétexte que ces pièces-là perdaient huit sous au change, et il s'en alla faire une scène au malheureux Fœderis.

J'essayais de travailler, comme Godard, mais cela m'étais impossible. Je levais continuellement les yeux pour regarder tantôt la porte, et tantôt les aiguilles de la pendule, qui marchaient ce jour-là avec une effrayante rapidité.

— Je suis sûr, me disais-je chaque fois, que mon tour ne viendra jamais. Si on ne me paye pas ce matin, Dieu sait ce qui peut arriver jusqu'à ce soir. M. Fœderis peut avoir un coup de sang.

M. Fœderis avait toujours la figure très rouge.

Il était midi moins le quart lorsque Marvejols se dirigea sans empressement vers la caisse.

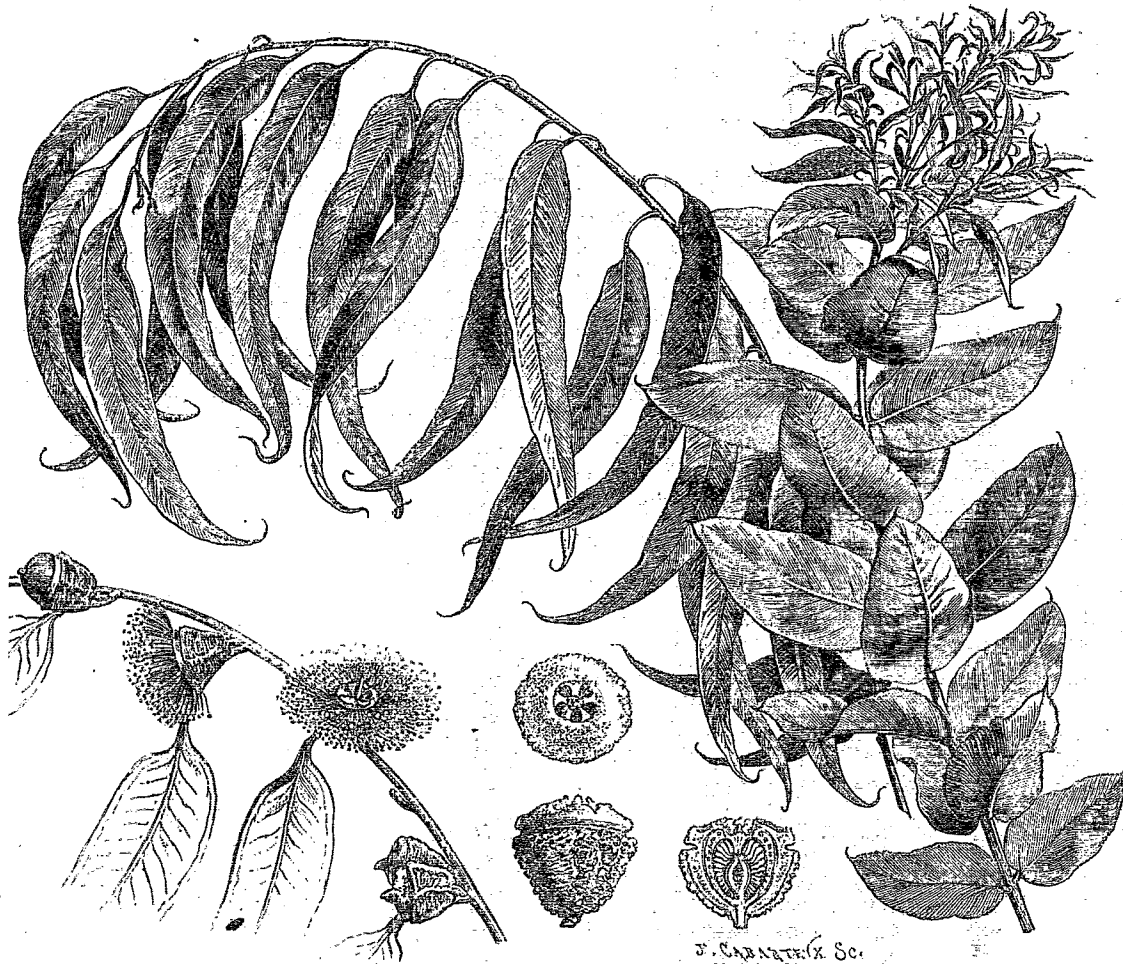
A midi juste, il rentra, l'air déconfit, et sortit du bureau avec les autres.

La suite à la prochaine livraison.

UN ARBRE MERVEILLEUX.

L'EUCALYPTUS GLOBULUS.

C'est à l'expédition des navires *la Recherche* et *l'Espérance*, envoyés en 1791, sous le commandement du chevalier d'Entrecasteaux, pour retrouver les traces du célèbre et infortuné la Pérouse, qu'est due la découverte de



Détails de l'*Eucalyptus globulus*. — Rameaux feuillés jeune et adulte (1/4). — Rameau florifère (1/2). — Fruit vu latéralement et en dessus (2/3). — Coupe du fruit.

l'*Eucalyptus globulus*, ou gommier bleu de Tasmanie (*Tasmanian blue gum*) (*). Plusieurs savants faisaient partie de ce voyage, et parmi eux le naturaliste Labillardière, dans le journal duquel on lit :

« 12 mai 1792. — (L'expédition était alors dans le port d'Entrecasteaux, au fond de la baie des Tempêtes, sur la terre de Diemen). Je n'avais pu me procurer encore les fleurs d'une nouvelle espèce d'*Eucalyptus* remarquable par son fruit, qui ressemble assez à un bouton d'habit. Cet arbre, un des plus élevés de la nature, puisqu'il y en a d'un demi-hectomètre, ne porte des fleurs que vers son extrémité. Le tronc est propre aux constructions navales et pourrait servir à la mâture, quoiqu'il ne soit pas aussi léger ni aussi élastique que le pin. Peut-être serait-il avantageux d'en faire des mâts de plusieurs pièces.

— (*) L'*Eucalyptus* est un des genres principaux de la famille des myrtacées (classe des dicotylédones).

« Ce bel arbre, de la famille des myrtes, est recouvert d'une écorce assez lisse; les branches se contournent un peu en s'élevant; elles sont garnies à leurs extrémités de feuilles alternes légèrement arquées, longues d'environ deux décimètres sur un demi-décimètre de large. Les fleurs sont solitaires et partent de l'aisselle des feuilles. L'écorce, les feuilles et les fruits sont des aromates qui pourraient être employés dans les usages économiques, à défaut de ceux que les Moluques nous ont longtemps fournis exclusivement. »

L'*Eucalyptus* n'en demeura pas moins pendant de longues années un arbre de serre et de pur agrément, bien fait d'ailleurs, pendant sa période juvénile surtout, pour captiver l'admiration de l'amateur de jardins par sa luxuriante frondaison bleuâtre glacée de blanc. Il a fallu, pour lui ouvrir la voie, tout un concours de circonstances : la fondation de la colonie de Victoria dans l'Australie méridionale.

dionale, l'improvisation de la ville de Melbourne et, par suite, la création de son magnifique jardin colonial. Il a fallu surtout les efforts réunis de MM. Mueller et Ramel, dont les noms resteront inséparablement attachés à l'histoire de cet arbre. Malheureusement, l'*Eucalyptus globulus*, peu difficile



L'*Eucalyptus globulus*. — Dessin de Godard.

sur le choix du terrain, n'est pas d'une rusticité suffisante pour résister aux hivers du Nord.

A Paris, il faut le considérer comme un arbre annuel, ou bien encore le rentrer avec soin en orangerie dès l'approche des froids. Pour la France, son habitat géographique se réduit donc aux résidences d'hiver des bords de la

Méditerranée, là où l'oranger prospère en plein air et sans abris artificiels, c'est-à-dire à Port-Vendres et Collioure, dans les Pyrénées-Orientales; à Saint-Mandrier et Hyères, dans le Var; à Cannes, golfe Juan, Antibes, Nice, Villefranche, Monaco, Menton, dans les Alpes-Maritimes.

En Algérie, l'*Eucalyptus* étend son domaine chaque jour

davantage, au grand profit des indigènes et des colons, et c'est par centaines de mille qu'on le voit s'élever de toutes parts sur le sol des trois provinces.

Ce genre *Eucalyptus*, dont les naturalistes comptent environ cent cinquante espèces, présente comme caractère dominant les dimensions prodigieuses auxquelles peuvent atteindre tous ses représentants.

« On a mesuré, dit M. Mueller, un *Eucalyptus collosca* (ou Karry des indigènes) de près de 122 mètres de hauteur; des *Eucalyptus amygdalina* de 128 et même de 145 mètres. La taille d'un autre individu de la même espèce a été estimée à 500 pieds anglais (152 mètres).

» Comme terme de comparaison, on peut citer le dôme des Invalides, haut de 105 mètres; la flèche de la cathédrale de Strashourg, haute de 142 mètres; enfin la pyramide de Chéops, la plus haute construction qui existe, dont la hauteur est de 146 mètres. Ainsi, l'*Eucalyptus amygdalina* jetterait encore son ombre sur le sommet de la grande pyramide. »

Le diamètre de ces titans du monde végétal est proportionnel à leur hauteur. Un *Eucalyptus* mesuré en Tasmanie n'avait pas moins de 9^m.45 de diamètre près du sol et de 3^m.66 à la naissance de la première branche, c'est-à-dire à plus de 70 mètres au-dessus du sol; la hauteur totale était de 91^m.50. Par une estimation approximative, on suppose qu'un tel arbre aurait pu fournir un poids total de 446 886 kilogrammes de bois.

Ces dimensions dépassent celles des fameux *Sequoia* ou *Wellingtonia gigantea* de la Sierra-Nevada de Californie, dont les plus gros n'avaient que 98 mètres de hauteur sur 8^m.86 de diamètre.

Si ces exemples peuvent être considérés comme de splendides exceptions, ils ne sont pas moins les meilleures preuves de la puissance végétative, vraiment prodigieuse, de cette essence, puissance d'autant plus remarquable que l'arbre atteint généralement sa hauteur vers quatre-vingts ans, âge après lequel il ne s'accroît plus qu'en diamètre.

A Cannes, un semis d'un an, mis en place en mai, atteint environ 6 mètres au mois de décembre suivant; l'année d'après, même pousse de 6 mètres environ; à partir de la troisième année seulement cette impulsion commence à se ralentir, mais elle demeure assez forte pour qu'un sujet comme celui des frères Huber, à Hyères, planté en 1857, fût en 1872 un arbre de plus de 25 mètres de hauteur.

A l'inverse de cette loi générale de la nature qui ne fait pas marcher de pair la grande rapidité de croissance et l'affermissement des tissus, l'*Eucalyptus* jouit de cette faculté exceptionnelle de réunir à une rapidité de pousse extrême une densité de texture remarquable. C'est un bois d'une grande ténacité, et des essais comparatifs de résistance faits sur divers échantillons de bois à l'Exposition universelle de Paris, en 1867, ont établi avec la dernière évidence que l'*Eucalyptus* était deux fois et demie aussi résistant que le chêne de Hongrie.

Ce bois enfin, presque incorruptible et respecté par les insectes beaucoup mieux que le *Teck*, qui est attaqué par la fourmi blanche et détruit par le taret, est au premier rang des essences à choisir pour la construction des digues et des ponts, les travaux sous-marins, les traverses de chemin de fer, et surtout pour les navires, auxquels il semble tout particulièrement approprié.

Les constructeurs australiens le préfèrent aujourd'hui à tout autre, et, dès 1864, M. Ramel écrivait : « Les meilleurs baleiniers qui sillonnent les mers de l'Amérique du Sud sont ceux d'Hobart-Town; on en vante les quilles à toute épreuve. Elles sont faites avec l'*Eucalyptus globulus*. » Aujourd'hui l'expérience permet d'affirmer que les

espèces *E. marginata* et *E. rostrata* sont encore supérieures à ce point de vue.

M. Ramel donne les conseils suivants, spécialement destinés aux colons algériens, pour la culture des *Eucalyptus* :

Semer en terre de bruyère, en pots, terrains, caisses ou abris; recouvrir très légèrement de terre maintenue humide. Température de 15 à 20 degrés Réaumur,

Quand les sujets sont un peu forts, c'est-à-dire à la quatrième ou cinquième feuille, repiquer en place définitive; avoir soin de bien entourer les jeunes racines de la petite plante de sable fin, de bon terreau, ou tout au moins de terre bien tamisée.

On plante généralement à 3, 4 ou 6 mètres de distance. M. Ramel préfère planter plus serré, quitte à élaguer l'arbre entier. Il pense que les arbres se défendent mieux ainsi contre la sécheresse et les vents.

Les vertus médicinales et hygiéniques de l'*Eucalyptus* sont aujourd'hui bien constatées.

« L'analyse des feuilles de l'*Eucalyptus globulus*, faite par M. Cloez, y a révélé la présence d'une petite quantité de résine, d'une forte proportion d'une huile essentielle particulière, de tannin, et d'environ 10 pour cent de cendres blanches renfermant des sels calcaires et des carbonates alcalins. La proportion de ce tannin, selon le docteur Miergues, de Bouffarik, est même assez considérable pour faire servir les feuilles de l'*Eucalyptus* au tannage des cuirs, lesquels, dit-il, conservent toujours une odeur agréable. On pourrait en faire une sorte de cuir de Russie. »

L'*Eucalyptus globulus* peut être employé en médecine sous diverses formes : infusion, décoction, poudre de feuilles, feuilles appliquées en nature, teinture, extrait, essence, alcoolat. Enfin, M. Cloez, en cherchant à fixer les principes immédiats de cette plante, a extrait de l'huile essentielle d'*Eucalyptus* rectifiée un liquide très fluide, incolore, bouillant régulièrement à 175 degrés, d'une odeur analogue à celle de la rose, et qu'il a désigné sous le nom d'*Eucalyptol*.

Comme désinfectant, les produits de l'*Eucalyptus* peuvent être utilement employés au pansement des grandes plaies. L'alcoolat d'*Eucalyptus* est préférable à l'eau-de-vie camphrée ou à l'acide thymique, en raison de sa double qualité aromatique et astringente, et, à cause de l'excellence de son parfum, à l'acide phénique, dont l'odeur est si désagréable.

Les jeunes feuilles fraîches peuvent être appliquées à titre de stimulant local sur les petites plaies peu disposées à se cicatriser.

Mâchées, les feuilles parfument l'haleine, donnent du ton aux gencives ainsi qu'au reste de la muqueuse buccale.

L'*Eucalyptus globulus* possède enfin l'admirable propriété, aujourd'hui consacrée par de nombreux exemples, non seulement de guérir les fièvres intermittentes palustres par l'emploi thérapeutique de ses feuilles, d'être, en un mot, un succédané du quinquina, mais encore d'assainir les contrées les plus tristement partagées sous ce rapport, grâce aux émanations balsamiques que dégage son feuillage.

C'est là même, peut-être, la qualité dominante de ce végétal éminemment utile et bienfaisant. (1)

N'est-ce pas à juste titre que nous avons appelé l'*Eucalyptus* un arbre merveilleux?

(1) Les détails qui précèdent sont extraits d'une notice de M. Leingre publiée dans la *Revue maritime et coloniale*.

ENGRAND LE PRINCE.

L'ARBRE DE JESSÉ.



Portrait d'Engrand le Prince, verrier du seizième siècle, peint sur un vitrail de l'église Saint-Étienne de Beauvais.
Dessin de Chapuis, d'après un dessin communiqué.

Cette figure de belle tournure est celle d'un des personnages de l'arbre de Jessé représenté sur un vitrail de l'église Saint-Étienne, à Beauvais⁽¹⁾. C'est, selon toute apparence, le portrait de l'éminent auteur de cette belle verrière, Engrand ou Angrand le Prince. On lit le mot Engrand sur une bande qui se déroule le long du corps. Un autre détail nous paraît très significatif. Les rois et les prophètes superposés sur les branches de l'arbre de Jessé portent une couronne, à l'exception de celui-ci seulement, qui a la tête nue : sans doute l'artiste, par respect, n'a pas voulu la ceindre et n'a fait que l'indiquer comme une partie du

costume. On ne trouve pas même le nom d'Engrand le Prince dans les Biographies universelles. On ne sait rien sur sa vie. Voici seulement ce que dit l'abbé Barraud⁽²⁾ :

« Beauvais, au seizième siècle, posséda, entre autres, trois peintres verriers d'un mérite incontestable : Angrand ou Engrand le Prince, Jean Lepot et Nicolas Lepot. Un juste appréciateur, M. Ferdinand de Lasteyrie, ne fait pas difficulté de les appeler d'illustres artistes et de considérer leurs tableaux comme des chefs-d'œuvre⁽³⁾.

» Malgré leur talent éminent, à peine avons-nous quelques notions sur le lieu de leur naissance, leurs travaux,

⁽¹⁾ Le vitrail entier est reproduit dans une planche coloriée de l'ouvrage de M. Ferdinand de Lasteyrie : *Histoire de la peinture sur verre d'après ses monuments en France*.

TOME XLVIII. — JUILLET 1880.

⁽²⁾ *Société académique de l'Oise*, t. 1^{er}, p. 539.

⁽³⁾ Ferdinand de Lasteyrie, *Quelques mots sur la théorie de la peinture sur verre*. Paris, 1852, p. 14 et 160.

la date de leur mort. Parmi les anciens historiens de Beauvais, Simon est le seul qui en ait parlé, et il l'a fait d'une manière bien confuse (1). Les auteurs plus modernes se bornent à peu près à le copier.

» Engrand le Prince était de Beauvais même. Cambry le fait naître en 1530; mais en cela il se trompe évidemment (2). L'année 1530 est l'année de la mort et non celle de la naissance de ce peintre. Jean Lepot, sculpteur en même temps que peintre verrier, natif de l'Artois, était gendre de le Prince; il mourut en 1563. L'auteur de la *Description du département de l'Oise* affirme qu'il avait épousé en premières noces la fille de Caron, peintre de François Ier (3). C'est encore une erreur à laquelle a donné lieu sans doute un passage où Simon, après avoir parlé d'un tableau représentant la Cène et fait d'après Caron, ajoute : « J'ai parlé de Jean Lepot, sculpteur, son gendre. » (4) Ceci se rapporte incontestablement à Engrand, auteur de la copie, et non à Caron lui-même. Jean Lepot fut inhumé dans le cimetière de Saint-Étienne, à côté d'Engrand, et sur la pierre qui couvrait leur sépulture était tracée cette épitaphe, que M. Borel nous a conservée dans ses Mémoires manuscrits sur l'histoire de Beauvais :

CY GIST ENGRAND LE PRINCE
EN SON VIVANT VITRIER NATIF DE BEAUVAIS
LEQUEL DÉCÉDA LE JOUR DE PAQUES FLEURIE 1530
ET JEAN LEPOP TAILLEUR D'IMAGES; NATIF DE BALLERVA (5)
PRÈS D'ARRAS QUI TRÉPASSAT LE 12^e JUILLET 1563.
LES DITS ONT FAIT DANS CETTE ÉGLISE
PLUSIEURS ŒUVRES DE LEUR MÉTIER.
PRIEZ DIEU POUR LES TRÉPASSÉS EN DISANT
PATER NOSTER. — AVE MARIA.

» Nicolas Lepot peignait vers l'an 1540. C'est à ce dernier et aussi peut-être à Jean Lepot, son parent, qu'on doit attribuer les belles verrières des grandes roses de la cathédrale de Beauvais. D'après Simon, Engrand le Prince aurait peint la plupart de celles qui ornent l'église de Saint-Étienne.

« Angrand le Prince, dit cet auteur, a fait les plus belles peintures sur verre qu'il y ait en aucun lieu, et M. le cardinal de Janson les a trouvées plus belles que celles du château d'Annet; aussi se donnoit-il la peine d'envoyer aux plus habiles peintres d'Italie et d'Allemagne les compartiments des vitres, afin qu'ils pussent mieux en ordonner les figures et les ornemens dont il en reste plusieurs desseins dans la dernière perfection; on peut voir en l'église de Saint-Étienne les vitres qu'il a peintes en la chapelle de Notre-Dame de Lorette, et dans celle de Saint-Jean après (pour d'après) les desseins de Raphaël, et encore l'Arbre de Jessé, les vitres de Saint-Sébastien après Jules le Romain, la Nativité dans la chapelle de Sainte-Marguerite, l'Histoire de saint Claude, saint Jean et saint André. Au-dessus de l'autel de Saint-Claude, le Jugement dernier, l'Histoire de saint Étienne donné par les de la Fontaine, saint Nicolas dans un vaisseau agité de la tempête, et sainte Catherine au milieu des docteurs. » (6)

On sait ce qu'est l'arbre de Jessé, si souvent représenté

(1) Simon, *Supplément à l'Histoire du Beauvaisis*. Paris, 1704. Deuxième partie : Nobiliaire de vertu, p. 77 et 119.

(2) Cambry, *Description du département de l'Oise*. Paris, 1803. Tome II, p. 210.

(3) Id., *ibid.*, t. II, p. 213.

(4) Simon, *Supplément à l'Histoire du Beauvaisis*, deuxième partie, p. 120.

(5) Baralle?

(6) Simon, *Supplément à l'Histoire du Beauvaisis*, deuxième partie, p. 119 et 120.

par les peintres et les sculpteurs du moyen âge et de la renaissance.

Jessé ou Isai vivait à Bethléem dans la tribu de Juda. Il eut sept ou huit fils. Le plus jeune fut David, qui naquit vers l'an 1085 avant l'ère chrétienne. C'est pourquoi il est considéré comme la tige de la famille où devait naître la Vierge, mère de Jésus. A David succédèrent (dans l'ordre des naissances indiqué au chapitre premier de l'Évangile selon saint Matthieu) : Salomon, Roboam, Abias, Asa, Josaphat, Joram, Ozias, Joatham, Achaz, Ézéchiass, Manassés, Amon, Josias, Zéchonias, Salathiel, Zorobabel, Abiud, Éliacim, Azor, Sadoc, Achim, Éliud, Éléazar, Mathan, Jacob, et enfin Joseph, époux de Marie.

La plupart des anciens artistes n'ont pas jugé nécessaire de représenter tous ces personnages : le plus souvent ils ont fait un choix parmi eux, ainsi qu'on le voit sur la verrière d'Engrand le Prince.

Dans le manuscrit grec dont M. Didron trouva un exemplaire au mont Athos, et qui est un traité ou guide de la peinture byzantine (1) composé probablement au seizième siècle, un chapitre est particulièrement consacré à l'arbre de Jessé.

Comment est figuré l'arbre de Jessé. — « Le juste Jessé endormi. De la partie inférieure de sa poitrine sortent trois tiges : les deux plus petites l'environnent; la troisième, plus grande, s'élève directement en haut, en entrelaçant les rois des Hébreux depuis David jusqu'au Christ. Le premier est David; il tient une harpe. Puis vient Salomon, et après celui-ci, les autres rois suivant leur ordre et tenant des sceptres. Au sommet de la tige, la Nativité du Christ. De chaque côté, au milieu des branches, sont les prophètes avec leurs prophéties; ils regardent le Christ et le montrent. Au-dessous des prophètes, les sages de la Grèce et le devin Balaam, tenant chacun leurs sentences; ils ont les regards dirigés en haut et indiquent de la main la direction du Christ. »

M. Didron fait observer que c'est là une généalogie d'ordre tout matériel : elle sort des entrailles. Dans d'autres œuvres, l'arbre part de la poitrine, ou de la tête, ou de la bouche du patriarche, comme un souffle.

Un arbre de Jessé beaucoup plus important, comme composition, que celui de la verrière dont nous avons parlé plus haut, remplit le tympan du portail nord de la cathédrale de Beauvais; il a été sculpté au seizième siècle; les figures ont été détruites, l'arbre reste.

Parmi les plus beaux arbres de Jessé en France, on peut surtout en citer deux : celui qui est peint sur une des trois verrières occidentales de la cathédrale de Chartres, et celui de la sainte Chapelle, que reproduit le psautier de saint Louis, conservé à la Bibliothèque de l' Arsenal.

Levieil, dans son *Art de la peinture*, attribue le vitrail de la chapelle Sainte-Barbe, de la cathédrale de Beauvais, à Albert Dürer. Étienne de Nully, dans sa *Notice sur la cathédrale*, suppose qu'il est de Lucas de Leyde. M. Gustave Desjardins, qui a écrit une remarquable Histoire de la cathédrale (2), fait observer que les portraits en pied des donateurs qu'on voit au premier plan du vitrail sont certainement d'Engrand le Prince, qui était très capable de faire le reste.

D'autres le Prince, Jean et Nicolas, auteurs des magnifiques verrières des transepts et de la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul, paraissent s'être surtout formés aux écoles italiennes.

(1) Voy. le *Manuel d'iconographie grecque et latine*, par Didron. Paris, 1845, Imprimerie royale.

(2) *Histoire de la cathédrale de Beauvais*, par Gustave Desjardins. Vol. in-4^e, orné de belles gravures. — Beauvais, Victor Pineau, 1865.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 202.

LXXXIX

Lorsque j'entrai précipitamment dans le bureau de M. le receveur principal, je surpris ce fonctionnaire en train de faire ses préparatifs de départ. Il était debout devant un petit miroir; il avait endossé son pardessus; de la main gauche il tenait sa canne et son chapeau; avec un petit peigne de poche, il ramenait sur ses joues ses épais favoris, dont la blancheur de neige faisait ressortir la coloration vermillonnée de son teint.

Je vis d'un coup d'œil que la caisse était fermée, ainsi que les tiroirs du massif bureau d'acajou... Un trousseau de clefs s'étalait à côté de deux feuilles de papier exactement pareilles où il y avait des noms, des chiffres et des signatures.

« Et maintenant, pensai-je aussitôt, où est mon traitement? »

— Je vous demande mille pardons, dis-je à M. Fœderis, mais vous savez, Monsieur, qu'il m'a été impossible de venir plus tôt.

— Ce sera l'affaire d'un quart de minute, me répondit-il tranquillement. Veuillez vous asseoir et signer, en double expédition, les feuilles d'emargement.

Je m'assis, ou plutôt je me laissai tomber sur un énorme fauteuil de bureau, en forme de chaise curule, et je cherchai des yeux une plume.

« Il a mon traitement tout prêt quelque part, peut-être dans sa poche. »

Voilà ce que je pensais en apposant ma signature successivement sur les deux feuilles officielles, en regard de mon nom.

M. Fœderis avait remis tranquillement son petit peigne dans sa poche; il regarda les deux signatures, déclara que tout était en règle, et insinua les deux feuilles dans un buvard qu'il mit sous son bras.

Je me levai, et j'attendis.

Il me regarda avec quelque surprise, et me demanda si j'avais quelque chose de particulier à lui dire.

Je le regardai, à mon tour, pour voir s'il plaisantait. Il était parfaitement sérieux.

J'essayai de sourire, et je lui dis, les lèvres tremblantes et la gorge sèche :

— S'il vous plaît, monsieur Fœderis, je crois que vous oubliez de me payer mon traitement du mois.

— Votre traitement du mois! répéta-t-il en bégayant d'indignation.

Je fis un effort pour croire qu'il voulait s'amuser à mes dépens, et je lui dis, en essayant de prendre un ton léger et badin :

— Je sais qu'on s'amuse quelquefois aux dépens des nouveaux venus. N'est-ce pas que c'est une plaisanterie?

Il passa subitement du vermillon au cramoisi, et me dit entre ses dents :

— Monsieur, je ne plaisante jamais, surtout en matière de comptabilité. Veuillez m'expliquer vous-même ce que signifie cette plaisanterie déplacée?

Je retombai sur la chaise curule, et je dis à ce comptable irascible :

— Monsieur Fœderis, je ne plaisante pas, je vous le jure; mais je crois que je perds la tête.

Et je me pris la tête à deux mains.

XC

— Un évanouissement! s'écria M. Fœderis en jetant son buvard sur une chaise avec sa canne et son chapeau.

Et il se mit à courir comme un fou tout autour de son cabinet.

Tout à coup je l'entendis qui ouvrait la porte et retirait la clef de la serrure. Deux secondes après, il m'introduisit la clef de son bureau dans le cou.

Le froid du fer me fit frissonner, et je relevai la tête. — C'est passé, n'est-ce pas? me demanda-t-il avec inquiétude.

— Oui, Monsieur, je vous remercie; permettez-moi de me retirer.

— Non, vous êtes encore tout pâle, et vos joues tremblent. D'ailleurs, nous ne nous séparerons pas sans nous être expliqués. Je commence à croire que vous ne plaisantez pas, et je soupçonne qu'il y a un malentendu entre nous. Avez-vous lu la note qui est en face de votre nom, à la colonne des observations?

— Non, Monsieur, lui dis-je d'une voix faible. J'étais pressé, je ne voulais pas retarder l'heure de votre déjeuner.

Il tira les deux feuilles de son buvard, et me les mit sous les yeux.

Juste en face de mon nom, je lus les mots suivants: *Retenue du premier douzième pour la retraite.*

Alors seulement je compris toute la vérité.

Je fis un violent effort pour ne pas pleurer, et je dis à M. Fœderis :

— Monsieur, je vous prie d'accepter toutes mes excuses. Personne ne m'avait prévenu. Je comptais sur cet argent, et j'ai été très désappointé.

— Personne ne vous avait prévenu? s'écria-t-il brusquement. En êtes-vous bien sûr?

— Parfaitement sûr.

Il tira vivement son trousseau de clefs de sa poche, ouvrit un des tiroirs de son bureau, et se mit à fouiller d'une main tremblante parmi des masses de papiers.

Je suivais machinalement tous ses gestes, sans me demander d'ailleurs où il en voulait venir. J'éprouvais une grande fatigue, comme si je venais de faire une longue marche. Tout ce que je souhaitais pour le moment, c'était de ne pas bouger de mon fauteuil, où je me reposais avec délices. Je regrettais seulement que le dossier du fauteuil fût si bas. J'aurais voulu m'étendre pour fermer les yeux et dormir quelques minutes.

Après avoir fouillé longtemps, il tira une petite brochure de quelques pages, et me la mit sous les yeux sans rien dire.

Je vis que mon nom était inscrit sur la couverture. Mais qu'est-ce que cela pouvait me faire?

XCI

— Comprenez-vous? me demanda-t-il d'une voix altérée. Je lui fis signe que non.

— Mon devoir, reprit-il, était de vous remettre cette instruction le jour même de votre entrée en fonctions. Je ne l'ai pas fait.

— Cela ne fait rien, lui dis-je nonchalamment.

— Comment! cela ne fait rien?

— Rien du tout.

— Cela fait, reprit-il avec véhémence, que j'ai gravement manqué à mon devoir. Cela fait que la mémoire s'en va, que la tête n'y est plus, qu'un de ces jours je ferai une erreur de comptabilité. Je vous ai causé un cruel désappointement, monsieur Duclerc!

— C'est un petit malheur, lui dis-je doucement.

Le désespoir de cet homme en cheveux blancs m'avait remué le cœur et m'avait réveillé de mon engourdissement.

Il se promenait de long en large, en gesticulant et en poussant de sourdes exclamations.

— Ce n'est pas la première fois que je suis en faute, me dit-il en s'arrêtant devant moi. Quand M. le sous-directeur saura ce qui vient de se passer...

— Comment voulez-vous qu'il le sache? repris-je avec vivacité. Vous pensez bien que ce n'est pas moi qui irai le lui dire.

Il me prit les deux mains et me les serra avec violence.

— Vous auriez, me dit-il les larmes aux yeux, le courage et la bonté de cacher votre désappointement à tout le monde!

— Vous pouvez compter sur ma discrétion.

— Monsieur Duclerc, me dit-il en se laissant tomber sur une chaise, depuis quelques mois je suis devenu défiant et irritable. Je crois toujours que les autres ont deviné mon terrible secret, et qu'ils cherchent à abuser de mon infirmité. Je me suis emporté, Monsieur, au commencement de cet entretien, et j'ai prononcé des paroles désobligeantes. Pardonnez-les-moi.

— De tout mon cœur.

— Donnez-moi votre main.

Je la lui donnai.

— Et maintenant, reprit-il, parlons un peu de vous. Je vous ai causé un grand désappointement... Je vous supplie de ne pas m'interrompre. Vous comptiez sur cet argent. Le budget d'un jeune homme de votre âge... Laissez-moi réparer ma faute. Un simple prêt, monsieur Duclerc, un simple prêt.

— Je sens votre honte comme je le dois, lui dis-je d'une voix ferme, et je ne puis vous dire combien je vous suis reconnaissant. Mais j'ai juré à mon tuteur de ne jamais contracter ni dettes ni emprunts.

— Mais c'est moi qui suis et serai toujours votre débiteur.

— Ne parlons pas de cela, je vous en prie. J'ai déjà oublié mon désappointement, et je me tirerai facilement d'affaire. Laissez-moi partir. Ces messieurs sont déjà à la *Sirène*; si je tardais trop à les rejoindre, ils pourraient m'adresser des questions embarrassantes.

Toute mon énergie m'était revenue et je me levai sans effort. M. Fœderis se leva aussi. Je crus que je ferais bien de lui tendre la main; il la saisit avec empressement, et ne la lâcha qu'à la porte de la rue.

XII

La crainte de trahir le secret du pauvre M. Fœderis me donna le courage de dissimuler mon trouble et mon angoisse. Afin de n'avoir point l'air préoccupé, je résolus de renvoyer jusqu'au soir le soin de mes propres affaires, et de vaquer à mes occupations habituelles comme s'il ne m'était rien arrivé d'extraordinaire.

Mais il n'est pas facile de renvoyer au lendemain les affaires sérieuses, quand on n'a pas encore le caractère bien trempé et la volonté bien exercée.

Par moments, à l'improviste, je me disais tout à coup à demi-voix : « Comment vas-tu te tirer de là ! » Alors, mon cœur battait si fort que j'avais beaucoup de peine à respirer; mais je pensais aussitôt : « Qu'est-ce que c'est que ta peine, comparée à celle de M. Fœderis ? » Et cette réflexion m'arrachait pour le moment à la contemplation de mon propre désastre; car c'était un vrai désastre, je ne pouvais pas me le dissimuler.

Quand j'arrivai à la *Sirène*, tout le monde était à table. Mon entrée ne fut pas remarquée, parce que M. Poulet avait invité un de ses amis, et que la conversation était fort animée. L'ami de M. Poulet était un riche fermier des environs d'Orgeval, grand chasseur devant l'Éternel, et qui avait le verbe très haut. Il venait inviter son ami Poulet à une chasse au sanglier. Comme il buvait sec, il devint

bientôt très rouge et très communicatif. Au dessert, il étendit son invitation à toute la table.

M. Poulet avait fait monter trois bouteilles de pomard. Je refusai d'en boire une seule goutte, craignant de commettre quelque indiscretion. Tout naturellement, on commanda un *extra*. Je pensai aussitôt que j'aurais à en payer ma part, et je me demandai où je prendrais l'argent.

Marvejols avait l'air de faire exactement les mêmes réflexions. Je remarquai qu'il buvait très peu.

Au sortir du déjeuner, il me prit à part et me dit d'un air confus :

— Duclerc, j'ai des créanciers plus exigeants que vous; mon traitement du mois est terriblement écorné, donnez-moi du temps, si cela ne vous gêne pas trop!

Je répondis, avec le courage du désespoir, que cela ne me gênait pas du tout, et j'essayai de l'emmener faire un tour de promenade. Il me dit qu'il ne pouvait pas se dispenser d'aller au café ce jour-là, à cause du fermier, qu'il connaissait un peu.

— Et celui-là? dit le fermier en me désignant familièrement du doigt.

Tout le groupe de la *Sirène* s'était arrêté devant le café; pendant qu'on se faisait des politesses à la porte, le fermier avait remarqué que je m'en allais tout seul.

— Celui-là est un sage, lui dit gaiement Marvejols: c'est le locataire des demoiselles Rocher.

— Fichtre! s'écria le fermier avec une admiration ironique.

Et il se laissa pousser dans l'intérieur du café, en riant d'un gros rire que j'entendis encore de loin, quand la porte du café se fut refermée sur lui.

La suite à la prochaine livraison.

LE PATINAGE EN FRISE.

En Hollande, en Frise particulièrement, où abondent les lacs et les cours d'eau, que chaque hiver transforme en plaines et en chemins de glace, l'art de patiner a été pratiqué de tout temps. Il remonte aux époques les plus reculées. On a trouvé dans le sol d'un des tertres sur lesquels sont bâtis les villages frisons une paire de patins en os si anciens qu'ils paraissaient pétrifiés. Ils étaient percés de trous destinés sans doute à recevoir les courroies qui servaient à les attacher.

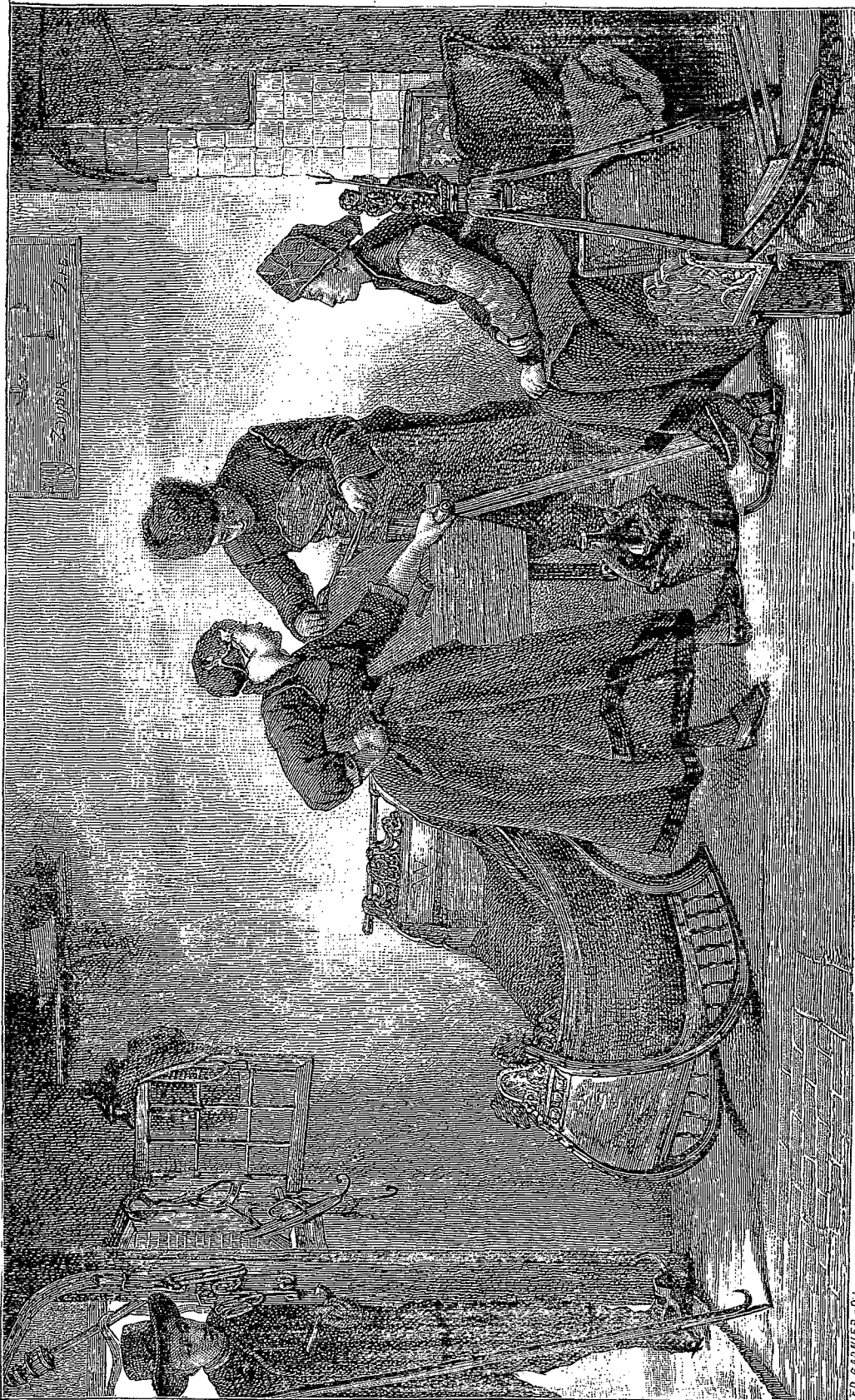
De nos jours, comme autrefois, le patinage occupe une grande place dans la vie d'hiver des Frisons. Toutes les classes de la société, les habitants des villes comme ceux des campagnes, tous les âges, les femmes aussi bien que les hommes, s'y livrent avec ardeur. Il y a des sociétés, des clubs de patineurs et de patineuses, comme en été des clubs de canotiers. C'est un curieux et charmant spectacle que de voir, par une belle journée d'hiver, au milieu de l'immense tapis blanc qui s'étend de tous côtés à perte de vue, ces troupes d'hommes et de femmes parcourir avec une rapidité vertigineuse les canaux gelés. Les jeunes filles se sont parées de leurs plus belles toilettes; elles passent, hardies, droites, graves et fières, coiffées de leurs dentelles et de leurs plaques d'or, qui brillent comme des diadèmes. Quelquefois on les voit s'arrêter tout à coup et gagner en boitant le bord du canal: les courroies d'un patin se sont relâchées, ou bien la lame s'est faussée, et il faut la faire redresser sur la meule. On lit sur le visage animé, dans les yeux brillants de ces patineurs, le plaisir de voler aussi vite que l'oiseau, l'orgueil de braver l'hiver, de jeter un défi à la rigueur de la nature, de tirer de la joie de ce qui devait être une souffrance.

Ces divers sentiments sont exprimés dans le chant populaire suivant :⁽¹⁾

Le ciel est bleu, le givre scintille, brillant comme le diamant, aux pointes des herbes brûlées par le froid. L'eau perfide est devenue

un plancher de cristal. Glissez, grincez, patins, sur la glace qui crie. Prince Hiver, endormeur de la nature, bienfaisant et cruel, nous ne te craignons pas. Bise du nord, qui tues les faibles, nous nous rions de toi. Glissez, grincez, patins, sur la glace qui crie.

Les poissons ont chaud sous le plancher blanc de neige. Nous avons



Une scène d'hiver en Frise, tableau de Bischoff. — Dessin d'Edouard Garnier.

chaud, nous, en courant dessus. Regarde, prince Hiver, regarde filer comme le vent, couple par couple, les paysans au teint brun et leurs compagnes aux joues rouges. Glissez, grincez, patins, sur la glace qui crie.

⁽¹⁾ Ch. de Coster.

Voici les gracieux traîneaux des riches : ils vont comme le vent, agitant les plumes des coiffures des belles dames. Un cheval fringant les conduit ; un élégant cavalier, se tenant derrière, n'a qu'à presser du pied sur un ressort pour aller à droite, à gauche, où il veut. Glissez, grincez, patins, sur la glace qui crie.

Voici les bacs des paysans. Pas de cheval à ceux-là, un homme les pousse. Vois s'ils te craignent, ces marchands de poissons, ces vendeurs d'oranges, ces maraichers transportant leurs chapelets d'oignons, les poireaux, les choux rouges aux feuilles moirées comme la robe de ta femme no le sera jamais. Glissez, grincez, patins, sur la glace qui crie.

Pour te rarguer, ô prince Hiver, endormeur de la nature, il y a là des baraques où l'on fait du feu sur la glace; des baraques où l'on cuit, sous ton nez bleu, du chocolat au lait, auquel, tout grelottant, tu ne toucheras pas; où l'on vend du pain et des saucisses, des liqueurs, dont tu ne goûteras point. Glissez, grincez, patins, sur la glace qui crie.

Tiens, regarde sur le canal ces deux patineurs, un jeune homme et une jeune fille, qui volent comme le vent : c'est la charmante Dixhoorn, celle qui sera maîtresse de la ferme des Pooles-Blanches. Est-elle assez fraîche, assez rose ! Elle rit en montrant ses dents, et ses patins courent sur le plancher de cristal. Elle est plus belle que ta femme, ô prince Hiver ! Glissez, grincez, patins, sur la glace qui crie.

Tout passe sur le nouveau chemin construit par toi ; tout passe et glisse, rêves, haines, amitiés, déboires, inquiétudes, tous les péchés, toutes les vertus, toutes les douleurs. Ils vont vite vers la mort, les hommes et les femmes. Glissez, grincez, patins, sur la glace qui crie.

LA VIEILLESSE DE STEPHENSON.

Voy., sur Stephenson, t. XIII, 1845, p. 6; t. XL, 1872, p. 291.

Stephenson, simple ouvrier, avait réussi, en 1825, à construire le premier chemin de fer ; il en construisit un autre, puis plusieurs, en Angleterre, en France, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Égypte, partout.

Son fils Robert, devenu son auxiliaire, puis son successeur, fut bientôt comme le grand entrepreneur des travaux publics du monde entier. C'est à lui, entre autres, que l'on doit sinon peut-être l'invention, du moins la construction des ponts tubulaires, dont un des plus grands est celui qui franchit le détroit de Menay, entre l'Angleterre et l'île de Man.

Les deux Stephenson devinrent riches, très-riches. C'était tant mieux, et cette fortune était bien acquise. Il est bon que les hommes qui se sont donné du mal pour enrichir les autres, pour leur fournir du travail, pour leur ouvrir des sources nouvelles de bien-être et d'activité, aient, eux aussi, leur part et leur récompense. Georges Stephenson eut la sienne un peu tard, mais il l'eut. Sa vieillesse fut digne et simple comme toute sa vie.

Fatigué par l'excès du travail, il se retira dans une belle demeure, au milieu d'un grand parc, où il se plaisait à satisfaire son vieux goût pour les oiseaux et les bêtes ; mettant son orgueil à avoir les plus beaux fruits, les fleurs les plus belles et les plus beaux animaux. Il veillait même en personne sur les nids dont ses arbres étaient garnis, et enseignait aux petits enfants à ne pas leur faire la guerre.

Pour s'entretenir la main et ne pas perdre le goût du charbon, il administrait, pour son compte maintenant, la houillère de Clay-Cross, où il aimait à se trouver au milieu de ses anciens compagnons.

De temps en temps, lorsqu'une difficulté grave embarrassait son fils et les ingénieurs avec lesquels celui-ci était en relations, on l'appelait, comme on appelle un vieux médecin en consultation, dans le cabinet de Robert, à Londres ; et il était rare que son bon sens et son coup d'œil ne missent pas fin aux débats.

Mais ses courses les plus habituelles étaient vers Leeds dont l'école d'apprentis l'attirait. Il aimait à apporter à ces jeunes ouvriers ses conseils et les fruits de son expérience. Et voici, d'après ses biographes, le langage qu'il leur tenait :

« La persévérance a toujours été ma devise ; sans elle je ne serais arrivé à rien.

» En dépit de ma pauvreté et des difficultés qu'elle me créait, j'ai persévéré à m'instruire. En dépit des conseils et des exemples, j'ai persévéré à ne jamais mettre les pieds

au cabaret. En dépit des revers de la fortune qui m'ont accablé si souvent, je me suis toujours répété ma devise : *Persévérance*. Elle m'a fait triompher de toutes les misères. Si vous voulez l'adopter, mes amis, elle fera pour vous ce qu'elle a fait pour moi ; elle vous rendra heureux. »

De pareils conseils, tombant d'une pareille bouche, étaient avidement écoutés. C'est ainsi que ce bon et grand homme est resté jusqu'à la fin le bienfaiteur de ses concitoyens et de ses camarades, et qu'après s'être élevé lui-même il a travaillé à élever les autres. Peu fier, d'ailleurs, il était très peu pressé de répondre aux avances que lui faisaient à l'envi, maintenant qu'il était riche et célèbre, les personnages qui l'avaient d'abord contrecarré ou bafoué. C'est tout au plus si sir Robert Peel, qui, bien qu'il fût immensément riche, lui aussi, et de plus un grand ministre, avait conservé la bonhomie d'un brave bourgeois, réussit à l'attirer une fois ou deux chez lui, à Drayton-House.

Quant aux honneurs, on ne les lui marchandait pas. On voulut le faire membre du Parlement, baronnet, le décorer de l'ordre de la Jarretière ou de l'ordre du Bain. Il refusa, et resta Georges Stephenson tout simplement. (*)

L'EXEMPLE PATERNEL.

On peut définir la vertu politique : l'amour des lois et de la patrie ; mais pour que les enfants puissent l'avoir, il y a un moyen sûr, c'est que les pères l'aient eux-mêmes.

MONTESQUIEU.

CORNEFICHE.

Il faut savoir que dans le Limousin on donne le nom de *cornefiche* à ce petit tour de force d'enfant qui ailleurs est appelé *culbute*.

Le fils d'un officier de cuirassiers en garnison à Limoges, petit bonhomme âgé de trois ans, toujours en mouvement, et surtout en quête des exercices où il pouvait se rompre le cou, imagina un beau matin de faire la cornefiche à l'extrémité de son lit de fer, autour de la barre supérieure du dossier. Naturellement, il tomba, et ce fut par malheur sur l'encoignure d'une toilette, qui lui fendit très profondément le sourcil et le front. A l'instant l'œil et la figure furent inondés de sang, le cou et la poitrine en furent bientôt couverts : hauts cris de la mère, colère du père contre le petit imprudent, galop du cavalier d'ordonnance chez le chirurgien-major du régiment, galop du major chez l'officier, regalop de l'ordonnance chez le pharmacien. On lava, on pansa, on recoud, on reconche le petit diable, qui se laisse laver, panser, recoudre, reconcher sans souffler mot, sans même murmurer la moindre plainte aux soins douloureux qu'il subit. Il s'entend même ordonner le lit et la diète pendant quelques jours, et il ne sourcille pas.

Le calme rétabli, le major parti, le père et la mère à peu près rassurés, mais couvant des yeux l'enfant dont le silence sérieux les inquiète un peu, celui-ci leur dit d'une voix haute et ferme :

— À présent, je veux faire ma prière.

— Eh bien ! fais-la, cher petit ami, dit la mère.

— Mon Dieu, faites-moi la grâce que je ne monte plus sur mon lit pour faire la cornefiche.

Et, ceci dit très gravement, il ferma les yeux et s'endormit.

(*) Frédéric Passy, membre de l'Institut : Conférence faite à la section des Quinze-Vingts, 1879.

Lorsque le grand-père du petit garçon connut les détails de ce bel exploit, il en fut très frappé. Étant de ceux qui accordent aux enfants une puissance de raisonnement plus considérable que celle qu'on leur suppose généralement, la conduite de son petit-fils lui parut l'expression sincère de la nature humaine prise sur le fait. Il relisait précisément alors quelques-unes des Lettres provinciales qui traitaient des questions de la « grâce », et il s'expliqua ainsi qu'il suit la prière spontanée du petit blessé.

Évidemment, une très vive impression s'était produite chez ce jeune enfant, extrêmement volontaire, par cette chute terrible suivant de si près un acte de sa volonté. Se sentant entraîné d'un côté par ses violentes tentations de *cornefiche*, éclairé de l'autre par sa cruelle expérience sur le danger de ce tour de force, il reconnaissait sa propre impuissance pour résister contre un entraînement si périlleux. Il jugeait qu'il ne pourrait se préserver du mal que par l'intervention d'une puissance supérieure à la sienne, et il implorait le secours de cette puissance, reproduisant à sa manière un fragment de la prière quotidienne : « Ne nous laissez pas succomber à la tentation. »

Ce sentiment est fréquent chez les enfants, et l'on pourrait multiplier les exemples.

Une petite fille avait pris l'habitude de se lever chaque matin, à moitié endormie, et de s'aller glisser dans le lit de sa mère, après avoir traversé un couloir carrelé. Quand vinrent les froids, on lui défendit cette visite matinale. La fillette avait bien l'intention d'obéir; mais, doutant de ses forces, elle termina, ce soir-là, sa prière par ces mots : « Mon Dieu ! empêchez mes jambes d'aller dans le lit de maman ».

C'est le même sentiment chez les deux enfants.

L'homme est comme l'enfant : bien peu de chose, lorsqu'il est dans l'isolement et livré à ses seules forces; sa puissance pour résister au mal et pour arriver au bien est celle d'un roseau s'il ne se relie à la puissance infinie, éternelle, et s'il ne prend appui en la Providence divine, qui se révèle incessamment dans la conscience humaine. (1)

ALLUMETTES RETROUVÉES.

Voy. t. XLVII, 1879, p. 114, ALLUMETTES A RETROUVER.

A la fin du siècle dernier et au commencement de ce siècle, les singulières propriétés du phosphore faisaient l'admiration des savants et des gens du monde. Par mille expériences variées, on faisait apparaître les lueurs pâles et terrifiantes qu'il émet dans l'obscurité. On se plaisait aussi à montrer avec quelle facilité il s'enflamme; la chaleur de la main suffit pour qu'il prenne feu.

Cette inflammabilité est notablement facilitée par la présence de certaines substances soit combustibles, telles que la résine, soit oxydantes, telles que le chlorate de potasse. C'est sur cette propriété que se sont fondés les inventeurs de nos allumettes chimiques. Il y a quarante ans, lorsqu'elles ont fait leur apparition, elles ont, je m'en souviens, émerveillé le monde comme une invention des plus surprenantes.

Mais longtemps avant cette époque, ainsi que l'a rappelé notre directeur, d'autres allumettes assez curieuses, plus curieuses peut-être, avaient été imaginées. Ces allumettes, renfermées dans un tube de verre scellé, s'enflammaient dès que l'on ouvrait le tube. Le tube était mince, on le cassait avec les doigts. En France, on ne retrouve plus ce petit jouet scientifique. Il paraît, d'après un de nos lecteurs, qu'en Hollande il n'a pas cessé d'être connu, ou

du moins qu'on en possède encore quelques exemplaires.

Mais que le secret de sa fabrication soit perdu ou non, il importe peu. La chimie a maintenant de nombreux moyens pour résoudre le problème de la réinvention tel qu'il est posé.

En voici un : c'est probablement celui qui était employé à la fin du siècle dernier. Il n'exige que deux substances connues alors : 1° le phosphore, découvert en 1669 par Brandt, et dont la fabrication fut rendue publique en 1737; 2° le sulfure de carbone liquide, découvert par Lanspadius en 1796, et qui fut immédiatement étudié par un grand nombre de chimistes.

Au commencement de ce siècle, c'était un composé chimique assez rare qui ne se trouvait guère que dans les laboratoires; aujourd'hui, il est abondant et d'un bas prix : on le verse par kilogrammes dans les vignobles pour détruire le phylloxéra.

Le phosphore est très soluble dans le sulfure de carbone; il y fond comme le sucre dans l'eau. Lorsque cette espèce de fusion est opérée, on a une dissolution assez dense. Or, on sait depuis longtemps que, versée sur une matière combustible, elle s'évapore en s'enflammant et en enflammant le combustible qu'elle imprègne. L'expérience se répète souvent dans les cours publics. On verse la dissolution sur une feuille de papier, le liquide s'évapore, on aperçoit ensuite des fumées émises par le phosphore; puis, quand le papier paraît sec et blanchi par une poussière impalpable de phosphore non vaporisé, on le voit tout à coup prendre feu.

Ceci connu, la réalisation des allumettes qui s'enflament quand est brisé le tube qui les contient devient facile. Il suffit de rouler ou de plier un morceau de papier, de le tremper dans la solution phosphorée préparée d'avance, puis de l'introduire dans un tube déjà fermé à un bout et d'effectuer la fermeture de l'autre bout à la lampe d'émailleur. C'est ce que j'ai fait. Pendant plusieurs semaines, j'ai observé ces tubes; le liquide enclos dans un petit espace ne s'évaporait pas; le papier restait mouillé; il ne changeait pas d'aspect. Comme d'ailleurs il reste peu d'air dans chaque tube, la combustion n'est pas à craindre, elle ne pourrait être qu'extrêmement limitée. Quelquefois je l'ai observée pendant la fermeture, lorsque la flamme de la lampe approchait de trop près le papier, mais elle ne tardait pas à s'arrêter faute d'air; l'allumette obtenue n'était pas moins bonne que les autres.

Aujourd'hui, la chimie possède un grand nombre de substances qui prennent feu dès qu'elles se trouvent au contact de l'air. Les radicaux métalliques composés forment une série nombreuse de matières inflammables. Il suffit de citer le zinc éthylo et l'arsénidiméthyle ou cacodyle. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'aucune de ces substances ne se trouve dans la nature; elles n'existent que dans nos laboratoires, qui semblent être à cet égard plus riches que la nature même. Si l'on conçoit, en effet, qu'en un instant, par des circonstances favorables, l'un de ces corps se forme en dehors de l'art du chimiste, ce qui n'est pas impossible, immédiatement, au contact de l'air, le composé formé sera détruit : il brûlera, à moins pourtant qu'il ne se produise dans une cavité absolument close (1).

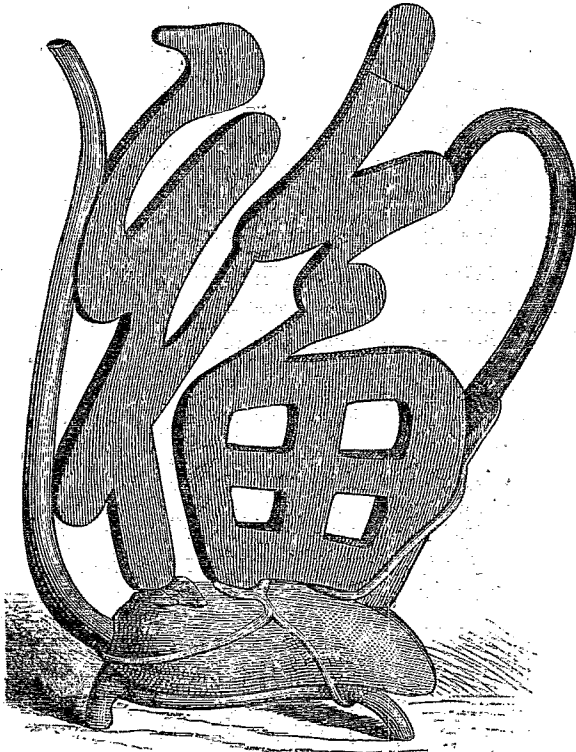
(1) Un de nos lecteurs, M. C. D. Tielenius Kruyshoff, de Middelbourg (Neerlande), ayant eu l'obligeance de nous envoyer quelques allumettes semblables à celles dont nous avons donné la description, nous les avons soumises à l'examen d'un de nos plus éminents professeurs de l'Université, M. d'Al..., inspecteur général des sciences. Voici sa réponse :

Examen des allumettes de Middelbourg. — Au mois d'août, j'ai fait un premier examen des allumettes de Middelbourg qui m'avaient été remises. A travers le tube, que je n'ai pas ouvert à cette époque, j'ai aperçu une petite masse d'apparence cornée qui semblait être du

(1) Fragment d'une étude sur la *Volonté*.

THÉIÈRE CHINOISE.

Cette curieuse théière en métal blanc est un des petits objets que l'on se donne, en Chine, soit pour fêter une naissance, un mariage ou un anniversaire, soit au renouvellement de l'année ou aux jours réputés heureux, soit enfin lorsqu'une nomination officielle appelle un ami à un des



Collection de M^{me} A. Jubinal. — Théière chinoise en métal.

emplois du gouvernement. Ces présents, qu'on désigne sous le nom de *Jou-y* (vœu de bon augure), portent toujours des figures symboliques ou des inscriptions plus ou moins compliquées. La théière que représente notre gravure a la forme même du caractère qui exprime le souhait.

phosphore. Cette masse, jaunâtre, semi-transparente, n'avait pas l'aspect de phosphore préparé depuis de longues années. Aucune trace de coloration rouge n'était sensible. Si ce phosphore datait des premières années de ce siècle, il faudrait admettre qu'il a été conservé absolument à l'abri de la lumière. De cette première observation j'ai cru devoir conclure qu'à Middelbourg on a continué la fabrication de ces sortes d'allumettes.

J'ai cru apercevoir, mais peu distinctement, un dépôt jaune caractéristique de phosphure d'hydrogène solide; ce qui m'a donné à penser que dans les tubes on avait introduit du phosphure d'hydrogène spontanément inflammable.

Enfin une petite bougie, telle qu'on les fabrique actuellement, se trouvait enclose dans le tube fermé.

J'ai attendu jusqu'au mois d'octobre avant d'ouvrir les tubes. J'ai voulu laisser au phosphore inflammable le temps de se décomposer, et par suite aux allumettes que je croyais récemment fabriquées le temps de perdre leur propriété de s'allumer dès que l'on casse le tube. Mes prévisions se sont trouvées justifiées; du moins, lorsque les tubes ont été ouverts, aucune inflammation n'a eu lieu. Après avoir constaté le fait, j'ai examiné le contenu des tubes. Les bougies étaient altérées; la cire était devenue dure et cassante; quant à la masse solide cornée que j'avais supposé être formée de phosphore, elle l'était en effet, ce dont je me suis assuré en l'enflammant: la combustion ne laissait aucun doute. Je n'ai pas cru nécessaire de vérifier la nature du gaz contenu dans les tubes. —

Nous devons ajouter à cette note de notre savant collaborateur les lignes suivantes, extraites d'une lettre de M. C. D. Tielenius Kruyshoff:

« Les allumettes envoyées de Middelbourg au rédacteur en chef du *Magasin pittoresque* datent du commencement de ce siècle; elles ont été conservées à l'abri de la lumière, dans une boîte de fer-blanc bien fermée. »

Ce caractère, qui fait partie de l'écriture cursive, se prononce *fou*, il signifie bonheur, ou maximum de la félicité à laquelle un homme puisse atteindre à l'aide de la protection divine.

On le retrouve sur presque tous les présents dont nous parlons, seul, ou le plus souvent accompagné du caractère *chéou*, longévité.

Ici, au lieu du mot « longévité », on a figuré, à la base, la pêche, fruit de l'arbre fabuleux de Fan-tao, qui, dit la légende, fleurit tous les trois mille ans et ne donne ses pêches que trois mille autres années après.

Chéou-lao, le dieu de la longévité, avec sa tête vénérable, monstrueusement élevée à sa partie supérieure, tient presque toujours à la main cette pêche symbolique.

PETITS CONSEILS.

CONTRE LA HAINE.

Beaucoup de gens aiment à haïr. Lorsqu'on leur parle contre la haine, ils répondent triomphalement par ces vers de Molière :

..... Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Mais on peut leur faire observer d'abord qu'il s'agit là de haïr le vice, non les vicieux, et ensuite que, même si l'on accorde une autorité sérieuse à ces vers que prononce avec passion un personnage de comédie assez atrabilaire (*le Misanthrope*), il faut, pour être en droit de s'en prévaloir contre autrui, ne pas hésiter à se considérer, soi-même comme ayant « une âme vertueuse. » Il est vrai que c'est une sorte de brevet que l'on se délivre assez aisément; mais il faut de plus qu'il n'y ait pas de doute sur le vice qu'on s'enorgueillit de haïr, et qu'on n'ait aucun autre vice soi-même. Or, souvent ce que l'on qualifie de vice chez les autres peut n'être que faiblesse passagère, corrigible, et plus digne de pitié et de secours que d'un sentiment aussi violent et aussi fâcheux que la haine. Plus on se connaît, plus on est indulgent.

CONTRE L'IRRITATION.

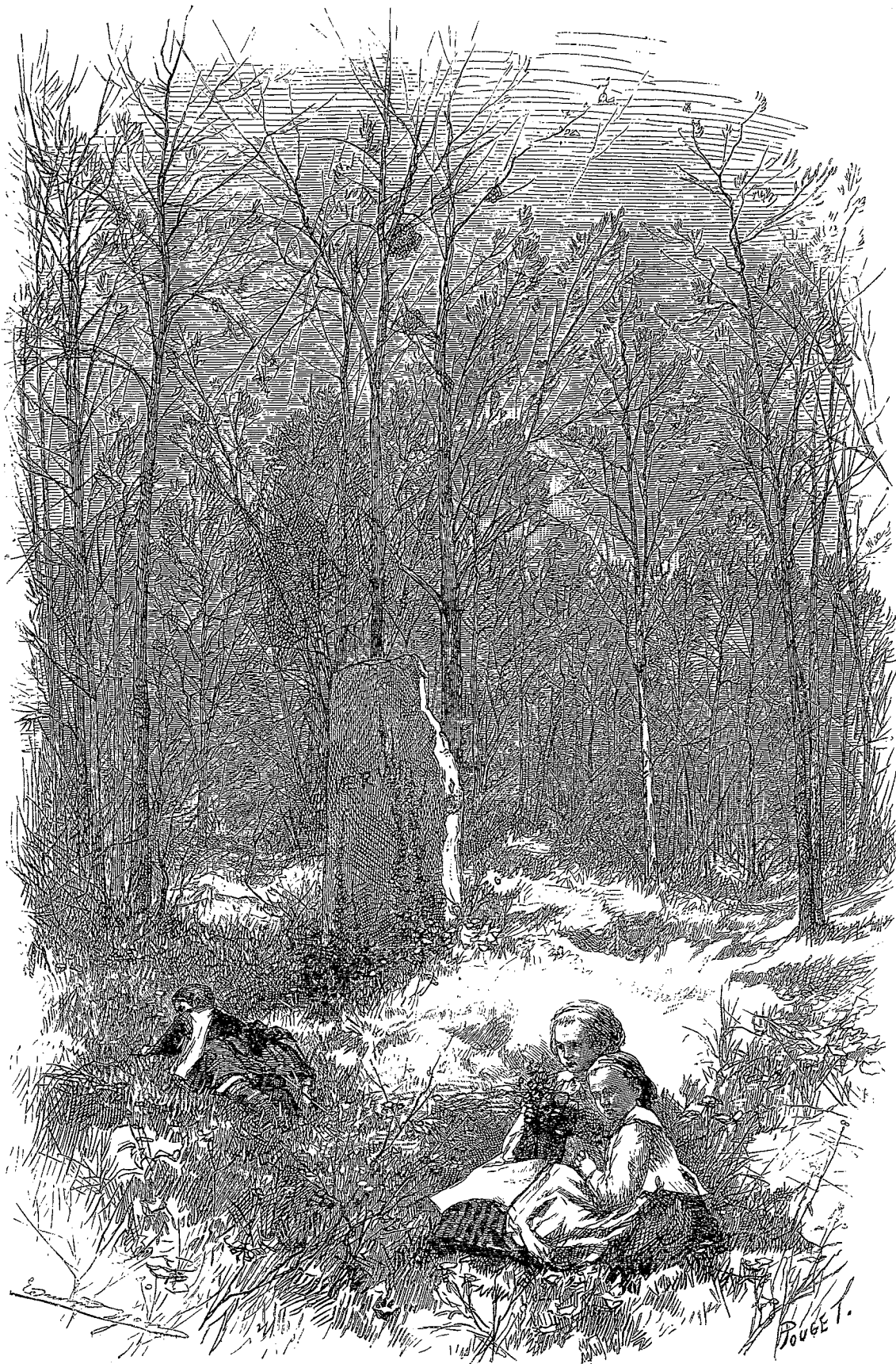
Il arrive souvent que, le soir, en repassant ce qu'on a fait et dit dans sa journée, on regrette de s'être laissé emporter à quelques paroles d'irritation. On réfléchit, et l'on voit clairement qu'on aurait dû se maîtriser, se modérer, et qu'on aurait bien fait de garder le silence, ou tout au moins qu'on aurait, si l'on s'était montré plus calme, exprimé avec plus d'utilité la pensée que l'on croyait juste. Les sages ont indiqué plusieurs moyens d'amortir les effets de l'irritation intérieure. Ces moyens peuvent paraître puérils, mais, après tout, ils sont bons s'ils réussissent. Un proverbe dit qu'il faut tourner sa langue plusieurs fois; un autre, qu'on fera bien de réciter les lettres de l'alphabet.

Un de mes collègues, dans un grand conseil (1), me faisait observer qu'avant de répondre à une opinion qui l'irritait, il avait toujours soin de commencer son discours en reproduisant avec le plus d'impartialité et de lenteur possible les expressions mêmes dont s'était servi son adversaire: cela lui donnait un peu le temps de se rasséréner.

Voici un autre expédient qui peut prêter à rire. Mon ami Ch. de D., lorsqu'il sentait monter en lui la colère, se pinçait très fortement au-dessus du genou: il lui en restait parfois, me disait-il, des « bleus. » Mais il s'était dompté, et il s'en félicitait toujours. Dussé-je paraître ridicule, je dois avouer que je l'ai quelquefois imité, et avec assez de succès.

(1) Au conseil d'État, M. D.....

LES NERVIENS.



Paysage à Acoz (Belgique). — Dessin d'Edmond Yon, d'après une photographie.

Les Nerviens étaient l'un des quinze peuples qui habi- | Flandre méridionale et une partie du Brabant. *Bagacum*
 taient l'ancienne Belgique. Ils occupaient le Hainaut, la (Bavay), *Turnacum* (Tournai), *Camaracum* (Cambrai),
 TOME XLVIII. — JUILLET 1880. 28

étaient les plus importantes de leurs bourgades. Ils passaient pour les plus sauvages et les plus belliqueux des Belges. Ils ne permettaient pas aux marchands étrangers d'entrer dans leur pays; ils prohibaient l'importation du vin et de tous les objets de luxe, jaloux qu'ils étaient de conserver la rudesse de leurs mœurs et l'énergie de leur caractère.

Quand César, après avoir soumis sans difficulté les Rémois, les Suessiones, les Bellovaques, les Ambianais (Amiénois), mit le pied sur le territoire des Nerviens, ceux-ci déclarèrent qu'ils n'imiteraient pas l'exemple des lâches qui s'étaient rendus sans prendre les armes, qu'ils ne voulaient ni demander ni accepter la paix. Ils préférèrent combattre, et ils combattirent héroïquement.

Les Romains établirent leur camp sur une colline qui descendait en pente régulière vers la Sambre. Les Nerviens occupèrent un coteau situé en face, à deux cents pas de là, sur l'autre bord de la rivière, et dont le sommet était couvert de bois. La cavalerie romaine, les frondeurs et les archers, passèrent la Sambre, qui, à cet endroit, n'avait que trois pieds d'eau, et attaquèrent les cavaliers gaulois. Ceux-ci se retirèrent d'abord dans le bois, où il était impossible de les suivre; puis ils s'élançèrent en avant, tombèrent sur les Romains, les rompirent, traversèrent la Sambre, gravirent la colline, et surprirent les troupes de César. Ce dernier n'était pas prêt; il fit prendre à la hâte les armes et rappeler les hommes qui travaillaient aux retranchements; on n'eut pas le temps de mettre les casques; de tirer les boucliers de leurs enveloppes. Chaque légion combattit isolément, sans plan de bataille, sans ordres du général en chef; chacun fit de son mieux. Deux des légions repoussèrent et poursuivirent les Atrébates, alliés des Nerviens, au delà de la Sambre; deux autres descendirent la colline en chassant les Véromanduens; le camp restait presque sans défense.

Les Nerviens, formés en colonne serrée, sous la conduite de leur chef Boduognat, continuèrent leur furieuse attaque, atteignirent le sommet de la colline, et se trouvèrent un instant maîtres du camp romain. La queue de l'armée, voyant cette déroute, se débanda; les hommes, en proie à l'épouvante, cessaient de combattre, ne songeant plus qu'à se mettre à l'abri des traits des Barbares. La bataille semblait perdue, quand César, que son sang-froid et son courage n'abandonnaient pas, saisit les armes d'un soldat, se plaça à la tête des troupes, appela les centurions par leurs noms, les harangua avec véhémence, et entraîna tout son monde au combat. Les recrues donnèrent; les légions qui avaient poursuivi les Gaulois virent le danger et revinrent; tout fut changé.

Les Nerviens, cernés à leur tour, firent des efforts inouïs pour percer les lignes romaines. Ils déployèrent un courage qui excita l'admiration de César lui-même. «Lorsqu'il tombait quelques-uns de leurs hommes au premier rang, ceux qui étaient derrière montaient dessus et combattaient sur leurs corps. Du haut de ce monceau de cadavres, ceux que la mort avait épargnés lançaient leurs traits, ramassaient et renvoyaient ceux qu'ils avaient reçus, comme s'ils eussent été placés sur une butte de terre.»

La race et le nom des Nerviens furent sur le point d'être anéantis dans cette journée. Enfin les vieillards, les femmes et les enfants, que l'on avait mis en sûreté dans des marais inaccessibles, envoyèrent, du consentement de ceux qui survécurent à ce désastre, des députés à César, et se mirent à sa discrétion. Ils déclarèrent que sur six cents sénateurs de leur cité, il n'en restait plus que trois, et que de leurs soixante mille hommes en état de porter les armes, cinq cents à peine étaient encore en vie. César consentit à les épargner; il leur rendit leur territoire et leurs vil-

lages, et les protégea contre les déprédations de leurs voisins.

Notre gravure représente une pierre commémorative érigée dans le bois de Monplaisir, à Acoz, près du village de Presles, à l'endroit où la découverte de plusieurs cadavres couchés sur des armes a fait supposer au propriétaire de ce bois, M. Octave Pirmez, qu'eut lieu la lutte héroïque des Nerviens contre les légions de César. Mais ce n'est pas une supposition fondée sur des indices suffisants pour que l'on puisse voir dans cette inscription rien de plus qu'une réminiscence historique qui, dans ce site pittoresque, inspire de nobles et sérieuses réflexions.

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME. *

Suite.—V. p. 6, 70, 89, 122, 166, 189.

JUILLET.

En Juillet, ou mois des foins, *hoivmaend* pour les Flamands (et dans toutes les langues germaniques, à l'orthographe près), il n'y a lieu de signaler aucune des grandes fêtes qui font époque dans les traditions des peuples.

La *Visitation de Notre-Dame* (2 juillet) ouvre le mois. Cette fête, abrogée presque partout dès le quatorzième siècle, est néanmoins l'occasion d'un assez grand nombre de processions dans les pays catholiques. Nous citerons celle de Madrid, qui se compose des comédiens de la capitale espagnole. En Belgique, une localité voisine de Bruxelles, Stockel, possède une chapelle dite de Notre-Dame de la Visitation: des pèlerinages s'y font pour la guérison des hernies.

Le 10 juillet est, au calendrier, le jour de sainte Amalberge et des Sept frères martyrs. En Bohême, on dit que «pluie des Sept frères dure sept semaines.» Le dicton n'est pas connu en Belgique, où, par contre, on connaît la sainte du jour. Sainte Amalberge, patronne de Tamise, près d'Anvers, semble avoir exercé un empire particulier sur le peuple des eaux. Un jour, dit la légende, elle voulut se rendre à Tamsche (Tamise), village sur l'Escant, qui lui appartenait; mais, arrivée au bord de la rivière, elle n'y trouva point d'embarcations. Un esturgeon la tira d'embaras. Il s'approcha d'elle et lui offrit son dos. Elle monta sur l'esturgeon, et le poisson, en nageant, la porta au lieu de sa destination. En mémoire de ce fait miraculeux, les pêcheurs offrent encore chaque année, le jour de la fête de la Sainte-Amalberge, à la chapelle qui lui est dédiée, un esturgeon, le seul, dit-on, que l'on pêche dans les environs de Tamise pendant toute l'année.

Une autre sainte largement honorée est la Sainte-Marguerite. Le martyrologe romain la place au 20 du mois; mais elle est fêtée en Bohême à la date du 13. C'est une sainte très en renom chez les populations tchèques, qui lui ont consacré vingt-six églises. On dit d'elle: *Marguerite fauche les blés*, ou: *Marguerite mène aux champs les laboureuses*. Elle est particulièrement vénérée comme patronne rustique. En Belgique, également, diverses églises sont consacrées à sainte Marguerite.

«De bonne heure, dit M. Coremans, le nom de Marguerite fut donné à la brillante constellation d'Ariane, la lucide couronne boréale qui disparaît du ciel vers l'époque de la fête de la Sainte-Marguerite. Souvent cette sainte est invoquée comme la perle céleste, l'étoile lumineuse de la chasteté.» Elle bénit le travail de la filasse, éloigne des champs les fléaux destructeurs, et surtout protège les femmes à l'heure douloureuse des enfantements.

Pendant les croisades, les Français ayant rapporté d'An-

tioche les reliques de la sainte, son culte se répandit bientôt dans toute l'Europe.

On devait découvrir plus tard, dans les traditions et les idées populaires mises en rapport avec sainte Marguerite, des réminiscences du culte d'Ariane, de Frigga, de Bertha, mais purifiées par la foi naïve du moyen âge.

Le 22 juillet ramène la fête de sainte Marie Madeleine. On connaît l'histoire de sa conversion. Fille de noble race, et nommée Madeleine à cause du château de Madelon, qui était situé à un mille de Genezareth et lui appartenait, elle passait ses jours dans les plaisirs. Le Christ la toucha de sa grâce. Elle s'embarqua avec sa sœur Marthe, son frère Lazare, le bienheureux Maximin et d'autres disciples, sur un navire à neuf voiles, qui fut conduit à Marseille par les soins de la providence. Plus tard, elle se retira dans la caverne de Baume, creusée par les anges, et elle y vécut trente ans dans la contemplation; enfin elle rendit l'âme, en répandant une odeur suave qui embauma le lieu de sa mort pendant sept jours.

D'après une autre tradition, Marie Madeleine aurait été la fiancée de Cana en Galilée : elle devait épouser saint Jean l'Évangéliste; mais, sous l'impression de la transformation de l'eau en vin, saint Jean renonça au mariage pour se livrer à l'apostolat.

Parmi les miracles dont parlent les légendes de sainte Marie Madeleine, le docteur Coremans en cite un qui se rapporte particulièrement à la Belgique. Un clerc, en Flandre, nommé Étienne, s'était rendu coupable d'actions criminelles, et, désespérant de la clémence divine, se livrait aux pratiques de l'impiété. Pourtant, par un reste de dévotion, il ne manquait jamais de jeûner le jour de Marie Madeleine. Il alla même visiter son tombeau. La sainte lui apparut et lui promit le pardon de Dieu s'il cessait de pécher. Le clerc, touché par cette apparition, non seulement ne pécha plus, mais il se retira dans un cloître. A l'heure de sa mort, Marie Madeleine vint à sa rencontre, et porta son âme au ciel sous la forme d'une colombe blanche.

Le 25 juillet, jour de Saint-Jacques le Majeur, différents usages d'origine païenne ont cours en Bohême. C'est ainsi qu'on précipite un bouc du haut d'une tour, en expiation des péchés commis dans la localité. A Prague, cette coutume a disparu depuis le septième lustre de ce siècle; mais dans quelques endroits on continue encore à précipiter le bouc. A Reichenberg, le sang de l'animal passait pour guérir les ruptures. A Joramer aussi, on prétendait que l'effroi et la chute donnaient au malheureux bouc des propriétés médicales très remarquables. Il est bon de remarquer qu'au temps où les Tchèques adoraient Perun, on jetait en son honneur, du haut du Wyssehrad, des chèvres qu'on brûlait ensuite. Naguère, en Belgique, on précipitait des chats du haut d'une tour, pour indiquer qu'on avait renoncé aux cultes idolâtriques.

Nous touchons maintenant à une solennité baroque et terrible qui avait lieu, en Flandre, le dernier dimanche de juillet : c'est la procession de Furnes.

Toute la passion de Jésus-Christ, divisée en plusieurs actes, s'y jouait sur de petits théâtres portatifs, à chaque halte, avec un singulier mélange de dévotion mystique et de grotesque fantaisie : c'était une sorte de carnaval dont le fond était une idée religieuse. On y voyait le jeu de la Résurrection des morts, ou *'t spel van de lesende en de doode*, qui fit sa première apparition en 1429; elle était figurée par des acteurs masqués et vêtus d'habillements peints à l'imitation du squelette humain. On les promenait dans des tombeaux au bord desquels ils prenaient des attitudes macabres : chacun d'eux portait une tête de mort dans ses mains.

Un autre spectacle alternait avec ces représentations lugubres : c'était la Tentation de saint Antoine. Le saint, et son fidèle animal occupaient leur cellule sur un des théâtres de la procession. Des démons à masques noirs surmontés de cornes dorées les battaient sans relâche de fléaux dont le battant, de peur des accidents, était fait de toile rembourrée de son. La bête et l'homme se livraient aux contorsions. On était pris de folie à les voir, et en même temps s'éveillait la peur des damnations.

La procession n'est pas entièrement tombée en désuétude à Furnes; cependant chaque année la morcelle et l'abrège. On peut prévoir le temps où il n'en restera plus rien.

La suite à une autre livraison.

IMMORTALITÉ.

L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort et qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour rester dans l'indifférence sur ce qui en est. Toutes nos pensées, toutes nos actions doivent prendre des routes si différentes, selon qu'il y a des biens éternels à espérer ou non, qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et raison qu'en la réglant par la vue de ce point, qui doit être notre unique affaire.

PASCAL.

CHARITÉ.

LETTRE AU RÉDACTEUR EN CHEF (1).

Le *Magasin pittoresque* a écrit, depuis 1833, sur la charité, presque tout ce qui peut se faire de bien au nom de cette vertu divine; cependant il n'a pas trouvé à la présenter à ses abonnés sous le titre suivant : *Faire la charité à tours de bras*.

Il y avait, dans la maison de mon père, une domestique ne sachant ni lire, ni écrire; elle était le dixième enfant d'un misérable journalier. Mariée, elle demeurait dans une petite vignorie appartenant à son seigneur et maître. Elle avait pour plus proche voisin un vieux pauvre, très infirme, veuf et sans enfants; elle le soignait, elle faisait son ménage, elle le blanchissait, et lui rapportait de la ville les dons des personnes qui l'assistaient, etc. Un jour, mon père lui fit compliment de sa belle conduite.

— Notre Monsieur, répondit-elle, il n'y a pas de quoi; quand on ne peut pas donner d'argent, *faut bien faire la charité à tours de bras*.

LES RACES DE POULES.

I

L'origine de la plupart de nos races domestiques se perd dans la nuit des temps; on ne sait pas au juste de quel type primitif dérivent nos chevaux, nos chiens, si variés de formes et de pelage; et pour notre Coq de ferme, notre Coq gaulois, on est absolument dans la même incertitude. Naguère encore on admettait que cet oiseau n'était qu'une forme légèrement modifiée du Coq de Bankiva ou Coq des jungles, qui vit encore à l'état sauvage dans le sud de l'Asie; on pensait que les Aryens avaient apporté avec eux ce précieux gallinacé lors de leurs migrations vers l'Occident; mais aujourd'hui cette opinion est à peu près abandonnée.

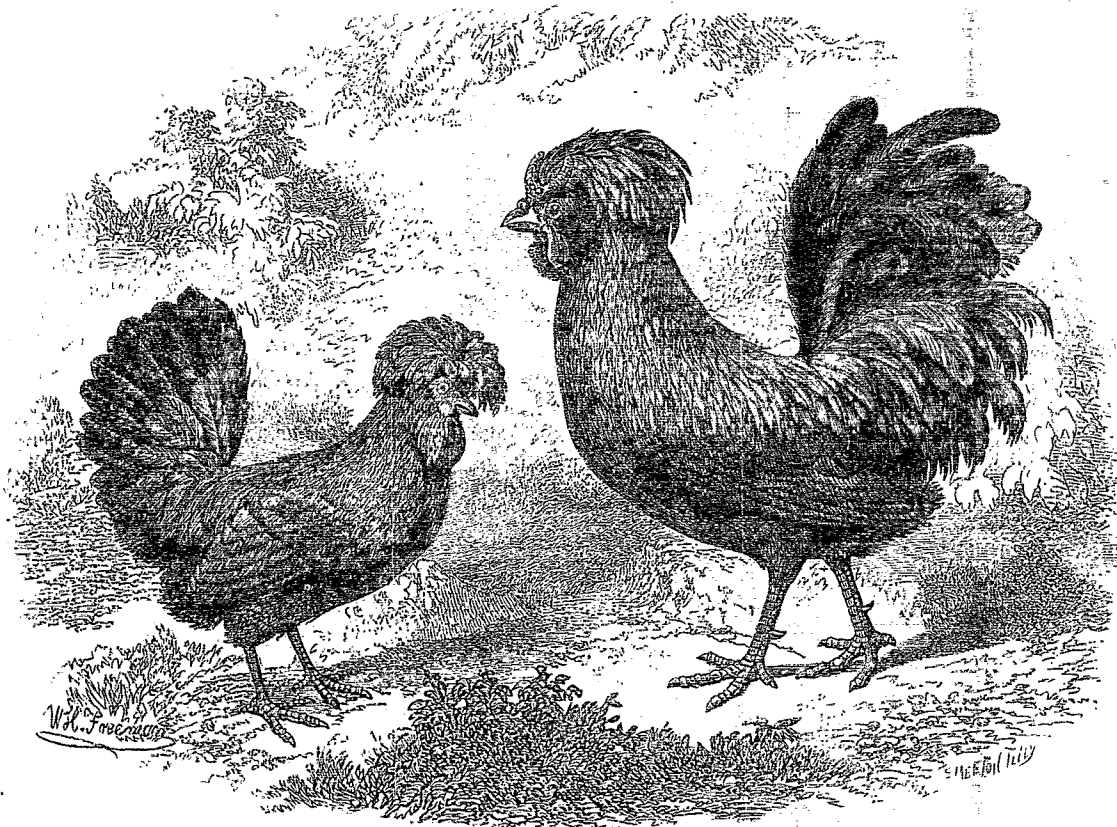
On a découvert, en effet, dans les terrains quaternaires de nos contrées, les restes d'un Coq qui était certainement contemporain de l'Ours et du Lion des cavernes, et qui

(1) L'auteur de cette lettre a quatre-vingt-dix-huit ans (M. J. C., de Bourbon-Lancy).

différait légèrement, par la forme des os de ses pattes, du Coq de Bankiva et d'une autre espèce asiatique, le Coq de Sonnerat. Ce Coq des temps quaternaires, qui a été signalé par M. A. Milne-Edwards dans les *Reliquiæ Aquitanicæ*, n'a probablement pas été domestiqué par les hommes de l'âge de pierre, puisqu'on ne trouve point ses ossements dans les habitations lacustres. Mais dans certaines tombes celtiques, en Italie, en Moravie, etc., apparaissent de nouveau les traces d'un Coq qui a été sans doute le compagnon des hommes de l'âge de bronze, et que l'on est plutôt tenté de considérer comme le descendant du Coq quaternaire de notre pays que comme une espèce importée d'Asie à cette époque reculée.

Il résulte des recherches de M. L.-H. Jeitteles que les

hymnes religieux des Védas, le plus ancien monument littéraire de la race indo-germanique, ne font aucune mention du Coq, mais qu'il est question de cet animal dans le *Code de Manou*, livre sanscrit qui date, suivant les uns, du neuvième, suivant les autres, du douzième ou même du treizième siècle avant Jésus-Christ. Dans la partie de ce Code qui traite des animaux dont la chair est interdite aux Duzdjas, le Coq de village est cité formellement à côté de la Corneille des Indes, du Moineau, de la Grue antique, de l'Oie cendrée, du Canard casarca. Il faut sans doute chercher le motif de cette interdiction dans ce fait que le Coq n'était pas alors nourri en captivité dans les basses-cours, mais vivait dans un état de demi-domesticité autour des habitations où il trouvait à picorer non seulement des



Coq et Poule de Crèvecœur. — Dessin de Freeman.

graines, mais encore toutes sortes d'immondices. De nos jours encore, les indigènes de la Guyane britannique s'abstiennent de la chair du Coq; les Tagales des îles Philippines agissent de même et n'élèvent cet oiseau que pour les combats.

En revanche, dans l'extrême Orient, et particulièrement en Chine, le Coq a été domestiqué plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, et Mencius, né en 371 avant Jésus-Christ, recommande au roi dans ses livres de favoriser l'élevage des poulets et autres animaux domestiques. Dans le Zend-Avesta, le Coq et le Chien sont comptés parmi les animaux sacrés. Dans l'ancienne Babylone, le Coq devait être également un objet de vénération, puisque M. A.-H. Layard a trouvé dans les ruines de cette ville un cône d'agate sur la base duquel est gravée une figure d'homme ailé en adoration devant un Coq placé sur un autel; enfin l'Ancien Testament ne parle point de gallinacés de basse-cour, mais le Coq et la Poule sont cités à plusieurs reprises dans les Évangiles selon saint Marc et saint Luc.

La race qu'on désigne sous le nom de *race de ferme* est très mal définie. Elle revêt, suivant les contrées, le climat,

la nourriture ou la constitution du sol, des plumages si différents qu'il est presque impossible d'en donner une description satisfaisante. Ce que nous dirions des Poules des environs de Paris ne s'appliquerait pas exactement à celles de la Bresse, de la Bretagne ou de la Normandie. Du reste, dans ce recueil même (1), à propos de l'organisation d'une ferme, il a été déjà assez longuement question de la population ordinaire d'un poulailler, pour que nous puissions nous borner aujourd'hui à parler des races nettement caractérisées.

Au lieu de ranger, comme on le fait d'habitude, ces races en un certain nombre de catégories correspondant chacune à une région déterminée, nous préférons les grouper d'après leur aspect extérieur, et nous parlerons d'abord de celles dont la tête est huppée, ou bien encore pourvue d'une crête double.

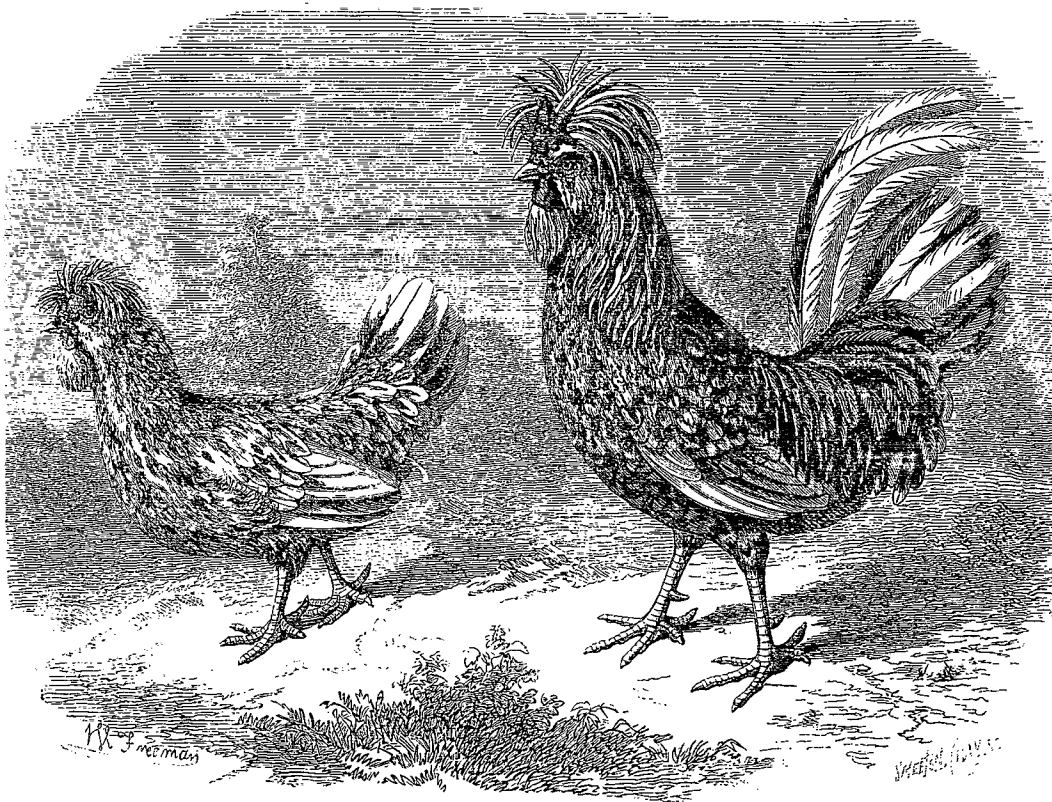
Parmi les races huppées, l'une des plus estimées est la *race de Crèvecœur*, qui tire son nom d'un village du Calvados, et qui comprend trois variétés, une blanche, une bleu-ardoise et une noire. Le Coq de race pure a toujours

(1) Voy. t. XXII, 1854, p. 290 et suiv.

le corps abondamment revêtu de plumes, le sommet de la tête orné d'un véritable panache, la queue fournie de pennes larges et fortement recourbées. Sa crête, d'un rouge de corail, se divise en deux branches qui donnent à sa physiologie un cachet fort étrange ; ses barbillons sont de longueur médiocre, ses oreillons petits et de couleur blanche. La Poule porte aussi la huppe, mais elle a naturellement la queue plus courte et plus droite et la crête moins élevée.

Cette race possède les principales qualités qu'on recherche chez les gallinacés destinés à l'engraissement ; elle a le port élancé, la charpente osseuse très légère et la poitrine ample, avec la carène médiane assez saillante pour permettre le développement de chaque côté de larges masses

musculaires et grasses ; en revanche, la Poule est médiocre pondeuse ; elle craint l'humidité et est sujette à un certain nombre de maladies : aussi, dans beaucoup de fermes, lui préfère-t-on la variété dite de *Caumont*, qui a la huppe moins forte et point de cravate sur le cou, ou plutôt encore la *race de Houdan*, qui jouit d'une constitution plus robuste. Le Coq de Houdan diffère de celui de Crèveœur à la fois par sa crête qui est triple, aplatie et crénelée, par ses barbillons fort allongés et séparés par les plumes de la cravate, par ses joues nues et d'un rouge vif, par ses oreillons en grande partie sous de petites plumes frisées, et enfin par son plumage qui est irrégulièrement tacheté de noir, de blanc et de roussâtre. Sur la tête se dresse une touffe de plumes rejetées légèrement



Coq et Poule de Houdan. — Dessin de Freeman.

en arrière ; cette huppe se retrouve aussi chez la Poule, qui porte la même crête que le Coq, et qui arrive à une taille presque aussi forte.

Les mérites de ces deux races ont été appréciés par M. Ch. Jacque dans son livre intitulé : *le Poulailier*. « Le Houdan, dit-il, est une des plus belles races, et rien n'est plus riche que l'aspect d'une basse-cour composée de Houdans ; mais ses qualités dépassent de beaucoup sa beauté. Outre la légèreté de ses os, le volume et la finesse de sa chair, elle est d'une précocité et d'une fécondité admirables... La Poule donne de magnifiques poulardes, et c'est, entre toutes les espèces, celle dont le poids est le plus rapproché du Coq. Elle est rustique et s'élève plus facilement que toutes les autres Poultes indigènes ; elle est aussi moins coureuse, moins pillarde que la plupart d'entre elles. Les pontes sont précoces et abondantes ; les œufs, d'un beau blanc et d'un volume considérable. Les poulettes pondent dès le mois de janvier.

» C'est une couveuse médiocre, comme toutes les Poultes dont les pontes sont abondantes et prolongées ; mais cependant elle couve raisonnablement, et mène bien les poulets.

» Le Coq est d'un caractère doux ; son chant tient de celui du Dorking et du Crèveœur. Sa phrase musicale est très accentuée, mais sa tonalité, sourde et quelquefois chevrotante, reste dans le médium du chant ordinaire des Coqs dont il relève. »

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 211.

XCIII

Il y a, le long de la Mérelle, en amont d'Orgeval, un petit sentier que prennent volontiers les piétons pour aller d'Orgeval au hameau de Fretteville, afin d'éviter la poussière de la grande route. Je résolus de prendre ce sentier et de marcher très vite pour m'ôter la possibilité de réfléchir.

Comme je suivais la rue du Canard, je vis un rassemblement devant la boutique d'un marchand de lunettes ; une

voix glapissante, qui parlait de la boutique, disait : « Une fois, deux fois, trois fois ! Il n'y a pas d'enchère ? Il n'y a pas de regrets ? » J'entendis aussitôt un coup sec frappé sur une table, et suivi du mot : « Adjugé ! »

Le commissaire priseur procédait à une vente, « en vertu d'un jugement du tribunal », comme je le vis en jetant un coup d'œil sur une affiche jaune.

En traversant la foule qui encombra la rue, j'entendis une femme qui disait à une autre :

— Quel dommage ! c'est un si brave homme ! Mais il n'a jamais eu d'ordre. Voilà où il en est arrivé. Que va-t-il faire maintenant ?

Je rougis, comme si ces paroles m'eussent été adressées, et je hâtai le pas.

Sous les saules de la Méréelle, je m'arrêtai brusquement, et je tirai de ma poche un papier plié en quatre. C'était la note de la *Sirène*. Je l'avais trouvée sous ma serviette, et je l'avais mise dans ma poche sans la déplier, me promettant d'attendre jusqu'au soir pour en prendre connaissance.

— Je ne veux pas penser à tout cela pour le moment, me dis-je en reprenant ma course, après avoir remis le papier dans ma poche.

Mais vingt pas plus loin, poussé par une curiosité invincible, je dépliai brusquement le papier, et mes yeux sautèrent d'un bond au total, qui me parut monstrueux.

« On me vole, ou il y a erreur ! » telle fut ma première idée.

Je repris la note article par article, et je pus constater qu'il n'y avait pas erreur et que l'on ne me volait pas. Si le prix de la pension se trouvait augmenté d'un tiers, c'est que les *extra* avaient été nombreux, et que le pomard coûte très cher.

Je me mis à siffler en affectant de regarder au loin avec indifférence ; mais j'avais beau faire, j'avais l'esprit très troublé, et je repensais toujours à ce malheureux marchand de lunettes dont on vendait les meubles en ce moment même.

Je n'ai jamais eu la mémoire des chiffres, et je ne puis faire les plus simples opérations d'arithmétique que la plume à la main, à tête reposée. Je ne saurais donc m'expliquer le singulier phénomène qui se produisit en moi et comme malgré moi.

D'abord, je me rappelai avec une netteté surprenante le compte de l'argent que j'avais dans mon secrétaire, y compris les centimes.

Ensuite, j'additionnai ma note de la *Sirène* et le prix de mon loyer. J'essayai de m'arrêter là, sachant d'avance où j'allais aboutir. Je m'amusai même, pour détourner mon attention, à ramasser de petites pierres plates et à faire des ricochets sur l'eau.

Chose étrange ! mon esprit, comme dédoublé, s'intéressait réellement aux ricochets, qui me rappelaient une foule de souvenirs d'enfance et de figures amies, et en même temps il opérait une soustraction mentale.

En présence du résultat de cette soustraction, je voulus me convaincre que je m'étais trompé, et je tirai brusquement mon calepin de ma poche. Je ne m'étais pas trompé. Une fois que j'aurais payé mon loyer et ma pension, il me resterait juste quatre francs trente-cinq centimes pour attendre la fin du mois prochain !

XCIV

Ma main tremblait si fort, que j'eus beaucoup de peine à remettre mon calepin dans ma poche. Alors, je fis un effort désespéré pour ne pas perdre l'esprit, et je marchai la tête haute en tendant le jarret.

A l'endroit où les saules finissent et où commencent les

peupliers, je vis un bateau amarré au milieu de la rivière. Deux tireurs de sable avaient interrompu leur rude labeur, et dinaient, tranquillement assis sur le sable humide. Ils plaisantaient en mangeant le pain qu'ils avaient si rudement gagné. Mon cœur se serra et se remplit d'un étrange sentiment d'envie. J'aurais voulu être à leur place, car il était visible qu'ils avaient le cœur léger et la conscience tranquille.

Comme je les regardais fixement, celui qui était tourné de mon côté éleva jusqu'à ses lèvres une grosse bouteille de terre, et, m'adressant un petit signe de tête, me cria familièrement : — A la vôtre !

— Oui, oui, c'est bon ! grommelai-je avec impatience. Je lui répondis cependant par un petit signe de tête, et je passai rapidement.

Vingt pas plus loin, je croisai le facteur rural. Sa blouse était couverte de poussière, et il traînait un peu la jambe ; malgré cela, il avait l'air heureux de vivre ; il tenait à la main un gros bouquet de fleurs des champs.

— Il fait meilleur ici que sur la grande route, me dit-il en quittant le sentier pour me laisser passer.

— Vous avez là un joli bouquet, lui répondis-je pour ne pas être impoli.

— C'est pour les petits, reprit-il gaiement, ça les amuse de voir les fleurs des champs. Je me sauve, parce que la soupe se refroidirait.

« Tout le monde a l'air heureux de vivre », me dis-je en faisant un pénible retour sur moi-même. Et je ne pus m'empêcher de me retourner pour regarder le facteur. Il échangeait de joyeux propos avec les tireurs de sable.

Quand je me remis en marche, mon pied droit heurta un tesson de faïence inerusté dans la terre battue du sentier. Je ressentis une assez vive douleur, et je m'assis sur le tronc d'un peuplier abattu, que l'on avait rangé le long du sentier.

« Il ne manquait plus que cela », dis-je avec une sourde irritation. La semelle de mon soulier, amincie peu à peu par le frottement de la marche, avait été fendue par le tesson de faïence.

J'hésitai plus d'une grande minute avant d'oser regarder la semelle de mon autre soulier. Enfin, avec le courage du désespoir, je croisai brusquement ma jambe gauche sur ma jambe droite, et je regardai avec une sorte d'avidité pleine d'angoisse. « Cela devait être ! » m'écriai-je en posant brusquement le pied à terre. La semelle était entamée en deux endroits.

« N'importe, repris-je en regardant couler la rivière, une bonne paire de souliers ferait bien mieux mon affaire qu'un claque de soirée. Si je ne veux pas traîner la savate, il faut au moins que je porte ces souliers-là chez un savetier, et les savetiers ne travaillent pas pour l'amour de Dieu ! »

Je tirai ma vieille montre d'argent pour voir si j'avais le temps d'aller plus loin, et je me remis en marche. Je tenais toujours ma montre à la main, et je la regardais avec attention en la retournant dans ma main.

Il m'était venu subitement une singulière idée : « Si elle était en or, pensais-je en la regardant, je pourrais la vendre ; mais que me donnerait-on d'une montre qui m'a coûté, à moi, dix-sept francs chez le brocanteur de Saint-Bié ! »

Je fis alors mentalement la revue de mes richesses, et je constatai que je ne possédais rien dont il me fût possible de tirer le moindre parti. Ma tirelire pouvait contenir entre sept et huit francs ; mais cet argent-là n'était pas à moi, et je crois que je serais mort de faim plutôt que d'y toucher.

« Si seulement Brûlard voulait reprendre mon claque ! Mais rien ne me prouve qu'il y consentirait ; et puis, je suis

trop orgueilleux pour confier mes embarras au premier venu. »

Je n'étais plus qu'à une cinquantaine de pas d'un petit lavoir qui est un peu en avant de Fretteville. Je ne voyais pas les lavandières, parce que le lavoir est entouré de bouquets d'aunes; mais le bruit de leurs battoirs et celui de leurs voix m'arrivait très distinct, porté par la rivière.

Une rapide association d'idées me remit subitement en mémoire ma blanchisseuse, que j'avais complètement oubliée dans mes calculs. Nous étions convenus, sur sa demande expresse, qu'elle me remettrait ma note tous les mois. — « Et c'est après-demain qu'elle vient! » pensai-je en tournant brusquement sur mes talons pour revenir à Orgeval.

XCX

Ce brusque changement de front amena presque aussitôt un changement dans mes idées. « Le mal est fait, me dis-je, mais je n'y veux plus décidément penser jusqu'à ce soir. Si je m'appesantissais là-dessus, je ferais quelque sottise ou quelque étourderie qui attirerait l'attention, et je m'exposerais à trahir le secret de M. Fœderis. »

Je réussis assez bien à mettre mes tristes idées de côté, sauf une seule qui s'acharnait après moi comme un moustique. Maintenant que je connaissais l'état des semelles de mes souliers, il me sembla que tout le monde allait le remarquer. Je m'appliquais, tout le long du chemin, à ne pas trop lever les pieds, et je marchais dans l'herbe, de peur d'accroître le mal en frottant mes semelles sur la terre durcie et battue.

Par un mouvement presque instinctif, j'évitai de passer par la rue du Canard, afin de n'être pas une seconde fois témoin de la vente à l'encan.

Je pris la rue suivante, qui se trouva être la rue de la Crédence. Plusieurs personnes marchaient devant moi. Je suivais du regard, avec une attention puérile, le mouvement de leurs pieds. Celles qui marchaient vite montraient la semelle de leurs chaussures, les autres ne la montraient pas. Je m'étudiai à marcher comme elles et à faire de tout petits pas. Mais, comme dit le proverbe, « Il suffit d'avoir le coude écorché pour le heurter vingt fois par heure contre les angles des meubles et le coin des portes. » Malgré la lenteur étudiée de mon allure, et peut-être même à cause de cette lenteur et du soin que je prenais de raser le pavé du trottoir, je m'accrochai à la fonte d'une gargouille, et je faillis m'étaler tout à plat.

Je m'arrêtai net, et je promenai des regards défilants tout autour de moi.

Mes yeux s'arrêtèrent un instant sur une fenêtre de rez-de-chaussée, à verres dépolis, au-dessus de laquelle on lisait en grosses lettres dorées, ombrées de vermillon : « Mont-de-piété. »

Aussitôt, comme par enchantement, je ressentis la joie et le soulagement d'une résolution bien arrêtée, avant même d'avoir conscience que je venais de résoudre le problème.

« Je n'irai pas au bal de la sous-préfecture, et je n'en mourrai pas! » Telle est la première pensée un peu nette qui se présenta à mon esprit.

La seconde fut celle-ci, quoique logiquement elle eût dû précéder la première : « Le claque de Brûlard, l'habit noir, le gilet de satin, le pantalon noir et les souliers vernis, s'en iront au mont-de-piété pour un mois. »

Pour la première fois depuis mon entrevue avec M. Fœderis, je respirai à pleins poumons, et j'osai marcher de mon pas ordinaire, sans souci du qu'en dira-t-on.

Nous étions au bureau depuis trois quarts d'heure, lorsque M. le sous-directeur entra, tenant à la main un paquet de grandes enveloppes.

— Sous-préfecture! me souffla tout bas mon voisin.

C'étaient en effet les lettres d'invitation.

M. le sous-directeur chargea le premier commis de nous les distribuer. Le sang me bourdonna un peu dans les oreilles quand je vis de mes propres yeux que le sous-préfet de l'arrondissement d'Orgeval et M^{me} de Surville me priaient de leur faire l'honneur de passer la soirée chez eux. Au bas de la carte, je lus en petite ronde : *On dansera.*

La suite à une prochaine livraison.

L'ARBRE DU BIEN ET DU MAL, DANS LE PARADIS TERRESTRE.

La Genèse ne dit pas quelle était l'essence de l'arbre du bien et du mal. En Grèce, la tradition est que c'était un figuier. Toutefois, dans quelques couvents, les peintres ont préféré l'oranger. En Italie, l'art a figuré l'un et l'autre de ces arbres. Dans le *Speculum humanæ salvationis*, manuscrit latin exécuté en Italie au quatorzième siècle, conservé à notre Bibliothèque nationale de Paris, l'arbre de la science est un figuier, et le Serpent offre à Adam et à Ève une figue. Dans la *Biblia sacra*, dont les miniatures sont du quinzième siècle, et que possède aussi la Bibliothèque nationale, l'arbre est un oranger. En Bourgogne et en Champagne, ce même arbre est quelquefois figuré comme étant la vigne. En Picardie et dans l'Ile-de-France, c'est parfois le cerisier. Les peintres et les sculpteurs normands ont surtout choisi le pommier (au quatorzième siècle). On voit ainsi que l'on a choisi, dans chaque pays, l'arbre que l'on y considérait comme le plus précieux.

NOMS DES HABITANTS

DE DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

Suite. — Voy. p. 22, 146, 182.

RAMBERVILLIERS, Vosges, — les Rambuvetais.
 RAMBOULLET, Seine-et-Oise, — les Rambolitaïns.
 RAON-L'ÉTAPE, Vosges, — les Raonnais.
 REDON, Ille-et-Vilaine, — les Redonnais.
 REIMS, Marne, — les Rémois.
 REMIREMONT, Vosges, — les Remiremontais.
 RENNES, Ille-et-Vilaine, — les Rennais.
 RÉOLE (la), Gironde, — les Réolais.
 RESSONS-SUR-MATZ, Oise, — les Rossonnois.
 RETHEL, Ardennes, — les Rethelois.
 RIBEMONT, Aisne, — les Ribemontois.
 RIEZ, Basses-Alpes, — les Réiens.
 RIOM, Puy-de-Dôme, — les Riomois.
 RIVE-DE-GIER, Loire, — les Ripagériens.
 RIVES-SUR-FURE, Isère, — les Rivois.
 ROANNE, Loire, — les Roannais.
 ROCHFORT, Charente-Inférieure, — les Rochfortains.
 ROCHELLE (la), Charente-Inférieure, — les Rochelais.
 ROCHE-SUR-FORON (la), Haute-Savoie, — les Rochois.
 ROCHE-SUR-YON (la), — les Yonnais.
 RODEZ, Aveyron, — les Ruthéniens.
 ROHAN, Morbihan, — les Rohannais.
 ROMANS, Drôme, — les Romanais.
 ROMORANTIN, Loir-et-Cher, — les Romorantinois.
 ROSCOFF, Finistère, — les Roscovites et les Roscoviens.
 ROUBAIX, Nord, — les Roubaisiens.
 ROUEN, Seine-Inférieure, — les Rouennais.
 ROYAN, Charente-Inférieure, — les Royannais.
 ROYE, Somme, — les Royens.
 ROYÈRE, Creuse, — les Royérains.
 ROYNAC, Drôme, — les Régnacquains.

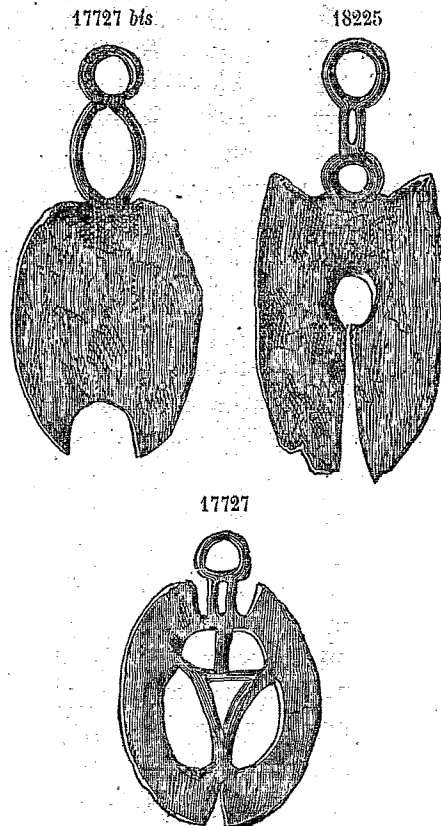
RUFFEC, Charente, — les Ruffécois.
 RUMILLY, Haute-Savoie, — les Rumilliens.
 SABLÉ-SUR-SARTHE, Sarthe, — les Sablésiens.
 SABLES-D'OLONNE (les); Vendée, — les Olonnais et les Sablais.
 SAILLANS, Drôme, — les Solliniens.
 SAINT-AFFRIQUE, Aveyron, — les Saint-Affriquains.
 SAINT-AMAND-DE-VENDOME, Loir-et-Cher, — les Saint-Amandinois.
 SAINT-AMAND-LES-EAUX, Nord, — les Amandinois.
 SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES, Gers, — les Commingeois.
 SAINT-BONNET-LE-CHATEAU, Loire, — les Saint-Bonnitains.
 SAINT-CLAR, Gers, — les Saint-Claris.
 SAINT-CLAUDE-SUR-BÉRONNE, Jura, — les San-Claudis.
 SAINT-CYR (l'École), Seine-et-Oise, — les Saint-Cyriens.
 SAINT-DENIS-SUR-SEINE, Seine, — les Saint-Dionysiens.
 SAINT-DIÉ, Vosges, — les Déodatians.
 SAINT-ÉMILION, Gironde, — les Séméliens.
 SAINT-ÉTIENNE, Loire, — les Stéphanois.
 SAINT-LOUR, Cantal, — les San-Florains et aussi les Saint-Flouriens.
 SAINT-FRONT-LA-RIVIÈRE, Dordogne, — les Saint-Frontais.
 SAINT-GIRONS, Ariège, — les Saint-Gironnais.
 SAINT-JACUT-DE-LA-MER, Côtes-du-Nord, — les Jaguiats.
 SAINT-JEAN-DE-LOSNE, Côte-d'Or, — les Losnois.
 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, Savoie, — les Mauriennais.
 SAINT-JEAN-EN-ROYANS, Drôme, — les Rouannais.
 SAINT-JUNIEN, Haute-Vienne, — les Saint-Juniaux.
 SAINT-LÉONARD, Haute-Vienne, — les Saint-Léonardiens, et par moquerie les Miauletons.
 SAINT-LO, Manche, — les Laudois.
 SAINT-MACAIRE, Gironde, — les Macariens.
 SAINT-MALO, Ille-et-Vilaine, — les Malouins.
 SAINT-MARCELLIN, Isère, — les Marcellinois.
 SAINTE-MARIE, Loire-Inférieure, — les Samaritains.
 SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES, Ille-et-Vilaine, — les Méloiriens.
 SAINT-NAZAIRE, Loire-Inférieure, — les Saint-Nazairiens.
 SAINT-NICOLAS-DU-PORT, Meurthe-et-Moselle, — les Portois.
 SAINT-OMER, Pas-de-Calais, — les Audomarois.
 SAINT-PAPOUL, Aude, — les Saint-Papoulois.
 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, Drôme, — les Tricastinois.
 SAINT-POL-DE-LÉON, Finistère, — les Léonards.
 SAINT-POL-SUR-TERNOISE, Pas-de-Calais, — les Saint-Polois, et plus rarement les Paulopolitains.
 SAINT-PONS, Hérault, — les Saint-Ponais.
 SAINT-QUENTIN, Aisne, — les Saint-Quentinois, et aussi les Quentois.
 SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Bouches-du-Rhône, — les Saint-Rémois.
 SAINT-SAULGE, Nièvre, — les Saint-Saulgeois.
 SAINT-SEINE-L'ABBAYE, Côte-d'Or, — les Saint-Seinois.
 SAINT-SERVAN, Ille-et-Vilaine, — les Servannais.
 SAINT-SEVER, Landes, — les Saint-Severains.
 SAINT-TROPEZ, Var, — les Tropéziens.
 SAINT-VALLIER-SUR-RHONE, Drôme, — les Valloiriens.
 SAINT-YRIEIX, Vienne, — les Arédiens.
 SALENCY, Oise, — les Salenciens.
 SALES, Haute-Savoie, — les Salésiens.
 SALINS, Jura, — les Salinois.
 SALLANCHES, Haute-Savoie, — les Sallanchards.
 SANCERRE, Cher, — les Sancerrois.
 SAOSNES, Sarthe, — les Saosnais.
 SARLAT, Dordogne, — les Sarladais.

SARRACOLIN, Hautes-Pyrénées, — les Sarracolinis.
 SARTÈNE, Corse — les Sarténois.
 SAUJON, Charente-Inférieure, — les Saujonnais.
 SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE, Vosges, — les Saulxurons.
La suite à une prochaine livraison.

RASOIRS GAULOIS.

MUSÉE DU CHATEAU DE SAINT-GERMAIN.

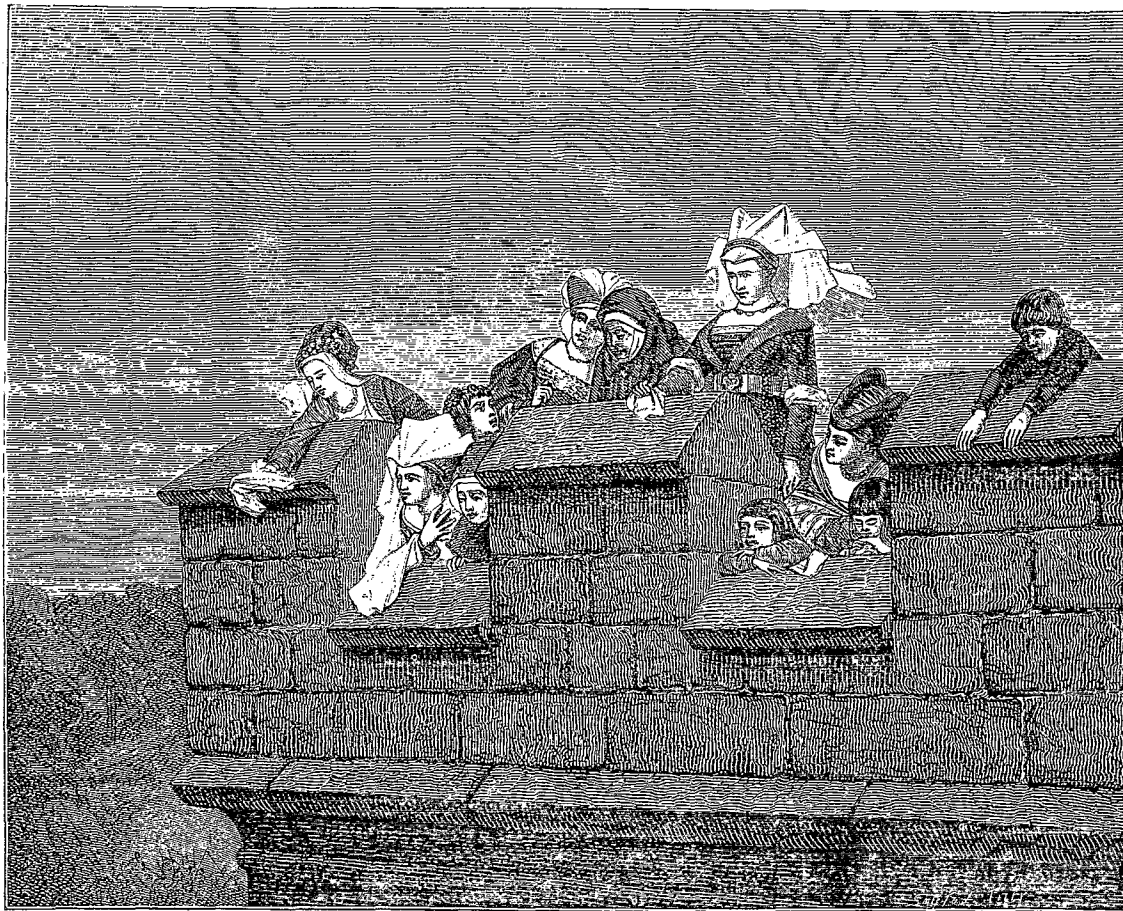
Les trois petits instruments tranchants portant au Musée de Saint-Germain (salle V) les n^{os} 17727, 17727 bis et 18225, sont des rasoirs. Telle est, du moins, l'opinion de la majorité des archéologues. Quelques-uns de ces rasoirs, qui sont en bronze, sont de véritables bijoux, et paraissent avoir été portés par les Gaulois nos pères comme signe honorifique et marque de distinction. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces rasoirs se rencontrent dans les sépultures des guerriers gaulois conjointement avec les épées de bronze et de fer que portaient les compagnons de Brennus. « Les nobles Gaulois, dit Diodore de Sicile, se rasent les joues et laissent pousser les moustaches. » Le rasoir pouvait être un ornement indiquant le rang du défunt. Les numéros 17727 et 17727 bis ont été trouvés en Bourgogne



Musée de Saint-Germain. — Rasoirs gaulois.

et recueillis par M^{me} Febvre, de Mâcon, dont les collections sont bien connues, sans que nous sachions de quelles sépultures précises ils proviennent. Il est probable qu'ils ont été découverts dans un des nombreux tumulus gaulois de la contrée. Le numéro 18225 est un moulage pris au Musée de Rouen. L'original a été retiré du lit de la Seine par la drague. L'usage des rasoirs en bronze remonte, en Gaule, à la civilisation la plus ancienne, à ce qu'on est convenu d'appeler l'âge du bronze. Toute une série d'instruments analogues est sortie des fouilles faites dans les habitations lacustres de la Suisse et de la haute Italie.

VICTOIRE!



Victoire! peinture de Calderon, appartenant à M. J. Nield. — Dessin d'Édouard Garnier.

Victoire! — De longs jours se sont écoulés depuis que le seigneur est parti, emmenant ses vassaux les plus jeunes, les plus robustes. Les voilà qui reviennent, là-bas, sur la route. D'abord on ne voit qu'un nuage de poussière, puis on distingue les bannières qui flottent au vent, on entend les sonneries retentissantes. Alors, du haut de la tour, ces femmes, ces enfants, poussent un cri de joie : « Victoire! victoire! »

Il y aurait un pendant à ce tableau, et il est facile de se le représenter. Des hommes d'armes reviennent en désordre; les bannières sont inclinées vers la terre, les cuivres se taisent. Ici aussi, des femmes, des enfants, sont penchés sur une tour, regardant au loin avec anxiété : les femmes cherchent leur époux, les enfants cherchent leur père. C'est le retour des vaincus.

Ce tableau, sans aucun doute, serait moins agréable que le premier; dans la réalité, cependant, l'un ne se trouve pas sans l'autre.

Mais il semble que les artistes, les poètes, les historiens eux-mêmes, aiment mieux peindre les pompes du triomphe que les misères de la défaite.

Tous, dès les bancs du collège, en répétant les noms des héros vainqueurs, en suivant sur nos cartes la marche de leurs armées, nous nous habitons à ne voir de la guerre que le côté noble et glorieux.

En sera-t-il toujours ainsi? La guerre aura-t-elle éternellement le don de passionner les hommes? Nos derniers descendants ne seront-ils pas plus sages et plus heureux que nos premiers ancêtres?

Ceci nous rappelle les paroles d'un vieillard, devant qui

TOME XLVIII. — JUILLET 1880.

l'on soutenait que la guerre durerait autant que l'humanité.

— Vous voyez souvent, dit-il, deux enfants qui se battent. En vain vous les séparez, ils recommencent le lendemain et les jours suivants. Cependant direz-vous que ces enfants se battront durant toute leur vie?

— Non, sans doute; arrivés à l'âge d'homme, ils se comporteront autrement.

— Eh bien, il en est de l'humanité comme de ces enfants. Quelques milliers d'années qu'elle a derrière elle ne comptent pas plus dans sa vie que quelques mois dans la leur. L'humanité est encore enfant. Un jour, l'âge de la raison viendra, et l'âge de la raison sera l'âge de la paix.

L'AVEUGLE DE MARIANNE.

NOUVELLE.

Il était vieux, pauvre et aveugle; il n'avait pas de famille, personne qui prit soin de lui, et, pour comble d'infortune, il répondait au nom dérisoire de Beauregard. Il errait toute la journée dans les rues de la Roche, une petite ville de province, et une plaque de métal pendue à son cou annonçait au public qu'il avait l'autorisation de mendier. Il mendiait donc, murmurant d'une voix basse et sans inflexions : « N'oubliez pas le pauvre aveugle, s'il vous plaît! » lorsqu'il entendait auprès de lui le froissement d'une étoffe, un bruit de pas ou le son d'une voix; et le soir il rentrait à son logis et dormait sur son grabat, pour recommencer le lendemain la même vie.

Beauregard n'avait point de chien ; il était aveugle depuis si longtemps que ses pieds le portaient d'eux-mêmes où il voulait aller. Il tâtaït les pavés de son bâton et les murailles de sa main étendue, et ne se heurtait jamais à aucun obstacle, vu qu'il savait les reconnaître mieux qu'aucun général d'armée n'a jamais reconnu le pays ennemi. Quant au danger d'être renversé par une voiture, il était nul à la Roche, où l'on ne voyait de voitures, en mettant à part les diligences, que celles du médecin, de deux propriétaires, le cabriolet du notaire et la carriole d'un épicier qui allait faire des livraisons dans la campagne. Or, tous les conducteurs de ces voitures-là connaissaient le père Beauregard, et n'auraient pas manqué de l'avertir si par malheur il s'était trouvé sur leur chemin.

Beauregard ne mendiait pas seulement sur la rue ; et même, les sous qu'il recevait des passants ne formaient qu'une faible part de son revenu. Beauregard avait pour ainsi dire des appointements fixes : il savait que dans telle famille charitable on faisait l'aumône le lundi, dans telle autre le mardi, et ainsi de suite ; et il allait s'y présenter au jour donné, récoltant ainsi son déjeuner et son dîner. Beauregard était sobre et trouvait fort bon goût au pain sec. Ce n'était pas un dissipateur ni un sybarite ; il mendiait, ce qui aurait été un tort pour un homme valide ; mais qu'aurait-il bien pu faire pour gagner sa vie ? Les habitants de la Roche ne songeaient point à lui dire : « Allez travailler ! » Et on ouvrait la porte ou la fenêtre dès qu'il y frappait doucement du bout de ses vieux doigts ridés, en répétant son éternel refrain : « N'oubliez pas le pauvre aveugle, s'il vous plaît ! »

Beauregard mendiait aux portes connues ; il essayait quelquefois aussi des inconnues quand il avait appris qu'une maison avait changé d'habitants. C'est ainsi qu'un jour il vint frapper à la fenêtre entr'ouverte d'une salle à manger aux persiennes vertes, où il entendait un bruit d'assiettes, de fourchettes et de verres : une famille nouvellement arrivée s'était installée là quelques jours auparavant, et Beauregard espérait qu'elle avait l'âme compatissante.

Une vieille servante vint voir qui frappait.

— N'oubliez pas le pauvre aveugle, s'il vous plaît ! dit Beauregard.

— C'est un aveugle, Madame, dit la servante à une dame âgée assise à table avec son mari, deux jeunes filles, et une toute mignonne enfant blonde et blanche, qui pouvait avoir deux ou trois ans.

— Un aveugle ! s'écria la petite. Qu'est-ce que c'est, grand'mère ? Je voudrais voir l'aveugle ; prends-moi, Marion !

Elle tendait les bras à la vieille servante, qui l'enleva de sa grande chaise en lui disant :

— Ça n'est pas bien curieux, un aveugle : c'est un homme comme les autres, seulement il n'y voit pas clair.

— Il n'y voit pas clair ? Comment ? qu'est-ce qu'il voit ?

— Il ne voit rien, ma chérie, répondit la grand'mère ; il est comme toi, quand il fait nuit et qu'il n'y a pas de veilleuse allumée.

La petite fit un gros soupir.

— Oh ! le pauvre homme ! je veux le consoler, grand'mère. Il a du chagrin, le pauvre homme ; dis-moi ce qui lui fera plaisir.

— Il faut lui faire la charité ; il est pauvre, et il ne peut pas travailler pour gagner son pain.

— Coupe-lui un morceau de pain, grand-père ; un gros, bien gros... Et puis, ça n'est pas bon, du pain sec ; est-ce qu'il aime le pain sec, le pauvre homme ?

— Il aimerait mieux avoir quelque chose à mettre dessus, certainement, dit le grand-père en souriant à sa mignonne.

— Tante, donne de l'omelette au pauvre homme ; c'est bon, l'omelette !

La tante creusa un peu le morceau de pain, mit de l'omelette dans le trou, et donna le tout à la petite fille qui l'emporta triomphalement.

Elle mit le pain dans les mains de Beauregard, qui crut toucher une rose en se sentant caressé par ses petits doigts délicats.

— Prenez garde, pauvre aveugle, il y a quelque chose sur le pain, dit-elle.

Et l'aveugle remercia du fond de son cœur.

Il fut heureux toute la journée ; ce n'était pas assurément parce qu'il avait mangé un peu d'omelette ; mais la douce voix de l'enfant lui avait réjoui le cœur, et il pensait à elle, à sa bonté, à sa pitié... Il aurait voulu, ne pouvant la voir, savoir au moins comment elle était faite. Et à force de penser à elle, il arrivait à se la représenter pareille à ces anges qu'il avait vus suspendus dans les nuages, dans des tableaux d'église, au temps où il n'était pas encore aveugle. Et puis il se répétait son nom ; une de ses tantes lui avait dit : « Viens m'embrasser, Marianne ! » Beauregard était content de savoir ce nom, et il lui semblait qu'il n'en avait jamais rencontré un plus joli.

Il n'osa pas revenir le lendemain, ni le surlendemain ; mais le troisième jour, il pensa qu'il pouvait se remontrer, et il se présenta à la même heure derrière la fenêtre de la salle à manger. Dès que Marianne vit le haut de son vieux chapeau ciré qui se dessinait sur la vitre, elle s'écria :

— Voilà le pauvre aveugle ! je veux donner au pauvre aveugle !

Et Beauregard eut encore ce jour-là pour son déjeuner « du pain avec quelque chose dessus. »

Il prit peu à peu l'habitude de venir tous les jours ; non qu'il fût indiscret, mais Marianne l'avait pris en affection, et quand il était resté deux ou trois jours sans venir, elle lui disait : « Pauvre aveugle, pourquoi n'es-tu pas venu hier ? Tu viendras demain, n'est-ce pas ? » Et les grands parents approuvaient de la tête, et les jeunes tantes disaient à Beauregard : « A demain ; l'enfant ne mange pas bien quand vous n'êtes pas venu. »

C'est que Marianne était la petite reine de la maison ; reine absolue, dont le despotisme semblait bien doux aux cinq personnes qui ne vivaient que pour elle. C'était la royauté de la grâce, de la bonté, de l'innocence ; on aimait Marianne dans la maison, parce qu'elle était charmante, parce qu'elle était douce et caressante, parce que, si ses yeux brillants et ses cheveux blonds la faisaient ressembler à un ange, comme Beauregard l'avait deviné, son âme était plus angélique encore que son visage ; on l'aimait aussi non seulement pour elle-même, mais encore pour le souvenir, pour l'amour d'une autre enfant, belle et bonne comme elle et dont elle était l'image, qui avait grandi, heureuse et adorée, qui avait quitté, jeune femme, la maison de ses parents, et qui était morte au premier cri de sa fille... Et les vieux parents et les jeunes tantes, et la vieille Marion, aimaient Marianne pour elle et pour sa mère disparue ; et par moments le frisson les prenait en la regardant, comme s'ils eussent pressenti qu'elle aussi devait les quitter.

Elle n'abusait pas de sa royauté, la petite Marianne ! Jamais elle n'avait de caprices ni d'humeur ; jamais elle n'exigeait rien pour elle, quoiqu'elle demandât sans cesse pour autrui : pour une petite amie qui désirait un joujou, pour un pauvre qui avait froid ou faim, pour tout ce qui souffrait, pour quiconque avait envie ou besoin de quelque chose. Les vieux parents donnaient ; ils étaient riches, ils étaient bons, et il leur semblait que cela devait porter bonheur à l'orpheline d'avoir toujours la main ouverte et le cœur ému de pitié. Aussi ils s'intéressèrent bien vite à

Beauregard, puisque Marianne l'aimait; et quand il frappait à la fenêtre, on ne lui laissait pas le temps de demander, et la vieille Marion disait à sa maîtresse : « Madame, c'est l'aveugle de Marianne. »

L'aveugle de Marianne! le nom lui en resta dans la maison, et toute la famille en vint bien vite à le considérer comme un ami. Tant que l'été dura, Marianne se faisait ouvrir la fenêtre, et elle grimpeait sur une chaise pour causer avec lui; elle lui demandait ce qu'il faisait quand il avait des yeux, où il vivait quand il était petit, puisqu'il avait été petit. — Il le lui avait dit un jour, et elle avait eu bien de la peine à le croire : il était si vieux, si ridé, si cassé! — Elle le plaignait; elle lui racontait comment étaient les choses qu'il ne pouvait pas voir, le beau ciel bleu, les nuages, les arbres, les fleurs; et tout à coup elle s'interrompait, devenait toute triste, et lui disait en soupirant :

— Père Beauregard, est-ce que le bon Dieu ne vous rendra jamais vos yeux?

Il souriait et répondait :

— Si, j'espère que je les retrouverai dans le paradis.

— Alors vous me verrez; je serai bien contente.

— Oui, je vous verrai, petite demoiselle, plus tard, quand vous y viendrez à votre tour.

Marianne ne comprenait pas; elle ne se faisait encore aucune idée du peu de durée de la vie.

Quand vint la mauvaise saison, la grand'mère ne permit plus qu'on ouvrît la fenêtre. Marianne était si délicate! le moindre froid qui la saisissait la faisait tousser et lui donnait la fièvre; et toute la famille tremblait pour cette frêle petite existence. Mais l'enfant pleura, elle résista pour la première fois de sa vie; elle voulait causer avec son aveugle.

« Alors, dit-elle en gémissant, si je ne peux pas ouvrir la fenêtre, fais-le entrer dans la cuisine de Marion, pour qu'il se chauffe et que je cause avec lui! » On céda à son vœu, et l'aveugle vint chaque jour prendre son repas à la cuisine, assis sur la pierre du foyer, en écoutant le doux babil de Marianne.

L'hiver passa, le printemps revint. Un jour d'avril, un de ces beaux jours traitres où le soleil est si chaud et l'ombre si froide, Marianne s'échauffa trop à poursuivre les premiers papillons; un nuage subit vint voiler le soleil et verser dans le jardin une averse de grêle et de pluie glaciale. La petite prit froid, quoique ses tantes, qui surveillaient ses jeux, l'eussent fait rentrer bien vite; le soir elle eut la fièvre, et le lendemain, le médecin secouait la tête d'un air soucieux, sans répondre à la pauvre grand'mère qui lui disait : « Vous n'êtes pas inquiet, docteur? Ce ne sera rien, n'est-ce pas? »

Oh! si, le docteur était inquiet! Il lutta tant qu'il put contre le mal; mais la semaine se passa, une autre semaine encore, et la fièvre ne céda point; la toux déchirait la pauvre petite poitrine, et Marianne, accablée, brûlante, reconnaissait à peine les figures désolées qui se penchaient sur son petit lit. Une seule chose la faisait sortir de sa torpeur : c'était le battement des doigts de l'aveugle contre la fenêtre de la salle à manger. De sa chambre, située juste au-dessus, elle distinguait ce léger bruit, et aussitôt, se soulevant dans son lit : « C'est mon aveugle! disait-elle; va donner à mon aveugle, grand'mère, et dis-lui bonjour de ma part. » On obéissait à Marianne; et Beauregard, presque aussi triste que les parents de la petite malade, demandait avec anxiété : « Est-ce qu'elle ne va pas mieux? » et s'en allait ensuite lentement, la tête baissée.

Un jour, ce fut Marion qui lui remit l'aumône accoutumée; Marion sanglotait, et sa main tremblait quand elle toucha celle de Beauregard. Beauregard comprit, car il s'écria : « Oh! mon Dieu! » et il se mit à pleurer sur le pain qu'il tenait.

— Quand est-ce arrivé?

— Cette nuit : on l'entertera demain. Pauvre petite chérie! elle ne pouvait pas rester au monde, elle ressemblait trop à un ange. Elle a encore dit votre nom hier soir, père Beauregard!

Le lendemain, quand les pauvres parents se retournèrent après avoir jeté l'eau bénite dans la fosse, la première main qui s'étendit vers eux, cherchant d'un geste incertain à saisir le goupillon, ce fut la main de Beauregard, qui avait suivi le convoi, un crêpe noir à son chapeau ciré. Et le jour suivant, à l'heure où ils s'assirent tristement autour de la table du déjeuner, ils aperçurent derrière la vitre le chapeau de Beauregard. Il ne frappait pas, il ne répétait pas son refrain : « N'oubliez pas le pauvre aveugle, s'il vous plaît! » Il se tenait là, immobile, et des larmes coulaient de ses yeux éteints.

La grand'mère se leva et fit la part de l'aveugle. « Il faut lui donner; c'est l'aveugle de Marianne. » Elle alla elle-même à la fenêtre et mit l'aumône dans les mains du pauvre. « Venez tous les jours comme par le passé, lui dit-elle; on vous donnera toujours, elle vous aimait tant! »

Beauregard vécut de longues années encore; et jamais, dans la maison aux persiennes vertes, on ne manqua de donner le pain quotidien à l'aveugle de Marianne. Le temps apaisa la douleur de la famille; les jeunes tantes se marièrent, et de joyeux bruits de pas et de voix d'enfants animèrent de nouveau la maison. Mais, quoiqu'on n'y pleurât plus, on n'y oublia pas, et on conserva pieusement le touchant héritage de la charité. Les enfants qui prenaient à table la place de la chère petite morte, qui dormaient dans son lit et qui jouaient avec ses joujoux, lui succédèrent aussi auprès du vieillard; et c'était pour le plus sage une récompense enviée que de porter l'aumône de chaque jour à l'aveugle de Marianne.

PRÉVOYANCE.

CONSEILS.

Profession. — Lors même qu'on aurait, dès ses premières années, soit de l'aisance, soit de la richesse, il faut apprendre une profession ou un métier, afin d'être en état de gagner sa vie, en prévision de ce qu'il peut arriver qu'un jour on perde cette aisance ou cette richesse. Les ruines ou les diminutions de fortune sont fréquentes. On arrive à l'âge mûr, on ne possède plus rien, on n'a aucune profession lucrative, on ne sait rien faire d'utile, on en est réduit à vivre de la générosité d'autrui, ou à demander au gouvernement un emploi qu'on n'obtient pas toujours; mais à quel titre l'a-t-on mérité? L'État ne peut pas être obligé de venir en aide aux imprévoyants et aux incapables; les emplois ne sauraient leur être accordés avec justice au détriment de ceux qui se sont préparés de bonne heure à les remplir et qui ont rendu des services. Un oisif ruiné, s'il ne s'est pas préparé à être en état à tout événement de se soutenir par lui-même, n'est pas injustement puni.

Capital. — Un capital est, avec une profession, la condition la plus essentielle de l'indépendance. On doit tendre sans cesse à en acquérir un qui soit suffisant pour les temps malheureux. Il ne faut pas se laisser surprendre par des événements où l'on se trouverait dans l'impossibilité, provisoire ou définitive, d'un travail lucratif. Si jeune et si fort que l'on soit, on peut toujours craindre les chômages forcés, les maladies, et, si l'on a une famille, la mort, qui la laisserait sans ressources.

Avant toute dépense de plaisirs et de luxe, songez donc à acquérir par l'économie un capital.

Sacrifier une partie du présent à l'avenir, est en toutes

choses une loi de sagesse qui ne peut être dédaignée que par les esprits légers et imprévoyants.

Il n'est pas, d'ailleurs, absolument nécessaire que vous ayez en vue un capital très important. Qu'il puisse suffire à une vie modeste, même dans un village, et, dès que vous l'aurez acquis, vous jouirez du moins d'une sorte de tranquillité d'esprit sans laquelle, chez un homme sensé et bon, tous les plaisirs sont empoisonnés.

Un matin, notre bon docteur Monnier entra chez nous tout joyeux et nous dit :

« Je viens d'acheter, pour chacun de mes enfants, cinq cents francs de rente. Je ne crains plus qu'ils manquent de pain. »

Cinq cents francs ! c'est bien peu. Il est vrai que ce souvenir-là date d'un demi-siècle, et cinq cents francs de ce temps-là valaient à peu près mille francs d'aujourd'hui.

Placements. — Les « assurances » sont un moyen de former des capitaux ; mais elles ne doivent pas dispenser de faire d'autres placements.

Il n'est pas prudent de se fier à des placements à hauts intérêts. Généralement, plus les intérêts sont élevés, plus la somme placée est exposée à des chances de perte.

Résidence. — A ces conseils, qui n'ont rien que de très ordinaire, ajoutons que l'on voit souvent des personnes souffrir et faire souffrir leur famille de la gêne ou même de la misère, parce qu'elles n'ont pas le courage de changer d'habitudes, de relations, ou de résidence. C'est là une condition d'infortune volontaire qui est autant à blâmer qu'à plaindre.

Nous avons connu, à Paris, une bonne dame âgée qui, dans ses dernières années, n'avait plus qu'un très petit revenu ; veuve, sans enfants, elle s'était d'abord retirée dans un bourg peu éloigné, où elle avait trouvé le moyen de vivre sans de grandes privations, et même de faire un peu de bien autour d'elle. Le pays était agréable, l'air pur ; ce séjour lui était salutaire et aurait sans doute prolongé sa vie ; mais elle avait passé de nombreuses années dans une de ces petites rues voisines du Palais-Royal, bruyantes, humides, où aucun rayon de soleil ne pénètre jamais ; elle regrettait sa chambre sordide à l'entresol, le roulement des voitures, les cris des marchands de passage, et la proximité du jardin où elle allait s'asseoir sur un banc de pierre. Ses regrets l'emportèrent sur sa raison : elle revint à Paris ; une nourriture insuffisante et malsaine lui coûta plus que celle du bourg. Non seulement elle en vint à ne plus pouvoir secourir personne, mais elle tomba peu à peu dans l'extrême misère. Son enterrement fut celui des pauvres. Le cœur n'avait été pour rien dans sa triste résolution ; elle avait cédé à une impulsion toute matérielle, la force de l'habitude, qu'elle n'avait pas su vaincre.

LA VIEILLE FRANCE.

UNE INVASION DU LUXE A AUTUN EN 1763.

Souvenirs d'un entrepositaire de tabac.

En 1760, j'obtins un canonicat financier, c'est-à-dire un entrepôt de tabac, place honnête dont une servante pouvait remplir les détails et qui ne demandait que quatre à cinq heures par mois pour former les états ; n'ayant d'ailleurs que des rapports accidentels avec les brigades, les saisies et tout ce qui pouvait être désagréable dans la carrière de la finance. Pour dépenser mille écus à Autun, il aurait fallu que je jettasse vingt-cinq louis par la fenêtre. Le bois valait huit francs la corde, le vin ordinaire deux sous la bouteille ; un logement meublé, commode, moins de cinquante écus de location ; les déjeuners, dîners, soupers, ensemble trente-six francs par mois ; le laux des

jeux, dans les meilleures sociétés, était un liard la fiche. Je me croyais dans le pays de Cocagne. Les habitudes des familles riches étaient fort simples : les mères filaient, le soir, de la laine rousse ou noire ; les servantes, du chanvre ; on faisait tous les ans une pièce d'étoffe qui servait à habiller le père, la mère et les enfants des deux sexes ; dans les veillées, les jeunes gens dansaient, voltigeaient, jouaient à des jeux innocents, tandis que les mères plumaient leur dindon, leur oie, et en entassaient les plumes dans un sac de toile.

En été, il n'était pas rare de voir plusieurs voisins réunir leurs repas en un seul, souper dans la rue, appelant les passants pour trinquer.

Une année suffit pour opérer le passage de ce bon temps naïf au luxe le plus effréné. Ce fut en 1763, à la suite de la tenue des États de Bourgogne à Autun. Des logements furent meublés magnifiquement, on y donna des repas splendides.

Quand les États finirent, les seigneurs retournèrent à leurs châteaux ; mais le luxe resta. Les femmes des riches prirent le plus grand essor ; de proche en proche elles furent imitées ; les galons, les broderies, les dentelles, succédèrent à la simplicité ; on eut de la vaisselle plate. Les revenus ne suffisant pas, on vendit des fonds ; les prêteurs sur gages se multiplièrent ; le linge des armoires se changea en beaux habits ; quantité de citoyens qui vivaient dans l'aisance tombèrent dans une médiocrité besogneuse. (1)

UNE SCULPTURE DES ANCIENS PÉROUVIENS

A QUONNCACHA, AU PÉROU.

Avançay ou Abançay, ville de six mille âmes, est le chef-lieu de la province du même nom, dans le département d'Apurimas (Pérou), formé en 1872 d'une partie du département de Cuzco, qui comprenait auparavant un territoire trop étendu. Située à l'ouest sud-ouest de Cuzco, Avançay est séparée par plus de cent kilomètres de cette ancienne capitale des Incas, qui compte environ cinquante mille habitants, dont les sept huitièmes sont de pure race indienne.

A quelques lieues d'Avançay, après une montée et une descente, on arrive à un antique sanctuaire appelé Quonncacha. « C'est peut-être en cet endroit, dit un voyageur récent (2), que se trouvent les vestiges les plus extraordinaires et les plus admirablement conservés de tout l'ancien Pérou, ce qui s'explique par le fait que les artistes autochtones de Quonncacha ont gravé ou sculpté dans le granit ce qui généralement se martelait en bronze, en cuivre ou en argent. » Ce genre de travaux a, en effet, échappé à la cupidité des *conquistadores*, qui, peu soucieux d'art, d'histoire et d'archéologie, s'empressèrent, aussitôt après la découverte de l'Amérique, de fondre tous les métaux.

Ces ruines sont situées sur les terrains de la ferme de Sayhuite, près de la métairie de Quonncacha. Trois groupes d'anciens monuments, sculptés dans le granit, s'élèvent sur trois mamelons. On peut supposer qu'ils ont été consacrés au culte de l'eau : on y remarque des sièges, des escaliers, des plates-formes, etc., mais particulièrement des bassins, des rigoles, des canaux, des gradins de cascade.

« Au milieu des traces presque entièrement disparues d'une cour d'honneur, et au centre d'un bassin dont il ne subsiste plus que quelques pierres, on trouve la pièce cen-

(1) Mémoires d'Isaac-Mathieu Crommelin, né à Saint-Quentin en 1730, mort en 1825. In-8° de 218 pages, sans nom d'imprimeur ; on n'en connaît que deux exemplaires.

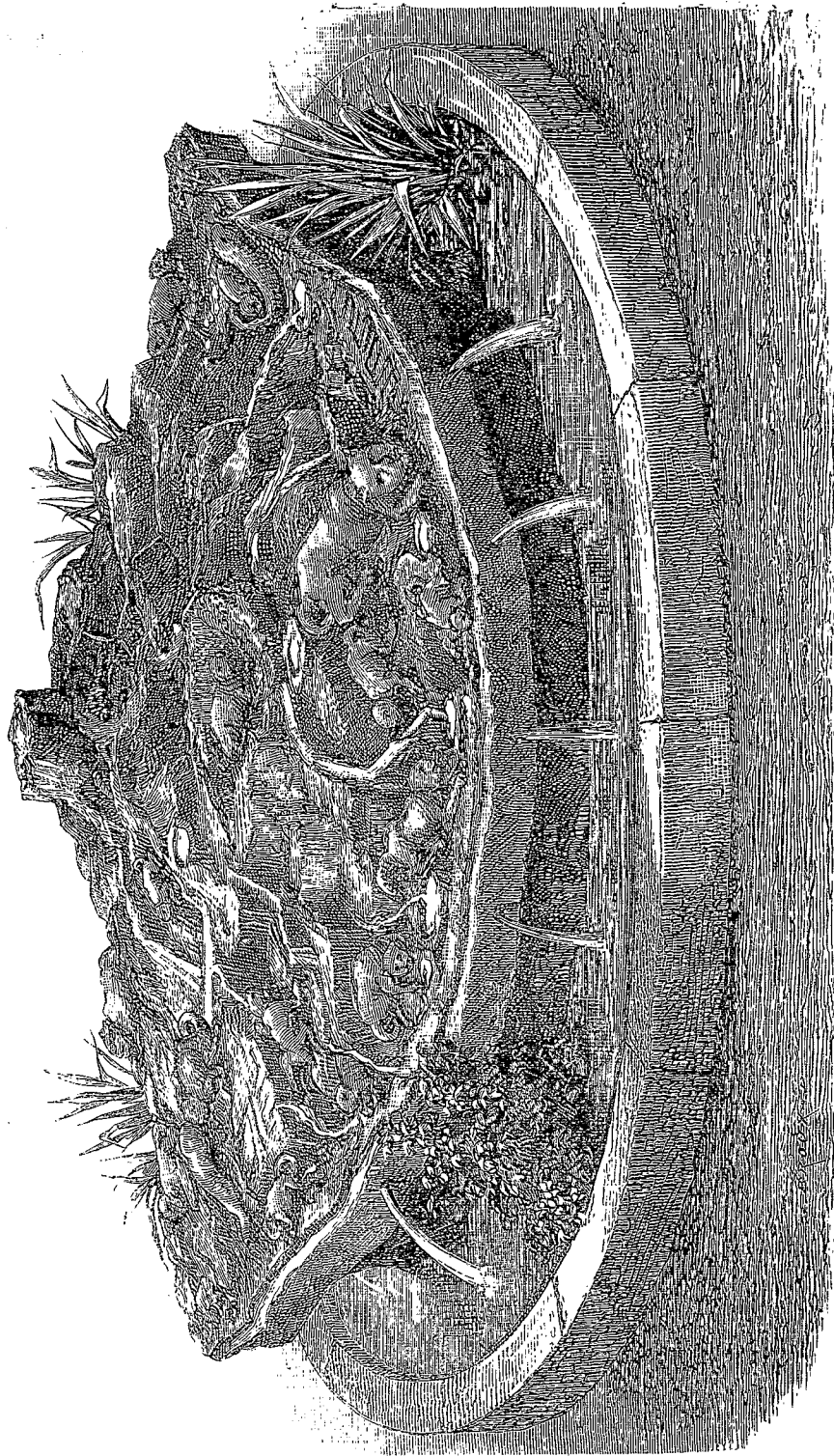
(2) M. Charles Viener, *Pérou et Bolivie*. 1880, librairie Hachette.

trale du troisième groupe, un bloc de granit gris presque entièrement couvert de sculptures en haut relief : c'est la fontaine de Quonncacha. »

Au premier aspect, ce qu'on a sous les yeux n'est que confusion : en regardant avec plus d'attention, on découvre des animaux de toute espèce au milieu de bassins, de torrents, de maisons et de murs de soutènement; on devine

un plan, une idée d'ensemble. Était-ce une œuvre symbolique? Le voyageur hasarde l'hypothèse que les artistes ont voulu représenter une montagne de la Cordillère.

« Lorsque de loin, dit-il, on aperçoit la silhouette des crêtes de montagnes, les rochers aux lignes bizarres présentent, par une illusion d'optique, les formes plus ou moins exactes d'êtres animés. Voilà pourquoi, en tout pays



Musée d'ethnographie. — Fontaine monolithe de Quonncacha (Pérou). — Dessin de Broux.

accidenté, on retrouve les montagnes « du Lion, du Serpent, de la Vierge », etc. L'auteur de la fontaine a accentué et traduit ce phénomène, et, à la place de pseudo-lions ou de simili-serpents, il a figuré les accidents du terrain par des lions, des serpents, des batraciens, et toute la faune spéciale de la Cordillère. » Entre les animaux jaillissent des sources et des torrents; des cascades sillonnent

les versants. Le bloc est disposé de telle sorte que la pluie s'écoule et que le granit n'est pas exposé à être rongé par l'eau.

Cette œuvre sculpturale des anciens artistes sujets des Incas est la plus importante de toutes celles qu'on a jusqu'ici découvertes. On pourra en voir le fac-similé en béton dans le Musée d'ethnographie, au Trocadéro. Ce qu'on doit

admirer dans ce travail, comme dans tous les autres, ce n'est pas la beauté : c'est la patience et l'ingéniosité. Les sculpteurs péruviens n'avaient point les instruments dont se servent nos artistes. Leurs bas-reliefs ne sont le plus ordinairement que de simples silhouettes en découpure méplate sur des fonds méplats. Il leur fallait user la pierre par le frottement ou la scier péniblement. On ne fait que commencer, du reste, à étudier les secrets de cette ancienne civilisation américaine, interrompue au seizième siècle. Que de temps et de labeurs seront nécessaires pour arriver à découvrir ce que les premiers conquérants ont détruit!

LA GELÉE EN 1758.

La gelée du 17 avril 1758 causa tant de dégâts en Dauphiné, et surtout dans la vallée de l'Isère et dans celle du Rhône, qu'il y eut une misère extrême en 1759. Il n'avait pas cessé de pleuvoir pendant les mois de juillet et d'août 1758 : on ne pouvait ni cueillir ni battre la récolte, puisque le beau temps ne durait jamais deux jours de suite. Quantité de gerbes pourrissaient dans les champs. Le Rhône déborda plusieurs fois, et empêcha la foire de Beaucaire.

En 1759, on n'eut par conséquent ni vin, ni noix, ni cocons, et peu de grains. Une infinité de personnes qui faisaient la charité autrefois furent contraintes de la demander. Bien des familles s'estimaient heureuses de se nourrir avec des *pommes de terre*, des herbes. Au mois de mai, on trouvait des travailleurs pour fossoyer les vignes à 12 sous par jour, sans vin, et même il s'en est trouvé qui travaillaient pour le vivre. Une infinité demandaient l'aumône, la houe sur le cou, ne buvant que de l'eau en travaillant, le vin valant 9 sous le pot. Enfin on n'avait jamais vu tant de meubles de toute espèce couvrir la rue pour se vendre ou s'engager. Les vieillards assuraient que l'année 1709 n'avait pas été pire. (1)

DE LA MANIÈRE DE PEINDRE SUR MUR DANS LES COUVENTS DU MONT ATHOS.

Un artiste gâcheur prépare et applique les mortiers; deux élèves broient et détrempe les couleurs. Un maître peintre compose le tableau, place et dessine au trait les figures; un élève, le premier ou le second, fait les draperies. Le maître reprend les têtes, les pieds, les mains, les carnations. Un élève, le second ordinairement, brode les ornements et applique l'or et l'argent. Un écrivain fait la lettre. Telle est la division ordinaire du travail. Cependant, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'une Cène ou d'un Crucifiement, le maître se réserve ces sujets et les traite seul.

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES AU VILLAGE, PAR UNE JEUNE FILLE, EN 1820.

Dans le pauvre village de Saint-Seine, en Bourgogne, se trouvait en ces années-là une jeune fille nommée Benoitte, qui, avec une charmante figure, avait le malheur d'être estropiée d'une jambe; elle avait été un peu protégée dans son enfance par les propriétaires du château, et en avait gardé du goût pour la lecture. Chaque soir, après leurs travaux rustiques, une partie des paysans venaient chez elle écouter des lectures; et que lisait-on? *La Henriade*, Boileau, Racine.

— Quoi! disais-je, toujours des poètes?

— Oh! Monsieur, me répondaient-ils, nous ne sommes pas assez riches pour lire de la prose, il faut trop souvent

(1) Archives municipales de Valence, Montélimar, Romans.

changer de livre; mais des vers, nous pouvons les entendre toujours avec plaisir.

On devine avec quel empressement je leur apportais à chaque voyage de nouveaux livres pour leur petite bibliothèque; je leur donnai Molière.

— Oh! me disaient-ils, il y avait si longtemps que nous avions envie de lire M. Molière! (1) DE CANDOLLE.

SUR L'ORGUEIL.

Voici une pensée de Schopenhauer assez singulière, mais qui semble valoir la peine qu'on y prête quelque attention.

« De même qu'il faudrait que notre corps éclatât s'il était soustrait à la pression de l'atmosphère, de même si le poids de la misère, de la peine, des revers et des vains efforts, était enlevé à la vie de l'homme, l'excès de son arrogance serait si démesuré qu'elle le briserait en éclats, ou tout au moins le pousserait à l'insanité la plus désordonnée, et jusqu'à la folie furieuse. En tout temps, il faut à chacun une certaine quantité de soucis, ou de douleurs, ou de misère, comme il faut du lest au navire pour se tenir d'aplomb et marcher droit. »

VOYAGE DE JEAN LA FONTAINE A LIMOGES.

Lorsque Marie Héricart, fille d'un lieutenant au bailliage de la Ferté-Milon, épousa la Fontaine, le 10 novembre 1646, elle était fort jeune : on suppose qu'alors elle n'avait pas plus de quinze ans. Elle comptait parmi ses parents les plus rapprochés un homme d'affaires nommé Jannart. C'était lui qui, en l'année 1654, avait emmené la Fontaine à Paris, et il s'était empressé de le présenter à Fouquet, qu'il connaissait bien, ayant été substitut du surintendant dans la charge de procureur au Parlement de Paris.

Au jour de la disgrâce de son protecteur, Jannart ne l'abandonna point, et les témoignages de sa fidélité le firent exiler à Limoges.

« Il avait demandé, dit Walckenaër (2), à être le conseil de M^{me} Fouquet, et il l'avait obtenu; mais lorsque, d'après son avis, elle eut manifesté le dessein de faire informer sur les abus qui avaient été commis dans l'inventaire des papiers de son mari, Colbert obtint une lettre de cachet pour que Jannart fût conduit à Limoges, où M^{me} Fouquet avait ordre de se rendre. »

La Fontaine appelait Jannart familièrement son oncle. Il lui prouva, par l'élan subit de sa résolution de le suivre à Limoges, combien il partageait son dévouement. Mais ce qui peint le vrai caractère du poète, c'est qu'il ne soupçonna même pas « qu'un acte de fidélité pût s'appeler un acte de courage. » (3)

Les quatre lettres en prose mêlée de vers où la Fontaine raconte ce voyage, et qui parurent assez tardivement, portent la date de 1663, avec la suscription : *Mademoiselle la Fontaine*.

(1) Lettre de M. de Candolle, 1820, retrouvée par le docteur Louis Marchant. (*Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1875-1877).

(2) Voy. *Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de la Fontaine*. Paris, Neveu, 1820, 1 vol. in-8. Cet ouvrage bien connu a eu, depuis la date indiquée, trois autres éditions; mais on oublie beaucoup trop la première, qui renferme maint fait important qu'on ne saurait trouver dans la dernière. La réimpression de 1858, augmentée d'après les notes posthumes de l'auteur, en 2 vol. in-12, est, pour ainsi dire, un livre différent de celui qui parut pour la première fois.

(3) Voy. L.-S. Auger, *Vie de la Fontaine*, en tête de l'édition de 1814, publiée en 6 vol. in-8 chez Lefèvre.

« Vous n'avez jamais voulu lire d'autres voyages, dit la Fontaine à sa femme, que ceux des chevaliers de la Table ronde; mais le nôtre mérite bien que vous le lisiez. Il s'y rencontrera, cependant, des matières peu convenables à votre goût; mais c'est à moi de les assaisonner, si je le puis, de telle sorte qu'elles vous plaisent; et c'est à vous de louer en cela mon intention, quand elle ne seroit pas suivie du succès. Il pourra même arriver, si vous goûtez ce récit, que vous en goûterez après de plus sérieux. Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage; et, hors le temps que vos bonnes amies vous donnent par charité, il n'y a que les romans qui vous divertissent. C'est un fonds bientôt épuisé. Vous avez lu tant de fois les vieux, que vous les savez. Il s'en fait peu de nouveaux, et, parmi ce peu, tous ne sont pas bons: ainsi, vous demeurez souvent à sec. Considérez, je vous prie, l'utilité que ce vous seroit si, en badinant, je vous avois accoutumée à l'histoire soit des lieux, soit des personnes; vous auriez de quoi vous désennuyer toute votre vie... »

Après ce début, qui laisse deviner bien des choses omises trop souvent par les biographes, le poète s'épanche un peu plus loin et devient plus affectueux.

Le voilà parti de Paris. Et d'abord il conduit sa lectrice droit au village de Clamart; il met de bon compte un jour entier pour y arriver, et ce n'avait pas été pour lui une petite affaire. Il y avait quinze jours qu'il ne parlait d'autre chose que d'aller tantôt à Saint-Cloud, tantôt à Charonne, honteux qu'il était, disait-il, « d'avoir tant vécu pour ne rien voir. »

Clamart était-il déjà célèbre dès cette époque par la renommée de ses petits pois? Notre fabuliste n'en dit rien; mais ce qui le frappa surtout dans ce mémorable village, ce fut l'exquise finesse de son beurre, spécialité que lui ont enlevée la Normandie et la Bretagne.

Il admire ensuite les arbres:

« Souvenez-vous aussi de ce bois qui paroît en l'enfoncement, avec la noirceur d'une forêt âgée de dix siècles; les arbres n'en sont pas si vieux à la vérité, mais toujours peuvent-ils passer pour les plus anciens du village, et je ne crois pas qu'il y en ait de plus vénérables sur la terre. »

Il faut dire qu'il ne s'était pas arrêté là sans raison. Jannart, au début de son exil, avait mainte affaire à terminer au village de Clamart avant de prendre la diligence qui, du Bourg-la-Reine, le devait conduire dans la capitale du pays limousin.

Ce fut au Bourg-la-Reine, où l'on prit le *carrosse* qui partait régulièrement pour Limoges, que se firent les adieux attendrissants de la famille; ce fut là aussi que l'on trouva un galant homme, nommé M. de Châteauneuf, décoré du titre de valet de chambre du roi, et dont les fonctions consistaient uniquement à surveiller la conduite des voyageurs et à rendre compte au pouvoir des incidents plus ou moins importants qui pourraient marquer leur itinéraire.

La malicieuse bonhomie de la Fontaine ne ménage guère, dans son récit, ses compagnons; mais il s'arrange à merveille de la société du personnage auquel la conduite de Jannart a été confiée par l'autorité, et qui d'ailleurs partage avec lui son amour pour la bonne chère et pour le sommeil. Mainte dispute religieuse entre huguenots et gens bien pensants (M. de Châteauneuf est nécessairement de ce nombre), mille historiottes, conduisent nos voyageurs jusqu'à Orléans.

Arrivé dans la mémorable cité, notre poète trouve dans le surveillant de son oncle un guide aimable, et va en sa compagnie voir la statue de Jeanne Darc.

« Mais, ma foi, dit-il, ce fut sans plaisir: je ne lui trouvais ni l'air, ni la taille, ni le visage d'une amazone;

l'infante Gradafilée en vaut dix mille comme elle, et si ce n'était que M. Chapelain est son chroniqueur, je ne sais si j'en ferais mention. Je la regardai, pour l'amour de lui, plus longtemps que je n'aurois fait. Elle est à genoux devant une croix, et le roi Charles en même posture vis-à-vis d'elle; le tout fort chétif et de petite apparence. C'est un monument qui sent la pauvreté de son siècle. » (1)

Transportons-nous immédiatement avec le poète à Blois. Il s'y montre fort intéressé par les admirables portions du château de Gaston, qu'on n'avait pas encore tout à fait condamnées, mais que l'on désignait dès lors publiquement pour être remplacées par quelque chef-d'œuvre imité de Mansart. Il n'hésite pas dans son jugement, et en cela il montre presque de la hardiesse. Après avoir raconté comment, toujours en compagnie de M. de Châteauneuf, il a été visiter le palais du prince, il ajoute en note:

« Il a été bâti à plusieurs reprises, une partie sous François I^{er}, l'autre sous quelqu'un de ses devanciers. Il y a, en fait, un corps de logis à la moderne, que feu Monsieur a fait commencer. Toutes ces trois pièces ne font, Dieu merci, nulle symétrie, et n'ont rapport ni convenance l'une avec l'autre. L'architecte a évité cela autant qu'il a pu. Ce qu'a fait François I^{er}, à le regarder du dehors, me contenta plus que tout le reste. Il y a force petites galeries, petites fenêtres, petits balcons, petits ornements, sans régularité et sans ordre. Cela fait quelque chose de grand. »

Si c'est à Blois que se manifeste le goût du poète, c'est à Amboise qu'éclatent dans toute la sincérité de son âme les sentiments affectueux et reconnaissants pour Fouquet, qu'il ne déguise pas même devant l'homme du roi. Walckenaër, qui l'a si bien étudié et qui ne lui pardonne aucune de ses faiblesses, a grand raison de le dire:

« C'est dans le récit naïf de cette petite circonstance que se décèle tout entière la touchante sensibilité de cet excellent homme. » (2)

Ce que la Fontaine voulut voir surtout à Amboise, ce fut l'étroit réduit où avait été renfermé durant plusieurs semaines le surintendant, dont il avait célébré naguère avec tant d'effusion les fêtes splendides et les rares magnificences.

« Je demandai à voir cette chambre, dit-il, triste plaisir, je vous le confesse; mais enfin je le demandai. Le soldat qui nous conduisoit n'avoit pas la clef. Au défaut, je fus longtemps à considérer la porte, et me fis conter longuement la manière dont le prisonnier étoit gardé. Je vous en ferois volontiers la description; mais ce souvenir est trop affligeant...

« Qu'est-il besoin que je retrace
Une garde au soin nonpareil,
Chambre murée, étroite place,
Quelque peu d'air pour toute grâce,
Jours sans soleil,
Nuits sans sommeil,
Trois portes en six pieds d'espace?
Vous peindre un tel appartement,
Ce seroit attirer vos larmes... »

Ce qui semble devoir intéresser le plus, dans les cinq lettres adressées par la Fontaine à sa femme sur son fameux voyage à Limoges, c'est l'expression fidèle de ses premières impressions en présence des scènes variées de la nature et des objets précieux que recelaient de nombreux châteaux; c'est un sentiment juste de l'art qu'on ne trouve pas toujours chez ses contemporains. N'est-ce pas une chose curieuse à constater, en effet, que la lettre complé-

(1) Il est à remarquer que ce groupe en bronze attira l'attention d'André Navagiero, l'ambassadeur vénitien, lors de son passage à Orléans. — Voy. les *Opera omnia*.

(2) Voy. *Histoire de la vie de Jean de la Fontaine*. Paris, Lefèvre, 1820, 6 vol. in-8, tome VI, p. 340

mentaire promise par le poète à sa femme manque dans toutes les éditions prétendues complètes avant l'année 1820, époque à laquelle Monmerqué, ce curieux infatigable, la fit connaître pour la première fois? (*)

Dans cette lettre, la Fontaine témoigne de sa vive admiration pour les grands artistes dont les œuvres excitaient encore si peu la curiosité publique en France. On y voit qu'il avait compris le génie de Michel-Ange, celui de Poussin, et même les merveilles du coloris de Rembrandt.

La petite ville de Richelieu, qui aujourd'hui, dans le département d'Indre-et-Loire, n'atteint pas une population de trois mille âmes, avait pour ambition, selon les propres expressions du fabuliste, de devenir « le plus beau village de France »; elle renfermait des chefs-d'œuvre qui sont devenus l'honneur du Louvre.

Laissant M. Jannart à Châtelleraut, et toujours accompagné de l'obligeant valet de chambre du roi, le poète s'en alla visiter cet assemblage de vrais trésors dont la réunion

fut si éphémère et la splendeur première si promptement oubliée.

La visite fut trop rapide; les réflexions les plus sages sont trop mêlées à de bizarres plaisanteries d'un goût plus que douteux. Et, toutefois, comment ne pas admettre ce que dit l'immortel fabuliste en présence, par exemple, des *Esclaves* du sublime Buonarrotti? (*)

« On dit qu'il ne se peut rien voir de plus excellent, et qu'en ces statues Michel-Ange a surpassé non seulement les sculpteurs modernes, mais aussi beaucoup de choses des anciens. Il y a un endroit qui n'est quasi qu'ébauché, soit que la mort, ne pouvant souffrir l'accomplissement d'un ouvrage qui devoit être immortel, ayt arrêté Michel-Ange en cet endroit-là, soit que ce grand personnage l'ayt fayt à dessein, et afin que la postérité reconnust que personne n'est capable de toucher à une figure après luy. De quelque façon que cela soit, je n'en estime que davantage ces deux captifs, et je tiens que l'ouvrier tire autant de

À Limoge ce 12 septembre 1663

Je vous promis par le dernier ordinaire la description du chasteau de Richelieu aussy legement pour ne vous en point mentir, et sans considerer mon peu de memoire, ny la peine que cette entreprisse me devoit donner pour la peine se n'en parle point, et tout-mais que je suis se la veux bien prendre:

À Limoge ce 19 Sept. 1663

Ce seroit une belle chose que de voyager, s'il ne se falloit point lever si matin. C'est que nous estions monsieur de Chastaneuf et moy; luy pour avoir fait tout le tour de Richelieu en grosses bottes, ce que se croit vous avoir mandé, n'ayant pas deu obmettre une circonstance si remarquable; moy pour m'estre amusé a vous écrire au lieu de dormir.

Fac-similés de l'écriture de la Fontaine (*).

gloire de ce qui leur manque que de ce qu'il leur a donné de plus accompli. »

La Fontaine vit aussi dans les galeries de Richelieu une tête antique « mal peignée, ajoute-t-il, quoique de traits bien proportionnés et ayant tout à la fois quelque chose d'héroïque et de farouche : c'étoit l'image d'un *Jeune Scythe*, au regard fier et terrible. » Il ne faudrait pas être étonné quand, plus tard, le fabuliste en aurait fait son héroïque paysan du Danube, l'une de ses plus belles conceptions.

Après les œuvres d'art, il fallut visiter le parc et les jardins, et remercier convenablement les serviteurs. Tout cela se fit en quelques heures.

Le lendemain, on étoit de retour à Châtelleraut, auprès de M. Jannart, et la Fontaine retrouvait, dans cette petite

(*) Cette lettre, qui manque à la grande édition publiée chez Nepveu par Auger, a été donnée, en 1820 même, dans le petit volume suivant, publié par Monmerqué, qui se trouve assez difficilement aujourd'hui : « *Mémoires de M. de Coulanges*, suivis de lettres inédites de M^{me} de Sévigné, de son fils, de l'abbé de Coulanges, d'Arnauld d'Andilly, d'Arnauld de Pomponne, de Jean de la Fontaine, et d'autres personnages du même siècle. » Paris, Blaise, 1820, 1 vol. de 624 pages.

ville industrielle, des parents de sa mère, qui le fêtèrent à qui mieux mieux.

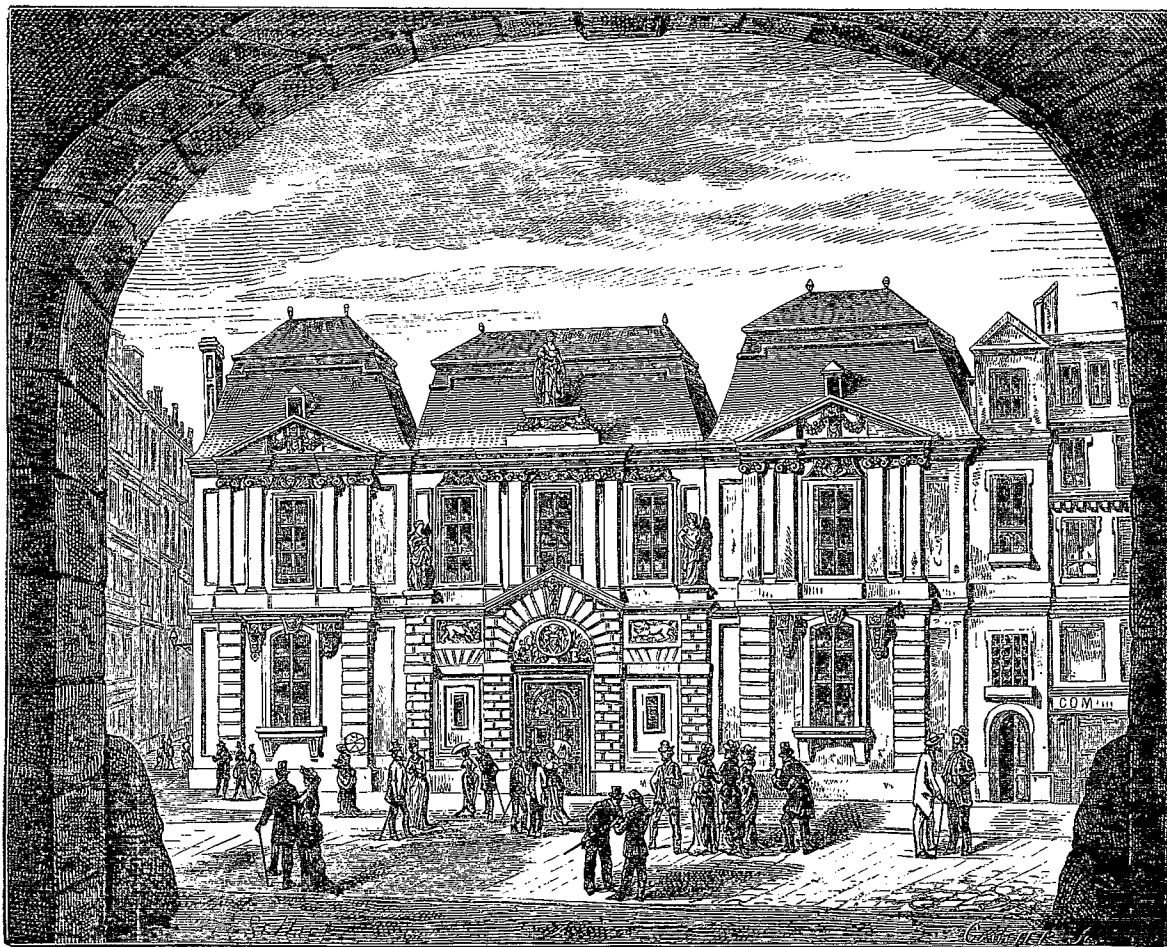
Le jour suivant, nos voyageurs étoient tous à Limoges, et, de sa plus belle écriture, dont tous nos lecteurs peuvent constater la régularité, notre immortel fabuliste racontait son voyage à sa femme.

Malheureusement, les plus habiles n'ont pu jamais découvrir la dernière lettre, écrite sur Limoges même. C'étoit probablement la plus importante, et le poète y résumait, sans doute, les derniers événements advenus durant son voyage.

(*) Ces deux admirables statues, qui font aujourd'hui partie des collections du Louvre, et sur lesquelles on a tant écrit depuis le voyage de la Fontaine, sont décrites par le comte de Clarac dans son *Manuel de l'histoire de l'art*, p. 393. — Voy. les petites esquisses de ces statues dans notre t. XLV, 1877, p. 249.

(2) Ces fac-similés sont copiés sur ceux qu'a reproduits le consciencieux de Monmerqué dans les *Mémoires de M. de Coulanges*, etc. On lit à la p. 560 : « L'éditeur a eu le bonheur de retrouver deux lettres qui contiennent la suite de ce récit », en parlant des lettres racontant le voyage. Ces deux fragments faisoient donc probablement partie de la collection Monmerqué (qui les avait peut-être reçus en communication de la famille Jannart).

L'HOTEL CARNAVALET,
A PARIS.



L'Hôtel Carnavalet. — Dessin de Sellier.

Le Marais a été longtemps habité par les personnes riches, et l'on y trouve encore de nombreuses traces d'une ancienne splendeur. De vieux hôtels y conservent leur ancien caractère. Il en est bien peu, toutefois, qui n'aient pas subi quelque mutilation; la vie moderne ne permet guère de prodiguer l'espace comme le faisaient nos pères, et maintenant les plus somptueuses demeures du temps passé abritent mille industries pour lesquelles les immenses cours et les vastes appartements sont encore trop étroits. C'est ce qu'on peut voir, par exemple, au gracieux palais des archevêques de Sens, qui est devenu une fabrique de confitures.

Parmi les hôtels les plus respectés par le temps et les hommes, on peut citer l'hôtel communément nommé hôtel Carnavalet, aussi célèbre par le long séjour qu'y fit M^{me} de Sévigné que par les sculptures de Jean Goujon qui le décorent.

En 1544, Jacques des Ligneris, président au Parlement, acquit du couvent de Sainte-Catherine du Val des Écoliers un emplacement pour y construire un hôtel. C'est à la suite d'une série d'aliénations semblables que se forma la rue qui prit le nom de rue de la Culture-Sainte-Catherine, nom qu'elle a échangé, il y a quelque dix ans, contre celui de Sévigné.

Le président des Ligneris, voulant faire une construction aussi magnifique que possible, demanda un plan à Pierre Lescot et en confia l'exécution au célèbre Jean Bullant. Ces deux architectes ne pouvaient laisser qu'à un sculpteur de premier ordre le soin de décorer leur œuvre. Ce fut à Jean

Goujon que revint cet honneur, et, fort heureusement, si l'architecture de l'édifice a été quelque peu modifiée par Mansart, qui, au dix-septième siècle, la remania pour la mettre au goût du jour, les sculptures du maître nous sont parvenues à peu près intactes. Lors même qu'il ne resterait que le médaillon qui décore le tympan de la porte principale, ce serait assez pour appeler l'attention sur ce monument.

La grande cour fut aussi ornée par Jean Goujon de sculptures allégoriques : il y sculpta les Quatre Saisons, auxquelles devaient correspondre, en face, les Quatre Éléments; ces derniers bas-reliefs ne furent exécutés que plus tard d'après les croquis du grand artiste. A l'intérieur de la cour, il représenta aussi en bas-relief deux lions se détachant sur un fond composé d'armes et de trophées; ces sculptures furent transportées par Mansart à l'extérieur de l'édifice, et on peut les voir aujourd'hui à droite et à gauche de la grande porte.

Androuet Ducerceau travailla aussi, paraît-il, à la construction de l'hôtel, qui toutefois, au milieu du dix-septième siècle, n'était pas encore terminé. Mansart fut chargé de ce travail. Il remania la façade, dont les ouvertures en plein cintre n'étaient plus de mode, et y mit des frontons supportés par des pilastres d'ordre ionique; il suréleva également l'un des côtés de la cour. Le sculpteur Van Opstal exécuta sur les trumeaux quatre bas-reliefs représentant Vénus, Diane, Hébé et Junon, et sculpta aussi les trois figures qui décorent la façade, la Force et la Vigilance, et une Minerve appuyée sur son bouclier; il orna encore la

cour d'autres ouvrages qui font assez triste figure auprès de l'œuvre de Jean Goujon.

C'est dans cet état que l'hôtel Carnavalet nous est parvenu.

Après la mort du président des Ligneris, l'hôtel fut aliéné par son fils à Françoise de la Baume, veuve de François de Kernevenoy ou plutôt de Carnavalet, tuteur du duc d'Anjou qui devait plus tard régner sous le nom de Henri III.

Vers le milieu du dix-septième siècle, l'hôtel fut vendu à un magistrat, M. d'Agaurry, qui le fit terminer; mais, habitant la province, il n'y résida jamais, et, après l'avoir mis à neuf, il le loua. C'est grâce à cette circonstance que M^{me} de Sévigné y vint habiter avec sa fille en 1677. Mainte lettre d'elle atteste le plaisir qu'elle éprouva en s'installant dans « la Carnavalette. »

Sa fille ne paraît pas avoir partagé entièrement cette satisfaction, et on fut obligé, pour lui faire accepter le séjour de l'hôtel, d'apporter de nombreuses modifications à l'aménagement intérieur : les vastes cheminées du seizième siècle firent place à des cheminées à la Louis XIV, et des planchers remplacèrent le pavage de marbre.

Peu d'années après la mort de M^{me} de Sévigné, l'hôtel fut acheté par un financier, puis devint la propriété de la famille de Pommereul.

Après la révolution, on y installa pendant quelque temps la direction de la librairie, qui fit place, sous l'empire, à l'École des ponts et chaussées. Plus tard, il passa entre les mains d'un chef d'institution; enfin, de nos jours, il fait partie du domaine de la ville de Paris; on y a établi une bibliothèque, et un musée destiné à recevoir les antiquités parisiennes vient d'y être ouvert.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 221.

XCVI

J'eus une rapide vision des salons éclairés, des toilettes des dames, des accords de la musique, et j'eus le cœur très gros.

Mais je me dis aussitôt : « Ce sera pour une autre fois. Vois ce qu'il en coûte de manquer de prévoyance, car la leçon est dure ! »

Et aussitôt je me répondis à moi-même : « Oui, la leçon est dure, mais du moins tu ne manqueras pas de parole à ton tuteur; tu ne feras pas de dettes, tu n'emprunteras d'argent à personne. »

Quand j'eus bien savouré l'amère jouissance du sacrifice, je retombai tout à coup dans un nouveau genre de trouble et d'inquiétude.

« Que diront les demoiselles Rocher quand elles sauront que j'en suis réduit, dès la fin du premier mois, à sonner à la porte du mont-de-piété? » Autre difficulté : « Comment s'y prend-on pour porter un gros paquet au mont-de-piété sans se faire montrer au doigt? Le sous-préfet m'invitera-t-il à une autre soirée, quand il verra que je n'ai pas répondu à sa première invitation? »

Sur le premier point, je me mis l'esprit à peu près en repos en me promettant de parler franchement aux demoiselles Rocher de l'embarras momentané où je me trouvais, et du sacrifice que j'étais obligé de faire. Je pourrais leur donner honnêtement ma parole que, si j'avais été léger et imprévoyant, je n'avais rien fait du moins dont j'eusse à rougir devant elles. En creusant plus profondément le sujet, je pensai que je serais moins gêné avec l'oncle Vin-

cent qu'avec elles, et je résolus de m'adresser à lui le plus tôt possible.

Sur les usages du mont-de-piété, je ne pouvais consulter que Marvejols. Depuis que je le connaissais mieux, j'avais conçu une haute opinion de sa discrétion; je commencerais par lui dire que je ne pouvais et ne voulais entrer dans aucun détail sur les motifs qui me faisaient une obligation de renoncer au bal du sous-préfet et d'engager mon habit au mont-de-piété.

Tout ce que je craignais, c'était d'avoir l'air de lui réclamer les cinquante francs qu'il me devait et qu'il était hors d'état de me rendre, il me l'avait déclaré lui-même. Ce fut justement cette dernière circonstance qui m'enhardit, car il me sembla qu'il lui serait impossible de se méprendre sur mes intentions. Je ruminai donc en moi-même sur la meilleure manière d'aborder la question. Ayant trouvé le biais que je cherchais, je résolus de m'adresser à lui au sortir du bureau.

XCVII

Au sortir du bureau, je passai donc mon bras sous le sien, et je lui dis que j'avais à lui parler confidentiellement.

— Monterons-nous chez moi? me demanda-t-il tranquillement.

— J'aime mieux cela, lui répondis-je d'une voix un peu altérée.

— Très bien, me dit-il.

Tout le long du chemin, je me sentais très gêné pour entretenir la conversation; il sembla comprendre mon embarras et se mit en frais d'amabilité et de causerie.

Par malheur, il prit pour thème de conversation le bal du sous-préfet. Mes réponses durent lui paraître bien singulières, car il parla aussitôt d'autre chose.

— Voyons cette grave affaire, me dit-il en me forçant à m'asseoir dans son unique fauteuil.

— Je suis très embarrassé.

— Duclerc, me dit-il en me prenant affectueusement la main, j'espère que vous ne serez jamais embarrassé avec moi; je vous aime et je vous estime plus que vous ne pouvez le croire. Je ne suis pas expansif, mais cela ne m'empêche pas d'avoir du cœur.

— Vous m'avez dit une fois, repris-je les yeux baissés, que vous me croyiez incapable de mentir.

— Je l'ai dit et je le répète.

— Alors vous me promettez de me croire.

— Je vous le promets.

— Souvenez-vous que c'est moi qui vous ai forcé à accepter les cinquante francs.

— J'ai de bonnes raisons pour m'en souvenir.

— Je suis très heureux de vous les avoir prêtés; car c'est à cette circonstance que je dois de vous connaître comme personne ne vous connaît, et d'être devenu un peu votre ami.

— Non pas un peu, mais beaucoup, dit-il avec émotion.

— Si je vous affirme que je n'ai nulle intention de vous les réclamer, nul regret de vous les avoir prêtés, me croirez-vous?

— A la lettre; mais je vous avoue que je ne vois pas du tout où vous voulez en venir.

— Il me faut de l'argent, et j'ai entre les mains les moyens de m'en procurer; seulement, j'aurais besoin de savoir comment m'y prendre.

— Et moi, s'écria-t-il avec indignation, moi qui ai donné encore cinquante francs d'acompte à cette brute que vous avez muselée une fois! Si j'avais su cela!

— Vous sortez de la question.

— Parlez donc, au moins.

- Je n'irai pas au bal de la sous-préfecture.
 — Pourquoi? si toutefois ce n'est pas sortir de la question que de vous le demander.
 — Parce que, dès demain, toute ma défroque mondaine sera au mont-de-piété.
 — Vous en êtes là?
 — J'en suis là.
 — Mais, permettez; je ne puis pas vous laisser faire une chose pareille: c'est ma faute. Je vais m'ingénier, je trouverai...
 — Vous sortez de la question.
 — Au diable la question!
 — J'ai votre parole.

XCVIII

— Soit! me répondit-il d'un ton un peu piqué. Mais ce grand besoin d'argent semble vous avoir pris bien subitement.

— Très subitement.

Il se mit à me regarder avec une sorte d'inquiétude, et me dit d'un ton sérieux, presque triste:

— Je n'ai nulle vocation pour le métier de mentor; je n'ai ni les allures d'un moraliste ni le droit de sermonner les gens, et vous moins que personne. Cependant, mon cher Duclerc, j'ai sur vous l'avantage de l'âge et de l'expérience. Je sais mieux que personne combien il est facile de se laisser entraîner quand on est tout jeune et plein de confiance comme vous l'êtes.

— Je vous comprends à demi-mot, lui dis-je en le regardant bien en face, et je vous remercie de l'intérêt que vous me portez; mais je vous affirme que je ne suis tombé dans aucun piège, et que si je me trouve avoir besoin d'argent, je n'ai pas à rougir de l'usage que je compte en faire.

— Je m'en doutais, reprit-il en souriant, et cependant j'ai voulu être bien sûr que ni mes conseils ni mon exemple n'avaient eu sur vous une fâcheuse influence. Cela, je ne me le serais jamais pardonné. Maintenant, au risque de sortir de la question, il y a une chose qu'il faut que je vous dise.

— Dites.

— C'est une pensée qui n'est ni neuve ni originale, mais que je voudrais, pour beaucoup, avoir méditée plus tôt. Comme je ne suis pas naturellement méchant, elle m'aurait, en plus d'une occasion, servi de garde-fou. Nos collègues disent volontiers de moi: Marvejols est un bon garçon, qui ne fait de mal qu'à lui-même. Ce n'est pas vrai; la preuve, c'est que vous subissez en ce moment la conséquence de mes sottises. Vous êtes puni de m'avoir tendu la main.

— Je ne veux pas en entendre plus long.

— Vous ne voulez pas en entendre plus long?

— Non.

— C'est bien fâcheux, car moi je veux en dire plus long, et j'ai le droit de le faire. Osez me soutenir que ce n'est pas une privation pour vous de manquer le bal de la sous-préfecture, et que ce n'est pas une humiliation d'aller porter au mont-de-piété ce qu'il vous plaît d'appeler votre défroque mondaine? La privation, vous la subirez, puisque vous tenez à la subir; mais il n'en est pas moins vrai que vous n'auriez pas à vous l'imposer si je ne m'étais pas trouvé sur votre route. Quant à l'humiliation d'aller frapper à cette porte, là-bas, vous ne la subirez pas.

— Je venais justement vous demander...

— Au fait, qu'est-ce que vous veniez me demander? Nous avons si bien battu les buissons que vous ne me l'avez pas encore dit.

— Je venais vous demander quelles sont les heures où

l'on risque le moins de rencontrer des gens de connaissance.

— Je ne puis pas vous le dire, me répondit-il avec un grand sérieux.

— J'avais cru... repris-je en balbutiant.

— Vous aviez cru et vous croyez encore que je suis un habitué du mont-de-piété; vous aviez et vous avez encore dix mille fois raison. Je connais les heures mieux que personne, mais je refuse absolument de vous les faire connaître. Je ne veux pas que vous alliez au mont-de-piété: c'est moi qui porterai le paquet. Ne dites pas non, ou je me fâche. Laissez-moi vous rendre ce petit service. Je n'ai point de réputation à perdre, car tout le monde dans Orgeval sait que je fréquente la rue de la Crédence. Pas un mot, je vous prie; c'est une affaire entendue. Vous ferez le paquet demain, dans la journée, et vous me l'apporterez à la nuit close. J'irais bien le prendre chez vous, mais j'aurais peur de vous faire du tort dans l'opinion des demoiselles Rocher, en me montrant dans l'affaire. Marvejols et mont-de-piété, ce serait trop à la fois!

Il se montra si têtù, que je fus obligé de lui céder sur tous les points.

XCIX

Je pris ma leçon de manière à satisfaire M. Hardiclairon, car j'avais décidé de couler la question du « maintien » à fond, pendant que j'y étais; on parlait vaguement d'un bal que devait donner M. le sous-directeur. Comme j'avais déjeuné du bout des dents, je me rattrapai au dîner et je partis bravement pour aller trouver l'oncle Vincent.

Je le rencontrai dans l'allée de sa maison au moment où il se disposait à faire sa promenade du soir. Je lui dis que je reviendrais le lendemain matin, mais il voulut absolument rentrer. Je fus obligé de céder.

— Monsieur Vincent, lui dis-je, aussitôt que nous fûmes assis dans sa chambre, vous m'avez dit de venir vous trouver quand je serais embarrassé; je suis embarrassé, et je viens vous trouver.

— Allez, dit-il simplement.

— Je suis sur le point de faire une démarche qui humilie mon amour-propre, mais qui en elle-même n'a rien de déshonnête. Comme j'ai résolu de ne cacher aucune de mes actions à mesdemoiselles Rocher, je désire qu'elles en soient instruites, et je viens vous prier de les en instruire.

— Voyons ça, me dit-il en se penchant un peu.

— Je suis obligé, pour des raisons très avouables, mais que je ne puis pas vous faire connaître, de mettre en gage au mont-de-piété une partie de mes vêtements.

— Diable! dit-il en changeant brusquement de position.

Cette exclamation me coupa la parole, et je le regardai d'un air ahuri pendant une grande minute.

Il se moucha bruyamment et reprit:

— J'ai remarqué, dès le premier jour, que vous ne saviez pas manier l'argent.

— C'est vrai, lui dis-je tout confus.

— Vous avez des dettes?

— Non, monsieur Vincent, répondis-je en levant la tête et en le regardant en face. Non, je n'ai pas de dettes; et si je me décide à faire ce que je fais, c'est pour ne pas en contracter.

— Vous aurez prêté de l'argent à quelqu'un, et ce quelqu'un ne vous l'aura pas rendu à temps, hé? Défiiez-vous de ce quelqu'un-là à l'avenir.

Je n'osai pas protester:

— Mes nièces n'aimeront pas cela, reprit-il après m'avoir observé quelques instants.

— Je le sais, monsieur Vincent; je le sais si bien que je n'ai pu me résoudre à le leur dire moi-même.

— Quand je vous ai montré les monuments d'Orgeval, j'avais cru inutile de vous faire voir le mont-de-piété.

— J'ai trompé votre confiance, lui dis-je en balbutiant un peu, et l'humiliation que je subis, je l'ai méritée. Je crois cependant pouvoir vous dire que si j'ai péché, c'est par inexpérience et par légèreté. Ma vie a été irréprochable, et il n'y a pas une de mes démarches dont j'aie à rougir devant les demoiselles Rocher.

— Je vous crois, me répondit-il d'un ton paternel. Voyons un peu si nous ne pourrions pas arranger les choses d'une façon plus satisfaisante. Combien avez-vous prêté à ce monsieur ?

— Cinquante francs.

— L'intérêt de mille francs, c'est un joli denier; et si vous aviez ces cinquante francs, cela vous suffirait-il pour attendre la fin du mois prochain ?

— Je le crois.

— Hm !

Il se prit les deux lèvres entre l'index et le pouce et se plongea dans de profondes réflexions.

La suite à la prochaine livraison.

DES CHOIX EN AMITIÉ.

Extrait des lettres de M^{me} de Gérando à son fils (*).

Il est juste de conserver toujours une tendre pitié même pour ceux qu'on ne voudrait pas imiter, même pour ceux qui nous éloignent d'eux par de fâcheuses habitudes; nous pouvons les blâmer, mais ne soyons pas trop sévères dans notre censure... Je l'avoue, mon cher enfant, que, dans les rencontres diverses que j'ai faites au milieu du monde, je ne me suis pas crue autorisée à prononcer sur autrui un jugement plus sévère que de regarder comme « m'étant étrangers » les êtres qui ne me promettaient point, par la moralité et la supériorité de leur caractère, une amélioration personnelle dans leur commerce. Je ne pouvais choisir et aimer que ceux qui m'offraient cette garantie; mon cœur se serait instinctivement refusé à une autre alliance; je restais non pas méprisante, mais seulement indifférente pour les autres.

— Je ne me suis attachée qu'à des personnes meilleures que moi, supérieures à moi, qui me fissent sentir cet ascendant d'un mérite éminent qui nous oblige à nous élever nous-mêmes pour atteindre ceux avec lesquels nous voulons vivre en égaux. Je n'ai jamais eu d'attrait solide et durable que pour ces personnes-là, et mon sentiment, pour être complet, avait besoin de me faire éprouver ce mouvement d'*ascension* (si je puis dire ainsi) que nous communiquent les êtres vertueux et distingués.

Crois-moi, dès que quelqu'un se sera montré à toi sous un aspect qui t'oblige à lui refuser ton estime, soit par une de ses actions, soit par un principe dangereux que tu lui entendrais énoncer, soit par une habitude vicieuse, ou bien en traitant avec légèreté ce qui est essentiel et respectable pour tout honnête homme; crois-moi, dis-je, dès que tu auras fait cette triste épreuve, fais-en une pierre de touche qui soit un avertissement pour toi, et ne te lie jamais intimement avec aucun de ces êtres-là. Ne témoigne aucun mépris, tu n'en a pas le droit, mais reste étranger à de pareilles relations. A quoi bon les formerais-tu? Elles ne pourraient contribuer à ta satisfaction et à ton plaisir, avec les habitudes plus distinguées que tu as contractées;

(*) Lettres de la baronne de Gérando, née de Rathsamhausen, femme de M. de Gérando, membre de l'Institut, conseiller d'État, pair de France; — morte à Thiais (Seine), le 16 juillet 1824.

elles ne pourraient t'être utiles dans aucun sens, puisque tu n'aurais qu'à y perdre. Recherche les *bons* et les *forts*, pour t'appuyer sur eux, en faire l'honneur et la joie de ta vie; mais si, en ton chemin, tu rencontres et tu peux secourir par des paroles encourageantes, par une tendre et généreuse pitié, l'un des faibles et des misérables, ne le dédaigne et ne le néglige pas; seulement, ne le préfère pas pour ton ami.

LA SORTIE D'ÉGYPTE.

La maison de Jacob, établie en Égypte, était devenue un grand peuple en peu de temps. Mais plus les Hébreux se multipliaient, plus les Égyptiens, qui étaient jaloux d'eux, les persécutaient en les contraignant à de rudes travaux. C'est alors que, selon le récit de l'Exode, Dieu apparut à Moïse et lui dit :

« Je suis le Dieu de votre père, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. J'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Égypte, j'ai entendu le cri qu'il jette à cause de la dureté de ceux qui l'accablent de travaux; et, sachant quelle est sa douleur, je suis descendu pour le délivrer des mains des Égyptiens et pour le faire passer de cette terre dans une autre terre, bonne et spacieuse, qui ruisselle de lait et de miel. Vous irez vers Pharaon afin que vous fassiez sortir de l'Égypte les enfants d'Israël. Je sais que le roi d'Égypte ne les laissera pas aller, s'il n'y est contraint par une main forte; j'étendrai donc ma main et je frapperai le peuple par toutes sortes de prodiges; après cela, il les laissera aller. »

Moïse et son frère Aaron allèrent déclarer à Pharaon les ordres du Seigneur; mais ce prince leur répondit : « Et qui est le Seigneur, pour que je sois obligé d'écouter sa voix? Je ne le connais point et je ne laisserai pas sortir Israël. Retournez à vos travaux. » Et Pharaon en prit occasion de charger encore davantage les Israélites.

Alors les prodiges que Dieu avait annoncés et qui étaient destinés à fléchir le cœur de Pharaon s'accomplirent. D'abord, les eaux du Nil et celles des canaux et des lacs se changèrent en sang; puis, des légions de grenouilles envahirent tout le pays. Aux grenouilles succédèrent des nuées de moustiques et de mouches qui infestèrent les airs. D'autres fléaux, une peste qui détruisit les troupeaux, un mal horrible qui couvrit d'ulcères les hommes et les bêtes, la grêle, les sauterelles, de profondes ténèbres, s'abattirent successivement sur les Égyptiens, tandis que les Israélites en demeurèrent toujours exempts.

Dans le moment que ces calamités sévissaient, le roi d'Égypte s'humiliait, promettait d'accorder la demande de Moïse; mais quand, par l'intercession de ce dernier, le mal avait disparu, le cœur de Pharaon s'endurecissait de nouveau, et il refusait de laisser partir les enfants d'Israël.

Enfin, Dieu dit à Moïse :

« Je ne frapperai plus Pharaon et l'Égypte que d'une seule plaie, et après cela il vous laissera aller et il vous pressera même de partir. Je sortirai vers minuit et je parcourrai l'Égypte, et tous les premiers-nés mourront, depuis le premier-né de Pharaon qui est assis sur son trône jusqu'au premier-né de la servante qui tourne la meule dans le moulin, et jusqu'aux premiers-nés des bêtes. Il s'élèvera un grand cri dans toute l'Égypte, un cri tel que ni avant ni après il n'y en a eu et il n'y en aura jamais un semblable. Mais, parmi tous les enfants d'Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, on n'entendra pas seulement un chien gémir. »

Après que, sur l'ordre de Dieu, transmis par Moïse, chaque famille israélite eut immolé l'agneau pascal et marqué du sang de cet agneau la porte de sa maison afin

qu'elle fût épargnée, la dixième et dernière épreuve, la plus terrible de toutes, fut infligée aux Égyptiens.

Vers le milieu de la nuit, le Seigneur frappa tous les premiers-nés de l'Égypte, depuis le premier-né de Pha-

raon qui était assis sur son trône jusqu'au premier-né de la femme esclave qui était en prison et jusqu'au premier-né de toutes les bêtes.

Aussitôt Pharaon se leva, ainsi que tous ses serviteurs



La Dixième Platte d'Égypte, tableau d'Alma Tadéma. — Dessin d'Édouard Garnier.

et tous les Égyptiens, et il s'éleva un grand cri dans toute l'Égypte, parce qu'il n'y avait aucune maison où il n'y eût un mort. Et cette même nuit, le roi fit venir Moïse et Aaron et leur dit : « Retirez-vous promptement d'avec mon peuple,

vous et les enfants d'Israël. Allez sacrifier au Seigneur, comme vous le dites. Emmenez avec vous vos brebis et vos troupeaux, comme vous l'avez demandé, et, en vous en allant, priez pour moi. »

Les Égyptiens pressaient aussi les Israélites de sortir de leur pays, en disant : « Nous nous mourons tous. »

Les enfants d'Israël partirent donc, au nombre de six cent mille hommes, accompagnés d'une foule d'étrangers et suivis de la multitude de leurs bœufs et de leurs brebis.

Ils ne furent pas plus tôt partis que Pharaon se repentit de les avoir laissés fuir et se mit à leur poursuite avec ses chars et ses guerriers. Mais la mer Rouge, qui s'ouvrit pour laisser passer les Israélites à pied sec, se referma sur les Égyptiens et les engloutit.

Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent un chant de louange à l'Éternel. Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit le tambourin, et toutes les femmes, ayant aussi des tambourins, formèrent des chœurs. Et Marie leur répondait :

Chantez l'Éternel, car il a montré sa grandeur ;
Il a jeté dans la mer et les hommes et les chars.

SIR WALTER SCOTT.

Suite. — Voy. p. 85, 110, 163, 198.

A miss Joanna Baillie.

12 septembre 1813.

« J'ai passé une quinzaine à Drumlanrig, un grand vieux château qui, par la mort du feu duc de Queensberry, est échu au duc de Buccleuch. C'est réellement un très magnifique édifice, qui, encadré dans la vaste forêt dont j'ai gardé un souvenir enfantin, devait être de l'aspect le plus romantique. Mais le vieux duc avait fait un sauvage abatis des plus nobles arbres ; quelques-uns, fort beaux, ont survécu, et, en dépit du manque de soins, une multitude de jets vigoureux s'élançant des vieilles souches pour remplacer les pères de la forêt. Ils sont aujourd'hui en meilleures mains, car les réparations du château marchent de pair avec la reconstruction de tous les cottages, dans lesquels une vieille race de pensionnaires du duc Charles et de sa pieuse femme ont pâti durant le dernier règne, en proie aux rhumatismes, aux fièvres quartes et à la pauvreté »

» Toute cette rénovation est belle à voir ; les travaux intérieurs me plaisent moins, quoique je comprenne qu'il devient souvent nécessaire, pour le confort des habitants d'un vieux château, d'en moderniser le ton et le caractère. Ainsi, une noble galerie, qui occupait toute la longueur de la façade, a été convertie en chambres à coucher très confortables, il est vrai, mais pas aussi grandioses, et un souterrain servant de cachot à tout fripon ou à tout honnête homme du vieux temps est en voie de devenir une humble cave à vin. On se sent oppressé en songeant que ce lieu lugubre, creusé à plusieurs pieds sous terre, complètement privé d'air et de jour, a été construit pour y emprisonner des êtres humains, coupables, soupçonnés, ou seulement malheureux. Certes, si nos corps sont moins robustes, nos cœurs sont plus tendres que ceux de nos aïeux, quoique probablement quelques années de guerre civile ou d'oppression féodale nous ramèneraient au même degré d'endurcissement de corps et d'âme.

» Tout mon petit monde va bien et apprend, avec force peine et diligence, beaucoup de ce qu'il aura tout à fait oublié, ou à peu près, dans douze ans d'ici ; mais l'habitude d'apprendre est bonne en soi, même quand les leçons s'oublient. »

A miss Joanna Baillie

Édimbourg, 10 décembre 1813.

« Nous sommes, ici, presque fous de la rédemption de la Hollande, qui a eu un effet instantané, et des plus sa-

tisfaisants, pour le commerce de Leith, et, à vrai dire, pour toute la côte Est d'Écosse. Environ cent mille livres sterling de marchandises, qui avaient été entassées dans les caves et les magasins, se sont vendues le premier jour où la nouvelle est arrivée. C'est une très miraculeuse renaissance. Quoique passablement optimiste, j'avais ajourné tout espoir et toute attente de la sorte à une autre génération. Cependant il a plu au même pouvoir qui a ouvert les cataractes du ciel et les sources de l'abîme de les refermer et d'envoyer son souffle sur la face des eaux, de sorte que, de notre arche de salut, nous pouvons voir reparaître les cimes de la montagne et saluer les vieux points de repère familiers et aimés que nous avons cru engloutis pour toujours. Il ne manque plus que la colombe et la branche d'olivier ; mais Bonaparte est un joueur opiniâtre qui ne quittera pas la partie tant qu'il lui restera un enjeu. Il est vrai qu'être roi de France après avoir été presque empereur du monde est une chute. Je crois donc qu'il poussera les choses à l'extrême, jusqu'à ce que la nation mobile et impatiente qu'il gouverne s'en lasse et le désarçonne. Quelques circonstances semblent impliquer qu'il était devenu jaloux du sénat. Tout corps représentatif, quelque imparfait qu'il puisse être, devient un danger pour une tyrannie chancelante. »

En apprenant l'abdication de Napoléon, Walter Scott écrit à un ami :

30 avril 1814.

« Vivat ! joie, joie à Londres et à Édimbourg ! Nous n'avons jamais vu et nous ne reverrons jamais, selon toutes probabilités, une plus heureuse terminaison d'une longue et terrible guerre. On frémit à la pensée que, sans la surnaturelle présomption de ce grand ennemi du genre humain, nous aurions eu avec lui une trêve creuse et menaçante, au lieu d'une paix durable et glorieuse avec le pays qu'il a tyrannisé... J'attendais pour vous écrire que l'accès fébrile d'attente et d'anxiété fût passé ; il a été suivi d'une sorte d'étourdissement et de complications de pensées qui, sans diminuer la joie, trouble et confond l'esprit. Lorsque j'assistai pour la première fois au lancer d'un navire, je me rappelle avoir été moins frappé de la descente rapide du vaisseau et de son majestueux balancement sur ses amarres, que du vide laissé tout à coup à la place qu'il occupait, et de la perspective qui s'ouvrait en face sur le quai foulé de spectateurs. La chute de Bonaparte me produit le même effet. Cet immense pouvoir, attaqué, harcelé par des milliers de bras, dut tomber dès que ses principaux états lui furent retirés, et cependant, depuis qu'il a disparu, le vide qu'il laisse fait sentir mieux encore son énorme et prédominante importance. »

Au commencement de cette année 1814, si grosse d'événements, Walter Scott courut un véritable danger. Un jeune Allemand qu'il avait pour secrétaire, et qu'il traitait avec beaucoup d'égards, travaillait un jour près de lui à transcrire des extraits. Comme le jour baissait, le poète, qui, de son côté, écrivait la Vie de Swift, allait sonner pour avoir de la lumière, lorsqu'il s'aperçut que le jeune homme le regardait avec une fixité singulière.

— Qu'avez-vous, Weber ? lui demanda-t-il.

L'autre, se levant, dit : — Monsieur Scott, vous m'insultez depuis longtemps, et je ne le supporterai pas davantage. J'ai apporté une paire de pistolets, et j'insiste pour que vous en preniez un à l'instant.

Il tira de dessous sa chaise les armes qu'il y avait cachées, et posa un pistolet sur le manuscrit de Scott.

— Vous vous trompez, je crois, reprit ce dernier, sur la manière de régler cette affaire. N'importe ! votre hut ne peut être d'alarmer ma femme et mes enfants. Nous

mettrons donc, s'il vous plaît, les pistolets dans ce tiroir jusque après dîner, et ensuite nous nous arrangerons pour sortir ensemble comme des gentilshommes.

Weber répondit avec un égal sang-froid :

— Je crois, en effet, que cela vaudra mieux.

Et il déposa sur la table le second pistolet. Scott les enferma tous deux dans son pupitre.

— Je suis bien aise, dit-il, que vous sentiez la convenance de ce que j'ai suggéré. Je vous prierai aussi de veiller à ce que pendant le dîner rien ne fasse soupçonner à M^{me} Scott ce qui s'est passé.

Weber le promit, et le maître du logis, s'étant retiré dans sa chambre pour s'habiller, dépêcha un messenger à l'un des amis du jeune Allemand. Le dîner, auquel il prit part, se passa bien ; mais lorsque, au dessert, Walter Scott lui offrit un verre de *toddy*, sorte de punch faible, il se leva et prit un air menaçant. Sur la crainte qu'exprima M^{me} Scott qu'il ne fût malade, il répondit, en se rasseyant, qu'il était, en effet, sujet à des spasmes, mais que la douleur était passée. Il saisit le verre et but. A ce moment, l'ami averti entra. Dès que Weber le vit, il prit la fuite. Poursuivi et arrêté, on le soumit à un traitement médical, qui sembla pour quelques jours lui rendre la raison ; mais une rechute survint, et il fut soigné jusqu'à sa mort (arrivée en 1818), dans une maison de santé, aux frais de Walter Scott, qui n'avait dû son salut qu'à sa présence d'esprit.

Vers le même temps, une de ses correspondantes, lady Louise Stuart, lui envoya une copie de quatre vers trouvés par lady Douglas griffonnés sur le dos d'un billet de banque d'une guinée. Ces vers disaient :

Adeu, mon argent ! Où que tu ailles, évite les scènes fastueuses, et sois l'ami du pauvre. Tu en laisses un pourvu, va vers plus pauvre que lui, et bannis de son seuil le désespoir et la faim.

Walter Scott répondit :

« Les vers du billet de banque m'ont beaucoup plu, et si lady Douglas n'y a pas d'objections, je les citerai dans le *Registre annuel d'Édimbourg*. Je crois que l'auteur aura grand plaisir à savoir qu'ils ont attiré l'attention, et que, selon son vœu, le billet est allé, par permission divine, à son adresse — aux pauvres. Il est entendu que je ne nommerai personne. Votre Seigneurie se rappellera peut-être qu'il y a quelques années, un meurtre des plus audacieux fut commis sur le porteur d'une maison de banque de Leith : il fut poignardé en plein jour et volé d'une somme considérable en billets de banque. Si jamais l'assassin est découvert, ce sera dû à ce qu'un jeune étourdi avait écrit un couplet d'une chanson connue sur le dos d'un des billets.

« Chère lady Louise, rien ne pouvait me faire plus de plaisir qu'une lettre de vous, qui est à la fois une faveur et une preuve que vous êtes mieux portante. Les femmes sont, selon moi, très heureuses d'avoir la ressource du travail des mains. Quand l'esprit repousse toute distraction intellectuelle, les hommes en sont réduits à se promener de long en large dans l'appartement, comme un oiseau qui se brise les ailes contre les barreaux de sa cage. Les ouvrages à l'aiguille sont calmants, trop mécaniques pour fatiguer l'esprit en le détournant des sujets qui l'attirent, tout en l'aidant peu à peu à regagner son équilibre. Nos corps et nos âmes sont si étroitement liés qu'une occupation régulière et constante de l'un, fût-elle uniforme et terne, a l'effet d'apaiser les émotions de l'autre. »

La suite à une autre livraison.

ISOLEMENT.

C'est une erreur plus particulièrement inhérente aux hommes de principes corrects et d'habitudes irréprocha-

bles, de s'isoler du reste de l'humanité comme s'ils étaient d'une race différente, et de former de petits cercles et des coteries. Les meilleurs esprits, par ces groupements exclusifs, courent le risque de contracter quelque étroitesse d'esprit. Vous ne voyez pas, dans le monde physique, le chaud et le froid, le sec et l'humide, s'isoler et diviser le monde en compartiments séparés ; mais en se mêlant ils corrigent du mieux qu'ils peuvent l'inconvénient de la prédominance d'un seul d'entre eux. J'estime que l'analogie se poursuit dans le monde moral. Si tous les honnêtes gens s'avisait de s'embarquer pour les terres inconnues, je demande, au nom de l'humanité, ce qu'il adviendrait des rebus.

Charles LAMB.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 67, 114, 194.

1797-1798

« Il nous sera difficile de suivre les modes, tant leur course est rapide, dit dans le premier numéro de son journal le rédacteur du *Tableau des modes de Paris*. Autrefois les gens du bel air, les femmes célèbres par la naissance ou par la beauté, la déterminaient ou la changeaient à leur gré ; aujourd'hui chacun règle sa toilette, l'ajustement qui doit faire l'ornement d'un bal et d'un concert ; et comme il n'y a que les initiés qui soient dans la confidence, il en résulte une variété plus piquante que cette uniformité à laquelle, à la cour ainsi qu'à la ville, on se soumettait par respect, par étiquette ou par galanterie.



Un Élégant en 1798. — D'après une gravure du *Tableau des modes de Paris*.

« La mode a ses hiéroglyphes, son langage, ses énigmes ; on l'a vue même devenir épigrammatique, témoin les bonnets « au déficit », « à la trésorerie nationale », etc. »

Assurément la tâche d'historien de la mode était difficile au milieu de la variété de spencers, de châles, de capeaux, de toquets, de capotes, de turbans, de bonnets et

de perruques que virent naître les dernières années du dix-huitième siècle.

Le goût de l'antique dominait chez les femmes ; la coif-



Costumes d'hommes de l'année 1798. — Dessin de Rocault, d'après une estampe du temps.

ture, les ornements, les bijoux, les habillements, les parures, tout était copié des Grecs et des Romains. Les hommes, qui paraissaient tenir avec opiniâtreté au costume anglais, cédèrent cependant à cette mode en adoptant les bijoux, les pierres montées en épinglettes.

Une réforme sensée fut celle de la coiffure : « Les personnes qui aiment la propreté et les aises, dit un journaliste, voient avec plaisir se multiplier les têtes à cheveux courts, sans poudre, plats ou bouclés, à la Titus ou à la Caracalla. »

Les habitudes excessives de négligence qu'on avait introduites dans le costume des hommes furent aussi généralement abandonnées.

Un journaliste déplora la décadence et l'abandon de la culotte. Il en chercha la raison. « Peut-être, dit-il, est-ce un motif d'économie ? On n'a plus besoin de bas de soie. »

Vers ce temps, on remarque le singulier portrait d'un homme à la mode, que l'on désigne sous le nom du citoyen Dromédon, l'oracle des modes :

« Les cheveux rabattus sur le front en couvrent les rides et la nudité, témoins indiscrets de sa vieillesse ; l'habit bleu à longue taille s'efforce en vain de donner de l'embonpoint à ce squelette ambulante. Le gilet est ouvert et bordé d'un velours noir qui en fait ressortir les contours. Un cœur de cristal, entouré de diamants, assujettit sur la poitrine le linge replissé qui dispute à la neige son éclat éblouissant. Le menton est entouré dans une énorme cravate qui touche aux oreilles. Le pied comme dans un état,

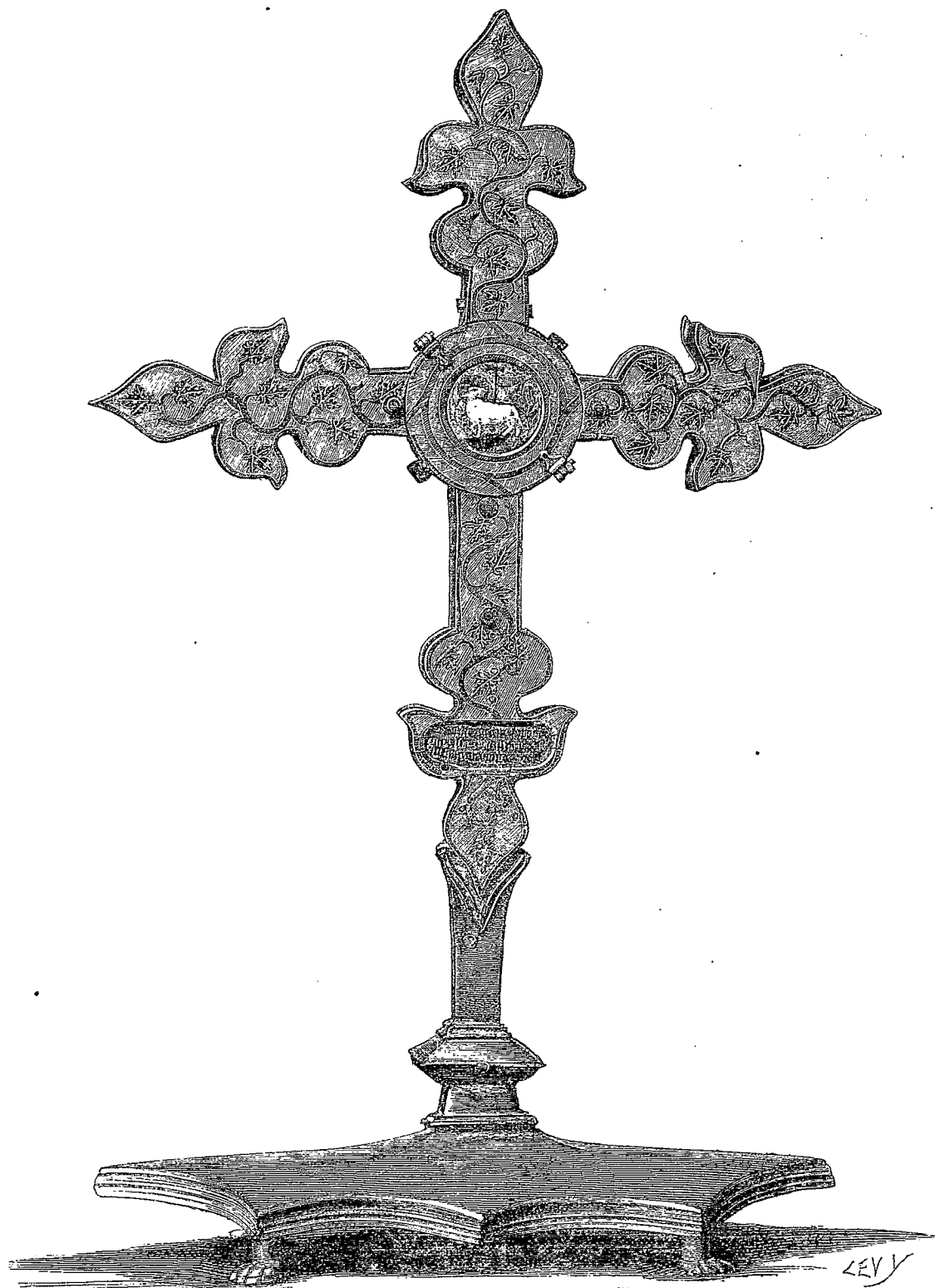
serré dans un soulier mince, court, pointu et léger, chancelant sur ses genoux, Dromédon se pavane. Il parle avec le secours de ses dents empruntées, il siffle un langage étranger. Il se promène, et de ses doigts crochus il agite la badine recourbée, contenance chérie de nos jeunes élégants. »

En observant tous ces costumes, on s'aperçoit qu'on est à une époque de transition ; il y a désaccord dans les jugements : l'un trouve le pantalon ridicule, l'autre défend la culotte ; celui-ci prétend démontrer que le chapeau rond est seul possible ; celui-là, que le chapeau à trois cornes ne convient qu'aux vieillards « qui tiennent à leurs préjugés », ou « aux petits maîtres qui vont étaler leur brillante fatuité sur les canapés étrusques. »

Le fait est que dans toutes les gravures de cette époque ces éléments sont mêlés et confondus ; cependant voici quel était à peu près le costume des hommes en 1798 : d'abord une cravate blanche ou mouchetée qui enveloppe le bout des oreilles et le menton ; un gilet blanc (on n'en porte presque pas de couleur), et la grande mode est de le porter non croisé ; un habit croisé bleu ou noir, les deux couleurs les plus à la mode ; il doit tomber assez bas sur le devant pour cacher complètement le gilet, et on y adapte un tout petit collet d'une couleur analogue à celle de l'habit. On a des bottines et un pantalon de nankin, bordé d'une lisière noire sur la couture pendant l'été, de velours ou de casimir pendant l'hiver.

La suite à une autre livraison.

CROIX DU TREIZIÈME SIÈCLE
 CONSERVÉE AU TRÉSOR DE L'HÔTEL-DIEU DE TROYES
 (AUBE).



Croix du treizième siècle conservée à l'Hôtel-Dieu de Troyes; revers. — D'après une photographie.

Cette œuvre d'art est en vermeil. Le pied seulement, très délicatement travaillé, est en cuivre doré.

C'est un octogone irrégulier, oblong, et élevé sur quatre griffes de lion.

Sur la face, la figure du Christ est en argent, sans dorure; les bras sont largement étendus. La ceinture du

Christ le serre à mi-corps et descend jusqu'au genou : elle est en or; la chevelure est de même en or. La tête n'a pas la couronne d'épines; elle est surmontée du nimbe crucifère, symbole de la sainteté divine.

Quatre fleurons forment les quatre extrémités de la croix.

A la base de chaque fleuron est un émail de couleur bleue; la partie supérieure, composée d'une lancette et de deux feuilles tombantes, est ornée de pierres gravées. Les figures symboliques des quatre évangélistes sont représentées sur les émaux des quatre fleurons; elles sont en argent. A chacune d'elles est attaché un liston sur lequel est inscrit le mot *Ave* (Salut).

Les pierres qui décorent l'extrémité des fleurons ont la couleur du rubis et portent des figures.

Chaque fleuron est un reliquaire. Dans un de ceux qui sont placés sous les pieds du Christ, on conserve une parcelle de bois.

Sur le *revers* de la croix, une légende latine donne le nom de l'auteur de cette œuvre précieuse.

En voici la traduction :

« Frère Pierre de Frober, maître de la Maison-Dieu de Troyes, a fait cette croix. »

On donnait le nom de maître de l'Hôtel-Dieu soit à un administrateur chargé du temporel, soit à un ecclésiastique chargé du spirituel.

Au-dessus de la légende, à la partie supérieure qui correspond au nimbe du crucifix, est figuré l'agneau, symbole de Jésus-Christ; cet agneau est de couleur blanche, symbole de pureté; il porte, dans un nimbe de couleur de sang, une croix d'or, symbole de la charité. Une croix semble lui traverser le corps et s'élever au-dessus avec un pavillon flottant. (1)

AVEUGLES CÉLÈBRES.

Voy. les Tables.

DIDYME D'ALEXANDRIE (2).

La force de la volonté domine les plus grands obstacles; ainsi elle a pu rendre savants illustres des aveugles, malgré l'obstacle, en apparence invincible, que la privation de la vue apporte à l'étude des sciences.

Nous ne parlerons pas d'Homère, ni des poètes Milton, Delille, Pfeffel l'Alsacien, d'abord parce que, pour produire des vers et des chants, la vue n'est pas indispensable, ensuite parce que, pour tous ceux dont nous connaissons l'histoire, ils étaient déjà en possession de la renommée lorsqu'un voile s'abaissa sur leurs yeux, et la volonté n'a point eu de rôle prépondérant à jouer pour la continuation de leurs travaux et de leurs inspirations poétiques. Il faut des exemples plus topiques pour mettre hors de doute la puissance de cette faculté lorsqu'elle s'applique à combattre les difficultés renaissantes dues à l'absence de la vue.

Parmi de nombreux exemples, nous choisirons celui de *Didyme d'Alexandrie*, mort à près de cent ans.

Ce savant mérite particulièrement notre attention, bien qu'il appartienne à une époque très éloignée. Ses mérites sont en quelque sorte rajeunis par l'autorité morale dont jouissent encore de nos jours les personnages du quatrième siècle de l'ère chrétienne qui ont assisté à ses leçons ou discuté avec lui sur des difficultés d'interprétation des Écritures sacrées. Ils sont pour nous des cautions en quelque sorte de la haute valeur personnelle de cet aveugle qui fut célèbre comme une des gloires scientifiques de son temps.

Didyme n'avait pas cinq ans lorsqu'il perdit la vue. Il savait à peine lire; mais il était déjà, paraît-il, tourmenté du désir de savoir. Ce désir s'accroissant avec l'âge, il ne s'occupait qu'à compenser la perte de la lumière corporelle par la multiplicité des lumières spirituelles qu'il pouvait acquérir.

Il fréquentait peu les professeurs, mais il avait reçu de la nature, dit un de ses biographes contemporains, Palladius, une personnalité énergique, c'est-à-dire une vigoureuse volonté.

Ce jeune aveugle eut l'idée de faire graver les lettres sur des morceaux de bois; et, s'exerçant à les reconnaître par le toucher, il parvint d'abord à lire sur ces caractères, puis à s'en servir pour composer des mots et des phrases. Il inventait ainsi le procédé du relief, qui est aujourd'hui la base de l'enseignement des aveugles.

Didyme se faisait faire des lectures ou donner des leçons pendant une partie des nuits; et lorsque son lecteur ou son professeur fatigué succombait au sommeil, il continuait, lui, à veiller pour fixer dans sa mémoire et méditer ce qu'il avait entendu.

Sa puissance de travail lui permit d'aborder et d'approfondir toutes les sciences connues de son temps, et que l'on classait en *Grammaire, Rhétorique, Dialectique, Musique, Arithmétique, Géométrie et Astronomie*. Il les possédait chacune à l'égal des plus savants de ses contemporains, et dans la discussion il ne connaissait pas de maître.

La géométrie et l'astronomie exigent une si grande dose de volonté et d'attention chez un aveugle, que l'on serait tenté de douter des récits des historiens à cet égard, si, dans les temps modernes, le même fait ne s'était produit avec éclat en la personne de Saunderson. (Voy. t. XVII, 1841, p. 201 et 203, sa biographie et son portrait.)

Après avoir parcouru le cycle des connaissances humaines, Didyme se consacra particulièrement à l'étude de la théologie et à la méditation sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Il en possédait les textes si complètement qu'il pouvait répondre à l'instant à toutes les difficultés sur lesquelles on lui demandait des explications. Sa grande réputation lui valut l'honneur d'occuper la chaire de théologie à l'École d'Alexandrie pendant une soixantaine d'années. Ce chiffre est élevé, mais il est affirmé par le Père Mingarelli.

Il composa beaucoup d'ouvrages qu'il dictait. Sauf trois ou quatre, ils ne sont point parvenus jusqu'à nous.

Saint Jérôme, dans son Catalogue des écrivains ecclésiastiques, en cite un grand nombre, parmi lesquels plusieurs avaient été faits sur sa propre demande. Il nous en a lui-même conservé deux qu'il a traduits du grec en latin.

Ce grand saint professait la plus haute estime pour Didyme, car il se rendit tout exprès dans la ville d'Alexandrie, vers l'an 385, pour passer un mois avec ce professeur, et conférer sur des difficultés qu'il avait rencontrées dans les saintes Écritures. « J'avais déjà des cheveux blancs, dit-il, mais après avoir entendu Didyme, j'ai eu des actions de grâces à lui rendre : il m'a appris des choses que je ne connaissais pas, et il a confirmé et fixé celles que je savais. »

Ce magnifique témoignage de la part d'un homme entouré alors de la considération universelle, et réputé depuis comme l'un des grands docteurs de l'Église, suffirait seul à immortaliser le savant aveugle.

D'autres écrivains se sont aussi glorifiés du titre de disciples de Didyme, notamment Ruffin, le prêtre d'Aquilée, traducteur de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe.

Didyme avait une grande facilité d'élocution et exerçait par sa parole une séduction irrésistible sur ses auditeurs. Une foule de personnages distingués se rendirent à Alexandrie de tous les points de l'Empire pour assister à ses cours. On cite, dans le nombre, Mélanie l'Ancienne, cette dame romaine si illustrée par sa haute parenté et si vénérée pour sa bienfaisance.

Saint Antoine ayant quitté la solitude à l'âge de près de

(1) Voy. une notice de M. E.-N. Tridon dans le *Portefeuille archéologique de la Champagne*, par A. Gausse, Bar-sur-Aube, 1861.

(2) Mort très âgé, vers l'an 395.

cent ans, pour venir conférer avec Athanase sur les difficultés qu'éprouvait alors l'Église, ne voulut point quitter Alexandrie sans s'être entretenu avec l'aveugle dont la réputation était universelle. Dans un de leurs entretiens, la conversation tomba sur la perte de la vue. Saint Antoine insista pour savoir si son interlocuteur en éprouvait une grande peine. Il en obtint l'aveu après plusieurs hésitations.

« Je m'étonne qu'étant judicieux comme vous l'êtes, lui dit saint Antoine, vous regrettiez une chose qui est commune aux mouches, aux fourmis, aux animaux les plus vils, ainsi qu'aux hommes, et que vous ne vous réjouissiez pas d'en posséder une qui ne se trouve que chez les apôtres, les saints, les anges. Il vaut beaucoup mieux être éclairé dans l'esprit que dans le corps. » (1)

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 60, 127, 201.

CARTIER (2). — Les cartiers furent presque toujours à l'origine confondus avec les peintres, les enlumineurs, les mouleurs de statuettes de plâtre ou de terre peinte; mais des statuts de cartiers de Tournai, de 1480, semblent indiquer qu'ils étaient tenus dans un certain état d'infériorité; les maîtres ne payaient que la moitié du droit auquel étaient astreints les peintres.

Du reste, jusqu'au milieu du quinzième siècle (à Augsbourg jusqu'en 1445), les cartes furent peintes, bien qu'on ait parfois prétendu que c'était le premier produit de la gravure sur bois. Les femmes paraissent avoir exercé ce métier en aussi grand nombre, sinon en plus grand nombre que les hommes. Ces cartes peintes étant assez coûteuses, on devait se servir pendant longtemps du même jeu, ce qui expliquerait le peu d'activité de la production et le petit nombre des ouvriers.

En 1594, les cartiers de Paris n'étaient qu'au nombre de huit quand ils rédigèrent leurs premiers statuts. Au dix-huitième siècle, on les nommait papetiers-cartiers, mais dans leurs statuts ils prennent le titre de « maîtres du métier de cartiers, faiseurs de cartes, tarots, feuillets et cartons », ou « cartiers, tarotiers, feuilletiers et cartonnières. »

Les statuts des cartiers comprenaient vingt-deux articles; remaniés sous Louis XIII et sous Louis XIV, quelques articles furent ajoutés. Pour être maître cartier, il fallait avoir boutique ouverte sur la rue; l'apprentissage durait quatre ans; on était tenu ensuite d'être compagnon pendant trois ans; après ce temps on exécutait un chef-d'œuvre consistant en une demi-grosse de cartes fines; puis, en acquittant les droits, on était reçu maître.

Comme dans la plupart des métiers, il était défendu d'avoir plus d'un apprenti, et les maîtres ne devaient pas se prêter leurs compagnons. Tous les maîtres cartiers devaient avoir une marque différente; du reste, le valet de trèfle portait toujours le nom du fabricant. Enfin, pour faire observer les règlements, la communauté élisait tous les ans deux jurés. On voit que l'organisation n'était pas des plus compliquées: c'est ce que l'on constate toujours quand on a affaire à une corporation peu ancienne.

Au quinzième siècle, les cartiers portaient le nom de « carteurs ou franc-carteurs. » Dans le nord de la France et dans les Pays-Bas, où ce jeu fut toujours l'objet d'un commerce considérable, ils avaient sous leurs ordres des

ouvriers appelés *brunteurs* ou *licheurs de couleur*, des broyeurs et des ouvriers cartiers; ces derniers seuls devaient se faire recevoir apprentis.

En France, dès que les cartes devinrent une source de revenus pour l'État, la production fut bornée à un très petit nombre de villes. En 1631, on n'en fabriquait que dans six villes: Rouen, Toulouse, Lyon, Thiers, Limoges et Troyes.

Il y a eu des cartes de différentes matières, en ivoire, en nacre, sous Louis XIV, époque où les cartes jouirent de la plus grande faveur; ce qui venait sans doute du goût très prononcé que le monarque avait montré pour ce passe-temps.

Au seizième siècle, en Italie surtout, on en fit de satin brodé. Mais les cartes les plus communes ont été les cartes en papier ou plutôt en carton formé de plusieurs feuilles de papier superposées. Le papier qui forme le dos de la carte s'appelle « cartier », et les dessins, souvent assez indistincts, qu'on y imprime, se nomment « tarotage. »

Soit que l'on usât de planches de bois ou de cuivre pour imprimer les cartes, on ne se servait pas de presse; mais, après avoir étendu l'encre sur la planche, on y plaçait la feuille de carton, que l'on y faisait adhérer au moyen d'un tampon de drap, appelé « frotton », promené rapidement sur toute la surface du « moule » ou planche gravée. Une fois la feuille imprimée en noir, on procédait (on le fait encore aujourd'hui de la même manière) à l'« habillage » de la feuille de cartes. Au moyen d'un « patron » découpé à jour, on coloriait les figures, en se servant d'autant de teintes différentes à étendre sur les cartes. Il y en a cinq, par conséquent il faut cinq patrons. Les cartes « habillées », on procédait au lissage, opération qui se faisait au moyen d'une grosse pierre polie. Mais c'est là une opération qui a été imaginée bien postérieurement, en France très probablement; on s'en abstient encore dans certaines parties de l'Europe.

Il va sans dire que l'habillage au patron ne put être pratiqué qu'après l'application de l'imprimerie à la fabrication des cartes; et même il est à peu près certain que pendant quelques années encore on les coloria au pinceau, opération fort longue, et qui ne dut pas peu contribuer à en faire un objet de luxe que peu de personnes pouvaient posséder.

Au dix-septième et au dix-huitième siècle, on allait « mouler » les cartes au bureau des finances où les planches étaient déposées. Le droit à payer était d'un denier par carte. C'est cet impôt, toujours assez élevé, qui a été la cause du trafic des cartes recoupées.

Au dix-huitième siècle, on proposait, pour ruiner le commerce des cartes défrachées, d'abaisser le chiffre de l'imposition: « Le fermier et le cartier y trouveraient leur compte tous deux, disent les auteurs de l'*Encyclopédie*; car les cartes se recouperont jusqu'à deux fois, et réparassent par conséquent deux fois sur les tables. Si, en diminuant le prix des cartes neuves, on parvenait à diminuer de moitié la distribution des vieilles cartes, celui qui fabrique et vend par jour deux cents jeux de cartes, qui par la recoupe tiennent lieu de six cents, en pourrait fabriquer et vendre trois cents. Le cartier regagnerait sur le grand nombre des jeux vendus ce qu'on lui aurait diminué sur chacun, et la ferme augmenterait sans vexer personne. » Ce moyen ingénieux ne fut pas mis en pratique. Du reste, l'usage des vieilles cartes, que l'on pouvait marquer à sa fantaisie, était trop commode pour les tricheurs pour qu'ils y renoncassent facilement; la chose était, semble-t-il, passée dans les mœurs: au dix-septième siècle, la tricherie au jeu était bien souvent tenue pour une habileté,

(1) Fragment d'une étude sur *la Volonté*.

(2) Voy., t. XLV, 1877, p. 173, une Fabrique de cartes sur le pont Neuf sous Louis XIV.

et, même à Versailles, on ne trouvait guère de cartes qui ne fussent marquées.

La suite à une autre livraison.

SUR L'ORIGINE DES CARTES (1).

L'origine des cartes à jouer est encore un problème. On avait cru pouvoir donner pour date l'année 1392, époque de la folie de Charles VI. Cette hypothèse a dû être vite abandonnée. Elle n'était basée que sur un seul texte, parfaitement authentique, il est vrai, mais qui ne signifie nullement que le jeu de cartes ait été inventé de toutes pièces, en cette occasion, pour le plaisir du roi; il prouve seulement que les cartes, ou, plus exactement, les tarots, avaient déjà fait à cette date leur apparition en France, et nous verrons plus loin que cette date peut être reculée de quelques années.

On a ensuite supposé que les cartes étaient venues d'Orient. Leur analogie avec le jeu des échecs, où l'on voit aussi figurer des rois et des reines, pièces qui, à la vérité, ont des valeurs bien différentes, a fait croire à quelques auteurs que, de même qu'à ce dernier jeu, l'Inde avait donné naissance aux tarots. Mais ce sont là des ressemblances toutes fortuites. On ajoutait que c'étaient sans doute les bohémiens qui avaient transporté les cartes en Europe, et on le préjugait d'après leur habitude de s'en servir pour dire la bonne aventure; mais cette habitude est relativement moderne et tout européenne. Si les Indiens possèdent aujourd'hui des cartes analogues aux nôtres, ils n'en font nullement le même usage que les bohémiens; et si les dispositions que l'on retrouve dans les anciens jeux italiens et espagnols figurent aussi dans leurs jeux, ces dispositions ayant été connues en Europe antérieurement à l'arrivée des Portugais dans l'Inde, il est à peu près certain que ce sont ces derniers qui les ont transportées en Orient.

Une autre opinion, qui attribue aux cartes une origine arabe, est en grande partie basée sur l'aspect quelque peu oriental du mot *naïbi*, vocable sous lequel on a primitivement désigné les tarots, et où l'on a voulu voir un dérivé des mots hébreux ou arabes *nabi*, *naba*, *nabaa*, qui emportent avec eux une idée de prophétie, de prédiction de l'avenir. Or, aucun texte n'établit que les Arabes ou les Juifs aient fait usage de cartes pour chercher à connaître l'avenir, genre de charlatanisme très probablement introduit depuis le seizième siècle. De plus, aucun texte arabe ne donne au mot *naïb* la signification de cartes à jouer; et même les musulmans semblent avoir hésité longtemps à accepter ce jeu, tout à fait contraire aux prescriptions du Coran, qui défend les jeux de hasard et la représentation de la figure humaine. Encore aujourd'hui, dans les pays musulmans, on joue fort peu aux cartes, et ce n'est jamais qu'avec des cartes européennes; les Persans sont seuls à s'affranchir à cet égard, comme à beaucoup d'autres, de la loi du Prophète.

L'hypothèse de l'origine égyptienne ou chinoise n'est pas soutenable. Les Chinois ont des cartes; ils les ont même peut-être connues avant nous; mais, comme pour la poudre à canon, il ne s'ensuit pas que nous leur soyons redevables de cette invention.

(1) Voy. les Tables du *Magasin pittoresque*, les travaux de Duchesnes, et une dissertation publiée par M. R. Merlin dans la *Revue archéologique*, en 1859. On peut consulter aussi un petit volume publié à Bruxelles, en 1870, par M. Pinchart, intitulé: *Recherches sur les cartes à jouer et leur fabrication depuis 1379 jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*. On y trouvera des textes nombreux et intéressants concernant les cartiers des Pays-Bas. Nous avons fait beaucoup d'emprunts à ces deux derniers ouvrages.

Tous les témoignages sur lesquels on s'est appuyé pour faire remonter l'invention des cartes aux dernières années du treizième siècle ont été, après un examen plus approfondi, complètement rejetés.

Les tarots étant, de l'avis de tous ceux qui se sont occupés de cette question, antérieurs aux cartes actuellement en usage en France, lesquelles n'en sont qu'une simplification, disons d'abord ce que l'on entend par tarot.

« Les jeux de tarots diffèrent des cartes communes par le nombre et la nature des éléments dont ils sont composés. Outre les quatre séries à signes variés qu'ils comprennent, comme les jeux de cartes communes, les jeux de tarots en offrent une cinquième tout à fait à part, et c'est là surtout la différence essentielle par laquelle ils se distinguent des autres jeux de cartes.

» Cette cinquième série est une suite de figures, généralement au nombre de vingt-deux; vingt et une sont numérotées et prennent rang entre elles d'après le numéro



Valet de pique. — Fragment d'une feuille de cartes à jouer trouvée en 1873, à la Bibliothèque nationale, dans la reliure d'un manuscrit du temps de Louis XII.

dont elles sont marquées. La moindre de ces figures l'emporte sur toutes les cartes des séries numériques, même sur les rois. De là elles ont reçu le nom d'*atouts* (supérieures à tous), et celui de *triumphes*. C'est à ces atouts qu'appartient proprement le nom de tarots.»

Dans les jeux de tarots, outre le roi, la reine et le valet, on rencontre encore le cavalier. Les signes distinctifs des quatre séries numériques sont les deniers, les coupes, les épées et les bâtons.

Il y avait trois sortes principales de tarots: le tarot de Venise ou de Lombardie, les *minchiato* de Florence, enfin le *tarrochino* de Bologne, dont l'invention est due au duc de Lucques, Castruccio Castracani Fibbia, généralissime des Bolognais, qui employa ses loisirs à modifier le tarot vénitien.

Pour perpétuer le souvenir de cette amélioration, les quatorze Réformateurs de Bologne lui permirent de placer dans ses armes la « reine de bâtons », et dans celles de sa femme, Francesca Bentivoglio, la « reine de deniers. »

Dans le *tarrochino* de Bologne, il y a soixante-deux

cartes; dans le tarot de Venise, soixante-dix-huit; dans les *minchiate* de Florence, quatre-vingt-dix-sept.

Il est à remarquer qu'aucun des atouts de ces jeux ne



Roi de denier. — Fragment d'un jeu de cartes non colorié, du commencement du seizième siècle.

rappelle des idées orientales; au contraire, ils font allusion à des idées purement chrétiennes. Tous ces jeux ont évidemment une origine commune.

Il existe une série de cinquante gravures connues sous



Valet de carreau, dans le jeu de cartes en satin broché du fabricant de Florence Panichi.

le nom de tarots de Mantegna: c'est une sorte d'encyclopédie en estampes, ou plutôt une leçon de morale qui, pour être obscure, n'en est pas moins réelle. Sur les cinquante

figures de Mantegna, nous en retrouvons quinze dans les tarots de Venise et vingt dans les *minchiate*, d'où on peut évidemment conclure qu'il y a entre ces séries de figures une étroite parenté.

On peut sans doute objecter que Mantegna a pu composer son album en s'inspirant des jeux de tarots; mais il est permis de regarder comme certain que si les premières cartes étaient contemporaines des dessins de Mantegna, on n'hésiterait pas à lui en attribuer l'invention.

Si nous examinons de plus près ce que l'on a improprement nommé tarots de Mantegna, nous ne nous trouvons point en face d'une œuvre originale, mais bien de la copie de dessins plus anciens qui, reproduits seulement par les enlumineurs, avant l'invention de la gravure, étaient



Revers d'un tarot italien du seizième siècle; grotesques et rinceaux.

assez chers pour qu'on eût l'idée, dès que cela fut possible, de les multiplier par l'impression. La première édition de l'album de Mantegna est de 1470; en 1485, nous en voyons une seconde; vers 1540, on en rencontre encore une imitation; enfin, au commencement du dix-septième siècle, en 1616, les figures de Mantegna, bien déformées, il est vrai, continuent à servir encore de types aux gravures d'un livre de devinettes, de jeux d'esprit, dont quelques figures, du reste, sont empruntées au jeu de tarots lui-même. On voit par là que ces albums étaient assez répandus.

Il reste à décider si Mantegna a emprunté les sujets de son album aux tarots, ou si ce sont les tarots qui ont été copiés sur des albums analogues, mais antérieurs au sien.

Toutes les vraisemblances sont en faveur de cette dernière supposition, car il n'est guère possible d'admettre qu'une œuvre dans laquelle il existe un ordre absolument logique soit sortie du pêle-mêle des figures des tarots.

Un autre argument décisif est tiré des noms que les tarots ont portés en Italie jusqu'au milieu du quinzième siècle; on les y désignait sous deux noms : *cartes* et *naïbis*, qui semblent désigner deux choses différentes; les *cartes* étaient les jeux simples sans tarots, les *naïbis* les jeux avec tarots.

Sous le vocable de *naïbis*, il faut entendre aussi deux choses; un texte de 1329 ne peut guère laisser de doute à cet égard : on conseille à un enfant de ne point jouer aux dés, mais on l'engage à jouer aux *naïbis*. Comment se peut-il qu'on recommande un jeu contre lequel tous les prédicateurs tonnaient, qu'ils ne manquaient pas de jeter au feu quand ils en trouvaient l'occasion? C'est qu'il y avait évidemment deux sortes de *naïbis* ou tarots, ceux que condamnait l'Église comme un jeu de hasard des plus dangereux, et des *naïbis* tout à fait innocents, jeux d'esprit et récréation pour les yeux, tels que devaient être les originaux dont les tarots de Mantegna ne sont que des copies. En effet, un texte de la fin du quatorzième siècle nous parle d'un jeu composé de figures peintes avec lequel s'amusaient un enfant, le duc de Milan Philippe-Marie Visconti, et dont la description concorde avec l'album de Mantegna.

C'est donc, croyons-nous, dans ces albums destinés à l'instruction et à l'amusement des enfants qu'il faut voir l'origine des cartes; et, de plus, c'est aussi aux Italiens qu'il faut en attribuer l'invention.

Quant à l'époque de l'invention des cartes, un chroniqueur italien du quinzième siècle, qui, du reste, l'attribue aux Arabes, fixe leur introduction en Italie à l'année 1379. Un texte récemment découvert nous apprend qu'à cette date on faisait déjà usage des cartes à la cour de Brabant. Ce dernier document est d'une authenticité indiscutable : c'est un fragment des comptes du receveur général de Brabant, et comme dans ces mêmes comptes on ne voit aucune mention des cartes avant 1379, et qu'au contraire à partir de cette époque on en parle fréquemment, il semble bien qu'on doive en placer l'invention vers cette année.

Presque immédiatement les jeux de cartes, dont les tarots faisaient un jeu très compliqué, furent modifiés en Italie même, et l'on arriva en France à posséder des jeux assez analogues à ceux dont on fait usage aujourd'hui; seulement, tandis qu'en Italie et en Espagne on conservait les anciennes dénominations des séries numériques des tarots, en France on adoptait les signes de cœurs, carreaux, piques et trèfles, qu'on a tenté d'expliquer maintes fois sans arriver à un résultat satisfaisant.

Les cartes françaises ont cela de particulier que quelques-unes d'entre elles rappellent des personnages français : ainsi, les deux valets la Hire et Hector sont, au moins le premier, des personnages bien connus; le second, plus douteux, serait un capitaine des gardes de Louis XI. On a voulu voir aussi dans David Charles VII, et dans Rachel Agnès Sorel.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 234.

C

Je devinai facilement où ses réflexions allaient aboutir, et je me préparai à la résistance.

— Voici, me dit-il, un arrangement qui peut vous tirer

d'affaire pour cette fois. Mes nièces aimeront mieux attendre votre loyer jusqu'à la fin du mois; oui, elles aimeront mieux cela. Voilà donc vingt francs dont vous pourrez disposer. Je suppose que vous me permettez de compléter les cinquante francs. Il s'agit d'un prêt, bien entendu, d'un prêt remboursable à la fin du mois.

— Monsieur Vincent, lui dis-je d'une voix assurée, je suis profondément touché de votre bonté et de votre indulgence; mais il m'est impossible d'accepter vos offres.

— Pourquoi ça?

— Un emprunt est une dette, et j'ai promis à mon tuteur de ne jamais faire de dettes.

— Oh! des dettes comme celle-là! me dit-il en me regardant de côté d'un air malicieux.

— Une dette est une dette, quel que soit le créancier; j'ai promis, et je tiendrai ma promesse. Mes vêtements sont à moi; en les engageant au mont-de-piété, je dispose de mon bien.

— Très bien! me dit-il en frappant vivement de ses deux mains les deux bras de son fauteuil. Je vous tendais un piège, mais j'étais sûr que vous n'y tomberiez pas : c'est franc et net ce que vous venez de me dire là. Portez donc le paquet au mont-de-piété. Je me charge d'arranger l'affaire.

Je me levai et je lui serrai la main avec reconnaissance.

— Êtes-vous bien sûr, me dit-il, que ce que vous allez engager ne vous fera pas faute? Les soirées commencent à devenir fraîches; réservez-vous un vêtement chaud.

— Il ne s'agit, lui dis-je, que d'un habillement de soirée.

— Diable! s'écria-t-il; on parle justement d'un bal à la sous-préfecture pour ce mois-ci.

— J'ai reçu aujourd'hui même une invitation.

— Et vous n'en profitez pas! C'est un sacrifice un peu dur pour un jeune homme de votre âge.

— Dur ou non, lui répondis-je en souriant, le sacrifice est fait. Je profiterai de la leçon, et je me rattraperai une autre fois.

— J'aime cela, me dit-il en me tapotant le dessus de la main par un geste tout paternel. Je vais m'occuper de votre affaire pas plus tard que ce soir.

— Voudriez-vous, lui dis-je, attendre jusqu'à demain? Je désirerais payer mon loyer avant que vous ayez rien dit.

— Tiens! je comprends cela. Vous seriez embarrassé, et les pauvres filles le seraient autant que vous. Bonsoir! dormez sur les deux oreilles; parce que voyez-vous, au fond, dans tout cela, il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

CI

Mon habit est parti à la brune pour la rue de la Crédenche, accompagné d'un certain nombre de soupirs. Où serait le mérite du sacrifice s'il ne nous coûtait pas quelques angoisses?

Pendant plusieurs jours de suite, j'éprouve un léger embarras en face des demoiselles Rocher, et il me semble qu'elles sont un peu embarrassées aussi. De part et d'autre, nous gardons le silence sur la question du mont-de-piété; et je ne saurais pas au juste quels sont leurs sentiments à mon égard, si je n'étais subitement rassuré par une invitation à dîner pour le dimanche suivant. Ainsi elles m'ont pardonné! Mieux que cela, elles ont tenu à me faire savoir que je n'avais pas perdu leur estime, et elles ont trouvé ce moyen délicat et ingénieux de me le faire comprendre. J'aime de plus en plus les demoiselles Rocher, et je me creuse la tête pour trouver un moyen de leur faire plaisir.

M. Vincent a fait des démarches auprès d'un notaire de

sa connaissance, et, à partir du mois prochain, j'aurai des rôles à copier le soir, en attendant mieux.

Dès le lendemain de notre entretien, Marvejols a complètement cessé d'aller au café. On le plaisante beaucoup sur sa conversion, et toutes les fois qu'on le plaisante, je me sens mal à l'aise, et le rouge me monte au visage. Quant à lui, il prend très bien la plaisanterie et ne se fâche jamais. Il prétend qu'il veut devenir capitaliste. Là-dessus un des employés de commerce lui coupe la parole et lui demande à brûle-pourpoint depuis quand les capitalistes portent de gros paquets, le soir, au mont-de-piété.

Il se fait une grande huée, et Marvejols, sommé de s'expliquer, déclare tranquillement que l'assertion de l'employé de commerce est exacte.

Nouvelle huée. Qu'a-t-il fait de l'argent qu'il a reçu? A-t-il au moins payé quelques dettes criardes?

Je suis littéralement sur le gril, et si toute la bande n'était pas si acharnée sur Marvejols, on ne manquerait pas de découvrir que je rougis et que je pâlis dix fois par minute.

— Qui paye ses dettes s'enrichit, dit gravement Marvejols.

— Si réellement vous payez toutes vos dettes, lui crie M. Adam, vous en avez pour des années. Par conséquent, vous n'avez pas besoin de tirelire.

— La tirelire de Marvejols est une attrape, dit M. Poulet. Il met cela sur un meuble, hors de la portée de la main. C'est pour faire prendre patience à ses créanciers, en leur faisant croire qu'il se range. Il n'y a pas un rouge liard dedans.

— C'est ce qui vous trompe, dit Marvejols, j'ai déjà fait quelques économies.

Tout le monde se récrie; et comme Marvejols soutient gravement son dire, on organise, séance tenante, un pèlerinage à la tirelire de Marvejols, pour confondre l'impudence dudit Marvejols.

La mère Silix laisse, de stupeur, tomber son plumeau à la vue de la caravane qui envahit les pénates de Marvejols.

Torquesne, avec la gravité d'un maître de cérémonies, nous fait ranger tous en cercle; ensuite, il prend la tirelire, et déclare qu'il y a quelque chose dedans.

La tirelire passe de main en main; on la soupèse, on la secoue; mais on refuse de se rendre à l'évidence, et l'on soutient tout d'une voix que Marvejols, pour mieux tromper ses créanciers, a introduit dans la tirelire des boutons, de vieux clous et des débris de mouchettes et d'éteignoirs.

— Messieurs, dit Torquesne, en élevant la tirelire au-dessus de sa tête, vous ne rendez pas justice à notre ami commun. Il économise sou à sou pour nous offrir dans quelques années un lapin sauté, arrosé de vin cacheté, chez la mère Houdas, à Fretteville. Donc, l'objet que vous voyez entre mes mains représente un festin magnifique.

— Messieurs, reprit Marvejols, l'honorable préopinant vient de commettre une erreur qu'il est de mon devoir de relever. L'objet qu'il tient entre ses mains, ou plutôt le contenu de cet objet, représente les sottises que j'aurais pu faire et que je n'ai pas faites. C'est le montant d'une dette plus sacrée que les autres et que je tiens beaucoup à payer de cette façon-là.

— Du sentiment! s'écria Torquesne, en déposant brusquement la tirelire sur la commode.

Aussitôt il tira son mouchoir de sa poche et se l'appliqua sur les yeux, comme s'il pleurait à chaudes larmes. Tous les autres l'imitèrent et défilèrent, en se tamponnant les yeux, devant la mère Silix, qui roulait des yeux effarés.

Dès les premiers mots de Marvejols, j'avais compris à quelle dette il faisait allusion. Pendant que les autres ga-

gnaient la porte avec leurs mouchoirs sur les yeux, je m'approchai de lui et je lui pris les deux mains sans pouvoir prononcer une parole.

Il serra mes deux mains dans les siennes en souriant, et en m'adressant un petit clignement d'yeux qui signifiait clairement: « Eh bien, oui, vous m'avez compris. »

La suite à la prochaine livraison.

RESPECT DES MANUSCRITS ET DES LIVRES.

On sait de quel culte superstitieux le moyen âge entourait les manuscrits célèbres.

La conquête d'un *Homère* ou d'un *Hérodote* était débattue par traités entre les rois de l'Europe et les empereurs byzantins.

Un prince du treizième siècle offrait un fief seigneurial pour un *Tite-Live*.

Un contrat de la même époque nous montre un Psautier peint échangé contre une métairie.

Une fois déposé dans la *lybrairie* du souverain, de la ville, ou de la corporation qui l'avait acquis, le précieux volume passait à l'état de relique et d'objet sacré. Il ne sortait guère plus de son rayon qu'un ciboire de son tabernacle. Quelquefois on l'attachait au mur par une chaîne; son vol était considéré comme un sacrilège, et l'anathème sortait de ses pages pour foudroyer le voleur. Une excommunication frappait et frappe peut-être aujourd'hui encore, à la Vaticane, le téméraire qui oserait seulement transporter la *Divine Comédie*, enluminée par Giulio Clovio, hors de la place qu'elle occupe.

« Que si quelqu'un se permet de manquer de respect à ce livre, qu'il soit anathème! » disent des inscriptions placées en tête de plusieurs manuscrits anciens.

La fameuse *Bible* d'Ariastein, conservée au British Museum, plus farouche encore, se défendait par une imprécation capable de faire reculer une troupe de vandales. « Si quelqu'un dérobe ce livre, qu'il meure de mort violente, qu'il soit rôti dans la poêle, que les fièvres et le mal caduc le dévorent! Qu'il soit roué et pendu! Ainsi soit-il! » (1)

JUANELLO TURIANO.

Juanello Turiano, le familier de Charles-Quint au monastère de Yuste, le Turianus de Strada et des autres savants du seizième siècle, était né à Crémone et s'appelait en réalité *Giovanni Toriano*. C'était sans contredit le plus grand mécanicien de son temps.

C'était probablement l'exiguïté de sa taille qui avait déterminé chez ses admirateurs l'habitude de lui donner le petit nom par lequel on le désignait le plus habituellement. Juanello était déjà célèbre en Lombardie lorsque Charles-Quint l'attacha à sa personne.

Ce serait une erreur de croire que ce personnage si bien en cour fût, comme on l'a dit parfois, un simple horloger, chargé de faire marcher dans un ordre parfait cette collection fantastique de montres et d'horloges qu'avait réunie Charles-Quint à ses moments de loisir. J. Turiano était en fait un ingénieur du plus haut mérite. Il avait entrepris d'approvisionner d'eau la ville de Tolède, bâtie, comme on sait, sur une éminence escarpée, et les travaux d'hydraulique poursuivis à cette intention firent l'admiration des savants de l'époque. Il n'en reste aujourd'hui que des vestiges insignifiants. Plus compliqué encore que la machine de Marly, son immense mécanisme faisait monter facile-

(1) Paul de Saint-Victor.

ment jusqu'à l'Alcazar, qui n'est plus lui-même qu'une ruine, les eaux du fleuve. Ambrosio de Morales a donné la description de cet ouvrage à la fois si imposant et si utile. Au commencement du dix-neuvième siècle, une compagnie anglaise tenta, dit-on, de rétablir cette série de constructions hydrauliques qui devaient approvisionner d'eau non pas seulement un palais, mais la vaste cité de Tolède : elle ne put réussir.

Juanello s'attira une telle réputation par ses inventions dont les savants étrangers étaient émerveillés, que le statuaire Berruguete entreprit de faire passer à la postérité les traits du célèbre hydraulicien, et exécuta son buste en marbre (1).

Rien n'offrait plus de variété, du reste, que les conceptions mécaniques de Juanello. Il existe dans l'ancienne capitale de la Castille une voie qu'on désigne sous le nom de rue de l'Homme-de-Bois, *calle del Hombre de palo*. C'était là qu'habitait l'ingénieur mécanicien. La légende locale rapporte qu'il avait construit un merveilleux automate qui franchissait sans difficulté la distance existant alors entre la maison de Turiano et l'archevêché. On ajoute que cette machine à forme humaine était destinée à recevoir la ration de pain et de viande qu'on avait allouée quotidiennement au célèbre artiste.

Lorsque, en l'année 1556, Charles-Quint se retira dans le couvent de Yuste (si improprement appelé Saint-Just



Juanello Turiano. — Médaille frappée à Crémone en 1559.

par nos vieux historiens), Juanello fit partie de la petite colonie de savants et de littérateurs que César s'était choisie pour le distraire de temps à autre dans sa solitude. On a ridiculement exagéré le goût passionné que Charles-Quint montra alors pour l'horlogerie ; mais il est certain que le génie flexible de Turiano, mettant de côté les grandes conceptions qui avaient rendu son nom célèbre se rappela alors ses merveilles de mécanisme à la grande horloge de Crémone qu'on citait dans le monde entier comme un modèle, pour se soumettre aux diverses fantaisies qu'un goût prononcé pour la mécanique inspirait encore de temps à autre à son auguste protecteur (2).

Ces pièces d'horlogerie, il est vrai, offraient, à ce qu'il paraît, un travail admirable digne en tout du constructeur de l'horloge de Crémone et de cet autre chef-d'œuvre du même auteur qu'on montrait alors à Pavie, et qui n'avait pas exigé pour sa construction moins de quinze cents rouages.

Juanello Turiano fit un séjour d'environ deux ans à Yuste. Rien loin de s'y occuper uniquement d'horlogerie savante, il y exécuta mille petits chefs-d'œuvre de méca-

nique qui semblent n'avoir été pour lui qu'un pur délassement, et dont les résultats lui firent bientôt une telle réputation parmi les pieux solitaires, qu'on eût pu l'accuser peut-être tout autre part, comme cela arriva jadis à l'égard de Roger Bacon, du crime de sorcellerie. De petits passereaux habilement sculptés venaient se poser en volant jusque sur les épaules des vieux moines ; des chevaux en miniature venaient caracoler dans les salles du réfectoire, en faisant retentir le monastère du son belliqueux de divers instruments. Un certain ouvrier nommé Balin, qu'à sa dénomination on peut juger Flamand ou Français, l'aidait dans la confection de toutes ces merveilles.

Il paraît que peu de temps avant la mort de l'empereur, Turiano « mettait la dernière main à une œuvre plus compliquée sur laquelle il avait déjà inscrit son nom et sa qualité : *Janellus Turianus Cremonensis horologiorum architector*, lorsque Charles-Quint voulut compléter l'épigraphe par ces mots : *Facile princeps*, lui décernant ainsi le titre de prince des horlogers. »

On ne comprend guère pourquoi un tel homme, décoré aussi par Strada du surnom d'*Archimède des temps modernes*, a été oublié jusqu'à ce jour dans les grandes biographies.

Après le décès de Charles-Quint, il exécuta ses grands travaux d'hydrologie, qui, selon M. Ford, ne lui furent jamais payés, et il mourut à Tolède en l'année 1585.

Ce n'est point sans motif, on le voit, que la ville de Crémone, sa patrie, fit frapper en son honneur la médaille que nous reproduisons.

(1) Il paraît que ce buste était destiné à orner l'Alcazar de Tolède. Cean Bermudez en fait mention comme étant conservé encore dans ce palais à l'époque où il écrivait. — Voy. *Diccionario historico de los mas celebres profesores de las bellas artes*, t. I, p. 143. Nous savons que ce buste en marbre, de grandeur naturelle, est aujourd'hui dans la Bibliothèque de Tolède.

(2) Dans son *Histoire de Charles-Quint, chronique de sa vie intérieure*, Paris, 1854, Amédée Pichot fait observer avec raison qu'on ne trouve, dans l'inventaire des objets laissés par le solitaire de Yuste, que quatre ou cinq horloges. Il y a bien loin de ce chiffre si restreint à la multitude de montres et d'horloges dont une tradition puérile entoure Charles-Quint au couvent des Hiéronymites.

RUINES DU CHATEAU D'AUROUZE
(CANTAL).



Ruines du château d'Aurouze. — Dessin de J.-B. Laurens.

Après avoir dépassé la gare d'Avant, sur la voie ferrée du Cantal qui s'embranché à celle de Paris-Lyon-Méditerranée, on arrive bientôt à la rivière d'Alagnon, qui coule pendant longtemps dans une étroite vallée, entre des montagnes dont les escarpements sont couronnés par des ruines, entre autres par celles du château de Léotoing, à gauche.

C'est en se dirigeant vers Murat, peu avant Molompize,

TOME XLVIII. — AOÛT 1880.

commune de 910 habitants, que l'on aperçoit à droite, au sommet d'un roc inaccessible, au-dessus du hameau d'Aurouze, les ruines de l'ancien manoir dont nous donnons le dessin inédit.

Suivant une légende, le plus ancien château bâti à Aurouze aurait été témoin des miracles opérés par sainte Foye, martyrisée à Rome sous Dioclétien. Cette origine est obscure.

Le plus ancien seigneur connu du château d'Aurouze fut Léon de Rochefort, qui se croisa en 1181.

En 1307, un de ses descendants, Bertaud de Rochefort, ayant été convaincu de forfaiture, le château fut rasé; mais on le reconstruisit bientôt après.

Un savant distingué du quatorzième siècle, Pons (d'Aurouze), fut, en 1373, abbé d'Aurillac, et ensuite évêque de Saint-Flour.

Vers 1405, Jean de Courcelles, seigneur du Breuil, était seigneur d'Aurouze.

Cette seigneurie passa, en 1501, à Jean Durfé; en 1623, à Joseph de la Vernède; puis successivement, après 1689, dans les familles de Sévérac et de Simiane. Enfin elle fut achetée par le seigneur de Montagnac et de Saint-Flour.

Ce qui reste des ruines du château permet encore de suivre les contours de son enceinte.

L'Alagnon a sa source au Puy de Griou, dans les monts du Cantal, traverse la forêt du Lioran, passe, comme on vient de le dire, à Murat et à la Chapelle-d'Alagnon. Grossie du torrent d'Allanche, de l'Areuil et de la Sionne, elle se jette, après un cours de 86 kilomètres, dans l'Allier.

ADRIEN PASQUIER,

LE CORDONNIER BIOGRAPHE.

Il était une fois... Ceci, pourtant, n'est pas un conte, mais une histoire très réelle... Il était une fois un pauvre cocher qui, jeune encore, avait épousé une ouvrière fileuse de colon, aussi pauvre que lui. Cinq enfants étaient déjà nés de ce mariage lorsque la mère, active et courageuse, à force de travailler, commença de se sentir épuisée. Le mari, placé dans une grande maison, n'avait que cent dix livres de gages. La femme, décidément malade; atteinte de phthisie, dut entrer à l'Hôtel-Dieu, hélas! pour n'en ressortir que morte. Trois filles, qui étaient les aînées des cinq enfants, furent placées, comme on put, dans la famille et chez des amis; les deux autres, deux garçons de sept et trois ans, furent mis à l'hospice. Les pauvres petits éprouvèrent un chagrin si vif de n'avoir plus leur mère et de se voir enfermés dans cette sombre maison, qu'eux aussi tombèrent gravement malades... L'aîné seul put se rétablir, et apprit, en revenant à une demi-santé, que son petit frère était mort. *Demi-santé* est le mot qui convient ici, car jamais il n'y eut pour lui de retour complet à une vie saine. Il vécut cependant de 1743, année de sa naissance, jusqu'à 1819, et vécut d'une vie probablement sans exemple.

Il s'appelait Adrien Pasquier. D'abord il eut affaire à des dames hospitalières qui le traitèrent avec assez de douceur; mais ayant été envoyé bientôt « du côté des hommes », il y fut mis à une rude école, école malheureusement où il ne devait rien apprendre, sinon peut-être la colère ou du moins une sourde antipathie contre ses supérieurs; car cet enfant était doux et bon (on le verra par la suite). D'ailleurs les maîtres qui l'avaient maltraité, lui et ses camarades, furent chassés de l'hospice, et la situation finit par devenir meilleure.

Mais, à douze ans, lorsque Adrien sortit de cet hospice, il ne savait rien que lire assez couramment; quant à l'écriture, il en était à tracer « en gros moyen » les vingt-quatre lettres de l'alphabet, incapable encore d'en composer des mots.

Un honnête cordonnier de la ville (ai-je dit que cela se passait à Rouen?) le prit sous sa protection et lui fit apprendre son métier, ce qui le conduisit jusqu'à l'âge de quinze ans. Son apprentissage fini, le voilà libre de sa personne et gagnant sa vie suffisamment. Il s'installa dans une

mansarde, et se mit à travailler avec courage tout le jour; le soir, il s'exerçait à écrire.

Malheureusement, la maladie revint, et il fallut retourner à l'hospice.

Mais la vie était résistante en cette fragile créature; il reprit sa demi-santé ordinaire, et de nouveau se remit au travail.

On était en 1763; Adrien avait vingt ans; il voulut voir Paris, tant pour se perfectionner dans son métier que pour y prendre une meilleure connaissance des choses de ce monde. Il fit part de ce projet à quelques autres cordonniers de son âge, et tous ensemble ils se mirent en route, à pied, fort gaiement, c'est-à-dire, pour des Français, fort courageusement.

Je suis bien aise, ici, de prévenir le lecteur que cette histoire d'Adrien Pasquier, le cordonnier rouennais, a déjà été racontée, qu'elle figure et continuera de figurer dans toutes les Biographies normandes; mais la plus curieuse, la plus complète, et de beaucoup la meilleure des *notices* écrites sur cet homme unique, est celle que publia en 1835, dans la *Revue de Rouen*, M. Ch. Richard. Cette *notice*, de 32 pages, est littérairement un chef-d'œuvre.

À Paris, Pasquier acheta des livres; et puis, après un séjour de quinze mois dans la capitale, il retourna au pays.

Il faut dire que son père, après vingt-deux ans de service comme cocher dans la même maison, fut mis à la retraite, avec une pension viagère de soixante livres. Par bonheur, il put obtenir un bureau de tabac, et, tant bien que mal, aidé d'une de ses filles, aidé de son fils Adrien, il réussit à ne pas mourir de faim.

Un orage, cependant, eût pu éclater entre le père et le fils, si le fils n'avait pas été la soumission même: Adrien voulut se marier, mais le père s'y opposa, prétextant de la misérable santé de son fils. Celui-ci prit donc la résolution de n'avoir plus d'autre passion, d'autre consolation, d'autre passe-temps, que ses livres. Mais ce fut une passion ardente, inextinguible. Il ne lisait pas seulement les gros livres d'érudition, des traités de théologie et de discipline ecclésiastique, les livres d'histoire et de droit; il lisait les journaux, qui commençaient à se répandre; et les journaux lui révélèrent l'existence des auteurs dont les noms alors se retrouvaient partout; il lut leurs écrits avec admiration, et, sans quitter un instant le tranchet et la manique, instruments dont il fut toujours fier, il résolut d'être à la fois cordonnier et philosophe: cordonnier au soleil, et philosophe à la chandelle. Le jour donc il était aux souliers, et le soir à ses livres. Les questions de réformes sociales surtout le préoccupaient. Écoutons là-dessus M. Ch. Richard dans la *Revue de Rouen*:

«... Une prévision instinctive annonça la révolution à Pasquier bien des années avant qu'elle n'éclatât. Les tiraillements qui déchiraient alors la société devinrent l'objet de ses profondes méditations; et tandis que ses mains travaillaient à la paire de souliers dont le prix devait lui assurer un morceau de pain et un gîte, son esprit vaste et son cœur patriote cherchaient un remède aux maux qui menaçaient son pays. Aussi est-il au comble de ses vœux lorsqu'il a atteint dans son art assez d'habileté pour que le produit de son travail lui procure ce qu'il appelle une véritable aisance.

» Il gagne neuf livres par semaine, le voilà riche. Il se met à l'ouvrage! Cinq francs suffisent aux dépenses de sa vie sobre et austère; le reste est employé à acheter des livres: il consacre ses jours au métier qui le nourrit, ses nuits à l'étude qui le fait exister.

» Enfin, en 1775, après une persévérance héroïque, le pauvre élève de l'hospice, seul, sans autre aide que sa volonté, avait terminé trois ouvrages. Voici leurs titres:

» 1^o Plan pour la réformation des mœurs, la suppression des impôts et le paiement des dettes de l'État;

» 2^o Plan pour l'augmentation des revenus de l'État en procurant le bien des sujets;

» 3^o Plan ecclésiastique pour rétablir l'ordre hiérarchique dans son état primitif.

» Ces trois plans furent envoyés, sans nom d'auteur, à Turgot, les deux derniers à Maurepas, et donnèrent lieu à une correspondance fort curieuse dont Pasquier fit tous les frais. C'était au moment où les questions qui y sont traitées préoccupaient tous les esprits; c'était pendant le triomphe complet et éphémère des économistes : dans la sincérité de ses convictions, Pasquier s'imaginait que les hommes du pouvoir mettaient à étudier ses écrits la même attention scrupuleuse qu'il avait mise à les tracer... » Et il les excusait de le laisser sans réponse. Mais est-il même supposable que sa voix fût entendue?

Et « cependant, ajoute M. Ch. Richard, combien était solennelle cette voix du peuple qui s'élevait, simple et forte, pour faire entendre aux grands les misères du peuple et leur en révéler le remède! Quel enseignement n'y avait-il pas dans ce miracle d'un enfant du peuple devenu assez éclairé pour avertir les puissants qui marchaient à leur perte!

» Pasquier disait : *Il faut tout réformer. Hâtez-vous, le temps presse; je suis placé au centre du malaise, je le vois mieux que vous; de grâce, écoutez-moi...*

» Et il parlait pour l'ouvrier, son camarade, dont il voulait améliorer le sort et corriger les vices; et il parlait pour *le laboureur, qui, après Dieu, est la cause première de notre subsistance*. Ce n'étaient pas des droits qu'il réclamait pour les malheureux, c'était du bien-être et de l'éducation : il ne parlait pas au nom du peuple souverain, mais au nom du peuple ignorant et affamé.

» Le *Plan ecclésiastique* est une conception de premier ordre. L'érudition la plus rare dans les matières théologiques et religieuses y est mise en œuvre avec une rectitude d'idées et une supériorité de vues qui placent ce travail beaucoup au-dessus des deux autres, et au-dessus même de bien des ouvrages qui ont valu à leurs auteurs une grande renommée. Lorsque, prenant Rouen pour exemple, il applique à notre ville les réformes dont il demande le bienfait pour toute la France, on est étonné de la sagacité avec laquelle il indique déjà tout ce qui a été opéré depuis. Enfin, l'admiration prend la place de l'étonnement lorsque, en 1790, on voit la Constituante, cette réunion des plus hauts talents, cette assemblée si grande et si illustre, s'accorder sur presque tous les points de la réforme ecclésiastique avec Adrien Pasquier, et sanctionner par les décrets que dictait sa voix déjà souveraine les projets et les plans qu'avait conçus, quinze ans auparavant, le cordonnier rouennais.

» Ce Plan a une préface : c'est une lettre à Maurepas dans laquelle Pasquier s'excuse de ne le lui avoir pas envoyé plus tôt. Ce n'était pas de sa faute : l'hiver était rude, le froid glaçait ses membres lorsqu'il travaillait la nuit, et il n'avait pas de quoi acheter quelques tourbes pour les réchauffer! »

Dans le temps qu'il entrevoyait et annonçait avec tant de perspicacité et de lucidité les événements qui se préparaient en France, des événements se produisaient dans la propre famille de Pasquier, qui devaient révolutionner toute son existence.

Son père était mort. Le bureau de tabac fut transmis au fils, qui se mit à le faire valoir avec une de ses sœurs, tout en continuant son métier de cordonnier. Mais, en 1775, cette sœur s'étant mariée, Pasquier resta seul à diriger son petit négoce, et dut renoncer à sa profession, qu'il

avait exercée vingt ans, ce qui lui causa un véritable chagrin, car il aimait, a-t-il écrit lui-même, « ce titre de cordonnier, quoique bien méprisé du monde, qui sottement tient à ses préjugés de hauteur et de bassesse, comme si l'honneur et la probité ne devaient pas servir de base à tous les hommes dans toutes leurs opérations sociales et sans avoir égard si l'un est riche et l'autre est pauvre, puisqu'il est moralement impossible d'établir l'égalité des richesses et des emplois. »

C'est en moraliste que Pasquier parle ici de son métier; mais écoutons-le en parler en artiste :

« Je peux assurer, dit-il, que, pour faire un bon cordonnier, il faut au moins dix ans; et il en est peu. Il ne s'agit pas de faire des trous pour mettre les pieds, parce que les formes dont on se sert les font d'elles-mêmes en appliquant les cuirs qui y conviennent, en les clouant et en les cousant pour les joindre ensemble, mais des souliers comme j'en ai vu, faisant l'admiration des connaisseurs, qui enviaient les ouvriers qui les avaient faits, parce qu'ils sont aussi rares que les bons musiciens, les bons peintres et les bons poètes... »

La révolution amena la fermeture du bureau de tabac tenu par Pasquier dans le plus populeux, le plus pauvre et le plus triste quartier de Rouen (rue Martainville, au coin de la rue de la Glos). Il lui fallut alors se mettre (on peut le dire) en servage chez son beau-frère, petit fabricant de rouennerie.

Comme autrefois, il continua, malgré ses maladies fréquentes, à donner les jours au travail manuel et les nuits au travail philosophique, historique, littéraire. Chose à peine croyable! Adrien Pasquier a laissé manuscrits trente ouvrages, dont quelques-uns feraient à l'impression dix volumes in-8. Cela même n'a pas suffi : il avait transcrit à son usage, avec notes et commentaires, les œuvres de Blaise Pascal.

Est-ce tout? Vraiment non.

Un siècle environ avant Pasquier, un négociant rouennais nommé Jean Lepelletier, que ses relations avec la famille Pascal (qui habitait alors la patrie de Corneille) avaient poussé vers l'étude, publiait une série de dissertations qui, réunies, formaient six volumes in-8. Pasquier voulut posséder la collection complète des œuvres de son compatriote, et pour cela les transcrivit tout entières, comme il avait fait de celles de Pascal.

Je m'abstiens de donner ici la liste des travaux de Pasquier. On peut la voir, cette liste, dans l'article déjà cité de M. Ch. Richard et dans la *Biographie normande* de M. Théodore Lebreton, qui ne les estime pas à moins de quarante volumes in-8.

Pasquier, dont la spécialité fut certainement l'histoire, ainsi qu'on le verra dans un instant, ne s'en est pas moins essayé dans tous les genres. Il composa des comédies en vers et même une tragédie; il s'aventura jusqu'au poème héroïque, jusqu'au poème burlesque. Mais son œuvre capitale, celle à laquelle son nom devra de lui survivre, c'est son *Dictionnaire historique et critique des hommes illustres de la province de Normandie*, neuf volumes in-4^o de chacun onze cents pages en moyenne, ce qui donne un total de neuf mille neuf cents pages de la plus fine, de la plus jolie et de la plus agréable écriture. Les manuscrits de Pasquier se lisent comme de l'imprimé, et c'est une des choses auxquelles le digne cordonnier biographe a tenu le plus. Le style, volontiers il le néglige et n'y entend rien; mais l'écriture était pour lui (son instinct le devinait bien) l'unique chance de durée, l'unique chance d'être lu, consulté, cité quelquefois. Personne, en effet, depuis lui, n'a parlé des célébrités de la Normandie sans le consulter. M. Théodore Lebreton, dans la préface de sa *Biographie*

normande, avoue que les neuf volumes in-4^o de l'humble ordonnancier lui ont été très utiles.

On est saisi d'étonnement, de respect et d'émotion lorsque pour la première fois on ouvre ce recueil... Où, comment, au prix de quels sacrifices, le pauvre cordonnier put-il réunir tant de documents? et comment put-il être pour tant d'existences si variées un interprète toujours clairvoyant, équitable et judicieux? Le *Dictionnaire historique et critique des hommes illustres de la province de Normandie* contient deux mille deux cent quatre-vingt et quelques biographies. Il y a mis la sienne (il en avait bien le droit), et c'est une des plus touchantes.

Les détails intéressants abondent et surabondent chez Pasquier; chacune de ses deux mille biographies est un enchevêtrement de faits dont la plupart n'ont été recueillis que là; et tout cela s'entremêle, s'entre-croise, de la façon la plus inattendue, mais la plus naturelle, la plus malicieuse quelquefois. Voici, par exemple, la biographie du poète Benserade. Vous attendriez-vous à y trouver des détails sur les derniers descendants du roi de France Henri II? L'article débute ainsi:

« Isaac Benserade naquit, en 1612, à Lyons-la-Forêt. Plusieurs auteurs le font sortir de la maison de Paul de Benserade, chambellan de Louis XII, et (*prétendent*) qu'il était allié au cardinal de Richelieu; d'autres disent qu'il était le fils d'un procureur de Gisors. Mais en cela il n'y aurait rien d'extraordinaire que de la plus haute destination il fût tombé à la plus basse, d'après ce que nous avons vu en la personne du baron de Saint-Remi, qui de petit-fils de Henri II, roi de France, était réduit à être mousse sur un vaisseau; sa sœur, la comtesse de la Motte, fut réduite à mendier; et un autre de ses parents, qui demeurerait à Rouen, rue du Figuier, et que j'ai particulièrement connu, était fileur de laine et gagnait trois ou quatre sous par jour, ce qui lui faisait dire quelquefois: *Est-il possible que je sois réduit à manger du pain sec?*..

» Ainsi donc, il ne serait point surprenant que Benserade..., etc. »

Les citations que l'on pourrait tirer du *Dictionnaire* de Pasquier seraient à l'infini. Ces neuf volumes ont été, comme on le verra, déposés à la Bibliothèque de Rouen, dans la salle des manuscrits. Et il est aujourd'hui question de donner le nom d'Adrien Pasquier à l'une des rues de sa ville natale. *La suite à une prochaine livraison.*

L'ANTILOPE CANNA OU ÉLAN DU CAP.

Chacun sait qu'un très grand nombre de Ruminants portent sur le sommet de la tête des appendices plus ou moins développés, qui constituent des armes défensives; mais ces appendices ne sont pas toujours de même nature: tantôt ils se renouvellent chaque année en affectant généralement une forme de plus en plus compliquée, tantôt ils persistent pendant toute la durée de la vie de l'animal. C'est même d'après cette particularité d'organisation qu'on a pu établir parmi les Ruminants deux grandes catégories: les *Ruminants à cornes caduques* (ou à bois) et les *Ruminants à cornes persistantes*.

Dans la première subdivision se rangent les Cerfs, dans la seconde les Bœufs et les Antilopes. Pour le moment, nous n'avons pas à nous occuper des Cerfs, et nous ne parlerons que de certains représentants de la famille des Antilopes, qu'on est sans doute surpris, au premier abord, de voir placée à côté de celle des Bœufs ou *Bovidés*. Il est certain, en effet, qu'il n'y a guère d'analogies extérieures entre un Bison et une Gazelle; mais à côté de ces types bien tranchés, il y en a d'autres qui établissent entre les

deux groupes une sorte de transition. Pour n'en citer qu'un exemple, l'Antilope Canna, qui habite l'Afrique australe, ressemble assez à une espèce de Cerf, par la grandeur et la forme générale du corps, pour que les chasseurs et les colons européens l'aient désignée sous le nom d'*Élan du Cap*.

Le Canna peut atteindre une taille considérable, près de 3 mètres de long sur 2 mètres de hauteur au garrot, et pèse de 350 à 400 kilogrammes. A l'âge adulte, il a le dos d'un brun clair, varié de quelques bandes d'un jauneroille, la gorge et le dessous du corps blanchâtres. De la partie inférieure du cou pend un vaste fanon, et les cornes, bien développées, surtout chez le mâle, et légèrement recourbées, sont pourvues d'une carène décrivant une ligne spirale. Par leur aspect extérieur, ces cornes diffèrent donc essentiellement des bois de l'Élan; elles s'en distinguent aussi par leur structure intime: leur portion centrale consiste, comme chez les Bœufs, en un cône osseux faisant corps avec le frontal.

Cette espèce d'Antilope offre donc avec la race bovine certains traits de ressemblance auxquels le nom générique de *Boselaphus* (*) était destiné à faire allusion; malheureusement, ce nom, ayant été précédemment appliqué à un autre animal, au Bubale, a dû être abandonné et remplacé par celui d'*Oreas*; de sorte que l'Élan du Cap est devenu, pour la plupart des naturalistes, l'*Oreas Canna*; les colons anglais l'appellent *Eland*, et les indigènes *Impofo*.

L'Élan du Cap habite une grande partie de l'Afrique australe, la Cafrerie, la Hottentotie et le pays des Boschimans; mais il ne se trouve plus, comme on pourrait le supposer d'après le nom qu'il porte, aux environs de la ville du Cap. Il se rencontre surtout dans les plaines et les vallées, où on lui fait une chasse active, à cause des qualités de sa chair, beaucoup plus savoureuse et moins sèche que celle des autres espèces d'Antilopes. « L'Élan du Cap, dit Sparrman, dans son *Voyage au Cap de Bonne-Espérance*, a beaucoup de graisse, surtout autour du cœur. Dans un vieux animal que nous avons chassé et tué, nous trouvâmes une si grande quantité de graisse fine et délicate, que nous ne pûmes la loger dans une boîte qui avait contenu environ dix livres de beurre. Lorsque nous repassâmes le désert, quelques chiens que nous amenions avec nous dévorèrent, dès le commencement du voyage, toute notre provision de beurre. Ce fut à cette occasion qu'un fermier, qui nous accompagnait encore, nous indiqua le moyen de réparer cette perte par de la graisse d'Élan, et nous apprit la manière de l'apprêter pour en assaisonner les viandes, et même pour la manger sur le pain. Elle est aussi bonne que la graisse d'oie ou de porc, dont on fait ordinairement des beurrées; je dirais même qu'elle est meilleure, si j'étais sûr que, dans la position où j'étais alors, manquant de tout autre aliment de ce genre, un violent appétit ne faisait pas illusion à mon goût. La poitrine de l'animal est la partie la plus grasse et passe pour la plus délicate. La chair est d'un grain plus fin, elle a plus de suc et meilleur goût que celle du *Hartbest* (**).

» Lorsqu'on chasse les Élans, ils ont coutume de courir autant qu'ils le peuvent contre le vent, lors même que le chasseur vient de ce côté et veut leur faire rebrousser chemin. Ils vont par hordes nombreuses. On est dans l'opinion qu'ils font, comme les spring-boks (**), des émigrations vers le sud lorsqu'ils manquent d'eau dans les parties septentrionales, ou de pâturages, dans les grandes sécheresses... Il est à croire que des hordes si nombreuses et si serrées ne pourraient ou ne voudraient point s'écarter

(*) De *bos*, bœuf, et *elaphus*, cerf commun.

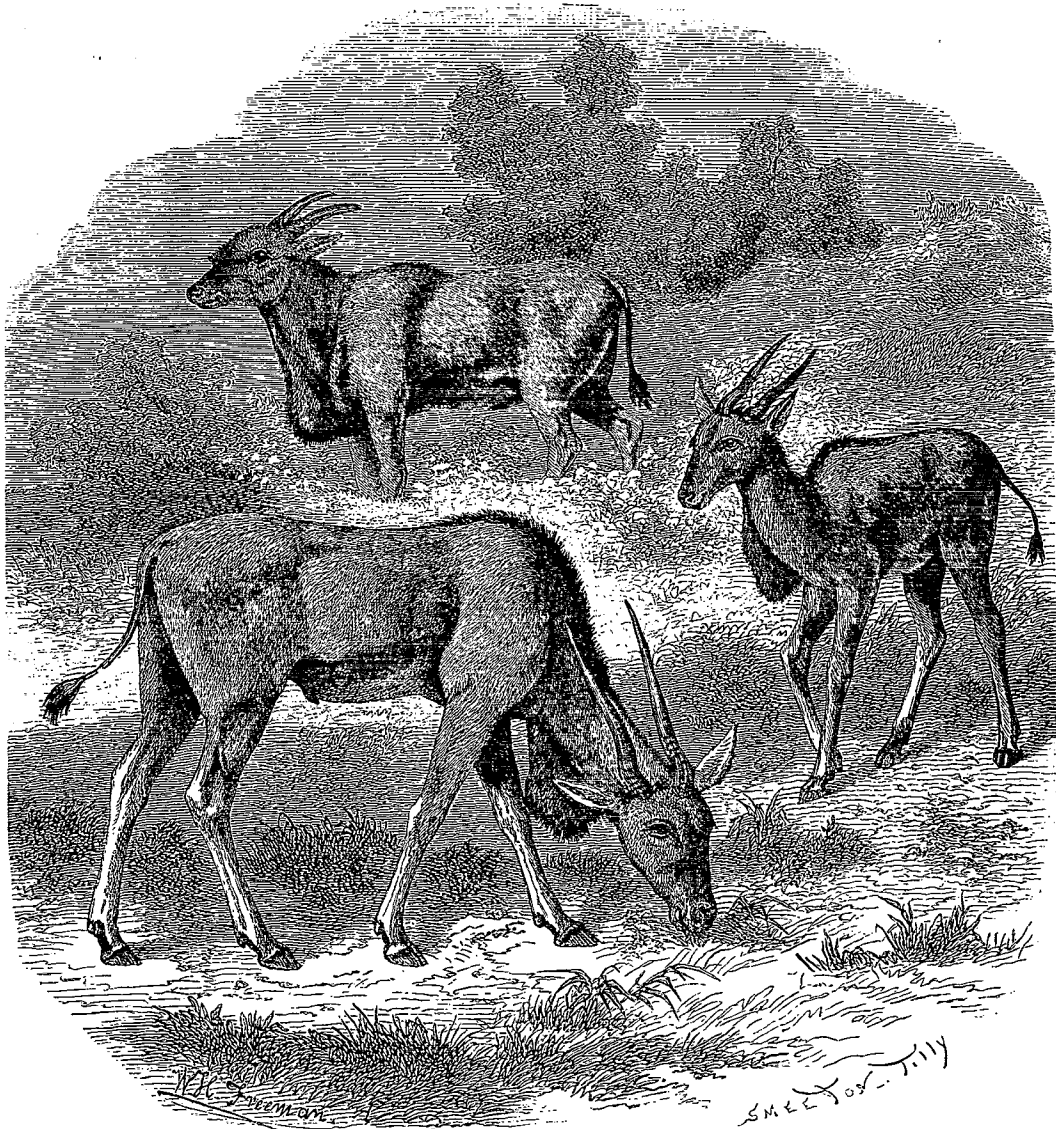
(**) Ou Bubale, espèce d'antilope.

(***) Littéralement, *bœufs sauteurs*.

pour laisser passer des chasseurs à cheval, ou du moins que les premiers rangs, poussés par l'arrière-garde, feraient inévitablement quelque résistance. Si pareil accident nous fût arrivé et que nous n'eussions pas eu assez de temps ou de place pour leur céder le passage, cette armée de quadrupèdes aurait eu bientôt passé sur le corps de notre petite compagnie.

» Les Elans mâles sont toujours les plus grands et les

plus gros de la troupe; plus ils sont âgés, plus la graisse les appesantit; ils ont visiblement la gorge plus pleine que les autres, et comme ils ont peine à les suivre et qu'ils sont les premiers fatigués, lorsqu'on donne la chasse à un troupeau d'Elans, ce sont ceux-là qui restent le plus ordinairement sous le coup des chasseurs. On m'a dit qu'il arrivait parfois que des Elans mâles, encore jeunes et passablement vites à la course, mais d'une certaine espèce



Jardin d'acclimatation. — L'Élan du Cap. — Dessin de Freeman.

plus chargée de graisse que les autres, tombaient morts après une chasse un peu vive, et que la graisse fondue leur sortait, avec le sang, par les narines.

» Ces parties de chasse, ajoute Sparrman, ne sont pas sans difficultés ni sans danger pour les chasseurs eux-mêmes. Ils ne peuvent éviter d'être quelquefois emportés par leurs chevaux à travers les taillis et les buissons, qui, avec les habits, déchirent aussi les jambes; quelquefois il faut sauter par-dessus des fosses et fossés dangereux; il leur arrive aussi de temps en temps de s'enfoncer dans des trous et passages souterrains, creusés par les Gerboises (*).

Les Cannas vivent fort bien en captivité; ceux que l'on voit maintenant communément dans nos jardins zoologiques proviennent pour la plupart de deux paires qui furent introduites en Angleterre en 1840 et en 1851, et qui

(*) Petits rongeurs à pattes postérieures très allongées.

se reproduisirent dans la ménagerie célèbre de lord Derby. Il paraît donc certain qu'aucune difficulté réelle ne s'opposerait à l'acclimatation définitive de cette grande espèce, dans l'élevage de laquelle nos agriculteurs trouveraient peut-être une nouvelle source de profits.

UN ROYAUME

POUR AVOIR LE BONHEUR DE SAVOIR LIRE ET ÉCRIRE.

Tonga-Tabou, la métropole de l'archipel de la Société, dont M. Jules Brencley (*) nous a donné récemment une description si précise, n'est connue de l'Europe que depuis

(*) Voy. le splendide volume intitulé : « *Jottings during the cruise of H. M. S. Curacoa among the South sea islands in 1865*, by Julius Brencley. London, 1873, gr. in-8, fig. » On y remarque, à la p. 107, la reine de Tonga tenant un livre à la main.

la fin du siècle dernier. L'illustre Cook en donna une savante description; Hodges, le peintre attaché à l'expédition, en dessina les rivages, et, en l'année 1810, un jeune Anglais, W. Mariner, y fit un séjour de plusieurs années; de sorte que rien ne nous manque sur l'histoire et sur la vie intellectuelle des habitants de ce groupe d'îles privilégiées, où tout abonde pour les premiers besoins de la vie.

Personne n'a oublié que l'art de l'écriture était complètement ignoré des peuples de l'Océanie, qui ne possédaient même pas toujours les aide-mémoire rudimentaires du Pérou et du Chili. Malgré la rare intelligence dont il était doué, l'astucieux souverain de Tonga-Tabou, Finow I^{er}, chez lequel, en dépit de sa férocité native, on ne pouvait s'empêcher de reconnaître de hautes qualités, n'était pas plus avancé sur ce point, au début du siècle, que le plus humble de ses sujets.

Or, il arriva que W. Mariner, ayant appris que des vaisseaux européens touchaient plus souvent à Tonga qu'à aucune des autres îles (il était alors à Vavao), avait écrit avec de la poudre à canon délayée, sur une feuille de papier qu'avait gardée un des insulaires, une lettre en anglais où il rendait compte de sa situation et de celle de ses compagnons, et il avait confié cette lettre au chef de Matanga.

Tooi-Tooi, insulaire des Sandwich, en entendit parler et en rendit compte à Finow, en lui représentant que c'était sans doute un avis perfide donné aux navires européens.

Finow envoya sur-le-champ demander la lettre de Mariner au chef de Matanga, et il parvint à l'obtenir.

Quand il l'eut entre les mains, il la tourna de tous côtés, l'examina avec attention, et n'y put rien comprendre. W. Mariner n'étant pas avec lui en ce moment, il s'adressa à un Anglais, et lui demanda ce que signifiait ce papier. Celui-ci, prenant la lettre, en traduisit une partie dans la langue de Tonga, et la représenta comme une prière adressée à tout capitaine anglais qui pourrait arriver de tâcher d'obtenir du roi la liberté de W. Mariner.

Le rusé souverain ne fut pas surpris que son jeune prisonnier cherchât par tous les moyens possibles à recouvrer sa liberté et à regagner sa patrie. Mais, aussitôt qu'il reparut à ses yeux, il lui demanda des explications sur l'art mystérieux dont il découvrait pour la première fois le but sans pouvoir en soupçonner le mécanisme. Le jeune Anglais lui demanda ce qu'il voulait qu'il écrivit.

— Mettez-moi sur le papier, lui dit le roi.

W. Mariner écrivit *Finow*, en employant les lettres qu'exigeait la prononciation anglaise. Le roi fit venir un autre Anglais qui n'avait pas été présent à cette scène, et lui demanda ce que signifiait le papier, après avoir ordonné à W. Mariner de lui tourner le dos et de regarder d'un autre côté. L'Anglais prononça sans hésiter le nom *Finow*.

Le roi, confondu, lui arracha le papier des mains, le tourna dans tous les sens, le considéra avec attention, et s'écria :

— Cela ne ressemble ni à moi ni à personne. Où sont mes yeux? où est ma tête? où sont mes jambes? Comment pouvez-vous savoir que c'est moi?

Sans attendre d'explication, il fit encore écrire W. Mariner; et, pendant trois ou quatre heures, il l'occupa à écrire différentes choses qu'il lui dictait et qu'il faisait lire ensuite par l'autre Anglais. C'était un plaisir tout à fait nouveau pour le roi.

Après quelques années de luttes orageuses, Finow I^{er} succomba. Plus extraordinaire que lui peut-être par sa paisible sagacité, son fils lui succéda. Il n'avait pas perdu le souvenir des prodiges admirés par son père, et il avait même pénétré plus avant que celui-ci dans un art mystérieux devenu si vulgaire chez ses successeurs. Aussi,

lorsque, par suite d'une série de curieux incidents, William Mariner eut recouvré sa liberté en se réfugiant sur un brick qui devait lui faire regagner l'Europe, le roi alla-t-il jusqu'aux supplications les plus véhémentes pour qu'on l'emmenât au pays des *Papalangi*, où toutes les sciences sont l'apanage de l'humanité. Ses prières furent vaines. Son peuple le demandait à grands cris; et lui, voyant sa demande repoussée par ses nouveaux amis, répétait d'un ton désespéré :

— Tout mon pouvoir et tout mon royaume pour quelques années passées en un lointain pays où les plus humbles savent lire, où l'écriture est connue de tous!... (1)

LE MASQUE,

PAR LOPE DE RUEDA.

SCÈNE. — 1545.

PERSONNAGES : ALAMEDA, homme simple;
SALCEDO, son maître.

(Une campagne solitaire.)

ALAMEDA.

Votre Grâce est-elle là, Seigneur mon maître?

SALCEDO.

Je suis ici; ne le vois-tu pas?

ALAMEDA.

Pardieu, Seigneur, si je ne vous rencontrais pas, j'aurais bien de la peine à vous trouver, quand je ferais plus de tours qu'un chien lorsqu'il se couche.

SALCEDO.

Il est certain, Alameda, que voilà une chose qui ne se comprend pas facilement.

ALAMEDA.

Si vous ne me croyez pas, je pourrai bien dire que vous n'êtes pas dans votre bon sens. Je vais vous raconter une affaire que j'ai bien fort sur la conscience, si vous voulez me promettre de me parler sans m'écouter.

SALCEDO.

Tu veux dire m'écouter sans me parler.

ALAMEDA.

Oui, m'écouter; j'espère bien que... (Il regarde autour de lui.)

SALCEDO.

Dis ce que tu as à me dire. L'endroit est assez écarté, si tu as un secret et si tu veux du silence.

ALAMEDA.

N'y a-t-il personne qui puisse nous entendre? Voyez-y bien: c'est une chose qui veut un grand secret, et quand vous la connaîtrez, vous la saurez aussi bien que si je vous la disais à l'oreille.

SALCEDO.

Je te crois sans peine.

ALAMEDA.

Est-ce que vous ne voudriez pas me croire, parce que je suis le petit-fils d'un pâtissier?

SALCEDO.

Que veux-tu dire? Finissons.

ALAMEDA.

Parlez bas.

SALCEDO.

Qu'attends-tu?

ALAMEDA.

Plus bas.

(1) Voy. *Histoire des naturels des îles Tonga ou des Amis, situées dans l'océan Pacifique, depuis leur découverte par le capitaine Cook*; rédigée par John Martin sur les détails fournis par William Mariner, qui y a passé plusieurs années. Trad. de l'anglais par A. J. B. Def... Paris, 1817, 2 vol. in-8.

SALCEDO.
Dis ce que tu as à dire.

ALAMEDA.
Y a-t-il quelqu'un qui nous écoute?

SALCEDO.
Ne t'ai-je pas dit que non?

ALAMEDA.
Sachez donc que j'ai trouvée une chose avec laquelle je puis être un homme, sauf l'aide de Dieu.

SALCEDO.
Une chose trouvée, Alameda? J'en suis avec toi.

ALAMEDA.
Non, non, je l'ai trouvée seul, je veux en jouir seul, si la fortune ne m'est pas contraire.

SALCEDO.
Montre ce que tu as trouvé; fais voir.

ALAMEDA.
Avez-vous vu un merle quelquefois?

SALCEDO.
Oui, certes.

ALAMEDA.
Eh bien, j'aime mieux ma trouvaille, et vingt-cinq maravédís avec.

SALCEDO.
Est-ce possible? Montre voir.

ALAMEDA.
Je ne sais si je la vendrai, ou si j'emprunterai dessus.

SALCEDO.
Montre donc.

ALAMEDA.
Peu à peu; regardez tout doucement. (*Il lui montre un masque.*)

SALCEDO.
Oh! malheureux que je suis! C'est là tout ce que tu as trouvé?

ALAMEDA.
Comment? n'est-ce pas beau? Que Votre Grâce sache donc qu'en venant de la forêt, où j'étais allé chercher du bois, j'ai rencontré auprès de la barrière de la cour cette diable de physionomie. Où donc poussent ces choses-là, si Votre Grâce le sait?

SALCEDO.
Mon frère Alameda, je ne sais que te dire; mais il vaudrait mieux que tu eusses perdu tous les cils de tes yeux que d'avoir une semblable calamité.

ALAMEDA.
Quelle calamité est-ce donc pour un homme qu'une pièce comme celle-ci?

SALCEDO.
Si c'est une calamité! Je ne voudrais pas être dans ta peau pour tout le trésor de Venise. Connais-tu ce pécheur?

ALAMEDA.
C'est un pécheur, ceci?

SALCEDO.
Dis-moi, Alameda, n'as-tu pas entendu parler de cet ermite que des voleurs ont défiguré pour le voler, Diego Sanchez?

ALAMEDA.
Diego Sanchez?

SALCEDO.
Oui, Diego Sanchez. Tu ne peux pas nier que ceci ne soit lui.

ALAMEDA.
Et ceci est Diego Sanchez? Oh! malheureuse soit la mère qui m'a mis au monde! Pourquoi n'ai-je pas rencontré plutôt une besace de pain que la figure d'un défiguré! Hé! Diego Sanchez! Diego Sanchez! Non! il ne répondra pas quoiqu'on l'appelle. Dites-moi, Seigneur,

qu'est-ce qu'on a fait des voleurs? Les a-t-on trouvés?

SALCEDO.
On ne les a pas trouvés; mais sache, mon frère Alameda, que la justice s'épuise à chercher les délinquants.

ALAMEDA.
Et, par hasard, Seigneur, serais-je donc le délinquant?

SALCEDO.
Oui, mon frère.

ALAMEDA.
Et que me fera-t-on si l'on me prend?

SALCEDO.
Le moindre mal que l'on te fera, si miséricordieux que l'on puisse être à ton égard, ce sera de te pendre.

ALAMEDA.
Me pendre! et ensuite on m'enverra aux galères. Et remarquez que je suis un peu sensible de la gorge, et alors je vois bien, Seigneur, que si l'on me pend, cela m'ôtera l'envie de manger.

SALCEDO.
Ce que je puis te conseiller, ami Alameda, c'est de t'en aller tout de suite à l'ermitage Saint-Antoine, et de te faire ermite comme l'était cet autre malheureux, et de cette manière la justice ne te fera aucun mal.

ALAMEDA.
Dites-moi, Seigneur, combien me coûtera une planchette et une petite cloche comme celles qu'avait cet infortuné?

SALCEDO.
Il n'est pas nécessaire d'en avoir de neuves; le crieur de la ville cherche à vendre celles de l'ancien ermite, et tu pourras les acheter. Mais j'ai peur d'une chose.

ALAMEDA.
Et moi, de plus de deux cents. Quelle est la vôtre?

SALCEDO.
C'est que lorsque tu seras seul dans l'ermitage, tu pourras bien être tourmenté quelque nuit par l'esprit de ce pauvre homme. Mais il vaut mieux que tu sois tourmenté, toi, que de tourmenter les autres qui te verraient pris par le cou.

ALAMEDA.
D'autant que, pour peu qu'on me serre la noix, je ne puis plus respirer.

SALCEDO.
Eh bien donc, mon frère, va-t'en vite, parce que si tu tardais, la justice pourrait bien te prendre.

ALAMEDA.
Et que vais-je faire de cette physionomie, ou quoi que ce soit?

SALCEDO.
Cela? Laisse-la ici, afin que l'on ne te prenne pas avec elle.

ALAMEDA.
Alors donc je m'en vais, et plaise à Dieu que je devienne un bon ermite. Et maintenant, adieu, restez ici en paix, Seigneur Diego Sanchez.

SALCEDO, *seul*.
Maintenant que j'ai fait croire à cet animal que ce masque est le visage de Diego Sanchez; il faut que je lui fasse une farce. Je vais m'envelopper dans un drap, le plus artificieusement que je vais pouvoir, et j'irai le trouver en feignant d'être l'esprit de Diego Sanchez; et vous verrez quelle bonne plaisanterie ce sera. Sus, à l'œuvre!

La fin à une autre livraison.

SUR LA CROIX DE SAINT HUBERT.

Au Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur, — je me souviens avoir vu dans un numéro du *Magasin pittoresque* un saint Hubert accompagné d'une

explication où se trouvent à peu près ces mots : « Ce saint Hubert pourrait bien être saint Jean, car le patron de la chasse n'est pas souvent représenté porteur d'une croix. »

Ce passage m'est revenu à la mémoire un jour où je visitais le célèbre cabinet d'armes du prince de Fürstenberg, à Donaueschingen, sous la conduite du maître chasseur, qui me fit voir entre autres quelques épieux qui servaient dans le temps à tuer les sangliers. Ces épieux sont garnis d'une barre de fer transversale qui leur donne la forme d'une croix. C'est peut-être là l'objet que tient le saint Hubert de la gravure.

Je remarque aussi le passage suivant :

« Il faut présenter l'épieu droit à l'escu, entre col et espaule; si les billettes de l'espieu ne s'en gardoient, il se couleroit le long de la hampe de l'espieu, jusqu'à celui qui l'enferme. » (*)

En effet, il est arrivé souvent que le sanglier, quoique percé par l'épieu, a décousu le chasseur : c'est pour cela que l'on a trouvé nécessaire de mettre cette barre transversale nommée les billettes.

BÉATRIX D'ARAGON.

Les sculpteurs florentins du quinzième siècle, lorsqu'ils représentaient de jeunes filles ou de jeunes femmes, ont souvent fait baisser les yeux à leurs modèles, sans doute pour leur donner un air de modestie comme aux saintes du moyen âge; mais cette attitude ne convenait guère plus à Béatrix d'Aragon que l'épithète de *Diva*. Elle était belle, dit l'histoire : on n'en peut pas bien juger par ce buste, d'ailleurs fort remarquable, attribué, sans preuve suffisante, à Desiderio da Settignano (?). Elle était spirituelle,



Collection de M. Gustave Dreyfus. — Béatrix d'Aragon, buste en marbre du quinzième siècle.
Dessin d'Édouard Garnier.

elle aimait les arts, et c'est ce qu'on peut dire de mieux dans l'intérêt de sa mémoire; car il est certain qu'elle fut rusée, intrigante et cruelle.

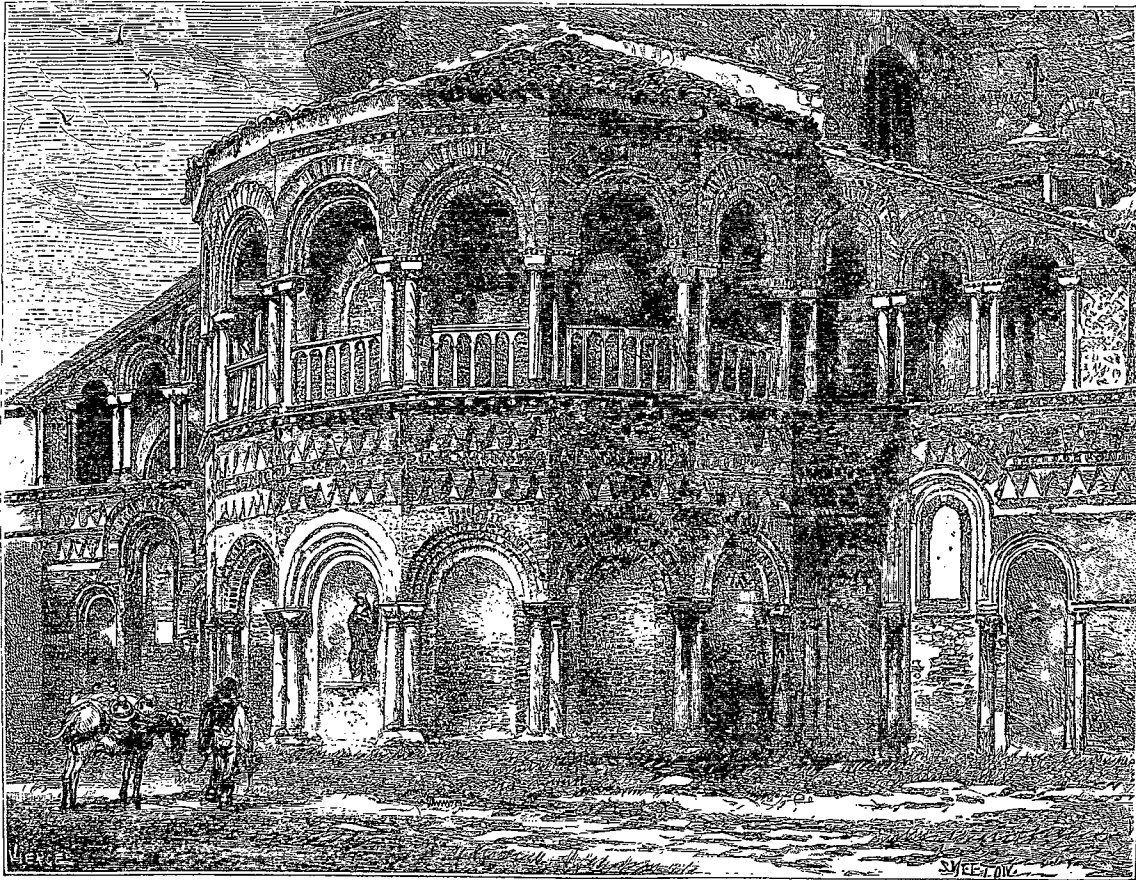
Fille de Ferdinand, roi de Naples et d'Aragon, elle épousa, le 15 septembre 1475, à Naples, le célèbre Mathias Corvin, roi de Hongrie, et fut couronnée reine à Albe-Royale, le 12 décembre 1476. Elle fit venir d'Italie en Hongrie des poètes, des peintres, qui durent contribuer à répandre le goût du beau dans le royaume. N'ayant pas d'enfant, elle voulut persuader à Mathias Corvin de prendre les mesures nécessaires pour qu'après lui elle fût reconnue comme reine de Hongrie. Corvin ne pouvait consentir, assuré que les Hongrois ne se laisseraient point

gouverner par une princesse étrangère. Il discutait un jour sur ce sujet avec Béatrix, lorsqu'il mourut tout à coup en poussant des cris affreux. Cette scène est restée obscure, et Béatrix fut l'objet des soupçons les plus graves. Elle espéra ensuite, quoique n'étant plus ni belle ni jeune, épouser le nouveau roi Vladislav Jagellon, qui ne s'en souciait guère; la diète s'y opposa : elle voulut envoyer alors à Naples la plus grande partie des bijoux de la couronne. Le commandant de Zeng, en Dalmatie, les saisit au passage. Il partit aussitôt pour les porter à Vladislav Jagellon, mais, en route, il fut empoisonné. Cette fois on n'hésita pas à imputer le crime à Béatrix, qui, de retour en Italie, se cloitra, dit-on, et mourut, en 1508, à Ischia.

(*) Extrait des *Merveilles de la nature et des plus nobles artifices*, par René François. 1620.

MURANO.

Voy. t. IV, 1836, p. 139; — t. XXXIX, 1871, p. 92.



Extérieur de l'abside de San-Donato, dans l'île de Murano. — Dessin de V. Urrabieta, d'après une photographie de Naya.

On ne séjourne pas à Venise sans se faire conduire en gondole à l'île de Murano. A partir de la Piazzetta, le trajet est environ d'une demi-heure. Si l'on s'arrête aux deux îles réunies de San-Michele et San-Christoforo, ce n'est que pour peu d'instants et seulement pour y jeter un regard sur le cimetière de la ville. Les Guides disent : « On montre dans un coin le tombeau du malheureux peintre Léopold Robert. » (!) Hélas ! on ne le montre plus. Le nouveau concierge, lorsqu'on lui demande de le désigner, ne sait plus ce qu'on veut lui dire. L'an dernier, nous avons dû apprendre nous-même à un de ses enfants où se trouvait cette sépulture, qui pourrait cependant lui valoir souvent quelques *lire*. Ceux qui ont le goût des arts n'oublient pas le peintre des *Moissonneurs* et son infortune.

En allant à Murano, on n'a guère qu'un désir, celui de voir faire des perles ou des verres. Depuis quelques années, les voyageurs sont les victimes d'une petite industrie assez ridicule. Le gondolier, au lieu de les conduire dans une grande verrerie en pleine activité et où d'habiles ouvriers travaillent avec un art merveilleux, les arrêtent devant un petit bouge où cinq ou six apprentis soufflent assez maladroitement quelques petits objets uniquement pour tirer quelques *baiocchi* des curieux ignorants : au passage, un magasin vend cher des objets qui viennent d'ailleurs. Puisse cet avis diminuer le nombre des dupes, en les mettant en garde contre l'extrême complaisance du gondolier pour ces petits compères !

Le Musée des anciennes verreries, fondé en 1861, mérite qu'on le visite : on y peut lire l'histoire « de la gran-

(!) Voy. la Table de quarante années.

deur et de la décadence » de l'art jadis célèbre de Murano. Toutefois il est juste aujourd'hui de signaler des efforts de renaissance très dignes d'approbation et d'encouragement.

Est-ce tout ce qui peut intéresser les voyageurs à Murano ? Non, sans doute. On aurait tort de ne pas entrer à *Saint-Pierre Martyr*, église des quinzième et seizième siècles, où l'on aura à admirer des peintures de Jean Bellini, de Palma, de Paul Véronèse et autres. Il serait surtout inexcusable de ne pas donner au moins quelques minutes d'attention à une belle basilique romaine et néogrecque, reconstruite au dixième siècle. Ce précieux édifice suffirait pour inviter à cette rapide excursion hors Venise. Dès l'entrée, on est frappé à la vue de ses trois nefs divisées par des colonnes de marbre brèche, provenant, dit-on, des ruines d'Altino. Les mosaïques du pavé sont fort riches. Une Vierge colossale, en mosaïque byzantine du douzième siècle, décore l'intérieur de l'abside ; mais l'attention doit surtout s'arrêter sur l'extérieur de cette abside, que reproduit notre gravure : elle est construite en brique sur un plan polygonal ; ses deux rangs d'arcades superposées sont d'un effet remarquable.

TRIBULATIONS DE MAITRE JODELLE.

En l'année 1558, le prévôt des marchands de la ville de Paris eut à recevoir d'un façon solennelle le roi Henri II, qui était venu à Notre-Dame remercier Dieu de la glorieuse conquête qu'il venait d'accomplir sur les Anglais

en annexant le port de Calais à la France. Que faire pour fêter dignement ce souverain vainqueur? Lui donner un festin magnifique à l'Hôtel de ville, et faire suivre ledit festin d'un ballet allégorique et dramatique que le roi devait contempler « la teste couronnée de lauriers à l'antique. »

Les soties et les pompeuses représentations de la Passion étaient déjà bien loin; maître Jodelle, le poète renommé de ce temps, avait fait représenter sa *Cléopâtre*, qui avait obtenu un succès incontesté. Aussi ce fut lui qui eut l'honneur d'être chargé par MM. les échevins de charmer, grâce à ses inventions subtiles et à ses vers renommés, le roi de France et les brillants seigneurs qui l'accompagnaient.

Le libretto était singulier, et maître Jodelle devait en déclamer devant ce brillant public les parties saillantes. Les bibliophiles curieux se disputent aujourd'hui ce triomphant programme, dont l'exécution splendide devait dérouler tant de merveilles. Que pouvait-on offrir, en effet, de plus attrayant, pour une cour polie, que ce qui est énuméré dans le « Recueil d'inscriptions, de figures, de devises » et masquéades, ordonnées en l'Hostel de ville de Paris, » le jeudi 17 février 1588? Qu'aurait-on pu opposer, en fait de divertissement, aux « vers héroïques latins », pour les images de la chrétienté, par Étienne Jodelle, Parisien, qu'on vendait chez André Wechel, au *Cheval-Volant*, rue Saint-Jean de Beauvais?

Les « masquéades » étaient brillantes, les emblèmes mythologiques ravissants; rien ne manquait au costume des déités; par malheur, le machiniste, oublieux ou mécontent, fit tout manquer. Quand, de sa voix la plus sonore, maître Jodelle désignait un temple où devait s'accomplir un sacrifice, on voyait apparaître un obélisque; une forêt séculaire remplaçait un pré jonché de fleurs; un char triomphal roulait devant les spectateurs, au lieu d'une nef pavoisée aux armes de certains seigneurs. Les dieux marins se cachaient dans l'herbe; ceux de l'air ne pouvaient s'envoler!

Jodelle, il nous le dit lui-même, se sentit pris de désespoir.

Mais le moment le plus cruel pour l'impresario fut celui où dut apparaître le navire des Argonautes, porté à dos d'hommes, et où notre infortuné Jason, qui n'était autre que notre poète, devait exposer le but du voyage. Ce fut alors un *fiasco* complet. Orphée, l'un des Argonautes, marchait devant le navire, « sonnait et chantant à la louange du roy une petite chanson, rapporte le bon Goujet; et comme Orphée attiroit à lui les rochers, deux rochers (au lieu du navire) le suivoient avec musique au dedans. »

Cette musique même, hélas! était détestable; les vers que l'on entendait étaient mal sus, ou bien ils étaient estropiés.

Jodelle en appela depuis au public; mais il fut conspué par la cour, et sa muse, qu'il invoqua, ne le consola point.

L'auteur de *Cléopâtre captive* mourut, dit-on, à l'hôpital, en 1573.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 246.

CII

Le bruit se répand de plus en plus que Marvejols devient une poule mouillée, et qu'on n'en peut plus rien faire.

Nous nous promenons beaucoup ensemble, et Marvejols finit par découvrir que je suis d'une ignorance honteuse pour mon âge. Il ne me le dit pas en propres termes, mais je le comprends à demi-mot, et mon ignorance commence

à me peser. Marvejols s'amuse beaucoup de ma haine aveugle contre les classiques; les jours de pluie, il me lit des passages et même des pièces entières de Molière. Je lui laisse deviner, je ne sais comment, à propos du *Bourgeois gentilhomme*, que je manie assez bien le fleuret. Nous convenons d'acheter des masques, des gants et des fleurets, aussitôt que nos finances seront en bon état. En attendant cette époque fortunée, nous faisons des armes, dans les champs, avec des baguettes de coudrier.

Le temps passe tout doucement, et nous voilà au jour fixé pour le bal de la sous-préfecture. Ceux qui doivent y paraître énumèrent par avance tous les plaisirs qu'ils se promettent. Les autres déclarent d'un air ennuyé qu'on pourrait bien parler d'autre chose. Moi, je ne dis rien, mais j'ai le cœur gros.

Après dîner, Marvejols me dit: — Venez avec moi, j'ai à vous montrer quelque chose.

Ayant tiré une lettre de son secrétaire, il me la mit sous les yeux en me disant: — Voici une lettre que j'ai reçue aujourd'hui. Comme c'est par ma faute que vous n'allez pas au bal, je vous devais une compensation; lisez.

La lettre était de sa mère et contenait quelques mots de son père.

Je n'ai jamais rien lu de plus simple et de plus touchant que la lettre de cette mère qui retrouvait le cœur de son fils après l'avoir cru perdu pour toujours. Marvejols ne m'avait pas montré la lettre qu'il avait écrite à ses parents, il ne m'avait pas même dit qu'il leur eût écrit; mais, à travers la réponse de sa mère, je devinai facilement ce qu'il avait dû lui écrire. Son père et sa mère le félicitaient vivement d'avoir trouvé un véritable ami. Sa mère m'envoyait sa bénédiction.

Je levai les yeux: Marvejols me regardait avec un sourire grave; le coin de ses paupières clignait un peu.

— Je vous remercie, lui dis-je d'une voix tremblante; oui, je vous remercie de m'avoir fait lire cela. Je devine ce que vous avez écrit, d'après ce que l'on vous répond. Seulement, vous avez parlé de moi en des termes...

— Tut! tut! tut! fit-il en agitant doucement son index devant ses yeux. J'ai dit ce que je voulais dire, cela ne vous regarde pas. En somme, vous êtes content de ce que vous venez de lire, c'est tout ce qu'il me faut.

— Et puis, ajouta-t-il sans transition, en me montrant la lettre, voilà que j'ai un second fil à la patte.

— Vous plaisantez toujours! lui dis-je d'un ton de remontrance.

— C'est vrai, me répondit-il sans témoigner la moindre contrition. Mais au fond, vous savez, Duclerc, cela ne m'empêche pas de penser sérieusement quand je m'y mets, ni surtout d'aimer profondément ceux que j'aime. Je vous défie de me prouver le contraire. Il ne fait guère un temps à se promener, reprit-il en levant un coin du rideau; si nous lisons le *Misanthrope*?

CIII

Le lendemain, dans l'après-midi, M. le sous-directeur me fit appeler.

— Monsieur Duclerc, me dit-il, vous savez que je vous porte de l'intérêt; j'espère donc que vous prendrez en bonne part ce que j'ai à vous dire.

Ce début me fit trembler de la tête aux pieds.

— Il m'est revenu, reprit M. le sous-directeur, que vous fréquentez beaucoup votre collègue M. Marvejols.

— C'est vrai, monsieur le sous-directeur.

— Croyez-vous que ce soit une bonne société pour vous?

— Oui, monsieur le sous-directeur, répondis-je sans hésiter.

Il parut frappé de la fermeté de ma réponse, et reprit :
— M. Marvejols, ceci entre nous, n'a pas une bonne réputation.

— C'est vrai, monsieur le sous-directeur, et je vous avoue que je n'aurais pas recherché sa société, si les circonstances ne nous avaient pas rapprochés. M. Marvejols a une mauvaise réputation, c'est un fait ; mais je vous assure qu'il vaut mieux que sa réputation, et qu'il est en train de la perdre.

M. le sous-directeur sourit avec indulgence, et me dit :

— Il fait bon être de vos amis, car je conclus de la chaleur avec laquelle vous le défendez qu'il est votre ami.

— Il est mon ami.

— Intime ?

— Intime.

— Vous avez au moins, me dit-il, le mérite de la franchise. Ainsi, vous êtes l'ami intime d'un homme qui passe sa vie au café !

— Il n'y met plus les pieds.

— Qui est criblé de dettes !

— Il se prive de tout pour les payer.

— Vous en êtes sûr ?

— Monsieur le sous-directeur, permettez-moi de vous citer un petit fait. Un de nos collègues, par dérision, a fait cadeau d'une tirelire à M. Marvejols. M. Marvejols a accepté sérieusement le cadeau. Comme on le juge encore sur son ancienne réputation, tous les pensionnaires de la *Sirène* sont allés en corps pour passer l'inspection de la tirelire. L'inspection a constaté que la tirelire était passablement lourde. En réponse à une plaisanterie, M. Marvejols a répondu sérieusement : « Ce qui est là-dedans représente les sottises que j'aurais pu faire et que je n'ai pas faites. Le montant servira à payer une dette plus sacrée que les autres et que je tiens beaucoup à payer de cette façon-là. »

Il me fut impossible de prononcer ces dernières paroles sans émotion ; M. le sous-directeur me regarda avec curiosité et ouvrit la bouche comme pour m'adresser une question. Mais il se ravisa.

CIV

Il réfléchit quelques instants, les yeux fixés sur sa main gauche, et reprit :

— Tout ce que vous me dites là, et le ton dont vous me le dites, me fait le plus grand plaisir. Il m'est toujours pénible d'avoir à penser du mal des employés qui sont sous mes ordres. Croyez-vous avoir été pour quelque chose dans le changement de M. Marvejols ?

— Je n'en sais rien.

— Et vous persistez à croire que la société de M. Marvejols n'est pas dangereuse pour vous ?

— Depuis une certaine époque, M. Marvejols n'a rien dit ni rien fait dont il ait à rougir, ou dont ses amis aient à rougir pour lui. Quant à moi, il ne m'a jamais donné que de bons conseils.

— Je ne puis pas douter un instant de ce que vous me dites, reprit M. le sous-directeur. Il y a d'ailleurs une confirmation de vos paroles dans ce fait seul que M. Marvejols est exact au bureau, et qu'il y emploie bien son temps. Pourvu que cela dure ! reprit-il en regardant cette fois-ci sa main droite.

— Je crois, repris-je, que M. Marvejols a dû faire de profondes réflexions, plus profondes même qu'il ne me l'avait laissé deviner, car il n'aime pas à se faire valoir et ne cherche jamais à paraître à son avantage.

— Votre croyance s'appuie-t-elle sur quelque fait positif ?

— Hier soir, monsieur le sous-directeur, il m'a fait lire

une lettre de ses parents, avec lesquels il était brouillé depuis longtemps. C'était une lettre très touchante, et où l'on voyait qu'il avait dû faire sa soumission en toute humilité et en toute sincérité.

— Ma foi ! reprit M. le sous-directeur en mettant son lorgnon pour me regarder dans les yeux, je ne puis vous blâmer de fréquenter M. Marvejols, je ne puis que vous recommander la prudence et la circonspection. Ah ! à propos, que disent les demoiselles Rocher de cette liaison ?

— Les demoiselles Rocher ne connaissent pas M. Marvejols, il ne vient jamais chez moi.

— Pourquoi donc ? me demanda vivement M. le sous-directeur.

— Toutes les fois que je l'ai engagé à monter, il s'y est refusé en disant : « Plus tard ! plus tard ! nous verrons. Pour le moment, je vis sur mon ancienne réputation ; les conversions subites sont suspectes, je ne veux pas vous compromettre. »

— Quel singulier garçon !

— Un brave garçon, monsieur le sous-directeur ; et si instruit, et si intelligent, par-dessus le marché !

— Intelligent, cela se voit ; mais je ne savais pas qu'il fût instruit.

— Il a tout lu, monsieur le sous-directeur ; moi, je suis ignorant comme une carpe, il s'est mis en tête de me faire lire.

— Et quels livres, s'il vous plaît ? me demanda vivement M. le sous-directeur en fronçant les sourcils.

— Les classiques français ! Hier soir il m'a lu *le Misanthrope*. Il lit très bien. Avez-vous remarqué son sourire ?

— Jusqu'ici, dit M. le sous-directeur avec bonhomie, je n'ai eu aucune occasion de remarquer son sourire, parce que nos entrevues n'ont pas toujours été des plus plaisantes. Mais, ajouta-t-il avec bonté, sur votre recommandation, j'examinerai son sourire...

CV

Je fus tout confus d'avoir parlé si familièrement à M. le sous-directeur, et je me levai pour prendre congé.

— J'ai encore un mot à vous dire, reprit M. le sous-directeur, en rapprochant son fauteuil de son bureau. Est-ce que vous n'aimez pas le monde ?

— Pardon, monsieur le sous-directeur, il me semble que ce doit être très amusant d'aller dans le monde.

— Alors, pourquoi avez-vous passé votre soirée à lire *le Misanthrope*, au lieu de venir au bal de la sous-préfecture ? est-ce M. Marvejols qui vous a retenu ?

— Marvejols aime bien à être avec moi, mais il ne voudrait pas me priver d'un plaisir. Si je ne suis pas allé à la sous-préfecture, c'est que je n'avais pas d'habit.

Il fit un petit signe de tête, et reprit :

— C'est dommage ; je vous ai cherché pour vous présenter à M. le sous-préfet. C'est un amateur d'escrime, et il aurait été enchanté de trouver un partenaire.

Je baissai la tête comme un coupable.

— Croyez-vous, reprit-il, que vous pourriez être en mesure d'avoir un habit pour le mois prochain ? J'ai l'intention de donner un bal. Ce serait une occasion toute naturelle de vous présenter à M. le sous-préfet ; il ne faut pas qu'un jeune homme néglige de faire de bonnes connaissances.

— Le mois prochain j'aurai un habit, monsieur le sous-directeur.

Voyant que M. le sous-directeur n'avait plus rien à me dire pour le moment, je pris respectueusement congé de lui, et je retournai à mon travail. Tout en travaillant, je levais la tête de temps en temps, lorsque j'avais les yeux

fatigués, et alors je me reposais la vue en regardant courir les nuages. Avant de revenir à mes paperasses, mes yeux s'arrêtaient toujours sur Marvejols ; j'avais du plaisir à le voir, surtout depuis mon entretien avec M. le sous-directeur, où je m'étais conduit en bon camarade.

A cause des idées nouvelles qui m'étaient venues sur son compte, et des espérances que j'avais conçues à son égard, j'aurais voulu le voir plus soigneux de sa personne ; mais ce sujet est si délicat à traiter que je n'avais jamais osé l'aborder.

Ce jour-là, par exemple, je trouvai qu'il aurait gagné cent pour cent dans l'estime de M. le sous-directeur, s'il avait eu les cheveux moins longs et moins ébouriffés, s'il avait rasé les bouquets inégaux de poils roux qu'il appelait sa barbe, et s'il avait renoncé aux étoffes à carreaux. Mais je gardai mes réflexions pour moi et je me contentai de faire des vœux intérieurement.

CVI

Un soir, en arrivant à la *Sirène*, je trouvai la table en rumeur ; et, dans les premiers moments, il me fut impossible de deviner pourquoi tout le monde était debout et pourquoi tous les pensionnaires parlaient à la fois.

On criait sur tous les tons : — C'est lui ! Ce n'est pas lui ! C'est un de ses cousins ! C'est son petit frère ! C'est un enfant de chœur ! Il s'est fait tondre et raser pour n'être pas reconnu de ses créanciers ! Du tout, il a vendu ses cheveux et sa barbe pour les payer !

Comme je passais devant Jeannette, elle me dit avec indignation : — Je ne sais pas ce qu'ils ont à crier comme ça après lui. Il est dix fois plus gentil comme ça.

J'arrivai enfin à ma place, et je vis Marvejols, tranquillement assis à la sienne ; renversé sur le dossier de sa chaise, il tournait tranquillement ses regards vers ceux qui criaient le plus fort, et les saluait d'une légère inclination de tête, accompagnée de son fin sourire. Il avait l'air d'un souverain qui reçoit des hommages.

Je fus frappé et charmé du changement qui s'était opéré en lui. Il avait les cheveux taillés un peu court ; cela dégageait la forme de sa tête, qui était réellement fine et distinguée ; pour la première fois, le rasoir s'était promené sur sa face, et avait fait disparaître les efflorescences rougeâtres qui lui donnaient l'air d'un photographe de quatrième ordre. Il avait un sourire charmant, quoique un peu narquois.

Je ne pus m'empêcher de lui tendre brusquement la main à travers la table, et de lui dire naïvement : — Bravo, Marvejols !

— Je crois, dit-il nonchalamment, que tout le monde a donné son avis et que l'incident est vidé ; ah ! j'oubliais quelqu'un... Asmodée !

Asmodée apparut à la fenêtre, et répondit respectueusement : — Oui, monsieur Marvejols !

— Viens ici, mon garçon.

Asmodée se précipita vers la porte et vint se placer à côté de Marvejols. Son œil gauche se ferma, et sa grosse figure exprima une admiration stupide.

— Comment me trouves-tu ? lui demanda doucement Marvejols.

Asmodée répondit sans hésiter : — Vous avez l'air bien plus propre !

— Merci, Asmodée, lui dit Marvejols. Ton compliment simple et naïf me comble de joie. Tu peux retourner à tes bouteilles.

Asmodée retourna à ses bouteilles, en ricanant de satisfaction.

La suite à la prochaine livraison.

LA FONDATION DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET DE L'OBSERVATOIRE.

Charles Perrault raconte dans ses Mémoires qu'en 1663, Colbert, songeant qu'il aurait à faire élever beaucoup de monuments à la gloire du roi et frapper quantité de médailles pour conserver la mémoire des grandes actions que Louis avait déjà faites et de celles qu'il ne pouvait manquer de faire encore, voulut avoir auprès de lui un petit conseil d'hommes d'esprit pour composer de savantes inscriptions et d'ingénieuses devises. Il choisit Chapelain, l'abbé de Bourseis, l'abbé de Cassagnes et Charles Perrault, qui se réunirent chez le ministre deux fois la semaine, le mardi et le vendredi. Ce fut la fondation de l'Académie des inscriptions et médailles, qui devint ensuite celle des inscriptions et belles-lettres.

Trois ans après avoir institué cette petite académie littéraire, « Colbert, dit Perrault, songea à en établir une plus grande et plus considérable pour l'avancement et la perfection de toutes les sciences. Il se fit donner d'abord un mémoire de tous les hommes savants qui s'assembloient chez M. de Montmort, conseiller d'État, amateur de toutes les sciences et de tous les savants, comme aussi de tous ceux qui étoient en réputation d'exceller en quelque science, soit dans le royaume, soit dans les pays étrangers. » Les premiers noms choisis par Colbert furent ceux de Carcavi, Roberval, Huyghens, Frenicle, Picard, Duclos, Bourdelin, de la Chambre, Auzout, Claude Perrault, Pecquet, Buot, Gayant, Mariotte, et Marchand. On y adjoignit ensuite Duhamel, qui fut le secrétaire de la compagnie ; puis l'abbé Gallois, Blondel, de la Hire, et Cassini, que l'on fit venir de Bologne, où il était professeur.

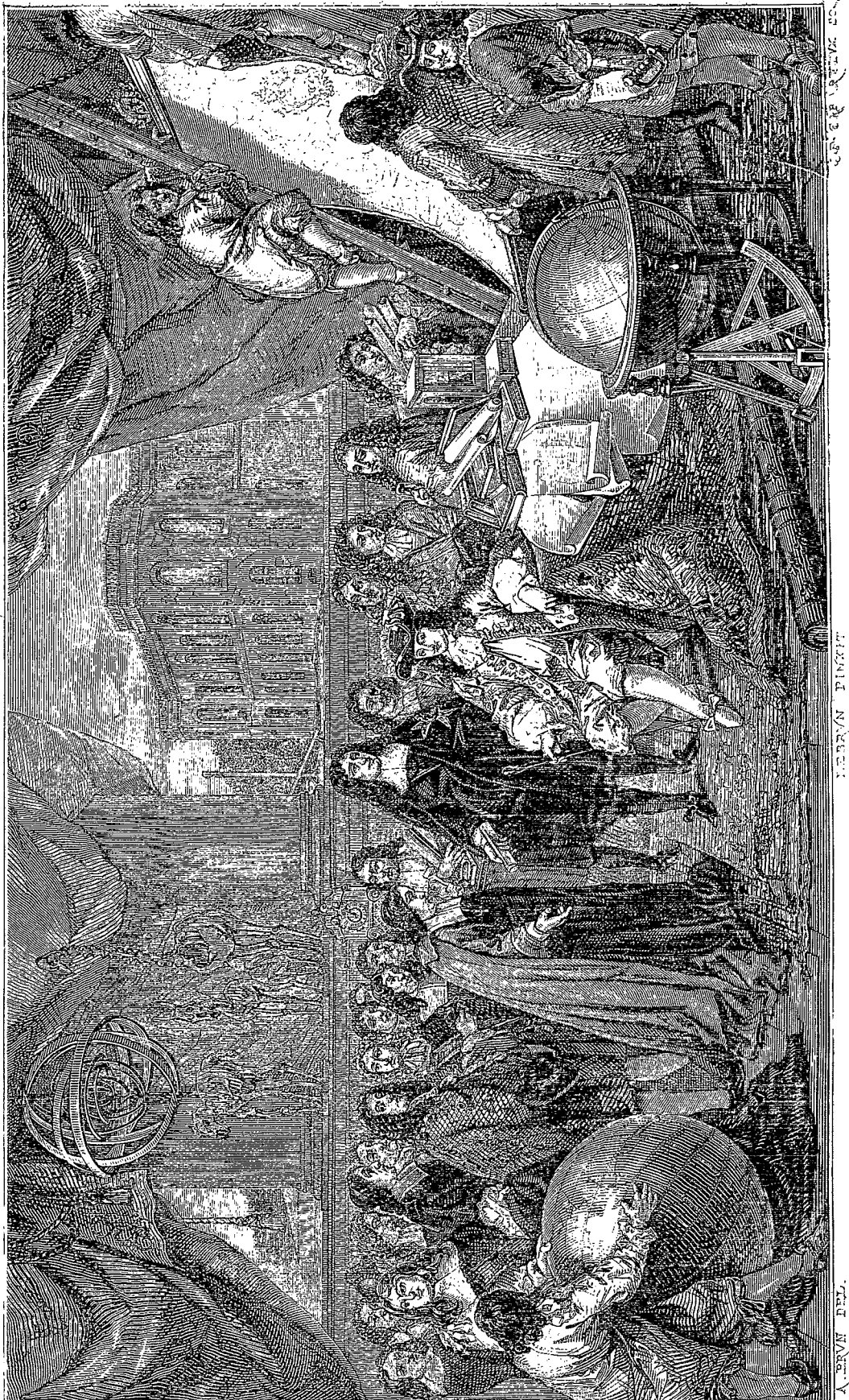
« Il fut réglé, dit encore Perrault, que l'Académie s'occuperait à cinq choses principales : aux mathématiques, à l'astronomie, à la botanique, à l'anatomie, et à la chimie... Il fut en même temps établi qu'on ne disputeroit pas sur les matières de controverse, ni de politique, à cause du péril qu'il y a de remuer ces sujets sans mission ou sans nécessité. Il fut encore ordonné que les astronomes ne s'appliqueroient point à l'astrologie judiciaire, et que les chimistes ne travailleroient point à la pierre philosophale, ces deux choses ayant été trouvées très frivoles et très pernicieuses. »

On devait se réunir deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, dans une salle basse de la Bibliothèque du roi.

Afin de mettre l'Académie en état de travailler et de répondre à ce que l'on se promettait d'elle, Colbert décida que l'on construirait un laboratoire de chimie à la Bibliothèque même, sur le plan qu'en donnerait Duclos, à qui l'on fournirait tous les ustensiles, « outils, drogues et vaisseaux », dont il aurait besoin, et ailleurs, dans un lieu convenable, un observatoire pour l'astronomie. Les membres de l'Académie furent chargés de choisir l'endroit où s'élèverait cet observatoire. Ils jetèrent d'abord les yeux sur Montmartre, d'où l'on découvrait un vaste horizon ; mais ils jugèrent que toutes les fumées de Paris, qui est au midi de cette butte, seraient un obstacle aux observations. On examina tous les alentours de la ville, et l'on ne trouva pas d'emplacement plus favorable que celui où l'Observatoire fut bâti et se voit encore aujourd'hui. Claude Perrault, à la fois médecin et architecte, à qui l'on devra plus tard la colonnade du Louvre, fut désigné par Colbert pour faire le dessin de l'édifice. Les membres de l'Académie orientèrent le monument. Ils se rendirent solennellement sur le terrain, et fixèrent par des observations et des calculs astronomiques la méridienne qui devait former l'axe de la construction, ainsi que l'alignement des murs.

L'Observatoire de Perrault est la partie centrale et éle-

vée des bâtiments actuels. C'est un massif monument rectangulaire, d'un caractère sévère et imposant, sans ornements, percé de fenêtres cintrées, terminé par un toit plat formant terrasse. La façade qui regarde le midi est flanquée de deux tours octogones; une troisième tour, carrée, s'avance au milieu de la façade du nord. Au-dessus de l'en-



Fondation de l'Observatoire, à Paris, tableau de l'école de Lebrun, à Versailles. — Dessin de Brun.

tablement qui couronne l'édifice, on remarque une espèce d'attique, surmontée d'une balustrade. Ces deux parties élevées l'une au-dessus de l'autre ne satisfont pas beaucoup le regard. L'addition de l'attique est due aux réclamations de Cassini. Claude Perrault, préoccupé seulement de son art, ne céda qu'à regret.

Cassini n'approuvait pas le plan de l'Observatoire, qui était en construction lorsqu'il arriva à Paris. Il trouvait que les trois tours avancées qui rompaient l'uniformité des murs empêchaient « l'usage important que l'on auroit pu faire de ces murs en y appliquant quatre grands quarts de cercle capables de marquer distinctement non seulement les minutes, mais même les secondes. » Il aurait voulu, avec raison, « que le bâtiment même de l'Observatoire fût un grand instrument, ce que l'on ne peut faire à cause de ces tours, qui d'ailleurs, étant octogones, n'ont que de petits flancs coupés de portes et de fenêtres. » Il fait encore observer que c'était, selon lui, « une grande incommodité de n'avoir pas dans l'Observatoire une seule grande salle d'où l'on pût voir le ciel de tous les côtés, de sorte qu'on n'y pouvoit pas suivre d'un même lieu le cours entier du soleil et des autres astres d'orient en occident, ni les observer avec le même instrument sans le transporter d'une tour à l'autre. »

L'Observatoire, commencé en 1667, ne fut achevé qu'en 1672. Lorsque Louis XIV en visita les travaux et reçut les académiciens qui lui furent présentés par Colbert, nous ignorons les paroles qu'il prononça, mais on peut affirmer qu'il parla de l'éclat que les découvertes des astronomes jetteraient sur sa personne. Quand les membres de l'Académie des inscriptions étaient allés lui faire la révérence, voici ce qu'il leur avait dit, d'après Charles Perrault, qui était présent : « Vous pouvez, Messieurs, juger de l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire. Je suis sûr que vous ferez des merveilles; je tâcherai, pour ma part, de vous fournir de la matière qui mérite d'être mise en œuvre par des gens aussi habiles que vous êtes. » Les hommes de talent et de génie étaient alors considérés surtout comme les décorateurs d'un règne. Quelques pensions les payaient de leurs peines.

Notre gravure est la reproduction d'un tableau, non de Lebrun lui-même, mais de l'école de ce peintre. On le conserve au Musée de Versailles. Il a été composé pour servir de modèle à une tapisserie des Gobelins.

JEAN-JOSEPH PERRAUD,
SCULPTEUR.

Fin. — Voy. p. 159.

La première pensée de Perraud, après ce succès décisif, fut d'aller vers ses parents, que, pendant tant d'années, la pauvreté ne lui avait pas permis d'aller voir.

Il éprouva une déception. Ses parents, ses compatriotes de Monay, ne comprirent rien à son succès, à sa joie et à ses espérances : au lieu de chaleureuses félicitations, il n'entendit guère que des reproches. « Comment se fait-il, demandait-on à Perraud, qu'après tant d'années d'apprentissage tu n'en sois pas venu à savoir suffisamment ton état, et que, pour achever de l'apprendre, il te faille encore passer cinq autres années en Italie? Tous tes camarades d'ici, même ceux qui ont commencé plus tard que toi, sont bien plus avancés. Voilà un tel, par exemple, qui est établi menuisier depuis longtemps : il aura fait sa fortune quand tu auras à peine entrepris de commencer la tienne. »

Heureusement, Perraud avait l'âme assez bien trempée pour être en état de supporter cette épreuve. Il avait la conscience de ses propres forces, la certitude des progrès accomplis et le pressentiment de ceux qu'il allait faire dans cette bienheureuse villa Médicis, objet de tous ses rêves, de ses rêves si près maintenant d'être réalisés.

Une fois à Rome, où il se trouvait, grâce à son titre de

pensionnaire, débarrassé des soins matériels et des soucis qui avaient jusque-là pesé d'un poids si lourd sur son existence, Perraud ne songea plus, suivant sa propre expression, qu'à « se donner corps et âme à son art. »

Ses envois successifs, notamment le poétique et touchant bas-relief intitulé *les Adieux*, la statue d'*Adam*, qui figura avec honneur à l'Exposition universelle de 1855, d'autres importants ouvrages encore, accrurent, auprès des bons juges, l'estime où, dès le début, ils avaient tenu le talent du jeune sculpteur.

A son retour à Paris, il n'eut pas à conquérir une réputation qui lui était déjà acquise : il n'eut qu'à la soutenir.

Sa plus belle œuvre est peut-être le beau groupe du *Faune et de Bacchus enfant*. « C'est, à tous égards, dit M. H. Delaborde, un morceau de premier ordre, un véritable chef-d'œuvre auquel il ne manque, pour être réputé classique, que la consécration du temps. »

On peut placer presque au même rang la statue du *Désespoir*, qui représente un jeune homme assis à terre, la tête basse, les bras immobiles, et exprimant dans toute son attitude un caractère de simplicité morne et d'affaïssement⁽¹⁾.

La statue, ou, si l'on peut ainsi parler, l'élegie en marbre sculptée par Perraud sur ce sujet, a une signification neuve et vraiment moderne. L'idée même de figurer le *Désespoir* sous ces dehors plus attendris qu'irrités ne serait pas venue à l'esprit d'un sculpteur appartenant à une autre époque, et, même dans notre temps, peu d'hommes auraient su approprier aussi bien cette donnée tout intime aux conditions épiques de la statuaire, ce sentiment philosophique des misères morales aux exigences d'un art qui, sans la beauté absolue des formes, n'existe pas.

On eût été mal venu, du vivant de Perraud, à prendre trop au pied de la lettre la simplicité un peu rude de son langage ou de ses manières; cette fidélité un peu voulue au souvenir de ses origines rustiques qu'il gardait souvent vis-à-vis d'autrui.

La rudesse dans les formes est quelquefois un déguisement de la timidité; c'est quelquefois aussi un artifice du cœur, la ressource d'une sensibilité trop vive qui, pour se donner le change à elle-même, s'en prend aux autres de ses propres émotions, et cherche d'autant plus à faire montre de résistance qu'elle se sait au fond moins en mesure de résister. L'âme de Perraud avait ce besoin de se dérober ou, si l'on veut, cette pudeur presque farouche. Elle se réfugiait dans la brusquerie pour échapper à l'aveu de ses propres délicatesses, et s'efforçait ainsi de décourager même les hommes de bonne volonté, de peur d'encourager les tentatives des curieux ou des indiscrets. Ruse ingénue, dont personne en réalité n'était la dupe, et que le moindre témoignage d'affection ou seulement de patience suffisait bientôt à déjouer!

La victoire sur lui s'obtenait sans peine quand on n'en voulait qu'à sa bonté naturelle et à son cœur; mais il n'en était plus ainsi, tant s'en faut, dès qu'on s'attaquait aux croyances de son esprit, à sa doctrine, à ses idées sur les libertés que l'art permet et sur les devoirs qu'il prescrit. Mais il ne marchandait pas plus l'éloge à qui de droit qu'il n'hésitait à infliger le blâme quand il le jugeait légitime. C'était aussi sans réticences, sans réserve ni faux-fuyant d'aucune sorte, qu'il prenait parti pour les jeunes talents qui venaient à se produire, ou, — désintéressement plus méritoire peut-être, — pour les talents vieillissants à côté de lui dans le succès; c'était avec la même sincérité, avec le même abandon de soi et de sa propre importance, qu'il se donnait et qu'il restait acquis à ceux dont il avait reçu des

(1) On peut voir cette sculpture et celle du *Faune* au Musée du Louvre (rez-de-chaussée, Sculpture moderne).

marques d'amitié sérieuses ou, à plus forte raison, des bienfaits.

Les œuvres successivement produites par Perraud avaient été accueillies par l'élite du public avec une faveur croissante ; mais ce fut à partir du moment où il eut exposé le *Faune* et le *Désespoir* que, d'un consentement unanime, sa place fut marquée au premier rang des sculpteurs contemporains. Les plus glorieuses récompenses, — la médaille d'honneur entre autres que, seul parmi les artistes de notre époque, Perraud se vit décerner jusqu'à trois fois, — les plus hautes distinctions vinrent, d'année en année, attester cette justice de l'opinion : justice devancée d'ailleurs par celle de l'Académie, qui, dès 1857, inscrivait Perraud sur la liste de ses candidats, et qui, en 1865, l'avait appelé à remplacer M. Nanteuil.

Est-il besoin d'ajouter que, loin de se complaire dans l'oisive possession de sa renommée, Perraud ne cessa jusqu'à la fin de la justifier par de nouveaux travaux ? Pour n'en rappeler que quelques-uns parmi les derniers, le groupe colossal figurant le *Jour*, œuvre d'une puissance d'exécution singulière qu'il fit pour la décoration de l'avenue de l'Observatoire, plusieurs bustes, celui de son illustre compatriote M. Pasteur, celui de Berlioz, et le buste posthume d'un de ses plus dévoués amis, Beulé, — d'autres ouvrages encore montrent assez que les laborieuses habitudes de Perraud ne s'étaient pas plus modifiées dans les dernières années de sa vie que son habileté même n'avait faibli.

Aussi simple que par le passé dans ses goûts domestiques, personnellement aussi isolé du monde qu'au temps où son nom y était encore inconnu, il continua de donner à ses méditations studieuses ou aux entretiens intimes du foyer, à ses livres ou à un petit nombre d'amis, tous les instants qu'il ne consacrait pas à la pratique de son art. Le contraste était grand entre l'extrême modestie de cette existence et l'éclat des succès qui l'avaient signalée. Ceux qui n'en étaient pas les témoins les plus rapprochés pouvaient même jusqu'à un certain point s'y méprendre, et soupçonner quelque affectation de simplicité là où il n'y avait en réalité que désintéressement sincère et besoin inné de la retraite ; mais l'erreur n'était plus possible quand, une fois admis auprès de Perraud, on recevait de lui, sans qu'il y pensât, des confidences en action pour ainsi dire et d'irréfutables témoignages de sa bonne foi.

L'exiguïté même de ses ressources, car, si bien appréciés qu'ils fussent, ses ouvrages, au fur et à mesure qu'il les produisait, lui procuraient tout au plus les moyens d'échapper à la gêne ; sa pauvreté, en un mot, ne lui inspirait pas plus de regrets qu'elle n'éveillait en lui de sentiments d'envie à l'égard des autres. D'accord en cela comme en toutes choses avec la sage et courageuse femme à laquelle il avait donné son nom, Perraud n'eut pas besoin d'effort pour se passer du superflu, parce que ses désirs n'avaient jamais été au delà de la possession du strict nécessaire. Il sut être pauvre sans orgueil, et cacher, le cas échéant, ou réparer patiemment les trous de son manteau, au lieu de les étaler aux regards comme le philosophe antique, pour surprendre ou pour apitoyer les gens.

En 1875, Perraud perdit sa femme, qui avait été dans la pleine acception du mot l'aide et la compagne de sa vie. Quand il l'eut vue mourir et qu'il se sentit seul, il voulut, suivant sa coutume, opposer aux coups du sort les énergiques résistances de l'âme ; il lutta vaillamment pour vivre encore, mais il ne vécut plus en réalité que de son deuil. « A mesure, écrivait-il alors, à mesure que le temps multiplie les semaines et les mois de ma triste solitude, il la creuse et en élargit le vide... » Et, un autre jour : « Je suis comme la feuille de l'arbre en la saison où les fruits sont

tombés : je n'abrite plus rien, je demeure en attendant que le vent d'automne m'emporte. » Ainsi, tout en travaillant aussi assidûment qu'autrefois, tout en se livrant avec le même zèle à ses occupations accoutumées, Perraud gardait au fond du cœur une irrémédiable blessure. Quelques silencieuses qu'elles fussent, les souffrances qu'il en ressentait n'en demeurèrent ni moins vives ni moins opiniâtres, jusqu'à ce que, le mal physique ayant achevé de ruiner ses forces, il succombât, le 2 novembre 1876.

Le courage invincible, les tristesses sans plainte, l'austère dignité de ses derniers jours, complétèrent les enseignements qu'avait donnés sa vie ; cette vie si profondément respectable, et respectable à un double titre, puisque, en admirant les talents d'un grand artiste, on trouve aussi sûrement à honorer le caractère et les solides vertus de l'homme. (1)

ÉPITAPHE PAR THÉOCRITE.

Épithaphe d'Eusthénès le physiognomoniste.

(C'est ici) le tombeau d'Eusthénès, l'habile physiognomoniste, qui lisait la pensée dans les yeux. Il était étranger, et ses amis l'ont enseveli sur une terre étrangère ; mais il était chanteur d'hymnes aussi, et ils l'aimaient beaucoup. A sa mort, tout s'est passé décemment.

Bien que pauvre, il avait donc de vrais amis.

LES ERREURS LES PLUS DANGEREUSES.

Pour qu'une erreur soit réellement dangereuse, il faut qu'il se trouve en elle quelque part de vérité : c'est seulement à la faveur de ce mélange de vrai avec le faux qu'elle peut se propager et faire illusion à beaucoup d'esprits ; mais ce qui est de tout point absolument absurde n'a guère de prise sur l'opinion et ne trompe longtemps personne. (2)

L'ART CHEZ SOI.

Suite. — Voy. p. 7, 54, 103, 130, 207.

PEINTURES SUR TOILE IMITANT LA TAPISSERIE.

Suite.

Nous avons montré tout le parti que l'on pouvait tirer des couleurs liquides employées sur des toiles spéciales pour la peinture de panneaux à motifs simples et à tons plats. Quoique alors, et avec cette manière de peindre qui ne comporte aucun modelé, on ne puisse avoir la prétention d'imiter positivement la tapisserie, on arrivera cependant à un résultat satisfaisant si on procède avec assez de soin, et surtout avec assez de franchise, pour conserver aux tons toute leur fraîcheur ; le grain ou les rayures de la toile donneront, de leur côté, aux couleurs une douceur et un velouté qui s'harmoniseront parfaitement avec les rideaux et les tentures de l'appartement. Il ne faut donc pas craindre, dans les commencements, de peindre avec des tons plats unis ; on pourra toujours trouver le moyen d'utiliser les toiles couvertes ainsi, et on arrivera de la sorte à se familiariser si bien avec l'emploi des couleurs liquides, qu'après quelques essais de ce genre on sera plus certain de réussir les véritables imitations ou copies de tapisseries.

Nous conseillerons également, et pour plusieurs raisons, de commencer par la peinture d'ornement ; il est plus facile d'arriver ainsi et assez promptement à un résultat à peu près satisfaisant, l'ornement demandant moins de des-

(1) Voir la notice de M. Henri de Laborde.

(2) Sydney Smith

sin proprement dit que la figure ; tel débutant, qui ferait une figure ridicule et prétentieuse, peut, sans trop d'amour-propre, espérer produire une œuvre décorative parfaitement acceptable, pourvu qu'il ait un peu de goût et le sentiment à peu près exact de l'harmonie des couleurs, et surtout qu'il mette dans son travail beaucoup de soin et de patience. Ce soin et cette patience qu'il sera obligé d'employer à ses débuts lui serviront, du reste, plus tard, et l'habitude qu'il prendra de la rectitude des lignes et de la pureté des traits lui rendra par la suite les plus grands services. De plus, et si habile qu'il soit, un peintre ne doit jamais négliger l'étude de l'ornement ; il faut qu'il puisse exécuter lui-même les bordures d'encadrement de ses figures ou de ses paysages, ainsi que les frises et les panneaux qui doivent concourir à l'harmonie d'un ensemble décoratif.

Nous lui conseillerons aussi de copier, en commençant, de bons modèles, plutôt que de chercher à composer lui-même ; les documents ne lui manqueront pas, et certaines

publications modernes, faites dans un sentiment véritablement artistique, sont heureusement d'un prix accessible à tous. C'est en les consultant souvent et en les étudiant avec soin qu'il arrivera à une connaissance parfaite des différents styles et de l'ornementation à diverses époques, et c'est ainsi qu'il pourra mettre dans ses œuvres une harmonie de lignes aussi importante que l'harmonie des couleurs. De fréquentes visites dans les musées, dans les palais et les châteaux des siècles passés, lui seront également nécessaires.

Quand il sera bien maître de sa palette, qu'il sera bien familiarisé avec l'emploi des couleurs liquides, il pourra commencer à faire des peintures modelées ; là encore, nous lui dirons de procéder avec lenteur, et, pour commencer, de modeler en *camàieu*, c'est-à-dire avec des tons sur tons.

Plus tard il copiera des fragments de tapisseries anciennes, et, de préférence, les tapisseries exécutées principalement dans les Flandres et connues sous le nom de



Fragment de verdure flamande (fin du dix-septième siècle). — Dessin d'Édouard Garnier.

verdures ; on en rencontre assez fréquemment pour qu'il soit facile de s'en procurer une comme premier modèle : c'est ainsi qu'il arrivera à se rendre un compte exact des effets qu'il pourra produire avec ce mode de peinture ; il remarquera que dans les tapisseries, — et c'est là un côté caractéristique dû à leur mode de fabrication, — les hautes sont droites, en pointe, et toujours verticales ; que cela ne l'effraye pas ; avec un peu de pratique il arrivera facilement à exécuter ce travail minutieux de façon à rendre l'imitation complète.

Une étude excellente et dont le caractère d'utilité est incontestable est celle qui consiste à restaurer avec le procédé de peinture certaines vieilles tapisseries dont le mérite artistique et la valeur ne sont pas assez considérables pour faire les frais, toujours fort dispendieux, d'un re-trayage par un tapissier. On rencontre souvent des pièces auxquelles il manque des fragments assez importants, ou d'autres qui ont été maladroitement restaurées au moyen de morceaux coupés dans des lambeaux dépareillés et cousus assez grossièrement, le plus souvent sans aucun souci d'un raccord du sujet.

Dans ce cas, il suffira de se procurer des parties de toiles

d'un point de la même époque et semblable à celui de la tapisserie à restaurer ; cela sera facile, puisqu'on fabrique des toiles qui imitent, comme tissu, toutes les tapisseries connues ; puis on comblera les lacunes existantes, et celles qui se produiront quand on supprimera les morceaux ajoutés, au moyen de coutures faites dans le sens de celles qui existent dans le travail de la pièce, et on ébauchera avec les couleurs liquides, après avoir dessiné sur l'étoffe rapportée la partie du sujet à compléter ; on arrivera facilement et par superposition de tons à atteindre la valeur de la tonalité générale, d'une façon expéditive, peu dispendieuse, et, en résumé, donnant un résultat identique à la restauration tissée, puisque les fils qui s'emploient pour cette dernière ne sont autre chose que des fils teints.

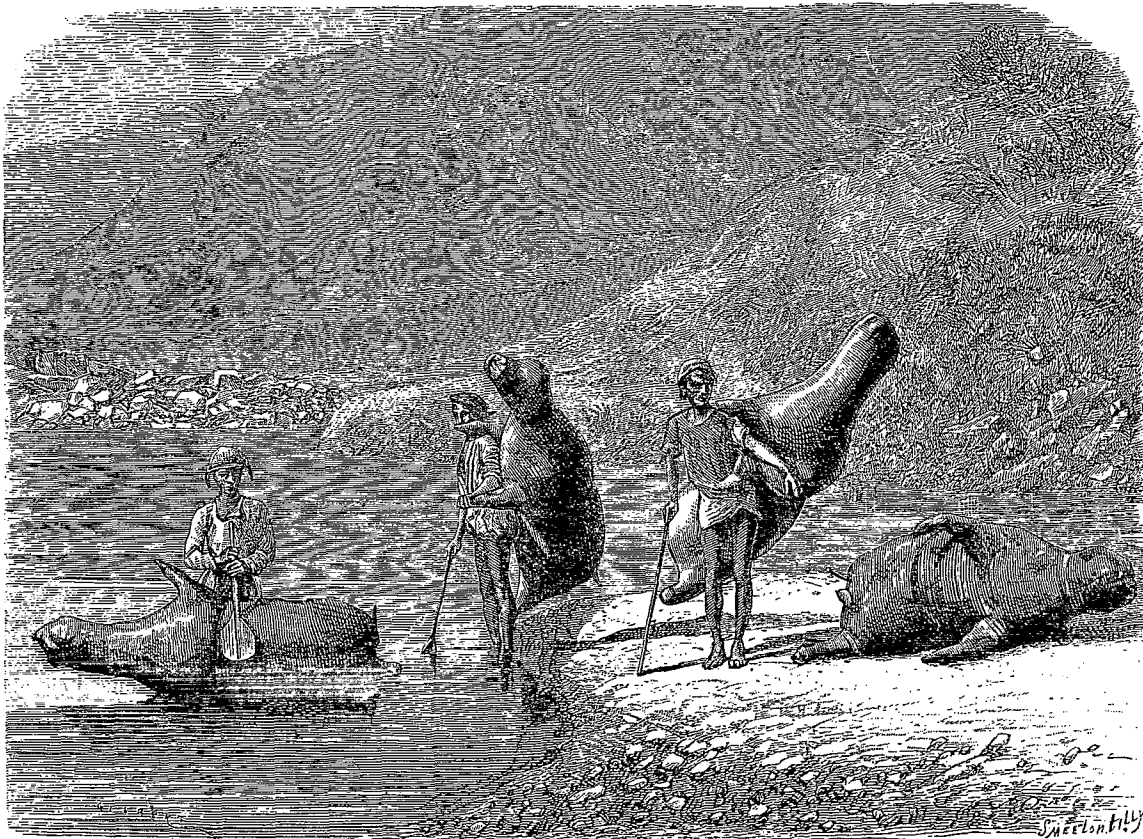
On peut également, au moyen de bordures, de filets ou d'entre-deux, agrandir certaines tapisseries et les mettre en harmonie avec la grandeur de la surface à recouvrir, tout en conservant intact le sujet principal.

La suite à une prochaine livraison.

LA RIVIÈRE BIAS, AU PENDJAB

(INDE).

LES MASSAK.



Outres pour traverser la rivière Bias. — Dessin de Gilbert.

La Bias, l'*Hyphasis* des historiens grecs, malgré l'abondance de son débit et la longueur de son cours de plus de 500 kilomètres, n'est qu'une des plus petites rivières du Pendjab. Elle ne peut lutter en importance avec le Satedj, la Ravi, le Tehinab, le Djélam et l'Indus, maîtresses artères du pays des Cinq-Rivières; mais ses eaux, consacrées au divin compilateur des Védas, sont vénérées par les Hindous bien plus que celles de ces puissants fleuves.

La vallée de la Bias est, du reste, une des plus belles, des plus merveilleusement pittoresques de l'Inde. Née à plus de 4 000 mètres d'altitude, dans l'Himalaya occidental, la rivière n'atteint le Satedj qu'après avoir rebondi de cascade en cascade à travers de sombres gorges, toutes tapissées de cèdres odoriférants, de rhododendrons couverts de fleurs.

A peine au sortir des montagnes, elle s'étale en une large nappe, où son courant, conservant longtemps l'impulsion acquise dans cette prodigieuse chute de près de 3 000 mètres, file avec la rapidité de la flèche. Aussi, quoique peu profonde, la Bias est une rivière perfide, changeant continuellement de niveau, et difficile à traverser soit en bateau, soit à gué.

Les habitants de ses rivages, des Vaziris et des Lahoulis, se servent, pour franchir ce torrent impétueux, d'outres gonflées d'air. Ces outres, faites avec la peau tannée de jeunes buffles, sont ajustées de façon à conserver la forme de l'animal.

Les Indiens les appellent des *massak*. Chaque *massak* peut porter 30 à 40 kilogrammes de marchandises, et de plus soutenir hors de l'eau le conducteur qui le guide.

TOME XLVIII. — AOÛT 1880.

Lorsque l'objet à transporter d'une rive à l'autre est trop volumineux, on forme une sorte de radeau en réunissant plusieurs *massak*.

L'usage de ces outres pour le passage des rivières remonte dans l'Inde à une antiquité fort reculée. On les trouve représentées dans des bas-reliefs des troisième et quatrième siècles avant notre ère.

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 89, 122, 166, 189, 218.

AOÛT.

Les différentes dénominations de ce mois s'accordent avec l'idée de la récolte. Le latin *Augustus* (*augere*) et les variétés *Augstmonat*, *Erndtmonat*, *Oogstmaend*, impliquent une pensée d'accroissement. Le jour de l'Assomption de Notre-Dame, 15 août, est le point culminant de l'année agricole. *Ons lieve Vrouw half-oogst* (Notre-Dame de la mi-récolte), disent les Flamands. Déjà, avec juillet, la bénignité féminine prenait possession de l'année. Juillet et août sont les mois de la *Femme*. Sainte Marguerite, sainte Marie-Madeleine, Notre-Dame, incarnent un même idéal de prospérité et d'apaisement.

Le jour de Saint-Pierre lui-même, qui ouvre le mois, est accompagné au calendrier des saintes Foi, Espérance et Charité. Il arrive encore que l'on fasse suivre le nom des filles nées le premier du mois d'un de ces complétifs. Autrefois, à la Saint-Pierre, les paysans flamands étaient obligés d'offrir aux propriétaires de leurs champs le pain

de la nouvelle récolte. C'était le pain sacré, arrosé des sueurs du labour, la marque des bénédictions du ciel. Une allégresse devait régner dans l'humble demeure de l'homme de la terre, le jour où sortait, dorée et bénie, cette belle première panification.

Peut-être bien la pensée du premier froment est-elle pour quelque chose dans la fête de Notre-Dame aux Neiges ou Marie à Neige-Céleste, qui arrive quatre jours après la Saint-Pierre. Cette neige de l'été, blanche comme le fin duvet des hivers, que donne le tamis, devait frapper la poésie populaire, toute d'analogie et de symbole. Aussi les dentellières de Bruxelles, maniant par état des fils purs et blancs, ont-elles pris la Dame du jour pour patronne.

Elles formaient un quartier dans la ville; de là partaient les arabesques fleuries, les arachnéennes et souples broderies qui allaient s'étaler sur les belles épaules patriennes; ces bonnes ouvrières ne chômaient qu'un jour, celui de Notre-Dame aux Neiges.

Dès le matin, au nombre de plusieurs mille, elles se rendaient à la petite chapelle qu'elles avaient fait bâtir de leurs deniers. Sans doute intercédèrent-elles auprès de la miséricordieuse patronne pour que leur travail fût toujours bien net et qu'il gardât, au sortir de leurs mains, la blancheur originelle. Tout le jour se passait en fêtes. L'humble chapelle n'est plus; elle a été détruite à l'époque de l'occupation française, non sans une grande effervescence populaire, dit la chronique du temps. Les dentellières voulurent arracher leur chapelle aux démolisseurs. Il fallut, pour la leur disputer, l'intervention des soldats.

A Brux, en Bohême, une tradition historique se rattache à Notre-Dame aux Neiges. Les hussites, en 1421, étaient sur le point de s'emparer de la ville. Vainement avait-on fait des prodiges de constance et de valeur; le chevalier thuringeois Thierry de Wilzleben, qui commandait les milices bruxoises, avait merveilleusement conduit la défense; mais tant d'efforts allaient échouer devant la faiblesse croissante des assiégés. Les femmes s'avisèrent alors de se rendre en procession à l'église, afin d'intercéder auprès de la Vierge. Tout à coup on signala, dans le lointain, l'approche des auxiliaires depuis longtemps attendus. Aussitôt l'ardeur reprit parmi les assiégés; ils fondirent sur l'ennemi et le mirent en déroute. En mémoire de cet événement, un brillant cortège aux flambeaux traverse tous les ans les rues de la ville; l'image de la Vierge est portée par huit jeunes filles, et tout autour d'elles marchent un grand nombre de fillettes portant chacune un cierge allumé.

La Bohême entoure également d'une ferveur particulière la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur (6 août). Le dimanche qui suit la Transfiguration, des pèlerins de toutes les parties du pays se rendent à la chapelle de ce nom, sur le mont Thabor, dans les environs de Chlum, cercle de Jiein. Un puits a été creusé au pied de la montagne. On y recommence les pratiques déjà signalées à la Saint-Jean: on jette des croix dans l'eau du puits; c'est signe de vie si elles surnagent, et signe de mort si elles descendent au fond.

La Belgique et la Bohême fêtent Saint-Laurent (10 août). « Laurent et Barthélemy beaux promettent heureux automne », dit un proverbe flamand. Dans les environs de Neuhaus, en Bohême, on suspend aux lucarnes des toits des bouquets et des couronnes. La légende donne cette explication: saint Laurent ayant été condamné à mort, on le chercha partout sans le trouver. Un édit enjoignit alors aux habitants de révéler sa cachette en mettant au haut de la maison un bouquet de baies de sorbier. Il arriva qu'en un instant toutes les maisons se parèrent de sorbier, en sorte que le mystère continua à entourer le bon saint.

A Bruxelles, tout un quartier de la ville organisait, le

jour de la Saint-Laurent, une joyeuse kermesse pendant laquelle on plantait l'arbre de mai; d'où le nom du quartier, *Maiboom*. Cavalcades, danses et musique, rien ne manquait à la célébration de la fête. Aujourd'hui encore on continue à planter en août l'arbre de mai dans les rues populeuses de cette partie de la ville.

Mais c'est principalement le 15 août que le peuple des villes et des campagnes sort de ses demeures.

C'est le jour de l'Assomption que, dans certains endroits, on fait bénir les herbages et les fleurs. Presque partout, en Belgique, des sources, des lieux de pèlerinage, des temples, des chapelles, sont consacrés à la Vierge. Des arbres portent son nom dans les champs, à la bifurcation des routes.

Isolés quelquefois au milieu de la plaine, un orme, un tilleul, qui sont particulièrement les arbres de Marie, se reconnaissent de loin à son image, tenue pieusement sous verre. Il y a Notre-Dame d'Anvers, dite *Op'staekshen* (sur la branche); Notre-Dame de Bon-Conseil, de Bon-Succès, du Suffrage, de Miséricorde, de Paix, des Victoires, du Chant d'oiseau; Notre-Dame au Rouge, Notre-Dame la Noire, Notre-Dame Consolatrice des affligés à Buggenhout, Notre-Dame du Rempart à Charleroi, Notre-Dame de Bonne-Volonté à Duffel, Notre-Dame des Esclaves volontaires à Gand, Notre-Dame de Bonne-Odeur à Hoeylaert, Notre-Dame de Hal, etc. Autant de Notre-Dame, autant d'églises et de chapelles.

La plus célèbre est à coup sûr la dernière, Notre-Dame de Hal, qui est noire. On connaît la légende qui circule à ce sujet. Pendant la fuite en Égypte, la sainte Vierge fut souvent reconnue. Son teint, d'une beauté extraordinaire, la faisait reconnaître parmi les populations au teint de jais; mais tout à coup son visage et celui de l'Enfant Jésus prirent la couleur des gens du pays, et ils échappèrent ainsi aux persécutions. La Vierge et l'Enfant Jésus demeurèrent noirs jusqu'au moment où l'ange du Seigneur les rappela en Judée.

En dehors du tilleul et de l'orme, le cerisier est aussi consacré à la Vierge en Belgique. On dit qu'une branche de cerisier, placée dans un vase rempli d'eau le jour de la Sainte-Barbe, fleurit la nuit de Noël.

La Saint-Barthélemy, qui se présente quelques jours après l'Assomption (24 août), a le privilège de décider du temps qu'il fera en automne. Même, en Bohême, il est considéré comme l'avant-coureur et le père de cette humide saison. On dit de lui qu'il enchaîne les démons du tonnerre, pour signifier qu'il met fin aux orages.

Le docteur Coremans rapporte à cette opinion populaire l'usage qu'ont les forgerons de frapper, en ce jour, des coups sur l'enclume pour « river les fers du diable. » En Belgique, le saint ramène le temps des précautions qu'il convient de prendre à l'égard des choux. Aucune servante ne s'aventure de l'aube au soir dans les champs où l'on cultive le chou, de crainte d'indisposer le vieux saint, occupé ce jour-là à y « jeter les grosses têtes. »

La suite à une autre livraison.

L'OPÉRA DE BELLÉROPHON.

La vie de Fontenelle, qui dura près d'un siècle, ne fut qu'une suite de succès, si l'on en excepte la tragédie d'*Aspar*, qui fut cruellement sifflée.

L'opéra de *Bellérophon*, représenté en décembre 1679, fut acclamé, au contraire, avec un enthousiasme qui se renouvela à sept reprises différentes. Il est vrai que, suivant une tradition, le célèbre écrivain aurait eu pour collaborateurs Thomas Corneille et Boileau. Lulli était l'auteur

de la musique. Louis XIV se passionna pour cette œuvre.

A la reprise de *Belléophon*, en 1728, Fontenelle fut présent à la première représentation, dans la même loge où il avait vu exécuter son œuvre près d'un demi-siècle auparavant, particularité dont on n'a guère d'exemples.

On ne sait trop que penser de ces vers moqueurs de Voltaire, qui était alors aussi jeune que Fontenelle ne l'était plus :

D'un nouvel univers il ouvrit la barrière ;
Des infinis sans nombre autour de lui croissants,
Mesurés par ses mains, à son ordre naissants,
A nos yeux étonnés il traça la carrière.
L'ignorant l'entendit, le savant l'admira ;
Né pour tous les talents, il fit... un opéra.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 258.

CVII

Au sortir de la *Sirène*, Marvejols passa son bras sous le mien, et me dit à brûle-pourpoint : — Savez-vous pourquoi il suffit de mettre un bouquet dans une pièce pour en faire aussitôt disparaître la poussière ?

Je réfléchis quelques secondes, et je finis par lui avouer que je n'en savais rien.

— C'est, dit-il, parce que le contraste est si grand et si choquant entre la fraîcheur du bouquet et la laideur de la poussière, que les ménagères soigneuses en sont choquées et se hâtent d'essuyer la poussière.

— Je n'y avais jamais songé, mais cela doit être vrai.

— Soyez sûr que c'est absolument vrai ; je vais vous citer un exemple frappant. Mais d'abord il faut que je vous adresse une autre question, et que vous me répondiez franchement, en ami.

Je le regardai avec surprise.

— Vous êtes la franchise même. Vous allez me répondre par oui ou non. Me le promettez-vous ?

— Je vous le promets.

— Je prends acte de votre promesse. Vous avez dû être souvent choqué de ma tenue ?

Comme j'hésitais, il me dit : — Répondez oui ou non.

— Eh bien, oui !

— Pourquoi ne m'en avez-vous jamais rien dit ?

— Je craignais de vous offenser.

Il se mit à rire, et reprit :

— Quand j'aime les gens, je ne m'offense jamais de ce qu'ils peuvent me dire. Vous en souviendrez-vous ?

— Je m'en souviendrai. Mais, repris-je pour changer de conversation, vous m'aviez promis de me raconter l'histoire d'un bouquet.

— Soyez tranquille, j'y arrive. Le bouquet, c'est vous, par métaphore, bien entendu. On voit à votre tenue que vous avez été élevé par un vieux militaire, et les vieux militaires ne plaisantent pas sur la propreté et la bonne tenue. Le jour où vous êtes entré dans ma vie, et où vous m'avez honoré de votre amitié, j'ai commencé à m'apercevoir que ma tenue contrastait grossièrement avec la vôtre, que je vous faisais honte.

— Ce n'est pas vrai ! répliquai-je vivement.

— Par humanité, reprit-il en riant, attendez, pour me démentir si crûment, que je sois à peu près de force à l'escrime.

— Je n'ai jamais rougi de vous, répliquai-je avec obstination.

— Soit ; et cependant ma tenue vous a fait souffrir.

— Pour vous, uniquement pour vous, jamais pour moi.

— Eh bien, moi, j'ai souffert pour vous et pour moi. J'ai résolu d'essayer ma poussière, et j'ai donné aujourd'hui le premier coup de torchon.

— Vous parlez toujours de vous-même avec des expressions méprisantes ; puisque vous tenez tant à savoir la vérité, je vous dirai une bonne fois pour toutes que cela me fait de la peine.

— Pardon, mon cher bouquet, c'est un petit reste de poussière que je vais faire disparaître d'une chiquenaude ; je retire le mot torchon qui vous choque, et j'y substitue le mot plus parlementaire de plumeau.

— Plumeau ! plumeau ! dis-je en secouant la tête d'un air mécontent.

— Eh bien, je vais donner à ma pensée un tour plus noble : j'ai commencé aujourd'hui, pour vous faire honneur, une grande réforme somptuaire. J'ai de grands projets ; quand je serai en fonds, je renouvellerai ma garde-robe, et je médite de transporter mes pénates dans un logis plus décent, dût la mère Silex en verser des larmes amères.

CVIII

Tout doucement, un jour poussant l'autre, la fin du mois arrive. J'éprouve une grande joie à l'idée de toucher mes appointements, et un grand trouble à l'idée de me retrouver seul à seul avec M. Fœderis.

Le 30, dans l'après-midi, le garçon de bureau vint prier Marvejols de vouloir bien passer dans le bureau de M. le sous-directeur. Je le regardai avec une certaine anxiété. D'habitude il recevait ces sortes d'invitations en haussant les épaules et en pestant contre le créancier malappris qui était venu faire des révélations intempestives à M. le directeur. Cette fois, il posa tranquillement sa plume sur le bord de l'encrier, boutonna sa jaquette avec beaucoup de soin, et partit sans maugréer.

Quand il revint, personne ne lui adressa la parole, parce qu'il avait l'air ému. L'opinion générale fut qu'il venait de recevoir ce qu'en termes d'argot on appelle « un bon savon. »

Il se remit à l'ouvrage sans rien dire, et je fus obligé d'attendre la sortie pour apprendre ce qui lui était arrivé.

A quatre heures, il me fit signe de l'attendre, et rangea ses petites affaires avec une lenteur calculée pour laisser partir nos collègues. Nous sortîmes les derniers.

Quand le garçon de bureau eut refermé la porte sur nous, Marvejols passa son bras sous le mien, et enfila une ruelle qui aboutissait à la campagne.

— Vous avez parlé de moi au sous-directeur ? me dit-il brusquement.

— Oui.

— Qu'est-ce que vous lui avez dit ?

— Je lui ai dit ce que je pensais de vous. Est-ce qu'il aurait mal interprété mes paroles ? ajoutai-je avec inquiétude.

— Non, mon vieux, non ; rassurez-vous ! s'écria-t-il en me frappant à plusieurs reprises sur l'épaule. Il a été charmant pour moi.

Mon cœur se dilata.

— Vous étiez ému en sortant de chez lui, repris-je aussitôt, et je craignais qu'il ne vous eût dit quelque chose de désagréable.

— J'étais ému, je ne le cache pas, mais j'étais ému de sa bonté et de sa bienveillance. J'étais ému surtout de ce que vous avez osé faire pour moi, et sans m'en souffler un traitre mot encore ! Duclerc, vous êtes un ami rare ; ma parole d'honneur, je suis profondément touché.

Cette fois, je n'eus pas à l'accuser de plaisanter. Je vis deux points brillants au bord de ses paupières ; c'étaient

deux larmes. Il se détourna, mais pas assez vite pour me les cacher.

CIX

Quand nous eûmes fait quelques pas en silence, il reprit : — M. le sous-directeur m'a annoncé qu'il me propose au directeur pour remplacer Fœderis.

— Marvejols, lui dis-je vivement, je suis très heureux du bonheur qui vous arrive, mais en même temps, je ne puis pas m'empêcher...

— D'être jaloux? me demanda-t-il en souriant.

— D'être fâché que le pauvre M. Fœderis perde sa place.

— Qui vous dit qu'il la perd?

— Je ne comprends pas, lui dis-je d'un ton surpris, comment on peut vous offrir la place de M. Fœderis, s'il doit la conserver.

— Il ne la conserve pas, c'est certain; mais on ne peut pas dire non plus qu'il la perde, puisqu'il résigne ses fonctions de son plein gré. Au fait, c'est encore une histoire dans laquelle vous êtes mêlé; ma parole d'honneur! Duclerc, vous êtes un véritable intrigant, vous vous fourrez partout. Fœderis était là quand M. le sous-directeur m'a fait appeler.

— Est-ce qu'il avait l'air triste? lui demandai-je avec inquiétude.

— Triste... oui, triste comme un pinson! Il avait l'air heureux et tranquille d'un homme qui vient de décharger son cœur d'un grand poids. Et, à propos, savez-vous de quel poids?

Il croisa ses deux bras sur sa poitrine, et, approchant sa figure de la mienne, me regarda jusqu'au fond des yeux!

— Peut-être, lui répondis-je en rougissant.

— « Peut-être » est joli! c'est-à-dire que vous saviez tout, du premier mot jusqu'au dernier, et que vous n'en avez pas dit un mot à âme qui vive.

— Je n'avais pas le droit... dis-je en balbutiant.

— Certainement non, vous n'aviez pas le droit de parler; et vous avez bien fait de vous taire, reprit-il en caressant ma main droite qu'il avait prise dans les deux siennes. Mais Fœderis avait le droit de parler, lui, et il a parlé. Je sais maintenant pourquoi vous aviez si grand besoin d'argent au commencement du mois, et M. le sous-directeur sait pourquoi vous n'êtes pas allé au bal de la sous-préfecture.

— Je retirerai brusquement ma main, et je regardai Marvejols avec effroi.

— Il sait, dis-je en balbutiant, que mon habit est au mont-de-piété?

— Il le sait.

— Qui peut le lui avoir dit?

— Moi.

— Oh! Marvejols, je n'aurais jamais cru cela de vous!

— N'est-ce pas? me répondit-il d'un air tranquille.

CX

— Voyons, reprit-il en s'emparant de mon bras et en le passant sous le sien, je ne veux pas vous tenir plus longtemps sur le gril, et je vais vous dire ce qui s'est passé. J'entre dans le cabinet, et je trouve Fœderis en tête-à-tête avec M. le sous-directeur. Je veux me retirer, par discrétion. On me dit d'entrer. Ces messieurs échangent des signes de tête, et Fœderis me dit :

— Monsieur Marvejols, vous êtes très lié avec M. Duclerc?

— Très lié, et je m'en flatte.

— Vous avez raison. Est-il à votre connaissance qu'il se soit trouvé à court d'argent, ce mois-ci?

— Oui, il a été un peu gêné.

Fœderis échange encore des signes de tête avec M. le sous-directeur, et continue :

— Savez-vous pourquoi il était gêné?

— Il ne me l'a pas dit, et je ne le lui ai pas demandé.

— Avez-vous fait des suppositions à ce sujet?

— Naturellement.

— Puis-je vous demander quelles suppositions vous avez faites?

— Comme je me flatte de connaître ses idées et son genre de vie, je me suis dit que s'il était dans l'embarras, c'est qu'il avait rendu service à quelqu'un.

— Touché! dit Fœderis en se frappant la poitrine. L'homme à qui il a rendu service, c'est celui qui a l'honneur de vous parler.

Comme je sais que Fœderis est riche, je demeurai tout ébahi à l'idée qu'il avait pu vous emprunter de l'argent. Il devina tout de suite ce que je pensais, et me dit :

— Ce n'est pas ce que vous croyez, Marvejols. J'avais oublié de le prévenir d'avance que le premier douzième de son traitement lui serait retenu pour la retraite. Il m'a avoué sur le moment que c'était un cruel désappointement pour lui, et qu'il avait compté sur cette somme. Comme j'étais en faute, je lui ai proposé de la lui avancer; mais il a refusé, disant que ce serait une dette, et qu'il avait juré de ne jamais faire de dettes. Comme il vit que j'étais très tourmenté de cet oubli, il m'a promis spontanément de ne rien dire à personne, et je vois qu'il a tenu sa promesse. Marvejols, depuis quelques mois, vous avez dû me trouver défiant et irritable.

— Un peu.

— Un peu, c'est-à-dire beaucoup. Je perdais la mémoire, Marvejols, et même je craignais de devenir fou, comprenez-vous? Je n'osais pas consulter le médecin, de peur d'acquiescer la certitude que mes craintes étaient fondées. A la fin, je me suis décidé. Le médecin s'est moqué de mes terreurs; seulement il m'a conseillé de renoncer au travail de bureau, et d'aller planter mes choux dans ma petite propriété de Frétteville. J'ai droit à ma retraite; je la demande; M. le sous-directeur approuve et appuie ma demande. Il est donc probable que le mois prochain ou le suivant, au plus tard, ma place sera vacante.

La suite à la prochaine livraison.

LA CATHÉDRALE SAINT-ANDRÉ,

A BORDEAUX.

L'église de Saint-André, qui aurait été fondée au neuvième siècle, fut consacrée en 1096 par le pape Urbain II, à son retour de Clermont où il avait prêché la première croisade.

Le bâtiment n'était pas encore entièrement terminé du temps de Clément V.

On raconte que lorsque Charles d'Aquitaine, frère de Louis XI, fit son entrée à Bordeaux en qualité de gouverneur, le chapitre de Saint-André l'accueillit à la porte de cette église et le revêtit d'un surplis, d'une aumusse et d'une chape. Ce fut ainsi vêtu qu'il reçut, du haut d'une stalle, le serment des États de la province.

Charles-Quint, passant à Bordeaux en 1539, convoqua dans cette église un chapitre de la Toison d'or.

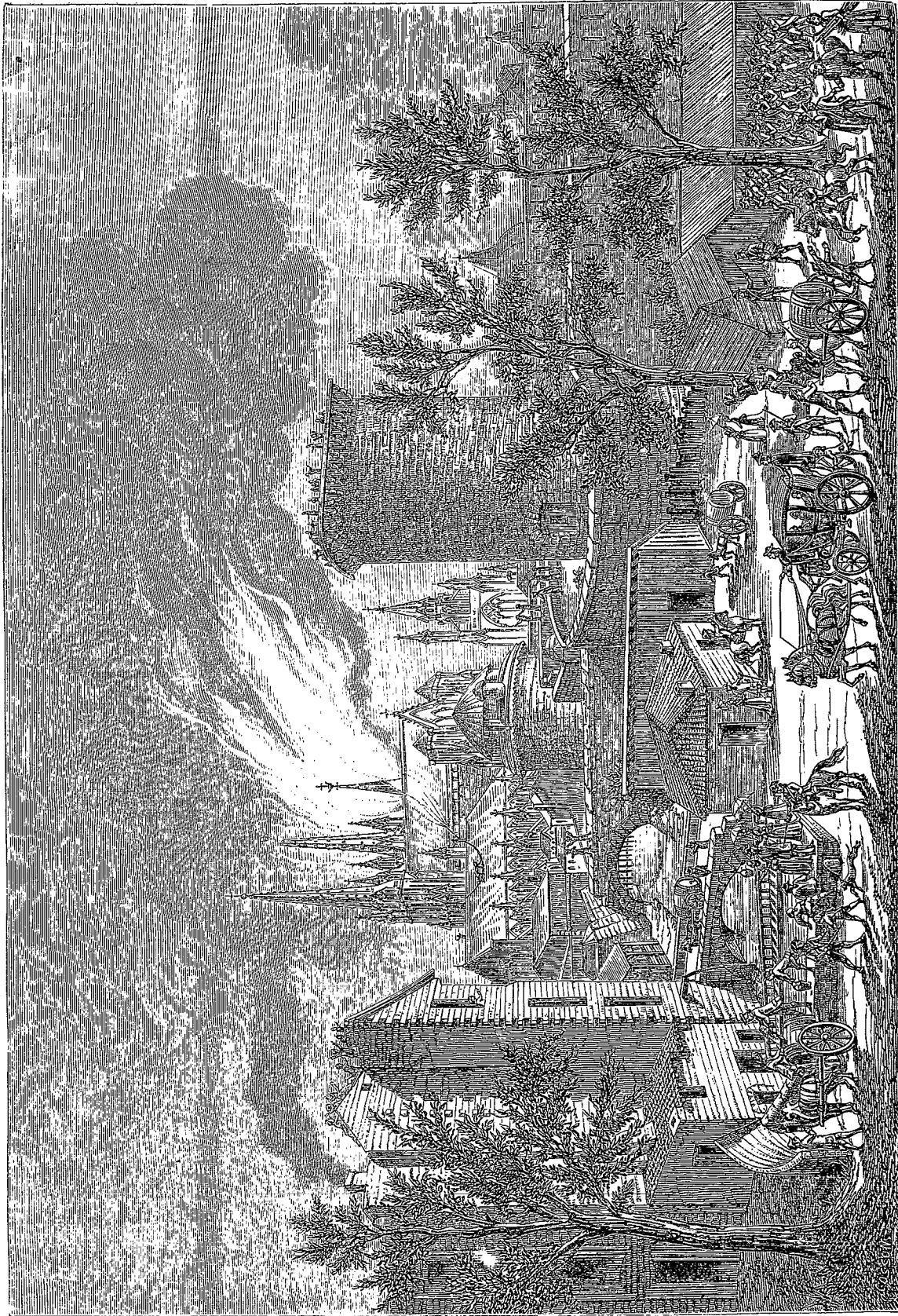
Le samedi 25 août 1787, le feu prit à la charpente de l'église métropolitaine de Saint-André, par l'imprudence d'un couvreur qui faisait fondre du plomb sur la voûte, pour en raccorder la couverture. En moins de deux heures, la charpente du chœur et de la croisière fut entiè-

rement consumée. Le spectacle de ce désastre avait attiré une foule considérable.

D'après une vieille tradition, la couverture devait être

d'argent fin ; l'événement prouva qu'elle était simplement de plomb.

Dans la même année, un savetier, nommé Michel Par-



Incendie de la cathédrale Saint-André de Bordeaux, le 25 août 1787. — D'après une aquarelle exposée en 1879 à l'École des beaux-arts — Dessin de Sellier.

routy, demanda l'autorisation d'appuyer sa boutique contre l'une des trois grandes portes de l'église, celle qu'on nommait royale et qui ne s'ouvrait que pour l'entrée des princes, la réception des rois et la prise de possession des arche-

vêques. Le chapitre lui accorda l'autorisation, mais à la condition qu'il n'inscrirait sur son enseigne que son prénom Michel, attendu qu'un des chanoines s'appelait aussi Parrouty.

En mars 1789, les trois ordres de la sénéchaussée de Guyenne s'y rassemblèrent afin de nommer les députés aux États généraux.

ARTISTES DÉCORATEURS

AU MILIEU DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Après Robert de Cotte ⁽¹⁾, l'art de décorer les appartements ne dégénéra point, et si l'on veut tenir compte des différences du goût au dix-septième et au dix-huitième siècle, on peut dire qu'il ne fut jamais plus florissant que vers l'an 1750.

Carpentier, architecte du roi, était renommé dans l'art de la décoration : il avait admirablement orné, par exemple, la maison de M. Bouret et le château de M. de la Boissière.

Un sculpteur, Jean-Baptiste Pineau, excellait de même dans les ornements d'intérieur. Il avait fait toutes les sculptures dans la chapelle de la Vierge, à l'église des Pères de Nazareth : Dezallier vante leur élégance dans son *Voyage pittoresque à Paris*.

Daudrillon, peintre aujourd'hui oublié, savait ménager, dit-on, toutes les finesses de la menuiserie et de la sculpture. Il avait trouvé le secret de peindre les lambris sans odeur, et d'appliquer l'or sur la sculpture sans blanc d'apprêt. On prétend qu'il avait aussi trouvé le secret de mêler à ses couleurs l'odeur qu'on lui demandait, par exemple celle de la rose, du jasmin, ou de la violette, et que cette odeur persistait pendant plusieurs années.

Tremblin, ancien décorateur de l'Opéra et des petits appartements de Versailles, était très recherché.

Le Milanais Clerici excellait à revêtir les murs de stuc des couleurs les plus variées.

Parmi les peintres qu'on employait principalement pour les décorations des panneaux et des dessus de porte, on doit citer Boucher, Hallé, Pierre; pour les fleurs, Bachelier, qui fut aussi un peintre d'histoire distingué, et fonda l'École gratuite de dessin longtemps dirigée de nos jours par M. Belloc; pour les arabesques, Gilot, Pérot, Huet, etc.

L'orfèvre Germain et Caffieri ⁽²⁾, fondeur et ciseleur, ne contribuaient pas moins à l'embellissement des intérieurs.

Tous ces artistes étaient généreusement rétribués, et plusieurs étaient appelés par les princes et seigneurs des pays étrangers.

LA VÉRITÉ.

La vérité est un puits profond : plus on y creuse, plus l'eau jaillit; tandis que l'erreur n'est qu'une citerne perdue. Creusez un peu, vous ne trouverez plus d'eau, et l'eau même qui est à la surface est une eau corrompue.

L'humanité tout entière, sans distinction de temps, de lieux, de peuples, de lois, de religions, se partage en deux lignées où chacun marque lui-même sa place : la lignée des fourbes et la lignée des sincères. Trop souvent les fourbes ont conduit les sincères; mais leur règne se trahit tôt ou tard lui-même, et la sincérité est pour l'homme un besoin qui l'honore, pour l'erreur un arôme qui la rend

⁽¹⁾ Voy. t. XLVII, 1879, p. 345. — On nous a signalé une erreur dans le commencement de cet article. Ce n'est pas Charles de Cotte, père de Robert, qui reçut en 1699 le brevet d'architecte ordinaire du roi, mais bien Robert. Du reste, Charles, mort en 1662, avait été aussi architecte du roi. — Voy. A. Jal.

⁽²⁾ On compte plusieurs artistes sculpteurs de ce nom et de la même famille : Philippe, appelé en France par Mazarin, en 1660; François-Charles, sculpteur de la marine; Jacques et son fils Jean-Jacques, auteur des bustes que l'on remarque au foyer de la Comédie française.

moins amère, pour la vérité une couronne qu'on y recherche d'abord.

Les vérités s'enchaînent comme les erreurs. Un moment sublime, c'est celui où le dernier trait de lumière pénètre dans l'âme, et rattache à un centre commun les vérités qui y sont éparées.

L'absurde est l'évidence du faux. LACORDAIRE.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 60, 127, 201, 243.

CHANGEUR. — A l'origine, établis avec l'autorisation du roi ou du seigneur suzerain sur la terre duquel ils résidaient, les changeurs devaient : — 1^o recevoir les monnaies anciennes ou dont le cours n'était plus permis; — 2^o donner à ceux qui les leur apportaient une valeur prescrite en espèces courantes; — 3^o enfin envoyer aux hôtels des monnaies les pièces défectueuses reçues.

Tel fut le premier objet de leur commerce. Mais on conçoit qu'ils ne durent se borner à ce change de monnaies, peu lucratif en somme, qu'à une époque où le commerce n'était pas très florissant.

Dès que les relations commerciales de pays à pays, de nation à nation, devinrent plus fréquentes et plus étendues, le rôle des changeurs se modifia sensiblement.

Au lieu d'apporter des espèces avec eux, les marchands se munirent de simples lettres de change, plus commodes à transporter et qui couraient moins de risques. Les changeurs devinrent alors de véritables banquiers. Il va sans dire que bien longtemps avant que l'usage des lettres de change fût très répandu, le prêt à intérêt, bien que l'Église le défendit toujours, était ouvertement pratiqué; d'où deux sources de revenu très fructueuses : les opérations de banque et le prêt à intérêt.

Il convient de considérer d'abord ce que furent les changeurs qui payaient une redevance au roi pour avoir le droit d'ouvrir boutique. On ne peut, à cet égard, remonter à une date très reculée, faute de documents; mais il est évident que dans la France du moyen âge, grâce au nombre considérable de monnaies différentes mises en circulation, on dut avoir recours d'assez bonne heure aux changeurs.

Au treizième siècle, le roi concéda aux changeurs de Paris le droit d'ouvrir boutique à titre viager et moyennant dix livres de rente. Ce taux varia peu par la suite. Du reste, les monnayeurs royaux n'en conservaient pas moins le droit de changer les espèces défectueuses qu'on leur présentait, et sur ce point faisaient une concurrence très sérieuse aux véritables changeurs.

Dans presque toutes les villes, les boutiques des changeurs occupaient un emplacement déterminé. A Rouen, ils demeuraient dans la rue de la Cornoiserie; à Paris, en 1304, d'après une ordonnance de Philippe le Bel, ils occupèrent les boutiques du Grand-Pont, du côté de la Grève, entre Saint-Leufroi et la grande arche du pont. Ce pont n'était plus alors que de bois; construit d'abord en pierre, la majeure partie en avait été emportée en 1296 par une inondation : on lui donna le nom de pont au Change qu'il porte encore aujourd'hui.

L'autre partie du pont était occupée par des forgerons et des orfèvres. Ces derniers eurent des querelles avec les changeurs, dont ils usurpaient les privilèges.

Charles le Bel, en 1325, confirma l'ordonnance de Philippe le Bel et défendit d'exercer le change à Paris ailleurs que sur le Grand-Pont, sous peine de confiscation des choses échangées; et pour assurer l'exécution de ce règlement, il décida que les changeurs qui, par leurs déla-

tions, donneraient lieu aux confiscations, en auraient la cinquième partie.

Charles VII, renouvelant les prescriptions de ses prédécesseurs, établit à perpétuité les changeurs sur le pont au Change.

« Mais, dit Sauval, on ne vit plus sur le pont que des chapeliers et des faiseurs de poupées. Le Parlement s'en prit à la suppression de la Pragmatique, et, dans les remontrances faites au roi en 1461, prétendit que la Pragmatique sanction avait ruiné les changeurs, qui gagnaient beaucoup auparavant à donner de l'or pour de la monnaie, à raison que les banquiers de Rome tiroient alors tant d'or et d'argent du royaume et qu'il n'y avait plus besoin de changeurs. »

Sauval évidemment fait erreur : les changeurs donnaient plus souvent de la monnaie pour de l'or que de l'or pour de la monnaie ; en tout cas, la remontrance du Parlement semblait assez peu fondée, car le commerce des changeurs ne se bornait pas à ce seul change d'espèces.

Sous François I^{er} et Henri II, les changeurs avaient repris possession de leurs boutiques.

À partir de cette époque, le commerce des changeurs ne semble pas avoir été très prospère. En 1609, il n'y en avait plus qu'un ; la confrérie, qui avait son siège à la chapelle Saint-Leufroi, fut dissoute, et le Parlement, à la requête des administrateurs temporels de l'Hôtel-Dieu, déclara que les ornements de l'autel (une croix, un calice, des burettes, une paix, un encensoir, le tout en argent doré) seraient donnés à l'église de l'hôpital de la Santé, que l'on construisait à ce moment en dehors de la porte du Temple.

Depuis lors, les changeurs paraissent avoir cessé d'exister en tant que confrérie et corporation.

C'est surtout par les foires de la Champagne (*) et du midi de la France, ces immenses marchés auxquels on venait de tous les points de l'Europe, grâce aussi à l'impulsion donnée au commerce par le mouvement des croisades, que le trafic des changeurs avait pris de l'extension au moyen âge.

Les changeurs des foires de Champagne, choisis par les gardes des foires, avaient un caractère officiel. C'étaient, du reste, assez souvent de grands personnages, qui par là jouissaient de privilèges importants : l'exemption du service militaire personnel, par exemple. Ils demeuraient dans les villes où se tenaient les foires : Troyes, Provins, Lagny et Bar-sur-Aube.

A Lagny, à Bar, à Provins,
Si i a marchéans de vins,
De blé, de sel et de harenc,
Et de soie, et d'or et d'argent,
Et de pierres qui bonnes sont.

Le Dit des marchéans.

Le mobilier des boutiques des changeurs se composait d'une table couverte d'un tapis, d'un banc, de balances, de livres de comptes. Ce matériel suffisait à toutes leurs opérations.

« Toutes les compagnies et changeurs desdites foires, dit une ordonnance de 1349, seront en leurs changes et lieux apparens et auront tapis à leurs fenestres ou estaux, en la manière qui souloit estre faite anciennement. »

Le commerce des changeurs aux foires fut une source de revenus pour les comtes de Champagne d'abord, plus tard pour les rois de France, qui autorisaient la création des offices. Quelques changeurs devaient même payer des rentes à certains établissements religieux. Dès la fin du

(*) Sur ce sujet, voy. le livre publié par M. Bourquelot dans les *Mémoires présentés à l'Académie des inscriptions par divers savants*, et auquel nous avons fait de nombreux emprunts.

douzième siècle, on voit un comte de Champagne donner à l'Hôtel-Dieu de Provins un revenu de cinq sous à percevoir sur chaque table de changeur. Du reste, on paraît s'être assez peu inquiété de la moralité des gens auxquels on confiait ces offices, car on les voit assez fréquemment accusés de fabriquer de la fausse monnaie, ou bien en fuite, poursuivis par des créanciers trop confiants.

Le souverain percevait un droit sur chaque livre de change en or. Ce droit, fixé à un denier par Philippe le Bel, varia beaucoup et fut souvent bien plus considérable.

Nous avons dit que les changeurs des foires devaient résider dans les villes où elles avaient lieu ; il y avait cependant des exceptions.

En 1154, le comte de Champagne Henri le Large défendit à tous les changeurs venant à Lagny à l'époque des foires d'y demeurer plus de dix jours. Plus d'un siècle après, dans la même ville, les changeurs reçurent des statuts qui fixaient le nombre de leurs étaux à six ; mais ce nombre pouvait être augmenté suivant les besoins, et il est probable qu'il le fut. On décida que les changeurs pourraient avoir des commis et se faire remplacer comme bon leur semblerait, et auraient en outre la faculté de louer leur étal pour tout ou pour partie. La table d'un changeur constituait donc une propriété que l'on pouvait aliéner librement, pourvu que l'on payât une rente au seigneur qui l'avait concédée.

Disons maintenant quelques mots des individus qui, au moyen âge, s'adonnèrent le plus au commerce d'argent, les Lombards, les Caorsins et les Juifs. Ils firent ce commerce pendant si longtemps, malgré toutes les persécutions, que leur nom devint synonyme de banquier et plus souvent encore d'usurier.

Les Lombards abondaient dans toute la France, et aux foires de Champagne plus qu'ailleurs ; il y venait, du reste, beaucoup de marchands italiens, et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un grand nombre d'entre eux se soit fixé en France : conservant des relations avec la mère patrie, ils pouvaient à loisir étendre leur commerce, exporter et importer à la fois. A Lagny, on percevait sur eux un droit nommé *lombarderie*. A tort ou à raison, mais assez souvent à raison, ils passaient pour des usuriers. On sait, du reste, qu'au moyen âge le taux de l'intérêt, en raison même des grands risques que courait le prêteur, passait toute vraisemblance : au treizième siècle, nous trouvons des prêts à 60 pour 100 ; toutefois, une telle usure faisait exception.

Il n'y avait pas de marques de mépris dont on n'accablât les Lombards. Chassés par saint Louis, ils revinrent sous ses successeurs, qui tantôt les accueillirent avec bienveillance, tantôt les poursuivirent impitoyablement : confiscation des biens, emprisonnement, puis expulsion des personnes, voilà ce qui attendait les Lombards.

Cependant, chaque fois qu'on leur laissait rouvrir leurs boutiques, l'argent y affluait de nouveau : ils étaient trop nécessaires pour qu'on les chassât, si ce n'est quand on voulait se procurer des ressources extraordinaires que devait fournir immédiatement la confiscation de leurs richesses, ou avoir un prétexte commode pour ne pas tenir les engagements qu'on avait pris vis-à-vis d'eux. Toutefois, les débiteurs ne gagnaient rien à ces mesures violentes : le roi se substituait au lieu et place des créanciers lombards, et à coup sûr il était plus facile de traiter avec les banquiers qu'avec les officiers royaux, qui étaient, dans le recouvrement des créances, de la plus grande rapacité.

Passons maintenant aux Caorsins, qui furent presque toujours confondus avec les Lombards. Un certain doute plane encore sur l'origine de ce nom. Faut-il y voir des individus originaires de Cahors en France, ou de Caorsa

en Italie? L'opinion la plus plausible veut que les Caorsins soient des banquiers italiens primitivement établis à Cahors. Dans tous les textes, ils sont considérés comme des étrangers, des Italiens, des Lombards, en un mot; et, d'autre part, tous les anciens commentateurs de Dante Alighieri, qui n'a pas oublié de marquer leur place en enfer, traduisent le nom de Caorsa par Cahors en France, *Cadurcum*.

Ils furent enveloppés du même mépris et de la même haine que les Lombards. Dans un poème du quatorzième siècle, le *Pèlerinage de la vie humaine*, l'Avarice dit au Pèlerin :

Se savoir veulx ma nacion
Dont je suis et quel est mon nom,
Tu dois savoir que née fu
Ou val de l'infernal palu.
Là li Sathanas m'engendra,
Et d'ilec puis il m'apporta

A Caours, où on me nourry,
Dont Caoursine dite suis.

Malgré la réprobation générale, on vit des Caorsins occuper de très hautes charges : l'un d'eux dirigea la fabrication de la monnaie d'or sous Philippe le Long. De plus, ils entretenaient un commerce très actif non seulement avec l'Italie, leur patrie, mais encore avec l'Espagne.

Parmi les Caorsins, il est à croire qu'il y eut quelques Français : certains textes permettent de supposer que les usuriers italiens établis à Cahors avaient fait école parmi les habitants de cette ville, ce qui ne contribua sans doute pas peu à étendre la dénomination de Caorsins à tous les usuriers.

Quant aux Juifs, on connaît l'aversion profonde dont ils furent l'objet pendant tout le moyen âge et même fort loin dans les temps modernes.

Persécutés sous Dagobert, protégés un moment par les



Un Changeur au treizième siècle, vitrail de la cathédrale du Mans. (Séré, *le Moyen âge et la Renaissance*, t. III.) — Dessin de Sellier.

Carolingiens, Philippe-Anguste et ses successeurs ne les considèrent que comme une intarissable source de revenus, tour à tour les dépouillant et les chassant de France, et leur permettant de rentrer dans le royaume moyennant finance.

Philippe le Bel fut un des princes qui tentèrent de tirer des Juifs les plus gros revenus possibles. Il finit par les expulser : mesure bien accueillie par le peuple, qui n'y gagna pourtant rien, s'il faut en croire la *Chronique de Geoffroy de Paris* :

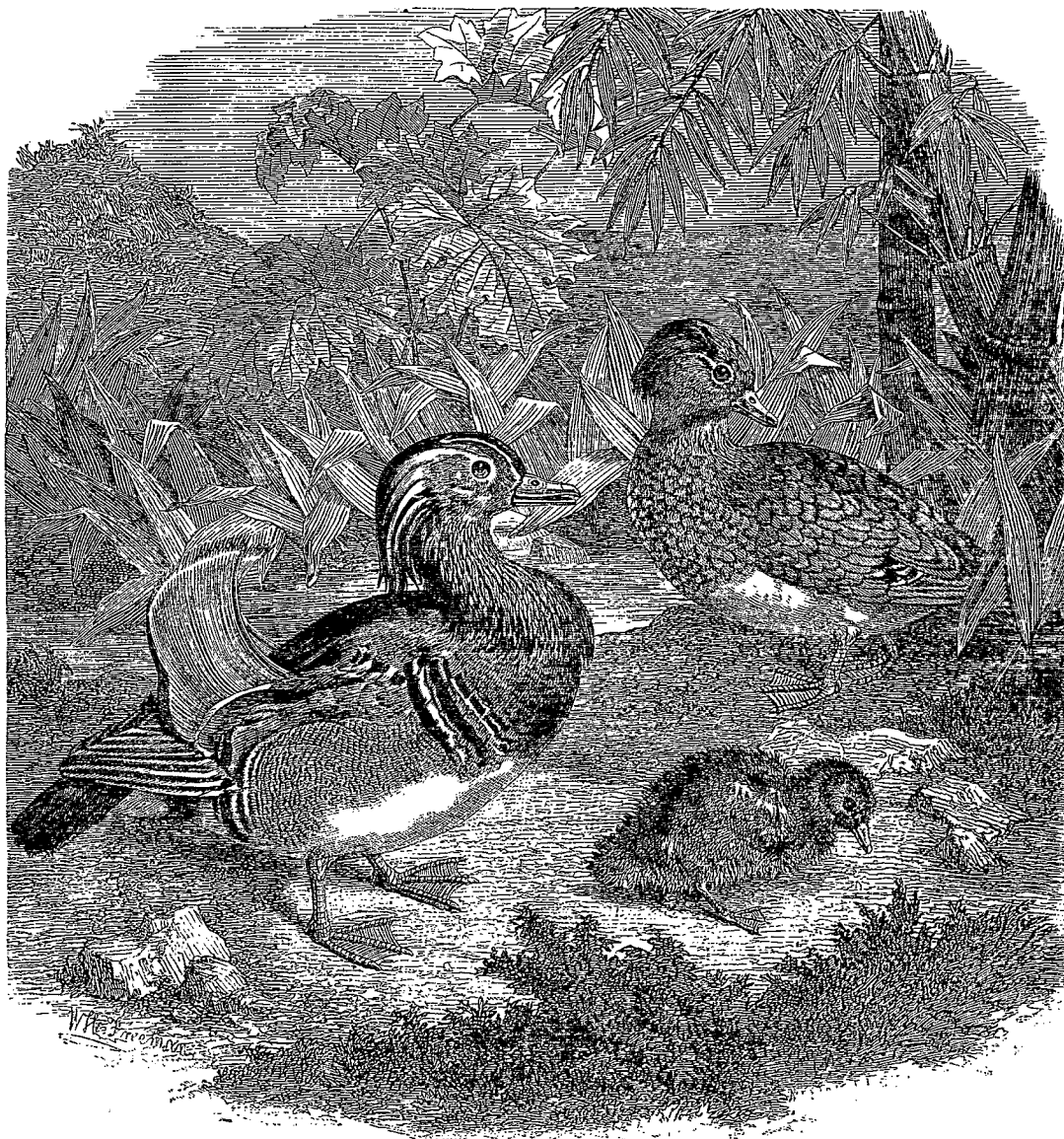
Je dis, Seignors, comment qu'il aille,
Que l'intention en fut bonne;
Mais pire en est mainte personne
Qui devenu est usurier.
Car Juifs furent debonnères
Trop plus en fesant tels affaires
Que ne furent ore chrestien.
Mès si li Juifs demouré
Fussent au réaume de France,
Crestien moult grant aidance

Eussent eu, que il n'ont pas;
Car pour peu trouvoit-on argent,
Or ne treuve l'en nulle gent
Qui veuille l'un à l'autre prester.

Ainsi, non seulement les chrétiens ne se montraient pas moins durs que les Juifs, mais encore il était très difficile d'en trouver qui voulussent prêter de l'argent : aussi, à peine les avait-on chassés qu'on les regrettait. Les Juifs, non moins désireux de revenir, achetaient leur rappel moyennant une forte somme, et reprenaient leur commerce comme devant. Une seule chose étonne, c'est que les mêmes faits se soient reproduits un si grand nombre de fois sans que jamais les Juifs aient hésité à revenir en France : ils y étaient sans doute encore moins maltraités que dans les pays voisins. Quoi qu'il en soit, le commerce de la banque ne semble pas avoir en France, au moyen âge, porté bonheur à ceux qui s'en sont mêlés.

La suite à une autre livraison.

LE CANARD MANDARIN.



Le Canard mandarin, Canard à éventail, ou Sarcelle de la Chine. — Dessin de Freeman.

Le *Canard mandarin* ou *Canard à éventail* habite le nord de la Chine, le bassin de l'Amour et le Japon. C'est un très bel oiseau. Sa tête est ornée d'une huppe qui retombe en arrière comme une chevelure, son cou d'une ample collerette qui rappelle une crinière, et son dos de deux éventails étalés et relevés.

Ces divers ornements sont rendus plus apparents encore par les couleurs éclatantes et variées dont ils sont peints. Le vert, le bleu, le brun, colorent sa huppe. Une bande jaune, foncée en avant, plus pâle en arrière, va de l'œil à l'occiput. La collerette, composée de plumes longues et pointues, est d'un rouge cerise. Le devant de la poitrine et le dos sont d'un brun rouge et d'un brun clair. Les plumes qui se redressent et s'étalent en un double éventail sont bigarrées d'un bleu d'acier et d'un jaune brunâtre, avec une bordure blanche et noire. Quatre raies transversales, également blanches et noires, barrent les côtés de la poitrine. Les flancs sont comme moirés de stries foncées sur un fond jaunâtre. L'œil, le bec, surtout à la base, et les pattes, sont d'un rouge jaune.

Il faut avouer que toutes ces couleurs s'harmonisent peu et forment des contrastes heurtés. Il y a dans cette

brillante toilette quelque chose de criard et de tapageur. On a dit assez justement que le Canard mandarin était, relativement au Canard de la Caroline, ce qu'est un parvenu, prétentieusement paré, auprès d'un homme distingué, mis avec autant de goût que d'élégance.

Les deux premières paires de Canards mandarins qui ont figuré au Jardin zoologique de Londres ont été payées la somme énorme de 70 livres sterling (1 750 francs). Depuis, ces beaux oiseaux se trouvent dans toutes les ménageries; ils s'y multiplient, et leur prix s'abaisse chaque année.

SIR WALTER SCOTT.

Suite. — Voy. p. 85, 110, 163, 198, 238.

En juillet 1814, la Vie et l'édition de Swift paraissaient en dix-neuf volumes, et, peu après, *Waverley* était lancé dans le public sans nom d'auteur. La principale raison de Walter Scott pour garder l'anonyme était, disait-il, le plaisir d'écrire des romans sans responsabilité et d'assister aux conjectures qui ne manqueraient pas de se grouper autour du nouvel ouvrage. On l'attribua, en effet, à dif-

férents auteurs, et, malgré les scrupules de l'éditeur Ballantyne, qui n'avait pas cru d'abord au succès, la vente dépassa toutes prévisions. Sans attendre la décision du public, Walter Scott s'était décidé à faire le voyage des îles Shetland, des Hébrides, et à visiter de nouveau les Orcades, s'isolant ainsi de toutes nouvelles littéraires pendant deux mois. Le journal qu'il tint durant cette excursion reproduit fidèlement les observations du poète, de l'antiquaire, du magistrat, du planteur et de l'agriculteur. La physionomie de ces îles si peu connues, leurs mœurs, leurs antiquités, leurs habitants, leurs superstitions, et jusqu'à la mer sauvage et aux terribles récifs qui en défendent les approches, tout est peint de main de maître avec un étonnant relief et le charme que leur prêtent les vives sensations d'un profond observateur. Ce journal, destiné à sa famille et à ses amis, n'a été publié que dans la Biographie, et mériterait d'en être tiré et traduit, comme embrassant une des plus intéressantes époques de la vie de Walter Scott.

Au retour de son voyage, il traita avec Constable pour 1 500 guinées de la vente du poème du *Lord des îles*. En octobre, trois éditions de *Waverley* avaient déjà paru. *Guy Mannering* suivit de près. L'auteur avait écrit en six semaines ce second roman, pour se rafraîchir et se reposer, disait-il. Deux mille exemplaires furent enlevés le lendemain de la publication, et en trois mois on en avait réimprimé cinq mille. En mars 1815, Walter Scott se rendit avec sa femme à Londres, où il eut occasion de voir souvent lord Byron chez Murray, « l'empereur des libraires. » Le salon d'Albemarle-Street était alors le rendez-vous de tous les hommes marquants, qui s'y réunissaient chaque jour d'une heure à deux. On y parlait littérature, politique et aussi religion, sujet sur lequel le noble lord ne semblait pas avoir d'opinion très arrêtée. Walter Scott lui ayant dit une fois :

— Quand vous serez plus vieux de quelques années, vous changerez de sentiment.

Lord Byron répondit, avec une nuance d'amertume :

— Je suppose que vous êtes de ceux qui prophétisent que je deviendrai méthodiste.

— Non : votre conversion ne peut être ordinaire. Je m'attendrais plutôt à vous voir embrasser la foi catholique, et vous distinguer par l'austérité de vos pénitences. La religion à laquelle vous vous rattacherez un jour ou l'autre devra exercer un grand pouvoir sur l'imagination.

Il sourit gravement, et ne protesta pas.

Une lettre écrite de Bruxelles par un célèbre chirurgien anglais, qui était allé porter le secours de sa science aux blessés des deux camps après la bataille de Waterloo, décida le départ de Walter Scott pour le continent. Il visita le théâtre de cette sanglante lutte; le champ de carnage était encore jonché de boulets, de bombes, de cuirasses; on avait brûlé les cadavres d'hommes et de chevaux. Il a décrit, dans les *Lettres de Paul à ses concitoyens*, ce qu'il avait vu en Belgique; ainsi que son séjour à Paris, où il assista au défilé des troupes alliées et à la revue passée par l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le duc de Wellington; mais ces souvenirs sont pour nous trop amers pour y insister. Nous ne citerons que ce passage d'une de ses lettres à Joanna Baillie :

« Vous aurez quelque idée des sentiments des Français, jadis si grands amateurs de spectacles, quand vous saurez qu'il n'y avait pas cent spectateurs à cette revue. Cependant ce pays réparera bientôt les pertes énormes qu'il subit, car jamais il n'y eut sol aussi béni par la nature, aussi riche en blé, en vin, en huile, et dans l'infatigable industrie de ses habitants. La France est à présent le géant de la Fable, luttant ou plutôt terrassée sous le poids de montagnes accumulées sur elle; mais elle n'est pas écrasée

et ne peut pas l'être. Enlevez-lui le fardeau de six à sept cent mille étrangers qui pèsent sur elle, et elle sera bientôt debout, heureuse, si l'expérience lui enseigne à exercer ses forces naturelles pour se protéger, et non pour conquérir ses voisins. »

Walter Scott était alors imbu de toutes les préventions qu'avaient engendrées et nourries une longue guerre et l'esprit belliqueux de Napoléon. C'est là ce qui ôte tout caractère de vérité aux *Lettres de Paul*, manifeste virulent contre la France, pamphlet politique indigne de survivre aux circonstances qui l'ont dicté. Nous aimons mieux le poète de retour à Abbotsford, vaquant à ses plantations, et écrivant à miss Joanna Baillie, le 12 novembre 1815 :

« Vous saurez, ma chère amie, que les pinastres ou pins sauvages que vous avez eu la bonté de m'envoyer sont sevrés, autrement dit sortis de la serre; or, remarquez bien ceci : il y a au milieu de ce qui sera bientôt, grâce à mes plantations, un beau jeune bois; il y a, dis-je, une ancienne sablière faisant creux. Je l'ai fait couvrir de terre arable et doucement unir à la bêche, de façon à lui donner l'air d'un de ces accidents de terrain qu'offre souvent la surface d'une colline. Je compte l'entourer de vos pinastres et d'autres variétés de sapins. Je mettrai à l'intérieur un siège rustique enfoui dans toutes espèces d'arbustes verts, buis, cèdres, et lauriers surtout. Son nom sera le *bosquet de Joanna*. J'espère changer en oasis ce qui n'était qu'un terrain aride et assez laid. Malheureusement, il y faudra des années; mais il aura du moins ce point de ressemblance avec la personne dont il porte le nom, qu'il a été planté, comme elle a écrit, pour le bien de la postérité et de la génération présente. Laissez faire au temps et à moi, dit le proverbe espagnol, et je défie la concurrence. Je viens d'acheter un grand morceau de terre inculte touchant à ma propriété, et qui la double; je suis à peu près certain d'en tirer bon parti avec un peu de judicieuses dépenses, car le domaine vaut déjà deux fois plus qu'il ne m'a coûté. Les gens d'ici s'inquiètent si peu de planter, et le font avec tant d'insouciance, qu'ils sont tout surpris du changement que des bois bien aménagés font dans l'aspect général du pays. J'ai aussi l'œil sur une très belle pièce d'eau douce située à un quart de mille, et dont j'ai quelque chance de devenir propriétaire, circonstance poétique que vous apprécierez...

« Ma petite Sophie est très sensible à votre souvenir : c'est une excellente enfant, bonne, affectueuse, suffisamment intelligente; mais les dieux ne l'ont pas créée poète, et j'espère qu'elle n'essayera jamais de jouer un rôle auquel la nature ne l'a point appelée. Moi, qui suis un poète écrivant à une femme qui l'est autant et plus que moi, je ne puis être soupçonné de vouloir abaisser un art auquel j'ai dû beaucoup de bonheur; mais ceci tient à la rare coïncidence de quelque talent, joint à une nouveauté de style, de diction, qui s'est trouvée convenir au goût populaire; et, dussent mes enfants être meilleurs poètes que moi, le public ne les tiendrait pas pour tels, simplement parce que le second ne peut être le premier, et que le premier (je l'entends comme date) est tout, tandis que les autres ne sont rien, même avec plus de mérite. Je suis donc très anxieux de meubler les têtes de mes jeunes filles d'un savoir plus solide que l'art d'enfiler des rimes, et j'espère que Sophie est assez vieille (quoique bien jeune) pour envisager les petits incidents de célébrité qui lui échoient sous leur vrai point de vue. Mon fils aîné est déjà bon écuyer et fin chasseur, quoiqu'il n'ait que quatorze ans : je vous assure que j'ai été plus fier du premier coq de bruyère qu'il a visé et abattu que je ne l'étais il y a vingt ans de mon premier exploit en ce genre. »

De 1815 à 1820, Walter Scott publia, toujours en gar-

dant l'anonyme, les *Contes de mon hôte*, *Rob-Roy*, *la Prison d'Édimbourg*, *la Fiancée de Lammermoor*, *le Monastère*, *l'Abbé*. Il eut à deux reprises de violentes crampes d'estomac; quand de très vives souffrances l'empêchaient d'écrire, il dictait. Nommé baron par Georges IV, il se rendit à Londres pour y recevoir de la main du roi les insignes de sa nouvelle dignité. A peine arrivé, il eut la visite de sir Thomas Lawrence, qui l'informa que le roi avait résolu d'orner la grande galerie du château de Windsor des portraits de ses plus illustres contemporains, et qu'il voulait que la série commençât par celui de Walter Scott. Lawrence disait quelques années après qu'à son avis les deux plus grands hommes qu'il eût peints étaient le duc de Wellington et sir Walter Scott, et tous deux avaient choisi la même heure pour poser, sept heures du matin. « Ce sont, ajoutait-il, les plus patients modèles que j'aie jamais eus. Scott était de beaucoup le plus difficile. J'avais choisi ce qui me frappait comme son plus noble aspect; mais une fois devant moi, il causait de toutes sortes de sujets, et j'avais grand'peine à le ramener à mon point de vue. Je trouvai bientôt que le plus sûr moyen était de le mettre en veine de réciter des vers. Si je nommais Campbell ou Byron, j'étais sûr de voir rayonner son visage et ses yeux étinceler, tandis qu'il citait un passage favori de l'un ou de l'autre poète. » Il posa aussi pour son buste par le sculpteur Chantrey.

Pendant son séjour à Londres, un de ses amis, venant lui dire adieu, le trouva en habit de cour, se disposant à aller au baise-main en sa qualité de baronnet.

« Il ne semblait rien moins qu'à l'aise dans son étrange accoutrement. La coupe raide de l'habit, les larges boutons brillants et les boucles en or, les manchettes de dentelle, la queue, le sabre et le chapeau à trois cornes, formaient un ensemble plus comique que pittoresque; il se regarda lui-même au miroir, et éclata d'un franc rire.

» — O Allan! dit-il, quelles caricatures nous devenons par pure obéissance à *madame Étiquette!*

» Le roi ne lui en fit pas moins le meilleur accueil, et dit au poète qui lui baisait la main :

» — Je penserai toujours avec plaisir que le premier baronnet créé sous mon règne est sir Walter Scott.

» Il revint à Édimbourg, et maria, le 29 avril 1820, sa fille Sophie au littérateur Lockhart. » (1)

A Abbotsford, l'automne se passa en une succession de chasses, de pêches aux flambeaux, et autres récréations champêtres, offertes avec la plus large hospitalité par le nouveau baronnet à ses nombreux hôtes, au nombre desquels était le célèbre chimiste sir Humphrey Davy, grand admirateur du poète. Rien n'égalait le charme de la conversation de ces deux hommes de génie, échangeant, l'un ses récits dramatiques, d'autant plus animés et vivants qu'il avait un tel auditeur; l'autre dévoilant avec une énergique éloquence ses vues profondes sur la science devant un homme qu'il sentait digne de le comprendre.

La suite à une autre livraison.

DU BONHEUR PAR COMPARAISON.

Ce qui fait le malheur de bien des gens, c'est qu'ils cherchent le bonheur non pas en lui-même et directement, mais par comparaison avec celui des autres.

« Tel homme me paraît plus heureux que moi, donc je suis malheureux. »

Il n'est pas de sentiment plus faux.

Si vous avez du bon sens, considérez votre condition, faites votre inventaire moral en conscience, ne comptez

(1) Son exécutif littéraire et son biographe,

pas à votre passif des avantages dont vous pouvez parfaitement vous passer et que vous vous surprenez à envier seulement parce que vous vous préoccupez trop de ce que font, ou possèdent, ou peuvent les autres.

Avez-vous une âme paisible, sans secrets, sans remords; un cœur aimant et aimé? Vous sentez-vous utile? êtes-vous en état de suffire à ce qui est nécessaire à la vie, ne fût-ce que strictement?

En est-il ainsi? Estimez-vous heureux, et très heureux parmi les heureux.

Des millions, du génie, de la renommée, du pouvoir, sont le plus ordinairement accompagnés d'ennuis, de troubles, de malheurs dont votre modeste existence est exempte.

Puis, voici un conseil capital : — Ne songez que le moins possible à vous-même. Occupez-vous de ceux qui vous entourent pour les aider, les consoler. C'est, je l'affirme avec la plus entière conviction, le secret du bonheur de la plupart des gens heureux que je connais.

LE PONT DE BOIS (1).

J'étais accoudé sur le pont, à minuit, tandis que les horloges sonnaient l'heure et que la lune montait dans le ciel, derrière la tour obscure de l'église.

Je voyais sa brillante image dans les flots, au-dessous de moi, semblable à une coupe d'argent tombée du ciel au fond des eaux.

Au loin, à l'horizon vaporeux de cette belle nuit de juin, brillait, plus rouge que la lune, la flamme des hauts fourneaux embrasés.

Entre les longues poutres noires s'étendaient des ombres mouvantes, et le courant venu de l'Océan semblait les soulever et les emporter avec lui,

Tandis que le flot attardé passait en tourbillons sous les arches, entraînant les algues marines qui flottaient, éparées, au clair de lune.

Et, semblable à ces eaux qui s'engouffraient entre les piles de Lois, un flot de pensées envahit mon âme, et mes yeux se remplirent de larmes.

Combien de fois, oh! combien de fois, dans les jours qui ne sont plus, je m'étais accoudé sur ce pont, à minuit, pour contempler ce ciel et ces flots!

Combien de fois, oh! combien de fois avais-je souhaité que la marée descendante pût m'emporter avec elle au sein de l'Océan immense et sauvage!

Car mon cœur était ardent et inquiet, et ma vie pleine de soucis, et le fardeau dont j'étais chargé me semblait trop lourd pour mes épaules.

Mais aujourd'hui j'en suis délivré; — il est enseveli dans l'Océan, — et les chagrins des autres jettent seuls leur ombre sur ma route.

Et cependant, toutes les fois que je traverse la rivière sur son pont aux piles de bois, avec l'odeur salée de la brise de mer m'arrive le souvenir des années d'autrefois.

Je songe aux milliers d'hommes chargés de soucis, portant chacun son fardeau de douleurs, qui ont traversé le pont depuis lors.

Je crois voir cette longue file aller et venir sans cesse, le jeune cœur ardent et agité, le vieux calme et soumis.

Et encore, et toujours, tant que la rivière coulera, tant que le cœur aura des passions, tant que la vie aura des peines,

La lune avec ses rayons et ses ombres, avec ses reflets tremblants, apparaîtra comme le symbole de l'amour dans le ciel et sa vacillante image ici-bas.

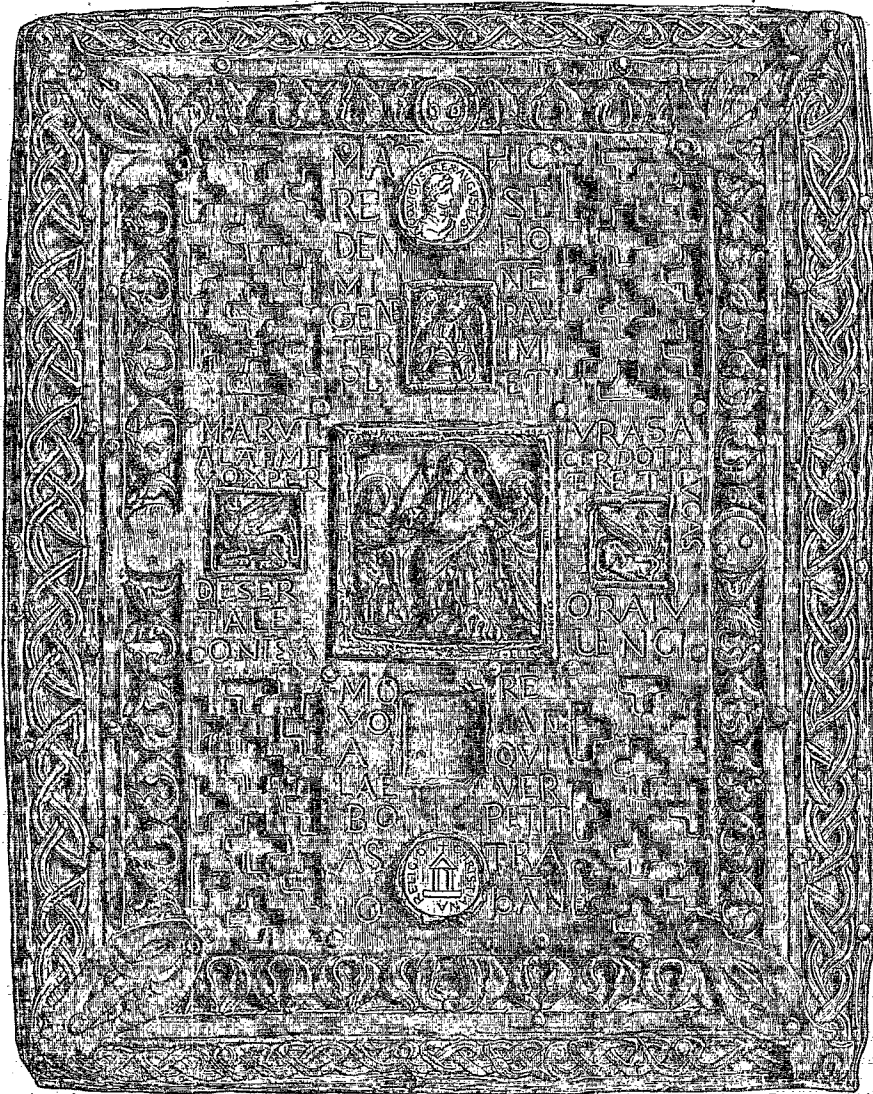
(1) Traduit de Longfellow. — Voy., aux Tables, d'autres poésies du plus illustre poète contemporain des États-Unis : EXCELSIOR, le poème de LA VIE, etc.

L'ÉVANGÉLIAIRE DE NOYON

(OISE).

Les deux dessins inédits que reproduisent nos gravures représentent la couverture d'un Évangélaire conservé dans la bibliothèque du chapitre de Noyon. Cette couverture est formée de deux planches, dont le chêne épais est couvert de peau, de cuivre et d'un placage de corne; sa face supérieure est bordée d'entrelacs en ivoire qui forment, en s'entre-croisant, deux ou trois cordons striés d'un style

roman si archaïque que quelques personnes ont cru y voir des rapports avec l'art mérovingien. Ces entrelacs enferment un second cadre où des palmettes géminées s'appuient dos à dos. Ce double dessin se détache sur un fond de cuivre doré; la surface ainsi enclose est décorée par des croix évidées qui laissent voir un méplat de maroquin rouge, un ivoire cantonné de quatre autres plus petits, des textes gravés en creux, deux monnaies, etc. Cet ensemble d'ornementation, unique peut-être dans les spécimens de reliure que le moyen âge nous a légués, est d'un effet très



Couverture en bois d'un Évangélaire conservé dans la Bibliothèque

heureux. Le médaillon du centre représente le Christ dans une auréole, couronné du nimbe crucifère, vêtu d'une robe à plis serrés, et reposant ses pieds nus sur des lignes ondulées; à la droite du Christ, Pierre reçoit les clefs; de l'autre côté, Paul, le docteur des nations, tient un rouleau.

Sur les quatre ivoires plus petits que le relieur a disposés en croix autour du Christ, un artiste qui n'est point à dédaigner a gravé les quatre animaux symboliques; les textes qui les cloisonnent sont les vers de Juvenecus; deux monnaies d'or carlovingiennes retiennent des reliques.

L'autre plat a peu besoin d'explications: l'ivoire central est une de ces ébauches grossières dans lesquelles on dut voir souvent l'art se débattre après la perfection des premiers carlovingiens; il a remplacé probablement un ouvrage mieux réussi; quatre tombeaux creusés dans la

planche et couverts par des rondelles de cuivre renfermaient des reliques dont des inscriptions gravées en mots rompus fixaient la nature.

L'intérieur de l'Évangélaire de Noyon offre plus d'un attrait à la curiosité des archéologues; les canons ou tables de concordances par lesquels il débute sont ornés de miniatures d'un caractère tout singulier; ce sont: une flore inconnue, des animaux de l'Orient, des illustrations, des fables d'Ésope ou d'Aphthonius (le Corbeau et le Renard), et des soldats qui s'entre-combattent.

Les Évangiles sont précédés d'une gouache importante: dans un encadrement rectangulaire, dessiné d'oves et de feuilles découpées, s'étage un tableau en six zones, dont les surfaces bleues, violettes, rouges, se succèdent sans transitions ni demi-teintes. C'est sur ce fond durement

irisé que se détachent au sommet les animaux symboliques ; au-dessous, l'un des vers connus de Juvencus, et à l'étage inférieur l'Évangéliste.

Les érudits qui s'adonnent spécialement à l'étude des anciens manuscrits trouvent encore dans celui que nous mentionnons des majuscules carlovingiennes d'un style fort ancien, des neumes ou signes musicaux de l'époque, et des chartes concernant la très intéressante église de Morienvall.

Cet Évangélaire, acheté à bas prix par un brocanteur, puis par l'abbé Santerre, a été donné par lui à la cathédrale

de Noyon. M. Peigné-Delacour, qui a eu le premier l'occasion de lui donner une légitime publicité, a réussi à démontrer qu'il a appartenu d'abord à l'abbaye de Morienvall.

Au moyen âge, comme nous l'avons rappelé plus d'une fois et récemment encore, les livres possédaient une valeur immense ; ils étaient la gloire des trésors ; les Évangélaire surtout. Sans doute, cet Évangélaire n'a point la richesse qui distingue ceux d'Aix-la-Chapelle, de Mayence, de Toulouse, de Sienna ou de Monza ; il n'offre point aux regards ce luxe royal d'ornementation que nous



A. VINET

du chapitre de Noyon (Oise). — Dessin et gravure de A. Vinet.

admirons dans plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale ; mais sa valeur particulière est d'éclairer une partie presque inconnue de l'histoire des arts ; il demeure comme la seule épave de tout un genre de livres que le temps a dévorés.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 267.

CXI

— Je lui exprimai très sincèrement le regret que nous éprouverions tous de le voir partir. Alors il me tendit la main et me dit : — Fretteville n'est pas loin d'Orgeval. J'es-

père que mes anciens collègues viendront de temps en temps frapper à ma porte et me demander à déjeuner.

M. le sous-directeur, qui avait tout écouté en souriant et en jouant avec son couteau à papier, me dit alors :

— Je serais curieux de savoir comment M. Duclerc s'est tiré d'affaire ?

— En homme, lui répondis-je. Comme il ne voulait ni emprunter, ni recourir à son tuteur, ni reporter d'un mois à l'autre son loyer et sa pension, il a sacrifié un grand plaisir ; il a renoncé bravement au bal de la sous-préfecture, et il a mis son habit en gage au mont-de-piété.

— Le pauvre garçon ! dit Fœderis.

— Le brave garçon ! ajouta M. le sous-directeur.

Il reprit aussitôt :

— Monsieur Marvejols, vous voyez que M. Fœderis est

bien décidé à nous quitter ; je suis donc obligé de pourvoir à son remplacement, et j'ai songé à vous.

— A moi, monsieur le sous-directeur !

— A vous ; cela vous étonne !

— Je vous avouerai franchement que cela m'étonne beaucoup.

— Vous avez, dans tous les cas, le mérite de la franchise.

— C'est bien le moins que j'aie celui-là.

— Vous trouvez-vous incapable ou indigne de remplir cette fonction ?

— Ni l'un ni l'autre, monsieur le sous-directeur ; mais je ne vous apprendrai rien en vous disant que je me suis fait beaucoup de tort, et que ma réputation est loin d'être bonne. Vous-même, monsieur le sous-directeur ; vous m'avez donné plusieurs fois à entendre que je m'exposais à sortir de l'administration par la mauvaise porte.

— C'est vrai, c'est parfaitement vrai, dit-il en souriant. Mais, vous savez, à tout péché miséricorde, et il m'est revenu que vous vous étiez considérablement amendé.

— Oui, dit Fœderis d'un air bienveillant ; oui, monsieur le sous-directeur, c'est la pure vérité.

— J'ai encore des dettes.

— On m'a dit, reprit le sous-directeur, que vous n'en contractez plus de nouvelles, et que vous vous privez de tout pour payer les anciennes.

— Je ne sais pas qui est-ce qui a pu si bien vous instruire ; mais, dans tous les cas, on vous a dit la vérité.

— Dans combien de temps croyez-vous être quitte ?

— Il me faudra encore deux mois.

— Je resterai encore deux mois, dit résolument Fœderis. Maintenant que le médecin m'a dit exactement mon fait, deux mois ne me font pas peur, et même quatre au besoin.

Quand je voulus le remercier, il prit un air fâché ; et comme j'insistais, il me déclara tout net qu'il ne voulait pas de mes remerciements ; que ce qu'il en faisait, c'était pour faire plaisir à M. Duclerc.

— Ainsi, vous acceptez ? me demanda M. le sous-directeur.

— Si j'accepte ! je le crois bien, et avec une profonde reconnaissance. Monsieur le sous-directeur, je suis pénétré de votre bonté.

— Pardon ! me dit-il, laissons là, s'il vous plaît, ma bonté, ou du moins donnons-lui un rôle très modeste dans cette affaire. Je ne vous proposerais pas pour remplacer M. Fœderis, si je ne vous savais pas intelligent et capable de vous tirer d'affaire ; donc, nous donnerons une part à votre mérite, une petite part à ce que vous appelez ma bonté, et une très grosse part à une personne qui vous a très instamment recommandé.

Je demeurai stupéfait, sachant que je m'étais aliéné peu à peu toutes les personnes qui auraient pu prendre intérêt à moi.

C'est alors qu'il me raconta comment vous lui aviez tenu tête pour me défendre. Il a raison, mon vieux, il fait bon d'être de vos amis. Je n'oublierai jamais cela, vous savez, jamais !

CXII

En rentrant, le soir, je fis mes comptes du mois. Excepté un ressemelage de souliers, deux notes de blanchisseuse, un pain de savon pour la toilette, et les trente centimes quotidiens de la tirelire, je n'avais pas dépensé un sou. Malgré cela, en défalquant de mon traitement le loyer, la pension et ce que j'avais dépensé sur le prix d'engagement de mes effets au mont-de-piété, je vis que j'aurais bien juste de quoi atteindre la fin du mois suivant.

Il me vint à l'esprit toutes sortes de réflexions et d'inquiétudes. J'avais beau me dire : Ce que j'ai fait ce mois-ci, je puis encore le faire le mois prochain ; mais je ne pouvais m'empêcher de reconnaître qu'il y avait une grande différence entre le mois qui finissait et celui qui allait commencer. Pendant tout le dernier mois, j'avais eu l'esprit tranquille, parce que j'avais par devers moi une somme suffisante pour me rassurer sur l'imprévu. Il n'en serait pas de même dans le mois qui allait commencer : réduit au strict nécessaire, je serais continuellement tourmenté par l'idée d'un accident vulgaire qui viendrait troubler toute l'économie de mon petit budget. Par exemple, je pouvais casser un carreau, cela arrive à tout le monde ; et je frémisais à l'idée de rester en affront, faute de pouvoir le payer, ou d'en être réduit à prendre sur l'argent destiné à la tirelire. Oh ! que mon tuteur avait raison en disant que l'argent représente de l'indépendance, de la dignité et de la sécurité ! Si le bal de M. le sous-directeur n'avait pas dû avoir lieu dans la première quinzaine du mois, je crois que j'aurais laissé un mois de plus mon habit rue de la Crédençe.

« Au fait, me dis-je en me frappant le front, une fois le bal passé, je pourrai reporter mon habit là-bas ! »

Quoique cette solution ne fût pas très satisfaisante, je fus bien obligé de m'en contenter, mais je passai une partie de la nuit sans dormir, réfléchissant au meilleur moyen d'amasser une petite somme suffisante pour me mettre à l'avenir l'esprit en repos.

Le lendemain soir, j'allai chercher mon paquet chez Marvejols, qui avait voulu absolument le dégager lui-même. Au moment où je le quittais, il me dit : « Vous regarderez dans la poche de l'habit », et referma brusquement la porte.

Dans la poche de l'habit, je trouvai une enveloppe qui contenait un billet de cinquante francs et la lettre suivante :

« Mon ami, je vous écris au lieu de vous parler de vive voix, parce que je n'aurais pu m'empêcher d'être ému et de plaisanter pour cacher mon émotion, ce qui vous aurait déplu et à moi aussi. Les cinquante francs sortent de la tirelire, ils y sont entrés sou à sou ; ils représentent ce que vous savez : un commencement de réforme et un pas dans le bien. Ils représentent aussi des pensées que je ne vous ai pas toujours dites, mais qui toutes se rapportent à vous. Je vous ai aimé de tout mon cœur, à partir du jour où je suis allé chez vous. Aimez-moi aussi. » — M.

CXIII

Je relus plusieurs fois cette lettre, comme à travers un brouillard ; ensuite je la serrai précieusement dans mon secrétaire, et je m'enfonçai dans mon fauteuil pour savourer à loisir le honneur d'avoir un ami.

Quand je m'aperçus qu'il était tard, je me préparai à me coucher. En allant et venant, j'aperçus sur la commode le billet de cinquante francs, que j'avais complètement oublié.

« Mon ami, lui dis-je en souriant malgré moi, tu es certainement le bienvenu. »

Et je pensai aussitôt : « Maintenant, j'ai de la marge, mais je suis bien décidé à faire comme si je n'en avais pas, oh ! oui, j'y suis bien décidé. »

En m'endormant, je repassais encore dans ma mémoire le billet de Marvejols. « Cinquante francs peuvent représenter bien des choses », me dis-je en souriant. Il faut croire que mon esprit resta toute la nuit sur cette idée, car en me réveillant je jetai tout de suite les yeux sur mon secrétaire, et je me dis : « J'ai là pour cinquante francs de sécurité. »

Le surlendemain, qui était un dimanche, j'allai frapper

de très bonne heure chez Marvejols ; il était déjà levé et habillé, et il écrivait près de sa fenêtre.

Il se leva vivement et me tendit la main.

— Je vous dérange, lui dis-je.

— Pas du tout, me répondit-il, je copiais, en vous attendant, des rôles d'hypothèques : c'est une besogne qui se quitte et se reprend avec la plus grande facilité. Vous voyez que je ne perds pas mon temps.

Quel aimable et charmant sourire !

— Descendons, reprit-il, et expédions notre petite affaire.

Il s'agissait de choisir une belle pipe d'écume pour mon tuteur. J'avais atteint de la veille la somme fixée par Marvejols lui-même.

Nous entrâmes dans le bureau de tabac. La pipe choisie, Marvejols l'emballa lui-même, et nous nous rendîmes au bureau des messageries. M'étant informé du jour où le précieux colis arriverait à Saint-Bié, je mis à la poste une lettre que je tenais toute prête depuis la veille au soir.

— Eh bien, qu'est-ce qui vous prend ? me demanda vivement Marvejols.

— Je pense que la chose est faite et qu'il n'y a plus à y revenir. Maintenant que la lettre est dans la boîte, je me demande comment mon tuteur prendra la chose.

— Comment diable voulez-vous qu'il la prenne ?

— Il est si délicat, si susceptible !

— Il n'y a pas de susceptibilité qui tienne ; l'intention est si bonne et l'idée si délicate qu'il sera enchanté.

— En êtes-vous bien sûr ?

— Absolument sûr.

— Tant mieux. Quand croyez-vous que j'aurai sa réponse ?

— Le lendemain du jour où il l'aura mise à la poste. Voyons, ne faites pas cette figure-là. Qu'est-ce que vous voulez que je vous réponde ? Donnez-lui le temps de recevoir le petit paquet et la lettre, de débarrasser la pipe, de la regarder, de l'étrenner. Et puis, il n'aime peut-être pas beaucoup à écrire.

— Il n'écrit presque jamais. Pourvu qu'il m'écrive !

— Je réponds qu'il vous écrira.

CXIV

Dans l'après-midi, je me mis en grande tenue pour aller faire ma visite à la sous-préfecture. A vrai dire, j'étais un peu en retard, mais il y avait eu force majeure. Je devais cette visite ; il valait encore mieux la faire en retard que de ne pas la faire du tout. Seulement, j'étais très préoccupé de la réception qu'on me ferait.

On ne me fit point de réception du tout, vu que M. le sous-préfet et M^{me} la sous-préfète ne recevaient pas le dimanche. Je remis ma carte à un grand domestique cagneux, qui la regarda d'un air assez méprisant.

Ma carte était manuscrite, c'était moi qui l'avais calligraphiée de ma plus belle écriture : c'est sans doute pour cela qu'elle avait encouru le dédain du grand domestique cagneux. Je me promis aussitôt de me commander un cent de cartes lithographiées, lorsque je serais un peu plus riche, ou plutôt un peu moins pauvre.

En descendant vers la Marelle, je vis un grand rassemblement du côté du pont de pierre. Comme je suis très badaud, je me mis à courir, et je demandai à une femme qui levait les bras au ciel :

— Qu'est-ce qu'il y a donc ?

— Un enfant vient de tomber à l'eau.

Je fendis brusquement la foule et je me trouvai au premier rang, entouré de gens qui criaient.

Deux hommes, de l'autre côté de la Marelle, frappaient à coups de hache sur la chaîne d'un bateau. Quelqu'un dit

à côté de moi que le propriétaire du bateau était absent, et que l'on n'avait pas la clef du cadenas.

Avec une netteté surprenante, je voyais et j'entendais tout ce qui se faisait et tout ce qui se disait autour de moi, et en même temps mon âme était le théâtre d'une lutte abominable. Je suis très bon nageur, et mon premier mouvement avait été de me jeter à l'eau. Je fus retenu et comme paralysé par l'idée que j'étais en toilette, que le bal de M. le sous-directeur aurait lieu dans une dizaine de jours, et que je n'avais pas de quoi me faire un autre costume de soirée. J'avais horreur de cette pensée égoïste, et cependant elle me retenait sur le bord. Ah ! si j'avais eu seulement deux cents francs devant moi !

— Puisque les hommes sont des lâches, s'écria une femme, laissez-moi essayer !

On eut grand-peine à la retenir.

Un mouvement de l'eau avait amené l'enfant à la surface ; sa petite main apparut un instant ; il y eut un cri de pitié et d'horreur.

Le mot de « lâches » me fit frissonner, la vue de la pauvre petite main me bouleversa le cœur. J'oubliai le reste, et je me jetai à la rivière.

La suite à la prochaine livraison.

LA MODESTIE.

On n'est pas modeste parce qu'on nie son esprit ou son talent ; on n'est pas modeste parce qu'on se rapetisse ou qu'on se cache : on est modeste parce qu'on ne se montre orgueilleux ni de ce qu'on peut ni de ce qu'on vaut, et qu'on bannit toute ostentation. Si nous avons des qualités, ce doit être pour en faire usage et non parade. Nous serons modestes de la bonne manière si rien dans notre pensée, dans notre langage, ne tend à nous monter à un degré plus haut que notre réelle valeur. (1)

NOMS DES HABITANTS

DE DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

Suite et fin. — Voy. p 22, 146, 182, 223.

SAUMUR, Maine-et-Loire, — les Saumurois.

SAUVETERRE-D'AVEYRON, Aveyron, — les Sauveterrats.

SAVENAY, Loire-Inférieure, — les Savenaisiens.

SAVERDUN, Ariège, — les Saverdunois.

SAVIGNY-SUR-BRAYE, Loir-et-Cher, — les Savignois.

SEDAN, Ardennes, — les Sedanais.

SÉEZ, Orne, — les Sagiens.

SEGRÉ, Maine-et-Loire, — les Segréens.

SEMUR-EN-AUXOIS, Côte-d'Or, — les Semuriens et les Semurois.

SENEZ, Basses-Alpes, — les Sonisiens.

SENLIS, Oise, — les Senlisiens.

SENONCHES, Eure-et-Loir, — les Senonchois.

SÉNOZAN, Saône-et-Loire, — les Sénozands.

SENS, Yonne, — les Sénonais.

SÉRANS, Orne, — les Sérandiers.

SÉVÉRAC-LE-CHATEAU, Aveyron, — les Sévéraguais.

SÉZANNE, Marne, — les Sézannais.

SIGEAN, Aude, — les Sigeonais.

SISTERON, Basses-Alpes, — les Sisteronnais.

SIX-FOURS, Var, — les Fournaisiens.

SOISSONS, Aisne, — les Soissonnais.

SORÈZE, Tarn, — les Soréziens.

SOS, Lot-et-Garonne, — les Sosciates.

SOURS, Eure-et-Loir, — les Sourtiots.

SOUSTONS, Landes, — les Soustonais.

(1) *La Jeune fille*, par Charles Rozan.

SOUTERRAINE (la), Creuse, — les Souterrainiens.
 STENAY, Meuse, — les Sténois.
 SULLY-SUR-LOIRE, Loiret, — les Sullinois.
 SUMÈNE, Gard, — les Suménois.

TAIN, Drôme, — les Tinois.
 TALMONT-SUR-GIRONDE, Charente-Inférieure, — les Talmondais.
 TARARE, Rhône, — les Tarariens.
 TARASCON-SUR-RHÔNE, Bouches-du-Rhône, — les Tarasconnais.
 TARBES, Hautes-Pyrénées, — les Tarbésiens, et plus rarement les Tarbais.
 TARTAS, Landes, — les Tartarins.
 TAULÉ, Finistère, — les Taulésiens.
 TERMES, Aude, — les Termenais.
 THÉROUANNE, Pas-de-Calais, — les Thérouannais.
 THIERS, Puy-de-Dôme, — les Thierrois.
 THIRON, Eure-et-Loir, — les Thironnais.
 THONE, Haute-Savoie, — les Thônois.
 THOUARS, Deux-Sèvres, — les Thouarsais.
 TONNERRE, Yonne, — les Tonnerrois.
 TOUL, Meurthe-et-Moselle, — les Toulois.
 TOULON, Var, — les Toulonnais.
 TOULOUSE, Haute-Garonne, — les Toulousains.
 TOURCOING, Nord, — les Tourquois.
 TOURNON-SUR-RHÔNE, Ardèche, — les Tournonnais.
 TOURNUS, Saône-et-Loire, — les Tournusiens.
 TOURS, Indre-et-Loire, — les Tourangeaux.
 TRÉGUIER, Côtes-du-Nord, — les Trégorois et Trécoriens.
 TRÉPORT, Seine-Inférieure, — les Tréportais.
 TROUVILLE-SUR-MER, Calvados, — les Trouvillois.
 TROYES, Aube, — les Troyens.
 TRUN, Orne, — les Trunois.
 TUCHAN, Aude, — les Tuchanais.
 TULLE, Corrèze, — les Tullistes et Tullois.

UCHIZY, Saône-et-Loire, — les Chizerots.
 USSÉL, Corrèze, — les Ussellois.
 UZÈS, Gard, — les Uzégeois.

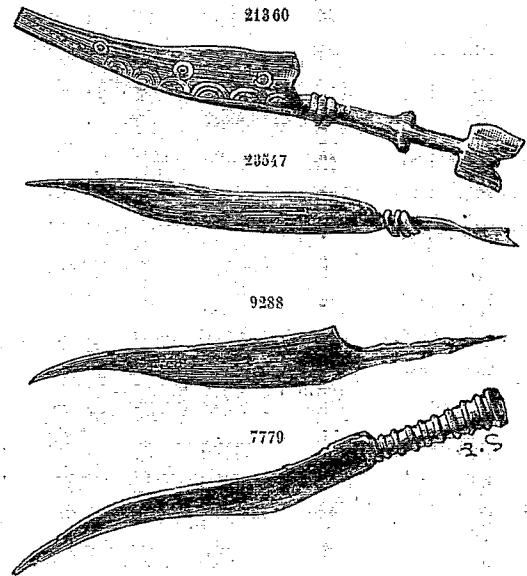
VAAS, Sarthe, — les Védacais.
 VALAY, Haute-Saône, — les Valésiens.
 VALENCE-SUR-RHÔNE, Drôme, — les Valentinois.
 VALENCIENNES, Nord, — les Valencenois et Valenciennes.
 VALLET, Loire-Inférieure, — les Valletais.
 VANNES, Morbihan, — les Vannetais.
 VARZY, Nièvre, — les Verdigois.
 VAUCLUSE, Vaucluse, — les Vauclusois.
 VENCE, Alpes-Maritimes, — les Vinciens.
 VENDEL, Ille-et-Vilaine, — les Vendelais.
 VENDEUIL-CAPLY, Oise, — les Vendelais.
 VENDÔME, Loir-et-Cher, — les Vendômois.
 VERDUN-SUR-MEUSE, Meuse, — les Verdunois et Verdunois.
 VERMAND, Aisne, — les Vermandois.
 VERNEUIL-SUR-AYRE, Eure, — les Vernoliens.
 VERNON, Eure, — les Vernonais.
 VERSAILLES, Seine-et-Oise, — les Versaillais.
 VERTOU, Loire-Inférieure, — les Vertousains.
 VESAIGNES-SUR-MARNE, Haute-Marne, — les Vesignais.
 VESOUL, Haute-Saône, — les Vésuliens.
 VEZ, Oise, — les Vadais.
 VÉZELAY, Yonne, — les Vézéliens.
 VIC-FEZENSAC, Gers, — les Vicois.
 VICHY, Allier, — les Vichinois.
 VIENNE, Isère, — les Viennois.
 VIERZON, Cher, — les Vierzonnais.

VIGAN (le), Gard, — les Vigannais.
 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS, Haute-Garonne, — les Villefranchais.
 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, Aveyron, — les Villefranchais.
 VILLENEUVE-SUR-LOT, Lot-et-Garonne, — les Villeneuvois.
 VILLEQUIER, Seine-Inférieure, — les Villequerais.
 VIRE, Calvados, — les Virois.
 VITRÉ, Ille-et-Vilaine, — les Vitréens.
 VITRY-LE-FRANÇOIS, Haute-Marne, — les Vitriais.
 VITTEL, Vosges, — les Vittelien.
 VIVIERS, Ardèche, — les Vivarais.
 VIZILLE, Isère, — les Vizillois.
 VOIRON, Isère, — les Voironnais.
 VOULZIERS, Ardennes, — les Vouzinois.
 VOUZY, Marne, — les Vougeois.
 VOVES, Eure-et-Loir, — les Voviens.

YPORT, Seine-Inférieure, — les Yportais.
 YSSANDON, Corrèze, — les Yssandonais.
 YVETOT, Seine-Inférieure, — les Yvetotais.

COUTEAUX DE L'ÂGE DE BRONZE.

Les quatre couteaux de bronze reproduits ici appartiennent à la même civilisation que les rasoirs publiés dans une



Musées de Zurich et de Saint-Germain.
 Couteaux de l'âge de bronze.

de nos précédentes livraisons (1). Les nos 21360 et 23547 de la salle V, au musée de Saint-Germain, sont de simples moulages. Le Musée de Zurich possède les originaux. Ces couteaux proviennent de *stations lacustres*. Les nos 7770 et 9288 de la même salle, à Saint-Germain, ont été recueillis : l'un, dans la Seine, au *Pas de Grigny*, près de Corbeil, où existait un très ancien passage du fleuve ; l'autre, à Cesson, près de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Ce sont, comme les rasoirs, des vestiges de l'âge de bronze.

Le métal de ces couteaux est d'une excellente trempe, et d'un éclat qui égale presque celui de l'or quand ils sont remis à neuf. Mais mieux vaut leur conserver leur belle patine verte, qui rivalise quelquefois de ton avec la malachite.

(1) Voy. p. 224.

LA SIBYLLE LIBYQUE,
A LA CHAPELLE SIXTINE.

Voy. la Sibylle d'Érythrée, t. XLIV, 1876, p. 4; — et la Sibylle de Delphes, t. XLV, 1877, p. 137 (1).



Chapelle Sixtine. — La Sibylle Libyque, fresque par Michel-Ange. — Dessin de Jules Lavée, d'après une photographie.

D'après l'iconographie byzantine, la Sibylle Libyque (de Libye) était représentée, dans les premiers temps, un cerje à la main : elle prédisait la venue de Jésus-Christ comme

lumière du monde. — La Sibylle Persique (de Perse) tenait (1) Nous avons rappelé, dans l'article de 1877, les traditions relatives aux Sibylles.

une lanterne (venue de Jésus-Christ); — la Sibylle Érythrée (de la mer Rouge), une rose blanche épanouie et un bouton d'une autre rose blanche (Annonciation); — la Sibylle Cumane (de Cumes), à la main une crèche, une mangeoire (Nativité du Christ dans l'étable); — la Sibylle Samienne (de Samos), un berceau figurant le premier repos de Jésus dans ce monde; — la Sibylle Cimmérienne (du Pont-Euxin), un cornet, sorte de biberon, prédisant l'allaitement de Jésus par Marie; — la Sibylle Européenne, un glaive, prédisant ainsi le massacre des Innocents et la Fuite en Égypte; — la Sibylle Tiburtine (de Tibur, Tivoli), qui fit voir à l'empereur Auguste l'Enfant Jésus et sa mère (*), portait un gant de chair et prédisait les soufflets donnés à Jésus pendant la Passion; — la Sibylle Agrippa tenait un fouet (la flagellation); — la Sibylle Delphique (de Delphes), une couronne d'épines; — la Sibylle Aspontienne (de l'Hellespont), une croix (le crucifiement); — la Sibylle Phrygienne, une croix avec étendard rouge croisé d'or (la résurrection) (**).

On a souvent représenté les sibylles dans les églises et dans les cloîtres.

Une grande verrière de l'église de Sainte-Croix de Liège, où l'on voyait les sibylles, fut détruite par un orage en 1581.

Huit sibylles sont peintes à fresque sur le mur d'un passage qui conduit au cloître de la cathédrale d'Amiens.

Dans l'église de Brou, sur le vitrail de l'Assomption, les sibylles font partie du cortège qui mène en triomphe le Christ assis sur un char.

À Séville, le vendredi saint, les douze sibylles, portant leurs attributs, figurent dans la procession.

Les anciens artistes ont tous cherché à figurer les sibylles d'après un type différent de celui des saintes et des femmes chrétiennes, en leur donnant l'apparence d'une grande force physique : ils ont voulu représenter des païennes inspirées. Michel-Ange, sans se préoccuper des attributs liturgiques, a animé ces belles prophétesses de tout le feu de son génie : par le mouvement, l'action, l'éloquence, l'enthousiasme, il a donné à ces figures immortelles un caractère sublime.

ADRIEN PASQUIER, LE CORDONNIER BIOGRAPHE.

Suite. — Voy. p. 250.

« Adrien Pasquier, dit M. Ch. Richard, était grand, gros et vigoureux, quoiqu'il ait toujours ressenti les graves symptômes d'une affreuse maladie de poitrine. Il avait le front large et découvert, les cheveux rouges, les sourcils épais, les yeux bleus, petits et perçants. Sa voix était pleine et retentissante; son humeur faisait contraste avec la gravité de ses écrits; il était jovial, et aimait beaucoup à rire et à causer. Ce ne devait pas être une conversation peu intéressante que celle d'un homme passant sa vie à lire et n'ayant jamais oublié un fait, un nom, ni une date. Aussi M. Ribard, négociant (°), dont la famille est fort connue à Rouen, aimait-il beaucoup Pasquier. M. Ribard pensait que l'instruction et les jouissances intellectuelles peuvent s'allier parfaitement à l'industrie et au commerce; et l'administration d'une fortune considérable ne l'absorbait pas

(*) Vitrail de la cathédrale de Sens et miniatures du *Speculum humanæ salvationis*.

(**) *Manuel d'iconographie chrétienne grecque et latine*. Didron, 1845.

(°) Qui devint en 1816 maire de Rouen, et plus tard député; aïeul maternel de M. Alfred Dumesnil, ancien professeur suppléant d'Edgar Quinet au Collège de France, et à qui l'on doit plusieurs ouvrages estimés, notamment celui intitulé *l'Immortalité*.

tellement qu'il n'eût trouvé le temps de devenir un homme fort savant et un connaisseur parfait dans les objets d'art. Cet honorable commerçant, aussi simple dans ses manières que distingué dans son esprit, était fort avare de son temps et n'écoutait pas tout le monde. Mais M. Ribard regardait comme utilement employé le temps qu'il passait avec Pasquier; et, plusieurs fois par semaine, ils avaient ensemble des conférences amicales dont chacune ne durait pas moins de deux ou trois heures.

» Pasquier, dans tous ses ouvrages, a tonné contre l'ivrognerie et déploré la misère et les maladies dont elle attire le fléau sur la classe ouvrière. Il en avait le droit, car sa sobriété était si sévère qu'il n'a jamais fait usage de vin ni de liqueurs alcooliques, et un verre du cidre le plus innocent était une débauche qu'il ne se permettait qu'à de longs intervalles. Sa probité était si scrupuleuse et si connue que la défiance même des commis de la ferme des tabacs s'arrêtait à sa porte. Son patriotisme était si rigide qu'il faillit jeter par la fenêtre un tailleur, son ami, lequel croyait mériter sa bienveillance en lui apportant une culotte de *velours anglais*.

» Il eut à combattre toute sa vie un tempérament irritable et violent, et il devint si bon, si doux et si charitable, qu'il lui est arrivé de voir des ouvriers le voler et de n'en rien dire pour ne pas appeler sur leur tête un châtiment hors de proportion avec le tort qui lui était fait.

» D'ailleurs, fier et tenant son rang, et sachant ce qu'il valait, il se regardait bien comme un phénomène. Et puis il énumérait avec franchise et justesse, et aussi avec de déchirants regrets, tout ce qui lui avait manqué pour être ce qu'il aurait pu devenir...

» La révolution le tira un moment de sa retraite. Il fut nommé successivement électeur pour la formation de la Convention nationale, membre de la nouvelle fédération, commissaire au pain, et enfin membre de la municipalité de Rouen, en 1794, à l'époque où le représentant Sautereau fut chargé de venir reconstituer les autorités et les sociétés populaires du département de la Seine-Inférieure. Mais de tous ces honneurs, Pasquier n'accepta que le premier. L'économiste qui avait rêvé des réformes, accordées par la justice et introduites par la modération, gémissait des moyens par lesquels on arrivait aux améliorations que sa haute raison demandait depuis si longtemps.

La Société d'émulation a eu l'honneur de compter Pasquier au nombre de ses membres. Mais il n'y resta pas longtemps, et établit un précédent qui, s'il était suivi, réduirait considérablement le personnel des sociétés savantes.

« ... Plusieurs savants de Rouen, dit-il, me firent, sans m'en donner avis, admettre à la Société libre d'émulation de cette ville. J'y fus admis le 6 prairial an 11; mais, voyant que je n'y étais utile à rien, qu'il fallait donner de l'argent et perdre mon temps, je m'en retirai au bout de trois mois, en payant les quartiers que j'y avais passés. On a voulu depuis m'introduire à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres; mais j'en ai remercié les personnes qui m'en ont fait la proposition, comme étant incapable d'exercer les fonctions qu'elle exige. »

Le pauvre ouvrier cordonnier n'a pu raconter lui-même sa fin, ni ses dernières années, si malheureuses et si dignes. Cependant son autobiographie, que nous citons tout à l'heure, semble avoir été la dernière notice, ou tout au moins une des dernières, qu'il ait écrites. Pasquier, déjà à cette époque affaibli par la maladie, par l'âge et par les privations, n'est plus physiquement qu'une ombre de ce qu'il a été; mais l'esprit et le caractère sont restés intacts.

« ... En 1811, dit-il, j'ai perdu l'œil droit; du gauche, je n'y vois plus que du brouillard, et si je veux voir quelque chose de fixe, ce ne peut être qu'entre deux doigts. J'écris

encore, mais au beau jour et par habitude; et il m'arrive souvent de ne plus pouvoir lire mon écriture, quoique bien lisible.»

Son beau-frère et sa sœur étaient morts depuis long-temps.

« Pendant quinze mois de maladie, cette dernière, dit M. Ch. Richard, avait été entourée par son frère des soins les plus tendres et les plus assidus. Pasquier, après avoir essayé de continuer leur fabrique, avait renoncé aux affaires, avec lesquelles son désintéressement était incompatible. Il s'était livré corps et âme à son œuvre, vivant du nécessaire le plus strict, avec le peu d'argent qu'il avait conservé, et croyant, vieux et infirme qu'il était, que sa vie serait épuisée avant ses ressources... »

» La *Biographie normande* l'absorbait tout entier. L'ambition d'élever un monument qui perpétuât la gloire de ses compatriotes et assurât la sienne doublait son courage. Rien ne lui coûtait pour recueillir des renseignements; il écrivait partout, recevait des lettres de tous les points de la Normandie, et les frais que lui occasionnaient ces démarches étaient bien onéreux pour sa petite fortune. Non content de consulter l'histoire et les biographes qui l'avaient précédé, il interrogeait avidement les traditions de famille et les journaux... »

Il ne s'en tient pas aux célébrités connues; il se plaît à en découvrir de nouvelles, il se plaît à placer dans son panthéon tout ce qui lui en paraît digne. Nombre d'honnêtes gens ne devront qu'à lui la conservation de leur nom et de telle action enregistrée avec joie par ce Plutarque populaire.

Un simple aubergiste de Darnetal, nommé Périer, et sa femme, se signalent par un acte de désintéressement des plus rares; Pasquier n'hésite pas à les placer dans son *Dictionnaire*. Tout ce qui peut, en quelque manière que ce soit, honorer la Normandie, il le recherche avec passion et le constate avec fierté: c'est son propre cœur qui s'ouvre et s'épanche au récit de toute bonne action. Et néanmoins cet homme, pour qui raconter le bien semble être une volupté, n'hésite jamais à flétrir les coupables, quels qu'ils soient.

Souvent, trop souvent, il s'en tient à une compilation des documents recueillis par les biographes ses prédécesseurs; mais il réussit presque toujours à grouper ces documents de façon à en faire jaillir la lumière historique. Rien ne lui coûte, d'ailleurs, pour accumuler les pièces justificatives.

On est étonné des connaissances étendues et variées de ce singulier homme, apte à tout apprendre, et qui pourtant ne semble pas se douter qu'il y ait un art d'écrire. Nul sentiment artistique ni dans sa prose, ni dans ses vers; mais, en revanche, le sentiment historique, le sentiment de justice, ne lui font jamais défaut. Il semble né pour l'histoire et pour la politique, ou plutôt pour l'économie politique. Grand esprit mal équilibré par le manque d'éducation première, penseur de premier ordre, mais qui semble n'avoir eu, quant à l'expression, d'autres modèles que les almanachs populaires et autres livres informes de langage qui, sans doute, furent ses premières lectures. Du côté du style, il y eut pour lui un véritable arrêt de développement; mais le côté philosophique alla s'élargissant, se développant sans cesse. Sa mémoire est prodigieuse, et jamais personne ne sut en user avec plus d'à-propos: il se sert à lui-même d'encyclopédie. Les livres qu'il a lus autrefois, et qu'il a revendus, il en conserve présents tous les détails. Mais autant il les a présents quant au fond, autant il les oublie quant à la forme; la forme est pour lui lettre morte.

J'insiste sur ce point particulier de l'organisation de

Pasquier, parce qu'il constitue un des traits distinctifs et vraiment curieux de son esprit.

Ce qui lui manque quant au style, Pasquier s'en rend très bien compte; mais lui, qui ne demande qu'à apprendre, n'a jamais pu ouvrir ni grammaire, ni dictionnaire. Il en fait l'aveu en tête de son *Plan ecclésiastique*:

« Mon ambition, dit-il, ne me porte point à croire de savoir ma langue comme il faut, d'autant plus que jamais je ne me suis servi de dictionnaire français, ni même de grammaire... Donc je ne peux regarder les louanges qu'il a plu à certaines personnes de me donner que comme outrées... »

La fin à la prochaine livraison.

VASES DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES.

PÂTES BLANCHES D'APPLICATION. — ÉMAUX
SUR PORCELAINE TENDRE.

Nous avons montré précédemment (voy. p. 152) les perfectionnements apportés depuis quelques années à la décoration des porcelaines dures au moyen de pâtes colorées avec des oxydes métalliques pouvant résister à la haute température du grand feu de four; dans le vase que nous avons donné comme spécimen, les couleurs, rendues opaques par l'addition de barbotine, — ou pâte de porcelaine liquide, — qui entre dans leur préparation, ne prennent de transparence que par l'émail qui les couvre et qui les met, pour ainsi dire, sous une épaisse couche de vernis; aujourd'hui nous signalerons un autre emploi des pâtes colorées qui constitue un progrès réel en même temps qu'il offre aux artistes et aux industriels un nouveau mode de décoration dont ils ont su tirer un grand parti, et qui joue un rôle considérable dans la fabrication et l'ornementation actuelles de la porcelaine en France et en Angleterre. Nous voulons parler des *pâtes blanches d'application*.

Dans ce procédé, la pièce est fabriquée avec de la pâte colorée en plein dans la masse, ou recouverte d'une épaisse couche de barbotine additionnée de matière colorante; sur cet excipient, l'artiste dessine au trait, ou au moyen d'un poinçon, les contours des figures ou des ornements qui doivent concourir à l'ensemble de la décoration, et recouvre l'intérieur de son dessin avec de la barbotine pure extrêmement liquide; il procède par couches successives jusqu'à ce qu'il ait obtenu une surface assez épaisse pour pouvoir, au moyen d'une *gradine*, d'un canif ou de tout autre instrument, modeler en relief le motif décoratif. Ce travail terminé, la pièce est trempée dans l'émail ou recouverte en plein au moyen d'un pinceau et cuite ensuite au grand feu de four.

On obtient alors, par transparence de la pâte blanche sur le fond coloré, qui acquiert au feu du ton et de la consistance, des effets de camée véritablement remarquables. C'est ainsi, à la différence de la nature et du ton d'excipient près, que procédaient les émailleurs de Limoges au seizième siècle. Le fond transperce dans les parties peu recouvertes de pâte blanche, et donne un modelé d'une douceur et d'un velouté remarquables.

Mais ce procédé demande à celui qui l'emploie une grande connaissance des effets qui peuvent se produire au feu: souvent le fond paraît trop et forme des *trous* qui sont d'un fâcheux effet; souvent aussi l'artiste a compté sur une transparence qui fait défaut, et le décor reste lourd par trop d'uniformité dans le blanc.

Quelquefois encore la relation des pâtes entre elles n'est pas parfaite, et la pâte d'application, se contractant sous l'influence du feu, produit des crevasses et des bouillonnements auxquels il est presque toujours impossible de

remédier, et l'on risque souvent de voir perdre en quelques heures de cuisson, sur une pièce importante, le résultat du travail de plusieurs mois.

Les récents travaux de M. Salvétat, chimiste de la Manufacture de Sèvres, ont nettement défini la composition

des différentes pâtes d'application et leurs modes de cuisson, et l'on peut aujourd'hui obtenir, au moyen de ce procédé, des porcelaines qui sont et qui resteront de véritables merveilles de décoration. Le vase que reproduit notre gravure (fig. 1), et qui est dû à M. Gobert, était cer-



Manufacture de Sèvres. — FIG. 1. Les Quatre Saisons : l'Automne, vase décoré par M. Gobert.

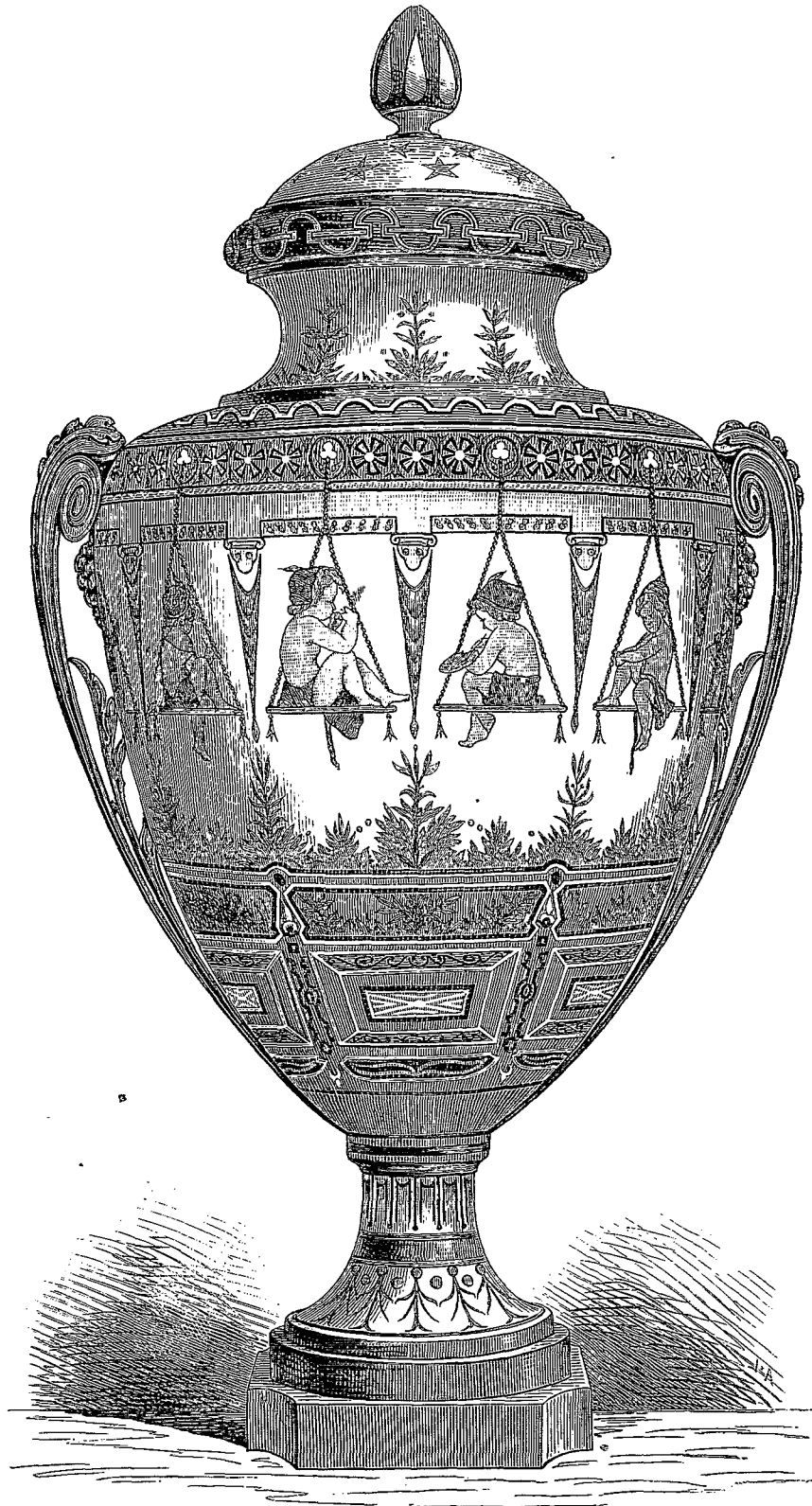
tinement une des œuvres les plus remarquables envoyées par la Manufacture de Sèvres à l'Exposition universelle.

On a également beaucoup remarqué à l'Exposition des vases de porcelaine tendre décorés au moyen d'émaux transparents. Quelques-uns de ces vases étaient ornés de branches de fleurs, de bouquets ou de riches arabesques se détachant sur des fonds *vermiculés*, obtenus accidentellement, il y a quelques années, par M. Goddé au moyen de

l'addition dans l'émail de sels solubles dans l'eau, chlorure de sodium ou sulfate de soude : par suite de l'évaporation, les sels se cristallisent et forment dans l'émail des ramifications irrégulières qui produisent sur la surface de la glaçure des effets surprenants.

D'autres vases décorés sur fonds unis au moyen de ces mêmes émaux transparents représentaient des sujets de figures ; parmi ces derniers, nous citerons surtout les deux

vases de M. Eugène Froment, *les Peintres et les Sculpteurs*, personnalisés par des enfants joufflus ingénieusement | disposés et finement dessinés. C'est un de ces vases que | reproduit notre gravure (fig. 2).



Manufacture de Sèvres. — FIG. 2. *Les Peintres*, vase décoré d'émaux en relief; composition de M. E. Froment.

On voit par ce qui précède que la céramique, quoiqu'elle soit certainement un des arts les plus anciens, réalise chaque jour de nouveaux progrès; il est vrai que la matière employée est si riche d'applications diverses, les éléments variés qui entrent dans la fabrication et dans la décoration des faïences et des porcelaines donnent au feu des résultats si merveilleux et si inattendus, que cela n'a rien d'étonnant; le hasard conduit fréquemment à des découvertes imprévues, et des accidents de cuisson ouvrent parfois la porte à des perfectionnements considérables.

INSCRIPTION ROMAINE

DÉCOUVERTE AU FORUM.

Des fouilles entreprises depuis quelques années à Rome par l'administration italienne ont donné aux ruines les plus célèbres du monde une authenticité archéologique qui fait plus que compenser ce qu'elles leur ont fait perdre de charme pittoresque. Au Forum en particulier, la place de chacun des nombreux édifices qui se pressaient entre le Capitole et le Colisée est aujourd'hui exactement établie. Les soubassements du temple de César et de la basilique Julienne s'élevaient au-dessus de la place que traverse la voie Sacrée, gardant l'empreinte sur ses pierres des chars des triomphateurs, et le visiteur peut à son gré monter sur les débris de la tribune du Forum, ou aller s'asseoir dans la basilique Julienne, près de l'une de ces dalles que les joueurs romains avaient transformées en une sorte de damier, et songer à la puissante civilisation dont ces ruines sont l'empreinte.

Le sol de l'ancien Forum n'est pas à moins de sept mètres au-dessous de celui de la place moderne, le Campo-Vaccino, qui lui était superposé, et dont les fouilles qui se poursuivent réduisent de plus en plus la superficie. C'est actuellement la paroi sud de la place excavée que les ouvriers travaillent à faire reculer. Il est probable que ces fouilles mettront à découvert des marches donnant accès à la basilique Julienne. Ce même travail de déblai a fait tout récemment trouver, près de l'angle du Forum où se voit la colonne de Phocas, un bloc en marbre portant une inscription historique. Il est toujours intéressant, presque émouvant, de voir sortir du sol qui l'a recouvert pendant des siècles un document plus ou moins intact pouvant donner quelques notions historiques nouvelles et authentiques. Autour de la pierre qu'ils ont dégagée, les ouvriers étagés sur la pente continuent à déblayer la cavité en lançant des pelletées de terre qui finissent, non sans déchet, par arriver au niveau de la rue. Le bloc de marbre aussitôt découvert a été consolidé par des pièces de fer disposées en travers des cassures. Il offre cette particularité, que sa forme est celle d'un piédestal dont la surface horizontale était la face actuellement verticale et tournée vers l'inférieur du Forum, et que, dans la position normale du piédestal, les lignes de l'inscription que l'on voit sur la face latérale auraient été verticales. Il s'agit donc, probablement, d'une pierre enlevée à un monument existant déjà, et utilisée pour la construction d'un monument nouveau, comme cela se pratiquait beaucoup aux derniers siècles de l'empire romain, et c'est en effet au quatrième siècle de notre ère que l'inscription paraît appartenir.

Cette inscription a été commentée de la manière suivante par le journal *l'Italie* dans son numéro du 29 février : « Les fouilles du Forum ont amené, hier matin, la découverte d'un piédestal en marbre qui a une certaine importance historique. Une inscription gravée sur ce piédestal rappelle la valeur déployée par l'armée romaine commandée par Stilicon, dans la guerre contre les Goths, sous les règnes d'Arcadius, d'Honorius et de Théodose. Ce piédestal faisait partie d'un monument élevé après la défaite de Radagaise, chef des Germains, en 405. On sait que Radagaise fondit sur l'Italie à la tête de deux cent mille barbares, Vandales, Suèves, Goths, Alains, etc., dévasta le nord de l'Italie et assiégea Florence. Mais il fut battu et pris devant cette ville par Stilicon, qui le fit décapiter. »

Le nom du personnage, désigné par son titre de comte (*comes*), que l'inscription avait pour objet de commémorer, a été effacé intentionnellement. Deux lignes sont entièrement enlevées au ciseau. La traduction de l'inscription est, sauf erreur :

« A la fidélité et au courage des très dévoués soldats de nos maîtres Arcadius, Honorius et Théodose, augustes à toujours, après la guerre gothique achevée par le bonheur du prince éternel notre maître, à l'honneur, aux conseils et à la fortitude de l'homme illustre, comte..... »

Au-dessous des lignes effacées se lit le nom du préfet de Rome au moment de l'érection du monument dont l'inscription faisait partie.

L'ART.

L'art n'atteint pas sa dignité, quand il se borne à charmer les hommes sans exciter en même temps leur enthousiasme pour tout ce qui fait la grandeur de la vie.

Jean REYNAUD.

LE MASQUE,

PAR LOPE DE RUEDA.

SCÈNE. — 1545.

Fin. — Voy. p. 254.

(Un bois. Passe Salcedo, et survient Alameda vêtu en ermite, portant une lampe et une clochette.)

ALAMEDA.

Donnez pour la lampe de l'huile, Seigneurs (!). C'est une chose bien pénible pour un homme que d'être ermite, car il ne se nourrit que de rogatons de pain. Il ressemble à ces pauvres lévriers qui chassent le lièvre, et que l'on fait mourir de faim pour qu'ils soient meilleurs chasseurs. Et il m'arrive que ces chiens-là, qui étaient mes amis, ne me reconnaissent plus sous ce costume, et voyant que je vais de porte en porte, quêtant et recevant les morceaux de pain qu'on leur donnait auparavant, ils viennent à moi la bouche ouverte comme le coucou va aux papillons. Le pire de tout cela, c'est que je n'entends pas remuer un moucheron dans l'ermitage sans croire aussitôt que c'est l'âme de l'ermite dévisagé, et je ne sais faire autre chose, lorsqu'il se fait quelque bruit, que de m'encapuchonner la tête sous ma robe, et je ressemble à une marmite de riz que l'on couvre pour que rien ne s'en échappe. Dieu veuille me tirer de peine ! Amen.

SALCEDO.

Alameda !

ALAMEDA.

Holà ! on m'a appelé. Y a-t-il quelqu'un qui veuille me donner pour la lampe de l'huile ?

SALCEDO.

Alameda !

ALAMEDA.

Cela fait deux Alamedas. Appeler Alameda au milieu de la forêt, ce n'est pas pour mon bien.

SALCEDO.

Alameda !

ALAMEDA.

Le Saint-Esprit consolateur soit avec moi et avec toi. Amen. C'est peut-être quelqu'un qui veut me faire l'aumône.

SALCEDO.

Alameda !

ALAMEDA.

C'est bien, c'est bien. Voilà beaucoup d'Alamedas, et il va ensuite me crever l'œil avec un pauvre maravédis.

SALCEDO.

Alonso d'Alameda !

(!) Alameda, qui est ému, veut dire « une aumône pour entretenir l'huile de la lampe. »

ALAMEDA.
Alonso et tout. Voilà qu'on sait mon nom de baptême; cela ne sonne pas bien. Je vais, quoi qu'il en coûte à mon cœur, lui demander qui il est. — Qui êtes-vous?

SALCEDO.
Ne reconnais-tu pas ma voix?

ALAMEDA.
Votre voix? Je ne le voudrais pas. Je ne vous reconnaitrai que si je vois votre figure.

SALCEDO.
As-tu connu Diego Sanchez?

ALAMEDA.
C'est lui, c'est lui. Après cela, il peut bien se faire que ce ne soit pas lui, mais un autre. Seigneur, j'en ai connu sept ou huit en cette vie.

SALCEDO.
Alors, comment ne me reconnais-tu pas?

ALAMEDA.
Êtes-vous l'un d'eux?

SALCEDO.
Oui, je le suis; parce que, avant qu'on ne me dévisageât la figure...

ALAMEDA.
C'est le défiguré, c'est le défiguré! Dieu soit avec mon âme!

SALCEDO.
Pour que tu me reconnaises, je vais me montrer à toi.

ALAMEDA.
A moi? Je vous en dispense. Non, Seigneur Diego Sanchez, attendez qu'il vienne par ce chemin quelqu'un qui vous connaisse mieux que moi.

SALCEDO.
C'est vers toi que je suis envoyé.

ALAMEDA.
Vers moi, Seigneur Diego Sanchez? Pour l'amour de Dieu, je me donne pour vaincu; je me rends de bon cœur, mais de mauvaise volonté.

SALCEDO.
Que dis-tu?

ALAMEDA.
Seigneur, je suis tout troublé.

SALCEDO.
Me reconnais-tu maintenant?

ALAMEDA.
Ta, ta, ta, oui, Seigneur; ta, ta, ta, oui, je vous reconnais.

SALCEDO.
Qui suis-je?

ALAMEDA.
Si je ne me trompe, vous êtes l'ermite à qui on a écorché la figure pour le voler.

SALCEDO.
C'est moi.

ALAMEDA.
Plût à Dieu que ce ne fût pas vous. Et vous n'avez pas de figure?

SALCEDO.
Auparavant j'avais une figure; maintenant on me l'a recollée, pour mon malheur.

ALAMEDA.
Eh bien, où veut aller maintenant Votre Grâce, Seigneur Diego Sanchez?

SALCEDO.
Où sont les restes des morts.

ALAMEDA.
Il m'envoie au cimetière. Mangent-ils, là-bas, Seigneur Diego Sanchez?

SALCEDO.
Oui, certes. Pourquoi me demandes-tu cela?

ALAMEDA.
Et que mangent-ils?

SALCEDO.
Des laitues cuites et des racines de mauves.

ALAMEDA.
C'est une triste nourriture, en vérité. Combien il doit y avoir là-bas de gens purgés! Et pourquoi voulez-vous m'emmener avec vous?

SALCEDO.
Parce que vous avez mis mes vêtements sans ma permission.

ALAMEDA.
Prenez-les, prenez-les, et emportez-les; je n'en veux pas.

SALCEDO.
C'est vous-même qui devez venir; et si vous donnez un dédommagement convenable, on vous laissera revenir.

ALAMEDA.
Sinon?

SALCEDO.
Vous resterez avec les morts dans les vieilles citernes. Mais il y a autre chose.

ALAMEDA.
Qu'est-ce, Seigneur?

SALCEDO.
Vous devez savoir que ceux qui m'ont ôté la figure m'ont jeté dans un ruisseau?

ALAMEDA.
C'était une fraîche magnificence.

SALCEDO.
Il faut qu'au coup de minuit vous alliez à ce ruisseau, que vous en retiriez mon corps, et que vous le portiez au cimetière de Saint-Gil, qui est au bout de la ville. Et arrivé là, vous appellerez bien haut: — Diego Sanchez!

ALAMEDA.
Et dites-moi, Seigneur, faut-il que j'y aille tout de suite?

SALCEDO.
A l'instant, à l'instant.

ALAMEDA.
Mais, seigneur Diego Sanchez, ne vaut-il pas mieux que j'aille à la maison chercher un âne sur lequel on chargera votre corps?

SALCEDO.
Soit; mais allez vite.

ALAMEDA.
Je reviens à l'instant.

SALCEDO.
Allez, je vous attends ici.

ALAMEDA.
Dites-moi, Seigneur Diego Sanchez, combien de temps y a-t-il d'aujourd'hui au jour du jugement?

SALCEDO.
Dieu le sait.

ALAMEDA.
Alors vous pouvez attendre jusqu'à ce que vous le sachiez.

SALCEDO.
Revenez promptement.

ALAMEDA.
Ne mangez pas jusqu'à ce que je revienne.

SALCEDO.
C'est ainsi? Attends alors.

ALAMEDA.
Aidez-moi, sainte Marie! Dieu m'aide, il me suit! (1)

(1) Traduction inédite de M. Germond de Lavigne.

SIFFLET DE PIGEON EN CHINE.

A la page 365 de notre tome XLI, année 1873, on trouve quelques détails au sujet des sifflets que les Chinois emploient pour éviter à leurs pigeons les poursuites des oiseaux de proie. Nous pouvons aujourd'hui compléter ces renseignements et les rectifier, grâce à l'envoi d'une de ces courges disposées en sifflets que veut bien nous faire un de nos lecteurs (*).

Voici la méthode d'attache de cet engin telle qu'elle est pratiquée en Chine :

Pour placer le sifflet, on attache en A (fig. 1), aussi

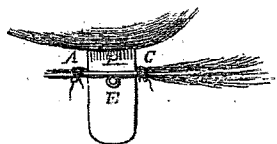


FIG. 1.

près que possible de leur racine, les deux plus grandes et plus fortes plumes de la queue du pigeon ; on rattache en C de nouveau les mêmes plumes, à 12 ou 14 millimètres plus

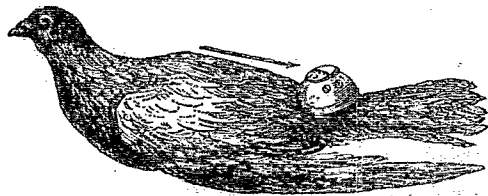


FIG. 2.

loin ; on fixe entre elles la petite patte P du sifflet, puis on met dans le trou E de la planchette une petite clavette en bois. Le sifflet doit se trouver fixé sur la queue du pigeon, et non pendre au-dessous (comme l'ont essayé quelques amateurs), de façon à ce que, pendant le vol du pigeon, l'air y entre normalement, à peu près comme l'indique la flèche dans la figure 2.

Nous représentons un sifflet vu entier un peu de côté.

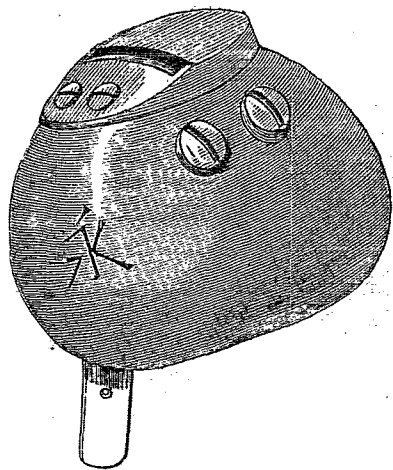


FIG. 3. — Un sifflet entier.

« Beaucoup de riches Chinois (nous écrivait il y a quelque temps un professeur qui a habité Pékin) entretiennent des pigeons de très belle espèce et qu'ils ont par conséquent intérêt à conserver : or, la campagne qui environne Pékin a pu jadis être couverte d'une riche végétation ; mais

(*) M. Jules Flamant-Cuisinier, de Bailleul (Nord).

aujourd'hui elle est maigre, triste, tantôt ravagée par les cours d'eau de plus en plus abandonnés, tantôt balayée par les vents de Mongolie, qui l'inondent de sable et produisent de tels nuages de poussière que le ciel s'en trouve obscurci. En outre, la capitale du Céleste Empire laisse infiniment à désirer sous le rapport de la propreté ; le service de la voirie a cessé depuis longtemps de préoccuper l'édilité pékinoise. De cet état de choses il résulte que les oiseaux de proie, aigles, vautours, gypaètes, sillonnent

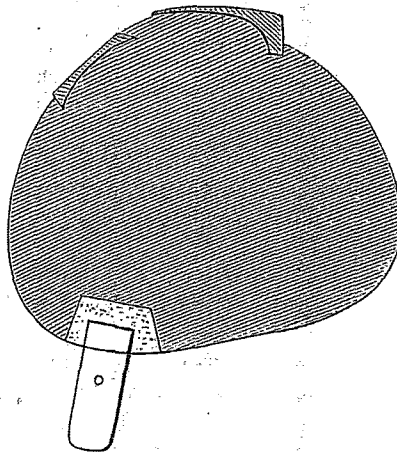


FIG. 4. — Coupe d'un sifflet.

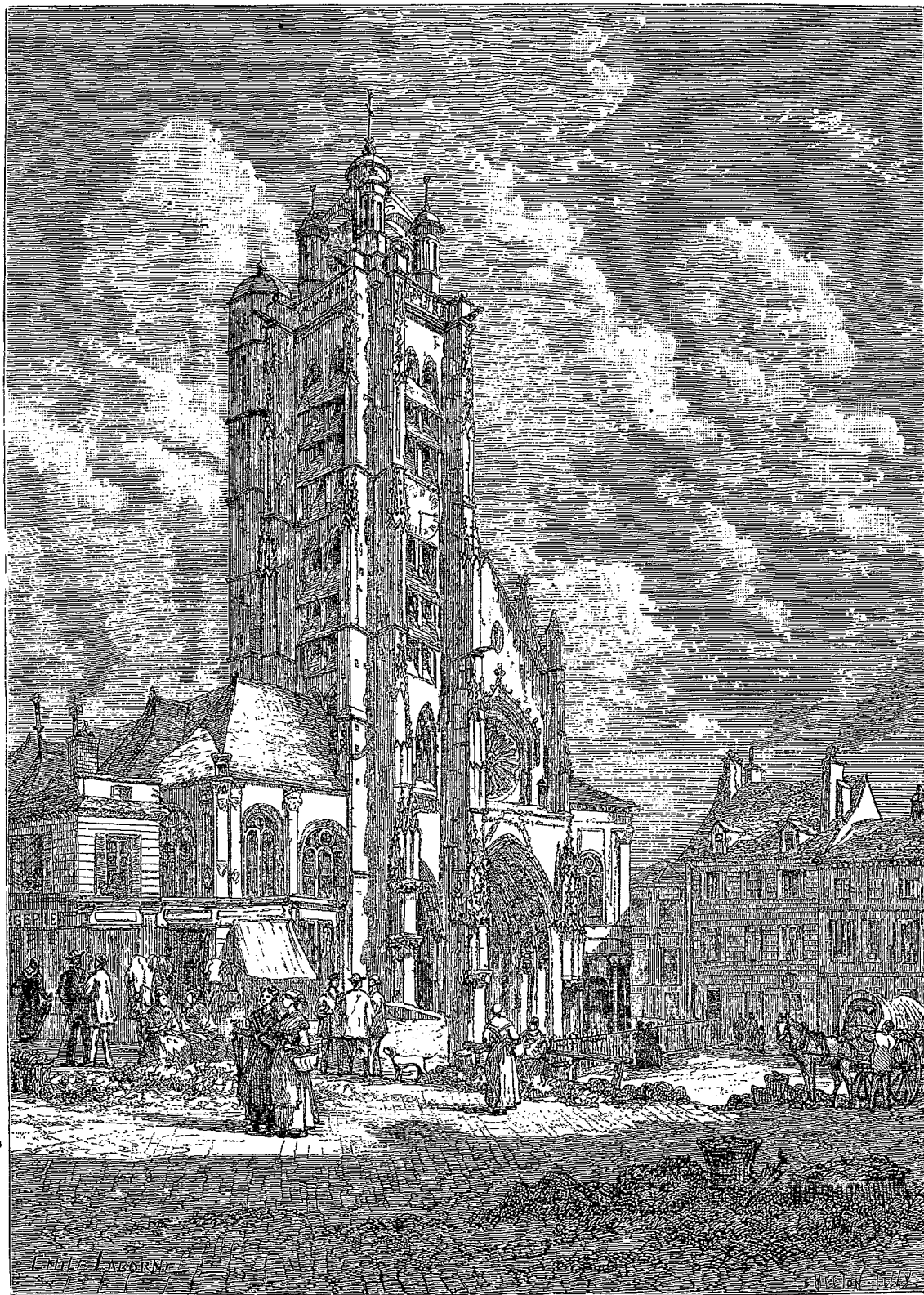
constamment les airs, et, planant sur la ville, cherchent à découvrir les débris de leur goût laissés par l'incurie des habitants, et devant lesquels la police sanitaire reste de plus en plus indifférente ; en un mot, les aigles, les faucons et les gypaètes font gratuitement le service de la voirie pékinoise.

« Or, quel sort serait celui des pigeons s'ils n'avaient pour lieu d'ébats qu'un air constamment sillonné par des oiseaux de proie ? Ceux-ci les inquiètent donc, et c'est pourquoi leurs propriétaires ont imaginé pour leur sécurité d'attacher à leur queue un petit instrument percé d'une fente et de trous, assez léger pour que leur vol ne soit pas empêché, et dans lequel le vent pénètre de manière à produire des sons qui varient d'après le volume de l'instrument : ce sont de véritables harpes éoliennes, dont les formes sont variées suivant le caprice du maître.

« Quand une compagnie d'une vingtaine de pigeons s'envole, elle produit une sorte de concert qui, dans l'atmosphère très généralement sereine de Pékin, a quelque chose de solennel, et qui, en définitive, a pour résultat d'écarter l'ennemi et de permettre aux pigeons de se promener sans être inquiétés.

« Quelques Chinois, à la tournure d'esprit poétique, sont fort sensibles à ces harpes éoliennes qui vibrent mystérieusement dans les espaces célestes ; car les pigeons volent parfois si haut que l'œil les perd alors que l'oreille perçoit encore les sons du pan-ko-fong-kou (c'est le nom chinois du sifflet). Ils croient alors entendre les voix des empereurs des dynasties antiques les rappelant aux vertus de leurs pères, et les excitant à méditer sur les catastrophes qui ont précipité l'empire jusqu'au bord de l'abîme. Le pan-ko-fong-kou a donc été célébré par quelques versificateurs qui ont soin, bien entendu, de passer sous silence les causes qui en ont suggéré l'invention. Le pan-ko-fong-kou existe-t-il ailleurs qu'à Pékin ? Nous ne l'avons vu, quant à nous, que là ; mais nous avons rencontré des Chinois qui nous ont assuré qu'il est en usage sur d'autres points de la Chine, et notamment dans la capitale de la province du Tche-kiang. »

ÉGLISE SAINT-MACLOU, A PONTOISE
(SEINE-ET-OISE).



Facade occidentale de l'église Saint-Maclois, à Pontoise. — Dessin d'Émile Laborne.

Cette église est classée parmi les monuments historiques. On ne possède aucun cartulaire donnant la date exacte de sa fondation. Dans une charte de 1544, il est dit, en parlant de ce monument, « qu'il existait depuis trois cents ans et plus », ce qui le ferait remonter au treizième siècle. Or, il y a des parties antérieures au treizième siècle.

TOME XLVIII. — SEPTEMBRE 1880.

D'autres auteurs du seizième siècle le font remonter jusqu'au sixième siècle ; mais la simple inspection des parties les plus anciennes prouve qu'il ne faut pas chercher l'origine au delà de la fin du onzième siècle ou du commencement du douzième. En faisant des fouilles dans l'intérieur de l'église, on a trouvé des débris de constructions qui ap-

partenaient à une petite chapelle souterraine, peut-être du huitième, peut-être même du sixième siècle, mais qui n'ont aucun rapport avec l'édifice actuel. Toutefois, le souvenir de ce petit sanctuaire a pu rester sous forme de tradition ; de là l'erreur, mentionnée plus haut, des auteurs du seizième siècle.

Le culte de *saint Maclou* ou *saint Malo* étant en grand honneur depuis la plus haute antiquité sur les côtes de la Normandie, plusieurs archéologues, et entre autres le consciencieux abbé Trou, qui s'est fait l'historiographe minutieux de Pontoise, se sont crus en droit d'admettre que Saint-Maclou de Pontoise avait été commencé par quelque prince anglo-normand, d'autant mieux qu'à l'époque qui répond au commencement des travaux, la guerre entre Anglais et Français ne désolait que trop souvent ce pays, et que Pontoise échappa plusieurs fois aux mains du roi de France pour tomber dans celles du roi d'Angleterre.

D'une manière générale, Saint-Maclou peut remonter à la fin de l'époque romane. On y travailla pendant plusieurs siècles, et on y trouve des parties importantes qui datent de la renaissance. Les styles sont donc bien mêlés ; l'unité architecturale y perd sans doute, mais la curiosité archéologique trouve à s'y satisfaire.

Le grand portail, ou portail occidental, celui que représente notre gravure, a trois portes : la grande qui correspond avec la nef, celle de la tour et celle du corps de bâtiment à droite qui ouvrent sur les bas côtés. La porte du milieu est ogivale, dans le style du quinzième siècle. Les archivolttes de la voussure sont décorées de figures et d'ornements exécutés avec une grande délicatesse ; malheureusement Saint-Maclou, comme beaucoup d'autres églises, a souffert de mutilations regrettables. Le tympan de cette porte était aussi recouvert de scènes sculptées dont il ne reste plus que des vestiges.

L'ogive extérieure est encadrée d'un gable ou fronton triangulaire dont le sommet est détruit. Il y a encore quelques crochets sculptés sur les morceaux de ce gable qui ont subsisté.

Le gros mur forme retraite. Il est percé d'une belle rosace en style flamboyant, surmontée elle-même d'un arc en accolade avec crochets et panache terminal. Au-dessus de cet arc s'élève le pignon de la nef. On aperçoit derrière le contre-fort, qui est à droite de la rosace, un clocheton en pyramide avec crochets et panache ; ce clocheton recouvre la cage d'un escalier intérieur qui conduit à la tribune de l'orgue.

La tour a un aspect à la fois simple et élégant. Les contre-forts qui règnent jusqu'en haut sont garnis de dais et de clochetons en style ogival du quinzième siècle. On remarquera trois dais finement sculptés à cette façade, deux à la tour et un à la droite de la grande porte. Ils abritaient des statues qui ont disparu. La voussure de la porte ménagée dans la tour a ses archivolttes également décorées de dais et de feuillages d'un joli travail. Le tympan de cette même porte n'est pas plein, mais évidé à jour et garni de vitraux : il sert de fenêtre pour éclairer l'intérieur. Au-dessus de la porte, le gros mur de la tour, formant retraite, est garni d'une balustrade découpée à jour. La tour a trois étages ; les deux derniers sont percés de longues doubles baies garnies d'abat-vent. La plate-forme du sommet de la tour est bordée d'une balustrade découpée. Au lieu d'une flèche qui l'aurait si bien terminée, elle porte une espèce de couronnement qui date de 1552.

« Le 25 septembre de cette année-là, dit l'abbé Trou, qui a vu des documents exacts, un marché fut passé par-devant Ledru, notaire à Pontoise, entre les administrateurs de la fabrique de Saint-Maclou, et Pierre Lemercier, architecte, à l'effet d'élever sur la plate-forme de cette tour l'espèce

de dôme que nous y voyons aujourd'hui. Ce beau travail n'a coûté à cette époque que 525 livres tournois. C'est dans ce dôme que se trouve renfermée la vieille cloche de l'antique beffroi de la cité, destinée jadis à sonner l'alarme dans les grands dangers d'invasion et surtout d'incendie. » On lit sur cette cloche un vers latin où l'on a cherché l'harmonie imitative :

Unda, unda, unda, unda, unda, unda, unda ! accurrite, cives !

(De l'eau, de l'eau, de l'eau, etc. ! accourez, citoyens !)

La longue tourelle hexagonale que l'on voit à l'angle nord-est de la tour sert de cage à un escalier. C'était, du reste, au moyen âge, un procédé fréquent que de placer l'escalier en dehors du corps de la construction proprement dite, et cette habitude a souvent fait trouver de fort belles combinaisons architecturales.

La partie de la façade, située à la droite de la grande porte, date de la Renaissance. On le reconnaît aux lignes générales, à la forme des pilastres, aux ornements des chapiteaux et de l'entablement. Cette élégance un peu froide et sèche, cette porte et cette fenêtre à cintre, conviendraient plutôt à une habitation privée, à une construction civile, qu'à un édifice religieux. Les additions du seizième siècle ont trop souvent ce caractère.

Le bas côté méridional est du seizième siècle et du même style que ce coin de façade. Ce sont toujours les mêmes pilastres, les mêmes chapiteaux et la même frise.

Le petit portique méridional est inachevé. Son architecture est d'ordre corinthien, avec les guirlandes et feuillages que comportait le style de la renaissance. Le tout est fort mutilé.

Avec le pignon du transept, on remonte au douzième siècle. Dans l'angle sud-est se trouvent la sacristie et la trésorerie, construites en style ogival du quinzième siècle. On y voit quelques niches à dais sculptés à jour. Les statues ont disparu.

Le chevet de l'église est garni de chapelles demi-circulaires qui remontaient jusqu'au douzième siècle. Mais ces chapelles ont été considérablement réparées ou plutôt remaniées au quinzième.

En tournant au nord, on remarque le pignon du transept, symétrique de celui du midi et de la même époque. Le petit portique latéral du nord est, comme plusieurs autres parties déjà citées, de style renaissance.

Tout le reste de la partie septentrionale est de la fin du seizième siècle. Malgré les boutiques et les maisons qui masquent une partie de ce côté de l'église, on voit bien nettement à gauche de la tour une construction du genre et du style de celle qui est à droite de la grande ogive, et qui ne fait pas meilleur effet dans l'ensemble de la façade. Les pilastres ont des chapiteaux élégamment sculptés. Des figures et emblèmes funéraires avec cette inscription : *MEMENTO MORI*, indiquent qu'il y avait là autrefois un ancien cimetière.

L'intérieur de Saint-Maclou offre ceci de particulier qu'il y a deux bas côtés dans la partie septentrionale, et un seul dans la partie méridionale. Ces bas côtés sont accompagnés au midi de quatre chapelles, de six autour du chœur, de quatre au nord : dans l'angle nord-ouest se trouve une grande chapelle, dite de la Passion. On la voit en grande partie dans notre gravure, à gauche de la tour.

La voûte et les ogives de la grande nef se font remarquer par l'ornementation luxueuse du quinzième siècle. On cite ses belles clefs pendantes délicatement sculptées et représentant des écussons, des insignes, des astres et Saint-Maclou lui-même. Les pilastres des bas côtés sont ornés d'élégants chapiteaux, de feuillages et de figures

symboliques. Autrefois, ces pilastres étaient décorés de bas-reliefs depuis la base jusqu'au chapiteau ; mais ces sculptures ont disparu.

Le chœur est orné à son entrée de deux jubés en bois sculpté ; il est fermé sur les côtés par une grille également en bois sculpté. Grille et jubés sont d'un travail touffu et datent du dix-septième siècle.

La voûte de la travée centrale du transept, qui se trouve au-dessus du chœur, présente un réseau de nervures se coupant en plusieurs sens, selon le système décoratif et architectural employé souvent dans le style ogival de la dernière période. Il en résulte des figures telles que des croix grecques, de Jérusalem, et autres dessins géométriques. A la clef de cette voûte sont sculptés des anges, des chiffres de François I^{er} et de Henri II, et un groupe symbolique de trois personnages.

La partie inférieure de l'abside se compose d'arcades du douzième siècle. Ces arcades sont surmontées de grandes croisées du quinzième siècle. Une partie du bas de cette partie de l'église, qui serait fort curieuse à étudier à cause de son antiquité, est masquée par des décorations du temps de la renaissance. Les chapelles du rond-point sont de style roman. Les voûtes qui ont été refaites plus tard sont à ogives et dans le style du quinzième siècle.

Les bas côtés et les chapelles adjacentes offrent le luxe d'ornementation et la profusion de sculptures que les artistes de la renaissance aimaient à déployer dans leurs œuvres.

La chapelle de la Passion, que nous avons déjà citée, est un grand carré long dont la voûte est plus élevée que celle des bas côtés de l'église. Cette voûte est à nervures entrecroisées comme la voûte du transept, avec clefs pendantes découpées et ciselées. Mais ce que la chapelle renferme de plus curieux, ce sont deux groupes de la renaissance représentant deux sujets religieux. Les artistes du seizième siècle, du reste, ont reproduit en plus d'un endroit ce genre de décoration, consistant à traduire des scènes des livres saints avec des statues de grandeur au moins naturelle, disposées dans un ordre dramatique et quelquefois un peu théâtral. L'un des groupes de la chapelle de la Passion est un sépulchre. Il se compose de huit statues en pierre représentant la sépulture de Jésus-Christ. On remarque la beauté de la tête du Christ, qui est enseveli par Nicodème et Joseph d'Arimathie, et la vérité d'attitude des autres personnages : la Vierge, s'affaissant sous le poids de sa douleur, est soutenue par saint Jean, pendant que Madeleine et les autres femmes contemplent ce triste spectacle avec une affliction profonde.

Dans une tribune supérieure, six statues représentent la Résurrection du Christ. Il foule d'un pied la pierre de son tombeau, et s'élève triomphant vers les cieux. Un ange est assis sur la pierre renversée. Autour sont les gardes effrayés, et, dans le lointain, on voit les saintes femmes qui viennent, avec des vases de parfums, embaumer le corps de Jésus.

La chapelle de la Passion a ses quatre fenêtres garnies de beaux vitraux anciens. Des débris de vitraux sont restés encore à d'autres chapelles. On voit une belle *Descente de croix* de Jouvenet derrière le maître-autel.

Les amateurs de musique ou d'archéologie musicale doivent faire une visite à l'orgue, qui est estimé. Taillepiéd, qui écrivait au seizième siècle, dit que de son temps l'orgue de Saint-Maclou passait pour un des plus beaux que l'on connaît. C'était l'œuvre de maître Matthieu Hazard, premier organiste de France. Ce Matthieu Hazard avait beaucoup de réputation à son époque, et avait remporté un prix à Rouen pour un motet qu'il avait composé à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile. On sait aussi que l'orgue de Saint-

Maclou avait coûté 13000 francs, somme considérable pour le temps : ce chiffre indique l'importance qu'on attachait à la partie musicale du culte dans la ville de Pontoise. On sait, du reste, à ce propos, que les curés de Saint-Maclou « devaient être gradués, licenciés en théologie et maîtres ès arts pour le moins. » Ils devaient savoir la musique, parce qu'en cette église, dit Taillepiéd, il y avait un grand usage de cet art, ainsi qu'aux autres églises de la ville.

PERSONNAGES PAÏENS REPRÉSENTÉS DANS LES ÉGLISES.

Dans le monastère d'Ivion, au mont Athos, le porche extérieur de la petite église de la Vierge-Portière est couvert de peintures représentant de grands personnages de la philosophie ou de la littérature antiques : Plutarque, Thucydide, Sophocle, Platon, Aristote, Solon, tenant chacun une banderole où est proclamé le dogme chrétien.

Sur les stalles de la cathédrale d'Ulm, un artiste éminent, Georges Syrlin, a sculpté, de 1469 à 1474, Socrate, Platon, Aristote, Pythagore, Cicéron, Térence, Sénèque, Quintilien (*). Tous ces personnages tiennent à la main des banderoles où sont écrites des sentences.

PHÉNOMÈNE À ÉTUDIER.

Les corps semblent un peu moins lourds sous l'équateur que sous les cercles polaires.

ADRIEN PASQUIER,

LE CORDONNIER BIOGRAPHE.

Fin. — Voy. p. 250, 282.

Pasquier, qui n'a jamais connu ni soupçonné les règles de la langue, a voulu néanmoins étudier les règles de la versification, et il a su les mettre en pratique, sauf les fautes que lui fait commettre trop fréquemment l'absence d'orthographe. Citons ce début d'une de ses poésies :

Cette démangeaison que nous avons d'écrire
Fait quelquefois pleurer et fait quelquefois rire,
Suivant les sentiments que nous avons conçus.

Le public est malin et veut de la critique. — Etc.

La Bibliothèque de Rouen possède de Pasquier, outre les neuf volumes in-4^o de Biographies normandes, précédées d'une *Histoire des ducs de Normandie*, l'*Histoire du maréchal de Matignon*, volume in-4^o de 588 pages ; plus, le *Plan ecclésiastique*, in-4^o de 387 pages, le plus important de ses écrits, au dire de M. Richard. Ajoutons-y le *Recueil des vrais philosophes* (704 pages in-4^o), suivi des *Modèles à imiter* (192 pages, même format). Vient ensuite le *Calendrier des hommes illustres de la ci-devant province de Normandie* (58 pages, toujours in-4^o) ; puis un volume de *Miscellanées*, pièces de toutes sortes, en vers, en prose, poèmes, chansons ; le premier acte d'une tragédie de *Sapho* ; une comédie en vers, le *Mariage de la vieille Margot*, etc., etc. ; et enfin la collection retranscrite des *Opuscules de Jean Lepelletier*, constituant encore un énorme in-4^o.

Il reste maintenant à raconter la fin de cet homme étrange, ce que personne ne fera jamais mieux que M. Richard. Laissons-lui donc la parole :

« Pasquier survivait au peu de gens qui l'avaient connu et apprécié, il était seul au monde ; mais sa sérénité ne l'abandonnait pas : il avait foi en son œuvre. Sa fierté cachait aux yeux des hommes les angoisses de sa misère... Il

(*) Et un moderne, Ptolémée.

trouvait dans l'étude un refuge contre toutes les adversités.

» Cependant il y eut un moment où sa fermeté d'âme fut sur le point de l'abandonner, où des larmes amères coulèrent de ses yeux, qui n'avaient jamais pleuré que sur les malheurs d'autrui : ce fut le moment où, mourant de faim, il alla, pour la première fois, vendre quelques-uns de ses livres, les seuls amis qui lui fussent restés. Mais sa résignation ne fléchit qu'un instant, et se releva aussitôt plus calme et plus forte.

» J'ai dit que Pasquier était seul au monde ; je me suis trompé : il avait encore quelqu'un pour le plaindre et pour l'aimer. Ce dernier ami de Pasquier était Véron, son fils adoptif. Véron existe encore (1835), et c'est à lui que je dois une grande partie de ces détails. Tout enfant, il fut chargé de quelques commissions par le débitant de tabac. Celui-ci le prit en amitié, puis s'y attacha tout à fait et se promit à lui-même de le regarder comme son fils. Quand Pasquier aimait quelqu'un, son amitié n'était pas stérile. Il avait vu avec peine cet enfant devenir soldat : aussi, dès qu'il eut amassé quelque argent, s'empressa-t-il de payer 300 livres pour racheter Véron, qui servait alors sous les ordres du marquis de Surville, auteur des délicieuses poésies de Clotilde de Vallon. Ensuite, il songea à l'établir : il lui fit apprendre le métier d'ouvrier en bas, et lui donna mille livres en le mariant. Ces bienfaits n'étaient point tombés sur un sol ingrat : Véron aimait Pasquier comme son père.

» Un jour, c'était vers la fin de l'année 1817, Véron vint, comme à son ordinaire, voir son protecteur et lui demander ses ordres. Au moment où il entra, le vieillard avait la tête affaissée sur sa poitrine ; ses traits étaient contractés, des larmes roulaient dans ses yeux éteints, et il n'écrivait plus ! Véron, effrayé, se précipita vers lui ; mais, à son approche, Pasquier se ranime, relève son front chenu, reprend son calme et sa dignité ; et puis, montrant à son fils un morceau de pain souillé de moisissure, et si petit que jusque-là il l'avait tenu caché dans sa main, il lui dit : « Voilà tout ce qui me reste. »

» Deux heures plus tard, Pasquier était installé chez Véron, avec tout son bagage. Hélas ! ce bagage, c'étaient ses manuscrits. D'ailleurs, rien, plus rien ! pas un livre, pas un meuble, pas un vêtement ! Un quart d'heure après son installation, il s'était remis à l'ouvrage, et continuait à écrire attentivement les notes qu'il retrouvait dans son inaltérable mémoire, et qu'il ne voulait pas laisser échapper.

» Bientôt un nouveau malheur vint le frapper : la goutte et les rhumatismes lui ôtèrent l'usage de ses jambes, et il resta cloué sur son lit. Mais que lui importait cette immobilité ? Il pouvait encore tenir sa plume.

» Je possède plusieurs pages d'une écriture toujours nette et fort lisible, tracées alors par sa main défaillante ; elles attestent une vigueur d'esprit, une abnégation de soi-même, une persistance dans ses idées et une verdeur de patriotisme qui, après tant de misère et de douleurs, commandent l'admiration et le respect...

» ... La misère, qui s'était attachée au malheureux Pasquier dès sa naissance, entra avec lui chez Véron et y dévora tout. Il y avait dix-huit mois que le vieillard perclus gisait sur son lit. L'ouvrage vint à manquer, et Véron se trouva à son tour dans le dénuement d'où il avait tiré son bienfaiteur deux ans auparavant. Cependant Pasquier écrivait toujours, et ne s'apercevait pas qu'il n'y avait plus ni linges pour panser ses plaies, ni remèdes pour le soulager, ni pain pour le nourrir. Enfin, un jour, des hommes entrent et viennent l'arracher de son lit... »

Pasquier fut transporté à l'hôpital où s'était passée une partie de son enfance.

« Cependant, continue M. Richard, Véron venait de trouver à utiliser ses bras. Son premier soin fut d'accourir consoler son père et lui apporter quelques douceurs...

» Un jour du mois de novembre 1819, à l'heure prescrite, il se présenta, portant son petit panier rempli de provisions qu'il avait achetées en se privant de pain... Mais on lui annonça que son ami était mort la veille... Quand sa femme le vit rentrer avec son panier encore plein et les yeux baignés de larmes, elle comprit tout. Ils s'em brassèrent et pleurèrent longtemps, et tout fut dit sur Adrien Pasquier... »

Son séjour à l'hôpital avait duré deux mois.

« Maintenant, si l'on s'enquiert du sort des ouvrages de Pasquier, je répondrai qu'il est écrit dans celui de Véron, son héritier. L'infortune de Pasquier n'est pas allée avec lui mourir à l'hôpital ; il l'a léguée comme un cuisant souvenir à celui qu'il aimait. On vous montrera Véron sur l'un de nos marchés ou dans nos rues, qu'il est obligé de parcourir sans cesse. Ce malheureux est réduit, pour ne pas mourir de faim, ou pour ne pas mendier, à exercer un emploi qui semble une punition barbare infligée à ce vieillard infirme. Véron est receveur des paniers sur les places et marchés de Rouen. Il faut qu'avant trois heures du matin le percepteur commence sa longue tournée, et il est facile de reconnaître combien tant de fatigue lui rapporte peu, lorsqu'on le voit, courbé par les années, flétri par la misère, traîner péniblement dans toute la ville ses haillons et sa décrépitude. Cependant il a été le possesseur de la *Biographie normande* ; et, quelques jours avant sa mort, son père l'assurait encore qu'il lui laissait un véritable trésor. Aussi, quel coup affreux ne dut-il pas recevoir lorsque, ayant porté à la Bibliothèque de Rouen cet ouvrage tout normand, ce fruit de tant de labeurs, de tant de privations, de tant de patience, on lui en offrit *vingt-sept francs* !

» Plusieurs années après, deux hommes d'une grande réputation scientifique, et dont la recommandation en pareille matière doit être toute-puissante, s'intéressèrent à cette affaire. MM. E. Hyacinthe Langlois et Auguste Leprévost, ayant parcouru ce manuscrit et recueilli quelques détails sur son auteur, employèrent aussitôt toute leur influence à faire acheter par la ville cette œuvre si remarquable de l'un de ses enfants. Ils y réussirent ; et, depuis quatre ou cinq ans, pour un prix bien vil encore, pour *deux cents francs*, la *Biographie normande* a pris place parmi les raretés de la salle des manuscrits.

» Véron a conservé une grande partie des autres ouvrages d'Adrien Pasquier. Je signale ce fait à l'administration. Combien je m'enorgueillirais si cette notice, en faisant connaître cet homme à nos magistrats, pouvait attirer sur Véron les bienfaits que réclame pour lui la mémoire de son père adoptif ! Il en a si grand besoin, et il lui reste si peu de temps pour en jouir ! »

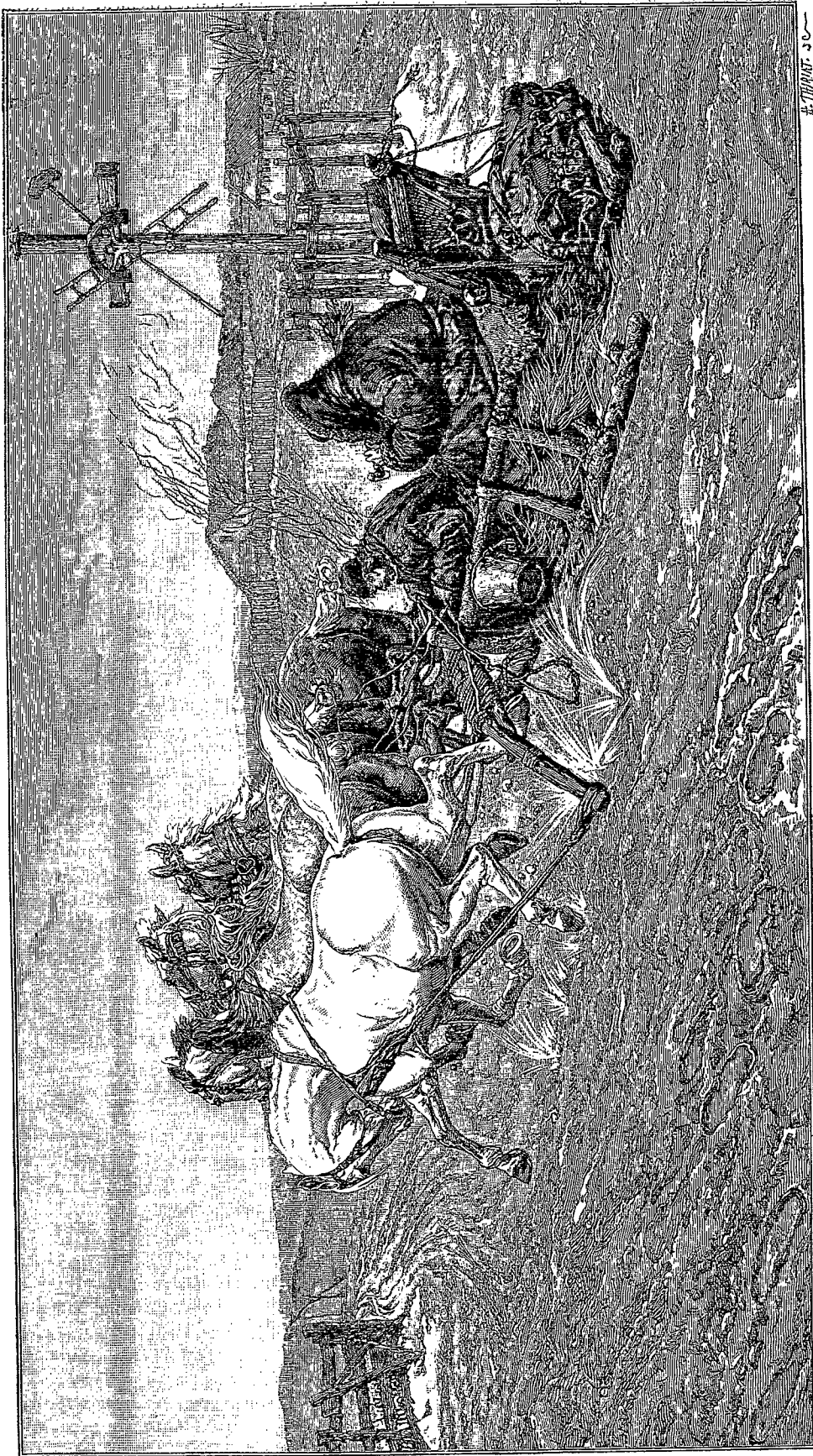
Le vœu manifesté par M. Richard fut réalisé petitement. Six volumes restaient aux mains de Véron. On les lui paya comme les neuf volumes de la *Biographie normande*, c'est-à-dire 200 francs...

Voilà, très exactement racontée, l'histoire du cordonnier rouennais auteur du *Dictionnaire historique et critique des hommes illustres de la province de Normandie*.

L'HIVER ET LES TRAINEAUX EN RUSSIE.

En Russie, les traîneaux ne sont pas, comme en Hollande et ailleurs, des objets de luxe et d'amusement, servant quelques jours ou quelques semaines. Ce sont des véhicules

indispensables; ce sont les voitures d'hiver, les seules que | entiers. Ils glissent sur cette neige, où des roues enfonce-
comportent des chemins couverts de neige pendant des mois | raient. Tous, les traîneaux des riches seigneurs comme les



Un Traîneau de moujik, dans l'Ukraine, peinture par Joseph Chelmonski. — Dessin de Jules Lavée.

modestes traîneaux de louage, ont la même forme : ils con- | fixés en avant le siège du cocher, et derrière la caisse où
sistent en deux longues barres ou patins, recourbés anté- | prend place le voyageur.
rieurement, reliés par des traverses sur lesquelles sont | Il y a des traîneaux, — les troikas, — qui peuvent con-

tenir, outre le cocher, quatre personnes se faisant face deux à deux; ils sont attelés de trois chevaux : celui du milieu, placé entre les brancards, porte seul un collier et un cintre de bois au-dessus du garrot; les deux autres ne sont attachés que par un trait extérieur et par une courroie qui tient au collier du limonier; ils tirent de côté, en biais; ils ont l'air de chevaux libres qui galopent pour leur plaisir.

Le traîneau du paysan est des plus élémentaires. Il est formé de pièces de bois brut grossièrement assemblées. Il diffère peu du traîneau du Lapon et de l'Esquimau. C'est un simple cadre à claire-voie sur les côtés, muni en arrière d'un dossier derrière lequel on attache les bagages. Un lit de paille ou de foin remplace les tapis de fourrure.

Le froid étant très intense, — communément 20 et 25 degrés, — le voyageur s'enveloppe de son mieux. Il porte des bottes fourrées et, par-dessus, d'autres bottes de feutre blanc, un bonnet de peau, d'épaisses mitaines ne laissant libre que le pouce, et une ample pelisse de fourrure dont le collet se relève par derrière aussi haut que le sommet de la tête et s'agrafe par devant.

Ainsi enseveli sous ce monceau de vêtements, il brave la bise glaciale, dont la rapidité de la course rend la morsure encore plus aiguë; car les chevaux qui vous entraînent vont toujours au galop; ils semblent lutter de vitesse et d'ardeur; leur œil étincelle, leurs naseaux se gonflent et soufflent de longues gerbes de fumée; de leurs flancs et de leur croupe s'élève un épais nuage de vapeur. Si l'on s'arrête quelques instants, la sueur qui les couvre gèle et forme sur leur corps une armure de glace; cette croûte se brise et fond aussitôt qu'on s'est remis en route.

Théophile Gautier, qui a voulu voir la Russie en hiver et qui a parcouru en traîneau ses vastes plaines neigeuses, en a dépeint le lugubre aspect en ces termes : « Autant que la vue pouvait s'étendre, la neige couvrait la terre de sa froide draperie, laissant deviner à travers ses plis blancs la forme vague des objets. Il n'y avait plus ni routes, ni sentiers, ni rivières, ni démarcations d'aucune sorte; rien que des reliefs et des dépressions peu sensibles dans la blancheur générale. Le lit des cours d'eau gelés ne se distinguait plus que par une espèce de vallée traçant des sinuosités à travers la neige et souvent comblée par elle. De loin en loin des bouleaux roussâtres, à moitié ensevelis, émergeaient et montraient leurs têtes chauves. Quelques cabanes bâties en rondins et chargées de frimas lançaient leur fumée et faisaient tache sur la pâleur de ce morne drap. Le long du chemin se dessinaient des lignes de broussailles plantées sur plusieurs rangs et destinées à arrêter dans sa course horizontale la poussière blanche et glacée que transporte, avec une impétuosité effroyable, le chasse-neige. On ne saurait imaginer la grandeur étrange et triste de cet immense paysage blanc. Il semble que l'on soit dans une planète morte et saisie à jamais par ce froid éternel. Le ciel bas, couvert, d'un gris uniforme, que la blancheur de la terre faisait paraître jaune, ajoutait à la mélancolie du paysage. On n'apercevait personne à travers l'étendue déserte, aucune trace d'homme ni d'animal. L'homme se tenait blotti entre les bûches de son isba, l'animal au fond de sa tanière. »

Il y a à Saint-Petersbourg, à Moscou, dans d'autres villes, des courses de traîneaux, dans lesquelles concourent les plus brillants et les meilleurs attelages, menés par les cochers les plus habiles. Nous emprunterons encore à l'auteur du *Voyage en Russie* la description d'une de ces courses qui eut lieu sur la Néva gelée et qui présente cette singularité que l'humble équipage d'un paysan y remporta le prix : « Un moujik, venu, dit-on, de Wladimir, apportant à la ville une provision de bois ou de viande gelée,

regardait la course, mêlé à la foule, du haut de sa troïka rustique. Il était vêtu d'une louloupe miroitée de graisse, coiffé d'un bonnet de vieille fourrure effilochée, chaussé de bottes de feutre blanc avachies; une barbe inculte et terne frisait à son menton. Son attelage se composait de trois petits chevaux échevelés, hagards, velus comme des ours, sales à faire peur, hérissés de glaçons sous le ventre, portant la tête basse et mordillant la neige amoncelée en tas sur le fleuve.

» Cette carrosserie sauvage et primitive présentait le contraste le plus étrange avec les traîneaux de luxe, les troïkas triomphantes et les équipages élégants qui piaffaient aux alentours du champ de course. Plus d'un regard ironique raillait l'humble véhicule.

» Cependant les petits chevaux aux poils amalgamés de sueur gelée, jetaient à travers les mèches raides de leur crinière des regards en dessous aux bêtes de race, qui semblaient s'écarter d'eux avec dédain. Un point de feu brillait dans leur prunelle sombre, et ils frappaient la glace de leurs sabots mignons, attachés à des jambes fines et nerveuses, barbelées comme des plumes d'aigle.

» Le moujik, debout sur son siège, contemplait la course sans paraître surpris par les prouesses des trotteurs. Parfois même un sourire errait sous les cristaux de sa moustache, et il avait l'air de dire : — Nous en ferions bien autant.

» Prenant une résolution subite, il entra dans la lice et tenta l'aventure. Les trois petits ours mal léchés secouèrent leur tête avec un sentiment de fierté, comme s'ils comprenaient qu'ils avaient à soutenir l'honneur du pauvre cheval des steppes, et, sans être poussés, ils prirent une allure telle que les autres concurrents commencèrent à s'alarmer; leurs petites jambes menues allaient comme le vent, et ils l'emportèrent sur tous les pur-sang anglais, barbes, races d'Orloff, d'une minute et quelques secondes. Le moujik n'avait pas trop présumé de son rustique attelage. Le prix lui fut décerné.

» A la sortie de la lice, les amateurs entourèrent le vainqueur et lui proposèrent d'acheter ses trois chevaux; on lui en offrit jusqu'à 3 000 roubles pièce, somme énorme et pour les bêtes et pour l'homme. Il faut dire, à l'honneur du moujik, qu'il refusa opiniâtrément. »

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 277.

CXV

L'eau était si froide que je fus saisi de la tête aux pieds, et par un mouvement instinctif je nageai vers le bord.

— Par là! par là! cria la foule.

Et vingt bras tendus me montrèrent l'endroit où l'enfant avait disparu.

J'avais repris tout mon sang-froid. Je nageai vigoureusement et je plongeai à quatre ou cinq reprises, mais sans résultat. L'haleine me manquait, mes membres se raidissaient, mes habits se collaient sur moi et entravaient mes mouvements. Je compris très bien que j'allais me noyer, mais je voulus faire mon devoir jusqu'au bout. Au moment où j'allais plonger une dernière fois, je vis à quelques pouces de moi une petite jupe qui apparaissait entre deux eaux; je la saisis, j'attirai l'enfant, et j'eus encore la force de lui tenir la tête hors de l'eau. Comme je me tournais pour voir de quel côté je pourrais aborder, je vis, à quelques pieds au-dessus de ma tête, les planches noircies du bateau dont on avait enfin rompu la chaîne; deux

hommes se tenaient penchés par-dessus le bord, fixant sur l'enfant et sur moi des regards pleins d'anxiété.

L'un d'eux prit l'enfant que je lui tendais ; en ce moment je perdis connaissance. Tout ce que je me rappelle, c'est que quelqu'un me tira les cheveux avec violence, et que je murmurai : — Vous me faites mal !

Quand je revins à moi, il me sembla que je sortais d'un lourd sommeil, hanté de mauvais rêves. Je crus tout d'abord être au lundi matin. J'avais oublié une partie de ce qui s'était passé. Je n'avais aucune conscience de m'être jeté à l'eau, mais je me revoisais sur la rive, et j'avais honte de mon hésitation.

— Je suis un lâche ! m'écriai-je en me cachant la figure dans mon oreiller.

— Excusez ! dit une voix sonore ; alors, qu'on me montre un brave !

Je me retournai brusquement, croyant avoir reconnu la voix du docteur.

Le docteur, en effet, était penché au-dessus de moi. Marvejols se tenait debout au pied de mon lit. Zélie était accroupie près de la cheminée, où il y avait du feu ; elle surveillait une bouillotte.

— Enfin, dis-je au docteur, je me suis donc jeté à l'eau ?

— Tout ce qu'il y a de plus jeté.

— Et ce petit enfant ?

— Le polisson va bien. Vous m'avez fait plus grand' peur que lui.

— Et mes habits ?

— Ils séchent dans la cuisine, me dit Zélie.

Je n'osai pas demander s'ils seraient encore présentables une fois secs.

Marvejols quitta le pied du lit, s'approcha de moi, me prit la tête à deux mains, et m'embrassa sur le front sans rien dire. Il pleurait.

— Il faut tâcher de dormir, me dit doucement le docteur.

On me fit boire une potion, et je m'endormis profondément.

CXVI

Cette nuit-là, je me réveillai très souvent. Chaque fois que je me réveillais, mes yeux se portaient au plafond, où la veilleuse dessinait un rond de lumière pâle ; alors je me souvenais et je tournais un peu la tête ; j'apercevais une figure immobile et attentive qui se levait aussitôt pour me donner à boire. Ce fut d'abord Marvejols, puis Zélie, puis Fillette, puis Petite-Mère. On me souriait silencieusement et on me faisait signe d'être bien sage, de ne pas parler et de me rendormir.

Le lendemain matin, le docteur vint de très bonne heure, et je lui demandai l'autorisation de me lever pour aller à mon bureau.

— Le bureau se passera de vous pour aujourd'hui, me répondit le docteur. Quand on se livre le dimanche à des exercices aussi violents, on se repose le lundi.

— Mais que dira M. le sous-directeur ?

— Il dira ce qu'il voudra. Voyons, ne vous agitez pas. Votre sous-directeur est un homme raisonnable, et je me charge de le prévenir.

L'oncle Vincent arriva presque aussitôt après le départ du docteur. « J'entre et je sors », me dit-il en me forçant à rester couché. Je vous défends de me parler. J'étais hier à la campagne chez un vieil ami, sans cela vous m'auriez vu arriver tout de suite. Quand un homme a fait son devoir comme vous l'avez fait, on veut se donner le plaisir de lui serrer la main. Voilà qui est fait ; au revoir, mon brave garçon.

Marvejols, quoiqu'il eût veillé une partie de la nuit, vint me serrer la main avant d'aller au bureau.

Comme il allait se retirer, je lui dis : — Avant de partir, souriez-moi, Marvejols.

Il me regarda avec surprise, croyant que je divaguais.

— J'aime beaucoup votre sourire, lui dis-je en rougissant.

— Vous n'êtes pas difficile, me répondit-il gaiement ; mais puisque c'est votre idée, voilà un sourire, et puis en voilà un autre ; la vue n'en coûte rien, et la mine est inépuisable. J'ai eu une fameuse idée de me raser les moustaches, ça fait que vous avez la vue du sourire complet. Encore un, et adieu !

M. le directeur vint sur les dix heures. Il me serra la main longuement, et me déclara qu'il me défendait absolument de mettre les pieds au bureau tant que le docteur ne me signerait pas mon *excusat*. Mes collègues s'étaient déjà partagé ma besogne, et M. Marvejols s'en était attribué la plus grosse part.

Le docteur revint dans l'après-midi, m'ausculta, me fit beaucoup de questions, et finalement déclara qu'il ne fallait plus recevoir de visites jusqu'à nouvel ordre. Je lui sus gré d'avoir pris cette décision, car mes idées se brouillaient dans ma tête, et j'éprouvais une très-grande difficulté à respirer.

CXVII

J'entrai le soir même dans une période de fièvre et de délire qui dura neuf jours pleins, du moins à ce que l'on m'a dit depuis.

Le dixième jour, au matin, je me réveillai tout surpris, avec l'idée vague que j'avais dû dormir longtemps d'un sommeil très agité.

J'appelai Marvejols d'une voix faible, sans me retourner. Marvejols ne me répondit pas, par l'excellente raison qu'il n'était pas là : ce fut Fillette qui me répondit à sa place.

Elle s'approcha vivement de mon lit, et, se penchant tout près de ma figure, me demanda d'une voix douce :

— Mon cher enfant, me reconnaissez-vous ?

— Oui, Mademoiselle.

— Il est sauvé ! dit-elle à quelqu'un qui était derrière elle. Zélie, allez prévenir le docteur.

Quand Zélie sortit, sur la pointe des pieds, il me sembla qu'elle ne sortait pas seule. Je me demandai quelle était l'autre personne qui sortait avec elle ; mais j'avais la tête si faible que je ne m'inquiétai pas de savoir qui c'était. Je me mis à rêvasser les yeux ouverts, accablé d'une faiblesse délicieuse ; je n'avais plus mal à la tête.

Au bout de quelque temps, je dis :

— Je crois que j'ai faim.

— C'est bon signe, me dit Fillette en arrangeant mon oreiller ; mais vous ne pouvez pas manger sans la permission du docteur.

Je ne répondis rien.

Le docteur arriva bientôt.

— Eh bien ? me dit-il en me regardant avec attention.

— Docteur, j'ai faim.

— Tant mieux !

Il me tâta le pouls et me serra la main : c'était comme une caresse. Je lui rendis son étreinte.

Ensuite je l'entendis qui chuchotait avec Fillette. Je pris patience en continuant de rêvasser les yeux ouverts.

On m'apporta un potage très léger que je savourai comme un véritable gourmand.

Il me sembla que j'avais repris des forces et que mes idées étaient bien plus claires.

— Où est Marvejols ? demandai-je à Fillette.

— Il va venir bientôt, à son heure habituelle ; il est venu tous les jours.

- Comment, tous les jours ?
 — Oui ; il y a neuf jours que vous êtes sans connaissance.
 — J'ai donc été bien malade ?
 — Très malade ; mais vous êtes sauvé, le docteur répond de vous.
 — Et mon tuteur... l'a-t-on prévenu ?
 — Oui, mon enfant ; mais ne vous agitez pas.
 — Quand l'a-t-on prévenu ?
 — Dès le second jour.
 — Alors il est ici, j'en suis sûr ; je veux le voir.

La suite à la prochaine livraison.

ANCIENNES MAXIMES ARABES.

- La sueur du travail au front est plus belle que l'éclat d'un beau visage.
 — Il vaut mieux pour toi accroître ta considération, ta cruche dut-elle rester sans une goutte d'eau, que de posséder la mer entière et de te déshonorer.
 — La pauvreté et l'abandon n'abaissent pas l'homme, si la piété et la science le relèvent. La richesse et la famille ne le relèvent pas, si son iniquité et son ignorance le rabaisent. Le savoir est pour lui un père et plus qu'un père pour réparer ses désastres ; la piété est pour lui une mère et, mieux qu'une mère, elle le presse sur son sein.
 — Celui qui ne veille pas sur ses paroles passe le jour à se tordre les mains et la nuit à se retourner sur le flanc, désolé de n'avoir pas observé les règles de la prudence et désespéré des excès de son langage. Si la langue était prisonnière, le cœur serait à l'abri du chagrin.

MESOPOTAMIA !

Garrick avait une telle puissance d'accents divers dans la voix, qu'il faisait pleurer et frémir ses auditeurs rien qu'en prononçant d'une certaine manière le mot *Mesopotamia*.

APELLES A RHODES.

Dans l'île de Rhodes vivait un peintre pauvre et sans renom, Protogène, dont le talent encore inconnu pouvait cependant rivaliser avec celui d'Apelles. Celui-ci le savait. Loin d'en être jaloux, il résolut de faire servir sa fortune et sa réputation à tirer Protogène de l'obscurité et à le mettre sur la voie de la richesse et des honneurs. Passant à Rhodes dans le cours de ses voyages, il se rendit chez le peintre et lui offrit pour un tableau un prix qui, même aujourd'hui, où les belles œuvres d'art se payent très cher, ne retentit que rarement dans la bouche des commissaires priseurs. Ce prix était *cinquante talents*, représentant 280 000 francs de notre monnaie. A ceux qui s'en étonnaient, il répondit qu'il revendrait le tableau dès qu'il lui en prendrait envie et à un prix bien supérieur à celui qu'il avait payé, parce que Protogène était un génie à qui tout le monde rendrait bientôt justice. Et, en effet, les rois, les cités et les riches particuliers ne tardèrent pas à se disputer les œuvres de l'obscur peintre rhodien, qui jusqu'à l'âge de cinquante ans avait fait du métier pour gagner sa vie. Il est vrai qu'après s'être assuré quelques semaines d'existence par des peintures vulgaires, il se renferma dans son atelier pour se livrer au bonheur de peindre des tableaux de premier ordre dont un par hasard était tombé sous les yeux d'Apelles.

Après qu'Apelles eut accompli cet acte de générosité, l'un de ceux qui honorent le plus la confraternité des ar-

tistes, les deux peintres devinrent amis, et c'est chez Protogène qu'aurait eu lieu le tour de force si connu des trois traits déliés de couleurs différentes superposés l'un sur l'autre, le second coupant exactement le premier par le milieu, sans le recouvrir entièrement, et le troisième coupant de la même manière le second. Le premier était d'Apelles, qui avait tracé cette ligne sur une planche pour faire connaître à son ami absent qu'il était venu le voir ; le second était de Protogène, qui voulait donner à Apelles une nouvelle preuve de la sûreté de sa main ; le troisième était d'Apelles, piqué au jeu, et qui voulait définitivement triompher.

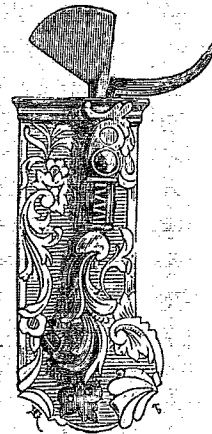
M. Beulé, auteur d'un intéressant travail sur Apelles, tire de cette anecdote la conclusion que dans l'antiquité les peintres possédaient au plus haut degré l'art et la pratique du dessin, « non d'un dessin facile, lâché, plein de repentirs et de remords, mais un dessin ferme, précis, subtil, infailible, qui traçait les formes les plus subtiles avec la certitude d'un géomètre. » Il cite en exemple les nombreux vases peints qui remontent au siècle d'Alexandre, et sur lesquels les peintres employés dans la fabrique traçaient d'un premier jet des dessins d'une pureté parfaite.

Si tels étaient, ajoute M. Beulé, les dessins de simples artistes, de quoi les maîtres de l'art ne devaient-ils pas être capables ?

PHLÉBOTOME OU LANCETTE A RESSORT, MONTÉE EN ARGENT GRAVÉ.

On trouve dans quelques anciens traités de chirurgie, ceux surtout qui ont été publiés en Allemagne et en Hollande au siècle dernier, des spécimens du curieux instrument que représente notre gravure.

Le nom de *phlébotome* ou *lancette* lui convient-il ? Cet instrument servait-il réellement à pratiquer des saignées de la veine, au moins chez l'homme ? La profondeur de l'incision que devait faire la petite lame d'acier triangulaire, mue par un ressort puissant, donne lieu d'en douter.



Lancette à ressort du dix-huitième siècle, montée en argent gravé et enrichie de grenats. (Collection Ach. Jubinal.)

Il est à présumer que ce devait être plutôt un instrument de vétérinaire, ou une sorte de *scarificateur* employé à pratiquer dans la peau, sur un endroit donné, des incisions pour en faire sortir le sang accumulé ou quelques humeurs malsaines. Le scarificateur à ressort en usage depuis vingt ans à peu près, et qui se compose de plusieurs lames mues également par des ressorts, donne quelque valeur à cette dernière hypothèse.

LA RUE DES NATIONS,
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.



La Rue des Nations, à l'Exposition universelle de 1878. — Dessin de Sellier,

Dans cette rue cosmopolite, chaque nation se montrait | peuvent avoir des usines ou des chemins de fer sembla-
à nous avec son génie propre. Les peuples les plus divers | biés, mais ils n'auront jamais une même architecture. Dans
TOME XLVIII. — SEPTEMBRE 1880.

chaque pays, le mode de construction généralement adopté sera toujours en rapport avec les conditions de la vie, avec les nécessités du climat.

Qu'arriverait-il si on proposait aux gens du Nord ou du Midi d'imiter nos maisons françaises? Le Norvégien répondrait que nos murs de pierre sont trop minces, que nos cheminées seraient une faible défense contre des températures très basses, et qu'il préfère une bonne maison de bois, avec un gros poêle qui ronfle jour et nuit. L'Andalous, à son tour, dirait que nos grandes fenêtres et nos larges portes laissent trop facilement entrer la chaleur, et qu'une jolie maison arabe, avec une cour intérieure et une fontaine jaillissante, fait mieux son affaire. Qui a raison? Tout le monde; car chacun se bâtit le logis qui le préserve le mieux, ici du chaud, là du froid.

Cette diversité qu'on trouvait dans les façades de la rue des Nations, on ne la rencontrait pas au même degré dans l'exposition des différents peuples. Au point de vue manufacturier, les pays les plus avancés ont comme un air de famille. De l'un à l'autre, les produits varient sans doute; les progrès de l'industrie ont été plus ou moins rapides; chez tel peuple on peut noter plus de goût, chez tel autre plus de force. Mais les grands traits restent partout les mêmes. En Amérique comme en Europe, les procédés du travail se rapprochent, se confondent de plus en plus. La grande industrie tend vers l'unité.

Il en est de même des besoins, des mœurs, des idées. Causez avec des bourgeois de New-York ou de Londres, de Pétersbourg ou de Rome: quelque différente qu'ait pu être leur éducation, il y a certaines choses que les uns et les autres savent également, certains livres que tous ont lus, certaines questions auxquelles tous s'intéressent. Sans doute, le Yankee sera toujours Yankee, le Français sera toujours Français, et il est bon qu'il en soit ainsi. Mais en même temps, de toutes les différences de race et de milieu, on voit se dégager peu à peu le type de l'homme civilisé, qui se retrouve à Pétersbourg comme à Rome, à New-York comme à Londres.

Dans cette œuvre d'unité, les Expositions universelles ont leur part. Elles corrigent plus d'une erreur, effacent plus d'un préjugé. Elles apprennent aux hommes à se mieux connaître, et le plus souvent, en apprenant à se mieux connaître, on apprend à s'estimer et à s'aimer.

SIR WALTER SCOTT.

Suite. — Voy. p. 85, 110, 163, 198, 238, 273.

Ni ses distractions ni ses travaux ne le faisaient négliger ses devoirs de père de famille: ses lettres à ses fils sont admirables de bon sens, de conseils pratiques, qu'il entremêle d'anecdotes, de scènes d'intérieur, les associant ainsi aux joies de la famille, de manière qu'ils puissent se croire toujours présents au foyer domestique. Il écrivait à son plus jeune fils Charles, qu'il avait placé chez un révérend ecclésiastique pour y achever son éducation:

Édimbourg, 14 novembre 1820.

« Mon cher garçon, vos lettres nous ont rendus tous très heureux, et j'espère que vous êtes confortablement établi et appliqué à votre tâche. Vous aurez dans M. Williams un excellent guide pour vous perfectionner dans la grammaire des langues classiques; vous trouverez au début ce travail sec, mais il y a d'indispensables raisons pour que vous y apportiez toute l'attention désirable. Une parfaite connaissance des langues classiques est regardée à bon droit, chez un jeune homme, comme la marque d'une bonne éducation. On peut, à la rigueur, se distinguer sans

cela, mais c'est toujours très difficile; il faut alors escalader le mur, au lieu de donner son billet d'entrée à la porte. Vous penserez peut-être qu'on eût pu adopter une autre preuve des talents d'un jeune homme; mais qu'importe là-dessus votre avis, si la coutume générale de la société en a décidé autrement? Le froment et le blé sont, à ce que je suppose, d'aussi bons grains que le sésame⁽¹⁾, mais c'était au sésame que cédait le talisman et que s'ouvrait le roc. En outre, l'étude de la grammaire, par ses aspérités mêmes, est calculée pour enseigner à la jeunesse ce patient labeur si nécessaire aux utiles efforts de l'intelligence, et votre grand défaut est le manque d'application aux études sérieuses; mais j'ai de bonnes raisons de croire qu'à votre esprit naturel vous ajouterez une habitude d'ordre et de tenue qui feront de vous un membre respecté de la société et peut-être un homme distingué. Il est très probable que tout le succès de votre vie future dépendra de la manière dont vous emploierez les deux années prochaines.

» Ne vous laissez pas décourager par l'apparente sécheresse de vos études actuelles; le langage est la grande marque qui distingue l'homme des animaux, et une stricte connaissance de la manière dont il est composé devient, au bout de peu de temps, un des exercices les plus curieux et les plus intéressants de l'intelligence.»

Au même.

19 décembre.

« Mon cher Charles, nous commençons à craindre qu'en meublant votre tête vous ne perdiez l'usage de vos doigts, et que, plongé dans le grec et le latin, vous n'ayez oublié l'anglais; tirez-nous de ce pénible doute en écrivant le plus tôt possible. Je n'approuve pas les longs intervalles de silence, ni que l'on s'en tienne rigoureusement à un échange de lettres, surtout les miennes étant de beaucoup les plus longues. Je compte que vous déblayez la route et que vous serez bientôt au cœur de la mine classique. Le travail est la condition que Dieu nous a imposée dans toutes les situations de la vie, soyez-en convaincu. Rien de ce qui a de la valeur ne s'acquiert sans labeur, depuis le pain que le paysan gagne à la sueur de son front, jusqu'aux récréations du riche pour se délivrer de son ennui. La différence entre eux est que le pauvre travaille pour avoir un dîner à son appétit, le riche pour avoir de l'appétit à son dîner. Quant au savoir, il ne peut pas plus être implanté dans l'esprit humain sans travail, qu'un champ de blé ne peut produire sans que la charrue l'ait retourné. Il y a, il est vrai, cette grande différence que la chance ou les circonstances peuvent faire qu'un autre recueille ce que le fermier a semé, tandis qu'il n'est pas d'accident ni de malheur qui puisse priver un homme du fruit de ses propres études, et les acquisitions libérales qu'il a faites en savoir profitent surtout à lui. Travaillez donc, mon cher enfant. Dans la jeunesse, nos pas sont légers, nos esprits flexibles, et l'on fait aisément provision de savoir. Mais si nous négligeons notre printemps, nos étés seront stériles et méprisables, notre moisson sera de paille, et l'hiver de notre vieillesse sera découronné.

» Vous êtes en plein pays de Galles; on parle gallois autour de vous, et si vous pouviez en recueillir quelque chose, sans abandonner de plus importants travaux, cela en vaudrait la peine. C'est, vous le savez, la langue que parlaient les Bretons avant l'invasion des Anglo-Saxons, qui nous ont importé les principaux éléments de notre langue actuelle, l'anglais, mêlé plus tard du français-normand, grâce à Guillaume le Conquérant et à sa suite. Si vous pouvez retenir quelques mots du dialecte cambrien, cela

(1) Sésame, plante à graine oléagineuse; allusion au conte des *Quarante voleurs*.

vous aidera à devenir bon philologue, pour peu que vous ayez le génie des langues.

Nous sommes à la veille de Noël, qui nous rappelle tristement l'absence de votre excellente grand'mère; elle nous fut enlevée il y a un an à pareille époque. Pour vous, mon cher Charles, rendez-vous aux vœux de vos parents tandis qu'ils sont avec vous, afin de n'avoir pas de reproches à vous faire en pensant à eux quand ils ne seront plus. »

Abbotsford, 9 mai 1821.

« Mon cher Charles, je suis bien aise que vous preniez goût à Tacite. Son style serré et un peu énigmatique en rend la lecture difficile, mais ses pages sont pleines de maximes politiques d'une grande sagesse, qui impliquent la plus profonde connaissance de la nature humaine. Qui-conque se destine à parler en public devra connaître à fond ses œuvres, car aucun auteur ancien ou moderne n'offre un tel choix d'admirables citations. Exercez-vous à traduire les passages qui vous frappent; vous y gagnerez de vous familiariser avec le latin et avec votre propre langue.

» Je conclus à la hâte, ayant des arbres à abattre, et Tom m'attendant, en vrai Kalmouk, la hache sur l'épaule. Votre affectionné père. »

Il écrivait sur un autre ton à son fils aîné, cornette dans un régiment de cavalerie en garnison à Dublin.

19 février 1821.

« Mon cher Walter, je vous envoie un chèque de 50 louis, que vous ménagerez de votre mieux. Il court ici un bruit, sans fondement, j'espère. On prétend que vous avez des attentions marquées pour une jeune dame. Je vous prie de ne rien faire qui puisse justifier ce commérage; j'aurais le plus grand déplaisir à vous voir compromettre qui que ce soit; j'ai toujours été complètement franc avec vous, et je compte que vous le serez avec moi. On doit, en toute justice pour les jeunes femmes avec lesquelles on se rencontre, éviter avec le plus grand soin de donner le moindre prétexte à de tels bruits. Ils ne peuvent qu'être très nuisibles des deux côtés, et ce qui commence par la folie finit par de sérieux chagrins. Avis au lecteur. »

17 mars 1821.

« Mon cher fils, je me réjouis de votre nouvel avancement; je ne doute pas que vous ne fassiez votre chemin dans la vie, mais ce sont vos propres efforts qui vous rendront digne des occasions offertes. Travaillez de toutes vos forces, et ne comptez pas trop sur l'aide des maîtres; les connaissances que nous acquérons par nous-mêmes sont les plus tenaces; notre intelligence et notre mémoire se fortifient en s'exerçant. Je suis sûr que je n'ai pas besoin de vous recommander d'être attentif à vos devoirs: la charge est petite, mais c'est une charge, et la responsabilité est aussi grande pour le lieutenant téméraire ou insouciant que pour le général, aussi bien à la caserne que sur le champ de bataille. Dans l'exercice du commandement, soyez doux aux inférieurs; vous êtes fort, soyez miséricordieux: en ceci, vous rendrez service à vos supérieurs, car les manières du subordonné font juger celles du maître. »

Au même.

10 mai 1821.

« Cher Walter, je vous ai écrit hier, mais je réponds de suite à votre lettre d'aujourd'hui, parce qu'elle a produit sur moi un effet tout différent de celui que vous supposiez. . . . Je suppose qu'un soldat s'enivre et désobéisse, ses officiers n'admettront pas que le whisky soit une excuse. Je connais le genre de société où des habitudes d'intempé-

rance finissent par noyer toute distinction entre le bien et le mal, entre ce qui est *digne* et *indigne*. J'ai vu des jeunes gens les mieux doués devenir, avant d'avoir parcouru la moitié de la vie, des êtres dégradés, tombés dans la fange, où de mauvaises habitudes les ont naturellement conduits. Vous me dites que X... et Z... fréquentent la bonne compagnie et y sont bien reçus. Il se peut que, dans certains cercles, des dames désirant remplir leurs salons ou marier leurs filles consentent à recevoir des jeunes gens en brillant uniforme, sans s'inquiéter de la régularité de leur conduite; si ce n'est pas là la *mauvaise* compagnie, ce n'est certainement pas la *bonne*...

» Il est beaucoup plus important que vous appreniez à commander à vous-même qu'à monter en grade pour commander aux autres. J'ai regret à vous écrire sur ce ton sévère, mais c'est mon devoir, et je dois le faire; je compte que vous ferez aussi le vôtre. Tous ici vont bien et vous aiment. — Votre affectionné père. »

Au même.

Édimbourg, 15 mai 1821.

« Cher Walter, je puis vous assurer que les *avocats* et les *commères* d'Édimbourg, que votre politesse militaire associe en écrivant à un *avocat*, s'inquiètent aussi peu du 18^e que du 19^e, 20^e ou 21^e régiment qui réside ou ne réside pas à Dublin. Ne tombez pas dans l'erreur pédantesque des jeunes militaires qui, vivant beaucoup ensemble, sont aptes à croire que le public se préoccupe fort d'eux et de leurs actions. Je vous renvoie à la description que fait Fielding d'un de ces personnages. Évitez cette sottise étroitesse d'esprit, mon cher garçon, qui dans le monde attire le ridicule et le mépris. Tout avocat et commère que je puisse être, vous m'accorderez bien d'avoir vu de la vie et de ses variétés au moins autant que si j'avais passé comme vous dix-huit mois dans un régiment de cavalerie. Eh bien, j'ai toujours remarqué qu'un militaire, un ecclésiastique ou un avocat, trop exclusivement attaché aux étroites habitudes de sa profession, devenait assommant dans la bonne société, outre, ce qui est plus important, qu'ignorant et parqué dans sa petite sphère, il restait en dehors de tout intérêt général. »

Au même.

26 mai 1821.

« Mon cher Walter, je vois que vous êtes de l'avis de l'irritable prophète Jonas, qui persistait à soutenir « qu'il avait le droit d'être en colère, même avec le Tout-Puissant. » Je sais que sir David Baird passe pour un homme sévère, d'un caractère difficile. Je me rappelle que quand on reçut en Europe la nouvelle que les prisonniers de Tipposaïb (et Baird en faisait partie) étaient enchaînés deux à deux, sa mère dit: « Que Dieu ait pitié du pauvre garçon qui sera « le compagnon de chaîne de notre Davy! » Quoiqu'il ait pu agir envers vous avec caprice et rudesse, il faut vous rappeler: 1^o qu'en devenant soldat, vous vous êtes soumis aux caprices et à la sévérité d'officiers supérieurs; tirez-en la leçon d'apprendre à mieux commander quand viendra votre tour; en attendant, je ne connais pas de remède plus efficace que la patience et la soumission; 2^o comme vous semblez disposé à admettre que vous avez pu avoir quelques torts, je vous soumets ceci: En tournant le verre grossissant de la lunette sur les défauts de sir David, et en considérant les vôtres par le verre qui rapetisse, vous adoptez une mauvaise méthode. L'étude de ses erreurs ne peut vous être utile que si vous devenez commandant en chef en Irlande, tandis qu'en réfléchissant à ses propres défauts, le cornette Scott et ses compagnons recueilleront un avantage moral et immédiat.

» P. S. N'oubliez pas, dans votre sage cervelle, que

j'agisse à la hâte en ce qui vous concerne ; j'ai plus réussi dans la vie que beaucoup de gens, et je sais bien de quoi dépend le succès : du mérite d'abord, puis d'une certaine connaissance de la *carte du pays*. »

La suite à une autre livraison.

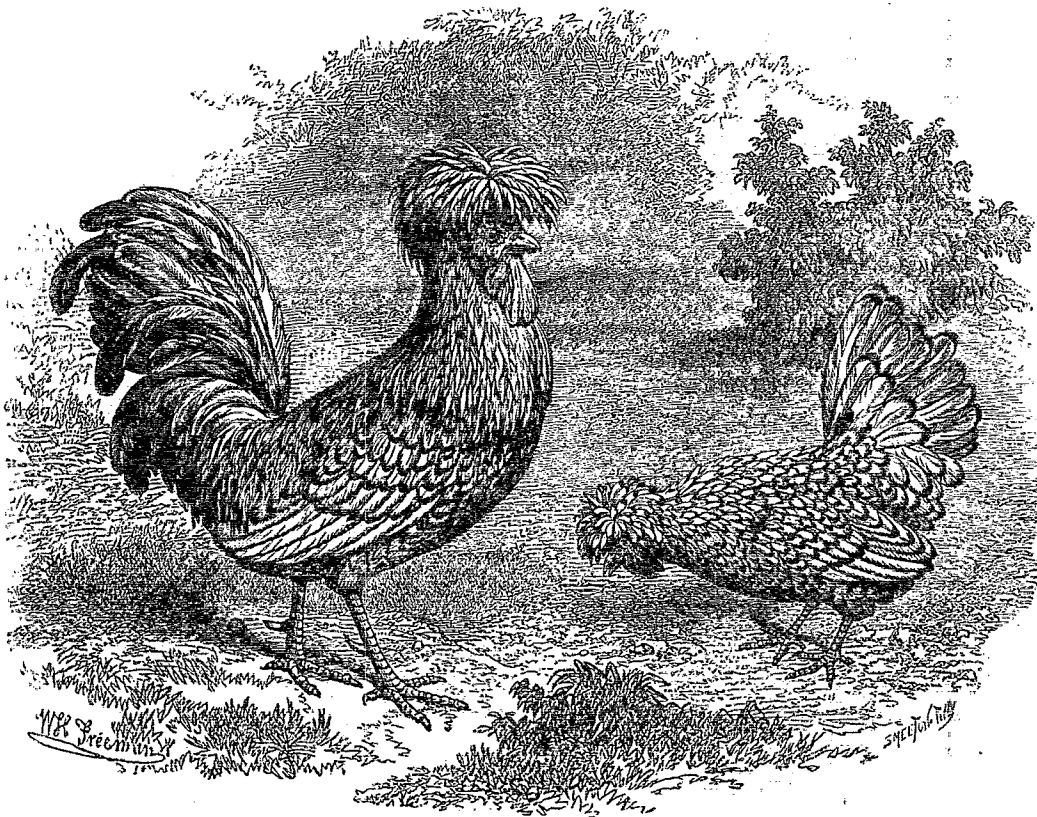
LES RACES DE POULES.

Suite. — Voy. p. 219.

II

L'une des plus anciennes races françaises est la *race de la Flèche*, qui est répandue depuis des siècles non seule-

ment aux environs de la ville de la Flèche, mais dans tout le département de la Sarthe, et qui, étant soumise à un engraissement méthodique, produit les volailles estimées qui sont expédiées au loin sous le nom de *Poules du Mans*. Le coq est de taille élevée ; son plumage, d'un noir velouté, offre des reflets métalliques, verts ou violacés ; sa tête est surmontée d'une double ou plutôt d'une triple crête, formant deux cornes écarlates au-dessus des yeux, et un petit tubercule de même couleur à la base du bec ; en arrière de la crête quelques plumes se dressent en forme de huppe. Les oreillons sont très développés et d'un blanc laiteux ; les joues sont rouges, et de longs barbillons de même couleur pendent le long de la gorge. Le corps est



Coq et Poule de Padoue argentés. — Dessin de Freeman.

robuste et repose sur des pattes élancées mais nerveuses, d'un gris plombé ; enfin la queue, d'un noir bronzé ou bleuâtre, est ornée de longues plumes gracieusement recourbées en faucilles.

Chez la poule, les teintes du plumage sont les mêmes que chez le coq.

Dans tout le département de la Sarthe les poulets de cette race sont, aussitôt après leur naissance, l'objet de soins extrêmes ; on les nourrit de mie de pain trempée dans du lait, puis d'une pâtée de farine de sarrasin, de maïs et d'orge ; vers l'âge de huit mois, on les séquestre dans un endroit sombre, où on leur fournit à discrétion une nourriture très substantielle ; puis on les enferme dans une épinette, en les y maintenant dans une obscurité complète, et on les gave avec des sortes de gâteaux préparés spécialement à cet effet. Au bout d'un mois environ de ce régime, les poulardes sont tuées, plumées et parées tandis qu'elles sont encore chaudes. Elles pèsent alors en moyenne de 7 à 8 livres.

La *race du Mans* ne diffère guère de celle de la Flèche que par sa crête frisée, granuleuse et d'un volume exceptionnel.

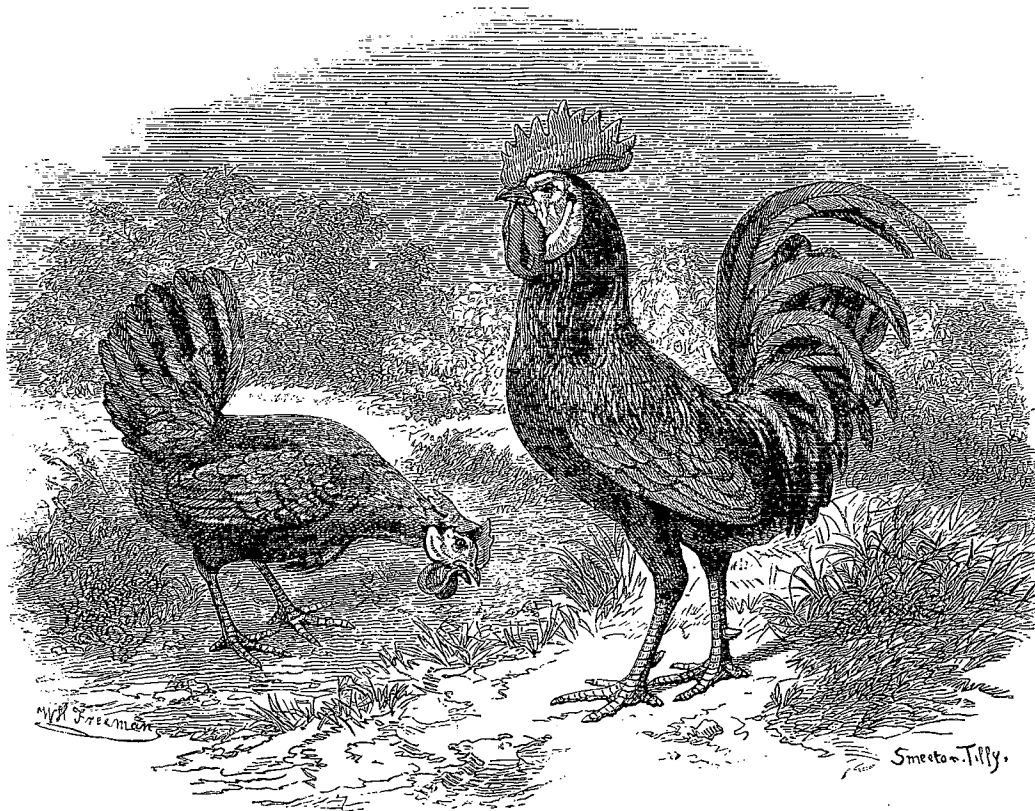
M. A. La Perre de Roo, qui a publié dans le journal *l'Acclimatation* une savante monographie des races de poules, pense que la race de la Flèche est issue de croisements entre la *race Espagnole* et la *race de Padoue*. Celle-ci ne peut guère être considérée que comme une race d'agrément ; elle ne saurait sans inconvénient être abandonnée à elle-même, et demande au contraire à être parquée dans des endroits où elle trouve à sa portée la nourriture qui lui convient. En effet, chez les individus typiques, les plumes du sommet de la tête retombent en huppe, si touffues qu'elles gênent considérablement la vue de l'oiseau, surtout quand elles sont mouillées par la pluie, et l'empêchent d'apercevoir, même à une faible distance, les graines et les vermisseaux. Par suite d'un balancement organique, la crête et les barbillons se sont arrêtés, pour ainsi dire, dans leur développement, et l'on ne remarque, sur le devant du cou, qu'une sorte de jabot de petites plumes frisées. La livrée est sujette à de grandes variations : elle est tantôt d'un chamois vif ou d'un blanc pur, avec des taches blanches ou noires, tantôt d'un blanc immaculé, d'un noir uniforme, ou d'une teinte *coucou*, c'est-à-dire d'un gris à reflets argentés. Dans la variété *dorée* et dans

la variété *argentée* les mailles sont également noires ; mais le fond du plumage est roux ou fauve dans la première, blanc au contraire dans la seconde.

La race de Padoue est très sédentaire et vit fort bien en captivité. « Le coq, dit M. La Perre de Roo, est extrêmement bon pour ses poules et a un caractère très doux : les poules aussi sont douces et éminemment sociables entre elles ; elles sont bonnes pondeuses et ont peu de penchant pour l'incubation. Les poulets s'élèvent difficilement en hiver, car ils supportent mal le froid et encore moins l'humidité. » Dès les premiers jours qui suivent la naissance, on constate, paraît-il, sur le crâne des jeunes poussins, la présence d'une protubérance qui est particuliè-

rement accentuée chez ceux qui, par la suite, auront une huppe bien développée.

La race espagnole contraste singulièrement, par l'aspect extérieur, avec celle que nous venons de décrire. Le coq est un magnifique oiseau, dont la tête est ornée d'une crête simple, droite, très élevée, prolongée en arrière, élargie à la base et amincie vers le bord supérieur qui est régulièrement dentelé ; cette crête est d'un rose vif ; il en est de même des barbillons, qui sont étroits, mais d'une longueur remarquable. Au contraire, les oreillons se confondent par leur couleur avec les joues, qui sont d'un blanc nacré ou légèrement bleuâtre. Le plumage est entièrement noir, avec des reflets métalliques, verts ou bronzés



Coq et Poule andalous. — Dessin de Freeman.

sur la queue et sur les ailes, argentés ou pourprés sur le camail et sur les reins. « Dans son ensemble, dit M. Ch. Jacque, le coq espagnol a des façons d'hidalgo qui lui appartiennent en propre ; son vêtement de velours noir, son visage colleté de blanc, sa crête en forme d'aigrette et ses barbillons rouges, lui donnent un air tout à fait espagnol. »

La poule ressemble un peu à nos poules noires communes, mais elle a les joues blanches comme le coq, et sa crête présente une particularité qui a été fort bien indiquée sur la figure ci-jointe : elle est en partie repliée et rabattue sur le côté de la tête.

La race espagnole, qui n'est pas encore très répandue dans nos campagnes, produit des œufs volumineux et en grand nombre ; elle est sobre et assez robuste, et s'engraisse facilement. Le coq, en dépit de ses airs de matamore, n'est point trop querelleur. Son chant, bref et clair, se fait entendre à une grande distance.

Au type espagnol se rattachent quelques variétés que M. Jacque a énumérées dans son livre ; telles sont : la variété de *Minorque*, aux pattes moins hautes, aux formes moins arrondies, aux joues colorées ; la variété d'*Ancône*, au plumage noir et blanc, ou *perdrix*, la variété *andalouse*,

à la livrée ardoisée ; la variété *blanche*, etc. La filiation de toutes ces formes secondaires peut être assez facilement tracée ; mais l'origine de la race principale ou typique est beaucoup plus obscure.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 294.

CXVIII

Il devait être aux aguets sur le palier, car aussitôt que Fillette eut entr'ouvert la porte, il entra sur la pointe des pieds.

Comme il était très ému et qu'il s'efforçait de sourire d'un air indifférent, sa figure avait une expression si lamentable et si comique que je me mis à rire.

— J'aime mieux ça ! dit-il en s'approchant de mon lit. Dans ces cas-là, on s'embrasse.

Et il m'embrassa.

— Une fois n'est pas coutume, dit-il à Fillette en manière d'apologie.

— C'est si naturel, dit complaisamment Fillette.

— Hum ! fit mon tuteur d'un air de doute.

Il reprit :

— Et comme cela, mon pauvre garçon, te voilà remis. Quant à ce que tu as fait, ça t'honore et ça m'honore aussi, sans compter le plaisir... N'est-ce pas, Mademoiselle, que c'est un grand plaisir, quand on a élevé un jeune homme au doigt et à l'œil?... Ça t'honore.

Mon tuteur, d'habitude, parlait peu : aussi je fus fort surpris de l'entendre en dire si long. Ce déploiement inusité d'éloquence tenait à deux causes. Je devinai facilement la première : il était très ému ; la seconde, il me la révéla plus tard, tout naïvement. « Je parlais beaucoup, me dit-il, pour t'empêcher de parler. On a ses malices tout comme un autre ! »

Il continua :

— Ça honore une ville : aussi le sous-préfet et le maire sont venus prendre de tes nouvelles eux-mêmes, parlant à ma personne. Si l'administration militaire n'est pas venue, c'est qu'il n'y a point d'administration militaire à Orgeval ; sans cela, sois persuadé qu'elle serait venue aussi ; elle n'y aurait pas manqué, l'administration militaire. Et même, j'aurais été plus à mon aise avec elle qu'avec l'administration civile. Conscrit, je suis rudement content de toi.

— Capitaine, lui demandai-je timidement, n'avez-vous pas reçu dernièrement une lettre de moi, avec un petit paquet ?

— Caboche de bois ! s'écria-t-il en se frappant le front de son poing fermé. Voilà-t-il pas que j'oublie justé le plus essentiel.

Tirant alors de différentes poches deux lettres, une lettre cachetée et une qui était décachetée, un étui de pipe et un étui à lunettes, il déposa ces différents objets sur la cheminée. Ensuite, il essuya ses lunettes, les mit sur son nez, et dit, après avoir préalablement toussé :

— Mon garçon, j'ai reçu les objets mentionnés ci-dessus. J'ai lu la lettre (il pose l'index sur la lettre décachetée) ; j'ai déballé la pipe (l'index se pose sur la pipe) ; ensuite, j'ai écrit la lettre que voici, et qui est arrivée un jour avant moi. Comme elle est de ma main et adressée à mon pupille, comme mondit pupille est hors d'état de la lire lui-même, je l'ouvre devant témoins, et je la lis. Hum !

« Mon garçon, l'idée est crânement gentille, et la lettre aussi. La pipe est digne d'un général, et j'ai pleuré comme un simple civil en pensant qu'elle sortait d'une tirelire. Ordre, économie, sentiment, tout y est ; en foi de quoi j'ai signé, après t'avoir dit du fond de mon cœur : — Conscrit, je suis content de toi ! »

Il avait cru de son devoir de lire d'une voix lente et d'un ton solennel cette lettre qu'il considérait comme une pièce quasi officielle, destinée à figurer dans mes états de service. Il la déposa solennellement sur la cheminée, ôta ses lunettes avec un reste de solennité, et reprit de son ton ordinaire :

— Du reste, tout le monde est content de toi ici. L'inspection trouve tout en règle : pas de mauvaises fréquentations, pas de mauvaises habitudes, le fourniment en bon état et bien astiqué, sauf, bien entendu, la grande tenue qui a fait le plongeon, mais il y a eu force majeure ; pas de dettes, sauf...

Je le regardai avec inquiétude.

— C'est peu de chose, dit-il ; mais si peu de chose que ce soit, cela t'aurait empêché de pouvoir dire : — Je n'ai pas un sou de dettes.

— Mais, capitaine, à ma connaissance, je n'ai pas un sou de dettes.

— Voici ce que c'est, me répondit-il avec bienveillance.

Comme je me promenais par la ville, qui est une jolie ville, j'arrive à un pont de pierre, qui est un joli pont. Un homme à jambe de bois m'arrête et me dit que je lui dois un sou pour avoir passé sur son pont. Je lui donne ou plutôt je lui paye le sou en question. Cet homme est un ancien soldat, et nous nous mettons à causer. De fil en aiguille, nous en venons à parler de ton affaire, et je lui dis carrément que tu es comme qui dirait mon garçon.

— Eh bien, me répond-il, votre garçon me doit un sou. Ce jour-là, il a traversé mon pont sans payer. Je sais bien qu'il avait autre chose en tête, mais les affaires sont les affaires ; cet argent-là appartient à la ville, et quoique ce soit un brave garçon, je n'ai pas le droit de lui en faire la remise.

— C'est juste, voilà votre sou.

CXIX

Je vis avec plaisir que mon tuteur s'était tout de suite attaché à Marvejols. Seulement, il s'obstinait à l'appeler M. de Marvejols ; mais Marvejols n'y regardait pas de si près.

Comme mes forces revenaient rapidement et que j'avais besoin de distractions, on me mit au courant de tout ce qui s'était passé pendant ma maladie. On me plaça sous les yeux quantité de cartes qui avaient été déposées à mon intention dans les mains des demoiselles Rocher. Outre les cartes, il y avait plusieurs lettres, entre autres une lettre du lieutenant Pierre, qui venait d'être nommé capitaine de frégate. Il me parlait du dévouement en homme qui s'y connaît. Les larmes me vinrent aux yeux, mais c'étaient des larmes délicieuses. Quelques lignes plus loin, je ne pus m'empêcher de sourire : « On s'ignore jusqu'au jour de l'épreuve, et vous voyez bien vous-même que vous avez le cœur cornélien ; car c'est très cornélien, ce que vous avez fait là. »

Les demoiselles Rocher me traitaient en enfant gâté, et je crois que si ma convalescence eût duré longtemps, je serais devenu capricieux et volontaire, comme tous les enfants gâtés.

Par une belle après-midi, mon tuteur me tenait compagnie, et nous causions tranquillement de toutes sortes de choses avec un abandon plein de charme. Depuis mon aventure, nos relations s'étaient considérablement modifiées, presque à notre insu. Il me considérait comme un homme, et il me parlait comme à un homme ; moi, j'avais cessé de le regarder comme un maître sévère, et, sans manquer au respect que je lui dois, je lui parlais avec plus de familiarité et d'ouverture de cœur.

— Capitaine, lui dis-je, voulez-vous me faire un grand plaisir ?

— Pourquoi pas ?

— Permettez-moi de vous appeler mon oncle.

— Oui, mon neveu, me répondit-il sans la moindre hésitation.

Fillette entra pour savoir si je n'avais besoin de rien.

— Si, Mademoiselle, lui dis-je, j'ai besoin de quelque chose ; ou plutôt, j'ai un caprice de malade.

— Voyons ce que c'est, me dit-elle en bordant ma couverture.

— Je vous serais très-reconnaissant si vous vouliez bien me lire quelques vers de Corneille, choisis parmi ceux que vous préférez.

Elle rougit et se frotta les mains d'un air un peu troublé, mais elle ne fit pas la moindre objection. Elle alla au secrétaire, choisit un des volumes de Corneille, et vint s'asseoir à côté de moi.

Au seul mot de vers, mon oncle dressa l'oreille et ne put retenir un geste d'effroi. Mais aussitôt il se reprocha

cette faiblesse, et se campa dans le fauteuil, en homme décidé à faire son devoir. Pour me faire plaisir, je crois qu'il aurait écouté sans sourciller la lecture du Coran en arabe.

Quand Fillette eut trouvé les passages qu'elle cherchait, elle me dit doucement :

— Faut-il que je commence ?

— Oui, je vous en prie.

D'une voix mal assurée, mais avec un ton si simple et si naturel qu'on se sentait touché dès l'abord, elle nous lut une scène d'*Horace*.

Je surveillais mon oncle du coin de l'œil. Il s'embrouilla dès l'abord dans toutes ces fleurs de rhétorique, et se fit expliquer le caractère et le rôle des personnages, qu'il appelait des *individus*. Fillette, qui connaissait son Corneille sur le bout du doigt, lui donna avec une patience inépuisable tous les éclaircissements qu'il lui plut de demander. Ces explications me furent fort utiles à moi-même, car je n'en savais pas plus long que lui.

La suite à la prochaine livraison.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 60, 127, 201, 243, 270.

CHAPELIER. — Le métier de chapelier se divisait au moyen âge en plusieurs branches. Il y avait les chapeliers « de fleurs » les chapeliers « de coton », les chapeliers « de paon », les « faiseuses de chapeaux d'orfrois », et enfin les chapeliers de feutre, qui finirent par se substituer à tous les autres chapeliers.

Dans le haut moyen âge, le terme chapeau s'entendait aussi bien d'une couronne de métal ou de fleurs que du véritable couvre-chef, et l'usage du chapeau-couronne semble remonter fort loin : quelques auteurs en ont attribué l'invention aux Gaulois. Sans rien affirmer à cet égard, disons seulement que la mode en persista très longtemps au moyen âge : comme on portait les cheveux très longs, il fallait les retenir et les empêcher de tomber sur les yeux. A chaque page de la littérature du moyen âge nous rencontrons le « chapel de fleurs » ; les dames des romans et des chansons de gestes passent leur temps à en tresser..

Je n'ay cure de nul esmay,
Je vueil cueillir la rose en may
Et porter chapeaux de flourettes. (1)

Les chapeaux de fleurs furent plus tard remplacés dans la classe riche par des cercles d'orfèvrerie ornés de perles précieuses. Toutefois le « chapel de fleurs » resta à titre de redevance féodale, et fut considéré comme une marque d'honneur et de respect. A la fin du quinzième siècle, les dames de Naples offrirent à Charles VIII, à son entrée dans leur ville, une couronne de violettes.

Les chapeaux de paon et d'orfrois ne furent portés que par les femmes. Sans doute les plumes de paon étaient alors plus coûteuses qu'elles ne le sont aujourd'hui, bien que le noble oiseau figurât souvent sur la table des grands seigneurs. Quoi qu'il en soit, c'était un ornement réservé aux grandes dames, qui s'en servaient pour décorer les coiffures compliquées dont elles s'affublèrent au quatorzième siècle et surtout au quinzième siècle.

Quant aux chapeliers de coton, il ne vendaient pas à vrai dire de chapeaux, mais bien des bonnets et des gants de laine.

Les premiers statuts des chapeliers de feutre et ceux d'une corporation qui n'était pour ainsi dire qu'une dépendance de leur métier, celle des fourreurs de chapeaux, datent à Paris d'Etienne Boileau, c'est-à-dire de la fin du

(1) J. de Vitry, traduction des *Métamorphoses d'Ovide*.

règne de saint Louis ; ils furent plusieurs fois modifiés ou confirmés, notamment en 1324, 1325, 1367 et 1381.

D'après les plus anciens statuts, le maître chapelier ne pouvait avoir qu'un seul apprenti. L'apprentissage durait sept ans pour ceux qui n'étaient ni fils ni parents de maître ; il était gratuit, si le maître y consentait ; mais dans tous les cas il fallait verser dix sous à la caisse de la confrérie. Deux prud'hommes nommés par le prévôt de Paris étaient chargés de veiller à l'exécution des règlements, qui, du reste, n'étaient ni très nombreux, ni très compliqués. Défense de faire entrer dans la confection du feutre autre chose que du poil d'agneau ; défense de vendre de vieux chapeaux reteints, d'ouvrir boutique le dimanche, et de travailler avant le jour : telles étaient les principales dispositions des statuts.

Ceux des fourreurs de chapeaux étaient à peu près semblables. Cependant chaque maître pouvait avoir deux apprentis qui, au bout de cinq années, devenaient compagnons ; ce qui s'explique facilement, si l'on songe que leur métier était beaucoup moins compliqué que celui des véritables chapeliers : ils n'avaient qu'à garnir les chapeaux qu'on leur apportait tout préparés. Ce qu'on leur recommande plus particulièrement dans les statuts, c'est que la fourrure des chapeaux soit aussi bonne en dedans qu'en dehors : « Ou tout viez ou tout nuef », ajoute la rédaction de 1325. Toutes les marchandises fabriquées contrairement aux règlements devaient être brûlées.

Aux certaines villes, à Rouen, par exemple, les chapeliers réunissaient plusieurs industries : ils s'appelaient chapeliers-aumussiers-bonnetiers. Ils avaient fondé la confrérie de Saint-Sever dans l'église Notre-Dame de Rouen, comme ceux de Paris fondèrent celle de Saint-Jacques et



Jeton de la corporation des chapeliers de la ville de Lyon au dix-huitième siècle. (Musée de la Monnaie.)

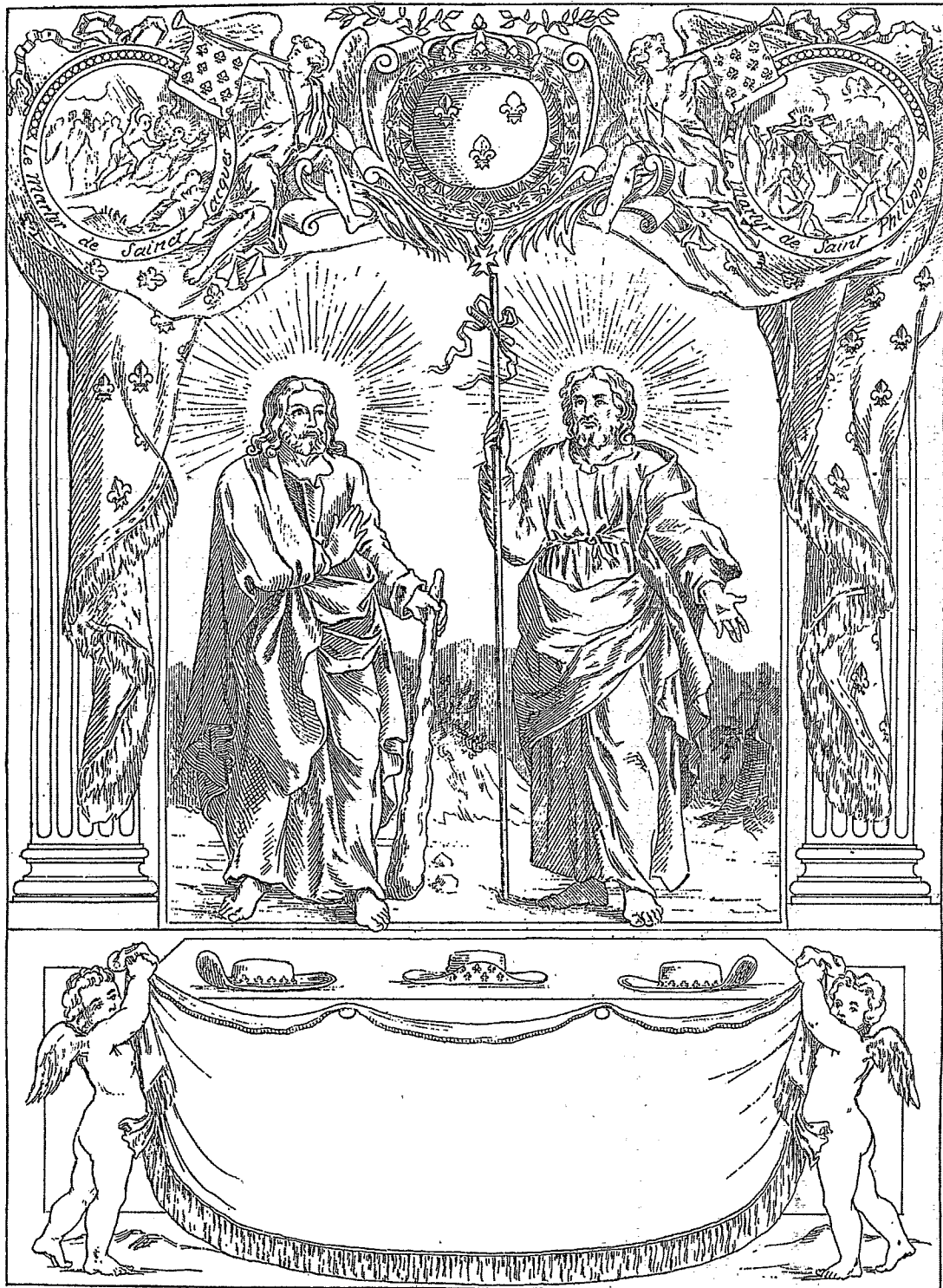
de Saint-Philippe dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques ; mais, par une singulière disposition, tous les chapeliers n'étaient point forcés d'entrer dans la confrérie. Autre singularité : les apprentis ne passaient leur contrat d'apprentissage qu'après quinze jours d'essai, pendant lesquels ils jugeaient si le métier leur agréait ; le maître profitait aussi de ce délai pour apprécier si son nouvel apprenti pouvait lui convenir et s'il devait le conserver.

On a vu qu'il était défendu aux chapeliers de faire du feutre avec autre chose que du poil d'agneau. Plus tard, les choses changèrent beaucoup. Dès le quatorzième siècle on se servait de castor et quelquefois de laine. Avec le temps on usa de poil de lapin, et même, au dix-huitième siècle, de poil de chameau ; le poil de lièvre demeura seul proscrire comme impropre à la fabrication d'un feutre convenable ; mais on l'employa quand même, grâce au procédé de la « dorure », qui consistait à y ajouter une petite quantité de poil de castor qui donnait aux chapeaux une bonne apparence, des plus trompeuses, du reste.

Ces modifications dans la fabrication se produisirent à mesure que l'usage des chapeaux se répandit. Encore rares au onzième siècle (ce ne sont guère que des espèces de ca-

lottes), ils deviennent très fréquents au douzième et au treizième siècle : à cette époque même, des chapeaux, presque toujours pointus et de couleur jaune, deviennent parfois le signe distinctif imposé aux juifs. Mais ce n'est qu'au qua-

torzième siècle, où le chaperon est à peu près complètement abandonné, que l'usage du chapeau devient général. Enumérer tous les couvre-chef qui ont été de mise depuis cette époque serait fort long : chapeaux ronds et bas de



H. TOUSSAINT d'après une Estampe du livre des Confrères

Image gravée, en 1683, pour la confrérie des chapeliers de la ville et faubourgs de Paris. (Bibliothèque nationale.) — Dans l'original, une prière adressée aux patrons de la confrérie, saint Jacques et saint Philippe, est gravée sur la draperie.

forme, pointus, à larges bords, à trois cornes, se sont succédé sans que la mode se soit fixée définitivement.

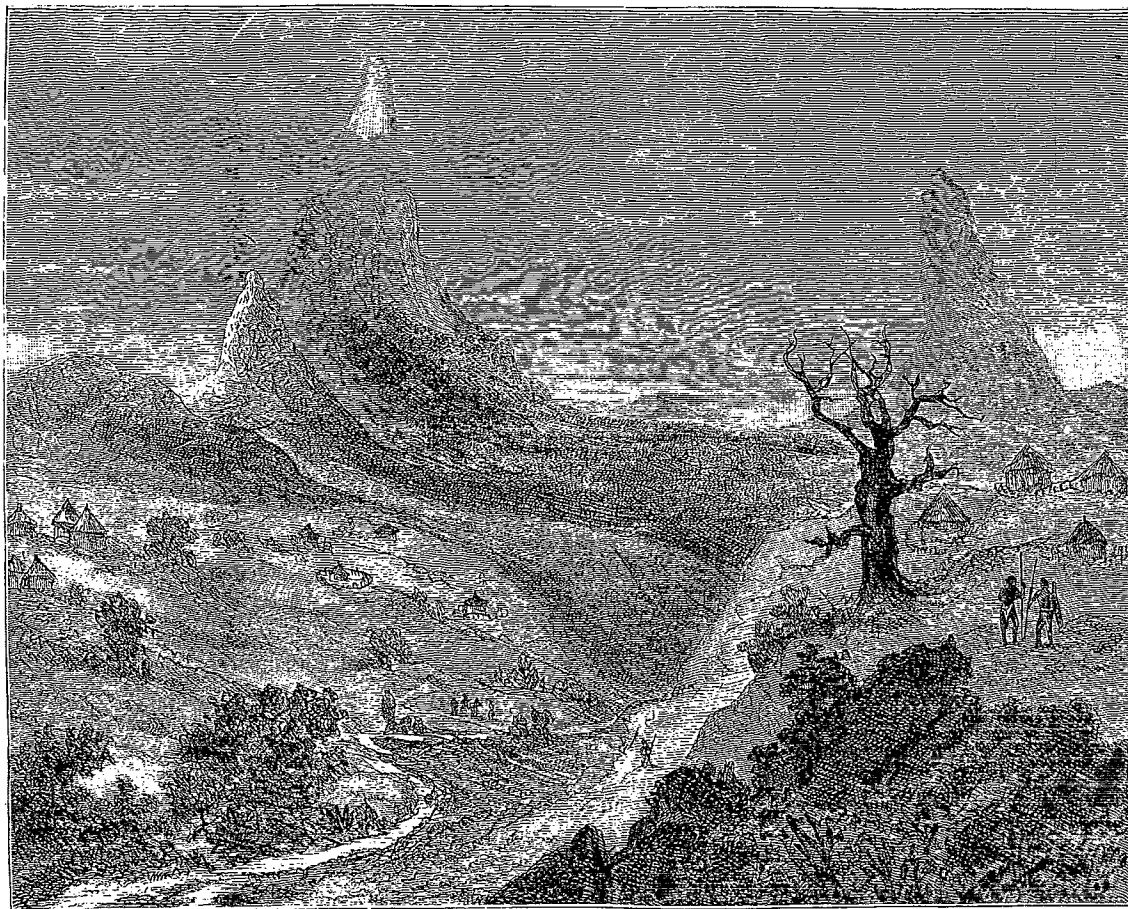
Certaines particularités sont à rappeler au sujet de la réception du compagnon. Les maîtres et les compagnons formaient une sorte de société dont ils s'engageaient par serment à ne jamais dévoiler les secrets ; en y entrant ils recevaient le titre de « compagnon du devoir. » Le tout était

accompagné de cérémonies bizarres, sorte de parodie de la messe, d'une messe noire ou d'une messe du diable, comme on disait alors. Cette singulière coutume dura jusqu'en 1655 ; à cette époque la Sorbonne s'émut, et toutes les diableries des chapeliers, dévoilées sans doute par un faux compagnon, durent cesser à peine de punition exemplaire.

La suite à une autre livraison.

SOUDAN ORIENTAL (1)

(AFRIQUE).



Les pics Fa-Dock et Ra-Dock, sur les plateaux du Homotché, dans le Soudan oriental. — Dessin de Tirpenne, d'après un dessin de Trémaux (Atlas de son voyage).

Ces pics, dit M. Trémaux, sont remarquables par leur hauteur prodigieuse relativement à leurs bases, et par leur position élevée sur la chaîne du Homotché. S'il était possible de gravir sur leur sommet et d'y faire deux opérations de triangulation au moyen de bons instruments, on pourrait relever les principaux accidents des pays environnants, depuis les montagnes lointaines de l'Abyssinie jusqu'au fleuve Blanc, et depuis Roseiros et le Fa-Zogolo jusqu'au Walagga. On aurait ainsi le plus beau panorama que puissent offrir ces régions.

La chaîne du Homotché s'étend d'abord au sud, et paraît ensuite se prolonger au sud sud-ouest jusque vers le quatrième degré et peut-être au delà.

Cette chaîne sépare les bassins du fleuve Blanc et du fleuve Bleu.

Les Homotché, habitants de ces montagnes, forment une division des Bertât, peuple nègre à l'ouest du fleuve Bleu supérieur.

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 89, 122, 166, 189, 218, 265.

SEPTEMBRE.

Différentes dénominations désignaient autrefois le mois cher à Rabelais : *Heligmonat*, mois saint ; *Herbstmonat*, mois de la récolte automnale ; *Evenmonat*, où l'on retrouverait l'*Evan* des bacchantes ; *Gerstmaend*, mois de

TOME XLVIII. — SEPTEMBRE 1880.

l'orge, etc. Nulle n'a prévalu sur *septembre* (septième mois de l'année latine), bien que le mois de l'équinoxe automnal soit le neuvième de la nôtre.

Saint Gilles, sainte Rosalie, saint Zacharie, saint Cloud, se succèdent pendant les sept premiers jours du calendrier, sans amener de particularité saillante. Mais, dans la nuit du 7 au 8, un homme, dit la légende, entendit pendant plusieurs années consécutives des chants séraphiques ; il pria les anges de lui en faire connaître le motif, et les anges, se rendant à son désir, lui annoncèrent qu'ils chantaient la nativité de la Vierge.

Le pape Serge 1^{er}, en 687, consacra la vision du bonhomme ; depuis ce temps, on célèbre, le 8 septembre, la fête de la Nativité de Notre-Dame. C'est le jour du départ des hirondelles dans plusieurs contrées. Les Tchèques reculent ce départ de près d'une semaine. L'hirondelle, selon leur croyance, ne part que le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix. La croix, en Bohême, est l'objet d'une grande dévotion ; quatre-vingt-une églises en portent le nom.

A Tournai, cette date du 14 ramenait chaque année une procession célèbre : les fous, déguisés en arlequins, chargeaient la foule ; brocards et coups pleuvaient sur les épaules. Le tout en mémoire de la peste qui ravagea Tournai le jour de l'Exaltation, en 1094.

Une tradition belge se rattache aussi à la Saint-Lam-

(1) *Voyage au Soudan oriental et dans l'Afrique septentrionale, de 1847 à 1854*, par Pierre Trémaux.

bert (17 septembre). Saint Lambert avait pour ennemie mortelle Algaïs, une des femmes de Pépin. Elle connut sa mort par quatre gouttes de son sang qui vinrent tomber près d'elle, sur le parapet d'une fenêtre.

Saint Lambert est révéral à Liège, dont il est le patron. A Munster, on dansait, la veille de sa fête, autour d'une énorme couronne ou d'une pyramide, etc., et une procession sortait.

Nous touchons à l'équinoxe d'automne (Saint-Maurice de nos jours, Saint-Mathieu antérieurement), jour néfaste comme toutes les dates équinoxiales. Les Indiens et les Juifs prétendaient que ce jour-là les livres du sort étaient ouverts et qu'il était fait droit aux mortels, d'après leur conduite pendant l'année antérieure. Ce jugement annuel correspondait pour eux au début de l'année nouvelle. Les assises duraient jusqu'au jour de la Réconciliation. D'après l'*Edda*, Forsete le Clément, dont le mois de septembre portait le nom, et Tis ou Ris le Sévère, tenaient au ciel un grand lit de justice; ceux qui s'adressaient à Forsete le quittaient réconciliés. Cependant il y avait deux sortes de jugements: celui de l'équinoxe automnal était pour les géants et les âmes d'origine ténébreuse; celui du printemps concernait les dieux et les génies de la lumière.

Il est à croire, dit le docteur Coremans, très subtil dans ces recherches, que les Juifs avaient aussi quelque connaissance d'un double jugement annuel, puisque, dans le Talmud, nous voyons deux rabbins se disputer sur la question: « Si le jugement dernier aura lieu dans la nuit pascale ou dans celle du nouvel an », c'est-à-dire à l'équinoxe d'automne.

Les Hindous offraient en ce temps à la déesse de la mort, Kali, le sacrifice sanglant de la réconciliation.

Quelque chose de l'immolation hindoue semblait survivre dans certaines kermesses ou kermesses des villages thuringois.

A Wolfsheringen, le conseil des notables se réunissait sous les tilleuls; une grande pierre dressée sur quatre autres figurait, au pied du plus grand des tilleuls, une table de justice. Pendant deux jours, la jeunesse dansait autour de la pierre; mais le troisième jour, celle-ci s'ensanglantait du sang d'un bélier. Un banquet terminait ces cérémonies étranges.

En Belgique, les paysans flamands avaient coutume de jeter un cœur de bœuf dans la rivière le jour de la Saint-Mathieu; ils croyaient par là pouvoir se garantir des fièvres froides ou intermittentes. C'était un sacrifice volontaire aux esprits noirs, quelque reste des superstitions germaniques traînant confusément dans les esprits terrifiés.

Plus poétique et moins barbare était l'habitude des filles. Elles se rendaient au nombre de trois, dit l'*Année de l'ancienne Belgique*, au bord d'un ruisseau. L'une portait une couronne, soit de pervenches, de roses de Notre-Dame ou de reines marguerites rattachées par un lierre; la seconde portait une couronne de paille; la troisième tenait en mains une boîte contenant une poignée de sable. Elles jetaient les trois objets à l'eau. Puis commençait une ronde, et, tout en dansant, elles se baissaient et cherchaient à arracher au courant de l'eau, soit la couronne de fleurs, symbole de honneur, soit la couronne de paille, symbole de malheur, soit la boîte au sable, symbole de mort.

Le 28 septembre est la fête du patron de la Bohême, saint Wenceslas. D'après la tradition, le prince de ce nom ne serait pas mort; il vit caché dans les profondeurs de la terre, mais quelque jour il en sortira resplendissant pour la plus grande gloire de son peuple. Celui-ci ne l'a jamais appelé inutilement, du reste; plus d'une fois, dans les périls, la protection de saint Wenceslas s'est étendue à lui; et maintenant encore on l'évoque pour la réussite des en-

treprises. On mange force oies de Saint-Wenceslas en son honneur.

A Bruxelles et dans le pays flamand, c'est l'oie de Saint-Michel que l'on mangeait autrefois. Peut-être les deux variétés d'oie ont-elles dans le fond une commune signification. L'oie anciennement était signe de renaissance; on l'offrait à Proserpine, Isis, Holla, etc., divinités noires, dans un but de conciliation; au printemps, on l'offrait aux dieux favorables, en signe de leur triomphe sur les génies de la destruction.

Saint-Michel, en l'honneur de qui les Flamands décimaient leurs basses-cours, n'a pas seulement le privilège d'être le patron de Bruxelles; il se rattache à la série des grands saints météorologiques. On le représentait ployant le genou droit devant la Sainte Famille et écrasant du pied gauche la tête du démon; il tient une balance dans la main et remet à Jésus une âme qui pèse le poids du juste. Il est curieux de constater que cette représentation concorde avec les constellations qui se succèdent à l'époque de l'équinoxe automnal, Hercule agenouillé, la Balance, et l'Hydre. La sphère persane nous montre à la première décade de la Balance un homme aux traits menaçants, tenant dans ses mains une balance et ayant près de lui la tête d'un dragon. De même, dans la mythologie gréco-romaine, on voit Hercule, à genoux, le pied dirigé vers le dragon. Michel, chef des archanges célestes, précipite en terre, à l'exemple de ces génies du bien, l'ange rebelle, dont l'apparition coïncide avec l'équinoxe d'automne.

Au dix-septième siècle, les Bruxellois portaient en triomphe par les rues leur saint patron tout rehaussé d'or, et un nombreux cortège de magistrats, de serments, de religieux et de fous le suivait pêle-mêle avec des dragons, des baleines, des *chin-chin* et autres inventions chimériques.

En 1674, l'archevêque de Malines, voulant réformer l'abus qu'on faisait du saint dans cette procession macaronique, fit défense de le traîner à la rue. Il y eut alors une effervescence extraordinaire dans Bruxelles. Quoi! on leur enlevait leur patron! on réglémentait leurs coutumes! Cela ne serait pas! Et, en effet, l'an suivant, l'énorme statue du saint reparut, brillante et dorée, au milieu de la haroque cohue qui avait coutume de l'accompagner. Ce que n'avait pu l'archevêque de Malines, le temps le fit petit à petit. La procession est aujourd'hui abrogée, et le saint Michel demeure immobile sur la tour de l'Hôtel de ville.

Toutefois, le saint n'a pas perdu toute influence: il arrive encore que des personnes le consultent pour les mariages. On mêle ensemble des noix pleines et des noix vides soigneusement refermées. Si, les yeux clos, on tombe sur une noix pleine, saint Michel gratifiera la fille d'un bon mari.

Parfois saint Michel accorde son aide à celui qui l'implore. Une fois, l'esprit malin se fit apprenti chez un cloutier. Tout ce qui se trouva à portée de ses griffes se transforma en clous. Le cloutier et sa famille auraient subi la transformation commune, s'ils n'avaient eu la pensée d'intercéder auprès de saint Michel. Celui-ci s'adressa à Dieu, qui chassa le démon de la maison.

La suite à une autre livraison

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 301.

CXX

Au bout de quelques instants, mon oncle s'agita avec une sorte d'inquiétude, et moi, je sentis comme des frissons qui me parcouraient tout le corps.

Peu à peu, mon oncle se pencha en avant, et mit sa main droite sur ses yeux, comme pour les protéger contre le jour qui venait de la fenêtre. Si j'en juge par ce que je ressentais moi-même, il se voilait les yeux tout simplement parce qu'il avait honte d'être ému.

Je me tournai lentement du côté du mur. Au milieu du trouble délicieux que faisait naître en moi la vision éblouissante d'un monde supérieur où fleurissent les sentiments sublimes et les nobles pensées, je faisais un retour sur moi-même. Les héros de Corneille hésitent et luttent contre eux-mêmes; ils ont des défaillances, bientôt rachetées par de sublimes dévouements, mais enfin, ils ont des défaillances. Moi aussi j'avais lutté contre moi-même au moment de me jeter dans la Méréelle, et même j'avais bien failli ne pas m'y jeter, retenu par la crainte de mettre mes habits hors de service et de manquer le bal de M. le sous-directeur. Ce souvenir avait pesé sur mon cœur depuis ce jour-là, et il mêlait une sorte d'amertume au plaisir que j'éprouvais d'avoir fait ce que je devais. Tout au fond de moi-même, je craignais d'être un lâche. Les vers de Corneille enlevèrent la pierre qui me pesait sur le cœur. Car ils me firent comprendre quelque chose aux mystères et aux contradictions du cœur humain.

Mon oncle, n'y tenant plus, se leva brusquement, alla jusqu'à la cheminée, déchargea un grand coup de poing sur le marbre, et s'écria : — Ça vous bat la charge dans la poitrine! Et c'est vrai comme la vérité; on est fait comme ça, il n'y a pas à dire, ou du moins on sent qu'on devrait être fait comme ça. Quel est le nom de l'individu?

— Corneille, répondit Fillette en souriant.

— Je retiendrai ce nom-là. Corneille, Corneille! Voyez-vous d'ici ce gredin-là faisant une proclamation la veille d'une bataille. On ne se serait pas fait tuer, non! Mon neveu, qu'est-ce que tu dis de cela?

Je répondis à sa question par une question.

— Mon oncle, au moment du danger, avez-vous quelquefois éprouvé de l'hésitation, de la peur?

— De la peur, hum! le mot est un peu gros; mais j'ai éprouvé souvent une hésitation dans laquelle il y avait peut-être de la peur, après tout. Mais, par exemple, ça n'a jamais duré longtemps, et j'ai toujours fait mon devoir.

— Mon oncle, j'ai hésité au moment de faire ce que vous savez, et même je crois que j'ai eu peur.

— Oui, mais tu l'as fait tout de même, répondit-il triomphalement.

CXXI

— Alors, je ne suis pas un lâche!

— Jour de Dieu! un lâche.

Ses sourcils se froncèrent, ses moustaches se hérissèrent, et il s'écria, les yeux à demi fermés : — Est-ce que quelqu'un se serait permis?...

— Non, mon oncle. Mais c'est moi qui craignais d'être un lâche.

— Tu n'es qu'une bête! me répondit-il avec véhémence. C'est vrai aussi, reprit-il en s'adoucisant subitement, est-ce qu'on dit des sottises pareilles? Mademoiselle, je vous demande mille pardons de m'être emporté comme une soupe au lait. Je ne veux pas me faire meilleur que je ne suis, mais je crois que cette lecture m'a un peu grisé. Je ne me serais pas oublié jusqu'à jurer, par hasard?

Et il regardait Fillette avec une physionomie humble et suppliante.

— Non, Monsieur, lui dit Fillette.

— Tant mieux; il n'aurait plus manqué que cela. Tiens, conscrit, il faut que j'aie le cœur net d'une chose qui m'a tracassé depuis ton départ. J'ai trop gardé mes distances

avec toi; mais j'avais mes idées sur la discipline et la hiérarchie. Je m'étais habitué, quand tu étais petit, à te faire marcher au doigt et à l'œil, et je ne me suis pas aperçu à temps que tu grandissais. J'aurais dû causer avec toi, et te parler de toutes ces choses-là. J'aurais dû te dire que le danger n'est pas une plaisanterie, et te prévenir qu'en présence du danger... diable! le mot ne me vient pas.

— La nature se révolte, lui suggéra doucement Fillette.

— C'est parfaitement cela; je vous remercie, Mademoiselle; la nature se révolte. Du moment qu'on est prévenu, on se dit : « Bon, c'est la charge en deux temps : premier temps, un petit haut le corps, c'est connu, je ne m'y laisse pas prendre; second temps, vlan! l'affaire est dans le sac.

— Sans compter, dit Fillette, que plus le premier temps est pénible, plus on a de mérite à exécuter le second.

— C'est touché, cela! dit mon oncle en regardant Fillette avec une profonde admiration. Tenez, Mademoiselle, c'est vrai comme du Corneille.

— C'est du Corneille, répondit Fillette en riant. Voici ce que Corneille dit :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

— Le matin! s'écria mon oncle en frappant dans ses mains.

Aussitôt il eut honte de l'expression qu'il venait de lancer; alors, rentrant sa tête dans ses épaules, il dit à Fillette :

— Faites excuse, Mademoiselle, je n'ai pas l'habitude de parler devant des dames. Ça me manque, et je crois bien que je suis trop vieux pour changer à cette heure. Mon neveu sera plus heureux que moi; il est à bonne école. Il peut vous attester que quand quelqu'un a fait quelque chose qui me plaît fort, je dis : « Voyez-vous ce matin-là! » C'est pour vous dire que je n'ai pas voulu faire d'affront à Corneille. Quand quelqu'un me déplait, pour avoir fait quelque chose qui ne doit pas se faire, j'ai un autre mot bien plus vilain que celui-là. Seulement, me voilà sur mes gardes, et je suis bien sûr qu'il ne m'échappera pas.

Je me mis à rire, Fillette aussi, et mon oncle se joignit à nous de très bon cœur.

En ce moment, on introduisit M. Hardiclairon.

Mon oncle, un peu interloqué par la correction et l'élégance de ses manières, garda un silence défiant jusqu'au moment où M. Hardiclairon lui dit, en me désignant d'un geste élégant de sa main fine et soignée :

— Un de mes meilleurs élèves, Monsieur.

— Ah! vraiment? dit mon oncle en s'inclinant.

— En douze leçons d'une demi-heure, pas une de plus, il a appris le maintien, la démarche et les éléments les plus essentiels des danses de salon.

Mon oncle s'humanisa soudainement.

— Monsieur, dit-il, ce que vous me dites là me fait le plus grand plaisir. L'enfant a des moyens, et il apprendra tout ce qu'il voudra. Moi qui vous parle, je ne sais rien de rien, parce que de mon temps on n'en cherchait pas si long qu'aujourd'hui. Mais un de mes plus grands plaisirs, c'est de lui voir acquiescer tout ce qui me manque. Il est là pour vous dire que je lui ai toujours répété : — Apprends ce que tu ne sais pas; mange du pain sec, s'il le faut, mais apprends, apprends, apprends.

La fin à une autre livraison.

SAINT-VAAST DE LA HOUGUE

(MANCHE).

Saint-Vaast est dans une situation singulièrement heureuse, tant pour la sûreté de son port et de sa vaste rade

aux eaux profondes, que pour la beauté de la perspective qui se déploie tout alentour. Vers le nord, le regard rencontre la courbe de la côte qui s'avance au loin dans la mer; au sud s'étend une jetée longue de six cents mètres, sous la protection de l'ancien fort de la Hougue, construit en 1694 sur les plans de Vauban; devant soi, en regardant la mer, on aperçoit la petite île de Tatihou, sur laquelle s'élèvent une autre forteresse, tour massive, crénelée, qui date également du règne de Louis XIV, et, à une moindre hauteur, mais sur une longue étendue, les bâtiments du lazaret. Au delà, à perte de vue, le ciel et la mer forment le fond du tableau.

C'est en cet endroit des côtes de la Manche qu'eut lieu, en 1692, le combat naval perdu par Tourville et qui fut suivi de la destruction d'un grand nombre de navires français. Il est incontesté que ce désastre n'est pas imputable au célèbre marin. Les Mémoires de Nicolas Foucault, intendant à Caen, et qui fut témoin des faits, ne laissent aucun doute à cet égard. Tourville n'avait pas le commandement en chef des troupes qui devaient débarquer en Angleterre pour y rétablir Jacques II sur le trône; il était seulement chargé de les transporter sur ses vaisseaux; c'était Jacques II et le maréchal de Bellefonds qui étaient les chefs de l'expédition. Tourville n'avait que des forces insuffisantes pour tenir tête aux flottes réunies de l'Angleterre et de la Hollande. Il devait attendre l'escadre de la Méditerranée, commandée par d'Estrées. Mais ce dernier, retenu par les vents contraires, n'arriva pas. Louis XIV s'impacienta et envoya à Tourville l'ordre imprudent d'attaquer quand même. L'amiral obéit; il fit preuve d'autant d'habileté que de courage; mais il n'avait que 44 vaisseaux contre 90, montés par l'élite des marins de la Hollande et de l'Angleterre. Après avoir eu d'abord l'avantage, avoir coulé deux bâtiments ennemis et en avoir démâté plusieurs autres, il dut reculer devant le nombre. Il remmena son vaisseau ruisselant de sang, criblé de boulets, en repoussant victorieusement toutes les tentatives d'abordage. 29 de ses navires s'échappèrent vers Brest; 3 regagnèrent Cherbourg; il revint lui-même avec 12 autres vers la baie de la Hougue, d'où cette bataille a tiré son nom.

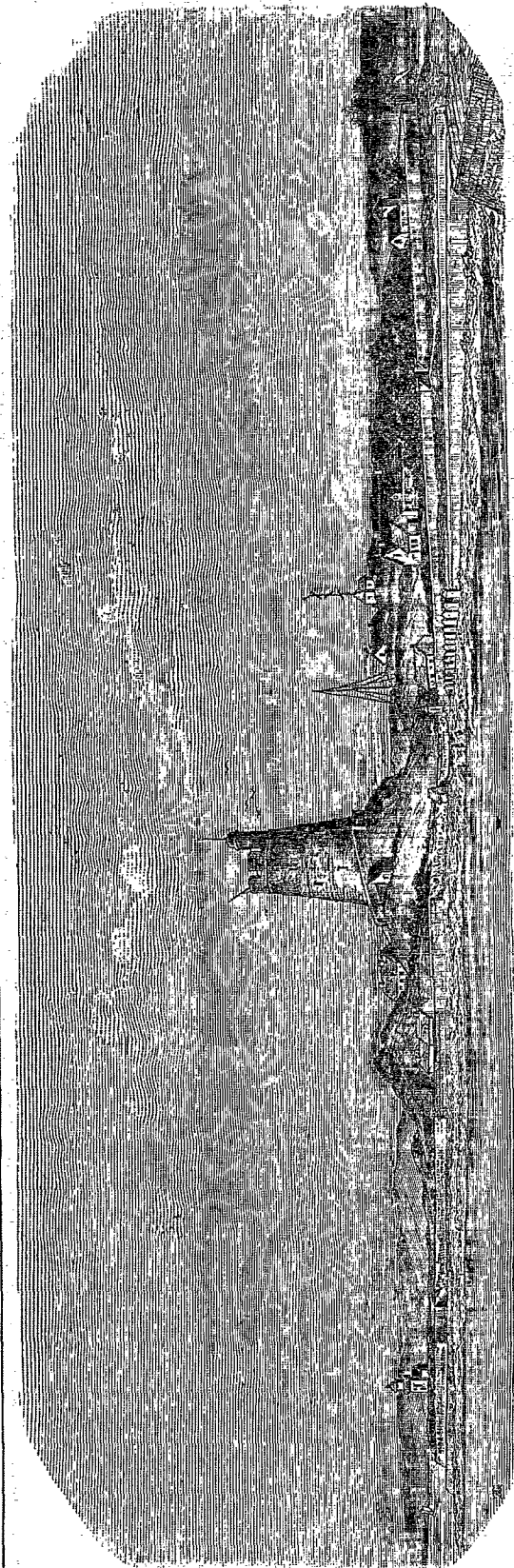
Jusque alors l'honneur était sauf; Tourville avait lutté héroïquement; on s'était retiré devant des forces disproportionnées: Macaulay reconnaît que « les alliés avaient une telle supériorité de nombre qu'ils ne pouvaient guère se vanter de leur succès. » C'est maintenant que vont se consommer la défaite et la ruine, par la faute du maréchal de Bellefonds et de Jacques II.

On décida d'abord, dans un conseil tenu avec Tourville, que l'on se défendrait. Les 12 vaisseaux de l'amiral étaient au mouillage et faisaient bonne contenance; l'ennemi se tenait au large et n'osait les attaquer. Bellefonds promit d'envoyer des chaloupes armées; l'intendant Foucault fit venir toute la poudre des magasins de Valognes et de Carantan. Mais les chaloupes armées ne parurent pas. Bellefonds avait tout à coup changé d'avis! Il donna l'ordre déplorable de faire échouer les vaisseaux.

« On exécuta cet ordre le lendemain à la pointe du jour, dit Foucault dans ses Mémoires, avec beaucoup de précipitation, de désordre et d'épouvante. Les ennemis, qui n'avaient fait que rôder toute la nuit autour des vaisseaux sans en approcher pendant qu'ils les avaient vus à flot, envoyèrent des chaloupes sonder et reconnaître l'état où ils étaient. Voyant qu'il n'avait été pris aucune précaution pour en défendre l'approche, ils firent avancer une chaloupe qui vint mettre le feu au vaisseau de M. de Septville, qui était le plus avancé en mer et entièrement sur le côté. D'autres chaloupes suivirent cette première avec un brûlot

et vinrent brûler les cinq autres vaisseaux qui étaient sous l'île de Tatihou.

» Tout cela se passa à la vue du roi d'Angleterre et du maréchal de Bellefonds, qui étaient à Saint-Vaast près de

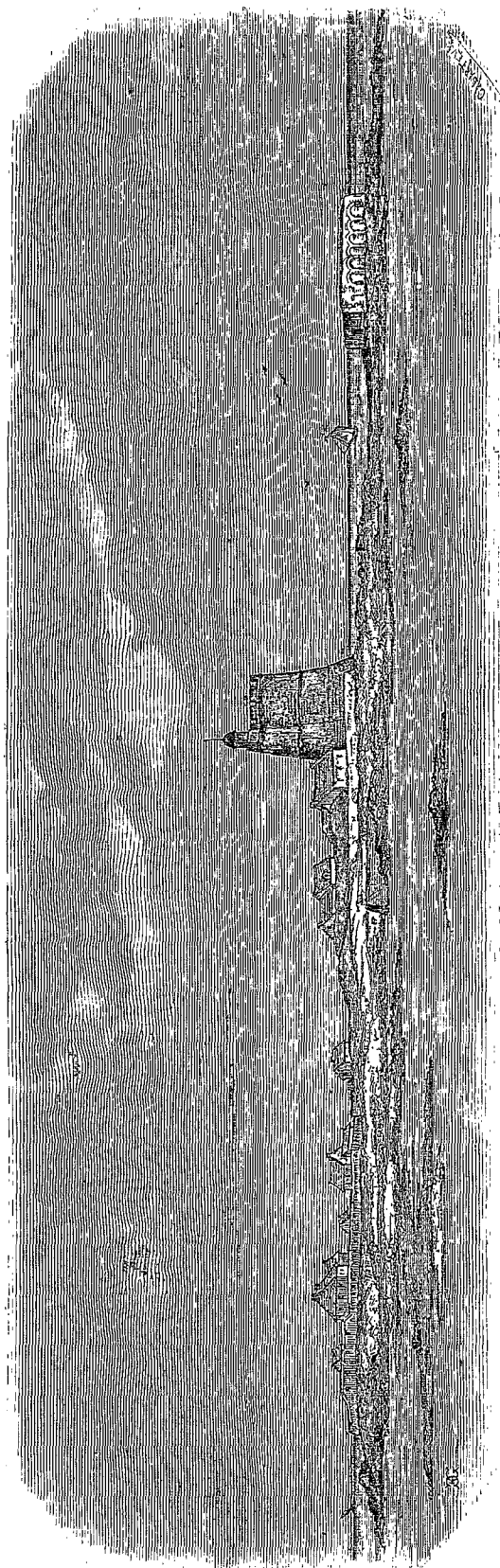


Saint-Vaast de la Hougue (Manche). — Le Fort de la Hougue. — Dessin d'Édouard Garnier, d'après nature.

la Hougue, où ils demeurèrent fort longtemps à considérer ce triste spectacle.

» Le lendemain, à huit heures du matin, les ennemis revinrent avec la marée du côté de la Hougue, où étaient les

six autres vaisseaux échoués sous le canon du fort; ils y envoyèrent plusieurs chaloupes qui les abordèrent et les brûlèrent avec la même facilité qu'ils avaient trouvée la veille pour les six premiers, nonobstant le feu du canon du



Saint-Vaast de la Hougue. — L'île Tatihou et le Lazaret à marée basse. — Dessin d'Édouard Garnier, d'après nature.

fort et celui d'une batterie que M. le chevalier de Gassion avait fait dresser.

» Lorsque les ennemis eurent mis le feu à ces six vaisseaux, ils eurent l'audace d'avancer dans une espèce de

havre, où il y avait vingt bâtiments marchands, deux frégates légères et un grand nombre de chaloupes, tous échoués près de terre; ils brûlèrent huit vaisseaux marchands, et entrèrent dans une grande barque et un autre bâtiment qu'ils eurent la liberté d'appareiller et d'emmener avec eux en criant *Vive le roi!* et, sans la mer qui se retirait, ils auraient brûlé ou enlevé tout le reste.

» Le roi d'Angleterre a été spectateur de la seconde action avec la même tranquillité d'esprit et sérénité de visage qu'il a fait paraître pendant la première. »

Foucault fait observer que si les ennemis avaient voulu, ils se seraient rendus maîtres de l'île de Tatihou; et il dit en terminant son récit : « En vérité, le roi est bien à plaindre d'avoir été si mal servi! »

DES QUALITÉS DE L'ESPRIT.

DÉFINITIONS.

(Un de nos professeurs les plus éminents ⁽¹⁾ a publié, il y a quelques mois, un mémoire sur « les qualités de l'esprit. » Les extraits suivants ne donneront qu'une très faible idée du mérite de cette étude : ce ne sont, pour ainsi dire, que des têtes de chapitres. La nécessité où nous sommes de supprimer les développements pourra même faire naître des doutes sur la justesse de certaines définitions; mais le lecteur comprendra que nous nous sommes seulement proposé pour but, en mettant sous ses yeux ces sujets de réflexion, de lui inspirer le désir de lire l'ouvrage entier.)

On peut distinguer en deux classes les qualités de l'esprit : les unes que nous appellerons *moyennes*, et qui constituent le *bon esprit*; les autres que nous appellerons *qualités rares*, et qui font les esprits *distingués* et, à un haut degré, les esprits *supérieurs*.

I. — QUALITÉS MOYENNES DE L'ESPRIT.

Le bon sens. — Le terme le plus général qui résume tout ce qu'on peut dire d'un bon esprit est ce que l'on appelle le *bon sens*, c'est-à-dire l'aptitude à bien juger même sans aucune culture et dans un ordre de vérités un peu terre à terre et toutes pratiques.

Ce genre d'aptitude, pour la plupart des hommes, qui n'ont affaire qu'aux réalités de la vie les plus immédiates et les plus prochaines, est plus important que d'autres qualités plus distinguées, et son absence contribue souvent à stériliser les meilleures d'entre elles.

Ainsi voit-on souvent des esprits brillants, faciles, échouer dans tout ce qu'ils entreprennent faute d'un grain de bon sens. Ils ne font jamais ce qu'il faut faire; ils ne voient pas ce qu'ils devraient voir. Ils grossissent ou atténuent les choses à leur gré, manquent les plus faciles, attaquent les difficultés sans les avoir mesurées, et, se trompant toujours, ne croient jamais se tromper.

Quand ces défauts sont joints à l'originalité, on peut s'en consoler; mais l'absence de bon sens n'est pas une preuve de génie, et l'on peut être fou sans cesser d'être sot.

Rectitude, justesse, sûreté. — Le bon sens tel que nous venons de le définir n'est que le minimum des qualités moyennes qui constituent un bon esprit. C'est déjà quelque chose de plus que de le qualifier d'esprit *droit*; c'est plus encore de le qualifier d'esprit *juste*; c'est le suprême éloge enfin de le qualifier d'esprit *sûr*. La *rectitude*, la *justesse* et la *sûreté* sont les trois vertus qui constituent le bon sens éclairé, élevé, ayant conscience de lui-même

(1) M. Paul Janet, de l'Académie des sciences morales et politiques.

et devenu *raison*. Elles ne se confondent pas entre elles.

Discernement, sagacité. — Pour démêler avec justesse le vrai du faux, il faut du *discernement*; pour pressentir la moindre chance d'erreur, il faut de la *sagacité*. Le discernement est donc la condition d'un esprit juste, et la sagacité la condition d'un esprit sûr. Cependant, si la justesse et la sûreté ne peuvent se rencontrer sans le discernement et la sagacité, la réciproque n'est pas toujours vraie.

Le discernement et la sagacité se rapportent à la finesse de l'esprit; la justesse et la sûreté, à la solidité. Un esprit sûr et juste n'est encore qu'un bon esprit; mais le discernement et la sagacité sont le passage du bon esprit à l'esprit distingué.

Le discernement démêle les signes apparents; la sagacité, les phénomènes cachés.

Il faut du discernement pour comprendre, de la sagacité pour deviner.

Le discernement se rapporte au présent, la sagacité à l'avenir ou au passé. Un général montre du discernement en choisissant une bonne position; mais il montre de la sagacité quand il sait d'avance par où l'ennemi arrivera.

Tact et mesure. — Il est encore deux qualités qui appartiennent à la caractéristique du bon esprit, parce qu'elles ne sont que des nuances ou des applications plus délicates des trois qualités que nous avons nommées d'abord: c'est le *tact* et la *mesure*. Le tact n'est qu'une justesse plus fine: c'est la justesse dans la justesse.

La mesure est impliquée dans la sûreté, car la sûreté dans l'esprit est comme la sûreté dans la marche: c'est poser le pied à l'endroit où il faut, ni plus près, ni plus loin, comme le cheval habitué aux chemins des précipices; une ligne de plus, vous êtes perdu; or, c'est cette qualité même qu'on appelle la mesure, laquelle est une partie de la sûreté, c'est-à-dire le sens de la limite.

Un esprit mesuré affirme ceci et rien de plus; un esprit inconsidéré et sans mesure affirme d'une manière indéterminée, sans savoir au juste ce qu'il affirme: de là vient qu'il se contredit souvent.

L'esprit sûr échappe à la contradiction parce que ce qu'il affirme est toujours vrai dans la mesure où il l'affirme; il n'a donc pas à craindre de démenti de l'expérience.

Un esprit mesuré, réglé, bien équilibré, ne supporte pas l'inconséquence, ni en lui-même ni dans les autres: il a horreur surtout de l'exagération, qui fausse tout et qui lui est en quelque sorte plus odieuse que l'erreur, car elle fausse jusqu'à la vérité même.

Quant au tact, nous l'avons dit, c'est la finesse dans la justesse, ou plutôt c'est le sentiment uni à la justesse.

Le tact est une sorte de finesse; mais ce n'est pas encore la finesse elle-même: c'est une finesse qui ne s'exprime pas, qui s'ignore presque, qui est plus négative qu'affirmative; le tact ne dit pas ce qu'il ne faut pas dire, ne fait pas ce qu'il ne faut pas faire; il ne voit pas une vérité de plus que celle des esprits justes mais il la voit mieux.

Un esprit peut avoir de la finesse sans avoir de tact; un homme du monde d'un esprit limité peut apporter dans la conversation ou dans la conduite un tact exquis, qui manquera aux esprits fins: en ce sens, on pourrait dire que le tact est l'apparence de la finesse; mais ce serait trop diminuer le tact et ne le voir que dans la conduite extérieure, tandis que nous parlons du tact dans la pensée; et là il est ce que nous avons dit, une justesse aimable et délicate.

L'intelligence. — Nous avons omis jusqu'ici ce qui est en quelque sorte la qualité fondamentale d'un bon esprit et qui doit être supposé dans tout ce qui précède: c'est l'*intelligence*. Il paraît étrange d'admettre comme une qua-

lité de l'esprit ce qui semble être l'esprit lui-même, l'ensemble des facultés intellectuelles; mais nous n'entendons pas ici par intelligence la faculté de connaître avec toutes ses opérations, mais la faculté de *comprendre*, ce qui est bien différent.

Comprendre n'est pas connaître. Le *connaître* est au *comprendre* ce que la matière est à la forme, le corps à l'âme, la lettre à l'esprit.

En toutes choses, comprendre est la première condition. Il est beau d'inventer, il est utile de bien juger; mais avant tout il est nécessaire de comprendre. Dans un sens limité, comprendre est distinct de juger et d'inventer: je puis comprendre une question sans être capable de la résoudre, comprendre toutes les opinions sans en avoir aucune, comprendre une grande découverte sans être capable de la trouver moi-même.

L'intelligence, telle que nous venons de la décrire, n'est autre chose que l'*ouverture* de l'esprit, l'aptitude à recevoir des idées.

L'ouverture de l'esprit est cette faculté qui nous rend propres à comprendre toutes sortes de pensées, même celles qui sont les plus éloignées des nôtres, même contraires aux nôtres: c'est proprement la faculté de comprendre.

Facilité et promptitude. — L'intelligence n'est pas toujours la *facilité* ni la *promptitude*: on a souvent remarqué, au contraire, qu'un très bon esprit peut être lent et laborieux.

Un esprit facile est un esprit qui n'a pas besoin d'effort pour s'assimiler la chose; un esprit prompt est celui qui comprend rapidement et qui trouve à propos en lui-même ce dont il a besoin. Ces deux qualités sont l'ornement des bons esprits, sans en être la condition indispensable. Il arrive même assez souvent que la facilité s'unit au superficiel, et la promptitude avec la légèreté. Les esprits faciles et prompts peuvent donc ne pas être de bons esprits. La facilité et la promptitude sont même des pièges naturels, parce qu'elles conduisent à juger vite, ce qui n'est pas d'ordinaire le vrai moyen de juger bien; mais, unies à la rectitude du jugement, ces qualités en accroissent la force et elles lui donnent de l'étendue.

La fin à une prochaine livraison.

GERSON ET JEAN HUSS.

Voy., sur Jean Huss, t. XLVII, 1879, p. 68.

On peut s'étonner que Jean Gerson, s'il fut l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* (sujet permanent de discussion), ait été si ardent à obtenir du concile de Constance (1414) la terrible condamnation de Jean Huss et celle de Jérôme de Prague. On ne peut se dissimuler, en effet, que ces condamnations furent surtout l'œuvre de Gerson et des docteurs du clergé français. Les apologistes de l'illustre chancelier de Notre-Dame cherchent à l'excuser par cette considération qu'il ne faut pas juger Gerson à la mesure de nos idées modernes. « Persuadé qu'on devait à tout prix extirper les hérésies (ce à quoi, du reste, on ne réussit pas) (1), son plus grand tort fut d'avoir été trop conséquent avec lui-même. »

Cette excuse ne semble pas suffire. L'esprit violent et impitoyable qui inspira de si affreuses cruautés ne saurait s'accorder avec l'admirable et douce charité de l'*Imitation*. Une telle opposition paraît être un des plus sérieux motifs de douter que le célèbre chancelier ait conçu et écrit l'un des plus beaux enseignements de morale qui soient nés du

(1) On commet une grande erreur, a-t-on dit souvent, quand on suppose qu'en faisant mourir un homme on peut tuer une idée.

génie humain. Cependant il ne faut pas oublier qu'il est incontestablement l'auteur d'un excellent et aimable dialogue dont nous avons publié des extraits (1).

LA MORALE ET LE DROIT.

La morale et le droit établissent des règles d'action auxquelles l'homme, en sa qualité d'être libre et raisonnable, doit se soumettre. Mais les préceptes internes de la morale n'émanent que de la conscience et n'ont d'autre sanction que la loi de Dieu : aucune contrainte extérieure n'en sanctionne les maximes. Au contraire, les préceptes du droit, qui intéressent l'universalité de l'association civile, sont, comme lois d'action, sous la surveillance de l'État, qui surveille leur exécution, et contraint au besoin, par des moyens extérieurs, à les observer.

La morale et le droit ne sont confondus que dans les pays non civilisés. On a dit du droit qu'il est « la raison reconnue par le consentement des hommes », et aussi qu'il est « la science de la justice et de l'équité. »

QUELQUES VARIÉTÉS DE MÉDAILLES.

Voy. les Tables.

Médailles fourrées. Médailles dont le dessus seul est d'argent. Beaucoup de médailles d'Égypte en plomb ont été fourrées.

Médailles saucées. Pièces de cuivre trempées dans le métal noble en fusion.

Monnaies ou pièces encartées. Monnaies formées de la réunion de l'avvers et du revers de deux monnaies différentes habilement sciées en deux.

Monnaies incuses. Monnaies très anciennes dont le type est en relief d'un côté et en creux de l'autre.

Monnaies de nickel. Les monnaies blanches des rois gréco-bactriens n'étaient pas d'argent, mais de nickel.

Monnaies de verre. Elles étaient en usage en Égypte et en Arabie.

Monnaies de cuir. Ces monnaies, dont on faisait usage à Sparte et à Carthage, n'étaient peut-être que de simples mandats.

Monnaies d'étain et de fer. On n'a pas conservé les monnaies d'étain de Syracuse, et la rouille a empêché les monnaies de fer de Sparte, Glazoméne, Byzance, de parvenir jusqu'à nous.

Médailles talismaniques. Sortes d'amulettes.

Monnaies dites cistophores. Grandes monnaies asiatiques portant la ciste ou corbeille consacrée à Bacchus.

IVOIRE BYZANTIN

DU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE TRÈVES.

La plaque massive d'ivoire, sculptée en haut-relief, dont nous donnons ici une reproduction réduite (2), est un des plus curieux morceaux que nous ait laissés la toreutique byzantine.

La coulisse dont les bords de l'objet sont munis, coulisse destinée à entrer dans une rainure, témoigne qu'il appartient jadis à un meuble, cassette, reliquaire ou siège de luxe. L'original mesure en largeur 0^m.26; en hauteur, 0^m.113. Il offre la représentation d'une cérémonie religieuse assez rarement traitée, même par les artistes du

(1) Voy. t. XXIII, 1855, p. 393.

(2) D'après la photographie de M. L. Grandguillaume. Le moulage en plâtre qui a servi au photographe appartient à l'auteur de cet article.

moyen âge, la dédicace d'une église. A gauche apparaît le monument à peine achevé, car des ouvriers travaillent encore sur la toiture. Cet édifice, de forme rectangulaire, aux pignons sommés de croix, comportait deux croisillons en cul-de-four et une abside évidemment pareille : le *narthex*, ou porche, est rendu de face, contrairement aux règles de la perspective; en lui donnant sa face réelle, il eût fallu supprimer une tête encadrée dans la porte principale, tête qui pourrait bien être celle de l'architecte. En avant surgit une femme en costume impérial, à coup sûr la fondatrice; elle tient dans ses bras le signe de la Rédemption, et elle étend la main droite vers une *litanie* (procession) qui se déroule sur le reste du panneau. D'abord un empereur, diadème au front, chlamyde retenue sur l'épaule par une riche fibule, tunique à *paragaudes* (broderies); ensuite, rangés sur deux files, des *clarissimes* (sénateurs), également vêtus à l'antique : tous, et aussi le souverain, portent un *volumen* (rouleau), attribut de leur haute dignité. Derrière marche une voiture découverte (*carruca*), trainée par une paire de chevaux que guide un cocher assis sur le siège. Ce chariot, à quatre roues très basses, est orné de figures sculptées. Deux évêques, reconnaissables à leur *omophorium* (étole), occupent le fond du véhicule; ils tiennent respectueusement sur les genoux l'*arcula* (coffret) qui renferme les reliques dont va être enrichi le nouveau temple. La scène se passe à l'intérieur de l'*atrium* précédant l'église, cour environnée de portiques, et dont l'entrée offre un Christ en buste au milieu de son tympan. Les galeries et les chambres fourmillent de spectateurs; ceux qui regardent par les fenêtres du premier étage ont une position uniforme et agitent des encensoirs.

A part l'incorrection de certains détails et quelques écarts de perspective, la composition est savante, et elle ne manque pas de mérite; l'artiste qui, dans un aussi petit espace, a su grouper tant de personnages au sein d'une architecture compliquée, n'était pas assurément le premier venu. Mais quel but visa-t-il en exécutant son œuvre? A-t-il voulu perpétuer la mémoire d'un événement historique, ou simplement formuler un thème banal? Notre bas-relief avait sans doute des compagnons qui aideraient vraisemblablement à résoudre le problème. Hélas! ils ont disparu avec le meuble qu'ils décoraient, et l'on en est réduit aux conjectures. Des écrivains qui ont parlé de l'ivoire de Trèves, les uns, comme M. E. Aus'm Weerth (*Kunstdenkmäler des christlichen Mittelalters in den Rheinlanden*, t. III, p. 88 et 89, pl. LVIII, fig. 1), penchent pour la banalité, et n'accordent pas au monument un âge plus reculé que l'aube du onzième siècle; d'autres se prononcent en faveur du souvenir historique, et ils nous semblent être dans le vrai. Chaque personnage, en effet, a sa physionomie particulière qui implique une intention de portrait, preuve assez concluante de réalisme; le seul terme symbolique qu'offre le sujet réside dans la lourde croix dont la fondatrice est chargée.

Le fait historique admis, trois opinions se trouvent en présence. La première, fondée sur la ressemblance des formes architecturales de notre monument avec la *Porte Noire* de Trèves (voy. notre tome III, p. 185, gravure) et sur divers passages d'anciens chroniqueurs, suppose que nous avons ici figurée la translation dans la métropole gauloise des reliques du Sauveur par sainte Hélène († 328) et par l'évêque saint Agriculus (313-332); mais on ne doit guère tenir compte d'une évidente exagération de patriotisme local. La seconde opinion émane de M. le docteur F.-X. Kraus; elle cite le remarquable chapitre où cet érudit traite des témoignages relatifs aux Grandes Reliques de Trèves (*Beiträge zur trierschen Archæologie und Geschichte*, t. I, p. 129 à 151). Léon 1^{er} (457-473) fit con-

struire l'église de Sainte-Marie de Blachernes pour recevoir la mante (*palla*) de la Mère de Dieu, et l'ivoire retracerait la cérémonie qu'occasionna la dédicace de l'édifice; nos effigies souveraines représenteraient en conséquence Léon et son épouse Vérine, qui, d'après le *Ménologe* et un antique document relaté par le P. Combefis, aurait offert la cassette destinée à abriter la précieuse relique. La troisième interprétation nous est communiquée par un docteur hagiographe slave, et comme elle n'a pas encore été rendue publique, la délicatesse nous interdit de révéler un nom cher à la science. Il s'agirait de la translation des reliques du protomartyr saint Étienne, opérée, vers 428, de Jérusalem à Constantinople, et enregistrée par l'histoire. Nous aurions alors devant nous l'image de la fille d'Arcadius, l'Auguste sainte Pulchérie (414 à 453), et naturellement aussi celle de Théodose II, qui, jusqu'en 450, époque où il mourut, partagea le pouvoir avec sa sœur. On sait, en outre, que le même Théodose bâtit au Chalcostrateion une église où l'on déposa la ceinture de la sainte Vierge, église qui fut terminée par sainte Pulchérie.

Prenons maintenant la parole à notre tour. Les costumes que le lecteur a sous les yeux appartiennent évidemment aux premières époques du Bas-Empire; l'usage de placer la croix au faite des édifices religieux et l'emploi de l'encensoir liturgique étaient déjà adoptés au quatrième siècle (Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, 2^e édit., p. 214 et 274); rien de ces côtés-là ne raccourcit donc l'âge vénérable attribué à notre ivoire. Mais un petit détail de toilette, qui

semble avoir échappé à la perspicacité des observateurs, vient éclaircir la question, s'il ne l'embrouille pas encore davantage.

Sauf le Christ et les évêques, tous les personnages du tableau sont complètement imberbes (!); or, le port officiel de la barbe par les empereurs ne fut réellement inauguré que sous Phocas (602-610), et quand, dans la suite, on rencontre des monnaies byzantines frappées au coin de souverains dénués du signe ostensible de la virilité, il y a lieu de présumer qu'alors ils étaient encore adolescents. L'effigie impériale de notre monument est bien celle d'un homme qui touche aux confins de la maturité; en serait-il autrement, les mentons rasés de son cortège prouveraient qu'on l'a sculptée à une époque où la barbe n'était pas de mode à la cour, c'est-à-dire antérieurement au septième siècle.

Si l'attribution au onzième siècle est reconnue inadmissible, le même motif doit également ébranler quelque peu le système du docteur Kraus; entre Arcadius et Phocas un seul empereur, faisant exception à la règle ordinaire (2), est numismatiquement représenté avec toute sa barbe, et le malheur veut que cet empereur soit Léon 1^{er}. Néanmoins les types barbus de Léon sont peu communs, un sou d'or et un médaillon d'argent (v. Sabatier, *Descript. génér. des monn. byzant.*, t. I, pl. VI, 19, et pl. VII, 4); il figure imberbe sur le reste de ses monnaies. Sans repousser absolument les idées émises par le savant professeur d'archéologie à l'Université de Strasbourg, nous leur préférons cependant l'hypothèse de sainte Pulchérie; en effet,



Ivoire byzantine du trésor de la cathédrale de Trèves.

les lignes émoussées du visage de notre Auguste conviennent davantage au faible Théodose II qu'au vieux général revêtu de la pourpre par les suffrages du Sénat; mais nous aurons la prudence de ne rien préciser; il nous suffira de dire que l'ivoire de Trèves est certainement antérieur à Phocas.

L'historique de notre monument sera très succinct; car les inventaires ne semblent pas l'avoir mentionné. De la cathédrale de Trèves, selon d'autres de l'église Saint-Maximin, la Révolution française l'envoya dans la collection du comte de Renesse-Breidbach, à Coblenz, d'où il passa chez le conseiller d'État von Reichel, à Saint-Petersbourg. L'année 1845 vit réintégrer le précieux morceau dans le trésor capitulaire, en échange d'une collection de médailles valant à peu près 2 000 thalers (7 500 fr.); espérons qu'il n'en sortira plus.

Épave vraisemblable du sac de Constantinople en 1204, l'ivoire de Trèves, comme tant d'autres bijoux conservés dans les églises des provinces rhénanes, a dû être rapporté en Allemagne par quelque croisé. Inventaires et chroniqueurs auraient-ils gardé un silence assez absolu vis-à-vis d'une sculpture si curieuse pour qu'il fût tout à fait impossible de retrouver l'indication exacte du meuble qu'elle décora jadis?

(1) La barbe du Christ et des deux évêques, déjà un peu fruste sur l'ivoire original, n'est pas exprimée du tout sur le modèle réduit livré au graveur. Ce dernier, en conséquence, n'a pu rendre un détail qu'il lui était interdit de soupçonner.

(2) Justin II figure avec des moustaches sur un demi-follis frappé à Théopolis (Antioche), Tibère Constantin avec un collier de barbe sur un demi-sou de fabrication barbare; mais ces types isolés sont étrangers aux usages de la capitale. (Voy. Sabatier, *Descript. gén. des monn. byzantines*, t. I, pl. XXI, 5; pl. XXII, 18.)

PLUS HEUREUX QU'UN ROI.



Plus heureux qu'un roi; tableau de A.-H. Berthoud. — Dessin de Henri Girardet.

I

La veille je m'étais couché de mauvaise humeur, le lendemain matin je me levai très gai; je fis ma toilette en fredonnant, et lorsque je fus sur la galerie de bois de la petite auberge, je jetai des regards tout pleins de bien-

TOME XLVIII. — OCTOBRE 1880.

veillance sur la montagne, qu'éclairaient les rayons joyeux du soleil levant.

Je m'étais couché de mauvaise humeur parce que toute la journée j'avais été au supplice. Je suis médiocre marcheur; or, mon guide faisait tranquillement de si grandes enjambées que je m'essoufflais à le suivre, pestant tout bas contre

la longueur de ses jambes, et n'osant pas, par amour-propre, le supplier de modérer son allure.

Je me levai très gai parce que j'avais pris une grande résolution ; il me montait à la tête comme des bouffées d'indépendance à l'idée de planter là le guide, de me sauver tout seul dans la montagne, d'aller où me mènerait mon caprice, de jouir d'une bonne demi-journée de solitude, et de respirer à mon aise. Je prendrais là, à ma gauche, le sentier qui s'enfonce sous les grands châtaigniers, je monterais la pente sans m'essouffler, je verrais ce qu'il peut bien y avoir derrière cette croupe que je toucherais d'ici rien qu'en étendant la main, et je redescendrais en flânant. Rien de plus simple, comme on voit.

Le guide fumait sa pipe, en bas, attendant le bon plaisir des voyageurs. Il leva la tête par hasard, porta la main à son bonnet en me reconnaissant, et m'adressa un petit signe interrogatif.

— Pas aujourd'hui ! lui dis-je avec une noble fierté.

II

Je pris donc à ma gauche le petit sentier qui s'enfonce sous les grands châtaigniers. Pendant les premières heures, ce fut comme un enchantement perpétuel. Tous les cent pas, je m'arrêtai pour regarder autour de moi, pour respirer à pleins poumons et pour m'applaudir de mon heureuse audace. Cependant, l'aspect de la montagne avait changé peu à peu, le paysage était devenu plus âpre et plus sauvage ; j'étais entré dans l'ombre immense projetée par l'un des grands pics, et il me sembla que j'avais hâte d'en sortir. A chaque instant j'étais obligé de contourner d'énormes blocs dont l'apparence avait quelque chose de recliné et de malveillant. Mon allégresse avait des intermittences ; il me venait par instants des pensées trop graves pour la circonstance, et même je me surpris à me demander : « Au tournant de cette grosse roche noire, là où le sentier est si étroit, si tu allais te trouver nez à nez avec un ours, qu'est-ce que tu ferais ? »

Je tressaillis, non pas de peur, bien entendu, puisque je savais qu'il n'y avait pas d'ours dans cette partie de la montagne ; mais je n'étais pas content d'avoir eu cette idée, et je n'en aimais pas la couleur. Je marchai droit à la roche noire, et je ne me trouvai point nez à nez avec un ours ; en revanche, je me trouvai face à face avec cette idée qui me tracassait depuis quelque temps et que je ne pouvais plus empêcher de prendre une forme précise : C'est par trop désert et par trop silencieux de ce côté-ci ; on aimerait à entendre un son, ne fût-ce que le cri d'un oiseau ; on aimerait à voir remuer quelque chose de vivant, ne fût-ce qu'un écureuil. Je sifflai alors quelques mesures d'un duo de *Guillaume Tell*, mais je m'arrêtai court. Le bruit que je venais de produire semblait rendre la solitude plus profonde et le silence plus menaçant.

III

« Du moins, pensai-je en portant la main à ma poche de côté, il me reste une consolation. » Je tirai ma pipe, mais je m'aperçus aussitôt que j'avais oublié mon tabac.

La déception fut cruelle ; et je demeurai un instant tout interdit. Je songeai aussitôt à revenir sur mes pas ; mais les blocs de rochers formaient comme un labyrinthe autour de moi, et je craignis sérieusement de m'y égarer. Je regrettai sincèrement de n'avoir pas à mes côtés le guide aux longues jambes, et même je me reprochai de lui avoir parlé un peu rudement le matin.

Ce que j'avais de mieux à faire, c'était de gagner la crête que je commençais à apercevoir. Une fois là, je m'orienterais et j'aviserais. Cette résolution bien arrêtée dans mon esprit, je me mis à grimper avec une ardeur fiévreuse,

poussé par un impérieux désir de revoir le soleil, qui jetait là-haut de grandes taches blanches sur les rochers.

Enfin, j'entrevois la crête de ma montagne à moi, qui se détache en noir sur le bleu des montagnes lointaines et sur les vapeurs qui flottent au-dessus de l'abîme.

Malgré ma fatigue, ce fut presque en courant que je fis les derniers pas qui me séparaient du sommet. Une fois là, je reculai de terreur, comme frappé de vertige. Presque sous mes pas, la montagne s'enfonçait brusquement à pic à des profondeurs que je n'osais mesurer. Je me jetai sur la mousse, et je fermai les yeux ; quand je me crus assez maître de moi-même, je m'avançai en rampant pour regarder en bas.

IV

Je l'avoue franchement, la peur avait troublé ma vue, et mon premier coup d'œil m'avait trompé en partie. L'abîme, il est vrai, un abîme noir et sans fond, se creusait à ma droite ; mais quand je portai mes regards vers la gauche, c'est à peine si je pus retenir une exclamation de joie. A trente mètres au-dessous de moi, sur une saillie de rocher que je n'avais pas aperçue d'abord, la lumière bénie d'un glorieux soleil éclairait une créature humaine !

Cette créature humaine était un chasseur de chamois qui savourait, en se chauffant au soleil, ce quart d'heure de repos plein de charmes, qui est comme la douce récompense de toutes les grandes fatigues.

C'était un homme dans toute la force de l'âge, bien taillé, grand, vigoureux. Assis sur la mousse, le chapeau rabattu sur les yeux, le regard perdu dans le vide, le cœur content (car il avait fait bonne chasse), la conscience tranquille (car il avait la figure d'un honnête homme), il fumait voluptueusement, à petites bouffées. Sa main droite reposait nonchalamment sur son genou droit ; sa jambe gauche un peu repliée servait d'appui au bras gauche ; dans la paume de sa main gauche reposait mollement le fourneau de sa pipe recourbée.

« Plus heureux qu'un roi ! » murmurai-je en moi-même.

V

Mon premier mouvement (le mauvais, comme chacun sait) fut de lui porter envie, car il jouissait de tout ce qui me manquait à moi-même : lumière, chaleur, contentement de soi-même, accompagné d'un délicieux anéantissement du corps, qui laissait l'âme vagabonder à sa fantaisie, — sans compter les délices de la pipe.

Mon second mouvement fut de me dissimuler de mon mieux et de me tenir aussi tranquille qu'une marmotte endormie, afin de ne pas abrégé cette espèce de « trêve de Dieu » pendant laquelle il oubliait les soucis de la veille et ceux du lendemain ; car tout homme ici-bas a ses soucis, même le chasseur de chamois. Oui, pendant une grosse demi-heure, je demeurai immobile, et cependant j'avais des crampes dans tous les membres ; la vue de sa gourde me desséchait le gosier, et à chaque bouffée qu'il tirait de sa pipe, des larmes d'envie me venaient aux yeux. Je ne prétends pas d'ailleurs me faire un mérite des souffrances que j'ai endurées pour le laisser jouir de son bonheur ; car, au moment même où je les endurais, j'en recevais la récompense : je ne sache pas, en effet, de spectacle mieux fait pour vous reconforter et pour vous faire aimer la vie que la vue d'un homme parfaitement heureux.

VI

Enfin il se leva, et j'en fis autant. Il me vit, et porta la main à son chapeau ; ensuite, il sourit avec un orgueil naïf, et me montra du doigt le chamois étendu à ses pieds.

— Joli coup de fusil ! lui criai-je.

— Pas laid ! répondit-il. Et comme cela, vous vous promenez par ici ?

— Je crois que je me suis égaré.

— Où donc allez-vous ?

— A Geierbach.

— Je vais par là ; voulez-vous m'attendre ?

Je le crois bien, que je voulais l'attendre. Du reste, il ne se fit pas attendre longtemps. Ayant secoué les cendres de sa pipe, il mit sa carabine en bandoulière, son chamois en travers sur ses épaules, et, en moins de deux minutes, je le vis apparaître à ma gauche, sans deviner par où il avait pu passer.

Chemin faisant, je lui contai mes aventures.

— Oh ! s'écria-t-il, si j'osais !

Et il tira de son bissac un morceau de pain noir.

— Osez ! lui dis-je ; et je me mis à dévorer le pain noir à belles dents.

Il fit sonner sa gourde contre son oreille, et me regarda en côté :

— Donnez ! lui dis-je.

Machinalement il tira sa pipe et la bourra tout en causant. Mais au moment de l'allumer, il me dit :

— Vous êtes peut-être fumeur ?

Je tirai aussitôt ma pipe de ma poche, et il me passa son tabac.

Quand nous arrivâmes à l'auberge, mon hôte poussa de bruyantes exclamations en voyant le chasseur de chamois :

— Toi par ici ! c'est une rareté ; entre, entre, nous trinquerons ensemble. Pourquoi es-tu si rare ?

Mais le chasseur ne voulut pas entrer ; sa mère l'attendait.

— Si c'est cela, dit mon hôte, je ne cherche pas à te retenir. Et elle va bien ta mère ? Oui ? tant mieux. Veux-tu que je te débarrasse de ton chamois ? vends-le-moi.

— Il est promis.

— C'est différent.

Mon chasseur s'esquiva sans me laisser le temps de le remercier.

VII

— Il n'est donc pas d'ici ? demandai-je à mon hôte.

— Lui ? il demeure avec sa mère à plus de trois lieues d'ici.

— Et il va faire tout ce chemin-là à cause de moi.

— Oh ! dame ! c'en est un qui ne regarde pas à sa peine, quand il s'agit de rendre service au prochain ; son père était de même. C'est comme Bruno, son cousin.

— Quel Bruno ?

— Votre guide d'hier.

Je me mordis les lèvres en songeant que j'avais parlé durement à Bruno, le matin même.

— Je voudrais bien, repris-je aussitôt, lui témoigner ma reconnaissance.

— Si vous voulez le remercier, il acceptera cela. Mais si vous vous avisiez de... (il frotta son pouce contre son index, comme quelqu'un qui compte de l'argent), vous le fâchiez.

— Je veux le remercier tout simplement. Est-ce que Bruno pourrait me conduire demain chez sa mère ?

— Oui, oui, il le pourra, et il sera même bien content, par-dessus le marché, d'aller dire bonjour à sa tante. Tous braves gens dans cette famille-là !

VIII

Ce soir-là, je me couchai très confus, et le lendemain matin je me levai très modeste.

Ou bien Bruno n'avait pas remarqué que je lui avais

parlé rudement, ou bien le plaisir d'aller voir sa tante l'empêchait de me garder rancune. Seulement, il marchait toujours de ce grand pas allongé. J'essayai d'abord de le suivre, mais je sentis que j'allais perdre haleine et peut-être patience, ce dont j'aurais été bien fâché.

— Bruno, lui dis-je, nous autres gens de la ville, nous ne sommes que des limaçons comparés aux gens de la montagne ; si vous pouviez marcher un tout petit peu moins vite ?

— Bête que je suis, dit-il en riant. J'oubliais que Monsieur est Français. Les Anglais nous ont gâtés, voyez-vous. Ils sont toujours pressés et veulent voir tout ce qui est inscrit sur leur petit livre. Alors, vous comprenez, on leur en donne pour leur argent.

Quand nous eûmes pris une allure plus modérée, je pus causer avec Bruno, et j'eus tout lieu de m'en applaudir ; car, je puis bien l'avouer sans honte, je gagnai certainement plus à sa conversation que lui à la mienne.

En voyant arriver un monsieur de la ville, la mère du chasseur se montra d'abord très réservée ; mais dès que je lui parlai de son fils, elle se laissa aller. Mon hôte avait bien raison. Tous braves gens dans cette famille-là.

ENDURANCE, ENDURANT.

Le mot endurance n'a pas la même signification que le mot patience. On en donne cet exemple : « Le chat est patient quand il guette une souris, mais ce n'est pas un animal d'un caractère endurant. » Littéralement, on est endurant quand on sait supporter les choses dures. N'être pas endurant, c'est être incapable de supporter ce qui offense, blesse, impatiente. La patience est une qualité plus générale que l'endurance, mais cette dernière expression a bien sa valeur propre, et a une force particulière quand on l'emploie à propos.

MALADIE ET RÉSIGNATION.

« Les orages, les ouragans, les cyclones, les inondations, les incendies, les guerres, les pestes, les famines, les soulèvements imprévus de la mer, les éruptions de volcans, les tremblements de terre, sont des fléaux secondaires pour l'humanité comparés au fléau de la maladie. Ils sont temporaires ou locaux, tandis que la maladie lui est attachée comme une lèpre incurable ; elle lui est un fléau radical, universel, sans limites, menaçant à tous les instants, en tous lieux, dans toutes les positions sociales !

» La maladie est le dérangement de l'équilibre des forces dont l'harmonie constitue la vie normale ou la santé de l'être humain. Les personnes qui déclarent à tous propos que la santé est le premier des biens disent une grande vérité. Il faut avoir été souvent, longuement et gravement malade pour la comprendre dans toute son étendue. »

Celui qui nous écrit ces lignes énergiques (*) ajoute qu'il accomplissait la soixante-quinzième année de son âge sans avoir jamais éprouvé de fortes maladies ; il n'en avait eu que de courtes mêlées de quelques accidents aigus, ou des indispositions ordinaires. Il ne savait véritablement pas ce qu'était la souffrance des malades condamnés à de longues épreuves. Lorsque, dans les relations du monde ou des affaires, il arrivait qu'une personne manquât à une réunion pour cause de maladie, la situation de cette personne ne provoquait pas chez lui beaucoup plus d'émotion que s'il se fût agi d'un absent pour cause de voyage.

« Évidemment, dit-il, il me manquait un sens, et ma vie était incomplète sous un point de vue. Jamais ma pensée ne se portait sur la situation douloureuse, angoissante, sou-

(*) M. E.-P. C.....x.

vent martyrisante, de mes malheureux frères attaqués et torturés par des maladies graves.

» Mais Dieu m'a pris en commisération relativement à cette imperfection du sens moral. Il a voulu, par une maladie très longue et souverainement douloureuse, m'initier à ce côté mystérieux de la vie humaine. »

Après plus d'une demi-année de souffrance, ce malade avait pensé que l'initiation était complète.

« Il faut bien croire le contraire, dit-il encore noblement, puisque non seulement ma maladie se continue, mais qu'elle ne peut se terminer qu'après des opérations cruelles et dangereuses pour lesquelles je dois travailler à prendre des forces qui me fassent supporter ces opérations.

» Je serais peut-être lâchement disposé à demander grâce, si je n'avais foi entière en la divine Providence, qui sait mieux que moi jusqu'à quel degré doivent être portées les souffrances des épreuves pour assurer et maintenir le résultat qu'elles ont eu pour mission d'accomplir, résultat qui doit se manifester dans les existences postérieures, si une catastrophe l'empêche de se manifester en celle-ci. »

EINSEITIGKEIT.

Ce mot allemand est très commode pour signifier, sans périphrase, l'habitude de ne voir qu'un seul côté des choses, qu'une seule face des objets, et, par extension, qu'un seul résultat d'un principe, qu'une seule conséquence d'une idée.

Combien de gens en tous pays sont la proie de l'*Einseitigkeit* !

Avec l'*Einseitigkeit* on a du moins l'avantage de n'être jamais indécis et de montrer une opinion toujours ferme et assurée. Comme l'on n'aperçoit point toutes les difficultés qui environnent le but à atteindre, on dresse hardiment son plan et l'on en poursuit l'exécution sans la moindre des préoccupations qui assiègent celui dont la vue multiple a découvert toutes les mauvaises chances qui peuvent survenir.

On obtient ainsi des succès éclatants par suite de la confiance inébranlable que l'*Einseitigkeit* inspire. De là de beaux coups de main militaires, des rafles de fortune dans les spéculations industrielles et commerciales; mais, en réalité, l'*Einseitigkeit* est un défaut, car les actes de la vie demandent à être examinés sous tous les points de vue avant qu'on se décide à les accomplir. Souvent on a lieu de se repentir lorsqu'on a négligé d'en calculer les bonnes et les mauvaises chances.

On a dit en parlant du chancelier d'Agnesseau qu'il n'avait d'autre défaut que d'être parfois indécis à force de lumières; ce magistrat, d'un esprit opposé à l'*Einseitigkeit*, scrutait à fond toutes les circonstances du pour et du contre d'un procès ou d'une décision judiciaire. L'amour de la justice qui le possédait le rendait alors indécis par la difficulté de peser exactement la valeur de tous les éléments contradictoires qui s'étaient révélés à lui par ses grandes lumières.

L'indécision chez un magistrat est sans doute un défaut : ce défaut peut avoir pour résultat d'ajourner une sentence, mais il assure une ample étude des dossiers et ouvre de meilleures chances à la bonté du jugement.

Les proverbes sont en général issus de l'*Einseitigkeit*. Ils mettent en pleine lumière un seul côté des choses et laissent tous les autres dans l'ombre : aussi se gravent-ils dans la mémoire par le brillant et le concis de l'expression, par le relief des images, par le piquant et le vif de la pensée. Celle-ci semble jaillir comme un trait des profondeurs de la sagesse ou des sentiers battus de l'expé-

rience, avec toutes les apparences d'une vérité absolue ; mais si l'on se donne la peine d'approfondir l'assertion proverbiale, on ne tarde pas à reconnaître qu'elle est le produit de l'*Einseitigkeit*. Cela se vérifie surtout dans certains proverbes diamétralement opposés, comme ceux-ci : « Tel père, tel fils ; A père avare, enfant prodigue » ; ou comme ces deux autres : « Le mieux est l'ennemi du bien ; Laisse là le bon pour le meilleur. »

TERVER, NATURALISTE DE LYON.

Ange-Paulin Terver, né à Lyon le 4 octobre 1798, s'est fait connaître par des recherches utiles sur l'entomologie, et plus particulièrement sur la malacologie. Après avoir étudié et exploré le département du Rhône, puis les divers départements de la France, il avait étendu ses investigations successivement aux divers continents de l'ancien et du nouveau monde, au moyen de correspondances suivies dans toutes les langues avec des savants et des spécialistes, qui s'associèrent à la judicieuse direction de ses recherches par leurs études personnelles et des envois de véritables richesses conchyliologiques. M. Terver parvint à réunir ainsi, à comparer, à classer, les échantillons les plus variés et les plus complets de la faune, et à former une importante collection que les naturalistes venaient admirer à leur passage à Lyon ; cette collection, composée de 22 000 échantillons, dont 14 000 coquilles terrestres et fluviatiles, appartient aujourd'hui à la ville de Lyon, grâce à la libéralité de ses enfants qui en ont fait cadeau au Musée.

Collaborateur assidu de tous ceux qui faisaient progresser la science par leurs publications, tels que les Pfeiffer, les Rossmässler, les Deshayes, les Moquin-Tandon, Adanson, Alcide d'Orbigny, l'abbé Dupuy et tant d'autres, on doit à M. Terver un catalogue des mollusques terrestres et fluviatiles de l'Algérie, publié en 1839, qui a servi de base aux études qui l'ont suivi sur la malacologie de l'Afrique septentrionale. Au moyen des relations nombreuses qu'il s'était créées avec des officiers de notre armée d'Afrique, il avait obtenu les échantillons les plus variés de tout ce que pouvaient offrir soit le littoral méditerranéen, soit le versant sud de l'Atlas ; et par la seule comparaison des espèces, il reconnut un des premiers l'existence des mers qui avaient en des temps antérieurs baigné les pieds de l'Atlas, que recouvrent aujourd'hui les sables du désert, et prépara ainsi les idées auxquelles de nos jours se rattachent les grands projets de canaux et de chemins de fer au travers des déserts du Sahara, qui doivent développer et assurer l'avenir de nos possessions d'Afrique.

Depuis de longues années, il préparait, il avait entrepris la distribution logique raisonnée de la faune conchyliologique dans toutes les régions du monde, depuis la France jusqu'aux dernières îles de l'Océanie ; ce grand travail est malheureusement resté inachevé. La mort est venue le surprendre en 1877, au grand regret des jeunes naturalistes, qui trouvaient toujours auprès de lui d'utiles enseignements et une bienveillance à toute épreuve. Dans une oraison funèbre prononcée sur sa tombe, le président de la Société des sciences et de l'agriculture du Rhône a dit de lui, en résumant sa vie : Terver, c'est la vertu !

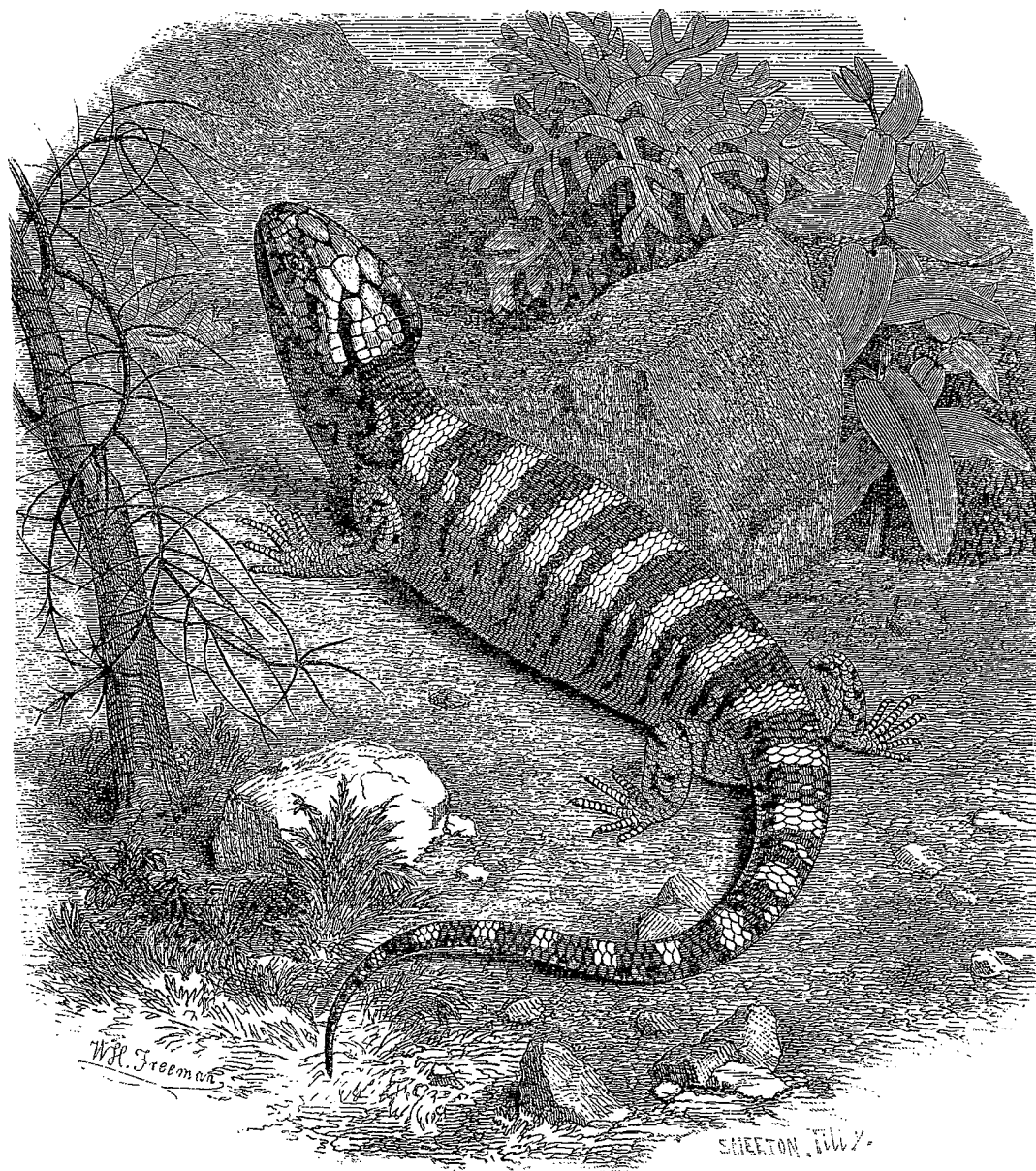
LES CYCLODES.

Les Cyclodes sont de grands lézards de la Nouvelle-Hollande. Leur nom vient de la forme de leurs dents, qui sont hémisphériques, arrondies, et non pas coniques ni

pointues. Leur caractère commun est d'avoir la tête pyramidale et quadrangulaire; le corps gros et rond, couvert d'écailles épaisses, entièrement osseuses; le cou très court et un peu étranglé, les pattes relativement courtes et grêles, la queue médiocrement longue.

Le Cyclode de Boddaert se distingue des deux autres espèces qui composent avec lui le genre cyclode par la supériorité de sa taille : il a 48 centimètres de longueur, quand

il est parvenu à son entier développement. Le dessus du corps est marqué d'une série de bandes fauves alternant avec autant de bandes noires ou brunes plus ou moins foncées. Tantôt ces bandes descendent jusque sur les flancs, tantôt ceux-ci sont uniformément noirs ou bruns, semés de grandes taches fauves ou blanchâtres. En examinant ce Cyclode avec attention, on remarquera que ses oreilles sont dentelées et portent à leur bord antérieur trois ou



Le Cyclode de Boddaert. — Dessin de Freeman.

quatre petits lobes aplatis. Les naturalistes ont compté trente-huit séries d'écailles longitudinales autour du tronc.

Le Cyclode de Boddaert n'habite pas seulement l'Australie. On l'a trouvé dans l'île de Java.

LA LÉGENDE DU JUIF ERRANT.

Extrait d'un savant mémoire de M. G. Paris, membre de l'Institut.

On croit généralement que la légende du Juif errant a été répandue en Europe pendant tout le moyen âge. Il n'en est rien : on ne trouve aucune trace de ce singulier récit ni dans les apocryphes grecs et slaves, ni dans les tradi-

tions du christianisme oriental, ni dans les légendes du moyen âge latin. Ce n'est tout au plus qu'au treizième siècle qu'on le voit apparaître.

La popularité du Juif errant est, du reste, restreinte à quelques contrées du nord-ouest de l'Europe, l'Allemagne, la Scandinavie, les Pays-Bas et la France.

Si l'on veut chercher quels ont été les personnages qui, dans les temps les plus reculés, ont offert quelque analogie avec la fable du Juif errant, la pensée se porte naturellement tout d'abord sur Caïn. Il se met en route après son crime, « vagabond et fugitif sur la terre », et il porte sur le front un signe qui le préserve au moins de la mort violente, s'il ne le soustrait pas à la mort naturelle.

Une légende arabe raconte aussi que Samiri, celui qui avait fabriqué le veau d'or, fut maudit par Moïse; il s'éloigna immédiatement des tentes d'Israël. « Depuis ce temps il erre, comme une bête sauvage, d'un bout du monde à l'autre. Chacun le fuit et purifie le sol que ses pieds ont foulé, et lui-même, dès qu'il approche d'un homme, il crie sans relâche : « Ne me touchez pas ! » Son mouvement perpétuel lui a fait donner le nom de *al Kharābī* (le Tourneur). »

Les marins arabes ont transformé cette légende : ils font du « vieux Juif » un monstre marin à face humaine, à barbe blanche, qui apparaît parfois, au crépuscule, à la surface des flots.

Une légende italienne raconte qu'un Juif, appelé Male, donna à Jésus un soufflet avec un gant de fer; en punition, il est condamné à vivre sous terre, tournant toujours autour d'une colonne (sans doute la colonne où Jésus fut attaché); à force de tourner, il a creusé profondément la terre sous ses pas. Il se frappe avec désespoir la tête contre cette colonne, mais il ne peut se donner la mort, car sa sentence est de souffrir ainsi jusqu'au jugement dernier.

C'est le même Male auquel saint Pierre coupa l'oreille et que Jésus guérit. Dans tous les mystères du moyen âge, on le représente comme ayant pris part aux tortures de Jésus, malgré le bienfait qu'il en avait reçu.

Le célèbre moine de Saint-Alban, Matthieu Paris, raconte qu'en l'année 1228 un archevêque d'Arménie vint en Angleterre, et que, entre autres merveilles qu'il raconta de son pays, il parla « de ce Joseph qui fut présent à la passion du Seigneur; lui parla, et vit encore, en témoignage de la vérité de notre foi. »

L'archevêque assura qu'il connaissait ce Joseph, lequel avait mangé à sa table peu de temps avant son départ, et il raconta son histoire.

« Au temps du jugement du Christ, cet homme, appelé alors Cartaphilus, était portier du prétoire de Ponce Pilate. Quand Jésus, condamné et entraîné par les Juifs, franchit la porte du prétoire, Cartaphilus le frappa du poing dans le dos avec mépris, et il lui dit en ricanant :

» — Va donc, Jésus, va plus vite; pourquoi es-tu si lent?

» Et Jésus, le regardant d'un front et d'un œil sévère, lui dit :

» — Je vais, et toi, tu attendras que je vienne.

» C'est comme s'il avait dit, dans les termes de l'évangéliste :

» — Le Fils de l'homme s'en va, comme il est écrit; mais toi, tu attendras son second avènement.

» Donc, d'après la parole du Christ, ce Cartaphilus attend. Il avait environ trente ans au temps de la passion du Seigneur; chaque fois qu'il arrive à cent années révolues, il est pris d'une maladie qui semble incurable : il tombe dans une sorte d'extase; après quoi il guérit et il revient à cet âge qu'il avait l'an où le Seigneur fut mis à mort...

» Il a été baptisé par Ananias, le même qui baptisa Paul, et il a reçu le nom de Joseph. Il habite d'ordinaire les deux Arménies et d'autres pays de l'Orient; il vit au milieu des évêques et des prélats. C'est un homme religieux, de vie sainte; ses paroles sont rares et circonspectes; il ne parle que quand des évêques et des personnes religieuses le lui demandent. Il raconte alors des faits de l'antiquité et des circonstances de la passion... et cela sans risée et sans paroles frivoles, car il est d'ordinaire dans les larmes... On vient le trouver de pays lointains pour jouir de sa vue et de son entretien; s'il a affaire à des hommes respectables, il répond à toutes les questions qu'on lui pose. Il refuse d'ailleurs tous les présents qui lui sont offerts, content d'un vêtement et d'une nourriture simples. Il met

toute son espérance dans ce fait qu'il a péché par ignorance. »

Quelques années plus tard, le frère de l'archevêque vint à son tour en Angleterre, et les moines qui l'accompagnaient « assurèrent aussi qu'ils savaient d'une façon indubitable que ce Joseph, qui a vu le Christ prêt à mourir et qui attend son retour, vit encore à sa manière habituelle. »

L'archevêque arménien alla aussi à Cologne. En allant ou en revenant, il s'arrêta, pendant le carême, chez l'évêque de Tournai, et là il raconta de nouveau cette histoire, dont on peut lire une variante dans la *Chronique* en vers de Philippe Mousket, qui écrivait à Tournai vers 1243.

Pour trouver sur le même sujet une autre légende qui soit digne d'attention, il faut descendre au seizième siècle.

Paul d'Eitzen, docteur de la sainte Écriture et évêque à Schleswig, a écrit à plusieurs personnes que dans sa jeunesse, après avoir étudié à Wittenberg, étant retourné en 1547 chez ses parents, à Hambourg, le dimanche suivant, à l'église, pendant le sermon, il remarqua un homme d'une haute taille, aux cheveux longs tombant sur les épaules, debout, pieds nus, en face de la chaire, qui écoutait le prédicateur avec grand recueillement; et chaque fois que le nom de Jésus était prononcé, il s'inclinait très bas avec grande humilité, frappait sa poitrine et soupirait. Il n'avait pas d'autre vêtement, dans cet hiver très dur, que des chausses tout à fait déchirées au bas, un pourpoint serré par une ceinture et tombant jusqu'aux pieds; il semblait avoir cinquante ans.

Plusieurs personnes qui étaient là se sont rappelé avoir vu cet homme en Angleterre, France, Italie, Hongrie, Perse, Espagne, Pologne, Moscovie, Livonie, Suède, Danemark, Écosse, et en divers autres lieux.

Paul d'Eitzen, l'ayant trouvé après le prêche, lui demanda qui il était et depuis quand il était dans cette ville. A quoi il répondit très modestement et dit qu'il était Juif de naissance, qu'il s'appelait de son nom Ahasvérus, qu'il était cordonnier de son métier, qu'il avait assisté de sa personne au crucifiement et à la mort du Christ, que depuis lors il était resté en vie et qu'il avait parcouru bien des contrées; à l'appui de quoi il raconta beaucoup de circonstances de la passion du Seigneur.

A de nouvelles demandes il répondit qu'au temps de la passion il était établi à Jérusalem, et que, tenant avec les autres Juifs le Seigneur Christ pour un hérétique et un séducteur du peuple, il avait fait son possible pour qu'il fût exterminé.

Quand Pilate eut prononcé la sentence, sachant que le condamné devait passer devant sa maison, il courut en hâte chez lui, dit à ses gens de venir voir, et, prenant son petit enfant dans ses bras, vint se placer devant sa porte. Quand Christ, portant sa lourde croix, arriva là, il s'appuya pour se reposer à la maison du cordonnier et s'y arrêta quelque peu; mais lui, par colère et mauvais vouloir et pour s'en faire gloire auprès des autres Juifs, chassa le Seigneur Christ et lui dit de s'en aller où il devait aller, sur quoi Jésus le regarda fixement et lui adressa ces paroles :

« Je m'arrêterai et me reposerai; mais toi, tu marcheras jusqu'au jugement dernier. »

Aussitôt il mit son enfant à terre et ne put rester là plus longtemps. Il suivit Christ et vit toute sa passion. Ensuite il lui fut impossible de retourner à Jérusalem; il se mit à parcourir le monde, et ne revint qu'après beaucoup d'années dans sa ville natale, où il trouva tout détruit et ravagé.

Quant aux intentions de Dieu en le laissant ainsi misérable dans ce monde, il n'en peut croire autre chose, sinon que Dieu veut peut-être garder jusqu'au jugement dernier un témoin vivant contre les Juifs et les incrédules.

Pour lui, il accepterait volontiers que Dieu le retirât de cette vallée de misère.

Il fut ensuite interrogé par des personnes savantes, qu'il remplit d'admiration par les réponses aux questions qu'on lui fit sur ce qui s'était passé dans le pays de l'Orient après la crucifixion du Seigneur.

Quant à sa manière de vivre, il se tenait très tranquille et réservé, il ne parlait guère que pour répondre aux questions qu'on lui faisait ; quand on l'invitait à dîner, il mangeait peu et sobrement. Il était toujours pressé, ne restait jamais longtemps au même endroit ; à Hambourg, Dantzic et ailleurs, on lui a offert de l'argent, mais il ne prenait guère plus de deux escalins, et il les distribuait aussitôt aux pauvres, disant qu'il n'avait besoin de rien, que Dieu pourvoyait à ses besoins, car il s'était repenti de son péché, et Dieu lui pardonnerait ce qu'il avait fait par ignorance.

Pendant tout le temps qu'il a passé à Hambourg et à Dantzic, on ne l'a jamais vu rire. En tout pays où il est venu, il en parlait le langage. De beaucoup d'endroits, proches ou lointains, les gens sont venus à Hambourg ou Dantzic pour le voir. Il ne pouvait entendre blasphémer ou jurer par la passion de Dieu, il s'indignait alors amèrement. (1)

Plus d'une fois, en Allemagne, la populace chrétienne a envahi le quartier des Juifs, prétendant qu'ils recélaient le Juif errant Assuérus ou Ahasvèrus, ainsi qu'on le nommait alors : on prétendait l'avoir vu pénétrer chez eux. D'autre part, les Juifs se moquaient des chrétiens qui croyaient à une pareille fable.

Ahasvèrus était-il le même que Cartaphilus ? Quelques critiques en firent expressément deux personnages : une brochure allemande parue en 1645 s'efforce doctement de prouver qu'il existe encore dans le monde des vivants deux témoins de la passion, un Juif et un Romain.

Les écrits sur la légende se multiplièrent au commencement du dix-septième siècle.

« Plusieurs personnes, dit l'un d'eux (Louvè), le virent avec l'auteur, au mois d'octobre (1604), en la ville de Beauvais, lequel, un jour de dimanche, à l'issue de la messe paroissiale de l'église de Notre-Dame de la Basse-Œuvre, estoit auprès des tours de l'évesché environné de plusieurs petits enfants, auxquels il faisoit des remontrances, parlant de la passion de Notre-Seigneur. L'on disoit bien que c'estoit le Juif errant, mais néanmoins on ne s'arrestoit pas beaucoup à luy tant parce qu'il estoit simplement vestu qu'à cause qu'on l'estimoit un conteur de fables, n'estant pas croyable qu'il fust au monde depuis ce temps-là. L'auteur eust fort désiré de discourir avec luy, et l'eust volontiers interrogé ; mais le peu d'estime qu'on faisoit de luy luy fit perdre l'occasion de parler à luy, dont peu après il eust un grand regret. Il ne laissa néanmoins de parler à plusieurs hommes et femmes de ceste ville de Beauvais, lesquels adjoustèrent aucunement foy à ce qu'il leur faisoit entendre. Il demanda l'aumône en la maison de M. Raoul Adrian, avocat, qui luy fut donnée par sa femme. »

Le Juif errant passe pour avoir souvent apparu depuis

(1) M. Gaston Paris ne voit aucune raison de croire que la lettre d'Eitzen ait été publiée avant le commencement du dix-septième siècle. Elle paraît être anonyme dans les premières éditions du livret où elle est insérée ; plus tard elle est signée d'un certain Chrisostomus Dudulæus, Westphalus, parfaitement inconnu. Paul d'Eitzen, qui doit à cette lettre une célébrité que ne lui aurait pas assurée la part qu'il prit aux luttes religieuses de son temps, était un fervent disciple de la réforme. Après avoir passé son doctorat à Wittenberg, en 1546, sous les auspices de Mélanchthon, il devint, en 1562, prédicateur (et évêque ?) à Schleswig, donna sa démission en 1593, et mourut le 25 février 1598. (Grasse, p. 100.) Le récit qu'on met dans sa bouche n'a dû paraître qu'après sa mort, et c'est à tort probablement qu'on a invoqué l'autorité de son nom.

lors, notamment en Allemagne et en Bretagne. En Angleterre, c'est le vieux Cartaphilus qui reparut à la fin du dix-septième siècle, et qui, s'il faut en croire une lettre de la duchesse de Mazarin, citée par dom Calmet, fit beaucoup de dupes et provoqua beaucoup de discussions parmi les savants et les gens du monde.

La plus célèbre de ces apparitions est celle dont furent les prétendus témoins en 1640 deux bourgeois de Bruxelles, et qui est devenue la base de la complainte la plus populaire.

Selon une autre complainte, imprimée en français dès 1609, à Bordeaux, le Juif est rencontré « en la rase campagne » par « deux gentilshommes au pays de Champagne », auxquels il raconte son aventure.

On chante en Velay une chanson qui remonterait au dix-septième siècle. Le livret, encore aujourd'hui imprimé en France et sans doute en Allemagne, contient une fantastique histoire du Juif errant, où sont intercalées les légendes de l'arbre de la Croix, de Judas, de la Véronique, de Longin, etc. Ahasvèrus s'y donne comme étant fils d'un charpentier, de la tribu de Nephthali, et comme ayant assisté à plusieurs scènes antérieures de la vie du Christ. En outre, il raconte ses voyages autour du monde et en profite pour donner des renseignements sur tous les pays possibles et impossibles.

Dans un passage que fit Ahasvèrus à Naumburg, au dix-septième siècle, il ne pouvait ni s'asseoir ni même rester en place ; il ne mangeait, ne buvait, ni ne dormait. Quant aux merveilleux cinq sous, ils paraissent provenir des deux *escalins* (dans d'autres versions c'est un *gros*) que consent seulement à recevoir Ahasvèrus dans le récit de Dudulæus (1).

Le Juif errant a reçu des noms divers outre ceux de Cartaphilus et Ahasvèrus : on l'a appelé Isaac Laquedem, Boudedeo (ou Buttadeus et Bedeus), Richab-Ader, etc.

L'imagerie populaire a reproduit souvent la figure du Juif errant ; il se vend de ces grossières gravures enluminées des milliers en France tous les ans ; elles sont accompagnées de la complainte et souvent d'une notice.

En Picardie, en Bretagne, ailleurs encore sans doute, on dit, quand un coup de vent subit et violent rase le sol en soulevant des tourbillons de poussière : « C'est le Juif errant qui passe ! »

On a essayé de donner une explication philosophique de la légende du Juif errant. On a voulu reconnaître l'emblème de l'humanité, marchant toujours jusqu'à la fin du monde ; on s'est surtout cru fondé à y voir l'image du peuple juif, chassé de ses foyers pour avoir méconnu le Christ, errant depuis lors par le monde, et conservant toujours, malgré toutes les persécutions, sa bourse suffisamment garnie. On y a découvert un symbolisme plus transcendant encore : le Juif errant absorbe en lui Caïn, Wodan, Rudra, Xerxès, Jésus même et bien d'autres, et sa légende, « c'est l'évolution de la guerre, l'état originel de l'humanité, aboutissant à la paix, qui est son état typique. » (2)

Ce qui, dans ce conte, a dû frapper vivement dès l'origine l'imagination, c'est l'idée d'un homme restant immortel à travers les générations qui meurent incessamment, mêlé d'ailleurs aux autres hommes et parcourant sans cesse leur séjour. Il y a là certainement une donnée poétique.

Beaucoup de poètes et romanciers, en France (Edgar Quinet, Ed. Grenier entre autres), en Allemagne, en Angleterre, ont essayé de la développer. Goethe avait voulu

(1) Les Grecs avaient un conte analogue : le magicien Pasès (voyez Suidas) avait une demi-obole qui, quand il l'avait dépensée, revenait entre ses mains, et on disait *to Pasétos émitóbolion*, comme nous disons « les cinq sous du Juif errant. »

(2) Schebel.

faire aussi un *Ahasvérus*, et il avait eu l'idée de donner au cordonnier de Jérusalem un caractère très particulier, mélange de bon sens, d'étroitesse d'esprit et d'ironie, qui lui aurait permis d'avoir une attitude personnelle en face de l'humanité qui s'écoule devant lui. Mais il a seulement esquissé son poème jusqu'à la mort du Christ. (1)

NOUVEAUX MÉTAUX.

Trois nouveaux métaux ont été découverts en 1879. La présence du premier, le *samarum*, a été reconnu par M. Lecoq de Boisbandran en étudiant le spectre lumineux de la *samarite*, minéral dont il n'a pas encore pu être isolé.

Le second, le *norvégium*, a été extrait du nickel par M. Telly Dahll, de l'Université de Norvège. Sa couleur est blanche; il est assez malléable, possède la dureté du cuivre, et fond au rouge naissant. Sa densité est 9.44. Le *norvégium* n'est qu'imparfaitement dissous par l'acide chlorhydrique; il l'est au contraire énergiquement par l'acide sulfurique et par l'acide azotique, avec lequel il donne une dissolution bleue qui passe au vert par l'addition d'une certaine quantité d'eau. L'oxyde de ce métal est blanchâtre quand il est anhydre, et vert quand il est hydraté. C'est un des oxydes les plus réductibles et dont les dissolutions sont précipitées par les alcalis énergiques, tels que la potasse et l'ammoniaque: il forme avec l'hydrogène sulfuré un précipité brun, insoluble dans le sulfhydrate d'ammoniaque. Sous l'action de la flamme oxydante du chalumeau, il donne, avec le borax, une perle verdâtre qui devient bleue dans la flamme réductrice.

Le *scandium*, le troisième des nouveaux métaux, a été extrait de l'*ytterbine* par M. Nilson; on le trouve aussi dans deux minéraux particuliers à la Suède, et connus sous les noms de *galodinite* et d'*euxémite*. Le scandium donne un oxyde blanc terreux, presque inattaquable par l'acide nitrique, et dissous en faible proportion par l'acide chlorhydrique. L'azotate de scandium est entièrement précipité par l'acide oxalique, et le carbonate d'ammoniaque décompose le sulfate lorsqu'on calcine le mélange. Le poids atomique du scandium est 45.12; son oxyde, la *scandine*, est une poudre blanche et légère analogue à la magnésie; quant aux sels qui en dérivent, ils sont incolores ou blancs, et possèdent une saveur âcre et astringente.

NOUVEAUX EXPLOSIFS.

Deux nouveaux explosifs, la *poudre-paille* et la *paléine* (2), remplacent avantageusement la poudre à tirer, la poudre de mine, et surtout la dynamite.

La poudre-paille ne détone pas spontanément; pour la préparer, on désagrège d'abord les fibres de la paille de façon à les assouplir; puis, après les avoir débarrassées des matières grasses qu'elles renferment, on les transforme en une espèce de pâte que l'on coule ensuite en feuilles épaisses, et que l'on découpe finalement en rondelles. Pour rendre ces dernières explosives, il suffit de les plonger dans un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique, et de les tremper, après un lavage suffisant, dans une dissolution de salpêtre et de dextrine contenant de la poussière de charbon.

Ce nouvel explosif est quatre ou cinq fois plus puissant

(1) Un critique allemand, M. F. Helbig, a écrit une étude spéciale sur tous les poètes de son pays qui se sont essayés à mettre en scène le Juif éternel (Berlin, 1874).

(2) Découvertes par M. Lanfrey, officier du quatrième escadron du train des équipages militaires.

que la poudre de guerre; à l'air libre, il brûle assez lentement et donne une flamme bleuâtre. Dans les armes à feu, la poudre-paille détone sans produire de fumée, et laisse peu de résidu après sa combustion.

En supprimant la dextrine et le charbon dans la préparation de la poudre-paille, on donne à ce produit une puissance encore plus énergique, et qui permet de l'employer comme poudre de mine.

La *paléine* diffère essentiellement de la poudre-paille tant par sa préparation que par les résultats qu'on en obtient. C'est une dynamite dont on remplace le sable par de la paille et qui, tout en étant plus explosive que sa congénère, est malgré cela d'un maniement beaucoup moins dangereux.

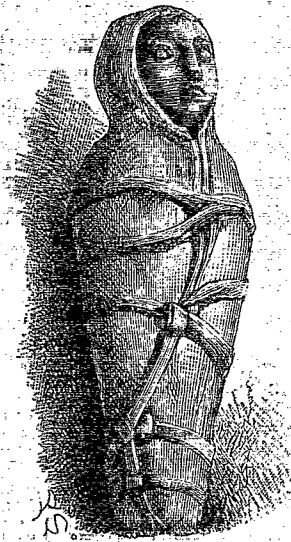
LE COURAGE.

Le courage le plus nécessaire en ce monde n'est pas toujours d'une nature héroïque. Il faut du courage pour la vie ordinaire comme pour les grandes entreprises qui appartiennent au domaine de l'histoire. Il y a, par exemple, le courage d'être honnête, — de résister à la tentation, — de dire la vérité, — le courage d'être ce que nous sommes réellement et de ne pas prétendre passer pour ce que nous ne sommes pas, — le courage de vivre honorablement avec nos propres moyens, et de ne pas mener une vie honteuse avec les ressources des autres.

SAMUEL SMILES.

STATUETTE D'ENFANT.

Cette petite statuette d'enfant emmailloté, que l'on fabrique à Nyons, au canton de Vaud, est d'un prix très minime: on l'achète soit pour être exposée en ex-voto, soit



Figurine en faïence peinte.

simplement comme jouet; mais elle intéresse les archéologues parce qu'elle offre une grande analogie avec certaines figurines antiques. Aussi l'a-t-on placée dans diverses collections, et notamment dans le Musée du château de Saint-Germain, à côté de reproductions traditionnelles d'anciens types, notamment de poteries noires des Pyrénées et de la Nièvre, de fibules (épingles), etc. Il est assurément curieux de voir se perpétuer la fabrication et l'usage journalier de ces objets de petite industrie dont la forme n'a pas varié depuis l'époque gauloise.

CASCADE DE LA BALME DE THUY

(HAUTE-SAVOIE).



Cascade de la Balme de Thuy (Haute-Savoie). — Dessin de A. de Bar, d'après nature.

La plus petite des cascades de Suisse est décrite dans tous les Guides et visitée avec admiration par tous les touristes; celles de la haute Savoie sont encore loin d'avoir la même renommée; en voici une entr'autres qui mériterait d'être beaucoup plus connue.

La route d'Annecy à Bonneville, après avoir escaladé les pentes verdoyantes du mont Veyrier, passe au-dessus du château de Menthon-Saint-Bernard, redescend à travers

un bois de pins, rejoint l'ancienne route qui passe à Saint-Clair, et, traversant le « pont de Thuy », longe la rive droite du Fier jusqu'à Thones, jolie petite ville de 2 600 habitants.

C'est près du pont de Thuy que s'était placé l'auteur du dessin que nous reproduisons.

La vallée de Thones et celle du Borne, où s'étend le tracé de la route de Bonneville, sont étroites, resserrées

entre des flancs tantôt boisés, tantôt montagneux. Elles sont riches en aspects pittoresques, charmants ou sévères.

L'artiste avait devant lui le rocher ou mont de Lachat, qui dresse à quelques centaines de mètres sa paroi perpendiculaire.

La cascade, haute de 90 à 100 mètres, se précipite de la pointe extrême du mont. L'eau qui l'alimente dérive du cours du Borne et se jette dans le Fier.

L'auteur d'un livre intéressant sur la « haute Savoie » (1) ne donne qu'une ligne aux cascades de Thuy et de Morette, qui, dit-il, « vaudraient un voyage. »

Le hameau de Thuy, qui donne son nom à la cascade, communique par le val de la Buffaz avec le val d'Entremont.

LA VÉRITÉ SUR SPARTE

ET LES SPARTIATES.

Il s'est répandu longtemps beaucoup d'idées faussées sur les Spartiates ou Lacédémoniens : des travaux modernes les ont rectifiées (2).

Il n'est pas vrai, par exemple, qu'à Sparte la terre ait jamais été commune à tous. Il n'y avait, dans cette célèbre cité, ni indivision du sol, ni vie commune, excepté en ce qui se rapportait à la discipline militaire. Lycurgue (s'il a jamais vécu) (3) n'avait pas aboli la propriété privée : il avait seulement fait une nouvelle distribution des terres, et s'il s'en était suivi une apparence d'égalité, ce n'avait été, comme il était inévitable et comme il arrivera toujours, que pour très peu de temps.

Le principe de l'hérédité ne fut jamais contesté à Sparte : le champ paternel passait aux enfants, et c'est même seulement après la guerre du Péloponèse que le père fut autorisé à déshériter son fils par testament.

Il y avait des Spartiates très riches, possédant beaucoup de terres et un grand nombre d'esclaves, des chevaux de luxe, menant un grand train de maison, et disputant les prix dans les courses en char, ce qui était très coûteux. Plutarque dit que le prix de ce genre de course était « la victoire de la richesse et de la dépense. »

Si les Spartiates ne possédaient pas dans les premiers temps de monnaie d'or et d'argent, ils se servaient de lingots : ils pesaient au lieu de compter ; mais la monnaie s'introduisit plus tard et, paraît-il, en grande abondance. Platon parle plusieurs fois des richesses considérables des Spartiates en or et en argent.

Les femmes faisaient de grandes dépenses en toilette et en ameublement ; elles dépassaient en cela, selon Aristote, les femmes athéniennes ; elles avaient un grand pouvoir sur leurs maris.

Il ne faut pas croire qu'à Sparte on n'eût absolument aucun goût pour les arts : Homère, la poésie lyrique, la musique, y étaient en honneur.

Les guerriers prenaient leur repas du soir à une table commune ; la famille, femme et enfants, vivaient à la maison.

Ces soupers, souvenir de la vie des camps, et qui étaient une institution de discipline militaire, s'appelaient *sysities*. Ils n'excluaient pas les repas au logis. Dans l'origine, on y avait sans doute observé une frugalité sévère ; mais on en avait bien vite dévié.

L'usage était de servir d'abord aux convives, pour obéir

à la tradition, le fameux brouet noir (*jus nigrum*, dit Cicéron). C'était simplement un potage. La tradition voulait aussi que chacun eût une part de pain réglementaire et un petit morceau de porc. Mais ensuite venait assez souvent un second service, qui pouvait comprendre du poisson, du gibier, de la volaille, de la pâtisserie (4). Chacun de ces plats était fourni soit par un des riches de la table, soit par les moins riches se cotoyant entre eux.

Les citoyens de Sparte ne vivaient jamais à la campagne sur leurs domaines : il ne leur était pas plus permis de se livrer à l'agriculture qu'à aucune autre profession. Ils étaient tous voués uniquement à l'état militaire ; ils devaient tout leur temps à l'État. « La loi, dit Plutarque, voulait que les citoyens fussent absolument inoccupés (hors militairement) ; elle leur interdisait tout métier ; quant à la terre, les ilotes la cultivaient pour eux, et leur en payaient une redevance qui avait été fixée dès l'origine. Une imprécation religieuse frappait tout propriétaire qui avait augmenté le prix de fermage de son champ, car on avait voulu que les ilotes fussent intéressés à la culture par les bénéfices qu'ils y pouvaient faire. »

On entrevoit déjà par ce passage que la condition des ilotes n'était pas la même que celle des esclaves à Athènes et à Rome. Peu d'entre eux étaient attachés au service domestique. « C'est, dit Tite-Live, une race de payans qui habitent depuis une haute antiquité des demeures rurales. » L'ilote, c'était un tenancier serf plutôt qu'un esclave. Le maître ne pouvait ni le vendre, ni l'affranchir, sans l'autorisation de l'État.

Beaucoup d'ilotes possédaient, outre la maison et les objets mobiliers, une somme d'argent assez considérable. Il y avait, pour chaque petit domaine, un ilote qui le cultivait et un Spartiate qui percevait une partie des fruits, sans connaître à peine sa terre, qu'il n'avait pas, du reste, le droit de vendre.

La puissance paternelle était très restreinte par la puissance de l'État ; mais l'enfant appartenait bien à son père : il vivait dans la maison qu'habitait la famille. Pour suivre l'éducation commune, à partir de l'âge de sept ans, il sortait le matin et il y revenait le soir.

Chaque famille avait sa maison, et les femmes y jouissaient de plus de liberté que dans les autres villes grecques (5).

« A Sparte, l'État, dit Denys d'Halicarnasse, n'a nul souci de ce qui se fait dans la maison ; la porte de la cour antérieure est la limite où commence la liberté de la vie. »

Le Spartiate, à moins qu'il n'eût quatre fils, était toujours et continuellement soldat.

Mais en dehors des guerriers il y avait, à Sparte, d'abord une classe d'hommes, les *Périèques*, descendants des anciens habitants, qui se livraient librement à toutes les professions ordinaires, bien qu'obligés, dans une certaine mesure, au service militaire : ils n'avaient pas voix délibérative dans les assemblées. Il y avait, de plus, un grand nombre de Lacédémoniens privés du droit de cité par des causes différentes. « Des milliers d'êtres humains pouvaient bien, de père en fils, vivre dans la ville, mais n'étaient jamais dans la cité. » (6) C'est ainsi qu'en restant célibataire, ou pour être né d'une union avec une étrangère, ou pour avoir eu peur devant l'ennemi, ou pour avoir subi quelque condamnation judiciaire (et l'on punissait sévèrement des fautes même légères), ou enfin pour n'avoir pas reçu l'instruction prescrite par les lois, on encourait l'*atimie*, c'est-à-dire la déchéance des droits et du rang de citoyen. En même temps, on échappait à la rigueur

(1) M. Francis Wey.

(2) V. notamment Fustel de Coulanges, *Journal des savants*. 1880.

(3) Le savant Muller croit que Lycurgue n'a jamais été qu'un personnage fabuleux, mythique. Hellanicus, le plus ancien auteur sur la constitution de Sparte, ne le mentionne pas.

(4) Philarque, Dicæarque, Sphaeros, Molpis, Athénée, etc.

(5) Aristote, Denys d'Halicarnasse.

(6) Fustel de Coulanges.

des devoirs, et l'on peut supposer qu'il n'y avait que trop d'habitants d'une nature vulgaire, de peu de courage ou de scrupule, qui se consolait volontiers de cette exclusion. Soustraits légalement à la rigueur de la vie militaire, ils pouvaient exercer quelque métier que ce fût, trafiquer, voyager, et par conséquent s'enrichir. Avec la richesse s'introduisit la corruption. Aussi Aristote, Isocrate et d'autres ont-ils pu dire que les Lacédémoniens se faisaient remarquer, parmi les autres peuples de la Grèce, par leur amour de l'argent et leur goût des jouissances de la vie. « Tout était défendu au citoyen, tout était permis à ceux qui ne l'étaient pas. » Une conséquence de cet état de choses fut que la classe supérieure, celle des guerriers, diminua avec rapidité. Plutarque assure que, de son temps, les *citoyens* de Sparte n'étaient pas plus de sept cents.

MAXIMES PAR LE CARDINAL DE RICHELIEU.

— Parler peu, et seulement de ce qu'on sait, et à propos et avec ordre.

— N'avoir pas l'esprit distrait, ni les yeux égarés, ni l'air triste et mélancolique, quand quelqu'un parle, et y apporter une vive attention, ainsi que beaucoup de grâce, mais plus par l'attention et le silence que par la parole et l'applaudissement.

— Détourner son oreille de ceux qui rapportent les affaires d'autrui, et ne dire jamais ce qu'ils disent, moins ce qu'ils font.

— Être fort retenu en paroles et en écriture, et si ce n'est chose extrêmement pressant, ne la dire ni la faire savoir par écrit. Quand ces coups sont échappés de la langue et de la main, on ne les peut plus raccommo-der. (1)

HORTILLONAGES.

On désigne par ce nom les jardins maraichers et fruitiers dans les environs d'Amiens. Les populations qui se consacrent à ces cultures se transmettent généralement leurs petites exploitations de père en fils.

On naît *hortillon*, on vit, on meurt dans le même état, et cela dure depuis le dix-huitième siècle. Les mœurs sont pour ainsi dire patriarcales; la culture est exercée en famille, presque sans aucun secours étranger. Les enfants sont envoyés à l'école et reçoivent une bonne éducation.

ÉLOQUENCE.

L'éloquence doit toujours être l'âme mise sincèrement au dehors, et l'orateur sérieux sait qu'il faut éviter tout mot sans pensée et toute pensée sans âme.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 306.

CXXII

M. Hardiclairon, qui n'avait jamais beaucoup de temps à lui, s'excusa poliment de ne pas prolonger sa visite. Mon oncle le reconduisit en grande cérémonie. A la porte, ils se prirent les deux mains et luttèrent de courtoisie, mon oncle voulant reconduire le maître de danse jusqu'à la porte de la rue, et M. Hardiclairon jurant qu'il ne le souffrirait pas.

(1) *Instruction que je me suis donnée pour me conduire à la cour.* Mémoire d'Armand du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main en 1607 ou 1610.

Il arriva ce qui nécessairement devait arriver. Mon oncle, moins fécond que mon maître de danse en formules de courtoisie, fut obligé de se déclarer vaincu et d'en passer par où M. Hardiclairon voulut.

Quand il eut refermé la porte, il revint à pas lents vers mon lit, et me dit en hochant la tête d'un air pénétré :

— N'importe, c'est une belle chose que les manières. Ainsi, tu sais la démarche?

— Assez bien.

— Et le maintien?

— Un peu.

— Et les « choses » de la danse des salons?

— Je le crois.

Il secoua de nouveau la tête, et dit d'un ton sentencieux :

— Le siècle marche, il n'y a pas à dire le contraire, le siècle marche. Cela nous « enfonce » ; mais je n'en suis pas fâché, parce que c'est dans l'ordre des choses, et ce qui est dans l'ordre des choses... tu comprends?

— Oui, mon oncle; mais j'ai encore un aveu à vous faire?

— Fais-le tout de suite, ça te soulagera.

— Vous disiez tout à l'heure que la charge contre le danger se fait en deux temps.

— Ce n'est pas dans la théorie, mais je le maintiens tout de même.

— Quand j'étais au bord de la Méréelle, ce n'est pas seulement la peur qui m'a retenu : il y avait encore un autre motif aussi peu avouable que la peur.

— Alors le premier temps s'est décomposé en deux mouvements; va toujours.

— J'étais en costume de visites, comme qui dirait en costume de bal.

— Et tu avais peur de gâter ton fourniment.

— J'avais peur de gâter mon fourniment, parce que je n'avais pas devant moi la somme nécessaire pour le remplacer avant le bal de M. le sous-directeur.

— Ta masse, cependant...

— Je ne l'avais pas assez ménagée.

Cette réponse le surprit désagréablement, et il se mit à me regarder d'un air perplexe; mais sa physionomie se rasséréna aussitôt.

— En somme, dit-il, tu as fait le saut périlleux quand même, et c'est l'essentiel. Quant à ta masse, j'en suis pour ce que j'ai toujours dit : Ce n'est pas tout simplement de l'argent, c'est de l'indépendance, de la sécurité et de la dignité.

— Soyez tranquille, mon oncle, j'ai acquis de l'expérience à mes dépens. Je n'oublierai jamais que, faute de cent ou cent cinquante francs, j'ai failli commettre une infamie et me préparer des remords pour ma vie tout entière.

— Pas un mot de plus. Tout ce que je puis dire maintenant, c'est que je ne regrette pas mon voyage; oh! non, je ne le regrette pas. Je m'en irai même le cœur un peu gros de quitter tant de braves gens, à commencer par toi.

— Mais, mon oncle, pourquoi ne viendriez-vous pas habiter Orgeval?

— Y penses-tu? C'est une grande ville, Orgeval, à côté de notre pauvre bourg de Saint-Bié, et la vie doit y être horriblement chère; et puis, je suis vieux, j'ai mes habitudes; et puis, j'ai profité d'une bonne occasion et j'ai fait ma provision de bois pour deux ans. Je ne peux pas laisser perdre mon bois, et ce serait une folie de le faire transporter ici : tu vois bien. Maintenant, pour te dire le fin fond de la chose, je passerais peut-être par-dessus tout cela, s'il y avait seulement une chambre à louer dans cette maison.

— Mais, mon oncle, nous pouvons nous loger tous les deux ailleurs.

— Jamais de la vie ! la maison où nous sommes t'a porté bonheur, et pour rien au monde je ne consentirais à t'en laisser sortir. N'insiste pas. Tu sais, mon enfant, quand je dis non, c'est non !

CXXIII

Mon oncle a beau dire, malgré mon affection pour les demoiselles Rocher, pour l'oncle Vincent et pour Marvejols, je quitterais résolument Orgeval et ma petite chambre, si notre administration était représentée à Saint-Bié. Nous nous aimons plus que jamais, lui et moi, et à mesure qu'il vieillit, j'ai le cœur de plus gros en plus gros de le laisser tout seul.

Comme je connais l'exiguïté de ses ressources, je n'ose le prier de venir me voir à Orgeval ; mais, par exemple, tous les ans je passe mes huit jours de vacances à Saint-Bié. Toute l'année je mets de l'argent dans ma tirelire pour faire le voyage.

Mon oncle a beau vieillir, il reste droit et vert ; seulement sa vue s'obscurcit un peu plus tous les ans. Mais si mon oncle change peu, il n'en est pas de même de la fameuse pipe d'écume ; elle passe de la couleur citron à la couleur café au lait, puis à la couleur acajou ; puis elle a l'air d'être en palissandre, et finalement en jurerait que c'est de l'ébène.

Ne pouvant pas aller vivre à Saint-Bié, je m'attache de plus en plus à Orgeval. J'avancerais peut-être plus vite en courant d'un bout de la France à l'autre, mais je préfère avancer lentement sur place, au milieu de mes amis. Marvejols fait comme moi, et au bout de dix ans, le voilà sous-directeur.

Il m'est venu des soupçons de favoris, puis des favoris véritables. Je me suis sérieusement réconcilié avec mes anciens ennemis les classiques, et je m'en trouve bien. Je sens que mes idées s'étendent, que mon esprit se développe et que mes jugements sur les hommes et sur les choses prennent plus de rectitude et de consistance.

La dixième année de mon séjour à Orgeval, il m'arrive un grand chagrin et un grand bonheur. Le grand chagrin, c'est que la nièce des demoiselles Rocher réclame sa chambre, et que je suis forcé de la lui céder. Le grand bonheur, c'est que mon oncle n'a plus aucune raison de s'obstiner dans son idée de vivre seul à Saint-Bié. Sa provision de bois est brûlée depuis longtemps, et comme il ne se présente plus de bonne occasion, il se contente d'acheter du bois pour l'année courante. Il a perdu les quelques amis qui le retenaient à Saint-Bié ; il ne craint plus de me faire sortir de la maison des demoiselles Rocher, puisque mon expulsion est décidée.

Nous louons, à frais communs, une petite maison qui a un petit jardin, deux fenêtres sur la rue, et deux fenêtres sur la Mérelle. Mon oncle pourra pêcher par la fenêtre, assis dans son fauteuil. Il fumera sa pipe sous la petite tonnelle. Cette perspective l'enchanté, et je l'amène triomphalement par la patache de Louvencourt.

L'ancien *Lion-d'Or* a fait honteusement faillite, et a été remplacé par un *Lion-d'Or* très avenant qui se montre d'une grande complaisance pour nous aider, au moment où nous descendons de voiture, quoiqu'il sache bien que nous ne serons pas ses hôtes, car nous dînons ce soir-là chez les demoiselles Rocher. La politesse du *Lion-d'Or* enchante mon oncle, et moi je suis très reconnaissant au *Lion-d'Or* de lui avoir rendu agréables les premiers moments de son séjour à Orgeval.

Quand nous rentrons chez nous à des heures indues, précédés de Zélie qui porte une lanterne, mon oncle refuse de se coucher avant d'avoir visité la maison du haut en bas. Tout en visitant la maison, nous devisons joyeu-

sement, nous parlons beaucoup de l'oncle Vincent, qui se casse un peu (ce n'est pas bien étonnant, le voilà presque centenaire), des demoiselles Rocher, dont la tête branle un peu, mais dont le cœur est toujours aussi chaud et aussi généreux, et enfin de la nièce des demoiselles Rocher.

Huit ou dix mois après l'arrivée de mon oncle, nous eûmes ensemble un long entretien, au fond du jardin, sous la tonnelle. Mon oncle résuma l'entretien par ces paroles mémorables :

— C'est tout indiqué, et cela réussira.

Je ne sais pas si c'était tout indiqué, mais le fait est que cela réussit, et l'ancien locataire des demoiselles Rocher devint, à quelque temps de là, leur neveu par alliance.

LE BAPTÊME DU GRAND DAUPHIN.

1668.

Le 24 mars 1668 eut lieu au château de Saint-Germain la cérémonie du baptême de Louis de France, fils aîné de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau en 1661. Il eut pour parrain le cardinal de Vendôme, représentant le pape Clément IX, et pour marraine la princesse de Conti, au nom de la reine mère d'Angleterre.

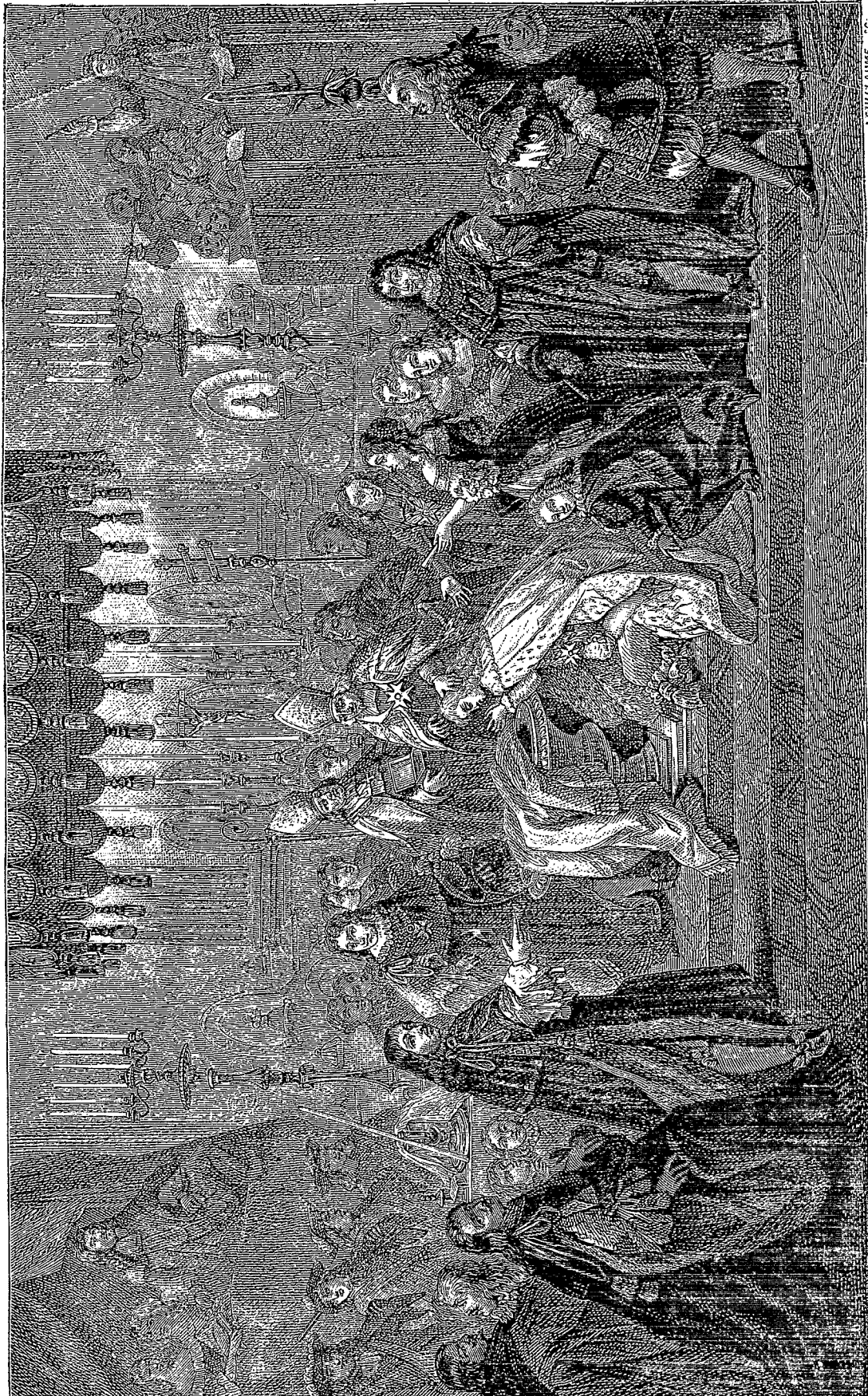
« On avait élevé, au milieu de la cour du vieux château de Saint-Germain en Laye, — dit l'historien Limiers, — une estrade de quatre marches sur laquelle, pour servir de fonts, on avait posé une grande cuvette d'argent de cinq pieds de long sur quatre de large et de quatre de haut, au-dessous d'un dais de brocart d'argent orné de dauphins entrelacés, de palmes et de fleurs de lis. Au-dessus de la campane était une corniche dorée portant quatre grands dauphins d'argent qui soutenaient une couronne d'or fermée de cinq pieds de long sur quatre de large. Cette machine paraissait soutenue par un ange suspendu en l'air qui tenait une épée. A quelque distance de là était un magnifique autel fermé par quatre colonnes de l'ordre corinthien, de dix-huit pieds de haut, avec des contre-pilastres.

» Tout étant ainsi préparé, M. le Dauphin arriva vêtu de brocart d'argent, les chausses retroussées à l'antique, coupées par bandes, couvertes de dentelles d'argent, avec une toque de même ornée d'une plume blanche et d'un cordon de diamants ; il avait un manteau de brocart d'argent doublé d'hermine. Il était suivi de Monsieur en habit de l'ordre, avec son collier, et de la maréchale de la Mothe, gouvernante des enfants de France. Le cardinal légat, en chape, marchait ensuite, précédé de ses officiers, dont l'un portait la croix devant lui. La princesse de Conti, en deuil, était de l'autre côté, et plusieurs princesses et dames de la cour, aussi brillantes par leur beauté que par l'éclat de leurs pierreries, assistaient à cette cérémonie.

» Le cardinal Antoine, grand aumônier de France, en habits pontificaux, s'étant ensuite rendu à l'autel, avec l'évêque d'Orléans, premier aumônier du roi, suivi des autres aumôniers, de deux archevêques et de six évêques, pontificalement vêtus, donna à Monseigneur le nom de Louis, et en même temps les hérauts d'armes crièrent par trois fois : Vive monseigneur le Dauphin ! »

Le grand Dauphin vécut, en effet, mais pas assez longtemps pour succéder à son père, et pas assez dignement pour faire honneur à son précepteur, Bossuet, qui écrivit pour lui le Discours sur l'histoire universelle. Aucune éducation ne fut plus soignée, aucune n'échoua plus complètement. Saint-Simon nous a dépeint ce triste prince en quelques traits d'une sanglante ironie : « Il était, dit-il, sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir ; très-pa-

resseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui qu'il communiquait aux autres, et pour être une boule roulant au hasard par l'impulsion d'autrui; opiniâtre et petit en tout à



Musée de Versailles. — Baptême de Louis de France, fils aimé de Louis XIV; tableau de l'école de Lebrun. — Dessin de Brun.

l'excès, avec une incroyable facilité à tout croire; absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres, et qui, sans aucune volonté de mal faire, eût été un roi pernicieux... Chasseur sans plaisir, gros joueur autrefois pour gagner; mais, depuis qu'il bâtissait, sifflant dans un coin du salon de Marly, et frappant des doigts sur sa tabatière, ouvrant de grands

yeux sur les uns et sur les autres sans presque regarder. »

Duclos, dans ses Mémoires, représente aussi ce prince comme le plus médiocre des hommes, « passant des journées entières appuyé sur ses coudes, se bouchant les oreilles, les yeux fixés sur une table nue, ou assis sur une chaise, frappant ses pieds du bout d'une canne pendant toute une après-dînée. »

Notre gravure est une reproduction d'un tableau de Joseph Christophe qui se trouve au Musée de Versailles dans le salon de la Reine. Cette peinture a été exécutée sous le règne de Louis XV, pour faire suite aux modèles de tapisseries représentant l'histoire de Louis XIV.

SIR WALTER SCOTT.

Suite. — Voy. p. 85, 110, 163, 198, 238, 273, 298.

En juillet 1821, sir Walter assista au couronnement de Georges IV. N'ayant pas trouvé sa voiture, et revenant à pied de Westminster après le banquet, vers deux à trois heures du matin, pressé par la foule, il s'adressa à un sergent du célèbre régiment des Écossais, qui formait la haie pour le cortège. Il demandait qu'on le laissât passer. Le sous-officier répondit brièvement que la chose était impossible, les ordres étant formels. Survint une nouvelle poussée du populaire, et le jeune homme qui accompagnait le poète, inquiet pour lui, s'écria : « Sir Walter Scott, prenez garde ! » A ce nom, le dragon rébarbatif se retourna : « Quoi ! c'est sir Walter Scott ! Il passera, coûte que coûte » ; et, s'adressant à ses hommes : « Place pour sir Walter Scott, notre illustre compatriote ! » Les rangs s'ouvrirent, et le moment d'après sir Walter était en sûreté sur la voie réservée.

Cette même année vit paraître *Kenilworth, les Aventures de Nigel, le Pirate*; ses éditeurs, impatientes d'exploiter une mine si riche, ne lui laissaient pas de repos, et le pressaient de répondre à l'attente du public. L'annonce d'un roman du *Grand Inconnu* était un événement; à peine parue, l'édition s'enlevait; on se disputait les volumes, et la vogue allait grandissant. Des lettres élogieuses essayèrent de démasquer l'anonyme en faisant d'ingénieux rapprochements entre les poèmes de Walter Scott et les romans de l'auteur de *Waverley*. Le voile ne fut qu'à moitié soulevé, mais on commençait à entrevoir la figure qu'il cachait.

Une visite du roi en Écosse, en août 1822, donna à sir Walter l'occasion de déployer toute son activité : il réunit les clans écossais, et, revêtu du pittoresque costume des montagnards, il présenta les principaux chefs au monarque. Il fut l'âme et la vie de cette réception; il écrivait peu après d'Édimbourg à son fils aîné :

Abbotsford, 7 octobre 1822.

« Mon cher Walter, cette ville a été le théâtre d'un si étourdissant tumulte avant la venue du roi et une quinzaine après, qu'à peine ai-je eu le temps de respirer. On me mettait tout sur les bras; et quand je regarde en arrière, et que je pense aux difficultés que j'ai eu à vaincre, aux gens à réconcilier, aux objections qu'il m'a fallu combattre, aux préjugés que j'ai dû aplanir, aux bourses qu'il m'a fallu délier, je suis étonné de n'avoir pas été pris de la fièvre au beau milieu de ma tâche. Cependant tout s'est passé le mieux du monde, et la populace d'Édimbourg s'est conduite en prince. »

« Vous aurez sans doute appris le suicide, dans un accès de folie, de lord Castlereagh. Cette mort m'explique une histoire de revenant que je tiens de lui-même, et qui me parut très-extraordinaire, venant d'un homme aussi

sensé. Sans nul doute, il était déjà sujet à des aberrations d'esprit. Étant dans sa jeunesse commandant d'un régiment de milice en Irlande, il logea une nuit dans une maison de campagne isolée et déserte. Son lit était au bout d'une vaste chambre délabrée, et à l'autre extrémité on avait préparé un grand feu de bois et de tourbe dans une antique cheminée. Éveillé au milieu de la nuit, accoudé sur son oreiller, il regardait la lueur obscurcie des charbons sur l'âtre, lorsque tout à coup le feu se ralluma, et une figure d'enfant nu sortit du foyer et s'avança lentement vers lui, grandissant à chaque pas, jusqu'à ce qu'arrivée à deux ou trois pieds du lit, elle prit l'aspect d'un horrible géant, pâle comme la mort, les yeux étincelants de rage et de désespoir, et portant au front une blessure saignante. Lord Castlereagh sauta hors de son lit et défia le fantôme, qui recula, diminuant peu à peu comme il avait grandi, jusqu'à ce qu'atteignant le foyer, il y disparut. »

Lord Castlereagh se recoucha. Il racontait cette histoire avec une parfaite gravité pendant un des soupers donnés par sa femme, à Paris, en 1815; Scott se trouvait parmi les auditeurs.

« Mon cher Walter, je vous ai rendu compte en détail de la visite du roi en Écosse, qui s'est passée à merveille. J'ai beaucoup souffert par suite d'une excessive fatigue, mais une éruption très-incommode m'a soulagé. Le médecin dit que si elle n'avait pas éclaté, j'aurais eu quelque mauvaise fièvre; quoique le mal soit passé, j'ai les bras et les jambes tachetés comme un léopard. »

« J'ai reçu plusieurs factures à acquitter pour vous; c'est un tort. En quittant un pays, vous n'y deviez pas laisser un sou de dettes, et vous êtes d'autant moins excusable que je ne vous ai jamais refusé ce que je pouvais vous donner. Je compte qu'avec le grade de capitaine, vous suffirez à vos dépenses sans avoir recours à moi, sauf dans les cas extraordinaires, de sorte que sans être trop à l'étroit vous puissiez régler votre dépense sur votre revenu. C'est une leçon qu'il faut apprendre dans la jeunesse si on ne veut se préparer d'amers regrets plus tard. »

« Je suis content de votre description de Dresde, et j'aurais souhaité que vous eussiez pu visiter Tœplitz, Leipsick, etc. C'est à Tœplitz que Bonaparte eut un fatal échec; il y perdit Vandamme et environ 10 000 hommes qui avaient imprudemment attaqué l'ennemi, après avoir levé le siège de Dresde. Il y a dans votre profession des événements qui font époque; quand vous êtes sur le terrain, vous devez comparer la scène de l'action avec les récits qu'on a faits des motifs et des mouvements des puissances rivales. »

« Nous allons tous bien ici; la nouvelle maison est terminée quant à la maçonnerie, et nous ajustons le toit juste à temps pour braver l'hiver. Le gibier est très-abondant, et deux ou trois couples de faisans habitent nos jeunes bois. J'ai donné des ordres stricts pour qu'on ne les tirât pas. Nous avons été hier un peu troublés par un faux rapport : on prétendait que Minette avait mangé le rouge-gorge favori qui vient chaque matin nous régaler d'une chanson, en échange des miettes du déjeuner; mais la réapparition de Robin a disculpé la vieille Moute. »

« Votre anniversaire vous rend *majeur* cette semaine. Que Dieu vous envoie l'esprit et la résolution nécessaires pour vous conduire en homme ! A partir de ce jour, mon rôle se bornera à conseiller au lieu de commander. Eh bien, nous aurons en votre honneur une petite réjouissance; nous boirons à la santé du *majeur*, qui, à ce que je suppose, aimerait encore mieux être *major*. »

« La maman est tout à fait bien, etc. »

L'agrandissement des terres et les décors intérieurs d'Abbotsford semblent, d'après ses lettres de 1822 et

1823, l'absorber tout entier. Il écrit cependant *Peveril du Pic* et le premier volume de *Quentin Durward*, à la musique peu harmonieuse de la scie et du marteau. Il dirige les peintres et les sculpteurs qu'il a formés : souvent il met la main à l'œuvre ; mais il s'enorgueillit surtout de ses plantations.

« Oh ! planter, s'écrie-t-il, est l'art le plus attrayant. Il n'y a pas d'occupation plus noble. On vit dans le passé, le présent, l'avenir. Je regarde en arrière, alors qu'on ne voyait pas ici un seul arbuste, rien que des landes couvertes de bruyère, et aujourd'hui c'est par milliers que j'y compte des arbres, dont chacun presque a été l'objet de mes soins. Il y a cinq ans, je jouissais déjà en espérance de ce que je vois accompli ; je constate tous les jours un nouveau progrès. Fi du fermage ! engraisser des animaux pour les luer, semer du blé pour qu'on le coupe, avoir à disputer du prix avec les fermiers, et être constamment à la merci des saisons ! Mes chers arbres ne me donnent ni mécomptes, ni soucis. »

Il n'en pouvait pas dire autant des nouvelles inventions, toujours accueillies par lui avec faveur : il y eut dans le nombre des expériences ruineuses, entre autres le gazomètre et la fabrique de gaz qu'il avait fait construire pour l'usage de la maison ; la clarté en était aveuglante, et à la requête de sa femme et de ses filles, on y renonça pour les chambres à coucher. Il aimait à travailler au grand jour, la fenêtre ouverte, et le soleil donnant sur son papier. Le soir, une large étoile de gaz était suspendue sur sa tête au-dessus de son pupitre ; ce fut peut-être une des causes du déclin de sa santé qui commençait à s'altérer sérieusement.

En 1825, Abbotsford, enfin terminé, devenait un but de pèlerinage pour tous les touristes étrangers. Ils y affluaient par centaines, prenant d'assaut la maison, décrochant les armures, s'emparant des objets curieux pour les voir de plus près, et parfois les gardant comme souvenirs. Le seul moyen de se défendre de cette invasion fut un avis affiché dans les auberges des villes voisines, prévenant qu'on ne recevrait à Abbotsford que les visiteurs annoncés d'avance et acceptés. L'affluence des hôtes choisis était encore considérable et entraînait de grandes dépenses ; mais sir Walter du moins était là dans son cadre, entouré de sa famille, au milieu de ses amis, leur faisant les honneurs de tant de choses curieuses et rares au centre desquelles il était, lui, le point lumineux, la grande attraction. Un des plus distingués convives, le capitaine Basil Hall, a fait une délicieuse peinture de cet intérieur :

« Les anecdotes se succédaient, toutes instructives et amusantes. Un soir, il racontait qu'un de ses cousins, étant midshipman à bord d'un vaisseau en rade de Portsmouth, alla passer quelques jours à terre avec deux de ses compagnons ; ils y dépensèrent tout leur argent, et continuèrent à vivre aux dépens de l'hôtesse. On fit le signal du rappel, et ils se préparaient à partir, lorsqu'elle leur présenta un long mémoire. — Vous ne partirez pas sans payer, Messieurs. Ils eurent beau presser et prier, elle persista. — Il me faut satisfaction d'une manière ou de l'autre, dit-elle ; vous savez que si vous ne retournez pas à bord à temps, votre carrière est perdue. Je veux bien vous donner une chance. Je suis veuve ; pour continuer mon commerce, il me faut un mari, ou tout au moins un certificat de mariage ; vous ne retournerez donc tous trois à bord demain matin que si l'un de vous consent à m'épouser. Peu m'importe lequel, mais il faut que j'aie un mari, sinon vous irez tous trois en prison, et votre vaisseau mettra à la voile sans vous. — La virago ne voulait entendre ni à hue ! ni à dia ! ils se sentaient pris et se décidèrent à tirer au sort. Le lot tomba sur mon cousin ; il n'y avait pas de temps à perdre. Ils allèrent à l'église, et le mariage eut lieu. Au retour,

la mariée leur donna un bon dîner, plusieurs bouteilles de vin, et les expédia dans un canot. Les jeunes gens s'étaient religieusement promis de garder le secret de cette triste aventure. Quelques mois après, à la Jamaïque arriva une pile de journaux, et mon cousin, qui les parcourait avec insouciance, y lut le récit d'un vol et d'un meurtre commis à Portsmouth ; il fit tout à coup un bond de joie, à la grande surprise des assistants, et s'écria : — Loué soit Dieu ! ma femme est pendue !

» Une autre fois, parlant de la passion des habitants de Londres pour les lions, Walter Scott dit : — Eh bien, je trouve que c'est assez amusant d'être lion. Qu'en pensez-vous, capitaine Hall ? — Oh ! répondis-je, j'en suis toujours très-flatté ; rien ne me satisfait plus que de remuer la queue et de rugir d'une façon modeste. — A la bonne heure, reprit-il ; pour ma part j'en jouis beaucoup ; il m'est arrivé d'être traqué par une chasserresse bien connue qui était aussi à la poursuite de miss O'Neill ; comme nous visitâmes ensemble les environs de Highgate, nous arrivâmes à un endroit entouré d'une balustrade en fer. — Maintenant, dis-je à la dame, si vous pouviez nous mettre ici sous clef, votre fortune serait faite. Vous n'auriez qu'à hisser un pavillon au bout d'une perche, et à faire afficher que vous venez d'attraper deux animaux des plus rares. En moins d'une heure, la moitié de la population accourrait, payant un schelling par tête et nous rugirions de notre mieux, n'est-ce pas, miss O'Neill ?

» En atteignant le sommet d'une colline, à l'est d'une de ses plantations, nous découvrîmes l'abbaye de Melrose ; un des angles de la ruine était éclairé par un rayon de soleil filtrant à travers les nuages ; cette vue rappela à Walter Scott un dire de Tom Purdie, son garde-chasse et son factotum. Il est depuis plusieurs années au service de sir Walter, et, presque toujours en compagnie de son patron, il en a insensiblement pris les goûts et des sentiments plus élevés.

» — Quand je suis venu ici, disait-il à la femme du facteur, je n'étais qu'une bête, je ne distinguais pas plus qu'un veau ce qui était joli de ce qui était laid. Je m'imaginai que la plus belle chose de la campagne était un champ de blé entouré d'un petit mur de pierre ; mais à présent je connais la différence. Regardez de ce côté ; je vous montrerai ce qui plaît aux gens d'esprit comme le maître. Voyez-vous là ce bout de soleil qui reluit sur l'abbaye de Melrose ? Ce n'est ni ombre, ni clair, mais justement un brin de lumière brillant comme tout sur un fond noir ; c'est ce qu'on appelle *pittoresque*, et il faut bien avouer que c'est joliment beau à regarder. »

La suite à une prochaine livraison.

NOÉ (1).

Dans l'église de Brou, sur le vitrail qui représente le triomphe de Jésus-Christ, Noé porte son arche sur sa tête. Dans les catacombes, il est représenté debout au milieu de l'arche, qui a l'apparence, non d'une barque ou d'un vaisseau, mais d'un coffre dont le couvercle est relevé.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 60, 127, 201, 243, 270, 303.

CHARCUTIER. — La corporation des charcutiers ne date que de 1476. Antérieurement, les bouchers vendaient la chair de porc aussi bien que celle de veau, de bœuf ou de mouton ; et même, si en 1476 on permit aux charcutiers

(1) Voy., sur l'Arche de Noé, t. XLVII, 1879, p. 305

de former un corps de métier, ils n'en demeurèrent pas moins asreints à se fournir de chair de porc crue chez les bouchers ; ils ne pouvaient vendre que de la viande cuite ou apprêtée, comme des saucisses, du boudin ou des pâtés.

Cependant, en 1513, les « saucisseurs - charcutiers », non contents d'être officiellement reconnus en tant que corporation, profitèrent de la maladresse des bouchers pour se séparer complètement d'eux et se faire attribuer le monopole de la vente de la chair de porc soit cuite, soit crue, et de quelques autres comestibles, tels que les langues de bœuf et de mouton.

De tout temps, le commerce des porcs avait été l'objet d'une surveillance très attentive, à cause des maladies dont ces animaux sont souvent infectés. Les charcutiers firent valoir le peu de soin que les bouchers apportaient dans la visite des animaux ; ils firent sonner bien haut les services que leur métier rendait chaque jour au menu peuple ; bref, ils devinrent possesseurs des privilèges qu'ils convoitaient aux dépens des bouchers.

On créa trois sortes d'inspecteurs de la viande : les « languoyeurs », chargés de visiter la langue des porcs, où la ladrerie se remarque à des pustules blanches ; les « tueurs », qui s'assuraient que les parties internes des animaux ne présentaient aucun symptôme de maladie ; enfin les « courtiers » ou « visiteurs de chairs », qui avaient pour mission d'examiner les morceaux vendus au détail.

On voit qu'on s'entourait de nombreuses précautions pour écarter la viande malsaine. Malgré tout, les charcutiers eurent, sur ce point, toujours assez mauvaise réputation. On les accusait de faire entrer toutes sortes de viandes dans la confection de leurs saucisses et de leurs pâtés ; on allait même jusqu'à les accuser d'y mettre de la chair humaine, et cela non seulement en France, mais encore dans d'autres pays.

Dans un roman espagnol de la fin du seizième siècle⁽¹⁾, nous voyons dans un festin se passer une étrange scène : on apporte de petits pâtés (à quatre sous, ajoute l'auteur) ; « l'un des convives prit un goupillon, on leva les croûtes, et tous dirent un répons et un *Requiem æternam* pour l'âme du défunt auquel cette chair pouvait avoir appartenu. »

Quant aux statuts qui régissent la corporation des charcutiers, ils furent calqués presque de tous points sur ceux des bouchers ; nous nous contenterons donc d'y renvoyer.

Remarquons en terminant que les charcutiers ont toujours eu une grande utilité : c'est ce qui n'a point échappé à ceux qui rédigèrent les ordonnances en leur faveur.

Les privilèges de 1513 disent qu'ils ont été « députés et ordonnés pour vendre et détailler chair cuite par menues pièces, tant fraîche que salée ; pour subvenir au pauvre menu peuple de la ville et des forains qui affluent chaque jour, la plus part duquel pauvre populaire n'ont, ne tiennent ni feu, ni lieu, mais se pourvoient chacun jour aux dits chaircutiers, selon leur petit pouvoir, faculté et puissance. »

La remarque est encore vraie aujourd'hui.

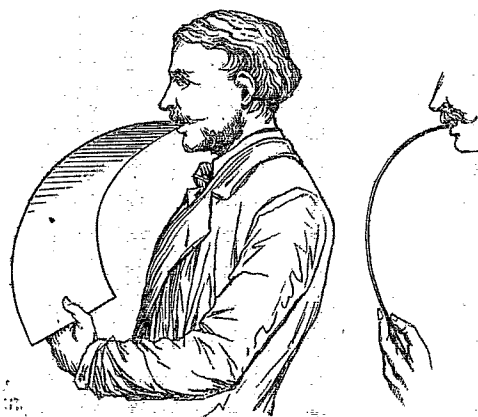
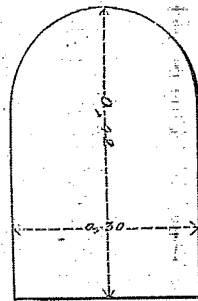
L'AUDIPHONE.

L'audiphone, inventé en 1879 par M. R.-G. Rhodes, de Chicago, est un petit instrument qui a pour but de procurer aux sourds-muets et aux personnes affligées d'une faiblesse de l'ouïe le moyen de percevoir et de distinguer les sons. Cet instrument, dont on a reconnu l'efficacité à la suite d'un grand nombre d'expériences faites en Amé-

⁽¹⁾ *Histoire de don Pablo de Ségovie*, composée en 1596 par don Francisco de Quevedo Villegas.

rique, se compose d'une lame de caoutchouc durci d'une longueur d'environ 0^m.25 et de 0^m.30 de largeur. Trois des côtés de cette lame sont à angle droit ; le quatrième, opposé au manche qui sert à tenir l'appareil, a la forme d'un arc de cercle sur lequel sont attachés des cordons bien tendus qui aboutissent à une ouverture pratiquée à la partie supérieure du manche. L'instrument étant ainsi disposé, lorsqu'une personne sourde applique contre les dents de la mâchoire supérieure l'extrémité de la lame de caoutchouc, elle distingue très bien les paroles, les sons nettement articulés, et toutes les notes des instruments de musique.

Dans une note sur l'audiphone, publiée par le journal *la Nature*, M. Colladon, de Genève, correspondant de l'Institut, affirme que cet appareil peut être d'un grand secours aux sourds-muets chez lesquels les nerfs de l'audition ne sont pas totalement atrophiés. Ceux-ci, en effet, peuvent, après un court apprentissage, surtout s'ils savent déjà prononcer des sons et articuler quelques mots, comprendre des phrases entières, et même entendre leur propre voix. M. Colladon, qui s'est livré à de nombreuses expériences sur l'audiphone, a construit, avec du carton à saliner de



Audiphone.

0^m.001 d'épaisseur, des instruments dont la puissance acoustique est très grande et le prix de revient très modique. Il a de plus remarqué qu'une simple feuille de ce carton, que l'on tient serrée entre les dents et que l'on courbe avec la main de manière à opposer une surface concave aux ondes sonores, donne d'aussi bons résultats que la lame de caoutchouc employée par M. Rhodes.

Les résultats obtenus avec l'audiphone prouvent une fois de plus que l'air n'est pas le seul corps qui puisse transmettre les sons ; en effet, l'eau, l'ébonite, les cordes, les métaux en fils ou en lames, le carton, etc., transmettent les sons musicaux et même la parole sans les altérer.

Dans un concert auquel on avait invité plusieurs sourds-muets munis de l'audiphone, tous ont témoigné le plaisir que leur faisait éprouver la sensation de la musique, qui, pour eux, était une sensation nouvelle.

LE VELARIO,
FÊTE FUNÉRAIRE AU CHILI.



Fête funéraire au Chili. — Dessin de Duvivier.

Au Chili, la mort d'un petit enfant est célébrée par les parents comme une fête de joie.

« Ils appellent l'enfant décédé un *angelito*, dit M^{me} Ida Pfeiffer (1), et ils le parent de toutes les manières. On ne lui ferme pas les yeux, mais on les lui ouvre au contraire le plus possible; on lui teint les joues en rouge, on le revêt de ses plus beaux habits en le couvrant de fleurs, et on le place dans une espèce de niche également ornée de fleurs. Les autres parents et voisins viennent ensuite féliciter le père et la mère d'avoir un tel petit ange. La première nuit, les parents et les amis exécutent les danses les plus désordonnées devant l'*angelito*, et on se livre aux festins les plus joyeux.

» Dans les campagnes, il arrive souvent, dit-on, que le père et la mère portent le petit cercueil au cimetière, tandis que les parents, une bouteille d'eau-de-vie à la main, suivent en poussant des cris d'allégresse. »

Combien doit être grande la force de ces préjugés pour étouffer ainsi le cri de la nature dans le cœur d'un père et dans celui d'une mère! Non, ces chants et ces sourires sont menteurs! Quoi donc! avoir passé des années peut-être à rêver un petit enfant qui vint égayer la maison, ainsi qu'un rayon de soleil; avoir souffert, en le mettant au monde, des douleurs horribles; avoir pleuré quand il pleurerait en son berceau; et tout cela pour chanter et danser de gaieté de cœur devant son cercueil! Ce serait affreux. Mais non, cela n'est pas, et cette mère éprouve les tortures les plus déchirantes, et ce père a le cœur brisé en voyant par quelle étrange fête on accueille la mort du nouveau petit être.

(1) *Voyage autour du monde.*

C'est la coutume pourtant, il faut se soumettre. Toute protestation est vaine; M^{me} Ida Pfeiffer le démontre dans cette histoire :

« Un marchand de Valparaiso, écrit-elle, me raconta que deux de ses amis, employés depuis peu du gouvernement, avaient eu à juger une singulière plainte. Un fossoyeur, chargé de porter un *angelito* au cimetière, entra dans un cabaret, chemin faisant, pour y prendre à la hâte un petit verre; le cabaretier lui demanda ce qu'il portait dans son *poncho*, et, ayant appris que c'était un *angelito*, il pria le fossoyeur de le lui céder pour deux réaux. Celui-ci ayant consenti, le cabaretier dressa aussitôt dans la salle des buveurs une petite niche de fleurs, y mit le petit ange acheté, et prévint des voisins. Tous accoururent, regardèrent le cher *angelito*, et burent et festinèrent en son honneur; mais les parents en furent bientôt informés; ils coururent aussitôt au cabaret, enlevèrent leur enfant, et allèrent porter plainte contre le cabaretier auprès du juge. Celui-ci, en les entendant, put à peine s'empêcher de rire et arrangea l'affaire à l'amiable, le code n'ayant pas prévu un délit de ce genre. »

Cette triste coutume n'existe pas seulement au Chili. On la trouve encore en quelques endroits de l'Italie et de l'Espagne, et on en reconnaît peut-être quelques traces même en France. Reboul semble s'en être fait l'écho dans cette strophe de l'Ange et de l'Enfant :

Que personne, dans ta demeure,
N'obscurcisse ses vêtements;
Qu'on accueille ta dernière heure
Ainsi que tes premiers moments.

LA MAISON AUX STATUES
A MIDDELBOURG (NÉERLANDE).

LÉGENDE.

Ce fut Mynheer Westerwyk, échevin de la ville de Flessingue, qui fit bâtir la maison aux statues. Mynheer en était fier.

Les gens qui s'arrêtaient devant disaient :

— Voyez quelle belle maison ! Mynheer est un bien brave homme.

Oui, Mynheer était un bien brave homme. Il aimait l'ordre, l'économie, la régularité en toutes choses.

S'il réglait ainsi parfaitement sa vie, ce n'était pas tant pour se plaire à lui-même que pour recevoir les louanges des gens bien pensants.

Et il y tenait comme à sa maison.

Quand il parlait à son épouse, Merrouer Westerwyk, de l'estime dont le public l'entourait, lui et sa maison, il faisait bon le voir agitant ses petites mains blanches et potelées, et son petit ventre rond, et sa tête ronde et pâlotte, et son petit nez, et ses petits yeux ronds sans sourcils.

Merrouer Westerwyk, tout aussi ronde que lui, toute blanche et toute rose, comme si elle avait été en porcelaine jadis, approuvait Mynheer d'un geste calme, et, fixant sur lui ses yeux bleu-faïence, l'engageait à modérer son exaltation.

Et tous deux étaient heureux d'avoir un bon caractère, l'amour de l'ordre, une belle maison, et l'estime des honnêtes gens.

Mais une nouvelle courait un peu par la ville. Mynheer Van Dieshoek, bourgmestre de Flessingue et beau-frère de Mynheer Westerwyk, venait d'acheter un terrain sur l'Houle-Kade, juste en face de la maison de Mynheer Westerwyk. Pourquoi faire ? Pour y bâtir, sans doute.

Et Mynheer Westerwyk fut inquiet.

Mynheer Van Dieshoek était un homme grave et redouté. Quand il mangeait, il regardait sa nourriture avec un air si digne, que les viandes et les légumes n'avaient rien de mieux à faire que de se laisser humblement avaler. Il était digne dans toutes ses actions, même les plus humbles. Quand une mouche se posait sur son cher nez, il l'écartait sans impatience, et si elle y revenait, il la chassait encore et se gratifiait tranquillement.

Un matin, des maçons vinrent nombreux, et bâtirent la nouvelle maison ; puis suivirent les charpentiers, les vitriers, les couvreurs. Quand elle fut terminée, elle parut belle aux yeux de tous, plus belle que celle de Mynheer Westerwyk, et surtout plus régulière.

Mynheer Westerwyk ne prit nul plaisir à ces injustes propos.

A la *societeit*, on mettait volontiers la conversation sur le terrain de l'architecture, et l'on disait, en regardant Mynheer Westerwyk, que la régularité est le principal mérite de toute bonne construction. Plus Mynheer se voulait défendre, plus on l'attaquait.

Ainsi harcelé, Mynheer oublia l'heure de la *societeit*, et bien d'autres heures.

Bientôt les gens le virent debout presque toute la journée sur le quai, regardant tour à tour sa maison et celle de Mynheer Van Dieshoek. Il hochait la tête, parlait tout seul, et disait :

— La mienne est plus belle.

Merrouer Westerwyk elle-même disait doucement à son mari :

— Mon homme, on ne peut pas toujours réussir dans ce qu'on entreprend. Quand nous serons plus riches, nous bâtirons une autre maison. Prenez patience.

Mynheer, alors, se levait irrité. Et Merrouer se moquait doucement de sa douleur.

Et il ne se coucha plus régulièrement ; parfois même il ne venait point dîner pour rester sur le quai, hochant la tête et regardant tour à tour sa maison et celle de Van Dieshoek. Et les mauvais garçons qui passaient criaient derrière lui :

— L'architecte !

Et Mynheer devint toujours plus morne et irrégulier. Merrouer pensa qu'il devenait fou, et prit patience. Bientôt, quelque temps qu'il fit, il ne quitta plus le quai.

Quand il regardait sa maison, il savait bien qu'elle était plus belle que celle de Mynheer Van Dieshoek ; mais il savait aussi que personne ne lui rendrait justice et qu'il était seul en ce monde avec son bon droit.

Un jour, Merrouer étant absente, il vida un grand cruchon de genièvre. Il se mit ainsi le feu au cerveau et au cœur.

Et une tristesse noire l'envahit, et il pleura comme une femme, et il appela la mort.

Voyant qu'elle ne venait pas, il l'alla chercher au grenier, et la trouva au bout d'une corde.

Et l'une des quatre statues qui surmontaient la corniche tomba et fut brisée. Merrouer Westerwyk, en rentrant, chercha son mari dans toutes les chambres, monta jusqu'au grenier, et l'y trouva mort.

Elle pleura, mais elle prit patience.

La statue qui était tombée fut relevée et remise sur son piédestal ; mais elle n'y resta point.

Elle tomba une deuxième fois ; une autre fois, la foudre la renversa, et, en 1809, un boulet anglais la mit en pièces pour toujours.

Et voilà pourquoi il n'y a que trois statues, au lieu de quatre, à la maison aux statues.

DES QUALITÉS DE L'ESPRIT.

DÉFINITIONS.

Fin. — Voy. p. 309.

II. — QUALITÉS RARES.

Nous appelons de ce nom quelques qualités qui élèvent l'esprit au delà de la moyenne et qui font ce que l'on appelle les esprits distingués.

Sans doute, un esprit juste, droit, doué de discernement et d'une certaine dose de sagacité, suffisamment ouvert et comprenant facilement un grand nombre de choses, ce n'est pas là déjà quelque chose de très commun. Cependant, si on prend ces qualités à un degré médiocre, on peut dire que c'est à peu près la moyenne de l'humanité ; car si les esprits faux l'emportaient par le nombre sur les esprits droits, il est vraisemblable que la société ne pourrait pas subsister.

Les fonctions sociales exigent que le nombre des erreurs soit moindre que celui des calculs justes et des actions convenables : or, nous donnons le nom de bons esprits justement à ceux qui raisonnent bien et qui agissent comme il faut. Mais la supériorité en tout genre fait passer un esprit de la première classe dans la seconde. Tel degré de justesse et de sûreté dans des matières très délicates est déjà le propre d'un esprit très distingué ; et quand elles passent au delà, elles prennent d'ordinaire un autre nom. Un degré très rare de justesse s'appelle *finesse* ; un degré très rare de tact s'appelle *délicatesse*. C'est ce degré supérieur que nous avons à étudier.

Finesse et délicatesse. — La finesse consiste à démêler

des choses très voisines l'une de l'autre et qui sont cependant différentes; de même qu'une vue fine discerne les nuances les plus délicates.

La *délicatesse* se joint d'ordinaire à la finesse; mais elle ne se confond pas avec elle; elle est à la finesse ce que le tact est à la justesse: c'est une finesse de sentiment; la finesse proprement dite, au contraire, n'a rapport qu'à l'esprit.

La délicatesse dans la conversation consiste à toucher aux choses d'une main si légère qu'on soit plutôt averti qu'informé.

La finesse peut encore s'expliquer; la délicatesse se sent.

Dans les actions et dans la conduite, la finesse se rapporte plutôt à l'habileté, et la délicatesse à la bonté et à l'honneur.

Il arrive souvent dans la conduite que la finesse est en raison inverse de la délicatesse; mais pour ce qui est l'ordinaire de l'esprit, les deux qualités vont ensemble. Enfin, il faudrait beaucoup de finesse pour trouver la distinction qui sépare ces deux qualités et beaucoup de délicatesse pour la sentir.

La force. — La finesse et la délicatesse servent à caractériser toute une classe d'esprits distingués. A l'extrémité opposée se trouve une qualité, non pas contraire, mais entièrement différente, et qui d'ordinaire appartient à un autre ordre d'esprits: je veux parler de la *force*.

La force d'esprit se distingue de la force de caractère, comme l'intelligence se distingue de la volonté; mais, de part et d'autre, c'est la faculté de vaincre les difficultés; encore faut-il qu'il s'agisse de difficultés d'une certaine intensité, car, quand elles sont fines, ce n'est pas la force, c'est la finesse qui les démêle: on ne prend pas un marteau pour dénouer un écheveau de fil.

Un esprit qui peut saisir et suivre une longue chaîne de raisonnements abstraits, ne les eût-il pas inventés, a de la force; un esprit qui retient non pas beaucoup de faits dans sa mémoire, mais la liaison de beaucoup de faits à la fois, ramassés en une seule vue, n'y eût-il rien mis de son fonds, a de la force; un esprit qui, en toutes choses, néglige les pensées molles, vagues, communes, qui n'aime que le solide, le réel, le naturel, le vrai, le simple, est un esprit qui a de la force.

La force n'est pas la violence; la violence est toujours exagérée, tandis que la vraie force n'exclut pas la justesse.

Il y a donc deux sortes de distinction: la distinction de finesse et la distinction de force; l'une pour les objets déliés, l'autre pour les objets difficiles. L'une a plus de grâce et de charme, l'autre inspire plus de respect.

La conversation et la société développent l'esprit de finesse; la solitude rend les esprits mâles. Il peut y avoir cependant une certaine finesse naïve et sans culture: le paysan a souvent l'esprit fin, quoiqu'il l'ait peu délicat; mais la force s'émousse dans la société et par la culture.

Souplesse. — Il n'y a cependant pas contradiction entre la finesse et la force, et l'on appelle *souple* un esprit qui passe de l'une à l'autre en traversant les degrés intermédiaires. Ce que nous avons appelé *ouverture* n'est qu'une forme de la souplesse en étendue, à savoir l'aptitude à comprendre les choses un peu différentes; mais il y a une souplesse en degré, en intensité, qui consiste à parcourir toute la gamme de l'esprit, depuis l'aimable, le facile et l'agréable, jusqu'au grand et au profond. Quant un esprit de ce genre s'applique à composer, c'est le génie; mais s'il se borne à comprendre et à goûter, la souplesse n'est rien de plus que la qualité la plus fine de la distinction.

La souplesse est la plus belle qualité de l'esprit. Il n'en est pas de l'esprit comme du caractère: on n'aime pas

beaucoup un caractère souple, il n'est pas bon d'être toujours prêt à s'accommoder à tout; mais un esprit souple n'a pas les mêmes inconvénients et est d'un grand secours dans les affaires aussi bien que dans les études.

Un esprit souple est une image de la nature elle-même, qui passe par toutes les nuances et par tous les degrés, qui est à la fois infiniment petite et infiniment grande, qui a des aspects charmants et pleins de grâce et des profondeurs insondables, où les plaines conduisent aux collines, les collines aux montagnes, les montagnes aux roches, les roches aux pics, pour redescendre dans le même ordre et en sens inverse; tantôt la transition du sévère au doux et du doux au sévère est insensible, tantôt elle est abrupte, quelquefois rapide sans être brusque: ainsi, dans l'ordre des vérités, les plus naïves sont souvent près des plus profondes.

Ainsi, l'esprit souple passera par toutes les nuances: il ne se croit pas obligé d'être toujours guindé en force et en hauteur, car ce n'est plus que de la raideur; il ne se condamnera pas à un sérieux triste et morose; sa pensée, comme sa parole, sera capable de sourire. Le modèle de la souplesse est un écrivain comme la Fontaine: le sublime lui est aussi naturel que la plaisanterie.

Chez les anciens, celui qui paraît avoir donné l'exemple de la plus étonnante souplesse, c'est Socrate; et on peut en dire autant de Platon.

Pénétration, étendue, largeur. — La pénétration ressemble à la finesse, et l'étendue ressemble à l'ouverture.

Cependant il y a des différences. La finesse démêle, la pénétration creuse; la finesse est déliée, la pénétration est perçante. La finesse aperçoit des différences très petites, mais prochaines; la pénétration atteint à ce qui est caché. La pénétration ressemble encore à la sagacité, et ces deux qualités vont ensemble; cependant il y a quelque chose de plus dans la pénétration que dans la sagacité.

Reconnaître le point difficile d'une question, c'est montrer de la sagacité; trouver moyen de la résoudre, c'est de la pénétration. Ne pas se laisser tromper, c'est le fait de la sagacité; découvrir la vérité est le fait de la pénétration.

Un esprit ouvert est celui qui s'assimile facilement toutes sortes de connaissances; un esprit étendu est celui qui les connaît et les possède toutes à la fois.

Un esprit ouvert peut oublier ou négliger successivement tout ce qu'il apprend; l'esprit étendu conserve tout et embrasse tout. L'étendue n'est cependant pas encore la même chose que la largeur.

Un esprit étendu peut ne pas être large; et il ne serait peut-être pas impossible de trouver un esprit large qui ne serait pas étendu. L'étendue a rapport à la diversité des matières; la largeur, à la différence des idées et des opinions.

Un esprit large est celui qui sait rapprocher les opinions, et qui est capable de comprendre le vrai, même dans les idées qu'il ne partage pas.

Chacune des qualités de l'esprit a aussi son défaut correspondant: l'écueil de la finesse, c'est la subtilité; l'écueil de l'étendue, c'est le superficiel; l'écueil de la force, c'est l'exagération. La justesse elle-même a son écueil, qui est quelquefois l'hésitation; et la mesure en a un autre, qui est la timidité. Mais les qualités ne doivent pas être compromises par les défauts dont elles peuvent être la source.

Indépendance, hardiesse, modération. — Il nous reste à signaler les qualités qui tiennent non plus à la nature de l'esprit lui-même, mais à son usage; par exemple, la liberté, l'indépendance, la fermeté, la hardiesse, la modération.

Un esprit est libre quand il n'a pas de préjugés et qu'il n'obéit qu'à la vérité seule. L'indépendance est une sorte de liberté, mais qui n'a rapport qu'aux préjugés extérieurs : un esprit indépendant peut ne pas être libre lorsque, secouant le joug d'autrui, il continue à se faire des préjugés à lui-même auxquels il obéit servilement.

Un esprit ferme est celui qui ne se laisse fléchir par aucune considération et qui dit nettement ce qu'il pense, que cela plaise ou non.

Un esprit hardi est celui qui brave les préjugés les plus accrédités et les plus puissants.

Un esprit modéré est celui qui craint toujours d'être entraîné à l'erreur par l'amour de la vérité même, et qui aime mieux ne pas dire tout que de dire trop.

Les défauts attachés à l'exercice de ces facultés sont trop visibles et trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Esprit. — Pour définir ce mot indéfinissable, nous n'avons rien de mieux à faire que de rappeler la définition de celui qui a donné de la chose elle-même le plus brillant modèle, je veux dire Voltaire :

« Ce qu'on appelle esprit, dit-il, est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine ; ici, l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens et qu'on fait entendre dans un autre ; là, des rapports délicats entre deux idées peu communes ; c'est une métaphore singulière ; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet dans lui ; c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre ; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. Enfin, je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit, si j'en avais davantage. »

Originalité, profondeur, invention. — Il nous reste, pour en finir avec les qualités de l'esprit, à signaler toutes celles qui sont tout à fait rares et supérieures et qui constituent surtout ce qu'on appelle le génie. Ce sont, par exemple, l'*originalité*, la *profondeur*, la *grandeur*, l'*invention*.

L'*originalité* est le cachet qui distingue un homme d'un autre homme ; un esprit d'un autre esprit. Au premier abord, tous les hommes se ressemblent ; mais, comme l'a dit Pascal, à mesure qu'on a plus d'esprit, « on trouve qu'il y a plus d'esprits originaux. » (*Pensées*, art. VII, 4.)

Mais il faut reconnaître que l'*originalité* est surtout reconnaissable chez les grands hommes. Elle est ou une flamme sans égale, comme chez Pascal, ou une grandeur suprême, comme chez Bossuet, ou une sérénité majestueuse, comme chez Descartes, ou un pathétique sublime, comme dans Shakspeare ; partout enfin elle est ce qui frappe, étonne, subjugué, dans l'art, dans la poésie, dans la philosophie, ou encore dans la politique et dans la guerre ; car quoi de plus original qu'un Cromwell, un Washington, un Bonaparte ou un Condé ? Eux aussi étonnent par la rareté, la nouveauté, l'inattendu. En un mot, l'*originalité* n'est pas une qualité spéciale de l'esprit ; c'est ou un degré, ou une manière d'être, ou un mélange des autres qualités ; c'est la couleur et le ton, c'est la physionomie de l'esprit.

La *profondeur* se définit elle-même. Elle est la puissance de découvrir ce qui est très caché, de franchir une longue chaîne de pensées, de rassembler en un seul trait mille traits différents.

La *grandeur* se définit également elle-même ; ou plutôt elle ne se définit pas : car qui ne sait ce que c'est que d'être grand ? Et cependant qui peut le dire ? Parmi les peuples, le peuple romain est celui qui donne le plus l'idée de la grandeur : ses monuments sont grands, ses lois et ses

codes ont de la grandeur, sa langue est majestueuse. Les époques classiques ont de la grandeur.

La France au siècle de Louis XIV est un siècle de grandeur. La grandeur, d'après ces exemples, est quelque chose de fier et de noble, mais sans trouble : c'est la force dans la sérénité et dans la dignité. Pascal est un modèle de profondeur, et Bossuet un modèle de grandeur. *Hamlet* est une œuvre profonde, *Athalie* est une œuvre grande. Le profond remue l'âme jusque dans ses dernières couches ; le grand nous élève et nous calme en nous charmant.

Le dernier trait le plus caractéristique du génie est l'invention.

Le génie est toujours inventif ; mais il l'est plus ou moins. Descartes l'est au plus haut degré ; Pascal invente plus que Bossuet, Corneille plus que Racine.

C'est dans les sciences qu'il est le plus facile de définir et de constater la qualité d'invention : chaque découverte porte le nom de ses auteurs ; mais les découvertes dans le pays de l'âme n'ont pas une moindre valeur, pour n'être pas si faciles à prouver.

Avec l'invention s'achève la description des qualités de l'esprit ; elle en est la couronne, l'acte suprême ; et par là même elle est le terme naturel d'une histoire de l'intelligence. (1)

LE CACHEMIRE,

OU LA VALLÉE DE SRINAGAR.

On raconte que le grand empereur Djihanghir, pénétrant pour la première fois dans le Cachemire, s'écria : « S'il est un paradis sur cette terre, c'est ici. » Et il ajoutait qu'il aimerait mieux perdre l'empire des Indes que d'abandonner cette merveilleuse vallée himalayenne.

Le vieux voyageur français Bernier ne montrait pas moins d'enthousiasme. Parlant des environs de la capitale, Srinagar, il écrivait :

« Tous ces ruisseaux qui descendent des montagnes rendent la campagne et toutes ces collines si belles et si fertiles qu'on prendrait ce pays pour quelque vaste jardin tout vert, mêlé de villages et de bourgades qui se découvrent entre les arbres, et diversifié de petites prairies, de pièces de riz, de froment, de plusieurs sortes de légumes, de chanvre et de safran ; tout cela entrelacé de fossés pleins d'eau, de canaux, de quelques petits lacs et ruisseaux ; tout y est parsemé de nos plantes et de nos fleurs d'Europe, et couvert de tous nos arbres, pommiers, poiriers, pruniers, abricotiers et noyers, chargés de leurs propres fruits et de vignes et de raisins dans la saison. »

Le nombre infini de canaux qui découpent toute la vallée de Srinagar donne, en effet, à ce pays, un charme incomparable. Les rives de ces sinueuses artères sont ombragées principalement de peupliers indiens d'un port magnifique, au feuillage luisant et touffu.

C'est sur ces canaux que se manifeste toute l'activité de ce fortuné pays. De nombreuses barques sillonnent incessamment ces « routes marchantes. » Les unes sont de lourds bачots à fond plat supportant une sorte de cahute en planches, et servent au transport des gens du peuple et des marchandises. Les autres sont de légers caiques portant à l'arrière un gracieux pavillon.

Les poètes hindous et persans appellent le Cachemire « le chef-d'œuvre de la création », et les Anglais l'ont surnommé « la vallée heureuse. »

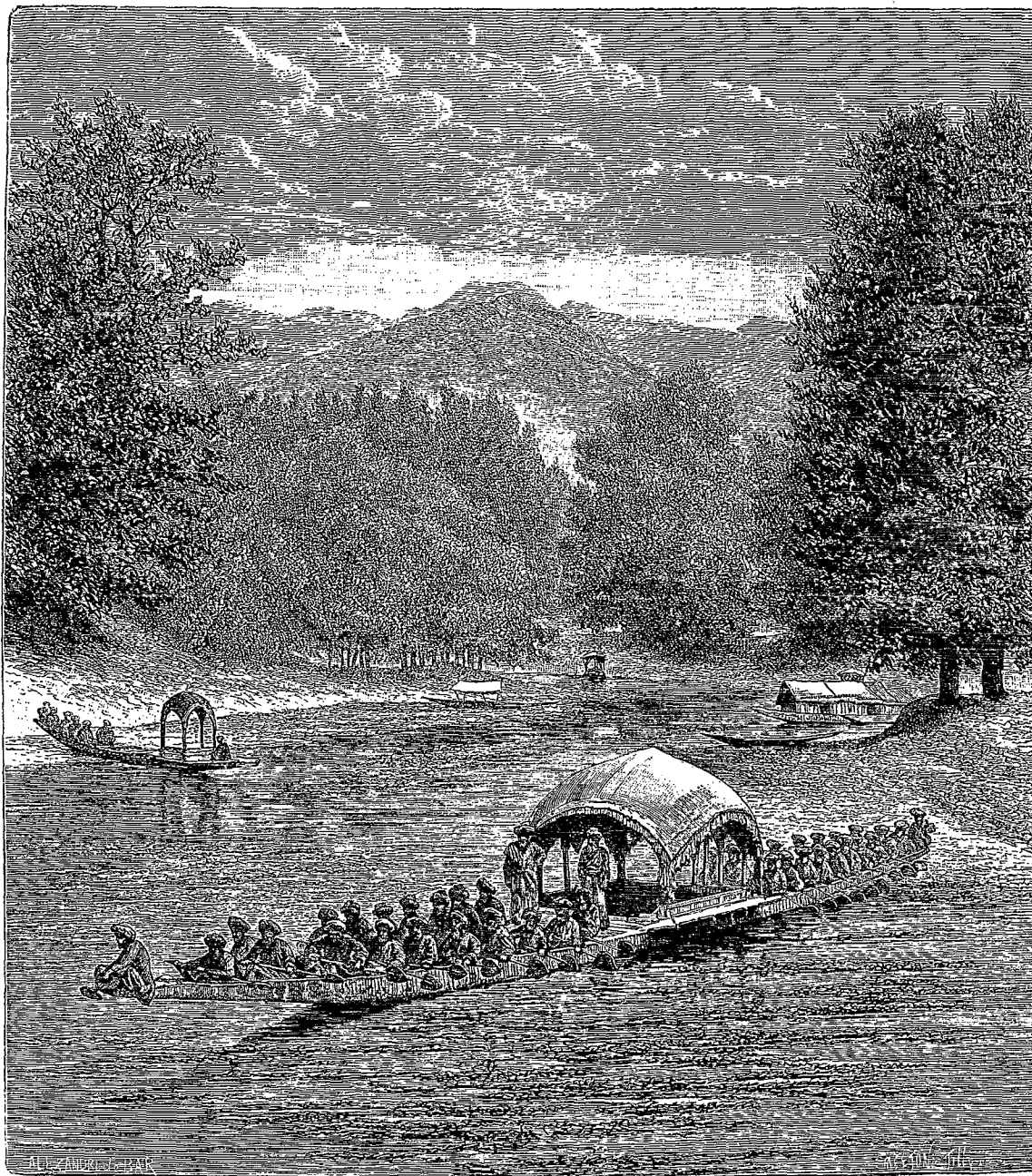
« Il est, en effet, peu de points du globe qui puissent lui être comparés, dit notre éminent géographe M. Vivien de (1) Paul Janet, membre de l'Institut.

Saint-Martin (*). Entourée de tous côtés par une imposante ceinture de montagnes dont les sommets couverts de neiges éternelles se dressent au-dessus d'un sombre manteau de verdure, la vallée étend sous le beau ciel de l'Inde ses riants paysages, ses belles plaines couvertes d'arbres en fleurs, ses charmantes vallées parcourues par de nombreux torrents qui s'épanchent en maints réservoirs ou vont bondissant de roc en roc, ses lacs bleus encadrés par les

longues lignes des *pipals*, les peupliers de l'Inde. Nulle part la nature n'a entassé sur un espace aussi restreint de plus brillants, de plus étincelants contrastes. »

En 1873, d'après un recensement officiel, la population du royaume était d'environ 500 000 habitants.

La ville principale est Srinagar (*Suryanagara*, ville du soleil). On l'appelle aussi, comme le pays tout entier, Cachemire,



La Barque du roi de Cachemire. — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie.

Le souverain ou maharadjah, qui est actuellement Rambir-Sing, est indépendant ; il est seulement lié à l'Angleterre par des traités d'alliance offensive ou défensive.

En 1866, notre excellent collaborateur et ami, Guillaume Lejean, si regretté, a visité Rambir-Sing dans son palais de Srinagar.

« C'est, dit-il, un grand bel homme (il avait alors quarante ans). Ses manières sont dignes et courtoises, et son extérieur affable et gracieux est loin d'être la peinture fidèle de son caractère. »

(*) *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle* (1879).

Il est le fils et le successeur du maharadjah Gaubab-Singh, qui a envoyé de magnifiques châles à l'avant-dernière Exposition universelle, et obtint la grande médaille.

M. Guillaume Lejean cite deux décrets singuliers de Rambir-Sing.

Les prêtres brahmanes de Srinagar avaient déclaré que l'âme de Gaubab-Sing était entrée, selon les lois de la transmigration, dans le corps d'une abeille. Or, un jour, le bruit se répandit que l'abeille sacrée, rasant les eaux de l'Hydaspe, qui traverse la ville, avait été avalée par un poisson, et que ce grave événement s'était passé entre les

ponts numéros 1 et 2. Tout aussitôt Zambir-Sing, par une naïveté étrange, défendit, sous les peines les plus sévères, de pêcher entre ces deux ponts.

Par un autre décret, Rambir-Sing a défendu expressément d'exporter « des femmes ou des juments du territoire de Cachemire sans son autorisation spéciale. »

Sous le rapport pittoresque, on compare volontiers la ville de Srinagar à Venise ; elle est de même sillonnée par des canaux nombreux où circulent incessamment des barques.

La barque du roi se distingue de toutes les autres embarcations par ses dimensions plus grandes. Longue de douze mètres, elle est manœuvrée par quarante rameurs et porte au centre un véritable kiosque ou dôme recouvert de velours et de brocart.

« Je comprends le nom de Venise indienne donné à ce grand bijou, dit encore M. G. Lejean... Certes, la reine des lagunes est bien plus imposante et plus monumentale ; mais ce beau musée est un peu triste, et ses lagunes, où je n'ai vu que de laides petites forteresses, lutteraient difficilement avec celle de Srinagar, toute semée de fleurs, de verdure et d'ombre. »

Le même voyageur donne une description agréable des habitations de Srinagar, maisons-châlets à plusieurs étages, sveltes, dégagées, aériennes, avec leurs longs balcons et leurs bois découpés. Il regardait avec plaisir les riches musulmans accoudés à ces balcons, causant gravement en prenant leur thé, protégés contre les moindres bruits de la ville par des massifs de peupliers, et bercés par le murmure étouffé de l'Hydaspe. On sent, à le lire, qu'il enviait en passant les délicatesses et la paix de la vie de ces heureux Cachemiriens. Il était sans doute sous l'influence d'une illusion.

Les canaux de la ville débouchent sur un lac qui est un des charmes de la ville. Sur ce lac, en partie envahi par une végétation puissante, « des palais mirent leurs pavillons multicolores et leurs majestueux alignements de platanes ; c'est une magie perpétuelle, et ce qui est mieux, une magie attrayante. »

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 89, 122, 166, 189, 218, 265, 305.

OCTOBRE.

A mesure que nous pénétrons plus avant dans la saison noire, les esprits deviennent plus turbulents. En même temps s'accroissent les pratiques de conjuration au moyen desquelles le prolétaire, le paysan, les humbles et les petits, cherchent à les tenir en respect. Octobre (*Aersselmaend*, mois de déclin) nous amène à son cinquième jour sainte Galle. On ne voit pas très clairement ce que cette veuve, dont saint Grégoire a écrit la vie, a de commun avec les sortilèges et les loups-garous ; pourtant c'est à la Sainte-Galle que ces derniers commencent leurs terribles et opiniâtres maléfices. Il y a bien à la Saint-Jean déjà une entrée en scène de ces diaboliques milices ; mais elles ne font qu'apparaître à cette époque ; leur domination réelle coïncide bien plutôt avec le temps sombre où les esprits de la lumière entrent en lutte avec les puissances infernales.

Les païens plaçaient à cette même date (5 octobre) le temps où du monde souterrain s'échappaient les larves, et celles-ci, comme les vampires et les loups-garous avec lesquels l'analogie est frappante, rôdaient alors sur la terre. Saint Augustin, saint Thomas, saint Jérôme, déclarent que les loups-garous ne sont nullement des êtres chimériques.

La croyance populaire, de son côté, voyait sous la *weerwolfshemd*, dénomination flamande qui signifie che-

mise du loup-garou, des êtres méchants faisant manifestement commerce avec le diable, des âmes damnées sorties des limbes infernaux, des âmes de grands criminels condamnées à errer sans trêve et sans merci. On explique plus naturellement aujourd'hui les loups-garous par les effets de l'hypocondrie ; *weerwolfsziekte*, maladie du loup-garou, disait-on en flamand.

Des malheureux soumis à la torture avouaient des crimes sans nom ; ils avaient vécu dans les bois, dévoré filles et garçons, niché avec des louves, etc. On leur faisait dire ce qu'on voulait au moyen des tourments. Les hallucinations de l'agonie s'ajoutaient à la monomanie. Ainsi, de quelques faits isolés, on tirait des conséquences générales. L'abomination se multiplia : on vit des loups-garous dans les solitaires, les vieillards, les fous, etc. Et, la terreur gagnant petit à petit les esprits, des hommes se croyaient changés en loups, recherchaient le creux des forêts, vivaient comme des fauves.

En Flandre, la superstition des loups-garous est restée vivace. A la veillée, il s'en conte des histoires. Le paysan emporte un bâton, une cognée pour rentrer chez lui, tout palpitant d'horreur.

Aucun grand saint, du reste, dans les commencements du mois. A la Saint-Denis (1^{er} octobre), Bruxelles se portait en foule vers la tour Saint-Nicolas, du haut de laquelle on jetait un sac de noix. Attrapait qui pouvait. Les houleuses allaient leur train. Cela s'appelait la fête aux Noix.

En 1760, des distributions d'aumônes remplacèrent la chute du sac.

Le 9 octobre, la Bohême fête saint Gonthier. La légende en fait un bénédictin vivant dans une solitude où, l'an 1012, il fut rencontré par le duc Udalrich. Le duc, émerveillé de ses lumières, ne voulut plus rien tenter sans recourir à ses conseils. A l'endroit où se trouvait l'ermitage de Gonthier, une source qui porte son nom passe pour posséder de puissantes vertus hygiéniques.

C'est pour la Bohême l'époque de l'*été de la Saint-Wenceslas*, qui correspond à l'été belge de la Saint-Michel.

D'après la légende, les fils volants qui se balançaient dans l'air, en ce temps de brouillards, sont des fils du linceul de Notre-Dame. Tandis qu'elle s'élevait glorieuse dans le ciel, ce terrestre linceul se défit, s'envola en mille légers réseaux au gré du vent ; et depuis, tous les ans, le vent les rassemble, les refaisse après les avoir éparpillés.

La légende est commune à la Belgique et à la Bohême. Sainte Marie file, dit-on dans les deux pays, quand la campagne commence à se couvrir de leurs ondoyantes dentelles.

En Bohême se place, aux approches du 10 octobre, un rappel de la fête du roi, si brillante à la Pentecôte. Mais ce n'est plus que la contre-partie de la fête. Plus de splendeur, de roi pompeux ni de reine magnifique. Le roi et la reine sont gueux ; ils cheminent pauvrement à travers le village, suivis d'un pauvre cortège. Un peu de papier doré les fait seulement reconnaître. C'est la fête des bergers, des garçons de ferme, des filles d'étable. Le couple royal chante une comédie. Bien malheureux sont-ils. Leurs Majestés sont chancelantes et affamées ; elles espèrent dans la miséricorde des hommes. Ce qui n'empêche pas le roi d'avoir la langue très déliée. Ils débouchent à la fin sur la place.

Le roi monte alors sur une table, et dégoise un chapelet de rimes satiriques. Tout le village est passé au tamis, critiqué, raillé. Gare les horions ! Et le petit peuple des servantes et des valets acclame le poète qui les venge de la rapacité et de la dureté des maîtres. Pourtant, il faut une expiation à tant d'audace, pour la forme. Un coq est apporté sur la table, fier et vibrant, crête dressée. C'est lui qui payera pour le crime du roi rimeur. On crie, on glapit, on siffle, et soudain la tête du coq tombe, tranchée d'un

coup. Le supplice terminé, la reine emporte le coq encore chaud, le plume et le met cuire pour le banquet qui termine la cérémonie.

Cette méchante farce clôt la série des réjouissances populaires du mois en Bohême. Aussi bien, octobre est-il peu fertile pour les chercheurs de vieux usages. Quand nous aurons mentionné la fête de saint Crépin, patron des cordonniers, qui se célèbre partout généralement de la même manière; la Saint-Simon, dont on dit chez les Tchèques et les Flamands qu'« à la Saint-Simon et Judas l'hiver entre en ses droits »; la Sainte-Eusébie, à propos de laquelle cet axiome a été rimé :

A la Sainte-Eusébie,
La terre n'a plus de vie;

quand enfin nous aurons mentionné, à propos de la Sainte-Ursule et des onze mille vierges, cette particularité qu'en Belgique un grand nombre d'églises et de monastères prétendaient posséder un et même plusieurs corps de ces martyres (l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai, se glorifiait d'avoir les corps des capitaines Honorée et Florine; l'abbaye de Gremberghen, quatre autres vierges; l'abbaye de Villers, quatorze têtes; l'abbaye d'Orval, douze crânes et trois chasses remplies d'ossements, etc.), nous aurons à peu près tout dit sur ce mois.

La suite à une autre livraison.

LA LETTRE DU DOCTEUR.

NOUVELLE.

Mon père m'avait de bonne heure donné des leçons de courage. Convaincu que la vie est un combat auquel il faut se préparer dès le début, et que l'homme, avec ses défauts et ses qualités, ses vices et ses vertus, se révèle déjà dans l'enfant, il s'appliqua à m'aguerrir et à me mettre en garde contre les défaillances du cœur, qui, après s'être manifestées dans les petites choses, provoquent plus tard de grandes lâchetés. Il m'apprit à supporter sans pleurer et même sans me plaindre les accidents et les douleurs auxquels le jeune âge est exposé.

Nous habitons la campagne, le pays était accidenté; il m'exerçait à faire de longues courses dans la montagne et à braver la fatigue sans murmurer; j'appris de bonne heure à nager et à jouer dans la rivière. Sa vigilance affectueuse se dissimulait pour m'enseigner à ne compter que sur moi et m'habituer à mépriser les terreurs qui sont le plus souvent les produits de notre imagination.

J'avais parmi les personnes de notre connaissance la réputation d'un garçon que rien n'effrayait et dont la vaillante nature était à l'épreuve du découragement; j'en étais très fier, je dois l'avouer; les éloges que l'on me prodiguait m'allaient droit au cœur, et je saisis avec empressement l'occasion de mériter quelques-uns de ces mots flatteurs qui caressaient si doucement mon amour-propre.

Un jour, mon père me dit :

— Va porter cette lettre à mon ami le docteur Gorre.

Le chef-lieu du canton où demeurait M. Gorre était situé à plus d'une lieue de notre habitation. C'était une promenade pour mes jambes de onze ans, habituées aux longues excursions à travers monts et vallées; je m'empressai de partir et j'eus bientôt franchi la distance. Le vieux médecin, dont je connaissais bien la tête grisonnante, la franchise un peu brusque, les manières originales et le dévouement qu'il accompagnait parfois de boutades bourrues, se préparait à se mettre à table quand j'arrivai. Me voyant tout essoufflé, presque hors d'haleine, il me gronda d'avoir tant précipité ma marche, puis ajouta :

— Assieds-toi là, tu vas diner avec moi.

Et pendant que le potage fumait dans la soupière, il se mit à lire la lettre dont les quatre pages étaient couvertes d'une écriture serrée. J'observais le jeu de sa physiologie; elle était soucieuse et trahissait une préoccupation pénible. Au moment où il arriva à la dernière ligne, je l'entendis murmurer : — Pauvre garçon !

Avant de prendre place à mes côtés, il tira de sa bibliothèque un énorme volume qu'il feuilleta et plaça tout ouvert entre nous deux. Il parlait peu, portant précipitamment les morceaux à sa bouche, n'interrompant sa lecture que pour se servir et me servir moi-même ou m'adresser des questions laconiques sans paraître prêter attention à mes réponses.

Quand nous fûmes au dessert, il me quitta pour aller écrire la lettre que je devais porter à mon père en échange de celle que je lui avais remise.

Je profitai de son absence pour lire la page du livre qui l'avait tant intéressé. Il s'agissait d'une maladie dont le nom scientifique ne me disait rien et que je n'ai pas même retenu. Les causes de cette maladie, les symptômes qu'elle présente, les phases qu'elle parcourt, les moyens à l'aide desquels on peut la combattre, tout y était, en termes techniques.

A vrai dire, je n'y compris pas grand'chose, je ne m'y appliquai guère, et j'avais abandonné cette lecture fastidieuse, quand le docteur revint avec la lettre qu'il venait d'écrire :

— Tu remettras ceci à ton père, à lui seul, entends-tu? Et maintenant, je te quitte pour aller faire mes visites; bon voyage!

Je n'étais pas pressé de rentrer, et je pris, pour regagner la maison paternelle, le chemin des écoliers. Le temps était splendide; le printemps avait revêtu sa plus riante parure. La fraîche verdure du feuillage reposait agréablement les regards; les pommiers et les églantiers étaient en fleurs; les prairies ressemblaient à un tapis d'émeraude sur lequel se détachaient des corolles aux vives couleurs; les blés ondulaient au souffle de la brise, les insectes bourdonnaient dans l'air, les cigales faisaient entendre leur bruit strident, les hirondelles croisaient leur vol capricieux au-dessus de ma tête; de chaque buisson, de chaque bouquet d'arbres partait ce doux gazouillement qui salue la riante saison.

Je marchais à travers des sentiers qui m'étaient familiers. Mon esprit était en fête comme la nature, et d'une branche de coudrier je m'amusais à frapper les haies d'aubépine pour en faire partir les oiseaux qui y avaient déposé leurs nids.

Arrivé à mi-chemin, dans un endroit ravissant entre tous, je m'arrêtai. Devant moi se déroulait un horizon peu étendu, mais d'une admirable variété. A mes pieds, un jet d'eau s'échappait du roc, remplissait une excavation où il formait un lac en miniature, puis ruisselait en murmurant à travers les cailloux. La mousse me formant un siège moelleux, je promenai mes regards sur le gracieux paysage et me laissai aller à cette somnolente flânerie qui est un des charmes du jeune âge.

Les oiseaux que ma présence avait d'abord effarouchés se familiarisèrent bientôt, et, comprenant que je n'étais point redoutable pour eux, vinrent tremper leurs becs dans l'eau limpide.

Je me rappelai que ma mère, pour ne pas me laisser faire à jeun le voyage, avait bourré mes poches de gâteaux. J'en pris un et me mis à l'émietter au bord de la source. J'eus bientôt plusieurs convives, et ceux-ci signalèrent sans doute à leurs amis la bonne aubaine, car le nombre s'en accrut rapidement : pinsons et fauvettes, linots, chardonnerets et bergeronnettes, se disputèrent le butin que je

leur distribuais généreusement ; ils le saisissaient au vol, venaient se percher presque à portée de ma main. Je trouvais grand plaisir à suivre leurs mouvements gracieux, à entendre leur ramage étourdissant.

Toute ma provision y passa, et je fouillais dans mes poches pour y découvrir quelque brioche oubliée, quand ma main rencontra la lettre de M. Gorre. Le cachet peu adhérent s'était décollé. Ma curiosité s'éveilla, et une violente tentation s'empara de moi. La préoccupation du docteur, son exclamation, me revinrent à l'esprit ; la recommandation même qu'il m'avait faite de remettre à mon père seul la missive, m'intriguait. Ma conscience me disait bien que violer le secret d'une lettre, fût-elle décachetée, est chose honteuse ; mais je discutais mon devoir, et quand on en est là, on ne tarde guère à capituler ; en effet, je trouvai de nombreuses et captieuses raisons pour justifier mon indiscretion. Je retournais le papier dans tous les sens, il me brûlait les doigts. Après une courte lutte, je n'y tins plus et lus les lignes suivantes :

« Mon cher ami, votre malade est perdu ; puisqu'il ignore sa situation, laissez-le dans son erreur. La science n'y peut rien, dans six mois il sera mort. »

J'eus un frisson ; je fus frappé tout à coup de l'idée qu'il devait être question de moi. Je me rappelai tous les détails de mon entrevue avec le médecin, et il me parut qu'ils s'accordaient pour m'en convaincre ; je crus me rappeler qu'il m'avait regardé avec commisération, que sa voix avait l'accent de la pitié. Puis, cet article du gros volume que j'avais parcouru d'un regard distrait, je le retrouvais en partie dans ma mémoire : ceux des symptômes de la maladie que je me rappelais, s'appliquaient, en y songeant bien, parfaitement à moi. Comment n'en avais-je pas eu la pensée en lisant ? Oui, le malade condamné, c'était moi-même. La réalité m'apparaissait dans toute son horreur.

La fin à la prochaine livraison.

UNIFICATION DE L'HEURE

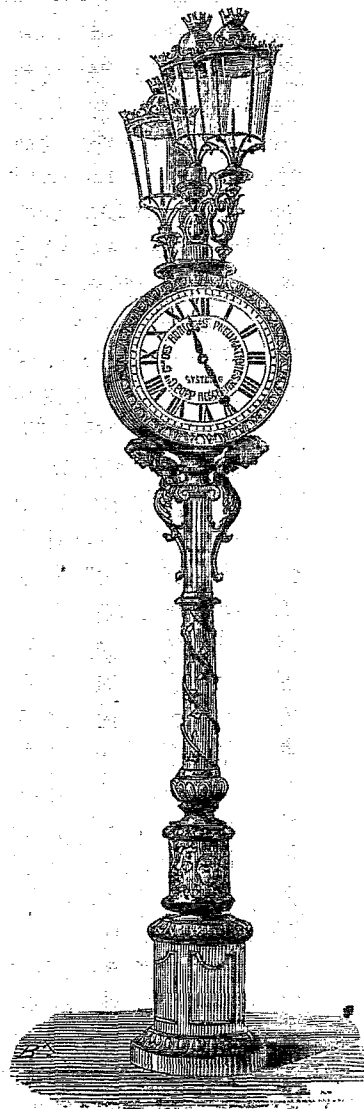
AU MOYEN DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'AIR COMPRIMÉ.

Les horloges de nos principaux monuments publics ne concordant presque jamais entre elles, ce qui est fort préjudiciable aux intérêts de tous, l'administration de la ville de Paris a résolu d'unifier l'heure par le moyen de l'électricité. A cet effet, on a établi à l'Observatoire national une horloge régulatrice qui indique le temps moyen et qui est mise en communication, à l'aide d'un réseau télégraphique, avec douze horloges à secondes placées dans les différents quartiers de Paris, et d'où rayonne la remise à l'heure de quarante autres cadrans dont on a conservé le mécanisme. L'établissement des douze *centres horaires* a commencé, en janvier 1880, place Denfert-Rochereau, place Saint-Sulpice, rue de la Chaussée-d'Antin, etc. ; ils sont installés à hauteur d'homme et battent synchroniquement la seconde du temps moyen au méridien de Paris, avec le régulateur placé à la porte de l'Observatoire.

La dépense occasionnée par l'installation du réseau télégraphique qui doit assurer l'unification de l'heure dans la ville s'élève à peu près à 80 000 francs ; quant aux frais d'entretien annuel, ils ne dépassent guère 7 000 francs, ce qui est une somme bien faible comparativement aux résultats obtenus.

Un autre moyen d'unifier l'heure, et qui présente sur le précédent l'avantage d'être à l'abri des perturbations atmosphériques, consiste dans l'emploi de l'air comprimé. Déjà plusieurs horloges fonctionnant par ce nouveau système, dont M. Popp, de Vienne, est l'inventeur, ont été installées à Paris, notamment sur les grands boulevards,

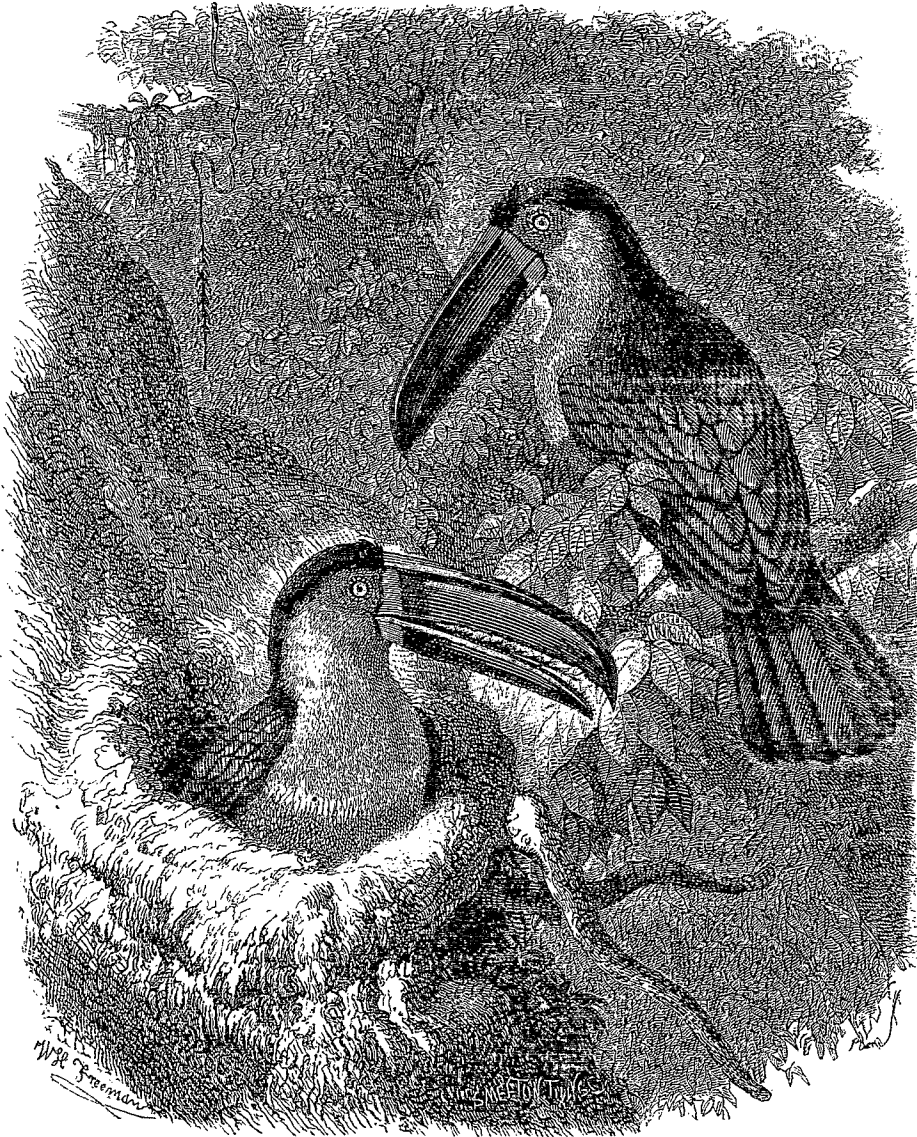
au coin de la rue Montmartre et de la rue Drouot. Jusqu'ici la marche de ces horloges, dont nous représentons un des modèles, a été très satisfaisante ; leur mode de réglage est d'ailleurs fort simple. Une horloge centrale, mise en communication avec l'Observatoire, est disposée de telle sorte que toutes les fois que son balancier frappe la soixantième seconde d'une minute, il se produit un déclanchement qui livre passage à l'air comprimé dans des récipients ; celui-ci s'élance aussitôt dans les tubes du réseau, et gonfle un soufflet qui se trouve à leur extrémité, dans l'intérieur de toutes les horloges. En se gonflant, le soufflet soulève un petit levier qui fait tourner d'un cran une roue qui en compte soixante, et dont chacun correspond à une minute. A cette même roue est fixée la grande aiguille du cadran, qui avance d'une minute chaque fois qu'il se produit un déclanchement nouveau et que la roue exécute un soixantième de tour. Il y a donc de la sorte concordance parfaite entre l'heure donnée par l'horloge centrale et celle que marquent les horloges secondaires disséminées dans Paris



Horloge pneumatique, à Paris.

L'installation des quinze premiers cadrans a exigé dix-huit kilomètres de tuyaux, et leur établissement est tel que toutes les personnes qui habitent près du réseau de cette canalisation peuvent recevoir l'heure à domicile. Il leur suffit, pour cela, de faire embrancher sur le tuyau central un petit conduit qui amène chez elles l'air comprimé fourni par l'administration.

LES TOUCANS.



Le Toucan Ariel et son nid. — Dessin de Freeman.

Les toucans seraient de très beaux oiseaux grâce aux couleurs éclatantes de leur plumage, généralement d'un jaune orangé ou d'un rouge vif sur la gorge et le haut de la poitrine, s'ils n'étaient défigurés par l'énormité de leur bec. Ce bec est aussi gros que la tête, et presque aussi long que le corps de l'oiseau, sans compter la queue. On ne comprendrait pas comment les toucans peuvent porter sans peine un pareil appendice, si l'on ne savait qu'il est loin d'être aussi lourd que son volume le ferait supposer; tout l'intérieur en est poreux, composé de cellules vides que séparent de minces cloisons; la surface seule est solide.

Les toucans se servent d'ailleurs de cet incommode instrument avec beaucoup d'adresse. Lorsqu'ils mangent, soit un fruit, soit un insecte, ou tout autre aliment, ils le saisissent avec l'extrémité de leur bec, le font sauter en l'air et le reçoivent dans le sens où il est le plus commode à avaler; si l'objet retombe mal, ils le tournent et le retournent par un léger mouvement des mandibules de façon à ce qu'il se présente convenablement. C'est ainsi qu'ils happent des bananes, de jeunes pousses d'arbres, des œufs, et même de petits oiseaux qu'ils vont voler dans les nids.

Ils pêchent aussi des poissons au bord des ruisseaux et des étangs.

Les toucans ont l'air gauche et mélancolique. Cela tient toujours à ce malheureux bec qui semble leur peser et les humilier. En réalité, ils ont l'humeur fort gaie. Ils ont dans le caractère quelque chose de la drôlerie froide du perroquet. Ils sont gravement folâtres. Comme les geais et les pies, ils s'amuse à se moquer du chasseur en volant par petites troupes devant lui, se posant pour le laisser approcher, puis repartant au moment où il se croit à portée et se prépare à tirer. On les voit souvent cinq ou six perchés sur le faite d'un arbre, occupés à jacasser de la façon la plus singulière. L'un d'eux, juché plus haut que les autres, joue le rôle de chef d'orchestre et conduit le charivari. Deux autres crient sur des tons variés et discordants; quand ils se taisent, deux de leurs camarades reprennent aussitôt.

Mais c'est en captivité que l'on peut juger de l'humeur sociable et enjouée du toucan. Il s'approprie très-rapidement, se familiarise avec son maître et les gens de la maison, où il est comme chez lui. Il mange dans la main, touche à tout, dérobe tout. S'il y a d'autres animaux, il

établit bien vite sa souveraineté sur eux ; il fait la police, impose l'obéissance, ne souffre aucun empiètement sur ses droits.

Un naturaliste raconte qu'un jour il prit dans une forêt un toucan qui était à moitié mort de faim. L'oiseau se rétablit dès qu'on lui eut donné à manger, et on le laissa courir librement dans toute la maison. Comme il fourrageait partout et n'épargnait pas la table de travail de son maître, celui-ci lui administra une correction : l'intelligent oiseau se le tint pour dit et ne recommença pas. Il venait régulièrement tous les jours prendre sa place à table, où il mangeait de tout, de la tortue, du poisson, des fruits. Jamais il ne manquait l'heure du repas ; il y arrivait en même temps que le premier plat. Sa trop grande exactitude devenant quelquefois importune, son maître voulut lui interdire la salle à manger, et le fit enfermer dans une cour entourée d'une haute palissade ; ce fut inutile : le toucan, excellent grimpeur, franchit la palissade, gagna la salle à manger, et, au moment du dîner, se retrouva à sa place ordinaire. Une fois cependant il disparut, et l'on fut plusieurs jours sans le revoir ; on crut qu'il s'était échappé, qu'il avait voulu reprendre sa liberté : nullement ; il avait été volé ; mais le malin oiseau réussit à tromper la surveillance de son déloyal possesseur, et revint dans la maison qu'il considérait comme la sienne.

Les toucans appartiennent tous à l'Amérique méridionale. Le toucan ariel ressemble beaucoup au toucan à gorge jaune du Brésil. Il a, comme lui, toutes les parties supérieures du corps, ainsi que la queue et le ventre, d'un noir velouté, avec des reflets d'un vert changeant ; la gorge, le devant du cou, sont d'un bel orangé qui se termine en bas par une barre transversale d'un rouge vif. Chez l'ariel, le bec, noir dans presque toute son étendue, est marqué d'une raie jaune à la base et d'une teinte bleue sur le commencement de l'arête. Cet oiseau, comme tous les toucans, niche dans les trous des arbres, et ne pond que deux œufs.

LA LETTRE DU DOCTEUR.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 335.

La source, avec sa transparence de cristal, me sollicitait. J'y contemplai mon image comme Narcisse, mais non avec la même satisfaction que lui : j'étais d'une pâleur livide, le miroir me renvoyait la prédiction sinistre.

Six mois seulement à vivre ! Oh ! mon Dieu ! Ce fut en me répétant cette triste parole que je me remis lentement en marche. Tous les charmes de la nature s'étaient évaporés pour moi, je m'irritais de voir que tout souriait dans la campagne quand l'amertume était dans mon cœur. Notre naïf orgueil voudrait que les objets qui nous entourent se missent à l'unisson de nos sentiments, que le soleil cessât de luire sur notre cœur attristé.

La nuit était déjà venue quand je rentrai à la maison. Le visage de mon père s'assombrit quand il lut le billet du docteur, et comme lui il murmura :

— Pauvre garçon !

Il était profondément ému. Cependant l'impression qu'il m'avait laissée voir ne dura pas, et il reprit bientôt ses manières accoutumées, son humeur habituelle. Évidemment il dissimulait son chagrin pour ne pas m'affliger, pour entretenir mon illusion. Je me rappelai les paroles qu'il m'avait répétées souvent : — Que l'homme vraiment digne de ce nom doit être préparé à toutes les épreuves et savoir leur opposer un calme impassible, un courage inébranlable. — Il se conformait aux maximes austères dont il avait cherché

à imprégner ma jeune âme et me donnait un exemple que je devais suivre.

J'eus honte de m'être laissé aller au découragement, et résolus de prendre pour modèles les hommes de cœur dont il avait présenté la carrière à mon admiration et à mon imitation.

Mon père croyait qu'on a tort de borner les lectures de l'enfant aux ouvrages qui le récréent et lui font entrevoir seulement la vie sous un riant aspect ; il pensait avec raison qu'il convient d'y mêler des lectures plus graves dont les préceptes laissent leurs traces dans une jeune imagination. Je pris un de ces livres, et mes regards tombèrent sur les lignes suivantes :

« Il ne nous appartient pas de mesurer la durée de l'existence que Dieu nous accorde ; mais, qu'elle soit courte ou longue, il dépend de nous d'en faire un bon emploi ; agissons de telle sorte que nous laissions à ceux qui nous survivront un souvenir aimé et respecté, qu'aucune réserve ne se mêle aux éloges que l'on accordera à notre mémoire. »

Cette lecture fortifia mon courage, et je refoulai au dedans de moi les tentations de faiblesse auxquelles j'avais un instant cédé. Je me proposai de faire bon visage à ma destinée et d'avoir une attitude qui ne laissât aucune prise à la défaillance. Tout alla bien quelque temps : je dissimulais ma tristesse, j'apportais à l'accomplissement de mes devoirs le même zèle qu'autrefois ; j'étais actif, et mon visage ne portait pas témoignage des pensées amères qui parfois me serraient le cœur.

Mais je remarquai bientôt avec dépit qu'on ne rendait pas assez hommage à ma vaillance ; on ne paraissait pas même s'apercevoir des efforts héroïques que je faisais pour me contraindre. Mon père annonça qu'il allait faire une absence qui devait être assez longue ; je crus d'abord qu'il craignait de ne pouvoir maîtriser sa douleur et qu'il voulait fuir le spectacle de son fils chéri s'acheminant rapidement et sans espoir vers la tombe. Mais ses adieux n'eurent pas l'accent de la tristesse ; rien dans ses paroles, dans ses manières, ne trahit la lutte qui devait se livrer en lui.

J'en ressentis, je l'avoue, quelque amertume ; ma mère, de son côté, conservait cette quiétude qui ne l'abandonnait jamais ; elle était avec moi telle que je l'avais toujours vue. Aucune larme furtive ne révélait les angoisses de son cœur ; je voyais toujours sur ses lèvres le même sourire doux et affectueux ; elle me raillait si elle me voyait réveur, stimulant mon activité et m'engageant à apporter plus d'entrain dans mes jeux. Il en était de même de tous ceux qui m'approchaient ; personne ne semblait se douter des efforts surhumains que je faisais pour imposer silence à cette voix intérieure qui protestait contre l'arrêt fatal.

Le dépit que j'éprouvais devint de l'irritation. Je voulais bien accomplir la tâche que je m'étais imposée ; mais je ne pouvais me résigner à ce que personne ne s'en aperçût ou ne parût s'en apercevoir. J'avais besoin pour me soutenir d'être encouragé par les éloges et les témoignages d'admiration.

À quoi bon s'élever au-dessus des communes faiblesses, si je devais conserver pour moi-même le secret de mon héroïsme ?

Ces déceptions de mon orgueil brisèrent mon courage, et je me dégoûtai de la tâche que l'on savait si peu apprécier. Brusquement, tous les ressorts de ma volonté se détendirent. Un déplorable affaissement s'empara de moi ; je fus comme un acteur impuissant à déployer ses ressources dans le silence d'une salle vide.

À partir de ce jour, je devins sombre et morose ; je m'abandonnai à ces lâches lamentations dont mon père m'avait

inspiré l'horreur. Mourir à la fleur de l'âge quand l'avenir se présentait à moi si riant, si rempli de promesses ! Qu'avais-je donc fait à Dieu ? Je traçai sur mon calendrier une ligne noire comprenant les jours qui me séparaient de l'échéance fatale.

J'avais jusqu'alors laissé couler ma vie avec une heureuse insouciance, comme si elle ne devait jamais finir, et maintenant que j'étais séparé du terme seulement par quelques-uns de ces mois que j'avais vus passer si vite, je me cramponnais à l'existence avec cette étreinte fiévreuse du noyé qui s'accroche à la branche près de céder sous son poids.

Si du moins j'avais pu demander à ce laps de temps toutes les jouissances qu'il comportait ! Mais non, j'avais perdu toute aptitude au plaisir et au travail ; l'image de la mort se dressait constamment devant moi, paralysant mes forces, engourdissant mes facultés. Pourquoi travailler dans la perspective d'un avenir que je ne devais pas voir ? Je ne trouvais plus aucun attrait à la lecture que j'aimais tant autrefois ; les livres les plus frivoles m'ennuyaient aussi bien que ceux qui traitaient de matières sérieuses. Je voyais constamment surgir entre les lignes l'important oracle. Rien ne m'amusa plus. Moi qui aimais tant à courir à travers la campagne, à franchir les ravins, à escalader les hauteurs, je ne marchais plus qu'à pas comptés.

A mesure que, par suite des dispositions de mon esprit, la vie était pour moi plus lourde à porter, je m'y attachais davantage ; je craignais qu'une course un peu trop précipitée ne surmenât mes organes affaiblis. Je croyais sentir, je sentais réellement les palpitations de mon cœur qui battait avec une rapidité effrayante. En me soumettant à un examen minutieux, en étudiant les symptômes que je rattachais au terrible article dont je me figurais me rappeler tous les détails, je me disais que le foyer vital était bien près de s'éteindre en moi et qu'il fallait en ménager la chaleur. J'étais comme le malheureux qui voit disparaître son dernier morceau de pain et en économise les miettes avec une sollicitude anxieuse.

J'avais un camarade avec lequel je passais une partie de mes journées : c'était le fils de notre fermier. Mon père l'avait pris en amitié à cause des rares qualités de son cœur et de son esprit. On l'avait associé à mes études, il partageait mes leçons et mes plaisirs. C'était une nature d'élite ; je l'aimais beaucoup, et il avait reporté sur moi la reconnaissance que lui inspiraient les bienfaits de ma famille. Il chercha à me rendre la gaieté que j'avais perdue, s'ingénia à chasser les nuages qui assombrissaient mon front, imagina les distractions les mieux appropriées à mes goûts.

Rien ne réussissait ; l'attitude maussade et ennuyée que j'opposais à ses efforts aurait découragé tout autre dévouement que le sien. Lui ne se lassait pas ; sans lui avouer ma cruelle découverte, je lui faisais entendre que mes jours étaient comptés. Il raillait doucement mes terreurs et trouvait dans son affection des raisons convaincantes pour me prouver que j'étais le jouet de chimères insensées. Je lui tenais rancune de son incrédulité. Tout en affectant de garder mon secret, j'aurais voulu qu'il le devinât ; je m'indignais qu'on ne s'intéressât pas assez à mon malheur. Faut-il l'avouer, le monde entier était circonscrit pour moi dans ma personne ; j'oubliais tout le reste pour ne penser qu'à elle.

Un jour, ma mère me chargea de porter quelques secours à une pauvre femme clouée sur son lit par la maladie. Je partis en murmurant contre la fatigue qu'on imposait à ma faiblesse. Jean (c'était le nom de mon ami) m'accompagna. Nous arrivâmes au pied d'une montée que je mesurai d'un regard effrayé. Je sentais déjà mon cœur

battre d'un mouvement fiévreux ; Jean, toujours indulgent pour mes bizarreries, me proposa de la gravir seul, et je l'attendis. Quand il revint, il était tout essoufflé, sa respiration était haletante, oppressée ; il fut obligé de s'asseoir sur le gazon.

Je ne pensais qu'à moi, au danger de hâter l'heure fatale par un trop grand effort ; je ne faisais pas attention à Jean qui, tout pâle, se remettait en route péniblement, mais sans se plaindre.

L'été se passa sans que la saison, exceptionnellement belle cette année, m'apportât aucune des jouissances accoutumées. Le soleil se levait et se couchait sur ma désespérante mélancolie ; aucun des jours que j'effaçais sur le calendrier ne me laissait un agréable souvenir.

Au début de l'automne, Jean m'annonça qu'il allait partir pour une localité assez éloignée. J'étais avec lui quand il fit ses adieux à sa mère ; ils furent tristes, et celle-ci témoigna une douleur que je trouvais bien ridicule, car il me semblait que l'on devait réserver sa pitié pour le grand voyage que j'étais à la veille d'accomplir.

— Vous voulez bien l'accompagner jusqu'au chemin de fer, me dit-elle ; vous avez raison, car peut-être ne le reverrez-vous plus.

Je le savais ; pourquoi tenait-elle à me rappeler qu'au retour de son fils je ne serais plus au nombre des vivants ? Et lui, pourquoi, en me quittant, venait-il, comme par une amère ironie, me parler des vœux qu'il formait pour mon avenir, avenir qui devait être sitôt brisé ?

L'absence de Jean me laissa cependant un vide pénible. Livré à moi-même, je devins plus sombre encore. Je voyais dans toutes les sensations que j'éprouvais la confirmation de l'arrêt terrible, dans toutes les circonstances qui m'entouraient un présage de ma fin prochaine. Le vent froid d'octobre murmurait à mes oreilles le sinistre avertissement, et les feuilles qui se détachaient des arbres me semblaient une image de mon propre sort. Je me répétais l'épigramme de Millevoye :

Triste et mourant à son aurore,
Un jeune malade, à pas lents, etc.

Si j'avais su faire des vers, j'aurais déploré dans la langue des dieux mon trépas prématuré, mais je ne pouvais employer que l'humble prose pour protester contre l'injustice de la destinée.

Quelques jours avant le terme fatal, une violente tempête éclata. Je ne fermai pas l'œil de la nuit. J'étais convaincu que mon heure suprême avait sonné. Je me relevai pâle, brisé ; je croyais sentir dans mes organes affaiblis l'invasion de la mort.

Mon père, dont l'absence s'était prolongée au delà de ses prévisions, revint alors. Quelques instants après son retour, il me dit :

— J'ai une triste nouvelle à t'annoncer : ton ami Jean, que l'on avait envoyé dans un établissement de bains, vient de mourir, le jour où il a fait un si terrible orage. Le docteur avait prédit juste ; te rappelles-tu à quelle date tu me rapportas sa lettre ?

Cette date, je m'en souvenais bien ; avec elle avaient commencé mes tourments.

— Quoi ! m'écriai-je, c'était de Jean qu'il était question ?

A ces mots que je ne pus retenir, mon père me regarda attentivement. J'avais donc lu le message du docteur ? Pressé de questions, j'avouai tout, et mon indiscretion et mes terreurs.

Mon père n'eut pas le courage de me gronder beaucoup. J'avais été assez cruellement puni de ma curiosité. J'en supportai quelque temps encore les conséquences. Sous l'influence de mon imagination frappée, ma santé s'était

altérée. Tout trahissait en moi un dépérissement qui m'aurait peut-être conduit au tombeau si l'épreuve s'était prolongée. Ce ne fut pas tout de suite que je retrouvai mon équilibre.

Mes forces revenues, il me resta le remords du monstrueux égoïsme que j'avais à me reprocher. Ce qui avait dominé chez moi pendant cette période douloureuse, c'était un âpre attachement à la vie, la préoccupation exclusive de ma personne. Pauvre Jean ! je l'avais accusé de ne pas assez s'apitoyer sur moi ; et lui qui était réellement condamné par la science, qui prévoyait sa fin imminente, il n'avait jamais laissé échapper son secret funèbre. Jamais, par une plainte, par un murmure, il n'avait attristé ceux qui l'entouraient. Il s'était doucement acheminé vers la mort avec un héroïsme résigné qui n'avait pas eu un instant de défaillance.

Ah ! combien je me sentais humilié en me comparant à lui ! Son courage n'avait pas eu besoin d'être soutenu par

les applaudissements et les éloges ; tandis que moi, dès que je n'avais plus eu pour m'aiguillonner que l'approbation de ma conscience, l'énergie dont j'étais si fier m'avait fait complètement défaut.

Je compris alors et j'ai mieux reconnu encore plus tard que celui-là seul est sûr de sa vaillance qui en a fourni les preuves sans témoin, sous l'œil de Dieu seul, et qui a un sentiment vrai de son immortalité.

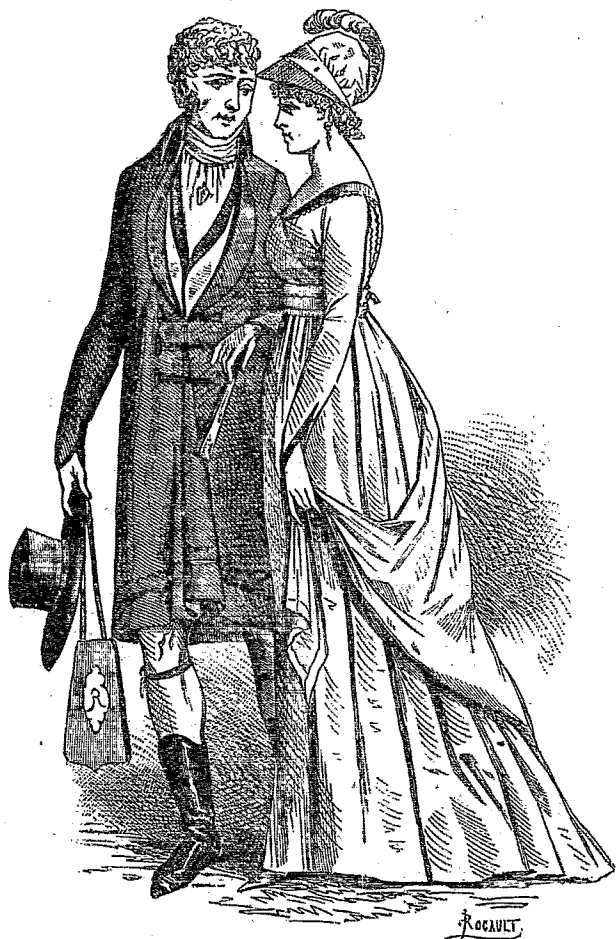
HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 67, 114, 194, 239.

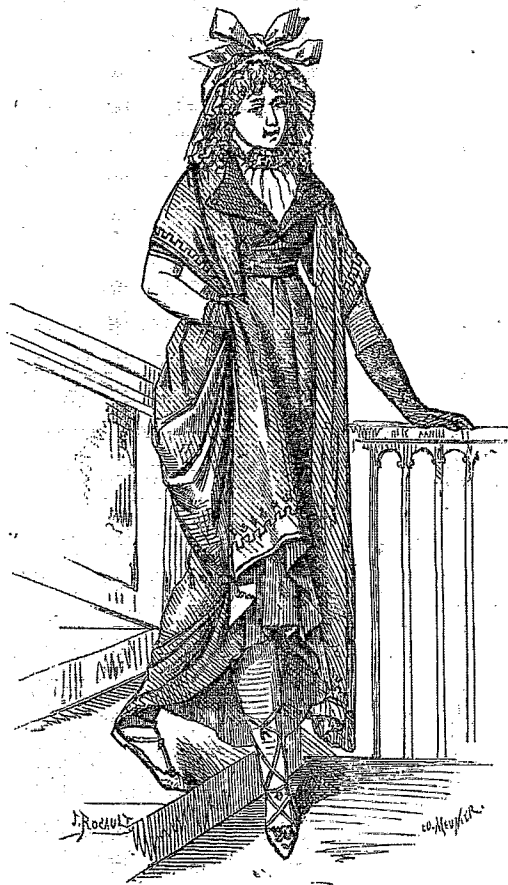
1797-1798

Suite.

Une innovation parut venir de l'Allemagne ; nous voulons parler des ganses pour fermer les redingotes :



1798. — Redingote à l'Allemande et casque à la Minerve. D'après le *Tableau des modes de Paris*.



Une Merveilleuse en 1798. — D'après le *Tableau des modes de Paris*.

« Cette forme d'habit, dit le *Tableau des modes* (il s'agit d'une redingote de drap vert), n'est guère adoptée que par de jeunes artistes dont le goût s'est épuré par l'étude de l'antique. »

Ajoutez à cette redingote verte un pantalon jaune et des bottes, et vous aurez le costume de cet artiste « au goût épuré » qui se promène avec une dame coiffée d'une perruque blonde ou brune et d'un casque à la Minerve, coiffure « qui sied à la beauté fière et conquérante », pour employer le style de l'époque. Sa robe de taffetas « en redingote », bordée d'une ganse noire, est du plus grand luxe, vu le petit nombre de robes de soie que l'on portait alors.

Il était curieux de voir les femmes copier aussi servile-

ment que possible les monuments qui de l'Italie affluaient à Paris. Ce n'était plus que costumes à la grecque, costumes à la romaine. Voici deux élégantes : une tunique blanche, sans manches, les enveloppe depuis les épaules jusqu'aux pieds ; l'étoffe légère et plissée les voile à peine ; des châles des couleurs les plus voyantes, jaunes par exemple, sont jetés sur leurs épaules ou négligemment drapés autour de leur taille, et des glands pendent à leurs extrémités. Leurs pieds sont chaussés de souliers de marroquin rouge à cothurne, qui rendent la marche des plus difficiles ; ou bien encore, et c'est la grande mode, on les orne de nœuds ou de glands où l'or se marie à la soie.

Qu'il pleuve, qu'il gèle, il faut s'habiller à l'antique, se

décolleter parfois démesurément ; le corsage, réduit à sa plus simple expression, a besoin d'être soutenu par un ruban qui se passe autour du cou et se croise sur la poitrine. C'est une grande concession, très regrettée, que de mettre sur ses épaules une pelisse ou un manteau de fourrure que l'on a soin de laisser ouvert ; ou bien on ajuste à sa robe des manches en tricot de soie bien étroites.

On imite de même tant bien que mal les coiffures que l'on voit sur les camées ou les marbres antiques ; les cheveux sont disposés en spirale et renfermés dans un réseau de laine ou de chenille rouge, ou bien élevés à la grecque sur le sommet de la tête.

Cependant on voit ailleurs des coiffures plus ou moins orientales, comme la coiffure « à la persane », composée d'un fichu rayé qui entoure la tête et dont les pointes retombent sur le côté ; le nœud est surmonté d'une plume blanche

et d'une aigrette qu'on nomme « esprit. » La difficulté consiste à trouver une façon originale et nouvelle de porter son « esprit » : les unes le portent droit, signe d'un caractère hautain, altier, habitué à commander ; les autres, penché, signe de soumission ; les autres, sur le côté, signe de n'importe quoi, bien qu'il soit probable qu'on y trouva une signification quand ce fut à la mode. Avec cette coiffure on portait beaucoup de voiles de dentelle noire ou blanche, assez longs et fort incommodés. Les « ridicules » (réticules) font toujours fureur ; bien plus, chaque dame se fait une gloire d'en avoir plusieurs, et comme elles se les prêtent mutuellement, elles en ont presque tous les jours de différents.

Aux robes blanches on ajuste, pour les bals, des corsets en satin puce ou blanc, garnis sur les contours et sur le bord inférieur d'une tresse en argent ou d'une chenille en



1798. — Costumes imités de l'antique, et coiffure à la persane. — D'après le *Tableau des modes de Paris*.

soie. Mais pour la promenade on met des spencers à revers tombants, écarlates ou gros bleu ; quelquefois sur le milieu du corsage on attache un ruban rose ou blanc ajusté en cœur et terminé par un nœud à longues boucles ; on y joint parfois un très petit fichu garni de paillettes, car cet ornement est fort à la mode.

C'est à cette époque que l'on voit paraître : — la robe « à l'Omphale », dont la queue extrêmement ample se relève perpendiculairement jusqu'à la ceinture ; — la robe « à la Flore », qui prend à deux doigts au-dessous de la nuque pour descendre jusqu'aux talons, et se croise avec trois ganses pareilles à celles qui dessinent la taille en pinçant les coutures ; — la robe « à la Diane », plissée au

corsage et munie d'un collet ; — la tunique « à la Cérés », ornée d'une ceinture « à la Minerve » ; — la robe « au lever de l'aurore », qui forme à volonté un habit pour le cheval et un vêtement pour la promenade à pied. Quant aux couleurs de ces robes, elles varient entre le jaune, le blanc, le gris glacé de noir et le violet. Les mêmes couleurs sont adoptées pour les menus détails du costume, même pour les bas, que l'on porte couleur ardoise, à coins vert-orange, coquelicot ou queue de serin.

Les cheveux naturels, relevés sur le haut du chignon en bandeau lisse et transversal, offrent le double avantage de dérober aux curieux un lien déplaisant, ou, si déjà le fichu forme bandeau, de figurer sur ce transparent une

suite de chaînons ou zigzags en nattes brunes ou blondes. Sous le chignon pendent des cheveux isolés ; le toupet est ébouriffé, et un œil de poudre serait de mauvais goût.

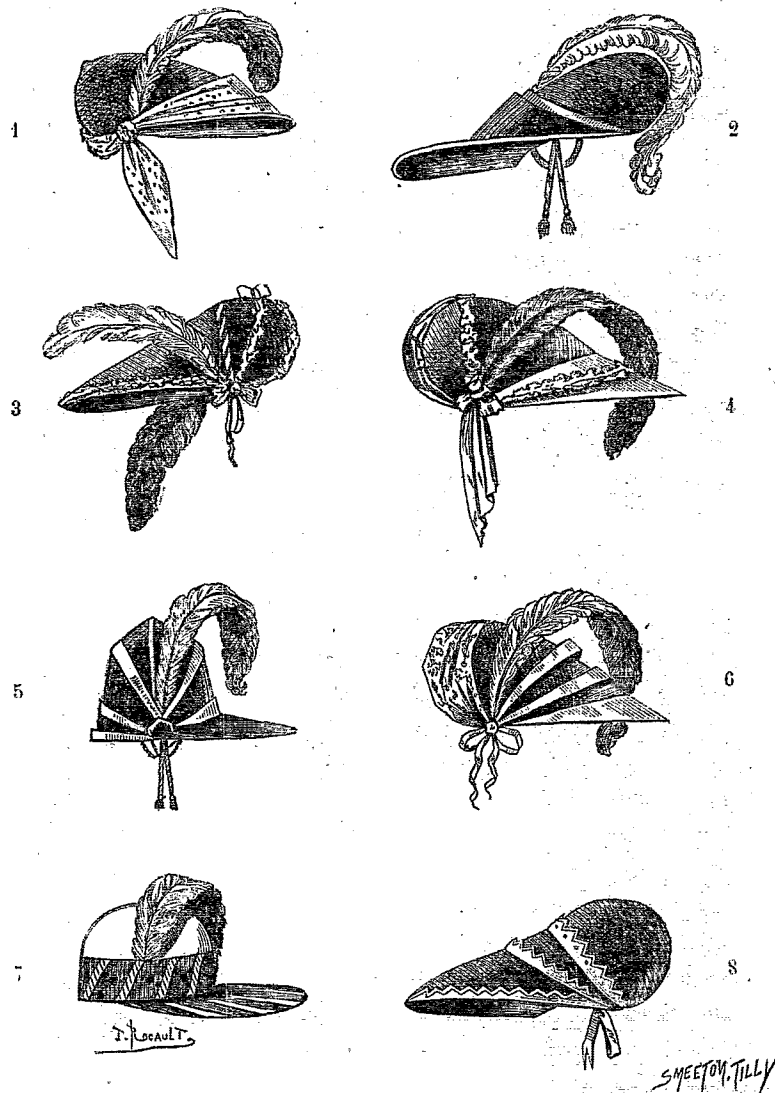
Une nouvelle mode est celle du « collier montant », sorte de mentonnière inventée par les amazones pour retenir leurs chapeaux. Porter ce collier en petit velours est du commun ; on y substitue une natte noire prise du chignon postiche ou des cheveux naturels.

Les coiffures sont ornées de fleurs, lilas et mugnets, d'aigrettes, de paillettes, de bandelettes en argent for-

mées d'une réunion de cercles aplatis appliqués en manière de chaîne sur une faveur étroite.

« Au surplus, point de genre de coiffure bien décidément neuve, mais un mélange capricieux de formes disparates : un fond de toquet, par exemple, enjolivé de deux papillons ; un turban à longues cornes, un chapeau noyé dans la gaze, ou une cornette perdue dans les rubans. »

Un instant la paille fut très en vogue ; on ne voyait que chapeaux de paille, aigrettes de paille, épis de paille et même fleurs de paille. On portait des chapeaux de paille à



Modes de chapeaux en 1797-1798.

bandes alternativement unies et à jour, ornés d'aigrettes de paille frisée, d'un bourdalou de paille et glands semblables. Tels furent les chapeaux « à la glaneuse » et « à la Liberté », à fond plat et à bords rabattus ; ce dernier se plaçait sur le côté pour laisser à découvert une demi-toque en satin qui tenait à la forme ; le tout était décoré de fleurs.

Une des curiosités de l'époque fut certainement le chapeau-casque, abominable couvre-chef, orné de plumes, de rubans et parfois d'un bourdalou que l'on nommait « zéphyr » ou « frivolité ». Nous en donnons huit variétés qui dérivent toutes d'un même type et ne diffèrent guère entre elles que par les noms et les ornements : c'est, en somme, une calotte à peu près hémisphérique, munie d'une visière, quelque chose d'assez semblable à une casquette de jockey.

Nommons-les par ordre : 1, chapeau « à la créole », petite toque de velours noir ou vert, ornée d'un fichu de gaze

et surmontée d'une plume ; 2, chapeau « à l'ingénue », ordinairement de velours vert ou puce, avec quelques agréments de franges ou de lisières d'or ; 3, chapeau « au zéphyr », toque de velours noir ; une plume noire tombe sur l'oreille, une plume blanche se penche sur le front, comme un saule pleureur ; coiffure mélancolique et sentimentale s'il en fut ; 4, chapeau « à l'esclavage » : c'est un casque de velours rose, à visière de taffetas ou de satin blanc ; 5, chapeau « à la courrière », le sublime du genre, le dernier mot de l'horrible ; 6, chapeau « à la gauloise », ainsi nommé à cause de sa prétendue ressemblance avec les casques des Gaulois (?) ; 7, chapeau « à la Vénus », toque de velours rose entourée d'une bande de satin et ornée de paillettes ; 8, chapeau « à l'espiègle », en velours noir, accompagné d'ornements coquelicot.

La suite à une autre livraison.

DEUX SURNOMS.

Je pense quelquefois à un grand garçon que j'ai connu dans ma jeunesse au bourg de Villeneuve-la-Voie. Il s'appelait Jean Cornouiller, mais on l'avait surnommé — « Comment Faites-Vous », parce que c'était une question qu'on lui entendait faire sans cesse.

Au temps où j'avais environ seize ans, Jean achevait son apprentissage dans un excellent état, celui de serrurier. Il était sec, maigre, avec un long nez, et l'habitude qu'il avait d'ouvrir la bouche, comme ceux qui ont l'oreille un peu dure ou qui écoutent avec attention, lui donnait l'air un peu niais. Il passait rarement devant un ouvrier occupé à quelque genre de travail sans s'arrêter, sans observer attentivement, et sans arriver à lui dire :

— Comment faites-vous ?

Les hommes sérieux approuvaient sa curiosité, parce qu'ils voyaient qu'elle n'était pas puérile, et lui donnaient les explications qu'ils désirait. Mais beaucoup d'autres riaient de lui ou le rebutaient, en le renvoyant à son état. « Va faire ton métier, lui disaient-ils, et ne te mêle pas de ceux où tu n'entends rien. Voyez cet imbécile ! Occupe-toi donc de tes serrures. Est-ce que tu n'as pas assez de quoi travailler dans ton atelier, grand fainéant ? »

C'était injuste. Il travaillait autant et peut-être plus que ceux qui l'injuriaient ainsi, et il n'était curieux du travail des autres qu'aux heures que ceux-ci eussent employées à ne rien faire ou à faire mal.

Quelque vingt ans après, à un de mes retours, je le retrouvai établi, marié, père de famille. Son surnom n'était plus le même : on l'appelait « Jean Fait-Tout. »

Je n'eus pas à demander la cause de ce changement, je la devinais aisément, et j'eus d'ailleurs bientôt l'occasion de remarquer que souvent, lorsqu'on était dans l'embarras sur quelque travail d'une nature ou d'une autre, faite d'un ouvrier assez habile ou assez consciencieux, c'était lui qu'on appelait. Il donnait alors de bons conseils et mettait même volontiers la main à l'œuvre, toujours avec désintéressement. Il pouvait se passer le plus souvent du secours des autres, et on s'était accoutumé à ne guère se passer du sien. Il s'était construit patiemment en plusieurs années, dans ses loisirs, une jolie maisonnette très confortable où presque tous les meubles étaient de sa main, du sommet au faite.

Était-ce qu'il fût doué de sagacité et d'adresse plus qu'on ne l'est ordinairement ? Je ne le crois pas. Du reste, ses dons naturels, s'il n'avait pas observé, questionné et pratiqué, ne lui eussent pas été bien utiles.

DIVINITÉS GRECQUES ET LATINES.

ASSIMILATIONS.

La mythologie latine du siècle d'Auguste, de Virgile et d'Horace, est une imitation de la mythologie grecque ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour identifier complètement les dieux italiens avec les dieux helléniques, et surtout pour ne les désigner les uns et les autres que par les noms latins. D'une part, la religion grecque a une originalité poétique qui la distingue de celle de l'Italie, et d'autre part, les légendes latines ne sont pas toujours les mêmes que les siennes. Il y a des déités et des mythes qui sont restés, ou propres à chacune de ces civilisations, ou séparés par des caractères particuliers. De ces différences que font ressortir, en notre siècle, les études sur les mythologies comparées, il résulte qu'il convient de restituer aux divinités grecques, autant que possible, dans la littérature, les noms mêmes sous lesquels elles étaient désignées

en Grèce. Quant à ceux des Latins, personne ne les ignore. Sans entrer ici plus avant dans ce que ce sujet offre d'éléments d'instruction aussi intéressants qu'utiles ⁽¹⁾, nous indiquerons sommairement quelques-unes des identifications qu'il devient le plus indispensable de connaître ⁽²⁾.

Dieux grecs.

ZÉUS. Fils de Cronos. La plus puissante des forces naturelles ; principe d'ordre et d'équité dans le monde. Le père des dieux et des hommes.

HÉRA. Fille de Cronos, épouse de Zéus. Reine du ciel pur. Mère d'Arès, Hébé et Héphaïstos.

POSÉIDON. Frère de Zéus. Le maître des eaux. Il créa le cheval.

HADÈS. Frère de Zéus. Autres noms : Aïdès, Plouton, Polygémon. Roi des résidences obscures, sous la terre.

DÉMÈTER. Fille de Zéus. La Terre, pleine des trésors minéraux et des semences fruitières. Mère de Perséphoné (Proserpine).

ATHÉNÈ. Née de l'Océan, ou de Zéus, ou du géant ailé Pallas, ou d'Héphaïstos. Déesse qui sait, qui éveille ; elle aide Prométhée à voler le feu du ciel. Protectrice d'Athènes.

ARÈS. Fils de Zéus et de Héra. Dieu du bruit et du tumulte des combats. Il peut être vaincu, blessé.

APHRODITE. Née d'Ouranos (les cieux), de Héméra (le jour) ou de la mousse (*aphros*) ; appelée aussi Anadyomène (celle qui se lève). Divinité d'origine asiatique.

HÉPHAÏSTOS. Fils de Zéus et de Héra. Son nom signifie « l'éclat de la flamme. » Artisan divin qui forge les armes irrésistibles, fait des cuirasses. Il est le portecoupe des dieux.

HERMÈS. Messager des dieux, conducteur des âmes, guide des morts.

DIONYSOS, appelé aussi Iacchos. Fils de Zéus et de Déméter, dieu de la vigne.

HÉRACLÈS. Fils de Zéus et d'Alcmène ; emploie sa force à défendre les malheureux, les faibles, à la destruction de toute force nuisible.

HESTIA. Fille de Cronos ; la plus jeune des divinités de l'Olympe ; vierge tutélaire du foyer et de la propriété domestique. Elle présidait aux relations justes et affectueuses entre les hommes.

HÉLIOS. Dieu du soleil, confondu ensuite avec *Aploun* ou Apollon, dieu de la lumière.

ARTÉMIS. Sœur de Phoïbos ; guérit les maladies, envoie des fléaux.

Dieux latins.

JUPITER. De même dieu suprême. Jupiter Elicius appelle la foudre sur la terre. Jupiter Pluvius donne la pluie. Jupiter Terminus protège les limites des propriétés.

JUNON. Même divinité. Junon Jugalis préside au mariage ; Junon Moneta garde les trésors.

NEPTUNE. Même mythe.

PLUTON. Même divinité. Autre nom : *Dis*, riche.

CÈRÈS. Productrice des fruits.

MINERVE. Déesse de la sagesse, connue des anciennes tribus latines

MARS. Dieu de la guerre ; plus puissant et plus élevé qu'Arès.

VÉNUS. Déesse de la beauté ; mère d'Énée ; protectrice spéciale de Rome.

VULCAIN. Le dieu du feu, identifié avec Héphaïstos, mais connu des plus anciens Latins.

MERCURE. Dieu du trafic et du commerce, très différent d'Hermès.

BACCHUS. Même mythe.

HERCULE. Originairement chez les Latins protecteur des bornes des propriétés ou territoires ; identifié ensuite avec Héraclès.

VESTA. Divinité semblable, mais d'une plus grande influence chez les Romains. Le feu de son autel est sacré.

APOLLON. Dieu emprunté aux Grecs.

DIANE. En partie identifiée avec Artémis.

(1) Un peu d'hésitation que quelques lecteurs éprouvent parfois à la lecture des noms dans certaines traductions récentes des poètes grecs, fort belles d'ailleurs, tient à une autre cause : c'est que les traducteurs ont tenu à reproduire exactement les formes grecques ; ils disent, par exemple : *Odysseus* pour *Ulysse*, *Akhilleus* (Achille), *Aias* (Ajax), *Alkeidas* (Alcide), *Bakkhos* (Bacchus), *Kharites* (Grâces), etc.

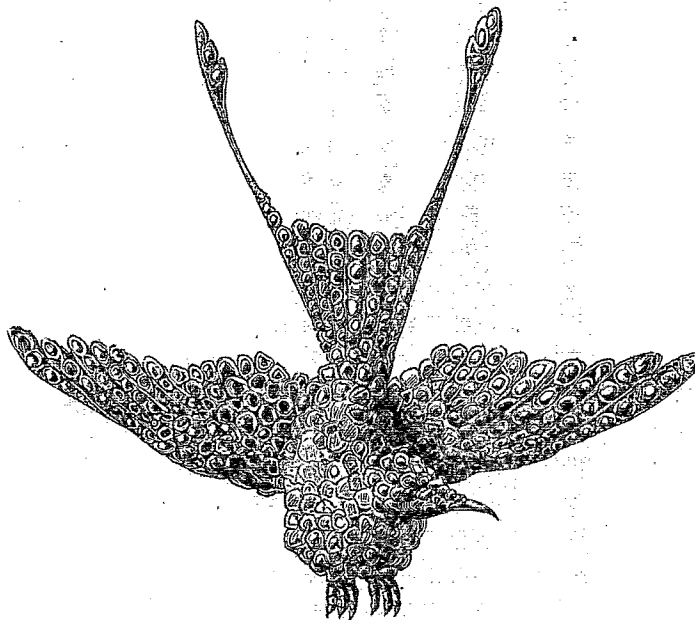
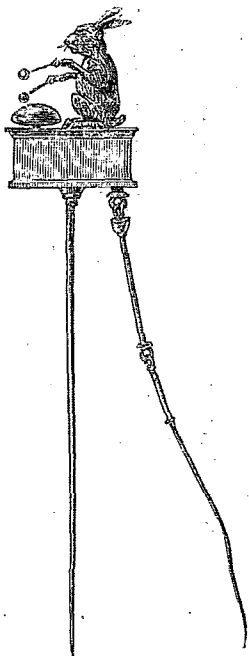
(2) Si l'on désire des informations plus étendues, on peut consulter : — *les Dieux antiques*, d'après Georges Cox, par X. Mallarmé ; — l'excellent *Manuel de philologie classique* (p. 348 et suiv.), par Salomon Reinach.

BIJOUX ET JOUETS SCIENTIFIQUES.

A une fête donnée pour célébrer le cinquantenaire de l'École centrale des arts et manufactures, on a vu des bijoux ou jouets animés par un moteur électrique adroitement dissimulé dans leur monture. Le plus curieux de ces petits objets était un oiseau en diamants qui peut, au gré de la personne qui le porte, déployer ses ailes et les agiter. On remarquait aussi un petit lapin en or, monté en épingle, qui tient entre ses pattes de devant deux baguettes avec lesquelles il exécute un roulement rapide sur un timbre microscopique placé en face de lui.

La pile qu'on emploie est celle que l'inventeur (1) applique à quelques appareils électro-médicaux; elle est formée d'un couple zinc et charbon renfermé hermétiquement, avec le liquide excitateur, dans une gaine en ébonite. Tant que l'étui se trouve dans sa position normale, c'est-à-dire le couvercle en dessus, il n'y a aucune production d'électricité, car alors les électrodes ne plongent pas dans le liquide; mais dès que l'on place l'étui horizontalement, la pile entre en fonction et engendre un courant qui ne cesse de se produire que quand on redresse l'appareil.

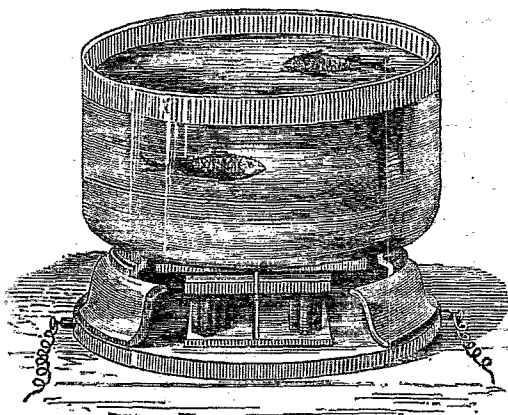
Un habile électricien (2) a imaginé une autre sorte de



Jouets scientifiques. — Le Lapin et l'Oiseau.

jouet scientifique, qui consiste en un petit électrophore fait d'une plaque de caoutchouc durci (ébonite) sur l'une des faces de laquelle est collée une feuille d'étain. Une série de pantins en moelle de sureau complète cet ingénieux appareil, qui reproduit les principaux phénomènes de l'électricité statique, entre autres ceux de l'attrac-

tion et de la répulsion électriques. On peut, en approchant la main droite de la feuille d'étain, tirer des étincelles de plusieurs millimètres de longueur. Mais si, au lieu de faire jaillir des étincelles, on place sur la feuille d'étain l'un des personnages dont nous avons parlé, on le voit aussitôt bondir et prendre les poses les plus comiques. Avec cet électrophore, il est facile de répéter toutes les expériences qui se font ordinairement avec la machine électrique.



Poissons magiques.

On peut citer encore l'appareil désigné sous le nom de « ludion », qui fonctionne aussi par l'électricité, et les poissons magiques animés par un moteur magnéto-électrique.

Le ludion se compose d'un vase cylindrique en verre rempli d'eau, dans lequel plongent deux petits personnages surmontés d'une boule de verre qui leur permet de surnager, et pourvus à leur extrémité inférieure d'une palette de fer doux qui obéit à l'action attractive d'un électroaimant dissimulé dans le socle du vase.

C'est aussi dans le support de l'appareil que se trouve caché le moteur qui entraîne les poissons magiques, lesquels peuvent indifféremment tourner de gauche à droite ou de droite à gauche, à la condition toutefois qu'on intervertisse le courant au moyen d'un petit commutateur (3).

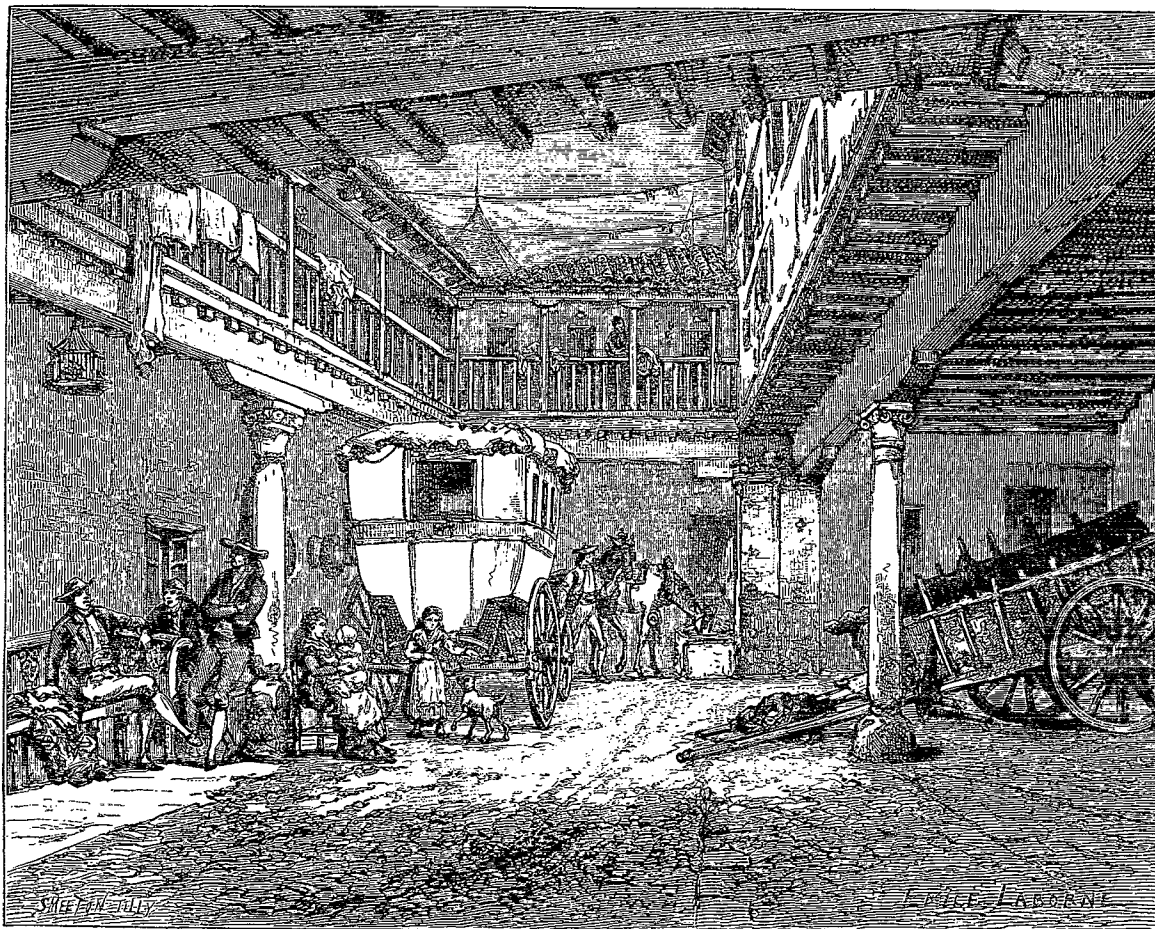
(1) M. Trouvé.

(2) M. Peiffer.

(3) M. de Combettes.

tion et de la répulsion électriques. Pour électriser l'électrophore, il suffit de frotter successivement avec la paume de la main les deux faces de la plaque d'ébonite; dès lors,

L'AUBERGE DE LA SANGRE,
A TOLEDE.



L'Auberge de la Sangre, à Tolède. — Dessin d'Émile Laborne.

L'auberge du Sang! triste enseigne, et peu faite, ce semble, pour tenter le voyageur. Cette auberge est à Tolède, près d'une ancienne porte moresque appelée *la puerta de la Sangre*, la porte du Sang. Ce nom vient-il du Christ qui surmonte la porte, ou bien s'est-il passé là quelque tragédie depuis longtemps oubliée?

Quoi qu'il en soit, le voyageur qui va franchir le seuil de l'auberge peut lire l'inscription suivante :

Este fué el meson del Sevillano
Donde segun la tradicion y la crítica
Escribió *la Ilustre Fregona* el mayor de los ingenios españoles
Miguel de Cervantes Saavedra
A cuya buena memoria
Consegra un recuerdo la gratitud de los Toledanos
El dia 23 de abril 1872,
Aniversario de su muerte.

Nous traduisons :

« Ceci fut l'hôtellerie du Sévillan, où, suivant la tradition et la critique, *l'illustre laveuse de vaisselle* (1) a été écrite par le plus grand des génies espagnols, Michel de Cervantes Saavedra, à la bonne mémoire de qui Tolède,

(1) Nouvelle de Cervantes, traduite par M. Viardot sous le titre de *l'illustre Servante*. C'est l'histoire d'une jeune fille née noble, et qui, par suite d'aventures romanesques, est réduite à la condition de servante, mais qui conserve dans cette humble condition des sentiments d'honnêteté, de respect de soi-même, qui commandent l'estime de tous ceux qui l'entourent. Le secret de sa naissance est à la fin découvert. La nouvelle est médiocre.

dans sa reconnaissance, consacre ce souvenir, le 23 avril 1872, anniversaire de sa mort. »

Nos lecteurs savent que Michel de Cervantes Saavedra, né à Alcalá de Hénarès le 9 octobre 1547, mourut à Madrid le 23 avril 1616. Nous avons parlé à plusieurs reprises de ce grand écrivain, dont la vie fut un véritable roman (voy. notamment t. X, p. 227, et t. XXXVIII, p. 327).

Avec un peu d'imagination, il est facile de reconstituer l'antique *posada*, telle qu'elle était du temps de Cervantes. Le *patio* (cour intérieure) est plein de monde. Des muletiers vont et viennent : les uns déchargent leurs mules, d'autres mesurent les rations d'avoine dans des paniers semblables à ceux dont on se sert encore aujourd'hui. Sur un banc, deux ou trois voyageurs causent à voix basse. Près d'eux, une femme allaite son enfant. Dans un coin, un archer de la Santa-Hermandad surveille tout ce monde. Tout à coup la grande porte s'ouvre : don Quichotte et Sancho entrent dans l'auberge.

Dans le cadre de notre gravure, on peut se représenter une de ces scènes du roman de Cervantes qui ont leur poésie et leur leçon.

Don Quichotte, entouré des voyageurs et des muletiers, leur fait un discours sur les vertus de la chevalerie, sur la frugalité, la simplicité de la vie, le dévouement aux faibles et aux opprimés, le sentiment de l'honneur, le culte de l'idéal. Ces gens illettrés ne suivent peut-être pas toujours sa pensée dans ses développements ; mais, comme tous

ceux de leur race, ils ont le goût du beau langage, et ils se laissent bercer à cette parole éloquent. Pendant ce temps, Sancho est à la cuisine, surveillant la *olla podrida*, le pot au feu classique de l'Espagne.

Il est difficile, si l'on n'a pas vécu dans le pays de Cervantes, de se figurer à quel point ces deux types de don Quichotte et de Sancho sont pris dans la nature intime du peuple espagnol. On rencontre souvent des hommes au tempérament chevaleresque, simples, francs, oublieux de leur intérêt, prêts à défendre l'intérêt d'autrui, qui font songer au noble hidalgo de la Manche. Il n'est pas rare non plus de retrouver Sancho sous les traits d'un vieux serviteur, dévoué à son maître, le servant bien, le grondant au besoin, et ayant un ou deux proverbes en réserve pour chaque circonstance de la vie.

Aussi le roman de Cervantes, qui résume le caractère national avec ses grandeurs et ses travers, a-t-il conquis et conservé en Espagne une popularité dont nous cherchions en vain l'équivalent dans notre littérature. L'année même de sa publication (1605), l'œuvre eut quatre éditions, chiffre considérable pour l'époque.

On raconte que, du vivant de l'auteur de *Don Quichotte*, un ambassadeur de France parlant à un grand personnage de la cour d'Espagne de la pauvreté du célèbre écrivain, ce personnage, admirateur passionné de Cervantes, s'écria : « Si c'est la pauvreté qui le force à écrire, plaise à Dieu qu'il ne connaisse jamais l'opulence ! »

Aujourd'hui, il n'est pas un paysan dans la Péninsule qui ne connaisse les noms de don Quichotte et de Sancho : on raconte leurs aventures aux petits enfants, et plus d'un peut-être, au fond de quelque village reculé de la Manche, est persuadé que le chevalier errant et son fidèle écuyer ont vécu de la vie réelle.

Des critiques ont reproché à Cervantes d'avoir donné un certain ridicule à ses deux héros. Ce reproche ne nous paraît pas fondé. Nous admirons, chez don Quichotte, le sentiment le plus généreux, le plus élevé, qui puisse animer un être humain : la passion et la poursuite de la justice. Nous estimons, chez Sancho, le dévouement à son maître, l'attachement aux siens, la bonhomie et le bon sens. Mais chacun, du maître et du serviteur, n'a vu qu'un des aspects de la vie : celui-là, l'idéal ; celui-ci, la réalité. La pensée de Cervantes n'a-t-elle pas été de nous faire comprendre qu'on ne peut couper la vie en deux, sous peine de perdre toute mesure, et que, s'il faut cultiver avant tout les hautes facultés de l'âme, on ne doit jamais oublier les nécessités et les devoirs de la vie pratique ?

Cervantes nous a montré deux extrêmes : c'est à nous de comprendre la leçon. Les poètes comiques ou satiriques ont souvent procédé ainsi. Molière n'a pas fait autre chose quand il a placé Chrysale à côté de Philaminte.

Puisque le nom de Molière s'est trouvé sous notre plume, disons qu'on a essayé souvent d'adapter *Don Quichotte* à la scène française.

Au dix-septième siècle, quatre comédies en cinq actes, tirées du roman espagnol, furent représentées sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne. La troupe de Molière joua également une pièce intitulée *Don Quichotte*, dans laquelle l'auteur des *Femmes savantes* et du *Misanthrope* remplissait le rôle de Sancho.

BABÉ.

Quoique très savant et d'un esprit ordinairement sérieux, M. le professeur D..., président de notre Société des sciences naturelles, se plaisait quelquefois à nous ra-

conter quelques souvenirs de son jeune âge. En voici un qui nous fit sourire.

Quand ma tante Lagaldié devint veuve, nous dit-il, elle se trouva bien empêchée : elle fut obligée de reconnaître que son mari, malgré les mille défauts qu'elle lui avait toujours reprochés, laissait un grand vide dans sa vie. Elle pouvait le quereller du lever au coucher, et quelquefois plus tard, sans qu'il eût envie de mot dire : le soir, il lui tenait toujours fidèle compagnie, et lui lisait de vieux romans, assez honnêtes à la vérité, mais de peu de mérite ; cela entretenait du moins son esprit en quelque activité. Maintenant que faire ? qui quereller ? A la rigueur elle pouvait redoubler la dose des réprimandes à Babé, son unique servante ; mais comment passer ses soirées ? Elle avait de si mauvais yeux que, même avec une loupe, elle n'était pas capable de lire deux pages en une heure ; et Babé, sa seule « société », ne pouvait pas remplacer mon oncle.

— On n'est pas plus... ignorante que cette fille-là, murmurait souvent ma tante.

Sa conscience aurait dû cependant lui dire que ce n'était pas tout à fait la faute de la pauvre femme. Lorsque Babé, fille d'un fermier de mon père, était entrée, à l'âge de quatorze à quinze ans (pour l'expiation de ses péchés si elle en avait commis), au service de ma tante, elle avait voulu essayer si, à l'aide du peu qu'elle avait appris à l'école du village, elle ne pourrait pas achever de lire couramment et d'écrire quelquefois à sa famille. Mais ma tante, l'ayant surprise un jour une plume en main, s'était mise fort en colère et avait jeté encrier, plume et papier par la fenêtre.

Quelque temps après, vers onze heures du soir, une petite traîtresse de raie rougeâtre étant venue à glisser sur l'un des rideaux de la fenêtre de ma tante, elle se leva et aperçut, à sa grande horreur, que Babé avait de la lumière dans sa chambre : elle monta sans bruit et la surprit suant sang et eau sur un livre qu'elle cherchait à épeler. Quelle scène, mon Dieu ! et quels sermons le lendemain et le jour suivant, et d'autres encore ! Depuis, ma tante épia, mais ne découvrit plus rien de suspect.

L'épreuve du veuvage étant venue, lorsque, le soir, ma tante était seule en tête-à-tête avec Babé silencieuse et tricotant, peut-être eût-il été naturel qu'elle eût quelque repentir de ne pas l'avoir laissée achever d'apprendre la lecture. Mais la vérité est qu'elle n'y songea même pas.

Une domestique à tout faire n'est pas pour être une lectrice !

Quoi qu'il en fût, la longueur des soirées parut de plus en plus insupportable à ma tante. Elle prit le parti de se coucher de très bonne heure ; mais comment dormir de huit heures du soir à neuf et dix heures du matin ? C'était, disait-elle, le chagrin d'avoir perdu mon oncle qui la faisait mourir à petit feu ; elle oubliait ce qu'elle avait répété si souvent que « leurs caractères ne sympathisaient pas » ; mais est-il aucune longue chaîne d'habitudes qui se brise sans qu'on en souffre ?

A la fin, ma tante décida qu'elle ne tarderait pas à mourir. Elle disait à son vieux docteur, un ancien ami de la famille :

— Quelle est ma maladie ? Vous, médecin, comment n'en savez-vous pas le nom ?

— Excusez-moi, répondait imperturbablement le docteur. Je sais fort bien ce nom-là : votre mal s'appelle l'ennui.

— A d'autres ! s'écriait ma tante. Vous me répétez toujours la même chose. Le mal est là. (Et elle montrait son cœur.)

— Précisément, l'ennui.

(Elle montrait sa tête.)

— L'ennui.

Alors ma tante faisait explosion : — L'ennui, docteur ; l'ennui, c'est vous !

Cependant ma tante passait très décidément la moitié de son temps au lit, s'agitant de corps comme d'esprit, bâillant et maugréant.

Si déraisonnable qu'elle fût, après tout elle était à plaindre.

Souvent elle disait, le soir, s'adressant à elle-même plutôt qu'à Babé, qui ne paraissait pas même écouter n'ayant pas le droit de répondre :

— Oh ! si mon bon, mon cher mari était là, il me ferait une lecture !

Une fois, étant couchée, elle venait de redire ces mêmes paroles pour la millième fois, puis elle avait tourné sa tête du côté du mur.

Tout à coup, était-ce un rêve ? elle entendit une voix qui commença une lecture.

« ... La tempête redoublait de fureur. Les éclairs jetaient des lueurs sinistres sur les montagnes de glace. La barque à demi brisée craquait sous les malheureux navigateurs... »

D'abord elle n'osa pas bouger. Certainement, c'était un rêve qu'elle commençait, une illusion du premier sommeil. Mais non. La lecture continuait de plus en plus intéressante. Elle se retourna vivement.

C'était Babé, oui Babé elle-même qui tenait à la main un vieux livre et lisait.

— Malheureuse ! s'écria ma tante se levant sur son séant.

Mais, par réflexion, elle se calma, et dit doucement :

— Continue, Babé : Que vont devenir ces malheureux navigateurs ?

Et Babé continua :

Le livre n'était pas un roman : c'était le récit véridique d'une des plus anciennes tentatives qu'on eût faites pour atteindre le pôle nord, peut-être le voyage de Barentz.

Ma tante, attentive de plus en plus, émue, ne put retenir ses larmes.

— Ma bonne Babé ! s'écria-t-elle : quel bonheur que tu saches lire ! Tu me liras tous les soirs, n'est-ce pas ?

Le lendemain, ma tante se surprit encore un moment à vouloir reprocher à Babé de lui avoir désobéi, d'avoir dissimulé si longtemps ; mais par intérêt elle garda le silence.

Et ce fut ainsi que la chère femme apprit de sa pauvre servante deux choses : la première, qu'il n'est pas toujours inutile que les domestiques à tout faire sachent lire ; la seconde, qu'il y a, pour se défendre de l'ennui, d'autres livres à lire que de sots romans.

ATTILA.

Attila, ce chef barbare des Huns⁽¹⁾, qui, au cinquième siècle, ravagea et épouvanta le monde, était fort laid.

« Court de taille et large de poitrine, il avait la tête grosse, les yeux petits et enfoncés, la barbe rare, le nez épaté, le teint presque noir. Son cou était jeté naturellement en arrière, et il promenait ses regards autour de lui avec inquiétude ou curiosité... »⁽²⁾

Si quelque chose venait à l'irriter, son visage se crispait, ses yeux lançaient des flammes : il ne menaçait qu'en termes effrayants ; quand il renversait, c'était pour détruire

⁽¹⁾ Les Huns vivaient à l'ouest de la mer Caspienne, et aussi à l'est, sur les bords de l'Oxus. Ils se répandirent ensuite en Asie Mineure et en Thrace, puis se ruèrent sur l'Europe.

⁽²⁾ Extrait de Jornandès, évêque de Ravenne, qui écrivait vers 550.

plutôt que pour piller ; quand il tuait, c'était pour laisser des milliers de cadavres en spectacle aux vivants. Avec l'irascibilité du Kalmouk, il en avait les instincts brutaux. Il s'enivrait. Il n'avait aucune croyance, mais il gardait à sa suite des sorciers qui consultaient l'avenir sous ses yeux dans les circonstances importantes. ⁽¹⁾

Ce portrait physique et moral est considéré comme vrai par tous les historiens. Jamais on n'a cherché à donner à Attila le profil sculptural des Césars même les plus abhorrés. Cependant on n'a pas manqué de chercher à lui trouver quelques qualités. On dit, par exemple, qu'il était généreux envers ses domestiques, et qu'il mangeait de la viande sans assaisonnement dans des plats de bois.

Était-ce du moins un grand guerrier, ce sauvage qui s'appelait lui-même le fléau de Dieu et se vantait que rien ne pouvait plus pousser là où son cheval avait passé une fois ? Non ; quoique vivant au milieu des batailles, il payait rarement de sa personne : ce qui dominait en lui, c'était la ruse, non la vaillance.

Il est assez singulier qu'on ait voulu presque s'étonner de l'éternelle malédiction qui pèse sur ce monstre, en faisant observer qu'on parle avec moins d'horreur de beaucoup d'autres, par exemple d'Alaric qui pilla Rome en 410, de Genséric qui la saccagea ainsi que Carthage (439), de Radagaise qui, déjà, en 405, avait fait vœu d'égorger deux millions de Romains au pied de ses idoles.

Toutefois, quelque penchant qu'on puisse avoir à chercher par quels côtés on pourrait adoucir dans une certaine mesure les jugements de la postérité qui flétrissent à jamais ces grands malfaiteurs, on ne saurait arriver à rien de plus qu'à la vérité commune que, dans tout être si criminel qu'il soit, on découvre presque toujours quelque vestige de sentiments humains ; mais s'il y a générosité ou même équité à obéir à cette tendance, on ne doit jamais s'y abandonner jusqu'à s'exposer à sentir s'affaiblir en soi l'horreur pour le crime. Ajoutons qu'un meilleur parti à prendre, et qui semble être de ne voir que des fous dans ces scélérats historiques, n'est pas lui-même sans danger au point de vue moral.

Comment oublier qu'Attila, presque au début de sa carrière, tua son frère Bléda, « préluant ainsi par un fratricide, dit un historien, à l'assassinat du genre humain » ?

La fraude, le mensonge, le charlatanisme, sont des moyens ordinaires d'action sur les peuples que n'ont jamais négligés ces dominateurs sanglants.

On trouve à cet égard dans l'histoire d'Attila une singulière anecdote.

Les anciens Scythes vénéraient comme une sorte de fétiche une épée nue enfouie dans le sol et d'où l'on n'avait laissé sortir que la pointe. Les Romains avaient donné jadis à cette arme le nom d'« épée de Mars. » Des générations passèrent. L'épée fut oubliée ; mais il arriva qu'un jour un bœuvier, voyant une de ses génisses blessée au pied, en chercha la cause, et, guidé par la trace du sang, découvrit parmi les hautes herbes une pointe de fer ; il creusa le sol et trouva que c'était l'extrémité d'une épée rongée de rouille. L'aventure fit du bruit. On conseilla au bœuvier de porter l'épée à Attila, qui, sur l'avis de ses sorciers, déclara que c'était bien réellement l'« épée de Mars », qui lui avait été réservée comme un signe sacré de son droit de souveraineté sur tous les peuples du monde.

Il n'en fallait guère plus pour achever de fanatiser les hordes des Huns, que l'un des témoins de leurs premières invasions, Ammien Marcellin, a décrits en ces lignes :

« Les Huns dépassent en férocité et en barbarie tout ce qu'on peut imaginer de barbare et de sauvage. Ils sillonn-

⁽¹⁾ Amédée Thierry.

nent profondément avec le fer les joues de leurs enfants nouveau-nés afin que les poils de la barbe soient étouffés sous les cicatrices : aussi ont-ils jusque dans leur vieillesse le menton lisse et dégarni. Leur corps trapu, avec des membres supérieurs énormes et une tête démesurément grosse, leur donne une apparence monstrueuse : vous diriez des bêtes à deux pieds. Au demeurant, ce sont des êtres qui, sous une forme humaine, vivent dans l'état des animaux.

» Des racines de plantes sauvages, de la viande mortifiée entre leurs cuisses et le dos de leurs chevaux, voilà ce qui fait leur nourriture. Jamais ils ne manient la charrue ; ils n'habitent ni maison, ni cabane. Ils errent sans cesse par les montagnes et les forêts. Leur habillement consiste en une casaque de peaux de rats sauvages cousues ensemble et une tunique de couleur sombre qu'ils ne changent jamais et qui pourrit sur leur corps. Ils ont sur la tête une sorte de casque ou de bonnet rejeté en arrière, et autour des jambes des peaux de bouc. Ils passent leur vie sur leurs chevaux, soit à califourchon, soit assis de côté : ils y achètent et vendent, ils y mangent, ils y dorment souvent inclinés sur le cou de leurs montures. S'ils combattent à pied, ils tiennent d'une main une épée, de l'autre un filet dont ils cherchent à envelopper leur ennemi. Ils sont sans foi, tout entiers à la furie du moment. »

Il faut ajouter à ces traits que les Huns étaient adonnés aux plus ridicules superstitions, et que leurs pratiques de sorcellerie, leur férocité, leur laideur, avaient fait de toutes leurs tribus, désignées sous un même nom, un sujet d'épouvante, même chez les peuples leurs voisins les moins civilisés.

Tels furent les instruments des folles et cruelles ambitions d'Attila, qui malheureusement ne rencontra d'abord en face de lui, dans son affreuse entreprise, que le faible souverain de l'empire d'Orient, Théodose II.

La fin à une autre livraison.

LES EAUX DOUCES D'ASIE.

I

Il n'est pas au monde un spectacle plus brillant, plus gai, que celui du Bosphore, resserré comme un fleuve aux eaux bleues entre ses deux côtes mollement sinueuses, dont l'une appartient à l'Europe, l'autre à l'Asie. Le rapprochement des rivages, qui ne laissent entre eux qu'une distance d'environ 500 mètres aux endroits les plus voisins et de 1 500 à 2 000 sur les points les plus éloignés, permet de les voir tous deux à la fois quand on se promène soit en caïque, soit en bateau à vapeur, sur le détroit. Cette course de cinq ou six lieues, et que l'on peut faire, aller et retour, en une demi-journée, est un enchantement perpétuel.

Le long de la rive européenne, que l'on a à sa gauche en partant de Constantinople, s'alignent de nombreux villages qui sont rattachés les uns aux autres par une suite continue de palais d'été, de villas, la plupart en bois et bigarrés de couleurs vives, quelques-uns décorés sur leur façade de colonnes de marbre blanc, tous entourés de massifs de beaux arbres, de terrasses ornées de vases, de kiosques à toit pointu, de pavillons en treillis, de jardins remplis de fleurs.

Un quai très étroit longe ces charmantes habitations et les sépare seul de la mer ; quelquefois elles trempent directement leur pied dans l'eau. Dans les jardins, devant les maisons, on aperçoit des groupes de femmes turques accroupies ; des enfants jouent auprès d'elles. Sur le quai

passent des hommes à cheval ; de jeunes filles grecques se promènent en se tenant par la main ; des matelots remissent sous des abris couverts des caïques de luxe, peints, dorés ou argentés, surmontés de tendeleils de soie pourpre. On peut voir ces scènes pittoresques de très près ; les eaux du Bosphore sont si profondes que non seulement les barques, mais les navires, peuvent en raser la rive ; on respire en passant le parfum des fleurs ; on jouit des frais ombrages des jardins. Il arrive quelquefois qu'une des vergues du bâtiment s'engage dans les hautes branches d'un arbre, dans le treillage d'une vigne, et emporte, comme une banderole, des lambeaux de feuillage. Derrière ces villages et ces maisons s'élèvent doucement des collines revêtues d'une riche verdure, sur laquelle se détachent de tous côtés les minarets blancs des mosquées.

A droite, sur la rive asiatique, les palais, les kiosques, les villages, ne manquent pas, mais ils y sont moins serrés et la végétation domine. « Je trouve cette côte, dit Lamartine, mille fois plus belle que celle d'Europe. Elle ne doit presque rien à l'homme, la nature y a tout fait. Il n'y a plus là de villes d'Arméniens ou de Francs ; il n'y a que des montagnes, des gorges qui les séparent, de petits vallons tapissés de prairies qui se creusent entre les racines des rochers, des ruisseaux qui y serpentent, des torrents qui les blanchissent de leur écume, des forêts qui se suspendent à leurs flancs, qui glissent dans les ravines, qui descendent jusqu'aux bords des golfes nombreux de la côte ; une variété de formes et de teintes, et de feuillages et de verdure, que le pinceau du peintre de paysage ne pourrait même inventer ; quelques maisons isolées de matelots ou de jardiniers turcs répandues de loin en loin sur la grève, ou jetées sur la plate-forme d'une colline boisée, ou groupées sur la pointe des rochers où le courant vous porte et se brise en vagues bleues comme le ciel de nuit ; quelques voiles blanches de pêcheurs qui se traînent dans les anses profondes et qu'on voit glisser d'un plateau à l'autre comme une toile sèche que les lavesuses replient ; d'innombrables volées d'oiseaux blancs qui s'essuient sur le bord des prés, des aigles qui planent du haut des montagnes sur la mer ; les criques les plus mystérieuses, entièrement fermées de rochers et de troncs d'arbres gigantesques, dont les rameaux chargés de feuilles se courbent sur les flots et forment sur la mer des berceaux où les caïques s'enfoncent ; un ou deux villages cachés dans l'ombre de ces criques, avec leurs jardins jetés derrière eux sur des pentes vertes et leurs groupes d'arbres au pied des rochers, avec leurs barques bercées par la vague, leurs nœuds de colombes sur les toits, leurs femmes et leurs enfants aux fenêtres, leurs vieillards assis sous le platane au pied du minaret ; des laboureurs qui rentrent des champs dans leurs caïques ; d'autres qui remplissent leurs barques de fagots verts, de myrte ou de bruyère en fleur, pour les sécher et les brûler dans l'hiver. »

Le site le plus admiré et le plus fréquenté de cette côte pittoresque est celui qui se trouve à l'endroit le plus étroit du Bosphore et qui est connu sous le nom d'Eaux douces d'Asie. C'est le bois de Boulogne, ou le Versailles, mais un Versailles agreste, des environs de Constantinople. Les oisifs vont s'y promener, particulièrement le vendredi et les jours de fête, dans de vastes prairies qu'arrose le Guyuk-Sou, ou Ruisseau céleste. Des frênes, des platanes, des sycomores, des saules, protègent les pelouses contre l'ardeur du soleil. Les caïques viennent en foule s'amarrer à la plage et sur les bords gazonnés de la rivière. Les talikas, espèces de berlines décorées extérieurement de guirlandes de fleurs, d'oiseaux de paradis, tendues à l'intérieur de draperies et de rideaux de satin rose, jaune, gorge-de-pigeon, avec des torsades et des glands d'or, s'arrêtent

sous l'ombrage des arbres. On voit les femmes du harem, voilées, s'étendre nonchalamment sur des tapis de Smyrne ; quelques-unes attachent des châles à des branches d'ar-

bres, comme des hamacs, pour y coucher et y bercer leurs enfants ; d'autres fument le narghilé ou la cigarette, ou bien mangent des confitures de roses en buvant de l'eau glacée.



Les Eaux douces d'Asie (Bosphore). — Dessin de M. de Drée.

Des nègres en pantalons blancs se promènent entre les groupes accroupis ; des paysans bulgares, coiffés d'un bonnet entouré d'une épaisse couronne de fourrure, chantent et exécutent des danses nationales pour obtenir un

bacchich ; des juifs au turban moucheté de noir vous offrent des poteries et de menues marchandises avec l'obsequiosité servile ordinaire aux israélites d'Orient.

Tous ces costumes d'hommes, de femmes, d'enfants,

divers de forme et de couleur, composent une brillante et étrange mosaïque qui amuse indéfiniment le regard.

La suite à la prochaine livraison.

SIR WALTER SCOTT.

Suite. — Voy. p. 85, 110, 163, 198, 238, 273, 298, 326.

Sir Walter, voulant tracer une route à travers une pépinière plantée avant qu'il eût acheté le domaine, obligé de partir pour Édimbourg, appela Tom Purdie, son factotum, et lui dit :

— Il ne faut faire l'allée ni droite, ni courbe.

— Alors, Monsieur, comment donc qu'il faut qu'elle soit ?

— Eh bien, Tom, vous avez été berger ; rappelez-vous la façon dont vous retourniez au logis le soir ; vous n'alliez pas droit devant vous, ni tout à fait de travers ; faites le tracé comme vous aviez coutume de marcher.

En conséquence, l'allée sinueuse en a pris et gardé le nom de Tom.

Un de ses voisins lui avait fait demander son avis sur une plantation qu'il comptait faire afin de ménager un agréable point de vue au propriétaire d'Abbotsford.

— Je me fais une règle, nous disait ce dernier, de vivre en bonne harmonie avec tous mes voisins, ce qui est à la fois facile et agréable. Il y en a d'aimables, il y en a qui le sont moins ; quelques-uns se montrent d'abord rudes et revêches ; mais tous les hommes, si on en use bien avec eux, finissent par s'amender, et en m'y prenant doucement, sans bruit et sans impatience, j'arrive à avoir ce que j'ai à cœur d'obtenir, soit par échange, par achat, ou par un mutuel compromis qui oblige les deux parties et engendre la bienveillance si elle n'existe pas, ou la fortifie si elle existe.

— Vous voyez, continua-t-il, cette ferme, là, au pied de la colline ; elle est occupée par un de mes fermiers. Je lui fis part de l'envie que j'avais de lui voir essayer l'effet de la chaux sur sa terre. Il doutait du succès et ne voulait pas risquer la dépense. Eh bien, lui dis-je, comme je souhaite que l'expérience se fasse, vous aurez seulement à payer le charroi de la chaux. Vous l'enverrez prendre au lieu où elle se débite, et, au terme, vous en déduirez le prix sur ce qui me sera dû. Le jour venu, mon ami le fermier arriva avec l'argent du loyer, qu'il déposa sur la table devant moi.

— Mais, mon brave, vous savez que vous avez à déduire le prix de la chaux.

— Oh ! sir Walter, répliqua-t-il, ma conscience ne me le permettrait pas ; l'expérience, que je n'aurais jamais faite sans votre conseil, a réussi au delà de mon attente, et m'a valu plus de six fois ce qu'a coûté la chaux ; je ne puis donc penser à rien rabattre de ce que je vous dois.

Walter Scott décrivait lord Byron comme étant doué d'une réelle bonté de cœur et des meilleurs sentiments misérablement gaspillés par son mépris de l'opinion publique. Au lieu d'être averti ou retenu par elle, il alla de mal en pis, tombant de plus en plus bas dans l'estime de ses concitoyens, tout en devenant de plus en plus sensible à leur désapprobation.

— Que d'heures agréables j'ai passées avec lui ! ajoutait-il ; je n'ai jamais rencontré d'homme plus noble de cœur, et plus digne d'affection et de respect. Un auteur distingué, et, à plus forte raison, un poète hors ligne, est sur un théâtre exposé à des milliers d'yeux qui le regardent et le jugent ; sa conduite exerce donc une grande influence, non seulement sur son propre bonheur, mais aussi sur tous ceux qui le prennent pour exemple. Byron

n'a jamais voulu se placer à ce point de vue, et c'est grand dommage, car on ne lui a pas rendu justice.

— Êtes-vous chasseur ? me demandait sir Walter un jour. Je répondis que j'avais commencé trop tard, et que le tir au vol ne m'avait jamais amusé.

— Moi non plus, reprit-il ; il a été un temps où je tirais beaucoup, mais sans en avoir la passion. Je me sentais mal à l'aise lorsque, allant ramasser le coq de bruyère que j'avais abattu, je le voyais tourner vers moi son œil mourant d'un air de reproche. Aujourd'hui je prends beaucoup plus de plaisir à regarder voler les oiseaux que je n'en avais jadis à les viser. Il me conta la mésaventure d'un de ses amis qui, allant chasser pour la première fois chez un de ses voisins de campagne, et revenant bredouille, visa et abattit enfin un oiseau tout près de la maison. Il courut ramasser son faisan, à ce qu'il supposait ; mais, à son retour, il découvrit que c'était le perroquet favori d'une des dames. Le pauvre oiseau se débattait dans son brillant plumage tout ensanglanté, répétant : « Joli Jacquot ! pauvre Jacquot ! » Il expira aux pieds du malheureux chasseur qui, pris de honte et de regret, jura que ce serait son premier et son dernier exploit. Il en brisa son fusil, et depuis il ne pouvait souffrir d'assister à une chasse.

Des perroquets, on en vint aux corbeaux, et il nous cita un de ces oiseaux apprivoisé de sa connaissance qui se plaisait à faire des malices aux hommes et aux bêtes. Un étranger vint avec un chien hargneux dont l'habitude était de montrer les dents et de mordre ; il était la terreur de sa race et des chats, des moutons, des poules qui se trouvaient sur sa route. Maître corbeau sembla découvrir ce caractère peu sociable, et résolut de lui jouer un tour de sa façon. Je l'épiai tout le temps, car je vis clairement qu'il méditait une noirceur. Il sautilla familièrement du côté de Caton, comme s'il eût dit : « Comment vous portez-vous ? » Caton aboya et grommela en véritable ours. Le corbeau se retira ; sa pantomime disait : « A qui en avez-vous, mon bon monsieur ? je ne voulais pas vous offenser ; à peine vous ai-je vu. » Peu après, il fit une autre approche, et Caton de se mettre sur la défensive, et le corbeau de sembler dire : « Quel diable vous possède ! je ne m'inquiète pas de vous ; laissez-moi tranquille ? » Le chien, de moins en moins soupçonneux, s'arrangea au soleil sur le sable de l'allée pour faire un somme. Maître corbeau saisit son moment, et, arrivant de plus en plus près, sauta sur le dos de Caton ; là, il battit violemment des ailes, lui donna deux ou trois sévères coups de bec, puis s'envola sur la corniche du portail, riant et poussant des cris de joie de l'impuissante fureur du chien ; un espiègle et malin écolier n'aurait pas ri plus naturellement.

Parlant d'une mort qu'on avait causée par erreur en administrant une drogue pour une autre, Walter Scott raconta qu'un fils de fermier avait montré dans le même cas une résolution extraordinaire. Son père lui avait donné une forte dose de laudanum. La méprise fut aussitôt découverte ; et le jeune homme eut assez d'énergie et de force d'âme pour combattre l'effet du poison. Pendant qu'autour de lui tout le monde était paralysé par l'effroi, il se leva, sella son cheval, et fit au galop six à sept milles, épargnant ainsi le temps qu'on eût mis à chercher le médecin. Un fait curieux est que son angoisse d'esprit suspendit l'effet de la drogue, qui ne commença d'agir que lorsqu'il mit pied à terre. Il se rétablit complètement.

Walter Scott n'avait pas l'oreille musicale : appelé une fois à plaider pour l'acquéreur d'un violon qui avait été trompé sur la valeur de l'instrument, il jugea nécessaire de se préparer en lisant dans l'Encyclopédie tout ce qui concernait les violons et les luthiers célèbres. Ayant sur le bout de la langue les noms de Stradivarius, d'Amati et

autres, il nagea en pleine eau et gagna sa cause. Quelque temps après, dînant au château de lord *** , il resta seul après dîner avec le duc, qui n'avait que deux sujets de conversation, la chasse et la musique. Ayant épuisé la chasse, Scott pensa qu'il pourrait tirer profit de son nouveau savoir, et se lança dans le chapitre des violons; sur quoi Sa Grâce s'anima et donna quelques ordres à voix basse au sommelier, qui introduisit dans la pièce une demi-douzaine de grands laquais portant chacun un étui à violon. La science musicale de Scott fut alors mise à une terrible épreuve, le duc le priant de lui dire d'après le ton de chaque instrument, à mesure que Sa Grâce en jouait, le nom de l'artiste qui l'avait fabriqué. En devinant au hasard, tant bien que mal, il s'en tira, jusqu'à ce qu'à son grand soulagement, on servit le café.

En juillet 1825, Walter Scott, accompagné de son gendre Lockart et de sa plus jeune fille, Anne, traversa le canal Saint-Georges pour faire une tournée en Irlande où l'appelaient le désir de revoir son fils aîné, alors en garnison à Dublin, et les pressantes invitations d'amis aux premiers rangs desquels était miss Edgeworth, qu'il avait reçue à Abbotsford en 1823, et qu'alors il dépeignait ainsi : « Miss Edgeworth est à présent la grande lionne d'Édimbourg, et une très aimable lionne, remplie d'esprit, de gaieté. Petite figure svelte, très active dans ses mouvements, de très belle humeur, et enthousiaste du bon et du beau; elle a dépassé mon attente. Je suis surtout charmé de la naïveté et de l'ardeur qu'elle allie à de si formidables facultés d'observation. D'aspect, elle est tout à fait la fée de nos contes écossais. Vous vous rappelez ce gracieux esprit qui entre en plein vol par la fenêtre et accomplit toutes sortes de merveilles; je suis tenté de croire que miss Edgeworth a en poche une baguette qu'elle tire pour faire quelque conjuration magique avant de commencer ses exquises peintures des mœurs de l'Irlande. » (1)

A son arrivée à Dublin, sir Walter fut l'objet d'une véritable ovation : les hauts dignitaires, le lord lieutenant, l'archevêque, les membres de l'Université, de la magistrature, se succédèrent pendant le peu de jours qu'il passa dans cette ville. La population lui fit cortège à son départ. Il ne s'attendait pas à tant d'honneurs et s'en montra profondément touché. De Dublin, il se rendit à Edgeworthstown, où l'accueil plus intime ne lui fut pas moins doux. Il vécut quelques jours au milieu de cette famille si distinguée, et y recueillit de nombreux traits caractéristiques des Irlandais, peuple spirituel, généreux, enthousiaste, trop méconnu en Angleterre. Il y vit les enfants de l'école du village s'ébattre sur la pelouse du château, aux heures de la récréation, tandis que les pères et mères et les vieillards, groupés sous les arbres, assistaient aux jeux. L'auteur du Vicaire de Wakefield, Goldsmith (2), avait commencé son éducation à cette même école, et le petit hameau où il naquit fait encore partie aujourd'hui, comme alors, de la propriété des Edgeworth. La plus haute et la plus pure renommée littéraire s'alliait là aux véritables vertus chrétiennes.

Après avoir visité le sud de l'Irlande, le lac de Killarney, la ville de Cork, etc., et avoir été partout acclamé comme l'auteur le plus aimé et le plus populaire, il était de retour à Abbotsford en octobre, et y reprenait ses travaux dont le principal était la Vie de Napoléon.

Une visite de Moore lui fut une agréable diversion.

Peu de jours après le départ du poète, lady Scott fut terrifiée par l'apparition de trois voitures à quatre chevaux : elles contenaient M^{me} Coutts, la richissime veuve du banquier de ce nom; le duc de Saint-Albans, qu'elle épousa

plus tard; une dame de compagnie; un couple de médecins, car il pouvait arriver qu'un des docteurs se trouvât malade dans le cours d'une expédition si aventureuse; plusieurs inférieurs de tous grades; deux femmes de chambre attachées à la personne de M^{me} Coutts, l'une pour sa toilette, l'autre pour les veillées de nuit, la maîtresse ayant peur des revenants depuis son veuvage. Il fallut loger cette nombreuse suite, non sans quelques inconvénients et fatigues pour la maîtresse de la maison. Certaines dames de haut parage, marquise et comtesse, étant alors en visite à Abbotsford, eurent le mauvais goût de se montrer hautaines avec l'ancienne actrice, riche veuve du banquier, et de lui décocher des épigrammes qui la blessèrent; mais le tact de sir Walter et son bon naturel intervinrent, pansèrent la blessure, adoucèrent l'humeur mordante des nobles dames, et l'harmonie se rétablit.

La suite à une autre livraison.

APRÈS UNE PERTE CRUELLE.

J'aime mieux mon malheur que le bonheur des autres.

LE COURAGE.

FRAGMENT DE TYRTÉE (1).

C'est un grand bien pour une ville et pour un peuple qu'un homme combatte fermement au premier rang, oublieux de la fuite ignominieuse, opposant sa vie et son âme au danger, et encourageant son compagnon à affronter la mort. Celui-là est un homme brave au combat. Il met promptement en fuite les terribles phalanges ennemies, et, par son courage, il règle la destinée de la bataille.

Si, tombé au premier rang, il perd la vie, il glorifie sa ville, et son peuple, et son père; sa cuirasse, son bouclier et sa poitrine sont percés d'innombrables coups; et tous le pleurent, jeunes gens et vieillards; les regrets de la ville le suivent, et sa tombe, et ses enfants, et ses petits-enfants, et ses descendants, sont illustres parmi les hommes. Jamais sa gloire fameuse ne périt, ni son nom; et, bien qu'il soit sous terre, il reste immortel, celui qui a bravement combattu pour sa patrie et pour ses enfants, et que le violent Arès (Mars) a tué.

Et s'il échappe au long sommeil de la mort, s'il remporte la gloire éclatante du combat, tous l'honorent, jeunes et vieux, et il descend chez Aidés (Pluton), couvert d'honneur.

En vieillissant, il est le premier parmi les citoyens, et nul n'oserait l'offenser injustement. Les jeunes hommes, et ses égaux en âge, et ceux qui sont plus âgés, lui cèdent leur place. Que chacun de vous atteigne donc à la hauteur de cette vertu; qu'il s'excite le cœur, et qu'il marche au combat. (2)

LE TOMBEAU DE SAINT JUNIEN (3).

Le tombeau de saint Junien, l'un des monuments d'art les plus célèbres du Limousin, est placé dans l'église paroissiale de Saint-Junien, à l'extrémité du chœur, derrière

(1) Tyrtée a-t-il existé? Aujourd'hui on le conteste. Quand la critique historique était moins exigeante, on écrivait que, né à Aphidne, bourg de l'Attique, Tyrtée, boiteux, maître d'école, avait été envoyé, en dérision, par les Athéniens aux Spartiates qui leur avaient demandé un chef, mais que, courageux et poète, il était parvenu à une grande célébrité vers 689-668 avant Jésus-Christ.

(2) Trad. par Leconte de Lisle.

(3) Saint-Junien, ville de près de sept mille habitants, dans l'arrondissement de Rochechouart, est située au confluent de la Vienne et de la Glane.

(1) Voy., sur miss Edgeworth et sa famille, t. XVIII, 1850, p. 329, 354, 379.

(2) Voy. t. XXI, XXII, XXIII, XXX.

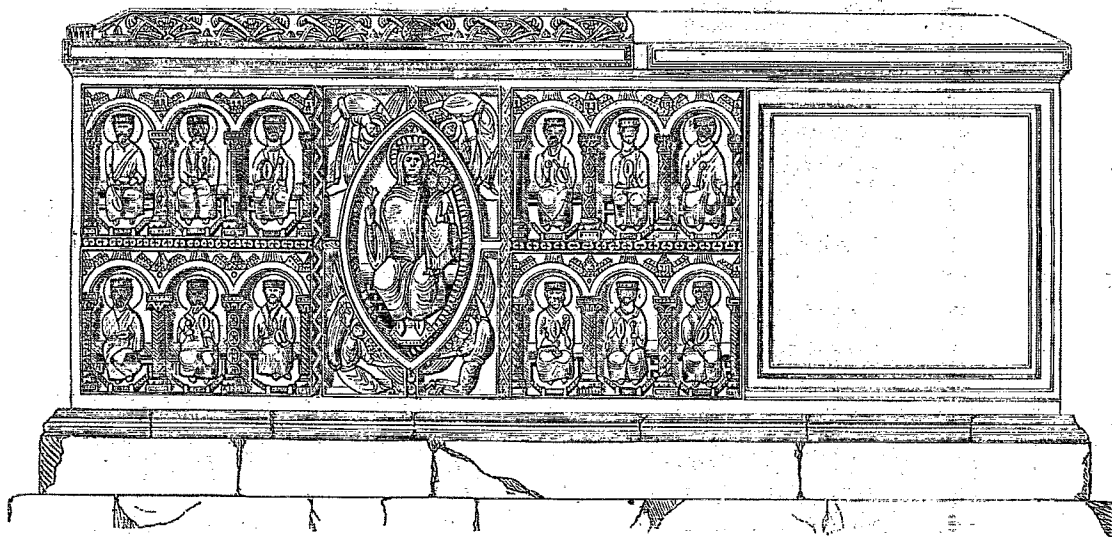
le maître-autel, dont il est séparé depuis 1819 (1). Il est construit de pierre calcaire très fine. Trois de ses faces seulement sont sculptées, la quatrième étant dans le principe unie au maître-autel.

La face orientale du tombeau, c'est-à-dire celle qui est opposée à l'autel, représente le Christ assis sur un trône au milieu d'une auréole ovoïde; autour de sa tête rayonne le nimbe crucifère. Sa main gauche s'appuie sur un livre reposant sur son genou; sa main droite levée bénit avec les trois premiers doigts; ses pieds nus sont placés sur un escabeau. Il est vêtu d'une ample tunique aux plis gracieux. Aux angles du cadre on voit les quatre animaux,

symboles et attributs des quatre évangélistes : un lion, un taureau, un aigle, et un animal à tête humaine. De chaque côté de l'encadrement, et sur deux rangées verticales, sont sculptées sept figurines : celles-ci ont les mains levées et ouvertes au devant de la poitrine; celles-là tiennent des boules; l'une présente une fleur, l'autre un livre ouvert. Au-dessus on lit l'inscription suivante en lettres onciales :

..HIC IACET CORPVS SCI IVNIANI IN VASE IN QVO
PRIVS POSITVM FVIT. (1)

La face nord du tombeau, que notre gravure reproduit, représente la sainte Vierge tenant son enfant; elle est



Tombeau de saint Junien, dans l'église paroissiale de Saint-Junien (Haute-Vienne). — Face nord.
Sculpture du douzième siècle.

assise sur un trône, le front ceint d'une bandelette; un voile descend autour de son visage. Dans sa main droite est un lis; sa main gauche soutient l'enfant Jésus, qui est debout, appuyant ses pieds nus sur le genou gauche de sa mère, et tenant un sceptre dans sa main gauche. L'ovale qui l'encadre est soutenu par quatre anges qui se tordent dans des poses bizarres et hardies.

« Ces anges, dit Mérimée, ont des attitudes tellement forcées, qu'on les prendrait, n'étaient leurs ailes, pour des bateleurs faisant le saut périlleux. Mais on sait que, dans les principes de la sculpture byzantine, l'important est de ne pas laisser de surface lisse : la vérité des poses ne vient qu'après. »

De chaque côté du cadre sont sculptées dans des niches, et rangées trois à trois par ordre symétrique, douze statuettes représentant des vieillards assis sur des trônes, avec une couronne au front; ils tiennent d'une main une coupe au col allongé, et de l'autre une cithare.

La face méridionale présente une porte cintrée à deux battants et fermée par un verrou, une serrure et deux cadenas anciens. Au-dessous de la porte, au milieu d'une auréole circulaire traversée par une croix, on voit l'agneau symbolique. L'auréole est portée par deux anges nimbes. On trouve aussi sur cette face, et rangés dans le même ordre symétrique, les douze vieillards de la face nord. Les petites arcades qui les renferment sont du style byzantin fleuri. Les fûts des colonnettes sont tantôt losangés, tantôt imbriqués, chevronnés, cannelés en spirale. Ces petites arcades sont encadrées par des plates-bandes ornées d'arabesques. A l'intérieur du tombeau se trouve le sarco-

phage dans lequel Raynaud de Périgueux renferma les reliques de saint Junien. Une grande croix gravée en creux divise la paroi intérieure en quatre compartiments. Au-dessus des bras de la croix, à droite et à gauche, on voit l'alpha et l'oméga. Au-dessous on lit une inscription dont voici la traduction :

« Ici git le corps de saint Junien, dans le même sarcophage où l'ensevelit le bienheureux évêque Rorice Raynaud, évêque de Périgueux, qui mérita d'être martyr, recueillit ses ossements dans des coffrets de bois déposés dans le sarcophage. »

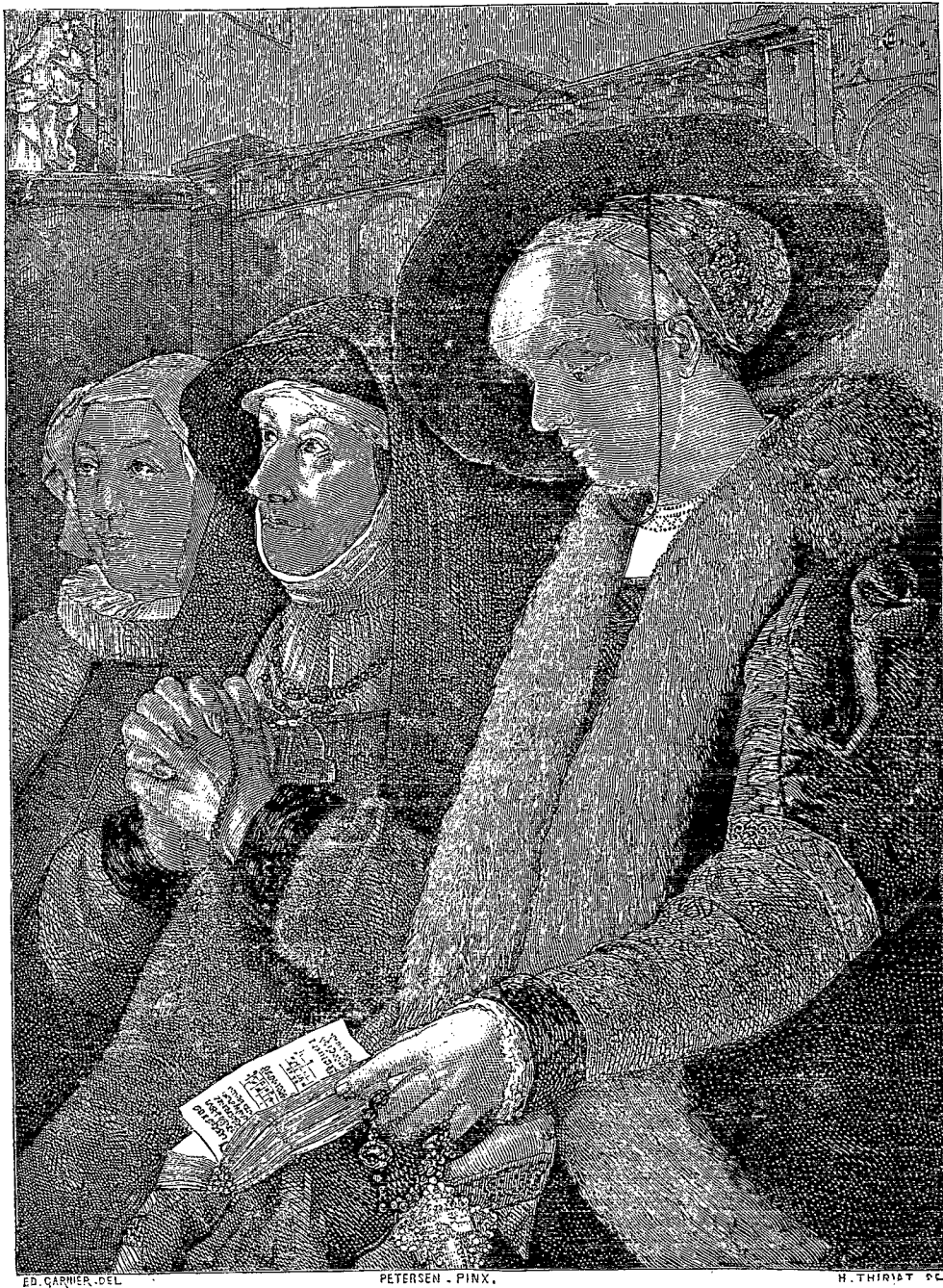
Tout en reconnaissant, sur ce tombeau, l'ornementation capricieuse de l'art byzantin, les archéologues ne sont pas d'accord sur la date précise de ces sculptures. Mérimée prétend qu'elles sont vraisemblablement de la fin du douzième siècle; un autre les fait du quatorzième siècle. Mais si, avec M. l'abbé Arbellot, on consulte la chronique de Maleu, on trouve ce passage significatif :

« En 1100, Raynaud de Périgueux enferma les reliques de saint Junien dans deux coffrets de bois qu'il plaça dans le sarcophage où Rorice II avait autrefois inhumé le corps de ce saint. Après la mort de saint Raynaud, en 1103, dom Rannulph fit orner le sarcophage de saint Junien d'une clôture de pierre et d'images sculptées; puis, ayant placé sur la partie supérieure du monument quelques barres de fer, il y adapta, en dernier lieu, une fort belle pierre. Ce tombeau date donc des premières années du douzième siècle. »

(1) Ici repose le corps de saint Junien, dans le sarcophage où il fut placé primitivement.

(1) Cette église, classée parmi les monuments historiques, date des onzième, douzième et treizième siècles.

UN TABLEAU DE PETERSEN.



ED. GARNIER, DEL.

PETERSEN - PINX.

H. THIRIAT SC.

A l'église, peinture par Petersen. — Dessin d'Édouard Garnier.

La servante est distraite : quelque cérémonie du chœur attire ses regards. La belle demoiselle, glorieusement vêtue, baisse ses yeux vers son riche missel ; mais rien ne permet de lire sur sa physionomie assez lourde si elle pense bien profondément à ce qu'elle lit. La mère seule, qui a subi les douloureuses épreuves de la vie, est véritablement fervente.

Ces nuances seraient à peu près le seul intérêt du tableau si l'on ne se préoccupait que du sujet. Mais les mérites principaux de l'œuvre sont dans l'effort heureux de l'imagination du peintre pour faire revivre cette scène du passé, et aussi dans la pureté et la force de son dessin : la gravure ne permet pas de faire deviner les qualités de la couleur.

Petersen, né en Norvège, a fait ses premières études à

TOME XLVIII. — NOVEMBRE 1880.

Dusseldorf. — On lui a décerné une médaille de deuxième classe, en 1878, à la suite de l'Exposition universelle.

Ses portraits en pied de personnages officiels sont très estimés.

Le tableau que nous reproduisons appartient à M. O. Cohn, à Plittersdorf, près de Bonn.

LE SANSONNET.

NOUVELLE.

- C'est abominable !
- C'est une infamie !
- C'est une horreur !
- Voilà un garçon à chasser du village !

— Personne ne lui parlera plus!

— Sa mère doit avoir honte de lui!

— Oui, elle se cache, la pauvre femme! Je l'ai rencontrée hier au marché; j'y allais, elle en revenait; elle avait fait ses provisions de bonne heure, pour ne trouver personne de connaissance. Elle a détourné la tête, et elle a fait semblant de ne pas me voir: c'était sûrement pour ne pas me saluer. Il y a déjà bien des gens qui ne lui rendent pas son salut.

— Le fait est que c'est un grand malheur d'avoir un pareil enfant.

— Fils de veuve, encore! un garçon qui devrait être le soutien de sa mère!

Tous ces propos se croisaient, se mêlaient, se confondaient en une clameur irritée, un soir, devant la maison de maître Woormans, le pilote. Maître Woormans seul ne disait rien; il lâchait par moments de grosses bouffées de fumée blanche qu'il tirait de sa grande pipe, et il souriait. Une des commères qui s'acharnaient si vigoureusement après un coupable remarqua ce sourire, et sa colère se tourna contre maître Woormans.

— Ah! vous riez, vous, patron! Vous allez peut-être encore dire: «Bah, bah! ça n'est rien!» Vous trouvez toujours que ça n'est rien! Si on ne vous connaissait pas depuis trente ans et plus, et si on ne savait pas que vous êtes un parfait honnête homme, on pourrait croire que vous avez de bonnes raisons pour être si indulgent.

— Quelles raisons? demanda maître Woormans sans cesser de sourire.

— Quelles raisons? c'est pour rire que je dis cela; on sait bien que vous ne pouvez pas en avoir. Mais vous excusez tous les gredins, ni plus ni moins que si vous étiez un gredin vous-même.

— Pourquoi pas? dit maître Woormans, sans sortir de son calme.

Ce « Pourquoi pas? » fit tomber subitement l'exaltation des commères; elles s'apaisèrent comme une soupe au lait qu'on retire de dessus le fourneau. Maître Woormans un gredin! Il y avait de quoi rire; et elles se mirent à rire en effet. Quand maître Woormans les vit calmées:

— Oui, pourquoi pas? reprit-il. Et d'ailleurs, dame Heeren, vous vous trompez si vous croyez que les gredins sont indulgents: ce n'est jamais celui qui est sans péché qui jette la première pierre au coupable. Mais, si vous voulez qu'il faille avoir quelque chose à se reprocher pour pardonner à son prochain, je le veux bien: est-ce que, tous tant que nous sommes, nous n'avons pas quelque chose à nous reprocher? Ne jugeons pas, si nous ne voulons pas être jugés.

— Vous prêchez comme un pasteur, maître Woormans. reprit une autre femme; mais, voyez-vous, il y a faute et faute. Qu'un enfant fasse un mauvais coup dans un moment de colère, qu'il vole par gourmandise, ça n'est pas beau, mais on peut espérer qu'il se corrigera; mais celui-là! Vous ne connaissez donc pas l'affaire? Il s'est montré cruel, et fourbe, et lâche: il y a de tout dans ce qu'il a fait. Il finira en prison, bien sûr.

— Oui, si on l'y pousse par trop de sévérité. Au contraire, si on accueille son repentir...

— Son repentir! est-ce qu'il est capable de se repentir, seulement? Hier au soir, n'est-il pas allé trouver les autres garçons du village pour jouer avec eux! Ils l'ont joliment reçu!

— Hier au soir, peut-être; mais aujourd'hui, voici ce que j'ai vu. J'ai passé près de la maison de la veuve Gourbus: la veuve était assise à sa table, et Pieter en face d'elle; ils avaient devant eux des assiettes pleines, et ils ne mangeaient pas, parce qu'ils pleuraient...

— C'est triste pour la mère, mais c'est bien fait pour Pieter.

— Oui, et il est bon de le laisser pleurer quelque temps; mais il ne faut pas être sans pitié. Je crois, moi, que le souvenir d'une faute grave qu'on a commise peut vous aider puissamment à devenir un homme de bien. On pense sans cesse à la racheter, tant devant ses semblables que devant Dieu; et on s'efforce d'être meilleur que les autres pour pouvoir se pardonner à soi-même. Et un jour vient, croyez-moi, où l'on se sent pardonné, où la faute passée ne vous pèse plus, et où personne ne songe plus à vous la reprocher... N'est-ce pas, Marianne?

Cette interpellation s'adressait à une petite femme rondelette, encore fraîche en dépit de ses quarante-cinq ans, à la propre femme de maître Woormans, qui venait d'apparaître sur le seuil de sa maison.

— Oh! bien sûr! répondit-elle avec empressement.

Et elle vint serrer la main de son mari,

— Voyons, reprit le pilote en regardant les femmes qui se tenaient devant lui, pendant que j'y suis, j'ai bien envie de me confesser un peu... Vous avez dit tout à l'heure que vous me teniez pour un honnête homme?

— Certainement! dirent-elles toutes.

— Loyal, franc, courageux? incapable de faire tort à son prochain?

— Oui, oui, oui! répondit le chœur.

— Eh bien, il y a eu un jour dans ma vie où j'ai été voleur...

— Oh!

— menteur...

— Pas possible!

— Cruel...

— Oh! maître Woormans.

— Et lâche, par-dessus le marché.

Le chœur se tut, ne trouvant plus rien à dire. Seule, dame Heeren reprit timidement:

— Oh! maître Woormans, si un autre que vous le disait, personne ne voudrait le croire.

— Voulez-vous que je vous raconte cette histoire-là? demanda maître Woormans.

— Racontez, si vous êtes bien sûr que c'est vrai, dit dame Heeren qui doutait encore.

— Je ferai certifier mon récit par un témoin, reprit le pilote.

Il tira quelques bouffées de sa pipe, pendant que dame Woormans apportait des banes et des escabeaux; et, quand il vit toutes les voisines assises, les yeux braqués sur lui, il commença:

— Au temps dont je vous parle, j'avais à peine douze ans. Comme j'étais fils unique, j'étais fort gâté et habitué à me passer toutes mes fantaisies. Mon père était pourtant un homme juste et d'une grande sévérité pour tout ce qui touchait à l'honneur; mais je le connaissais assez pour ne jamais lui demander une chose qu'il m'aurait refusée; j'aimais bien mieux me la faire donner par ma mère, qui ne me refusait jamais rien; et quand j'avais commis quelque sottise, elle m'aidait à la cacher. Il résultait de là que mon père me croyait beaucoup plus vertueux que je n'étais, et que je prenais tout doucement l'habitude de l'hypocrisie. Je prenais aussi l'habitude de n'être jamais contrecarré en rien, et de voir tout céder devant ma volonté. Ce sont de détestables habitudes, et je vous engage fort à ne pas les laisser prendre à vos enfants.

Le chœur approuva du geste, silencieusement: il s'y faisait en ce moment de nombreux examens de conscience.

Maître Woormans reprit:

— J'allais à l'école, où je n'étais pas, comme vous pouvez le deviner, un des meilleurs élèves; je m'attachais seule-

ment à ne pas m'attirer de grandes punitions dont mon père n'aurait pas manqué d'avoir connaissance; et quant aux petites, je les esquivais, avec l'aide de ma mère. Aussi, je n'apprenais pas grand chose.

L'école était située à un bout du village, et, à l'autre bout, mon père possédait une toute petite maison qui n'avait qu'une chambre haute et une chambre basse, avec un petit jardin. Il la louait pas bien cher, parce qu'elle était vieille et ne valait pas les réparations qu'il aurait fallu y faire pour la remettre en bon état; et elle était restée vide tout un hiver, lorsqu'un jour nous vîmes arriver à la maison une jeune femme avec une petite fille plus jeune que moi. Toutes les deux étaient en deuil et avaient l'air triste. La femme se fit d'abord reconnaître de mes parents; elle était du village, qu'elle avait quitté pour se marier, il y avait bien des années. Elle venait de perdre son mari, et elle revenait dans son pays, espérant y trouver de l'ouvrage pour coudre, raccommoder, faire des filets pour la pêche; et elle désirait louer notre petite maison.

Mon père la reçut bien, lui demanda un loyer très modéré, et fit labourer le jardin pour qu'elle pût y planter des légumes; il fit aussi boucher tant bien que mal les trous des murailles et du toit, et la veuve se contenta de cela et apporta son pauvre mobilier dans la petite maison.

C'était une brave femme, digne de l'intérêt des honnêtes gens: mon père et ma mère s'occupèrent de lui procurer de l'ouvrage, et elle eut bientôt son pain assuré. Elle venait souvent chez nous; ma mère était une très habile ménagère, en ce qu'elle nous faisait de la cuisine comme on n'en mange que dans les meilleures maisons, et qu'elle entretenait ses meubles clairs comme des miroirs et ses cuivres brillants comme de l'or; mais elle ne savait pas très bien manier l'aiguille, et surtout les ciseaux, et c'était une affaire pour elle que de remettre une pièce à un fond de culotte ou des manches à une veste. Elle fut donc très contente de trouver sous sa main une bonne ouvrière qui lui faisait les raccommodages et même le neuf, et qui ne prenait pas aussi cher que les couturières de la ville. Et, voyant que la petite était aussi douce, aussi polie, aussi travailleuse, selon son âge, que l'était sa mère, elle les attira beaucoup toutes les deux. Mon père n'y mit pas d'obstacles; il faisait grand cas de la veuve; et pour moi, comme je m'ennuyais quelquefois à la maison, je fus très content d'avoir la petite Mitche pour compagne. — Sa mère l'appelait Mitche: c'était un petit nom d'amitié.

Tous les matins donc, Mitche frappait à notre fenêtre en passant devant la maison; je sortais aussitôt, et nous nous rendions ensemble à l'école. Nous nous séparions à la porte: j'entrais à l'école des garçons, tenue par M. Duysens, et Mitche à l'école des filles, dirigée par M^{me} Duysens; et nous nous retrouvions à la sortie.

J'étais très fier, les premiers jours, d'avoir quelqu'un à conduire et à protéger; pourtant, je m'avisai bientôt qu'une fille, et une fille de neuf ans, n'était pas une société pour un grand garçon comme moi, et je fis semblant d'être très attentif à une bataille à coups de poings que se livraient Jans Tromp et Rip Janssens, pour la laisser passer et ne pas m'en retourner avec elle à la maison, où sa mère était en journée. Elle ne m'attendit pas, et, comprenant sans doute qu'elle me gênait, elle ne me chercha plus à la sortie de la classe et resta parmi les filles. Elle ne perdait pas au change, d'ailleurs; elle s'était vite fait des amies par sa douceur et son gentil caractère, et c'était à qui reviendrait avec elle.

Mais nous nous retrouvions souvent à la maison, et là je faisais de Mitche mon soldat, mon mousse, mon cheval, selon que nous jouions à l'exercice, au bateau ou au postillon; elle avait partout les seconds rôles, et elle s'en contentait

avec une complaisance et une bonne humeur inépuisables. « Comme tu voudras! » disait-elle toujours; et ce qui me rendait mon rôle de maître, de tyran, si vous voulez, tout à fait agréable, c'est que j'avais affaire à une esclave intelligente, qui ne tarissait pas en jolies inventions pour égayer nos jeux. Mais la tyrannie ne vaut rien pour personne; au lieu de lui savoir gré de sa gentillesse, je devenais de plus en plus exigeant, — quand mon père n'était pas là; — je ne craignais pas le blâme de ma mère; et quant à la mère de Mitche, j'avais le sentiment, que je n'osais peut-être pas m'avouer, qu'elle ne dirait rien parce qu'elle avait besoin pour vivre du travail que lui donnaient mes parents. Si ce n'est pas là de la lâcheté, je ne m'y connais pas.

Maître Woormans regarda le chœur, comme pour quêter son approbation. Le chœur approuva, mais il le fit sans enthousiasme: combien n'avait-il pas de petites lâchetés à se reprocher!

— Je vous ai dit, continua maître Woormans, qu'on m'avait laissé prendre la mauvaise habitude de voir tout céder à mes désirs. Naturellement, je ne pouvais pas souffrir la contrariété, et je désirais dix fois plus ardemment qu'un autre. C'est ce qui vous expliquera comment tous mes mauvais sentiments se firent jour à la fois, à propos du sansonnet de M^{me} Duysens.

Ce sansonnet était un oiseau savant. Il ne chantait pas beaucoup, mais il parlait presque comme une personne naturelle; il faisait le plus grand honneur à Jans Tromp, qui l'avait éduqué. Jans Tromp était un peu batailleur, mais c'était un bon garçon, qui avait le cœur reconnaissant, et il se serait fait tuer pour M^{me} Duysens, parce qu'elle était venue soigner sa petite sœur malade et l'avait sauvée en exécutant de point en point les ordonnances du médecin: le père et la mère Tromp n'en auraient pas été capables, tant le chagrin leur avait fait perdre la tête. M^{me} Duysens n'avait pas besoin que Jans Tromp se fit tuer pour elle; mais elle aimait beaucoup les oiseaux savants, et chacun savait combien elle avait regretté une perruche verte qui disait: « Bonjour maîtresse » et: « Baisez Cocotte! » Jans Tromp aurait bien voulu lui donner un perroquet; mais il aurait fallu pour cela aller dans quelque grand port, où les matelots apportent des oiseaux étrangers; faute de mieux, il captura un jeune sansonnet, et passa six mois à faire son éducation. Mais quel oiseau bien élevé! Il parlait beaucoup mieux que Cocotte; il disait: « Bonjour, ma chère maîtresse; bonjour, cher monsieur Duysens. Oh! la bonne madame Duysens. Vive madame Duysens! » Pour un oiseau, c'était bien parler, ce me semble.

Ici, plusieurs têtes se hochèrent en signe d'approbation: un pareil sansonnet était assurément un hôte très viable.

— Je ne vous étonnerai pas, reprit maître Woormans, si je vous dis que le sansonnet fit envie à tous ceux qui l'entendirent, le jour où Jans Tromp l'apporta triomphalement à M^{me} Duysens. Personne ne le connaissait: Jans Tromp l'avait tenu soigneusement caché, ne mettant jamais sa cage à la fenêtre qui donnait sur la rue, mais seulement à celle qui donnait sur la cour qui était fermée par des murailles; et son père, sa mère et sa petite sœur avaient bien gardé son secret pour faire une jolie surprise à M^{me} Duysens. La surprise fut complète, et Jans Tromp eut lieu d'être content, car M^{me} Duysens le remercia, les larmes aux yeux, lui dit qu'il était un bon cœur, un excellent garçon, et finit par l'embrasser ainsi que sa petite sœur. Puis elle emporta le sansonnet dans sa chambre, qui était au-dessus de la porte d'entrée, et nous eûmes le plaisir tous les jours, en arrivant à l'école, de l'entendre répéter: « Jans Tromp aime madame Duysens. Vive madame Duysens! »

De toute l'école, la personne qui semblait admirer le plus le sansonnet était la petite Mitche. Elle arrivait la première devant la maison, quand il faisait beau et que la cage devait être à la fenêtre ; elle regardait l'oiseau de tous ses yeux, elle lui parlait, elle l'appelait : « Mon joli, mon petit, mon chéri, mon mignon » ; elle lui faisait des compliments, elle lui disait mille tendresses ; et le sansonnet la connaissait, lui répondait, et commençait à répéter « mon joli, mon chéri, mon mignon », du plus loin qu'il la voyait venir. Moi, je ne parlais jamais au sansonnet, et je ne le regardais qu'à la dérobée ; mais comme je le désirais ! comme j'enviais le bonheur de M^{me} Duysens ! Un oiseau comme

celui-là, c'était le bonheur à mes yeux, et j'aurais donné sans hésiter, pour l'avoir à moi, tout ce que je possédais.
La suite à la prochaine livraison.

LES EAUX DOUCES D'ASIE.

Suite et fin. — Voy. p. 348.

II

C'est surtout auprès de la jolie fontaine des Eaux douces que se rassemblent les promeneurs, les groupes de femmes assises, les marchands ambulants. Cette fontaine, que l'on



La Fontaine des Eaux douces d'Asie. — Dessin de Gaudry, d'après une photographie de J. Laurent.

voit de la mer se détacher sur un fond de verdure, est en marbre blanc, toute couverte et comme brodée d'arabesques, d'inscriptions en lettres d'or, couronnée de petits dômes surmontés de croissants. A peu de distance, sur le bord du Bosphore, s'élève le kiosque impérial, palais nouvellement reconstruit pour la Valideh-Sultane, mère d'Abdul-Medjid. Il serait difficile de définir l'ordre d'architecture auquel appartient ce monument ; tous les styles s'y rencontrent, aucun n'y domine ; il n'est ni grec, ni romain, ni gothique, ni renaissance, ni arabe, ni turc ; au premier abord, on le prendrait pour un ancien palais vénitien. Quoi qu'il en soit, il est extrêmement brillant et fastueux ; il occupe et amuse le regard, sans positivement choquer le goût. Il rappelle le palais de Dolma-Bagtché, résidence du sultan, près de Constantinople, dont Théophile Gautier a dit que c'était l'œuvre d'un ornemaniste qui ne serait pas architecte et qui n'aurait épargné ni la main-d'œuvre, ni le temps, ni la dépense.

Ce qui plaît incontestablement à tous dans ce kiosque

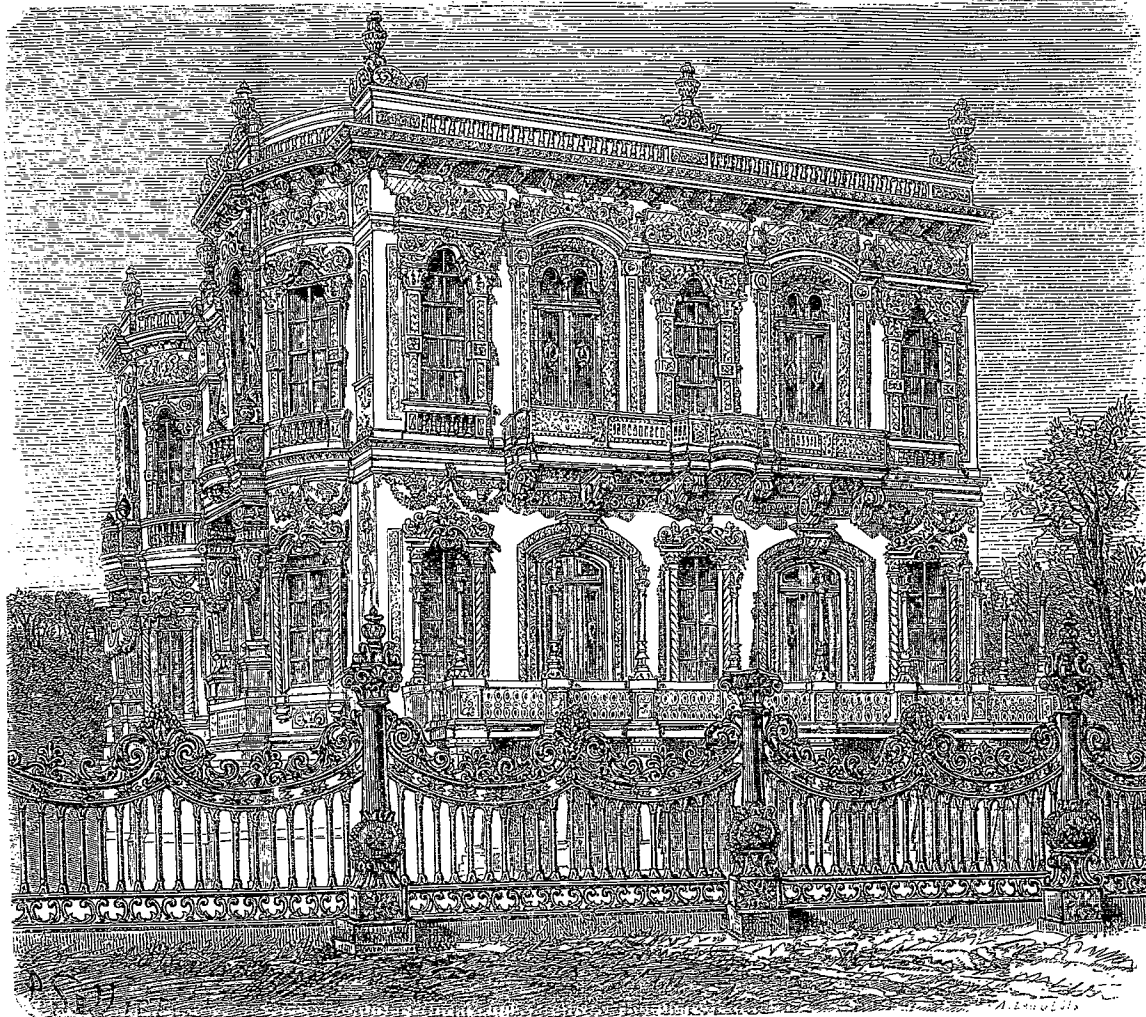
impérial, c'est sa situation, c'est son entourage. Il en est de même de tous les palais turcs ; leur vraie beauté tient au site dans lequel ils sont placés : ce sont des tentes de bois découpé et doré, plantées dans un charmant paysage. Lamartine, dans son *Voyage en Orient*, en a fait justement la remarque, poétiquement exprimée : « Le caractère de ces palais, dit-il, c'est le caractère du peuple turc : l'intelligence et l'amour de la nature. Cet instinct des beaux sites, des mers éclatantes, des ombrages, des sources, des horizons immenses encadrés par les cimes de neige des montagnes, est l'instinct prédominant de ce peuple. On y sent le souvenir d'un peuple pasteur et cultivateur qui aime à se rappeler son origine et dont tous les goûts sont simples et instinctifs.

» C'est partout de même en Turquie ; maître et peuple, grands et petits, n'ont qu'un besoin, qu'un sentiment dans le choix et l'arrangement de leurs demeures : jouir de la vue d'un bel horizon ; ou, si la situation et la pauvreté de leur maison s'y refusent, avoir au moins un arbre, des oi-

seaux, un mouton, des colombes, dans un coin de terre autour de leur mesure. Aussi, partout où il y a un site élevé, sublime, gracieux, dans le paysage, une mosquée ou une cabane turque s'y placent. Il n'y a pas un site du Bosphore, un mamelon, un golfe riant de la côte d'Asie et d'Europe, où un pacha ou un visir n'ait bâti une villa et un jardin. S'asseoir à l'ombre, en face d'un magnifique horizon, avec de belles branches de feuillage sur la tête, une

fontaine auprès, la campagne ou la mer sous les yeux, et là passer les heures et les jours à s'enivrer de contemplation vague, voilà la vie du musulman. Il fait peu de cas des plaisirs de l'amour-propre et de la société; ceux de la nature lui suffisent : il rêve, il médite et il prie. »

C'est en été et au commencement de l'automne qu'il faut aller visiter les Eaux douces et les rives du Bosphore. Le climat y est délicieux. La chaleur n'y est jamais étouf-



Le Kiosque impérial, aux Eaux douces d'Asie. — Dessin de Sellier, d'après une photographie de J. Laurent.

fante, comme elle l'est souvent à Paris et dans d'autres villes encore plus septentrionales; l'atmosphère y est incessamment renouvelée et rafraîchie par les masses d'air qui s'engouffrent dans l'espace de couloir formé par les berges et les collines riveraines; les pluies y sont rares; on n'a pas à redouter les orages, et l'on peut compter sur la fidélité de ce ciel serein pour entreprendre de longues excursions dans les campagnes environnantes. Dans les autres saisons, le climat est tout différent et bien inférieur à celui des rivages de notre Provence.

La température subit les variations les plus brusques, les écarts les plus imprévus et les plus extrêmes. Les froids sont souvent très intenses.

En hiver, le Bosphore, étant librement ouvert aux vents qui soufflent du nord et qui balayent les plaines de la Russie ainsi que les eaux de la mer Noire, le détroit se couvre parfois d'une couche de glace. Aussi ne faut-il pas s'attendre à voir, dans ces contrées d'Orient, malgré les promesses de ce nom enchanteur, les palmiers, les oran-

gers et les citronniers en fleur, les cactus, les agaves, les oliviers, que l'on trouve sur certaines côtes méridionales de la France et en Italie; on devra se contenter des sycomores, des frênes, des cyprès, auxquels nos régions du nord ont accoutumé nos yeux.

DES ANCIENNES ÉCRITURES, ET DE LEUR AGE (1).

On distingue quatre principales écritures latines :

La *capitale* est la même écriture que celle des monnaies. Comme exemple, on peut citer un poème sur Actium, trouvé à Herculanum. Cette écriture reparait dans quelques manuscrits carlovingiens. Quand les lettres sont lourdes et négligées, elle est dite *capitale rustique*.

(1) Voy., sur l'écriture en France, ses variations, ses modifications, depuis Dagobert, etc., les Tables des tomes III, V, XIII et XXVII.

L'unciale⁽¹⁾, qui se développe de bonne heure à côté de la capitale, se reconnaît aux formes rudes de ses caractères, notamment de l'u. Elle atteignit sa perfection au quatrième siècle.

La cursive est l'écriture des inscriptions populaires tracées sur les murs de Pompéi⁽²⁾. C'est d'elle que sont dérivées les cursives lombarde, wisigothique, mérovingienne.

La minuscule est très régulière et comporte peu d'abréviations; elle a servi de modèle aux premiers fondateurs de caractères en Italie.

Si un manuscrit est tout entier en capitales, il est antérieur au huitième siècle.

Si, de plus, les mots ne sont jamais séparés, il est antérieur au septième siècle.

Les manuscrits en onciale sont généralement antérieurs au huitième siècle.

L'écriture mixte, ou demi-unciale, se rencontre du sixième au neuvième siècle.

Les formes raides dénoncent une basse époque, où les scribes avaient déjà perdu l'habitude de l'unciale.

La minuscule domine après le neuvième siècle, et arrive à la perfection au douzième. Un grand nombre d'abréviations indiquent le onzième siècle.

Au quinzième siècle, la minuscule italienne est toute semblable aux caractères d'impression.

Dans la cursive, la hardiesse et l'aisance des ligatures indiquent l'antiquité.

La cursive mérovingienne est pénible.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 60, 127, 201, 243, 270, 303, 327.

CHARPENTIER. — Antérieurement au neuvième siècle, en France, les charpentiers sont appelés *fabri lignarii* : ce sont eux qui emploient le bois de charpente pour construire les étagements et les combles des édifices. A cette époque, le mot *carpentarius* ne désigne encore que le charron, celui qui fait les chariots, les *carpenta*; mais, à partir de ce moment, ce mot désigne en général tous ceux qui travaillent le bois, et en particulier deux sortes d'artisans : les charpentiers et les menuisiers; les uns sont appelés charpentiers de la grande cognée, les autres charpentiers de la petite cognée.

Parmi les plus anciens statuts qui nous font connaître l'organisation de la corporation des charpentiers, on doit consulter ceux qui se trouvent insérés dans le « Livre des Métiers » d'Étienne Boileau. Ces règlements du treizième siècle ne sont pas à proprement parler des statuts; ce ne sont que des « records », c'est-à-dire des dépositions de témoins relatives aux usages auxquels se conformaient à ce moment les gens du métier. Ils sont dus à la déposition d'un maître de la corporation, nommé Foulques du Temple, qui était apparemment maître charpentier du roi; ils ont trait non seulement aux charpentiers, mais aussi aux « huichiers, huissiers, tonneliers, charrons, couvreurs de mesons, et à toutes manières d'autres ouvriers qui eurent du trenchant en merrien », tous ceux, en un mot, qui faisaient de gros ouvrages de bois.

Ces statuts n'offrent pas de dispositions bien caractéristiques. Ils défendent le travail du dimanche; une réserve est faite cependant dans le cas où les huissiers ou fabricants de portes auraient vendu des portes ou des fenêtres pour clore des maisons : les propriétaires peuvent exiger qu'on les place de suite, sans avoir égard aux jours fériés.

(1) De *uncia*, ponce.

(2) Voy. t. III, 1835, p. 332, 333, des exemples de cette écriture.

Il y a là une raison de sécurité. Le roi, la reine ou leur famille, ainsi que l'évêque de Paris, pouvaient seuls faire travailler la nuit.

Les autres dispositions des statuts concernent l'apprentissage, qui doit durer quatre ans; chaque maître ne peut avoir qu'un seul apprenti à la fois. A part cela, nous n'y trouvons guère que des indications sur la qualité des bois qui doivent être employés, la manière dont ils doivent être assemblés, etc.

Retenons cependant qu'à ce moment le maître charpentier du roi exerçait la juridiction sur tous les autres. Ses émoluments étaient, du reste, assez maigres : dix-huit deniers par jour et une robe d'une valeur de cent sous à la Toussaint. A la suite de contestations avec les seigneurs hauts justiciers, Philippe le Bel abolit la juridiction du charpentier du roi.

Cette alliance entre tous les ouvriers qui travaillaient le bois ne paraît pas avoir toujours duré; les huchiers ou faiseurs d'armoires, de coffres, de buffets, et les tonneliers, se séparèrent de bonne heure des charpentiers. En revanche, ceux-ci se rattachèrent par certains côtés à la corporation des maçons : ainsi, à Paris, les jurés de la maçonnerie et ceux de la charpenterie ne remplissaient guère leurs fonctions l'un sans l'autre; ils étaient chargés de visiter les maisons et de voir si elles présentaient les garanties nécessaires de solidité. Ces charpentiers et ces maçons faisaient tout à fait l'office d'architectes; ils jugeaient de tout ce qui avait rapport aux bâtiments, et même des questions de voirie⁽¹⁾.

On peut dire qu'à la fin du quinzième siècle, les ouvriers charpentiers et menuisiers ne composaient qu'une seule corporation.

Dans les nouveaux statuts qui leur furent donnés en 1467, nous voyons la corporation dirigée par six jurés à vie. Les membres se divisaient en jurés, bacheliers ou maîtres, varlets ou apprentis. Les jurés pouvaient avoir deux apprentis, les bacheliers un seul.

Pour passer bachelier, il fallait, bien entendu, connaître suffisamment le métier, et de plus jouir d'une bonne renommée : c'était une garantie qui peut paraître indispensable, puisqu'on leur confiait des apprentis, mais qui cependant n'est pas mentionnée dans beaucoup de statuts de corporations.

Les ouvriers étrangers pouvaient entrer dans la communauté; mais on exigeait d'eux qu'ils travaillassent deux mois sous la direction de deux jurés ou de deux bacheliers. Craignait-on des innovations dans les procédés de fabrication, ou bien voulait-on les mettre au courant des usages de leur communauté d'adoption? L'un et l'autre peut-être.

Les statuts des charpentiers de la ville d'Angers, dont la rédaction que nous possédons ne date, il est vrai, que de 1487, mais qui représentent un état de choses plus ancien codifié à cette époque, nous font pénétrer avec assez de détail dans les usages de la corporation.

L'élection des maîtres jurés ou gardes du métier avait lieu le jour de Sainte-Anne; du reste, saint Joseph et sainte Anne se sont toujours partagé le patronage des charpentiers. Chaque maître devait payer chaque année à la confrérie de Sainte-Anne huit sous quatre deniers tournois, et de plus, chaque semaine, deux deniers; les compagnons ne payaient qu'un denier par semaine.

Ce qui importait le plus était le chef-d'œuvre, épreuve su-

(1) On peut voir des procès-verbaux de ces visites d'immeubles par les jurés maçons et charpentiers de Paris dans le bel ouvrage de M. G. Fagniez intitulé : *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au treizième et au quatorzième siècle*, livre auquel nous avons déjà fait plus d'un emprunt dans nos précédents articles.

prême du compagnon rompu à la pratique de toutes les difficultés du métier, et qui seule pouvait, en lui donnant le titre de maître, lui conférer le droit d'avoir un atelier ou une boutique. C'était une épreuve coûteuse; le chef-d'œuvre devait valoir cent sous au moins. Comme il ne s'agissait pas de confectionner rapidement un objet sous les yeux des jurés, mais d'une œuvre de construction longue et difficile, le compagnon qui témoignait le désir de se soumettre à cette épreuve était enfermé, pendant qu'il accomplissait son travail, chez un maître qui jurait de ne point l'y aider.

Visité de temps en temps par les jurés, son chef-d'œuvre une fois terminé, le compagnon le leur présentait : c'était d'ordinaire une charpente complète exécutée en miniature.



Sceau de la corporation des charpentiers de Bruges.



Jeton de présence des charpentiers d'Anvers.

(Séré, *le Moyen âge et la Renaissance*, t. III.)

Si le travail était jugé suffisant, le compagnon prêtait devant le prévôt d'Angers le serment de se conformer aux statuts, et acquittait un droit de quarante sous tournois dont vingt revenaient au roi, dix aux jurés et dix à la confrérie. Une seule formalité restait à accomplir pour qu'il fût définitivement reçu maître, et c'était celle que les jurés et les maîtres goûtaient sans doute le plus : il leur payait un dîner.

On voit que la maîtrise n'était pas à la portée de toutes les bourses. Pour les fils de maître, les formalités étaient moins coûteuses, et, au moyen âge, la plupart des métiers s'exerçant de père en fils, il devait être relativement rare qu'un compagnon fût forcé de faire autant de dépenses pour sa réception. D'ailleurs, dans certaines villes, à Paris, par exemple, le chef-d'œuvre était vendu, et le récipiendaire touchait la moitié du prix; l'autre moitié était distribuée aux compagnons.

Les statuts d'Angers nous donnent aussi certains détails sur la solidarité qui unissait tous les ouvriers charpentiers : c'est ainsi qu'un ouvrier qui n'était pas du pays et qui, n'y trouvant pas de travail, voulait aller chercher fortune ailleurs, recevait une légère indemnité de route : « Et pour l'onnesté du dit mestier, s'il advenoit que aucun passant pays, ouvrier du dit mestier, ne treuve qui le mette en besoigne en ladite ville et il afferme par serment n'avoir de quoy passer son chemin, en ce cas les dits jurez seront tenuz lui administrer sa refection pour un repas seulement, et en outre lui donner deux solz six deniers tournois pour passer outre son chemin, aux despens de la boeste (la caisse) du dit mestier. »

Ces règlements ne nous disent pas, comme ceux de Paris, que les maîtres doivent être de bonne renommée; ils vont plus loin et s'inquiètent de leur mariage : ils ne doivent épouser que des femmes réputées honnêtes, faute de quoi ils ne pourront jamais témoigner dans les contestations qui peuvent survenir entre les confrères.

A Tours, nous trouvons des statuts analogues; notons toutefois une particularité : le nouveau maître doit payer vingt-sept sous au maire de la ville pour la réparation des murailles et l'entretien des rues. Dans certains cas, lors-

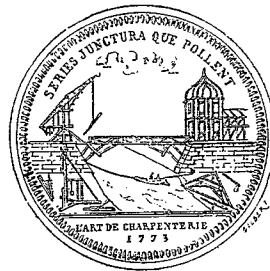
qu'il a contrevenu plusieurs fois aux règlements de la communauté, le maître peut être suspendu pendant un an, peine très dure, puisque, bien souvent, elle pouvait entraîner la ruine de celui qu'elle frappait.

La corporation des charpentiers dura jusqu'à la révolution; nous ne croyons même pas trop nous avancer en disant qu'elle survécut à la révolution. Presque seule de tous les corps de métiers qui existaient autrefois en France, elle a gardé, du moins en grande partie, son ancienne organisation. Tous les ouvriers ne sont plus, bien entendu, forcés de faire partie de l'association, puisque tout le monde peut exercer ce métier sans qu'elle ait le pouvoir de s'y opposer; mais le plus grand nombre y sont cependant affiliés, ce qui a pour résultat de maintenir dans le corps de métier certaines traditions et certains procédés qui ne peuvent qu'être profitables à la qualité des travaux. Cette association est aussi en quelque sorte une société de secours mutuels, car tout membre doit faire en y entrant le serment de prêter aide et assistance à ses confrères. Par certaines cérémonies d'initiation, par l'usage de certains signes de reconnaissance qui doivent servir aux compagnons dans leurs voyages, elle tient aussi de la société secrète; enfin, par la nécessité d'exécuter un chef-d'œuvre pour en faire partie, elle rappelle les corporations de l'ancienne France.

Il nous reste à dire quelques mots d'une catégorie de charpentiers très distincte, des charpentiers de navires, de « nez », comme on disait au moyen âge.

Les charpentiers qui travaillaient dans les arsenaux du roi formaient une communauté à part. Chez eux, la maîtrise comprenait deux degrés : il y avait les maîtres jurés du roi, qui devaient avoir au moins cinq années de maîtrise, et les maîtres simples.

Le doyen des premiers était de droit le doyen de la communauté, et c'était toujours parmi eux que l'on choisissait le syndic et les quatre jurés du métier, renouvelés deux par deux tous les ans.



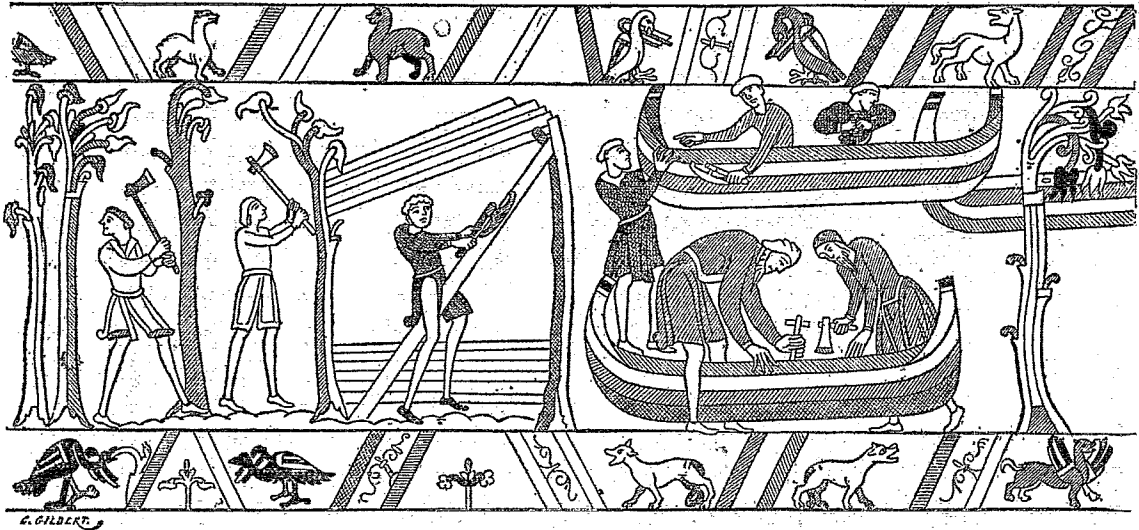
Jeton de la corporation des charpentiers de Paris (dix-huitième siècle).
Collection de l'hôtel des Monnaies.

Au-dessous des jurés et des maîtres, il y avait des contre-maîtres et de simples charpentiers. Les fonctions des jurés et des maîtres furent réglées par l'ordonnance de Louis XIV pour les armées navales et arsenaux, en 1689. Ils étaient chargés de la visite des bois travaillés et non travaillés, et en général de l'inspection de tous les travaux dans les arsenaux. Ils devaient faire les modèles des vaisseaux qui étaient ensuite exécutés sous leur surveillance. Il y avait un maître spécialement préposé aux radoubs, et qui assistait à la visite des vaisseaux qu'on se proposait de radoubler et donnait son avis.

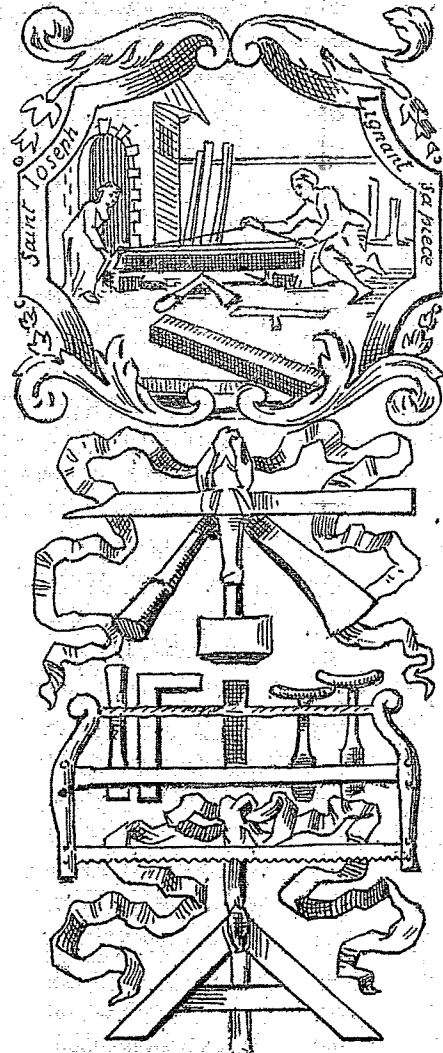
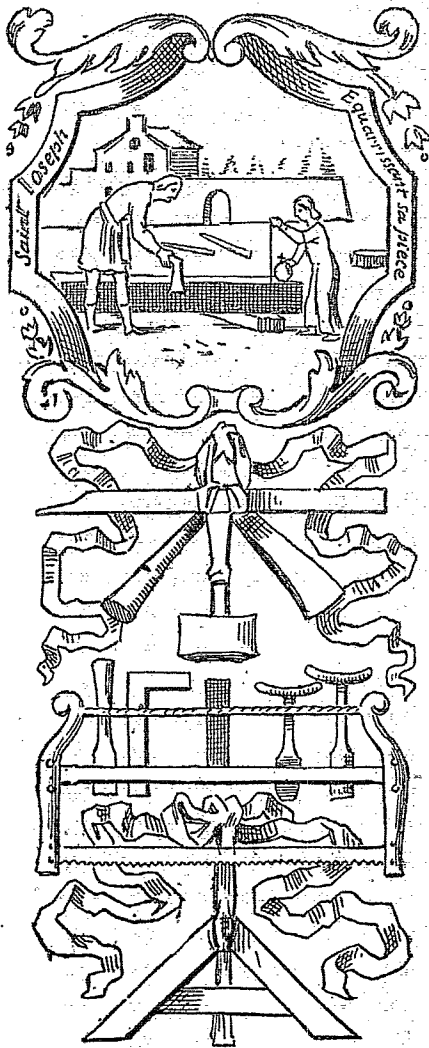
Les maîtres charpentiers du roi devaient, pour être admis, avoir travaillé quelque temps dans les ports et exécuter un chef-d'œuvre, qui consistait d'ordinaire dans la construction d'un gouvernail ou d'un cabestan.

On voit que cette organisation ne différait pas très sensiblement de celle des charpentiers ordinaires.

Les charpentiers de navires reçurent, comme l'un d'eux,



Charpentiers de marine (onzième siècle). — D'après la tapisserie de Bayeux attribuée à Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant.



Fragments d'une image de la confrérie des charpentiers de Paris au dix-septième siècle. — D'après une gravure conservée au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.

le czar Pierre le Grand quand il vint en Europe (la Moscovie n'en faisait guère partie à cette époque); il voulut apprendre lui-même leur métier pour pouvoir surveiller la construction de ses vaisseaux.

Rappelons aussi que lorsque l'auteur de l'*Émile* parle de la nécessité de faire apprendre un métier aux jeunes gens,

c'est le métier de charpentier qu'il choisit entre tous, comme un des plus utiles et des plus propres à développer les qualités physiques et morales de son héros.

La suite à une autre livraison.

TOPFFER.



Rodolphe Topffer. — Son buste en bronze à Genève ⁽¹⁾ et fac-similé de sa signature. — Dessin de Verdeil.

Ce buste en bronze, que supporte un socle en marbre jaune de Vérone, est placé dans un square peu éloigné de l'église russe, à Genève. C'est l'œuvre d'un sculpteur distingué, M. Charles Topffer, fils de Rodolphe Topffer. L'inauguration a eu lieu le 3 janvier. M. William Revilliod, frère de l'un des littérateurs contemporains dont la Suisse s'honore le plus, M. Gustave Revilliod, a prononcé à cette occasion un discours d'où nous aimons à citer ici quelques passages :

« Ainsi que vous le savez, Messieurs, c'est une réunion d'amis, d'anciens élèves et admirateurs des œuvres de Rodolphe Topffer, qui, par une souscription particulière, dépourvue de tout caractère public, a réuni la somme nécessaire pour perpétuer ainsi son souvenir ⁽²⁾.

» Rodolphe Topffer est une des gloires de notre Genève

contemporaine. Comme citoyen, Messieurs, nul de nous n'a aimé son pays plus passionnément. Comme professeur, plusieurs d'entre nous ont eu le bonheur d'être de ses élèves, et se souviennent avec plaisir des cours qu'il donnait à notre ancienne académie. Quelques-uns ont eu encore la faveur de le voir de plus près et de le connaître plus intimement, ayant fréquenté sa pension installée à quelques pas d'ici. Comme auteur, comme artiste, il en est bien peu d'entre nous qui n'aient éprouvé les plus douces jouissances en lisant et relisant ses ouvrages devenus si populaires; qui ne se soient délectés de son esprit si original, si vrai, si délicat; qui n'aient admiré ce crayon si fin, si parfaitement fidèle à la nature, et dont il a si bien su tirer parti pour illustrer la plupart de ses publications.

» Ce n'est pas seulement à Genève que Rodolphe Topffer jouit d'une réputation justement méritée, et ce qui le prouve, c'est que plusieurs de ses élèves habitant d'autres parties du monde que notre vieille Europe, ont répondu à notre appel avec le plus grand empressement, et que parmi les souscripteurs se trouvent beaucoup de personnes

⁽¹⁾ Le bronze sort des ateliers du fondeur Moltz, de Paris; les marches, en marbres de Colombey et de Saint-Triphon, ont été sculptées par MM. Berteault père et fils, sur les profils et dessins de M. l'architecte Gustave Brocher, et la grille a été forgée par MM. Vailly frères.

⁽²⁾ Il y avait cent soixante-dix-huit souscripteurs.

qui ne l'ont jamais vu, dont le nom même nous était inconnu, mais qui ont su l'apprécier par la seule lecture de ses ouvrages. »

Un des témoins de la cérémonie écrivait le lendemain : « L'assistance était nombreuse et toute sympathique à la mémoire de l'auteur de la *Bibliothèque de mon oncle*, des *Menus propos d'un peintre genevois*, des *Voyages en zigzag*, du *Presbytère*, et d'autres ouvrages charmants dont le succès est consacré depuis un demi-siècle. Quoique en hiver et sous un ciel brumeux, au moment même de la cérémonie, un chaud rayon de soleil a percé le brouillard et illuminé le buste. »

Nos lecteurs connaissent Topffer; nous leur avons raconté sa vie (*). Il a été notre collaborateur comme artiste et comme écrivain. On a remarqué surtout sa biographie de Candolle et sa notice sur les peintres genevois à l'occasion d'un tableau de M. Lugardon (**).

LE SANSONNET.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 353.

J'étais bien malheureux : pour la première fois, je désirais une chose impossible. Ma mère elle-même, qui ne m'avait jamais rien refusé, ne pouvait me donner cet oiseau. Je guettais des nids, je tendis des pièges, je pris des sansonnets et j'essayai de les apprivoiser et de leur apprendre à parler; mais, ou ils étaient trop âgés, ou je manquais de patience, et je ne réussis à rien.

Mon désir s'exaspérait de plus en plus. Si je pouvais avoir le sansonnet!... si j'osais!... Un oiseau n'était pas de l'argent, ni un bijou, ni une chose qui eût de la valeur... Prendre un oiseau, pouvait-on appeler cela voler? Il y en a partout dans les arbres : ces bêtes-là sont à tout le monde... Quand je cueille un bouquet dans les champs, je ne vole pas, parce que les fleurs ne sont pas utiles... Les oiseaux ne sont pas utiles non plus... Si je pouvais le prendre!... Oui; mais où le mettrai-je? Je ne pourrais pas l'apporter à la maison...

J'aurais dû en rester là; puisque je ne pouvais pas l'apporter à la maison, c'est que mes parents le considéraient comme volé, c'était clair. Mais je ne voulais pas voir clair, et je cherchai où je pourrais mettre le sansonnet. Il y avait au bout de notre jardin, qui était étroit, mais fort long, une vieille bâtisse avec une tourelle où il y avait eu des pigeons; mais on n'en faisait plus rien, et personne n'y allait jamais. Je m'y amusais quelquefois à me faire des maisons avec les vieilles planches et les débris qui s'y trouvaient. On ne s'étonnerait donc pas de me voir aller souvent de ce côté-là. Je ménageai une cachette dans la

(*) Voy. t. XV, 1847, p. 406.

(**) Nous avons eu aussi à nous féliciter d'avoir eu plus d'une fois Topffer pour conseiller. De l'une de ses premières lettres, que nous ne saurions publier (elle est trop élogieuse), nous croyons pouvoir extraire ces quelques lignes :

« Vous voulez que je reçoive à l'avenir le *Magasin* à titre de collaborateur. En vérité, je suis touché de votre générosité amicale, mais je vous prie de me laisser conserver mon titre d'abonné, auquel je tiens; et si plus tard, autant que l'occasion et mes occupations me le permettront, je vous suis de quelque utilité, à l'honneur que j'en retirerai je vous promets de laisser ajouter la faveur dont vous me parlez. Quant à l'argent que j'ai gagné sans le savoir, ce qui m'a bien divertit, non seulement je l'accepte de grand cœur, mais je vous serai infiniment obligé si vous voulez bien le remettre de ma part à une pauvre intéressante veuve C..., rue..., faubourg Saint-Germain. Je la connais, et il lui fera, dans tous les cas, beaucoup plus de bien qu'à moi. Pardon si je vous demande ce petit service. C'en serait un plus grand encore, et pour lequel je vous serais bien vivement reconnaissant, si, par vous-même ou par vos relations, vous aviez l'occasion d'alimenter le petit travail au moyen duquel cette brave femme soutient quatre enfants. Etc. »

tourelle, j'y plaçai une vieille cage à merle que je raccommodai avec de la ficelle; le sansonnet serait très bien là dedans, et personne ne pourrait le voir : on ne l'entendrait pas non plus, car la tourelle donnait sur un ancien sentier abandonné où l'herbe poussait à son aise, preuve qu'il n'y passait personne; et d'ailleurs je ne serais pas si bête que de mettre ma cage près des ouvertures; elle resterait tout au fond de la tourelle, et je ne manquais pas de planches pour la cacher. J'irais tous les jours porter à boire et à manger au prisonnier, et je l'entendrais parler pour moi tout seul.

Tout cela était bien bête de ma part, n'est-ce pas? et si j'avais réussi à loger le sansonnet dans la tourelle, il aurait bien vite été découvert, à moins qu'il ne fût mort de faim, de froid, de soif ou de manque d'air. Mais je ne voyais rien que mon désir fou de posséder le sansonnet. Maintenant, comment faire pour le prendre? Escalader la fenêtre de M^{me} Duysens, sur la rue, au-dessus de la porte d'entrée? Il n'y avait pas à y songer. Il fallait attendre une occasion; et plus cette occasion se faisait attendre, plus j'étais décidé à en profiter. Étais-je ou non un voleur?

Dame Heeren était confondue.

— Mais, voisin, dit-elle timidement, vous n'avez pas logé le sansonnet dans la tourelle, vous venez de nous le dire!

— Il est vrai, mais ce n'est pas ma faute : vous allez voir.

Il y avait déjà longtemps que j'attendais, ou du moins mon impatience me faisait trouver le temps long, lorsqu'un matin, en arrivant à la classe, je ne vis point la cage à la fenêtre de M^{me} Duysens. La chambre était pleine d'ouvriers; on y faisait des réparations, et on avait sans doute ôté l'oiseau, de peur qu'il ne lui arrivât quelque accident. Où pouvait-on bien l'avoir mis? J'étais en avance; je fis le tour de la maison, et j'aperçus bientôt la cage à une fenêtre qui donnait sur le verger.

Le sansonnet ne disait rien; il était probablement un peu étonné de son changement de domicile. Tant mieux! il serait plus facile à emporter. Je ne restai pas à le regarder; je revins bien vite sur la petite place, devant la maison d'école. Les élèves commençaient à arriver; la porte s'ouvrit, j'entrai des premiers et j'allai m'asseoir à ma place.

Je serais bien en peine de vous répéter ce qui fut dit à cette classe-là, car je n'en entendis pas un mot; je n'étais occupé que de combiner mon larcin. Une grande vieille vigne grimpait le long de la maison; c'était très commode pour atteindre le sansonnet, qui était juste à la fenêtre la plus rapprochée de l'angle. Je grimperais à la vigne, je mettrais un genou sur la fenêtre, j'introduirais ma main droite dans la cage... Et si le sansonnet criait? Bah! il n'était pas sauvage, cet animal; il était si habitué à être entouré, caressé, à passer de main en main! M^{me} Duysens, son mari, ses enfants, le sortaient sans cesse de sa cage, et il perchait moins souvent sur ses bâtons que sur le doigt de l'un ou l'autre d'entre eux. Il ne crierait pas; d'ailleurs, je le fourrerais bien vite dans ma poche, où il se tairait nécessairement : les oiseaux ne chantent pas dans l'obscurité. Ce serait bien vite fait : pas plus de difficulté à la descente qu'à la montée! Je choisirais le moment où nous sortirions de classe; M. Duysens serait occupé à nous surveiller, et sa femme à surveiller les filles. Moi, j'étais sur le dernier banc, le premier qui se vidait au signal donné par le claquoir de M. Duysens; j'aurais le temps de faire mon coup et de revenir me mêler aux camarades avant que le défilé fût achevé. Je rentrerais bien vite à la maison, j'irais porter mon prisonnier dans la tourelle... et il serait à moi, enfin!

La sagesse humaine est souvent en défaut, et à plus

forte raison la sagesse des enfants ; les choses ne devaient pas se passer tout à fait de cette façon-là. J'exécutai très bien la première partie de mon programme : je sortis l'un des premiers, je me glissai inaperçu le long de la maison, et j'arrivai par derrière ; le sansonnet était toujours à la fenêtre grande ouverte. J'allais m'approcher... contretemps fâcheux ! il y avait quelqu'un dans la chambre, je l'entendais remuer. Je me tapis derrière un grand baquet préparé pour la lessive, et j'attendis.

Le quelqu'un, c'était Mitche : je voyais, de ma cachette, sa tête et ses épaules. Elle paraissait chercher quelque chose qu'elle ne trouvait pas. Cela dura quelques instants ; enfin je la vis s'approcher de la cage, une boîte à la main ; elle pencha la tête vers le sansonnet. « Petit joli ! petit mignon ! » lui dit-elle ; et le sansonnet lui répondit par un : « Bonjour, madame Duysens ! » parfaitement accentué.

— Oh ! le sot, qui me prend pour madame Duysens, s'écria Mitche en éclatant de rire.

Et elle s'en alla.

J'entendis ses petits pas dégringoler le long de l'escalier de bois. Je sortis de ma cachette, je m'élançai vers la vigne, je grimpai, j'atteignis la fenêtre, je saisis le sansonnet...

Qu'est-ce qui avait donc pu me faire croire qu'il ne crierait pas ? Il poussa, au contraire, les cris les plus aigus qui soient jamais sortis d'un gosier emplumé, et je n'eus d'autre ressource, pour le faire taire, que de lui serrer un peu le cou, en le fourrant dans ma poche. Rien qu'un peu, mais cela suffit : il se tut subitement.

Je descendis bien vite, plus vite même que je ne voulais, car à ce moment le chat de M^{me} Duysens traversa le verger, pourchassé par le chien du boucher, et j'eus grand-peur que M^{me} Duysens n'arrivât au secours de son chat. En me hâtant, je pris mal mes mesures, et je tombai. Heureusement que je ne m'étais pas fait grand mal ; je me relevai, je pris ma course, et comme tout cela avait pris du temps et que M. Duysens devait maintenant être sorti de la classe et se tenir debout sur la porte, regardant s'éloigner les derniers élèves, je passai par des chemins détournés pour gagner la tourelle. Je pris pourtant le temps de regarder si ce chien n'avait pas avec lui un maître qui eût pu me voir ; mais je ne vis personne. Un cabriolet passait sur la route : c'était probablement ce cabriolet qui avait effrayé le chien.

Comme j'arrivais à la tourelle, je pensai que je pouvais sans danger donner un peu d'air à mon sansonnet ; car il était à moi maintenant. J'ôtai ma main que j'avais appliquée sur ma poche pour la tenir fermée : le sansonnet ne fit pas mine de vouloir sortir. Je m'étonnai : il était bien tranquille là dedans ! J'enfonçai ma main dans ma poche, je mis au jour la tête de l'oiseau... Hélas ! les yeux fermés, le cou flasque, un filet de sang des deux côtés du bec entr'ouvert... Épouvanté, je tirai vivement le sansonnet de sa prison... Il n'y avait pas à douter, il était mort, bien mort. Lui avais-je serré le cou un peu trop fort ? Il faut si peu de chose pour tuer un oiseau ! Ou bien étais-je tombé sur lui en descendant de la fenêtre ? Je ne l'ai jamais su, mais il était mort, et je restais là, ahuri en face de mon crime inutile.

La voix de ma mère m'éveilla comme en sursaut :

— Kobus ! mon petit Kobus ! ta soupe va être froide ! Kobus ! où es-tu donc ?

Et la voix grave de mon père se fit entendre aussi, appelant : — Kobus ! Kobus !

Vous avez lu dans la Bible l'histoire de Caïn ? Cela fait frémir, n'est-ce pas, lorsque l'Éternel lui dit : Caïn ! Caïn ! qu'as-tu fait de ton frère ? Eh bien, je n'ai jamais pu la relire depuis ce jour-là sans me rappeler, aussi vivement que si j'y étais encore, le moment où j'entendis la

voix de mes parents crier mon nom, pendant que j'étais immobile au pied de la tourelle, avec le sansonnet mort dans ma main.

Je ne savais plus trop ce que je faisais ; je compris pourtant qu'il ne fallait pas rester là, ni garder le sansonnet. Je le jetai derrière un tas de pierres, et je sortis de l'enclos pour en faire le tour et rentrer par la porte de la rue comme à l'ordinaire. Je me mis même à courir dès que je fus à portée de vue, pour avoir l'air de quelqu'un qui revient de loin et qui s'est dépêché. Tout en courant, je pensais à ce que j'allais faire. Je regrettais le sansonnet ; mais ce sentiment-là ne passait qu'en seconde ligne ; ce qui m'occupait surtout, c'était la peur d'être découvert. Dès que je le pourrais, j'irais enterrer l'oiseau bien profondément ; personne ne le trouverait jamais, et on croirait qu'il s'était envolé. Bah ! tout irait bien. Jans Tromp, qui aimait tant à apprivoiser les sansonnets, en élèverait un autre pour M^{me} Duysens. Pour ce qui était de moi, il faut croire que l'amour des sansonnets m'avait passé tout d'un coup, car je n'avais pas la moindre idée d'essayer un jour de voler le futur sansonnet de M^{me} Duysens.

— Te voilà donc enfin, garçon ? me dit mon père. Ta mère commençait à être inquiète.

— J'ai été voir si c'était vrai qu'il y avait des grenouilles dans la petite mare, répondis-je tout essoufflé ; et j'ai couru, parce que j'étais en retard.

— Pauvre enfant ! il est tout en sueur, dit ma mère en m'essuyant le front avec son mouchoir. Viens te reposer et manger ton dîner : j'ai fait une tarte aux pommes qui a une mine ! Je crois que je ne l'ai jamais si bien réussie qu'aujourd'hui.

Je me mis à table. Pourquoi donc avais-je le gosier si étroit, que les bouchées avaient toutes les peines du monde à passer ? C'était pourtant le cou du sansonnet que j'avais serré, et non pas le mien. Je m'efforçai de manger et je n'y réussis guère. Ma mère s'en aperçut.

— Il ne fallait pas tant te dépêcher, mon bon Kobus, me dit-elle tendrement ; tu t'es trop fatigué, tu ne peux plus manger. Repose-toi un peu pour trouver ma tarte bonne ; tu la mangeras tout à l'heure. Veux-tu une goutte de curaçao pour te remettre en appétit ?

Du curaçao ! on ne m'en donnait qu'aux grandes fêtes : le père disait que c'était une liqueur bonne seulement pour les gens qui ont de la barbe au menton. Dans toute autre circonstance, l'offre du curaçao m'aurait transporté de joie ; mais rien ne me faisait envie ce jour-là. Je secouai la tête pour refuser. Mon père me regarda, et je vis de l'étonnement dans son regard. Il fallait dissimuler. Je pris une grosse portion de tarte, et je l'engloutis sans en sentir le goût : elle me restait au gosier comme si c'eût été du pain de huit jours.

— Elle est bonne, hein ? dit ma mère d'un air fier et joyeux. Et, sans attendre ma réponse, elle ajouta : — Je vais en mettre un morceau à part pour la petite Mitche : elle n'en mange pas souvent de pareille chez elle, bien sûr.

Je me levai de table et je me dirigeai vers la porte ; je voulais aller enterrer le sansonnet.

— Où vas-tu ? me dit mon père. Reste ici et apprends ta leçon ; tu ne l'as pas apprise en allant voir les grenouilles, je suppose. Il est tard, tu n'as que le temps de l'apprendre avant la classe.

Je n'osai pas répliquer. D'ailleurs, j'aurais le temps de faire disparaître l'oiseau après la classe du soir, et il était impossible qu'on le découvrit d'ici là. Je m'assis et je tâchai d'apprendre ma leçon ; mais j'avais bien autre chose en tête que les différentes îles de la Zélande et les embouchures du Rhin ! Je n'en savais pas encore un mot, lors-

que Mitche entra, gaie comme un pinson : elle venait me chercher.

— Bonjour, monsieur Woormans ; bonjour, madame Woormans, dit-elle en faisant une jolie révérence. Es-tu prêt, Kobus?... Tu dis que je suis en avance? Peut-être bien : je suis venue en sautant à cloche-pied, c'était très drôle, et j'ai été très vite. C'est égal, il doit être bientôt l'heure... Pour moi, ce beau morceau de tarte? Oh! madame Woormans, que vous êtes bonne! Kobus, veux-tu le partager?

— Kobus en a mangé, et en voici un pour ta mère, tu le prendras ce soir, dit ma mère. Mange celui-là pendant que Kobus arrange ses livres.

— Grand merci, madame Woormans! Vous ne savez pas? J'ai vu le sansonnet de près aujourd'hui, de tout près : c'est moi qui étais contente! M^{me} Duysens m'a envoyée, à la fin de la classe, chercher la boîte aux bons points qu'elle avait laissée en haut; et le sansonnet était là. On l'avait ôté de la chambre du devant, parce qu'on y fait des réparations, et que les ouvriers auraient pu lui faire peur. Je lui ai parlé; il n'a pas eu peur de moi, mais il m'a dit : « Bonjour, madame Duysens! » Fant-il qu'il soit bête! me prendre pour M^{me} Duysens; j'en ai ri!

Elle en riait encore, et si gaiement, que mon père et ma mère se mirent à rire aussi. Moi, je ne riais pas. Je pris mes livres et mes cahiers, et j'ouvris la porte.

— Te voilà prêt, dit Mitche. Bon! attends-moi, je te suis. Bonsoir, monsieur Woormans; merci encore, madame Woormans.

Elle me suivit en sautillant, en riant, en parlant du sansonnet. Elle ne se doutait pas qu'elle m'enfonçait des poignards dans le cœur, comme on dit dans le beau langage.

Je m'appliquai, pendant toute la classe, à me faire oublier; je ne levai pas le nez de dessus ma page d'écriture, et j'étudiai l'énoncé de mes problèmes comme si j'avais pu espérer d'y comprendre quelque chose. Pourtant la classe était singulièrement agitée; M. Duysens avait l'air mécontent, les élèves chuchotaient entre eux, et il me semblait entendre le mot « sansonnet » sortir de tous les bancs, de tous les pupitres et de toutes les bouches. Était-ce une illusion? Je ne cherchai pas à m'en éclaircir.

À la fin de la classe, je voulais m'esquiver; mais Jans Tromp sauta sur moi.

— Tu sais? me dit-il, le sansonnet a disparu.

— Non... je... ne sais pas... balbutiai-je. Il s'est envolé?

— On le croit, car la cage était ouverte. Mais qui est-ce qui l'a ouverte? Il faut être bien méchant.

À ce moment, la porte de la classe des filles s'ouvrit, et Mitche, rouge, pleurante, désolée, étouffant de sanglots, fut poussée au dehors par je ne sais combien de petites mains irritées. Puis le flot des écolières la suivit, la montrant au doigt, l'accablant d'invectives et répétant à l'envi deux mots écrits en grosses lettres sur un écriteau qu'elle portait entre les deux épaules : *Voleuse, menteuse.*

— Qu'est-ce qu'elle a fait? demanda, tout ému, Jans Tromp, qui avait beaucoup d'amitié pour la petite Mitche.

— Ne la défends pas, Jans! lui cria sa petite sœur Jeannette. Si tu savais ce qu'elle a fait! le sansonnet, c'est elle qui l'a volé.

— Oh! pas possible! murmura Jans, pétrifié par l'indignation. Mitche a volé le sansonnet?

— Oui! oui! crièrent toutes les petites filles.

— Il n'y a qu'elle qui est montée dans la chambre.

— On l'a entendue parler au sansonnet.

— Elle est restée longtemps avec lui.

— Quand elle est redescendue, elle riait, la méchante!

— M^{me} Duysens est montée cinq minutes après, et le sansonnet n'y était plus.

— C'est Mitche qui l'a volé!

Je vivrais cent ans, que je n'oublierais pas la figure qu'avait Mitche à ce moment-là. Elle pleurait, elle répétait entre ses sanglots : Non! non! non! mais elle ne baissait pas la tête, elle ne cachait pas sa figure dans son tablier; de ses pauvres yeux rougis par les larmes, elle regardait bien en face ses accusateurs, dont pas un n'avait pitié d'elle; les garçons s'étaient joints aux filles, et tous s'unissaient pour accabler l'innocente Mitche. Et c'était moi...

J'essayai de venir à son secours.

— Elle ne l'a peut-être pas volé, dis-je; elle aura ouvert la cage, et il se sera envolé.

— M^{me} Duysens le lui a demandé, elle n'a pas voulu l'avouer.

— Oh! elle l'a bien volé.

— La classe était finie, elle est retournée tout de suite chez elle, elle l'aura mis à l'abri.

— Oh! elle ne pourra pas le cacher longtemps. Un oiseau qui chante et qui parle, cela s'entend.

— Elle sera bien capable de lui tordre le cou pour le faire taire. Une voleuse, c'est capable de tout.

C'était Jeannette qui parlait ainsi.

— Oh! Jeannette! murmura Mitche en levant vers elle ses yeux suppliants.

Jeannette détourna la tête, touchée peut-être par ce regard et l'accent de cette voix; mais les autres reprirent avec fureur :

— Elle fait l'hypocrite, à présent!

— Voleuse!

— Menteuse!

— M^{me} Duysens lui aurait pardonné si elle avait voulu avouer; mais elle s'obstine dans son mensonge.

— Va-t'en!

— Va te cacher!

— Va retrouver le sansonnet!

La pauvre Mitche s'éloigna en pleurant. Je la regardai partir, et je ne pris pas sa défense. Étais-je menteur, lâche et cruel, madame Heeren?

Dame Heeren ne répondit pas, et il n'y avait rien à répondre. Maître Woormans reprit :

La suite à la prochaine livraison.

LE JURY DU SALON ANGLAIS.

Tous les ans, au mois de mai, une exposition d'art a lieu, à Londres, dans Burlington-House (Piccadilly), par les soins de l'Académie royale des beaux-arts.

L'Académie royale fut fondée par Georges III en 1769. Le comité directeur, ou conseil, se compose de dix membres choisis à tour de rôle parmi les quarante académiciens, et renouvelés cinq par cinq chaque année; le président, le conservateur et le trésorier restent d'office membres perpétuels du conseil. — Aucune addition et nul changement au règlement originaire ne peuvent être faits sans le consentement de tous les membres réunis en assemblée générale. Ces modifications doivent être approuvées par la reine, chef (*head*) de l'institution, avant d'avoir force de loi.

Les membres de l'Académie et les associés sont nommés par tous les académiciens et les associés réunis.

Les académiciens doivent déposer, dans les six mois qui suivent leur nomination, une œuvre de *réception* de la valeur de *cent guinées*; cette œuvre doit être approuvée par le conseil. L'élection des membres doit être approuvée par la reine; qui signe les diplômes.

L'Académie compte aujourd'hui vingt-neuf membres associés.

M. *Leighton* est le président.

Les membres du conseil en exercice composent chaque année le jury du Salon.

Les membres du conseil ont été cette année :



Le Jury anglais choisissant les tableaux pour l'Exposition universelle de 1878 à Paris, tableau par C. W. Cope, membre de l'Académie royale de Londres. Ce tableau appartient à l'Académie royale.

MM. Alma-Tadema, Calderon, Cope, Frith, Gilbert, Leslie, Marks, Millais, Saut, Yeames.

Tout artiste a le droit d'envoyer et d'exposer huit œuvres;

pour chacune des œuvres exposées il doit rédiger une notice, sur laquelle il indique le prix auquel il veut la vendre.

En 1769, le nombre des œuvres exposées était de 136 seulement; cette année il a dépassé 1 500.

D'autres expositions ont lieu annuellement sous les auspices de diverses sociétés, et le nombre des productions artistiques, pour Londres seulement, se monte à 5 000 à peu près : tableaux, dessins, gravures, miniatures, aquarelles, statues, bustes, bas-reliefs, etc.

Le tableau de M. Cope que nous reproduisons, et qui représente le Jury choisissant les tableaux pour l'exposition de l'Académie, appartient à l'Académie royale des beaux-arts. Un employé, près du tableau que l'on juge, tient le crayon qui va marquer d'un signe si l'œuvre sera ou non admise (1).

M. Cope a exposé cette année à Burlington-House un tableau dont le titre est : *Le bon berger meurt pour son troupeau*.

L'ART AGRICOLE.

Olivier de Serres définissait sommairement l'art agricole par ces trois mots : « Science, expérience, diligence. » — « Art, disait-il, dont le fondement est la bénédiction de Dieu, laquelle nous devons croire estre comme la quintessence et l'âme de notre ménage, et prendre pour principale devise de notre maison cette belle devise : Sans Dieu, rien ne peut profiter. Là-dessus nous bastirons notre agriculture. »

LES EXPÉRIENCES DU PROFESSEUR CROOKES SUR CE QU'IL APPELLE LA MATIÈRE RADIANTE.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs le radiomètre, instrument qui fonctionne sous l'action des radiations calorifiques ou lumineuses, et qui consiste en un tourniquet d'aluminium dont les palettes, le plus souvent en mica, sont noircies sur l'une de leurs faces. Ce tourniquet repose sur une pointe d'acier formant pivot, et l'ensemble du système est placé au centre d'une boule de verre où l'on a fait le vide. Sous l'influence de la lumière, le moulinet se met à tourner, et se meut d'autant plus vite que la source lumineuse est plus intense (2).

Dans le principe, M. Crookes, inventeur du radiomètre, pensait que son appareil acquérait sa force vive sous la seule influence de la lumière; mais plus tard il crut reconnaître que c'est à l'action des rayons calorifiques, inséparables des rayons lumineux, qu'est dû le fonctionnement du système dans un gaz raréfié.

D'après cette hypothèse, les rayons échauffent l'air qui se trouve sur les faces noircies absorbantes du tourniquet, et exerce, en se dilatant, une pression sur les lames qu'elle met en mouvement.

L'expérience suivante, due à M. Crookes, semble confirmer cette explication. Si l'on promène successivement un radiomètre dans les diverses régions du spectre, on constate que les plus chaudes font faire le plus de tours au moulinet dans un même espace de temps :

Ultra-rouge	100	Vert	41
Rouge extrême	85	Bleu	22
Rouge	73	Indigo	8 1/2
Orangé	66	Violet	6
Jaune	57	Ultra-violet	5

(1) Parmi les membres du jury, on remarque MM. Ward, Lewis, Leighton, Richmond, Cope, sir F. Grant, Armitage, Redgrave, Faed, Horsley, Millais, Hook, Calderon. Au premier plan, M. Ward est assis à l'angle; M. Horsley, devant la table. Au-dessus de ce dernier sont MM. Millais, Hook et Calderon.

M. Cope avait aussi envoyé à l'Exposition universelle de 1878 un tableau intitulé : *la Lutte*.

(2) Voy. t. XLVI, 1878, p. 143.

Quelques physiciens n'admettent pas que ce soit l'action de la chaleur qui agisse sur l'instrument, et prétendent que la rotation du moulinet est déterminée par la condensation de la vapeur d'eau sur les lames noircies du radiomètre.

Après avoir essayé de démontrer que la chaleur lumineuse est la véritable cause de l'action, M. Crookes affirma, comme il l'avait fait au début, que la lumière était seule active. Pour s'en assurer, il plongea un radiomètre dans l'eau bouillante, et reconnut que la radiation émise par l'eau ne produit aucun mouvement giratoire, et que c'est bien la lumière qui exerce dans l'air raréfié (*matière radiante*) une sorte de poussée sur les surfaces mobiles qu'elle frappe (1).

De son côté, M. Wartmann, de Genève, estime que le moulinet du radiomètre est mis en mouvement par l'approche d'un corps électrisé, et qu'il subit les effets ordinaires de l'induction lorsqu'on le place dans le champ magnétique d'un électro-aimant.

D'après M. Govi, physicien italien, dont M. Dumas partage l'opinion, la surface des disques du radiomètre recouverte de fumée contient dans les pores du charbon des gaz que le vide le plus parfait ne peut éliminer, et qui se dégagent sous l'action d'un rayon lumineux et calorifique en donnant lieu à un mouvement de recul qui entraîne les lames légères du moulinet.

M. Fizeau ayant combattu cette hypothèse, et affirmé qu'en plaçant autour du radiomètre une série de bougies qui l'actionnent de tous côtés, le moulinet se met néanmoins en mouvement et tourne toujours avec la même régularité, M. Govi répéta l'expérience de M. Fizeau, et trouva que le radiomètre, placé au centre d'une couronne de bougies allumées, n'est pas dans des conditions de symétrie parfaite.

L'expérience lui montra qu'en effet, si l'on place cet instrument dans un milieu dont la température est tout à fait uniforme, mais plus élevée que la sienne, il se meut, alors même qu'il est plongé dans la plus profonde obscurité.

MM. Ducretet, Alvergniat et Gaiffe, qui ont répété cette expérience sous des formes différentes, confirment l'hypothèse du savant italien.

Selon M. Jeannel, la chaleur n'aurait pas seule le pouvoir de mettre en mouvement le tourniquet du radiomètre. En effet, placé sur un harmonium, la rotation de l'appareil a encore lieu lorsqu'on fait vibrer les notes basses de l'instrument. L'auteur de cette curieuse expérience en explique ainsi le résultat : « Il est évident, dit-il, que le support du moulinet doit vibrer à l'unisson des notes de l'orgue, et communiquer par suite au moulinet des vibrations angulaires ou circulaires qui le mettent en mouvement. »

L'hypothèse de M. Crookes est qu'il existe un quatrième état de la matière (*état radiant*), dans lequel ses molécules très raréfiées exercent, sous l'influence de la lumière, une sorte de *poussée* ou *bombardement* sur les surfaces mobiles qu'elles frappent.

Cette explication est très contestée. On refuse de croire à cette nouvelle théorie; mais on ne peut que s'intéresser vivement aux expériences que l'éminent physicien de la Société royale de Londres a faites à Sheffield d'abord, puis à Paris, à l'École de médecine et à l'Observatoire national.

Pour démontrer que la matière radiante exerce une action phosphorescente énergique partout où elle frappe, M. Crookes prend trois boules de verres différents : l'une

(1) L'hypothèse hardie de la matière radiante adoptée par M. Crookes avait été déjà émise, en 1816, par Faraday, lorsqu'il supposait l'existence d'un état de la matière aussi éloigné de l'état gazeux que celui-ci l'est de l'état liquide.

est en verre d'urane, l'autre en verre anglais, et la troisième en verre allemand fusible. Faisant alors passer dans chacune de ces boules un courant de ce qu'il appelle matière radiante mis en action par le pôle négatif d'une bobine Rhumkorff, l'auteur montre que la phosphorescence vert foncé, bleue et vert-pomme qui se produit, a pour cause les collisions des molécules de l'air très raréfié contenu dans les trois boules. C'est encore, d'après ce physicien, à l'influence de la décharge rayonnante qu'il attribue les phénomènes phosphorescents que présentent un grand

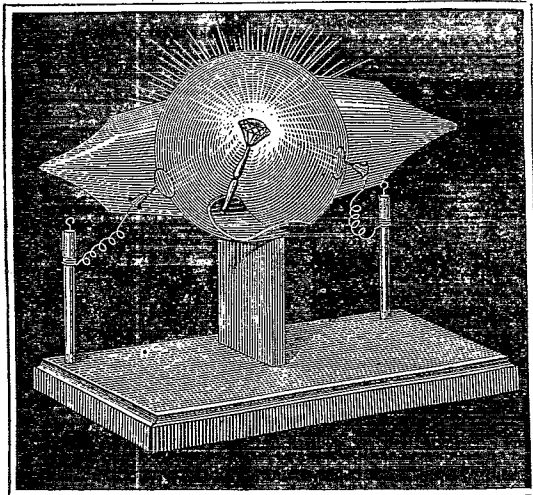


FIG. 1.

nombre de corps placés dans un vide convenable. Ainsi, le sulfure de calcium, la phénakite, le spodumène, l'éme-

raude, le rubis et surtout le diamant (fig. 1), acquièrent, selon M. Crookes, une phosphorescence beaucoup plus grande sous l'influence d'une décharge moléculaire.

D'après M. Wiedemann, ce phénomène serait produit non pas par la matière radiante, mais par l'action répétée des décharges électriques et par celle du vide qui fait perdre aux sels fluorescents toute la quantité d'eau qu'ils contiennent. D'ailleurs, il est reconnu depuis longtemps que l'étincelle électrique possède la propriété de rendre lumineux les corps entre lesquels elle jaillit, qu'ils soient ou non placés dans le vide. Reste à savoir, comme le fait remarquer M. W. de Fonvielle, si ce phénomène est une propriété intrinsèque de l'électrisation, ou s'il est produit sous l'influence des rayons chimiques contenus dans la lumière de l'étincelle.

Pour démontrer, dit le professeur Crookes, que la matière radiante marche en ligne droite, je prends deux boules de verre (fig. 2) de même forme et identiquement disposées par rapport aux pôles; la seule différence qui existe entre ces boules a trait à leur degré de vide: l'une, épuisée jusqu'à la pression de quelques millimètres de mercure, pression capable de donner les phénomènes lumineux ordinaires; l'autre, épuisée à environ un millionième d'atmosphère. Si je mets d'abord la boule peu épuisée en communication avec la bobine d'induction, et si, conservant le pôle d'un côté (A) toujours négatif, je place successivement le rhéophore positif avec les autres pôles dont la boule est munie, on verra qu'à mesure que je change la position du pôle positif, la ligne de lumière violette qui joint les deux pôles varie, le courant électrique choisissant toujours le chemin le plus court entre les deux pôles et se mettant en mouvement dans la boule chaque fois que je change la position des fils. Voilà l'espèce de phénomène que l'on obtient avec le vide ordinaire. Si maintenant je

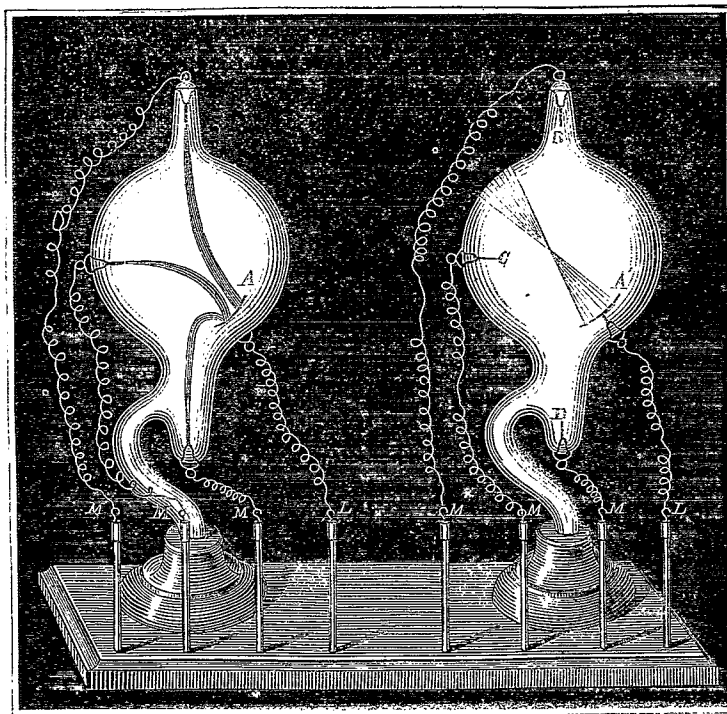


FIG. 2.

répète la même expérience avec la seconde boule dont le vide est poussé à un très haut degré, et si, comme précédemment, je place à côté en A' le pôle négatif, le pôle positif étant en B, on verra que les molécules partant du pôle négatif se croiseront dans le centre de la boule et iront, en divergeant, tomber sur le côté opposé, où elles produiront

une étendue circulaire de lumière phosphorescente verte. Si, enfin, j'enlève le fil positif de la partie supérieure pour le mettre en communication avec le pôle latéral C, et si je rends positif le pôle D placé le plus bas, la surface verte restera où elle était tout d'abord, sans le moindre changement de position ou d'intensité.

Pour prouver que sa matière radiante exerce une forte action mécanique partout où elle frappe, M. Crookes se sert d'un appareil construit par M. Gimmingham, essentiellement composé d'un tube de verre (fig. 3), dont le vide est poussé à un très haut degré, et d'un petit chemin à rails en verre qui longe le tube d'une extrémité à l'autre. L'axe d'une petite roue dont les aubes sont en mica peut tourner librement sur ces rails.

A chaque extrémité du tube, et un peu au-dessus du centre, est placé un pôle en aluminium qui permet au courant moléculaire de s'élancer d'un pôle à l'autre. Dès qu'on fait passer le courant, celui-ci frappe les ailettes supérieures de la roue, la fait tourner et courir le long des rails. Si l'on vient ensuite à changer les pôles, la roue s'arrête, puis se remet en marche dans le sens opposé.

M. Crookes montre encore que les molécules radiantes qui émanent en faisceaux parallèles du pôle négatif se repoussent, et que ces mêmes molécules sont déviées de leur route par le magnétisme terrestre. Elles se conduisent ici absolument comme le feraient deux courants de matière électrique.

Quant à l'action du magnétisme sur la matière radiante, l'auteur de la théorie nouvelle fait voir par une expérience très élégante, que nous allons décrire, que, sous l'influence d'un aimant, ladite matière tourne toujours dans le même sens. Autour du pôle boréal, la rotation a lieu dans le sens

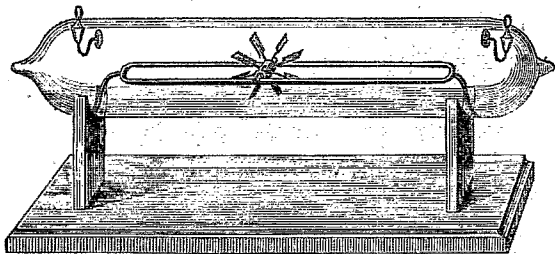


FIG. 3.

de l'aiguille d'une montre, tandis qu'elle s'effectue en sens inverse sous l'influence du pôle austral.

Cette expérience n'est pas nouvelle, comme on semble le croire généralement; nous la retrouvons décrite par M. de la Rive dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences (année 1863, page 674). Voici en quels termes s'exprime l'éminent physicien :

« Je crois être le premier qui ait constaté, en 1849, l'influence du magnétisme sur la propagation de l'électricité dans les milieux gazeux très raréfiés, en montrant, à l'occasion de recherches sur l'aurore boréale, l'action rotatoire exercée par le pôle d'un électro-aimant sur un jet électrique. Les recherches qui sont l'objet de ce paragraphe ont pour but de déterminer les modifications qu'apporte à cette propagation l'action du magnétisme exercée par de très puissants aimants.

» Le premier point est relatif à l'action du magnétisme sur le jet lumineux qui se propage le long du tube d'un mètre qu'on place axéalement ou équatorialement entre les deux pôles d'un fort électro-aimant. Le tout étant rempli d'hydrogène à la pression de 8 millimètres, la conductibilité diminue de 30 degrés à 40 degrés, si c'est l'espace noir qui est près des pôles magnétiques. Elle ne varie pas si c'est la partie lumineuse du pôle positif. Elle varie de 25 à 30 degrés, si c'est le milieu de la colonne lumineuse.

» Le second point que je signalerai est relatif à l'action exercée par le magnétisme dans le cas où la propagation a lieu à travers le milieu gazeux, entre le sommet d'une tige de fer doux aimantée et un cercle dont ce sommet est le centre. A un certain degré de raréfaction de milieu, l'é-

lectricité se manifeste sous la forme d'un jet lumineux qui tourne comme une aiguille de montre avec une grande vitesse qui peut aller jusqu'à cent tours par seconde. »

Décrivons, à présent, l'expérience de M. Crookes, qui prouve que le même phénomène se reproduit encore lorsqu'on pousse la raréfaction plus loin que ne l'a fait M. de la Rive.

A l'extrémité d'un tube de verre où l'on a fait le vide (fig. 4), est placée une calotte très aplatie AB. Devant

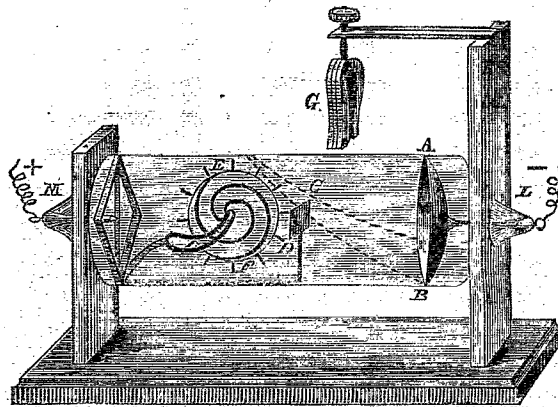


FIG. 4.

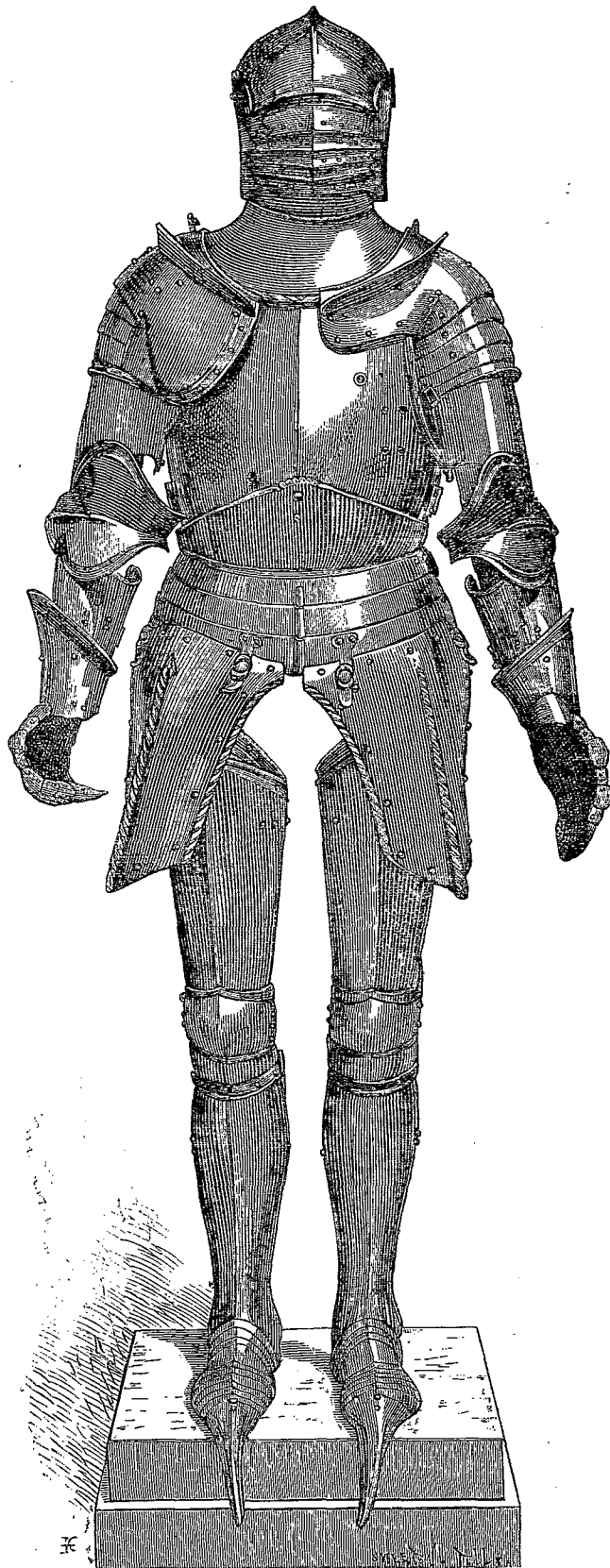
cette petite calotte se trouve un écran en mica CD, assez large pour intercepter la matière radiante venant du pôle négatif M, et derrière cet écran un moulinet EF, également en mica. L'appareil étant ainsi disposé, les rayons moléculaires partant du pôle AB sont éloignés du moulinet et ne produisent aucun mouvement; mais si l'on vient à placer un aimant G contre le tube, et de manière à dévier le courant vers le haut ou vers le bas de l'écran CD, il se produit aussitôt un mouvement rapide dans l'une ou l'autre de ces deux directions, suivant que l'aimant est placé en haut ou en bas.

En plaçant un corps fusible au foyer moléculaire de la matière radiante, M. Crookes attribue la fusion qui en résulte, non pas, comme l'admettent la plupart des physiciens, à la chaleur produite par la condensation de la matière électrique, mais bien à celle qui résulte du bombardement moléculaire.

Ce qui a le plus étonné, et à bon droit, les auditeurs de M. Crookes, c'est lorsque ce physicien leur a annoncé qu'on pouvait évaluer à la *vingt-millionième* partie d'une atmosphère le vide obtenu dans ses appareils. On se demandait comment l'inventeur du radiomètre a pu calculer avec tant de précision le degré du vide fait dans ses tubes. Pour l'expliquer, M. Crookes admet que M. Johnstone Stoney a démontré, dans le trente-sixième volume du *Magasin philosophique*, qu'un centimètre cube d'air renferme environ 1 000 000 000 000 000 de molécules différentes. Or, comme les boules qui ont servi à ses expériences mesurent 0^m.135 de diamètre, le savant physicien en conclut qu'elles doivent contenir un *septillion* de molécules qui se réduisent, lorsqu'on y fait le vide jusqu'à $\frac{1}{1\,000\,000}$ d'atmosphère, à un *trillion* de molécules.

Pour donner une idée de ce nombre immense, M. Crookes prend une boule vide de 0^m.135, y pratique une ouverture d'une petitesse extrême au moyen de l'étincelle d'une bobine d'induction, et affirme qu'elle est suffisante pour qu'un nombre énorme de molécules, *cent millions*, puissent pénétrer dans la boule en l'espace d'une seule seconde. Cependant il faudrait, suivant un calcul facile à faire, 408 501 731 années pour rendre à cette même boule de 0^m.135 de diamètre les molécules qu'elle contenait avant qu'on y eût fait le vide.

ARMURE D'UN HOMME D'ARMES
DU QUINZIÈME SIÈCLE.



Musée d'artillerie, à l'hôtel des Invalides. — Armure du quinzième siècle. — Dessin de Lechevalier-Chevignard.

Cette armure, en fer battu et d'une dureté extrême, pièce rare de notre Musée d'artillerie, dessinée si purement par M. Lechevalier-Chevignard, paraît appartenir à la deuxième moitié du quinzième siècle. Ce fut vers ce temps que les ouvriers français parvinrent à donner aux armures leur meilleur arrangement en même temps qu'une grande lé-

gèreté et une solidité à toute épreuve. On voit ici qu'il n'y a, pour ainsi dire, pas un seul endroit accessible à la pointe d'une lance ou d'une épée.

L'armet, dépourvu d'ornements, repose sur le haut de la tête; de cette façon il fatigue moins l'homme d'armes, tout en le préservant admirablement. La vue et le nasal, qui souvent, à partir de 1470, ne forment qu'une seule pièce, se lèvent en tournant sur deux pivots rivés de chaque côté du timbre. Le bord inférieur de l'armet recouvre le bord supérieur du gorgeron, lequel passe dans le plastron. C'est sur ce gorgeron articulé que se posent le corselet, la dossière, et que s'attachent les spallières. La poitrine est protégée par le corselet ou cuirasse, et par la pansière. Cette dernière s'attache au corselet par deux vis, et porte à sa partie inférieure la braconnière, composée de trois lames par devant et de trois lames par derrière. A la dernière lame de la braconnière sont suspendues les tassettes : ce sont deux plates en forme de tuile, destinées à préserver les cuisses du choc des masses et haches d'armes. Ces deux plates sont bouclées par-dessus la lame de la braconnière, pour que, étant à cheval, le coup de pointe remonte vers la ceinture.

Les épaules sont recouvertes par les spallières, qui sont d'une seule pièce; une garde haute est destinée à éloigner la pointe de la lance de l'encolure, et à bien couvrir celle-ci lorsque le bras est levé. Un canon protège l'arrière-bras au-dessus du coude. Celui-ci est garanti par la cubitière, qui affecte la forme des ailes du papillon. Puis vient le canon d'avant-bras, sur lequel passe la garde du gantelet. Cette garde est suffisamment évasée pour permettre le mouvement du poignet, et assez large pour laisser passer la main par son ouverture, tout en couvrant bien le bas du bras. Les doigts du gantelet ne sont pas détachés, mais réunis et articulés ensemble. La couverture du dos de la main, au lieu d'être d'une seule pièce, est articulée.

Le harnais des jambes se compose des cuissots, des genouillères et des grèves.

Une pièce articulée cache le défant entre le bas du cuissot antérieur et la genouillère : il y a deux plates articulées entre celle-ci et les grèves. La jonction est aussi parfaitement couverte, et même renforcée.

Les grèves, qui sont l'habillement des jambes depuis le genou jusqu'au sobret, sont de deux pièces, la grève proprement dite, et la molletière, réunies par des charnières et des boutons latéralement; mais la grève recouvre les chevilles et descend jusqu'à la semelle. Le talon forme une pièce à part, ainsi que le sobret, attaché à la partie inférieure de la grève par des boutons; quant à la pièce du talon, elle est rivée, articulée à la molletière.

Les pieds sont chaussés de sobrets à poulaine. Si l'homme d'armes voulait marcher, les longues poulaines pouvaient s'enlever facilement. Cet appendice n'avait d'autre avantage que de maintenir parfaitement le pied dans l'étrier. Le poids et la courbure de la poulaine formaient crochet antérieur, qui empêchait la semelle de glisser en cas de choc violent, de quitter l'étrier.

L'épéron est vissé habituellement à la talonnière. Les plates d'extrémité se recouvrent de bas en haut, et l'on voit le bouton tournant qui reçoit la poulaine. Il est bien évident que le premier soin, en descendant de cheval, était de faire enlever les poulaines par l'écuier; car il eût été impossible de marcher avec ces appendices. (1)

LA VIE.

Il n'y a qu'une théorie de la vie vraiment libératrice, et qui affranchit l'homme de la crainte servile de la mort :

(1) Voy. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, au mot ARMURE.

c'est celle qui donne un grand objet à la vie finie, un objet infini, si je puis dire, soit le dévouement à une idée éternelle, soit la personnalité morale à créer par l'épreuve; soit le progrès humain, la rédemption de la pauvre espèce humaine de ses erreurs et de ses misères; soit un grand espoir d'outre-tombe; un objet, enfin, qui soit à la hauteur de l'âme humaine, une raison de vivre qui vaille la peine que l'on vive, que l'on souffre et que l'on meure pour elle.

E. CARO.

LE SANSONNET.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 353, 362.

— Je dus rentrer chez mon père directement, sans passer par la tourelle et le tas de pierres derrière lequel gisait ma victime, et auquel je jetai de loin un coup d'œil à la dérobée; car Jans Tromp et quelques autres camarades m'escortèrent jusqu'à ma porte. Jans avait besoin d'exhaler ses regrets et son indignation, et il s'adressait de préférence à moi, qui avais été un des fervents admirateurs du sansonnet. Il s'adressait bien ! Il entra avec moi pour raconter l'histoire à ma mère. Ma mère jeta les hauts cris, déclara que c'était abominable, et que Mitche était une petite coquine qui finirait mal. « Certainement elle ne la recevrait plus jamais chez elle; elle n'était même pas sûre qu'une femme honnête pût se permettre de prendre la mère en journée; car enfin, bon chien chasse de race, et si la veuve avait donné de bons exemples et de bons conseils à Mitche, sûrement Mitche n'aurait pas commis sa faute d'aujourd'hui. »

J'écoutais tout cela, et je me trouvais un si grand misérable que j'aurais voulu être mort à la place du sansonnet. J'entendais dans mon âme une voix qui me criait : « Mais avoue donc, malheureux ! avoue donc ! » et je ne me sentais pas le courage d'avouer. Si on accablait ainsi Mitche pour le larcin de l'oiseau, que serait-ce pour moi quand on saurait tout ?

Enfin, Jans Tromp se leva pour sortir; je me levai aussi pour l'accompagner. J'étais sauvé ! je le reconduirais un bout de chemin, et en revenant j'irais faire disparaître le cadavre du sansonnet. J'ouvre la porte, je fais un pas... Oh ! fâcheux contre-temps ! je me heurte dans mon oncle Woussen et son fils Martin, un garçon de mon âge, que mon oncle promettait depuis longtemps de nous amener. Impossible d'être seul ! L'oncle et le cousin vont passer la soirée et la nuit chez nous, peut-être toute la journée du lendemain. Pourvu que personne ne trouve le sansonnet !

Vous pouvez vous faire une idée de ce que je souffris pendant toute cette soirée-là. Faire tous ses efforts pour parler, pour rire, pour manger, et ne réussir qu'à se faire dire vingt fois : « Mais qu'as-tu donc, Kobus ? Tu as l'air d'un aburi. Est-ce que tu es malade ? est-ce que tu n'es pas content de voir ton cousin ? » C'est un supplice que je souhaite à tous les coupables pour leur ôter l'envie de recommencer. J'allai enfin me coucher; mais mon cousin couchait dans ma chambre : pas moyen de m'échapper. D'ailleurs, les portes étaient closes et les verroux tirés, et je ne voulais pas m'exposer à me faire dire : « Ouï vas-tu ? » Jamais nuit ne m'a paru aussi longue que celle-là.

J'oubliais de dire qu'en me mettant à table j'avais eu une belle peur. J'étendais la main pour prendre l'assiette que ma mère me tendait, quand elle s'écria tout à coup : — Tu es blessé ? Il y a du sang à ta main !

Je regardai ma main; en effet, elle était tachée de sang, et je me rappelai que je l'avais mise dans ma poche après l'avoir lavée pour dîner. Sans doute elle était encore humide, et ma poche avait dû garder des traces du sang de

l'oiseau. Je me sentis devenir blême, et je répondis d'une voix étranglée : — Ce n'est rien.

— Rien, rien, reprit ma mère, cela saigne pourtant. Tu t'es coupé, piqué? avec quoi?

J'avais repris ma présence d'esprit.

— Avec une épingle, dis-je.

— Une épingle! bon, si tu étais une fille; mais il n'y a pas d'épingles dans la toilette des garçons. Que pouvais-tu faire d'une épingle?

— Un hameçon, pour les grenouilles...

— Ah! est-ce une forte piqûre?

— Non, non, elle est fermée; ce n'est pas la peine d'en parler.

Comme les mensonges s'entassaient, une fois qu'on a commencé à mentir! J'en étais déjà à ne plus les compter, et celui-ci ne me fit pas même rougir. Je remarquai pourtant que mon père me regardait d'un air que je trouvai singulier.

Comme je l'ai dit, je ne dormis pas de la nuit. J'avais constaté, dans un court moment de solitude, que ma poche était tachée de sang, et même qu'à ce sang restaient collées de toutes petites plumes grises, que j'enlevai autant que je le pus. Comment faire disparaître ces taches? Laver la poche... oui, mais il faudrait du savon, de l'eau chaude, et surtout de la liberté et de la solitude; et comment me les procurer, tant que mon oncle et mon cousin seraient là? Pourvu que ma mère, sous prétexte de leur faire honneur, ne voulût pas me faire mettre mes beaux habits! Je savais bien ce qui arriverait alors; elle visiterait mon pantalon du haut en bas pour voir s'il n'avait pas quelques trous à boucher ou quelques taches à enlever; elle retournerait les poches, et elle trouverait ces affreuses taches et ces maudites petites plumes que je n'avais pas eu le temps d'enlever toutes.

Je me levai donc de bonne heure, je brossai mon pantalon moi-même, je m'habillai. Martin s'était éveillé au bruit; il se leva vite, et nous partîmes ensemble pour la mare aux grenouilles. Il y avait là de quoi s'amuser toute la matinée; dans l'après-midi, nous irions à la rencontre des pêcheurs, et nous les aiderions à décharger leurs bateaux. Il n'y avait pas besoin de toilette pour cela, et ma mère ne tiendrait pas à me faire mettre mes beaux habits.

Pendant ce temps-là, que devenait la pauvre Mitche? Je n'en savais rien, moi, à ce moment-là; mais je l'ai su plus tard. Mitche, qui n'avait pas soupé la veille, et qui n'avait pas dormi non plus, parce qu'elle avait trop de chagrin, paraissait dormir, vers le point du jour, quand sa mère se leva pour se mettre à son ouvrage. Mais elle ne dormait pas; seulement, elle était si accablée qu'elle n'avait pas la force de soulever sa tête; et quand sa mère l'appela, elle ne put pas lui répondre. La veuve, étonnée, car Mitche n'avait pas l'habitude d'être paresseuse, alla à elle et l'embrassa pour la réveiller: Mitche n'ouvrit pas les yeux; elle était rouge et brûlante, et son pouls battait si fort que sa mère, sans être médecin, vit bien qu'elle avait une grosse fièvre. Elle comprit que Mitche s'était donné la fièvre à force de pleurer, malgré tout ce qu'elle avait pu lui dire pour la consoler, et elle fut bien inquiète. Elle ne savait que faire pour la soulager, car elle ne pouvait pas lui ôter son chagrin, tant qu'on n'aurait pas trouvé le véritable voleur du sansonnet; et elle savait bien que tout le mal de Mitche venait de cette vilaine affaire. Heureusement, elle se rappela qu'il y avait dans le village un homme qui était fort malade et que le médecin venait voir tous les jours, et elle se mit à travailler sur sa porte pour guetter le docteur Van Goutte quand il passerait.

Elle aperçut son cabriolet sur la route, et se leva pour

aller au devant de lui. Moi, du bord de la marne, où j'étais, je l'aperçus aussi, et sa vue me fit un vilain effet. Depuis la veille, tous les cabriolets me déplaisaient: ils me reportaient au moment où, descendant de la fenêtre avec le sansonnet dans ma poche, j'avais vu un cabriolet qui passait sur la route. Et si j'avais su!...

Mais revenons au docteur Van Goutte. Il arrêta poliment son cheval, écouta la veuve, et descendit de son cabriolet pour voir Mitche. Elle était toujours aussi accablée et ne reconnaissait personne. Il alla chercher une fiole dans sa petite pharmacie, qu'il emportait toujours dans ses visites de campagne, et lui fit boire quelque chose qui la ranima un peu. Mais dès qu'elle eut repris connaissance, elle se mit à pleurer et se cacha la tête pour ne pas voir le médecin. Il fut très étonné, comme de juste; car tous les enfants l'aimaient, et Mitche n'était jamais la dernière dans le village à le saluer et à lui dire: « Bonjour, monsieur le docteur. » Il voulut des explications; et il les écouta sans mot dire, jusqu'au moment où la veuve voulut défendre Mitche. Alors il l'interrompit en haussant les épaules:

— Ça n'a pas de bon sens, dit-il. Accuser cette enfant-là d'une vilaine action! il faut avoir perdu la tête. Ne la défendez pas, c'est inutile. Et après?

La veuve continua; et quand le docteur comprit que Mitche avait vu le sansonnet dans sa cage au moment où la classe était finie, et que M^{me} Duysens ne l'avait plus trouvé cinq minutes après, il s'écria:

— Alors, j'ai vu le voleur. Je me rappelle très bien un gamin qui est monté par la fenêtre, en se tenant à la vigne; il a ouvert la cage qui était sur la fenêtre, il y a fourré sa main et l'a retirée, tenant quelque chose qui se débattait. Ensuite, il est descendu par le même chemin, un peu plus vite qu'il n'aurait voulu, je crois.

— Et vous l'avez reconnu? cria la pauvre petite Mitche en se dressant sur son séant.

— Parbleu! j'ai de bons yeux, et puis j'avais mes lunettes: je lisais mon journal. C'est Jakob Woormans.

Mitche retomba sur son lit en poussant un gémissement, et sa mère joignit les mains en disant: — Seigneur, le fils de si braves gens! est-il possible!

— Je suis prêt à le certifier: donnez-moi une feuille de papier, une plume; vous allez voir si ce que j'écrirai ne vaudra pas mieux qu'une ordonnance pour guérir la petite. Pauvre agneau! je vais lui donner encore un peu de ce cordial, et vous pourrez la lever et l'habiller; vous irez avec elle faire lire cette lettre-là à maître Woormans d'abord, et puis vous la porterez à M^{me} Duysens, pour qu'elle en prenne connaissance et qu'elle la lise tout haut à toute l'école.

— Grand merci, monsieur le docteur; nous sommes pauvres, nous n'avons que notre honneur, nous avons bien le droit d'y tenir, n'est-ce pas?

— Certainement... Tenez, j'ai fini: lisez.

Voici ce qu'il y avait dans la lettre du docteur. Je ne l'ai pas vue, mais il m'a répété lui-même ce qu'il y avait mis, pour augmenter mon repentir, et je n'en ai pas oublié un mot:

« Moi, Isaac Van Goutte, docteur en médecine, j'atteste et certifie qu'hier mardi 4 avril, passant dans mon cabriolet sur la route, non loin de l'école, j'ai vu un jeune garçon entrer par la fenêtre de M^{me} Duysens, à l'instant même où la classe venait de finir, et où les élèves sortaient par la porte qui donne sur la place. Cette fenêtre était la première dans l'angle de la cour, et le maraudeur s'aidait de la vigne. Il a pris le sansonnet dans sa cage, il est descendu, et il s'est sauvé en courant par derrière les maisons. Cet enfant, que j'ai très bien reconnu, est Jakob Woormans: j'en donne ma parole d'honneur. »

— Signé, parafé, voilà ! personne ne doutera de la parole du docteur Van Goutte. Allons, ma bonne dame, habillez l'enfant. *La suite à la prochaine livraison.*

L'OBSERVATOIRE DU PIC DU MIDI.

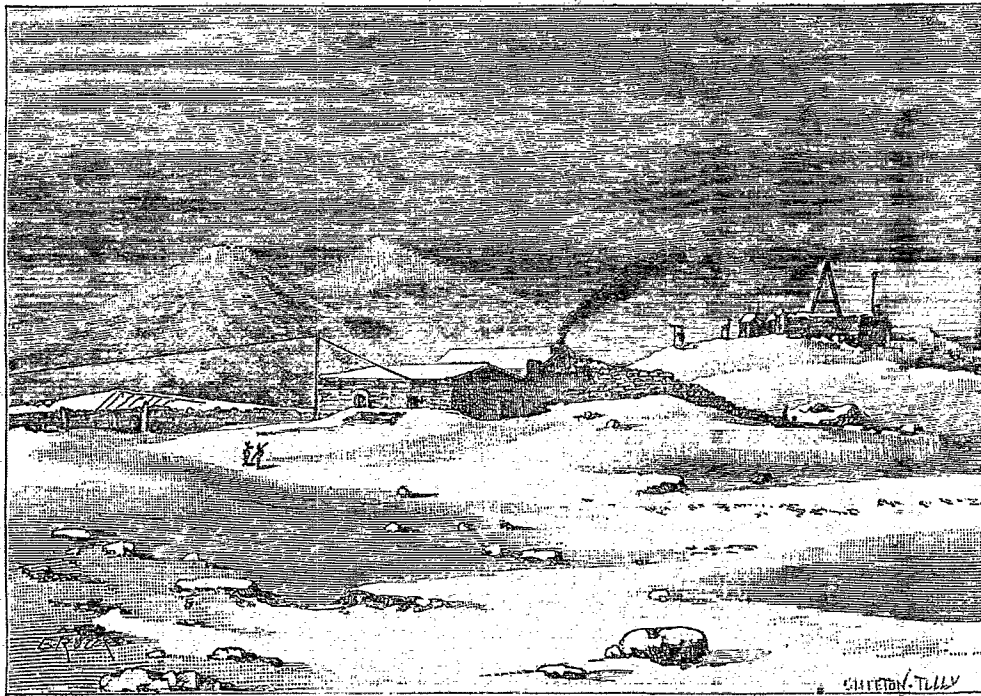
(HAUTES-PYRÉNÉES).

L'observatoire météorologique du pic du Midi, actuellement en voie de réédification, a été installé en 1873 par la Société Ramond et construit grâce aux efforts de la Société philanthropique de Barèges. Placé pour ainsi dire au sommet de la montagne, à 2 238 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer, l'observatoire s'élève au milieu d'un terrain sauvage et abrupt, non loin de l'hôtellerie du

col de Sencours. C'est là que, pendant plusieurs mois de l'année, vivent, dans l'isolement le plus complet, le général de Nansouty et son courageux compagnon M. Victor Baylac.

« L'installation du général, dit M. Albert Tissandier (1), n'est pas luxueuse ; quoique rien ne manque aux impérieuses nécessités de la vie usuelle, on est frappé du dévouement dont il faut faire preuve pour accepter, dans le seul but de concourir aux progrès de la science, une existence aussi isolée, aussi primitive, et cela pendant huit mois de l'année.

» L'observatoire du pic du Midi est des plus pittoresques : on entre d'abord dans un couloir vitré par des portes latérales, afin d'être garanti le plus possible des violences du vent et des rafales de neige. Le bureau télégraphique est au fond. Une respectable provision de bois meuble ce cou-



L'ancien Observatoire du pic du Midi. — D'après un dessin de M. Albert Tissandier.

loir ; quelques poules y habitent ; elles sont destinées à de fâcheuses aventures ; l'une d'elles fut tuée en mon honneur. Quelques minutes auparavant, la pauvre bête charrait l'intérieur de la véranda. Une salle ornée d'une vaste cheminée se présente ensuite aux regards du visiteur : c'est le vestibule ; les guides y couchent sur un lit de camp ; deux bons chiens et deux chats sont les commensaux de ce logis, surveillés par l'intendant, le fidèle gardien de l'Observatoire. Tout autour de cette pièce, rangées avec soin comme dans un navire, on peut voir un choix d'une multitude de provisions. La salle à manger du général s'ouvre dans cette pièce. En été, un corps de bâtiment séparé est arrangé de façon à recevoir les touristes, et une écurie pour les chevaux est placée en contre-bas de la construction principale.

» Au premier étage, l'espace manquant, il n'y a point d'escalier ; une échelle le remplace avec une corde à nœuds en guise de rampe. Une petite salle voûtée se présente ; un poêle tout rouge de feu chauffe sans pitié tout l'étage, et le froid du dehors est inconnu dans ces lieux hospitaliers. Les ornements principaux de cette pièce consistent en deux sortes de lits : l'un, près du sol, sert à M. Baylac, et l'autre, placé au-dessus, est destiné aux visiteurs...

» Le général a dans ce premier étage un cabinet de tra-

vail en commun avec M. Baylac ; cette pièce est malheureusement bien petite eu égard aux travaux qui s'y accomplissent ; un lit est disposé dans une petite pièce voisine ; le tout est chauffé par le poêle dont j'ai parlé...

M. Albert Tissandier, qui, le 10 janvier 1879, a eu la hardiesse d'entreprendre l'ascension du pic du Midi, peut dire combien il est difficile, pendant l'hiver, d'arriver jusqu'à l'Observatoire. Transi de froid, enfoncé dans la neige presque jusqu'à la ceinture et le visage fouetté par les rafales, ce n'est qu'à grand-peine et grâce aux hommes intrépides qui l'accompagnaient et lui frayaient un passage, qu'il parvint à toucher au but.

En hiver, l'aspect de la montagne est des plus tristes ; à part quelques éclaircies qui permettent de contempler la beauté farouche du panorama, on est sans cesse enveloppé de brumes épaisses qui obscurcissent le ciel et augmentent ainsi les difficultés de l'ascension.

« ... Arrivé à 300 mètres du pic, raconte M. A. Tissandier, mes forces commencèrent à faiblir ; j'éprouvais dans la tête des picotements, je ressentais dans les oreilles un bourdonnement particulier ; la violence du vent m'empêchait de respirer et me suffoquait ; je pus encore faire une centaine de pas ; mais, après cet effort, je dois avouer que,

(1) Journal la Nature.

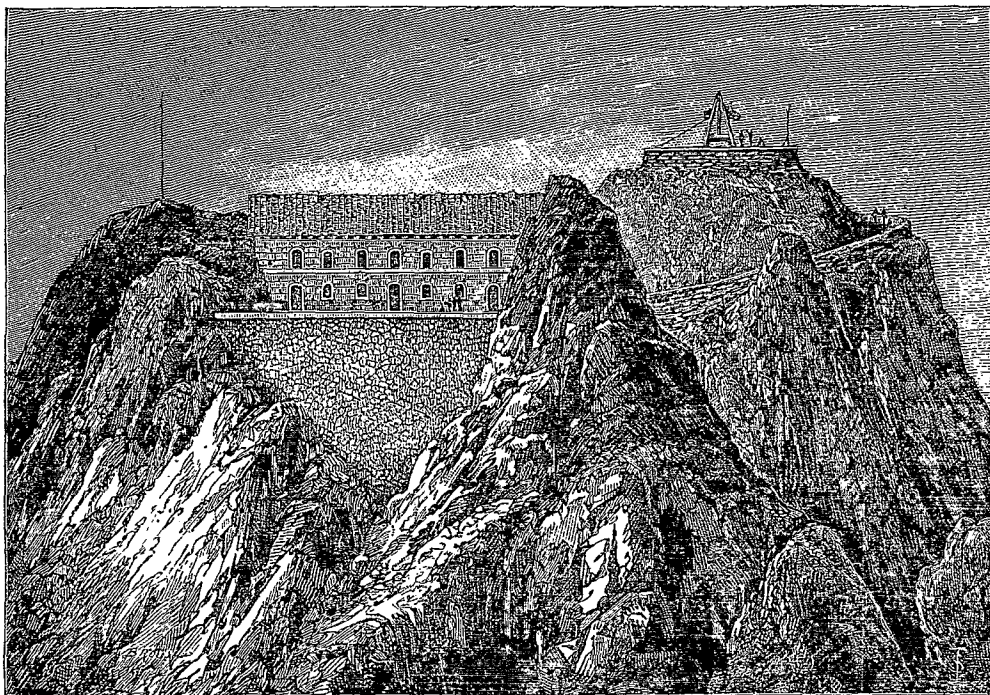
sans l'appui des guides, il m'eût été difficile d'arriver au sommet.»

Depuis le 1^{er} octobre 1877, l'observatoire du pic du midi a été relié par un fil électrique à Bagnères de Bigorre; grâce à ce mode rapide de transmission, le général peut adresser chaque jour ses observations à ses correspondants, et prévenir les riverains de l'Adour et de la Garonne des crues subites de ces cours d'eau, qu'alimentent les neiges et les pluies de la montagne. Malheureusement, les fils sont parfois brisés par les avalanches, et les communications souvent interrompues. Ces contre-temps sont fort regrettables, et il est à désirer que le fil actuel soit remplacé par un câble souterrain qui résisterait aux plus violentes bourrasques.

On observe sans cesse au pic du Midi la pression baro-

métrique, les variations de température et d'humidité de l'atmosphère, la direction et l'intensité des courants aériens, la forme et la marche des nuages, les phénomènes de l'électricité et du magnétisme, les tremblements de terre, etc., etc.

Les observations ont lieu toutes les deux heures et commencent au lever du jour. Ce service est des plus pénibles, et souvent l'observateur est renversé par le vent ou en danger d'être entraîné par les neiges. Les instruments, tels que thermomètres, hygromètres, pluviomètres, sont placés non loin de la maison d'habitation, sous un abri dressé sur un terrain de pierres; ils sont semblables à ceux qu'on emploie dans les autres observatoires, et qui ont été décrits dans le volume précédent du *Magasin pittoresque* (1).



Le nouvel Observatoire du pic du Midi. — D'après un dessin de M. Albert Tissandier.

Les tremblements de terre ne sont pas rares au pic du Midi. Le 11 décembre 1874, des secousses se firent sentir à l'Observatoire, et les trépidations du sol furent assez violentes pour ébranler les constructions, qui faillirent être détruites par un coup de vent formidable qui accompagna le phénomène. Quelques jours plus tard, une seconde trépidation, accompagnée d'une chute de neige abondante, fut encore observée au pic; des plaques de neige congelée, rapporte l'*Écho des vallées* de Bagnères, arrachées par le vent aux flancs du pic Costallat, venaient bruyamment s'abattre sur le refuge qu'elles ébranlaient. Le tuyau du poêle se prolongeait artificiellement à travers les monceaux de neige qui recouvraient l'Observatoire, donnant un tel tirage d'air que le combustible était anéanti, emporté sans produire aucune chaleur.

Depuis quatre jours, il avait fallu solidement boucher toutes les ouvertures pour les protéger contre les incessantes attaques de l'ouragan, et, par contre, depuis quatre jours, les captifs du pic ne s'éclairaient qu'au moyen de la lumière artificielle. Tout allait manquer là-haut : provisions, chauffage, éclairage. Enfin, la croisée fut enlevée par un effroyable coup de vent. Il fallut songer à quitter la montagne, coûte que coûte : il y allait de la vie. La descente fut résolue.

Le 15 décembre, un peu avant neuf heures du matin, les trois hôtes du pic, MM. de Nansouty, V. Baylac et Brau, après s'être réconfortés d'une maigre soupe, commencèrent à effectuer leur retour vers Gripp, emportant sur leurs épaules les papiers de l'Observatoire et autres objets précieux, scientifiquement parlant.

Après s'être frayé un passage à travers de véritables monceaux de neige nouvelle, ils continuèrent leur descente, tantôt s'enfonçant dans la neige jusqu'à la ceinture, tantôt risquant d'être entraînés au fond des précipices; mais, grâce à leur énergie, ils échappèrent enfin à ces périls, en mettant le pied à l'hôtellerie de Gripp.

En mars 1879, M. le général de Nansouty écrivait qu'une énorme avalanche (mesurant la neige par millions de mètres cubes) venait de démolir et de broyer son Observatoire. Cette masse terrible, qui de son point de départ à son point d'arrivée parcourut une distance d'environ 4 kilomètres, entraîna dans sa course 2 500 mètres de fils télégraphiques avec tous les poteaux qui les soutenaient.

M. Baylac, qui se trouvait à l'Observatoire lors de la catastrophe, et qui par miracle échappa au danger, fut

(1) Voy., t. XLVII, 1879, la série d'articles intitulée : *Bagage du voyageur*.

réduit pendant plusieurs jours à ne plus faire que quelques observations pluviométriques et thermométriques. « Je n'ai plus, disait-il dans l'une de ses lettres, de correspondance possible avec mes semblables. Aussi, et quoique j'en sois certain, je ne puis, à mon grand-regret, prévenir les départements voisins des crues qui ne peuvent manquer de se produire, et cela faute de moyens de communication... Il y a plus de 10 mètres de neige sur le sol, et plus de 20 mètres dans les endroits creux. Avant que cette neige ne soit assez dure pour pouvoir y marcher commodément, il se passera au moins deux mois... »

Le nouvel Observatoire, que l'on achève en ce moment, est situé au sommet de la montagne, à 2877 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est grâce au concours de l'État, et surtout aux offrandes libérales des nombreux donateurs venus en aide au général de Nansouty, que ce nouvel édifice va pouvoir être bientôt terminé. Une commission, dont le général est président, a été nommée dans le but de mener à bonne fin cette belle entreprise, et de résoudre toutes les difficultés qui pourraient surgir.

Les travaux, entrepris le 16 août 1879, n'ont pu être poursuivis aussi activement qu'on l'avait espéré, à cause des rigueurs de l'hiver. Néanmoins, le plus gros de l'œuvre est aujourd'hui terminé, et bientôt M. le général de Nansouty pourra prendre possession de son nouveau local.

Ce bâtiment se compose d'un rez-de-chaussée et d'un seul étage. Le rez-de-chaussée est distribué en plusieurs salles où l'on renfermera les provisions; au premier étage se trouvent un magasin, un salon, une salle à manger, trois chambres à coucher dont une réservée aux visiteurs, un cabinet de travail, et enfin un bureau télégraphique.

Ainsi installés, les courageux observateurs du pic du Midi n'auront plus à craindre d'être troublés par les avalanches et les ouragans terribles, qui non seulement emportaient leurs instruments de travail, mais encore mettaient, à toute heure du jour et de la nuit, leur existence en danger. Ils pourront désormais compléter leur matériel scientifique, et multiplier les incontestables services qu'ils ne cessent de rendre à la science et aux hommes.

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 89, 122, 166, 189, 218, 265, 305, 334.

NOVEMBRE.

Le cycle ténébreux va se refermant plus étroitement sur le monde avec novembre; c'est le mois des trépassés, des désolations, des vents déchaînés, des grandes horreurs naturelles. Charlemagne l'avait baptisé d'un nom juste qui s'est conservé, *windmaend*, *windmonat*, mois du vent, bien qu'on l'ait appelé aussi *vloedemaend*, mois des inondations; *bloetmaend*, mois du sang; *slachtmaend*, mois de la tuerie; *stormenmaend*, mois des tempêtes. Toutes ces dénominations composent bien la physionomie terrible de novembre.

Primitivement, la fête des saints, ou Toussaint, était célébrée par l'Église romaine le 12 mai. C'était la fête des esprits bienheureux mise en rapport avec le printemps, la lumière céleste présidant au déchirement de la nuit, le symbole du triomphe du soleil sur les lourdes ténèbres.

En 835, Grégoire IV transposa la fête au 1^{er} novembre. Elle devint alors comme une invocation des esprits du bien contre les esprits du mal; les saints furent les milices sacrées qu'on opposa aux attentats infernaux.

La Toussaint est à présent une des grande solennités de l'Église. Mais, chez presque tous les peuples, le deuil du

jour suivant, du sinistre jour des Trépassés, se mêle à cette glorification des aînés de Dieu. Aux sonneries triomphales des cloches vont succéder les glas funèbres. Chacun pense à ceux qui ne sont plus et dorment sous l'herbe du cimetière. Aussi, dès le soir de la Toussaint, les familles se réunissent, et la veillée des morts commence.

En Bohême, surtout dans les campagnes, la veillée se passe à causer des absents, à louer leurs qualités, à s'entretenir des particularités de leur vie. Puis des enfants posent sur la table des bougies allumées. Alors, tous les assistants s'unissent dans une prière fervente. Un repas, composé de pain blanc trempé dans du lait, termine la soirée.

En Belgique, les repas se mêlent également au souvenir des morts. A Dixmude, on mange des gâteaux appelés *zieltjens koeken* (gâteaux d'âmes). A Bruges, c'est le *pankoeken*, beignet à la poêle.

En Brabant, une nourriture à peu près pareille s'appelle *koekbakken*. Ailleurs, à Tournai et à Namur, ce sont des crêpes. Chaque gâteau rachète une âme; la délivrance est en raison de l'appétit. La voracité s'allie à la dévotion. Peut-être, toutefois, la gourmandise l'emporte-t-elle sur la piété dans les villes; mais à la campagne on est très convaincu encore de l'influence des coups de dent sur les âmes du purgatoire. Nul doute qu'il n'y ait là quelque ancienne pensée de sacrifice personnel et de service rendu aux esprits en peine.

Dans le pays d'Anvers, l'obligation de manger en vue d'un but charitable est si nettement établie, qu'on y contait une légende de sorcières ouvrant le ventre à ceux qui se sont soustraits au repas.

L'usage flamand de manger des crêpes ou *koekbakken* et *pankoeken*, s'étend au jour des Trépassés même, dans quelques endroits. C'est faire œuvre de miséricorde que de se gorgier.

Les morts, selon la croyance à peu près générale, sortent de leurs tombes dès qu'arrive le soir de la Toussaint. Pendant toute la nuit, ils sont libres d'aller et de venir; la plupart du temps, ils se rendent aux lieux où ils ont vécu, aimé, souffert; invisibles, ils pénètrent dans les maisons, se confondent à la famille, à ceux qu'ils ont laissés après eux.

A minuit, dit une légende tchèque, une messe les rassemble à l'église, et la messe est dite par le curé. Malheur à qui s'aventure à cette heure sous les voûtes saintes! Il risque fort d'être entraîné par ce peuple d'ombres. Au matin, l'église se vide. Le glas des premières cloches fait rentrer les morts dans leurs souterraines demeures. Dans les environs de Neuhaus, ils ont une liberté plus grande: les tombes ne se referment sur eux qu'au bout de vingt-quatre heures.

Que de superstitions touchantes pour leur adoucir les peines du purgatoire! En Bohême, on place sur le foyer une lampe allumée dans laquelle il y a du beurre pour leurs brûlures, ou bien on trempe de petits pains dans du lait froid. Cette nuit-là, des parents, des amis, des fiancés, cherchent aussi à communiquer avec les âmes qu'ils avaient aimées. On les invoque; souvent on croit qu'ils répondent, grâce à l'intervention du sorcier ou de la sorcière.

La fête des Trépassés se confond, chez les populations slaves et celtiques, avec celle de la Toussaint.

Toutefois, celle-ci garde une importance à part aux yeux du paysan bohême et du paysan belge. Elle est une sorte de baromètre minéralogique. Dès le minuit, le vent qui souffle est pour tous deux l'indication du vent qui l'emportera sur les autres jusqu'à la Chandeleur. « Cette règle, dit le docteur Coremans, a souvent été vérifiée par l'expérience. »

A peine les morts sont-ils rentrés sous terre qu'un jour

broyant se prépare pour la Belgique. Saint Hubert arrache de bonne heure les chasseurs au sommeil. Les champs, les eaux, les forêts, deviennent alors le théâtre de toutes sortes de carnages. Car le grand saint est le patron largement fêté de la chasse en Belgique. Le soir, après les fatigues de la journée, entre Nemrods d'un même cercle, on célèbre sa gloire à grand renfort de lampées.

Il n'est personne qui ne connaisse la légende de saint Hubert, converti, le jour du vendredi saint, à la foi chrétienne par la vue d'un grand cerf qui lui apparut, portant un crucifix entre ses cornes. Ses dépouilles mortelles furent déposées, cent ans après sa mort, dans l'église de l'ancienne abbaye des Bénédictins, dans la localité qui porte aujourd'hui le nom du saint, là même où l'ancienne déesse de la chasse, la Berchta des Ardennes, était adorée autrefois.

Aujourd'hui Saint-Hubert est un lieu de pèlerinage ; on s'y rend soit pour se préserver, soit pour se guérir des morsures des chiens enragés.

Saint Martin arrive à son tour. Il est à cheval, dans un manteau guerrier, pareil à Odin avec lequel il possède en commun quelques attributions. Comme saint Michel, il fait partie des saints militants ; il combat les démons. L'oie de saint Martin, qui se mangeait universellement en Belgique et en Bohême en son honneur, est un préservatif contre les mauvais esprits. Par le fait même de sa mission guerrière, saint Martin est un saint secourable ; il protège les cultures ; en France, en Suisse, on l'associe à la récolte du vin. Saint Martin, dit-on, change le moût en vin.

A Zurich, il préside à la fête des vignerons. Ceux-ci allument des feux dans leurs vignobles quand l'année a été bonne.

Les feux de la Saint-Martin sont connus de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France, aussi bien que de la Belgique et de la Bohême. Ils ont une signification analogue à celle des feux de la Saint-Jean. Aujourd'hui encore on les allume sur les montagnes pour préserver le bétail des maléfices du démon. Ils sont un rappel de la lumière dans la nuit de novembre.

De grands repas avaient lieu en Belgique le jour de la Saint-Martin. A Gand, on a conservé la tradition des distributions de gaufres. Dans les environs de Bruxelles, l'âtre pétille gaiement et le beurre grésille dans la poêle pour la confection des *koekbakken*.

A Mons, les familles se réunissent autour de la table où fume une étuvée de pommes aux saucisses. Ailleurs, dans les provinces de Liège et de Luxembourg, c'est l'oie qui fait les frais du festin.

Mais nulle part l'oie de Saint-Martin ne joue un rôle aussi important qu'en Bohême. C'est la coutume pour les patrons d'offrir le jour du saint une oie aux gens qu'ils emploient. Un cérémonial particulier accompagne le repas.

Le maître partage les cuisses de l'oie entre ses aides les plus actifs ; les ailes sont pour les autres. Ce mode de distribution implique à la fois une idée de gratitude et d'encouragement. Les cuisses indiquent qu'il faut les mériter par le zèle des jambes.

Au contraire, les ailes sont une exhortation à mériter les cuisses par la peine et un travail incessant.

L'os de l'oie est gros de présage. S'il est blanc, l'hiver sera froid et la neige abondante ; s'il a des reflets bleuâtres, hiver clément ; s'il est d'un bleu accentué, hiver humide, pluvieux, relativement chaud. L'habitude d'observer la couleur de l'os est familière à certaines parties de la Bohême et de la Belgique.

Une autre coutume, particulière à la Belgique, est de réunir, la veille de la Saint-Martin, les petits enfants dans une des chambres de la maison.

A Anvers, une personne de la famille, déguisée en évêque, la crosse à la main, entre alors dans la chambre, s'informe de leur conduite, et jette en s'en allant des verges ou des nêfles, des noix, des pommes et des bonbons, selon la réponse qu'elle a reçue. La Saint-Nicolas, en Bohême, n'est pas sans analogie avec cette manière de fêter la Saint-Martin.

En plusieurs parties de la Bohême, c'est le jour où prend fin le service des garçons et des filles d'étable. On leur donne pour s'en aller un pain de froment ayant la forme d'une corne.

Enfin, en Belgique aussi bien qu'en France et en Allemagne, la Saint-Martin est pour les paysans la date du paiement des fermages. Ce qui a fait dire : *Martin est un homme bien dur, et Martin coûte cher.*

Saint André, pour être un saint plus modeste, n'en est pas moins cher au cœur des filles : c'est lui qui les aide à trouver de bons maris. Naturellement, les moyens en usage pour s'attirer la protection du saint varient ; nous ne nous arrêtons pas à les signaler. Assez souvent, du reste, nous avons eu à entretenir le lecteur des préoccupations des filles au sujet des époux qu'elles auront. Les pratiques de Saint-André se rapprochent, à quelques différences près, de toutes les autres.

A Reichenberg et dans les environs (Bohême allemande), la veille de Saint-André remplace la veille de Saint-Nicolas. Les enfants suspendent des bas à la fenêtre. Le résultat pour les bons et les méchants est le même qu'en Belgique et que dans les autres parties de la Bohême : aux bons les douceurs, la verge aux autres.

L'ART CHEZ SOI.

Suite. — Voy. p. 7, 54, 103, 130, 207, 263.

ENCADREMENT DES DESSINS, GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES.

Les tableaux, dessins et gravures ont une grande part dans la décoration et l'embellissement d'un appartement : ils importent aussi à l'éducation des enfants, qui, lorsqu'ils sont devenus hommes, conservent toujours vivace le souvenir des images, bonnes, médiocres ou mauvaises, au milieu desquelles ils ont grandi et qui ont servi à faire naître chez eux, presque inconsciemment et suivant leur nature, le sentiment plus ou moins élevé des choses de l'art, et aussi des impressions salutaires ou funestes au point de vue moral.

On ne saurait donc apporter trop de discernement dans le choix des sujets peints ou gravés que l'on suspend aux murailles d'un appartement, et l'on doit veiller en même temps à ce qu'ils soient d'une exécution artistique satisfaisante. Il vaut cent fois mieux laisser les murs nus que d'y exposer des œuvres vulgaires et de mauvais goût : une simple photographie, faite d'après l'œuvre originale d'un maître, sera toujours de beaucoup préférable à une toile mal peinte ou à une gravure médiocre.

L'encadrement et la disposition des tableaux ont également une grande importance. Nous ne saurions donner de conseils pour le choix des sujets qui doivent concourir à la décoration d'un appartement, puisque ce choix est presque toujours l'expression de préférences particulières, de sentiments personnels et souvent de souvenirs ; mais nous pouvons indiquer comment on doit les distribuer sur les murailles, dans le milieu et le jour qui leur conviennent, et les encadrer de façon à les faire valoir. Il y a là certaines règles à suivre qu'il n'est pas inutile de connaître. En outre, on peut très facilement et à peu de frais, — et c'est là principalement ce que nous nous proposons d'en-

seigner, — faire soi-même les encadrements des gravures et dessins que l'on possède. Ce travail ne demande à ceux qui s'y adonnent qu'un peu de goût et surtout beaucoup de soin et de propreté. Les outils sont simples et peu coûteux.

Encadrement sous verre, passe-partout. — Les dessins, gravures et photographies, devant être surtout préservés de l'action de la poussière et de l'humidité, sont le plus ordinairement fixés sur un carton et couverts d'un verre réuni au carton au moyen d'une étroite bande de papier collée sur les bords et repliée par-dessous. Quelquefois le sujet est couvert lui-même d'un carton ou d'une carte ayant au centre une ouverture et formant ainsi une sorte d'encadrement destiné à lui donner un point d'optique ou de perspective. Ces deux sortes d'encadrement ont reçu le nom de *sous-verre* ou *passe-partout*. Cependant cette dernière dénomination est impropre, le véritable *passe-partout* étant plutôt constitué par une disposition spéciale du carton du fond qui permet, au moyen d'une ouverture à charnière, de changer à volonté les sujets à encadrer.

Quoi qu'il en soit, ces manières de procéder demandant le même outillage, nous allons indiquer en quoi consiste ce dernier, nous réservant d'étudier ensuite le mode d'exécution de chacun de ces encadrements.

Comme il faut avant tout que les cartes et cartons soient taillés parfaitement droits et bien d'équerre, il est nécessaire de posséder une planche à dessin semblable à celles dont se servent les architectes, un T d'une dimension en rapport avec celle de la planche, et plusieurs équerres en bois de grandeurs variables; il est bon d'avoir également une équerre en fer avec rebord sur un des côtés (fig. 1); ces dernières sont vendues généralement au prix de 40 fr. le mètre, en calculant sur la longueur totale du bord externe.

Il est nécessaire aussi d'avoir une règle plate en fer ou même en acier; l'acier est plus flexible et plus léger. Le prix varie de 8 à 10 francs le mètre.

On ne doit se servir de la planche que pour tracer le

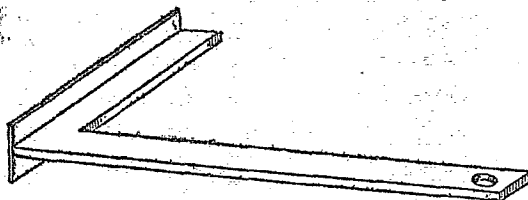


FIG. 1.

dessin de l'encadrement sur les cartes et cartons. Pour couper et dresser ces derniers, on les posera sur une grande glace sans tain, ou sur un verre double assez épais; à défaut de glace ou de verre, on prendra une feuille de carton fort bien laminé ou une planche en métal.

A la rigueur, un bon couteau à lame pointue bien aiguisée ou un fort canif pourraient servir pour couper les cartons et faire les ouvertures sur les cartes; mais il est de beaucoup préférable d'employer des *pointes* fabriquées exprès pour ces sortes de travaux, et que l'on emmanche dans un long fourreau de bois où elles sont maintenues et consolidées par une vis en cuivre; on acquiert ainsi plus de force; le travail est fait avec plus de précision, moins de fatigue, et surtout avec moins de chances de se blesser si la lame du canif se cassait en rencontrant dans le carton, comme cela a lieu souvent, une petite pierre ou un corps dur quelconque.

Ces sortes de pointes et leurs fourreaux peuvent être fournis par tous les papetiers et couteliers; le prix des pointes varie de 60 centimes à 1 fr. 25 cent., et les four-

reaux ou manches coûtent 2 fr. 25 cent., suivant la grandeur (fig. 2.).

Dans le cas où l'on voudrait faire des passe-partout ronds ou à ouverture supérieure ogivale ou semi-circulaire, il faut posséder un *compas à lame* ou *pointe mobile* semblable à celles dont nous venons de parler; ces compas sont connus dans le commerce sous le nom de *compas d'encadreur*; ils valent de 6 à 7 francs (fig. 3).

Il sera également utile d'avoir un second compas de

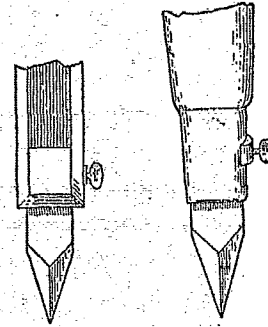


FIG. 2.

forme ordinaire, en fer, de 20 à 25 centimètres de hauteur, et dont le prix est de 1 fr. 75 cent. à 2 francs.

Un petit *plioir* en os, en ivoire ou en bois, quelques feuilles de bristol blanc, gris ou gris bleuté, des feuilles de carton un peu épais et du papier assez fort non satiné,

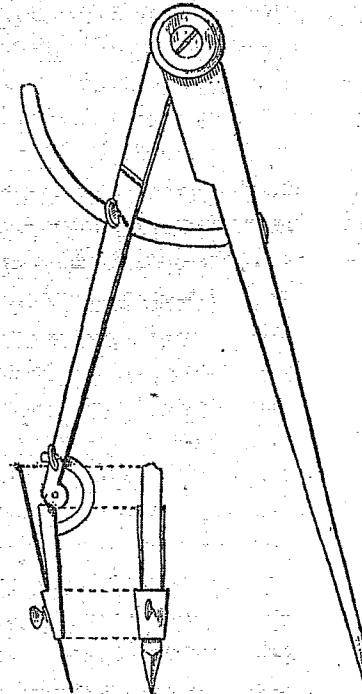


FIG. 3.

de différentes couleurs, composent, avec la colle de pâte et un peu de colle forte, tout le matériel de l'encadreur.

Nous ne parlons pas des verres ni des diamants nécessaires pour les tailler; comme il faut, en effet, une certaine habileté pour savoir se servir du diamant et couper parfaitement d'équerre un verre que l'on risque souvent de casser, il est toujours préférable de s'adresser à un peintre-vitrier et de lui faire couper sur la dimension exacte du carton le verre dont on a besoin, en le choisissant de première qualité et sans *bouillons*.

La suite à une autre livraison.

plaines, en petites troupes de douze à seize individus conduits par un vieux mâle. Elles se nourrissent exclusivement d'herbes et de plantes savoureuses. Leur défiance est extrême, et au moindre bruit elles prennent la fuite et bondissent à travers les buissons avec une agilité surprenante. Aussi, pour s'emparer de ces animaux, a-t-on généralement recours à la ruse. Brehm raconte qu'au Bengale on lance dans la direction du troupeau un mâle apprivoisé portant des nœuds coulants suspendus à ses cornes. Les Antilopes sauvages se précipitent sur cet intrus, et dans l'action plusieurs d'entre elles se prennent dans les nœuds, qu'elles serrent en se débattant. Mais à ce procédé, qui ne nous paraît pas d'une application bien facile, les princes hindous préfèrent la chasse à courre : montés sur des chevaux rapides comme le vent, portant un faucon sur le poing ou maintenant un guépard sur l'arçon de leur selle, ils se déploient en éventail autour du troupeau d'Antilopes, qu'ils forcent à fuir devant eux. Peu à peu diminue la distance qui les sépare de leurs victimes ; alors le faucon, subitement décapuchonné, s'élève dans les airs, choisit sa proie, fond sur elle avec la rapidité de la foudre, s'accroche au front de la malheureuse bête au moyen de ses serres puissantes, et l'arrête bientôt en lui crevant les yeux à coups de bec. De même le guépard, délivré de ses entraves, s'élance d'un bond prodigieux sur le dos de l'Antilope, et s'y maintient malgré les efforts du malheureux animal, qui, par des sauts désordonnés, cherche à se débarrasser de son terrible antagoniste.

Prises jeunes, les Antilopes cervichèvres peuvent être facilement apprivoisées : les radjahs de l'Inde ont coutume d'entretenir dans leurs palais quelques-unes de ces bêtes charmantes, qui sont l'objet des soins les plus minutieux. Il n'est pas rare non plus de voir des Antilopes cervichèvres dans les jardins zoologiques de l'Europe, où elles montrent en général beaucoup de douceur. Parfois cependant, lorsqu'on met leur patience à une trop rude épreuve, en leur retirant un morceau de pain longtemps convoité, elles se fâchent et cherchent à frapper de leurs cornes acérées les gardiens ou les visiteurs.

Dans les catalogues scientifiques, cette espèce est ordinairement désignée sous le nom d'*Antilope cervicapra* ou sous celui de *Cervicapra bezoartica*, quand on la considère comme le type d'un genre particulier. L'épithète de *bezoartica* est destinée à rappeler qu'à une époque déjà assez éloignée de nous, on retirait du quatrième estomac de ces ruminants des *bézoards*, c'est-à-dire des concrétions arrondies ou ovalaires, auxquelles on attribuait jadis des propriétés merveilleuses, et qu'on employait principalement comme contre-poison. Ces bézoards étant fort rares et d'un prix très élevé, on ne tarda pas à les contrefaire avec des yeux d'écrevisses, des pattes de crabes, broyés avec du musc ou de l'ambre gris, ou même avec de l'argile grise mélangée avec de la poudre de bézoard naturel. Dans le langage pharmaceutique, le bézoard provenant de l'Antilope de l'Inde ou de la Chèvre égagre, était appelé bézoard oriental, pour le distinguer du bézoard occidental, extrait de l'estomac de l'Isard, du Chamois et de la Chèvre sauvage du Pérou ; il est à peine utile d'ajouter que, de nos jours, l'un et l'autre de ces médicaments, aussi bien que les bézoards artificiels, sont complètement abandonnés.

LE SANSONNET.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 353, 362, 370.

Mais Mitche secoua la tête.
— Pauvre Kobus ! dit-elle.

— Je te conseille de le plaindre, ma mignonne ! Une jolie action qu'il a faite là !

— C'était mon camarade... c'était mon ami... il a toujours été si bon pour moi !... Non, je ne peux pas...

— Sait-il que c'est toi qu'on accuse ? lui demanda le docteur en la regardant en face.

Mitche baissa la tête et répondit d'une voix faible :

— Oui !

— Eh bien, mon enfant, c'est un fameux misérable, et je ne comprends pas comment tu peux avoir encore un reste d'amitié pour lui.

— Il a toujours été si bon pour moi ! répéta Mitche. Cela ne s'efface pas en un jour... Maman... je t'en prie, brûle la lettre... je ne veux pas qu'on la voie !

Elle s'agitait : le docteur lui reprit la main, secoua la tête

— Il ne faut pas la contrarier, dit-il à la veuve, cela fait remonter la fièvre. Comment donc faire ?

— Si vous pouviez, monsieur le docteur, sans dire qui a pris l'oiseau, attester seulement que ce n'est pas ma petite Mitche... on vous croirait, et elle pourrait retourner à l'école. Cela suffirait : les Woormans ont été très bons pour nous, c'est vrai... et puis ils me donnent de l'ouvrage... ils sont nos propriétaires... enfin, je trouverais cela dur, de déshonorer leur fils devant tout le village.

— Allons, je veux bien, dit le docteur en haussant les épaules. Seulement, il faudra que le père Woormans sache toute l'affaire, pour que le drôle reçoive une bonne correction. Ce serait rendre un mauvais service à ce garçon que de laisser impunie une faute aussi grave. Ce sera à vous d'avertir le père ; et si vous ne le faites pas, je m'en chargerai, entendez-vous ? Donnez-moi une autre feuille de papier.

Pendant que le docteur écrivait sur cette seconde feuille de papier, attestant seulement, sur son honneur, l'innocence de Mitche, et certifiant qu'il connaissait le coupable et que s'il ne le nommait pas, c'était parce que la petite fille avait demandé grâce pour lui, je m'en revenais vers la maison, en assez piteux état. La vue du cabriolet m'avait fait tourner la tête trop brusquement, au moment où j'avais le pied droit sur le bord de la mare et l'autre sur un vieux tronc d'arbre enfoncé dans la vase. Par suite de ce mouvement, le poids de mon corps s'était trouvé porter sur le pied gauche : le tronc d'arbre avait tourné, et j'étais tombé tout de mon long dans une eau verdâtre et fangeuse... Pouah ! mon cousin se boucha le nez quand je me relevai, et il faut avouer qu'il n'avait pas tort. Il riait ; je me fâchai ; mais après ? Il fallut bien calmer ma colère et chercher le meilleur parti à tirer de la situation. Martin tira son couteau, moi le mien, et nous nous mîmes à râcler toute la superficie de ma personne, pour me débarrasser de la couche de boue noire qui me recouvrait tout entier. Et puis, comme je grelottais et que mes dents claquaient, il fallut bien rentrer à la maison.

Ce jour-là encore, j'y rentrai par la porte de derrière ; et juste au moment où je la poussais devant moi, — je me rappelle que j'avais cette idée confuse, que le bain dans la mare devait avoir lavé la poche de mon pantalon, — juste au moment où je la poussais, la porte de la rue s'ouvrit toute grande, et Mitche entra, radieuse, tenant une lettre à la main. Sa mère la suivait. Elles ne me virent pas, et j'en profitai pour me glisser derrière elles. Ma mère leur fit froide mine.

— Ah ! vous voilà ! Qu'est-ce que vous voulez ? dit-elle d'un ton sec à la veuve.

— Je vous rapporte de l'ouvrage, madame Woormans, une veste et un pantalon que vous m'aviez donnés à faire pour Kobus. Et puis, Mitche a une lettre à vous montrer,

une lettre du docteur... Tenez, lisez-la, monsieur Woor-mans.

Mon père prit la lettre, mit ses lunettes, et lut. A mesure qu'il lisait, je voyais son visage s'éclaircir. Quand il eut fini, il tendit les mains à Mitche.

— Viens m'embrasser, ma fille! Puisque le docteur affirme que ce n'est pas toi qui as pris le sansonnet, il faut le croire : personne n'a jamais douté de la parole du docteur. Mais qui est le voleur? M. Van Goutte dit que c'est toi qui ne veux pas qu'on le nomme. Est-ce vrai?

— Oui, dit Mitche, qui s'était blottie dans les bras de mon père, et qui me regardait d'un air triste et doux.

— Mais pourquoi? Si on tenait le coupable, on serait bien plus sûr de ton innocence.

— Ça, c'est vrai, interrompit ma mère; et puis les voleurs ne méritent pas de pitié. Celui-là n'est qu'un mauvais garnement, bien sûr, et il aurait besoin d'une bonne correction.... — Hé! Seigneur! Kobus, comme te voilà fait!

Ma mère venait de m'apercevoir dans mon coin. La boue commençait à sécher et à faire croûte sur mes vêtements : ce n'était pas plus joli sec que mouillé.

Ce fut Martin qui répondit pour moi et qui raconta ma mésaventure. On rit beaucoup à mes dépens; ma mère seule ne riait pas.

— Allons, dit-elle, ça se trouve bien que je ne t'aie pas fait mettre tes beaux habits ce matin. Monte vite, que je t'aide à te changer et à te nettoyer; ça tient ferme cette boue-là. Attendez-moi un peu, vous autres; je veux vous servir un verre de curaçao que nous boirons à la santé de Mitche et à la découverte de l'autre : vous savez bien qui je veux dire.

Je n'étais pas content, non! Si encore ma mère m'avait envoyé changer de vêtements tout seul, j'aurais pu laver ma poche, ou même la couper avec des ciseaux pour la brûler ensuite; mais elle ne me quittait pas; je jouais de malheur.

Elle me fit déshabiller, me lava, me frotta, me rhabilla, et descendit avec moi, tenant du bout des doigts ma veste et mon pantalon durcis par la vase.

Elle les jeta dans un coin de la cuisine, et vint nous servir le curaçao. On but à la santé de Mitche et à la découverte du coupable : j'aurais aimé autant boire à tout autre chose. Puis ma mère disparut du côté de la cuisine, et la veuve continua le récit, qu'elle avait commencé pendant que j'étais en haut, du désespoir de Mitche, de sa fièvre et de la visite du médecin. J'avais toujours peur de voir arriver mon nom.

Il ne faut pas croire que j'eusse vécu sans remords depuis vingt-quatre heures. J'en avais eu de cuisants, qui me donnaient par moments l'envie de courir chez M^{me} Duysens et d'y faire une confession publique.

Mais depuis que l'affaire semblait s'arranger et que Mitche était consolée, mes remords s'apaisaient et je n'avais plus qu'une idée : la crainte de la punition et le désir d'y échapper.

— Mais décidément, Kobus, dit tout à coup ma mère en sortant de sa cuisine, il faut que tu te sois joliment piqué hier soir. La poche de ton pantalon est toute tachée de sang.

Je devins cramoisi. Mitche me jeta un regard qui cherchait à me rassurer, mais où je crus voir tant de mépris que j'en perdis la tête; je ne trouvai rien à dire du tout.

Ma mère était entrée, tenant le pantalon, qu'elle avait voulu laver avant que la vase fût tout à fait sèche. L'eau avait ravivé les taches de sang qui paraissaient toutes vermeilles.

— Donne-moi ce pantalon, lui dit mon père. Kobus, ta main! Où t'es-tu blessé hier soir?

— Ici, dis-je en indiquant au hasard un de mes doigts. Comme je venais justement de me savonner les mains, aucun subterfuge n'était possible. Ni la place que j'indiquais, ni une autre, ne portaient la moindre trace de blessure.

— Il n'y a rien, dit mon père en repoussant ma main. D'où vient ce sang? et ces plumes?

Il me présentait deux imperceptibles brins de duvet qu'il venait de décoller du fond de la poche.

— Je... je... ne sais pas... balbutiai-je épouvanté; car mon père avait un air que je ne lui avais jamais vu. Certainement il avait deviné la vérité, ou il était sur le point de la deviner.

— Ah! reprit-il, nous venons de boire à la découverte du coupable : je crois que cela a réussi. Kobus! où est le sansonnet?

Je baissai la tête sans répondre. Mais au même instant, par la porte de la cour que j'avais laissée entr'ouverte, Putty, la chatte de la maison, entra tout à coup, la tête haute, portant dans sa gueule un être emplumé que je reconnus avec terreur. Je poussai un cri, et je me cachai la figure avec mes mains.

Mon père appela Putty, il la prit, il lui ôta sa proie malgré sa résistance.

— C'est un sansonnet, dit-il enfin; c'est sûrement le sansonnet de M^{me} Duysens...

— Eh bien, tant mieux! interrompit ma mère. C'est Putty qui est la voleuse; il faudra aller le dire à M^{me} Duysens, et lui faire les excuses de cette mauvaise bête...

Mon père vint à moi, écarta mes mains de mon visage, et, me mettant le sansonnet sous les yeux :

— Est-ce Putty qui est la voleuse? me demanda-t-il.

Oh! comme sa voix et son regard fouillaient jusqu'au fond de mon âme! Je ne pus soutenir plus longtemps mon mensonge; je tombai sur mes deux genoux en criant d'une voix étranglée :

— Grâce!

Mon père me repoussa du pied.

— Misérable! murmura-t-il.

Il recula, alla tomber assis dans son grand fauteuil, et fondit en larmes.

La suite à la prochaine livraison.

LA DÉCOUVERTE DU PASSAGE NORD-EST

EN 1879.

I

UNE PRÉVISION DE RABELAIS. — NORDENSKIÖLD. — SON ÉDUCATION. SES PREMIERS TRAVAUX.

« Suivre au plus près le parallèle de l'Indie et gyrer » autour du pôle par occident : de manière que, tour- » noyants sous septentrion, l'eussent en pareille élévation » comme il est au port de Olone, sans plus en approcher, » de peur d'entrer et estre retenus en la mer Glaciale; » et suivant ce canonique destour par mesme parallèle, » l'eussent à dextre vers le levant, qui au département » leur estoit à senestre. »

Tel était l'itinéraire que Rabelais faisait suivre à Pantagruel et à ses joyeux compagnons. « Ce que leur vinct à » profet incroyable : car sans naufrage, sans danger, sans » perte de leurs gens, en grande sérénité, feirent le voyage » de l'Indie supérieure en moins de quatre mois : lequel à » peine feroient les Portugalois en trois ans, avecques mille » fascheries et dangiers innumérables. »

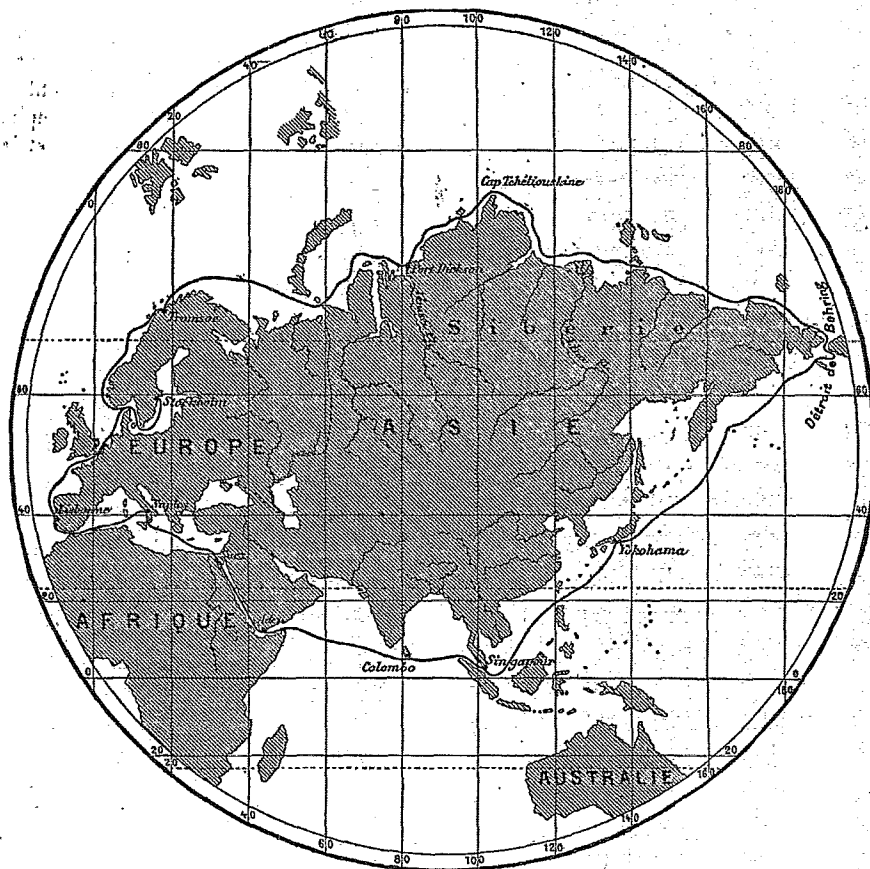
Il devait s'écouler encore plus de trois siècles avant que ce passage Nord-Est, ainsi entrevu par l'ingénieur et sa-

vant curé de Meudon fût découvert, et l'insigne honneur de réussir dans cette glorieuse entreprise était réservé au « grand voyageur et traverseur de voies périlleuses », le baron Adolphe Nils de Nordenskiöld (*).

Certes, il ne s'en doutait guère, alors que son père, Nils Gustave Nordenskiöld, naturaliste distingué, directeur du corps des mines de Finlande, l'initiait aux secrets de la nature dans le beau domaine de Frugård, où se passa sa première enfance, sous les yeux d'une mère tendre et dévouée. Mais qui sait si ses pensées ne se portaient pas aux régions arctiques lorsque, au collège de Borga, il se montra d'abord rebelle aux leçons de ses professeurs, mais où il sut bientôt conquérir tous les suffrages par son ardeur au travail et ses talents précoces? Bon sang ne

peut mentir, et le goût des voyages de découvertes et de recherches scientifiques, qui était de tradition dans la famille, s'accrut de bonne heure chez le futur explorateur du haut Nord.

Trois ans après son entrée à l'Université de Helsingfors, il accompagna son père dans un voyage minéralogique à l'Oural, principalement aux mines de fer et de cuivre des Demidoff à Taghilsk. Toutefois, il se serait peut-être voué toute sa vie à arracher aux entrailles de la terre les trésors qu'elle renferme, si, en 1855, un événement auquel on a attaché plus d'importance politique qu'il n'en comporte en réalité, ne l'avait forcé à quitter la Finlande pour la Suède, patrie d'ailleurs de ses ancêtres, qui le reçut à bras ouverts et fut heureuse de s'attacher



Circumnavigation du *Véga*. — Découverte du passage Nord-Est.

désormais le jeune savant en le nommant bientôt (1858) professeur de minéralogie au Muséum de Stockholm : il venait de faire avec M. Otto Torell ses premières armes au Spitzberg. En 1861, il prit une part active à la grande expédition polaire suédoise, si féconde en résultats scientifiques, et dirigea ensuite une brillante série d'expéditions (**),

(*) A son retour à Stockholm, M. Nordenskiöld a été fait baron par le roi de Suède, qui a en même temps anobli le capitaine Palander, commandant du *Véga*, et M. Oskar Dickson, généreux soutien de l'expédition.

(**) Ces voyages, ainsi que ses explorations minéralogiques en Suisse, ne l'empêchèrent pas de publier de nombreux travaux scientifiques et d'accroître considérablement les collections de minéralogie confiées à ses soins, au Muséum de Stockholm.

Après avoir fait partie de droit de l'ordre de la noblesse en sa qualité de gentilhomme suédois, il entra au nouveau parlement comme un des représentants élus de la capitale. Sans s'attacher à aucun parti, il défendit surtout avec chaleur et succès les intérêts de la science et tout ce qui pouvait contribuer au progrès intellectuel et matériel du pays. Marié, le 1^{er} juillet 1863, avec la fille du baron Mannerheim, il eut de cette union quatre enfants.

dont nous nous bornerons à rappeler ici la dernière, la découverte du passage Nord-Est (*).

II

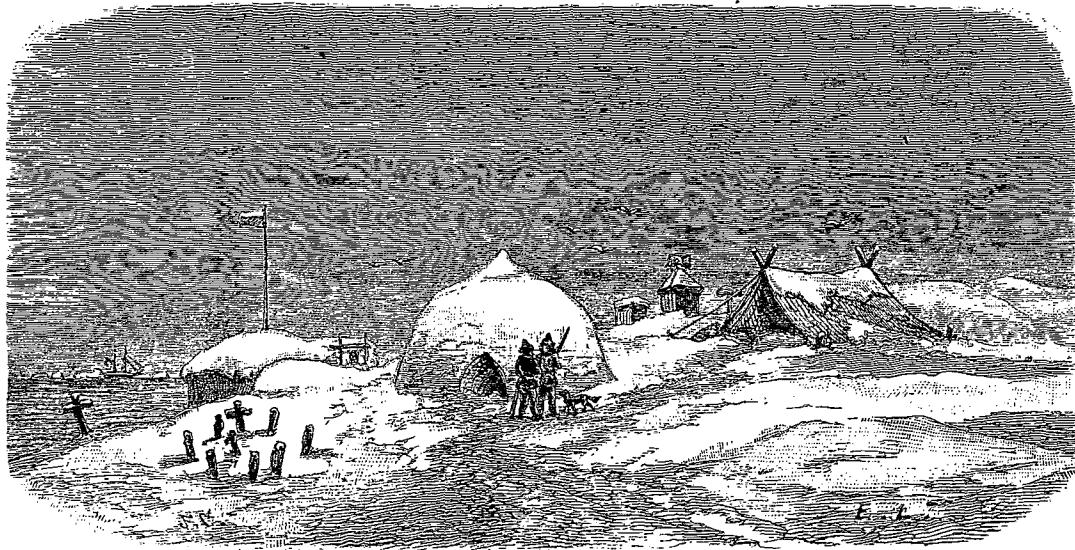
EXPÉDITION DU *Véga*. — LES NAVIGATEURS DOUBLENT LA POINTE LA PLUS SEPTENTRIONALE DE L'ANCIEN MONDE. — LONG HIVERNAGE. — LE CAP ORIENTAL. — RETOUR.

C'était la troisième fois que des Européens essayaient de trouver par la mer Glaciale une voie reliant l'Atlantique et le Pacifique. La superstition n'était pas seule à douter du succès. Les Hollandais et les Anglais, ces rois de la mer alors, avaient onze fois, mais en vain, tenté de se frayer par là une route aux Indes : ils n'avaient jamais dépassé la Nouvelle-Zemble et la mer de Kara. L'expédition austro-hongroise de 1872 n'avait pas été plus loin. Pourquoi les Suédois, sous Nordenskiöld et Palander, son vail-

(*) Nous empruntons les détails et les gravures qui suivent au beau fascicule *Nordostpassagen*, que la Société des gens de lettres de Suède a publié en l'honneur de l'heureux retour du *Véga*.

lant capitaine, réussiraient-ils mieux que leurs devanciers? On pouvait douter. Mais ce n'était qu'après les recherches scientifiques les plus approfondies que Nordenskiöld avait dressé son plan, et il le réalisa de point en point.

Le 22 juin 1878, le *Véga*, commandé par Palander, quitta Kalskrona avec 21 hommes à bord; il s'approvisionna à Copenhague, et vint prendre cinq membres de l'expédition à Gothembourg, qu'il quitta le 4 juillet. Pour



Observatoire et huttes de l'expédition du *Véga* à Pittekaïe (1878-1879). (*)

combien de temps, nul ne le savait. Au début, les sceptiques semblèrent même avoir raison. Le *Véga* dut lutter contre le vent jusqu'à Tromso, où il resta jusqu'au

pête força les deux bâtiments à s'abriter trois jours près du cap Nord.

Le 25 on reprit la mer, et le 31 on était au détroit de Youngor, où l'on rallia, comme il était convenu, le vapeur *Traser* et le trois-mâts de commerce *l'Express*. La flottille entra le jour suivant, par un temps magnifique, dans la mer de Kara, alors libre de glaces. Les auspices étaient favorables; cependant dès le 3 août apparurent les redoutables tyrans de ces parages, les glaces flottantes; mais on les força aisément cette fois.

A l'embouchure du Yénisséï, le *Traser* et *l'Express* se détachèrent de l'expédition pour remonter le fleuve, et le lendemain matin le *Véga* et la *Léna* remirent le cap vers la mer Glaciale pour s'engager dans des eaux inconnues. Victoire, mort, ou retour: voilà les sorts que l'avenir secouait dans son urne; quel serait celui des hardis explorateurs? On longea la côte basse de la presqu'île de Taïmour, non sans être entravé par la brume qui, dans les parages arctiques, est plus épaisse et plus dangereuse qu'ailleurs, car elle surgit subitement et se dissipe de même, comme un rideau de théâtre qui se lève et s'abaisse.

Dans l'après-midi du 19 août 1878, — jour mémorable dans l'histoire de la géographie, — on fut en présence de la pointe la plus septentrionale de l'ancien monde. Le cap Tchéliouchkine et le reste de la péninsule de Taïmour ont

(*) L'espace disponible à bord du *Véga* n'ayant pas permis d'emporter en Sibérie un observatoire en bois, il fallut en construire un avec la glace et la neige: il n'en répondit pas moins bien à sa destination. Toutefois, pour donner à cet observatoire la stabilité nécessaire à des observations exactes, on dut l'établir non sur une banquise, mais sur le rivage, à 1^{km}.5 du navire. Tel est le trajet qu'il fallut faire plusieurs fois par jour pendant les tempêtes de l'hiver, par l'obscurité, par la tourmente, et souvent par un froid de 45 degrés au-dessous de zéro. Les observateurs séjournaient cinq heures de suite dans cette chambre de glace, où la température accusa longtemps 18 degrés au-dessous de zéro. Le service fut confié à onze savants et officiers répartis en quatre groupes, qui, pendant quatre mois, observèrent d'heure en heure les divers appareils. Grâce à l'ardeur héroïque que M. Nordenskiöld avait su inspirer à ses compagnons, nous possédons aujourd'hui, pour cette plage naguère inconnue, un ensemble de mesures plus complet que pour la plupart des localités des pays les plus civilisés. Quelque dur qu'ait été ce régime volontairement accepté, il a certainement contribué à maintenir chez les explorateurs un état sanitaire.



Une Tombe de Samoiède, à l'île de Vaigatsch (entre la Nouvelle-Zemble et la Russie).

21 juillet. C'est là que Nordenskiöld et trois *faangstmaen* (chasseurs de phoques et de morses, etc.) montèrent à bord. La *Léna*, petit vapeur qui devait faire partie de l'expédition jusqu'au fleuve sibérien dont il porte le nom, voyagea alors de conserve avec le *Véga*. Une rude tem-

été indiqués par les géographes beaucoup plus à l'est qu'ils ne le sont en réalité; de sorte que d'après nos cartes ordinaires, le *Véga* aurait navigué bien des milles en pleine terre.

La détermination des contours de cette presqu'île est à elle seule d'un grand intérêt scientifique.

Le 27 août, le *Véga* se sépara de la *Léna*, à l'embouchure du fleuve de ce nom, qu'elle devait remonter jusqu'à Yakoutsk, sa destination.

Enfin, le 6 septembre, le cap Tchélagskoï fut doublé : la partie du voyage considérée comme la plus redoutable était ainsi effectuée avec un succès presque inespéré. Le reste, pensait-on, n'offrirait aucune difficulté : ce fut le contraire qui arriva.

Le *Véga* ne parvint qu'au prix des plus grands efforts à se frayer un passage à travers les glaces flottantes ou échouées au fond de la mer; souvent il ne réussit à se faire place qu'en s'élançant à toute vapeur contre les blocs, et dans ces combats singuliers, l'un des adversaires devait être terrassé, la glace ou le navire.

Palander fit avancer son excellent vaisseau de bond en bond, l'encourageant comme Frithjof son Ellida⁽¹⁾ : « Maintenant, Ellida, il s'agit de montrer si ta poitrine de chêne, aussi dure que le fer, renferme le courage des héros », et le *Véga*, comme « Ellida, entend la voix de son maître, d'un bond il s'élançe contre le monstre. » Et pas une éraillure ne paraît sur ses flancs.

Parfois il est arrêté entre deux blocs, mais on le délivre bientôt en les faisant sauter ou en les sapant. Enfin, il est retenu par une impénétrable chaîne de glaces, que ni la vapeur ni la poudre ne peuvent briser. Le 18 septembre cependant, la barrière s'ouvre de manière à permettre de continuer, quoique bien lentement, la navigation. L'espoir d'atteindre heureusement le but du voyage, — le détroit de Behring, — sembla même pouvoir se réaliser, lorsqu'on eut doublé le cap Vankarem : la mer était passablement déblayée de glaçons. On traversa la baie étroite de Kolioutchine, qui s'avance vers le sud dans les terres, et on mouilla le soir du 27 à l'ouest du promontoire nord-est de ce golfe. Pendant la nuit, un froid rigoureux se fit sentir. Le lendemain fut néfaste. Le soleil du matin n'éclaira qu'une mer couverte d'une couche de glaces de 5 à 10 centimètres. On la força pendant quatre milles, on doubla le cap, mais sans pouvoir aller plus loin. On espéra que la tempête viendrait faire sauter cette nouvelle chaîne, mais les forces muettes de l'accalmie et du froid ne firent que l'assujettir davantage.

L'expédition dut céder à la nécessité et s'appréter à hiverner. A un huitième de mille au large, le *Véga* s'amarra près d'un bloc de glace échouée, long de quarante mètres et large de vingt-cinq, devant une plage sablonneuse. On comprend avec quels sentiments les explorateurs se résignèrent. La longueur totale de la côte septentrionale de l'ancien continent est de 4 000 milles. En avoir parcouru 3 880, laisser derrière soi l'étendue la plus périlleuse, et être forcé de s'arrêter presque en face du but, juste dans des parages que l'expérience a prouvé navigables et même libres de glaces dans une saison bien plus avancée ! C'était un revers, mais un revers fortuit qui ne diminuait en rien la valeur des calculs du voyage.

L'hiver fut long. Au mois de juin 1879, la glace qui recouvrait la mer mesurait encore près d'un mètre cinquante centimètres d'épaisseur, et le thermomètre accusait parfois jusqu'à 14 degrés centigrades au-dessous de zéro. Heureusement à cette époque la glace et la neige se mirent rapidement à fondre au souffle du vent du sud et aux rayons du soleil. La terre se couvrit de verdure et de

(1) Dans la Saga de Frithjof, par Tegner.

fleurs, et les bandes d'oiseaux voyageurs vinrent rompre de leurs cris le silence de mort qui avait régné jusque-là.

Vers la Saint-Jean, on aperçut des eaux ouvertes à 3 ou 4 milles anglais du navire, mais un rempart de glaces interceptait le passage plus loin. Tel qu'un prisonnier épie l'occasion de s'évader, le *Véga* se tenait prêt à saisir le premier moment propice pour recouvrer sa liberté.

Le 18 juillet 1879 sonna l'heure de la délivrance. Un vent du sud déblaya la glace qui enserrait le *Véga*, et le navire fendit de nouveau les ondes, après avoir été enfermé neuf mois et vingt jours. Il se hâta vers son but, le détroit de Behring, qui sépare deux océans et deux hémisphères.

Le dimanche 20 juillet, de bonne heure, émergèrent au sud les contours du cap Oriental ! A onze heures du matin, le *Véga* parut devant ce promontoire, le plus avancé à l'est de l'ancien monde. Le navire se pavoya à tous les mâts, et les rochers de deux océans tressaillirent au bruit du canon suédois : l'écho en doit retentir à travers les siècles.

Nous n'essayerons pas de retracer l'enthousiasme qu'excita l'heureuse issue de l'expédition : chaque étape de son retour fut marquée, de Yokohama à Naples, à Paris, à Stockholm, par des ovations glorieuses.

III

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'EXPÉDITION DU *Véga* (1).

Autrefois, les expéditions dites polaires, qui partirent presque toutes de la Grande-Bretagne, avaient pour but d'ouvrir au commerce des routes nouvelles et plus directes entre l'Europe et l'océan Pacifique, c'est-à-dire les passages du Nord-Ouest et du Nord-Est. Elles furent suivies d'une longue série de voyages où l'intérêt pratique faisait place à celui de la science; les découvertes géographiques en étaient le principal objectif. A celles-ci se rattachent intimement les expéditions équipées pour chercher à secourir Franklin et ses infortunés compagnons. Les chefs de ces expéditions étaient presque toujours des officiers de marine, dont l'attention se portait en premier lieu sur les découvertes géographiques, tout en établissant des observations météorologiques et magnétiques. Les autres sciences naturelles n'étaient en général représentées que par le médecin du bord.

Les expéditions suédoises revêtirent dès le début un autre caractère. Équipées et dirigées par des naturalistes, elles eurent surtout en vue d'étudier la nature de la mer Glaciale et des pays polaires, même lorsque, à partir de 1861, la solution des problèmes géographiques entra de plus en plus dans leur plan. Les résultats scientifiques de cette méthode nouvelle furent bientôt si importants, que le savant géographe de Gotha, le docteur Petermann, déclara à plusieurs reprises que les voyages des Suédois avaient fourni à la science un contingent beaucoup plus considérable que toutes les expéditions polaires, boréales et australes ensemble. On peut décerner le même éloge à l'expédition du *Véga*. Elle a résolu une des plus grandes questions géographiques, tout en méritant d'être au premier rang des expéditions scientifiques. Les résultats qu'elle a acquis, sous ce dernier rapport, sont particulièrement remarquables, bien que des obstacles extérieurs aient rendu les travaux extrêmement difficiles.

Si l'on considère que l'expédition a parcouru environ 45 degrés de longitude à travers une mer à peu près inconnue jusqu'alors, et touché des côtes presque aussi ignorées, on comprend quel prix doit avoir ce qu'on a pu faire de déterminations astronomiques de lieux, d'obser-

(1) Ce chapitre et les précédents n^{os} ont été envoyés d'Upsala par M. F. Schulthess.

vations et de collections physiques, géologiques, botaniques, zoologiques et ethnographiques.

Dès le départ de la Norvège, on avait commencé les travaux *météorologiques* et *hydrographiques*. Toutes les quatre heures, on faisait des observations portant sur l'état du baromètre, la température et le degré d'humidité de l'air, la direction et la force du vent, l'état du ciel, l'eau tombée, la température et le poids spécifique de l'eau de mer à la surface.

A l'entrée de la mer de Kara, les observations s'étendirent : toutes les quatre heures, la sonde fut jetée et la température mesurée à différentes profondeurs d'où on retirait des échantillons d'eau.

Ces travaux furent poursuivis après que la mer fut prise par les glaces, tant que les circonstances le permirent, et on se livra de plus à d'importantes études sur la glace de la mer et les divers phénomènes qui s'y rapportent. On s'imposa une série continue de mesures de marée. La glace et la neige servirent à ériger un observatoire à un kilomètre et demi du rivage, et les observations y furent faites de jour et de nuit, sans relâche, par onze membres de l'expédition. Aussi les observations *magnétiques* rapportées de l'hivernage du *Véga* peuvent-elles se comparer maintenant avec les deux séries les plus complètes que l'on possède pour les régions polaires, notamment celle de l'expédition suédoise au Spitzberg en 1872-73, et celle des Austro-Hongrois en 1873-74.

On aura quelque idée des difficultés de ce genre de travaux, si l'on se rappelle que la température descendait parfois à 45 degrés centigrades au-dessous de zéro, et que l'obscurité et les tempêtes de neige régnaient la plupart du temps.

M. Nordenskiöld a envoyé à l'Académie royale des sciences de Suède un mémoire dont le titre peut être traduit ainsi littéralement : *Contributions à la connaissance de la place de l'aurore boréale dans l'espace*. Le professeur Edlund, physicien éminent, a démontré devant la savante compagnie que sa théorie de l'aurore boréale se trouvait confirmée par la longue série des observations de M. Nordenskiöld et de ses auxiliaires sur la côte septentrionale de l'Asie.

Le butin *géologique* n'a pas été très considérable, l'expédition n'ayant pas voulu compromettre la poursuite de son but principal en touchant à la Nouvelle-Sibérie, dont les îles sont un des points les plus importants du monde sous le rapport de la géologie. Cependant ce qui a été observé servira à dissiper l'ignorance absolue où nous sommes des formations géologiques des côtes nord de l'Asie. Ainsi, M. Nordenskiöld y constate l'absence de blocs erratiques, et ce fait seul a une portée capitale pour l'explication des phénomènes de l'époque glaciaire dans le nord de l'Amérique. Mais après que le *Véga* eut quitté le détroit de Behring, de précieuses collections géologiques complétèrent celles que le professeur Nordenskiöld avait rassemblées pour l'étude de la flore éteinte des régions polaires, et qui, par la richesse de leurs matériaux aussi bien que grâce aux dissertations scientifiques du professeur Oswald Heer, ont fait époque en géologie.

La partie de la côte nord de l'Asie qu'explora le *Véga* se compose exclusivement de *toundras*, c'est-à-dire des régions qui sont à peu près les plus dépourvues de végétation et de vie animale sur tout le globe. Cependant les flores terrestre et marine ont été soumises à un examen des plus minutieux par les deux botanistes de l'expédition, le docteur Kjellman et le médecin du bord, M. Almqvist. L'Académie des sciences de Suède a déjà publié deux mémoires du premier sur « la végétation de la côte septentrionale de la Sibérie, et les algues de la mer Glaciale

sibérienne », ainsi qu'un mémoire du second : « Observations lichénologiques sur la côte nord de la Sibérie. » Quelque restreint que soit relativement le nombre des espèces recueillies, chacune de ces plantes ajoute beaucoup à l'histoire naturelle, encore si peu connue, des pays polaires. Le fait que M. Kjellman n'a pas trouvé plus de 35 espèces d'algues entre la mer de Kara et le détroit de Behring semble insignifiant à première vue ; mais il acquiert une toute autre valeur lorsqu'on songe qu'aucune espèce n'avait été signalée auparavant dans ces parages. Ce savant a montré aussi une différence notable entre les algues à l'est du cap Tchéliouchkine et celles qui se rencontrent à l'ouest. Ses données sur la pauvreté de la flore de la Sibérie septentrionale en fait de phanérogames offrent un intérêt analogue, ainsi que les études minutieuses faites par M. Almqvist sur les lichens de ces mêmes régions.

La moisson *zoologique* n'a pas encore pu être étudiée en détail ; mais un mémoire du docteur Stuxberg à l'Académie des sciences, sur les invertébrés de la mer qui baigne les côtes nord de l'Asie, fait voir que non seulement plusieurs formes animales nouvelles et intéressantes ont été observées, mais que, par suite des travaux des savants du *Véga*, des questions d'une portée zoologique générale touchent à leur solution. Le monde animal qui vit au fond de la mer a été en plus de soixante endroits l'objet de recherches attentives, à l'aide des meilleurs instruments dont disposent les naturalistes de notre temps. Ces études ont permis à M. Stuxberg de tirer une conclusion d'un haut intérêt zoo-géographique, à savoir, que la Nouvelle-Zemble forme une limite tranchée par une grande partie des espèces animales qui se rencontrent dans les mers à l'ouest et à l'est de ces îles. Il signale la région occidentale de la mer de Kara, c'est-à-dire le chenal longeant les côtes orientales de la Nouvelle-Zemble, comme le point où, d'après les résultats acquis, les recherches zoologiques futures dans l'océan Sibérien promettent les moissons les plus riches et les plus précieuses. Les nombreux oiseaux recueillis par le lieutenant Nordqvist et surtout les parties de squelette de la vache de mer (*Rhytina stelleri*), dont on ne conserve aujourd'hui que quelques rares exemplaires dans les musées d'Europe, ne seront pas de simples ornements du Muséum de Stockholm, mais de précieux éléments de recherches scientifiques.

Les études *ethnographiques* de l'expédition sont aussi d'un grand intérêt. Grâce surtout à M. Nordqvist, la langue, les mœurs et usages, ainsi que l'histoire des Tchouktsches, nous sont maintenant connus, et l'on a des notions curieuses sur leur sens des couleurs, étudié par M. Almqvist suivant la méthode Holmgren.

L'expédition a trouvé des mines, tombeaux et instruments provenant d'un peuple éteint, celui des Onkilous, auxquels ont succédé les Tchouktsches.

Il serait impossible de dire tout ce que ces travaux, dont nous n'avons pu donner ici qu'un rapide aperçu, ont coûté d'efforts, de zèle et de sérieuses épreuves à tous les membres de l'expédition ; mais l'histoire de la science conservera certainement le souvenir de leurs pacifiques exploits.

MODESTIE.

Savoir écouter au lieu de parler, recueillir au lieu de vouloir répandre soi-même, est une heureuse qualité que peu de jeunes gens ont pris l'habitude de contracter. Dès qu'ils sont mis en scène, ils se croient réellement des personnages, et c'est malheureusement cette confiance présomptueuse en eux-mêmes qui les empêche d'en acquérir une

solidement fondée sur le sentiment de sa véritable valeur, de profiter de tout ce qu'ils pourraient s'appropriier, de s'enrichir des conseils utiles que leur offriraient l'expérience et l'intérêt que l'on prend à eux. C'est surtout de cette répugnance pour les avis salutaires, de cet amour-propre si vif et si chatouilleux qui s'élève dès qu'on veut les prémunir ou les éclairer avec le plus pur désintéressement, que je voudrais préserver ceux auxquels je souhaite des succès plus solides et plus durables que ceux de la vanité. (1)

HARRISSON.

Voy., sur ce célèbre horloger, t. XV, p. 103; et t. XXXII, p. 342.

Les horlogers de Londres ont fait restaurer le tombeau de John Harrisson, mort en 1776, et enseveli dans le cimetière d'Hampstead, près de Londres. Ce tombeau était presque ruiné. Une nouvelle inscription rappelle les grands services de Harrisson, surtout ses perfections du chronomètre.

VERS DE THÉOCRITE SUR UN TRÉPIED CONSACRÉ A DIONYSOS.

Damotélès le chorège, ou Dionysos, celui qui a dédié ce trépied au plus aimable des dieux heureux, n'a pas réussi dans les chœurs d'enfants, mais il a vaincu avec un chœur d'hommes.

Il tend au beau et au bien.

LES PORTRAITS DES ANCÊTRES DANS TOUTES LES FAMILLES.

Voici que l'art de fixer l'image de la figure humaine devient si populaire et si facile, que les peintres, aidés du soleil, parcourent dans toute l'Europe jusqu'aux moindres villages, et font si bien que fort souvent ils ne laissent pas dans la contrée une seule figure humaine sans la saisir. Eh bien, voilà les portraits des ancêtres! Ce qui n'était possible, il y a quelques siècles, qu'aux rois et aux seigneurs, sera bientôt réalisé pour tous; l'usage de ces collections s'étendra; on mettra les noms et les dates, puis quelques faits saillants: fonctions, honneurs, services, actes de dévouement... Voilà les parchemins; voilà les titres de noblesse! (2)

LE TIME-BALL OU BOULE DU TEMPS.

Le *time-ball* est une boule qui a pour but d'indiquer l'heure exacte par sa chute opérée à un moment déterminé. Celle qui se trouve au-dessus de l'hôtel de l'Union des télégraphes, à New-York, est mise en action par un courant électrique qu'envoie un des astronomes de l'Observatoire de Washington, distant de New-York d'environ quatre-vingt-dix lieues. Cette boule qui, de loin à l'apparence solide, se compose de douze rayons verticaux en feuilles de cuivre, dont la moitié supérieure forme un demi-cercle. La tour sur laquelle est élevé le *time-ball* mesure 95 mètres au-dessus du niveau de la mer, et le

(1) M^{me} de Gérando; voy. p. 236.

(2) A. Gratre, *les Sources*. — Il y a déjà longtemps que ces lignes ont été écrites; elles ont plus de vérité encore, aujourd'hui qu'on a découvert le moyen de rendre les photographies inaltérables. Rappelons qu'il n'est pas besoin d'être un peintre pour être un bon photographe: cette profession est une spécialité d'ordre moins élevé, mais il y faut beaucoup d'habileté et de goût.

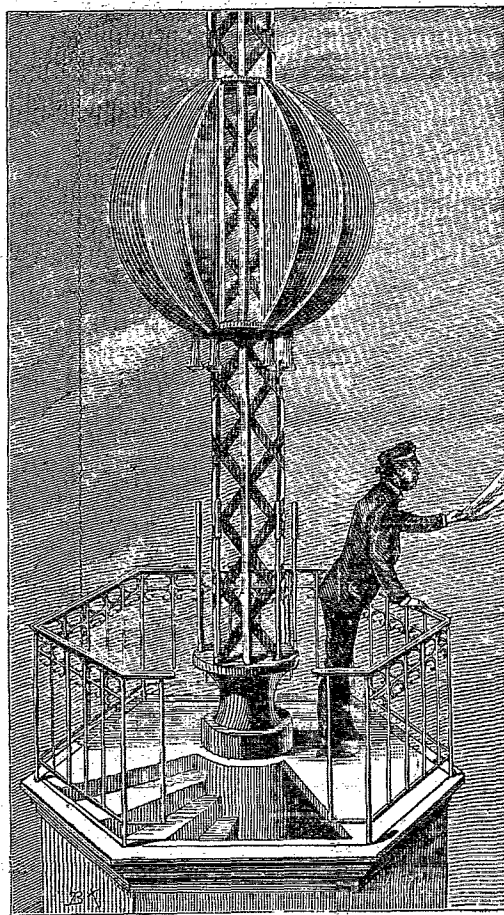
bâti métallique qui le supporte n'a pas moins de 9 mètres de hauteur. Lors de sa chute, la «boule du temps» franchit un espace de 8 mètres, et vient tomber sur des tiges de fer dans lesquelles s'emboîtent les tubes fixés à sa base.

C'est à neuf heures du matin qu'a lieu la chute du *time-ball*.

Chaque jour on fixe la boule à l'extrémité supérieure de son support par le moyen d'un levier, que déclanche un électro-aimant lorsque a lieu la transmission de l'heure par le stationnaire chargé du service.

Le diamètre de la boule permet de l'apercevoir à plusieurs milles à la ronde, et peut donner ainsi à tous les habitants de New-York l'heure exacte de l'Observatoire de Washington.

Comme pour utiliser directement le *time-ball* il faut guetter l'instant de sa chute, on a eu l'heureuse idée



Le Time-Ball, à New-York.

d'établir dans la ville un certain nombre d'horloges reliées au régulateur de l'hôtel de l'Union des télégraphes, dont la marche est sans cesse contrôlée par l'horloge type de l'Observatoire de Washington. Grâce à cette ingénieuse innovation, les habitants de New-York peuvent, sans perdre de temps, régler leurs montres et connaître l'heure avec une exactitude rigoureuse. Il est inutile de dire qu'il est tenu compte, lors du réglage des horloges, de la différence de longitude entre Washington et New-York.

Le régulateur central de la compagnie de l'Union des télégraphes n'est pas seulement en communication électrique avec l'Observatoire national, il est encore relié à ceux de Cambridge (Massachusetts) et d'Alleghany (Pennsylvanie), qui, chaque jour, transmettent leurs observations à l'Observatoire de Washington.

LÉOPOLD ROBERT

Voy. la Table de quarante années



La Vedova (la Veuve), par Léopold Robert (1). — Dessin de Baader

Nos lecteurs savent que Léopold Robert naquit à la Chaux-de-Fonds, dans le canton de Neuchâtel, le 13 mai 1794 (1).

Le père de Léopold Robert était horloger, homme habile dans sa profession, d'un esprit cultivé et droit, de mœurs simples. Sa mère paraît avoir été une femme très distinguée par l'élevation des idées, par la délicatesse des sentiments. Léopold Robert tenait d'elle une grande sen-

sibilité, un penchant marqué à la rêverie, avec un fond de tristesse que les années devaient développer : « Comme la plupart des hommes supérieurs, dit M. Charles Clément, Léopold Robert est avant tout le fils de sa mère. »

Enfant, il dessinait avec un charbon sur les murailles, ou, prenant des ciseaux, découpait des personnages et des animaux dans un morceau de papier. On raconte que son bisaïeul, qui vivait dans une autre partie de la Suisse,

(1) On trouvera son portrait, t. III, p. 360; son tableau des *Moissonneurs*, t. V, p. 329; la maison que sa famille habitait, t. XXXVI, p. 84; et sur son tombeau à l'île San-Michele, près de Venise, p. 257 de ce volume.

(1) Le tableau reproduit par notre gravure est désigné ainsi dans le Catalogue de l'œuvre de Léopold Robert, par M. Feuillet de Conches : « 1834. — La Mère heureuse, gravé en taille-douce par Mandel, de Berlin, sous le titre de *la Vedova*, — à M. Marcotte d'Argenteuil. »

étant venu passer quelque temps à la Chaux-de-Fonds, fut frappé des dispositions de Léopold, et lui dit : « Un jour, tu seras un grand peintre. » Que de pères, que de grands-pères surtout en ont dit autant ! Mais, cette fois, la prophétie devait se réaliser.

En attendant, le jeune Robert fut envoyé au collège de Porrentruy. Le directeur de cet établissement, M. Kuhn, était un professeur de mérite en même temps qu'un aimable homme. Chaque matin, pour réveiller ses élèves, il parcourait les dorloirs en jouant du violoncelle : ce petit détail montre que l'éducation, à Porrentruy, était toute paternelle. Elle n'en était pas moins sérieuse. Outre les études ordinaires, l'enseignement comprenait des cours de sciences appliquées et des « leçons de choses. » Il y avait dans le collège un jardin botanique, un laboratoire de chimie. De plus, les élèves étaient exercés au maniement du rabot, de la lime et du marteau.

Élevé ainsi, au grand air, au milieu de braves gens, Léopold Robert prit de bonne heure, et pour toujours, l'amour du travail, le goût d'une vie simple.

Ses études finies, son père le plaça dans un atelier de gravure. Quelques mois plus tard, il partait pour Paris, où il allait continuer ses études sous la direction du graveur Charles Girardet, son compatriote (1810). L'année suivante, sans abandonner la gravure, il entra dans l'atelier du peintre David.

Peu de temps après son arrivée à Paris, il écrivait à sa famille : « Mes chers parents, c'est singulier comme l'argent s'en va vite ici ; je tâche d'économiser tant que je peux, mais toujours pas assez à mon gré. Si je n'avais pas l'espérance de faire pour mes frères et sœurs ce que vous faites pour moi, oh ! bien certainement je ne souffrirais pas qu'ils fussent frustrés de ce qui leur revient. »

Et dans une autre lettre : « Vous me dites, chers parents, de ne pas me décourager : quand on est parvenu à un degré un peu avancé, on éprouve un si grand plaisir à travailler ! Quand le métier est acquis et qu'on a de la facilité, ce qu'il peut y avoir d'ennuyeux dans l'art est passé, tout le reste n'est que charme et jouissance. Je sais que l'on peut être découragé en voyant que l'ouvrage que l'on fait n'est pas ce que l'on voudrait qu'il fût ; mais il ne faut pas se laisser abattre par le chagrin. C'est avec une nouvelle ardeur qu'on doit se remettre à l'ouvrage. Il est impossible de ne pas avoir quelques moments de dégoût dans la vie ; mais quel plaisir n'éprouve-t-on pas quand on voit qu'on avance dans la carrière épineuse des arts ? Tout le monde éprouve ces sensations, mais elles sont plus sensibles pour moi qui aime tant mes parents et qui sais que le moindre de mes succès leur cause de la joie. Dans un an, nous concourons pour les grands prix ; je me prépare à force, je vais faire tout mon possible pour faire honneur à mon cher pays et à mes bons parents. »

David disait que « le petit Léopold mordait à la peinture comme un gourmand. » Le grand peintre voulait former des élèves, non des imitateurs. Il répétait sans cesse aux jeunes gens qui l'entouraient : « On peut étudier les maîtres, mais c'est la nature seule qu'il faut suivre. On se fait toujours soi-même. Je veux vous préparer pour vous, suivant votre nature, et non contre nature. »

A cette époque, Léopold Robert, tout en fréquentant assidument l'atelier de David, se destinait à la profession de graveur. En 1814, il obtint le second grand prix de gravure en taille douce. Par un sentiment touchant, c'est à sa famille qu'il attribuait tout l'honneur de ce succès : « Chers parents, c'est à vous que je dois cela. C'est à vous que je dois et que je devrai tous mes succès. Quelle émulation n'ai-je pas reçue de vous ! Lorsque je pense à ce que je vous dois, tout mon cœur est plein de reconnaissance. »

Revenu à la Chaux-de-Fonds, en 1816, Léopold Robert abandonna décidément le burin pour le pinceau. Pendant un séjour en Suisse de deux années, il peignit plusieurs portraits. Mais, quelque modeste qu'il fût, il comprenait que son avenir n'était point là, et tous ses instincts d'artiste le poussaient vers l'Italie.

Nous lisons dans une lettre écrite de la Chaux-de-Fonds à un ami : « Tu ne peux savoir quel désir j'ai de voir l'Italie, et avec quelle ardeur j'entreprendrais ce voyage, dans l'espoir de faire des progrès et de vivre peut-être quelque part avec toi. Je me sentirais fort si j'étais appuyé de tes conseils. Quand on a rencontré des obstacles, on se défie de son talent et de ses moyens. Pour m'exciter, mon cher, il faudrait que je fusse auprès de toi ou que je reçusse souvent de tes nouvelles. J'espère que tu seras persuadé de la vérité de mes paroles, et que tu m'enverras bientôt une lettre. Une seule page, si tu n'as pas le temps d'écrire davantage, suffira pour me rappeler que ma destinée n'est pas de rester à la Chaux-de-Fonds, et pour me rendre cette énergie dont malheureusement je manque trop souvent. »

Le rêve de Léopold Robert se réalisa. Il partit pour l'Italie. Arrivé à Rome, il écrivait au même ami : « C'est de Rome que je t'écris, mon cher, et ce n'est pas un rêve ! Quel séjour enchanteur ! Quel paradis pour un artiste !... Je sens que jusqu'ici je n'ai pas vécu. On est ici forcé de penser, et on ne peut avoir de ces pensées étroites et mesquines comme on en a chez nous. Mon cœur est trop plein.... Quelle joie j'ai éprouvée en voyant le Vatican ! Quels beaux ouvrages, et quelle quantité ! Ah ! David disait bien vrai quand il disait que le ciel d'Italie pouvait seul inspirer l'artiste. »

On peut suivre, dans la correspondance de Léopold Robert⁽¹⁾, sa vie de chaque jour. Ses lettres nous le montrent timide, hésitant, travaillant toujours avec passion, mais souvent avec peine. Tous les artistes ont eu des heures de découragement : pour lui, ces heures-là revenaient souvent. Il douta de lui-même jusqu'au bout, et, quoique aimant profondément son art, il ne réussit pas à y trouver la source d'une vie heureuse et sereine.

Voici quelques extraits de sa correspondance à différentes époques :

« Si vous pouviez supposer combien j'ai hésité longtemps, combien je me suis tourmenté avant de commencer mon premier tableau, vous m'auriez plaint. Qu'il est pénible de ressentir en tout les effets d'une trop grande timidité, dirai-je d'un manque de caractère, que l'on ne peut vaincre ! »

« J'ai bien ici beaucoup de connaissances et d'amis dont les avis me font plaisir et me sont utiles ; quelquefois cependant ils ne se rencontrent pas tout à fait, parce qu'on a, ou trop de ménagement, ou trop peu d'intérêt pour mes progrès, et cette froideur me tue quelquefois. Ce qui entretient mon courage plus que toute autre chose, c'est que je crois sentir que je peux faire quelques pas d'avancement, par la manière dont je vois ce que je fais. Je ne m'abuse pas, et je me juge plus sévèrement que personne. Je sens qu'au premier abord je ne pourrai jamais observer assez bien une chose pour pouvoir la rendre avec intérêt : je serai toujours obligé de voir, revoir souvent, pour avoir plus d'assurance. Je suis persuadé que si je recommençais ce que j'ai fait, ça serait un peu mieux. »

« Je voulais te dire quelque chose d'un peu positif relativement à mon tableau, et ce qu'il y a de singulier et de bien remarquable en moi, c'est que, quand je suis ennuyé, tourmenté, je ne puis pas écrire : cela m'est impossible. Je crains de faire passer dans l'esprit des autres le même

(1) Correspondance inédite, publiée par M. Charles Clément.

découragement. Il me semble que c'est un service si mauvais à rendre que je ne puis le faire, et ce n'est pas une vertu chez moi : je n'aime pas qu'on me plaigne ; j'en suis honteux. »

Le ton de ces lettres est d'accord avec le portrait de Léopold Robert par M. Feuillet de Conches :

« L'extérieur, chez Robert, n'avait rien de séduisant pour qui le connaissait peu. C'était un homme petit, grêle, d'un aspect lourd et sans distinction. A ses vêtements de couleur foncée, étroits, exactement boutonnés, à son chapeau rabattu sur ses yeux, à sa grosse tête enfoncée dans les épaules, à son air gauche et refrogné, à l'arc de ses sourcils se fronçant l'un vers l'autre, au timbre discret et timide de sa voix, on reconnaissait un caractère peu expansif, un esprit soucieux. Partout il prenait la dernière place et le dernier rôle. Comme tout homme à pensée unique, il respirait l'ennui. Il s'effrayait surtout de ce jeu de miroirs, de ce feu croisé, de ce tonneau des Danaïdes qu'il faut remplir tant bien que mal et qu'on appelle en France conversation ; mais s'il ouvrait la bouche, sa parole, quoique embarrassée, peignait d'un mot bref et juste. Se sentait-il à son aise, le nuage qui obscurcissait son front se dissipait, et qui avait causé avec lui finissait par lui trouver je ne sais quoi de fin et de vrai, de sensible, d'aimant et de triste, digne à la fois de sympathie et de respect. »

Léopold Robert a peint un grand nombre de tableaux. Les sujets de la plupart de ces tableaux sont empruntés aux mœurs de l'Italie. Il avait conçu le projet de représenter, dans quatre compositions importantes, quatre grandes régions de l'Italie : Naples, dans *le Retour de la fête de la madone de l'Arc* (1) ; Rome, dans *la Halte des Moissonneurs* (2) ; Florence, dans *les Vendangeurs* ; Venise, dans *les Pêcheurs de l'Adriatique*.

Le Retour de la fête de la madone figura au Salon de 1829, et *les Moissonneurs* au Salon de 1831 (3). *Le Départ des pêcheurs de l'Adriatique* fut la dernière œuvre du peintre. Il parle à plusieurs reprises, dans sa correspondance, du tableau des *Vendangeurs* ; mais il mourut sans l'avoir exécuté.

On a pu voir, dans les extraits que nous avons donnés des lettres de Léopold Robert, les traces d'une nature inquiète, ombrageuse, portée au découragement. Cet artiste, éminent par certains côtés, souffrait de poursuivre un idéal qu'il ne pouvait réaliser. Ses succès mêmes étaient pour lui une source de chagrins ; car, en commençant un nouveau tableau, il craignait toujours de se montrer inférieur à lui-même. Aux souffrances de l'artiste s'ajoutaient des chagrins d'une nature plus intime. Sa santé était profondément ébranlée. Épuisé physiquement et moralement, doutant de son œuvre, malgré les encouragements de ses amis et du public, il mit fin à ses jours le 20 mars 1835 : il était âgé de quarante et un ans.

Écartons cette triste image, oublions cette fin tragique, et ne retenons de Léopold Robert que le souvenir d'une vie digne, laborieuse, noblement remplie dans sa courte durée.

Les dernières lignes que nous citerons de lui renferment un exemple et une leçon : « Je ne perds pas une heure de temps sans regret, quand je puis travailler depuis le commencement du jour jusqu'à la nuit, et ce n'est pas par devoir, c'est par passion. Je suis si heureux quand je puis travailler ainsi ! Et c'est toujours après ces bonnes journées, pendant les dernières heures, que je suis le mieux dispos. »

(1) Tome XX, p. 89.

(2) Tome V, p. 329.

(3) Ces deux tableaux sont au Musée du Louvre.

LE CIEL EN 1881.

Comme nous le disions l'année dernière, le Soleil, après être resté deux ans dans une période de calme relatif, a repris en 1880 son activité mystérieuse, cette espèce de flux et de reflux qui se manifeste à nous par la variation du nombre de ses taches et de ses protubérances. En 1871, année de maximum, on a compté 304 taches, et ce nombre s'est progressivement réduit à 19 en 1878, année de minimum. Il en a été de même dans les protubérances qui s'élèvent constamment au-dessus de la surface solaire. Mais, depuis l'année dernière, ces manifestations visibles de l'activité solaire se montrent de nouveau. Cette énergie prodigieuse, qui paraît tour à tour s'épuiser et renaître, manifeste ses effets, non d'une manière constante ou irrégulière, mais suivant une périodicité déterminée. Comme la mer s'élève par son flux et s'abaisse par son reflux pour s'élever de nouveau à intervalles réguliers, comme la respiration isochrone de notre poitrine qui se dilate et se resserre, comme le battement de cœur du petit oiseau visible sous son fin duvet, la forge solaire lance des éclairs, reprend son souffle et recommence, à des intervalles proportionnés à la grandeur et à l'énergie de la gigantesque fournaise.

Ces fluctuations de la puissance solaire, qui ont un contre-coup incontestable dans celles du magnétisme terrestre, dans les mouvements de l'aiguille aimantée, dans le nombre et la grandeur des aurores boréales, sont-elles également en correspondance avec les fluctuations de l'atmosphère terrestre et avec les variations anormales de nos saisons ? Le fait est probable, mais il n'est pas encore démontré. L'année 1879 a été extraordinairement pluvieuse, et rien ne faisait pressentir la rudesse de l'hiver de 1880, pendant lequel le thermomètre est descendu, en France, à 28 degrés au-dessous de zéro, température exceptionnelle pour nos climats, et qui n'avait pas encore été observée depuis l'invention du thermomètre. Tous les fleuves de France ont été gelés, et la Loire elle-même a offert à Saumur un spectacle de banquises empruntées aux régions polaires ou aux glaciers des Alpes. Pendant près d'un mois, le pôle du froid a paru se fixer sur la France : tout autour de lui la température allait en s'élevant, si bien que tandis que le thermomètre marquait près de Paris 28 degrés de froid au-dessous de zéro, on le voyait, en Suède comme à Naples, stationner aux environs de zéro. Nul ne peut dire encore si cet état anormal de la température était lié directement à l'état du Soleil. Quoi qu'il en soit, nous attendons pour l'année prochaine de nouvelles éruptions sur le Soleil, de nouveaux phénomènes gigantesques à observer, et un retour prochain des aurores boréales.

Il y aura en 1881 deux éclipses de Soleil, deux éclipses de Lune, et un passage de Mercure sur le disque du Soleil. La première est une éclipse partielle de Soleil, qui arrivera le 27 mai 1881, mais qui sera invisible en France, la ligne de centralité passant au nord des États-Unis.

La seconde sera une éclipse totale de Lune ; elle arrivera le 12 juin, de 6 h. 23 m. à 7 h. 43 m. du matin, c'est-à-dire en plein jour pour nous, habitants de la France, et sera par conséquent entièrement invisible pour nous.

La troisième sera une éclipse annulaire de Soleil, le 21 novembre, presque aux antipodes de Paris, et encore invisible pour nous.

La quatrième seulement sera visible, si le temps le permet ; car elle a lieu dans une bien mauvaise saison, le 5 décembre, et ce n'est qu'une éclipse partielle de Lune. En voici les phases principales :

Entrée de la Lune dans la pénombre . . .	2 h. 25 m. du soir.
Entrée dans l'ombre	3 37
Milieu de l'éclipse	5 18
Sortie de l'ombre	6 58
Sortie de la pénombre	8 10

Grandeur de l'éclipse = 0.973, le diamètre de la Lune étant un.

Ce jour là, la Lune se lève à Paris à 4 h. 4 m., de sorte qu'on ne verra que le milieu de l'éclipse et la fin. La Lune se lèvera à l'orient, éclipcée, au moment même où l'on verra, à l'occident, le Soleil se coucher.

La planète Mercure passera devant le Soleil le 7 novembre; mais le passage sera invisible pour nous, car il aura lieu pendant la nuit.

Elle entrera sur le disque solaire à 10 h. 25 m. du soir, arrivera au milieu de sa corde à 1 h. 6 m. du matin, et sortira du disque à 2 h. 47 m. Les points du globe le plus favorablement situés pour cette observation sont les îles du Japon, la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande. Quoique ces passages aient moins d'importance que ceux de Vénus, on les observe cependant toujours avec soin, pour la vérification des mouvements célestes et pour les progrès de l'astronomie.

Ce passage est le onzième du siècle; nous en aurons encore deux d'ici à la fin du dix-neuvième siècle, le 10 mai 1894 et le 10 novembre 1894; puis il faudra attendre jusqu'en 1907. Ces passages sont plus fréquents que ceux de Vénus, car ils reviennent aux intervalles irréguliers mais périodiques de 13, 7, 10, 3, 10 et 3 ans, tandis qu'il n'y a par siècle que deux passages de Vénus. Notre figure 1 représente tous les passages de Mercure qui

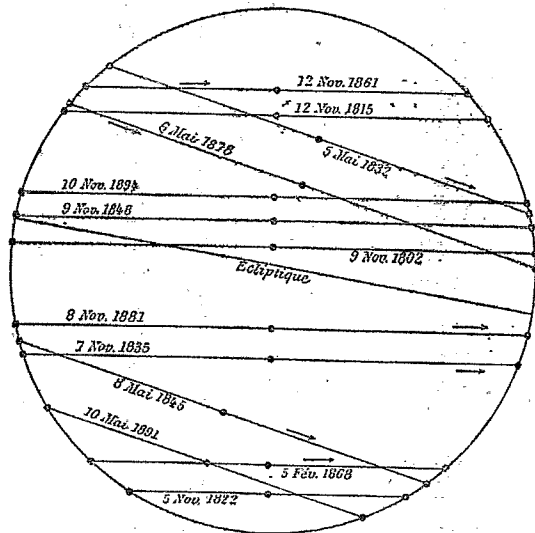


FIG. 1. — Disque du Soleil, sur lequel on a tracé les Passages de Mercure du dix-neuvième siècle.

appartiennent à notre siècle; on peut y lire les dates et y suivre les trajectoires de la petite planète devant le disque radieux; le passage de cette année est l'un de ceux où la planète se rapproché le plus du centre du Soleil et où la trajectoire est la plus longue.

La Lune passera, en 1881, devant plusieurs étoiles intéressantes à observer; mais il ne s'en trouve cette année aucune de brillante sur le passage de notre satellite, et nous ne pouvons en signaler que de quatrième et de cinquième grandeur. Notons ces occultations par ordre de dates.

Le 9 janvier, à minuit 49 m., la Lune arrivera en contact avec *Zéta* du Bélier, de quatrième grandeur et demie, l'éclipsera pendant 43 minutes, et continuera son cours de l'ouest à l'est.

Le 20 janvier, de 4 h. 30 m. à 5 h. 4 m. du matin,

occultation de l'étoile ϵ du Lion, de cinquième grandeur.

Le 24, de 6 h. 51 m. à 8 h. 8 m. du matin, l'étoile 4923 B. A. C., de cinquième grandeur, double.

Le 27, de 6 h. 22 m. à 7 h. 10 m. du matin, l'étoile 9 Sagittaire, de quatrième grandeur et demie.

Le 7 février, de 11 h. 39 m. à minuit 59 m., *Tau* du Taureau, de quatrième grandeur et demie.

Le 5 mars, de 6 h. 43 m. à 7 h. 52 m. du soir, *Tau* du Bélier (τ^2), de cinquième grandeur et demie.

Le 6, de 11 h. 48 m. à minuit 13 m. *Cappa* du Taureau (κ^1), de quatrième grandeur et demie. Un instant après, à minuit 25 m., l'étoile ν^1 , de même éclat, passera à 3 minutes du bord de la Lune.

Le 12 avril, de 2 h. 4 m. à 2 h. 24 m. du matin, ce sera le tour de l'étoile ϵ du Lion, déjà occultée le 20 janvier.

Le 19, à minuit 51 m., l'étoile 4 Sagittaire, de cinquième grandeur, frôlera le bord du disque lunaire, et, suivant les pays habités par les observateurs, restera visible ou disparaîtra derrière notre satellite.

Le 20, l'étoile *Omicron* du Sagittaire, de quatrième grandeur, passera également tout au bord de la Lune à 2 h. 39 m. du matin.

Le 19 juillet, de minuit 26 m. à 4 h. 15 m., occultation de l'étoile *Delta* du Bélier, de quatrième grandeur et demie.

Le 12 août, de 3 h. 41 m. à 4 h. 48 m. du matin, ce sera le tour de l'étoile *Cappa* des Poissons, de cinquième grandeur.

Le 3 septembre, de 10 h. 28 m. du soir à 11 h. 30 m. *Xi* du Sagittaire, de quatrième grandeur.

Le 2 octobre, à 10 h. 30 m. et à 11 h. 33 m., occultation des deux étoiles τ^1 et τ^2 du Capricorne, la première de sixième, la seconde de cinquième grandeur.

Le 5 octobre, de minuit 20 m. à 4 h. 28 m., l'étoile *Cappa* des Poissons, déjà éclipcée le 12 août, sera de nouveau occultée.

Le 12 octobre, à 4 h. 51 m. du matin, l'étoile *Iota* du Taureau, de cinquième grandeur, passera à 3 minutes et demie du bord de la Lune.

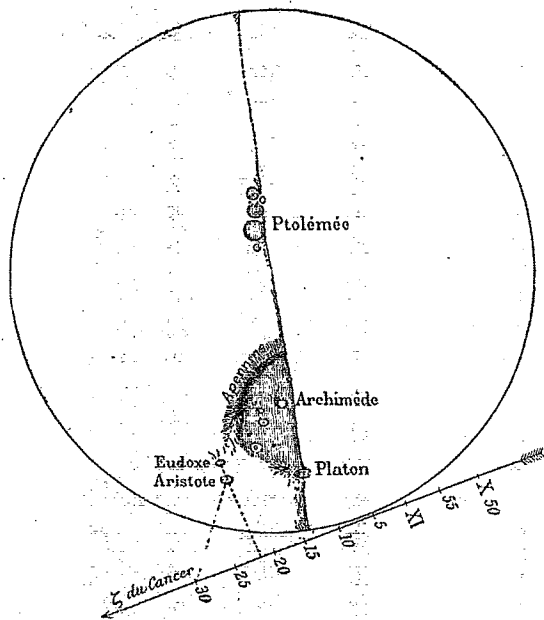
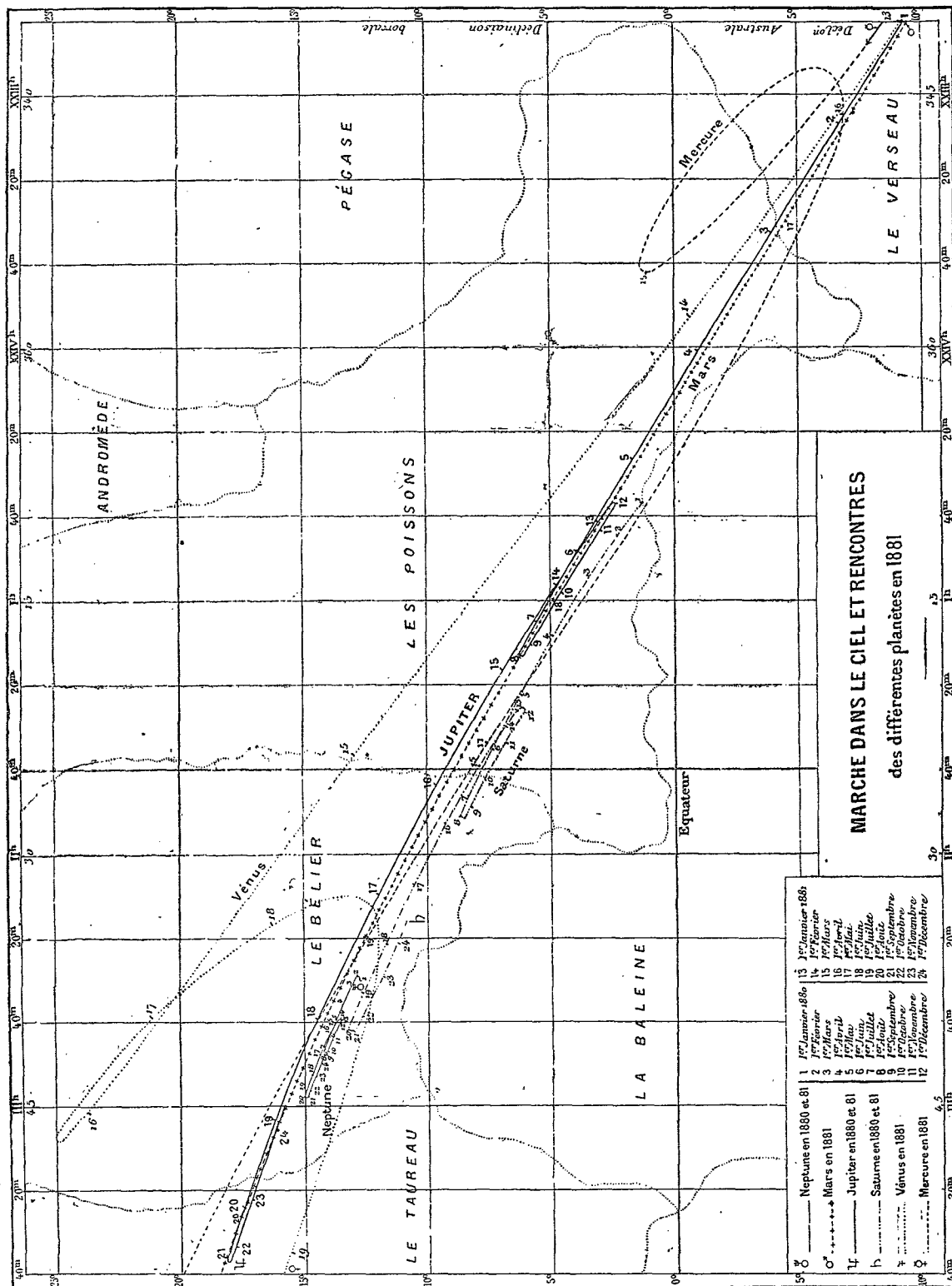


FIG. 2. — Disque de la lune, au bas duquel on voit le passage de l'étoile ζ du Cancer.

Le 13 novembre, de 1 h. 39 m. à 2 h. 56 m. du matin, *Alpha* du Cancer, de quatrième grandeur.

Enfin, le 5 décembre, de 6 h. 29 m. à 7 h. 30 m. du soir, l'étoile *Iota* du Taureau; et le 26 décembre, de 7 h. 54 m. à 8 h. 44 m. du soir, l'étoile *Cappa* des Poissons, déjà occultées l'une et l'autre dans le cours de l'année, se trouveront de nouveau sur le passage de la Lune.

Ces phénomènes sont intéressants à observer, même à l'aide d'instruments de très faible puissance ou d'une simple longue-vue, parce qu'ils apprennent à connaître les noms des étoiles et des constellations situées sur le passage de notre satellite, et aussi à cause de la Lune elle-même, dont l'étude est si agréable et si instructive.



Parmi les occultations de l'année dernière, nous avons indiqué celle de *Zéta* du Cancer comme particulièrement intéressante à constater et à comparer suivant les différents lieux, attendu que cette étoile, occultée pour Paris et pour d'autres régions, devait rester visible pour d'autres lieux d'observation. L'un des lecteurs du *Magasin pittoresque*, M. Blot, de Clermont (Oise), a observé ce

phénomène avec un soin et une précision dignes d'un astronome de profession, et nous en a envoyé le dessin reproduit ici figure 2 : l'étoile a frôlé le bord de la Lune sans avoir été éclipsée un seul instant.

Cette étoile est triple. Un observateur anglais, qui a également suivi l'occultation avec soin et pour lequel elle a eu lieu complètement, a remarqué que l'extinction de

la lumière de l'étoile arrivant derrière la Lune, n'a eu lieu que graduellement, ce qu'il attribue à l'influence de l'atmosphère lunaire.

Arrivons maintenant aux planètes.

Comme on le sait, la première des planètes qui gravitent autour du Soleil, *Mercury*, ne s'écarte jamais assez des rayons de l'astre radieux pour être facile à suivre à l'œil nu. Il faut profiter des époques où elle s'éloigne le plus pour la saisir au passage, et par conséquent le point capital est de les connaître d'avance. En raison de nos habitudes citadines, on observe plutôt le soir que le matin; voici les dates auxquelles on pourra chercher, en 1881, la capricieuse petite planète dans le ciel de l'occident, trois quarts d'heure après le coucher du Soleil :

20 février, — 18 juin, — et 17 octobre.

Ce sont là les milieux des périodes de ces élongations du soir; la visibilité s'étend sur six jours de part et d'autre de ces dates moyennes.

La seconde planète du système, *Vénus*, étoile du soir en novembre et décembre 1880, restera dans notre ciel du soir jusqu'en avril 1881. Sa plus grande élongation aura lieu le 20 février, époque à laquelle la belle planète retarde sur le Soleil de 3 h. 4 m. Au 15 avril, le retard n'est plus que d'une heure et demie, et, avec précipitation, la planète se plonge dans les feux solaires, sa conjonction ayant lieu le 2 mai. En juin, elle en sera assez dégagée pour reparaitre comme étoile du matin à l'orient, où sa plus grande élongation arrivera le 12 juillet, la planète avançant alors de 3 h. 9 m. sur l'astre du jour. Puis elle se rapprochera lentement du Soleil, derrière lequel elle n'arrivera qu'en janvier 1882, pour passer de nouveau devant lui le 6 décembre suivant, comme elle l'a fait le 8 décembre 1874. En résumé, il faut profiter de ce moment-ci pour l'observer, et, si l'on a une lunette à sa disposition, pour chercher à découvrir ses phases.

La planète *Mars* passe derrière nous, en opposition avec le Soleil, tous les 26 mois, et ce sont là les époques où les habitants de la Terre peuvent l'observer et l'étudier à leur aise. Elle est ainsi passée à proximité de notre globe (à une quinzaine de millions de lieues de nous) en septembre 1877 et novembre 1879, et elle y passera de nouveau en décembre 1881. Le 26 décembre, elle brille au méridien à minuit. Dès le mois d'octobre on la verra paraître au milieu des constellations comme une étoile rouge de première grandeur, à l'éclat toujours grandissant : elle brillera à l'est vers onze heures, passera au méridien à 5 heures du matin. En novembre, on pourra l'observer dès 6 heures, son passage au méridien ayant lieu à 3 heures du matin. Au 1^{er} décembre, elle brillera à l'orient dès 9 heures du soir, et à la fin de décembre, elle sera levée à 8 heures. En janvier et février 1882, elle sera visible tous les soirs au sud, puis au sud-ouest.

Jupiter, qui pour nous partage avec *Vénus* la palme des splendeurs célestes, trônera dans sa vive lumière en octobre, novembre et décembre : son opposition arrivera le 12 novembre, époque à laquelle il passe au méridien à minuit. Dès le mois de septembre, on commencera à l'admirer dans le ciel oriental avant minuit, avançant de semaine en semaine et éclipsant par sa brillante clarté les autres astres du firmament. Toujours intéressant à observer, même dans une petite lunette, pour son cortège de quatre satellites.

Saturne, à son tour, sera en opposition le 31 octobre, c'est à dire presque à la même époque que *Jupiter*, et par conséquent dans son voisinage, l'un et l'autre brillant dans la constellation du Bélier, *Saturne* à l'ouest de *Jupiter*. C'est également de septembre à décembre qu'il sera dans sa période de meilleure visibilité. Son observa-

tion sera de plus en plus intéressante, ses anneaux s'ouvrant progressivement d'année en année, et se trouvant actuellement vers le premier tiers de leur ouverture maximum.

Uranus demeure toujours dans la constellation du Lion; mais cette planète, comme *Neptune*, quoique l'une et l'autre plus volumineuses que la Terre, étant assez difficiles à trouver parmi les étoiles, et, en définitive, peu intéressantes à observer dans les instruments de moyenne puissance, nous les laisserons de côté cette année pour signaler une coïncidence assez curieuse et extrêmement rare dans l'histoire du ciel.

En l'année 1881, les principales planètes vont se trouver réunies dans la même région du ciel, dans la constellation du Bélier :

Jupiter traverse cette constellation du 1^{er} mai au 1^{er} avril et y revient le 7 novembre;

Saturne l'occupe depuis le 5 mars jusqu'à la fin de l'année;

Vers le 15 avril, ils passeront fort près l'un de l'autre; *Neptune* se trouve justement dans cette même région du ciel; vers le 15 juin, *Jupiter* passe juste au-dessus de lui, et *Saturne* arrive vers lui par l'ouest;

Vénus arrive par le nord-est au mois de juin, passe au-dessus de *Jupiter*, puis, vers le 12 juin, tout près de *Saturne*, et vers le 20 au sud de *Neptune*;

Mars, à son tour, arrive au mois de juillet en conjonction avec *Saturne*, *Neptune*, *Jupiter* et *Vénus*;

Enfin, *Mercury* lui-même traverse la même constellation au mois de mai.

Une telle conjonction n'arrive pas une fois en mille ans, et si les astrologues vivaient encore, ils nous prédiraient des catastrophes à faire frémir les âmes les mieux trempées. On a cent fois annoncé la fin du monde pour l'époque fatale où cette conjonction générale arriverait : eh bien, l'année 1881 ne sera pas pour cela plus extraordinaire que ses devancières, et si quelque événement capital arrive en Russie ou ailleurs, ce ne sont pas les planètes qui en seront cause. Quoique l'astrologie soit morte, il faut nous attendre, dans tous les cas, à lire dans les journaux les pronostics les plus étranges à propos de ce phénomène rarissime.

On se rendra compte de ces mouvements planétaires sur notre grande planche, qui les réunit tous et permet d'en-trevoir facilement leurs curieux rapports. (1)

LE SANSONNET.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 353, 362, 370, 378.

Jusque-là je n'avais éprouvé d'autre sentiment que la peur; mais quand je vis pleurer mon père, il se fit en moi comme un grand bouleversement. Je compris tout d'un coup l'étendue et la laideur de ma faute, et je me sentis prêt à l'expier sans reculer, sans hésiter, quelle que pût être l'expiation qu'on me demanderait. Je me mis à pleurer et à crier, me roulant par terre dans mon désespoir, et répétant au milieu de mes sanglots : — Grâce! père!... pardon!...

Personne ne s'approchait de moi; ma mère restait comme pétrifiée, les autres avaient l'air triste, mais ils ne me parlaient pas. Je me sentais abandonné de tous, et je comprenais que c'était mérité. J'ai eu bien des chagrins dans ma vie, mais jamais, jamais je n'ai été aussi malheureux que ce jour-là.

(1) Pour plus de détails, voir l'*Astronomie populaire* de Camille Flammarion et son *Supplément*, ouvrage auquel l'Académie française vient de décerner le prix Montyon.

Enfin je sentis des larmes chaudes qui coulaient sur mon front ; deux petits bras caressants m'entouraient, et une voix d'enfant, douce et pleine de pitié, disait tout bas : — Kobus ! pauvre Kobus !

Oh ! pour le coup, mon cœur se brisa de repentir. Mitche ! elle qui avait tant souffert depuis la veille à cause de moi, elle que j'avais laissé accuser, condamner, insulter, c'était elle seule qui venait à moi, elle seule qui avait compassion de moi ! Je saisis le bord de son châle, je le couvris de baisers, j'y cachai ma figure en murmurant : — Mitche ! oh ! chère Mitche !

Elle me quitta, détachant doucement mes mains de son châle ; elle alla vers mon père ; elle essuya ses larmes, à lui aussi, elle lui parla tout bas, doucement ; je n'entendais pas ce qu'elle disait, mais je comprenais qu'elle le priait, et j'étais sûre qu'elle le priait pour moi. Enfin elle me fit signe de me relever, d'approcher ; je lui obéis, tout en tremblant, et je me trouvais debout devant mon père.

— Voyez comme il a du chagrin, monsieur Woormans ! Pardonnez-lui, je vous en prie ! dit Mitche.

Et je répétai : — Pardon ! pardon !

— Vous pardonner ? répondit sévèrement mon père. Savez-vous ce que vous avez fait ? Vous m'avez fait rougir. J'ai vécu quarante-cinq ans sans savoir ce que c'était que la honte, et c'est vous qui me l'avez fait connaître. Mon fils, un voleur, un menteur, un lâche qui laisse calomnier une innocente qu'il aurait dû protéger et défendre : voilà ce que c'est que mon fils !

— Il ne savait pas... il ne voulait pas faire tant de mal... il en est si fâché à présent ! Pardonnez-lui, monsieur Woormans ! voyez comme il est malheureux ! Je lui ai pardonné, moi.

Et Mitche essayait de m'attirer vers mon père, de me pousser dans ses bras. Mais d'un geste il me tint à distance.

— Êtes-vous capable d'être sincère ? Racontez-nous tout ce qui s'est passé, tout, entendez-vous ? Parlez.

Je parlai ; je ne déguisai rien, je ne cherchai pas d'excuses ; j'avouai mon désir déjà coupable de posséder le sansonnet, ma préméditation, mes préparatifs ; je racontai l'escalade de la fenêtre, ma fuite, toutes mes angoisses depuis la veille. Je n'avais plus la force ni la présence d'esprit de mentir ; et puis j'avais tant souffert de ma fourberie que l'aveu m'était un soulagement.

Quand j'eus fini, mon père me regarda un instant.

— C'est bien la vérité, cela, toute la vérité ?

— Oui, toute.

— Vous allez venir, nous vous accompagnerons, et vous répéterez deux fois ce récit-là : une fois dans l'école des filles, une fois dans l'école des garçons. Ce sera le premier pas vers ce pardon que vous me demandez.

Je me sentis changer de couleur ; mais je n'hésitai pas, et je marchai en chancelant vers la porte. Mitche m'arrêta.

— Oh ! pas cela, monsieur Woormans, je vous en supplie ! dit-elle en entourant le cou de mon père de ses bras caressants. Voyez, il vous obéit, il y va tout de suite ; mais ne l'y envoyez pas, cela me ferait trop de peine. Ayez pitié de lui à cause de moi ! Il ne faut pas que mon chagrin soit perdu, cela ne serait pas juste. Pensez donc, on le montrerait au doigt, on l'insulterait comme on a fait pour moi... Je serais trop malheureuse de voir cela ! Kobus a été méchant hier, mais tout le reste du temps il a été si bon pour moi ! Je vous en prie, monsieur Woormans, ne lui commandez pas cela !

Elle priait si bien ! comment aurait-on pu lui résister ? Je fus dispensé de la pénitence publique ; ma mère se chargea de porter à M^{me} Duysens la dépouille du sansonnet, en

jetant le meurtre sur le dos de Putty, qui ne pouvait pas parler pour se défendre ; et les assistants promirent de ne pas la démentir.

Mon père secoua la tête : il n'aimait pas cette façon de se tirer d'affaire par un nouveau mensonge ; mais il n'y avait pas autre chose à dire, si on voulait cacher ma faute et disculper Mitche. La lettre du docteur aurait pu faire flotter les soupçons sur un ou plusieurs innocents ; on décida de ne pas s'en servir.

Quand ma mère fut partie avec Mitche et la veuve pour aller débiter son conte à la maîtresse d'école, mon père se tourna vers moi :

— Grâce à cette enfant, me dit-il, vous avez échappé à la punition : c'est à vous maintenant de trouver tout seul comment vous pourrez gagner votre pardon.

La fin à une prochaine livraison.

DE L'ÉTENDUE DES ÉTATS-UNIS.

Lorsque le pêcheur de la plus lointaine des îles Aléoutiennes, averti par le crépuscule, rentre son canot pour la nuit, le bûcheron du Maine, réveillé par l'aurore, fait retentir les bois du bruit de sa cognée. (1)

Toute cette étendue de terres appartient aux États-Unis.

MIROIRS MAGIQUES CHINOIS ET JAPONAIS.

Sir Brewster passe pour avoir le premier introduit ces miroirs en Europe. Quelques années plus tard, en 1844, Arago présenta à l'Académie des sciences un miroir magique chinois comme une chose curieuse, mais sans donner aucune explication. C'est à MM. Person (2) et Maillard (3) qu'est due la véritable théorie des miroirs chinois et japonais.

Tchin-kouo, lettré chinois, qui vivait vers le milieu du neuvième siècle, parle avec admiration de ces instruments merveilleux dans ses mémoires intitulés *Mong-ki-pi-tân*, livre XIX, folio 5.

Ou-tseu-ling, écrivain du quatorzième siècle, et contemporain des empereurs mongols, donne la description suivante : « Lorsqu'on expose au soleil l'un de ces miroirs, et qu'on dirige contre un mur la lumière qu'il réfléchit, on voit apparaître sur le disque lumineux tous les ornements et toutes les figures qui sont tracés en relief sur sa face postérieure. Voici la cause de ce phénomène, qui provient de l'emploi distinct du cuivre fin et du cuivre grossier. Si sur le revers du miroir on a produit, à la fonte, un dragon disposé en cercle, on grave profondément sur la surface du disque un dragon exactement semblable au premier. On remplit ensuite avec du cuivre ordinaire les creux de la ciselure, puis on incorpore ce métal au précédent — dont la qualité doit être supérieure — en soumettant le miroir au feu ; après quoi l'on plane et l'on dresse la face du miroir, sur laquelle on étend enfin un mélange de plomb et d'étain. »

Jusqu'au jour où M. Maillard et M. Person nous ont appris que l'apparition des images était due à une courbure différente du miroir aux points correspondant aux reliefs de la face postérieure, on se contenta de l'explication du lettré Ou-tseu-ling et de quelques hypothèses plus ou moins ingénieuses.

Dans une note sur les miroirs chinois, présentée le 24 mars 1866 par M. Govi à l'Académie de Turin, ce savant explique

(1) *Travailleur* de Worcester.

(2) Comptes rendus des séances de l'Acad. des sciences, t. XXIV, p. 4114 (1847).

(3) *Ibid.*, t. XXXVII, p. 178 (1853).

que les phénomènes présentés par les miroirs japonais ne dépendent pas, comme l'avait cru sir Brewster, de la densité du métal dont ils sont formés, ou que, s'ils en dépendent, ce n'est que par suite des irrégularités superficielles que les différences de densité peuvent faire naître dans le polissage du miroir métallique. Par ses expériences, d'ailleurs fort bien décrites dans son mémoire, M. Govi a établi d'une manière certaine la théorie de M. Person. En effet, et comme l'indique ce physicien, on peut, en le chauffant, rendre magique un miroir qui ne l'est pas, et obtenir avec un miroir qui l'est déjà, et dont on élève la température, des images beaucoup plus intenses et beaucoup plus nettes.

« Il me semble résulter clairement de ces faits, dit M. Govi, qu'une surface plane ou courbe, inégalement épaisse ou inégalement conductrice dans ses diverses parties, se courbe et se tord irrégulièrement par l'action de la chaleur, et que les images des miroirs chinois, devenant par ce stratagème plus parfaites, montrent qu'elles n'ont pas d'autre origine que les creux et les reliefs de la surface métallique qui les produit. »

M. Ayrton, professeur au collège impérial des ingénieurs, au Japon, a présenté à la Société royale de Londres, le 2 octobre 1878, un mémoire fort intéressant sur les miroirs japonais : il y rapporte les belles expériences de M. Govi.

Dans son historique des miroirs japonais, M. Ayrton rapporte qu'au Japon ces instruments sont l'objet d'un véritable culte, qu'on les rencontre dans les temples, mais qu'on les voit aussi dans les mains des prestidigitateurs et dans les insignes des souverains, et qu'ils figurent parmi les objets les plus précieux des dames japonaises. Ces miroirs sont généralement circulaires ; ils sont faits de bronze et recouverts de bambou ; leur face antérieure est polie avec soin, et leur face postérieure ornée de dessins représentant des oiseaux, des fleurs, des scènes mythologiques, etc. Si l'on veut connaître, dit M. Ayrton, la cause du respect que les habitants du Japon ont pour leurs miroirs, il faut remonter à une célèbre histoire de la mythologie japonaise.

La déesse Soleil s'étant mise en colère s'enferma dans une caverne ; tout fut ainsi plongé dans d'épaisses ténèbres. Les autres dieux usèrent d'une foule d'artifices pour la faire sortir ; ils firent alors le premier miroir dans lequel la déesse, voyant son visage, sortit de sa caverne poussée par la curiosité et la jalousie.

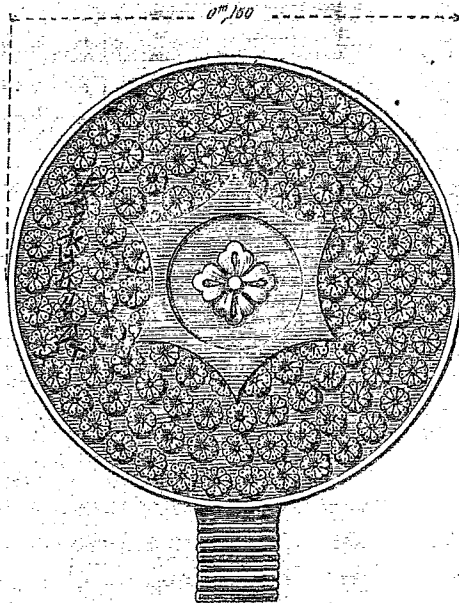
Lorsque l'empire du Japon fut créé, la déesse, dit-on, donna à son petit fils ce miroir : « Considère, lui dit-elle, ce miroir comme mon esprit, conserve-le dans la même maison et dans la même chambre que toi, et honore-le comme tu m'honorerais moi-même. »

MM. Ayrton et Perry ont, par leurs expériences, confirmé ce qu'avait déjà démontré M. Govi, c'est-à-dire que les phénomènes présentés par les miroirs magiques, japonais ou chinois, ont pour cause les inégalités de courbure de leur surface, et que ces inégalités, inappréciables même au microscope, proviennent du mode de fabrication de ces instruments. En rayant l'envers de l'un de ces miroirs avec une pointe d'acier, MM. Ayrton et Perry ont observé qu'un rayon de soleil, réfléchi par leur face polie, donne sur l'écran une image lumineuse de cette rayure, bien qu'aucune trace ne soit apparente sur la surface antérieure du miroir. Ils ont de plus remarqué que si l'on éclaire le miroir avec une lentille, on change sa nature selon que la lentille est convexe ou concave, ou que le rayon qui les traverse est rendu divergent ou convergent. Si donc on dirige un faisceau de lumière convergente sur un miroir magique, on obtient, suivant la position de l'écran qui doit recevoir l'image, soit une figure *claire* sur

un fond *noir*, soit une figure *noire* sur un fond *clair*. Dans le premier cas, l'écran doit être placé plus près de la lentille que du foyer conjugué du miroir ; dans le second, il doit être plus loin que le foyer conjugué. Il est bien entendu que si l'on place l'écran dans une position intermédiaire, c'est-à-dire au foyer conjugué de la lentille, il n'y a plus d'image visible.

MM. Bertin et Duboscq, qui ont repris toutes les expériences de M. Govi et de M. Ayrton, ont reconnu que la pression produit plus également encore que la chaleur le changement de courbure nécessaire à l'obtention des phénomènes magiques des miroirs chinois et japonais. Voici en quels termes M. Bertin, qui a eu l'obligeance de mettre à notre disposition l'un des miroirs dont il s'est servi, et dont nous reproduisons ici le dessin, indique les dispositions que lui et M. Duboscq ont prises et les résultats qu'ils ont obtenus :

« Nous avons construit une boîte plate en laiton, fermée d'un côté par le miroir métallique, et de l'autre par un disque portant à son centre un ajutage, qu'on peut relier, par un tube en caoutchouc, avec une pompe de compression à main. Dès qu'on fait agir la pompe, l'effet se pro-



Miroir magique japonais.

duit, et il est complet au premier coup de piston ; la pression est alors de deux atmosphères. Notre miroir japonais donne de très belles images ; la copie que nous en avons faite, et qui ne donne rien à l'état ordinaire, devient un miroir magique aussi parfait que tous ceux que nous avons montrés M. Ayrton dans la conférence qu'il a faite récemment à Paris. Un miroir en laiton nickelé, derrière lequel sont gravées des figures en creux à côté d'ornements en relief formés par des lames de fer-blanc soudées, devient très magique par la pression et donne, en même temps, l'image noire des dessins en creux et l'image blanche des dessins en relief. »

Les expériences de MM. Bertin et Duboscq, et celles non moins remarquables de M. Govi, établissent donc la théorie de M. Person sur les miroirs magiques, et prouvent d'une manière irréfutable que la singulière propriété dont jouissent ces instruments est bien due aux inégalités que la chaleur ou la pression déterminent à leur surface.

L'IDÉE DU VIEUX BLAISE.



SWEETON, TILLI, & C.

MORICAN

E. A. GARNIER del.

Moissonneuses revenant des champs un soir d'été, par F. Morgan. — Dessin d'Edouard Garnier.
Ce tableau, qui figurait à l'Exposition universelle de 1878 (section anglaise), appartient à M. G.-H. Beddington.

Les faneuses marchent gaiement sur le chemin ensoleillé, car la lumière du ciel inonde encore les prés et les bois et fait briller l'eau comme un miroir, et pourtant la journée est déjà finie. On a travaillé de si bon cœur depuis l'aube ! Les râteaux, sans relâche, ont retourné le foin étendu sur

le pré, l'ont amassé en tas, et les meules se sont élevées, hautes et larges. L'ouvrage est fini ! Le vent cueille sur les meules et promène dans la campagne l'odeur enivrante du foin frais, et les bœufs qui passent aux environs, la tête courbée sous le joug, traînant leurs lourdes charrettes,

dilataient leurs naseaux pour l'aspirer et font entendre des mugissements de convoitise. Le vieux Blaise, le fermier, a compté ses meules de foin, il en a mesuré du regard la hauteur et la grosseur, et sa bonne figure hâlée s'est épanouie dans un sourire. La récolte est belle... elle est superbe! Il y a longtemps qu'on n'en a vu une pareille... Oui, pour retrouver une aussi bonne année, il faudrait que le vieux Blaise remontât au temps où il n'avait pas encore de barbe au menton, et où il commençait à toucher les bœufs... Une riche année! il s'en souvient : son père a donné une fête à tous les faucheurs, à toutes les faneuses, à tous les gens de la ferme, et on a dansé sur la prairie bien rasée, toute la soirée du dimanche qui a suivi la fenaison... Une idée : pourquoi Blaise n'imiterait-il pas son père? C'est une bonne manière d'honorer les anciens que de faire le bien qu'ils ont fait. Le vieux Blaise a donc appelé autour de lui tous les ouvriers, et, haussant de son mieux sa voix cassée, il leur a dit : « Enfants! tout le monde a bien travaillé, il est juste qu'on s'amuse. D'abord, pour aujourd'hui, vous allez vous reposer, et je payerai la journée entière, comme si nous étions au soir; et puis, je vous invite à dîner pour dimanche, ici, sur le pré. On dansera après le dîner : je vais aller retenir Tarnaud pour qu'il vienne avec son violon. »

En disant cela, le vieux Blaise regardait autour de lui; et il riait en dedans, de voir tous ces visages, si fatigués tout à l'heure, qui prenaient un air joyeux à mesure qu'il parlait. Et puis, s'apercevant qu'il manquait à l'assemblée quelques faucheurs restés dans un pré éloigné, il s'est mis en route pour aller les inviter : quiconque a été à la peine doit aussi être au plaisir.

C'est pourquoi les faneuses marchent si gaiement sur le chemin ensoleillé. Leurs pieds ne sont pas lourds, leur dos n'est pas courbé comme les autres jours où elles suivaient cette route, à l'heure où la nuit monte de toutes parts, où la verdure des arbres paraît noire, et où les grenouilles coassent dans les marais. Elles ne sont pas lasses aujourd'hui; elles ne sont pas pressées non plus, et elles s'attardent à regarder mille choses qu'elles n'avaient encore jamais remarquées. Comme c'est beau, le ciel bleu! elles n'ont pas le temps de le voir, quand elles travaillent courbées vers la terre. Comme c'est gai, l'eau qui remue et qui se plisse autour des grandes herbes! Comme c'est frais, l'ombre des chênes et des ormeaux! Un chien fouille d'un air affairé une touffe de roseaux. Quel gibier y cherche-t-il? une grenouille? un rat d'eau? une couleuvre qui lui a glissé entre les pattes et qui s'est sauvée dans l'étang? On s'arrête, on le regarde, on s'intéresse à sa chasse. De l'autre côté, des oies se livrent, dans la mare, leur domaine, à mille évolutions capricieuses; et les faneuses rient de les voir s'élançant pour les menacer, le cou tendu, leur long bec jaune tout grand ouvert. Une voisine passe, son enfant dans ses bras; les faneuses s'arrêtent pour causer avec elle et caresser son enfant. La voisine s'étonne : — Comment sont-elles sur les chemins à cette heure? Et, tout en rentrant au hameau, on lui répète le petit discours du vieux Blaise. Quel brave homme! si bon, si juste, point exigeant, point dur pour le pauvre monde! Le vieux Blaise n'a songé qu'à faire plaisir à ses ouvriers, et il recueille, en sus de ses meules de foin, une récolte de bénédictions. Partout où passent faucheurs et faneuses, on entend redire son nom, et à la suite de ce nom : « Le brave homme! que Dieu le récompense! »

Il n'y a que la vieille Madeluche, qui se tient assise, pour se chauffer au soleil, sur un banc de pierre à la porte de sa maison, qui n'approuve pas l'idée du père Blaise. Elle écoute d'un air soucieux le récit des faneuses; et elle répond d'un ton rechigné, en hochant sa tête branlante :

« Il a tort, Blaise, il a tort; il ne faut pas gâter la jeunesse; demain, vous aurez envie de vous reposer la moitié de la journée, et de vous faire payer la journée entière : il ne faut pas laisser prendre aux gens de mauvaises habitudes. »

Les faneuses rient : « Hé non, mère Madeluche, une fois n'est pas coutume, et il n'y a pas d'habitude là dedans. Demain, nous penserons à ce que nous avons vu d'amusant aujourd'hui en chemin, et cela nous égayera. — Oui, et cela vous empêchera de travailler! » murmure Madeluche. Les faneuses s'en vont en haussant les épaules. La mère Madeluche ne les a pas convaincues. Un peu de repos, c'est bon, quand on l'a gagné; et cela ne vous donne pas le goût de la fainéantise, à moins qu'on n'ait un bien mauvais caractère. L'idée du vieux Blaise ne gâtera personne, que les gens qui seraient tout gâtés d'avance; et pour ceux-là, il n'y a pas à s'occuper d'eux. Vive le vieux Blaise! et tant pis pour ceux qui ressemblent à la mère Madeluche!

COMMENT MESURER

LES RÉSULTATS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE?

La France a toujours eu intérêt à savoir si les sacrifices qu'elle faisait pour l'instruction primaire donnaient des résultats appréciables. Les statisticiens ont proposé divers moyens pour tâcher de mesurer par des chiffres les effets positifs de l'enseignement primaire sur les jeunes générations; nous allons les signaler.

La « fréquentation des écoles » permettrait bien d'asseoir un jugement; car le zèle des élèves pour assister aux leçons serait un indice sûr du profit qu'ils en attendraient; mais la commission de statistique, très compétente, instituée auprès du ministère de l'instruction publique, et présidée par M. Levasseur, membre de l'Institut, si connu pour la science et la conscience de ses travaux, a dû s'avouer qu'elle ne pouvait accorder confiance ni aux nombres des écoliers inscrits sur le registre matricule, ni aux nombres des écoliers inscrits sur les registres d'appel.

Elle ne peut donc jusqu'à présent hasarder un jugement d'après des données aussi peu sûres.

Les « certificats d'étude », cette excellente institution, donneraient des indications précises; mais ils sont trop récents encore, et tous les départements n'en ont pas encore adopté l'usage.

Les « recensements de la population » ont contenu deux fois seulement des questions sur l'instruction, en 1866 et en 1872, et la Statistique de France a publié les tableaux des nombres d'individus, par département, qui savaient lire et écrire; mais les recenseurs n'ont pu qu'accepter les déclarations des recensés eux-mêmes. On pourrait cependant faire des comparaisons d'un intérêt réel, si chaque recensement dressait ses tableaux d'après les mêmes formules.

La « statistique judiciaire » apprend seulement la proportion des illettrés qui existe sur cent accusés; de 1828 à 1878, ce nombre a diminué constamment, et le nombre des lettrés a augmenté.

Ce résultat tient évidemment à ce que l'instruction se répand de plus en plus. On a cru pouvoir en conclure que l'instruction n'augmentait pas la moralité; mais pour conclure avec justesse, il faut comparer le nombre des criminels *lettrés* à la population lettrée et le nombre des criminels *illettrés* à la population illettrée, et, dans ce cas, on trouve que la population lettrée fournit un contingent de criminels moindre que celui de la population *illettrée*.

On ne peut donc tirer encore aucun parti des quatre procédés précédents; mais il en reste deux qui peuvent donner quelques indications positives et que nous allons analyser, d'après la commission de statistique précitée.

« Instruction des conscrits. » — La commission désigne sous la dénomination de *lettrés* les conscrits portés sur les états comme sachant lire. Elle en compare le nombre avec la totalité des jeunes gens appelés au recrutement, déduction faite de ceux dont on n'a pu vérifier l'instruction. Elle trouve ainsi que la proportion des *lettrés* n'a cessé d'augmenter depuis 1827.

En commençant, on ne voit que 42 *lettrés* sur 100 conscrits, tandis qu'en 1877, on en trouve 85. La progression ne se dément point dans l'intervalle : 55 sur 100 en 1837, 68 en 1857, 79 en 1867, 80 en 1875.

En qualifiant courageusement de *lettrés* les conscrits sachant lire, la commission leur a fait bien de l'honneur et ne donne pas à l'Europe une grande idée de l'instruction de nos soldats.

M. Michel Bréal raconte que, pendant la dernière guerre d'invasion, nos soldats, prisonniers en Allemagne, dédaignaient généralement les livres qu'on mettait à leur disposition pour jouer aux dames, aux dominos, au bouchon, à la marelle. L'armée allemande en avait conclu que la masse de nos soldats ne savaient pas lire !

Les chiffres précédents et ceux qui suivront proviennent de la statistique dont le ministre de l'instruction publique a publié cette année le second volume.

Dans les différents départements de la France, il y a de grandes différences entre les conscrits sous le rapport de l'instruction. Le département de Meurthe-et-Moselle donne en 1876 et 1877, 99 *lettrés* sur 100 conscrits ; ceux du Doubs, du Jura, des Vosges et de la Meuse, en donnent 98. D'autres départements, au contraire, la Dordogne, l'Indre, la Haute-Vienne et le Morbihan, ne montrent que de petits nombres : 68, 65, 60 et 53 *lettrés* sur 100 conscrits.

Les départements progressent généralement du même pas. Il y en a cependant dont les pas sont des enjambées. Ainsi, la Nièvre a passé de 31 *lettrés* (1827-29) à 49 (1856-1860), et à 91 en 1876-1877. Ainsi, les Hautes-Pyrénées ont passé, dans les mêmes périodes, de 57.5 à 79.5 et à 95.5.

Les enfants sortent moyennement des écoles primaires à l'âge de onze ans et demi. Environ neuf ans après, ils sont appelés au recrutement. C'est donc seulement à partir de 1880 que l'on pourra se rendre compte des résultats obtenus sur les jeunes gens par les grands efforts et par les sacrifices qu'a faits la République en faveur de l'instruction publique.

« Instruction des conjoints. » — Pour les femmes, il a fallu chercher un autre élément mesurable, puisqu'elles ne sont point appelées au recrutement. En 1854, le ministre de l'intérieur eut l'idée de chercher cet élément mesurable dans le nombre des femmes ayant signé leur acte de mariage.

La commission permanente de statistique de l'instruction publique n'a point négligé cet intéressant document pour compléter celui de l'instruction des jeunes gens appelés au recrutement.

Elle a résumé de la même manière que pour les conscrits les chiffres qui ont été mis à sa disposition, c'est-à-dire avec des cartes de France coloriées en teintes diverses plus ou moins foncées selon le degré d'instruction des départements, avec des courbes, des colonnes de chiffres, et de nombreuses pages de texte et de notes explicatives.

Elle fait remarquer cependant que la signature de l'épouse au bas de l'acte de mariage est un indice bien imparfait, car on peut avoir été exercé à retracer les lettres qui composent le nom et à pouvoir ainsi rigoureusement signer ce nom sans savoir écrire et même sans savoir lire.

De 1854 à 1877, la proportion des femmes signant leur acte de mariage est partie de 53 sur cent mariages et s'est

élevée à 70.5 ; mais la courbe d'accroissement n'est point aussi régulièrement ascendante que la courbe d'accroissement de l'instruction des conscrits dans la même période. Cela se conçoit aisément ; car l'âge au moment de l'appel du recrutement est toujours le même, tandis que l'âge moyen du mariage des femmes varie d'une année à l'autre. L'instruction des conscrits part donc toujours et tous les ans de la même époque, tandis que pour les femmes, qui se marient à des âges très différents, la distance de leur mariage à l'époque où elles ont cessé leur instruction offre de grandes différences.

Le nombre des hommes signant leur acte de mariage est plus grand que celui des femmes ; il commence par 69 en 1854 et se termine par 81.50 en 1877, sur cent mariages.

Les départements les plus avancés sont à peu près les mêmes pour les femmes que pour les garçons. Ainsi, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Doubs, Belfort, Côte-d'Or, présentent de 98.5 à 95.8 femmes sur cent ayant signé leur acte de mariage en 1876-1877, tandis que Dordogne, Corrèze, Morbihan, Haute-Vienne et Finistère n'en présentent que de 40 à 32.

Si l'on compare les populations rurales aux urbaines, on trouve, en 1869, que 60 femmes rurales ont signé à leur mariage, et que dans les populations urbaines il y en a eu 65.2. En 1876, ces chiffres deviennent respectivement 67.4 et 72.2. Le progrès se fait bien sentir.

Dès qu'on était sur la voie des signatures de femmes à leur acte de mariage, il était naturel de se rendre compte de ce qui se passait à cet égard avant la révolution de 1789. On a proposé au ministre de faire faire des relevés sur les registres de paroisse. Il a consenti, et l'on a choisi les trois périodes suivantes :

1686 à 1690, 1786 à 1790, 1816 à 1820. — Dans la première période, sur cent mariages, 29 époux ont signé ainsi que 14 épouses ; dans la deuxième période, on a compté 48 époux et 27 épouses ; dans la troisième, 54 époux et 34 épouses. Ainsi, le progrès se faisait déjà peu à peu avant la révolution.

Il est assez intéressant de voir, dans les tableaux de la commission, que les régions les plus avancées et les plus arriérées autrefois correspondent aujourd'hui aux départements les plus avancés et les plus arriérés ; ce qui prouve combien le caractère des habitants persiste dans les mêmes localités.

Amener en quelques années un groupe de départements arriérés, routiniers, payant peu d'impôts, à prendre rang parmi les bons, sinon parmi les meilleurs, c'est assurément une entreprise utile et qui n'est pas impossible, puisque nous en avons montré plus haut des exemples. Ce serait moins coûteux qu'une guerre ; et la conquête serait assurée sans larmes ni sang répandu, et elle se conserverait à jamais sans rancune de sujets conquis, sans esprit de revendication ni de vengeance de la part de qui que ce soit.

GLOIRE.

Il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu. BOSSUET.

LIBÉRALISME.

Le vrai libéral cherche à produire, par tous les moyens qui sont à sa disposition, autant de bien qu'il lui est possible ; mais il se garde de vouloir extirper à l'instant, par le fer et le feu, des imperfections souvent inévitables. Il met ses soins à faire disparaître peu à peu, et par des gradations habilement ménagées, les vices dont la masse est affectée, évitant de détruire en même temps, comme cela

arrive souvent, par l'emploi de mesures violentes, une somme presque aussi forte de bien. GÆTHE.

LA VALLÉE DE SPITI

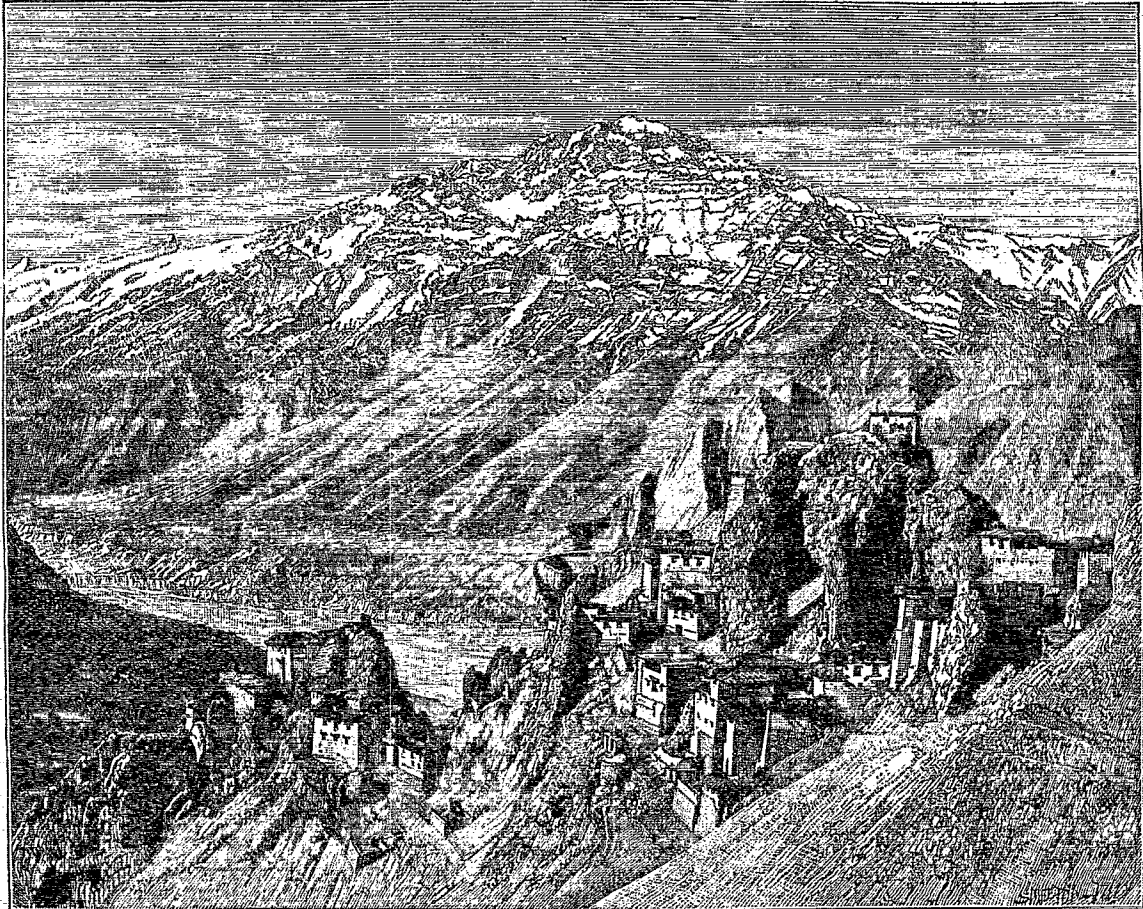
(ASIE).

Aux confins de l'Inde, du Cachemire et du Tibet, la chaîne himalayenne, atteignant son maximum de largeur, laisse s'épanouir au milieu même de son massif une grande

vallée enserrée de toutes parts par des pics inaccessibles de cinq à six mille mètres d'altitude. Cette vallée ainsi séparée du reste du monde, c'est le Spiti, une des contrées assurément les plus curieuses de notre globe.

La vallée, longue de 112 kilomètres, a une largeur d'environ 75 kilomètres : c'est donc un véritable plaines ; mais les points les plus bas de cette plaine sont à 3 965 mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à une altitude supérieure de 500 mètres au pic le plus élevé des Pyrénées.

Une belle rivière, la Li, serpente à travers cette plaine



Le Village de Dankar (Spiti), d'après une photographie.

et sort de la vallée par une véritable fissure de la chaîne pour aller rejoindre le Satledj.

Sauf ce défilé de la Li, qui n'est praticable que pendant les mois d'été, le Spiti n'a aucune communication facile avec les pays voisins. Le col de Parang, situé dans le nord de la chaîne, vers le Tibet, à 4 642 mètres d'altitude, n'est ouvert que pendant un ou deux mois, et il est même durant ce court laps de temps d'un accès périlleux.

Le climat du Spiti est remarquable par son extrême sécheresse, ce qu'il faut attribuer autant à l'altitude de la vallée elle-même qu'à la hauteur considérable des montagnes qui l'entourent et qui arrêtent les nuages poussés par les vents. Cependant le pays est fertile : il produit plusieurs espèces de céréales, des fruits, et cela en quantité suffisante pour subvenir aux besoins de ses dix à douze mille habitants. A l'hiver, qui est rigoureux et fort long, succède un été torride.

Les habitants du Spiti appartiennent à la race tibétaine. Ils sont bouddhistes et pratiquent la polyandrie ou la pluralité des époux pour une seule femme. Il n'est pas douteux que cette étrange coutume doit son origine au peu de développement de la surface cultivable et à l'isolement ab-

solu du pays, isolement géographique, linguistique et religieux, qui empêche toute émigration. Dans l'impossibilité de s'étendre, la famille a dû se grouper et se restreindre. Généralement, lorsque le frère aîné se marie, tous ses frères deviennent les époux de sa femme. Les enfants nés de cette union donnent le titre de père à tous les époux, mais ils ne sont héritiers que de leur mère et de leurs oncles maternels.

La population est répartie en un certain nombre de villages. Le principal, Dankar, la capitale de la vallée, est pittoresquement situé sur une hauteur dominant le cours inférieur de la Li. Ses maisons en briques crues séchées au soleil, surmontées de toits plats en dalles de pierre, sont de chaudes et confortables habitations. La pièce principale, le salon de réception des étrangers, est toujours soigneusement entretenue et tapissée d'épaisses fourrures de yak ou bœuf tibétain.

Le Spiti appartient depuis plusieurs années à l'Angleterre, mais il est administré par un conseil composé exclusivement d'indigènes. De loin en loin, quelque fonctionnaire anglais pénètre jusqu'à Dankar pour y régler les différends et recevoir l'impôt.

LES CHEURS DE MUSIQUE

DE LUCA DELLA ROBBIA.



Musée national de Florence (le Bargello). — Fragment des bas-reliefs de Luca della Robbia. — Dessin de Lechevalier-Chevignard.

Luca della Robbia n'a rien produit de plus accompli que les dix bas-reliefs de marbre dont on voit ici un morceau, qui sont aujourd'hui exposés au Musée national du Bargello, à Florence, et qui furent destinés à l'origine à décorer l'une des grandes orgues placées dans la cathédrale, sous la coupole, au-dessus des portes des deux sacristies. Luca avait été chargé des sculptures ornant l'entrée de la sacristie nouvelle, Donatello de celles de l'ancienne sacristie.

Vasari, par qui nous savons ce fait, a comparé et fort justement apprécié le mérite des deux artistes. « Luca, TOME XLVIII. — DÉCEMBRE 1880.

dit-il, a représenté sur le bas, en quelques groupes, les chœurs de la musique qui chantent de diverses façons; il y mit tant de soin et a si bien réussi ce travail, qu'encore qu'il soit placé à une hauteur de seize brasses, l'on voit le mouvement des lèvres de ceux qui chantent, l'agitation des mains de ceux qui régient la mesure, par-dessus l'épaule des plus petits, et toutes sortes de jeux, de chants, de danses et d'actes agréables qu'entraîne le plaisir de la musique. En outre, Luca fit au-dessus de la corniche deux figures de bronze doré (elles n'ont pas été conservées), qui étaient des anges nus, exécutés avec une grande déli-

calesse, ainsi que l'œuvre entière, qui fut tenue pour une chose rare. Et cependant Donatello, qui fit ensuite l'ornement de l'autre orgue placé vis-à-vis de celui-là, a montré beaucoup plus de jugement et de pratique que n'avait fait Luca. Ses sculptures, presque toutes d'un haut relief, et peu terminées, se voient beaucoup mieux, de loin, que celles de Luca, qui, quoique d'un bon dessin et d'une exécution parfaite, en raison même de leur délicatesse, échappent à la vue par l'éloignement, et n'apparaissent pas comme celles de Donatello, qui ne sont presque qu'ébauchées. Les artistes doivent faire grande attention à cela, car l'expérience fait reconnaître que toute peinture, sculpture ou autre chose semblable, qui doit être vue de loin, a plus de force et de verve à l'état de belle ébauche qu'à celui d'œuvre terminée.

Aujourd'hui que les bas-reliefs ont été déplacés, la sculpture de Luca a repris tout l'avantage. On peut les considérer d'aussi près que l'on veut, dans la grande salle de l'ancien palais du Podestat, où ils sont simplement posés sur le sol et appuyés au mur, en attendant qu'on les rétablisse, comme on doit le faire, assure-t-on, dans une construction qui leur rendra leur effet primitif. C'est par la verve, par la hardiesse et la vivacité des mouvements, par la franchise un peu rude de l'exécution, que se distingue l'œuvre de Donatello; et il faut bien croire qu'il avait habilement calculé l'impression qu'elle devait produire à la hauteur où elle était placée, puisque Vasari paraît croire que ses figures ont un plus haut relief que celles de Luca. Celles-ci se détachent du fond presque en ronde bosse, et le travail achevé du marbre, autant que la pureté du style, que la variété des attitudes et des caractères, et que la grâce répandue dans toute la composition, en font un des chefs-d'œuvre de la renaissance italienne au quinzième siècle.

C'est en 1431 que Luca della Robbia commença à s'en occuper. Il avait alors trente-deux ans, étant né en 1399, et non en 1388, comme on l'a cru longtemps, sur le rapport de Vasari. Avant de tailler le marbre, il avait appris son art chez un orfèvre, comme tant d'autres artistes du même temps, et on peut juger de son habileté à fondre et à ciseler le métal en examinant les portes de bronze qu'il fit pour la sacristie de Sainte-Marie des Fleurs, après qu'il eut terminé les bas-reliefs de l'orgue placé au-dessus. Son esprit ingénieux et novateur lui fit inventer pour la décoration de l'entrée de cette même sacristie l'art du relief en terre émaillée, par lequel il est surtout connu aujourd'hui. Son premier ouvrage en ce genre fut le bas-relief représentant la Résurrection, qu'il plaça au-dessus des portes de bronze et au-dessus des Chœurs de la musique. Ainsi, ces trois chefs-d'œuvre sont sortis de sa main presque en même temps, et ont été le produit d'une même pensée. Nous devons pour un moment les supposer encore réunis, si nous voulons comprendre l'accord harmonieux de la forme et de la couleur que l'artiste avait rêvé quand, avec toutes les qualités du sculpteur, il emprunta quelque chose aux peintres, et sut ne leur emprunter que ce qu'il fallait.

LE SANSONNET.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 353, 362, 370, 378, 390.

Je ne compris pas bien ce qu'il voulait dire. Je n'avais pas le droit de trouver étonnant qu'il ne m'eût pas pardonné, et je pensai que la manière de gagner mon pardon, c'était de me corriger de mes nombreux défauts. Je m'y appliquai de toutes mes forces, sans me laisser rebuter

par les difficultés; et en quelques mois j'arrivai à ne plus mériter de reproches graves. J'étais devenu un bon écolier, je ne fânais plus, je cherchais à me rendre utile dans la maison, et je fuyais comme la peste le moindre accroc à la vérité. M. Duysens commençait à me citer comme le modèle de la classe, et ma mère ne tarissait pas en éloges sur mon compte. Seul, mon père ne semblait pas aussi content de moi que je l'aurais désiré. Quand je rapportais un bon bulletin, quand il avait à se louer de ma conduite ou de mon travail, il me disait: « C'est bien, Kobus! » et j'étais joyeux de son approbation; mais je sentais qu'il ne m'avait pas encore pardonné. Était-ce cela qui me rendait malheureux, ou bien un fond de remords, comme il en reste toujours après une faute tant qu'elle n'a pas été expiée? Le fait est que j'avais perdu ma gaieté, et que j'entendais souvent des voisins en faire la remarque à mon père. Il répondait invariablement: « Je l'aime mieux comme cela », en me regardant d'une façon qui n'était pas sévère, mais qui me paraissait triste. Il ne m'embrassait plus le soir quand je montais me coucher; il est vrai que j'atteignais treize ans, et que j'étais peut-être un trop grand garçon pour qu'on m'embrassât; mais il me semblait que ce baiser de mon père m'aurait fait tant de bien! et je n'osais pas le demander.

Je ne fréquentais plus beaucoup Mitche. C'était peut-être aussi parce que je me trouvais trop grand pour elle, ou que je la trouvais trop petite pour moi; et puis, quoiqu'elle m'eût pardonné si généreusement, j'étais gêné avec elle; je sentais qu'elle devait me mépriser tout au fond de son cœur.

Quoi qu'il en soit, je ne la voyais plus guère, si ce n'est à la maison, et c'est pourquoi je ne m'aperçus pas tout de suite que le vide se faisait peu à peu autour d'elle. L'affaire du sansonnet n'avait pas été bien éclaircie, et il y avait encore des personnes qui ne croyaient pas à l'innocence de Mitche. M^{me} Woormans disait que c'était sa chatte qui avait pris et tué l'oiseau; mais l'école était bien éloignée de la maison de M^{me} Woormans, et Putty était une chatte sédentaire, qu'on ne rencontrait jamais à l'autre bout du village. Pourquoi n'aurait-elle pas plutôt pris le sansonnet chez Mitche? C'était beaucoup plus près. Et d'ailleurs, on savait que la famille Woormans protégeait Mitche et sa mère; M^{me} Woormans avait peut-être voulu tirer la petite d'un mauvais pas. On s'était dit cela, on se l'était répété, et la pauvre petite Mitche finissait par ne plus trouver de camarades.

Je n'en sus rien, jusqu'au jour où Rosa, la fille de l'aubergiste, perdit son dé d'argent. Elle était très fière de son dé d'argent, et, au lieu de s'en prendre à elle-même, à son étourderie ou à son désordre, elle aima mieux croire et dire qu'on le lui avait volé. Et je le sus, parce que Jeannette Tromp vint tout animée le raconter à son frère, en ajoutant que « cela devait être encore cette vilaine Mitche. »

— Comment, Mitche! m'écriai-je. Tu mens, Jeannette; Mitche n'a jamais rien pris à personne, elle n'en est pas capable!

— Oh! qui sait? reprit Jeannette. Toi, Kobus, tu la défends, et tes parents aussi; mais vous ne pourrez toujours pas dire que c'est Putty qui a pris le dé...

Je n'en écoutai pas davantage; j'avais tout compris, et je savais ce qu'avait voulu dire mon père. Mon pardon, est-ce que je pouvais le gagner tant que je me dérobaux à l'expiation, tant que je jouissais comme un hypocrite d'une bonne réputation volée, pendant qu'on continuait à chuchoter autour de Mitche « que cette affaire-là n'était pas claire », et qu'on accusait la pauvre enfant de tous les dé-tournements dont on pouvait s'apercevoir? Je m'élançai au milieu du groupé des filles, où Rosa pérorait, expliquant

en quel endroit de la classe elle était sûre d'avoir laissé son dé. Les autres, tout en l'écoutant, jetaient des regards malveillants vers Mitche, qu'elles avaient laissée un peu à l'écart.

— Qui est-ce qui dit du mal de Mitche? criai-je d'un ton irrité

Elles reculèrent; mais Rosa, forte de son droit, répondit hardiment :

— J'avais laissé mon dé tout près de sa place, et il n'y est plus. Elle n'a fait que le regarder hier pendant toute la classe... et puis enfin, on sait bien que personne n'a plus confiance en elle depuis l'histoire du sansonnet...

— Du sansonnet! Ah! on l'accuse encore! Eh bien, je vais vous la dire, moi, l'histoire du sansonnet!

— Kobus! cria Mitche en se jetant sur moi et en essayant de me fermer la bouche.

— Laisse-moi, Mitche, il faut que je parle; d'ailleurs, il y a assez longtemps que cela me pèse... Cela ne sert à rien de dire la moitié de la vérité et de cacher l'autre... J'ai dit que tu étais innocente, et on n'a pas voulu le croire; à présent, je dirai qui était le coupable. Holà! Jans Tromp, Rip Janssen, David, Cornelius! venez tous entendre l'histoire du sansonnet!

Ils accoururent; j'eus un moment d'hésitation, quand je les vis pressés autour de moi, bouche béante; mais ce moment ne dura pas plus qu'un éclair. Sans m'arrêter, je fis à haute voix, de mon plein gré, la confession publique que mon père voulait m'imposer six mois auparavant, et que la compassion de Mitche m'avait épargnée. Et quand j'eus fini, comme je n'osais pas regarder mes camarades et que j'allais m'éloigner, tenant dans ma main la main de Mitche, qui s'était serrée contre moi tout le temps que je parlais, Jans Tromp m'arrêta en me disant d'une voix enrouée :

— Ne t'en va pas, Kobus; tu n'étais pas obligé de nous conter tout cela, personne ne t'y forçait : tu t'es conduit comme un brave garçon aujourd'hui, il y a bien de quoi racheter la vieille histoire.

Il me tendait la main, et je vis aussitôt toutes les autres mains tendues vers moi. Je regardai Jans : il avait des larmes plein les yeux; c'est sans doute pour cela que sa voix était si enrouée.

Pendant que je jouissais de ma propre estime que je venais de reconquérir sans perdre celle des autres, Rosa tira Mitche par sa robe :

— Pardonne-moi, Mitche, je t'en prie... je l'ai retrouvé au fond de ma poche... il s'était fourré dans une pelote de laine...

Et elle levait en l'air le fameux dé d'argent qui brillait au soleil. Il aurait fallu être bien obstiné pour conserver des doutes sur la probité de Mitche.

Je ne sais pas qui raconta l'histoire à mon père; mais il la savait déjà quand je rentrai à la maison, car il me donna une poignée de main comme à un homme, et je lui trouvai un air joyeux que je ne lui connaissais plus depuis longtemps. Et le soir, quand, en quittant la salle pour monter me coucher, je lui dis comme à l'ordinaire : « Bonsoir, père! » il m'ouvrit ses bras en me souriant. Ah! comme nous nous embrassâmes! Il tremblait de joie quand il me disait : — Je ne suis plus honteux à présent, mon brave Kobus!

J'avais gagné mon pardon.

— Ah! bien sûr! s'écria dame Heeren.

Et toutes les commères réunies autour de maître Woor-mans répétèrent en chœur : — Bien sûr! bien sûr!

— Voulez-vous maintenant que je vous dise mon idée là-dessus? reprit le pilote. C'est que ce n'est pas par une sévérité exagérée qu'on ramène un coupable au repentir. Si mon père m'avait forcé, le jour de ma faute, à faire

devant mes camarades cette confession publique dont personne ne m'aurait su gré, je serais sorti de là blanchi à mes yeux et irrité contre l'univers entier; je n'aurais pas compris qu'on se souvint de mes torts, et au lieu de chercher humblement à les réparer, je serais devenu de plus en plus mauvais.

La pitié de Mitche me sauva; je fis l'aveu plus tard, de mon plein gré, poussé par un mouvement spontané de mon cœur, et ceux à qui je le fis comprirent très bien le sentiment qui m'avait guidé, puisqu'ils me tendirent la main et me déclarèrent absous par mon repentir.

Mais si j'étais absous à leurs yeux, je ne l'étais pas encore aux miens; et pendant bien des années, quand je rencontrais quelque tentation sur ma route, le souvenir du sansonnet vint me rappeler que j'avais une mauvaise action à réparer et à expier, et que je devais me tenir sur mes gardes pour éviter de retomber dans le mal.

A mesure que le temps s'écoulait, pourtant, je dois le dire, ce souvenir perdait de son amertume; cela tenait sans doute à ce que je ressemblais de moins en moins au voleur du sansonnet. Il finit même par me devenir tout à fait étranger; en vérité, quand je fus devenu un homme, il me semblait que ce méchant Kobus n'était plus moi; les autres paraissaient être de mon avis là-dessus. Et Mitche? Ah! Mitche! j'aurais bien voulu connaître son opinion sur moi. Elle était toujours bonne et douce, et elle me parlait avec amitié; mais m'estimait-elle? J'avais bien envie de le lui demander; seulement, je craignais encore un peu sa réponse.

Je pris mon courage à deux mains, le jour où j'obtins la place de pilote ici, où nous sommes; et j'allai trouver Mitche chez sa mère.

— Mitche, lui dis-je, — je ne savais comment lui tourner cela, — tu es toujours restée mon amie depuis... depuis l'affaire du sansonnet...

Au souvenir de ce sansonnet, que je ressuscitais au bout de dix ans, Mitche me regarda d'un air ébahi, et elle se mit à rire.

— Certainement, Kobus, certainement! répondit-elle. Pourquoi reparles-tu de cette vieille histoire?

— Parce que... je voudrais savoir si tu as de l'estime pour moi.

— Bien sûr! est-ce que tu ne la mérites pas?

— A présent, j'espère que si; mais dans ce temps-là...

— Eh bien, ce temps-là, il est loin, et tu n'es plus le même. Es-tu rassuré?

— Alors, tu m'estimes? tu pourrais même avoir du respect pour moi, au besoin?

— Tu veux du respect, à présent? quel ambitieux! Eh bien, oui, je te l'accorde, mon respect : c'est un sentiment qu'on ne peut pas refuser à un honnête homme.

— Tu as dit un honnête homme, Mitche! je suis content. Ce que j'ai à te demander maintenant, j'enverrai mon père le dire à ta mère. — C'est bien comme cela que les choses se sont passées, n'est-ce pas, ma bonne Mitche? dit tout à coup le pilote, interrompant son récit pour s'adresser à sa femme.

— Mitche! s'écria dame Heeren, c'est madame Woor-mans qui est Mitche!

— Mon Dieu, oui : Mitche, Marianne, c'est la même chose. Vous voyez par mon histoire qu'elle a toujours été bonne comme aujourd'hui.

— Eh bien, elle vous a rendu bon comme elle, voilà tout! répliqua dame Heeren.

Et personne ne la contredit.

— Alors, reprit le pilote, si nous revenions un peu à ce pauvre Pieter?

— Ah! oui, c'était à propos de lui... Eh bien, s'il se

repent, s'il se conduit comme il faut, on verra à avoir de l'indulgence pour lui... A tout péché miséricorde!

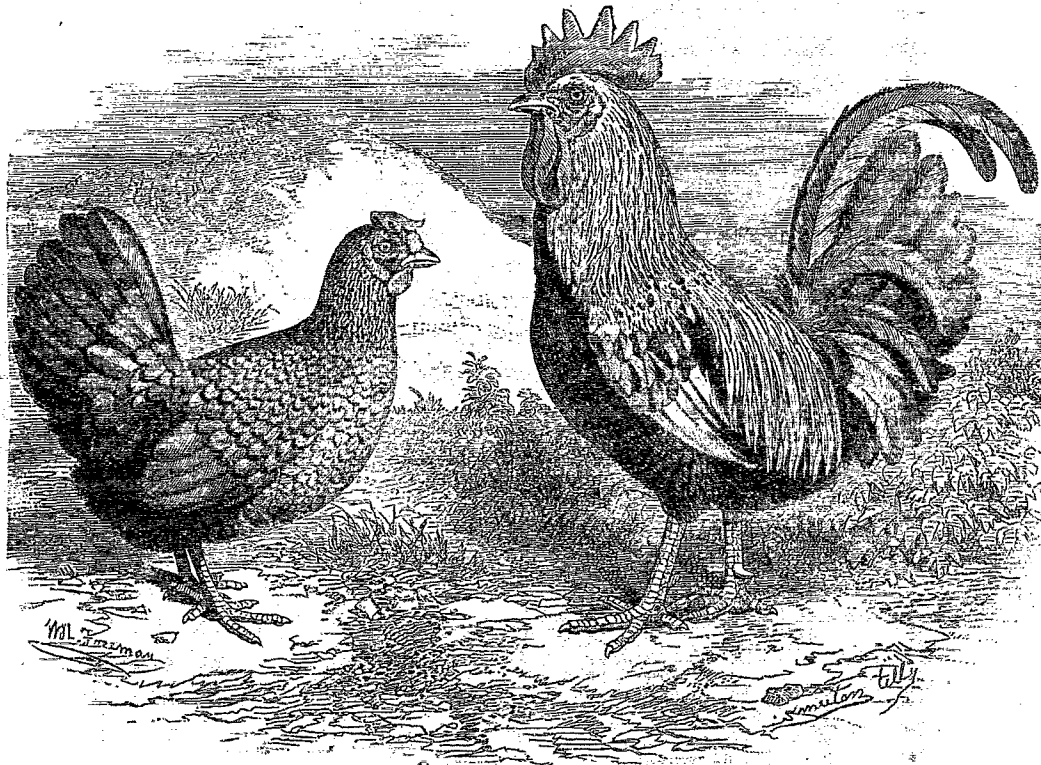
LES RACES DE POULES.

Suite. — Voy. p. 219, 300.

III

Après avoir examiné successivement plusieurs races de Poules françaises et espagnoles, nous allons dire quelques mots d'une race qui jouit d'une grande réputation en Angleterre, et qui tire son nom de la ville de Dorking. Comme on peut en juger par la figure ci-jointe, le Coq a des formes

un peu lourdes, mais une belle préstance et une livrée somptueuse. Sa tête, supportée par un cou puissant, est ornée d'une magnifique crête, s'élevant en une lame verticale, largement dentelée au bord supérieur. De la partie inférieure de son bec pendent de larges barbillons, contrastant par leur couleur rouge avec les petites plumes blanches qui revêtent les joues. Ses oreillons sont bicolores, blancs ou bleuâtres auprès du trou auditif, et rouges dans leur portion terminale; l'iris est d'un jaune orangé foncé, avec la pupille noire, le bec varié de noir et de jaune. Ordinairement, les longues plumes du camail sont d'une belle teinte paille, avec quelques petits points noirs; les plumes qui recouvrent la base des ailes, d'un noir velouté, à reflets bleus ou pourprés; celles du plastron, d'un noir



Coq et Poule de Dorking. — Dessin de Freeman.

brillant qui passe au noir mat vers la région postérieure du corps. Les grandes penne des ailes (ou *remiges*) et celles de la queue (ou *rectrices*) présentent des teintes diamétralement opposés; les premières sont d'un blanc pur, les autres d'un noir profond, et recouvertes en partie par d'autres plumes, dites sus-caudales, à reflets vert-bronze. Les pattes, très robustes, offrent une particularité que l'on ne rencontre point parmi les Gallinacés sauvages, mais qui est assez fréquente parmi les Coqs domestiques: elles se terminent par cinq doigts, dont trois sont dirigés en avant, un en dedans, et le cinquième directement en arrière. La même anomalie existe chez la Poule, dont la livrée est d'ailleurs bien moins éclatante. Des teintes noires, rousses, marron ou blanchâtres, se fondent plus ou moins les unes dans les autres sur le cou, le dos, la poitrine et les flancs. Chez la Poule enfin la crête est ordinairement ployée, et non pas dressée comme chez le mâle; parfois elle est double, mais toujours peu développée dans le sens de la hauteur. Comme chez la Poule commune, on constate, d'ailleurs, dans la race de Dorking, de nombreuses variétés de plumage, depuis le blanc pur jusqu'au noir uniforme, en passant par le blanc moucheté de noir, le jaune tacheté de brun, etc.

« En Angleterre, dit M. Ch. Jacque, cette volaille est mise au-dessus de toutes les autres; aussi acquiert-elle des prix exorbitants sur les marchés où viennent se fourrir les tables les plus somptueuses.

» Les éleveurs entretiennent la race avec un grand soin, et les grands seigneurs possèdent ou cultivent les variétés les plus belles comme taille et plumage. Ils ne dédaignent pas de concourir aux expositions publiques, et font même partie de sociétés particulières qui ont des expositions destinées uniquement aux animaux de basse-cour.

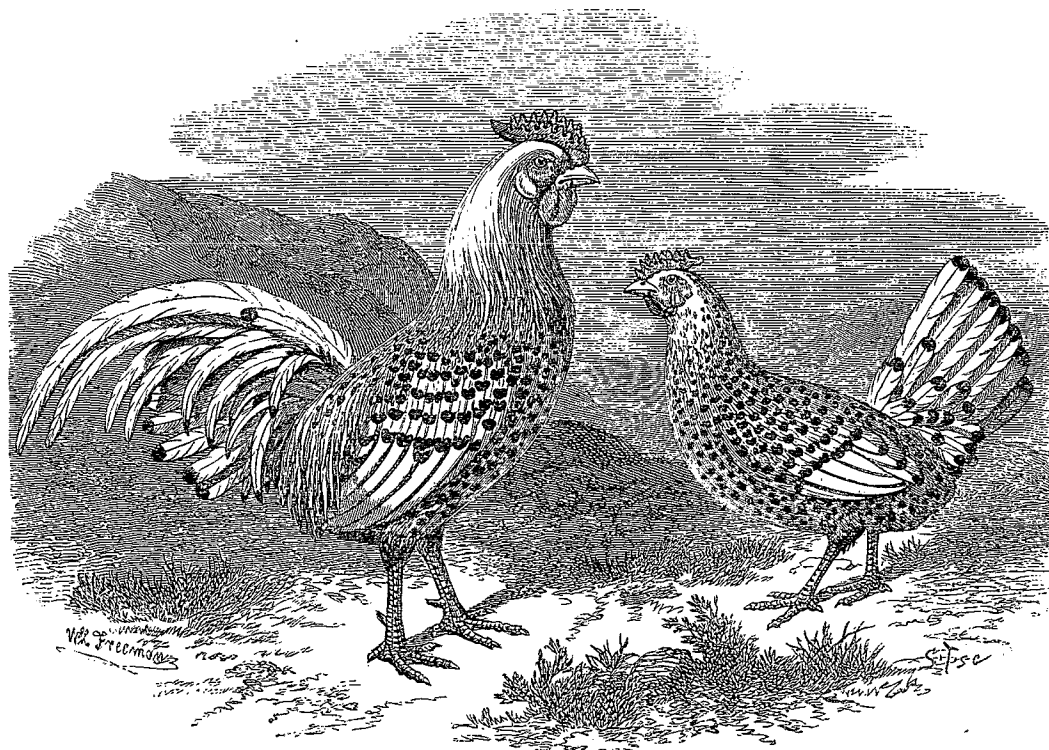
» Le Dorking est d'une grande précocité et d'un goût exquis; sa chair est blanche, juteuse, et retient bien la graisse en cuisant. Sa nourriture, en Angleterre, consiste en pâtée dure de farines d'orge et d'avoine mêlées, en maïs cuit et en orge cuit; mais il faut ménager le maïs, qui engraisse trop. Il est bon de continuer ces pâtes ou de les remplacer par d'analogues quand des sujets de cette race arrivent en France, et de ne les habituer que petit à petit à leur nouveau régime, auquel ils se font du reste parfaitement. » D'après le même auteur, il paraît que nombre d'éleveurs français achètent de ces belles volailles pour les mêler à leur troupeau. Sous le rapport de l'élégance des formes et de la richesse du plumage, la race de Dorking

peut, en effet, rivaliser avec celle de Crève-cœur; malheureusement elle craint beaucoup l'humidité et les froids rigoureux.

M. V. la Perre de Roo pense que cette race anglaise est dérivée, par une série de perfectionnements successifs, de la race française à cinq doigts, qui est assez répandue dans le nord de la France et en Belgique, et qui présente du reste à peu près la même conformation et le même plumage que les Dorking. Cette race à cinq doigts est caractérisée non-seulement par la structure anormale des pattes, mais encore par la coloration des tarsi, qui sont d'un rose clair. Le Coq est de forte taille, avec la tête grosse, la poitrine bien développée, les cuisses charnues, les tarsi peu élevés. Il est alerte et vigilant. La Poule, aussi soli-

dement charpentée, est bonne pondeuse, mais couveuse très médiocre; elle aime à vagabonder.

Dans la même région que la race à cinq doigts, c'est-à-dire en Belgique, dans le nord de la France, et principalement aux environs de Gand, de Lille, de Douai et d'Amiens, se trouve communément une autre race qui est assez mal caractérisée, et qui est désignée sous le nom de *race de la Campine*. Par ses formes, elle se rapproche beaucoup de la Poule commune, mais elle en diffère par le plumage. Chez le Coq, en effet, les plumes de la tête et celles qui forment le camail et le manteau sont lancéolées et de couleur blanche, les ailes sont marquées de deux barres noires, le plastron et les jambes sont pointillés de noir sur fond blanc, le ventre est d'un gris noirâtre, et la queue d'un



Coq et Poule de Hambourg argentés. — Dessin de Freeman.

noir uniforme. Chez la poule, toute la région antérieure du corps est blanche, et la région postérieure tachetée de gris sur fond blanc. Dans les deux sexes la crête est simple, droite, découpée en grandes dents triangulaires, et de couleur rouge, tandis que le bec et les pattes sont bleus. Les poulets de la Campine s'élèvent facilement, et dès l'âge de cinq à six mois présentent un embonpoint fort respectable.

Beaucoup d'auteurs rattachent les Poules de la Campine, à titre de simple variété, aux Poules dites de *Hambourg*, qui elles-mêmes se répartissent en *noires*, *argentées*, et *dorées*. Chez toutes les Poules de Hambourg, quel que soit du reste leur plumage, la tête est déprimée, l'œil très grand, la crête allongée, légèrement arrondie en avant, pointue en arrière, et hérissée de petites pointes dont l'ensemble constitue une surface rugueuse; les joues sont dénudées seulement dans la portion voisine de l'œil, les barbillons ovales et les oreillons très réduits et appliqués contre les joues.

La *variété noire* porte une livrée d'un beau noir lustré. La *variété argentée* est vêtue d'une tout autre façon. Le Coq, en effet, a le cou, le dos, les épaules et le croupion abondamment couverts de plumes blanches ou légèrement

teintées de jaune-paille et marquetées de petits points noirs, et le reste du corps d'un blanc parsemé de taches noires qui dessinent à la surface de l'aile une double bande transversale. La Poule a le dessus de la tête et la partie supérieure d'un blanc pur ou légèrement jaunâtre, et toutes les autres parties du corps tachetées de noir violacé. Enfin la *variété dorée* présente le même dessin que la précédente, mais le fond de son plumage est d'un roux chamois, au lieu d'être d'un blanc pur ou à peine lavé de jaune.

Dans un article publié par le journal *l'Acclimatation*, M. J. Migneaux a fait l'apologie de la race de Hambourg argentée, qui, d'après lui, est assurément la reine de beauté des volières de produit en même temps que d'agrément :

« Les personnes qui n'ont pas eu occasion de voir, au printemps, ces sveltes et charmants volatiles dans toute leur pureté, ne peuvent, dit M. Migneaux, se faire une idée de la splendeur d'un parquet bien tenu, composé d'un Coq et de six à huit Poules d'un blanc nacré, à oreillons bleus, au plumage parsemé régulièrement de taches rondes à reflets métalliques, semblables à des paillettes, dont la disposition est du plus bel effet. Ces taches ne doivent pas être trop serrées, ce qui tirerait trop au noir et serait

beaucoup moins estimé... La Poule de Hambourg argentée est d'une élégance et d'une pureté de formes qui rappelle celles des Faisans, dont elle a un peu les allures gracieuses et le vol; elle est très vive, entreprenante, et rien n'égale sa légèreté lorsqu'il s'agit de franchir une clôture, même très élevée, pour aller picorer.

» Le Coq, d'une beauté surprenante, est des plus fins et des plus batailleurs, très galant et très empressé auprès de ses dames.

» Sous une crête bien développée et d'une forme agréable, son superbe camail, d'un blanc soyeux, figure un court manteau sous lequel semble passer l'épée du gentilhomme; campé solidement sur des jambes d'un beau gris bleu, la queue déployée et abondante, les faucilles au vent, c'est réellement un splendide animal, un vrai hidalgo de haute volée.

» Son courage est à la hauteur de son grand air; malheur au rival, quelque fort qu'il soit, qui s'aventure imprudemment au milieu de ses possessions; il trouvera en lui un adversaire des plus rudes et des plus acharnés.»

M. Migneaux ajoute que les Poules de Hambourg argentées sont très rustiques et d'un élevage facile, et qu'on ne s'explique pas pourquoi elles ne se trouvent pas à une place d'honneur chez tous les amateurs de jolis oiseaux. Elles sont, d'ailleurs, excellentes pondeuses, et leur chair est d'une grande finesse.

Enfin, d'après M. le notaire Aerts, on rencontre encore, dans la Campine, des Poules qui ressemblent beaucoup aux Poules de Campine ordinaires par le plumage et par la grosseur du corps, mais dont les pattes dénudées sont tellement courtes, qu'elles ne marchent que difficilement et ne peuvent gratter la terre. Cette infirmité, loin de faire rejeter cette race, lui donne, au contraire, une certaine valeur aux yeux des éleveurs qui craignent de voir leurs volailles s'écarter de l'habitation et ravager le jardin en grattant le sol fraîchement ensemencé.

La suite au prochain volume.

USAGES ET COUTUMES

EN BELGIQUE ET EN BOHÈME.

Fin. — Voy. p. 6, 70, 89, 122, 166, 189, 218, 265, 305, 334, 374.

DÉCEMBRE.

Noël! Noël! Cris de joie répétés d'âge en âge, et dont l'écho, bien qu'affaibli, est parvenu jusqu'à nous. Noël suffirait à lui seul à remplir tout le mois. Il est la promesse de la rédemption des hommes et des choses; il est le gage de la vie nouvelle; il est l'Espérance. Mais d'autres fêtes moins considérables sollicitent l'attention. N'y eût-il que la fête enfantine par excellence, la Saint-Nicolas, nous serions obligé de nous attarder en pensant aux joies qu'elle fait naître. La Saint-Nicolas n'est pourtant pas la seule fête du commencement de décembre. Saint Éloi, qui fut évêque de Tournai, est très chômé en Belgique. Il est le patron de tous les artisans qui se servent du marteau et qu'on appelle *fèvres* au pays wallon. A Prague, nous apprend le *Festkalender* de M. de Reinsberg, la corporation des orfèvres possède, outre plusieurs autres précieuses reliques ayant rapport à saint Éloi, la mitre de ce saint, laquelle est d'argent ciselé et fortement doré. Douai possédait de son côté deux manteaux miraculeux de saint Éloi. Enfin, à Eyne près d'Audenaerde, en Flandre, il y a aussi des reliques du saint; mais celles-ci sont destinées à un usage que l'on ne soupçonnerait pas. De toutes parts les paysans accourent à Eyne avec leurs chevaux, le jour de saint Éloi, et là, tandis que ceux-ci dé-

filent devant les reliques, les maîtres appuient leur bouche dessus, afin de les préserver de la maladie. C'est que saint Éloi n'est pas seulement pour les Flamands le patron des hommes à marteau, il est aussi le protecteur des étables et des écuries.

Sainte Barbe, qui se célèbre le 4 décembre, est la patronne des charbonniers, des mineurs, des artilleurs et des pompiers. Tous ces gens de dur métier, toujours à un doigt de trépasser, ont éprouvé le besoin de se mettre à l'abri derrière une tutelle. Sainte Barbe est invoquée par eux contre le péril de mort. Ce jour-là, les villages borbains, pays charbonnier par excellence, se mettent en fête. Filles et garçons dansent en rond sur les places; on fait des décharges de *campes* ou mortiers; les tambours battent dans les rues; du fond des fosses, les mineurs ont remonté avec eux une figure grossièrement sculptée qu'ils appellent sainte Barbe, et autour de laquelle, arrivés au jour, ils se mettent à gambader, acclamant à perte d'haleine: Vive! vive sainte Barbe!

D'après une croyance déjà rapportée par nous, la branche de cerisier qu'on cueille à la Sainte-Barbe et qu'on a soin de mettre en un lieu bien chaud, fleurit dans la nuit de Noël. La forêt de Bohême partage cette croyance; mais elle emploie un cérémonial particulier pour cueillir le rameau. Ceci se fait en marchant à reculons, et ne portant d'autre vêtement qu'une chemise.

Le 5 décembre, arrive enfin la veillée de saint Nicolas. Tandis que les enfants dorment, rêvant aux cadeaux du lendemain, le saint passe sur les toits des maisons, avec son fidèle serviteur le More. Dans certaines localités, on dit qu'il laisse tomber jouets et bonbons par le trou de la cheminée. Ailleurs, il descend lui-même avec son âne parce mince conduit. Les enfants ont le soin de mettre, au soir, dans l'âtre, un panier contenant du foin, des pommes ou des légumes. Ils ouvrent de grands yeux, le lendemain matin, devant leurs paniers vides. On leur dit alors que l'âne est venu et qu'il a mangé le contenu du panier.

Saint Nicolas ramène en Belgique un être mystérieux qui ne se montre jamais. Il n'en est pas de même en Bohême. Là, le saint pénètre dans les maisons escorté de son noir valet, Rupert, Krampus, Nickel le Noir, Nick, Wauwan. Il est vêtu d'habits sacerdotaux, et marche la crosse à la main. Alors commence l'interrogatoire: aux questions posées par le saint, les bons enfants répondent avec autant d'assurance que leur en laisse la vue du grand patron; mais les méchants sont d'autant plus déroutés qu'à chacune de leurs paroles le noir valet agite des chaînes retentissantes.

Il y a des endroits, dit le docteur Coremans, où saint Nicolas est suivi de tout un cortège de personnages les plus divers, d'anges, de démons, de pandours et de ramoneurs, sans parler des ours et des boucs, des loups et des crocodiles qui fréquemment se permettent aussi d'accompagner le saint, dont le nom, jadis donné à Pluton, signifie: *Dompteur du peuple*.

Dans les environs de Prague, un ange remplace le valet noir. Il se tient respectueusement derrière l'évêque, avec un plat contenant les dons de saint Nicolas. Celui-ci ne tient pas une crosse en main, mais une verge saupoudrée de sucre. Il ordonne aux enfants de réciter l'Oraison dominicale et la Salutation angélique.

A Neuhaus, un brocanteur juif se mêle au cortège. Son rôle est singulier. Il doit voler un objet de la maison où il pénètre à la suite de saint Nicolas, et le remettre aussitôt au père de famille, qui le paye en blé, en lin ou en argent. C'est également du lin et du blé qu'on donne le plus ordinairement aux organisateurs de ces petites parades.

A Pilsen, toujours en Bohême, les bonnes femmes racontent que dans la nuit de saint Nicolas on entend par-

fois de grands bruits de chaînes, et l'on voit flamboyer des poignées de verge qui tout à coup s'éteignent. Bien certainement alors la guerre éclatera l'an qui vient.

Cette terreur passe inaperçue dans le rayonnement de la bonté du grand saint, toujours enclin à pardonner, même aux méchants.

Nous avons encore, avant de passer à la Noël, à signaler différents usages qui se rapportent au jour de la Saint-Thomas.

Une coutume belge, qui ne se rencontre pas ailleurs, consiste à enfermer, le 20 décembre, parents, amis et patrons. Ce n'est pas une prison éternelle; toutefois, l'internement peut durer plusieurs minutes si geôliers et prisonniers ne s'entendent pas immédiatement sur le prix de la rançon. Tant que l'accord n'est pas intervenu, les verrous demeurent sur la porte. De part et d'autre on discute vivement. Souvent le rachat est un plat de crêpes pour la famille et les connaissances, ou bien un pot de vin chaud, ou une ample casserolée de *ryspap*, mélange de riz au lait et aux œufs, ou, plus grandement, un souper, un diner, etc. Il faut que le prisonnier donne sa parole. Comme on a soin généralement d'enfermer les victimes dans des lieux découverts, le froid, la pluie, le vent, les rendent conciliants; et bien heureux sont-ils d'échapper au supplice de geler sur pied par une dépense qui assurera à la ronde une joyeuse soirée.

Saint Thomas est connu en Bohême, mais autrement qu'au pays belge. Dans le cercle de Saar, en Bohême, les jeunes filles se rendent, la veille de la fête, au bûcher ou à la cuisine, et y prennent dans l'obscurité autant de bois qu'elles peuvent en emporter. Puis l'une d'elles allume une chandelle, et chacune se met à compter les morceaux. Signe de mariage si le chiffre est pair; mais point de mari s'il est impair.

En Belgique, il est une autre manière d'interroger le sort. Les filles, l'une après l'autre, s'asseyent près de la porte et lancent un soulier par-dessus leur épaule. La direction suivie par la pointe du soulier indique célibat ou mariage.

C'est toujours le même jeu. Le cœur humain tâte le destin par tous les bouts.

A Horazdovic, en Bohême, saint Thomas, monté sur un chariot enflammé, se rend au cimetière, où les morts qui s'appellent Thomas se lèvent à son approche. Ils l'aident à sortir de son chariot, et processionnellement le mènent au Calvaire, qui se met à flamboyer. Puis Thomas les quitte, et l'imagination des parents invente alors cette ruse pour terrifier l'esprit des enfants. Sur le minuit, un bruit de roues s'entend à la rue. C'est le char enflammé de Thomas; on le voit traverser au loin la place. Et aussitôt le père de famille s'écrie: Saint Thomas! protégé-z-nous contre tout mal. Tout le monde se précipite à genoux, récite un *Pater*; puis un ami entre le visage bandé, méconnaissable, et il raconte que Thomas a failli l'écraser sous ses terribles roues. Enfin, le veilleur de nuit se présente à son tour; il porte une grande barbe et il est coiffé d'une mitre. Il a des gestes lents et solennels, lève sa corne et en tire des sons bruyants, en regardant l'assemblée. Ensuite il annonce qu'il est deux heures, et il recommande à chacun de bien éteindre la lumière et le feu, de peur de mort et d'incendie.

Le chariot enflammé des Bohêmes est significatif: c'est la lumière du solstice prochain qui le fait flamboyer. Noël réverbère sur lui.

Noël! Dès l'antiquité la plus reculée, les hommes de notre continent célébraient sous le nom de Joel ou Joul la fête du solstice d'hiver. C'était le 25 décembre, à minuit, que les calendriers anciens fixaient le commencement de

l'hiver et de l'année, et que l'on fêtait la naissance du soleil.

Durant les treize jours qui suivaient la *nuit sainte*, on la fêtait dans de splendides banquets richement éclairés, où l'on mangeait les mets traditionnels. Pendant ce temps, tout travail était interrompu, les querelles étaient suspendues, et les criminels eux-mêmes demeuraient à l'abri des poursuites.

Ce n'est guère que vers le dixième siècle que la fête de Noël détrôna définitivement dans le Nord la fête du solstice d'hiver.

En Belgique, la Noël est surtout marquée par les solennités de l'Eglise. On n'y voit ni l'*arbre de la sainte nuit*, cher à l'Europe germanique, ni le *grand réveillon*, si largement fêté dans le midi de la France. Quelques vieux usages seuls parlent du temps qui n'est plus.

Les *skinnées*, ou côtes de porc, qu'on mange à Namur le jour de Noël, rappellent le rôt fumant du sanglier qui apparaissait au banquet de Joel. On y mange aussi des pains d'une forme allongée appelés *cougnots*, qui correspondent aux *kerskæken* des provinces flamandes, et, comme celles-ci, affectent, assez vaguement il est vrai, le profil pointu des vieux solitaires.

A Bruxelles, chez les bourgeois de la basse ville, le banquet de Noël s'est maintenu, et les châtaigniers y remplacent les glands doux des Germano-Belges.

Autrefois des feux de Noël s'allumaient partout dans les Pays-Bas; ces feux ont disparu, pas entièrement toutefois, car la bûche de Noël, qui s'appelle *kermis mai* à Grammont, et *kersavond blok* dans les autres pays de la Flandre, en garde comme un dernier reflet. En place dans le foyer un gros morceau de bois; quand la flamme commence à enrouler autour ses rouges banderoles, on éteint les lumières de la maison. Petits et grands, assis en rond dans la réverbération de l'âtre, devisent alors, content des histoires, et gaiement passent leur veillée, quelquefois chantant et buvant.

Dans le Hainaut et le pays de Namur, c'est le *Petit Jésus* qui apporte aux enfants le gâteau et le cache au-dessous de l'oreiller. Le gâteau, décoré de petites médailles, s'appelle à Ath *couque du Petit Jésus*. A Courtrai, les enfants reçoivent, la veille de Noël, un petit pain chaud, dont la cuisson est annoncée à son de trompe, sur le pas de leurs portes, par les boulangers.

Dans les villages, et même dans les villes, de petits chanteurs s'en vont en cette même veille chanter des complaintes de porte en porte. Presque toujours, au troisième ou au quatrième couplet, la porte s'ouvre, et une main leur passe quelques *cents*, ou des pommes, des figues et des bonbons. Une coutume plus large règne à Anvers. Chaque famille aisée fait venir, la veille de Noël, un pauvre, et lui donne autant de viande, de pommes de terre, de riz, de pain et d'argent qu'il lui en faut.

La Bohême connaît le repas de Noël; mais tandis qu'ailleurs le nombre des personnes qui y prennent part doit être pair, à Pilsen on ne veut être assis au banquet qu'en nombre impair, dût-on pour cela admettre le cocher, la servante, et quelquefois convier les passants de la rue.

L'idée de l'apparition du *petit cochon d'or*, qui se rencontre sur tous les points de l'Europe germanique, se retrouve également en Bohême. On console les enfants qui se plaignent, la veille de Noël, en leur promettant la venue du petit cochon d'or. S'il n'est pas recouvert de ce précieux métal lorsqu'il apparaît à minuit sur la table, la belle croûte dorée que lui a donnée la cuisson peut faire du moins illusion aux lumières.

Il est d'usage, dans certaines campagnes de la Bohême, d'enfouir les restes du repas de Noël sous les arbres frui-

tiers ; bon moyen, paraît-il, de les rendre fertiles. Naturellement les idées de mariage vont leur train. La jeune fille passe trois fois sous l'arbre *fertilisé*, et chaque fois elle le secoue en disant : « Arbre, cher arbre, fais aboyer un chien, afin que je sache où est le mari qui m'est destiné. »

SIMPLIFIER SA VIE.

Moins on met dans sa vie d'éléments étrangers, plus on a de motifs de la rendre supportable et douce. C'est en cherchant le contentement en soi et le plus près possible de soi qu'on parvient à l'établir sur des bases durables. Tous ceux qui ont voulu varier ou multiplier leurs plaisirs, se sont mis forcément dans la dépendance des autres ; ils ont inutilement éparpillé leur vie en aliénant le plus précieux de tous les biens, la liberté. Demander au monde, à son tourbillon, à ses ivresses, la nourriture de chaque jour, c'est faire le vide dans son esprit et dans son âme, c'est dire à la frivolité : Je t'appartiens sans partage, désormais je ne pourrai plus me passer de toi. (1)

SUR LE MAGNÉTISME.

LETTRE D'HAWTHORNE (2).

Ne prenez aucune part, je vous en supplie, à ces miracles du magnétisme. Il me répugnerait qu'on exerçât sur vous un pouvoir dont nous ne connaissons pas les conséquences, et dont les phénomènes semblent plutôt faits pour nous égarer que pour nous éclairer sur l'état présent et futur de notre être.

Je ne crois pas que les gens soient élevés au septième ciel, ni à un ciel quelconque, ou qu'ils aient une révélation des mystères de la vie qui succède à la mort, au moyen de cette étrange science. Sans nier l'existence de ces phénomènes, je pense qu'ils peuvent être attribués à une influence matérielle et physique, nullement spiritualiste. L'opium a évoqué, à ce que j'imagine, des visions tout aussi étonnantes : ce sont des rêves...

Quoi de plus misérable que de s'exposer à perdre, dans les brouillards d'une vision terrestre, la conscience certaine, quoique invisible, que l'âme a du ciel ?

Si nous voulons connaître ce qu'est le ciel avant d'y avoir pénétré, retirons-nous dans les profondeurs de notre être ; nous le trouverons là, dans de divins sentiments et de saintes pensées. Ne dégradons pas les cieux et leurs habitants en leur prêtant des symboles matériels. Qui m'assure qu'une effluve terrestre du système physique de *** ne vienne pas troubler et peut-être souiller quelque chose de spirituel et de sacré en vous ?

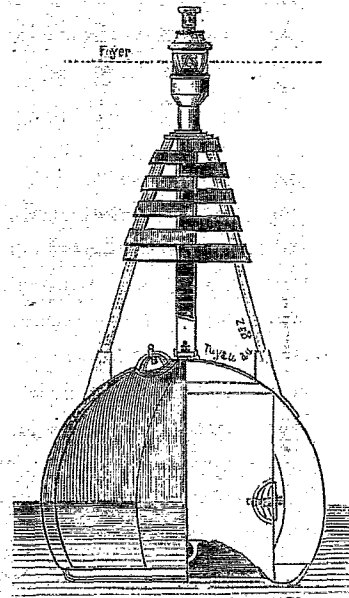
Mes vues sur ce sujet viennent d'un profond respect pour l'âme et pour les secrets qu'elle recèle sans jamais les révéler à des yeux et à des oreilles de chair. Gardez votre imagination saine et pure ; c'est une des premières conditions pour être en communion avec le ciel.

BOUÉE LUMINEUSE.

Pour perfectionner la bouée siffiante automatique de M. Courtenay, adoptée par l'administration des Phares de France, et qui, au moyen d'un système très ingénieux fait entendre, sous l'action du vent, des sifflements aigus, un ingénieur anglais (3) a construit une nouvelle bouée rem-

plaçant les bateaux-feux, dont l'établissement et l'entretien sont fort coûteux.

On sait que les bouées servent à marquer les passes d'un chenal et à prévenir les navigateurs contre les dangers qui les menacent. Jusqu'à présent on s'était contenté de peindre les bouées de couleurs différentes, afin de les rendre plus visibles et d'empêcher qu'on ne les confonde entre elles ; aujourd'hui on les surmonte d'une lanterne, qui répand à de grandes distances sa brillante lumière, et que les vagues, même les plus fortes, ne parviennent pas à éteindre.



Bouée lumineuse.

La matière combustible employée pour cet éclairage est un gaz spécial obtenu par la distillation de matières grasses, et principalement des résidus de schiste et de pétrole ; le gaz qui s'échappe des cornues se rend, après avoir été purifié et lavé, dans des réservoirs d'où on le refoule dans des caisses *ad hoc*, sous la pression de dix atmosphères. On met ensuite ces caisses dans les bouées, qui sont en tôle de fer et communiquent à la lanterne au moyen d'un tuyau. Un régulateur est interposé dans le trajet, pour permettre au gaz d'arriver au brûleur à la pression voulue.

Les expériences faites par ordre du *Trinity-House* ont toutes donné d'excellents résultats : une des bouées, chargée de gaz, était mouillée sur le travers de *Trinity Wharf-Blackwall* : d'une capacité de 1 680 décimètres cubes, elle a brûlé du 29 août 1878 à cinq heures du soir au 27 septembre à six heures du soir, avec une éclatante lumière, visible de très loin.

Il est question de construire de nouvelles bouées de grandeur suffisante pour éclairer pendant plusieurs mois, et d'une hauteur telle qu'elles pourront encore être aperçues à l'énorme distance de sept à huit milles.

D'après l'estimation des ingénieurs, le coût de l'éclairage varie de 30 à 60 centimes par vingt-quatre heures.

Ce nouveau système de bouées pourrait être utilisé pour la pose des câbles télégraphiques. Quand, par les mauvais temps, on sera forcé de couper un câble pendant la pose, on y attachera une bouée lumineuse qui servira, pendant la nuit, de point de repère au bâtiment occupé au déroulement du câble.

(1) *Le Jeune homme ; lettres d'un ami*, par Charles Rozan.

(2) Littérateur américain. Voy. les Tables.

(3) M. Pintsch.

EN ROUTE POUR LES BOIS.



En route. — Composition et dessin de J. Laurens.

Autrefois, quand la mère de famille vivait encore, les enfants restaient avec elle, et le père s'en allait tout seul, la cognée sur l'épaule, pour abattre les grands pins et les mélèzes dans la montagne. Il ne revenait pas toujours le soir, car le bois de pins est à une grande distance du village, et il lui arrivait de passer quatre ou cinq jours de suite loin des siens.

Cette solitude lui pesait, quoiqu'il n'en voulût rien dire, car il aimait de tout son cœur sa femme et ses enfants; mais comme c'était un brave homme et un bon père de famille, il faisait de nécessité vertu, et s'efforçait de se persuader que tout était pour le mieux, puisqu'il gagnait

honnêtement sa vie par son travail. Comme, après tout, il avait la conscience en paix, vu qu'il était là pour son devoir et non pour son plaisir, son ennui, qui était grand, n'allait jamais jusqu'au chagrin noir, sauf peut-être le soir, quand il était harassé de fatigue, et que la nuit attristait les grands bois. Quand il sentait que son cœur devenait lourd, il sifflait pour se donner le change, comme font les matelots pour faire tourner le vent. Mais le vent ne tourne point au sifflet des matelots; et il ne suffit pas non plus de siffler pour que le cœur devienne plus léger. Alors il faisait sa prière, et mettait la paix de son âme sous la protection de Celui qui sait faire naître dans nos cœurs la résignation à la place du désespoir. Ensuite, il s'étendait sur la mousse et s'endormait d'un bon sommeil qui réparait ses forces.

II

La mère est morte, les enfants n'ont plus que lui pour être leur ami et leur soutien. Les bonnes femmes du village se chargeraient volontiers des deux enfants quand il part pour sa besogne lointaine. Mais quelque chose lui dit que ses enfants ne doivent pas le quitter : il ne saurait expliquer pourquoi ; mais il sent que cela est, et qu'il sera plus fidèle à la mémoire de sa femme en ne se séparant jamais d'eux.

Quand il s'en va dans les bois, il se lève une heure plus tôt que d'habitude, afin de harnacher le vieux cheval, et de le charger de provisions pour plusieurs jours ; surtout il a soin de ménager deux bonnes places sur le bât, car la distance est longue, et les jambes des enfants encore bien courtes. La sœur, qui est l'aînée, sait s'habiller toute seule, et elle aide son petit frère à s'habiller. Les jours ordinaires, le petit frère, qui est vif et taquin, met quelquefois sa patience à de rudes épreuves ; toujours sautant, toujours remuant, il s'échappé toujours au moment même où elle va lui passer les manches de sa veste. Mais le jour où l'on se lève plus tôt pour aller au bois, il est toujours sage et docile comme une petite souris.

III

Houp ! voilà le petit frère sur le bât ; houp ! voilà la petite sœur ; le bât penche d'un côté, il faut rétablir l'équilibre en faisant passer quelque paquet du filet de gauche dans le filet de droite. Y sommes-nous ? Nous y sommes ; c'est-à-dire, non, nous n'y sommes pas ; le petit frère n'a pas son fouet. Est-ce que le cheval marcherait si le petit frère n'avait pas son fouet ?

— Je descends le chercher, dit, d'un ton de bonne humeur, la petite sœur qui est toujours complaisante.

— Non, non ! s'écrie le père d'un ton effrayé. Il songe qu'il faudrait rétablir l'équilibre ; et c'est si difficile ! Dis-moi où il est, ajoute-t-il, et je cours le chercher.

Où il est ? ce n'est pas facile à dire ; tout naturellement le père cherche le fouet en cent endroits où il n'est pas, et finit par le découvrir sur la table, où il crève les yeux.

C'est un gros quart d'heure de perdu ; mais comme le père a eu le bon esprit de ne point perdre patience, la bonne harmonie continue à régner, et les voyageurs se mettent gaiement en route. C'est si bon d'être gai !

IV

Le vieux cheval, qui a vu des jours meilleurs, marche à pas traînants ; il bute souvent à la montée ; il faut s'arrêter pour le laisser souffler, pauvre bête ! Et puis, le petit frère a vu un joli caillou qu'il faut ramasser, une belle fleur qu'il faut cueillir ; et puis voilà qu'il a des fourmis dans les jambes ; il faut le descendre et le laisser se rouler un peu sur l'herbe. Les petits enfants sont des petits enfants ! se dit le père avec indulgence ; et pendant ce temps-là le temps passe, car lui, il va toujours du même pas, sans s'inquiéter des jolis cailloux, des belles fleurs, ou des caprices des petits enfants. On arrive enfin au bois, après avoir perdu plus d'une heure de bon travail !

Où ! mais l'on est ensemble ; les deux enfants sont gais comme des alouettes ; on a causé tout le long de la route ; les enfants ont dit tout ce qui leur passait par la tête ; le père s'est émerveillé de leur esprit, et eux, ils se sont émerveillés de son savoir et de son expérience. Il sait presque tout ce qu'on peut savoir sur les bêtes et les herbes, du moins ils se l'imaginent. Et surtout, il sait si bien se mettre à leur portée qu'il est presque un enfant, un enfant plus grand, bien entendu, mais un enfant presque aussi naïf qu'eux, et aussi heureux de vivre ! Aussi, comme

ces trois cœurs se rapprochent l'un de l'autre ! comme le père et les enfants sont contents d'être ensemble !

V

Le moment le plus beau, dans ces excursions lointaines, c'est celui où le père, avec une industrie qui émerveille ses enfants, construit pour eux une véritable maison avec des branchages. Lui, par les belles nuits d'été, il dort volontiers sur la mousse, en plein air. Mais, vous savez, les enfants, c'est si délicat ! un mauvais rhume est si vite attrapé ! Encore un peu de temps pris sur le travail.

Si le père comptait sur ses doigts les demi-heures qu'il a perdues aujourd'hui, il deviendrait, avec raison, je crois, tout soucieux, et il froncerait les sourcils ; car enfin, plus tard, il faudra de l'argent pour marier la fille et pour établir le garçon, et le temps c'est de l'argent.

Mais justement, le brave homme ne compte pas sur ses doigts ; il a déjà quelque aisance, il est fort, il a du temps devant lui, et il court à ce qui lui paraît être le plus pressé. Le plus pressé, c'est de rendre ses enfants heureux, c'est de les sentir auprès de lui, c'est de gagner et de garder leur confiance ; c'est de faire qu'ils soient doux et bons comme lui, tels enfin que la pauvre défunte aurait aimé à les voir.

Il y aura, cette semaine, un peu moins d'argent au logis, c'est vrai ; mais il n'est pas paresseux : il saura regagner le temps perdu, et vraiment, quoi que puisse murmurer la prudence, je ne me sens pas aujourd'hui le courage de blâmer beaucoup mon bonhomme de bûcheron.

ATTILA.

Fin. — Voy. p. 347.

Aux quatrième et cinquième siècles de notre ère, le Rhin et le Danube séparaient deux mondes.

En deçà se trouvait la masse des nations conquises et en partie civilisées par les Romains : c'était la *Romanie*.

Au delà, au nord, vivaient et s'agitaient d'innombrables peuplades non civilisées, avides de se ruer sur le midi, plus favorisé de la nature et plus riche : c'était la *Barbarie*.

Parmi ces tribus sauvages, celles de la race finnique étaient liées assez vaguement en espèces de confédérations, dont la plus célèbre était celle des Khoums, Houms, ou Huns ; elle s'étendait tout le long de l'Oural et de la mer Caspienne.

On a vu ce qu'étaient, vers 435, ces Huns et leur chef Attila (*).

Animés des passions les plus barbares, ils n'avaient pour but que le pillage et la destruction.

La trop vaste domination romaine, divisée en deux empires, celui d'Occident et celui d'Orient, affaibli par bien des causes diverses, devait à la fin succomber sous les attaques incessantes de cette sauvagerie.

Le règne d'Attila est un des épisodes les plus remarquables de cette lutte désastreuse, qui a fait la transition du monde ancien au monde moderne.

On a quelque raison de supposer qu'Attila avait appris le métier des armes dans les camps des Romains, et qu'il avait eu ainsi l'occasion de s'assurer que ces fiers conquérants, si longtemps redoutés de l'univers, n'étaient pas invincibles.

L'un de ses oncles, Roua, avait contracté avec l'empereur ou auguste d'Orient, Theodose II, une sorte d'alliance, avait été décoré du titre de général romain, et recevait une *solde* annuelle de 350 livres d'or, qu'il ne considérait, dans son orgueil, que comme un *tribut*.

(*) Voy. p. 347.

Attila, dès qu'il fut en possession du pouvoir, exigea que ce tribut fût porté à 700 livres d'or. Il fit en outre, sous menace de guerre, des conditions humiliantes que Théodose II n'eut pas le courage de repousser : rupture d'alliance avec les adversaires des Huns, extradition de tous les Huns vivant dans l'empire d'Orient, réintégration des prisonniers romains évadés sans rançon, etc., etc.

Depuis lors, Attila, prétextant en toute occasion que quelqu'une de ces conditions n'avait pas été fidèlement observée, poussa de tous côtés ses hordes, et fit un ravage épouvantable dans des guerres successives contre les tribus du Don et toutes celles de l'Asie. Il se soumit les nations slaves, teutoniques, et presque tout le Nord de l'Europe. Ses victoires affreuses en Pannonie, en Mésie et en Thirace forcèrent Théodose II à lui acheter la paix.

Le récit d'une ambassade de cet empereur au camp d'Attila, par le grec Priscus, est une des pages les plus curieuses et les plus instructives de l'histoire du cinquième siècle; il a été parfaitement analysé et résumé par Amédée Thierry (1).

Un moment vint où Attila résolut de transporter ses hordes dévastatrices en Occident. Opposant par ses intrigues les Visigoths (dont la capitale était Toulouse) aux Romains, il traversa le Rhin, battit les Burgondes, ravagea la Gaule; mit à sac Trèves, Metz et Reims; menaça Paris, que préserva surtout l'admirable énergie de Gènéviève (précurseur de Jeanne); assiégea Orléans, pénétra dans la ville, mais dut se retirer devant le général romain Aétius. Il traversa ensuite la Champagne, où il fut vaincu dans une bataille mémorable, à quelques milles de Châlons, dans les champs Catalauniques (plaines de la Champagne), et se retira vers le Rhin.

Mais le fier et farouche barbare ne se laissa point abattre par cette défaite : il rassembla une nouvelle armée, et traversa avec elle les Alpes Juliennes, se rendit maître d'Aquilée (au fond de l'Adriatique), ravagea la Vénétie, la Ligurie, et se mit en marche par Milan pour aller faire le siège de Rome, qui, épouvantée, envoya vers lui, près de Mantoue, le pape Léon. Comment Attila se laissa-t-il fléchir et persuader par le noble vieillard? C'est là le sujet d'un étonnement qui dure encore. Attila accorda la paix, le 6 juillet 452, moyennant un tribut, et quitta l'Italie.

En retournant à sa résidence la plus habituelle, sur les bords du Danube (probablement à l'emplacement de Taszberény, à proximité des forêts de Matra), il livra quelques batailles aux Alains du Caucase, qui s'étaient révoltés en son absence.

Arrivé à son palais de planches, il ordonna des fêtes pompeuses et un riche festin : il s'était déjà marié souvent, à la mode barbare ; cette fois il lui avait pris fantaisie d'épouser une jeune fille nommée Ildico (Hiltgund, Hildiga ou Hildegonde). On ne sait pas au juste si elle était la fille d'un roi franc d'outre-Rhin, ou d'un roi des Burgondes, ou d'un prince des Bactriens.

Dans la nuit même qui suivit le festin, Attila mourut. Fut-il assassiné par Ildico, ou foudroyé par une apoplexie? Les historiens se sont partagés à cet égard, et aussi les poètes.

Corneille, par exemple, a admis la version selon laquelle « l'empereur des barbares » fut étouffé par une hémorragie (2). Un poète contemporain (3) a préféré faire frapper le terrible Hun d'un coup de hache par Ildico.

Corneille, dans la préface de sa tragédie (4), rapporte,

(1) *Histoire d'Attila*, t. I^{er}, chap. III et IV.

(2) *Attila, roi des Huns*, tragédie (1667).

(3) M. Henri de Bornier, *les Noces d'Attila* (1880).

(4) Cette tragédie, jouée en mars 1667, fut payée à Corneille deux mille livres par la troupe de Molière, alors établie au Palais-Royal.

d'après Jornandès et d'autres, qu'« Attila avoit accoutumé de saigner du nez, et que les vapeurs du vin et des viandes dont il se chargea fermèrent le passage à ce sang, qui, après l'avoir étouffé, sortit avec violence... »

Un personnage de sa tragédie, Valamir, raconte ainsi cette mort :

..... Le sang qui bouillonne
Forme un si gros torrent que lui-même il s'étonne,
Tout surpris qu'il en est : — S'il ne veut s'arrêter,
Dit-il, ou me païra ce qu'il m'en va coûter.
C'est en vain qu'il fulmine à cette affreuse vue :
Sa rage qui renaît en même temps le tue.
L'impétueuse ardeur de ces transports nouveaux
A son sang prisonnier ouvre tous les canaux ;
Son élanement perce ou rompt toutes les veines,
Et ces canaux ouverts font autant de fontaines
Par où l'âme et le sang se pressent de sortir,
Pour terminer sa rage et nous en garantir.
Sa vie à longs ruisseaux se répand sur le sable ;
Chaque instant l'affoiblit et chaque effort l'accable ;
Chaque pas rend justice au sang qu'il a versé,
Et fait grâce à celui qu'il avoit menacé.
Ce n'est plus qu'en sanglots qu'il dit ce qu'il croit dire ;
Il frissonne, il chancelle, il trébuche, il expire ;
Et sa fureur dernière, épuisant tant d'horreurs,
Venge enfin l'univers de toutes ses fureurs.

Dans le drame de M. H. de Bornier, *les Noces d'Attila* (1), la reine Hildiga s'accuse elle-même :

HILDIGA, paraissant, pâle, sanglante, une hache à la main,
Venez tous, venez voir Attila rendre l'âme !
Il est mort de ma main, de la main d'une femme !
Jetez son corps aux chiens.

Mais Attila, qui ne veut pas de cet opprobre qu'on ferait subir à ses restes, d'après la coutume des Huns, si l'on ajoutait foi aux paroles d'Hildiga, s'écrie :

Elle est folle, elle ment !
Je défends qu'on la croie en son égarement.
..... Saisi d'un étrange vertige,
J'ai voulu me tuer... oui, c'est ainsi, vous dis-je !
Et je me suis jeté, pour que le coup fût sûr,
Moi-même sur ma hache, en l'appuyant au mur.
La frayeur de la reine a causé sa folie ;
Tout ce qu'elle a dit là, j'ordonne qu'on l'oublie !

Après la mort d'Attila, ses fils se disputèrent son pouvoir, et leurs discordes ruinèrent l'empire des Huns.

LE JOUR SOMBRE.

19 mai 1780.

Ce jour-là, d'épaisses ténèbres couvrirent, dans l'Amérique du Nord, toute la Nouvelle-Angleterre et les États du centre. La crainte et la consternation se répandirent parmi les blancs et les Indiens. Beaucoup de gens crurent à la fin du monde.

Le conseil du Connecticut était en session à Hartford : on y discutait un bill sur la pêche des aloses. L'effroyable nuit pénétra dans la salle. On voulut lever la séance; mais un des législateurs, Abraham Davenport, s'écria :

Quoi qu'on en ait pu supposer d'après l'épigramme bien connue de Boileau :

Après l'Agésilas,
Hélas !
Mais après l'Attila,
Holà !

la pièce eut vingt représentations consécutives et trois autres encore dans la même année. « C'était, pour le temps, dit M. Marty-Laveaux, un véritable succès. » (*Les Grands écrivains de la France*, publiés sous la direction de M. Ad. Régnier. Œuvres de Corneille, t. VII. Notice, p. 101.)

(1) Représenté sur le théâtre de l'Odéon le 23 mars 1880.

— Non, continuons ! pas d'ajournement. Si c'est le jour du jugement dernier, eh bien, qu'il nous trouve tous à notre poste, faisant notre devoir ! Je demande qu'on apporte des chandelles.

On a composé, sur le « jour sombre » et sur ces paroles d'Abraham Davenport, un grand nombre de poésies populaires et de légendes.

(Voir les Histoires de Barber, Webster, Mursell, etc., et la *Tent on the beach* de Whittier.)

LA VIE RÉELLE.

Le jour où vous mettrez le pied dans la vie, dans la vie réelle, entendez-vous bien ? le jour où vous la connaîtrez avec ses lois, ses nécessités, ses rigneurs, ses devoirs et ses chaînes, ses difficultés et ses peines, ses vrais douleurs et ses enchantements, vous verrez comme elle est

saine et belle, et forte et féconde, en vertu même de ses exactitudes. Ce jour-là, vous trouverez que le reste est factice, qu'il n'y a pas de fictions plus grandes, que l'enthousiasme ne s'élève pas plus haut, que l'imagination ne va pas au delà ; qu'elle comble les cœurs les plus avides, qu'elle a de quoi ravir les plus exigeants ; et ce jour-là, mon cher enfant, si vous n'êtes pas incurablement malade, malade à en mourir, vous serez guéri.

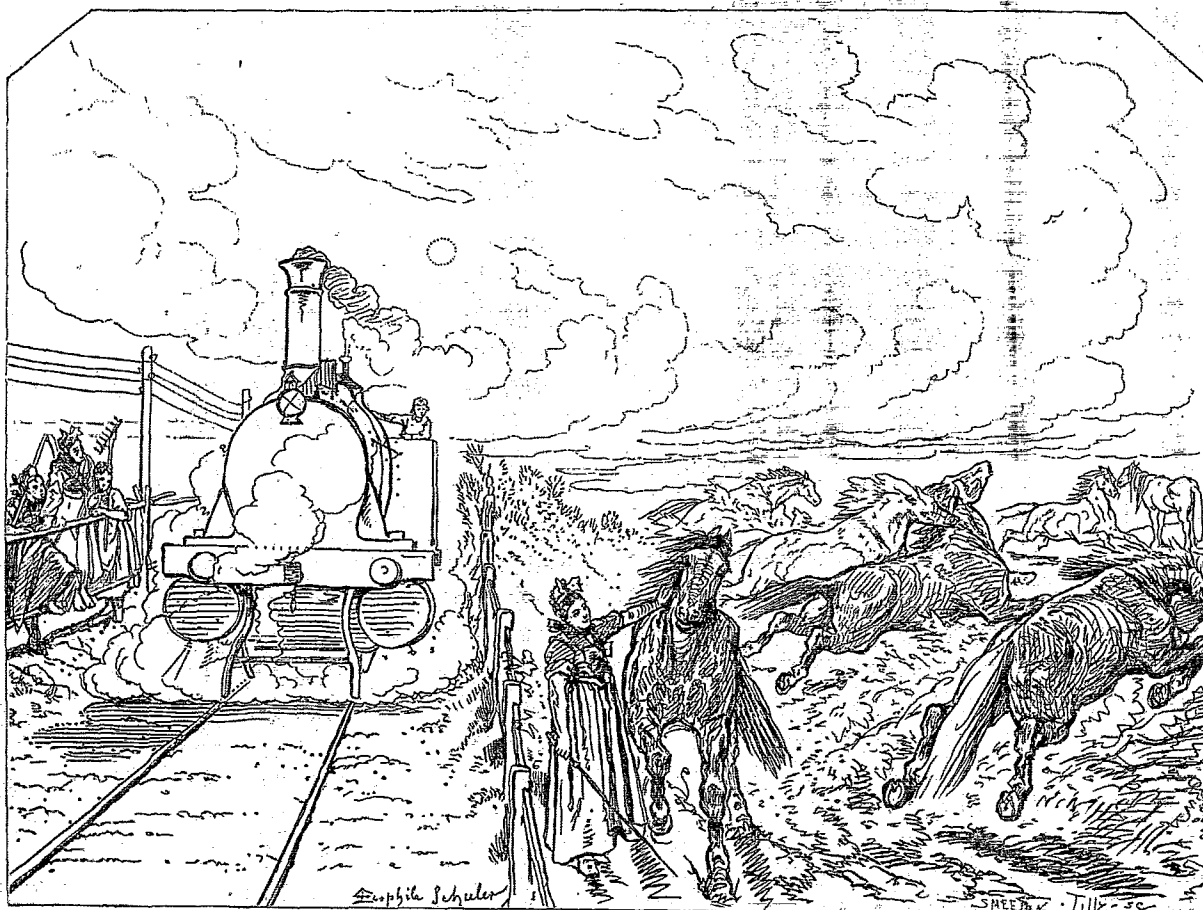
FROMENTIN, *Dominique*.

LE COUP DE SIFFLET

PAR SCHULER.

Voy. sur ce peintre, t. XLVII, 1879, p. 84.

Schuler avait fait cette esquisse, d'après nature, en Alsace, peu de jours après l'inauguration d'un chemin de



Le Coup de sifflet. — Croquis par Théophile Schuler.

fer, qui causait autant de surprise aux habitants que d'effroi aux animaux. Il avait été surtout touché de la simple énergie d'une jeune paysanne alsacienne, qui retenait un vigoureux cheval, bien moins par la force que par le regard et la voix.

L'artiste a trouvé dans ce croquis, que M^{lle} Schuler a bien voulu nous communiquer, le sujet d'une belle peinture.

commencement du dix-neuvième siècle, a dessiné un grand nombre de modèles de costumes dont la plupart ont été gravés. On conserve plusieurs de ses tableaux au Musée de Lille. Le nom de Watteau seul reporte naturellement la pensée au grand Watteau, mort en 1721. (Voy., sur cet excellent peintre, nos Tables.)

TOME XLVIII (1880).

Page 214. — *Le culbute ou cornefiche* dont il est question dans cette page se trouve le *cornichet* dans le bas Poitou et la Saintonge.

Page 361 sous la gravure. — *Au lieu de Dessin de Verdeil, lisez Dessin de Bocoquet.*

ERRATA ET REMARQUES.

TOME XLVII (1879).

Page 217. — Sous la gravure du *DÉSHABILLÉ A LA SUZANNE*, lisez *Portrait par Watteau le Jeune ou de Lille*. — Ce peintre, mort au

TYPOGRAPHIE DU MAGASIN PITTORESQUE,
Rue des Missions, 15.

JULES CHARTON, Administrateur délégué.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- A l'Eglise, tableau, 353.
 Abbotsford (Château), 65.
 Abeilles de Virgile, 28.
 Abside San-Donato, 257.
 Académie des sciences, 260.
 Acoz, paysage, Belgique, 217.
 Administration de la France avant 1789, 38, 94, 134.
 Aide-mémoire historique, 158.
 Algérie, cité arabe, 169.
 — Sidi-Bou-Médir, 129.
 Allumettes retrouvées, 215.
 Ambassadeurs vénitiens, 103.
 Amour de la patrie, 94.
 Ananas à découper, 118.
 André del Sarte, 1.
 Angleterre comparée, 15.
 Anneau d'un naufragé, 7.
 Antichambre, 7.
 Antilope Canna, 252.
 — des Indes, 377.
 Apelles à Rhodes, 296.
 Après une perte cruelle, 351.
 Arboriculture, 79, 135.
 Arbre du bien et du mal, 223.
 Arbre de Jessé, 209.
 Arbre merveilleux, 204.
 Archidiacre, 38, 94, 134.
 Armure du quinzième siècle, 369.
 Arrivé, 124.
 Art (l'), J. Reynaud, 286.
 — (l') agricole, 366.
 — (l') de bien dire, 87.
 — (l') chez soi, 7, 54, 103, 130, 207, 263, 375.
 Artistes décorateurs, 270.
 Attila, 347, 406.
 Auberge de la Sangre, 345.
 Audiphone (l'), 328.
 Autruches (Elevage des), 100.
 Aveugle (l') de Marianne, 225.
 Aveugles célèbres, 242.
 Aveugles, sourds-muets, 40.
- Babé, 346.
 Bas-reliefs de Luca della Robbia, 397.
 Baptême du grand Dauphin, 324.
 Basilique eudoxienne, à Rome, 23.
 Béatrix d'Aragon, 256.
 Béranger (Lettre de), 176.
 Bernache de Magellan, 113.
 Bias, rivière au Pendjab, 265.
 Biberons pour agneaux, 97.
 Bibliothèque (Souverain d'un), 23.
 Bibliothèque au quinzième siècle, 46.
 — du Louvre, 63.
 — nationale, 128, 144, 304.
 Bijoux et jouets scientifiques, 344.
 Boiseries (Peintures de), 7, 55.
 Bonheur par comparaison, 275.
 Bon sens de l'esprit, 309.
 Borromée (Saint Charles), 81.
 Bouée lumineuse, 404.
 Boule du temps, 384.
 Boulevards de Paris, 36.
 Bourdoux et Kouvchines, 15.
 Brasseur avant 1789, 60.
 Brodeur avant 1789, 127.
- Cabaretier avant 1789, 201.
 Cabinet de travail, 8.
 Cachemire (le), 333.
 Canard mandarin, 273.
 Candélabres quinzième siècle, 31.
 Capital, 227.
 Carmélites (Couvent de), 73.
 Carnavalet, hôtel, 233.
 Carte mégalithique, 182.
 Cartes (Origine des), 244.
 Cartier avant 1789, 243.
 Cascade de la Balme de Thuy (Haute-Savoie), 321.
 — de Fautahua, 145.
 Cathédrale Saint-André, à Bordeaux, 268.
 — de Sens, 44.
- Ce qu'il en coûtait pour vivre au temps de Démosthènes, 200.
 Ce qu'on ne fait pas, 23.
 Chaînes de saint Pierre, 29.
 Chambres à coucher.
 Chamois (Chasseur au), 313.
 Changeur avant 1789, 370.
 Chapelier avant 1789, 303.
 Charcutier avant 1789, 327.
 Charité à tour de bras, 215.
 Charpentier avant 1789, 358.
 Chasse à l'ours gris, 140.
 Chaulnes (Duc de), 144.
 Chien de Newton, 30.
 Chili, 84.
 Choc d'un poisson, 63.
 Chœurs de musique, 397.
 Choix en amitié, 236.
 — de professions par jeunes filles des écoles de Paris, 138.
 Ciel en 1881, 387.
 Classement des monuments historiques de France, 106.
 Coffret à bijoux gallo-romain, 200.
 — en filigrane, 77.
 Combat de la Hougue, 308.
 Comédie d'Erasmus, 53.
 Conférences littéraires au village, 230.
 Conseil (un Petit), 158.
 Conseils, 75.
 — aux lecteurs, 40.
 — (Petits) contre la haine et l'irritation, 216.
 Conversation, 91.
 Convive (le), saynète, 2.
 Coqs : races Crève-cœur, Houdan, Padoue, Andalouse, Dorking, Hambourg argentée, 219, 300, 400.
 Coquilles, 91.
 Cornefiche, 214.
 Costume (Histoire du), 67, 114, 194, 239, 340.
 Coup de sifflet, 408.
 Coupe servant de cachet, 176.
 Courage (le), 320, 351.
 Couronne de lumière, 32.
 Couteaux, âge de bronze, 280.
 Couvent des Carmélites, 73.
 Crayon voltaïque, 136, 168.
 Crève-cœur, race de coqs, 219.
 Croix du treizième siècle, 241.
 — de saint Hubert, 255.
 Crozant (Rumes de), 89.
 Cuisinier et rôtisseur, 20.
 Curieux (le), 148.
 Cyclodes, 316.
- Dankar, vallée Spiti, 396.
 Danse pyrrhique, 108.
 Davel (le Major), 185.
 Décorations, 7, 103, 104.
 Découverte du passage Nord-Est en 1879, 379.
 Dent (la Première), 9.
 Dessin mystérieux, 172.
 Dessins inédits de Claude Perrault, 63.
 Devise de Charles IX, 100.
 Devoir, 143.
 Dieu, 126.
 Dieu, les dieux, 47.
 Dictionnaire (Petit) des arts et métiers avant 1789, 60, 127, 201, 243, 270, 303, 327, 358.
 Didyme d'Alexandrie, 242.
 Discernement, sagacité de l'esprit, 310.
 Divinités grecques et latines; assimilation, 343.
 Dolmens en France, 184.
 Dossier de fauteuil, 64.
- Eaux douces d'Asie, 348, 356.
 Eclairage, 182.
 Economistes, 46.
 Ecritures anciennes, 357.
- Eglise Saint-Florentin, 156.
 — Saint-Pierre aux Liens, 23.
 Egypte, 111.
 Emissiokken, 316.
 Eloquence, 322.
 Emaux sur porcelaine, 283.
 Emigration Les femmes européennes en Amérique, 112.
 Encadrement de dessins, 375.
 Endurance endurant, 315.
 Enfants d'Edouard, 158.
 Engrand le Prince, 209.
 En route pour les bois, 405.
 Epictète, 54, 207.
 Epitaphe par Théocrite, 263.
 Errata et remarques, 408.
 Erratum pour 1879, 88.
 Erreurs les plus dangereuses, 263.
 Espagnol rêveur, 105.
 Esprit : définition de ses qualités, 309, 330, 332.
 Etendue des Etats-Unis, 391.
 Eucalyptus globulus, 204.
 Evangéliste de Noyon, 276.
 Examen (l'), 93.
 Exemple paternel, 214.
 Expériences de Crookes, 366.
 Explosifs nouveaux, 320.
 Exposition de 1878, 20, 37, 40, 47, 88, 132, 152, 228, 284, 297, 365.
- Fac-similé de l'écriture de Jean la Fontaine, 232.
 Facilité et promptitude de l'esprit, 310.
 Facteur, 176.
 Famines et chemins de fer, 39.
 Faust le vrai, 94.
 Fellah égyptien, 33.
 Fête funéraire au Chili, 329.
 Filigrane (le), 76.
 Fin de la vie, 164.
 Fiord en Norvège, 25.
 Flabellum, 198.
 Fondation de l'Acad. des sciences et de l'Observatoire, 260.
 Fontaine des eaux douces d'Asie, 356.
 Fonts baptismaux, 119.
 Foot-ball, jeu anglais, 121.
 Force de l'esprit, 331.
 Fourmis; expérience, 23.
 France comparée, 15.
 France vieille, 228.
- Gelée (la) en 1758, 230.
 Gerson et Jean Huss, 310.
 Gloire, 395.
 Gondole sous Louis XV, 152.
 Goya, peintre, 42, 177.
 Grèce moderne, 30.
 Guerre de l'indépendance tahlitienne, 146.
- Habilité des ouvriers, 8.
 Habitations arabes, 83.
 Harrison, 384.
 Hégésippe Moreau, 175.
 Histoire du costume en France, 67, 114, 194, 239, 340.
 Histoire sur verre, 103.
 Hiver et traîneaux russes, 292.
 Holberg, poète danois, 52.
 Homme (l') n'est jamais seul, 207.
 Horloge pneumatique à Paris, 336.
 Horloges; voy. Pendules.
 — de Charles-Quint, 247.
 Hortillonages à Amiens, 323.
 Hôtel Carnavalet, 233.
 Houdan, race de coqs, 221.
 Huss (Jean), 310.
- Idéal et réalité, 176.
 Idée du vieux Blaise, 393.
 Immortalité, 219.
- Incendie de Saint-André, à Bordeaux, 268.
 Indépendance, hardiesse, modération de l'esprit, 331.
 Initiales des titres anglais, 30.
 Inscription romaine découverte au Forum, 286.
 Instruction; ses avantages économiques, 63.
 Instruction primaire; mesure de ses résultats, 394.
 Intelligence de l'esprit, 310.
 — des oiseaux de proie, 118.
 Intérieur de la terre, 91.
 Invasion du luxe à Autun, 228.
 Isolement, 239.
 Ivoire byzantin à Trèves, 314.
- Jardin d'acclimatation, 113, 252.
 Jessé (Arbre de), 210.
 Jeu du foot-ball, 121.
 Jeune fille qui cherche un mari, 114.
 Jodelle (Tribulations de), 257.
 Jouets scientifiques, 344.
 Jouissance de la pensée, 78.
 Jour (le) sombre, 407.
 Juanello Turiano, 247.
 Jubé de l'église St-Florentin, 157.
 Juif errant (Légende), 317.
 Juridiction ecclésiastique, 38, 94, 134.
 Jury anglais pour l'Exposition française 1867, 364.
- Kaisersberg (Vosges), 4.
 Kalâa (village d'Algérie), 169.
 Kiosque impérial aux Eaux douces d'Asie, 357.
 Kirghises, 182.
 Kouvchines, 15.
- Lac du Bourget, 180.
 Lapin et oiseau, 344.
 Leçons de choses, 28.
 Légende du Juif errant, 317.
 Léopold Robert, 385.
 Lepot, sculpteur, 210.
 Lettre du docteur, 335, 338.
 Libéralisme, 395.
 Lion aveugle du Marabout, 80.
 Livre de gestes de Blanche de Castille, 128.
 — de voyage illustré au quinzième siècle, 126.
 Locataire (le) des demoiselles Rocher, 26, 34, 42, 50, 58, 66, 75, 82, 98, 118, 131, 142, 150, 155, 170, 178, 186, 202, 211, 221, 234, 246, 258, 267, 277, 294, 301, 306, 323.
 Louis XI, 1483, 158.
 Luther, 1483, 158.
 Luxe à Autun, 228.
 — au moyen âge, 191.
 — chez les Romains, 92.
- Machines de guerre, 11.
 Maison aux statues, 330.
 Magnétisme (Sur le), 404.
 Maladie et résignation, 315.
 Manière de peindre sur mur au couvent du mont Athos, 230.
 Manufacture de Sèvres, 88, 152, 283.
 Marie-Thérèse de France, 56.
 Marteau de porte, 72.
 Masque (le), par Lope de Rueda, 254, 286.
 Mât de Cocagne (Goya), 177.
 Matière radiante, 366.
 Maximes arabes, 296.
 — par le cardinal Richelieu, 323.
 Médailles, 20, 56, 144, 243, 311.
 Mégalithiques (Carte des monuments) en Gaule, 182.

- Mépris des hommes, 147.
 Mésange bleue, 57.
 Mésopotamie, 296.
 Métaux nouveaux, 320.
 Michel-Ange, 281.
 Michela, machine sténographique, 40.
 Miroirs magiques chinois et japonais, 391.
 Misère, 147.
 Modes; voy. Costumes.
 Modes de chapeaux en 1797-98, 342.
 Modestie, 279, 383.
 Moissonneuse-lieuse, 47.
 Moissonneuses revenant des champs, 393.
 Monument vénitien, 8.
 Monuments mégalithiques, 182.
 Moquerie (la), 191.
 Morale (la) et le droit, 311.
 Mort d'un petit enfant, 329.
 Mortalité, 70.
 Mouvement des naissances, 16.
 Musée de l'hôtel des Monnaies, 20, 56.
 — de Lausanne, 185.
 — du Louvre, 1.
 — du Luxembourg, 201.
 — de Madrid, 41.
 — de Nancy, 81.
 — de St-Germain, 200, 224, 280.
 — des verreries de Murano, 257.
 — de la Voûte Verte, à Dresde, 77.
 — de Zurich, 280.
- Naissance (Date vraie) de M^{me} de Sévigné, 10.
 Naïveté, 78.
 Naufragés (Deux), 148.
 Nerviens (les), 217.
 Nids de bombyx, 17.
 Nils (le Grand), 92.
 Noblesse vraie, 6.
 Noël, 327.
 Noms des habitants de diverses localités de la France, 22, 146, 182, 223, 279.
 Nordenskiöld, 379.
- Observatoire, 260.
 — ancien au pic du Midi, 372.
 — nouveau, 373.
 — du Vége, 381.
 Œil de mouche, 208.
 Officiel, 38, 94, 134.
 Oiseau de proie intelligent, 118.
 Oiseaux au bain, 137.
 Opéra de Bellérophon, 266.
 Opulence (l'), 47.
 Orgueil, par Schopenhauer, 230.
 Ourres pour traverser la rivière Bias, 265.
- Panneaux, 103, 208.
 Papiers de tenture, 7, 54.
 Pasquier (Adr.), cordonnier biographe, 250, 282, 291.
 Pâtes blanchées sur porcelaine, 283.
 Patinage en Frise, 212.
 Payer et ne pas payer, 62, 102.
 Paysage à Acoz, 217.
 Peinture, colle, huile, 55.
 — sur toile imitant la tapisserie, 130, 207, 263.
 Pendules et horloges mystérieuses, 192.
 Pénétration, étendue et largeur de l'esprit, 331.
 Pensées. — Epicète, 207. Fléclancier, 143. Laprade, 112. Pasquier, 70. Reynaud (Jean), 126. Serres, 94. Topffer, 23.
 Perfectionner (Se), 207.
 Pergame (Asie Mineure), 188.
 Perles de verre, Murano, 257.
 Perraud (J.-J.), sculpteur, 159, 262.
 Perrault (Claude), 63.
 Personnages païens représentés dans les églises, 291.
 Phénomène à étudier, 291.
 Phlébotomie, 296.
 Pics du Soudan oriental, 305.
 Placements, 228.
 Plantations d'alignement, 79, 135.
 Plume d'Edison, 136.
 Plus heureux qu'un roi, 313.
 Poissons magiques, 344.
 Pont de bois, 275.
 Porcelaines-émaux, 283.
 Portail, cathédrale de Sens, 44.
 Porteuses d'eau (Goya), 41.
 Portraits des ancêtres, 384.
 Poules : Crèveccour, Houdan, Padoue argentées, Andalouses, Dorking, Hambourg argentées, 219, 300, 400.
 Préjugé, 191.
 Prévoyance, 227.
 Prix des tableaux chez les anciens, 47.
 Progrès de la céramique, 152.
 — de l'éclairage, 182.
 Prononciation française, 44.
- Qualités de l'esprit, 309, 330.
 Quonncacha, au Pérou, 228.
- Rainette verte, 164.
 Raison et passions, 70.
 Raphaël, 158.
 Rasoirs gaulois, 224.
 Réalité, idéal, 176.
 Registres état civil avant 1789, 78.
- Reliquaire (Poméranie), 112.
 Repas à Davos, 143.
 Résidence, 228.
 Respect des livres et des manuscrits, 247.
 Respect filial chez les Arabes, 126.
 Retour des champs, 405.
 Richard III, 1483, 158.
 Rivière Bias, 265.
 Rivière Vinagre, 178.
 Royaume (un) pour savoir lire et écrire, 253.
 Rue des Nations, 1878, 297.
 Ruines du château d'Auronza, 249.
 — de Crozant, 89.
 — à Kaisersberg, 5.
 — de Kalaa, 169.
 Russie comparée, 15.
- Saint-André, à Bordeaux, 269.
 Saint-Charles Borromée, 81.
 Saint-Maclou (Pontoise), 289.
 Saint-Pierre aux Liens, 24.
 Saint-Vaast de la Hougue, 307.
 Sainte Famille, 1.
 Salaires de musiciens, 138.
 Salle à manger, salon, 7.
 San-Donato de Murano, 257.
 Sansonnet (le), 353, 362, 370, 378, 390, 398.
 Santiago, 84.
 Sarcelles (Seine-et-Oise), 140.
 Savonariole, 153.
 Sceaux d'officialité, 96.
 Sculpture (une) des anciens Péruviens, 228.
 Sensibilité égoïste, 54.
 Serpent fouetteur, 193.
 Sévigné (M^{me} de), 10.
 Sibylle Libyque, 281.
 Sifflets de pigeon (Chine), 288.
 Simplifier sa vie, 404.
 Soleil (le) me gêne, 83.
 Sorciers (Prétendus) brûlés, 91.
 Sortie d'Egypte, 236.
 Soudan oriental, 305.
 Souplisse de l'esprit, 331.
 Sourds-muets, aveugles, 40.
 Sparte (la Vérité sur), 322.
 Spiti (Vallée en Asie), 396.
 Stations agronomiques, 14, 51.
 Statue (Noire), 18, 30.
 Statuette d'enfant, 320.
 Sténographie, 40.
 Stephenson (Vieillesse de), 214.
 Superstitions regrettables, 207.
 Supplice de Savonarole, 153.
 Surnoms (Deux), 343.
- Tabernacle des chaînes de saint Pierre, 24.
 Tact et mesure de l'esprit, 310.
 Tahiti (Polynésie), 145.
 Talmud (Prescriptions du), 26.
 Terver, naturaliste, 316.
 Têtes commémoratives, 83.
 Théocrite (Vers de), 384.
 Thière chinoise, 216.
 Time-Ball, 364.
 Titres anglais, initiales, 30.
 Toilette du matin, 137.
 Tolède (une Rue de), 161.
 Tombe de Samofède, 381.
 Tombeau de Henri le Grand, 16.
 — de Lamoricière, 132.
 — de saint Julien, 351.
 Topffer (Rodolphe), 363.
 Toucan Ariel et son nid, 337.
 Traineau de moujik, 293.
 Tribulations de Jodelle, 257.
 Tromp (Martin), amiral, 20.
 Turiano (Juanello), 247.
- Unification de l'heure, 336.
 Usages et coutumes en Belgique et en Bohême, 6, 70, 89, 122, 166, 189, 218, 265, 305, 334, 374, 402.
 Usages regrettables, 207.
 Usages du temps passé, 54.
 Utile (Etre), 39.
- Vallée de Spiti en Asie, 396.
 Vallparaiso, 85.
 Varnucchi, 1.
 Vase en émail de Gobert, 88.
 Vase de Sévres décoré au grand feu, 152.
 Vases de Sévres, 283.
 Velario, fête au Brésil, 329.
 Vérité, 54.
 Vérité (la), 270.
 Vers de Théocrite, 384.
 Vestibule, 7.
 Victoire (la), peinture de Calderon, 225.
 Vie (la), par Caro, 370.
 Vie réelle, 408.
 Vie sincère (fin), 18, 30.
 Vieille France, 228.
 Vieillesse à volonté, 78.
 Village de Sidi-Bou-Médir, 129.
 Vinagre (Rivière), 178.
 Vitellius, 124.
 Vitesse d'un cheval, 151.
 Voyage de la Fontaine à Limoges, 230.
- Walter Scott, 65, 85, 110, 163, 193, 238, 273, 293, 326, 350.
 Watteau, *erratum*, 88.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, HORTICULTURE, CHASSES.

Abeilles de Virgile, 28. Ananas à découper, 118. Arboriculture, 79, 135. Arbre merveilleux, *Eucalyptus globulus*, 204. Art agricole, 366. Aurouches (Élevage des), 100. Biberons pour agneaux, 97. Chasse à l'ours gris, 140. Chasseur au chamois, 313. Croix de saint Hubert, 255. En route pour les bois, 405. Famines et chemins de fer, 39. Hortillonnages d'Amiens, 323. Idée du vieux Blaise, 393. Moissonneuse-lieuse, 47. Plantations d'alignement, 79, 135. Poules Crève-cœur, Houdan, Padoue argentées, andalouses, Dorking, Hambourg argentées, 209, 300, 400. Stations agronomiques, 14, 51.

ARCHEOLOGIE, NUMISMATIQUE, LINGUISTIQUE.

Armure au ^{xv}e siècle, 369. Candélabres et porte-lumières au ^{xv}e siècle, 31, 32. Coffret à bijoux gallo-romain, 200. Couteaux âge de bronze, 280. Croix du ^{xiii}e siècle, 241. Devise de Charles IX, 100. Dolmens, 184. Flabellum, 198. Fontis baptismaux en cuivre de fonte, 119. Ivoire byzantin à Trèves, 311. Médailles, 20, 56, 144, 248, 311. Pergame, Asie Mineure, 188. Rasoirs gaulois, 224. Reliquaire en Pontéranie, 112. Sculpture des anciens Péruviens, 228.

ARCHITECTURE.

Abbotsford, résidence de Walter Scott, 65. Abside San-Donato, 257. Boulevards de Paris, 36. Cathédrale Saint-André à Bordeaux, 268. Classement des monuments historiques de France, 106. Couvent ancien de Carmélites, 73. Fontaine des Eaux douces d'Asie, 356. Habitations arabes à Edfou (Égypte), 33. Hôtel Carnavalet, 233. Kiosque impérial aux Eaux d'Asie, 357. Jubé de l'église Saint-Florentin, 157. Monument vénitien, 8. Portail cathédrale de Sens, 44. Rue des Nations, 297. Ruines du château d'Aurouze, 249. Ruines de Crozant, 89. Ruines de Kaisersberg, 5. Saint-Maclou à Pontoise, 289. Sarcelles, 140. Tombeau de Lamoricière, 132.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliothécaire (Petit Souvenir d'un), 23. Bibliothèque du Louvre, 63. Bibliothèque nationale, 128, 144, 304. Bibliothèque ^{xv}e siècle; règlement, 46. Conseils aux lecteurs, 40. Écritures anciennes et leur âge, 357. Évangélaire de Noyon, 276. Fac-similé de l'écriture de Jean la Fontaine, 232. Initiales des titres anglais dans les livres, 30. Livre de gestes de Blanche de Castille, 128. Livre de voyage illustré au ^{xv}e siècle, 126. Pasquier (Adrien), cordonnier; ses œuvres, 150, 282, 291. Respect des livres et manuscrits, 247.

BIOGRAPHIE, NOTES BIOGRAPHIQUES.

André del Sarte, 1. Borromée (Saint Charles de), 81. Chaulnes (Duc de), 141. Davel (Major), 185. Engrand le Prince, 209. Faust (le Vrai), 94. Gerson et Jean Huss, 310. Goya, peintre 42. Harrisson, 384. Hégésippe Moreau, 175. Holberg, poète danois, 52. Juanello Turiano, 247. Léopold Robert, 385. Lepot, sculpteur, 210. Louis XI, 158. Luther, 158. Marie-Thérèse de France, 56. Nordenskiöld, 379. Pasquier, cordonnier biographe, 250, 282, 291. Perraud (J.-J.), sculpteur, 159, 262. Perrault (Claude), 63. Portraits des ancêtres, 384. Raphaël, 158. Reuvich, 126. Savonarole, 153. Sévigné, 10. Stephenson, 214. Terver, naturaliste, 316. Tromp (Martin), amiral, 20. Vannuchi, 1. Vitellius, 124. Walter Scott, *voy.* Table alphabétique.

ENSEIGNEMENT.

Art de bien dire, 87. Choix de professions par de jeunes filles des écoles de Paris, 138. Enseignement dans la Grèce moderne, 30. Instruction, ses avantages économiques, 63. Instruction primaire; comment en mesurer les résultats, 394. Leçons de choses au ^{xvii}e siècle, 28. Nils de Grand, 92. Prononciation française (fin), 14. Sténographie, 40. Vérité, 54.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Algérie, cité arabe, 169. Algérie, village Sidi-Bou-Médim, 129. Bias, rivière au Pendjab, 265. Cachemire (le) ou vallée de Srinagar, 333. Cascade de la Balme de Thuy, 321. Cascade de Fautahua, 145. Chili, 81. Découverte du passage Nord-Est, 379. Eaux douces d'Asie, 348, 356. Égypte, 111. Étendue des États-Unis, 391. Fellah égyptien, 33. Fior en Norvège, 25. Kaisersberg (Vosges), 4. Kirghises, 182. Kou-chines, 15. Lac du Bourget, 180. Noms des habitants de diverses localités de la France, 22, 146, 182, 223, 279. Pies Fa-dock et Ra-dock du Soudan oriental, 305. Rochedolombe (Ardèche), 49. Saint-Vaast de la Hongue, 307. Tahiti, 145. Tolède, 160. Vallée de Spiti en Asie, 396. Vinagre (Rivière), 178. Voyage de la Fontaine à Limoges, 230.

HISTOIRE, NOTES HISTORIQUES, ETHNOGRAPHIE.

Aide-mémoire historique, an 1483, 158. Ambassadeurs vénitiens, 103. Attila, 347, 406. Bapteme du grand Dauphin, 324. Basilique eudoxienne à Rome, 23. Béatrix d'Aragon, 256. Chaines de saint Pierre, 24. Combat de la Hougue, 308. Costume (Histoire du) en France, 67, 114, 194, 239, 340. Danse pyrrhique, 108. Davel (Major), 185. Dessin mystérieux, 172. Devise de Charles IX, 100. Égypte, 111. Emigration des femmes européennes, 112. Enfants d'Edouard (1483), 158. Fondation de l'Académie française et de l'Observatoire, 260. Guerre de l'indépendance tahitienne, 146. Histoire sur verre, 103. Horloges et Charles-Quint, 247. Jessé (Arbre de), 210. Jour sombre (le), 407. Kaisersberg (Vosges), 4. Luxe, 92, 191. Machines de guerre, 11. Marie-Thérèse de France, 56. Nerviens, combat contre César, 217. Noël, 327. Personnages païens représentés dans les églises, 291. Richard III, son avènement, 158. Sibylle Lithyque, 281. Sorciers brûlés (Préten-

due), 91. Sortie d'Égypte, 236. Sparte (la Vérité sur), 322. Têtes commémoratives, 83. Vieille France à Autun, 228.

INDUSTRIE, COMMERCE, ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Allumettes retrouvées, 215. Ananas à découper, 118. Art chez soi, 7, 54, 103, 130, 207, 263, 375. Artistes décorateurs, 270. Bijoux et jouets scientifiques, 344. Boiserie, peintures et décorations, 55. Bourdoux et Kouvchines, 15. Brasseur avant 1789, 60. Brodeur avant 1789, 127. Cabaretier avant 1789, 201. Cartier avant 1789, 243. Changeur avant 1789, 270. Chapelier avant 1789, 303. Charcutier avant 1789, 327. Charpentier avant 1789, 358. Coup de sifflet, 408. Crayon voltaïque, 136, 168. Cuisinier et rôtiisseur, 20. Dessins inédits de Claude Perrault, 63. Dictionnaire (Petit) des arts et métiers avant 1789; *voy.* Table alphab. Encadrement de dessins, 375. Explosifs nouveaux, 320. Exposition 1878, 20, 40, 228, 284, 297, 365. Famines et chemins de fer, 39. Filigrane, 76. Fontis baptismaux en cuivre de fonte, 119. Habileté des ouvriers, 8. Horloges; *voy.* Pendules. Kouvchines, 15. Machines de guerre, 11. Manière de peindre sur mur au mont Athos, 230. Michela, machine sténographique, 40. Miroirs magiques chinois et japonais, 391. Papiers de tenture, 7, 54. Peinture à colle et à huile, 55. Peintures sur toile imitant la tapisserie, 130, 207, 263. Pendules et horloges mystérieuses, 192. Perles de verre à Murano, 257. Phlébotome, 296. Placements de capitaux, 228. Plume d'Edison, 136. Poissons magiques, 344. Porcelaines, pâtes blanches d'application, émaux, 283. Progrès de la céramique, 152. Progrès de l'éclairage, 182. Repas à Davos, 143. Rôtissoire Baudouin, 20. Salaires de musiciens, 138. Sifflets de pigeons en Chine, 288. Sténographie, 40. Vase en émail de Gobert, 88. Vase de Sévres décoré à grand feu, 152. Vases de Sévres, 283.

INSTITUTIONS, STATISTIQUE, FINANCES.

Administration de la France avant 1789, 38, 94, 134. Angleterre, France et Russie comparées, 15. Archidiacre, 38, 94, 134. Aveugles et sourds-muets, 40. Ce qu'il en coûtait pour vivre au temps de Démosthènes, 200. Economistes, 46. Grèce moderne, 30. Juridiction ecclésiastique, 38, 94, 134. Mortalité, 70. Naissances en France et en Europe, 16. Official, 38, 94, 134. Prévoyance, conseils, professions, capital, placements, résidence, 227. Registres état civil avant 1789, 78.

LITTÉRATURE, ART, MORALE, PHILOSOPHIE.

Abeilles de Virgile, 28. Amour de la patrie, 94. Arrivé, 124. Art (l'), 286. Béranger (Lettre de), 176. Bonheur par comparaison, 275. Ce qu'on ne fait pas, 23. Choix en amitié, 236. Conférences au village, 230. Conseil (Petit), 158. Conseils, 75. Conseils contre la haine et l'irritation, 216. Conversation, 91. Convive (le), saynète, 2. Courage, 320, 351. Devoir, 143. Dieu, 126. Dieu, les dieux, 47. Divinités latines et grecques, 343. *Einsseitigkeit*, 316. Eloquence, 323. Endurance, 315. Epictète, 54, 207. Épitaphe par Théocrite, 263. Errata, 88, 408. Erreurs dangereuses, 263. Espagnol trompé, 105. Esprit: définition de ses qualités, 309. Exemple paternel, 214. Facteur, 176. Fin de la vie, 164. Gloire, 395. Homme (un) sensé, 405. Idéal et réalité, 176. Jouissance de la pensée, 78. Libéralisme, 395. Maladie et résignation, 315. Masque (le), par Lope de Rueda, 254, 286. Mât de cognac, 177. Maximes arabes, 296. Maximes par Richelieu, 323. Mépris des hommes, 147. Misère, 147. Modestie, 279, 383. Moquerie, 191. Morale (la) et le droit, 311. Musée; *voy.* Table alphabét. Noblesse vraie, 6. Œil de mouche, 208. Opéra de Bellérophon, 266. Opulence, 47. Orgueil, 230. Payer et ne pas payer, 62, 102. Pensées; *voy.* Table alph. Perfectionner (se), 207. Pont de bois, 275. Première (la) dent, 9. Qualités de l'esprit, 309, 330. Raison et passion, 70. Respect filial chez les Arabes, 126. Sensibilité égoïste, 54. Simplifier sa vie, 404. Talmud; prescriptions charitables, 26. Toilette du matin, 137. Utile (être), 39. Vérité, 54. Vérité, 270. Vers de Théocrite, 384. Vie (la), 370. Vie (la) réelle, 408. Vieillesse à volonté, 78.

Nouvelles, Récits, Légendes, Apologues, Anecdotes. — Anneau d'un naufragé, 7. Apelles à Rhodes, 296. Aveugle (l') de Marianne, 225. Charité à tour de bras, 219. Chien de Newton, 30. Cornefiche, 214. Jeune fille qui cherche un mari, 111. Juif errant, légende, 317. Lettre du docteur, 335, 338. Locataire des D^les Rocher; *voy.* Table alph. Maison aux statues, 330. Mésopotamie, 296. Naïveté, 78. Nils (le Grand), 92. Royaume (un) pour savoir lire et écrire, 253. Sansonnet (le), 353, 362, 370, 378, 390, 398. Soleil (le) me gêne, 83. Statue (Notre), 18, 30. Surnoms (Deux), 343. Vie sincère (fin), 18, 30.

MARINE, PÊCHES.

Anneau d'un naufragé, 7. Bouée lumineuse, 404. Choc d'un poisson, 63. Combat de la Hougue, 308. Fiord en Norvège, 25. Naufragés (Deux), 148.

MŒURS, CROYANCES, PRÉJUGÉS, COUTUMES, COSTUMES, AMEUBLEMENTS.

Boulevards de Paris, 36. Cartes (Origine des), 244. Costume en France, 67, 114, 194, 239, 340. Curieux (les), 148. Danse pyrrhique, 108. Dictionnaire (Petit) des arts et métiers avant 1789, 60, 127, 201, 243, 270, 303, 327, 358. Dieu, les dieux, 47. Fellah égyptien, 33. Flabellum, 198. Gondole sous Louis XV, 152. Hiver et traîneaux russes, 292. Jeu de foot-ball, 121. Lion aveugle du Marabout, 80. Luxe, 92, 191, 228. Magnétisme (Sur le), 404. Mât de cognac (Goya), 177. Patinage en Frise, 212. Porteurs d'eau, 41. Préjugé, 191. Sorciers brûlés (Prétendus), 91. Statuette d'enfant, 320. Superstitions regrettables, 207. Têtes commémoratives, 83. Théière chinoise, 216. Traineau de moujik, 293. Usages et coutumes en Belgique et en Bohême, 6, 70, 89, 122, 166, 189, 218, 265, 305, 334, 374, 402.

Usages du temps passé, 54. Velario, fête funéraire pour un enfant, au Chili, 329.

PEINTURE, TABLEAUX, ESTAMPES, DESSINS.

Reproduction de Tableaux, Peintures, Portraits. — A l'Église. Petersen p. Garnier d. 353. Baptême du grand Dauphin, tableau à Versailles, Brun d. 325. Cabaret sous Louis XV, Fichel p. Sellier d. 201. Danse pyrrhique, Alma Tadema p. Garnier d. 109. Derniers moments du major Davel, Gleyre p. Gilbert d. 185. Dixième plate d'Égypte, Alma Tadema p. Garnier d. 237. Examen (1^{er}), Tidemand p. Bocourt d. 93. Fiord en Norvège, Normand p. Girardet d. 25. Fondation de l'Observatoire et de l'Académie des sciences, tableau à Versailles, Brun d. 261. Jury anglais pour l'Exposition 1878, W. Cope p. 365. Mât de Cocagne, Goya p. H. Girardet d. Laurent phot. 177. Moissonneuses revenant des champs, Morgan p. Garnier d. 393. Plus heureux qu'un Roi, Berthoud p. H. Girardet d. 313. Porteuses d'eau, Goya p. H. Girardet d. 41. Première dent, Pinchard p. Laurent d. 9. Qu'y a-t-il? Marks p. Garnier d. 149. Rappel des abeilles, Baader p. et d. 20. Saint Charles Borromée à Milan, Trayer p. Bocourt d. 81. Sainte Famille, André del Sarte p. J. Lavée d. 1. Scène de comédie, Marstrand p. Bocourt d. 53. Scène d'hiver en Frise, Bischoff p. Garnier d. 213. Sibylle Libyque, Michel-Ange p. J. Lavée d. 281. Supplice de Savonarole, peinture sur bois, Normand d. 153. Traineau de moujik, Chelmonski p. J. Lavée d. 293. Vedova (la Veuve), L. Robert p. Baader d. 385. Victoire! Calderon p. Garnier d. 225. — Portrait de Béatrix d'Aragon d'ap. buste; 256. Portrait du duc de Chaulnes d'après médaille, 144. Portrait d'Engrand le Prince, Chapuis d'après vitrail, 209. Portrait de Juanello Turiano, d'après méd., 248. Portrait de Marie-Thérèse de France, d'après méd., 56. Portrait de Perraud, Gilbert d. 160. Portrait de Topffer, d'après buste, Bocourt d. 361. Portrait de l'amiral Martin Tromp, d'après méd., 20. Portrait de Vitellius, d'après buste, 125.

Reproduction d'Estampes, Compositions, Dessins d'après nature, Fleurs-Fortes. — Cascade de la Balme de Thuy, d'ap. nature, A. de Bar d. 321. Costumes divers de 1792 à 1798, d'ap. estampes du temps, Cabinet des modes de Harlem, et Tableau des modes à Paris, 67, 68, 69, 115, 116, 117, 196, 197, 239, 240, 340, 341, 342. Coup de sifflet, croquis de Schuler, 408. Dessin mystérieux, d'ap. parchemin au Cabinet des estampes, 173. Dessins inédits de Claude Perrault, 64. Devise de Charles IX, Normand d. 101. En route, J. Laurens, d. 405. Espagnol rêveur, d'après estampe attribuée à Abraham Bosse, Sellier d. 105. Fête funéraire au Chili, Duvivier d. 329. Image gravée en 1683 des chapeliers de Paris, 304. Image de la confrérie des charpentiers de Paris, 360. Saint-Vaast de la Hougue, d'après nature, Garnier d. 308, 309.

Dessins de Paysages, Vues de villes, Marines, etc. — Acoz (Belgique), Edmond von d. phot., 217. Barque du roi de Cachemire, phot. A. de Bar, 333. Cascade de Fautahua (Tahiti), Vuillier d. 145. Cascade de la Balme de Thuy, d'après nature, A. de Bar d. 321. Dankar, village de la vallée du Spiti (Asie), phot. 396. Eaux douces d'Asie, de Drée d. 349. Kaisersberg, ville et ruines, Grandsire d. 4 et 5. Lac du Bourget, de Drée d. 181. Pergame, Svoboda phot. Lancelot d. 188, 189. Pics de Fa-Dock et Ra-Dock, Soudan oriental, Tirpenne d. 305. Place de Florence, bûcher de Savonarole, Normand d. 153. Rivière Bias au Pendjab, Gilbert d. 265. Rochecolombe (Ardeche), B. Laurens d. 49. Rue de Tolède, Em. Laborne d. 461. Saint-Vaast de la Hougue, Garnier d. d'après nature, 308, 309. Santiago, A. de Bar d. 84. Vallée du Spiti en Asie, 396. Valparaiso, A. de Bar d. 85. Village de Sidi-Bou-Médin, Vuillier d. 129.

Dessins d'Architecture, Sculpture, Ruines, Médailles, Jetons, etc. — Abbotsford (château), Tirpenne d. 65. Abside San-Donato, Naya phot. Urrabieta d. 257. Auberge de la Sangre, Em. Laborne d. 345. Boulevards de Paris, Broux d. 37. Carnavalet (Hôtel de), Sellier d. 233. Couvent (Ancien) des Carmélites, Catenacci d. 73. Fontaine des Eaux douces d'Asie, J. Laurent d. 356. Habitations arabes à Edfou, G. Vuillier d. 33. Jubé de l'église Saint-Florentin, 157. Kiosque impérial du Bosphore, Laurent phot. Sellier d. 357. Observatoire ancien et nouveau du pic du Midi, Albert Tissandier d. 372, 373. Pierre de proclamation à Venise, Gilbert d. 8. Rue des Nations, Sellier d. 297. Rue de Tolède, Em. Laborne d. 161. Saint-André, cathédrale à Bordeaux, 269. Saint-Maclou à Pontoise, Em. Laborne d. 239. Sarcelles, église, stèle, portails, Théron d. 141. Tombeau de Lamoricère, Boito arch. Dubois sculpt. J. Lavée d. 133. — Bas-reliefs de Luca della Robbia au Musée Bargello à Florence, 397. Bas-relief du portail de la cathédrale de Sens, 45. Buste de Béatrix d'Aragon, 256. Jeu de football, groupe en terre cuite, 121. Sculptures du tombeau de Henri le Grand, Normand d. 16. Sculptures du tombeau de saint Julien, 352. Sculptures de la fontaine de Quomcacha (Pérou), Broux d. 229. Vitellius, buste en porphyre rouge, 125. — Ruines de la forteresse de Crozat, Vuillier d. 89. Ruines du chât. d'Aurouze, J.-B. Laurens d. 249. Ruines de la cité arabe de Kalaa, Vuillier d. 169. Ruines de Kaisersberg, Grandsire d. 5. Médaille du duc de Chaulnes, 144. Médaille de Marie-Thérèse de France, 56. Médaille de Tromp *marin* *amiral*, 20. Médaille de Turiano (Juanello), 248. Jeton de la corporation des brasseurs, 60. Jeton de la corporation des chapeliers de Lyon, 303. Jeton des charpentiers d'Anvers, 359. Charpentiers de Paris 399. Sceau de la corporation des charpentiers de Bruges, 359. Sceaux d'officialité, 92.

Dessins d'objets d'art et de curiosité. — Broderie du xv^e siècle, 128. Candélabres divers, 31, 32. Coffret en filigrane, Dresde, 77. Coffret à bijoux gallo-romain, 200. Coupe-cachet en argent, 176. Couronne de lumière, 32. Couteaux de l'âge de bronze, 280. Couverture en bois d'un Évangélaire, 276, 277. Croix du xiii^e siècle à Troyes, 241. Fac-similé de l'écriture de la Fontaine, 232. Figurine en faïence peinte, 320. Fonts baptismaux en cuivre de fonte, Garnier d. 120. Fragment de verdure flamande, Garnier d. 264. Ivoire byzantin à Trèves, 312. Reliquaire en Poméranie, Garnier d. 412. Tabernacle des chaînes de saint Pierre à Rome, 24. Tombe de Samoïède à l'île de Vaigatsch, 381.

Dessins d'histoire naturelle, Animaux, Plantes. — Antilope Canna, Freeman d. 253. Antilope des Indes, Freeman d. 377. Bernache de Magellan, Freeman d. 113. Canard mandarin, Freeman d. 273. Coq et poule de crève-cœur, 220; de Houdan, 221; de Padoue argentés, 300; andalous, 301; de Dorking, 400; de Hambourg argentés, 401. Cyclode de Bodaert, Freeman d. 317. Elan du Cap, Freeman d. 253. Eucalyptus globulus, arbre, rameau, 204, 205. Lion aveugle du marabout, Vuillier d. 80. Mesange bleue, dessin et grav. de Karl Bodmer, 57. Nids de bombyx de Madagascar, Freeman d. 17. Oiseaux au bain, Giacomelli d. 137. Rainette verte, Freeman d. 465. Serpent fouetteur, Freeman d. 193. Toucan Ariel et son nid, Freeman d. 337.

Dessins d'objets de Science, d'Industrie, d'Agriculture. — Armure au xv^e siècle, 369. Audiphone, 328. Biberons pour agneaux, Freeman d. 97. Bouée lumineuse, 404. Brasseurs (les), vitrail du xv^e siècle, 61. Cartes à jouer, 244, 245. Changeur au xiii^e siècle, vitrail au Mans, 272. Ciel en 1881, mouvement des planètes, 389. Circumnavigation du Vega, 380. Costumes en France, voy. Reproductions d'estampes. Crayon d'Edison, 168. Disque de la lune montrant le passage de l'étoile Zéou de Cancér; 388. Disque du soleil montrant les passages de Mercure, 388. Dolmens, carte de leur distribution dans la Gaule, 184. Dossier de fauteuil par Cl. Perrault, 64. Encadrement de gravures, outils, 375. Expériences de Crookes, 367, 368. Exposition 1878, 21, 37, 40, 47, 88, 132, 152, 229, 234, 285, 297, 365. Figurine en faïence peinte, 320. Fragment de verdure flamande, Garnier d. 264. Horloge pneumatique, 336. Horloges mystérieuses, 192. Idée du vieux Blaise, 393. Image pour la confrérie des chapeliers de Paris, 304. Image de la confrérie des charpentiers de Paris, 360. Jouets scientifiques: lapin et oiseau; poissons magiques, 344. Machines de guerre, xiv^e et xv^e siècle, 13. Lancette à ressort du xviii^e siècle, 296. Marteau de porte, 72. Michela, 40. Miroir magique japonais, 392. Moissonneuse-tieuse, Broux d. 48. Observatoires, 261, 372, 373, 381. Panneau modèle, 208. Panneaux divers, 103, 104. Phlébotome, 296. Plume d'Edison, 136. Rasoir gaulois, 224. Rôlissoire Baudouin, 21. Sifflet de pigeons en Chine, 288. Théière chinoise, 216. Time-Ball à New-York, 384. Vases de Sèvres, 88, 152, 284, 285.

SCIENCES.

Botanique. — Eucalyptus globulus, 204.
Géologie. — Intérieur de la terre, 91.
Astronomie. — Ciel en 1881, 387. Unification de l'heure, 336. Fondation de l'Observatoire et de l'Académie des sciences, 260. Observatoire du pic du Midi, 372. Observatoire du Vega, 384.
Physique. — Audiphone, 328. Crayon voltaïque, 168. Crookes; expériences, 366. Gelée en 1758, 230. Matière radiante, 366. Métaux nouveaux, 320. Phénomène à étudier, 291. Phlébotome, 296. Plume d'Edison, 136. Time-Ball ou Boule du temps, 384.
Zoologie. — Antilope Canna, 252. Antilope des Indes, 377. Bernache de Magellan, 113. Canard mandarin, 273. Coquilles, 91. Cyclodes de la Nouvelle-Hollande, 316. Elan du Cap, 252. Fourmis (Expériences sur les), 23. Mesange bleue, 57. Nids de bombyx de Madagascar, 17. Oiseau de proie intelligent, 118. Oiseaux au bain, 137. Poules; races diverses, 209, 300, 400. Rainette verte, 164. Serpent fouetteur, 193. Toucan Ariel et son nid, 337. Vitesses d'un cheval, 151.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÈVRE, FERRONNERIE.

Armure au quinzième siècle, 369. Bas-reliefs de Luca della Robbia, au Musée de Bargello, à Florence, 397. Buste de Béatrix d'Aragon, 256. Buste de Vitellius, 125. Candélabres au quinzième siècle, 31, 32. Coffret à bijoux gallo-romain, 200. Coupe servant de cachet, 176. Couteaux âge de bronze, 280. Couverture en bois de l'Évangélaire de Noyon, 276. Croix du treizième siècle, à Troyes, 241. Fonts baptismaux en cuivre de fonte, 119. Ivoire byzantin, à Trèves, 314. Jeu de football, groupe en terre cuite, 121. Jetons des corporations des charpentiers et des brasseurs, 60 et 338. Jubé de l'église de Saint-Florentin, 157. Marteau de porte, 72. — Médaille du duc de Chaulnes, 144. Médaille de Marie-Thérèse de France, 56. Médaille de l'amiral Martin Tromp, 20. Médaille de Turiano (Juanello), 247. — Phlébotome, 296. Rasoirs gaulois, 224. Reliquaire de la cathédrale de Cammin, 112. Sceaux d'officialité, 96. Sculpture des anciens Péruviens, 228. Statuette du portail de la cathédrale de Sens, 45. Statuette d'enfant, 320. Tabernacle des chaînes de saint Pierre, 24. Théière chinoise, 216. Tombeau de Henri, comte de Champagne et de Brie, 16. Tombeau de Lamoricère, 32. Tombeau de saint Julien, sculptures, au